





BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE

SUPPLÉMENT.

DE LA

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

~~~~~  
DU—FAS.  
~~~~~

THE

RECORDS

OF THE

SECRET

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME SOIXANTE-TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

—
1837.

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANTIQUE ET MODERNE

SUPPLÉMENT

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
130 St. George Street, Toronto, Ontario, Canada M5S 1A5
Tel. (416) 978-2000

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



960652

CT
143
M5
1811
t.63

A PARIS

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-TROISIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
A—L—E. D'ALLONVILLE.
A. P. PÉRICAUD aîné (Ant.).
AZ—O. AZARIO.
B. BARDIN (le général).
B—ÉE. BOULLÉE.
BL—M. BLUMM.
B—P. DE BEAUCHAMP.
B—SS. BOISSONADE.
B—V—E. DE BLOSSEVILLE.
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
CH—U. CHASSÉRIAU.
C—L—T. COLLOMBET.
C. M. P. PILLET.
C—V—E. CHEFDEVILLE.
D—B—S. DUBOIS (Louis).
D—G. DEPPING.
D—N—X. DINAUX (Arthur).
D—P—S. DUPETIT-THOUARS.
D—R—R. DUROZOIR.
E—K—D. ECKARD.
E—S. EYRIÈS.
F—LE. FAYOLLE.
F—LL. FALLOT (Gustave).
F—T—E. DE LA FONTENELLE.
F—Z. DE FÉLETZ.
G—CE. GENCE.
G—G—Y. DE GREGORY.
G—R—D. GUÉRARD.
G—RY. GRÉGORY (J.-C.).

MM.

G—T—R. GAUTHIER.
G—Y. GLEY.
H—Q—N. HENNEQUIN.
J—B. JACOB.
L. LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E. LABOUDERIE.
L—M—X. J. LAMOUREUX.
L—OY. LEROY (Onésime).
L—P—E. Hippolyte DE LA PORTE.
L—Y. LÉCUY.
M—A. MELDOLA.
M—D j. MICHAUD jeune.
M—R. MOUNIER.
N—D. NICARD.
P—C—T. PICOT.
P—OT. PARISOT.
P—RT. PHILBERT.
R—C—D. RICHERAND.
R—D. REINAUD.
R—D—N. RENAULDIN.
R—F—G. DE REIFFENBERG.
S—D. SUARD.
S—S—E. DE LA SAUSSAYE.
ST—T. DE STASSART.
T—D. TABARAUD.
V—T. VITET.
V—VE. VILLENAVE.
W—S. WEISS.
Z. ANonyme.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-TROISIEME VOLUME

MM	MM
1. G. CAMERON	1. A. P. PASTORAL (Am.)
2. G. A. H. H. H.	2. A. P. PASTORAL (Am.)
3. H. H. H. H.	3. A. P. PASTORAL (Am.)
4. I. H. H. H.	4. A. P. PASTORAL (Am.)
5. I. H. H. H.	5. A. P. PASTORAL (Am.)
6. I. H. H. H.	6. A. P. PASTORAL (Am.)
7. I. H. H. H.	7. A. P. PASTORAL (Am.)
8. I. H. H. H.	8. A. P. PASTORAL (Am.)
9. I. H. H. H.	9. A. P. PASTORAL (Am.)
10. I. H. H. H.	10. A. P. PASTORAL (Am.)
11. I. H. H. H.	11. A. P. PASTORAL (Am.)
12. I. H. H. H.	12. A. P. PASTORAL (Am.)
13. I. H. H. H.	13. A. P. PASTORAL (Am.)
14. I. H. H. H.	14. A. P. PASTORAL (Am.)
15. I. H. H. H.	15. A. P. PASTORAL (Am.)
16. I. H. H. H.	16. A. P. PASTORAL (Am.)
17. I. H. H. H.	17. A. P. PASTORAL (Am.)
18. I. H. H. H.	18. A. P. PASTORAL (Am.)
19. I. H. H. H.	19. A. P. PASTORAL (Am.)
20. I. H. H. H.	20. A. P. PASTORAL (Am.)
21. I. H. H. H.	21. A. P. PASTORAL (Am.)
22. I. H. H. H.	22. A. P. PASTORAL (Am.)
23. I. H. H. H.	23. A. P. PASTORAL (Am.)
24. I. H. H. H.	24. A. P. PASTORAL (Am.)
25. I. H. H. H.	25. A. P. PASTORAL (Am.)
26. I. H. H. H.	26. A. P. PASTORAL (Am.)
27. I. H. H. H.	27. A. P. PASTORAL (Am.)
28. I. H. H. H.	28. A. P. PASTORAL (Am.)
29. I. H. H. H.	29. A. P. PASTORAL (Am.)
30. I. H. H. H.	30. A. P. PASTORAL (Am.)
31. I. H. H. H.	31. A. P. PASTORAL (Am.)
32. I. H. H. H.	32. A. P. PASTORAL (Am.)
33. I. H. H. H.	33. A. P. PASTORAL (Am.)
34. I. H. H. H.	34. A. P. PASTORAL (Am.)
35. I. H. H. H.	35. A. P. PASTORAL (Am.)
36. I. H. H. H.	36. A. P. PASTORAL (Am.)
37. I. H. H. H.	37. A. P. PASTORAL (Am.)
38. I. H. H. H.	38. A. P. PASTORAL (Am.)
39. I. H. H. H.	39. A. P. PASTORAL (Am.)
40. I. H. H. H.	40. A. P. PASTORAL (Am.)
41. I. H. H. H.	41. A. P. PASTORAL (Am.)
42. I. H. H. H.	42. A. P. PASTORAL (Am.)
43. I. H. H. H.	43. A. P. PASTORAL (Am.)
44. I. H. H. H.	44. A. P. PASTORAL (Am.)
45. I. H. H. H.	45. A. P. PASTORAL (Am.)
46. I. H. H. H.	46. A. P. PASTORAL (Am.)
47. I. H. H. H.	47. A. P. PASTORAL (Am.)
48. I. H. H. H.	48. A. P. PASTORAL (Am.)
49. I. H. H. H.	49. A. P. PASTORAL (Am.)
50. I. H. H. H.	50. A. P. PASTORAL (Am.)
51. I. H. H. H.	51. A. P. PASTORAL (Am.)
52. I. H. H. H.	52. A. P. PASTORAL (Am.)
53. I. H. H. H.	53. A. P. PASTORAL (Am.)
54. I. H. H. H.	54. A. P. PASTORAL (Am.)
55. I. H. H. H.	55. A. P. PASTORAL (Am.)
56. I. H. H. H.	56. A. P. PASTORAL (Am.)
57. I. H. H. H.	57. A. P. PASTORAL (Am.)
58. I. H. H. H.	58. A. P. PASTORAL (Am.)
59. I. H. H. H.	59. A. P. PASTORAL (Am.)
60. I. H. H. H.	60. A. P. PASTORAL (Am.)
61. I. H. H. H.	61. A. P. PASTORAL (Am.)
62. I. H. H. H.	62. A. P. PASTORAL (Am.)
63. I. H. H. H.	63. A. P. PASTORAL (Am.)
64. I. H. H. H.	64. A. P. PASTORAL (Am.)
65. I. H. H. H.	65. A. P. PASTORAL (Am.)
66. I. H. H. H.	66. A. P. PASTORAL (Am.)
67. I. H. H. H.	67. A. P. PASTORAL (Am.)
68. I. H. H. H.	68. A. P. PASTORAL (Am.)
69. I. H. H. H.	69. A. P. PASTORAL (Am.)
70. I. H. H. H.	70. A. P. PASTORAL (Am.)
71. I. H. H. H.	71. A. P. PASTORAL (Am.)
72. I. H. H. H.	72. A. P. PASTORAL (Am.)
73. I. H. H. H.	73. A. P. PASTORAL (Am.)
74. I. H. H. H.	74. A. P. PASTORAL (Am.)
75. I. H. H. H.	75. A. P. PASTORAL (Am.)
76. I. H. H. H.	76. A. P. PASTORAL (Am.)
77. I. H. H. H.	77. A. P. PASTORAL (Am.)
78. I. H. H. H.	78. A. P. PASTORAL (Am.)
79. I. H. H. H.	79. A. P. PASTORAL (Am.)
80. I. H. H. H.	80. A. P. PASTORAL (Am.)
81. I. H. H. H.	81. A. P. PASTORAL (Am.)
82. I. H. H. H.	82. A. P. PASTORAL (Am.)
83. I. H. H. H.	83. A. P. PASTORAL (Am.)
84. I. H. H. H.	84. A. P. PASTORAL (Am.)
85. I. H. H. H.	85. A. P. PASTORAL (Am.)
86. I. H. H. H.	86. A. P. PASTORAL (Am.)
87. I. H. H. H.	87. A. P. PASTORAL (Am.)
88. I. H. H. H.	88. A. P. PASTORAL (Am.)
89. I. H. H. H.	89. A. P. PASTORAL (Am.)
90. I. H. H. H.	90. A. P. PASTORAL (Am.)
91. I. H. H. H.	91. A. P. PASTORAL (Am.)
92. I. H. H. H.	92. A. P. PASTORAL (Am.)
93. I. H. H. H.	93. A. P. PASTORAL (Am.)
94. I. H. H. H.	94. A. P. PASTORAL (Am.)
95. I. H. H. H.	95. A. P. PASTORAL (Am.)
96. I. H. H. H.	96. A. P. PASTORAL (Am.)
97. I. H. H. H.	97. A. P. PASTORAL (Am.)
98. I. H. H. H.	98. A. P. PASTORAL (Am.)
99. I. H. H. H.	99. A. P. PASTORAL (Am.)
100. I. H. H. H.	100. A. P. PASTORAL (Am.)

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

D

DUAULT (FRANÇOIS-MARIE-GUILLAUME), né à Saint-Malo en 1757, fit ses études dans cette ville, et se montra dès le commencement opposé à la révolution. Emprisonné pendant la terreur, il ne dut la liberté et peut-être la vie qu'à la chute de Robespierre. Il vint à Paris bientôt après, et fut employé au ministère des affaires étrangères. En 1796 il publia une satire très-énergique contre les niveleurs. Dès 1775, il avait été un des grands fournisseurs de l'*Almanach des Muses*; ce qui faisait dire à Rivarol : *L'Almanach des Muses lui doit la vie*. Ses poésies ne sont qu'un pâle reflet de celles de Bertin, de Parny et de Léonard. En 1807, il publia l'*Athénæide*, ou *les amours, les Saisons*, et autres poésies érotiques. Cet ouvrage avait déjà paru en 1803, sous le titre de *Poésies de F.-M.-G. Duault*, et reparut en 1823, sous ce même titre. C'est la réunion des pièces de l'auteur disséminées dans l'*Almanach des Muses, les Quatre saisons du Parnasse*, etc. On y remarque surtout les *Statuts de la société de Pomone, instituée au village de Paramé*, qui rappellent les *Statuts de l'o-*

péra, jolie pièce de Barthe. Les épisodes manquent aux *Saisons*, qu'il pouvait se dispenser de refaire, après Bernis, Léonard, et surtout Saint-Lambert. Quelquefois même il paraît pécher par la justesse des idées. Nous en rapporterons un seul exemple dans les huit vers suivants, intitulés *Sérénade* :

Tibulle trouvait doux de caresser Délio
Au bruit des aigilons fougueux,
Et d'entendre tomber la pluie
En se cachant dans son sein amoureux.
Mais un plaisir plus doux encore,
C'est d'être doucement réveillé dans tes bras,
Aux nocturnes accords de la harpe sonore
D'un rival dédaigné qui ne s'en doute pas.

Un critique fit observer à l'auteur que ces vers, quoique bien tournés, renfermaient une pensée fautive. En effet, si l'amant dans les bras de sa belle s'occupe de son rival, c'est qu'il n'est guère amoureux. Le poète, qui croyait avoir vaincu Tibulle, sentit la force de l'objection; il garda le silence; mais poète du moins par la susceptibilité de son caractère, et digne sous ce rapport d'être classé dans le *genus irritabile* d'Horace, il se brouilla avec le critique et continua de faire des vers médiocres. On attribue à Duault le *Bon jeune homme*, traduit de l'anglais de Mac-

kensie, 1818, in-8°. Il est mort à Paris en 1834. F—LE et W—s.

DUBARRAN (BARBEAU), conventionnel, né au village de Barran, près d'Auch, vers 1750, d'une famille obscure, nommée Barbeau, ajouta à son nom dès sa jeunesse celui de ce village, et finit par le porter exclusivement, se donnant ainsi une apparence d'origine nobiliaire que certainement il n'avait pas. C'est par suite de ce caractère vaniteux qu'il se jeta avec beaucoup d'ardeur dans les innovations de la révolution où il se flattait de trouver quelques avantages personnels. Il était, avant 1789, un des avocats les plus accrédités de sa province, et il s'était fait un très-bon cabinet lorsqu'il fut nommé, en septembre 1792, député à la Convention nationale par le département du Gers. Dès qu'il fut arrivé à Paris, Dubarran courut à la société des Jacobins, dont il devint l'un des plus ardents coryphées; il en fut même plusieurs fois président. A la Convention il siégea aussi dès le commencement parmi les montagnards, et vota dans le procès de Louis XVI pour la mort sans appel et sans sursis à l'exécution. « J'ai consulté la loi, dit-il, je vois que tout conspirateur mérite la mort; la loi doit être la même pour tous; je vote la mort. » Devenu membre du comité de sûreté générale, il monta souvent à la tribune. Jamais un sentiment de pitié ne parut l'émouvoir; jamais il ne prononça des paroles de paix ou de conciliation. Henri Larivière, parlant de lui plus tard, disait que ses discours n'avaient jamais été que des *arrêts de mort*. Sa manière froide, compassée, glaçait l'âme. A ses yeux la vertu, l'élevation des pensées, la supériorité des talents étaient des crimes irré-

missibles. Les prêtres et les royalistes lui étaient également odieux; et, ce qui est plus déplorable, c'est qu'il parlait et agissait sans conviction; c'est que, servant successivement tous les pouvoirs, il n'était qu'un vil instrument toujours prêt à frapper les victimes qu'on lui désignait. L'indépendance d'Osselin (*Voy.* ce nom, XXXII, 207) choquait Robespierre; Dubarran le dénonce, et demande la tête d'un député dont tout le tort était d'avoir procuré un asile à M^{me} de Charry, jeune émigrée; et il n'y avait alors aucune loi qui fit un crime de cet acte d'humanité. Dubarran y vit un *attentat contre la nation, une tache imprimée au caractère de représentant...* Ce fut surtout après le 31 mai qu'il développa tout son caractère de cruauté et son acharnement à poursuivre ses collègues. Il fit contre les Girondins un grand nombre de rapports, et toujours des arrêts de mort en furent les conclusions. Bernard, suppléant de Barbaroux, fut une de ses victimes les plus remarquables (*Voy.* BERNARD, LVIII, 60). Sa dénonciation contre ce malheureux était si fautive, si injuste, que la Convention elle-même proclama plus tard l'innocence de Bernard, et accorda une pension à sa famille. Joignant le sarcasme à la cruauté, Dubarran ne craignait pas d'appeler *féroces* ses propres victimes; il osa même proférer cette injure contre l'infortunée reine Marie-Antoinette. Bien qu'il fût membre du comité de sûreté générale à l'époque du 9 thermidor, il ne se montra pas contre Robespierre, tant que la lutte fut incertaine; mais lorsqu'il le vit décidément renversé, retrouvant toute son énergie, il s'empressa d'annoncer à la Convention que le *traître* Henriot était arrêté, et il demanda au

nom des comités de salut public et de sûreté générale que les *complices* du dictateur fussent mis hors la loi. Devenu alors un des satellites de Tallien comme il l'avait été de Robespierre, Dubarran fit un rapport sur la tentative d'assassinat qui faillit atteindre le héros du 9 thermidor ; et dans cette circonstance il parla avec beaucoup de violence contre les partisans de Robespierre, qu'il accusa d'avoir toujours été l'ami des aristocrates. Dans le même discours il défendit les hébertistes, que jadis il avait attaqués, et il déclara positivement que ceux qui ne partageaient pas ces opinions étaient les ennemis du *genre humain*. Cependant, ainsi que tous les montagnards qui n'avaient pas péri au 9 thermidor, il s'aperçut bientôt que la réaction finirait par perdre entièrement son parti. Alors il revint à ses premières affections et se réunit à Carnot pour défendre Barrère et Billaud-Varenue. Il s'opposa à la loi contre les sociétés secrètes et contre les associations ; *car, disait-il, c'est par elles que la révolution s'est faite ; si vous les détruisez, la révolution tombe ;* et en effet, si les dénonciations, si les massacres sont des moyens de révolution, les sociétés secrètes peuvent revendiquer la révolution comme leur œuvre. La maxime favorite de Dubarran avait toujours été que les *suspects sont coupables* : on lui en fit l'application. Quoiqu'il n'eût pas trempé, du moins en apparence, dans la conspiration du 1^{er} prairial au III, et que nulle charge ne s'élevât contre lui, le député Gouly demanda son arrestation, déclarant que c'était le plus méchant de ces hommes de sang et de leurs suppôts, ennemis de la tranquillité publique, de la liberté et du bonheur

de la France. Dubarran fut alors arrêté, condamné à la déportation, et renfermé au château de Ham, d'où il sortit par suite de l'amnistie de brumaire an IV (1795). Rentré dans l'obscurité, on n'entendit plus parler de lui qu'en 1816, lorsque, compris dans la loi des régicides, il dut sortir de France. S'étant retiré en Suisse, il mourut à Bâle dans la même année. M—D j.

DUBÉ (PAUL), médecin du XVII^e siècle, ne nous est connu par ses écrits. On peut conjecturer qu'il était originaire du Gàtinais, ou du moins, qu'il exerça sa profession dans cette province, puisque dans son premier ouvrage, où il traite des propriétés des eaux minérales, il s'attacha surtout à relever celles de la fontaine des Escharlis, près de Montargis. Malgré les vertus dont il se plaît à douer cette fontaine, il ne put la mettre en vogue. Le succès de son recueil des remèdes convenables aux maladies des pauvres excita la mauvaise humeur de ses confrères, qui lui reprochèrent de multiplier les empiriques et les charlatans, en mettant la pratique de la médecine à la portée du vulgaire. C'est le même reproche qu'on a fait depuis à Tisot et à Buchan. On a de Dubé : I. *Tractatus de mineralium æq̄ juarum natura, præsertim de aqua minerali fontis Escarlesiarum, vulgo Des Escharlis, prope Montargium*, Paris, 1649, in-8°. C'est peu de chose suivant Carrère (*Catalogue raisonné des eaux minérales*). II. *Histoire de deux enfants monstres, nés dans la paroisse de Sept-Fonts*, ibid., 1735, in-8° : opuscule rare et recherché des curieux (Voy. le *Manuel du libraire*, de M. Brunet). III. *Medicinæ theoreticæ medulla, seu medicina*

corporis et animi, *ibid.*, 1671, in-12. IV. *Le médecin et le chirurgien des pauvres*, *ibid.*, 1672, in-12; l'édition de 1693 est précédée d'une apologie de l'auteur par son fils contre les censures dont il était l'objet. Cet ouvrage a été réimprimé six ou sept fois : la dernière édition est de Rouen, 1712, in-12. W—s.

DUBET (A.), naturaliste du XVIII^e siècle, né vers 1730 à Châteauroux, d'une famille noble, a publié, en 1770, un traité curieux sur le mûrier et le ver à soie sous ce titre : *Muriographie, ou instruction nouvelle sur le ver à soie*, Grenoble, in-8°. Il s'étend beaucoup sur la culture de cet arbre précieux. Il voudrait qu'on le plantât en haie ou palissade, pour y élever en plein air les vers à soie, procédé qui a été vanté de nouveau et essayé dans le Berri. Suivant lui, cet arbre réussit mieux dans les terres arides que dans celles qui sont plus fertiles, et les engrais lui sont contraires. Enfin il donne le moyen d'extraire la soie du ver lui-même. Buffel, intendant des manufactures du Languedoc, a publié des *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Dubet, Paris, 1775, in-8°. D—P—s.

DUBLANC. *Voy.* **LEBLANC**, au Su ppl.

DUBOIS de Saint-Gelais (LOUIS-FRANÇOIS), littérateur, né en 1669, à Paris, y fit d'excellentes études, et se chargea de l'éducation des enfants de M. Delaunay, directeur de la monnaie des médailles, qui, par reconnaissance, lui procura une charge de contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Dans la suite il fut employé commissaire de la marine à Amsterdam, et remplit au congrès d'Utrecht les fonctions de secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne.

Après avoir visité les principales cours de l'Europe, il revint à Paris et partagea ses loisirs entre la culture des lettres et la société des artistes et des savants. Nommé secrétaire de l'académie de peinture, il travaillait à l'histoire de cette compagnie, lorsqu'il mourut dans sa terre de Ciresles-Marlon, près de Gentilly, le 23 avril 1737. Dubois jouissait de la réputation d'un homme très-instruit. Jordan qui l'avait visité fréquemment pendant son séjour à Paris, en parle en ces termes : « Saint-Gelais paraît « un très-honnête homme et un bon « littérateur. Il a beaucoup voyagé; « il serait en état de fournir des « mémoires sur bien des faits historiques. » (*Voyage littéraire*, 61). Il était en correspondance avec Lacroze qui lui adressa, sans doute d'après sa demande, la liste chronologique de ses ouvrages dans une lettre dont Jordan a publié des fragments dans la *Vie de Lacroze*, pag. 64 et suiv. Dubois a traduit de l'italien la *Philis de Scire*, de Bonarelli, avec une dissertation sur le double amour de Clélie, Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12. Cette traduction est estimée; il est l'éditeur de l'*Etat présent de l'Espagne*, 1717, in-12; il a inséré dans ce recueil un *mémoire* qu'il avait rédigé pour le duc d'Arcos et qui fut présenté par ce seigneur au roi Philippe V, sur le rang et l'honneur des ducs et pairs; il a revu la traduction par Lenoble du *Voyage autour du monde*, de Gemelli Careri (*Voy.* ce nom, XVII, 54). On lui attribue les *Remarques sur l'Angleterre en 1713*, publiées par Sallengre dans les *pièces échappées du feu* (1), mais

(1) Voyez, sur ce fait qui n'a point été connu de Barbier, le Dictionnaire de Moréri, art. **DUBOIS**.

il les a désavouées. Enfin on a de lui : I. *Histoire journalière de Paris*, pendant l'année 1716 et les six premiers mois de l'année 1717, Paris, 2 vol. in-12; il reçut l'ordre de ne pas continuer cet ouvrage. II. *Description des tableaux du Palais-Royal*, avec la vie des peintres à la tête de leurs ouvrages, *ibid.*, 1727, in-12. On trouve une notice sur Dubois de Saint-Gelais dans le *Mercur de France*, mai 1737.

W—s.

DUBOIS-DUBAIS (LOUIS THIBAUT), conventionnel, né en 1743 au château du Bais dans le Cotentin, d'une famille dont la noblesse remonte au temps de Guillaume-le-Conquérant, était avant la révolution chevalier de Saint-Louis et capitaine de cavalerie dans la maison du roi. Il adopta néanmoins avec enthousiasme les nouvelles opinions, et dès 1789 il se prononça hautement dans une brochure, intitulée : *Mon opinion motivée, ou vœu d'un gentilhomme normand à la noblesse normande*. « Il s'agit, disait-il, de régénérer un grand empire; il s'agit de réédifier l'édifice politique de la monarchie française sur une base immuable, qui fixe imperturbablement les droits du monarque et de ses sujets; assigner au pouvoir de l'un son étendue et ses limites, à l'obéissance des autres ses degrés et ses bornes; rendre le souverain grand en le mettant à portée de faire le bien, et de mériter l'amour de ses sujets; rendre le citoyen heureux en assurant sa liberté et en le mettant sous la protection des lois les plus équitables. » Cette brochure fit alors quelque bruit, et elle valut une grande popularité à l'auteur, qui

daigna accepter, en 1790, les modestes fonctions de juge de paix de son canton, puis celles de commandant de la garde nationale, et d'administrateur du département du Calvados, par lequel il fut élu député à l'assemblée législative, où il vota constamment avec les partisans de la monarchie constitutionnelle, et demanda la question préalable sur les lois répressives de l'émigration. Réélu à la Convention nationale, il demanda, dans le procès de Louis XVI, le renvoi aux assemblées primaires; mais, cette proposition ayant été rejetée, il vota pour la peine de mort dans le cas d'invasion du territoire. Il se réunit ensuite à ceux qui demandèrent l'appel au peuple et le sursis. On sait que ce vote conditionnel fut rangé dans la *minorité*, et par conséquent compté contre la peine de mort. S'étant ensuite trouvé en mission près de l'armée du Nord avec d'Aoust et Briez (*Voy.* ce nom, LIX, 241), ces représentants écrivirent au prince de Saxe-Cobourg que le roi ayant violé la constitution, tout ce que la Convention avait fait était juste et légal. Il est assez digne de remarque que Dubois-Dubais ait alors prétendu tirer parti d'une lettre du prince de Cobourg adressée aux représentants du peuple près de l'armée, comme d'un acte de reconnaissance par l'Autriche de la république française et de l'autorité de la Convention. tandis que dans cette même assemblée on lui reprocha d'avoir manqué à ses devoirs en entamant une correspondance avec le prince de Cobourg. Menacé d'être rappelé, craignant peut-être une arrestation, Dubois-Dubais, pour éviter ce malheur, écrivit une lettre pleine d'exagération révolutionnaire à ce même prince, qui demandait la reddition de Condé.

« Déjà les malheureux habitants de
 « cette ville n'entendent que l'affreux
 « cliquetis des chaînes que tu leur
 « proposes ; mais sous leur poids
 « douloureux ils conserveront une
 « ame libre, et leurs valeureux frè-
 « res ne souffriront pas long-temps
 « qu'ils supportent le joug odieux des
 « tyrans qui pèse sur leurs têtes. »
 Se trouvant en mission lors du 31
 mai 1793, Dubois-Dubais n'y eut
 aucune part. Cependant on croit
 qu'il penchait pour les Girondins,
 car il prit chaudement la défense
 de Henri Larivière, l'un des pros-
 crits, et il demanda le rapport du
 décret par lequel la Convention avait
 ordonné qu'une colonne serait élevée
 sur l'ancien emplacement du château
 de Caen, dont les habitants avaient
 embrassé la cause du fédéralisme ;
 et quatre ans plus tard (1799),
 prononçant un discours sur les évé-
 nements du 9 thermidor, il dit posi-
 tivement que les auteurs de cette jour-
 née n'avaient fait que suivre les in-
 tentions de ceux qui voulaient sau-
 ver la république de la tyrannie de
 Robespierre et de la montagne. Du-
 bois-Dubais n'avait pas attendu la
 chute de Robespierre pour deman-
 der la liberté des cultivateurs arrêtés
 comme suspects ; mais cette motion
 courageuse faite un mois avant le 9
 thermidor n'avait eu aucun succès ;
 ce ne fut que vingt jours après ce
 mémorable événement que l'ayant
 renouvelée elle fut adoptée : Dubois-
 Dubais fut aussi un des défenseurs
 de Kellermann, qui avait été desti-
 tué, et de Robert Lindet, qu'on ac-
 cusait d'avoir été l'un des complices de
 Robespierre. C'est à lui qu'on dut
 l'institution des conseils de guerre
 qui furent établis en 1795, pour
 réprimer les désordres des armées,
 qui devenaient très-alarmants. Son

projet, qu'il fit adopter, est remar-
 quable par deux dispositions impor-
 tantes : la première, c'est celle qui
 accorde aux juges dans certains cas
 la faculté de diminuer la peine pres-
 crite par la loi ; la seconde est celle
 qui ordonne que la peine capitale ne
 puisse être appliquée que par une ma-
 jorité composée des deux tiers des
 voix. Devenu membre du conseil des
 cinq-cents, puis de celui des anciens,
 Dubois-Dubais parla sur l'impôt du
 sel, sur les lois de police militaire.
 Il s'éleva aussi contre le parti Cli-
 cbien, combattit vivement le projet
 sur la garde nationale présenté par
 Pichegru, et concourut de tout son
 pouvoir à la journée du 18 fructidor.
 A l'expiration de son mandat, il de-
 vint membre du conseil des anciens,
 où il dénonça en 1798 les dilapidations
 de Schérer à l'armée d'Italie, accusa
 quelques directeurs de complicité, et
 fit planer des soupçons sur Rewbel,
 membre du directoire. Dubois-Du-
 bais traça en cette occasion un ta-
 bleau remarquable de la dépravation
 du gouvernement ; et, présentant un
 rapport de Mengaud sur l'état de l'ar-
 mée d'Italie, il finit par ces mots.
 « Vous venez d'entendre les détails
 « affligeants des députés de la répu-
 « blique cisalpine ; ainsi en Italie
 « comme en France un système ma-
 « chiavélique a été suivi ; là comme
 « en France le brigandage épuisait
 « la fortune publique et les places
 « étaient données aux dilapidateurs,
 « aux intrigants, aux traîtres ; là
 « comme en France on n'osait se
 « plaindre des désordres les plus
 « affreux ; là comme en France le
 « despotisme embarrassait la pensée,
 « et dictait ses ordres. » Dubois-Du-
 bais faisait dans le même temps les
 plus grands éloges du général Bon-
 naparte, et le désignait comme pou-

vant seul sauver la patrie, ramener la victoire sous les drapeaux français, et la paix dans l'intérieur. Ce fut surtout lorsqu'il demanda une enquête sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt qu'il manifesta son enthousiasme. Ce dévouement prématuré trouva sa récompense après le 18 brumaire. Nommé d'abord commissaire dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin, Dubois-Dubais devint ensuite sénateur, puis commandant de la Légion-d'Honneur, enfin comte et titulaire de la sénatorerie de Nîmes. Il traversa ainsi fort heureusement toute l'époque impériale. En 1814, il adhéra à toutes les opérations du gouvernement provisoire, et ne fut pas néanmoins créé pair de France par Louis XVIII. L'année suivante, Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, l'appela dans sa nouvelle chambre des pairs. Dubois-Dubais signa l'acte additionnel, mais à condition qu'on adopterait les changements réclamés par l'opinion publique. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, contre les régicides, bien qu'ainsi que nous l'avons dit, son vote n'eût pas compté pour la mort (1), il se réfugia à Liège, et fut rappelé en 1818, attendu que la loi d'exil ne lui était pas applicable. Il se retira dans sa terre du Bais, près de Cambremer, où il composa quelques pièces de poésies légères qui n'ont pas été publiées. Il mourut le 1^{er} novembre 1834. Dubois-Dubais était membre de l'athénée des arts et de

(1) Le ministère de cette époque, qui s'était d'abord fort opposé aux exceptions de l'amnistie à l'égard des régicides, fit ensuite tous ses efforts pour donner à cette loi la plus grande extension, et ajouter à sa rigueur. Les avis de De Sèze lui-même, qui chercha à la restreindre dans ses justes bornes, n'eurent aucun succès. On voulait rendre odieuse la majorité de la chambre des députés, et l'on préparait ainsi l'ordonnance du 5 septembre...

plusieurs autres sociétés savantes. Il a publié : I. *Le retour de l'empereur des Français et roi d'Italie*, 1807, in-8°. II. *Réponse du comte Dubois-Dubais à une lettre que lui a écrite M. C. D. B. sur l'explication qu'il a donnée de son vote dans la malheureuse affaire de Louis XVI*, 1814, in-8°. III. *Mémoire pour le comte Dubois-Dubais, sénateur titulaire de la sénatorerie de Nîmes*, 1814, in-8°. IV. *Réponse à la pétition présentée à M. le commissaire du roi par plusieurs habitants de Cambremer à l'occasion de la réparation d'un chemin vicinal*. V. *Observations justificatives sur les votes conditionnels dans la malheureuse affaire de Louis XVI*, avec cette épigraphe : *Le prince est la loi vivante, qui adoucit ce que la loi écrite pourrait avoir de trop rigoureux* (paroles de l'empereur Julien), Paris, 1816, in-8°.

Az—o et W—s.

DUBOIS (F.-N.), avocat à Rouen, sa patrie, mort vers 1750, dans un âge très-avancé, n'est connu que par les deux ouvrages suivants : I. *Histoire des amours et infortunes d'Abélard et d'Héloïse*, avec la traduction des lettres qu'ils s'écrivirent l'un à l'autre, Bruxelles (Rouen), 1707, in-12; La Haye, 1711, in-12. Cette édition est indiquée comme la cinquième; mais on connaissait déjà le secret de multiplier les éditions d'un livre en renouvelant le frontispice. La vie d'Abélard est tirée de la préface de ses *OEuvres* par Fr. d'Amboise, du *Dictionnaire* de Bayle, et de celui de Moréri; quant aux lettres, Dubois déclare qu'il n'en connaît pas le traducteur. II. *Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*,

Paris, 1726-32, 6 vol. in-12, ou 1745, 6 vol in-12. Cet ouvrage, moins connu que la jolie épigramme de l'abbé Yart, rapportée à l'article Serviez (*Voy.* ce nom, XLII, 128), est un roman dans le genre de ceux de la Calprenède et de M^{lle} de Scudéry. L'auteur y raconte aussi, sous des noms fabuleux, des aventures communes ; et, dépouillant de son charme la mythologie, y représente les dieux comme d'assez tristes mortels. « On « sera, dit-il, sans doute étonné de « les voir si différents de ce qu'ils « sont dans la fable ; mais j'écris en « historien et non pas en poète. On « verra dans l'histoire de Vénus le « portrait sincère de cet Alcide si « renommé... Cet homme si redou- « table ne fut rien moins que ce qu'on « l'imagine... ; » et Dubois en fait un gloutin qui se glorifiait d'être le plus fort mangeur et buveur de son temps. W—s.

DUBOIS (ALEXIS), général français, né en Auvergne, vers 1750 ; était, avant 1789, maréchal-des-logis dans un régiment de cavalerie, et employé comme tel sur le quai de la Ferraille, à Paris, pour y faire des recrues. Il embrassa la cause de la révolution avec beaucoup d'enthousiasme, devint bientôt officier, puis général de division, et fit en cette qualité la campagne du Palatinat sous le général Hoche. Il passa l'année suivante avec Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il commanda la cavalerie. Les rapports officiels firent souvent mention de lui, notamment à la bataille de Fleurus. Quelques mois plus tard il commandait encore la cavalerie de cette armée quand elle s'approcha du Rhin, et il poursuivait les Autrichiens, lorsqu'ayant maladroitement engagé ses escadrons dans la seule vallée qui se

trouvât au milieu des vastes plaines de l'électorat de Cologne, il fut tout-à-coup attaqué par l'arrière-garde ennemie, qui, ayant fait volte-face, le refoula dans une gorge étroite où il ne pouvait se déployer, et lui fit subir une grande perte. Un colonel de cuirassiers fort estimé périt dans cette équipée. Kléber et Jourdan, qui commandaient en chef, en témoignèrent hautement à Dubois leur mécontentement. Quelques jours après il ajouta à ses torts celui de faire canonner, sans but et sans aucune apparence d'utilité, le château de Dusseldorf, dont la belle galerie de tableaux fut près de devenir la proie des flammes. Cette nouvelle faute amena encore des explications fâcheuses avec le général en chef ; et Dubois fut obligé de quitter l'armée de Sambre-et-Meuse. Il se trouvait à Paris lors de l'insurrection des faubourgs contre la Convention nationale, le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795). Le représentant Delmas ayant été chargé du commandement général des troupes confia celui de la cavalerie à Dubois, qui rendit en cette occasion d'assez utiles services. Maigniet, son neveu, qui était alors dans le parti des terroristes opposé à la Convention, l'accusa d'*incivisme*, et, nouveau Brutus, menaça de le tuer lui-même. Dubois fut ensuite employé à l'armée d'Italie sous Bonaparte ; et après avoir fait glorieusement deux campagnes il mourut sur le champ de bataille de Roveredo, et fut mentionné fort honorablement dans le rapport du général en chef. C'était un officier de beaucoup de valeur, et qui eût pu fournir au second rang une carrière brillante, mais qui, ainsi que beaucoup de généraux de cette époque, devait s'éclipser au premier. M—D J.

DUBOIS (FRANÇOIS-NOEL-ALEXANDRE), chanoine et théologal de la cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, né en 1752, étudia au collège de cette ville, et fut professeur de mathématiques et de physique au petit séminaire. La révolution le priva de cette chaire et d'un canonicat qu'il avait obtenu en 1787. Aussitôt que les temps redevinrent meilleurs, il fut attaché comme démonstrateur de botanique au jardin des plantes de la ville d'Orléans. Plus tard il établit un pensionnat dans lequel on tenait surtout à donner aux élèves des principes religieux, et qui eut assez de succès pour lui permettre de quitter la carrière de l'instruction. Le repos des dernières années de Dubois ne fut troublé que par la nécessité qu'il s'imposait souvent de prêcher et par la part qu'il prit à la polémique contre la méthode mutuelle. Il mourut d'une inflammation d'entrailles, le 2 sept. 1824, laissant par son testament ses manuscrits théologiques au séminaire, et ses manuscrits historiques à la bibliothèque d'Orléans. On doit à l'abbé Dubois : I. *Méthode éprouvée à l'aide de laquelle on peut parvenir facilement et sans maître à connaître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans*, Orléans et Paris, 1803, in-8° ; 2° édition, simulée, Paris, 1825. II. *Notice historique sur Jeanne-d'Arc et les monuments érigés à Orléans en son honneur*, 1824, in-8°. L'abbé Dubois avait fouillé les archives de cette ville pour y trouver des documents, et préparait sur ce sujet un travail qui eût fait 1 vol. in-4° avec planches et gravures. Ses manuscrits contiennent sans doute d'intéressants matériaux sur ce point.

III. Deux brochures contre l'*enseignement mutuel*. Dubois y soutient que les frères des écoles chrétiennes ne peuvent adopter ce mode d'instruction, et que, le pussent-ils, ce serait un malheur pour la France. Cette thèse est appuyée de divers arguments sur le danger de l'instruction, sur le malheur des classes pauvres qu'on éclairera, sur l'ambition qui fera désertir la charrue paternelle, etc. IV. Une autre brochure, qui montre comme possible l'établissement, dans chaque chef-lieu de département, d'un collège royal avec économie d'un million par an pour le gouvernement, et de six cents francs pour les parents sur la totalité des dépenses pour chaque élève, se distingue par quelques vues pratiques et sages, et l'auteur n'y parle pas du principe vraiment étrange chez un instituteur, que l'instruction doit être donnée parcimonieusement et à peu de monde. Ici, au contraire, il cherche à étendre le nombre des privilégiés et à faciliter l'acquisition de la science. Mais il ne domine pas son sujet, et le cercle dans lequel il se meut est trop étroit pour qu'il y ait quelque avantage à l'y suivre.

P—OT.

DUBOUCHAGE (FRANÇOIS-JOSEPH de GRATET, vicomte), homme d'état, né à Grenoble le 1^{er} avril 1749, entra dans l'arme de l'artillerie à quatorze ans (en 1763), et passa de grade en grade à celui de chef de brigade au corps royal de l'artillerie des colonies auquel il fut nommé le 1^{er} novembre 1784. En 1786, lors de la création d'un corps d'artillerie de la marine, il obtint la sous-direction de Brest, et six ans plus tard il devint maréchal-de-camp, inspecteur-général de l'artillerie maritime. On était en 1792: dans les

nombreux revirements de ministères qui eurent lieu à cette époque. Louis XVI offrit à Dubouchage le portefeuille de la marine. On assure qu'il refusa deux fois, sans doute dans la triste prévision que, le monarque ne sachant déployer aucune énergie contre des ennemis qui jetaient le masque, il ne pouvait que s'associer en vain à une chute imminente. Enfin la reine parla, promit probablement qu'on prendrait des mesures vigoureuses, et Dubouchage accepta. Il fut même un instant chargé par intérim des affaires étrangères. Cette marque de confiance était d'autant plus juste que, par ses précautions et par un déploiement de forces bien entendu, il venait de contribuer plus que tout autre à faire manquer la tentative révolutionnaire qui devait avoir lieu le 29 juillet. Mais, telle était la puissance du parti populaire qu'à moins de prendre l'offensive hardiment contre des agresseurs patents, la ruine du trône n'était qu'ajournée; et l'on sait trop que Louis XVI n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour faire face à l'orage. La nuit du 9 au 10 août vint annoncer les fureurs du lendemain. Dubouchage fut un de ceux qui conjurèrent le roi de repousser la force par la force: il assura que Louis XVI, à cheval, triompherait de ses ennemis, et verrait encore échouer un complot armé. Quand, malgré ces fidèles avis, on opta pour le parti le plus funeste, Dubouchage, tout en pressentant les prochaines conséquences de cette démarche, accompagna le monarque pendant le trajet des Tuileries à la salle de l'assemblée législative, et traversa la terrasse des Feuillants, donnant le bras à la reine et la main à Madame. Pendant ce temps sa femme, toujours à l'hôtel du ministère

de la marine, offrait de son mieux asile à tous ceux qui cherchaient à se soustraire à la rage des vainqueurs du jour. Il eût sans doute été victime du zèle dont il venait de faire preuve et qui n'était un mystère pour aucun parti, s'il n'eût eu le bonheur de s'échapper de Paris trois jours après la catastrophe et de passer à l'étranger. Il revint en France au temps du directoire, lorsque le parti royaliste commençait à relever la tête, et plus d'une fois il eut à se prémunir contre les embûches que lui tendirent les meneurs révolutionnaires ou leurs principaux agents. Il évita toujours les pièges, même sous le gouvernement le plus fin et le plus vigoureux de la révolution. Bonaparte, qui savait combien Dubouchage excellait dans la direction des fonderies, eut l'intention à ce qu'il paraît de l'attacher à ce service. Mais la mort du duc d'Enghien, encore plus que les antécédents de Dubouchage, avait creusé un abîme entre le nouveau monarque et lui. Il répondit qu'il ne trahirait jamais la cause du malheur. On savait que dans l'intimité il s'expliquait avec plus de verveur encore. Il ne tarda pas à se voir arrêté comme étant en correspondance avec Londres. Après avoir été détenu au secret pendant plusieurs jours, il subit de la part de l'agent de police Bertrand un interrogatoire captieux. Toutefois la finesse de l'interrogateur échoua contre la circonspection du prisonnier; et, tout en restant convaincu de sa culpabilité, on fut obligé de le relâcher sur le cautionnement de deux de ses amis: on se contenta de le mettre en surveillance à Paris d'où défense lui fut faite de s'éloigner. Cette espèce de détention durait encore, lorsque les événements de 1814 ramenèrent les

Bourbons. Il fut nommé commandeur de Saint-Louis. L'année suivante il demeura pendant les cent-jours à Paris, muni des pouvoirs les plus étendus pour le soutien de la cause royale. La promptitude du dénouement ne lui laissa pas le temps de déployer beaucoup d'efforts dans cette mission. Louis XVIII n'en récompensa pas moins ses bonnes intentions en lui confiant le 27 septembre le portefeuille de la marine. Il fit preuve dans sa nouvelle position de la même fermeté que jadis dans le conseil du roi; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes, et sa fermeté aurait dû être plus habile et mieux accompagnée: il eût fallu qu'à côté de la justice qui sévit contre l'attentat politique se tint toujours la justice qui sait apprécier le mérite et lui donner sa place. Quand le 28 décembre 1815, Dubouchage présenta au roi le projet d'ordonnance tendant à traduire devant un conseil de guerre le contre-amiral Linois et l'adjudant commandant Boyer, comme prévenus de révolte et de trahison, il ne remplissait que son devoir. Quand, le 6 janvier 1816, repoussant les amendements que la chambre des députés proposait d'ajouter à la loi d'amnistie pour en accroître les rigueurs, il soutenait pourtant les trente exceptions à la clémence, il soutenait des mesures plausibles et susceptibles de tourner à bien. Mais lorsque abaissant ses regards trop minutieusement il épurait, sous l'influence des préoccupations politiques, un corps dont la première recommandation aux yeux de l'homme d'état est la capacité; lorsqu'il remplaçait les exclus par des intrus qui non-seulement n'offraient aucun des antécédents hiérarchiques d'usage, mais encore n'avaient ni la science à qui

l'on pardonne de passer pardessus les formes, ni l'intrépidité qui quelquefois supplée à la science; lorsqu'il confiait des frégates à des émigrés qui, lieutenants de marine vingt-cinq ans auparavant, n'avaient depuis ce temps vu de mer que le Pas-de-Calais, ou à des hommes tels que ce Chaumereix qui perdit si honteusement la *Méduse*; lorsqu'il détruisait les deux vaisseaux-écoles, création de Napoléon; lorsque, comme pour aviver les sarcasmes contre les marins d'eau-douce, il plaçait une école de marine dans une ville d'intérieur, dans Angoulême (1), ces changements injustes ou absurdes ne donnaient que trop de prise à la critique des juges compétents et des hommes sages de tous les partis. Dubouchage n'a donc pas laissé de grands souvenirs à la marine; et le seul acte dont on puisse lui savoir gré, c'est le rétablissement de la caisse des Invalides de la marine sur le pied où elle était sous Louis XVI. On comprend qu'il n'approuva point l'ordonnance du 5 septembre. Toutefois, il continua de faire partie du ministère, à l'exemple du chancelier Dambray, soit que Louis XVIII ne voulût pas immédiatement s'environner exclusivement de libéraux, soit que dans leur spécialité ils se trouvassent moins souvent obligés de déroger à leurs principes et à leur opinion. L'année suivante pourtant le progrès du système Decazes le força de résilier le portefeuille (22 juin 1817). Il reçut alors avec les titres de pair de France et de ministre d'état, outre les vingt mille francs attachés à ce dernier titre, une pension supplémentaire de dix mille francs. Ce supplément lui était nécessaire; car soit luxe, soit abnéga-

(1) Cette école a été placée à Lorient après la révolution de 1830.

tion, il était ce que dans ces hautes positions on appelle sans fortune. Renfermé alors dans ses fonctions de pair de France, il vota constamment avec la majorité royaliste. Au mois de mai 1820, il fit une proposition en faveur des colons de Saint-Domingue. Au mois de juillet suivant, il prit la parole contre le projet ministériel tendant à une nouvelle division territoriale du département de la Corse. Il ne survécut que quatre ans à sa sortie du ministère, et mourut le 12 avril 1821. Le vicomte Dubouchage n'était rien moins qu'orateur; mais il avait des connaissances positives sur la théorie militaire. A sa mort, sans qu'il laissât de postérité, ses titres de pair et de vicomte ont passé à son neveu le vicomte Dubouchage qui siège aujourd'hui dans la chambre des pairs.

P—OT.

DUBOUCHET (le marquis DENIS-JEAN-FLORENTIN LANGLOIS), lieutenant-général, né à Clermont en Auvergne le 20 octobre 1752, d'une famille noble originaire de la Normandie, entra dès l'âge de quinze ans dans l'arme du génie, et passa successivement dans l'artillerie et dans le régiment d'infanterie de la Marche-Prince. Après avoir fait avec distinction la campagne de Corse en 1769, il passa en 1776 au service des Anglo-Américains, et l'année suivante, il fut promu au grade de général-major sur le champ de bataille de Saratoga. Rochambeau, qui commandait les troupes françaises en Amérique, le nomma en 1780 son major-général. Lié d'amitié avec ce général dont il partageait les vues, Dubouchet était chéri de toute l'armée française et fort estimé des Américains, particulièrement de Washington et de Franklin. Il revint

en France lorsque la paix fut conclue en 1783. Il était décoré de l'ordre américain de Cincinnatus; et à son retour en France, il le fut de la croix de Saint-Louis. Devenu colonel en 1788, il fut aide-major-général du prince de Condé au camp de Saint-Omer. N'ayant pas rapporté d'Amérique, comme la plupart de ses compagnons d'armes, des idées exagérées de liberté, il se montra fort sage dans les premiers temps de la révolution; et il fut nommé en 1791 adjudant-général chef d'état-major de la vingt-unième division. Voyant le désordre s'accroître, il fit de vains efforts pour maintenir la discipline dans les troupes qui se trouvaient sous son commandement. Il adressa ensuite au ministre Duportail des observations énergiques, mais qui ne furent pas moins vaines. Alors il donna sa démission (août 1791); et, dans cette même année, il émigra, et rejoignit le prince de Condé, qui lui confia le commandement de la compagnie de Guienne et ensuite des chasseurs nobles, qu'il eut jusqu'en 1795. Nommé à cette époque maréchal-de-camp par Louis XVIII, il ne rentra en France qu'en 1803. Ayant pris du service dans l'armée impériale, il commanda la place d'Ypres en 1809 et celle de Breda en 1810. Il fut en même temps créé officier de la Légion-d'Honneur. Fidèle à ses convictions, Dubouchet vit avec joie la restauration de 1814; et dans le mois de mars 1815, lors du retour de Bonaparte, il se fit inscrire dans les gardes de la Porte et refusa de servir durant les cent-jours. A la seconde restauration, il obtint du roi que le titre de marquis fût héréditaire dans sa famille; et, en avril 1816, il eut le grade de lieutenant-général. Il vécut ensuite dans la re-

traite, occupé de travaux littéraires, et mourut en oct. 1826 à Paris. Ses ouvrages sont : I. *Tactique militaire*, 1785, in-8°. Quelques bibliographes ont prétendu que ce n'était pas le seul écrit du général Dubouchet sur la science militaire; mais ils n'en citent pas d'autres. II. *Histoire du prince de Timor, contenant ce qui lui est arrivé pendant ses voyages dans les différentes parties du monde, et particulièrement en France, après l'abandon et la trahison de son gouvernement, dans le port de Lorient*, Paris, 1812, 4 vol. in-12. III. *Anecdotes, contes moraux et philosophiques, et autres opuscules*, Paris, 1821, 2 vol. in-12. — Un autre DUBOUCHET, né en Picardie, était général de la république en 1793, et fut arrêté par suite d'une dénonciation, ainsi que le général d'Harville. Tous deux furent mis en liberté par un décret du 3 octobre, rendu sur la proposition de Guillemardet et sur les observations que fit en leur faveur Camille Desmoulins, déclarant que Dubouchet n'était point noble, qu'il l'avait connu pour l'un des plus chauds révolutionnaires de son pays. Az—o.

DUBOUCHET (PIERRE), conventionnel, né à Thiers en Auvergne, fils d'un fabricant de papiers, étudia la médecine et s'établit à Montbrison, où il avait une assez belle clientèle, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut nommé en 1792 député à la Convention nationale par le département de la Loire. Il vota ainsi dans le procès de Louis XVI : « La loi déclare Louis coupable; l'intérêt de la patrie exige qu'il soit condamné: je vote pour la mort du tyran. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple

et à tout sursis à l'exécution. Envoyé dans le département de Seine-et-Marne pour y faire exécuter les mesures révolutionnaires, il fut dénoncé aux Jacobins pour des abus de pouvoir par des agents de la commune de Paris, et s'y défendit lui-même. Il trouva des défenseurs à la Convention nationale parmi les Montagnards, et siégea toujours au milieu d'eux, se faisant remarquer par la recherche et l'élégance de son costume, ce qui contrastait singulièrement avec le cynisme et la grossièreté de la plupart de ses collègues. Après le 9 thermidor, il parla en faveur de Joseph Lebon, que des députés de Cambrai étaient venus dénoncer à la Convention nationale; et il déclara, ce qui était vrai, que ce proconsul n'avait fait qu'exécuter les ordres du comité de salut public et de la Convention elle-même. Il s'opposa ensuite à l'envoi de représentants dans les colonies, et termina par là ses fonctions législatives. N'ayant pas été favorisé par le sort pour entrer dans les conseils après la session conventionnelle, il se retira dans ses foyers en 1795, et y reprit sa profession de médecin, qu'il continua d'exercer fort paisiblement jusqu'à ce que la loi contre les régicides l'obligeât de s'éloigner de France en 1816. Il se rendit alors en Allemagne, où il mourut vers 1820. M—Dj.

DUBOURG (LOUIS-GUILLAUME-VALENTIN), archevêque de Besançon, né en 1756 à Saint-Dominique, où des affaires de commerce avaient appelé sa famille, fut envoyé à Bordeaux en 1768; et, après y avoir terminé ses premières études, entra au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Ses talents et sa conduite exemplaire lui firent confier, aussitôt qu'il fut dans les ordres, la direction

de la maison d'Issy, succursale du grand séminaire. La révolution le trouva dans cette place et la révolution la lui fit perdre. Sincèrement religieux et attaché aux institutions monarchiques, Dubourg refusa de prêter le serment civique, et se retira en Espagne, puis aux États-Unis d'Amérique. La religion catholique, persécutée avec acharnement par les révolutionnaires en Europe, faisait d'autant plus de prosélytes dans le Nouveau-Monde. Bien accueilli à New-York, Dubourg y fonda le collège, devenu depuis si fameux, et desservit en même temps l'église catholique de cette grande ville. Mais ce n'était pas assez pour lui de prêcher la foi parmi les croyants : sa vocation l'appelait à de plus difficiles travaux, à la prédication parmi les tribus sauvages. Son zèle apostolique fut récompensé par de nombreuses conversions et par sa nomination à la place de directeur-général des missions. Humble et fervent chrétien, il se trouvait ainsi au milieu des éléments qui enflammaient sa charité, lorsque le siège de la Louisiane étant devenu vacant, il y fut nommé. Dubourg partit immédiatement pour Rome ; mais en vain il pria, il supplia qu'on lui permit de refuser cet honneur : il fallut céder aux ordres positifs du souverain pontife. Ce fut pendant son séjour à Rome qu'il se lia avec le duc de Rohan, qui alors n'était pas encore ecclésiastique, et que, plus tard, il devait remplacer à Besançon. Le nouvel évêque de la Louisiane ne discontinua pas ses missions ; bientôt trois nouveaux diocèses furent créés par lui, et les villes de Saint-Louis, de la Nouvelle-Orléans, Baltimore et Mobile n'oublieront pas de long-temps leur premier pasteur. D'un caractère plein

de bonté et de douceur, Dubourg avait été nommé par les sauvages de ces contrées le *Grand-père des blancs*. Pendant un voyage qu'il fit à Lyon en 1815, il y fonda l'Association pour la propagation de la foi, et il emmena avec lui en Amérique des frères de la doctrine chrétienne et des dames du sacré-cœur. Celles-ci fondèrent sous sa direction plusieurs pensionnats pour les jeunes demoiselles : ceux-là se vouèrent à l'instruction publique. Cependant Dubourg, affaibli par les travaux et par les infirmités, se démit de son évêché, et passa en France pour y jouir de quelque repos. Bientôt, sur la proposition de M. Fraissynous, le roi le nomma à l'évêché de Montauban, et il ne put refuser cette nouvelle charge (1826). Là aussi il se trouva au milieu des fidèles et des dissidents ; il raffermis les premiers dans la foi, et donna aux autres de grands exemples des vertus chrétiennes. Pendant qu'il était dans cette ville, des *Osages*, venus en France, demandèrent à lui être présentés, et ils firent éclater, en revoyant le *Grand-père des blancs*, une joie d'autant plus vive qu'ils reconnurent dans son cabinet le Christ d'ivoire et quelques autres objets qui lui avaient servi dans le cours de ses missions. Promu à l'archevêché de Besançon en 1830, Dubourg y publia le 6 octobre un mandement, chef-d'œuvre de piété et de simplicité. Il songeait, d'accord avec le clergé, à introduire dans son nouveau diocèse de nombreuses améliorations, lorsqu'il succomba le 12 décembre 1833, après quelques jours de maladie. Z.

DUBOURNIAL. Voy. BUCHON-DUBOURNIAL, LIX, 68.

DUBREUIL (JOSEPH), jurisconsulte, naquit à Aix le 12 juillet

1747. Après avoir reçu ses grades , il fréquenta le barreau , et fut pourvu de la double charge d'assesseur et de procureur du pays de Provence. A la révolution de 1789 , dont il adopta les principes , il remplit successivement diverses fonctions administratives. En 1806 , il fit partie du conseil de discipline de l'école de droit d'Aix , nouvellement constituée par un décret impérial. Il accepta pendant les cent-jours la place de maire de sa ville natale , qu'il sut garantir de tous les excès , et présida le collège électoral de l'arrondissement , convoqué pour nommer les députés à la chambre dite des représentants. Rendu par la seconde restauration à la vie privée , il consacra ses loisirs à terminer quelques ouvrages qui lui assignent un rang honorable parmi les jurisconsultes contemporains. Il mourut à Aix le 6 juin 1824. On a de Dubreuil : I.

Observations sur quelques coutumes et usages de Provence recueillies par Jean de Bony : essais sur la simulation , la séparation des patrimoines , les obligations de la femme mariée et l'autorisation maritale , Aix , 1815 , in-4°. II. *Analyse raisonnée de la législation sur les eaux* , ibid. , 1817 , in-4°. Ce volume fait suite au précédent. III.

Observations sur le rapport des dons faits par le père à ses enfants , réclamé par les légataires de la quotité disponible , etc. , ibid. , 1822 , in-8°. Il a été publié une *Notice sur Dubreuil* , Paris , 1824 , in-12 , de 12 pages. — Un autre DUBREUIL , qui s'intitulait *ancien chirurgien dentiste de tous les établissements impériaux de Saint-Petersbourg* , se fit remarquer par son exaltation révolutionnaire sous le gouvernement directoirel , fut

long-temps détenu et figura dans la société des Jacobins du Manège en 1799 , puis dans le parti de l'opposition à la révolution du 18 brumaire. Bonaparte l'ayant compris aussitôt après cet événement dans une liste de proscription , il récrimina contre cette décision dans une lettre adressée au premier consul lui-même. Cette lettre , qui fut imprimée et signée , est écrite avec beaucoup de force. « A l'époque du 13 vendémiaire , « lui dit-il , tu fus le lieutenant de « Barras , comme tu l'avais été lors « des mitrillades de Toulon , dont « tu commandais l'exécution. N'as-tu « pas , dans cette journée déplorable , « sabré , immolé impitoyablement « une foule égarée qui paraissait désirer quelques changements à cette « constitution ? Et aujourd'hui s'il se « présentait quelque téméraire pour « la défendre , tu t'abreuverais encore de son sang ! » Compris dans la proscription qui suivit l'explosion de la machine infernale , en 1801 , on croit que Dubreuil alla , comme la plupart de ses amis , mourir aux îles Sechelles pour l'expiation d'un crime auquel Napoléon savait très-bien qu'ils étaient étrangers ; ce qu'il y a de sûr , c'est que depuis ce temps on n'a plus entendu parler de lui.

W—s.

DUBRUEL (PIERRE - JEAN - JOSEPH) , l'un des législateurs français les plus distingués de nos temps , était né à Rignac dans le Rouergue , le 16 sept. 1760 , et figurait avec distinction avant la révolution comme conseiller au présidial de Rodez. Après s'être soustrait avec peine aux persécutions de la terreur , il fut nommé en 1795 , par le département de l'Aveyron , député au conseil des cinq-cents où il professa de sages principes dans toutes les occasions. Le

4 floréal an IV (1796), il proposa de faire procéder au partage des biens communaux entre les habitants, afin de mettre un terme aux ventes que le Directoire avait dessein de continuer. Le 12 floréal de la même année, il provoqua un rapport pour faire restituer aux héritiers des condamnés les biens non vendus; et il obtint l'adoption d'un projet de loi portant que douze millions seraient mis à la disposition du ministre des finances pour le remboursement des objets mobiliers qui, par l'effet des circonstances, ne pouvaient pas être restitués en nature. Le 25 floréal il combattit le projet de loi présenté par Druilhe, contre les prêtres appelés *réfractaires* qui se trouvaient encore en France, et proposa, au milieu des vociférations du parti révolutionnaire, de révoquer les lois rendues contre eux. Le 15 thermidor, il fut nommé membre d'une commission pour examiner des plaintes adressées au conseil des cinq-cents contre des vexations commises par le régicide Goyeri-Laplanche, ex-bénédictin, dans une mission dont il avait été chargé. Dubruel, après avoir dévoilé, dans son rapport, les vols et les crimes d'une grande partie des proconsuls envoyés dans les départements par la Convention, conclut à ce que l'ex-moine Goyeri-Laplanche, qui, dans ses missions, s'était arrogé jusqu'au droit de juger des causes qui intéressaient uniquement des particuliers, fût condamné à restituer provisoirement une somme de quinze mille francs, à laquelle il avait taxé un sieur Périgue, notaire, et qu'il avait touchée lui-même. Le 6 fructidor, il dénonça l'abus que les agents du Directoire faisaient des radiations de la liste des émigrés. Il s'éleva avec force

contre l'injustice de ces nombreuses inscriptions, demanda que le jugement des émigrés ne restât plus dans les attributions du Directoire, et qu'il fût adopté un nouveau mode de radiation. Il ajouta qu'on voyait figurer sur ces fatales listes les noms de personnes mortes, même avant la révolution. Alors le prêtre Villers, Lecointre - Puyraveau et d'autres s'écrièrent : *Allons, rayez donc en masse*. A cette réflexion, Dubruel se contenta de répondre avec tranquillité que le mode actuel de radiation ne pouvait être soutenu que par ceux qui espéraient y trouver un moyen de s'enrichir ou de satisfaire leur haine; et il provoqua un message au Directoire pour dénoncer à ce sujet la corruption des bureaux du ministre de la police. Le 25 vendémiaire an V, il fit la proposition de mettre en liberté les prêtres sexagénaires. « Le Directoire s'y oppose, » dit-il; il vous accable de messages « pour vous prouver que les prêtres « ne cessent d'être dangereux, quoi- « que vieux et infirmes; mais si vous « deviez persister dans cet acte de « barbarie, je demanderais au nom « de l'humanité qu'on envoyât tout de « suite ces malheureux à l'échafaud; « une mort prompte vaudrait mieux « pour eux que l'agonie à laquelle les « souffrances et les privations les ré- « duisent. » Cette proposition excita la fureur de l'évêque constitutionnel Gay-Vernon; et le parti démagogique parvint à faire ajourner la proposition de Dubruel. Le 30 pluviôse an V, il fit un rapport sur les prêtres insermentés, et il demanda que les lois pénales prononcées contre eux fussent rapportées; il signala les désordres qu'avait entraînés l'affreuse doctrine de l'athéisme, et prouva facilement qu'aucune nation, aucun gouverne-

ment ne pouvaient exister sans religion et sans morale. Une grande agitation se manifesta pour empêcher l'impression de son discours, qui fut néanmoins ordonnée. Le 4 prairial suivant, sur une proposition de Madier au sujet de la loi du 3 brumaire, Dubruel dénonça la conduite des autorités de Bordeaux et du département du Mont-Blanc, qui détenaient dans des cachots infects des prêtres octogénaires; et il obtint qu'un message fût adressé au Directoire pour l'inviter à mettre un terme à ces persécutions. Le 8 messidor an V, Dubruel, dans un nouveau rapport sur les prêtres réfractaires, ajouta des développements à celui qu'il avait fait en leur faveur; il mit dans la dernière évidence l'injustice et les contradictions des lois rendues contre eux, et en demanda l'abrogation. Le conseil des cinq-cents prit alors une résolution conforme à cette proposition. Les évènements du 18 fructidor ne permettant plus à Dubruel de faire entendre sa voix pour la défense des principes et des malheureux, il se retira des affaires politiques. Lors de la création de l'université impériale, il fut nommé proviseur au lycée de Marseille. En 1814, le roi lui donna des lettres de noblesse, et le créa chevalier de la Légion-d'Honneur. Pendant les cent-jours le général Verdier, commandant supérieur de la place, et le colonel Rey, se disant officier d'ordonnance de Bonaparte, se rendirent au lycée qu'il dirigeait. Cette visite avait pour but de forcer les employés de cet établissement à reconnaître Napoléon. Dubruel ayant bravé leurs menaces et refusé de se soumettre à leurs ordres, tout le lycée imita son exemple. A la seconde restauration, Dubruel, nommé maire d'Aix, présida le col-

lège électoral d'arrondissement de cette ville. Elu alors député par le département de l'Aveyron, il siégea constamment avec la majorité de cette chambre *introuvable*. En février 1818, il soumit à l'assemblée une proposition tendant à supplier le roi d'ordonner la révision de notre législation sur les effets de la puissance paternelle, pour la mettre en harmonie avec les institutions monarchiques, l'honneur des familles et l'intérêt de l'ordre social. Cette proposition fut prise en considération, mais n'eut point de suite; elle tendait à établir en France, comme chez les Romains, la grande division des personnes en pères de famille et fils de famille : ce qui était inexécutable, et dénotait un législateur de collège plutôt qu'un homme politique. Le 14 mai 1821, Dubruel parla sur les pensions ecclésiastiques, et exposa les besoins du clergé. Deux fois il fut questeur de la chambre des députés; il avait été en 1818 nommé proviseur du lycée de Versailles et officier de l'université. On a imprimé en 1821 les développements de la proposition de Dubruel sur la puissance paternelle. Il est mort à Paris le 28 mars 1828. Az—o.

DUBUC. *Voy.* BUC, LIX, 408.

DUC - DE - LACHAPELLE

(ANNE-JEAN-PASCAL-CHRYSOSTÔME), naquit le 27 janvier 1765, à Montauban, où son père était conseiller du roi et receveur des finances de l'élection. Entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude des sciences exactes, il se rendit, en 1788, à Paris, où il fut l'élève de Lalande. Au commencement de la révolution, il se retira à Montauban, et y vécut dans la retraite, occupé de travaux astronomiques. Il composa les mémoires suivants, qui sont insérés dans l'an-

cien recueil de l'Institut, section des sciences physiques et mathématiques : I. *Mémoire sur la distance solsticiale du soleil au zénith dans le tropique du Cancer en 1796-97, et sur la diminution séculaire de l'obliquité de l'écliptique* (tom. IV, 1803). II. *Observation du solstice d'été de l'an IX, faite à Montauban avec le sextant de l'abbé Lacaille* (tom. IV, 1803). III. *Mémoire sur l'appulse de la lune et la planète Mars le 12 thermidor an VI* (tom. V, 1804). Membre de l'Institut dès 1795, époque de sa création, il contribua aux travaux de ce corps savant, et il mérita par-là d'être nommé membre de l'Institut formé en Hollande. Il rétablit l'ancienne académie de Montauban sous le nom de société des sciences et belles-lettres, et il en fut le premier directeur. Consacrant ses loisirs à guider les premiers pas des jeunes gens studieux qui montraient du goût et de l'aptitude pour les sciences astronomiques, il eut le bonheur de faire de bons élèves. En 1811, il fut maire de Montauban, et sut par ses soins prévoyants éloigner de ses administrés les calamités de la disette qui frappèrent alors la France. Duc-de-Lachapelle entreprit la rédaction d'un traité élémentaire du système métrique, accompagné des tables de réduction des anciens poids et mesures du département du Lot, dont Montauban faisait partie. Cet ouvrage fut imprimé sous le titre de *Métrologie française, ou Traité du système métrique décimal à l'usage du département du Lot*, Montauban, 1807, in-8°; Montauban et Toulouse, 1808. Duc-de-Lachapelle s'occupait de la révision de ses ouvrages, et du classement de ses nombreuses observa-

tions, collection précieuse destinée à enrichir les recueils astronomiques, lorsqu'il mourut le 8 oct. 1814. Z.

DUCAMP (THÉODORE), médecin, né à Bordeaux, le 10 avril 1792, mourut à Paris, le 1^{er} avril 1823, d'une maladie de poitrine, à peine entré dans une carrière où tout lui présageait de grands succès. Il avait publié la traduction d'un ouvrage anglais, *sur les désordres de la respiration, distinguant spécialement les espèces d'asthmes convulsifs et leurs causes et indications curatives*, etc., Paris, 1819, in-8°. Il s'était fait connaître davantage par une *Réfutation de la doctrine des fièvres*, et surtout par un *Traité des maladies des voies urinaires*, contenant le développement de sa méthode de traitement applicable au rétrécissement du conduit urétral. « Le nombre de malades qu'il avait guéris prouve assez, dit le rédacteur de la *Revue médicale*, en faveur des perfectionnements apportés à la méthode de la cautérisation, et des nouveaux procédés qu'il a imaginés. » Dans une notice nécrologique sur ce médecin, le docteur Pasquier s'exprimait ainsi : « Le suffrage de deux praticiens célèbres (Percy et Deschamps) flatta infiniment Ducamp; mais un témoignage d'estime qui toucha son cœur, et dont il parlait quelquefois avec attendrissement, c'est la décision prise par les élèves des hôpitaux de Bordeaux (où il avait commencé ses études), de déposer honorablement dans la salle de garde l'ouvrage de leur camarade avec les instruments destinés à guérir une des maladies les plus cruelles de l'homme. » Ducamp avait été employé comme chirurgien militaire dans les hôpitaux de Stras-

bourg et celui du Val-de-Grâce à Paris, puis dans l'hospice de la garde impériale et plus tard dans celui de la garde royale. Il présenta en 1820, à la société de médecine, un instrument fort ingénieux, pour replacer le cordon ombilical, dans les accouchements, lorsqu'il est sorti prématurément. Cette société le reçut alors au nombre de ses membres. On a encore de lui : I. Un *Mémoire sur les polypes de la matrice et du vagin*, Paris, 1815, in-4°. Ce fut sa thèse inaugurale présentée à la faculté. II. *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel ayant pour titre : De l'existence des fièvres*, 1820, in-8°. III. *Traité des rétentions d'urine occasionnées par le rétrécissement du canal de l'urètre, et des moyens à l'aide desquels on peut détruire complètement les obstructions de ce canal*, Paris, 1820, in-8°; seconde édition, 1823, avec le portrait de l'auteur et une notice biographique. Ducamp avait aussi donné quelques articles à la *Revue médicale*, et au *Journal général de médecine*, dans lequel il avait vengé la chirurgie française des attaques de Wirther. Z.

DUCANCEL (CHARLES-PIERRE), avocat et auteur dramatique, naquit à Beauvais en 1766, fils d'un chirurgien. Il venait d'achever son droit à Paris, lorsque la révolution de 1789 éclata : il en adopta les principes avec tout l'enthousiasme d'un jeune homme, et fut un des membres les plus assidus du club des Jacobins ; mais ses yeux se dessillèrent en présence des premiers crimes qui furent commis par les révolutionnaires ; il revint à des idées monarchiques dont jamais on ne l'a vu se départir, et que par la suite il devait pousser aussi loin qu'il avait poussé

d'abord les idées contraires. Ce fut l'arrestation de Louis XVI à Varennes (*Voy. DROUET*, LXII, 590) qui opéra chez lui cette conversion rapide. Alors Ducancel abandonna les *Jacobins* et les *Feuillants*, et se signala parmi les partisans de la monarchie constitutionnelle, que dans le langage du temps on appelait monarchiens. Il signala, dès 1795, sa haine contre les excès de la révolution, par une pièce intitulée : *L'Intérieur des comités révolutionnaires*, ou *les Aristides modernes*, comédie en trois actes et en prose. Cette œuvre dramatique dut sa vogue à la peinture fidèle et vraie des hommes grossiers et féroces dont la France avait subi le joug. Si cette production n'exposa pas Ducancel aux mêmes dangers que *l'Ami des lois* fit subir à Laya (*Voy. ce nom*, au Suppl.), puisqu'on venait d'être délivré de ces monstres, du moins elle attira sur la tête de l'auteur des haines alors encore puissantes. Quelques mois auparavant il avait donné au théâtre le *Hâbleur*, ou le *Chevalier d'industrie*, comédie en trois actes et en vers, avec un prologue, an III (1795), in-8°; enfin en 1800, il fit représenter *les deux Morts supposés*, comédie-vaudeville en un acte. Ces pièces ne manquent pas de verve et d'originalité, mais décelent peu d'entente dramatique. Ducancel faisait marcher de front avec ses loisirs littéraires la profession d'homme de loi, qui bientôt reprit le titre d'avocat. C'est en cette qualité qu'en 1802 (an X) il rédigea un mémoire très-piquant, en faveur de J.-F. Lesueur, l'un des inspecteurs de l'enseignement au Conservatoire, Paris, 1802 (an X), in-8°. On y trouve des particularités curieuses. Ducancel exerçait de-

puis dix-huit mois la profession d'avoué, ce qui faisait dire aux mauvais plaisants qui ne goûtaient pas ses œuvres dramatiques qu'il n'était pas *avoué d'Apollon*, lorsque le fameux décret de 1810 réduisit d'un tiers le nombre des avoués de Paris. Estimé d'ailleurs pour sa probité et son désintéressement, il ne fut pas au nombre des victimes que frappait cette mesure inique; mais se trouvant assez riche après un mariage qui lui avait procuré une honnête médiocrité, il vendit sa charge, et alla se fixer dans une propriété près de Clermont, département de l'Oise, où il exerça toujours depuis ses droits politiques. C'est là que le trouva la restauration. Personne ne l'accueillit avec plus de joie et d'espérance que Ducancel : témoin les écrits politiques qu'il publia en 1814. Ce fut d'abord la *Constitution non écrite du royaume de France*, et les preuves qu'elle n'a jamais cessé d'être en vigueur depuis Clovis jusqu'à ce jour, Paris, 1814, in-8°. Cet ouvrage, composé à la hâte, décèle une grande ignorance des principes et des faits de notre droit public, ce qui fit dire aux mêmes critiques qu'aucun praticien de la capitale, notaire, procureur ou même huissier n'avouerait la constitution de Ducancel. Il entreprit en même temps un écrit périodique intitulé : *le Cordonnier et sa commère* (Paris, 1814, in-8°); mais le triste accueil qu'obtint cette production, remplie du sel le plus grossier, en fit suspendre la publication dès le troisième cahier. Ce ne fut qu'en 1815 que Ducancel recueillit un instant le prix de son dévouement à la cause royale; il fut nommé sous-préfet de Clermont. Mais ayant, aux élections de 1816, voté avec les royalistes, contre les candidats ministériels,

il reçut du ministère, comme fonctionnaire public, une leçon constitutionnelle un peu rude; il fut destitué par une ordonnance que contre-signa le ministre de l'intérieur Lainé. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1835, à sa terre près de Clermont, Ducancel ne prit part désormais aux débats politiques qui agitérent la France que comme électeur et comme écrivain, et marqua au premier rang dans l'opposition royaliste. Il fut un des fondateurs de la société des bonnes-lettres où il fit quelques lectures. Il a publié, outre les ouvrages dont nous avons parlé : I. *Questions sur la loi des élections, du 5 février 1817* : 1° Y a-t-il nécessité de révoquer cette loi? Oui. 2° Peut-on la révoquer aujourd'hui? Non. Si on ne le peut pas, que faut-il faire? Lisez, Paris, 1819, in-8°. II. *Esquisses historiques, politiques et morales du gouvernement révolutionnaire en France, aux années 1793, 1794*, Paris, 1821 in-8°. Elles offrent une foule d'anecdotes curieuses et qu'on ne trouve point ailleurs; seulement on les achète par beaucoup de bavardage. Le discours d'*introduction*, servant de prospectus, a été lu en partie par son auteur à la société des bonnes-lettres. Ce recueil, dont un seul volume a paru, devait en avoir trois. Le dernier aurait contenu une nouvelle édition de l'*Intérieur des comités révolutionnaires*, et une autre pièce inédite : *L'An II, ou le Tribunal révolutionnaire*, en 5 actes et en prose, que l'auteur avait inutilement essayé de faire jouer depuis vingt-cinq ans. III. *Avons-nous des institutions? ou quelques réflexions sur le renouvellement septennal*, Paris, 1824, in-8°. IV. *Ducancel (C.-P.), électeur de l'Oise, à ses compatriotes et collè-*

gues du même département, Paris, 1824, in-8°. V. *Lettres polémiques sur l'administration française en 1824 et années suivantes, première lettre à M. de B... Indemnité aux communes pour leurs presbytères et aux fabriques pour leurs biens-fonds aliénés pendant la révolution*, Paris, 1824, in-8°. Ces diverses brochures décèlent dans leur auteur une grande franchise d'opinions et des sentiments honorables ; mais on voit qu'il manque de fonds, et presque toujours de mesure. Ducancel a été un des fondateurs et des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque royaliste*, Paris, 1819, 1820, 1821, 3 vol. in-8°. Cette publication, si elle eût été rédigée avec plus de sagesse, eût été un utile auxiliaire du *Conservateur*, et du parti royaliste ; mais elle n'a pas atteint le but à force de le dépasser. On avait remis au théâtre, après la révolution de 1830, l'*Intérieur des comités révolutionnaires* ; cette reprise n'eut pas de succès. En 1795, Ducancel avait fait une comédie de caractère, intitulée *l'Intrigante*, qui fut sifflée à la première représentation.

D—R—R.

DUCANGE (VICTOR-HENRI-JOSEPH BRAHAIN), littérateur, né à La Haye le 25 novembre 1783, était fils d'un secrétaire d'ambassade près les états-généraux de Hollande (1).

(1) Pierre-Auguste Brhain Dueange père est auteur de : 1° *Aventures d'un jeune Français, ou la puissance du caractère*, Paris, 1826, 3 vol. in-12 ; 2° *Le Secrétaire des enfants, correspondance entre plusieurs enfants, propre à les former au style épistolaire*, Paris, 1821, 1 vol. in-18. Cet ouvrage est dédié à Mlle Désirée Eymery, fille de l'éditeur. Privé de toute fortune dans les derniers temps de sa vie, Ducange père a été attaché pendant plusieurs années à la librairie d'éducation d'Alexis Eymery, comme réviseur et correcteur de manuscrits. Il a été ensuite employé dans les bureaux de l'ambassade d'Espagne. Il est mort en 1833. Pendant son séjour en Hollande, il avait long-temps

Après avoir fait de bonnes études à Paris, et perfectionné son instruction par des voyages, il revint en France en 1805, et fut successivement employé dans l'administration du cadastre et au ministère des manufactures et du commerce. La restauration ayant amené la suppression de ce département, Ducange se trouva sans emploi. Déjà auteur d'une ou deux bluette représentées à l'Ambigu-Comique, il se crut appelé à être homme de lettres, et grossit le nombre de ces écrivains que la restauration ne sut ni attirer à elle, ni contenir malgré ses rigueurs. Voué à deux genres essentiellement légers, V. Ducange sut pourtant dans ses romans comme dans ses mélodrames, s'élever à des effets véritablement intéressants et dramatiques. Malheureusement, dans la critique des abus et des erreurs de l'ancien régime, il a souvent noirci ses tableaux aux dépens de la vérité ; quelquefois même il les a trop peu gazés ; mais ils n'en produisaient que plus d'impression sur cette classe infime et nombreuse de lecteurs auxquels s'adressent les productions de la petite littérature. Nul écrivain n'a mieux que lui, sous ce rapport, servi le parti qui pendant quinze années a trouvé toute espèce d'attaque bonne contre la restauration et ses partisans. Ducange, au reste, ne fut pas ménagé par le pouvoir qu'il attaquait : les écarts de sa plume lui valurent trois condamnations. Le premier procès qu'il essuya fut à l'occasion de *Valentine* ou *le Pasteur d'Uzès*, roman dans lequel, sous le voile d'allusions fort transparentes, il retra-

rédigé avec succès la *Gazette de Leyde*. Avec des opinions libérales très-prononcées, Ducange père, que nous avons connu personnellement, avait les formes polies et réservées d'un ancien diplomate.

çait les massacres qui ensanglantèrent en 1815 le midi de la France. Traduit devant la cour d'assises de Paris, sous la prévention d'outrages à la morale publique et religieuse et de provocation à la guerre civile, il fut condamné, par arrêt du 20 juin 1821, à six mois de prison et cinq cents francs d'amende. Si Ducange exagérait ses principes, s'il avait le tort de confondre dans ses attaques la religion avec le fanatisme, il n'en était pas moins fortement convaincu : aussi continua-t-il à professer invariablement les mêmes idées. Editeur, en 1822, d'un petit journal d'ardente opposition, intitulé le *Diabte rose*, il fut accusé d'avoir dans un de ses articles injurié l'académie française. Le tribunal le condamna, le 27 août 1822, à l'amende et à quarante jours de prison, ce qui l'obligea de renoncer à cette publication. Enfin le 27 janvier 1824, un de ses romans, *Thélène ou l'amour et la guerre*, fut déféré à la police correctionnelle, pour certains passages outrageant la pudeur et les mœurs. Cette fois Ducange n'attendit pas sa condamnation, qui fut portée à deux mois de prison et cent francs d'amende ; il se réfugia en Belgique, d'où il ne revint qu'en 1825. Il reprit avec une nouvelle ardeur ses compositions romanesques et dramatiques. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, il obtint un succès prodigieux et qui s'est toujours soutenu depuis, par un drame (fait en société avec M. Dinaux de Valenciennes), intitulé : *Trente ans, ou la Vie d'un joueur* (1). Cette pièce offrait une

(1) « Ce drame, qui venait après la comédie de Regnard, dit un de nos critiques les plus distingués, le *Joueur* devait exciter un profond étonnement. Comment l'auteur du mélodrame, avec le même sujet et le même héros que l'auteur de la comédie, était-il arrivé à cette subite

véritable innovation dramatique, une violation manifeste du précepte de Boileau, qui ne veut pas qu'un héros soit

Enfant au premier acte et barbon au dernier.

Aussi devint-elle comme une pomme de discorde entre les sectateurs de l'ancienne et de la nouvelle école ; mais du moins comme le *Christophe Colomb* de M. Népomucène Lemerrier, en 1811, le *Joueur* n'excita point de rixes sanglantes. Quoi qu'il en soit, les critiques les mieux fondées sur les règles n'ont pu affaiblir la profonde impression que produit le drame de Ducange, où la passion du jeu et ses funestes effets sont décrits d'une manière si vraie et si tragique. Cependant la révolution de 1830 vint assurer le triomphe du parti pour lequel ce littérateur avait tant écrit de volumes, et conçu presque toutes ses productions dramatiques ; mais désintéressé comme tous les hommes à conviction, il se tint à l'écart après la victoire, et resta fidèle à son indépendance comme à ses studieuses habitudes. Sa constitution assez faible ne résista point à la continuité de ses travaux ; il est mort le 15 octobre 1833. Chose assez remarquable, Ducange, si exalté dans

et inévitable conclusion ? Faire tourner la comédie au drame, exagérer tous les grands caractères de l'ancien théâtre, le *Tartufe*, le *Misanthrope*, le *Joueur*, les dépouiller de leur beau langage et de leurs habits brodés, les arracher à leurs salons élégants et à leurs molles habitudes, pour les mettre au niveau du peuple des carrefours, et les faire comprendre, à force d'exagération et de bouffissure, des intelligences les plus prosaïques, voilà toute l'œuvre de V. Ducange ; voilà tout son secret ; et si je le révèle ce secret misérable, c'est que l'œuvre est entièrement accomplie ; c'est qu'ensuite même pour arracher à leurs élégants pedestaux tant de chefs-d'œuvre du vieux théâtre et les jeter en pâture au peuple des boulevards, il fallait avoir la fermeté, le sang-froid, la grande audace et la popularité de V. Ducange, toutes choses qu'un homme de sa trempe et de sa vocation ne retrouvera jamais au même degré. » (*Journal des Débats* du 4 novembre 1833.)

ses opinions écrites, si relâché dans la morale de ses livres, si peu décent dans son style, portait dans le monde un maintien grave et posé, et des formes d'une douceur, d'une convenance, d'une politesse distinguées. Ses principaux ouvrages dramatiques sont : I. *Pharamond, ou l'Entrée des Francs dans les Gaules*, mélodrame en 3 actes, représenté en 1813. II. *Palmérin, ou le Solitaire des Gaules*, mélodrame en 3 actes, 1813, repris en 1816. III. *La Folle intrigue, ou le Quiproquo*, comédie en 3 actes et en vers, 1814. IV. *L'An 1835, ou l'Enfant d'un Cosaque*, mélodrame en 3 actes, 1816. Cette pièce, dont le titre sans doute effarouchait la censure, fut défendue, et remise au théâtre la même année sous ce nouveau titre : *Adolphe et Sophie, ou les Victimes d'une erreur*. V. *Le Prince de Norwège, ou la Bague de fer*, drame héroïque en 3 actes, 1818. VI. *La Maison du corrégidor, ou Ruse et malice*, comédie en 3 actes, 1819. VII. *Le Prisonnier vénitien, ou le Fils géolier*, mélodrame en 3 actes, 1819 (fait en société avec Dupetit-Méré). VIII. *La tante à marier*, comédie en 3 actes, 1819. IX. *Hasard et folie*, comédie en 3 actes, 1819. X. *Culas*, mélodrame en 3 actes, 1819. Souvenir terrible de la lecture de Voltaire, qui était le dieu de Victor Ducange, cette pièce, dont l'effet est si dramatique, a eu presque autant de succès que son *Joueur*; elle se joue encore à tous les petits théâtres des boulevards et de la banlieue, et on la réimprime chaque jour. XI. *Thérèse, ou l'Orpheline de Genève*, mélodrame en trois actes, 1820. XII. *Le Colonel et le Soldat, ou la loi militaire*, mélodrame en trois actes, 1820. XIII.

La Suédoise, mélodrame en trois actes, 1821. XIV. *Elodie, ou la Vierge du monastère*, mélodrame en 3 actes, précédé de la bataille de Nancy, prologue en 1 acte, 1822. XV. *Lisbeth, ou la Fille du laboureur*, mélodrame en 3 actes, à spectacle, 1823. Cette pièce est tirée du roman du même auteur, intitulé *Léonide, ou la Vieille de Surène*. XVI. *Le Diamant*, mélodrame en 3 actes, 1824. XVII. *Mac-Dowel*, mélodrame en 3 actes, 1826. XVIII. *L'Artiste et le Soldat, ou le Petit roman*, comédie en un acte mêlée de couplets, 1827, tirée du roman de Ducange qui porte le même titre. XIX. *La Fiancée de Lammermoor*, pièce héroïque en 3 actes, imitée du roman de Walter Scott, 1828. XX. *La Tour de Tonnington, ou la Pensionnaire*, drame en 3 actes (avec M. Anicet Bourgeois), 1830. XXI. *Le Jésuite*, mélodrame en 3 actes, septembre 1830. Ce n'était que la mise en scène de son roman *des Trois Filles de la veuve*. XXII. *L'Oiseau bleu*, mélodrame-féerie en 2 actes, mêlé de danses (avec M. Simonin), 1831. XXIII. *Il y a seize ans*, drame en 3 actes, 1831. Cette pièce a eu beaucoup de succès et deux éditions (1833). XXIV. *Agathe, ou l'Éducation et le naturel*, comédie en 2 actes, 1831. XXV. *La Vendetta, ou la Famille corse*, drame en 3 actes, 1831. XXVI. *Le Testament de la pauvre femme*, drame en 5 actes, 1832. XXVII. *Plus de jeudi*, comédie-vaudeville (avec M. Anicet Bourgeois), représentée au théâtre des Variétés en 1835; après la mort de Ducange. La plupart de ces productions dramatiques ont été représentées à l'Ambigu et à la Gaité, avec ce succès de vogue et d'actualité

qui faisait que Ducange était fort recherché par les directeurs de ces théâtres; mais on sait que les drames de ce genre sont destinés à un prompt oubli : toutefois *Trente ans*, ou *la Vie d'un joueur*, sera toujours regardé comme une des plus fortes conceptions de notre nouveau théâtre (3). On doit savoir gré à Ducange d'avoir écrit ses mélodrames dans un style moins niais que la plupart de ses confrères. Bien qu'il se soit livré à la composition des romans plus tard qu'à celle des mélodrames, il n'en a pas moins laissé une très-volumineuse collection de ces œuvres d'un jour. En voici la liste : 1° *Agathe*, ou *le Petit vieillard de Calais*, Paris, 1819, 2 vol. in-12; 2° *Albert*, ou *les Amants missionnaires*, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Valentine*, ou *le Pasteur d'Uzès*, 1821, 3 vol.; 2^e édition revue et corrigée par l'auteur avec une notice sur le *Procès de Valentine*, 1833, 4 vol. in-12; 4° *Léonide*, ou *la Vieille de Surène*, 1825, 5 vol. in-12. Ce roman a eu du succès, et mérite d'être distingué; 5° *Thélène*, ou *l'Amour et la guerre*, 1823, 4 vol. in-12; 2^e édition, 1833, 4 vol.; 6° *La Luthérienne*, ou *la Famille morale*, 1825, 6 vol. C'est sans contredit le meilleur de tous les romans de l'auteur; 7° *Le Médecin confesseur*, ou *la Jeune émigrée*, 1825, 6 vol. in-12; 8° *Les trois Filles de la veuve*, 1826, 6 vol. in-12; 9° *L'Artiste et le Soldat*, ou *les Fils de maître Jacques*, 1827, 5 vol.

(3) Ce drame a été traduit en russe par M. Kokoschkine et représenté à Moscou au mois d'avril 1828. Un journal russe que j'ai sous les yeux porte de cette pièce le jugement suivant : « Drame monstrueux dont l'auteur a frappé plus fort que juste. L'art dramatique est tout-à-fait tombé en France. Là où l'on représentait les chefs-d'œuvre de Racine, on est réduit à donner de parcelles pièces.»

in-12; 10° *Isaurine et Jean Pohl*, ou *les Révolutions du château de Gîte-au-Diable*, 1830, 4 vol. in-12; 11° *Ludovica*, ou *le Testament de Waterloo*, 6 vol. in-12. On a publié deux ouvrages posthumes de Ducange : 1° *Les Mœurs*, contes et nouvelles, 1834, 2 vol. in-12, ouvrage assez peu moral; 2° *Joasine*, ou *la fille du prêtre*, Paris, 1835, 5 vol. in-12 (4). D—R—R.

DU CARLA-BONIFAS
(MARCELIN), né en 1738, à Va-

(4) M. J. Jannin, dans le feuilleton des *Débats* déjà cité (V. note 2) a très-bien défini la manière, le talent et la popularité de cet écrivain à part. « M. V. Ducange, dit-il, était le poète dramatique par excellence pour tous les théâtres en-deçà et au-delà du drame. C'était un homme fécond en inventions terribles, qui méditait long-temps avec le plus grand sang-froid une situation bizarre, une scène étrange, un dénouement solennel. Cet homme... comprenait à merveille le parterre des boulevardiers. Il avait pénétré très-avant dans le secret de ses instincts, de ses haines, de ses amours, de ses superstitions et de ses terreurs. Victor Ducange, tant qu'il vécut, s'appliqua à mettre dans ses drames les seules choses qui épouvantent le peuple, non pas les conspirations politiques, non pas les rois et les reines du moyen âge, non pas les amours malheureuses, non pas l'histoire des riches et des heureux; mais bien le jeu, l'incendie, la pauvreté, les haillons, l'échafaud et le bourreau, le grenier et la chaudière, tous les châtimens, tous les malheurs, toutes les passions que redoute le peuple. Avec une érudition peu commune et, qui l'aurait cru? une profonde connaissance et une très-grande étude des modèles, Victor était parvenu, à force de travail, à pervertir complètement sa pensée, à gâter si bien son style, à oublier si complètement ses études, que vous l'auriez pris pour une imagination déréglée, pour une espèce d'improvisateur plébeien à l'usage des premières loges en bonnets ronds et des parterres en haillons... Il avait fallu à cet homme plus de soins pour arriver à ce drame bizarre, saccadé, sans transitions, pour se donner ce style heurté, faux et médiocre, qu'il n'en faudrait à un autre pour arriver à un drame, à un style corrects. Par là Victor Ducange, tout en restant un homme à part dans cette partie de la littérature quotidienne qui n'est pas de la littérature, échappa à toute critique en règle, à tout jugement littéraire. Il vécut seul au milieu du parterre et des lecteurs de son choix, s'inquiétant fort peu de ce qu'on disait de ses drames ou de ses livres dans le monde qui n'était pas son monde. Victor Ducange ne reconnaissait pour son juge que le parterre de tous les jours; pour lui la critique était au paradis du théâtre, à côté d'un verre de bière à demi vide et d'une pipe mal éteinte, etc.»

bres, petite ville du Castrais, perdit son père en 1750, et vint se fixer auprès de deux de ses oncles, anciens militaires et chevaliers de Saint-Louis, qui avaient une assez belle fortune, et habitaient Réalmont. Le père et la mère de Ducarla avaient renoncé peu auparavant au protestantisme. Il avait commencé ses études à Vabres et les termina à Réalmont. Montrant dès l'âge le plus tendre un goût décidé pour l'astronomie, il aimait à contempler le ciel, et à admirer la grandeur de Dieu dans cette multitude de globes lumineux parsemés sur sa tête. Il eut un moment le désir d'entrer dans un ordre religieux; mais ayant perdu un de ses oncles, on lui proposa de se marier, et il céda aux vœux de ses parents : ce mariage ne fut pas heureux; une séparation devint nécessaire, et Ducarla se retira à la campagne, où il composa un opuscule intitulé *Des grands mouvements de la matière*, Castres, 1775, in-12. Après cet essai, il voulut voyager, et se rendit à Genève, où Saussure lui fit un accueil distingué. Aidé des conseils de ce savant, il publia neuf mémoires sous le nom de *Cosmogonie*, en 3 vol. in-8°, 1779 et 1780. Cet ouvrage fut d'abord critiqué par Lalande qui plus tard reconnut ses torts, et accorda son estime à l'auteur. Ducarla se rendit à Paris en 1781, et y fréquenta d'Alembert, Condorcet, Diderot, Lalande. Il composa à cette époque un grand nombre de mémoires, insérés dans le *Journal de physique* et le *Journal encyclopédique* des années 1781 à 1784 (*Voy. DUPAIN-TRIEL*, dans ce vol.) Le musée de Paris fit imprimer à ses frais un ouvrage de Ducarla, intitulé *Du sens complet*, Paris, un vol. in-8°. Après être resté

deux ans comme précepteur chez la princesse de Listenois, Ducarla revint dans son pays. Il habita successivement Calmout, Castres, Lavaur et Villeneuve-du-Tarn, où il mourut le 16 avril 1816, sans avoir été jamais malade. Il a laissé en manuscrit un roman historique, intitulé : *Mademoiselle de Romans* (1). C'est l'histoire d'une jeune personne séduite par Louis XV, et qui ne doit pas être confondue avec la foule des beautés déhontées que l'on renfermait dans le Parc-aux-Cerfs. Z.

DUCARNE DE BLANGY

(JACQUES - JOSEPH), agronome, était né le 11 décembre 1728 à Hirsion, dans la Thiérache. Connu par son zèle pour améliorer le mode alors suivi dans les exploitations rurales, il fut désigné par le ministre Bertin pour être l'un des premiers membres de la société d'agriculture établie dans le Soissonais, et fit partie du bureau de Laon, plus rapproché de son domicile. Il employait ses loisirs à l'éducation des abeilles; et, après onze années d'observations, il en consigna le résultat dans un ouvrage qui parut sous les auspices du prince de Condé. Témoin des effets déplora bles que produisaient les écrits contre la religion, il adressa successivement à Voltaire trois lettres au sujet de l'*Evangile du jour*, recueil de pamphlets sortis de sa plume ou de celle de ses disciples. Sans cesse occupé de vues d'utilité publique, il imagina un moyen de venir au secours des naufragés, et prouva la possibilité de diriger sur les bâtiments à la côte des vivres et des cordages. Il fit au mois de septembre 1791 une première expérience de ce moyen

(1) M^{lle} de Romans (depuis M^{me} de Cava-
nac) eut de Louis XV l'abbé de Bourbon, qui
mourut à Rome, âgé de 24 ans.

à La Fère, en présence des officiers d'artillerie, et rendit compte de sa réussite dans une lettre à l'assemblée nationale. Plus tard, il montra que ce moyen pouvait être employé avec succès pour secourir les malheureux qui se trouvaient enfermés dans des bâtiments incendiés. Il répéta ses expériences le 7 juillet 1799 à Meudon, et développa peu de temps après ses vues dans un mémoire accompagné de planches. Ducarne mourut vers 1803, oublié même dans le Soissonais, puisque son nom ne se lit pas dans la *Statistique du département de l'Aisne*. Ou a de lui : I. *Méthode pour détruire les taupés* (1770), in-8°, fig. II. *Traité de l'éducation économique des abeilles*, où se trouve aussi leur histoire naturelle, Paris, 1771, 2 part. in-12, fig. Il faut y joindre un supplément de 1776, réimprimé avec des additions en 1780. Cet ouvrage, écrit en forme de dialogues, peut encore être utilement consulté par les agronomes. Il en existe une seconde édition augmentée, Paris, 1802, in-12. III. *Méthode pour recueillir les grains dans les années pluvieuses, et les empêcher de germer*, Paris, 1771, in-12; *ibid.*, 1784 et 1796, in-8°. IV. *Lettre à M. de V.* (Voltaire) *par un de ses amis sur l'ouvrage intitulé : l'Évangile du jour*, Paris, 1771, in-8°. L'auteur publia une seconde lettre en 1772 et une troisième en 1773. V. *A la nation française, ou Moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, ainsi que la meilleure partie des marchandises*, Paris, 1801, in-8°, fig.

W—s.

DUCASTEL (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), avocat distingué du parle-

ment de Rouen, où il n'eut de supérieur que le célèbre Thouret, naquit à Rouen en septembre 1740, et y mourut le 1^{er} juillet 1799. Il était jeune encore lorsqu'il débuta dans la carrière du barreau. Fils d'un épicier du faubourg Cauchoise, et non pas d'un charpentier, comme l'a dit Barbier dans un article peu exact qu'il a eu tort d'emprunter à la correspondance littéraire secrète, octobre 1791, Ducastel ne fut qu'un moment avocat à Bayeux. Ce fut lors de l'existence éphémère du conseil supérieur qui y fut établi pendant la suspension du parlement de Rouen. Thouret avait été nommé député à l'assemblée constituante; Ducastel le fut à l'assemblée législative; il en fut même président en octobre 1791. Le 6 de ce mois il appuya fortement le rapport du décret qui supprimait les titres de *sire* et de *majesté*; le 3 novembre, il défendit les émigrés que l'on voulait proscrire en masse: il lutta contre Brissot et quelques autres membres du côté gauche, et défendit le ministre Bertrand-Moleville. Le 2 juin il fit décréter que ce seraient les officiers municipaux qui constateraient l'état civil des citoyens, et le 3 août il fit adopter en principe le divorce par consentement mutuel, ou pour incompatibilité d'humeur. Après la catastrophe du 10 de ce mois, il quitta l'assemblée et se retira à Rouen au milieu de ses compatriotes, dont il était estimé et chéri. Indépendamment de plusieurs mémoires importants, composés pour ses clients, Ducastel a publié: I. *Dissertation sur la communauté normande*, in-12. II. *Mémoire sur les dîmes, et leur origine*, Caen, 1773, in-8°. III. Plusieurs discours, entre autres celui que, comme professeur de législation,

il prononça à l'école centrale de la Seine-Inférieure à la fin de l'an VI (1798), sur les avantages et la nécessité du divorce. Guibert lut une notice historique sur Ducastel au lycée de Rouen, le 9 août 1801 (in-8° de 34 pages). D—B—s.

DUCHANOY (CLAUDE-FRANÇOIS), médecin, docteur-régent de la faculté de Paris, naquit en 1742, à Vauvilliers, bailliage de Vesoul. Son père, quoique peu riche et d'ailleurs chargé d'une famille très-nombreuse (1), lui fit donner une éducation solide. Duchanoy vint ensuite à Paris étudier la médecine, et suivit les leçons d'Antoine Petit, qui jouissait d'une grande célébrité. En terminant ses cours il reçut une médaille d'or à l'école pratique. Son application à l'anatomie et ses progrès dans cette science lui méritèrent la confiance de Petit, qui le chargea de tous les détails de son amphithéâtre, et le nomma son prosecteur. Plein de reconnaissance pour les bontés de son maître, il ne put voir qu'avec beaucoup de peine la critique peu bienveillante que Portal a faite, dans son *Histoire de la chirurgie*, des notes de Petit sur l'anatomie de Palfin; il publia donc une *Lettre à M. Portal*, dans laquelle, après avoir montré que la plupart des reproches qu'il adresse à Petit sont mal fondés, il signala plusieurs erreurs échappées au savant auteur de l'*Histoire de la chirurgie*, et lance en passant plusieurs traits piquants au médecin Bouvard (*Voy. ce nom, V, 409*), le plus violent des antagonistes de Petit. De ce que Portal, dédaignant d'entrer

en lice avec l'humble prosecteur, adressa directement sa réponse au maître, quelques bibliographes ont conclu que la *lettre* était de Petit; d'autres l'ont attribuée à Vicq-d'Azyr, mais avec aussi peu de fondement. Bouvard, d'un caractère impétueux, mit fin à cette polémique en rendant plainte à la faculté contre Duchanoy qui fut exclu de l'école de médecine. Cette mesure, basée sur un article du règlement qui défendait aux élèves de mal parler de leurs professeurs, ne tarda pas à être rapportée; mais il n'est pas exact de dire que Duchanoy désavoua, comme n'étant pas de lui, l'ouvrage qui portait son nom; au contraire, il s'en reconnut publiquement l'auteur, puisqu'il pria ses juges de lui pardonner ce qu'il y avait de répréhensible dans un écrit qui lui avait été dicté par son attachement pour son maître, mais qui se ressentait de la vivacité de la jeunesse (2). Guéri par cette leçon sévère de son penchant pour la polémique, Duchanoy se livra tout entier à l'exercice de son art, et acquit en peu de temps la réputation d'un des meilleurs praticiens. Il était attaché depuis plusieurs années comme médecin aux hospices de Paris. En 1799, il en fut nommé l'un des administrateurs. Dans cette nouvelle carrière, il se distingua par un véritable esprit d'amélioration et par des vues lumineuses sur les changements qu'il conviendrait d'apporter dans les diverses parties du service des hôpitaux. Persuadé que la distribution aux malades de secours

(1) Elle se composait de dix-neuf enfants. Un des frères de Duchanoy, médecin de l'ambassadeur de France à Naples, a publié, dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, la *Description de l'éruption du Vésuve de 1780*, dont il avait été témoin oculaire.

(2) Voici les propres expressions de Duchanoy : *Inspicite, judices integerrimi, quanto dolore hunc excipiam errorem, in quem me detulerunt incredibilis erga magistrum voluntas et immoderatus effrenæ juventutis æstus*. M. Portal a publié l'extrait de ce discours de Duchanoy à la tête du sixième volume de son *Histoire de l'anatomie*.

à domicile est la meilleure manière de soulager les ouvriers et les chefs de famille, il y faisait appliquer chaque année le produit des économies qu'on avait obtenues sur la dépense générale. C'est à lui qu'on est redevable de l'organisation de la pharmacie centrale, où se préparent tous les remèdes nécessaires au service des hôpitaux ou distribués aux indigents. Ce fut aussi Duchanoy qui fit décider que les places d'élèves internes dans les hôpitaux, accordées trop souvent à l'intrigue ou à la faveur, ne seraient plus données qu'après des concours publics. S'étant prononcé l'un des premiers en faveur de la vaccine, il présida pendant quatre ans le comité chargé de propager cette utile découverte. Il mourut doyen de la faculté de Paris, le 24 nov. 1827. Il était membre de plusieurs académies, et avait été décoré, en 1814, de la croix de la Légion-d'Honneur. Outre quelques articles dans les journaux de médecine : *De l'abus de l'eau comme topique*;—*sur la rupture du tendon d'Achille*;—*sur les vaisseaux pulmonaires*;—*sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes*, etc., on a de Duchanoy : I. *Lettre à M. Portal sur la critique qu'il a faite des ouvrages anatomiques de M. A. Petit* (dans son Histoire de l'anatomie et de la chirurgie), Amsterdam (Paris), 1771, in-8° de 75 pag. Cette brochure est très-rare; la plupart des bibliographes en ont parlé sans l'avoir vue (3). II. *Essai sur l'art*

(3) Les uns la disent in-12, et supposent qu'elle porte la date de 1761. Suivant Portal, elle est in-4°. Alors il en existe deux éditions, l'une in-4° et l'autre in-8°. Si l'on en croit le catalogue de Millet de Montarby, p. 145, une troisième édition aurait paru sous ce titre : *Lettres critiques sur l'Histoire de l'anatomie et de la chirurgie de M. Portal*, Paris, 1778, in-8°.

d'imiter les eaux minérales, Paris, 1780, in-12; trad. en allemand par Gallisch, Leipzig, 1783, in-8°. III. *Mémoire sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes*, ibid., 1780, in-8°. IV. *Du mal vertébral*, ou de l'impotence des extrémités inférieures, qui reconnaît pour cause un vice de la colonne épinière, avec le moyen de la guérir, traduit de l'anglais de Percival Pott, ibid., 1785, in-8°. V. *Projet d'organisation médicale*, ibid., 1800, in-8°, opuscule où Duchanoy propose d'établir des écoles de chirurgie dans tous les hôpitaux d'une certaine importance. Ce moyen, aussi simple qu'utile pour répandre l'instruction médicale, a reçu son exécution, du moins en partie, par l'établissement des écoles secondaires de médecine. VI. Plusieurs *Mémoires* sur l'administration des hôpitaux. On trouve une courte *Notice* sur ce médecin philanthrope dans le *Moniteur* du 28 déc. 1827.

W—s.

DUCHER (GILBERT), poète latin, né vers la fin du XV^e siècle à Aigueperse, petite ville de la Limagne, illustrée depuis par la naissance du chancelier de L'hôpital, et plus tard par celle de l'abbé Delille, joignit à son nom celui de *Vulto* ou *Vulton*, qui était peut-être celui de sa mère. Après avoir fait ses humanités avec beaucoup de succès, il alla suivre à Toulouse les cours de la faculté de droit. Il se rendit ensuite à Paris, déjà le centre de la littérature. Il soigna l'édition des *Commentaires* de César, revus et annotés par Danès, Paris, 1522, in-4°; et, à la demande du même libraire, Pierre Vidone, il s'occupa de préparer une édition de *Martial*, publiée en 1526, petit in-8°, et devenue si rare qu'elle

avait échappé aux recherches de tous les bibliographes. M. Bréghot en a donné le premier la notice dans les *Archives du Rhône*, tome XI, 401, année 1829. Ducher était en 1537 à Belley dans la maison de François Lombard, lieutenant du roi (*regius proprætor*) pour le Bugey. Il y remplissait les fonctions de secrétaire ou d'instituteur, avec un traitement honorable (*stipendiis haud quaquam pœnitendis*). L'année suivante, il vint à Lyon, où sans doute il était déjà connu d'une manière avantageuse, puisqu'il obtint peu de temps après, par la protection de plusieurs prélats de la famille Duprat, à qui sont adressées quelques-unes de ses pièces latines, une chaire d'humanités au collège de la Trinité. On ignore les autres particularités de sa vie ainsi que la date de sa mort. Il est auteur de deux livres d'épigrammes (*Epigrammaton libri duo*), Lyon, 1538, in-8°, de 167 pages. Les épigrammes remplissent que 153 pages; viennent ensuite des vers grecs et latins à la louange de l'auteur. Parmi ces pièces, on en trouve une de Nicolas Bourbon, qui place Ducher au premier rang des poètes contemporains (*huic merito laurea prima datur*). Les autres sont de Charl. Fontaine, Barthélemy Aneau, Claude Bigot, etc. Ce volume se termine par une *églogue* sur la mort du dauphin, fils de François I^{er} (*Voy. MONTECUCULI, XXIX, 478*). Cette pièce a été reproduite dans les *Bucolicorum auctores*, Bâle, Oporin, 1546, in-8°. Quelques épigrammes de Ducher ont été traduites en vers français par MM. Péricaud et Bréghot, dans les *Archives du Rhône*, tom. V, VI, VII. Une de ces pièces est devenue

célèbre, parce qu'elle a été citée par Duplessis-Mornay, *Mystère d'iniquité*, page 580; par Bayle, *Dictionnaire philosophique*, article Jules II; par Sallengre, *Mémoires*, tome 2^e, page 218, et imitée par quelques poètes. La voici telle qu'elle se trouve page 109:

In Gallum, ut fama est, bellum gesturus acerbum
 Armatum educit Julius urbe manum.
 Accinctus gladio, claves in Tybridis amnem
 Projicit, et savus talia verba facit:
 Quum Petri nihil efficiant ad prælia claves,
 Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

On l'a traduite ainsi: « On dit que Jules, sortant de Rome l'épée au côté, à la tête d'une armée qui marchait pour attaquer les Français, jeta dans le Tibre les clés de saint Pierre, en disant: *Puis-elles ne peuvent pas me servir dans les combats, je n'ai plus besoin que de l'épée de saint Paul.* » Ducher, dans l'épître qui précède le premier livre de ses épigrammes (p. 4), promet de mettre au jour trois livres de *Sylves*, qu'il s'occupe de revoir avec soin (*de meliore lima expolio*). Ces livres n'ayant point paru, on pourrait conjecturer qu'il mourut peu de temps après la publication de son recueil. Dans une *Notice* intéressante sur Ducher (*Archives du Rhône*, XI, 401-407), M. Bréghot l'apprécie en ces termes: « Quant à son talent poétique, il était médiocre, et il s'en faut beaucoup que sa latinité soit aussi pure que celle de Muret et de quelques autres de nos humanistes. Cependant on rencontre des traits passables dans le recueil de ses *Epigrammes*. »

L—B—E et W—s.

DUCHESNE de *Voiron* (LOUIS-HENRI), né à Boège en Savoie vers 1735, devint intendant de la maison de MADAME, comtesse

de Provence, et publia au commencement de la révolution quelques écrits sur les affaires publiques. Arrêté pendant la terreur, il fut traduit au tribunal révolutionnaire. Les portraits et les médailles que l'on avait trouvés chez lui témoignaient assez de son attachement à la famille royale. Ne doutant pas du sort qui l'attendait, il ne chercha point à se justifier devant ce tribunal de sang. L'indignation qu'il manifesta alla même jusqu'aux injures et rendit inutiles tous les efforts que fit son défenseur pour le sauver. Duchesne fut condamné à mort, et périt le 12 novembre 1793. Il était membre de l'académie de Turin. On a de lui : I. *Projet d'imposition juste et facile, propre à suppléer au déficit qu'occasionnerait dans les revenus du roi la suppression des traites intérieures des gabelles, du tabac, etc.*, Paris, 1789, in-8°. II. *Projet pour libérer l'état sans emprunt, sans innovations, et en soulageant les peuples*, ibid., 1789, in-8°. III. *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture en Savoie*, 1790. IV. *Plusieurs mémoires adressés à l'assemblée nationale de France*, entre autres un sur le Lycée (société académique sous la protection de MONSIEUR, frère du roi), 1790. — DUCHESNE, juriconsulte, né en Champagne, alla étudier le droit à Paris. De retour dans sa province, il obtint la charge de lieutenant-général de police à Vitry, avec le titre de conseiller d'état, et se fit remarquer par la sagesse de son administration. Il a publié : I. *Analyse historique des principes du droit français*, Paris, 1757, in-12. II. *Coutumes de Ponthieu*, avec des notes, 1766, in-12; nouv. édit. augmentée, publiée par La Gorgue,

avocat, 1779, 2 vol. in-12. III. *Code de police, ou Analyse des réglemens de police*, Paris, 1767, 2 vol. in-12. C'est un ouvrage estimé qui a eu plusieurs éditions.

P—RT.

DUCHESNE (HENRI-GABRIEL), littérateur et naturaliste, né à Paris en 1739, fit d'excellentes études, et fut nommé vers 1774 chef du bureau de l'agence générale, puis garde des archives du clergé de France. La révolution le priva de cet emploi; mais en cultivant les lettres il parvint à se distraire des malheurs publics. Il concourut en 1799 pour le prix de poésie proposé par l'Institut. C'était l'éloge en vers de la liberté. Mais comme il n'avait pas envisagé son sujet sous le même point de vue que la plupart de ses juges, sa pièce, eût-elle été meilleure, n'aurait pas été couronnée. Il présenta, quelque temps après, au comité du théâtre Louvois une comédie qu'il avait traduite de Térence (l'*Heautontimorumenos*), sous le titre de *la Réconciliation filiale*. Cette pièce ne fut pas acceptée. En 1807, il fut nommé conseiller référendaire à la cour des comptes, qui le chargea de travaux importants, notamment de mettre en ordre les archives et de dresser le modèle des répertoires propres à faciliter les recherches. L'âge l'ayant forcé de demander sa retraite, il mourut, honoraire de cette compagnie, le 21 décembre 1822. Il était membre de la société philomatique de Paris. M. Taillandier, avocat à la cour royale, prononça un discours sur sa tombe. Duchesne a publié : I (avec Macquer). *Manuel du naturaliste*, Paris, 1770, 1 vol. in-8°; ibid., 1797, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, entrepris sous les auspices de Buffon, mérita

dès son apparition le suffrage de ce savant. II. *La France ecclésiastique*, Paris, 1774 à 1789, 16 vol. in-12. C'est l'Almanach du clergé que Duchesne rédigea sous ce titre pendant seize ans. III. *Dictionnaire de l'industrie, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, Paris, 1776, 3 vol. in-8°; 3^e édit., entièrement refondue, ibid., 1801, 6 vol. in-8°. Selon Ersch, Duchesne a eu pour collaborateurs dans la rédaction de cet ouvrage Macquer et B. de Préfort. IV. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta* (*Voy. ce nom*, XXXV, 442), *gentilhomme napolitain*, Paris, 1801, in-8°. V. *Comédies de Térence en vers français*, ibid., 1806, 2 vol. in-8°. Des six comédies du poète latin, trois seulement (*l'Heautontimorumenos*, le *Phormion* et *l'Hecyre*) ont été traduites par Duchesne; la traduction des trois autres qu'il y a jointes est de La Fontaine et de Baron. A la fin du second volume il a réimprimé son *Épître à la Liberté*. Il a fourni des articles au *Nouveau Cours d'Agriculture*, ainsi qu'aux premiers volumes du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et a laissé manuscrits deux forts volumes in-fol., qui contiennent l'analyse raisonnée de tous les ouvrages du P. Kircher (*Voy. ce nom*, XXII, 438). Il se proposait aussi de publier une traduction complète de la *Magie naturelle* de Porta.

P—RT et W—S.

DUCHESNE (PIERRE-FRANÇOIS), né à Romans le 10 novembre 1743; exerçait à Grenoble la profession d'avocat avant la révolution. Il en adopta la cause avec chaleur, et en 1788 il eut, ainsi que Barnave et Mounier (*Voy. ce nom*, XXX,

312), une grande influence dans les assemblées provinciales de Vizille et de Romans. Nommé en 1790 procureur-syndic du district de Crest dans la Drôme, ce ne fut qu'en l'an V (1796) que ce département l'envoya au conseil des cinq-cents. Duchesne s'y montra républicain très-prononcé; cependant il repoussa la proposition d'exclure les nobles des emplois publics. Il fut souvent chargé de présenter des rapports sur des matières de finances, notamment sur les transactions faites pendant le cours du papier-monnaie. Quoiqu'il eût été l'un des opposants au 18 brumaire, il fut compris dans la première formation du tribunal. Il y combattit les projets de loi sur les préfetures, la cour de cassation, l'instruction publique, comme tendant à rétablir les privilèges que la révolution avait détruits. Il prononça, en qualité de président du tribunal, un discours sur la victoire de Marengo, où il fit l'éloge du général Desaix. En 1802, il vota avec Carnot contre le consulat à vie (ce furent les deux seuls votes négatifs), et bientôt après il donna sa démission. Le département de la Drôme le nomma candidat au sénat-conservateur; mais on comprend qu'il n'y avait point de chances pour Duchesne dans cette candidature. Il rentra alors dans le barreau, et il était bâtonnier de l'ordre des avocats, lorsqu'il mourut à Grenoble le 31 mars 1814. Il avait publié sous le voile de l'anonyme : *Voyage de piété au mont calvaire de Romans en Dauphiné*, Paris, 1762, in-18.

P—RT.

DUCHESNE (ANTOINE-NICOLAS), naturaliste, naquit à Versailles le 7 octobre 1747. Son père, prévôt des bâtiments du roi, homme

fort instruit, soigna son éducation et lui donna des connaissances aussi profondes que variées dans les lettres, dans les sciences et dans les arts (1). Le jeune Duchesne, doué des dispositions les plus heureuses, apprit promptement le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le dessin, la musique; mais l'histoire naturelle était son étude de prédilection. Les excursions pédestres qu'il faisait avec son père, d'abord aux environs de Paris et de Versailles, puis à Compiègne, à Fontainebleau, au Havre, à Reims (lors du sacre de Louis XVI), voyages dont il a laissé des relations manuscrites, ajoutèrent encore à son instruction. Il accompagnait aussi Bernard de Jussieu dans ses herborisations, et faisait des expériences de culture dans le jardin de Trianon. Il avait obtenu des variétés nouvelles de graines de fraisier qui produisirent des fruits d'une si grande beauté, qu'ils furent présentés au roi (1761). Dès-lors, il fut autorisé à continuer ses essais, et de cette époque datent ses premières publications. Cependant son père, qui le destinait au barreau, lui fit faire son droit : Duchesne fut reçu avocat; mais il retourna bientôt à ses études favorites. En 1776, il suivit en Angleterre l'abbé Nollin, directeur des pépinières du roi, et visita avec lui les jardins les plus renommés. De retour en France, il consigna ses observations dans un ouvrage *sur la formation des jardins*, que Delille a utilement consulté pour la composition de son poème. Du-

(1) Antoine DUCHESNE, peintre et architecte, né à Paris en 1708, y mourut en 1795. Il succéda comme prévôt des bâtiments du roi à son père, pour lequel Louis XIV avait créé cette place. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, *Dissertation sur les ambidextres*, 1784, in-8°.

chesne fut alors adjoint à son père dans la place de prévôt des bâtiments du roi; et, devenu lui-même père de famille, il voulut aussi être le précepteur de ses enfants. C'est pour eux qu'il rédigea, avec son ami Savinien Leblond (*Voy. ce nom*, XXIII, 487), le *Porte-feuille des enfants*; mais les commotions politiques et les persécutions auxquelles lui et son collaborateur furent en butte suspendirent cet intéressant ouvrage. Duchesne, qui n'avait envisagé, dans les premiers événements de la révolution, que la réforme des abus, fut bientôt détrompé. Attaché invariablement aux principes de l'église catholique, il se tint éloigné des prêtres assermentés; et en 1793 il fut inscrit sur la liste des suspects. Enfin des jours plus calmes ayant succédé à ces temps de désastre, il vint s'asseoir sur les bancs de l'école normale, et fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Seine-et-Oise, au Prytanée de Saint-Cyr, puis censeur au lycée de Versailles. Mis à la retraite en 1809, affligé de la mort de sa femme et de deux de ses filles, il se rendit à Paris, où les soins de ses autres enfants et ses travaux studieux apportèrent quelque adoucissement à ses chagrins. Il s'éteignit le 18 février 1827, âgé de près de quatre-vingts ans. Il était membre de la société d'agriculture de Versailles et de celle de Paris. On trouve sur lui une *Notice* insérée dans les *Mémoires* de cette dernière société (année 1827, tome I^{er}), par M. Silvestre, secrétaire perpétuel. Duchesne a publié : I. *Manuel de botanique, contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne aux environs de Paris*, Paris, 1764, in-12. L'auteur, dans le but de populariser la science, a

donné des noms vulgaires à toutes ces plantes. II. *Histoire naturelle des fraisières*, 1766, in-12. Cet opuscule, mentionné honorablement par l'académie des sciences, obtint aussi les éloges de Linné et de Haller. En 1771, Duchesne y ajouta un supplément. Un extrait de ce travail et un *Essai sur l'histoire naturelle des courges*, qu'il présenta également à l'académie des sciences, furent insérés dans le *Dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie méthodique*. III. *Le Jardinier prévoyant*, petit almanach qui parut de 1770 à 1781, Paris, 11 vol. in-18 (2). IV. *Notice raisonnée des graines qui se vendent chez M. Vilmorin - Andrieux, et catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste*, Paris, 1771, in-8°. V. *Considérations sur le jardinage*, 1775, in-8°. VI. *Sur la formation des jardins*, Paris, 1779, in-8°. VII (avec A.-S. Leblond). *Le Porte-feuille des enfants*, Paris, 1784 et années suivantes, 24 cahiers in-4°. C'est une collection de dessins avec texte explicatif, pour enseigner la géométrie, la grammaire, la géographie, la chronologie, l'histoire ancienne et moderne, l'histoire naturelle. Cet ouvrage a été cité avec éloge par Fourcroy, directeur de l'instruction publique. VIII (avec le même). *Barème métrique, suivi de l'instruction sur les nouvelles mesures et le calcul décimal*, etc., Versailles, 1802, in-12. IX. *Le Cicerone de Versailles, ou l'Indication des curiosités et des établissements de cette ville*, Versailles, 1804, in-12. X. *Aperçu géologique et agricole du départe-*

tement de Seine-et-Oise, in-8°. XI. *Dissertation sur la nature des grès recueillis dans les environs de Versailles*. XII. *Lettre sur l'hortensia, contenant sa culture dans les villes et sa propagation*, Paris, in-12. Duchesne a rédigé l'*Annuaire du département de Seine-et-Oise*, de 1802 à 1822. Il a inséré un grand nombre de dissertations, sur l'histoire naturelle et l'économie rurale, dans les *Mémoires des sociétés d'agriculture de Paris et de Versailles*, dans le *Magasin encyclopédique* et autres recueils. Enfin il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite une série de dialogues et d'historiettes, intitulée *Promenades instructives d'un père et de ses enfants*.

P—RT.

DUGHESNIER (CHESNIER-DUCHESNE, dit), fils d'un avocat distingué, naquit à Saintes, partit en 1792; avec le troisième bataillon de la Charente inférieure, et déserta pour aller joindre les Vendéens. Il se trouva avec eux à la prise de Saumur, à l'occupation d'Angers et eut la témérité d'aller à la Flèche, avec Duperat et deux autres officiers. Descendant à la municipalité de cette ville, ils y annoncèrent l'arrivée de l'armée royale, en ajoutant que leur escorte, destinée à faire les logements, était à l'entrée de la ville. Les quatre Vendéens dînèrent tranquillement et partirent pour retourner à Angers, au moment où l'on venait pour les arrêter à leur auberge. Duchesnier fut de l'expédition d'outre-Loire, et devint pendant cette campagne l'un des commandants de l'artillerie sous Bernard de Marigny. Ayant échappé aux désastres de la grande armée, il joignit les chouans, combattit avec Puisaye,

(*) M. Poupin a publié un extrait du *Jardinier prévoyant* sous le titre de *l'Agronome des quatre saisons*, Paris, 1805, in-18.

et se rallia ensuite à l'armée du Bas-Poitou. Devenu aide-de-camp, puis adjudant-général de Charette, ce chef lui confia plusieurs missions importantes, notamment celle d'aller en Bretagne représenter son armée au bureau central de correspondance, et, avec ce pouvoir, il signa l'arrêté qui nommait l'abbé Bernier, agent-général des armées royales auprès des puissances étrangères. Plus tard, Charette envoya Duchesnier en Angleterre, chargé de s'entendre avec le comte d'Artois sur le projet que ce prince avait formé de débarquer en France; et il était porteur d'une adresse des chefs vendéens au roi d'Angleterre dont lui-même était le rédacteur. On y suppliait le souverain de la Grande-Bretagne de rétablir les Bourbons sur le trône de France, en ajoutant qu'une si glorieuse entreprise était digne du monarque de la plus grande et de la plus puissante nation de l'univers. L'envoyé fut très-bien accueilli au delà du détroit, mais n'obtint rien de positif. A son retour en France, Charette était mort et l'armée royale du Bas-Poitou n'existait plus. Néanmoins Duchesnier refusa de se soumettre à la république et passa en Espagne. Apprenant dans ce pays la rupture du traité d'Amiens, il se concerta avec Forestier et d'autres Vendéens pour organiser une nouvelle insurrection. Revenu en France, il parcourait le Bas-Poitou, lorsqu'il apprit la découverte du complot, et l'arrestation de quelques-uns des conjurés; assez heureux pour échapper aux recherches, il fut condamné à mort par contumace par une commission militaire, à la fin de 1805. Il ne continua pas moins de demeurer en France; et, dans les derniers temps de l'empire, il habitait aux con-

fins des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, sans être inquiété par les autorités locales. En 1815, il retourna dans la Vendée, où il fut employé comme major-général de l'armée du centre et signa en cette qualité la protestation des Herbiers, le 27 juin, contre le traité conclu avec le général Lamarque. C'était un homme spirituel et instruit: il est mort un peu avant la révolution de 1830. — Son frère, qui servit dans les rangs opposés, fut fait colonel à Moscou. Son avancement avait été retardé par sa résistance à l'ambition de Napoléon. Il avait voté contre le consulat à vie et contre l'empire. F—T—A.

DUCHESNOIS (CATHERINE-JOSÉPHINE), célèbre actrice dont le véritable nom était RAFIN, naquit à Saint-Saulve, près de Valenciennes, le 5 juin 1777, et non aux fêtes de Noël 1786, comme on l'a dit par erreur dans la *Biographie des contemporains*, et comme M^{lle} Duchesnois elle-même aimait à le répéter, sans doute dans l'intérêt de nos plaisirs et pour nous laisser un long espoir de jouissances. La jeune Catherine Rafin eut un berceau entouré de misère; son père, simple domestique d'un maquignon de village, ne lui donna aucune éducation première, et la força de passer son enfance et son adolescence au milieu des hommes rudes de la campagne et occupée de durs travaux domestiques: aussi, la pauvre Catherine, montée plus tard au rang des artistes célèbres, aimait-elle à revenir sur ce qu'elle appelait les malheurs de sa jeunesse, en disant qu'elle avait commencé sa carrière par le rôle de *Cendrillon*. Cependant, au milieu de ses occupations rustiques, un instinct naturel lui laissait déjà deviner

une autre vie que celle du village, un autre langage que celui des compagnons de son père; elle avait entendu parler de Paris, elle aspirait à voir cette grande ville, qui, dans ses rêves d'ambition, lui semblait comme un port de salut. En janvier 1792, elle vint dans la capitale retrouver une sœur aînée qui y menait une vie précaire; c'est, dit-on, dans ce premier voyage qu'elle eut occasion de voir M^{lle} Raucourt dans l'*Agrippine de Britannicus*, et qu'elle fut frappée d'une telle admiration que la pièce resta gravée dans sa mémoire au point qu'on lui en entendit réciter le lendemain les plus belles tirades. Elle retourna bientôt après à Valenciennes et entra au service d'une dame de cette ville, qui l'admit chez elle comme demoiselle de compagnie, ce qui lui permit de fréquenter le spectacle et de nourrir son goût naturel pour le théâtre. Pendant l'hiver de 1796-1797, une société dramatique ayant été organisée dans cette ville pour jouer au profit des pauvres, la jeune Rafin en fit partie et débuta par les rôles de *Sophie* dans *Robert chef de brigands*, de *Caroline* dans *Charles et Caroline*, et de *Palmyre* dans *Mahomet*. C'est surtout dans cette dernière pièce qu'elle étonna les spectateurs par les prémices d'un talent qui n'attendait que les occasions de se développer. Les premiers essais de la jeune Catherine valurent aux pauvres de Valenciennes, en un seul hiver, cinq cents vêtements dont ils manquaient. Encouragée par ce succès, elle n'hésita plus à partir pour Paris; et dès son arrivée elle y tomba dans les mains de maîtres habiles et dévoués. Nous ne parlerons pas de *Florence*, médiocre acteur des Français, qui tenait une école de déclamation et

qui n'eut que l'honneur de lui indiquer les traditions du théâtre; elle eut le bonheur de rencontrer un guide plus sûr et plus célèbre: Legouvé fut son véritable maître et lui donna des leçons d'art et de goût dont elle profita avec une rare intelligence. « Il appartenait à l'auteur « du *Mérite des femmes*, » a dit « Arnault, de deviner celui de M^{lle} « Duchesnois, et d'en développer « l'heureux germe. » Aidée de ce poète aimable, puis de M^{me} de Montesson et du général Valence qui lui témoigna toujours beaucoup d'affection, protégée par M^m Bona-parté, dont elle adopta le prénom en quittant le nom de son père, et par Chaptal alors ministre de l'Intérieur, la débutante vit enfin s'ouvrir devant elle le Théâtre-Français et y fit son entrée le 3 août 1803, par le rôle de *Phèdre*. Elle le joua plusieurs fois de suite, puis ceux de *Sémiramis*, d'*Hermione*, de *Didon*, de *Roxane* et d'*Aménaide*. Jamais débuts ne furent aussi éclatants, aussi tumultueux, et aussi glorieux pour l'actrice. A la même époque, M^{lle} Georges-Weymer, fille du directeur du théâtre d'Amiens, débutait aussi aux Français sous les auspices de M^{lle} Raucourt; une partie du public, quelques journalistes, et particulièrement le satirique Geoffroy, se déclarèrent pour cette dernière débutante, que recommandait une beauté peu commune. Les deux jeunes tragédiennes occupèrent long-temps la presse et le public, et jamais lutte plus prolongée ne fut signalée dans les annales dramatiques. L'intérêt des sociétaires du Théâtre-Français, celui du gouvernement d'alors, qui cherchait à user l'activité de la jeunesse parisienne dans une guerre futile, contribuèrent

sans doute à faire durer cette rivalité au delà des bornes ordinaires. Enfin, le Théâtre-Français reçut les deux actrices à *quart de part*, le 22 mars 1804. M^{lle} Duchesnois prévalut surtout pour l'expression qu'elle savait mettre dans ses rôles, et qu'elle devait à son exquise sensibilité. Chacun s'accordait à dire que depuis long-temps nulle actrice n'avait montré autant de sentiment dans les rôles tendres; aussi fut-elle bientôt désignée sous le nom de la *Reine sensible*, et de l'*actrice de Racine*. La critique ne lui reprochait guère que le peu de régularité de ses traits; mais la noblesse de son port et l'harmonie de sa voix rachetaient en quelque sorte ce désavantage, qui n'était devenu très-remarquable au théâtre que par comparaison avec la beauté de sa rivale. Une fois admise comme sociétaire, M^{lle} Duchesnois fut d'un immense secours au Théâtre-Français par ses études et ses travaux assidus; elle soutint avec Talma l'honneur de la scène française devant ce que l'Europe comptait de plus élevé et de plus puissant. Napoléon les fit jouer à Erfurt en 1808, devant un *parterre de rois*. Outre les rôles que nous avons cités, M^{lle} Duchesnois rajeunit ou créa ceux d'*Alzire*, de la *Clytemnestre* de Racine, d'*Adélaïde Duguesclin*, d'*Hécube*, de *Polyxène* (par Aignan), d'*Andromaque*, de la *Clytemnestre* de M. Lemercier, d'*Ariane*, d'*Eriphyle*, de M^{lle} d'*Entraigues* (Mort de Henri IV), de *Lanassa* (Veuve du Malabar), de la *Duchesse d'Irton* (Comte d'Essex), de *Camille* (les Horaces), de *Gertrude* (Hamlet), de *Zuléma*, de *Méropé*, d'*Andromaque* (Hector, de Loce de Lancival), d'*Esther*, d'*Athalie*, et d'une foule d'autres dont la nomenclature

est encore gravée dans le souvenir des vrais amateurs du Théâtre-Français. Bienfaitrice de ses parents, M^{lle} Duchesnois ne restreignit pas les effets de sa générosité à sa famille seulement; la perturbation qui suivit les rentrées de Napoléon et des Bourbons en 1814 et 1815, lui fournit les occasions d'être utile aux hommes de tous les partis, et sa maison devint un asile ouvert à quiconque était malheureux. Elle retira chez elle la mère de Lavallette, et il ne tint pas à la généreuse actrice que le malheureux Labédoyère ne fût sauvé, si lui-même y eût consenti. Dans les dernières années de la restauration, la tragédie moderne reçut aussi l'appui du talent de M^{lle} Duchesnois. D'Avrigny a partagé avec elle le succès de *Jeanne d'Arc*; elle soutint quelques jours sur la scène française *Blanche d'Aquitaine*, de M. Bis; on la vit belle encore dans la *Clytemnestre* de M. Soumet, le *Léonidas* de Pichat, dans *Régulus* et *Pierre de Portugal* de M. Lucien Arnault, son ami; et l'on sait avec quelle ardeur, avec quel entraînement irrésistible elle a joué la *Marié Stuart* de M. Lebrun, ce qui fit dire alors :

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée.

La mort de Talma, arrivée en 1826, fut pour la tragédie et pour M^{lle} Duchesnois un coup funeste; l'abandon de l'ancien répertoire, le discrédit où tombèrent les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine après la perte de leur plus digne interprète, les changements survenus dans les formes de la littérature dramatique, l'invasion du drame dans le Théâtre-Français; ce dernier boulevard de la pureté classique, causèrent un violent chagrin à l'amie de Talma, et minè-

rent sourdement sa santé. Elle se retira de la scène, et n'y parut plus que dans quelques occasions solennelles, dans des représentations au profit de ses camarades ou pour soulager des infortunes diverses. Sa représentation de retraite au Théâtre-Français eut lieu le 24 janvier 1820 : elle y joua un acte de Phèdre, son premier et son principal rôle, celui qui avait fait sa fortune et sa gloire. Quoique minée par les chagrins et par la maladie, elle se montra encore digne de ses beaux jours dans ce dernier effort d'un talent qui s'éteignait, et plus d'un vieil amateur du théâtre put, en l'écoutant, redire ce vers qu'on lui appliqua si justement à la fin de ses débuts :

Phèdre depuis long-temps ne craint plus de rivale.

Dans les derniers jours de 1834, sentant ses douleurs augmenter et sa fin approcher, M^{lle} Duchesnois voulut se réconcilier avec l'église et recevoir les dernières consolations de la religion; M. de Quélen, archevêque de Paris, se rendit lui-même auprès d'elle, et l'on vit un spectacle satisfaisant pour les amis de la tolérance : le premier prélat de la France ouvrant les portes du ciel à une femme de théâtre et adoucissant ses derniers moments. M^{lle} Duchesnois expira le 8 janvier 1835, et fut enterrée le 10 au cimetière du Père-Lachaise, près de la tombe de Talma, où ses amis et ses admirateurs lui font élever un monument. La société d'agriculture, des lettres et des arts de Valenciennes fit frapper une médaille en son souvenir, et chargea l'auteur de cet article de rédiger une notice détaillée sur la vie de la grande tragédienne, pour être insérée dans le second tome des mémoires de la société. Cette même notice a été

publiée dans le tome IV des *Archives du Nord*. Plusieurs portraits de M^{lle} Duchesnois ont été gravés; on en conserve un, peint à l'huile, par M^{me} Tripiet-Lefranc, dans le Musée de Valenciennes. D—N—X.

DUCIS (JEAN-FRANÇOIS), né à Versailles en 1733, d'une famille originaire de Savoie, se vit transplanté, pour ainsi dire, au milieu de la cour par la faveur éclairée du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Grâce à la vigueur naturelle d'un talent qu'il ne cultiva que très-tard, Ducis fut jugé digne, par ses premiers ouvrages, de remplacer Voltaire à l'Académie française (1778). Également éloigné de la flatterie et de la détraction, et préférant à tout la vie de famille, source de tant de vertus, l'auteur d'*Hamlet*, dans les rapports obligés qu'il eut avec les grands, sut mieux que l'auteur de *Mérope* conserver toute sa dignité. Plein d'un sincère attachement pour son bienveillant protecteur, mais gémissant des abus qui assiégeaient le trône et pesaient sur la France, on ne peut douter, quoiqu'il eût tout à perdre à la révolution, qu'il n'en ait, comme beaucoup d'esprits généreux, accueilli avec joie les promesses. Il ne tarda point à en abhorrer les excès, sans toutefois renoncer à l'espoir d'une liberté sage. Qu'on juge de son indignation, quand il vit que cette liberté, dont le chef d'une monarchie absolue avait jeté les fondements, nous était comme enlevée d'assaut par un soldat heureux, qui bientôt allait, dans des flots de sang, en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Bonaparte, qui, sans les aimer, savait estimer les plus nobles aristocraties, celles du mérite, appréciait l'auteur de *Macbeth*, et

avait cherché à se le concilier par des prévenances auxquelles l'homme de lettres s'était courageusement dérobé. Le maître sous qui tout pliait, croyant faire fléchir aussi cette âme inflexible, plaça le nom de Ducis sur la liste des membres qui devaient composer le nouveau sénat, et, n'imaginant point qu'un poète, dans sa modique fortune, refusât de se laisser revêtir d'un titre auquel était attaché une riche dotation, il fit, avant d'avoir son agrément, annoncer sa nomination dans le journal officiel (1). Ducis, décidé à ne rien accepter de l'homme dont il avait pénétré l'ambition, sut résister, avec une inébranlable constance, aux prières, aux menaces. Débarrassé, pour ainsi dire, du manteau sénatorial, et parvenu (suivant son expression) à n'être rien, il s'enveloppa dans cette médiocrité, si riche aux yeux de la raison. Lorsque plus tard on lui offrit la croix de la Légion-d'Honneur : *J'ai refusé pis*, répondit-il plaisamment (2). Comment eût-il ambitionné les honneurs, lui qui se montra si souvent supérieur à la gloire même, à cette passion, la dernière qui s'éteint dans le cœur du sage, de l'aveu d'un sage de l'antiquité (Tac., Hist., IV, 6). Ces sentiments si rares, et d'autres traits de véritable indépendance, que nous voudrions ici rappeler, Ducis les avait puisés dans son éducation, dans l'exemple de parents vertueux, dans la religion, dont le ressort sublime l'élevait au-dessus de tous les intérêts et de toutes les craintes. C'est elle qui, dans nos troubles civils, lui fit tout hasarder

(1) Trois numéros du *Moniteur*, notamment celui du 3 nivôse an VIII, annoncent en effet cette nomination.

(2) M. Lemercier avait déjà refusé la croix d'honneur en disant : *J'ai refusé mieux*.

pour préserver la tombe d'un ami, et pour sauver ensuite un malheureux prêtre ; c'est pour elle qu'au péril de sa vie, au milieu de ces temps de terreur, il allait *tous les mois*, comme il le dit lui-même, *nourrir sa faiblesse du pain des forts*, chercher la parole de Dieu dans des caves.... Mais jetons les yeux sur sa correspondance. « Qu'on joue, « ou qu'on ne joue pas mon *Hamlet*, « écrit-il à l'auteur d'*Agamemnon*, « non ; tout cela m'est égal.... « pourvu que mon vrai moi vive, « il y a un autre moi que j'abandonne. L'air de ce globe n'est pas « bon ; ce soleil-ci n'est pas le véritable ; je m'attends à mieux : « en attendant, je jette mon âme, « je la lance dans l'avenir. Je tâche « de tout ce qui n'est pas tout, que « toutes les grandeurs de la terre « ne soient plus pour moi qu'un « point tout à l'heure imperceptible. » Son dédain du monde donnait parfois à ses dehors, naturellement imposants, et même à son style quelque aspérité : faut-il s'étonner qu'un esprit si plein de sève et de vigueur eût aussi l'écorce du chêne ? Du reste un sentiment de bienveillance pour tous les hommes, ou une tendre compassion remplissait son âme. Lorsqu'il parle, dans une de ses lettres, de Voltaire arrivant à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, comme on voit qu'il le plaint de cette *soif insatiable de bruit*, de cette *inquiétude fiévreuse* qui le portait à venir chercher de si loin, au milieu d'un monde frivole, des applaudissements sur le bord de la tombe ! Peu de temps après, un autre philosophe, mais digne de ce nom, le vertueux Thomas, dont l'amitié inspira des vers si touchants

à Ducis, meurt dans les bras de son ami, tous deux soutenus, consolés par la religion, et qui s'étaient retrouvés à Lyon après des événements dont parle avec intérêt Ducis dans son *Épître à l'Amitié*. Quels tableaux il trace, en plusieurs endroits de ses écrits, des derniers moments de cet homme de bien,

Qui peignit *Marc-Aurèle* et mourut en chrétien.

Mais c'est dans les lettres de l'auteur d'*Hamlet* à Talma qu'on peut, à travers d'excellentes plaisanteries, remarquer sa tendre sollicitude pour le grand tragédien, qui le nommait à tant de droits son maître. Il paraît pourtant que l'élève évitait parfois des tête-à-tête qui probablement lui semblaient un peu sévères. Aussi Ducis écrit-il quelque part : « Je ne compte pas beaucoup sur la visite de Talma : il est perdu dans ce brillant et rapide tourbillon du monde ; il n'en sort que par le génie sur la scène tragique, ou que par quelques courts moments dans ses repos avec l'amitié, car voilà ce qui le soutient dans le vide. Pauvres hommes, avec leur gloire ! » Mais, dira-t-on, cette gloire, si Ducis en était si revenu, pourquoi donc faisait-il des tragédies ? Pourquoi vivait-il dans ce vide ? Quel était son but ? — Je crois trouver la réponse à ces questions dans ce passage de sa lettre à Paré, ministre de l'intérieur sous la Convention, lequel venait de lui annoncer sa nomination à la place de conservateur de la Bibliothèque nationale : « Si l'on m'est donné d'être un peu utile à mon pays, ce ne peut être qu'en mettant en action sur la scène quelques-unes de ces grandes vérités morales qui peuvent rendre les hommes meilleurs,

« vérités que la réflexion saisit bien dans un livre ; mais que le théâtre rend vivantes, en parlant à l'âme et aux yeux. Pardonnez-moi donc, citoyen ministre, de refuser une place qui m'ôterait le seul moyen que Dieu m'ait donné pour servir mes semblables. » Si jamais, en effet, ouvrages dramatiques eurent un but utile, ce sont bien ceux de Ducis, où respirent partout la morale la plus pure, nos premières vertus, cet amour filial qui, de son ame, se répandaient dans ses écrits, le respect au malheur et la dignité paternelle, qu'aucun de nos poètes n'a peints sous des traits plus vrais. Il suffit d'ouvrir les *Mémoires* que nous a laissés sur lui un de ses amis les plus chers, M. Campenon, et d'entrer dans cette vie patriarcale, pour y découvrir le secret de ces grandes inspirations, dont on a fait trop souvent honneur à Shakspeare. En rapprochant les deux poètes, rendons à l'illustre étranger ce qui lui est dû ; mais sans dépouiller notre littérature nationale de ce qui lui appartient. Notre admiration pour Ducis ne nous aveugle pas. Nous avouons que, renfermé dans les bornes étroites de notre scène, il y est trop souvent vague, contraint et froid ; mais qu'une situation extraordinaire, que des sentiments sublimes ou touchants viennent échauffer sa verve ; qu'à l'aspect du vice ou des crimes, le volcan qu'il porte dans son ame et s'allume et bouillonne, alors une chaleur pénétrante, un pathétique aussi profond qu'immense se répand dans ses vers, et le place au rang des modèles, car il en est un alors, non seulement d'éloquence et de force, mais encore d'élégance et de goût. On a dit que Ducis était de l'école de Crébillon et de Voltaire. — Non ; dans ses inspirations, et quand

il s'abandonne à son génie, il ne ressemble à aucun de ses devanciers, pas plus à Shakspeare qu'à Voltaire ou à Crébillon ; il conserve son cachet propre, même quand il imite, et s'il appartient alors à une école, on peut dire qu'il en a secoué la poussière. Dans son premier ouvrage seulement, *Amélie* (1768), se trouvent, quoique pleins de chaleur, quelques détails et un dénouement trop timidement calqués sur *Athalie*. Ducis lui-même raconte, dans une lettre à sa sœur, l'effet profond que ce chef-d'œuvre de tous les théâtres avait produit sur lui, lorsque, jeune encore, il l'avait vu représenter, pour la première fois, dans un village, sous une orangerie, et sans doute avec un appareil qui n'avait rien d'imposant. C'est peut-être là néanmoins, au feu sacré du génie de Racine, que s'alluma l'ardent foyer qui devait nous refondre Shakspeare, et nous enrichir de son or épuré. Que ne nous est-il permis de dérouler ici ces richesses qui, tirées de son propre fonds ou d'un fonds étranger, brillent par moment d'un éclat inconnu, dans *Hamlet* (1769), *Roméo* (1772), *OEdipe chez Admète* (1778), *Léar* (1783), *Macbeth* (1784), *Othello* (1792), *Jean-sans-Terre* (1792), *Abufar* (1795), et jusque chez les *Religieux hospitaliers*. Indiquons, du moins, dans *Macbeth*, les scènes fameuses du somnambulisme et du spectre imitées de Shakspeare ; et celle de l'écharpe, que Ducis ne doit qu'à lui-même ; dans *Hamlet*, la scène de l'urne refaite pour Talma, où l'imitateur de Shakspeare, luttant aussi contre une des plus belles scènes de *Sémiramis* et du théâtre de Voltaire, lui est si supérieur. Dans *Roméo et Juliette*, au milieu d'un

plan mal tracé par malheur, se trouve une situation plus pathétique encore : celle où Montaignu, pour forcer Roméo à servir sa vengeance, lui retrace la mort, la mort horrible de ses enfants enfermés avec lui dans un cachot muré ; décrit la faim qui les dévore et leur douloureuse agonie, et, dans son délire paternel, ne répond à toutes les objections de Roméo que par ces mots déchirants : *Mes enfants !* Après avoir tiré du fumier de Shakspeare, comme disait Voltaire, et de l'*Enfer* de Dante, des pierres d'un éclat effrayant, Ducis semble avoir voulu se purifier doublement aux sources de la Grèce, en recourant tout à la fois, pour son *OEdipe chez Admète*, à Euripide et à Sophocle. Pour peindre les vertus d'Admète, une source plus pure s'offrait encore à l'auteur, sur le trône même de nos rois, alors occupé par un jeune monarque, l'espoir et l'amour des Français. Telle était néanmoins l'aversion de Ducis pour tout ce qui pouvait ressembler à la flatterie, même la plus méritée et la moins dangereuse, qu'avant la représentation de sa pièce, il écrivait à son ami Sedaine : « Ce dont je « suis sûr, c'est que le Roi n'aime « point les bouanges, et qu'il ne se « fait aucun mérite de ne point les « aimer. Heureusement que mon « *OEdipe* n'en contient point, et « que s'il y a matière, dans le cours « de l'ouvrage, à quelques applica- « tions aux vertus du Roi, c'est une « bonne fortune de mon sujet qui « me les a amenées comme sous la « main. » On devait bientôt voir, hélas ! dans cette tragédie, autre chose que les vertus de Louis XVI ; tous ses malheurs s'y retrouvent. Mais quel affreux pressentiment avait fait choisir à l'auteur ce sujet, ce

douloureux sacrifice d'un prince aussi bon que magnanime, s'immolant à des divinités implacables ? Ce prophétique esprit, attribué jadis aux poètes, l'éclairait-il, lorsqu'il écrivait ces grandes scènes, d'abord celle où Admète, préparé à la mort, recommande à son ami sa malheureuse femme, ses deux enfants, *son fils qui doit régner un jour*; celle ensuite où la reine, ignorant que les Dieux ont condamné les jours de son époux, vient lui parler, avec des transports de joie, de son peuple, de ses enfants, et semble néanmoins au milieu de ses accents de bonheur, pressentir l'infortune. Mais une situation plus déchirante encore, c'est celle où l'infortunée reine, après avoir appris que son époux va se sacrifier, vient, les regards frappés de l'appareil de sa mort, lui reprocher sa feinte. Admète la console, et cherche à l'élever jusqu'à sa sublime résignation... Il y a là beaucoup de vers qu'on pourrait croire postérieurs au testament de Louis XVI. L'auteur de cet article les a cités ailleurs, avec la plus grande exactitude, d'après l'édition des premières tragédies de Ducis (Paris, Gueffier, 1780). Malgré le succès de cet ouvrage dont le style est souvent classique, mais le plan très-irrégulier, Ducis revint à Shakspeare; il voulait nous montrer tout ce qu'il y avait de vraiment beau dans le *Léar* anglais, et l'on dut l'en féliciter. Quel spectacle plus imposant et plus douloureux ! Un royal vieillard, un père, déchu de ses grandeurs, de ses félicités, exposé seul, au milieu de la nuit, au choc des éléments dont les assauts impétueux et les coups redoublés semblent le trouver insensible, car ce désordre de la nature n'est rien, près d'un désordre plus effroyable,

l'ingratitude d'enfants auxquels il a tout sacrifié ! On conçoit que, dans un désespoir avant-coureur de son égarement, il aime à *contempler la tempête*. Celle qui s'est élevée dans son âme, et qui, après quelques éclairs sublimes, éclate en imprécations foudroyantes, achève de bouleverser sa raison. C'est ainsi qu'il importait de conserver au sujet toute sa hardiesse, et à la tragédie sa dignité. L'Eschyle anglais avait tiré de la folie de ce malheureux père d'admirables beautés mêlées à un grossier alliage. Que de difficultés Ducis eut à vaincre, seulement pour hasarder sur la scène française la démence d'un roi ! Les anciens, afin de relever cette triste infirmité, ce sommeil affligeant de l'âme, en avaient frappé des êtres extraordinaires par leur valeur et leur renommée gigantesques. Quand nous voyons dans Sophocle, dans Euripide, un Ajax, un Hercule, en qui la raison est éteinte, ces colosses privés de la lumière qui les guidait, sont encore à nos yeux d'immenses et effrayants simulacres, mis en mouvement par une force aveugle. Ducis, ne pouvant ici nous inspirer cette espèce de terreur, a fait mieux : les vertus de Léar le rendent encore vénérable, alors qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même, et que des enfants sacrilèges l'ont dépouillé de tout, même de sa raison : ainsi un temple antique, privé par des profanateurs impies de la divinité qu'on y adorait, est encore un objet de culte. Le rôle immense de Léar qui avait fait la réputation de Brizard, effrayait Talma lui-même; il l'étudiait depuis long-temps, et allait enfin le jouer, quand la mort le surprit. C'est après cet ouvrage d'un pathétique désordonné mais profondément religieux, que Thomas qua-

lifa si justement Ducis le *Bridaine de la tragédie*. Il en fut nommé le *Lafontaine*, après le succès d'*Abufar*. Ces qualifications ne pourraient être justifiées que par de longues citations, que nous ne pouvons nous permettre ici. Ducis est d'ailleurs assez connu par ses tragédies : mais il faudrait un volume (et nous l'avons fait récemment) pour le montrer dans ses poésies familières, ses lettres si variées, et dans son testament qui était encore inédit. C'est là, bien plus que dans ses tragédies, qu'il est vraiment original, qu'il est lui tout entier. Ces poésies diverses gagnent beaucoup à n'être citées que par fragments, car elles sont souvent négligées et diffusées. L'auteur, fidèle à la raison, mais, ainsi que Montaigne, parfois infidèle à son sujet, se laisse aller à de trop longues digressions, jusqu'à ce qu'une idée nouvelle vienne lui sourire; alors, il s'y précipite et en fait jaillir des traits pleins d'une verve à laquelle le goût de plus dédaigneux se voit bien forcé d'applaudir. Il faut, en dire autant de ses lettres, qui réunissent tous les tons, et, par intervalles, les beautés les plus rares. Prose ou vers, vous voyez toujours le poète. Son imagination, suivant les temps, riante ou chargée de sombres nuages, mais sillonnée d'éclairs, vous fait voir tour-à-tour, ici le *Spectacle des chiens tragiques*, où l'auteur se montre supérieur à ses ouvrages; plus loin, sous la *Terreur*, des *Atrées en sabots*, et la *Tragédie courant les rues* dans des flots de sang; puis les honnêtes gens, cette *graine timide*, qui n'osait se montrer, sortant enfin de terre, car on est arrivé au couronnement de Bonaparte. Et qu'y voit le poète? la *Catin que FORTUNE ou nomme*, s'ébattant avec des

soldats au milieu d'une orgie, car ses préventions n'ont plus de bornes. Incapable de haïr l'homme qui lui aurait fait le plus de mal, il poursuit partout un désastreux système, auquel rien n'a pu l'attacher. Invité un jour à un des diners de la Malmaison par le général Bonaparte, qui déjà, pour arriver à son but, cherchait des appuis dans tout ce que la France avait de plus illustre, le poète devinant, aux avances que lui faisait le conquérant, ce qu'il en espérait, lui dit plaisamment, en faisant un plongeon: *Je me suis fait canard sauvage*. Toutefois, même avant le 18 brumaire, il avait été quelque temps la dupe de Bonaparte. Dans un entretien postérieur à celui dont nous venons de parler, et que le consul avait encore recherché, l'adroit politique, qui connaissait les liaisons libérales du poète et son indépendance obstinée, lui avait laissé croire qu'après avoir régénéré, pacifié la France, son intention était de redescendre dans la vie privée: Ducis, jugeant d'après lui-même, trouvait cette conduite si noble, par conséquent si naturelle, qu'il voyait déjà, dans ses illusions, son pays libre, heureux. Il applaudissait au génie organisateur, au *pacificateur*, espérait tout de son esprit si modéré, quand bientôt, sous cette apparence trompeuse, apparut la griffe du lion. Des actes arbitraires, l'expédition désastreuse de Saint-Domingue, et plus tard, le meurtre du duc d'Enghien vinrent cruellement désabuser le poète. « Il m'a trompé, » disait-il, « de l'ai cru un Cincinnatus, et c'est le *Despotisme à la carné*. » C'est à cette déception que nous devons la *Promenade au bois de Satori*, apologue piquant qu'on laissa passer, comme ces traits

malins que sous Louis XIV un autre fabuliste décochait parfois aux *Mangeurs de gens*. Ducis, se raillant lui-même de sa crédulité, raconte avec une naïveté charmante que, tout entier à ses illusions, en sortant d'un bois voisin de Versailles, il rencontre sur son chemin un troupeau de moutons de superbe apparence : « Famille heureuse ! » s'écrie le poète :

« Et toi qui les défends des loups,
« Chien vigilant, brave et docile,
« Et toi pasteur sensible et doux,
« Dont l'œil les suit, les compte tons,
« Et leur cherche un vallon fertile,
« De vous que j'aime à m'approcher !
« Bientôt en vers faits pour toucher
« De moi vous aurez une idylle.
« Avec eux je rentre à la ville ;
« Ce pasteur, c'était un boucher.

A la rupture du traité d'Amiens, qui allait inonder l'Europe de sang, et dont on accusait l'ambition de Bonaparte, Ducis pressentit tout ce que cette ambition coûterait de sacrifices à notre indépendance et de larmes à l'humanité. Ce fut alors qu'il prit en aversion jusqu'aux ouvrages qui retracent avec le plus de génie la gloire des armes, l'*Iliade*, par exemple, qu'il avait aimée dans sa jeunesse. Il ne haïssait pas, dans l'âge de l'irréflexion, ces grands coups d'épée ; mais quand il en vit les résultats ailleurs que sur le papier, il parla de la guerre, non pas comme certaines gens qui la font à coups de plume, mais comme en parlent les militaires les plus braves qui en sont revenus. Il est curieux de lire les vers qu'écrivit Ducis à Bitoubé qui lui avait adressé sa traduction d'*Homère*. — Les démarches pour faire accepter à l'auteur de *Macbeth* le rang de sénateur ayant échoué, Napoléon en cacha difficilement son honte. Revenant un matin Talma : « Eh bien ! lui dit-il avec un sourire, à travers lequel perçait la colère,

« voyez-vous toujours le bonhomme
« Ducis ? Que fait-il maintenant ?
« — Oh ! sire, répondit Talma (qui
« connaissait son don Juan), la tête
« n'y est plus. » De ce moment, les
fortes têtes déclarèrent celle du bonhomme Ducis renversée. En effet, quel renversement de toute idée reçue ! refuser un rang, de l'honneur, des honneurs ! il est fou !... C'est presque l'histoire de Démocrite et des Abdéritains :

Eux seuls étaient les fous, Démocrite était sage ;

moins pourtant que Ducis qui, sans s'accrocher, comme son ancien, à des atomes, expliquait fort bien son système, ainsi qu'on peut le voir en partie dans cette lettre d'une touchante simplicité : « Vous avez bien raison, « il m'est fort indifférent que les « hommes du jour me fassent passer « pour un imbécile ; c'est me « rendre mon rôle facile à jouer, « si j'étais homme à en jouer un. « Je ne ferai aucun frais, ni pour « soutenir, ni pour détruire cette « belle réputation. Je trouve cela « trop commode pour y rien changer. Que voulez-vous, mon ami ? « il n'y a point de fruit qui n'ait « son ver, point de fleur qui n'ait sa « chenille, point de plaisir qui n'ait « sa douleur. Notre bonheur n'est « qu'un malheur plus, ou moins consolé. Ma fierté naturelle est assez « satisfaite de quelques non bien « fermes que j'ai prononcés dans ma « vie. Mais j'entends qu'on se plaint, « qu'on m'accuse ; on me voudrait « autre que je ne suis. Qu'on s'en « prenne au potier qui a façonné « ainsi mon argile !... Mon revenu, « tout chétif qu'il est, suffit à peu « près aux dépenses d'un homme « pour qui les besoins de convention « n'existent pas. Ne concevez donc

« aucune inquiétude, et dites-vous,
 « qu'il me faut bien peu de chose,
 « et pour bien peu de temps. »
 Avant cette lettre, qui est de 1806,
 Ducis avait consigné ses sentiments
 généreux dans deux pièces pleines de
 verve et d'originalité: l'une est inti-
 tulée: *le Couronnement de Bonaparte*;
 et l'autre: *ma Protestation*.
 Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos
 lecteurs, ainsi qu'aux autres pièces de
 vers et de prose où l'auteur, détaché
 de la politique, et tout entier à ses af-
 fections particulières, nous parle avec
 tant d'intérêt de son père, de sa mère,
 de sa femme, de ses deux filles, qu'il
 perdit à la fleur de leur âge. Après
 nous avoir fait intimement connaître
 ses plus anciens amis, il en est quel-
 ques-uns qu'il regrette d'avoir connus
 trop tard: Audrieux, Droz, Picard,
 Roger, Campenon à qui il adresse
 une de ses plus piquantes épîtres; car
 sa verve croît avec son âge. Il est
 vrai que le retour inespéré de Louis
 XVIII. ravina les dernières années
 de Ducis. On sait avec quel à-propos
 le roi, j'ai presque dit l'ami du poète,
 en le revoyant, après une si longue
 absence, pour lui prouver qu'il le
 reconnaissait, lui adressa ces vers de
 son *OEdipe chez Admète*:

Oui, tu seras un jour, etc.

Ce ne fut pas le seul à-propos de ce
 prince: Ducis, dans le *Journal* de
 sa vie, où il rend compte jour par
 jour de tout ce qu'il a fait, dit, ou
 entendu, raconte, sous la date du
 12 janvier 1816, que, se trouvant
 seul avec Louis XVIII dans son ca-
 binet des Tuileries, le royal vieil-
 lard lui dit avec énergie ces vers que
 le père d'Hamlet adresse à son fils,
 quand il lui apparaît en songe et lui
 laisse entrevoir la terrible justice
 que le ciel exerce sur les rois:

Ah! s'il m'était permis, etc.

Ducis, à la fois naïf et spirituel dans
 son amour-propre, disait à ce sujet:
 « Racine et Boileau récitaient leurs
 « vers à Louis XIV, et Louis XVIII
 « me récite les miens. » C'est là de
 la faiblesse, à la bonne heure; mais
 nous n'oserions la condamner, com-
 me l'a fait un critique, qui reproche
 aussi à Ducis d'avoir démenti son
 caractère indépendant auprès de Louis
 XVIII, en acceptant la croix de la
 Légion-d'Honneur. Le critique est
 bien dur! et, cependant, il a fait des
 vers aussi quelquefois. Eh bien! si
 jamais un roi les lui a récités, qu'il se
 tâte un peu; alors peut-être il sera
 moins sévère. Au reste on peut voir
 par les vers suivants, qui sont pres-
 que les derniers de Ducis, et dont
 nous possédons l'autographe, s'il tenait
 beaucoup aux choses d'ici-bas:

Qu'un vaste empire tombe,
 Qu'est-ce au loin pour ma tombe,
 Qu'un vain bruit qui se perd;
 Et ces rois qui s'assemblent,
 Et leurs sceptres qui tremblent,
 Que les joncs du désert?
 Mon Dieu, ta croix que j'aime,
 En mourant à moi-même,
 Me fait vivre pour toi.
 Ta force est ma puissance,
 Ta grâce ma défense,
 Ta volonté ma loi.
 Paul, ton premier hermite,
 Dans ton sein qu'il habite
 Exhala ses cent ans;
 Je suis prêt; frappe, immole,
 Et qu'enfin je m'envole
 Au séjour des vivants.

Le 29 mars 1816, Ducis, qui alors
 habitait Versailles, étant sorti de
 grand matin pour aller entendre la
 messe à sa paroisse, se plaint, en
 rentrant chez lui, d'un violent ma-
 de gorge; aussitôt tous les secours
 de l'art lui furent prodigués, mais
 inutilement. Le mal avait fait en
 trois heures les plus grands progrès.
 Dans la nuit il appela son neveu
 M. Georges Ducis, lui parla avec
 calme de quelques dispositions an-
 térieurement faites, et, après lui
 avoir dit qu'il touchait vraisembla-

blement à sa fin, mais qu'il était résigné, il le pria de lui lire un chapitre de l'*Imitation*, ce vint avec lui de sa vie entière. Le 30 mars, un mieux apparent lui permit de vaquer à des affaires essentielles, après lesquelles il se coucha plein de sérénité. Vers dix heures, sa famille, qui l'entourait, craignait de troubler son repos; son repos était désormais inaltérable: il s'était endormi du sommeil des justes, pour se réveiller au séjour des vivants. Outre ses œuvres, qui, depuis 1813 jusqu'à ce jour, ont été recueillies dans de nombreuses éditions, soit en 3 vol. in-8°, soit en 6 vol. in-18, il est un monument précieux où il vit encore pour nous: ce sont les *Lettres* ou *Essais de Mémoires*, publiés en 1823, par M. Campenon, à qui nous avons fait plus d'un emprunt (3). Si l'on veut connaître l'âme de Ducis, toute sa bonhomie, ses passions généreuses, ses heureuses illusions, et jusqu'au secret de ces initiales S. S. T., qu'il plaça long-temps après sa signature, qu'on relise ces *Mémoires* où l'auteur, où l'ami vous fait si bien entrer dans la vie intime de son ami, que vous le connaissez, sans l'avoir vu jamais, et que vous vous rappelez ce que vous en racontez, comme si vous l'aviez entendu. *Experto crede*. Si M. Campenon a cru devoir s'étendre moins sur les ouvrages dramati-

(3) En adoptant la plus grande partie des éloges que M. Campenon a faits du caractère de Ducis, nous devons à la vérité de dire qu'il ne faut point attribuer à des opinions monarchiques la répugnance que cet homme vertueux montra pour le pouvoir de Bonaparte. Ducis voulait certainement le bonheur de son pays; mais plus généreux que profond politique, c'était plutôt sous un gouvernement démocratique ou républicain qu'il pensait que la France devait trouver ce bonheur. Toute sa conduite pendant la révolution, et sa liaison avec le lyrique Lebrun et d'autres révolutionnaires, le prouveraient assez, si ce n'était pas d'ailleurs un fait notoire et que ne peut ignorer aucun contemporain. M—

ques de Ducis, c'est qu'on n'avait pas encore imaginé d'en contester le mérite. M. Villemain, avec l'autorité du goût le plus sûr, proclamait le *génie poétique* de l'auteur d'*Abufar*; toute la France y applaudissait; et M^{me} de Stael en faisait, jusque dans son livre de l'*Allemagne*, un éloge, auquel il eût été difficile à l'amitié même de rien ajouter. Mais une révolution littéraire se préparait: Ducis, qui en avait été le principal auteur, en fut aussi victime. Bientôt se manifestèrent non de prudentes innovations, comme l'avait voulu l'auteur d'*Hamlet* et d'*Abufar*, mais les théories les plus subversives de tout principe. Le Théâtre-Français se vit alors menacé par un débordement de drames effroyables. — Des concessions, faites à la nécessité des temps, auraient préservé l'édifice, l'auraient raffermi même, tandis qu'une révolution radicale renversant tout ce qu'elle rencontre...

—Que peut contre le roc une vague animée?

répondait un de nos grands poètes.

Laissez donc couler le torrent,

ajoutait Andrieux. Malheureusement un des élèves de cet excellent homme n'entendit point sa voix; et prenant pour signe de ralliement Ducis, autour duquel étaient groupés les plus beaux noms, essaya de lutter contre le torrent. Il ne se noya pas, car son fardeau le soutenait, et même une illustre assemblée, ayant cru voir dans son action quelque dévouement, lui décerna un prix, qu'il faut rapporter à Ducis (4). Aujourd'hui que le torrent Shakspearien commence à rentrer dans son lit, en attendant que le limon déposé sur no-

(4) L'auteur de cet article, M. Onésime Leroy, est aussi l'auteur des *Études sur Ducis*, couronnées par l'Académie française en 1835.

tre littérature la féconde, il est juste de reconnaître, jusque dans ce limon, des parcelles d'or, dont on peut encore faire hommage à Ducis.

L—oy.

DUCKWORTH (sir JOHN-THOMAS), amiral anglais, né le 28 février 1748, à Leaterhead dans le comté de Surrey, était le dernier des cinq fils du recteur de la paroisse de Fulmor, lequel, ne pouvant donner une éducation convenable à sa famille, fit entrer dans la marine le jeune John-Thomas, âgé seulement de onze ans. Parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, il se signala par son courage et par son sang-froid au combat qui eut lieu en 1778, entre l'escadre de lord Byron et celle du comte d'Estaing (*Voy.* ce nom, XIII, 357). Capitaine en 1780, Duckworth fut mis en retraite lors de la paix en 1783, et il chercha, dans le mariage qu'il contracta avec Anne Wallis, des consolations au chagrin qu'il éprouvait, ainsi que tous les autres marins licenciés d'après l'assurance donnée par les ministres que jamais une si belle perspective de paix ne s'était offerte à l'Angleterre. Mais la révolution de France ramenant la guerre, Duckworth vit s'ouvrir devant lui la carrière des honneurs et de la fortune. Capitaine du vaisseau *la Reine* qui faisait partie de la flotte de lord Howe, il fut un des huit officiers que cet amiral signala pour la part glorieuse qu'ils avaient prise à la bataille du 1^{er} juin 1794, où l'amiral français Villaret-Joyeuse (*Voy.* ce nom, XLVIII, 518), forcé par les ordres de Jean-Bon Saint-André, représentant du peuple, à attaquer la flotte anglaise supérieure en nombre, ne fut vaincu qu'après trois jours de combats, dans lesquels il soutint dignement l'hon-

neur de la marine française. Duckworth croisa en 1795, devant Brest, et il escorta cette même année les convois des Indes-Orientales et Occidentales. En 1798, il fut chargé de débarquer et de soutenir les troupes anglaises destinées à s'emparer de l'île de Mahon; le succès de cette entreprise fut une légère compensation pour les Anglais, qui venaient d'être chassés de Saint-Domingue. Nommé contre-amiral en 1799, Duckworth succéda à lord Hugh Seymour dans le commandement de la station des îles-sous-le-vent; pendant cette croisière il se rendit maître d'un convoi espagnol, et acquit par cette prise une fortune considérable. Dans les premiers mois de 1801, ayant combiné ses opérations avec le lieutenant-général Trigge, ils s'emparèrent des îles suédoises et danoises, et Duckworth fut à cette occasion nommé chevalier du Bain. Les hostilités interrompues par la paix d'Amien ayant recommencé, il commanda en chef la station de la Jamaïque avec le grade de vice-amiral. Lorsque Rochambeau, battu par les nègres (*Voy.* ROCHAMBEAU, XXXVIII, 290), fut forcé de capituler, ce fut Duckworth qui signa la capitulation par laquelle le général français se rendit prisonnier. Il servait en 1806, sous les ordres de l'amiral Collingwood, qui le chargea de poursuivre l'escadre française, laquelle, sortie de Brest, faisait voile pour les Antilles. Ayant opéré sa jonction avec le contre-amiral Cochrane, Duckworth atteignit la flotte française dans les eaux de Saint-Domingue, lui livra bataille le 6 février 1806, et la détruisit presque entièrement. Le revers essuyé par la marine française fut causé par les mauvaises dispositions de l'amiral Lessegu,

qui aurait pu résister, et même vaincre, s'il n'avait pas divisé son escadre. Le parlement anglais vota des remerciements à sir John-Thomas Duckworth; la ville de Londres lui donna le droit de bourgeoisie, et lui décerna une épée de deux cents guinées. Promu au grade de vice-amiral de l'escadre blanche en 1807, Duckworth surveilla les mouvements de la flotte turque dans la Méditerranée; et, après une longue croisière, étant retourné en Angleterre, il fut nommé en 1810 gouverneur de Terre-Neuve, et en 1813, après avoir été membre du parlement pour le bourg de New-Romney, il fut créé baronnet, et gouverneur de Plymouth, où il mourut le 14 avril 1817. — Son fils unique, colonel d'un régiment d'infanterie, fut tué en Espagne où il servait sous les ordres du duc de Wellington. — Sa fille a épousé l'amiral sir Richard King.

DUCLERCQ (JACQUES), écuyer, sieur de Beauvoir en Ternois, naquit en 1420, et fixa son séjour à Arras. Il était fils de Jacques Duclercq, licencié ès-droit et conseiller du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon. Son oncle, et non son frère Jean, abbé de Saint-Waast, en 1428; mourut, le 15 septembre 1462, âgé de quatre-vingt-six ans, et laissa une grande réputation de piété et de savoir. Le sieur de Beauvoir est un des chroniqueurs les plus curieux du XV^e siècle. Ses Mémoires ne sont ni un plaidoyer ni un acte d'accusation; il écrit naïvement ce qu'il a vu, ce qu'on lui a conté. Son style est incorrect et diffus; ses phrases interminables, surchargées de répétitions, s'enchaînent au moyen des pronoms relatifs, et souvent même restent suspendues comme un roc. Le dialecte de sa

province introduit dans le récit une foule de locutions barbares, rendues plus méconnaissables encore par les fautes des copistes. Plus timide que superstitieux, il n'omet aucun prodige, ramasse le moindre récit populaire; mais, comme s'il rendait tout bas hommage à la vérité, il a soin d'ajouter *qu'il s'en rapporte à ce qui en est*. Une multitude de circonstances puérides prennent place à côté des événements les plus graves. Quand il parle de ce qui s'est passé dans des contrées éloignées, il tombe en des fautes grossières, mais ce qui regarde la France et son pays lui est bien connu. Seul il a peint sans dissimulation les désordres que tolérait la facilité de Philippe et les horribles excès commis par l'avidité de ses courtisans. Si les caractères du duc de Bourgogne et de son fils, celui de Louis XI, ne sont pas tracés expressément, Duclercq fournit des couleurs précieuses pour cette peinture. Enfin, en le lisant avec attention, on peut recueillir une foule de détails de mœurs que rejette l'historien proprement dit, quoi qu'ils donnent de l'individualité et ce qu'on appelle de la couleur aux choses et aux personnes. Ses Mémoires, qui vont de l'année 1448 à l'année 1467, n'étaient connus que par quelques indications disséminées dans Sweert, Valère-André, Foppens, la *Bibliothèque historique de la France* et le *Prodrome* de l'évêque d'Anvers, J.-F. de Nélis. Il s'en trouve un fragment en tête de l'histoire de Jacques de Lalain, publiée par Jules Chifflet, et un autre dans le *Commines des Godefroi*. M. Perrin en avait, de son côté, inséré dans sa collection de Mémoires un extrait étendu, reproduit par Petitot. Da-

cier, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. XLIII, p. 560, année 1775, émet le soupçon que le continuateur de Monstrelet n'est autre que Duclercq; il est aisé d'apercevoir le peu de fondement de ce soupçon, aujourd'hui qu'on a les *Mémoires* complets de cet écrivain, imprimés à Bruxelles, en 1823, en quatre volumes in-8°; *ibid.*, 1835-36, et dans la collection de M. Buchon. On s'imaginait que le manuscrit d'Arras était original, mais c'est une erreur, M. le marquis Le Ver nous l'ayant communiqué, nous avons pu nous assurer qu'il ne remonte pas plus haut que la fin du XVI^e siècle. Il s'y trouve cependant des variantes importantes pour les noms propres, et ce passage de l'introduction, qui manque dans la copie de Bruxelles, sert à déterminer l'époque de la naissance de l'auteur: « *Et commence cestuy volume en l'an de ma nativité XXVIII (1448), en l'an ij de mon mariage, et afin que plus légerement on puist trouver les choses dessus dites advenues, telles que l'on les demandera, telles je les ay mises par chapitres, desquels la déclaration du premier livre s'en suyt qui contient comment le roy de France (Charles) VII^e de ce nom conquesta toute (la) Normandie et le pays de Guyenne et de Bourdelois.* » Duclercq donne sur les Vandois d'Arras des renseignements fort circonstanciés, dont Boxhorn a eu manifestement connaissance, et dont M. de Barante a profité. Le célèbre Tieck les a trouvés si remplis d'intérêt, qu'il y a puisé le sujet d'un roman récemment traduit en français par M. de Sinner, sous le titre du *Sabat des sorcières*. R—F—G.

DUCOMMUN dit *Véron* (JEAN-PIERRE-NICOLAS), auteur de quelques ouvrages singuliers, naquit, en 1688, à Montécheroux dans le comté de Montbéliard. Son père, simple cultivateur, jouissait d'une honnête aisance, et remplissait une des charges de juge de la seigneurie de Clermont. Il achéva ses études à Tubingen, au séminaire protestant, et reçut les ordres sacrés; mais, préférant aux humbles fonctions du pastorat la carrière de l'enseignement, il visita Berne, Leipzig, et fut professeur de langue française à l'académie de Halle. Il revint dans sa patrie en 1725, et fut chargé, par le consistoire, de desservir une petite commune rurale. Entraîné par son goût pour les lettres, il remplissait ses services de pasteur avec une négligence qui lui attira souvent des reproches de la part de ses supérieurs; mais il était incorrigible. Il mourut ministre d'Étupes, le 24 mars 1745. On a de lui: I. *Les yeux*, etc., Cologne, 1715, petit in-8°. II. *Le nez*, *ibid.*, 1717. III. *Les tétons*, *ibid.*, 1720; et sous le titre d'*Eloge du sein des femmes*, Paris, 1800, in-18. Cette édition est augmentée de trois chapitres et de plusieurs pièces de vers sur le même sujet. Ces trois opuscules de Ducommun ont été reproduits plusieurs fois, séparément ou réunis sous ce titre: *Les yeux, le nez et les tétons, ouvrages curieux, galants et badins*. L'édition la plus recherchée des amateurs est celle d'Amsterdam, 1760, deux tomes en un vol in-8°. Barbier s'est trompé dans ses conjectures sur le véritable auteur de ces ouvrages, qu'il attribue au libraire Etienne Roger; quoique le frontispice de l'édition porte les initiales des noms de Ducommun (Voy. le *Dictionnaire*

des anonymes, deuxième édition, numéro 19,542). IV. *Les Fables de La Mothe, mises en prose*, Montbéliard, 1731, petit in-8°. Dans sa dédicace aux magistrats de cette ville, l'auteur essaie de justifier cette idée bizarre, par la raison « que tout le monde n'aime pas les « vers, et que d'ailleurs la prose « semble mieux convenir au style « simple et naturel de la fable que « la poésie. » V. *Quatrains*, Neufchâtel, 1740, in-8°. On trouve dans ce recueil quelques traductions assez heureuses d'*épigrammes* d'Owen. Le projet de Ducommun était d'en donner la *traduction* complète; et il a laissé ce travail presque entièrement terminé. M. Duvernoy lui a consacré une courte notice dans ses *Ephémérides du comté de Montbéliard*, p. 103. W—s.

DUCOS (ROGER), un des hommes politiques les plus importants de la révolution, était né le 25 juillet 1747 à Dax (Landes), où il exerçait la profession d'avocat lorsque l'ouverture des états-généraux annonça un nouvel ordre de choses. Comme presque tous les membres du barreau, il embrassa les opinions populaires avec ardeur; fut un des rédacteurs des cahiers du tiers-état, et, lors de la fédération de 1789, devint procureur-syndic de la commune et président du bureau de conciliation. En 1791, il fut élevé à la présidence du tribunal criminel, et, l'année suivante, il alla représenter le département des Landes à la Convention. Bien que décidément ennemi de l'ancien régime, il ne se classa pas avec les révolutionnaires fougueux de cette époque terrible; toutefois il ne pouvait s'opposer à leur marche et il ne l'essaya point: c'est ainsi que, quoique siégeant parmi les membres de la

plaine, il vota la mort de Louis XVI (jusqu'ici c'était agir comme les Girondins), et se prononça contre l'appel au peuple (cette fois c'était se séparer d'eux). Voici comment il exprima son opinion dans ce célèbre procès: « Convaincu que Louis « XVI a conspiré pour l'asservisse- « ment du peuple français, j'ouvre « le Code, j'y cherche la peine, et « je trouve la mort. Quelques voix « ont objecté que Louis XVI était « plutôt complice qu'auteur de ces « complots: j'ouvre le Code et je « trouve contre le complice comme « contre l'auteur, la peine de mort. « Je vote la mort sans sursis. » Quelque temps après, Roger-Ducos fut un des représentants envoyés en Belgique avec mission d'observer les généraux et l'armée. Il était de retour avant le 31 mai, et, cette fois, il acheva de se prononcer contre les Girondins, sans cependant déployer la violence de ceux qui proscrivaient en eux des rivaux. Il fut de même étranger aux débats entre Danton et Robespierre, entre Robespierre et les comités, comme à la réaction thermidorienne. Et pourtant, au commencement de 1794, il avait présidé la société des Jacobins. Souvent il parlait en austère et ardent démocrate; mais son influence était nulle: l'ascendant, cette condition essentielle du pouvoir, soit qu'il ne cherchât point à l'acquérir, soit qu'il n'espérât point la posséder, il ne l'exerçait que dans un cercle très-restreint. Chose singulière, et qui pourtant n'est pas sans exemple, c'est à cette espèce d'abnégation qu'il dut sa fortune. De 1794 à 1797, il n'avait porté la parole à la tribune que pour faire des rapports sur quelques points secondaires ou sur des choses déjà ré-

glées à l'avance. En 1794, il avait demandé que nul citoyen français ne pût, en quelque lieu que ce fût, posséder d'esclaves, puis il avait fait refuser des fonds à la société philanthropique pour la continuation des secours aux indigents. En 1795, il rendit compte du civisme des habitants du Quesnoy, de la générosité de ceux de Landrecies, et fit doubler les secours accordés aux réfugiés corses. En 1796, il établit, c'est-à-dire qu'il tenta d'établir par des faits, que les Belges souhaitaient d'être réunis à la France. Il faisait alors partie du conseil des anciens auquel il avait été nommé en sortant de la Convention, et même il y occupa plusieurs fois le fauteuil. On le voit à cette époque soutenant les lois qui excluaient du conseil Fernand Vailant et Job Aymé, Doumerc et Gau; parlant en faveur de celle qui restituait aux religionnaires fugitifs leurs biens; discutant la marche à suivre pour le travail journalier du conseil, pour la nomination des commissions; combattant la résolution qui transportait à Brignolles l'administration centrale du Var, et faisant rejeter celle qui eût fixé à Viviers l'administration centrale de l'Ardèche; célébrant l'entrée des Français à Rome, etc., etc. C'est dans cette dernière occasion qu'il s'écria : « Vainqueurs de l'Italie, vous avez triomphé au profit de tous les peuples de la terre !.. Mais, ô prodige ! plutôt ô grandeur, ô loyauté des Français ! quand vous avez un assassinat à punir..... Ombres errantes de Bassville et de Duphot, mêlez-vous à celles de Caton et de Brutus, de tant d'illustres Romains qu'on exalta toujours..... O Caton ! ô Brutus ! ô Camille ! les Romains sont aujourd'hui di-

« gnes de vous, ils sont dignes de « s'asseoir sur vos chaises curules ! » Ces apostrophes qui semblent le signe de l'exaltation ne nous prouvent pas qu'à cette époque Roger-Ducos fut un démocrate bien déterminé. Son éducation politique devait commencer à se faire, et sans doute il se réconciliait avec la puissance. En l'an IV (1796), il fut réélu par sept départements au conseil des anciens, qu'il présida le 18 fructidor an V (4 septembre 1797). L'année suivante, étant un des législateurs sortants, il fut encore réélu par l'assemblée électorale de l'Oratoire; mais ce choix fut annulé pour cause de jacobinisme : Ducos alors déclara qu'il n'hésitait pas à faire le sacrifice demandé par la voix de la patrie : « Mais, ajoutait-il, « législateurs, prenez garde que le « royalisme ne tire un grand avantage de la mesure adoptée. » Il reprit ensuite la route de son département, où il remplit de nouveau les fonctions de président du tribunal criminel. Il s'en acquittait encore lorsque, après la révolution du 30 prairial, Barras, débarrassé de trois collègues, Treillard, Merlin, La Réveillère, se crut à même de réaliser son plan favori, celui de n'avoir pour collègues que des hommes incapables de devenir ses rivaux; Gohier, Moulins, Roger-Ducos, furent les élus. Le désintéressement de Roger-Ducos le faisait alors comparer, par les journalistes, à Cincinnatus. Les événements prouvèrent que Barras s'était trompé dans ses combinaisons, du moins quant à Roger-Ducos. Syeyes, alors en train de nouer des trames vagues contre Barras, tâta son collègue des Landes, le trouva disposé à se ranger d'un autre côté que celui de Barras, et surtout du côté qui ne céderait

pas le pouvoir aux Bourbons. On a dit qu'il y eut vers cette époque, entre Syeyes et le gouvernement anglais, de secrètes négociations tendant à mettre en terme à la guerre européenne en même temps qu'à la révolution française. Un frère de Roger-Ducos aurait été chargé de suivre cette négociation près du cabinet de Saint-James. Le mot de paix générale était le grand mot des acteurs de cette scène. L'agent de Syeyes, sans prendre d'engagement trop formel, laissait entendre qu'on rétablirait les Bourbons. Du reste, comme pour balayer la pentarchie agonisante il fallait un général, on demandait que Bonaparte, alors en Egypte, revînt. Il revint en effet par la permission anglaise; peut-être sans le savoir de science certaine, mais non sans le soupçonner, Syeyes jouait-il le cabinet anglais en feignant d'entrer dans ce plan, en sollicitant le retour d'un homme, l'idole de l'armée. Syeyes louvoyait à sa manière, jouant deux jeux, n'ayant encore aucune idée arrêtée, et attendant à prendre conseil des événements et du général lorsque le général serait venu. Pour Ducos, il est à croire qu'il ne savait pas tout; cependant il servit utilement son astucieux collègue. Bien qu'il ne fût pas plus dans la confiance de Barras que dans celle de Syeyes, il voyait assez qu'avec Barras la restauration était certaine, tandis qu'avec Syeyes elle n'était qu'éventuelle. Enfin Bonaparte vint: il ne se sentait nulle vocation pour jouer le rôle de Monck. La maison de Roger-Ducos fut une de celles où il fut mis en présence de diverses notabilités politiques. Ces entrevues ne furent pas toujours pacifiques. Un jour, entre

autres, Masséna, que Bonaparte critiquait sur sa bataille de Zurich, à défaut de raisons, voulut lancer sa bouteille à la tête de son antagoniste. Masséna et Moreau proposèrent même à Ducos d'arrêter Bonaparte s'il voulait leur en donner l'ordre. Le directeur s'en garda bien, et les incartades des ennemis de Bonaparte ne servirent qu'à hâter le coup décisif. Roger-Ducos y contribua en tenant Syeyes et le général au fait des pensées de Barras et de ses deux acolytes (Moulin et Gohier, car ils ne se défiaient pas de lui comme de Syeyes). Le jour du coup d'état de Saint-Cloud, il entra dans la salle du Directoire où se trouvaient Barras, Gohier et Moulin, et leur demanda si les bruits qu'on répandait sur un complot étaient vrais, s'ils avaient quelques renseignements; et comme il lui fut répondu que non, il annonça qu'il allait en chercher, et courut rejoindre Syeyes et Bonaparte au milieu de ses officiers et des chefs de la conspiration. La récompense de cette coopération à la ruine du gouvernement directorial fut pour Roger Ducos la place de troisième consul provisoire (Bonaparte et Syeyes étaient les deux premiers). Il ne devait pas la conserver long-temps. En vain sentant que Syeyes, plus fort naguère que Barras, était plus faible à présent que Bonaparte, il s'efforça de se rendre agréable à celui-ci. Instruments désormais inutiles, Roger Ducos et Syeyes, après avoir rédigé la nouvelle constitution, durent présenter une démission qui fut acceptée. On a dit que Bonaparte leur laissa comme consolation le trésor du Directoire: mais le Directoire avait-il un trésor? Plus tard, il plaça Roger-Ducos au sénat avec le titre de

deuxième président, lui donna, en 1804, la sénatorerie d'Amboise, le nomma grand-officier de la Légion-d'Honneur, grand-croix de l'ordre de la Réunion, comte de l'empire. Ces faveurs, qui furent toutes acceptées, prouvent assez qu'il ne fit pas à Bonaparte la réponse qu'on lui attribue : « Je ne veux point contribuer à l'asservissement de ma patrie. » Comme tous les dignitaires napoléoniens, Roger-Ducos prit part à la déchéance du conquérant vaincu en avril 1814. Malgré cela, il ne fut point compris dans la chambre des pairs de Louis XVIII. Aussi pendant les cent-jours, se laissa-t-il porter à la chambre haute par Bonaparte, revenu de l'île d'Elbe. La seconde restauration le comprit en conséquence dans sa liste des régicides condamnés à l'exil. Il partit pour l'Allemagne, mais la permission de demeurer dans le grand-duché de Bade et dans le royaume de Wurtemberg lui fut refusée; il quitta Stuttgart, après un séjour de vingt-quatre heures, escorté par des gendarmes, ce qui lui déplaisait fort. En descendant une petite hauteur voisine d'Ulm, les chevaux de sa voiture prirent le mors aux dents; craignant d'être versé, il s'élança du coffre, malgré son âge, et se fit une contusion à la tête. Transporté à Ulm, il y mourut trois jours après, en mars 1816. Roger Ducos ne manquait pas d'esprit. La première fois que les consuls provisoires siégèrent ensemble, Syeyes disait : « Qui de nous aura la présidence? — Vous voyez bien, dit Roger Ducos, que c'est le général qui préside. » — Ducos (*Nicolas*), frère du précédent, naquit à Dax, le 7 mars 1756, s'engagea dans le régiment de Bourbonnais à dix-huit ans, et servit en

1778 dans celui de Hainaut, qui devint la cinquante-unième demi-brigade. Il était lieutenant à l'époque de la révolution. Masséna le fit son aide-de-camp, et adjudant-commandant à l'armée d'Italie, puis en Suisse. Ducos y montra la plus grande bravoure, particulièrement à Ormea, à Lonato et Peschiera, à Solfarino, à Castiglione, à Saint-Michel, à Arcole, à Saint-George sous Mantoue, où il contribua très-efficacement au gain de la bataille, au château de Piétra près de Trente, à Coire, à Trévisé, où, cerné par quatre mille Autrichiens, il eut le bonheur de s'échapper, et vint rendre compte au général de la position des ennemis. Ces brillantes actions lui valurent successivement les grades de capitaine sous Mantoue, de chef de bataillon à Arcole, de chef de brigade à Coire. C'est dans l'intervalle qui sépare ces événements de sa promotion au généralat qu'aurait eu lieu son voyage en Angleterre pour négocier le retour de Bonaparte en Europe. Si cette mission n'est pas une fable, il est étonnant que Bonaparte consul n'ait pas plus tôt récompensé le négociateur. La campagne de 1800 devait lui en fournir les moyens. Ducos ne fut fait général de brigade que le 27 avril 1802. Plus tard, il est vrai, il le nomma baron et commandant de la Légion-d'Honneur. Ducos parut avec le même éclat dans les campagnes de 1805, 1806, 1807; battit en 1808 les habitants de Santander, enleva au pas de charge les positions les plus importantes à Médina de Rio-Seco et contribua puissamment au succès de cette journée. Il gouverna en 1813 la citadelle d'Anvers, et en 1815 soutint à Longwy, avec quelques soldats et trois cents gardes nationaux, un

siège d'un mois contre les Prussiens. Louis XVIII, sur l'ordre exprès duquel il rendit enfin la place démantelée, lui donna la croix de Saint-Louis, mais ne le conserva pas sur les cadres de l'armée. Le général Ducos mourut à Saint-Omer près Dax, le 13 oct. 1823. On assure qu'en 1813, les alliés lui offrirent un million pour laisser tomber Anvers en leurs mains : il refusa. Cette fidélité à son devoir était d'autant plus honorable qu'il ne s'était pas fait de fortune dans les quarante années de sa vie militaire. Le général Ducos avait été nommé représentant des Landes au corps législatif en 1805. P—OT.

DUCQ (JOSEPH-FRANÇOIS), naquit à Ledeghem, village de la Flandre occidentale, entre Courtrai et Menin, le 10 septembre 1762. Son père, chirurgien-barbier, ne pouvait lui donner une éducation bien brillante. Heureusement le vicaire de Ledeghem s'aperçut que le jeune Ducq avait un goût inné pour la peinture. En 1780, on l'envoya à Bruges et on le confia aux soins du peintre Paul de Cock, sous lequel il fit des progrès rapides. Après avoir obtenu tous les premiers prix à l'académie de Bruges, il partit pour Paris en 1787, dans l'intention d'y suivre les leçons de J.-B. Suvée. Il remporta à l'académie royale, en 1789, le premier prix de dessin d'après nature ; ceux de la figure peinte, en 1796, et de la tête d'expression, en 1800. Il reçut dans la même année de l'Institut national le second grand prix de peinture avec un logement au palais des beaux-arts. Ducq partit pour Rome en 1807. L'ambassadeur de France, par ordre du vice-roi d'Italie, lui fournit un atelier. Inspiré par la reconnaissance, cet artiste peignit plusieurs tableaux pour

Eugène, entre autres celui qui fut exposé à Paris en 1810, et qui lui valut une médaille d'or ; un autre grand tableau, exécuté à Rome, faisait partie de la collection du prince de la Paix. Il retourna à Paris en 1813, et fut réintégré dans son ancien logement, conservé pour lui par ordre du ministère. Nommé, en 1815, premier professeur à l'académie des beaux-arts de Bruges, il devint successivement peintre du roi des Pays-Bas, chevalier du Lion-Belgique, membre correspondant de l'institut d'Amsterdam, etc. Plusieurs de ses compositions historiques étaient dans la collection du prince Eugène à Munich ; la *Nuit* et l'*Aurore*, gravées dans les tomes IX et X des *Annales du musée de Paris*, décorèrent le palais de Saint-Cloud. Au salon de Gand, en 1820, il exposa son *Antonello de Messine visitant l'atelier de Jean Van Eyck*, et le *Mariage d'Angélique et Médor*. Pendant qu'il répétait le premier de ces tableaux, peut-être son meilleur ouvrage, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le priva de l'usage de la main droite, et il fut enlevé le 9 avril 1829, aux arts et à ses amis. On lit des notices biographiques sur ce peintre dans les *Annales du salon de Gand*, Gand, 1823, pp. 2-4, et dans l'ancien *Messenger des sciences et des arts*, liv. 7^e et 8^e du 6^e vol., pp. 323-329. R—F—G.

DUCRAY-DUMINIL (FRANÇOIS-GUILLAUME), fécond romancier, né à Paris, en 1761, avait d'abord fait de la littérature dans les *Petites-Affiches*, dont il devint l'un des propriétaires, et dont il eut la rédaction en chef après l'abbé Aubert, le 15 septembre 1790. S'étant avisé, pour égayer la monotonie de ce jour-

nal, d'y insérer l'annonce d'une vente à faire en assignats démonétisés, un décret (3 janvier 1794) ordonna son arrestation provisoire. Heureusement il en fut quitte pour la peur; ses explications satisfirent le pouvoir ombrageux du jour, qui eut le bon sens de comprendre qu'il n'y avait aucune portée politique dans le pacifique rédacteur, auquel pourtant on dit qu'il ne fallait pas y revenir. Il n'y revint plus effectivement; et tout son temps se passa entre la lecture des épreuves des *Petites-Affiches* et la composition de divers romans, qui, quelque faibles qu'ils soient, n'en ont pas moins fait la fortune de leur éditeur, Prieur, qui acheta avec ses bénéfices l'antique palais de la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Ce succès, qu'on ne saurait nier, et que constateraient au besoin les doubles, triples ou quadruples éditions de presque tous les romans de Ducray, ne prouve ni la sottise du public ni le haut talent de l'auteur. Il y avait, à l'époque où Ducray-Duminil écrivait, une infinité de romans plus nuls, plus niais ou plus mal écrits que les siens. C'est en général à l'enfance ou à la jeunesse qu'il s'adresse, et c'est là le public le plus nombreux. S'il ne crée jamais, il a du moins une certaine imagination et des réminiscences rapides; il est habile à combiner les aventures de mélodrames et de causes célèbres; il y joint quelque mouvement, un vernis d'originalité, une espèce de verve sentimentale qui, lors même qu'elle dégénère en naïveté, devait avoir du charme pour les enfants, un style clair et naturel, enfin assez d'adresse à tracer et à suivre des caractères. Du reste, il écrivait fort vite, jetant au milieu de ses tomes des pages de descriptions que quelquefois il prenait tou-

tes faites. C'est ainsi que, sans s'élever jamais sous quelque point de vue que ce soit au-dessus du très-médiocre, il a produit plus qu'une vingtaine de romans, et a été plus lu certes que Walter Scott. Ducray-Duminil est mort, dans sa maison de campagne à Ville-d'Avray, le 29 octobre 1819. Voici la liste de ses romans, qu'on réimprimera encore long-temps, et que nous divisons en deux séries, I-XV les romans proprement dits, XVI-XXIII les recueils d'historiettes, contes, etc. I. *Lolotte et Fanfan*, 1787, 4 vol. in-18; onzième édition, 1823. II. *Alexis, ou la Maisonnette dans les bois*, 1788, 4 vol. in-12; huitième édition, 1818. III. *Petit-Jacques et Georgette, ou les Petits Montagnards auvergnats*, 1789, 4 vol. in-12; cinquième édition, 1812. IV. *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, 1796, 4 vol. in-12; onzième édition, 1825. V. *Cœlina, ou l'Enfant du mystère*, 1798, 5 vol. in-18; quatrième édition, 1818. VI. *Les Cinquante francs de Jeannette*, 1799, 2 vol. in-12; deuxième édition, 1802. VII. *Paul, ou la Ferme abandonnée*, 1800, 4 vol. in-12; quatrième édition, 1819. VIII. *Les Petits orphelins du hameau*; 1800, 4 vol. in-12; cinquième édition, 1823. IX. *Elmonde, ou la Fille de l'hospice*, 1804, 5 vol. in-12. X. *Jules, ou le Toit paternel*, 1804, 4 vol. in-12. XI. *Le petit Carillonneur*, 1809, 4 vol. in-12. XII. *Madame de Valnoir, ou l'Ecole des familles*, 1813, 4 vol. in-12. XIII. *La Fontaine de Sainte-Catherine*, 1813, 4 vol. in-12. XIV. *L'Ermitage de Saint-Jacques, ou Dieu, le roi et la patrie*, 1814, 4 vol. in-12. XV. *Jean et Jeannette, ou les Petits*

Aventuriers parisiens, 1816, 4 vol. in-12.—XVI. *Les Soirées de la chaumière*, 1794, 8 vol. in-18; huitième édition, 1826. XVII. *Les Veillées de ma grand'mère*, 1799, 2 vol. in-18; cinquième édition, 1823. XVIII. *Contes moraux de ma grand'tante*, 1799, 2 vol. in-12; quatrième édition, 1816. XIX. *Les Déjeûners champêtres de mon cher oncle*, 1800, 2 vol. in-18. XX. *Les Journées au village*, ou *Tableau d'une bonne famille*, 1804, 8 vol. in-18. XXI. *Emilio*, ou *les Veillées de mon père*, 1811, 4 vol. in-18. XXII. *Fêtes des enfants*, ou *Recueil de petits contes moraux*, 1817, 2 vol. in-12; sixième édition, 1823. XXIII. *Contes de fées*, 1819, 4 vol. in-18. On doit en outre à Ducray-Duminil : *La Semaine mémorable*, ou *Tableau de la révolution française depuis le 12 juillet 1789*, in-8°; *le Panthéon littéraire*, sous l'invocation des neuf Muses, etc., 1790-92, 2 vol. in-12; *Codicile sentimental*, ou *Recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives*, 1793, 2 vol. in-12; des pièces de théâtre, etc. — DUCRAY-MAUBAILLARCQ, frère de Ducray-Duminil, a publié : I. *Charles Lahoussaye, fils de Cartouche*, 1809, 2 vol. in-12. II. *Adeline et Joséphine*, ou *les Amies bordelaises, sœurs sans le savoir*, 1809, 2 vol. in-12. III. *Clémentine de Valville*, ou *les Repentirs d'une jolie femme*, 1812, 2 vol. in-12. IV. *Dubreuil et Mélanie*, ou *les Revers de la fortune*, 1820, 2 vol. in-12. V. *Cécile de Volmerange*, ou *la Guérite redoutable*. fait historique du XVII^e siècle, 1825, 2 vol. in-12.

P—OT.

DUCREST (CHARLES-LOUIS, marquis DE), frère de madame de Genlis, n'a laissé d'autre souvenir que celui d'un homme à projets; et cependant il est certain qu'il ne manquait ni d'érudition ni d'imagination, et que des idées heureuses ou neuves traversaient quelquefois son cerveau. Né aux environs d'Autun, le 28 avril 1747, il entra fort jeune dans la marine, et fort jeune il la quitta pour le service de terre (1766), dans lequel il passa par tous les grades. Capitaine en 1773, il fut lieutenant-colonel en 1774; colonel en second du régiment d'Auvergne en 1776, et colonel commandant du régiment des grenadiers royaux en 1779. Il joignit à ce titre celui de chevalier de Saint-Louis en 1782, et, trois ans plus tard (par l'influence de sa sœur), le poste lucratif de chancelier de la maison d'Orléans. Les devoirs de cette place nouvelle ne l'occupèrent pas tellement qu'il ne trouvât du temps pour faire des excursions dans la littérature comme dans la science. Il tenta la fortune comme auteur dramatique sur le petit théâtre de madame de Montesson; et il proposa des plans nouveaux pour la construction des bâtiments de guerre, ainsi qu'un procédé pour empêcher l'encombrement dont sont menacés nos ports de la Manche par l'introduction continuelle du galet. Grâce à la protection du duc d'Orléans, il fut permis à Ducrest de construire au Havre une frégate de quarante canons, sur ses plans, et d'essayer son procédé contre l'encombrement; mais les résultats ne répondirent pas à ses prévisions : la frégate de Ducrest ne valut pas mieux que celles dont il avait prétendu rectifier les défauts, et le galet continua sur toute la côte

sa marche envahissante. Sur la scène, il fut accueilli avec froideur, et si ses pièces, jouées en famille, n'eussent pas été des panégyriques à la gloire de madame de Montesson, il est probable qu'il n'eût pas évité le sifflet. La cour et la ville ne lui épargnèrent pas le sarcasme, et Grimm n'a pas laissé tomber ces critiques dont on peut voir quelques échantillons dans sa Correspondance. Cependant la révolution approchait : l'embaras des finances, le déficit, les moyens à prendre afin de mettre en équilibre la recette et la dépense étaient les questions à l'ordre du jour et occupaient toutes les têtes. Ducrest se crut l'homme d'état appelé à les résoudre, et, par l'entremise du duc d'Orléans, il fit parvenir à Louis XVI un Mémoire dans lequel il annonçait des mesures dont la prompte exécution réparerait le délabrement des finances et rendrait la France au bonheur ; mais tous ces plans furent mal accueillis. Ducrest n'eut pas de porte-feuille, et ne gagna, pour prix de son zèle, que des brocards et des épigrammes. Quelque temps après, soit par versatilité, soit par d'autres motifs, il déplut et se déplut chez le duc d'Orléans, et finit par donner sa démission de la place qu'il occupait au Palais-Royal. Plus tard il ne manqua pas de faire valoir ce trait comme preuve de sagacité et de zèle pour la bonne cause. « Je ne voulais pas être, dit-il, entraîné contre mon opinion dans le parti que l'intrigue formait en faveur de ce prince, et où Laclous alors jouait le premier rôle ; » et peut-être aussi ne jouer là que le second rôle lui semblait-il une humiliation. Il fut des premiers à prendre part à l'émigration. Cependant, vers la fin de 1790, il reparut à Paris pour réclamer

le paiement de sa pension de retraite de 13,000 fr., paiement qu'avait discontinué le duc d'Orléans. Il fallut plaider pour mettre cette affaire à jour ; et, comme le crédit du prince, alors au comble de la popularité, effrayait tous les avocats, il fallut que Ducrest plaidât lui-même : c'est ce que, sur le refus de deux ou trois hommes des plus célèbres du barreau, il ne balança point à entreprendre. Un plein succès récompensa ses efforts ; mais on conçoit qu'il ne resta pas sur la scène de son triomphe, et qu'une fois tous ses arrangements pécuniaires terminés, il reprit la route de l'étranger. Il n'y demeura que jusqu'au moment où cessèrent les rigueurs contre les émigrés, en 1800. Il avait passé la plus grande partie de cette espèce d'exil dans le Holstein, où était aussi sa sœur, et il y charmait ses loisirs en s'occupant de théories, nous dirions presque d'utopies, relatives à la navigation. L'année même où il rentra en France, il venait de construire, pour un négociant de Copenhague, un grand vaisseau marchand, de cinq cents tonneaux, uniquement en planches de sapin : son but était d'économiser et les matériaux et la main-d'œuvre, en n'employant à la structure du navire que le strict nécessaire pour marcher et contenir, de même qu'en fait de bâtisses on économiserait, en ne construisant qu'en planches, en briques, etc., tout ce qui n'est pas monumental, tout ce qui n'exige pas la fixité de l'édifice. Mais en théorie même, il y aurait bien des choses à dire contre cette prétention appliquée aux navires ; et, en fait, le vaisseau de Ducrest, après avoir navigué un mois environ, fut jeté contre un banc de sable où, faute des fortes pièces de bois qui donnent de la so-

lidité aux bâtiments ordinaires, il fut brisé à l'instant. Ducrest vécut encore vingt-quatre ans, tantôt à Paris, tantôt à sa terre de Mehun-sur-Loire, près d'Orléans, toujours occupé de projets, parmi lesquels on ne peut passer sous silence ses vues pour rendre Paris port de mer; et rédigeant traités ou brochures suivant son caprice du moment. Il mourut dans cette terre le 8 avril 1824. On lui doit : I. *Essai sur les machines hydrauliques*, 1777, in-8°. II. *Essai sur les principes d'une bonne constitution*, 1789, in-8°. III. *Mémoire sur l'impôt considéré dans ses rapports avec la constitution*, 1791, in-8°. V. *Nouvelle théorie de la construction des vaisseaux*, 1800, in-8°. V. *Vues nouvelles sur les courants d'eau, la navigation intérieure et la marine*, 1803, in-8°. VI. *Mémoire concernant le projet de l'établissement du commerce maritime à Paris et à Versailles*, 1806, in-8°. VII. *Traité d'hydraulique, ou l'Art d'élever l'eau porté à sa perfection*, 1809, in-8°. VIII. *Nouveau système de navigation, etc.*, 1811, in-8°. Ducrest prétend y donner les moyens de restaurer immédiatement la marine française, et cherche à établir la liberté des mers pour toutes les nations. IX. *Traité de la monarchie absolue et des véritables moyens pour opérer la libération de la France, etc.*, 1817, in-8°. Plusieurs de ces moyens sont plaisants : par exemple, le gouvernement paierait ses soldats en billets de loterie. X. Divers *Articles, Notices, etc.*, entre autres : *Notice de l'expérience faite à Copenhague, pour le compte de M. de Coningh, d'un vaisseau construit en planches*, 1799, in-8°.

P—OR.

DUDLEY (Sir HENRI-BATE), journaliste et auteur dramatique anglais, né à Fenny-Compton, le 25 août 1745, fit ses études à l'université d'Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint une cure dans le comté de Surrey. En 1775, il fonda le journal intitulé *Morning Post*, et en 1780, le *Morning Herald*. Cette dernière feuille était dévouée au parti du prince de Galles, depuis Georges IV. Il commença aussi le *Courrier de l'Europe* en français, et le *Chronicle* en anglais. Trois duels qu'il soutint alors excitèrent quelque surprise de la part d'un ecclésiastique; ce qui ne l'empêcha pas d'acheter la cure de Bradwell. Les améliorations agricoles qu'il introduisit dans cette paroisse lui valurent la médaille d'or de la société des arts; mais des difficultés l'ayant empêché de prendre possession de cette cure, il fut nommé chancelier et prébendaire de Férus en Irlande, puis recteur de Willingham. En 1812, il fut créé baronnet et exerça divers emplois de magistrature. Il mourut à Cheltenham, le 1^{er} février 1824. Il avait pris le nom de Dudley en mémoire d'un ami, qui l'avait institué son héritier. Il était lié avec le célèbre Delolme, auteur de la *Constitution anglaise*, et avec Garrick, cet acteur incomparable dans la tragédie et la comédie. C'est encore lui qui découvrit le premier le mérite de mistress Siddons, et qui la recommanda à Garrick. Ses ouvrages dramatiques sont : I. *Henri et Emma*, intermède, 1774, in-8°. II. *Les candidats rivaux*, opéra-comique, 1775, in-8°. III. *Le nègre blanc*, 1776, in-8°. IV. *La flèche de Bacon*, opéra-comique, 1779, in-8°. V. *Les hableurs dramatiques*, intermède, 1782,

in-8°. VI. *Le tableau magique*, 1783, in-8°. VII. *Le bûcheron*, opéra-comique, imité de Guichard, 1791, in-8°. VIII. *Les voyageurs en Suisse*, opéra-comique, 1793, in-8°.

F—LE.

DUDLEY (JEAN-GUILLAUME WARD), ministre anglais, naquit le 9 août 1781. Son père, troisième vicomte Dudley et Ward, voulut que son éducation eût lieu loin de la splendeur du château paternel, et le confia aux soins du docteur James d'Oxford. Le jeune gentleman, au bout de quelques années de retraite dans une petite maison d'Addington, parut dans le monde avec avantage. Nommé, par l'influence de sa famille, membre du parlement pour Townton, il se distingua par son élocution facile et brillante, son aptitude à tout saisir. Cependant il faut noter que l'opposition distribua moins libéralement que l'opinion ministérielle les éloges à l'heureux débutant, que désormais le gouvernement eut soin de faire réélire. Il fut en effet réélu en 1803, par le comté de Worcester; en 1807, par Wareham; en 1812, par Ilchester; en 1820, par Bossiney. Il est vrai qu'aux élections de 1806 et de 1818, il avait échoué; mais chaque fois cet échec temporaire avait été réparé au bout de quelques mois. C'est en 1823 que la mort de son père lui ouvrit l'entrée de la chambre des lords; et, en 1827 (24 septembre), à son titre de vicomte de Dudley et Ward, il joignit ceux de comte de Dudley et vicomte d'Ednam. A cette époque, il faisait depuis cinq mois partie du cabinet en qualité de ministre des affaires étrangères. Son administration ne fut pas remarquable par des actes qui lui fussent propres; mais elle l'est

par les mesures auxquelles donnait alors naissance le système adopté par Canning. De ce nombre furent le concert entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France relativement à la question grecque, et la bataille de Navarin, qui en fut le résultat. Pendant les débats qui précédèrent l'arrangement des trois puissances, Dudley avait envoyé au plénipotentiaire de Russie (le prince Liéven) une missive à l'adresse de l'ambassadeur français (M. de Polignac); le prince russe prit cette inadvertance pour une ruse diplomatique, crut tout le contraire de ce que le comte disait dans cette pièce, et provisoirement retourna la lettre au chef du Foreign-office, avec quelques lignes fort polies, l'assurant qu'il n'avait pas lu un mot du document égaré, dont sur-le-champ il avait reconnu la destination. Le soir pourtant, en faisant sa partie, il ne put s'empêcher de dire au comte qu'il était trop fin, mais que ce n'était pas des diplomates tels que lui qu'on dupait si commodément. Le fait est que l'inadvertance du comte n'était autre chose qu'une hallucination parfaitement involontaire de sa santé; que, dès cet instant, il commençait à sentir les atteintes d'une affection cérébrale, qui bientôt le contraignit à donner sa démission (mai 1828), et qui finit par le réduire à l'état d'enfance. De fréquentes attaques de paralysie avaient déterminé ce dernier période de sa maladie, à laquelle enfin la mort vint mettre un terme le 6 mars 1833. Cette fin déplorable d'un homme instruit et spirituel n'étonna point ceux qui, l'ayant vu dans l'intimité, pouvaient connaître la bizarrerie ou, comme il l'appelait, l'excentricité de son caractère impressionnable et faa-

tasque. Ses discours au parlement, ses dépêches en qualité de ministre des affaires étrangères, sous Canning, lord Goderich et le duc de Wellington, se distinguent par l'élégance et la pureté d'un style vraiment classique en ce genre. Il n'a livré à l'impression qu'un article sur la *Vie et le caractère de J. Horne Toke*, dans le *Quarterly-Review* : c'est un des morceaux biographiques les plus remarquables que ce recueil ait opposés à ceux des feuilles libérales. Dudley y précise avec beaucoup de justesse et de piquant le talent de ce chef de parti avec lequel il avait été lié. P—OT.

DUFAU (FORTUNÉ), peintre d'histoire, né à Saint-Domingue, fut à l'âge de douze ans amené en France par un riche colon, qui, après avoir pris soin de son éducation, voulut lui faire une pension ; mais Dufau, doué d'un caractère indépendant et d'une extrême délicatesse, la refusa, croyant peut-être qu'un homme n'avait pas le droit d'être toujours son bienfaiteur, sans jamais avouer quels étaient les motifs, de sa bienfaisance, sans jamais parler des liens qui pouvaient exister entre eux. Passionné pour les beaux-arts, Dufau fut un des élèves les plus assidus de David, le prit pour modèle dans la peinture et embrassa en partie ses opinions politiques. Après un voyage en Italie pour se perfectionner dans son art, Dufau, soldat réquisitionnaire, fit sa première campagne en Belgique ; mais fait prisonnier il fut traîné dans la Hongrie, où son talent de peintre lui fournit les moyens d'adoucir sa captivité, et le sauva de la détresse. Revenu à Paris après la paix, Dufau reprit ses goûts et ses travaux d'artiste ; la franchise et la rigidité de ses principes ren-

dirent difficiles les succès que ses talents semblaient lui promettre. Enthousiaste de la révolution, il fut vivement affecté de voir que tous les efforts, les sacrifices faits pour la liberté n'avaient abouti qu'à donner le pouvoir à un homme qui, né de la république, l'écrasa sous le poids de son trône : le peintre s'exprimait à cet égard avec si peu de ménagement, que plusieurs fois ses amis en eurent de l'inquiétude. Cependant, malgré cette opposition, il fut nommé professeur de dessin à l'école de cavalerie de Saint-Germain. Cette place fut la récompense de deux tableaux qu'il avait exposés au salon : *Ugolin dans sa prison* ; retraçant d'une manière effrayante la pensée de terreur dont Daute l'avait animé : *Saint Vincent de Paul*, sublime et simple comme la vie du saint. Dufau aurait pu espérer de nouvelles faveurs, si, imitant l'exemple des autres artistes, il eût comme eux choisi Napoléon pour héros de quelque tableau ; mais, malgré la gloire dont ce nom était entouré, malgré les inspirations de l'artiste et les pressantes sollicitations de ses amis, Dufau ne consentit que bien tard à entreprendre un tableau, dont le sujet était *le général Bonaparte restituant les effets à une caravane, pillée par ses soldats*. Cet ouvrage ne fut terminé qu'après la chute de l'empire ; et Dufau, craignant alors des tracasseries, l'envoya hors de France. Lorsqu'on supprima l'école de Saint-Germain, il fut nommé professeur à Saint-Cyr ; mais à ce poste il préféra la vie plus libre de Paris. Chargé par le gouvernement de faire un tableau dont le sujet était *Gustave Vasa haranguant les Dalécarliens*, il ne put soutenir la comparaison avec M. Hersent, qui consacra

son pinceau au même sujet : probablement Dufau n'avait plus la vigueur de ses premières années ; car il était dès-lors attaqué d'un anévrisme au cœur qui le conduisit au tombeau le 18 mai 1821. Comme il n'avait pas de parents, l'état hérita de sa mince fortune. On trouva parmi ses tableaux non achevés un *philosophe en méditation*, dont les connaisseurs font un grand cas. Z.

DUFAY (GUILLAUME-MICHEL BARBIER), colonel français, obtint par des circonstances déplorable une de ces célébrités que fait surgir l'esprit de parti, et dont le souvenir ne doit pas être perdu. S'il n'eût été que brave sur le champ de bataille, il serait dès long-temps oublié dans la foule de tant d'héroïques officiers ; mais il fut acquéreur de biens nationaux, il fut un heureux duelliste, toujours prêt à appuyer d'un coup d'épée ses antécédents et ses opinions politiques ; et il a dû à ces deux titres le triste avantage d'être, pendant plusieurs années, le champion du parti qui voulait à tout prix renverser la restauration. Il naquit vers 1765. Son père, contrôleur de la bouche de la comtesse de Provence, le vit avec douleur grossir, dès 1789, le nombre des ennemis de la cour. Capitaine dans la garde nationale, il fut blessé à la journée du 10 août 1792. Quelques mois après, ayant appris à Guise, où il se trouvait en garnison, qu'un certain Maignet, surnommé Brutus, l'avait, dans le club de l'endroit, dénoncé comme royaliste, il prit avec lui quelques hommes de sa compagnie, alla chasser de leur salle les membres du club, et en ferma les portes. Cette démarche à la Cromwell ne prouvait rien pour ou contre les sentiments politiques de Dufay ; elle manifestait du moins beaucoup d'auda-

ce, et réussit à son auteur, qui, plus exalté que méchant, ne craignit pas, en 1793, de se prononcer hautement contre le meurtre de Louis XVI. Obligé un instant de se retirer en Belgique, il reprit bientôt du service, et alla dans la Vendée refaire ses preuves républicaines. Il les fit avec éclat : un jour, près de Dol, les Vendéens et les républicains étaient en présence. Un officier royaliste sort des rangs, et appelle en combat singulier le plus brave de l'armée conventionnelle. Dufay se présente ; il est vainqueur à la vue des deux armées ; mais le conventionnel Brutus Maignet, qui avait de la rancune, ne tarda pas à troubler le triomphe de Dufay en le faisant condamner aux galères comme concussionnaire. Un décret de la Convention du 18 messidor an II cassa ce jugement comme ayant été rendu par une commission irrégulièrement composée. Le colonel Dufay, renvoyé devant le tribunal criminel de Brest, fut absous ; et le sous-officier dont l'irrégularité l'avait compromis, condamné à six ans de fers et à la marque, tandis que la commission présidée par Maignet n'avait prononcé contre celui-ci qu'une détention de six mois. Réintégré dans son grade, Dufay fut employé à l'armée d'Italie, et fit sous l'empire les campagnes d'Allemagne, de Russie, d'Espagne et de France ; mais Napoléon ne lui accorda aucun avancement ; il n'aimait pas les officiers qui avaient un renom révolutionnaire, ou certaines anecdotes sur leur compte. Dufay avait acquis nationalement à Houdainville (département de l'Oise) les biens qui avaient appartenu au comte de Saint-Morys (*Voy.* ce nom, XL, 30). Revenu de l'émigration, Saint-Morys fut nommé maire de cette localité. Dès son retour

une altercation des plus violentes s'éleva entre l'ancien propriétaire et le nouveau détenteur : militaires tous deux, le débat paraissait devoir se terminer par un duel, lorsque les évènements du mois de mars 1815 retardèrent cette catastrophe. Bien qu'en 1814 il eût obtenu la croix de Saint-Louis, Dufay se déclara en faveur de Bonaparte, et devint chef d'état-major du général Chastel. Le second retour du roi en le mettant en non-activité ne le rendit pas plus partisan de cette restauration qui eut le secret d'être à la fois faible et rigoureuse envers ses adversaires. Dès ce moment on vit Dufay aux élections de son arrondissement figurer parmi les libéraux les plus prononcés. En 1817 sa querelle se renouvela avec le comte de Saint-Morys, alors maréchal-de-camp et lieutenant de la compagnie de Noailles : un duel eut lieu, et ce fut, à ce qu'il paraît, par la volonté expresse de Louis XVIII. Dufay tua son adversaire. La femme et la fille de la victime attaquèrent le colonel devant la cour royale de Paris, qui ne jugea pas à propos d'appliquer les anciennes ordonnances sur le duel. Dufay avait eu pour défenseur M. Mauguin. Non content de sortir vainqueur de cette épreuve juridique, Dufay, que soutenait, dit-on, le ministère d'alors, par le seul motif que le malheureux Saint-Morys avait voté contre lui aux élections du département de l'Oise, se donna le plaisir de faire supprimer et condamner, comme calomnieux, le *mémoire* publié contre lui dans cette affaire, au nom de la mère et de la fille de celui qu'il avait tué. Il faut rappeler toutefois que le tribunal de police correctionnelle, en approuvant les sentiments qui avaient inspiré

mesdames de Saint-Morys et de Gauduchard, ne les condamna qu'à cinquante francs d'amende et aux frais. Peu de jours après, Dufay fut attaqué à deux heures du soir et blessé grièvement par deux assassins que la police ne put ou ne voulut pas découvrir (1). En 1820, appelé comme témoin dans la *conspiration militaire* du 19 août, qui s'instruisait à la chambre des pairs, Dufay eut à l'audience avec le général Montéléguer, autre témoin, une altercation qui se termina par une provocation de la part du colonel. M. de Montéléguer n'ayant pas jugé à propos de lui donner satisfaction, Dufay, qui voulait à tout prix se battre, fit imprimer dans les journaux la correspondance qui avait eu lieu entre eux à ce sujet. Le tribunal de police correctionnelle, invoqué par M. de Montéléguer, condamna Dufay comme diffamateur à quelques jours de détention. Dès qu'il fut rendu à la liberté, le duel eut lieu, et Dufay blessa son adversaire. Au mois de juin 1822, un mandat d'arrestation fut décerné contre lui ; il engagea avec les gen-

(1) Nous avons sous les yeux des vers qui furent faits à cette époque par un écolier de rhétorique (le jeune Bineteau, mort à dix-neuf ans, peu de mois après), dans lesquels cet enfant s'exprimait en pompeux alexandrins sur le compte de Dufay, à peu près comme s'il se fût agi d'un héros digne de vivre dans l'histoire. On en jugera par cet échantillon :

Des complots des méchants déplorable victime,

Enfin l'on t'a vaincu; mais vaincu par un crime.

Sous les efforts du lâche un brave est accablé.

Sous le fer des brigands un sang pur a coulé ;
C'est le sang d'un guerrier; il crie encor vengeance!

(Brochure de 4 pages in-8°, imprimée chez Dondey-Dupré, et signée X^e RESK BINETEAU, élève du collège royal de Charlemagne). Cette particularité est précieuse à consigner; elle prouve dans quel esprit de libéralisme farouche, malgré les efforts contraires des chefs du corps enseignant, s'élevait alors la jeunesse française.

darmes une lutte si désespérée, qu'arrivé à la prison on fut obligé de le bâillonner et de lui mettre la camisolle de force. Bien que les journaux de son parti le représentassent comme mourant par suite de ces sévices, il n'en eut pas moins la force d'adresser à la chambre des députés une pétition, sur laquelle les orateurs de l'opposition revinrent à satiété pendant tout le mois de juillet. Il s'en suivit même une instruction judiciaire qui n'eut aucun résultat. Dufay sortit de prison dans les premiers jours d'août. On ne saurait dire combien ces querelles, qui paraissent aujourd'hui si misérables, eurent alors de retentissement, et à quel point tous les journaux, tous les écrivains libéraux exaltèrent leur trop heureux champion. Ainsi, moins habile et surtout moins bien servi que le gouvernement impérial, qui savait exploiter à son profit tous les scandales privés (2), cette restauration, qui avait bien assez de ses propres fautes, voyait tourner à son détriment les scandales et les imprudences que pouvaient commettre ses amis comme ses ennemis. Le colonel Dufay est mort à Pantin, près Paris, le 1^{er} janvier 1834.

D—R—R.

DUFFOUR (JOSEPH), médecin, naquit le 23 octobre 1761 à Bourga-neuf près de Limoges, d'une famille ancienne. Ayant perdu son père lorsqu'il était encore fort jeune, sa mère prit soin de son éducation, et l'envoya faire ses études à l'université de Poitiers, d'où il vint se perfectionner à Paris. Reçu docteur à la faculté de médecine en 1787, il fut en 1790 nommé médecin ordinaire de *Madame*, comtesse de Provence, qu'il ne suivit pas dans l'émigration. Mé-

decin de l'hospice des Quinze-Vingts, il le fut de plusieurs hôpitaux militaires pendant le cours de la révolution; et Barras, son ami, le fit nommer médecin du Directoire exécutif. Il avait aussi connu Bonaparte dans le salon de Barras; mais lorsqu'il fut au faite du pouvoir, on sait que Napoléon repoussa toujours les souvenirs de son premier bienfaiteur. Ainsi Duffour n'eut pas alors à s'applaudir de ses anciens rapports avec lui. Du reste ce docteur s'occupait avec beaucoup d'ardeur de son art. Quoique jeune encore, il avait acquis toute l'expérience d'un vieux praticien, et en même temps il professait le principe que, la médecine ne devant jamais être stationnaire, il fallait profiter de l'expérience des anciens, et des découvertes que le mouvement journalier des esprits produit dans cet art. A peine les premiers livres sur la vaccine furent-ils publiés, que Duffour s'empressa d'étudier la nouvelle découverte; et il ne tarda pas à se convaincre qu'elle devait signaler une grande époque par les améliorations qu'elle introduirait dans les destinées de l'espèce humaine. John Torthon ayant fait paraître son ouvrage sur l'efficacité de la vaccine, Duffour le traduisit en français, et cette publication lui valut de nombreux éloges. Il fut nommé en 1814 chevalier de la Légion-d'Honneur, médecin du roi par quartier, et il reçut des lettres de noblesse. En 1820, l'académie royale de médecine le nomma un de ses membres honoraires; mais, quoiqu'il ne fût pas insensible aux récompenses accordées par l'honneur ou par l'opinion, Duffour se montra bien plus satisfait encore d'être nommé médecin du comité de bienfaisance du cinquième arrondissement: fonctions gratuites,

(2) Voy. en preuve notre notice sur *Damase de Raymond* (t. LXII, p. 59).

dont il s'acquitta toujours avec zèle. Duffour avait été président du Cercle médical : le 21 oct. 1820, il prenait part, avec cinquante de ses collègues, à un banquet annuel chez un restaurateur de la place du Châtelet ; frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante, il expira au milieu d'eux. On a dans le temps raconté que cet événement funeste ne troubla que momentanément la joie des convives, et qu'ils reprirent leurs places dès qu'ils furent persuadés que les ressources de l'art étaient inutiles. Outre la traduction de l'anglais que nous avons citée *Des preuves de l'efficacité de la vaccine*, imprimée en 1808, Duffour fit peu de jours avant sa mort insérer, dans la *Revue médicale*, un article *Sur l'emploi du sulfate de quinine*. Z.

DUFOUGERAIS (le chevalier DANIEL-FRANÇOIS DE LA DOUËPE), seigneur de Sainte-Florence (Vendée) et propriétaire de la terre du Fougerais, près le village de l'Oye et d'une forêt qui borde ces fameux quatre chemins où se sont livrés tant de combats, était âgé de soixante-quatre ans à l'époque de l'insurrection. Il offrit son château aux chefs de l'armée royale pour y établir leur quartier-général. Ses infirmités et son âge ne lui permettant pas de combattre, il fut placé dans les conseils d'administration, où il rendit d'importants services, joignant à un grand caractère un excellent jugement. Les colonnes républicaines ayant pénétré jusqu'au camp de l'Oye, le chevalier Dufougerais, obligé de se retirer précipitamment, arriva sur la hauteur des Herbiers et aperçut son habitation livrée aux flammes. Ce bel édifice fut entièrement réduit en cendres, et l'incendie s'étendit aux fermes. La perte fut de plus de deux cent mille

francs. Après ce funeste événement, Dufougerais suivit l'armée à Angers, à Saumur, et il se trouva à la malheureuse affaire du Mans ; puis à la retraite qui en fut la suite. Arrivé près d'Ancenis, ce respectable vieillard, dont la santé était détruite, fut recueilli dans une métairie par des paysans royalistes. Bientôt découvert, il fut conduit dans les prisons d'Angers, condamné à mort par une commission militaire, et fusillé le lendemain. Les motifs de son jugement furent établis sur l'étroite amitié qui existait entre le condamné et les chefs de *brigands* (expression du jugement) La Rochejaquelein, Marigny, Stofflet, le prince de Talmont, et sur ses efforts constants pour le rétablissement de la royauté. — Son frère aîné éprouva le même sort à Fontenay vers cette époque. — Son fils aîné, le baron Dufougerais, était membre de la chambre des députés en 1815.

L—P—E.

DUFOUR (GEORGE-JOSEPH), général français, naquit le 17 mars 1758, à Saint-Seine en Bourgogne, où son père était médecin. Sa mère était nièce du célèbre partisan Fischer. Il commença par être fourrier dans le régiment de Nivernais, puis fut attaché à l'administration de la marine à Rochefort. Se trouvant encore dans cette ville, lors de l'organisation de la garde nationale en 1789, il en fut nommé major, et quelque temps après il partit pour l'armée, en qualité de commandant d'un bataillon de volontaires de la Charente. Il était en 1792 à Verdun, lorsque cette ville se rendit aux Prussiens, et fut un des officiers qui refusèrent de signer la capitulation. Son bataillon se signala ensuite à la poursuite des Prussiens et à l'attaque de Wirton et de Mars-La-

tour, puis à la bataille de Nerwinde, où Dufour fut blessé d'un biscaien. Nommé général de brigade en 1793, il servit dans l'armée de l'Ouest, sous les ordres de Biron, et en Vendée sous Turreau. Il obtint des avantages sur Charette, dans le Bocage et à Montaigu, où il fut de nouveau blessé. En juin 1794, il passa à l'armée de la Moselle, et s'empara, après un combat de cinq heures, des hauteurs de Trèves, de Pelingén et de la Montagne-Verte. Le 24 sept., lorsqu'on eut effectué le passage du Rhin, Dufour fut envoyé au delà du Neckar avec ordre de marcher sur Heidelberg; mais, le désordre s'étant mis parmi ses troupes, ils'exposa aux plus grands périls pour sauver l'infanterie, eut deux chevaux tués sous lui, fut gravement blessé, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Transporté par ordre du comte Hardek à Heidelberg, il y fut fort bien traité; et quelque temps après échangé contre le général autrichien Provera. Placé sous les ordres de Moreau, il se conduisit avec beaucoup d'habileté dans la retraite de Bavière; ayant fait prisonnier le neveu du comte Hardek, il s'empressa de le renvoyer sans rançon pour témoigner sa reconnaissance. Pendant deux mois, il défendit la tête du pont de Huningue attaqué par l'armée autrichienne sous les ordres du prince de Furstemberg. Dufour fut enfin forcé de capituler le 4 février 1797; il passa le Rhin près de Strasbourg avec la droite de l'armée, et contribua puissamment aux succès obtenus par l'armée française dans les journées des 21 et 22 avril 1797. Se trouvant en Suisse lorsque Bonaparte traversa ce pays pour se rendre à Rastadt, Dufour alla le complimenter à

Bâle, et, croyant alors au républicanisme sincère du général négociateur, dans son enthousiasme, il s'écria que *Bonaparte était le premier homme de l'univers*. Dufour, qui était sincèrement attaché aux institutions républicaines, pensait que par elles la diplomatie même avait dû changer non seulement de formes, mais de principes; qu'on devait traiter de nation à nation avec autant de bonne foi qu'on traite entre particuliers; qu'on ne pouvait plus désormais que désirer et faire le bonheur des peuples; qu'il n'y aurait que franchise et loyauté; et adressant un discours à Mengaud, chargé d'affaires de la république française près du corps helvétique, il lui donna des conseils analogues à sa manière de penser. D'après les Mémoires de Sergent, il paraît que Dufour ne fut pas étranger au projet formé par quelques démocrates et appuyé par Augereau, lequel consistait à établir une république dans le duché de Bade, sur les bases de la plus parfaite égalité. Ce projet, connu et peut-être soutenu secrètement par le gouvernement français, n'eut aucune suite. Dufour ouvrit, en 1799, la campagne devant Maubeim, à la tête d'une division du corps d'armée de Bernadotte, et couvrit Mayence contre l'archiduc Charles, qui menaçait cette ville; il passa ensuite à l'armée de Hollande, où il contribua à repousser les Anglais et les Russes, qui y avaient fait une descente. Dufour, cette même année, avait été porté par le parti démocratique du conseil des cinq-cents sur la liste des candidats au Directoire, en remplacement des membres exclus dans la journée du 30 prairial; mais ce fut celui des candidats qui réunit le moins de voix. Après le 18 brumaire, quoique lieutenant général, il ne fût plus

employé que dans l'intérieur, et commanda successivement les divisions de Bordeaux, Poitiers et Nantes, où il était en 1809. Mais enfin Bonaparte, qui, après avoir ceint la couronne impériale, n'était plus pour Dufour *le Premier homme de l'univers*, se fatigua de sa rudesse toute militaire, de sa franche critique de plusieurs actes du gouvernement, et ne s'entendant plus haranguer par ce général, même dans les grandes circonstances, le mit à la retraite. Dufour demeura depuis lors à Bordeaux; continuant à fronder à Napoléon empereur, et la restauration de 1814. Mais en 1815, croyant que Bonaparte marchait à la tête de la révolution, Dufour se rallia son parti. Nommé membre de la chambre des représentants par la Gironde, il partit au Champ-de-Mai, comme commandant la garde nationale de ce département. Arrêté après la seconde restauration, il ne sortit de l'Abbaye que par suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, et retourna à Bordeaux, où il continua à faire de l'opposition jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 mars 1820. Z.

DUFOUR (FRANÇOIS - BERTRAND), général français, né à Souillac le 22 janvier 1765, fut d'abord lieutenant dans un bataillon des volontaires du Lot en 1792, et promu en 1794 au grade de chef de bataillon. Il servait alors sous les ordres du général Ambert, commandant une division de l'armée de la Moselle, qui, rendant compte du combat de Kayserslautern où pour la première fois les jeunes volontaires avaient résisté en rase campagne à la cavalerie prussienne, donna de grands éloges à Dufour : *C'est, dit-il, un des meilleurs officiers de l'armée ; à la tête d'un bataillon de volon-*

taires, il a résisté au choc de deux mille cavaliers prussiens, et cet acte de courage a décidé du succès du combat. On lui offrit le grade de général de brigade que Dufour refusa pour continuer à servir parmi ses compatriotes; il se distinguait avec eux en enlevant le pont et le village de Wasserbillich sur la Sarre. Nommé en juin 1795 chef de la 108^e demi-brigade, Dufour fit les campagnes suivantes dans les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et du Nord. Etant passé en 1801 à l'armée Gallo-Batave, il culbuta l'ennemi près du pont d'Aschaffembourg. Commandant l'avant-garde ils s'empara par des coups de main hardis de Würtzbourg, Bamberg et Vorcheim. Destiné à servir dans l'armée des côtes de l'Océan, il passa quelque temps à Nantes. Son régiment fit plus tard (1803) partie des troupes embarquées sur la flottille de Flessingue; et l'activité qu'il déploya dans cette occasion lui valut la croix de la Légion-d'Honneur. Nommé officier de cet ordre, puis baron et colonel du 21^e régiment de ligne, il fit la campagne du Tyrol (1805), sous les ordres de Gudin, qui lui confia le commandement de Presbourg. Rappelé à la grande armée, Dufour se trouva à la bataille d'Austerlitz, et y mérita le grade de général de brigade. Etant passé dans l'armée du maréchal Lefebvre, alors employé au siège de Dantzig (1807), il contribua beaucoup à la reddition de cette place importante. La paix ayant été conclue avec la Russie et la Prusse, Dufour, qui était alors occupé au siège de Graudentz, fut envoyé pour former celui de Stralsund; mais, cette place s'étant rendue, il profita de cet événement qui jeta la consternation dans l'armée sué-

doise pour s'emparer de l'île de Rugen. Lorsque l'Espagne fut envahie par les armées françaises, Dufour prit part à cette opération dans le corps d'armée du maréchal Mincey; et il se distingua à la bataille de Burgos. Lors de celle de Baylen et de l'étrange capitulation qui la suivit, Dufour était dans la division Vedel, qui, après avoir battu les Espagnols, fut forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il ne rentra en France qu'après le retour du roi qui le nomma commandant de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis; ce qui ne l'empêcha pas de se ranger du parti de Bonaparte, aussitôt après son débarquement en 1815. A la bataille de Fleurus il commanda avec distinction une brigade du corps d'armée de Vandamme. Il contribua à la prise de Wavres et à la belle défense de Namur, dans la retraite du corps de Grouchy. Il se retira ensuite derrière la Loire, jusque dans le département du Lot. Mis à la retraite par ordonnance royale en juillet 1816, Dufour ne reparut sur la scène qu'en 1830, époque à laquelle il fut deux fois élu député par le département du Lot. Il prit peu de part aux discussions législatives, et mourut le 19 oct. 1832, à Souillac dont il était maire.

Az—o.

DUFRAISSE (JEAN), naquit à Clermont en Auvergne, en 1628, devint chanoine de la cathédrale, et mourut dans sa ville natale en 1715. On a de lui: I. *L'Origine des églises de France, prouvée par la succession de leurs évêques, avec la vie de saint Austremoine, premier apôtre et primat des Aquitains*, Paris, 1688, in-8°. L'auteur fait voir clairement que les premiers prédicateurs de la foi en France n'ont été disciples ni de Jésus-Christ, ni

de saint Pierre, ni de saint Paul, ni des plus anciens papes. On doit un peu se défier de sa critique, mais on convient qu'il donne des détails intéressants sur la ville de Clermont et sur ses évêques. II. *Lettre à M. l'évêque de Clermont* (François Bouchart de Saron de Champigny), *étant à Paris*, Clermont, 28 sept. 1709, 11 pages in-4°. III. *Seconde lettre au même*, 26 octobre 1709, 23 pages. IV. *Histoire de la vie de Jésus-Christ, en cinquante chapitres*, un gros vol. in-4°. V. *Abrégé de la vie de Jésus-Christ*: c'est peut-être le commencement de *l'Origine des églises de France*; il est douteux que l'*Histoire de la vie de Jésus-Christ* ait été publiée; toutefois il en est question dans les *lettres*.

L—B—E.

DUFRENOY (ADÉLAÏDE-GILLETTE BILLET, dame), femme poète, née le 3 décembre 1765, était Nantaise et de famille commerciale. Sa dot, aidée d'une fort jolie figure, lui fit de bonne heure trouver un mari. A quinze ans, elle était l'épouse de M. Dufrenoy, riche procureur au Châtelet de Paris. Répandue dans les sociétés polies et brillantes de la capitale, la jeune dame sentit se développer en elle, au milieu du tourbillon du monde, le sens poétique, qui jusque-là était resté inaperçu pour elle. Au lieu de se vouer exclusivement aux frivoles distractions et aux plaisirs, elle sut trouver du temps pour compléter par des études sérieuses et sévères une éducation nécessairement imparfaite. L'entourage élégant qu'elle rencontrait partout sur ses pas rendait ces travaux attrayants et les succès faciles pour une tête si richement organisée. On sentait dans sa maison comme une atmosphère littéraire; Laharpe, Chamfort, Tho-

mas, Condorcet, étaient souvent à ses soirées, et, en brûlant leur grain d'encens aux pieds de la divinité du lieu, lui frayaient tout doucement la voie des succès en littérature. Elle débuta, en 1787, par une petite pièce anonyme, intitulée *Boutade à un ami*. L'année suivante, elle se risqua sur le théâtre en donnant l'*Amour exilé des cieux*. On devine bien que ses officieux amis trahissaient de leur mieux le secret de la comédie; et madame Dufrenoy, jeune, riche, belle, spirituelle, était au nombre des femmes à la mode lorsque la révolution survint. Ses éclats furent désastreux pour elle. Plus de Châtelet; plus de procureurs! impossible de vendre son étude! et, pour comble de malheurs, presque tout ce que possédait M. Dufrenoy disparut dans la tourmente. Il courut même quelque risque pour sa sûreté personnelle. Lorsque l'orage fut un peu calmé, la sécurité revint, mais non la fortune. Madame Dufrenoy jouit de cette espèce de faveur qui environnait alors le peu de personnes qui pouvaient initier la France nouvelle aux traditions et aux manières de l'ancien régime. Le Directoire était le temps des femmes: mais madame Dufrenoy ne fut pas aussi heureuse que madame de Fontenay, que Joséphine. Sa liaison avec le député Henri La Rivière, et par conséquent ses rapports avec le parti royaliste, eussent pu la conduire très-haut si ce parti l'eût emporté; mais les événements coupèrent court à ces chimères. Dans la disgrâce de son protecteur, madame Dufrenoy fut fort heureuse d'accepter ou d'obtenir pour son mari une mince place de greffier dans une petite ville d'Italie, et d'aller, au-delà des Alpes, toucher de modestes appointements,

qui jadis n'eussent point suffi à une quinzaine du procureur; et, pour comble de maux, M. Dufrenoy devint aveugle, hors d'état de remplir les devoirs de sa place; mais sa femme avait déjà su intéresser des amis assez puissants pour que l'on ne trouvât pas mauvais qu'un adjoint remplacât le greffier à l'audience, et elle acheva de suppléer à l'incapacité maritale en copiant elle-même les jugements, les dossiers, etc., singulière occupation pour une muse; mais peut-être, il faut le dire, la muse se trouva-t-elle bien d'avoir ainsi vu le prosaïque de la vie. Ces rudes leçons de la fortune firent plus pour le talent de madame Dufrenoy que les adulations parisiennes d'un cercle prompt à s'extasier sur tout ce qui sortait de sa plume. C'est à cette époque de privations et de contrariétés qu'elle composa plusieurs de ses belles élégies. La mélancolie qu'elle y exprime n'est point de ces thèmes de fantaisie qu'essaie de soupirer un élégiaque qui a tilbury, chevaux, maîtresses. Elle s'ennuyait profondément sous le ciel bleu de la Péninsule, et attendait impatiemment l'instant d'en sortir. D'ailleurs l'espèce de tolérance dont on usait à son égard était provisoire et ne pouvait durer. Elle ne fut donc pas fâchée de reprendre la route de la capitale, où elle se mit à vivre en partie du produit de sa plume, traduisant des romans, et faisant de son mieux pour que des hommes en faveur s'intéressassent à elle. Enfin, Arnault la recommanda à M. de Ségur, dont la protection lui valut les secours du gouvernement réorganisé par Bonaparte. Désormais au-dessus des premières nécessités de la vie, et dispensée de l'insignifiante occupation de traduire les pensées des autres, M^{me} Dufre-

noy , en mettant à profit le reste de ses beaux jours , se livra plus ardemment , et certes plus heureusement que jamais , à ses inspirations : ce qu'elle sentait , elle le peignit ; ce qu'elle peignit , elle le sentait ; et là sans doute gît le secret de son talent. On n'est point une Sapho dans un cloître ; et c'est sur les traces de Sapho que voulait marcher M^{me} Dufrénoy. C'est à la poésie érotique , voilée du nom de poésie élégiaque , qu'elle consacra ses loisirs. De toutes , c'est à coup sûr celle qui s'harmonie le mieux avec une existence de jeune femme ; et , sans être encore précisément ce que l'on appelle une jeune femme , M^{me} Dufrénoy avait toute la vivacité , toute l'impressionnabilité des âmes jeunes ; elle en avait presque les illusions. C'est en 1807 que parut la première édition de ses élégies , qui firent dire que l'amour est un grand maître , et le public ratifia l'arrêt sans comprendre la plaisanterie. Ce succès lui ouvrit la *Gazette de France* , où d'autres amazones alors faisaient aussi leurs armes : M^{lle} de Meulan , M^{me} Bolly , M^{me} de Bayr. Arnault lui-même , tout ami qu'il était de ces dames , caractérisa fort durement la présence de ce quadrille féminin dans le journal : on n'est jamais trahi que par les siens. En 1811 et 1812 , M^{me} Dufrénoy chanta le roi de Rome : c'était le moins qu'elle pût faire , portée comme elle l'était sur la liste des pensions impériales. En 1813 , elle fut une des dames qui accompagnèrent Marie-Louise à Cherbourg. La chute de l'empire causa quelques dérangements dans son existence. Ses puissants amis ne gardèrent point leurs places ; et ses velléités de royalisme , tièdement accueillies , firent graduellement place à des propensions libérales : mais la jeunesse était passée ; la

littérature , qui jusque-là n'avait pas été toujours un délassement et un luxe pour elle , devint définitivement une section essentielle de son budget. Elle rédigea plusieurs ouvrages pour l'enfance et pour la jeunesse , fournit des articles à l'*Abeille* , dirigea la *Minerve littéraire* et deux livres de jour de l'an (*Almanach des dames* , *Hommage aux demoiselles*). Elle n'abandonna pas complètement la poésie pour cela : en 1815 , elle vit couronner , par l'Institut , son poème des *Derniers moments de Bayard* ; en 1823 , lors de l'épidémie lyrique , épique et didactique qui fut la suite de la fièvre jaune de Barcelone , elle apporta sa quote-part à la masse de poésies sur le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille ; en 1824 , l'académie de Cambrai lui décerna la lyre d'argent , pour son *Épître à Suzanne*. Elle retrouva aussi plus tard de beaux accents pour chanter la *Convalescence* , le *Bonheur de l'étude* , la *Délivrance d'Argos* , etc. Toujours poète , elle sympathisait de toutes les forces de son âme avec ce grand nom de Grèce , qui veut dire génie , beauté , beaux-arts , liberté , sans trop savoir si jamais cette liberté fut bien comprise , et jusqu'à quel point les Grecs modernes peuvent refléter les Grecs anciens. Elle rédigea même , dans cet excès de philhellénisme , une compilation sur l'histoire de la Grèce moderne , où elle est un peu trop prompte à tout admirer ou à ne montrer que le côté admirable. Malgré ces éclats de libéralisme , la sincérité de son zèle fut mise en doute , et son nom figure sur quelques-unes des listes d'observateurs politiques titrés ou haut placés. On a répondu , sans persuader tout le monde , que l'espion-

nage (1) ne s'allie point à la vivacité, à la franchise, à la noblesse d'âme qui faisaient le fond du caractère de M^{me} Dufrenoy, et qui sont la meilleure explication non seulement de ses faiblesses, mais aussi du peu de mystère dont souvent elle les entoura. Elle n'ignora pas ces calomnies; et, bien que sûre du mépris avec lequel ses amis les accueilleraient, elle en fut profondément blessée. Pourtant ce n'est pas au chagrin qu'elle en ressentit qu'il faut attribuer sa mort presque subite, arrivée le 7 mars 1825. Ce n'est pas non plus, quoi que l'on en dise, à l'assiduité des soins que jadis elle avait prodigués à son mari aveugle (mort en 1812) et à sa mère infirme. La détérioration de sa santé tenait à d'autres causes. Elle avait beaucoup souffert, beaucoup aimé, et les impressions, si elles ne tuent pas, minent : un souffle ensuite suffit pour faire crouler l'édifice. Du reste, M^{me} Dufrenoy était si loin de se douter de l'imminence de sa fin que, quelques jours auparavant, elle projetait des voyages, des parties de campagne, des fêtes (2). Libre d'embaras domestiques, par la mort de sa mère, par

l'établissement de ses enfants, elle se trouvait, au moral s'entend, plus jeune que jamais. Un grand concours d'amis et d'hommes de lettres vint assister à ses funérailles. MM. Tissot, Agoub, prononcèrent des discours sur sa tombe; et M. de Pongerville y lut un Eloge composé par M. de Ségur. Le recueil de ces morceaux fut ensuite publié dans le *Mercur* du XIX^e siècle, 19 mars 1825, et l'on en tira quelques exemplaires à part. A la suite d'une notice nécrologique dans la *Revue encyclopédique*, XXV, 889, est une élégie sur sa mort par Chauvel. Une autre notice plus détaillée se lit à la tête de l'édition de ses œuvres, imprimée par Didot en 1826 : elle est de son gendre, M. Jay. On doit à M^{me} Dufrenoy : I. *OEuvres poétiques*, Paris, 1827 (1826), 1 vol. in-8^o ou 2 vol. in-18, avec portrait, 3 vignettes, fac-simile. Cette édition, que l'on peut regarder comme définitive, puisqu'elle est de plus d'un an postérieure à sa mort, comprend, indépendamment des *Élégies et poésies diverses* (imprimées en 1807, puis en 1813, puis enfin en 1821, in-12, et dont une partie avait été encore auparavant donnée au public sous le titre d'*Opuscules poétiques* en 1806), indépendamment de l'*Hymne sur la naissance du roi de Rome*, 1811, et de l'*Anniversaire du roi de Rome*, 1812, treize pièces inédites, la plupart œuvres de sa vieillesse, et parmi lesquelles il faut signaler l'*Épître à Suzanne*, couronnée par l'Académie de Cambrai, *Alcée*, élégie historique, l'*Ode sur la délivrance d'Argos*, la *Convalescence*, le *Bonheur de l'étude dans les diverses situations de la vie*, le *Poème sur le dévouement des médecins français* à

(1) M^{me} Dufrenoy avait de nombreux amis parmi les gens de lettres devenus hommes politiques; MM. de Ségur père, Philippe de Ségur, Fontanes, Tissot, Jay, et les divers ministres de la police, depuis Fouché jusqu'à M. Decazes, avaient cru s'honorer en lui dispensant leurs bienfaits; de là sans doute l'origine de ces rumeurs inventées par l'envie. D—r—r.

(2) Toutefois elle aimait dans ses dernières années à s'entretenir de la mort, et dit plus d'une fois à ses amis intimes : « Je consentirais de bon cœur à mourir sur-le-champ, à condition de renaître dans trente ans, pendant un seul jour, pour connaître ce qu'on penserait de moi. J'ai vu tant de célébrités littéraires s'éteindre dans un petit nombre d'années après la mort des auteurs, qu'à peine j'ose compter sur un souvenir de la postérité. » Ces paroles, que j'ai entendues de la bouche de M^{me} Dufrenoy dès l'année 1815, ont été rapportées dans la *Revue encyclopédique*, par M. Brès, qui y ajoute cette réflexion : « Tel était l'amour de la gloire chez cette femme célèbre, telle était aussi sa modestie. » D—r—r.

Barcelone. L'*Ode à Dieu* mérite aussi une distinction. Le tout est disposé en treize livres, dont quatre d'épîtres, odes, poèmes, romances, parmi lesquelles on a remarqué le *Divorce*, et neuf d'élégies. Celles-ci sont trop connues pour que nous devions en indiquer les plus saillantes. Elles placent M^{me} Dufrenoy au premier rang des femmes poètes dont la France s'honore. Si elle ne brille pas par le coloris, si elle n'a pas l'allure légère, gracieuse et variée de Parny qu'elle proclamait son maître, si sa versification ne présente pas ces coupes, ces formes si jolies que l'époque nouvelle a prise aux poètes de la renaissance; si, manié par elle, le détestable vers libre n'est plus, comme chez tant d'autres, qu'une détestable prose gênante et gênée, la chaleur et l'exubérance de sentiments qui coulent chez elle à pleins bords demandent grâce pour ses imperfections, ou plutôt empêchent bien vite de voir ses imperfections. Ses vers sont vrais, ils partent du cœur et ils y vont : c'est la passion qui parle chez elle ; on sent qu'au moment où ses impressions se traduisent en poésie, elle n'a pas besoin de se dire : « Je vais me passionner, je vais être jalouse, heureuse, inquiète, courroucée, tendre; » elle est une de ces choses-là, et le fleuve jaillit. Ceux qui ne veulent point admettre qu'une femme peut composer de jolis vers, même érotiques, faisaient honneur de ces élégies à Fontanes (3). Pourquoi pas à Laharpe? Du reste, c'est justement à cause de ce mérite que nous trouvons assez bizarre l'assertion des éditeurs, qui ont prétendu que ce recueil était de

(3) Les amis de Mme Dufrenoy savent que Fontanes a corrigé ses élégies. Aussi en beaucoup d'endroits y reconnaît-on une touche un peu masculine. Mais il était incapable de les faire.

nature à être donné en étrennes aux jeunes personnes. II. Deux pièces de théâtre : 1° *L'Amour exilé des cieux*, représenté au Théâtre-Français, 1788; 2° *Armand, ou le Bienfait des perruques*, pièce anecdotique, 1799. III. Deux romans traduits de l'anglais : 1° *Santa Maria, ou la Grotte mystérieuse*, par Fox, 1800, 2 vol. in-12; 2° *Le jeune héritier, ou l'Appartement défendu*, par Will. Henley, 1800, 2 vol. in-12. IV. Plusieurs romans ou contes originaux, savoir : 1° *La Femme auteur, ou les Inconvénients de la célébrité*, 1812, 2 vol. in-12. Il est facile de voir que M^{me} Dufrenoy s'y peint elle-même. Elle n'oublie pas l'inconvénient des chroniques scandaleuses, qui déchirent la vertu et mettent en pièces la réputation. 2° *Étrennes à ma fille, ou Soirées amusantes de la jeunesse* (recueil de contes), 2 vol. in-12, trois éditions, 1814, 1816 et 1823; 3° *Les Françaises*, nouvelles, 1818, 2 vol. in-12. V. Divers ouvrages d'éducation, savoir : 1° *La Petite ménagère, ou l'Éducation maternelle*, 4 vol. in-18, deux éditions, 1815 et 1822; 2° *L'Enfance éclairée, ou les Vices et les vertus*, in-18, deuxième édition, 1816; 3° *Le Tour du monde, ou Tableau géographique et historique de tous les pays de la terre*, 6 vol. in-18, deux éditions, 1813 et 1822; 4° *Biographie des jeunes demoiselles* (4), 4 vol. in-12, deux édit., 1816 et 1820; 5° *Les Conversations maternelles*, 1817, 2 vol. in-12; 6° *Petite Encyclopédie de l'enfance*, 1817, 2 vol. in-18. VI. *Beautés de l'histoire de la Grèce moderne, depuis 1770, etc.*, 2

(4) Une partie des notices de l'histoire sainte sont de M. Charles Durozoir.

vol. ii-12, avec carte et douze vignettes, 1825. Malgré le titre, l'auteur reprend les faits sommairement depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. Aux anecdotes qui forment le fond de l'ouvrage sont joints : 1° des détails sur les mœurs, l'esprit public, les usages, le caractère, les lois des Grecs modernes; 2° un précis des actions extraordinaires d'Ali-Pacha; un tableau des principales époques de l'histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos jusqu'au règne d'Alexandre. VII. Beaucoup d'articles dans les journaux, surtout des comptes-rendus de romans. Enfin son nom est placé sur le frontispice de l'*Almanach des dames*, et de l'*Hommage aux demoiselles*, de 1825 et de 1826. Avant la révolution (1785), elle faisait paraître le *Courrier lyrique et amusant*, ou *Passe-Temps des toilettes*; et, en 1818, elle commença la *Bibliothèque choisie des dames*, qui devait paraître en six séries, chacune de 6 vol., et dont les trois premières seulement ont été publiées. P—OT.

DUFRESSE (le baron SIMON-CAMILLE), général français, né le 2 mars 1753, à la Rochelle, était un comédien médiocre du Théâtre Montansier avant la révolution. Il embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et prit part à tous les événements qui accompagnèrent la chute du trône en août et septembre 1792. Il s'enrôla ensuite dans un de ces bataillons de fédérés qui se composèrent de tout ce que la capitale offrait de plus impur. Parvenu en peu de temps au grade de capitaine, il devint adjudant-général et fut attaché au fameux Lavalette, commandant la place de Lille. Cet homme était comme on sait un exécuteur de Robespierre, cherchant par tous les

moyens à perdre son général en chef Lamarlière. Dufresse l'aïda de tout son pouvoir, et il était connu, ainsi qu'un nommé Galantini, pour l'agent des intrigues et des cruautés de Lavalette. Celui-ci ayant été destitué par le député Duhem (*Voy.* ce nom, dans ce vol.), Dufresse le fut également, et tous les deux furent décrétés d'arrestation; mais défendus par Jean-Bon Saint-André, et protégés qu'ils étaient par Robespierre, l'accusation n'eut pas de succès. Cependant après le 9 thermidor, Lavalette ayant été mis hors la loi, Dufresse fut arrêté une seconde fois, accusé de vexations, de pillage, et de manœuvres pour exciter la guerre civile à Lille et sur la frontière du nord. On lui faisait, entre autres reproches, celui d'avoir porté un cachet sur lequel était gravée l'effigie d'une guillotine. Traduit devant le nouveau tribunal révolutionnaire, il fut absous et rétabli dans son grade. Après la bataille de Neuwied en 1796, il fut nommé général de brigade, passa successivement aux armées des côtes de Brest, du Rhin et des Alpes. Il se distingua en Italie sous Bonaparte; partagea les travaux de Championnet dans la conquête de Naples, et fut, comme son général en chef, traduit devant un conseil de guerre pour avoir signalé les dilapidations des agents du Directoire; la chute de Merlin de Donai et de La Revelière fit cesser ces poursuites. Nommé au commandement de la douzième division, Dufresse passa, en 1808, à l'armée d'Espagne, et eut pendant trois ans le commandement de Valladolid. En 1813, il était à l'armée de Russie, et fut nommé gouverneur de Stettin au moment même où les Prussiens investissaient cette place avec des forces supérieu-

res. Dufresse qui n'avait que douze cents hommes repoussa toutes les attaques. Le 29 mars et le 15 avril, il battit Bulow qui, avec son corps d'armée, tenait la place investie. Ce ne fut qu'après cinq mois de siège qu'il se rendit par une capitulation honorable (1). Revenu en France il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Commandant de Nantes pendant les cent-jours, il se retira après la chute de Napoléon, et mourut dans la retraite en mars 1833. Il était baron et commandant de la Légion d'Honneur. Az—o.

DUFRISCHE. (JACQUES).
Voy. FRISCHE, XVI, 74.

DUGAS (LAURENT), magistrat et littérateur, né à Lyon le 10 sept. 1670, était fils de Louis Dugas, seigneur de Bois Saint-Just (1), et de Claudine Bottu de la Barmondière. Il avait à peine atteint sa vingt-sixième année lorsqu'il fut nommé conseiller au présidial de Lyon; deux ans après il en obtint la présidence qui lui fut conservée en 1705, lors de la réunion de ce tribunal à la cour des monnaies, créée l'année précédente. Consacrant aux lettres les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge, il fut, en

(1) A Stettin, ce général se montra sous un aspect tout différent de ce qu'on l'avait vu à Lille pendant la révolution. Le feld-maréchal prussien, comte de Taunentzien, avait donné des ordres pour empêcher les habitants de Stettin de passer par les avant-postes de l'armée formant le blocus; Dufresse écrivit au général prussien: « La place de Stettin est bien en état de siège; mais cela n'empêche pas de laisser aux habitants, qui n'ont plus de provisions, la possibilité de sortir pour aller chercher une terre hospitalière; refuser le passage à ces malheureux dévorés de besoin n'est pas un trait d'humanité à citer de la part de militaires de la même nation. Mes ordres, mieux réfléchis, sont donnés à cet égard. Les vôtres seront ce que vous voudrez; cela ne me regarde pas; l'extrême malheur de vos concitoyens ne retombera pas sur moi. »

D—x—a.

(1) Louis Dugas avait été échevin en 1659, et prévôt des marchands de 1698 à 1699.

1700, un des sept fondateurs (2) de l'académie de Lyon. Cette compagnie, après avoir tenu successivement ses assemblées dans les salons de plusieurs de ses membres, les tint, en 1711, dans le cabinet de Laurent Dugas (rue du Bœuf), et c'est probablement par son entremise qu'elle fut autorisée, en 1726, à siéger dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Il était alors prévôt des marchands; appelé, en 1724, à remplir ces honorables fonctions, il les exerça jusqu'en 1729. En quittant cette place, il prononça un discours qui a été imprimé, et dans lequel on remarque le passage suivant: « Con-
« vaincu de l'importance et des diffi-
« cultés de la place qui m'était offerte,
« effrayé par un fatal enchaînement de
« circonstances redoutables, intime-
« ment pénétré de ma propre in-
« suffisance, ce n'est que l'obéissance
« à des ordres réitérés qui m'a sou-
« mis à porter un fardeau trop au-
« dessus de mes forces. Mes craintes
« n'étaient que trop bien fondées :
« une subsistance peu assurée et rui-
« neuse, un vide immense à remplir,
« une cessation presque générale de
« travail, qui, après avoir occasionné
« la plus affreuse misère, nous me-
« naçait de suites encore plus ter-
« ribles: tels sont les écueils qui
« se sont multipliés sous mes pre-
« miers pas. Toute la prudence, les
« soins, la vigilance de mes prédé-
« cesseurs n'avaient pu les prévenir;
« quelle puissance secourable les
« écartera? le souffle léger d'un
« vent favorable suffit pour dissiper
« les orages les plus noirs. Un ha-
« sard heureux, parlous plus chré-
« tiennement, la providence pater-

(2) Les six autres étaient Camille Falconnet, Brossette, De Serres, Puget, les Pères Fellon et de Saint-Bonnet, jésuites.

« nelle qui veille sans cesse sur nos
 « besoins a détourné ces orages ;
 « le calme et la tranquillité sont ve-
 « nus habiter parmi nous ; votre
 « charité généreuse a soutenu nos
 « manufactures contre la plus vio-
 « lente secousse qu'elles aient éprou-
 « vée ; nos arts ont été secourus et
 « encouragés, l'espérance s'est rani-
 « mée ; tout semble avoir repris une
 « vie nouvelle. . . . Les embellisse-
 « ments, les décorations extérieures
 « sont les suites agréables de l'abon-
 « dance ; les temps et mille circon-
 « stances m'ont envié cet avantage :
 « vous ne verrez point mon nom
 « gravé sur vos monuments publics,
 « mais j'ose me flatter qu'il sera
 « gravé dans vos cœurs. . . . »
 A cette affreuse misère que Laurent
 Dugas eut la gloire de faire cesser,
 se rattache une anecdote que nous
 ne pouvons nous dispenser de rap-
 porter, et qui se trouve dans la
Bibliothèque des gens de cour,
 de Gayot de Pitaval, tom. V, p.
 151, édition de 1725. Les bou-
 langers, se flattant d'obtenir de Du-
 gas la permission d'augmenter le
 prix du pain, laissèrent leur re-
 quête sur sa table avec une bourse
 de deux cents louis. Quand ils re-
 tournèrent auprès de lui : « Mes-
 « sieurs, leur dit-il, j'ai pesé vos
 « raisons dans la balance de la jus-
 « tice, et je ne les ai pas trouvées de
 « poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût
 « par une cherté mal fondée faire
 « souffrir le peuple. Au reste, j'ai
 « distribué votre argent aux deux
 « hôpitaux de cette ville ; je n'ai pas
 « cru que vous voulussiez en faire un
 « autre usage. J'ai compris que,
 « puisque vous étiez en état de faire
 « de pareilles aumônes, vous ne
 « perdiez pas comme vous le dites
 « dans votre métier. » On a de

Laurent Dugas des *Réflexions sur
 le goût*, insérées dans un *Recueil
 d'opuscules littéraires*, publié par
 d'Olivet, Amsterdam, 1767, in-12.
 C'est un discours qui paraît avoir
 été lu à l'académie de Lyon, et qui
 roule sur le goût antique. Dugas
 avait fait pour le portrait de Boileau
 le distique suivant, rapporté dans
 une lettre de Brossette du 10 avril
 1700 :

Hos mutato habitu vultus sibi sumpsit Apollo,
 Ut Gallis metri jura modumque daret.

(Apollon de Boileau prit les traits et la voix
 Pour donner aux Français ses rigoureuses lois).

On sait que Boileau avait donné à
 Brossette son buste en marbre exé-
 cuté par N. de Lacollonge ; il est à
 présumer que le distique avait été
 fait pour être mis au bas de ce buste,
 qui existe encore dans la bibliothèque
 de la ville de Lyon. En 1705, Du-
 gas passa quelques mois à Paris, il
 alla deux fois à Auteuil voir l'auteur
 du *Lutrin*. On trouve quelques
 notes sur une de ces visites dans la
 lettre de Despréaux à Brossette du
 20 novembre 1705 : « Il n'y a point,
 « lui disait-il, de jeune homme, dans
 « mon esprit, au dessus de M. Du-
 « gas ; je le trouve également poli,
 « spirituel, savant. . . . » (Voy. le
Boileau de M. de Saint-Surin, tome
 IV, pag. 545 et 546). Dugas mou-
 rut le 8 mars 1748. — Il avait eu,
 de son premier mariage avec Mar-
 guerite Croppet, un fils *Pierre Du-
 GAS*, né le 11 juillet 1701, qui
 fut aussi de l'académie de Lyon, pré-
 sident de la cour des monnaies, et
 prévôt des marchands en 1750 et
 1751. Pendant qu'il remplissait ces
 dernières fonctions, Pierre Dugas sut,
 à l'exemple de son père, exciter la
 charité des Lyonnais en faveur des
 ouvriers qu'une cessation de travail,
 occasionnée par la rareté et le haut

prix des soies, avaient réduits à la plus affreuse détresse. Cet estimable citoyen mourut le 28 avril 1757. Il avait fait à l'académie de Lyon un assez grand nombre de lectures en prose et en vers, qui sont mentionnées dans les procès-verbaux de cette compagnie. Toutes ses lectures sont restées inédites, à l'exception de l'extrait d'un mémoire composé en 1755, et dans lequel il essaie d'établir que saint Ambroise est né à Lyon. Cet opuscule a été inséré dans le tome III des *Archives du Rhône*, page 140-146. Voyez Perneti, *Lyonnais dignes de mémoire*, tome I^{er}, page 83, tome II, page 335, et les *Mélanges* de M. Bréghot du Lut, page 351.

A. P.

DUGAS DE BOIS SAINT-JUST (JEAN-LOUIS-MARIE), littérateur, né à Lyon en 1743, était fils de Louis, un des enfants de Laurent Dugas, dont l'article précède, et de Marie-Anne Basset, sa seconde femme. Ayant d'abord suivi la carrière des armes, il fit, en qualité d'officier dans les gardes-françaises, les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Retiré du service, il fut employé par Louis XV à diverses missions diplomatiques. Riche, et propriétaire d'une belle terre au Plessis-Piquet près de Paris, il y recevait la plus haute société, ce qui le mettait à même d'entendre une foule d'anecdotes; et chaque jour il prenait le soin de les confier au papier. Les antécédents et les principes de Dugas de Bois Saint-Just devaient le rendre contraire à la révolution: il émigra et perdit sa fortune. Rentré en France, il en recueillit quelques débris, et trouva des consolations dans la culture des lettres. Quoique déjà avancé en âge, il publia divers ouvrages de littérature et de morale. Sa littérature

s'adressait aux gens du grand monde; sa morale aux habitants des campagnes. Il a publié: I. *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle*. La première édition de ce recueil d'anecdotes de la cour de Louis XV et de Louis XVI parut en 1809, 2 vol. in-8°; il est aujourd'hui à la cinquième et forme 3 vol. Ce qui distingue cette production de toutes les compilations analogues, c'est que la plupart des anecdotes sont inédites et racontées avec autant d'esprit que de convenance; on y reconnaît l'œuvre d'un véritable homme de cour. Les quatre dernières éditions ont été publiées par Mély Janin (*Voy.* ce nom, au Suppl.), qui a supprimé toutes les anecdotes peu honorables à la mémoire de Necker que l'on trouve dans la première édition. L'éditeur se prêta à ces retranchements pour ne pas désobliger Nicolle son libraire, qui publiait en même temps l'*Allemagne* de M^{me} de Staël. II. *Les sires de Beaujeu, ou Mémoires historiques sur le monastère de l'île Barbe et la tour de la Belle-Allemande*, 1811, 2 vol. in-8°. III. *Le véritable chemin de la fortune*, Lyon, 1812, in-8°. C'est une imitation de la *Science du bonhomme Richard* de Franklin. IV. *Catéchisme politique à l'usage des sujets fidèles*, 1819, in-12; ouvrage d'un homme religieux et d'un zélé royaliste. Dugas de Bois Saint-Just est mort au château de Lorette près de Lyon le 23 mai 1820. Décoré de la Légion-d'Honneur et de la croix de Saint-Louis, il était depuis quelques années maire de la commune de Saint-Genis-Laval (Rhône), où il s'occupait à propager les principes d'une saine morale au moyen de publications à la portée du peuple.

D—R—R.

DUGAS-MONTBEL (JEAN-BAPTISTE), savant helléniste et l'auteur de la meilleure traduction française en prose des œuvres d'Homère, la seule complète qui existe dans notre langue, était né le 11 mars 1776 à Saint-Chamond, dans le Forez, d'une famille connue honorablement dans le commerce. Envoyé jeune à Lyon, il y termina ses études au collège alors dirigé par les oratoriens; mais il ne s'y distingua point de ses condisciples, et montra même un tel dégoût pour les auteurs de l'antiquité qu'il s'attira plusieurs fois de la part de ses maîtres de sévères réprimandes. Au sortir du collège, il fut obligé d'entrer dans un bataillon de volontaires; mais n'ayant aucune disposition pour l'état militaire, il saisit la première occasion favorable pour demander son congé. Libre avant l'âge de vingt ans, il sentit alors le besoin d'acquérir une instruction plus solide que celle qu'il avait rapportée du collège; et, tout en se livrant aux spéculations commerciales, il recommença l'étude du latin, apprit les langues vivantes, et parvint en peu de temps à compléter son éducation. Les affaires de son commerce l'appelaient souvent à Paris et l'obligeaient même d'y faire des séjours plus ou moins prolongés. Il mit à profit ses voyages pour suivre les cours des plus habiles professeurs et pour se lier avec les jeunes gens qui partageaient ses goûts littéraires. En 1800, il fit jouer la *Femme en parachute*, vaudeville qui fut très-applaudi. L'académie de Lyon l'admit au nombre de ses membres à sa réorganisation en 1803; mais, devenu depuis quelque temps l'un des chefs de sa maison de commerce, il ne pouvait pas en fréquenter assidûment les séances. C'est à cette époque qu'il

visita les différentes provinces de France, la Suisse, qu'il avait déjà parcourue à pied en 1797, et l'Italie, où ses talents et l'étude approfondie qu'il avait faite de la langue et de la littérature de ce pays lui méritèrent un accueil distingué. Ces voyages, profitables à son commerce, ne le furent pas moins à son instruction. Dugas avait trente ans, lorsqu'il commença d'étudier le grec; entraîné par le charme de cette belle langue, il s'établit à Paris en 1810, renonçant à toute autre occupation « pour tâcher de devenir helléniste. » Ce fut alors qu'après avoir fait en philologie une étude consciencieuse des poèmes d'Homère, il entreprit d'en donner une traduction plus exacte que celles que nous avons en si grand nombre. La manière dont il s'acquitta de cette tâche difficile lui mérita le suffrage des juges les plus compétents; mais leurs éloges ne firent que l'encourager à revoir avec soin son premier travail, et l'on peut dire que cette traduction d'Homère fut véritablement l'œuvre de sa vie entière. Après l'avoir portée à un point de perfection qui ne sera que très-difficilement surpassé, il s'occupa d'un commentaire sur le texte grec, dans lequel il joignit ses propres observations à celles des Knight, des Heyne et des Wolf. Ce commentaire, que les personnes le mieux versées dans la littérature grecque ne liront pas sans intérêt, est précédé de l'*Histoire des poésies homériques*, où Dugas examine et discute avec autant d'érudition que de bonne foi le problème de l'existence d'Homère, et finit par se prononcer pour la négative avec Wolf (*Voy. F.-A. WOLF, LI, 152*) (1), auquel il rendit depuis un

(1) Cette dissertation, intitulée *Histoire des poésies homériques*, est un morceau d'érudition aussi

touchant hommage d'estime et de reconnaissance dans une excellente *Notice* biographique. Ce grand travail achevé, Dugas se proposait d'en commencer un autre dans le même genre sur les tragiques grecs ; et déjà il avait réuni de nombreux matériaux sur Eschyle, lorsque la révolution de 1830 vint le surprendre au milieu de ses préparatifs. Député par le département du Rhône à la chambre qui se trouva si fortuitement chargée de modifier la charte, il reçut deux autres fois, en 1831 et 1834, le même témoignage de confiance de ses compatriotes. Étranger à la politique, quoiqu'il en eût étudié les théories dans sa jeunesse, il ne s'occupa, dans les commissions, que des intérêts de ses commettants, et ne parut à la tribune législative qu'une seule fois, pour demander l'abolition de la peine de mort. Sa santé dont l'affaiblissement graduel remontait à quelques années, l'obligea bientôt à garder un repos absolu. Tous les secours de l'art furent impuissants pour arrêter les progrès du mal qui le minait, et il s'éteignit dans les bras de ses amis, le 30 novembre 1834, à l'âge de cinquante-huit ans et quelques mois. Par son

agréable à lire pour le style, que véritablement neuf et instructif pour le fond. La candeur que montre l'auteur est remarquable. On en jugera par cet aveu qui termine sa dissertation : « Pour moi, dit-il, qui ai long-temps partagé l'opinion commune (Voy. la préface de ma première édition), ce n'est, je l'avoue, qu'après avoir considéré sous ce point de vue les poésies d'Homère que je m'en suis fait une juste idée ; plus je suis entre dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles beautés. Dès lors j'ai quitte sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver d'antiques poésies nationales pleines de vie et de candeur ; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poème, que chacun interprète à son gré, puisque nous avons enfin recouvré une véritable épopée, c'est-à-dire une de ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de chanter dans leur première jeunesse. »

D—A—A.

testament, Dugas a légué sa bibliothèque, riche surtout en éditions excellentes des classiques, à la ville de Saint-Chamond, avec un fonds de 8,000 fr. pour les frais d'établissement. Sa ville natale lui doit aussi le bienfait d'une caisse d'épargne. Associé libre de l'académie royale des inscriptions, il était en outre correspondant d'un assez grand nombre d'académies de province. Indépendamment d'une foule d'*Articles*, dans le *Mercur*, dans le *Magasin*, et dans les *Annales encyclopédiques* ; dans le *Bulletin* de Férussac, dans les *Archives du Rhône*, et dans la *France littéraire*, etc., dont plusieurs ont été tirés séparément, on a de Dugas-Monthel : I. Un *Eloge* de J.-J. Boissieu (V. ce nom, V. 30), suivi d'un Catalogue exact et détaillé de l'œuvre de ce graveur lyonnais, Lyon, 1810, in-8°. II. *L'Iliade d'Homère*, Paris, 1815, 2 vol in-8° ; — *L'Odyssée, suivie de la Batrachomyomachie, des hymnes, de divers fragments et poèmes attribués à Homère*, 1818, 2 vol. in-8° ; deuxième édition avec le texte grec et des observations, 1828—33, 9 vol. in-8°. Cette édition fait partie de la *Bibliothèque grecque-française* publiée par Firmin Didot (Voy. ce nom, LXII, 469) (2).

(2) On y a joint dans le tome V l'*Histoire des poésies homériques, pour servir d'introduction aux observations sur l'Iliade*, qui avait paru séparément en 1831, in-8° de 160 pages (Voy. LECHÉVALIER, au Suppl.). Les trois premiers volumes contiennent l'Iliade. Les tomes IV et V des observations sur les 24 chants de ce poème et l'histoire des poésies d'Homère. Les tomes VI, VII, VIII les 24 chants de l'Odyssée ; la *Batrachomyomachie*, 33 hymnes, 15 épigrammes et 7 fragments attribués à Homère. Le tome IX contient des observations sur l'Odyssée et les autres poésies. En tête de cette belle édition on lit cet avertissement : « La version de M. Dugas-Monthel, consacrée par un succès de plusieurs années, nous a paru mériter la préférence, parce qu'à l'avantage d'une plus grande

III. Des *Notices* sur Advenier-Féteuille, sur Lemontey, et sur Frédéric-Auguste Wolf, dans les *Annales nécrologiques*. IV. *Observations sur l'ouvrage ayant pour titre : Examen critique des Dictionnaires de la langue française*, par M. Charles Nodier, Paris, 1828, in-8°. V. *De l'influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois*, Saint-Etienne, 1830, in-8°. Il a laissé manuscrits la traduction des *Métamorphoses* d'Antonin Liberalis, un *Voyage en Alsace et en Suisse*, adressé à M^{me} de Vannozy, un roman intitulé *Correspondance de famille*, et plusieurs morceaux en vers et en prose conservés dans les archives de l'académie de Lyon. On trouve plus de détails dans son *Eloge historique*, par M. Dumas, Lyon, 1835, in-8° de 31 pages.

W—s.

DUGAZON (LOUISE-ROSALIE LEFEBVRE), célèbre actrice, épouse de l'acteur du Théâtre-Français, de ce nom, naquit à Berlin en 1755. Elle vint en France à l'âge de huit ans, et n'en avait que douze lorsqu'elle fut admise comme danseuse dans le corps des ballets qui faisait alors partie du Théâtre-Italien. Elle avait débuté avec sa sœur en 1767, dans un pas de deux du ballet ajouté à la *Nouvelle école des femmes*. Grétry vint à remarquer aux répétitions de ses opéras la grâce avec laquelle elle imitait les actrices de talent; il lui donna un rôle dans l'o-

péra de *Lucile*, et l'éclat du début de la jeune Lefebvre comme cantatrice détermina sa vocation. Ce fut pour elle qu'il composa l'air charmant : *On dit qu'à quinze ans*. Dès son entrée dans la carrière, elle se fit remarquer par une vivacité de sentiment et une puissance d'expression qui fit juger dès lors à Favart que la *petite Lefebvre* serait avant peu une des plus grandes actrices qu'eût possédées le théâtre. Elle vérifia cette prédiction, et en jouant, pendant une maladie de M^{me} Laruelle, le rôle de *Louise*, dans le *Déserteur*, avec une chaleur et une sensibilité remarquables, elle montra combien elle avait profité des leçons pour ainsi dire maternelles que lui donnait M^{me} Favart. Elle mettait dans ce rôle une verve entraînante. Un jour, au lieu de dénouer le ruban de la croix d'or qu'elle offrait au gôllier, elle le brisa de dépit; et ce mouvement, qui fut très-applaudi, devint une tradition. Elle fut dès-lors reçue sociétaire, et la même année épousa Dugazon, dont le caractère ne sympathisa pas long-temps avec le sien; ils se séparèrent bientôt, et divorcèrent à la révolution. Cependant M^{me} Dugazon conserva toujours le nom de son mari. Douée, à l'époque de son mariage, d'une figure piquante et d'une tournure pleine de grâce, elle joignait à ces dons extérieurs beaucoup de finesse, de mordant, de gaieté, et en même temps une sensibilité expansive, chaleureuse; aussi brillait-elle également dans les soubrettes et dans les jeunes amoureuses. Sa voix était peu étendue, sa méthode de chant peu travaillée; et c'était tout ce qu'on exigeait à une époque où la musique n'était qu'accessoire dans un opéra-comique. Personne n'a parlé le chant avec un

« exactitude, elle joignait celui d'un style simple et élégant à la fois. Cependant lorsqu'elle fut placée en regard du texte, un examen attentif a fait sentir combien il était nécessaire de la revoir avec soin, afin de la rendre encore plus digne de soutenir une comparaison si redoutable. Il s'est donc appliqué à rendre avec fidélité toute la pensée de l'original, qualité que nous recherchons avant tout. »

accent plus vrai, une expression plus passionnée. Les vieux amateurs n'ont pas encore oublié l'effet extraordinaire qu'elle produisait dans le rôle de *Nina* : on ne pouvait porter plus loin le délire de la passion. L'actrice y était déchirante, et des femmes, en la voyant, avaient des attaques de nerfs. Ceux de nos contemporains qui ne l'ont pas vue peuvent s'en faire une idée par la vérité touchante de la pantomime de M^{lle} Bigotini dans le même rôle du ballet de Gardel que cette célèbre danseuse jouait d'après les conseils que M^{me} Dugazon s'était plu à lui donner. Une femme qui s'est rendue célèbre comme peintre de portraits, M^{me} Lebrun ; représenta M^{me} Dugazon, dans un tableau exposé au salon de 1787, à l'instant où *Nina* dit ces paroles : *Paix!.. il appelle* (1)! La taille de cette admirable actrice ayant épaissi subitement, elle fut forcée de renoncer à l'emploi des amoureuses ; mais ses succès ne furent pas moins brillants dans les nouveaux rôles qu'elle créa : la comtesse Albert, de la pièce de ce nom, Catherine de *Pierre-le-Grand*, Camille du *Souterrain* ; enfin, elle a eu l'honneur de donner son nom à deux emplois appelés par les comédiens *jeunes Dugazons* et *mères Dugazons*. C'est elle qui, en février 1790, favorisa le début de M. Bouilly comme auteur lyrique. Ce poète cherchait un musicien pour son opéra-comique de *Pierre-le-Grand* ; M^{me} Dugazon le présenta à Grétry qui se chargea

(1) Vigée, frère de M^{me} Lebrun, a inséré depuis dans l'*Almanach des Muses*, au sujet de ce tableau, le quatrain suivant qu'un ami lui avait envoyé :

Que j'admire, ô Lebrun, ta sublime merveille !
Ton pinceau fait parler le silence à mes yeux,
Comme de Dalayrac le luth ingénieux

A su le peindre à mon oreille.

F—LE.

de la musique de cet opéra ; et la manière dont elle s'acquitta du rôle de Catherine fit la fortune de la pièce. A un talent si rare, elle joignait des qualités du cœur qui lui firent de nombreux amis. Elle n'oublia jamais la bonté avec laquelle la reine Marie-Antoinette avait applaudi à ses premiers succès. L'une des dernières fois que cette infortunée princesse parut au spectacle, aux époques funestes de 1792, M^{me} Dugazon lui donna une preuve touchante d'attachement qui faillit lui coûter la vie. On donnait les *Événements imprévus*, où elle jouait le rôle de Lisette. Dans le duo du second acte, l'actrice dit avec tant d'expression, et les larmes aux yeux en se tournant vers la loge de la reine :

J'aime mon maître tendrement ;
Ah ! combien j'aime ma maîtresse !

que quelques voix crièrent : *la prison* ! L'actrice, sans se déconcerter, s'avança plus près de la loge, et répéta avec encore plus d'accent les mêmes paroles. Toute la salle retentit d'applaudissements ; la reine sortit fort émue ; et M^{me} Dugazon ne rejoua plus le même rôle... Ce ne fut pas son seul trait de courage : car elle ne déguisa jamais, dans les temps les plus dangereux, son affection pour la famille royale, et son éloignement pour les hommes de la révolution. Ce motif l'obligea de quitter, à la fin de 1792, la scène, où elle ne reparut qu'en 1795. Ce fut au Théâtre-Favart qu'elle reprit sa carrière dramatique. Elle semblait n'avoir rien perdu de son talent. Le rôle de la mère, dans le *Calife de Bagdad* et dans le *Prisonnier*, lui valurent presque autant d'applaudissements qu'elle en avait obtenu autrefois. Jamais le parterre ne manquait de saisir l'allusion flatteuse de ce

couplet qu'elle chantait dans le *Prisonnier* :

Rose qui meurt à son déclin
A souvent l'éclat de l'aurore.

M^{me} Dugazon n'était que pensionnaire depuis sa rentrée au Théâtre-Favart; elle devint sociétaire en 1801, après la réunion des deux opéras-comiques à la salle Feydeau, et fut membre du comité d'administration. Dès l'enfance, elle était atteinte d'une hydropisie qui nécessita fréquemment la ponction. Cette grave infirmité la força de quitter le théâtre après trente-six ans de services. Depuis lors elle vivait au milieu d'un cercle d'amis composé en grande partie d'artistes, presque tous ses anciens camarades. Sa conversation était spirituelle, de bon ton, et semée d'anecdotes piquantes qu'elle racontait avec beaucoup de grâce. Sa figure conserva jusqu'à la fin tout son charme : l'expression d'expansive bonté en faisait le trait dominant, et le peintre Isabey l'a très-bien rendue dans le portrait de M^{me} Dugazon qu'il exposa au salon de 1804. Les sentiments qu'elle avait professés durant la révolution lui firent accueillir avec joie la restauration; elle alla au devant de Louis XVIII, et lui fut présentée à Saint-Ouen. C'est là que ce monarque la récompensa par un de ces compliments flatteurs dont il possédait le secret. Elle est morte à Paris le 22 septembre 1821, après avoir reçu les sacrements de l'église. Son fils Gustave Dugazon, qu'elle aimait passionnément, et qui lui avait prodigué les soins les plus assidus dans sa dernière maladie, trouva, le jour de sa mort, le billet suivant : « Je défends à mon fils d'accompagner et de suivre mon convoi, au risque d'encourir ma malédiction, dont je l'accable du fond de mon tom-

« beau, s'il ose manquer à la prière
« que je lui fais, et à l'ordre que je lui
« donne. Ce 13 juillet, jour de l'en-
« terrement de la femme de mon frè-
« re. L.-R. *Lefebvre-Dugazon*. »

M^{me} Dugazon a un monument au cimetière du Père-Lachaise. M. Bouilly, son ami de trente ans, a prononcé sur sa tombe un éloge touchant et vrai. On trouve dans le *Journal des Débats*, du 27 juillet 1821, une notice sur M^{me} Dugazon par Ducicquet (*Voy. ce nom, ci-après*).—DUGAZON (*Gustave*), fils de la précédente, né en 1780, était élève de M. Berton au conservatoire de musique; il devint un habile pianiste, un compositeur de romances très-agréable; mais, ayant voulu s'élever à la composition dramatique, il a produit quelques œuvres d'une désespérante médiocrité. On a de lui : I. *Marguerite de Valdemar*, opéra-comique en 3 actes, 1812. II. *La noce écossaise*, opéra-comique en 1 acte, 1814. III. *Les fiancés de Caserte*, ballet en 1 acte, 1817. IV. *Le chevalier d'industrie*, opéra-comique en 1 acte (avec M. Pradher). Il est mort en 1832.

D—R—R.

DUGNANI (ANTOINE), cardinal, naquit le 8 juin 1748 à Milan, d'une famille noble. Reçu docteur en droit, il fut envoyé à Rome comme avocat consistorial de la Lombardie, place alors importante et qui donnait accès à la cour. La capacité et les talents de Dugnani le firent promptement avancer dans les faveurs de Pie VI, qui le nomma en 1785 archevêque de Rhodes *in partibus*. Dugnani était noucé à Paris, lorsque la révolution y éclata; fidèle à ses devoirs, il chercha à s'opposer aux innovations qu'on voulait introduire dans l'Eglise, et sut en même temps empêcher que les mésintelli-

gences ne dégénéraient en guerre ouverte. Il continua de résider à Paris ; et si son caractère inviolable le mit à l'abri des dangers personnels, il n'en fut pas moins en butte à des tracasseries. On l'expulsa enfin de France, sous prétexte qu'il favorisait les prêtres et les royalistes. Dugnani se retira alors à Milan, d'où il fut rappelé à Rome par Pie VI, qui le créa cardinal-prêtre de Saint-Jean, le 21 février 1794. Il se trouva au conclave de Venise, en 1800, et contribua à l'élection de Pie VII. Son dévouement à ce pontife lui attira plus tard des persécutions de la part de Napoléon. En 1808, il fut exilé à Milan, et l'année suivante amené en France où il resta tout le temps que dura la captivité de Pie VII. Enfin en 1814 il rentra à Rome, et fut nommé, en 1816, évêque de Porto et Santa-Ruffina, titre attaché au sous-diaconat du sacré collège. Il mourut le 19 oct. 1818. Dans le recueil de l'*Ambrosiana*, on trouve une petite pièce assez bonne, que Dugnani a consacrée au souvenir de sa compatriote Agnesi, célèbre parmi les philosophes du dix-huitième siècle.

Z.

DUHAMEL (CHARLES-LOUIS BARDOU), avocat au parlement de Metz, naquit en cette ville vers la fin du XVII^e siècle. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites, il crut se sentir quelque vocation pour leur institut ; mais il n'y fit que des vœux simples, et renonça bientôt à la compagnie pour s'engager dans les liens du mariage. Tout en se livrant à l'exercice de la profession qu'il avait embrassée, il cultivait les lettres avec fruit. On put s'en convaincre lorsqu'il fit paraître le premier volume d'un *Traité sur la manière de lire*

les auteurs avec utilité, Paris, 1747, in-12. Le succès d'estime qu'obtint cet ouvrage encouragea l'auteur à publier deux autres volumes, qu'il mit au jour en 1751. Il y résume l'art de bien lire à quatre opérations de l'esprit : *Concevoir, rédiger, développer et juger*. Il explique chacune d'elles par des définitions, dont on pourrait quelquefois contester la justesse, et par des exemples tirés des auteurs classiques, ou choisis dans les orateurs sacrés. Les subdivisions trop multipliées et fort peu distinctes les unes des autres, qu'il établit comme les corollaires des propositions fondamentales de son système, rendent ce traité beaucoup plus propre à être mis entre les mains des jeunes rhétoriciens qu'à servir aux gens du monde pour lesquels il semblait avoir été fait. Fréron (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, tome V, pag. 217-231) en a donné une analyse critique assez étendue. L'abbé de La Porte, au contraire (*Observations sur la littérature moderne*, tome VI, pag. 232-344), le loue sans restriction. Après avoir créé une théorie, Bardou-Duhamel se crut appelé à professer sa doctrine ; il annonça des *Cours publics d'analyse raisonnée pour juger sainement des ouvrages d'esprit et pour composer avec succès*. Ces leçons, commencées en 1753, attirèrent pendant quelques années un assez grand nombre d'auditeurs. Le cardinal de Choiseul, qui protégeait l'auteur, y parut souvent accompagné d'un cortège de jeunes ecclésiastiques. Pour faciliter l'intelligence de sa méthode, le professeur publia plusieurs dissertations qui se rapportaient aux matières qu'il traitait dans ses cours : *Dissertation sur la satire*. — *Plan de*

veloppé du plaidoyer de Cicéron pour Milon.—*Dissertation sur la manière d'imiter les auteurs excellents*, Nancy, 1753, in-4°, de 62 pag. Bardou-Dubamel mourut en 1759. Tous les dictionnaires historiques l'ont passé sous silence. Il n'a qu'un article de quelques lignes dans la *Biographie de la Moselle*, par M. Bégin. L—M—X.

DUHAMEL (DOMINIQUE-NICOLAS-HYACINTHE-LOUIS BARDOU), fils du précédent, fut membre de l'académie des sciences et arts de Metz, où il naquit en 1734. Il a publié plusieurs notices biographiques qu'il avait lues dans les séances publiques de cette société : I. *Mémoire historique sur Jean-Baptiste Bécœur*, Metz, 1778, in-8°. II. *Mémoire historique sur le maréchal de Fabert*, ibid., 1779, in-8°. III. *Mémoire historique sur M. Lanson, maître échevin de Metz*, ibid., 1779, in-8°. Deux mémoires sur l'état des familles patriciennes et sur la constitution militaire de la république de Metz, qu'il avait également communiqués à l'académie (1) en 1780 et 1788, n'ont pas été imprimés. Duhamel fut nommé bibliothécaire de la ville de Metz, et occupa cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 25 août 1811. Il avait coopéré à la rédaction de la *Statistique du département de la Moselle*, an XI, in-fol., qui fut publiée par ordre du gouvernement et qui porte le nom de M. Colchen, préfet. L—M—X.

DUHAMEL (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS GUILLOT), savant français, né à Nicorps, dans le voisinage de Coutances (Manche), le 31 août 1730, appartenait à une famille de

médiocre condition. Après avoir appris un peu le latin, il fut mis chez un procureur. Mais, malgré le proverbe qui nous donne les Normands si passionnés pour la plaidoirie, le jeune homme prit vite en grippe le plunitif, les dossiers; et un beau matin, sans dire mot, il dirigea ses pas vers Caen pour s'y réfugier sous l'aile d'un oncle, jadis ingénieur, mais qui, las des mécomptes et des insuccès dont avait été semée sa carrière, était venu se reposer de ses tribulations dans un couvent de capucins, et en était devenu le gardien. Ce digne religieux démêla qu'un enfant aussi timide et aussi réservé que son neveu ne pouvait avoir été conduit à un acte de désertion aussi éclatant que par une antipathie insurmontable pour la chicane, et il ne lui imposa d'autre pénitence que d'apprendre quelque autre chose. Il eut la joie de le voir mordre aux mathématiques, qu'il lui enseignait lui-même; et bientôt l'élève fut plus fort que le maître. Il lui fit faire alors le voyage de Paris, où Trudaine père venait de provoquer l'organisation de l'école des ponts-et-chaussées: le jeune homme se présenta comme candidat, et fut reçu. Il avait passé à l'école le temps requis et allait entrer dans le corps des ponts-et-chaussées, lorsqu'une nouvelle idée de Trudaine le jeta dans une autre voie. Cet habile administrateur formait alors le projet d'une école des mines. Mais, à cette époque, il n'existait pas dans toute l'Europe un homme capable de professer, même médiocrement, la science des mines. Toutes les opérations du mineur étaient soumises à un grossier empirisme: on fouillait, on poussait les travaux au hasard, on recueillait une infinité de matières vides de minerai; on manquait de ri-

(1) M. Bégin, *Biographie de la Moselle*, t. 1^{er}, p. 400, et Teissier, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz*, 1828, p. 126.

ches flons; on ignorait plus des trois quarts des mines qui ont depuis été ouvertes avec tant de profit pour la France. Si l'on connaissait déjà beaucoup de faits, d'une part personne ne les connaissait tous; de l'autre, personne n'en saisissait les véritables rapports et n'avait ce qu'il fallait pour les grouper, pour planer sur leur ensemble. Enfin c'est hors de France, c'est en Allemagne que l'ignorance générale était au moindre degré, et c'est de l'allemand qu'étaient traduits les maigres manuels que, faute d'autres ouvrages, employaient les chefs de mines. Le premier pas donc pour avoir un professeur de l'art des mines était d'envoyer sur les lieux, c'est-à-dire dans les entrailles de la terre et au milieu des ouvriers, des savants qui consentissent à suivre pied à pied leurs travaux, à recueillir de leur bouche les faits variés, fruits de leur expérience, à s'instruire par leurs yeux, et presque par leurs mains, des procédés d'un art jusqu'à cette époque enveloppé de mystères; puis plus tard à comparer les résultats de ces recherches, à les grouper, à en saisir l'ensemble et les lois. Jars et Duhamel furent désignés à Trudaine par Perronnet pour remplir cette mission. Ils commencèrent par visiter en 1752 et 1753 le peu de mines que nous exploitions en Forez, dans les Pyrénées et dans les Vosges. Au commencement de 1754, ils partirent pour l'Allemagne, et d'abord descendirent dans les célèbres mines du Hartz. Ils passèrent de là en Autriche et dans les provinces illyriennes. Leur aménité, leur savoir les firent partout accueillir avec faveur. Plusieurs souverains cherchèrent à se les attacher; et le gouvernement autrichien, entre autres, leur fit des propo-

sitions avantageuses. Ils eussent bien fait dans leur intérêt de les accepter; car lorsqu'ils revinrent dans leur patrie, tout avait changé de face à la cour et au ministère. A Séchelles avaient été substitués des ministres ignares, ou qui traitaient tantôt d'utopie, tantôt de mesures funestes tout projet d'amélioration. Le ministre du moment était M. de Silhouette, fort nul et fort ridicule personnage, que bientôt remplaça l'abbé Terray. Ce n'est pas avec de pareils hommes qu'il fallait songer à fonder la moindre chose pour l'avenir. Trudaine avait prudemment ajourné ses plans. Duhamel se vit derechef obligé de changer de carrière. Il se résigna en silence; et, consacrant ses talents au service des particuliers, il se créa bientôt des ressources suffisantes. En 1764, il s'engagea dans une grande fonderie de cuivre à laquelle étaient annexées plusieurs usines. On ne tarda pas à s'y apercevoir de l'utilité de la science dans des opérations jusque-là routinières; les frais furent diminués, les produits doublés. Dès 1767, Duhamel avait découvert un procédé pour la cémentation. Dès cette époque, on fabriquait de l'acier assez parfait pour que les Anglais, jaloux de se maintenir dans leur réputation exclusive d'en fabriquer du plus beau, l'achetassent, bien qu'il s'en fabriquât par an trois cents milliers. Duhamel était encore au service du riche concessionnaire de mines, lorsqu'il conçut le projet d'établir des fonderies et des forges dans les Landes, et de tirer ainsi parti des pins si nombreux et alors si peu utiles de cette région. Il avait fait tous ses préparatifs pour se rendre à sa nouvelle destination; son traité avec le bailleur de fonds était signé, lorsque le patron, instruit de ce qu'il méditait, le fit sai-

sir brutalement par des soldats et garder à vue dans sa maison. Il fallut pour faire cesser cet indigne traitement que des amis de Duhamel allassent se plaindre en cour de la violence scandaleuse du patron. Il ne tarda point à redevenir libre, et même, comme cette aventure rappela et fit retentir son nom dans les bureaux du ministère, il vit se rouvrir pour lui la porte des emplois. Il ne cessa pourtant point de regretter amèrement l'occasion qu'il avait manquée et qui, suivant ses calculs, devait au bout de quelques années le mettre à la tête d'une fortune indépendante, toujours plus sûre que les places même inamovibles. Il fut d'abord nommé en 1775 commissaire du conseil institué pour l'inspection des forges et des fourneaux. Lors de l'établissement de l'école des mines, il eut la chaire d'exploitation et de métallurgie, récompense un peu tardive ; car il y avait vingt ans que cette place lui avait été en quelque sorte promise par Trudaine. Correspondant de l'académie des sciences depuis 1775, il en devint membre en 1786. La révolution, en brisant l'ancien régime, priva Duhamel de toutes ses places, et même en dépit de son caractère pacifique lui fit courir quelques risques. Heureusement sa vie modeste et retirée lui avait permis d'économiser. Il acheta des terres en Amérique, et il se proposait de mettre à la voile pour s'y rendre lorsque les approches du 9 thermidor se firent sentir. Il resta, et fit bien : des gouvernements plus doux apprécèrent ses talents, et lui rendirent l'équivalent de ses places : il fut compris d'emblée dans l'Institut, académie des sciences ; avec sa chaire, il cumula le titre d'inspecteur-général des mines. La vieillesse

le força de donner sa démission comme professeur, en 1811, après trente ans d'exercice, interrompus seulement par la crise sociale qui bouleversa la France. Il avait alors quatre-vingt-un ans. Il vécut encore cinq ans, souvent harcelé par des douleurs de goutte, et désolé de ne pouvoir, comme par le passé, se rendre à l'académie des sciences, où on le voyait écouter silencieusement et avec attention. Il mourut le 19 fév. 1816. Duhamel était, suivant l'expression de Cuvier, un savant de la vieille roche, un de ces hommes profonds, utiles, modestes, qui ne font aucun éclat ; un de ces philosophes sans morgue qui, face à face avec les mécomptes de la vie, se retournent sans récrimination d'un autre côté et se créent des ressources sans se plaindre. Il était d'une bonté dont rien n'approche. Les succès de ses collègues ne trouvèrent jamais en lui un détracteur. Il ne contrecarrait même pas ceux qui avaient tort. Très-désintéressé, il publia en 1777 son procédé pour la cémentation de l'acier. Depuis on a demandé des brevets d'importation pour la prétendue introduction en France de cette prétendue découverte anglaise ; il ne réclama point la priorité. Il en est ainsi de plusieurs procédés qu'on doit à Duhamel, et auxquels il négligea d'attacher son nom. Dès 1772, par exemple, pendant un voyage aux Pyrénées, il fixa l'attention publique sur l'économie des forges à la Catalane, et constata que ce mode de traiter le minerai de fer est possible avec d'autres fers que ceux des Pyrénées. En 1775, lors d'une visite à Huelgoat, il découvrit qu'une matière, d'apparence terreuse, qu'on rejetait comme inutile, était encore très-riche en plomb et en argent. En 1779 il proposa un perfectionnement à la li-

quation de l'argent, c'est-à-dire à la manière de séparer l'argent du cuivre à l'aide du plomb. En 1783 il imagina un instrument propre à mieux suivre la direction des filons dans l'intérieur du globe, et à fixer les points où ils se croisent entre eux. En 1784 il enseigna un procédé pour tirer parti des galènes les plus pauvres; un autre pour utiliser la plupart des scories du plomb; un autre pour retirer l'or et l'argent des cendres des orfèvres; un autre enfin pour traiter sans peine les mines riches en fer (ce moyen est l'addition en proportion convenable de matière terreuse qui produise un laitier suffisant pour empêcher la combustion). Duhamel a publié plusieurs mémoires, dont quelques-uns relatifs aux mines d'Autriche, de Styrie, de Carinthie lui sont communs avec Jars, et ont été insérés dans les *Voyages métallurgiques* de celui-ci. Les recherches consignées dans cet ouvrage appartiennent d'ailleurs à tous les deux. De plus on a de lui la *Géométrie souterraine*, tome I^{er}, 1787. La géométrie de ce livre n'est point élevée; l'auteur n'y cherche pas de hautes et nouvelles vérités mathématiques. Se bornant à guider le mineur et visant surtout à s'en faire comprendre, il lui indique les signes auxquels il doit reconnaître la direction des filons, la suivre, la retrouver lorsqu'elle est interrompue; les signes auxquels il distinguera le minerai utile d'avec la terre inerte et nulle: il dit comment on détermine la direction des filons, leur inclinaison à l'horizon, les trois dimensions des travaux, etc. Quelques lampes, une boussole, et un instrument à mesurer les inclinaisons, voilà les seuls secours du géomètre souterrain, qui doit, de plus, ne jamais perdre de vue

les travaux antécédents, de peur qu'en fouillant derechef la place des veines épuisées, il ne donne passage à des torrents qui inonderaient la mine. Les tomes II et III auraient contenu l'exposé des procédés pour creuser, boiser, murailles, aérer, étancher; pour transporter, trier, laver, diviser, fondre, affiner le minerai, ainsi que la police des mines, l'administration et la législation comparées des mines chez tous les peuples. La révolution l'empêcha de composer ces deux volumes. Tel qu'il est, le premier est encore le manuel des mineurs et a eu les honneurs de la traduction en allemand. C'est précisément l'inverse de ce qui se faisait en 1754. P—ot.

DUHAUSSET (Madame), à qui l'on doit de curieux *Mémoires* sur la cour de Louis XV, était née vers 1720 d'une famille noble de la Normandie ou du Poitou, deux provinces qu'elle habita dans sa jeunesse, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même. A la sortie du couvent, où, suivant l'usage, elle avait été placée pour terminer son éducation, elle vint demeurer avec un oncle qui lui rendit des services dont elle se montra toujours reconnaissante (*Mémoires*, 205). Orpheline, elle eut à soutenir un procès considérable, et dont la perte entraîna sa ruine complète. Cependant elle fut mariée à M. Dubausset, gentilhomme, qui n'avait pour toute fortune qu'une pension viagère; et la mort de son mari la laissa bientôt sans ressource. Quelques personnes que sa triste position intéressait la recommandèrent à M^{me} de Pompadour, qui lui fit offrir la place de sa première femme de chambre. Ce fut sans doute une peine cruelle pour M^{me} Dubausset que de se trouver réduite à cette extrémité;

mais elle finit par se consoler, en voyant que sa maîtresse la traitait moins comme une domestique que comme une amie. Ses manières distinguées, son esprit et son obligeance lui méritèrent l'estime et l'affection des personnes qui formaient le cercle intime de M^{me} de Pompadour. Au nombre de ses amis, elle comptait, outre le marquis de Marigny, frère de sa maîtresse, qu'elle saisissait toutes les occasions d'obliger, le célèbre Quesnay, patriarche et chef des économistes, qui se plaisait à lui faire parler des herbages de la Normandie et du Poitou (*Mémoires*, 123). Le roi, assuré de la discrétion et de la fidélité de M^{me} Duhaussset, finit par s'habituer à la voir, « comme un tableau ou une statue, » dans l'appartement de M^{me} de Pompadour. Il lui adressait rarement la parole ; mais il lui exprimait par des mines gracieuses son contentement de la voir, et lui faisait assez souvent de petits présents. Une fois, qu'elle l'avait soigné dans une indisposition qui le surprit au milieu de la nuit, il la récompensa par un bon de quatre mille livres sur le trésor (*Mémoires*, 82). Admise pour ainsi dire en tiers dans les fréquents tête-à-tête de la favorite et de son royal amant, M^{me} Duhaussset était à portée d'apprendre beaucoup de choses curieuses sur les intrigues de la cour. Une de ses amies du couvent, « qui jouissait de la réputation de femme d'esprit, » la pria de mettre par écrit ce qu'elle entendait journellement. Dès-lors elle fit de petites notes qu'elle lui communiquait. Plus tard, son amie lui conseilla de les rassembler et d'en former un ouvrage dans le genre des *Souvenirs de Mme de Caylus*, dont on connaissait des copies, mais qui n'étaient pas

encore imprimés (*Voy. Caylus*, VII, 467). Elle la pressa tant de faire un pareil ouvrage que M^{me} Duhaussset, ne pouvant plus résister à de telles instances, profita d'un peu de loisir pour composer une espèce de journal, qu'elle devait adresser à son amie pour y mettre de l'ordre et du style. Le manuscrit original, d'une mauvaise écriture et sans orthographe, passa dans les mains du marquis de Marigny, avec qui M^{me} Duhaussset, depuis la mort de sa maîtresse, n'avait pas cessé d'entretenir des relations amicales. Peut-être, et cette conjecture ne manque pas de vraisemblance, le lui avait-elle confié pour le retoucher. Un jour, entrant chez M. de Marigny, Sénac de Meilhan le trouva tenant un gros paquet de papiers qu'il allait jeter au feu. Sénac de Meilhan demanda grâce pour ce paquet et l'obtint facilement. C'était le *Journal de Mme Duhaussset*. Quint. Craufurd (*Voy. ce nom*, LXI, 535) obtint à son tour ce Journal de Sénac pendant l'émigration, et plus tard il le publia dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1809, in-4°. C'est de là qu'en 1825 MM. Barrière et Berville ont tiré ce journal, encore peu connu, pour le réunir à leur *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*. Les nouveaux éditeurs l'ont fait précéder d'un *Essai sur la marquise de Pompadour*, par J.-D. Després, et d'une *introduction*, présentant un tableau rapide et très-bien fait du changement opéré dans les mœurs depuis la mort de Louis XIV, et des événements qui ont préparé la révolution. Quant au *Journal de M^{me} Duhaussset*, il ne faut, comme en préviennent les nouveaux éditeurs, y chercher ni de l'esprit, ni de l'agrément, ni du style ; mais il est écrit

avec la candeur et la bonne foi d'une personne qui ne prévoit pas que le public pourra jamais être admis à sa confiance; et c'est un mérite assez rare pour le faire remarquer. Toutefois, les amateurs de scandale ne trouveront point ici leur compte. M^{me} Duhaussset n'a pas consigné dans ce journal un grand nombre de choses qu'elle avait vues ou entendues, « mais » que la probité ne lui permettait « pas d'écrire ni de raconter (*Mémoires*, p. 60); » et c'est une preuve de son bon goût autant que de son honnêteté. On ne connaît pas l'époque de la mort de M^{me} Duhaussset; mais elle doit être antérieure de quelque temps à celle du marquis de Marigny, qui mourut comme l'on sait en 1781.

W—s.

DUHEM (PIERRE-JOSEPH), conventionnel, fils d'un tisserand, était né en 1760, à Lille, où il exerçait la médecine avec quelque succès avant la révolution. S'étant prononcé pour les nouvelles opinions, il fut nommé juge de paix, puis député du département du Nord à l'assemblée législative. *Hargueux, aigre, caustique, insolent et babillard* (expressions de Dussault), Duhem, sans être doué d'une haute capacité, avait du tact pour s'emparer des motions qui flattaient les passions du moment; persévérant dans ses projets, et ferme dans ses opinions, aucun moyen d'arriver à son but ne lui paraissait méprisable. Ami zélé des patriotes brabançons, il ne cessait de s'apitoyer sur leurs malheurs, et en même temps de provoquer la guerre contre l'Autriche, dénonçant tous les agents de cette puissance comme ennemis de la France. Organe des sous-officiers et des soldats de toutes les garnisons du Nord, il présenta une pétition contre Narbonne, ministre de la guerre,

appuyant fortement l'accusation et la demande de ces militaires, qui repoussaient toute discipline et toute subordination: mais le parti modéré de l'assemblée triompha dans cette occasion, et Duhem fut menacé d'être envoyé à l'Abbaye. Les attaques qu'il s'était permises contre l'autorité royale avaient été soutenues par les applaudissements des tribunes; et, fort de l'approbation de la populace, Duhem se montra dès-lors, prêchant la révolte, dans les rassemblements. Après la journée du 20 juin il ne connut plus de frein, et sa haine contre Louis XVI lui fit courir le risque d'être assommé dans le jardin des Tuileries par quelques chevaliers de Saint-Louis, indignés de l'entendre accuser ce prince de trahison. Des pétitionnaires ayant demandé la déchéance, il les appuya très-vivement. Bouland et Pàris ayant été arrêtés, parce que dans une assemblée populaire ils avaient attaqué le pouvoir royal, Duhem fut leur défenseur. Le 26 juillet, il s'écrie *que le roi ou le peuple doit périr*, et quinze jours se sont à peine écoulés, que dans la journée du 10 août on voit s'écrouler le trône. Il se trouvait en mission lorsque le département du Nord le réélut à la convention nationale. Dès les premières séances, préluant aux dénonciations qui devaient frapper tant d'hommes distingués, il dénonça plusieurs généraux. Revenu d'une seconde mission, Duhem ne parut à la tribune que lors du jugement de Louis XVI. Lié avec Marat et les plus furieux montagnards, il s'opposa comme eux à ce qu'on accordât un conseil à ce prince, et demanda qu'on le jugeât sans désespérer; puis, voulant envelopper tous les Bourbons dans la même infortune, il demanda qu'aucun d'eux ne pût sortir de

France. Dans l'orageuse séance du 26 décembre, il dénonça Roland et tout le côté droit, fit retirer la parole à Péthion, disant qu'on ne voulait plus de son *opium*. On l'entendit ensuite s'écrier : *Je mourrai à la Montagne*. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Membre du comité de sûreté générale, de ce comité qui luttait d'atrocité avec celui de salut public, il appuya le projet du *vertueux* Lindet sur le tribunal révolutionnaire, en s'opposant à ce qu'on y établît un jury. Quelques émigrés et prêtres déportés étant alors rentrés en France, Duhem les dénonce et demande qu'ils soient mis hors la loi. Le général Lavalette, protégé par Robespierre, avait un commandement à l'armée du Nord, mais Duhem y arrive en mission, destitue ce général, fait arrêter plusieurs officiers, et, ne voyant partout que des traîtres, il provoque des mesures rigoureuses contre les suspects. Cependant il est peu après dénoncé lui-même par Coupé de l'Oise au club des Jacobins. La destitution de Lavalette indisposa Robespierre contre Duhem, et d'ailleurs celui-ci avait osé demander qu'on renonçât au département du Mont-Blanc, lorsque Maximilien voulait qu'on le réunît à la république. Accusé encore d'avoir été le protecteur de Custine, d'avoir caché au gouvernement le mauvais état de l'armée du Nord, Duhem voulut racheter ses torts en dénonçant tous les généraux de cette armée. Ses amis lui ayant ensuite reproché d'avoir manqué à la promesse qu'il leur avait faite de poignarder Verguiau, Guadet et d'autres chefs des Girondins, il se présenta comme témoin à charge contre eux devant le tribunal de sang, ac-

cusé Brissot, et insinua que ce parti avait seul ordonné et dirigé les massacres de septembre. Quelque méprisables que fussent ces preuves de zèle pour la Montagne, Robespierre prenant la parole contre Duhem, à la société des Jacobins, l'en fit chasser. Dès lors il ne parut à la tribune de la Convention que très-rarement. Le 9 thermidor, quand Bourdon de l'Oise attaqua Robespierre, Duhem releva la tête, et contribua à la chute du dictateur; mais lié avec Barrère et tous ceux qu'on appelait alors *la Queue de Robespierre*, il prit part à toutes les entreprises que forma ce parti pour ressaisir le pouvoir, et il insista surtout vivement pour que l'on rapportât le décret qui avait rendu un peu moins inique et moins sanguinaire l'organisation du tribunal révolutionnaire : « *Chaque juge, dit-il, doit être un nouveau Brutus assis sur la chaise curule, condamnant ses fils conspirateurs, et couvrant de son égide les amis de la liberté.* » Lorsque Barrère, Amar, Billaud-Varenne et les autres membres des anciens comités furent dénoncés par Lecointre de Versailles, Duhem prit leur défense, reprochant aux thermidoriens d'être des modérés, des contre-révolutionnaires. Il insinua encore que les Girondins étaient les auteurs des massacres de septembre; puis, ce qui était plus vrai, il en accusa dans cette même séance les thermidoriens, amis de Danton qui, *disputant à Robespierre l'exercice de la tyrannie, avait été surpris aux pieds de ce traître sollicitant ses faveurs*; il défia Tallien de prouver que lors de ces massacres il eût sauvé un seul individu. Rentré aux Jacobins, Duhem y tonne contre la majorité de la Convention; à la tribune de la Convention

il est l'apologiste des Jacobins ; dans les deux assemblées , il dit que *si les crapauds du marais osent relever la tête, ils en seront plus tôt écrasés*. Plus tard il demanda que tous les aristocrates fussent expulsés de France afin qu'il n'y restât qu'une *seule nation*, les républicains ; enfin il proposa la peine de mort contre tous les suspects qu'on trouverait armés. A cette époque, deux partis s'étaient formés des débris de toutes les factions ; le parti thermidorien formait la majorité, et le parti montagnard, la minorité. Le premier prétendait avoir sauvé la France en y ramenant l'ordre et la modération. Duhem était toujours prêt à harceler cette majorité : tantôt il accusait les membres du nouveau tribunal révolutionnaire ; tantôt il disait que Tallien et Fréron, comptant sur l'appui de vingt mille jeunes *aristocrates* échappés de l'armée, voulaient opérer la contre-révolution ; tantôt enfin il s'opposait à ce qu'on fermât le club des Jacobins. Les thermidoriens, fatigués de ses criailles incessantes, le firent accuser par Clauzel d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés retirés en Suisse : Duhem furieux proteste que si Clauzel ne rétracte pas son accusation il l'assassinera ; mais on le méprisait assez pour ne pas le craindre, et l'on ne daigna pas même l'envoyer à l'Abbaye, comme quelques membres le demandaient. Encouragé par ce succès négatif, il recommence bientôt ses attaques, et alors Legendre le dénonce une seconde fois, et lui reproche d'avoir conspiré avec les royalistes du Midi. Duhem invoque vainement sa conduite passée, son amour pour la patrie. Les thermidoriens emportent à la fin un décret qui ordonne son incarcération

à l'Abbaye. Il se présente immédiatement à cette prison dont le geôlier lui refuse l'entrée, parce qu'elle est pleine. Il informe aussitôt de cette circonstance le président de l'assemblée, et se plaint qu'on dirige des persécutions contre le général Duhesme, parce qu'on le croit son parent. Quoique, à la réception de cette lettre, on lui eût ordonné de garder les arrêts chez lui, il se rendit quelques jours après à l'assemblée, où il fut accueilli par les applaudissements des tribunes ; mais, comme on le vit prêt à recommencer ses attaques, Merlin de Douai l'accusa d'être l'agent d'une faction britannique, et Guffroy d'avoir des rapports avec des conspirateurs. Duhem, assez heureux pour se soustraire encore cette fois aux conséquences de ces bizarres imputations, prit la parole en plusieurs occasions, et particulièrement sur le maximum, sur l'anniversaire du 21 janvier, sur les garanties à donner aux acquéreurs de biens nationaux, sur la révision des jugements des tribunaux révolutionnaires, et il laissa toujours percer son désir et son espoir de ramener la terre. Lors des troubles de germinal an III, Duhem s'étant prononcé pour les révoltés, la Convention ordonna son arrestation. Ne tenant aucun compte de ce décret, il se présente à l'assemblée, y annonce qu'on bat la générale, qu'on sonne le tocsin dans tous les quartiers de Paris, et il demande qu'on appuie ce mouvement, qu'on sauve enfin la nation. Mais dans la séance du 12, le parti modéré se voyant le plus fort, on se décide enfin à faire justice de ces hommes turbulents et toujours opposés au retour de l'ordre : Delecloy accuse Duhem d'avoir provoqué les troubles par ses écrits et par ses discours, d'être regardé comme le *Palladium de la*

sans-culotterie, d'avoir dans le café Payen prêté serment, sur des poignards, d'assassiner les chefs thermidoriens. Accablé sous le poids de telles accusations, Duhem tente en vain de se défendre; il est arrêté avec Choudieu, Amar, Chasles, Léonard Bourdon, et conduit au château de Ham. Quelque temps après il fut transféré avec Chasles et Choudieu au château de Sedan, où ils étaient détenus lors de la plus violente réaction. Les habitants de cette ville, qui avaient eu tant à souffrir du régime de la terreur, étaient au plus haut degré de l'exaltation. Trois hommes soupçonnés de jacobinisme avaient été tués par la populace, et déjà cette populace demandait à grands cris la tête des représentants. Ce fut le commandant Traullé qui, seul, l'épée à la main, sut lui résister et sauver ses prisonniers. La Convention écrivit à cet officier une lettre très-honorable; mais elle ne s'en tint pas là; elle fit partir une demi-brigade pour renforcer la garnison de Sedan. Duhem resta détenu jusqu'à ce que Lesage-Sénault, son collègue, qui plusieurs fois l'avait défendu à la tribune, réclamât sa liberté. Compris bientôt dans l'amnistie du 4 brumaire an IV, mais craignant encore l'irritation du peuple de Sedan, Duhem sortit du château pendant la nuit, et se hâta de quitter cette contrée. Rentré dans l'obscurité, il reprit son état de médecin, et obtint plus tard la place de médecin en chef à l'hôpital militaire de Mayence. C'est dans cette ville qu'il est mort, en oct. 1807. Les ennemis de Duhem convenaient de sa probité et de son désintéressement, mais ils craignaient son caractère fougueux et l'exaltation de ses principes, que jamais il ne consentit à modifier. Z.

DUHESME (Le comte PHILIPPE-GUILLAUME), général français, né le 7 juillet 1766, dut le jour à un notaire de Bourgneuf (Saône-et-Loire). Après avoir achevé ses études à Dijon, le jeune Duhesme travailla sous les yeux de son père, dont il semblait destiné à suivre la carrière. La révolution ayant éclaté, il entra au service, en 1791, avec le grade de capitaine dans le second bataillon de Saône-et-Loire. Dans la même année, il fut autorisé à lever, à ses frais, une compagnie franche de deux cents hommes, à la tête de laquelle il rejoignit l'armée de Dumouriez. A Valenciennes, d'autres compagnies ayant été réunies à celle qu'il avait formée, elles composèrent le quatrième bataillon franc, dont le commandement fut confié à Duhesme, avec le titre de lieutenant-colonel; car telle était alors la qualification en usage; quoiqu'elle fût inexacte, on s'en servait parce que la dénomination de chef de bataillon n'était pas adoptée. L'activité, la bravoure de Duhesme le recommandèrent bientôt à ses généraux, et il fut chargé, par Lamarlière, de défendre le poste d'Hérestald et la place de Ruremonde, pendant que l'armée française effectuait le passage de la Meuse. Après la bataille de Nerwinde, sa fermeté triompha des mulineries d'une troupe qui, dans ces temps de désordres, menaçait sa vie après s'être insurgée à l'occasion de quelques punitions. En 1793, Duhesme se distingua dans la défense de la forêt de Mormale, vivement attaquée par les Autrichiens: il tomba blessé de deux coups de feu, le 6 juillet suivant, au combat du bois de Villeneuve. La conduite qu'il tint dans ces affaires lui valut le grade de général de bri-

gade ; il franchit ainsi , comme cela se voyait fréquemment alors , le grade de colonel. A peine guéri , il rejoignit à Guise la division du général Fromentin , qui faisait partie de l'armée du Nord sous Jourdan , et donna de nouvelles preuves d'intelligence et de courage à l'attaque de la Capelle , à la reprise de Landrecies , et surtout au combat de Granjean , livré le 5 prairial an II (24 mai 1794). Le 6 , à l'attaque du camp de la Tombe , il commandait l'infanterie de l'avant-garde de Marceau. Il se fit remarquer le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) , lors de l'investissement de Maestricht , et il en repoussa l'ennemi dans cinq sorties différentes. Jourdan et Kléber rendirent un témoignage public à sa valeur , et , sur leur demande , il fut nommé général de division , le 18 brumaire an III (8 nov. 1794). Il passa en cette qualité , de l'armée de Sambre-et-Meuse , au commandement d'un corps considérable de l'armée des côtes de Brest. Employé , en 1795 , dans la Vendée , il en fut rappelé bientôt pour servir dans l'armée du Rhin , commandée par Pichegru. Il y donna de hautes preuves de bravoure à l'attaque de Manheim , aux affaires de la Kintzing , de Grindelfingen , au passage du Lech et au combat du Suchenried , où ses habits furent criblés de balles , et son cheval tué sous lui. Le général Moreau , alors à la tête de l'armée du Rhin , ayant chargé , le 1^{er} floréal an V (20 avril 1797) , Duhesme d'effectuer le passage du Rhin à Diersheim au-dessous de Kehl , il s'y porta avec sa valeur accoutumée. Sa troupe , foudroyée par les Autrichiens , ayant montré quelque hésitation , il donnait ordre à un tambour de battre la charge , quand une balle renversa mort

ce tambour. Duhesme , s'emparant alors de la caisse , battit lui-même du pommeau de son sabre le pas de charge , en s'élançant le premier sur l'ennemi , et y entraînant les soldats qu'il était parvenu à raffermir et à rassembler. Une balle lui perça la main ; mais la position fut forcée , et l'ennemi fut mis en déroute. Un tableau exposé au salon , au commencement du consulat , et dont une gravure a reproduit le sujet , a perpétué le souvenir de cet acte d'intrépidité et de sang-froid. Le 15 floréal (4 mars 1797) , le Directoire lui adressait une lettre de félicitations dans laquelle il lui disait : *Vous avez franchi , citoyen général , un des premiers le passage du Rhin le 1^{er} floréal , et le sang que vous avez versé a été un des garants du succès ; la république se rappelle les nombreuses preuves de courage que vous avez données dans le cours de vos précédentes campagnes.* En l'an VI , Duhesme et le général Macdonald remettaient au Directoire les drapeaux conquis par les armées du Nord et de Rhin-et-Moselle. Le *Moniteur* nous a conservé le discours que Duhesme prononça à cette occasion. L'Italie devint pour lui un nouveau champ de bataille : il y fit partie de l'armée commandée par Championnet , s'avança à la tête de onze bataillons et trois escadrons pour rejoindre à Popoli la division Lemoine ; il dispersa les Napolitains à Ferme , à Sulmona ; fut blessé de nouveau , mais légèrement , concourut à la prise de Capoue , et battit les insurgés de la Pouille et de la Calabre. On lit dans l'historien Botta , liv. III , page 378 , qu'après l'engagement terrible de San-Severo , « le farouche comte de Ruvo excitait

« le général Duhesme à brûler cette ville ; mais Duhesme ne put se décider à détruire une grande et florissante cité, que les habitants en larmes le suppliaient d'épargner. » Championnet s'étant mis en opposition avec le gouvernement français et ses agents en Italie, fut destitué, et Duhesme fut enveloppé dans la même disgrâce à l'occasion de quelques griefs qui s'étaient élevés contre lui. Il reentra cependant en activité le 5 messidor an VII (23 juin 1799) ; il fut employé à l'armée des Alpes ; mais, souffrant de ses blessures, il revint passer l'hiver en France. Au printemps de l'an VIII, il fut appelé à l'armée de réserve. Le 1^{er} juin 1800, il passait le Tesin à la tête des troupes françaises, investissait la place de Pizzighitone, et, le 8, il s'emparait de Crémone, où il mettait la main sur des approvisionnements considérables. En 1800, il servait à l'armée gallo-batave, sous les ordres d'Augereau ; bientôt, il coopéra au succès de Berg-Eberach et de Bamberg, dont il se rendit maître. Le 18 décembre, il assistait à la bataille sanglante livrée entre Nuremberg et Lauff. Appelé au commandement de la dix-neuvième division, en 1802, il s'établit à Lyon, qui en était le chef-lieu. Le premier consul lui décerna, en 1803, une paire de pistolets de la manufacture de Versailles. Le 14 juin 1804, Duhesme fut élevé à la présidence du collège électoral de Saône-et-Loire ; et en novembre 1805, il passa à la tête de la quatrième division d'Italie, où il concourut principalement aux succès obtenus à Valvasone, à San-Felice, et à Savogna. Le 24 février 1808, il était revêtu, dans les Pyrénées-Orientales, du commandement d'une division de onze mille hommes,

en grande partie composée de troupes italiennes, sous les ordres du général Lecchi. Il occupa militairement l'Aragon, peu avant l'abdication de Charles IV ; et prit, malgré l'opposition du ministère espagnol, le gouvernement de la Catalogne et le commandement de Barcelone, dont il surprit la citadelle par un stratagème décrit dans l'Histoire de la révolution d'Espagne, par Toréno. Il occupait la place, ses forts et Monjouich, il s'était rendu maître de Figuières, et était le principal défenseur du royaume, en août, époque où la royauté de Joseph se circonscrivait dans la population d'un camp retranché. Duhesme battit, en plusieurs circonstances, des partis soulevés contre les Français ; mais il se présenta sans succès devant Gironne, le 21 juin et le 22 juillet ; il dut en lever le siège le 16 août. Dans l'exercice du commandement de Barcelone, Duhesme fut en butte à des accusations graves, dans lesquelles était enveloppé le général Lecchi. Les historiens n'en ont pas expliqué les causes ; mais on a su dans le public que l'un et l'autre étaient accusés de concussions. Par suite de ces incriminations, Duhesme fut rappelé et tomba en disgrâce. Il publia, l'année suivante, un Mémoire, dans lequel il combattait les imputations qui avaient été dirigées contre lui ; mais rien ne put alors le faire rentrer en grâce auprès de l'empereur, et il resta sans emploi jusqu'au mois de janvier 1814, n'ayant encore ni titre ni dotation. A cette époque de détresse, Napoléon consentit cependant à l'employer sous ses ordres immédiats : Duhesme partit pour la Champagne, où on le vit combattre, avec son ancienne valeur, à Saint-Dizier, à Montereau, etc. Il

fut cité dans le rapport de cette dernière affaire comme un officier aussi intrépide qu'expérimenté. Un ouvrage sous forme de théorie (1), qu'il a composé pendant les intervalles de son activité, était loin d'être dépourvu de mérite. Ce traité sur l'infanterie légère, arme dans laquelle avait débuté le général Duhesme, décelait un auteur qui avait agi avec vigueur et réfléchi avec fruit ; mais, en réalité, ce livre était un cadre que l'écrivain ouvrait adroitement aux éloges que sa propre vanité se décernait. Cet ouvrage commençait à se réimprimer quand la restauration s'accomplissait ; l'auteur s'empessa d'y opérer des retranchements qui permirent d'en adresser l'hommage à Louis XVIII, et de s'en faire un titre aux faveurs d'un gouvernement dont le retour ne pouvait être présumé, quand ce rudiment des troupes légères voyait le jour pour la première fois. Dans un éloge qu'il faisait des opérations de Marengo, il disait : Quelles que soient les fautes commises dans cette célèbre journée, ce furent des fautes heureuses, puisqu'elles assurèrent la prépondérance à notre patrie : « Il valait « mieux se taire, a dit un critique, « que de louer ainsi. » Duhesme, accueilli par le chef du gouvernement nouveau, fut nommé, le 1^{er} juin, inspecteur-général dans les places d'Aire, d'Arras et de Douai, et fut décoré de la croix de Saint-Louis le 26 du même mois. Les cent-jours le trouvèrent prêt encore à recommencer la guerre. Napoléon le chargea de l'inspection de la garnison de Lille, après avoir reçu de lui une adresse du

(1) *Précis historique de l'infanterie légère, de ses fonctions et de son influence dans la tactique des différents siècles*, Lyon, 1806, 2 vol. in-8°, réimprimé sous le titre d'*Essai sur l'infanterie et traité des petites opérations de la guerre à l'usage des jeunes officiers*, Paris, 1814, 2 vol. in-8°.

24 mars dans laquelle il faisait, disait-il, hommage de son ancien dévouement à l'empereur et à la patrie. Dans le mois de mai suivant, il remplaçait à Amiens le général Sébastiani, et le vieux soldat, criblé de blessures, se montra avec son énergie accoutumée à Waterloo ; mais il eut le malheur d'y être fait prisonnier, en voulant rallier son arrière-garde. Un hussard prussien de Brunswick, le rencontrant désarmé à Gunape, l'y assassina le 18 juin 1815 ; crime qui resta impuni, si l'on s'en rapporte au Recueil de pièces authentiques, 1832, tome III, page 137. On a imprimé dans la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à la révolution*, Paris, 1823, un *Précis historique des opérations du général Duhesme*, en 1808, dans la *Catalogne*, précédé d'une *Notice* de quatre pages in-8°. B.

DUIGENAN (PATRIK), juriconsulte et membre de la chambre des communes d'Angleterre, naquit en 1767. On ignore le lieu de sa naissance, et l'on ne sait à quelle famille il appartenait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ennemi constant des catholiques, il lutta contre eux avec un acharnement excessif. Zélé partisan de la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, il fut en butte à la haine du parti irlandais. Les catholiques ont écrit que son véritable nom était O'Dewgenan, mais que le trouvant trop irlandais et pas assez protestant, il le changea en celui de Duigenan. Ils ajoutent que, fils d'un père, il fut lui-même gardien de troupeaux dans ses premières années ; que, redevable aux soins d'un prêtre catholique de sa première éducation, il abjura sa religion pour avoir une bourse au collège de Dublin. Il a protesté contre ces assertions, sans dévoiler sa

véritable origine, et sans répondre au défi indirect de M. Grattan, qui, ayant publié un pamphlet très-piquant contre lui, avait en même temps fait insérer dans tous les journaux l'avis qu'il attendrait, pendant deux mois, la réponse personnelle du *savant jurisconsulte Duigenan olim O'Dewgenan*, dans un hôtel de Dublin. Avocat au banc du roi d'Irlande, il y jouissait de la réputation de *savant jurisconsulte*. Porté par les protestants à la place d'assesseur au collège de la Trinité, il vit avec chagrin que John Hutchinson, dont les opinions étaient libérales, et qui penchait pour les catholiques, fût nommé à la place de recteur de l'université. Il publia alors une brochure sous le titre de *Lacrymæ academicæ*, et avoua plus tard que c'était la seule fois qu'il eût osé se montrer indépendant et faire de l'opposition contre l'autorité. Ce servilisme était compensé par une grande causticité et par une sévérité peut-être affectée. Membre du parlement irlandais, vers 1790, il attaqua dans toutes les occasions les catholiques : le ridicule, le sarcasme, les mensonges, venaient à son aide. Son dévouement fut payé : on le nomma, en 1795, avocat-général du roi, et peu de temps après juge de la cour suprême d'Irlande. L'évêque protestant d'Armagh le fit grand-vicaire, et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Lorsque la réunion de l'Irlande à l'Angleterre fut décidée dans le conseil des ministres, Duigenan se chargea de défendre dans le parlement irlandais cette mesure si impopulaire en Irlande, et il eut, comme disent les Irlandais, *la gloire de déshonorer son nom, et d'appeler le malheur sur sa noble patrie*. C'est en cette occasion qu'il fut vive-

ment attaqué par M. Grattan. Membre pour Armagh du parlement réuni, il fut toujours ministériel, si ce n'est quand Fox proposa des lois qui pouvaient améliorer l'état des catholiques irlandais. Il demanda d'abord la suspension de l'*Habeas corpus* pour l'Irlande ; fit de violentes sorties contre la religion catholique ; accusa ceux qui la suivaient de professer le principe qu'on ne doit pas garder la parole donnée à un hérétique (*no-keep faith with an heretic*) ; conclut que la Grande-Bretagne devait toujours s'opposer aux catholiques ; que ceux-ci, si on les émancipait, perdraient la nation ; enfin qu'il fallait être privé de raison pour oser s'en déclarer le partisan. Ces paroles de haine, vivement combattues par les hommes éclairés qui siégeaient dans la chambre des communes, rendirent Duigenan l'objet de l'animadversion publique en Irlande. Inébranlable dans ce système, il ne dévia pas une fois dans toute sa carrière parlementaire, qui se termina avec sa vie, le 10 avril 1816. Ceux même qui n'ont pas adopté à son égard les préventions des Irlandais, l'ont accusé d'une sordide avarice. Ce qui est remarquable, c'est que le fougueux protestant Duigenan, qui ne croyait pas à la parole d'un catholique, avait épousé, en premières noces, une femme catholique, à laquelle il permit toujours d'avoir près d'elle, dans la maison conjugale, un ecclésiastique de sa religion. Ses ouvrages sont : I. *Lacrymæ academicæ*, Dublin, 1777, in-8°. II. *Adresse de Théophile, à la grande et petite noblesse de Dublin* (en anglais), ibid., 1794, in-8°. III. *Discours sur le bill pour les catholiques, proposé à la chambre des communes de Dublin*, ibid., 1795, in-8°. IV. *Réponse à l'a-*

dresse de M. Grattan à ses concitoyens de Dublin, *ibid.*, 1797; le titre du pamphlet de Grattan est : *Rapport sur l'Irlande*, par P. Duigenan. V. *Tableau complet de l'état politique de l'Irlande*, ou *Suite de réflexions sur deux pamphlets intitulés : Nouvelles réflexions sur l'état de l'Irlande*, et *Aperçu sur l'état des choses*, Dublin, 1799, in-8°. VI. *Discours sur le projet d'une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*, 1800, in-8°. VII. *Discours prononcé à la chambre des communes, le 5 février 1800, sur une motion tendant à approuver la conduite du roi dans son refus de traiter avec le gouvernement français*, Londres, 1800, in-8°. VIII. *Explication complète de la nature et de l'étendue des demandes des catholiques irlandais*, *ibid.*, 1816, in-8°. Ce dernier pamphlet est un tissu d'accusations contre le clergé et les membres de la religion catholique.

Z.

DUISMAER (ALBERT-JACQUES *Van Ewist*), professeur de droit à l'université de Groningue, a laissé des dissertations latines sur divers points de jurisprudence : 1° *Du privilège de la femme entre tous les créanciers du mari, touchant la répétition de sa dot, et de la jurisprudence des tribunaux hollandais à cet égard*, 1793; 2° *De la sagesse du législateur civil, qui règle les coutumes pour l'utilité commune des citoyens*, 1802; 3° *Des premiers objets auxquels doit s'attacher un professeur de droit pour aider, par sa méthode d'enseignement, au salutaire dessein du roi de promulguer en Hollande le Code Napoléon*, 1809. Duismaer, soit dans ses dissertations imprimées,

soit dans ses leçons publiques, marcha sur les traces de ces savants juriconsultes des Pays-Bas, qui ont peut-être été les plus sages commentateurs du droit romain. Comme eux, il préféra d'écrire en latin, afin que ses travaux pussent servir aux étudiants de tous les pays. Il est mort à Groningue le 27 oct. 1820.

Az—o.

DUJARDIN (BÉNIGNE), littérateur, plus connu sous le nom de BOISPRÉAUX, le seul qu'il ait pris à la tête de ses ouvrages, était né, vers la fin du XVII^e siècle, à Paris, d'une famille de robe. Reçu maître des requêtes en 1722, il ne faisait déjà plus partie du conseil-d'état en 1738; et, depuis cette époque, son nom ne figure même pas sur la liste des magistrats honoraires. Ce n'était pas volontairement qu'il avait, à la fleur de l'âge, abandonné une carrière que ses talents devaient lui faire parcourir avec honneur : mais on ignore la cause de sa disgrâce. Forcé, comme il le dit lui-même, de tirer parti d'un temps d'inaction et d'ennui, Dujardin eut recours aux lettres, et sacrifia l'inutilité de son loisir à traduire Pétrone, qui n'était encore connu que par les versions si défectueuses du bon abbé de Marolles et de Nodot. La nouvelle traduction, écrite d'un style naturel et facile, fut bien reçue des personnes qui n'étaient pas en état de la comparer avec l'original. Il s'associa bientôt Sellius (*Voy.* ce nom, XLI, 541), qui possédait à fond les langues du nord, et avec son secours il publia diverses traductions de l'allemand, entre autres celle des *Satires* de Rabener, dont la préface contient plusieurs traits assez piquants contre les journalistes. Fréron, qui tenait alors le sceptre de la critique, ne

manqua pas de s'en faire l'application; et il ne laissa passer aucune occasion de châtier Dujardin de sa témérité (Voy. l'*Année litt.*, V, 98, VI, 317). Celui-ci se vengea en publiant les *Anti-Feuilles*, recueil de lettres contre l'*Année littéraire*, auquel, outre Sellius, concourut le chevalier de La Morlière (Voy. ce nom, XXX, 192); mais cette brochure, que méprisa Fréron lui-même, n'eut aucun succès. A cette époque, Dujardin eut le bonheur d'obtenir une place par la protection du duc d'Orléans. Ce fut sous les auspices de ce prince qu'il entreprit, avec Sellius, l'*Histoire générale des Provinces-Unies*, ouvrage important, et dont la publication l'occupait jusqu'à sa mort. On en ignore la date, mais elle ne doit être que de très-peu d'années postérieure à 1770. On a de Dujardin, sous le nom de Boispréaux : I. *La Satire de Pétrone*, traduite en latin, La Haye, 1742, 2 vol. petit in-12, sans texte et sans notes; mais avec une préface qui mérite d'être lue. II. *Histoire de Nicolas Rienzi, chevalier, tribun et sénateur de Rome*, Paris, 1743, in-12 (Voy. RIENZI, XXXVIII, 100). III. *Vie de P. Arétin*, La Haye, 1750, in-12. C'est une traduction libre de Mazzucchelli. IV. *Le Mariage de la raison avec l'esprit*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1754, in-8°. V. *Les Satires de Rabener*, traduction libre de l'allemand, Paris, 1754, quatre petits vol. in-12. VI. *La Double beauté*, roman étranger, Cantorbéry (Paris), 1754, in-12. C'est un épisode des *Mémoires du Martin Scriblerus* de Pope, traduit sur une version allemande insérée dans le *Neue Beyträge*, etc. (Nouveaux suppléments aux amusements

de la raison et de l'esprit), Brême, 1748. VII. *Histoire générale des Provinces-Unies*, Paris, 1757-1770, 8 vol. in-4°. Cet ouvrage porte les initiales de Dujardin et de Sellius; il est traduit en partie de l'*Histoire de la Patrie* de Wagenaar (Voy. ce nom, L, 21), et pourra toujours être utilement consulté. W—s.

DUJARDIN (CHARLES-ANTOINE), écrivain ascétique, était né, vers 1760, à Châlons-sur-Saône. Après avoir exercé la profession d'avocat à Dijon, où il avait acquis la réputation d'un jurisconsulte habile et consciencieux, il fut nommé conseiller, puis président de chambre à la cour royale de cette ville. Eminemment religieux, il employait ses loisirs à la lecture des ouvrages les plus propres à fortifier ses sentiments. Dans les dernières années de sa vie, il publia deux opuscules devenus très-rare, parce que sa famille en a retiré les exemplaires. Ce sont : I. *Poésie sacrée pour la célébration de l'office divin et des saints mystères*, ou *Heures nouvelles selon le rit parisien*, Dijon, 1823, in-12. II. *Poésie sacrée pour la célébration des saints mystères et des fêtes de la Vierge*, ibid., 1824, in-12. Dujardin est mort à Dijon le 25 déc. 1825. W—s.

DUJAT. Voy. AMBÉRIEU, LVI, 257.

DULAURE (JACQUES-ANTOINE), conventionnel, archéologue, historien, et l'un des écrivains les plus féconds de notre époque, naquit à Clermont-Ferrand, le 3 sept. 1755. Il fit de bonnes études au collège de cette ville, cultiva le dessin, étudia les mathématiques, et voulut d'abord se faire architecte. Il se rendit à Paris au mois d'octobre 1779, et fut

admis comme élève chez Rondelet, qui, après la mort de Soufflot, avait été chargé d'achever les travaux de l'église de Sainte-Geneviève, et, avant tout, de renforcer les piliers qui semblaient ne pouvoir plus soutenir le dôme. Un jour que Dulaure, chargé de prendre des mesures verticales, marchait dans l'intérieur, sur de hautes corniches, il fut saisi d'un éblouissement, et près de tomber et de se briser sur les dalles du monument. Dès lors dégoûté de l'architecture, il voulut être ingénieur-géographe. Il devait travailler, sous la direction d'un ingénieur en chef, à la confection d'un canal projeté entre Bordeaux et Bayonne. La guerre de l'indépendance américaine ayant fait manquer cette entreprise, Dulaure se mit à donner des leçons de géométrie. Il inventa un instrument propre à la levée des plans et des cartes topographiques. Il soumit, en 1781, son invention à l'académie des sciences : Bossut et Cousin furent chargés de l'examiner, et firent un rapport favorable. — L'année suivante Dulaure commença sa carrière littéraire, qui devait embrasser plus d'un demi-siècle. La vie d'un homme de lettres étant ordinairement dans ses ouvrages, nous ferons entrer dans celle de Dulaure, comme s'y rattachant d'ailleurs pour la plupart, le grand nombre d'écrits qu'il a publiés. Les premiers semblèrent annoncer plutôt un artiste, un architecte qu'un écrivain : c'était une critique, en forme de *lettre* (1), de la salle qui venait d'être bâtie pour les Français sur l'ancien terrain de l'hôtel de Condé (aujourd'hui l'Odéon) ; c'était une critique, en forme de *dialogue*, de la salle qui venait

(1) *Lettre critique sur la nouvelle salle des Français*, 1782, in-8°.

aussi de s'élever, pour les Italiens (2), sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul. Par une conception bizarre, l'auteur faisait dialoguer, raisonner et critiquer les loges, les décorations et les murailles. Les premières expériences aérostatiques inspirèrent Dulaure, et, à l'exemple de Cyrano de Bergerac, il publia un *Voyage dans la Lune* (3), facétie de soixante pages : il fut ainsi le précurseur du *Cousin Jacques* (Beffroy de Reigny), qui, l'année suivante, commença son journal intitulé *les Lunes*. Pour se créer des moyens d'existence, il se chargea (1785-1786) du compte-rendu des pièces de théâtre, dans le *Courrier lyrique et amusant*, ou *Passe-temps des toilettes* (Voy. DUFRENOY, dans ce vol.), et il introduisit, dans cette feuille légère et frivole, une partie archéologique. Dulaure, sans nom, avait gardé l'anonyme jusqu'en 1785, époque où il publia sa *Description de Paris* (4). Cet ouvrage, écrivait l'auteur en 1794, « à cause de plusieurs traits hardis » contre les rois, contre la cour, « contre la *prétraille*, fut attaqué vivement par les rédacteurs de « l'*Année littéraire*, que je pul- « vérissai à mon tour par une réponse « vigoureuse. » (*Tableau de sa conduite politique*, page 6.) L'édition fut arrêtée par ordre du garde-des-sceaux (Hue de Miroménil), et Dulaure nous apprend qu'il eut beaucoup de peine à faire lever cet *interdit*. Le scandale ayant fait le

(2) *Les Italiens aux boulevards*, ou Dialogue entre leur nouvelle salle et celle des Français, 1783, in-8°.

(3) *Le Retour de mon pauvre oncle*, ou Relation de son voyage dans la Lune, mise au jour par son cher neveu, Ballomanipolis, 1784, in-8°.

(4) *Nouvelle description des curiosités de Paris*, Paris, Lejay, 1785, 2 vol. petit in-12 ; 2^e édit., ibid., 1787, 2 vol. ; 3^e édit., 1790.

succès du livre, deux autres éditions furent données, et l'auteur qui prenait le titre d'ingénieur-géographe dédia la seconde au roi de Suède qui était alors à Paris (1787). La *Description des environs* (5) suivit de près celle de la capitale; et l'auteur dédia aussi la seconde édition au monarque voyageur. Les anecdotes scandaleuses sont encore ramassées avec soin dans cet ouvrage. A cette même époque, Dulaure imagina de se faire l'historien *philosophique* de la Barbe (6); il demandait peu philosophiquement que tous les fonctionnaires publics et tous les hommes élevés par leur position au dessus des autres laissassent croître leur barbe dans toute sa longueur: c'eût été une forte atteinte à l'égalité, qui n'était pas encore établie, et dont il devait être un jour l'un des plus ardents défenseurs. Dulaure avait gardé l'anonyme; ce fut aussi sous ce voile officieux qu'il attaqua les nouveaux murs d'enceinte de Paris, qui excitaient l'animadversion des habitants et donnèrent lieu à des épigrammes dont il n'est resté que ce ca- lembourg :

Le mur morant Paris rend Paris murmurant.
« Lorsqu'en 1787 (lisez 1784), dit Dulaure (*Tableau de sa conduite politique*, pag. 7), les fermiers-généraux obtinrent du conseil d'état la permission d'emprisonner Paris et ses faubourgs; . . . lorsqu'on forçait en quelque sorte le peuple à admirer ses chaînes et les instruments de ses chaînes, j'osai le premier, le seul, écrit contre

« cet acte révoltant du despotisme (7). . . La police fit les recherches les plus actives contre l'ouvrage et contre l'auteur . . . Un traitant offrait vingt mille livres à celui qui pourrait me découvrir. » La brochure seule fut saisie. On lit dans les Mémoires secrets, dits de Bachaumont (t. 31, 25 février 1787): « Cette brochure très-courte, attribuée au comte de Mirabeau, fait grand bruit, et excite toute la vigilance de la police. » La même année, Dulaure écrivit une *Lettre* (8) sur le cirque à moitié souterrain, que le duc d'Orléans faisait construire dans le jardin de son Palais-Royal pour des exercices équestres, et qui devint ensuite le berceau du Lycée des Arts. Il suivit les renseignements qui lui furent fournis par l'architecte Louis, et donna à cette construction éphémère des éloges que le temps n'a pas ratifiés. Mais sa lettre, accompagnée d'un plan gravé du cirque, sert aujourd'hui à faire connaître ce qu'était cet édifice. En 1788, Dulaure publia, comme supplément à ses descriptions de Paris et de ses environs, un volume de *singularités historiques*, burlesques ou scandaleuses, qui ne manqua pas d'avoir plusieurs éditions, et qui a été réimprimé encore à Paris en 1825 (9). La religion, les évêques, les moines, la noblesse, sont l'objet des tristes élucubrations de l'auteur; les obscénités abondent: ici c'est *l'aventure*

(7) *Réclamation d'un citoyen contre une nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers-généraux*, 1787, in-8. de 32 pag.

(8) *Lettre à M^{me} sur le cirque qui se construit au Palais-Royal*, Paris, Lejay, 1787, in-8°.

(9) *Singularités historiques*, ou *Tableau critique des mœurs, des usages et des événements de différents siècles*, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'île de France offre de plus piquant et de plus singulier, Londres et Paris, Lejay, 1788, petit in-12 de 329 pag.; dernière édit., Paris, les frères Baudouin, 1825, in-12.

(5) *Nouvelle description des environs de Paris*, Paris, Lejay, 1785, 2 vol. petit in-12; 2^e édit., ibid., 1787.

(6) *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe*, suivie de *l'Exilé*, poème burlesque en vers, Constantinople et Paris, Lejay, 1786, in-12, de 210 pag. avec une fig.

d'une pisseuse, là ce sont les charmes secrets d'une cabaretière, chantés dans le poème latin d'un moine historien (Robert Gaguin); ailleurs des *Dîmes perçues sur les plaisirs matrimoniaux*, des *capucins fouettés*, les *orgies de cordeliers qui cajolent des religieuses*, les *épousent*; des *archevêques qui se battent à coups de poings*, des *quolibets sur le prépuce du Seigneur*, sur la *chemise de la Sainte-Vierge*, sur une *assiette de bouillie jetée à la tête de Louis XIV*, etc., etc. L'auteur, qui garda l'anonyme, se montre beaucoup plus occupé de ses contes que de leurs preuves: il n'examine ni ne discute; et l'époque où il fit paraître son volume doit être remarquable: elle touchait à la révolution, si même la révolution n'était pas déjà commencée. Nous avons vu que Dulaure s'était occupé de l'art du dessin: il publia, sans y mettre son nom, une brochure sur le salon de 1788 (10). Il avait entrepris une *description de la France* dont les premiers volumes parurent en 1788; l'ouvrage devait en avoir dix-huit, mais la mort de l'éditeur (Lejay) et la marche de la révolution l'empêchèrent de poursuivre son travail: il aurait d'ailleurs fallu le recommencer, car la description était faite par provinces, et lorsque le sixième volume fut publié (1790), la France venait d'être divisée en départements. Malgré le penchant de l'auteur à recueillir les anecdotes scandaleuses, sa description est un travail savant, fait avec soin, et l'on peut regretter qu'il soit resté inachevé. Dulaure fit paraître, en 1789, plusieurs brochures

(10) *Critique de quinze critiques du salon*, ou Notices faites pour donner une idée de ces brochures, suivies d'un résumé des opinions les plus impartiales sur les tableaux exposés au Louvre, Paris, Lejay, 1788, in-8° de 67 p.

anonymes, une *Adresse au peuple breton*, des *Avis aux citoyens français*, des réflexions sur la *Procédure criminelle du Châtelet*, et vingt-un numéros de *Métamorphoses* (11). C'est ici comme la première édition d'un pamphlet plus volumineux, que Dulaure publia un peu plus tard. En 1790, il dénonça un *Complot formé par la magistrature* (12); il attaqua l'opinion de Necker sur le décret concernant les titres, les noms et les armoiries, et il ne se désigna que comme *Citoyen du district des Cordeliers* (13). Enfin il imagina de publier un journal intitulé: *les Évangélistes du jour*; « ouvrage périodique, dit-il (*Tableau de sa conduite politique*, pag. 7), que « je n'ai pu continuer, » et qui était une assez pâle opposition aux fameux *Actes des apôtres*. On voit que Dulaure était entré vivement dans la révolution. Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans le *Tableau* déjà cité: « Toujours plus observateur qu'ac- « teur, je fus placé par le hasard « au centre de la révolution, parmi « les hommes les plus marquants, « d'abord dans le fameux *district des Cordeliers*, devenu depuis « section du Théâtre-Français, où « figuraient les *Danton*, les *Fa- « bre d'Eglantine*, les *Camille « Desmoulins*, les *Linguet*, les « *Dufourni*, les *Billaud-Varen- « ne*, les *Marat*, les *Vincent*, « les *Ronsin*, les *Chaumette*, etc.

(11) *Les Métamorphoses*, ou Liste des noms de famille et patronymiques des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, etc., avec des notes sur leurs familles, Paris, Garnery (vers 1789), 21 numéros.

(12) *Nouveau complot formé par la magistrature*; in-8°.

(13) *Réfutation des opinions de M. Necker*, relativement au décret de l'assemblée nationale, concernant les titres, les noms et les armoiries.

« De ma section j'ai suivi la plupart
 « d'entre eux à la société des Jaco-
 « bins, puis à la Convention natio-
 « nale : j'ai pu les étudier et les
 « apprécier » (pag. 11)... « Je n'é-
 « tais point orateur, mais j'avais la
 « réputation d'homme de lettres,
 « patriote pur, etc. » (pag. 14). Ce
 fut en 1791 que Dulaure fit imprimer
 son *Histoire critique de la noblesse, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, où l'on expose ses préjugés, ses brigandages, ses crimes; où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines, et constamment l'ennemie des peuples et des rois* (1 vol. in-8°). On voit le goût de l'auteur dans ce titre même. La noblesse était supprimée depuis la fameuse nuit du 4 août 1789; les nobles qui ne s'étaient pas attachés à la révolution étaient en grand nombre émigrants ou persécutés. On brûlait leurs châteaux. Était-il nécessaire d'appeler sur eux, alors, la haine et le mépris! L'ouvrage de Dulaure, qu'il disait *neuf en son genre et prohibé par le gouvernement aristocratique de Berne*, fut contrefait sous ce titre : *Etrennes à la noblesse, ou Précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons, etc., excellences, messeigneurs, grandeurs et anoblis*. Avec trop de tenue dans sa haine, Dulaure reprit, en 1791, son premier pamphlet intitulé : *les Métamorphoses*; et, le délayant dans du fiel, il publia en trois parties, la *Liste des ci-devant nobles, nobles de race, robins, prélats, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse, ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles*. Ainsi l'auteur mettait de l'épigramme jusque dans le

titre : on peut voir si elle est attique et légère. Voici l'épigraphe, qui paraît de meilleur aloi : « Si notre
 « père Adam eût acheté une charge
 « de secrétaire du roi, nous serions
 « tous nobles. » La même année Dulaure publia, comme suite et pendant à sa *Liste des ci-devant nobles, la Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont point prêté leur serment sur la constitution civile du clergé* (3 part. in-8°). Le 11 août 1791, parut le premier numéro du *Thermomètre du jour*, dont Dulaure fut obligé de cesser la publication, qui dura deux ans et quelques jours, le 25 août 1793 (14). Il avait choisi pour épigraphe ces mots : *Variété, vérité, célérité*. La vérité n'était pas toujours dite proprement : « Il ya, disait le journaliste, des hommes qui sont *dévoyés* « par une indigestion d'ambition, et « qui font d'eux-mêmes *caca* sur « leur réputation. » (N° 3 du 13 août 1791, pag. 4.) Les sommaires du *Thermomètre* étaient, suivant l'usage de cette époque, ridicules ou emphatiques : *Grand complot pour favoriser l'évasion du roi! Grande arrestation de Jean de Castellan, évêque de Mende! Grand décret d'accusation contre M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, etc.* Le *Thermomètre du jour* devait donner et donnait les variations de l'opinion publique. Dulaure, qui avait pris pour collaborateur B. Chaper, se montrait seul invariable, c'est-à-dire toujours ennemi des nobles, des prêtres et des rois, mais aussi toujours indépendant et con-

(14) Feuille quotidienne, 1^{re} série finie le 31 déc. 1791, 143 numéros; deuxième série du 1^{er} janv. 1792 au 25 août 1793, 525 numéros; formant en tout 9 vol. in-8°.

stamment éloigné de tous les partis. Son journal était très-répan­du dans Paris, et lui donnait quelque influence; il raconte que, plusieurs numéros du *Thermomètre* ayant été saisis, il alla les réclamer, et que celui des censeurs révolutionnaires auquel il s'adressa, ne sachant que répondre à la solidité de ses raisonnements, finit par lui dire : « Que voulez-vous que j'y fasse ? je ne gagne rien à cela. » Je suis un pauvre serrurier : je fais ce qu'on me dit ; j'aurais mieux aimé qu'on m'eût laissé dans ma boutique ; » et Dulaure ajoute : *Un serrurier, censeur de la pensée !* Dulaure faisait partie du club des Jacobins : « Lors de la destruction du parti appelé *feuillant*, et après la tentative de Lafayette pour dissoudre la société des jacobins, j'y étais resté constamment attaché ; je fus un des premiers à m'inscrire pour m'en déclarer membre ; j'avais été nommé membre des soixante, formant le comité épuratoire. Enfin je fus appelé au comité de correspondance, où je pus rendre quelques services à cette société. » (*Tableau de sa conduite politique*, pag. 14.) Dulaure fut nommé député du Puy-de-Dôme à la Convention nationale. C'est bien sommairement qu'il examina, et bien étrangement qu'il prétendit résoudre les cinq grandes questions du procès de Louis XVI (15) : 1° *Le ci-devant roi doit-il être jugé ?* « La question se trouve résolue affirmativement par le droit et par le fait. » 2° *Par qui doit-il être jugé ?* « La Convention a seule le droit de juger Louis Capet, de

FAIRE LA LOI ET DE L'APPLIQUER. »

(15) *Opinion sur le jugement du ci-devant roi*, du 2 décembre l'an 1^{er} de la république française, n. 8^o de 3 pag.

3° *Quelle est l'inviolabilité du roi accordée par la constitution ?* « Louis XVI, par ses trahisons, ses trames scélérates, ... a le premier violé le contrat de la constitution : ainsi il ne peut plus l'invoquer. » 4° *Quel doit être le jugement du ci-devant roi ?* « Si la grandeur du crime doit être la mesure du châ­ timent, l'énormité des crimes de Louis XVI appelle sur sa tête le plus sévère des châtimens... Et quel châtimement assez rigoureux pourra expier leur énormité?... Sa mort est donc une justice. » Et, après avoir gourmandé « les hommes faibles, imbéciles, lâches et injustes qui pleurent sur la destinée d'un vil oppresseur, » Dulaure dit que la pitié nationale pour Louis serait « un crime de lèse-justice, de lèse-humanité. » 5° *Est-il utile à la nation que le ci-devant roi soit exécuté ?* « La mort de Louis Capet, profondément criminel, sera utile. Toutes ces trames scélérates, mises au jour depuis qu'on s'occupe du procès du roi, ne peuvent venir que de lui. La justice, le salut public, la liberté sollicitent donc à la fois la mort du coupable, et la sollicitent promptement. Nous devons cet acte de justice à nous-mêmes, au peuple, à l'univers qui nous contemple. Apprenons aux nations étrangères que la main du bourreau va détruire le vain prestige de la royauté. » Et Dulaure vota la mort sans sursis et sans appel. Tout ce qu'on peut dire, et ce qu'on doit impartialement dire ici, c'est que ce vote, si durement exprimé, l'était par un républicain de conviction, sans ambition, indépendant, et qui ne se ralliait à aucun parti. Il ne tarda pas à porter la

peine de son amour franc et sincère pour la république. Dulaure a fait de curieuses révélations pour l'histoire dans son livre intitulé *Tableau de la vie politique*, etc. : il raconte que Robespierre et son parti ne voulaient point la république; que Marat s'exprimait ainsi dans son *Projet de constitution*, publié en 1790 : « Dans un grand état, la forme du gouvernement doit être monarchique : c'est la seule qui convienne à la France ; l'étendue du royaume, sa position et la multiplicité de ses rapports, la nécessitent ; et il faudrait s'y tenir par tant de raisons puissantes, lors même que le caractère de ses peuples permettrait un autre choix. » Ainsi Marat, l'ami du peuple, invoqué si singulièrement comme type républicain, depuis la révolution de 1830, voulait, en 1790, la monarchie comme seule convenable à la France et comme nécessaire. Marat changea-t-il plus tard d'avis ? Non : avant et après le 21 janvier 1793, il ne cessa, dit Dulaure, de demander, dans son journal, tantôt un *Tribun du peuple*, tantôt un *Triumvirat* (qui aurait été composé de lui-même, de Robespierre et de Danton) ; et puis successivement un *Dictateur*, un *régulateur*, un *chef*. Était-ce donc la peine de briser la monarchie ? Or Marat n'était que la trompette de Robespierre, autre grand patron assez mal choisi par les républicains de nos jours. Ils ne peuvent refuser le témoignage de Dulaure, qui ne saurait leur être suspect ; or Dulaure fait cette importante révélation : « Une société du département du Jura ou de l'Ain écrivit à la société des Jacobins de Paris, après les évènements du 10 août 1792, une lettre où les principes républi-

cains étaient vigoureusement exprimés, et où l'on demandait formellement l'établissement de la république. J'étais chargé (comme membre du comité de correspondance) de répondre à cette lettre ; ma réponse annonçait mon penchant à cette espèce de gouvernement. Le comité, alors composé d'une partie des membres qui ont figuré depuis avec Robespierre dans le comité de salut public, désapprouva ma rédaction ; je fus obligé de faire jusqu'à trois rédactions pour, suivant les intentions du comité, MONARCHISER ma réponse. Ceci n'est point la découverte, mais c'est la preuve que la république succomba, au mois de mai 1793, avec ses véritables soutiens, et que Robespierre et sa faction voulaient une autre forme de gouvernement. Le fait rapporté par Dulaure explique fort bien pourquoi la constitution républicaine dont Condorcet avait été le rapporteur fut, avant l'ouverture de la discussion, renversée, avec tous ses partisans, par la révolution du 31 mai ; comment, pour ne pas heurter l'opinion de cette époque, qu'il fallait leurrer par un vain fantôme de république, Héroult-Séchelles présenta, comme rapporteur, le simulacre d'une constitution qui, à peine décrétée, fut suspendue et remplacée par le gouvernement révolutionnaire. Ainsi il est établi, par Dulaure, que les chefs de la révolution, regardés comme les plus chauds partisans de la république, ne voulaient point la république, et que tous les vrais républicains de la Convention furent proscrits, lancés à l'échafaud, ou incarcérés. Dulaure s'était rallié à la Gironde ; il voyait l'intègre Roland, et sa femme, qui lui paraissait rappeler, par un grand caractère,

les beaux jours des républiques anciennes; il luttait, dans son journal, avec courage, contre les factions et les fureurs de l'anarchie; lorsque les factieux firent décréter, dans les premiers jours de mars 1793, qu'aucun journal ne pourrait être rédigé par des membres de la Convention. « On « envoya, dit Dulaure, des brigands « armés chez les journalistes les plus « distingués, qui échappèrent aux poi- « gnards; mais leurs presses furent « brisées, leurs imprimeries dévas- « tées... les représentants du peuple, « qui rédigeaient des journaux, obéi- « rent à ce décret, tout attentatoire « qu'il était aux principes... Marat « et Audouin, deux députés journalis- « tes, furent les seuls qui ne s'y sou- « mirent point. Les tyrans ne se « croient pas faits pour obéir à leurs « propres lois. » (*Tableau de sa vie politique*, pag. 33 et 34.) Quelques mois plus tard Dulaure fut accusé par la veuve Marat de vanter Charlotte Corday. La république avait péri le 31 mai. Dulaure publia une brochure intitulée : *du Fédéralisme en France*. Il recherche, dans cet écrit, les avantages et les désavantages du gouvernement fédératif; il les balance, se détermine en faveur de l'unité et de l'indivisibilité de la république, se prononce fortement contre le fédéralisme, et, quinze jours après cette publication, un décret l'envoyait à l'échafaud comme fédéraliste! Au reste il pense que « ce mot de fédé- « raliste n'a été inventé que pour « donner du corps à un fantôme de « conspiration, que pour remplacer « les mots de *Brissotin, Rolandin,* « *hommes d'état*, qui étaient déjà « usés, et qu'on a fait croire aux « *fédéralistes* en les envoyant à la « guillotine, tout comme autrefois « on faisait croire aux *sorciers* en

« les envoyant au feu.» A la même époque, Dulaure écrivit à ses commettans (16), et publia un autre écrit intitulé : *la Physionomie de la Convention nationale*. Il peignait alors sous le glaive. — Ce fut le 3 oct. qu'au nom du comité de sûreté générale, le farouche Amar fit son rapport contre les girondins : avant de le commencer, il avait proposé et la Convention ordonna que les sentinelles placées à toutes les issues ne laisseraient sortir personne de la salle, ni même des tribunes; et alors une partie de la Convention se trouva consignée par l'autre! Dulaure entendit plusieurs fois, avec terreur, son nom cité dans le rapport, qui dura près de trois heures... Il se vit perdu. « Ma « femme, mes amis, mes parents, la « vieillesse de mon père, se présen- « tèrent, dit-il, à ma mémoire... « ma mort sera donc inutile à ma « patrie! mon sang ne coulera que « pour cimenter la tyrannie! je lais- « serai une mémoire odieuse... « Quoi! le cri de l'innocence ne « pourra se faire entendre!... J'a- « vais l'âme déchirée... » Et cependant son nom fut oublié sur la table de proscription des *Quarante-quatre* représentants avec lesquels il devait être envoyé à l'échafaud, sans discussion, et sans qu'il leur fut permis de se défendre : le nom de Dulaure ne se trouva pas non plus compris sur la liste des *soixante-et-onze* conventionnels dont le même décret ordonna l'arrestation. Mais cet oubli n'était que l'erreur d'un copiste, et l'erreur reconnue fut bientôt réparée. Quelques jours après, le 20 octobre, Amar fit un rapport particulier sur Dulaure : « Je viens, dit-il « à la Convention mutilée, vous

(16) Observations à mes commettans, 1793, in-8°.

« rappeler une omission qui a été
 « faite dans la nomenclature des
 « députés que vous avez décrétés
 « d'accusation. » Et, dans ce rap-
 port (inséré dans le *Moniteur* de
 l'an II, n° 312), Dulaure est signa-
 lé comme un *des députés journalis-
 tes qui pervertissaient l'esprit
 public* : « Votre intention n'est
 « pas de laisser échapper ce crimi-
 « nel. » En conséquence Dulaure fut
 traduit au tribunal révolutionnaire,
 comme ayant *difflamé*, concurrentement
 avec Brissot, Gorsas et Con-
 dorcet, *de la manière la plus in-
 décente*, les députés républicains,
 qui avaient été envoyés en mission dans
 les départements *immédiatement
 après la mort du tyran* (ce ne fut
 que deux mois après cette mort que
 les députés furent envoyés pour le
 recrutement), « et d'avoir ainsi con-
 « spiré contre la liberté et la sûreté
 « du peuple français (conséquence
 « singulière), contre l'unité et l'in-
 « divisibilité de la république. »
 Dulaure avait prévu le rapport, et
 s'était caché. Dans ces temps déplo-
 rables donner un asile à un proscrit,
 c'était se dévouer à l'échafaud. Le
 conventionnel Pénier ne craignoit
 pas de recueillir chez lui Dulaure et
 sa femme; et ce dévouement est
 d'autant plus digne d'éloges que
 « Pénier, dit Dulaure, était lui-
 « même très-suspect aux domina-
 « teurs, et qu'il n'échappa à leurs
 « coups que par une sorte de phé-
 « nomène. » Pour n'être pas trahis,
 il leur fallut vivre dans une maison
sans domestique et sans portier.
 Les femmes des deux représentants
 faisaient tout le service; et ce service
 était d'autant plus pénible qu'alors,
 pour avoir du pain à Paris, il fallait
 (et c'était l'hiver) se lever au mi-
 lieu de la nuit, pour aller se mettre

à la queue, et attendre, dans la rue,
 pendant plusieurs heures, à la porte
 des boulangers. Cette cruelle situation
 durait depuis deux mois, lorsque Du-
 laure, sentant que sa présence deve-
 nait, de jour en jour, plus dangereuse
 pour ses amis, qui semblaient l'ou-
 blier eux-mêmes, résolut de suppor-
 ter seul le poids de ses malheurs et
 de sa destinée. Il quitta son asile,
 sortit de Paris, et se rendit à Saint-
 Denis, où il se cacha quelque temps
 encore. Il trouva, dans ces temps de
 crimes et de dangers, des vertus hos-
 pitalières : il nomme, avec l'effusion
 d'un cœur reconnaissant, d'autres
 amis qui craignirent moins de le
 servir qu'il ne s'effraya de la peur
 de les compromettre. Enfin, il prit
 la résolution de gagner les frontières
 et de s'expatrier. Il se déguisa, et
 partit à pied, sans argent, traversa,
 en travaillant souvent comme manœu-
 vre, la Bourgogne, la Franche-
 Comté, les montagnes du Jura, en-
 tra dans la Suisse, et se fixa dans un
 village du canton de Berne, où il
 fut employé à dessiner des fleurs
 pour une manufacture d'indiennes.
 « Pendant plus de huit mois, dit-il,
 « j'ai vécu en qualité d'ouvrier,
 « sans habit, sans lingé, gagnant
 « vingt sous en travaillant onze à
 « douze heures par jour. » Et, pen-
 dant ce temps-là, un de ses collègues
 à la Convention y demandait le *rem-
 placement de l'infâme Dulaure!*—
 Enfin le 9 thermidor était arrivé. Le
 3 décembre 1794, Dulaure écrit à
 ses collègues : « J'ai adressé depuis
 « un mois une pétition à la Conven-
 « tion; elle n'a pas même été lue :
 « je n'ai pas attendu les circonstan-
 « ces pour exprimer mes sentiments;
 « je n'ai suivi que l'impulsion d'une
 « conscience pure. Ennemi de toutes
 « les factions, je n'en ai caressé au-

« cune... j'invoque le témoignage
 « de tous mes collègues sur ma mo-
 « ralité; je suis entré pauvre à la
 « Convention, j'en suis également
 « sorti pauvre. Aujourd'hui fugitif,
 « et réduit à vivre du travail de mes
 « mains, j'éprouve tous les tourments
 « de la misère. Les plus grands cri-
 « minels ont droit de réclamer jus-
 « tice : pourquoi ne pourrais-je pas
 « l'obtenir de mes collègues? Je me
 « présente seul à l'œil de la surveil-
 « lance la plus sévère; j'appelle sur
 « ma conduite politique l'examen le
 « plus rigoureux. Si mon sang est
 « utile à ma patrie, je suis prêt à le
 « répandre; mais du moins je sup-
 « plie la Convention de faire faire un
 « rapport à mon égard. » Dulaure
 était en chemin pour rentrer en
 France lorsqu'il connut le décret du
 18 frimaire an III (8 décembre 1794),
 qui le rappelait, avec les soixante-et-
 onze représentants détenus, dans le
 sein de la Convention nationale. La
 proscription de Dulaure avait duré
 quatorze mois; et il n'est pas inutile
 de remarquer que trois mois et demi
 s'étaient écoulés depuis la chute de
 Robespierre, avant que les députés
 mis hors la loi (Lanjuinais, Lesage
 d'Eure-et-Loire, Louvet, etc.), et
 les soixante-et-onze détenus fussent
 rappelés! Ainsi la révolution du 9
 thermidor ne parut pas d'abord un
 retour à la république : le gouverne-
 ment révolutionnaire avait encore au
 pouvoir ses partisans. Marat fut
 transféré solennellement au Panthéon
 par la Convention, marchant proces-
 sionnellement, deux mois après le
 supplice de Robespierre; et il fallut
 que l'indignation publique, soulevée
 par le procès de Carrier et du comité
 révolutionnaire de Nantes, rendît
 enfin nécessaire l'abandon du règne
 de la terreur. — Rentré à la Con-

vention, Dulaure fut bientôt envoyé
 en mission dans la Corrèze et la Dor-
 dogne. Il se trouvait à Brives lors-
 que des fêtes funèbres furent célé-
 brées dans toute la France en
 l'honneur du représentant Féraud;
 il prononça un discours (17), qui
 fut imprimé et envoyé par lui à
 la Convention. De retour à Paris,
 il publia un document très-curieux,
 intitulé: *Supplément aux crimes
 des anciens comités de gouverne-
 ment, avec l'histoire des conspira-
 tions du 10 mars, des 31 mai et
 2 juin et de celles qui les ont pré-
 cédées, et Tableau de la conduite
 politique de J.-A. Dulaure, re-
 présentant du peuple, mis hors la
 loi et rappelé à la Convention
 nationale* (in-8° de 140 p.). Le
 conventionnel Louvet fut l'éditeur de
 cet ouvrage. Il s'intitulait alors *Li-
 braire au Palais-Royal*, où il avait
 une petite boutique tenue par sa fem-
 me. La brochure de Dulaure contient
 sur la marche et sur les chefs de la
 révolution; principalement sur les
 journées du 10 mars et du 31 mai,
 des renseignements et des révélations
 que sa franchise, son rôle d'observa-
 teur et ses opinions républicaines
 ne peuvent faire suspecter d'exagéra-
 tion et de déguisement. Il brise, lui
 républicain, les idoles de la républi-
 que; il démasque la *féroce iniquité*
 de Couthon, qui se faisait appeler
Aristide; Robespierre et Marat,
 « aussi dépourvus de courage, de
 « génie, que faibles en talents,
 « qui n'étaient que de *vils polis-
 « sons*, etc. »; Chabot, *froc-
 quart et dindon*; Fabre-d'Églantine,
*un des hommes les plus perfides
 et les plus immoraux qui fussent
 dans Paris*; Amar, Hébert, Basire,
 Collot-d'Herbois, d'autres encore ne

(17) Brives, 1795, in-4°; réimprimé in-8°.

sont pas mieux traités par Dulaure : ils avaient tous été ses ennemis personnels.—Dulaure fut élu, dans l'an VI, par le département du Puy-de-Dôme, membre du conseil des Cing-cents. Il fit dans la séance du 27 nov. 1798, comme membre de la *Commission d'instruction publique et des institutions républicaines*, et au nom de cette commission, un rapport suivi de la présentation d'un projet de loi, divisé en dix titres et soixante-quatre articles, sur la surveillance et la police des écoles publiques et particulières (in-8°). Quelque temps après il fit une motion d'ordre sur les *Ecoles primaires*. Dans la discussion d'un projet de loi sur la liberté de la presse, il proposa de forcer tout journaliste qui aurait inculpé un citoyen, d'insérer la réponse de celui-ci dans son journal. Cette sage disposition est passée dans la législation de la presse. Le 18 août 1799, Dulaure dénonça un pamphlet répandu dans le midi (18), et qu'il signala comme le *Prélude, en partie la cause des mouvements* qui venaient de se manifester dans presque tous les départements méridionaux. Le titre de cet écrit, disait-il, « annonce l'existence d'une « confédération secrète d'ennemis de « la chose publique. Le but principal de l'auteur est d'égarer et « de soulever le peuple des départements contre la *Loi SALUTAIRE des otages.* » Dulaure ne voyait dans cette loi désastreuse qu'une mesure de garantie. Ce fut une grosse erreur, qui lui fit prodiguer les qualifications de *perfidie, d'imposture, l'astucieuse audace, d'hypocri-*

sie, de prêtres furibonds, d'ex-nobles contre-révolutionnaires, dont le désespoir, disait-il, prouvait l'utilité de cette loi SALUTAIRE. Or, qui ne sait que cette loi souleva l'indignation des hommes raisonnables de toutes les opinions, et qu'elle accéléra, dans la journée du 18 brumaire, le renversement du Directoire et de la république? C'est, par cette malheureuse dénonciation que Dulaure termina sa carrière législative.—Il s'était chargé de la partie archéologique dans la *Sentinelles*, journal dont son ami Loutvet avait repris la rédaction sous le Directoire. Rentré dans la vie privée, il traversa, dans une espèce d'obscurité, les temps du consulat et de l'empire. En 1805, il publia un livre plus curieux qu'utile et édifiant; sous ce titre: *Des divinités génératrices, du culte du phallus chez les anciens et des modernes; des cultes des dieux de Lampsaque, de Pan; de Vénus, etc.* (1 vol. in-8°). L'année suivante, il fit imprimer son livre *des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines; des cultes des fétiches, des astres, des héros ou des morts* (1 vol. in-8°). Cet ouvrage et le précédent ont été depuis réunis dans une nouvelle édition, sous le titre d'*Histoire abrégée des différents cultes* (19). Ce n'est pas l'érudition qui manque dans cette histoire des cultes, non plus que dans les autres ouvrages de Dulaure; c'est souvent un style chaste, élégant et facile; c'est une méthode sans écart et sans confusion; c'est un esprit vraiment philosophique dans l'ensemble et surtout dans les détails.—L'empereur oublia le républicain Dulaure; mais le comte Français de

(18) Dénonciation d'un imprimé intitulé: *Les amis confédérés de l'ordre et de la paix aux autorités constituées des départements*, Paris, imprimerie nationale, an VII, 1799, in-8° de pag.

(19) Paris, Guillaume, 1825, 2 vol. in-8°.

Nantes, directeur-général des droits réunis, lui donna, en 1808, une place de sous-chef qu'il conserva jusqu'en 1814. Après la chute de l'empire, une question très-délicate, qui pouvait compromettre le succès de la restauration, celle de la restitution des biens nationaux à leurs anciens possesseurs, fut agitée avec plus de logique que d'à-propos par deux habiles jurisconsultes (MM. Dard et Falconnet). Dulaure publia, sous le voile de l'anonyme, une *Défense des propriétaires des biens nationaux* (20). Disons du moins que l'auteur était désintéressé dans la question. Pendant les cent-jours, il écrivit, dans le *Censeur* de MM. Comte et Dunoyer, des pages hardies contre les Bourbons et les émigrés; on réimprima séparément cet ouvrage, sous ce titre : *Causes secrètes des excès de la révolution, ou réunion de témoignages qui prouvent que la famille des Bourbons, les chefs de l'émigration, sont les instigateurs de la mort de Louis XVI, du régime de la terreur et des maux qui ont désolé la France avant et pendant la session de la Convention* (21). Contentons-nous de remarquer ici que, si les preuves annoncées par Dulaure avaient paru réellement produites, son livre n'eût pas manqué d'être réimprimé, du moins depuis la révolution de 1830, tandis qu'il est resté peu répandu et qu'il est aujourd'hui presque ignoré. Le sixième volume du *Censeur* fut saisi lors de la seconde rentrée des Bourbons, et Dulaure dut craindre alors de se voir inquiété. Mais comme, dans les cent-jours, il n'avait été ap-

(20) Paris, Delaunay, 1814, in-8° de 56 pag.

(21) Paris, Bèchet, 1815, in-8°, de 144 pag. C'est un tirage à part des 140 premières pages du tome 6 du *Censeur*.

pelé à aucun emploi, et qu'il n'avait prêté aucun serment depuis la fin de la république, il ne put être atteint par la fameuse loi des catégories, et se vit exempt d'aller grossir à l'étranger le nombre des votants exilés. Il vécut obscurément dans Paris, non sans privations et sans malaise; car, dans les temps orageux de son crédit, il n'avait rien fait pour sa fortune. Membre, depuis sa fondation, de l'*Académie celtique*, devenue, en 1815, *Société royale des antiquaires de France*, il fut alors menacé d'être expulsé de son sein, ainsi que Lanjuinais et Paganel, par le zèle fougueux du président et du secrétaire temporaire, qui croyaient et voulaient faire leur cour au nouveau pouvoir par un système d'épuration : l'auteur de cette notice, qui, de secrétaire-général de l'*Académie celtique*, était devenu secrétaire-général de la *Société des antiquaires*, combattit ce zèle furieux et donna sa démission. Cependant la société finit par se débarrasser du président et de son acolyte, et conserva dans son sein les trois conventionnels. Dulaure avait déjà enrichi la curieuse collection des *Mémoires de l'Académie celtique*, et il continua de pourvoir les *Mémoires de la Société royale des antiquaires*, d'un grand nombre de savantes dissertations ou notices sur les antiquités nationales : sur les *Sénats des Gaules*; sur les *cités, lieux d'habitation, les forteresses, l'architecture civile et militaire des Gaulois, avant la conquête des Romains*; sur les *pierres branlantes*, et d'autres monuments druidiques; sur les *pontifes établis dans les villes des Gaules*; sur diverses *inscriptions trouvées dans les ruines de Nasium*, et ailleurs; sur un *livre de plomb trouvé*

dans un tombeau; sur le roman de *Parthénopex de Blois* (notice de Roquefort); sur *Renée de France*, etc.—Dulaure avait placé le fruit pénible de ses économies, on pourrait dire de ses privations, chez un notaire qui fit banqueroute; et alors il lui fallut, vers la fin de sa carrière, trouver des moyens d'existence dans un travail excessif. Heureusement, ses porte-feuilles étaient pleins de notes, de recherches, d'extraits, même de travaux déjà avancés sur l'histoire de France, et particulièrement sur celle de la capitale et de ses environs. Il avait réuni une collection précieuse de ces petits imprimés du temps, feuilles volantes ou brochures minces et fugitives qui sont trop rarement recueillies et conservées. Dulaure les avait disposées chronologiquement, siècle par siècle, depuis les temps de Louis XII et de François I^{er}; et c'est là qu'il a trouvé des documents curieux, la plupart inconnus aux historiens de Paris, qui ont été souvent réduits, en s'amplifiant ou en s'abrégeant, à se copier, à se compiler eux-mêmes. Dulaure travailla, avec ardeur, sur ces matériaux, qui ont manqué à ses devanciers; et, en 1821, il fit paraître son *Histoire physique, civile et morale de Paris; depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours* (22). Annoncer que cet ouvrage, le plus considérable entre

ceux qui sont dus à la plume féconde de l'auteur, a déjà eu six éditions, c'est dire que c'est, non une très-bonne histoire de Paris, mais une histoire de Paris plus curieuse que celles qui l'ont précédée: néanmoins trop souvent le scandale a part à cet avantage; et M. Taillandier, dans une *Notice sur Dulaure*, tout en applaudissant à la persévérance que cet historien a mise à *flétrir les crimes des hommes puissants et redoutés*, avoue qu'il eût dû en regard placer plus souvent les belles actions qui ont, par compensation, consolé l'humanité de tout ce qu'elle eut à souffrir dans des temps d'ignorance et de barbarie. Ajoutons, pour être toujours justes, que ce n'était pas, chez Dulaure, le calcul froid de mauvaises passions, mais l'entraînement irrésistible de vieilles préventions; le laisser-aller d'une franchise poussée jusqu'à la rudesse; et qu'il ne dépendait pas plus de lui d'en borner le cours, que de donner à ses ouvrages, avec plus de méthode, moins de diffusion, et à son style, la facilité, l'élégance et le charme dont ordinairement il est dépourvu. A l'*Histoire de Paris* succéda, en 1825, l'*Histoire physique, civile et morale des environs de Paris* (23). Cet ouvrage n'a pas eu le même succès que le précédent, quoique le scandale n'y manque pas; mais il paraît avoir été fait trop vite, et par conséquent avec moins de soin. D'ailleurs ces deux histoires sont l'amplification des *Descriptions* de Paris et de ses environs, publiées par Dulaure en 1786; et il s'était écoulé

(22) Paris, Guillaume, 1821-22, 7 vol. in-8°, avec gravures représentant divers plans de Paris, ses monuments et ses édifices principaux; — 2^e édit., considérablement augmentée en texte et en planches, 10 vol. in-8° et atlas in-4°; — 3^e édit., Paris, Baudouin frères, 1825 et années suivantes, 10 vol. in-12, fig. et atlas; — 4^e édit., Bruxelles; — 5^e édit., revue et augmentée, Paris, Dentu, 1834, 10 vol. in-8°; — 6^e édit., augmentée de notes nouvelles et d'un appendice, par M. P.-L. Belin, avocat, Paris, Furne et compagnie, 1836-37, 8 vol. in-8°, publiés en 90 livraisons et ornés de 50 vignettes gravées sur acier par M. Rouargue.

(23) Depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, contenant l'histoire et la description des pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de 25 à 30 lieues autour de la capitale, etc., Paris, Guillaume, 1825-27, 4 vol. in-8°, avec cartes et gravures.

près de quarante ans avant la reprise du même travail. Ce fut en 1823 que parut la 1^{re} édition des *Esquisses historiques des principaux événements de la révolution française, depuis la convocation des états-généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon* (24). Ces *Esquisses* sont en général faibles et pâles, et il faut moins accuser l'âge de l'auteur que la précipitation qui lui fut commandée par les éditeurs. Ne pouvant seul répondre à leur impatience, il désira, dès le principe, ne pas supporter seul le poids de l'entreprise : il désigna l'auteur de cet article, qui ne crut pas devoir accepter cette collaboration. Sans doute on ne pouvait attendre de Dulaure qu'il s'élevât à la hauteur de son sujet ; mais le temps nécessaire à un si grand travail ne lui fut pas accordé : plus libre et moins pressé, il eût mieux peint une révolution qu'il avait traversée en acteur, en victime, et toujours en observateur. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, 1826, 6 vol. in-8°. Il a été continué en français par M. Flottard. La dernière publication de Dulaure a pour titre : *Les religieuses de Poitiers, épisode historique* (25). Telle est la longue série de ses travaux imprimés. Ajoutons, pour la compléter, qu'il avait pris part à la rédaction du *Courrier français*, journal quotidien in-8°, qui, dans l'an II, changea son titre en celui de *Courrier républicain*, et qu'il a fourni pour le texte des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*,

publiés par MM. Taylor et Charles Nodier, la plupart des renseignements historiques qui se trouvent dans les deux volumes consacrés à l'Auvergne.—Dulaure mourut à Paris, octogénaire, le 19 août 1835. Parmi les hommes de la révolution, qui ont appartenu aux premières assemblées nationales, rédigé des journaux et publié des écrits politiques, il en est peu qui aient gardé un nom sans tache ; il en est beaucoup que l'histoire a flétris ; il en est aussi qui ont présenté des vertus et un caractère ferme dans leurs erreurs et dans leurs travers : c'est dans ce dernier nombre qu'il faut placer Dulaure. N'oublions pas qu'il fut proscrit par les factions dominantes, décrété d'accusation, c'est-à-dire dévoué à la mort ; qu'il se montra toujours indépendant, homme de conviction, républicain en 1792, comme il le fut sous l'empire et sous la restauration, qu'il ne changea jamais ; mais que ses mœurs étaient douces, qu'il aimait à obliger, qu'il sortit pauvre de la Convention et du conseil des cinquante, et qu'il dut à ses longues veilles, à ses pénibles travaux, les moyens de soutenir sa vieillesse et d'assurer le repos de ses derniers jours. Dulaure a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : I. Un Mémoire sur *l'Etat géographique de la Gaule pendant la domination romaine*. Envoyé en 1811 au concours ouvert par l'Institut, ce mémoire obtint la première mention honorable : ce fut M. Walckenaer qui fut couronné. II. Des documents sur *l'Histoire des Gaules*. III. Sur *la Féodalité*. IV. Sur les *Superstitions tant anciennes que modernes*. V. Des mémoires curieux sous le titre de *Relation de mon voyage en Suisse* : cette relation fut écrite en 1794, pendant

(24) Paris, Baudouin, 1823-25, 4 vol. in-8°, 72 fig. ; 2^e édit., ibid., 1825-29, 6 vol. in-8°, 108 fig.

(25) Paris, Baudouin, in-8° de 16 pages ; extrait du *Mercure du XIX^e siècle*, où cette pièce avait été insérée.

sa proscription. VI. des *Mémoires* sur sa vie qui pourraient former 2 vol. in-8°. VII. Une *Histoire d'Auvergne*, travail considérable dont Dulaure s'était long-temps occupé. La ville de Clermont-Ferrand en a fait l'acquisition pour sa bibliothèque, moyennant une pension viagère de six cents francs, accordée à la veuve de l'auteur par délibération de l'administration municipale du 30 décembre 1835, où il est dit que *cette ville s'honore d'avoir donné le jour à M. Dulaure*. Une ordonnance royale, du 13 mai 1836, a sanctionné cette délibération. V—VE.

DULAURENS (Louis), prêtre de l'Oratoire, naquit à Montpellier en 1589, et fut ministre de l'église réformée de cette ville. Après avoir abjuré le calvinisme et reçu le sacerdoce, il se rendit à Paris, où il se fit une réputation par son talent pour la chaire. Le cardinal de Richelieu le logea dans son palais pour l'employer à son grand projet de la réunion des protestants; il le chargea de dresser sur les points contestés un cours de controverse qui pût servir de base aux conférences que cette Eminence se proposait d'établir à ce sujet. Dulaurens demanda pour adjoints un docteur de Sorbonne, un jésuite, et un père de l'Oratoire. Sa proposition n'ayant point été goûtée, il resta seul chargé de ce travail. Il réussit cependant à faire adopter, dans les conférences, la méthode des protestants, qui ne reconnaissent que l'autorité de l'Écriture-Sainte à l'exclusion de la tradition, afin de les combattre plus avantageusement par leurs propres armes. Il fit encore renoncer Richelieu aux voies de séduction, dont il lui représenta tous les inconvénients; mais la mort du cardinal fit évanouir ces projets. Dulaurens

entra, en 1649, dans la congrégation de l'Oratoire, et se fixa dans la maison de Saint-Honoré, où il forma une liaison particulière avec Richard Simon, son commensal. Ils s'exerçaient, deux fois par semaine, à traiter en forme de conférences les matières de controverse, le père Simon faisant le ministre contre Dulaurens, qui jouait le rôle de docteur catholique. Toujours occupé de son plan de réunion, il fit de nouvelles tentatives auprès du cardinal Mazarin pour l'engager à reprendre ce projet; mais le cardinal, absorbé par les affaires politiques, mit peu d'importance à cette proposition. Ou conservait au moment de la révolution, dans le secrétariat de l'Oratoire, un Mémoire manuscrit, de trente pages in-4°, où le père Dulaurens avait développé tout le plan des conférences qui devaient avoir lieu si le projet eût été adopté. C'est un écrit curieux, rempli de vues sages et judicieuses. Dulaurens vivait dans une profonde retraite, partageant son temps entre la prière et l'étude. Devenu presque aveugle, sur la fin de ses jours, on le trouvait quelquefois à genoux devant la Bible, adorant et méditant les vérités qu'il ne pouvait plus lire. C'est dans cet état qu'il mourut le 1^{er} juillet 1671. Richard Simon, accoutumé à déprécier le savoir de tous ceux qui couraient la même carrière que lui, n'accorde à Dulaurens qu'une connaissance médiocre du grec et de l'hébreu. D'autres documents en donnent une idée plus avantageuse. Le clergé de France lui avait fait une pension de 800 fr., en reconnaissance de son zèle et de ses travaux pour la conversion des protestants. Ses ouvrages, quoique surpassés depuis par ceux des Bossuet, des Arnauld et des Ni-

cole, font honneur à sa sagacité et à son savoir sur toutes les questions de controverse agitées de son temps. En voici la liste : I. *Réponse au livre de Pierre du Moulin, intitulé : Opposition de la parole de Dieu à la doctrine de l'église romaine*, Paris, 1625, in-8°. II. *Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'église romaine*, Paris, 1655, in-fol. Cet ouvrage était le fruit des conférences qui se tenaient aux Grands-Augustins de Paris, entre les plus habiles théologiens de la capitale, sous la présidence de Harlay, archevêque de Rouen, et dans lesquelles Dulaurens était chargé de faire le rapport des endroits les plus remarquables de saint Cyprien. Dans cette dispute, qui eut lieu par écrit, l'auteur ne mettait rien sur le papier avant de l'avoir communiqué à Mestrezat, son antagoniste ; afin de ne rien donner au public dont ce ministre ne convînt. L'épître dédicatoire au clergé de France est un excellent discours sur le schisme, écrit d'un style pur, et plus châtié que celui de l'ouvrage. III. *Le Triomphe de l'église romaine contre ceux de la religion prétendue réformée, par six démonstrations qui font voir clairement combien il est impossible de se sauver dans leur communion*, dédié à MM. les ministres de Charenton, Paris, 1667, in-12. IV. *Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur de trente années de la vie cachée de N.-S. J.-C., touchant les diverses misères de l'homme*, Paris, 1649, in-4° : cette édition est magnifique. V. *Quatre Sermons pour le vendredi-saint, etc.*, Paris, 1651, in-8°. VI. *Huit Sermons sur l'Eucharis-*

tié, etc., ibid., 1662, même format. Les Sermons du père Dulaurens et ses livres de dévotion offrent plus de cette imagination qui parle à l'esprit que de l'onction qui va au cœur. On leur préfère, pour le mérite oratoire, son Oraison funèbre du maréchal de Toyras, imprimée à la fin de l'histoire de ce maréchal, par Baudier. Outre le manuscrit dont nous avons parlé, la bibliothèque de Saint-Honoré en renfermait plusieurs autres du même auteur. T—D.

DULIZ (FRANÇOIS), fils d'un Juif qui s'était enrichi en Angleterre, vint s'établir en Hollande au commencement du XVIII^e siècle. Il joignit dans la suite à son patrimoine la fortune de sa sœur, veuve de Pinto ; et fit d'heureuses spéculations, sur les actions de la mer du Sud, où tant d'autres se ruinèrent. Dès lors il fut renommé comme un des plus riches commerçants de Hollande, et le faste qu'il déploya fut le sujet des entretiens du public. Ami du spectacle et des actrices, il soutint de son argent le théâtre de la Haye, et les plus belles actrices se paraient des dons magnifiques qu'il leur faisait. Mais on prétend qu'il réclamait ces cadeaux quand il se brouillait avec elles. Pendant son séjour à Paris, une actrice de l'Opéra, nommée Pélissier, qu'il entretenait, ayant entendu parler du procédé de Duliz, se fit donner un certificat en bonne forme, par lequel il attestait que tous les bijoux qu'elle avait reçus de lui, étaient réellement devenus la propriété de l'actrice. Puis lui ayant emprunté ses diamants, du prix de cinquante mille écus, elle les garda ; et quand Duliz recourut au lieutenant de police pour se les faire rendre, M^{lle} Pélissier exhiba le certificat de son amant. Ces diamants étaient en

effet merveilleux ; et on allait à l'Opéra uniquement pour voir la parure de l'actrice, à qui Duliz avait aussi donné toute la garde-robe de la fameuse Lecouvreur. Le banquier intenta un procès à M^{lle} Péliissier : elle fut ruinée, mais elle gagna sa cause. Il paraît que Duliz s'était fait catholique ; il retourna ensuite en Hollande, brûlant du désir de se venger de celle, qui tout à la fois l'avait volé et trompé. Un domestique fut chargé par lui de battre un acteur nommé Francœur, amant secret de l'actrice, et même de maltraiter celle-ci. Le guet-apens fut dénoncé au prévôt de Paris ; un procès criminel fut instruit, et le parlement, par arrêt du 8 mai 1731, condamna Duliz à être pendu en effigie, et le domestique à être roué tout vif. Depuis ce temps Duliz se garda bien de reparaitre en France. Il continua de déployer un grand faste à la Haye ; il organisa un opéra qui subsista pendant quelque temps, et pour lequel il attira les meilleurs acteurs qu'il put se procurer. Un entrepreneur de spectacle nommé à ce que l'on croit Desfor-ges, à qui Duliz enleva quelques acteurs principaux, et qui ne pouvant se soutenir en Hollande alla s'établir en Allemagne, publia contre lui un libelle intitulé : *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de M. Duliz*, Londres, 1739, suivis d'une pièce de théâtre très-médiocre, le *Triomphe de l'intérêt*, où il a mis aussi ce millionnaire en scène. Les prétendus mémoires ne contiennent que l'histoire des femmes entretenues par Duliz, avec des anecdotes très-suspectes. Toutefois c'est l'unique source où l'on puisse trouver quelques renseignements sur ce richard hollandais ; car les autres mémoires du temps ne se sont point occupés de

lui. Nous avons pensé d'abord que les détails sur la condamnation de Duliz et de son complice étaient faux ; mais d'après, les documents que nous avons puisés dans les anciens registres du parlement, la sentence existe en effet telle que Desfor-ges la rapporte. D—G.

DULON (Louis), célèbre joueur de flûte, naquit à Oraniembourg-sur-le-Havel, en Prusse, le 14 août 1769, d'une famille originaire de la Bourgogne, qui fut obligée de quitter la France par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il manifesta, dès ses premières années, d'heureuses dispositions pour la musique, et apprit rapidement à jouer de la flûte et du clavecin. A l'âge de huit ans, il eut le malheur d'être affecté d'une inflammation aux deux yeux, et le malheur encore plus grand d'être confié au traitement d'un oculiste ignorant, qui, en peu de jours, lui fit perdre entièrement la vue. Privé de l'espoir de jamais la recouvrer, il résolut de consacrer sa vie à l'art que, jusqu'alors, il avait seulement cultivé pour son agrément. La flûte devint son instrument favori, et, grâce à un travail opiniâtre, il s'en rendit bientôt maître au point de surpasser tous ses rivaux. Depuis sa treizième année, il séjourna tour à tour dans les principales villes de l'Europe, où il se fit entendre, et recueillit les suffrages dus à son grand talent. Dulon avait en effet perfectionné la flûte, et cela seulement par sa méthode d'en jouer, et sans y apporter aucune modification matérielle. Par son jeu disparaissaient les nombreux défauts de cet instrument, tels que sons flasques, notes plus ou moins impures, voilées, criardes, etc., car toutes les intonations de Dulon, étaient pures, claires et fermes. L'art

avec lequel il savait passer d'une note à une autre, à travers une infinité de nuances intermédiaires, prouvait quelles nouvelles ressources il avait découvertes dans son instrument. C'est surtout dans les mouvements rapides que son talent brillait de tout son éclat. Là, les passages en octaves détachées, le staccato, les coulés, les doubles et triples coups de langue avec lesquels il parcourait l'instrument d'un bout à l'autre, produisaient un effet magique sur son auditoire. Dulong ne se borna pas au simple rôle d'exécutant; il a composé un grand nombre de pièces pour la flûte, parmi lesquelles on distingue plusieurs concertos avec accompagnement d'orchestre. Vers 1796, le directeur d'une école primaire à Dresde, M. Wolke, inventa pour lui un alphabet en relief et mobile, à l'aide duquel il parvint à écrire une autobiographie, qui eut l'honneur d'être publiée par Wieland (Zurich, 1807 et 1808, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur). En 1823, Dulong s'établit à Wurtzbourg, où il mourut le 7 juillet 1826. M—A.

DULONG de Rosnay (LOUIS-ETIENNE), général français né à Nancy le 2 septembre 1780, entra au service comme simple soldat et fut, en 1798 incorporé dans un régiment d'artillerie de l'armée d'Italie. L'année suivante, il donna des preuves de bravoure, en faisant lui seul le service de deux pièces que les canonniers avaient abandonnées. Nommé sous-lieutenant, il combattit au siège d'Ancône et fut blessé d'un coup de sabre au genou. Il mérita d'être cité avec éloge dans le rapport du commandant de cette place. Peu de jours après il fut encore blessé deux fois au passage du Forlo, puis une troisième dans le combat du 12 bru-

naire au VIII, ce qui lui valut le grade de capitaine sur le champ de bataille. Les populations d'Italie s'étant soulevées contre les Français, Dulong se trouva renfermé sur les côtes de l'Adriatique dans la place de Pesaro, qui fut secourue par les Anglais. Il fit bonne contenance, et résista en même temps aux Anglais et aux insurgés. Il s'empara même d'un drapeau dans une sortie; mais n'ayant plus que quatorze hommes, il fut forcé de capituler, et sortit de Pesaro avec les honneurs de la guerre. Le grade de chef d'escadron et un compliment flatteur de la part de Bonaparte, à qui il fut présenté, furent la récompense de la valeur qu'il avait déployée dans cette occasion. Blessé au passage du Mincio, Dulong le fut encore à Austerlitz, où il commandait le cinquième régiment d'infanterie légère. Étant passé à l'armée de Portugal, il se distingua le 17 mai 1809 au combat de Misarilla, fut plusieurs fois cité avec honneur pendant la campagne de 1811, en Espagne, et enfin promu au grade de général de brigade. L'empereur n'ayant pas oublié le compliment que, premier consul, il avait fait à Dulong, et le 12 avril 1813, étant à Dresde, il le présenta au roi de Saxe comme un des plus braves officiers de son armée. Dulong était comte, officier de la Légion-d'Honneur et général de division, lorsque la restauration eut lieu. Louis XVIII le nomma le 28 avril 1814 chevalier de Saint-Louis. Au retour de Napoléon en 1815, Dulong resta fidèle à son serment et refusa de prendre du service. A la seconde restauration, il fut nommé lieutenant commandant de la compagnie des gardes-du-corps d'Havré. En 1817 il commanda la dix-septième division militaire, et

fut nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1825. Il mourut à Paris en 1828. Z.

DULONG (FRANÇOIS CHARLES), né à Pacy (Eure), le 14 juin 1792, avait embrassé en 1814 la carrière de la magistrature; mais ses opinions, opposées au gouvernement des Bourbons, le décidèrent à y renoncer, lorsqu'il pouvait espérer de l'avancement. Le barreau lui offrait un noble emploi de ses talents; mais, pour lui, ce fut une arène politique. Après la révolution de 1830, sous le ministère de M. Dupont de l'Eure, son parent et son ami, Dulong remplit au ministère de la justice un emploi important, et il en sortit avec son protecteur. Elu membre de la chambre des députés par le département de l'Eure, en 1833 et 1834, il siégea à l'extrême gauche. Dans la séance du 25 janvier 1834, lors de la discussion sur la loi d'avancement des officiers, le maréchal Soult ayant dit : *Il faut qu'un militaire obéisse*, M. Larabit répliqua que *quand on est dans son droit et qu'on veut y faire renoncer, on renonce à l'obéissance*. Cette maxime excita les réclamations d'une grande partie de la chambre, et particulièrement du général Bugeaud, qui s'écria : *On obéit d'abord*. Dulong, au milieu du bruit, aurait, si l'on en croit le journal des *Débats*, prononcé ces mots : *Faut-il obéir jusqu'à se faire geôlier, jusqu'à l'ignominie ?* Ni le *Moniteur*, ni les autres journaux, en rendant compte de la séance, n'ont rapporté cette phrase; M. Bugeaud l'ayant lue dans le journal des *Débats* du 26 janvier, et ne doutant pas que son collègue n'eût voulu l'insulter, en faisant allusion à la mission qu'il venait de remplir au fort de Blaye, où il avait été commandant,

lors de la captivité de la duchesse de Berri, écrivit à Dulong pour lui demander des explications. Ce député répondit en indiquant pour ses témoins le général Bachelu et le colonel Desaix, qui se réunirent à MM. de Rumigny et Lami, témoins de son adversaire. Soit que ces témoins fussent persuadés que le mot *geôlier* n'avait pas été prononcé, soit qu'ils n'y attachassent pas un sens offensant, ils rédigèrent une lettre que Dulong ne signa qu'après une longue répugnance. Dans cette lettre, le récit du journal des *Débats* était démenti, et l'on y rétractait toute pensée offensante de la part de Dulong. Cette conciliation eut lieu le 28; mais le soir on lut, dans le bulletin ministériel, ces quatre lignes : « Le journal des *Débats* a rapporté hier une expression *outrageante* adressée par M. Dulong à l'honorable M. Bugeaud. Aujourd'hui, on disait à la chambre que l'honorable général en a demandé raison, et qu'il a exigé de M. Dulong une lettre qui paraîtra demain dans le journal des *Débats*. » Dulong, qui se crut accusé de lâcheté, prit un parti courageux. Il déclara au journaliste qu'il regarderait comme une provocation personnelle l'insertion de la lettre. Il choisit deux nouveaux témoins, MM. Lafayette fils et César Bacot, et se mit à la disposition du général Bugeaud. Une entrevue eut lieu entre ce général et Armand Carrel, mais sans résultat. Le duel fut donc décidé; le combat eut lieu le 29, et Dulong, frappé d'une balle au-dessus du sourcil gauche, tomba sur le coup. Porté chez lui, il expira deux jours après. Un incident avait encore envenimé la querelle au moment du combat, et rendu toute conciliation

impossible. Lorsque l'on mesurait le terrain, Dulong demanda au général de Rumigny où était sa lettre : on a prétendu que le général répondit que la lettre était au château, et qu'il la rendrait, quelle que fût l'issue du combat. Pendant les dernières heures de l'existence de Dulong, on fit des démarches auprès de M. de Rumigny pour ravoir la lettre : celui-ci déclara qu'engagé par Dulong à brûler la lettre, il l'avait fait pour remplir les vœux de son collègue. Cette déclaration de M. de Rumigny fut rendue publique ; on l'attaqua vivement dans les journaux, mais on ne put la démentir. Les funérailles de Dulong faillirent être une cause de trouble ; cependant le gouvernement prit des précautions, et il n'y eut point de désordre. Carrel fut un des orateurs qui parlèrent sur sa tombe, et l'on remarqua dans son discours cette phrase prophétique : *La terre est désolée quand un homme à la fleur de l'âge, plein de sentiments bienveillants et de talents utiles, est retranché du nombre des vivants, par la balle dont un malheureux point d'honneur s'est armé.* Deux ans s'étaient à peine écoulés, que Carrel lui-même tombait, frappé d'un coup pareil ! Z.

DUMANIANT (JEAN-ANDRÉ-BOUCLAIN, connu sous le nom de), seul rival de Beaumarchais dans la comédie d'intrigue, naquit à Clermont en Auvergne, en 1754. Issu d'une famille de robe, il suivit d'abord la carrière du barreau ; mais l'amour du théâtre l'engagea en 1778, dans une troupe de province, qui représenta la même année plusieurs pièces de sa composition, entre autres, *le Français en Huronie*, comédie en un acte, en vers, qui fut jouée depuis avec succès au théâtre

des *Variétés*. En 1783, avant de venir à Paris, il eut avec la Comédie-Française la piquante correspondance qu'on trouve dans la *Revue rétrospective* (2^e série, n^o 24, décembre 1836), où il prie messieurs du comité de la comédie de lui dire franchement s'il doit se livrer à l'art dramatique ou y renoncer, d'après l'examen de plusieurs de ses pièces qu'il leur envoie. En 1785, il entra au Théâtre des Variétés du Palais-Royal, alors sous la direction de Gaillard et Dorfenille, et les suivit, en 1790, au grand théâtre de la rue de Richelieu. Lorsque la troupe, renforcée par l'émigration d'une partie des comédiens français du faubourg Saint-Germain, eut pris un essor plus élevé, sous le titre de *Théâtre-Français* de la rue de Richelieu, tous les acteurs des *Variétés* furent congédiés, et se réunirent au Théâtre du Palais (Cité-Variétés) dont l'ouverture eut lieu le 20 octobre 1792. Dans cette nouvelle troupe, Dumaniant jouait les rôles de pères, et ne renonça à l'état de comédien qu'en 1793. De 1792 à 1798, il fut attaché à l'administration de ce théâtre. Il vendit alors tous ses ouvrages dramatiques moyennant une rente viagère. Après avoir été directeur du Théâtre de la Porte Saint-Martin, il fut nommé en 1808, par le directeur de l'Odéon (M. Alex. Duval) secrétaire général de l'administration. Il conserva cette place jusqu'en 1816, époque où Picard reprit la direction de l'Odéon. Depuis lors Dumaniant devint entrepreneur breveté des spectacles de province. Il mourut à Paris en sept. 1828. Un discours fut prononcé sur sa tombe par M. Alex. Duval. Malgré ses devoirs de comédien et les travaux de l'administration, Dumaniant

a composé un grand nombre d'ouvrages qui prouvent une rare fécondité. *Guerre ouverte ou ruse contre ruse*, comédie jouée d'abord en 1786, est son chef-d'œuvre, quoiqu'elle ait quelque ressemblance, dans le dénouement, avec *le Barbier de Séville*. La plupart des pièces de Dumaniant se distinguent par un dialogue plein de verve, par une intrigue fortement nouée, et par une foule de situations comiques. On voit qu'il avait fait une étude approfondie du théâtre espagnol. Aussi nul auteur moderne ne l'égale dans *l'Imbrogljo*. Voici la liste de ses nombreux ouvrages : I. *Le Médecin malgré tout le monde*, comédie en 3 actes et en prose, 1786. II. *Guerre ouverte, ou ruse contre ruse*, comédie en 3 actes et en prose, 1786. III. *La Nuit aux aventures*, comédie en 3 actes et en prose, 1787. IV. *Le Français en Huronie* comédie en 1 acte et en vers, 1787. V. *L'Amant Femme de chambre*, comédie en 1 acte et en prose, 1788. VI. *Les Deux Cousins, ou les Français à Séville*, comédie en 3 actes et en prose, 1788. VII. *L'Honnête homme, ou le Rival généreux*, comédie en 3 actes et en vers, 1789. VIII. *Ricco*, comédie en 2 actes et en prose, 1789. IX. *La Double Intrigue, ou l'Aventure embarrassante*, comédie en 2 actes et en prose ; 1790. X. *Le Prodigé par bienfaisance, et le Chevalier d'industrie*, comédie en 4 actes et en prose, 1791. XI. *La Vengeance*, tragédie en 5 actes et en vers, 1792. Cette pièce était au-dessus des forces de l'auteur ; elle n'eut qu'une représentation. On y applaudit ce seul vers :

La preuve de l'amour est dans la confiance.

XII. *La Journée difficile*, ou les

Femmes rusées, comédie en 3 actes et en prose, 1792. XIII. *Le Dragon de Thionville*, fait historique en 1 acte et en prose, 1793. XIV. *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 3 actes et en prose, imitée de l'espagnol de Caldéron, 1793. XV. *La Mort de Beaurepaire*, fait historique, en 1 acte et en prose, 1793. XVI. *Alonzo et Cora*, tragédie en 3 actes et en vers, 1793. XVII. *Isaure et Germance, ou les Réfugiés religieux*, comédie en 3 actes et en prose, 1795. XVIII. *Le Secret découvert, ou l'Arrivée du maître*, comédie en 1 acte et en prose, 1798. XIX. *Les Ruses déjouées*, comédie en 3 actes et en prose, 1798. XX. *Jodelet*, comédie en 1 acte et en prose, 1799. XXI. *Les Calvinistes, ou Villars à Nîmes*, comédie historique, 1801 (*Voy. PIGAULT-LEBRUN, au Supp.*). XXII. *Le Duel de Babin*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes, 1801. XXIII. *Henri et Perrine*, comédie en 1 acte et en prose, imitée du danois (du baron d'Holberg), 1801. XXIV. *Laure et Fernando*, fait historique, en 4 actes et en prose (imité de l'espagnol du comte Olavidès), 1802. XXV. *Soyez plutôt maçon*, comédie en 1 acte et en prose, 1804. XXVI. *Le Français en Alger*, mélodrame en 2 actes et en prose, 1804. XXVII. *Hugo Grotius*, fait historique en 3 actes et prose, imité de Kotzebue (avec Thuring), 1804. XXVIII. *Brisquet et Jolicœur*, comédie vauveville en 1 acte (avec Servière), 1804. XXIX. *L'Adroite ingénue, ou la Porte secrète*, comédie en 3 actes et en vers (avec Désaugiers), 1805. XXX. *L'Homme en deuil de lui-même*, comédie en 1 acte et en prose (avec Henrion), 1806. XXXI.

L'Espiegle et le Dormeur, ou le Revenant du château de Beausol, comédie en 3 actes et en prose, imitée de l'allemand de Kotzbue, 1806. XXXII. *L'Hôtelier de Milan*, comédie en 3 actes, imitée de l'espagnol de Solis, 1807. XXXIII. *La Famille des badauds*, comédie en 1 acte et en prose, imitée de l'anglais, 1807. XXXIV. *Les Folles raisonnables*, comédie en 2 actes et en prose, imitée de l'anglais de Farquhar, 1807. XXXV. *L'Honnête menteur*, comédie en 1 acte et en prose, 1809. XXXVI. *La Femme de vingt ans*, comédie en 3 actes et en vers, 1811. XXXVII. *Qui des deux a raison, ou la Leçon de danse*, comédie en 1 acte et en vers, 1813. XXXVIII. *L'Hermite de Saverne*, tableau en mélodrame des mœurs du XIV^e siècle, en 3 actes et en prose (avec Thuring), 1814. XXXIX. *La saur rivale, ou Adresse et mensonge*, comédie en 3 actes, 1818. Outre ses ouvrages dramatiques, Dumaniant a publié : 1^o *La Mort de Bordier, acteur des Variétés*, in-8^o, sans date. C'est une notice apologétique sur ce comédien, qui fut pendu à Rouen, en 1789, par arrêt du parlement, pour avoir figuré dans une émeute. 2^o *L'Enfant de mon père, ou les Torts du caractère et de l'éducation*, 1798, 2 vol. in-12. 3^o *Les Amours et aventures d'un émigré*, 1798, 2 vol. in-8^o; 2^e édition 1801. 4^o *Grammaire en chansons*, 1805. 5^o *Herclès*, poème en trois chants, suivi de la *Création de la femme*, 1805, in-8^o. 6^o *Trois mois de ma vie, ou Histoire de ma famille*, 1811, 3 vol. in-12. C'est le meilleur de ses écrits. 7^o *Des moyens de prévenir la décadence de l'art du comédien, et d'assurer le sort de ceux qui exercent cet art,*

1813, in-8^o. 8^o *De la situation des théâtres dans les départements, et des moyens de prévenir la décadence totale de l'art dramatique*, 1823, in-8^o. F—LE.

DUMANOIR - LE-PELLEY (le comte PIERRE-ÉTIENNE-RENÉ-MARIE), vice-amiral, naquit à Granville, le 2 août, 1770. Entré dans la marine comme élève de port, à l'âge de dix-sept ans, il fit plusieurs campagnes à Saint-Domingue jusqu'en 1790. Nommé à cette époque sous-lieutenant de port, il s'embarqua successivement sur les frégates *la Pomone* et *la Néréide*, et fit une campagne à la côte d'Afrique. Devenu enseigne, il passa sur la flûte *le Dromadaire*, destinée pour Cayenne. En 1793, il fut nommé lieutenant de vaisseau, et l'amiral Martin, qui commandait l'armée navale de l'Océan, l'adjoignit à son état-major. Il participa, sur le *Sans-Culotte*, au combat livré par cet amiral à l'armée anglaise. Promu au grade de capitaine de vaisseau, en 1795 (1), il prit en cette qualité, le commandement du *Berwick*, faisant partie de la division aux ordres du contre-amiral Richery, qui s'empara d'un grand convoi anglais dans la Méditerranée, et qui fut ensuite chargée d'aller détruire les établissements de pêche anglais à Terre-Neuve. Dans la campagne d'Irlande, Dumanoir commandait le vaisseau *la Révolution*. En rentrant à Brest, il rencontra le vaisseau *le Scévola*, coulant bas d'eau. Malgré le mauvais temps, il mit toutes ses embarcations à la mer et parvint à sauver l'équipage entier, qui quelques heures plus tard eût été englouti avec ce bâtiment. En récom

(1) Il eut d'autant moins de peine à obtenir cet avancement rapide que son oncle Pléville Le Pelley était alors ministre de la marine.

pense de cette action généreuse, l'amiral Morard de Galle et le général Hoche demandèrent et obtinrent pour lui le grade de chef de division. Lors de l'expédition d'Egypte (1798), Dumanoir, qui commandait alors le vaisseau le *Dubois*, fut chargé de la direction du convoi attaché à l'armée. Arrivé à Alexandrie, l'amiral Brueys le nomma commandant de la division stationnaire au Port-Vieux, et il réunit à ces fonctions celles de commandant d'armes pour la marine à Alexandrie. Au mois d'août 1799, il passa au commandement de la frégate la *Carère*, qui de concert avec la *Muiron*, que montait Ganteaume, ramenèrent Bonaparte en France. Promu au grade de contre-amiral quelques mois après, il commanda successivement, de 1800 à 1804, plusieurs divisions de l'armée navale à Brest, à Cadix et à Saint-Domingue. Il montait le vaisseau le *Formidable*, en 1805, et commandait une des divisions de l'armée navale aux ordres de l'amiral Bruix, chargée d'aller chercher à Cadix l'armée espagnole aux ordres de Gravina. Au mois d'août de la même année, il participa au combat livré par Villeneuve à l'amiral Calder. A la bataille de Trafalgar (octobre 1805), Dumanoir commandait, sur le *Formidable*, l'avant-garde de l'armée. Pris de calme au commencement de l'action, il manœuvra, aussitôt que le vent le lui permit, pour se porter au secours des vaisseaux le *Bucentaure* et la *Santa-Trinidad*. Suivi dans ce mouvement par trois de ses vaisseaux seulement, il eut à combattre, à bord opposé, jusqu'à onze vaisseaux ennemis, dont une partie se sépara ensuite pour aller attaquer ceux qui avaient arrivé. Parvenu enfin par le travers des deux ami-

raux, il les trouva complètement démâtés, entourés de vaisseaux ennemis et rendus. Le *Formidable* avait beaucoup souffert, il faisait six pieds d'eau à l'heure, et sa mâture était près de tomber, n'étant plus soutenue que par les haubans du vent. Dans cette position, Dumanoir n'avait d'autre parti à prendre que de tenir le vent, et il fit le signal aux vaisseaux qui le suivaient d'imiter sa manœuvre. L'état de détresse de celui qu'il montait allant toujours croissant, il ajouta l'ordre de tenir toutes leurs embarcations prêtes à être mises à la mer pour le secourir. Le lendemain du combat, n'apercevant plus que les Anglais sur le champ de bataille, et l'escadre alliée n'étant point en vue, Dumanoir fit prendre la bordée du ouest à son escadre, les vents du sud l'empêchant de donner dans le détroit. Dix jours s'étaient passés en différentes manœuvres suivant les circonstances des vents; l'escadre avait employé une partie de ce temps à réparer ses avaries les plus majeures; le *Formidable*, qui continuait à faire jusqu'à six ou sept pieds d'eau à l'heure, s'était vu obligé de jeter à la mer sa batterie des gaillards et deux canons de 24 hors de service, lorsque, le 2 novembre à neuf heures du soir, Dumanoir eut connaissance d'une escadre ennemie; il se trouvait alors par la latitude du cap Finistère. Il manœuvra toute la nuit et toute la journée du lendemain pour l'éviter; mais la faiblesse du vent ne lui permit pas de s'éloigner, et le 4, au point du jour, les deux escadres se trouvèrent à trois portées de canon l'une de l'autre. Les Anglais, commandés par sir Richard Strachan, avaient quatre vaisseaux, dont deux de quatre-vingts et quatre grandes frégates. On a

vu que l'escadre française n'était que de quatre vaisseaux (2), qui venaient d'essayer deux combats en très-peu de temps, et qui se trouvaient, surtout le *Formidable*, dans un délabrement total. Le combat s'engagea à onze heures et demie et dura jusqu'à quatre avec un acharnement incroyable de part et d'autre; mais la partie n'était point égale, et les vaisseaux français, obligés de céder au nombre, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Dans ce combat, Dumanoir reçut trois blessures graves. Un conseil d'enquête, composé des sénateurs Fleurieu et Bougainville, et des vice-amiraux Thévenard et Rosily, chargé d'examiner sa conduite, déclara: 1° Que Dumanoir avait manœuvré conformément aux signaux, et suivi l'impulsion du devoir et de l'honneur; 2° qu'il avait fait ce que les vents et les circonstances lui avaient permis pour venir au secours du vaisseau amiral; 3° qu'il avait combattu d'aussi près que possible tous les vaisseaux auxquels il avait eu affaire; 4° enfin qu'il n'avait personnellement quitté le combat que forcé par les avaries de son vaisseau, et l'impossibilité de manœuvrer, dans l'état où se trouvait sa mâture. Toutefois, il faut le dire, l'opinion publique, plus sévère que le conseil d'enquête, persista à croire qu'il n'avait pas rempli tous ses devoirs d'officier-général. Au mois de mars 1809, un conseil de guerre maritime, réuni au port de Toulon pour juger Dumanoir sur sa conduite dans les journées des 2, 3 et 4 novembre 1805, l'acquitta honorablement sur ses manœuvres et sur le fait de sa

(2) Le *Fermidable* de quatre-vingts canons; — Le *Mont-Banc* de soixante-quatorze; — Le *Duguay-Trouin* de soixante-quatorze; — Le *Scipion* de soixante-quatorze.

prise. En 1811, il fut nommé commandant de la marine à Dantzig, et chargé de la direction des convois sur la Vistule jusqu'à Königsberg. Lors du blocus de cette place, il arma, sur ce fleuve et le Weser, des bâtiments légers qui rendirent d'importants services à la garnison. Le général Rapp, qui était gouverneur de Dantzig, après avoir développé tous les moyens de défense pendant un siège qui dura près d'un an, se vit enfin obligé de capituler. Dumanoir, qui, avait été grièvement blessé à la tête par un éclat de bombe, fut emmené prisonnier à Kiow. Ce fut de là qu'au mois de juin 1814 il envoya son adhésion aux actes qui rappelaient les Bourbons. Rentré en France au mois de juillet suivant, il fut accueilli avec distinction par le roi, qui lui conféra le titre de comte, et le nomma chevalier de Saint-Louis. En 1815, il fut choisi pour commander la division navale destinée à conduire à Constantinople le marquis de Rivière, qui s'y rendait comme ambassadeur (3). Elevé au grade de vice-amiral en 1819, il fut nommé commandeur de Saint-Louis à la promotion du mois d'août 1820. Elu député de la Manche, en 1815, il fut trois fois réélu (4). Le vice-amiral Dumanoir est

(3) En 1817 il fut placé le premier sur la liste des contre-amiraux, dans l'état du personnel général de la marine dressé en exécution d'une ordonnance du 22 août précédent; et cet état réduisait à douze le nombre des contre-amiraux qui était auparavant de vingt-un. D—x—x.

(4) Il fut en 1815 un des membres les plus zélés de la minorité ministérielle. Nommé, après l'ordonnance de dissolution du 5 sept. 1816, président du collège de Saint-Lô, il vit éclater dans cette assemblée des dissentiments tels que le collège se sépara d'abord sans avoir pu nommer un seul député (9 oct. 1816). Dumanoir n'en fut pas moins réélu; et, durant la session qui s'ouvrit à la fin de cette année, il suivit la même ligne de conduite. Il ne parut guère à la tribune que pour des objets relatifs au département de la marine. Le 12 mai 1818 il

mort subitement, à Paris, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1829. H—Q—N.

DUMAS (le P. HENRI-BONAVENTURE), cordelier de Lyon, né en cette ville le 31 décembre 1698, donna des marques de sa vocation dès sa plus tendre enfance; car il avait à peine atteint sa cinquième année lorsqu'il s'échappa de la maison de son père pour suivre une procession de cordeliers qui se rendaient à l'église Saint-Roch, hors de la ville, afin d'y remplir un vœu fait à l'occasion de la peste. Dumas fit ses études au collège des jésuites, et il entra dans le couvent des cordeliers de Lyon vers la fin de 1714. Ces religieux, ayant construit sur le quai du Rhône en 1735 une salle pour y placer une bibliothèque, le P. Dumas en fut directeur; et, grâce à son zèle, elle s'accrut d'un assez grand nombre de livres, dont les plus précieux lui furent légués par l'abbé Tricaud, chanoine d' Ainay, mort à Paris en 1739. Le catalogue de cette bibliothèque telle qu'elle existait en 1790, après la suppression des ordres religieux, se conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Lyon (Delandine, n° 1380). Le P. Dumas

fut l'un des commissaires nommés pour l'examen du projet concernant le port de Bordeaux. Le 26 avril suivant, lors de la discussion du budget de la marine, il demanda un supplément de sept cent mille francs, en faveur de la caisse des invalides. Il fit partie de la série sortante à la fin de cette session, et désigné au choix des électeurs de la Manche, par l'ordonnance qui le nommait président de leur collège, il fut encore une fois réélu. La constance de ses votes ministériels fit dire aux plaisants que les ministres avaient toujours un député dans la manche. Sa promotion au grade de vice-amiral en 1819, sans autre titre que celui de l'ancienneté, fit beaucoup crier dans le temps contre le ministre de la marine Portal. Dans la vie privée, Duma noir était un excellent homme, n'usant de son crédit que pour rendre service et empêcher les réactions. Il passait pour homme du monde et de plaisir, et jusqu'à ses dernières années il conserva, sous une chevelure grisâtre, l'extérieur et les manières les plus agréables.

D—A—A.

mourut en 1773 ou 1774. Il avait composé avec le P. Boule (*Voy. ce nom, LIX, 88*), également cordelier à Lyon, une *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure*, etc., à Lyon, chez les frères Duplain, 1747, in-8°, fig., qui parut sous le voile de l'anonyme. Cet ouvrage, qui ne manque pas d'exactitude, est devenu fort rare.

A. P.

DUMAS (CHARLES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), littérateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né en 1725, vraisemblablement en Hollande, de parents français. Il fit d'excellentes études, joignant à la connaissance approfondie des langues anciennes celle des langues modernes, et devint l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque des sciences et des arts*, journal qui s'imprimait à La Haye, et dont il a paru de 1754 à 1780 cinquante volumes pet. in-8°. Dans les loisirs que lui laissait sa coopération à ce journal, Dumas traduisit, de l'allemand de Gér.-Fréd. Muller (*Voy. ce nom, XXX, 392*), *Voyages et découvertes faites par les Russes*, Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12, avec des cartes. Cette traduction est précédée d'un avertissement dans lequel il annonce que, si son travail est goûté du public, il donnera successivement plusieurs autres ouvrages tirés du *Recueil pour l'histoire de Russie*, par Muller, tels que *l'Histoire des Cosaques*, celle des *Expéditions des Russes*, et en particulier de Pierre-le-Grand sur la mer Caspienne; *l'Histoire de Sibérie*, une nouvelle *Histoire de l'empire russe*, etc.; mais, malgré le succès que méritait et qu'obtint son premier ouvrage, il n'a point tenu sa promesse. On lui doit encore : *Re-*

lation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio en 1764, commandée par le chevalier Henri Bouquet, etc., trad. de l'anglais, Amsterdam, 1769, in-8°, avec cart. et fig.; et la trad. du fameux ouvrage d'Eberhard (*Voy. ce nom*, XII, 443), *Examen de la doctrine touchant le salut des païens, ou nouvelle apologie de Socrate*, Amsterdam, 1773, in-8°. Enfin on lui attribue : *Examen de la traduction des livres 34, 35 et 36 de Pline l'ancien, avec notes*, par Falconet (Amsterdam, 1772), in-12. Cette critique, aussi vive que spirituelle, a été réimprimée avec des additions dans le *Journal encyclopédique*, juillet-septembre 1775, et Falconet l'a reproduite dans ses *OEuvres*, VI, 63-126, en y joignant une réfutation pleine d'aigreur, mais dans laquelle il est loin de répondre d'une manière satisfaisante aux reproches de son adversaire. W—s.

DUMAS (PHILIPPE), littérateur, né en 1738 à Issoudun, acheva ses études à Paris au collège du Plessis, et se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque, qui ne comptait plus alors en France qu'un petit nombre d'initiés. S'étant fait agréger à la faculté des arts, il fut chargé d'enseigner les humanités à La Flèche, puis à Metz, d'où il revint à Issoudun occuper la place de principal du collège. Des tracasseries de famille lui rendirent désagréable le séjour de sa ville natale; et il accepta la chaire de rhétorique au collège de Toulouse que l'archevêque de Brienne lui fit offrir en 1768. Déjà connu par quelques éditions véritablement améliorées d'ouvrages classiques, et par une traduction des *colloques* d'Érasme, il consacrait tous ses loisirs à la culture des let-

tres. Sa traduction des *Economiques* de Xénophon lui ouvrit les portes de l'académie de Toulouse, à laquelle il communiqua plusieurs *Mémoires* qui sont restés inédits. Plus tard il fut admis à l'académie des Jeux floraux; mais une mort prématurée l'enleva quelques jours après sa réception, dans le mois d'avril 1782. Outre des éditions des *Rudiments de la langue latine*, mis dans un nouvel ordre, Paris, 1762; de la *grammaire grecque* de Clénard, 1763, et du *Manuel des grammairiens* de Nic. Mercier, 1763, in-12, on a de Dumas : I. *Les Colloques choisis d'Érasme*, trad. en français avec le texte en regard, Paris, 1762, in-12. II. *L'Economique* de Xénophon, et le *Projet de finances* du même, trad. en français, avec des notes, Paris, 1768, in-12. III. *Les Psaumes de David*, trad. en vers latins, Toulouse, 1780, in-12. C'est, dit Poitevin-Peilavi, le corrigé des devoirs qu'il avait donnés à ses élèves. Voy. son *Eloge* de Dumas dans l'*Histoire des Jeux floraux*. W—s.

DUMAS (JEAN), pasteur protestant, était d'origine française. Il exerça le ministère évangélique à Leipzig, et y mourut le 4 avril 1799. On connaît de lui : I. *Traité du suicide* ou du meurtre volontaire de soi-même, Leipzig, 1773, in-8°; trad. en allemand, *ibid.*, 1775, in-8°. C'est une solide réfutation des principes avancés par quelques philosophes du dix-huitième siècle, entre autres Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*. II. *Cantiques*, tirés en partie des Psaumes et en partie des poésies sacrées des meilleurs poètes français, *ibid.*, 1775, in-8°. III. *À la mémoire de Zoltikofér* (en allemand), *ibid.*, 1788, in-8°. — **DUMAS (Pierre)**, doctrinaire, mort à Paris en

1703, est auteur de la *Vie du Vénéral César de Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine chrétienne*, in-4°. Cette biographie est estimée. Dumas promettait celle du P. Vigier, l'un des premiers disciples du saint fondateur; mais elle est restée inédite. W—s.

DUMAS (MARTIAL) *Voy. MARTIAL DE BRIVES*, XXVII, 286.

DUMERBION, général français, né en 1734, entra fort jeune dans la carrière des armes comme simple soldat, fit les campagnes d'Allemagne dans la guerre de sept ans, puis celles de Corse, et parvint au grade de capitaine de grenadiers qu'il avait au moment de la révolution. L'émigration des officiers supérieurs lui fit obtenir alors un avancement plus rapide. Il devint colonel, puis général de brigade et général de division. Après avoir servi en cette qualité sous les ordres de Biron à l'armée des Alpes, il lui succéda dans le commandement, et fit la petite guerre dans les pays situés entre le Var et la Roya. Ses troupes manquaient de tout; et le comté de Nice, pays pauvre, ne leur offrait point de ressources. Au mois de mars 1794, la Convention lui ordonna de s'emparer des cols de Raus, de Saorgio et d'Onéglià, pour pénétrer dans le Piémont. Aidé des conseils de Bonaparte, alors général d'artillerie, et de Masséna qui était son premier lieutenant, Dumerbion s'empara de ces postes, et prépara le chemin de la victoire au futur empereur, alors protégé par Robespierre jeune, commissaire à l'armée d'Italie, lequel voulait l'emmener avec lui à Paris. Bonaparte dut faire intervenir l'autorité de Dumerbion pour rester à l'armée. On sait que plus tard Napoléon, qui était peu prodigue de

louanges, parlait avec éloge de ce général : *A quoi tient après tout ma carrière*, disait Napoléon; *si j'eusse suivi Robespierre, quelle pouvait être la différence de ma fortune!* Dumerbion resta encore quelque temps à l'armée d'Italie, mais la goutte le retenant souvent au lit, il fut remplacé par Kellermann. Il mourut à Paris, en 1797. Z.

DUMOLARD (CHARLES), littérateur, naquit à Paris, le 22 juillet 1709. Après avoir terminé ses études, il se livra spécialement à la linguistique, et l'on peut conjecturer qu'il y fit des progrès remarquables, puisque Voltaire le désigne fréquemment dans sa *Correspondance* par les surnom d'*homme à tant de langues* ou de *bibliothèque orientale*. Le président Hénault le choisit pour son bibliothécaire; mais, désirant lui procurer un poste plus avantageux, il écrivit à Voltaire pour lui recommander Dumolard. Muni de lettres du président, du comte de Caylus et de Thiériot, le jeune philologue se rendit au mois d'août 1740 à Bruxelles qu'habitait alors l'auteur de la *Henriade*. Le 20 de ce mois, Voltaire écrivit au président Hénault : « Vous croyez bien que j'ai reçu M. Dumolard comme un homme qui m'est recommandé par vous; » puis le lendemain au comte de Caylus : « Soyez sûr que j'emploierai mon petit crédit à faire connaître un homme que vous favorisez et qui m'en paraît très-digne; il est aimable comme s'il ne savait pas un mot de syriaque. » Voltaire fit pour le placer à Berlin des démarches qui furent d'abord infructueuses; mais, dès le mois d'octobre, Frédéric lui écrivit : « Je me suis enfin ravi sur le savant à tant de langues; vous me ferez plaisir de me l'en-

« voyer. » Dumolard fut aussitôt expédié pour Berlin, où le roi de Prusse lui promettait une place dans son académie dès qu'elle serait réorganisée. En partant pour l'armée le roi oublia de donner l'ordre de payer à Dumolard un à-compte sur ses futurs appointements. Le peu d'argent qu'il avait apporté diminuait de jour en jour; et, craignant de tomber dans la détresse, il prit le parti de revenir à Paris attendre les ordres de S. M. prussienne. (*Lettre de Jordan à Frédéric, 17 mars 1741.*) Dumolard s'était occupé de la traduction du poème de Coluthus *l'Enlèvement d'Hélène*; il la fit paraître en 1742, in-12, avec des remarques historiques et mythologiques. Voltaire avec lequel il continuait d'être en relation, et qui n'avait pas cessé de lui témoigner de l'intérêt, l'adjoignit aux jeunes écrivains qu'il employait à rédiger des ouvrages dont il leur donnait le plan et les principales idées. Ce fut ainsi que Dumolard composa: *la Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, 1749, in-8°.* Cette brochure, dans laquelle les moindres écrits de l'auteur de la *Henriade* sont présentés comme des modèles, fut attribuée à Voltaire par ses ennemis; mais Dumolard adressa de Londres, en 1750, à Laroque, alors rédacteur du *Mercur*, une lettre où il se déclare l'auteur d'un livre qui faisait sans doute plus de bruit qu'il ne s'y était attendu. Mais ni la déclaration de Dumolard, ni les désaveux de Voltaire qui méritaient, il est vrai, peu de confiance, n'ont empêché jusqu'ici de lui attribuer cette brochure, qui se retrouve dans toutes les éditions complètes de ses *OEuvres*. Parlageant toutes les inimitiés, toutes les petites haines de son pa-

tron, Dumolard fit encore paraître, en 1749, une critique sanglante du *Catilina* de Crébillon, sous le titre de *Lettre d'un académicien de province à MM. de l'académie française*, in-12. Ce titre qu'il prenait d'académicien de province n'était point imaginaire. Il avait été reçu cette même année ou la précédente à l'académie de Rouen, et il y avait lu des *Recherches* pleines d'érudition sur le *Fleuve Oaxès*, et des *Réflexions sur l'Hécube d'Euripide* (Voy. l'Histoire de cette académie, tom. 1^{er}). Dumolard publia, en 1750, *Dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes, qui ont paru sur le sujet d'Electre, et en particulier, sur celle de Sophocle.* C'était, comme on le devine, une nouvelle attaque contre Crébillon. Voltaire, que l'on soupçonne d'en avoir retouché le style, fit réimprimer cette dissertation à la suite de sa tragédie d'*Oreste*; et depuis elle est entrée dans toutes les éditions de ses œuvres. Malgré sa prévention pour Voltaire, La Harpe n'a pu s'empêcher de porter un jugement défavorable de ce morceau. « C'est, dit-il, l'ouvrage « d'un amateur aveugle de l'anti- « quité, qui trouve tout beau dans « Sophocle et rien dans Crébillon; « il manque de goût et d'équité. » (*Commentaire sur le théâtre de Voltaire.*) Dumolard eut, en 1752, l'idée bizarre de faire jouer *Philoctète* en grec par les écoliers de l'université: « La pièce, écrit « Voltaire à M^{me} Denis, réussira « sûrement, car personne ne l'en- « tendra. Les gens qui sont des ca- « bales à Paris n'entendent point « le grec. » (*Lettre du 22 avril.*) C'est Dumolard qui fit connaître à Voltaire la descendante de Corneille

et qui le décida, du moins en partie, à se charger de son éducation. Dans une lettre du 25 janvier 1761, Voltaire lui donne des détails sur les soins qu'il prenait, ainsi que M^{me} Denis, pour corriger l'accent vicieux de la jeune Corneille et l'habituer à une bonne prononciation. Cette lettre est, dans la volumineuse *Correspondance* de Voltaire, la seule adressée à Dumolard ; mais on doit présumer qu'il y en eut beaucoup d'autres d'écrites. Dumolard mourut à Paris le 26 mai 1772, laissant une traduction d'*Homère*, qu'il était sur le point de publier, et dont le manuscrit a disparu. W—s.

DUMOLARD (JACQUES-VICTOR), l'un des orateurs les plus verbeux de nos assemblées délibérantes, né, en 1766, à Vizille, dans le Dauphiné, était avocat à Grenoble au commencement de la révolution, dont il adopta les principes. Député par le département de l'Isère, en 1791, à la législative, il fut, comme le plus jeune, l'un des secrétaires provisoires de cette assemblée, et se trouva dès les premières séances obligé de suppléer Batault, de la Côte-d'Or, président d'âge, que la faiblesse de son organe empêchait de diriger les délibérations. Dumolard, attaché franchement au nouvel ordre de choses, vota constamment dans cette assemblée avec les défenseurs de la monarchie constitutionnelle. Le 29 mars 1792, il fit déclarer que les émigrés qui ne rentreraient pas dans le délai d'un mois seraient privés de leurs droits civiques pendant dix années. Indigné des marques d'improbation sorties des tribunes, tandis que le ministre Narbonne rendait compte de la situation des frontières, il demanda, le 1^{er} avril, qu'elles fussent évacuées ; et,

parodiant un mot fameux de Mirabeau, il s'écria : « Le néant est là ; « il attend le règne des lois ou l'anarchie. » Le 20 juin, il demanda que le département de Paris fût tenu de rendre compte, à l'instant même, des mesures qu'il avait dû prendre pour assurer la tranquillité publique. Persuadé que les accusations portées contre Lafayette (*Voy.* ce nom, au Suppl.) tourneraient à la honte de ses dénonciateurs, il pressa la commission de faire son rapport ; et, dans les débats qui suivirent, prit la défense du général avec une rare énergie. Cette conduite courageuse ne pouvait manquer de l'exposer au ressentiment des Jacobins, qui avaient juré la perte de Lafayette. Le 9 août, Dumolard, sortant de l'assemblée, fut assailli par une troupe de fédérés, et forcé de chercher un asile dans un corps-de-garde. Un des assassins eut l'audace de l'y suivre, et le menaça, s'il reparaisait à l'assemblée, de lui couper la tête. Cependant la foule augmentait à chaque instant ; et Dumolard aurait infailliblement été la victime d'une fureur aveugle, s'il ne se fût échappé par une fenêtre de derrière. Il quitta Paris dès qu'il crut pouvoir le faire sans danger, et revint dans les montagnes du Dauphiné, se flattant d'y vivre oublié. Mais il n'en fut point ainsi. Placé, l'un des premiers dans son département, sur la liste des suspects, il se réfugia d'abord dans le Jura, puis en Suisse, où il fut accueilli par tous ceux qui, comme lui, fuyaient la tyrannie qui pesait sur la France. Ayant épuisé toutes ses ressources, il prit le parti de revenir dans le Dauphiné ; mais il fut arrêté et conduit à Paris, où il n'arriva très-heureusement que la veille de la chute de Robespierre. Il avait

été déposé dans un cachot au Luxembourg, et il y resta plusieurs mois avant de pouvoir recouvrer sa liberté. Réélu en l'an IV (septemb. 1795), par le département de l'Isère au conseil des Cinq-Cents, Dumolard s'y montra tel à peu près qu'à l'assemblée législative, partisan de la constitution établie, mais ennemi des abus, et les attaquant toujours avec courage. Le 17 brumaire (10 novemb. 1796), il provoqua le rappel des conventionnels en mission, dont les pouvoirs avaient dû cesser avec l'assemblée dont ils les tenaient. Le 22 (13 nov.), il proposa de donner au Directoire le droit de compléter les administrations départementales et municipales, lorsque les électeurs se seraient séparés sans terminer leurs opérations; mais le 12 frimaire (3 décemb.), il combattit la proposition d'autoriser le Directoire à nommer aux places de juges vacantes par décès ou par démission, attendu que l'indépendance des tribunaux est la première garantie des citoyens. Il s'était opposé, deux jours auparavant, à l'établissement de l'impôt progressif; et précédemment il avait demandé le rapport du décret contre le général Miranda (Voy. ce nom, XXIX, 121). Le 13 nivose (3 janv. 1796), il se joignit à Pastoret pour soutenir la validité de l'élection de J. J. Aymé et de quelques autres députés dont le parti révolutionnaire demandait l'annulation. Le 19 nivose (9 janv.), attaquant la loi du 9 floréal, qui dépouillait d'une partie de leur fortune les parents des émigrés, il lui échappa dans la chaleur de l'improvisation de dire que le brigandage du gouvernement justifiait celui des individus. Ces mots furent accueillis par les plus violents murmures: Tallien demanda que l'o-

rateur fut envoyé à l'Abbaye; mais, sur la proposition de Chénier, on se contenta d'insérer son nom avec censure au procès-verbal. Le 2 germinal (22 mars), il demanda que le conseil s'occupât de lever les obstacles qui s'opposaient à la poursuite des auteurs des massacres de septembre; et, quelques jours après, il proposa la révision de la loi sur les conseils de guerre. Le 16 floréal (5 mai), il demanda le rapport de celle qui renvoyait devant le tribunal de l'Isère les réacteurs de Lyon. Le 29 du même mois (18 mai), il dénonça les empiètements du Directoire, et se plaignit vivement de sa conduite dans ses rapports avec le corps législatif. Le 2 prairial (21 mai), il fit maintenir le Code hypothécaire, sauf à le corriger et à l'améliorer; le 21 (9 juin), il se plaignit du manque d'égards de la police envers les députés, et fit envoyer un message au Directoire pour lui recommander d'engager ses agents à plus de circonspection. Le 24 prairial (12 juin), il provoqua l'abrogation des lois relatives aux enfants naturels. Il fut élu secrétaire le 1^{er} messidor (19 juin), et continua de prendre une part très-active à toutes les discussions. On ne peut nier que Dumolard ne fût doué d'une extrême facilité; mais plus avocat qu'orateur (1), plus disert que profond, il ne savait pas toujours se faire écouter avec intérêt, et ses adversaires politiques, fatigués de le trouver toujours prêt à leur répondre et même à les attaquer, essayèrent dès lors de lui fermer la tribune, en déversant le ridicule sur sa loquacité. Le 8 nivose (28

(1) On contait ces vers de Chénier:
Dumolard au fatras lethargique,
Plein d'orgueil et de mots, Dumolard au
jour d'hui
Distille en longs discours la sottise et l'ennui

déc. 1796), il combattit le projet de Daunou sur la liberté de la presse, dont il compara les dispositions tortueuses « aux replis d'un serpent » qui finiraient par étouffer la presse « sous prétexte d'en corriger les abus, » et réclama la priorité pour le projet de Pastoret. Le 22 nivose (11 janv. 1797), il dénonça de nouveau les envahissements du Directoire sur l'autorité législative; le 4 pluviôse (23 janvier), il demanda des explications sur les rapports du gouvernement avec l'ordre de Malte, dans l'intérêt de nos relations commerciales. Le 17 (5 février), il se réunit à Pastoret pour s'opposer au renvoi de La Villeurnoy et de ses co-accusés devant une commission militaire, et demanda que l'on poursuivît les agents du duc d'Orléans comme ceux de Louis XVIII. Le 27 février, il invoqua l'ordre du jour sur une adresse des républicains de la Nièvre, qui félicitaient le conseil de la découverte de la conspiration royaliste. « Je ne redoute pas « moins, dit-il, les manœuvres clandestines et perpétuelles de la bande de brigands qui voit des royalistes dans tout ce qui n'a pas partagé ses crimes et son opprobre. » Le 14 ventose (4 mars), il émit le vœu de voir la constitution dégagée enfin de toutes les lois révolutionnaires, et proposa le rapport de celles qui tenaient éloignés de Paris un grand nombre d'individus. Deux jours après, il reparut à la tribune pour signaler, comme une violation du droit des gens, la mesure du Directoire qui venait de faire jeter sur les côtes d'Angleterre une bande de galériens. Le 29 floréal (18 mai), il avertit ses collègues qu'il se préparait un mouvement démagogique; et, deux jours après, il proposa le

rappel des députés exilés comme parents d'émigrés. Il demanda la révision des lois sur la police des cultes et sur l'instruction publique, et vota la suppression du divorce pour incompatibilité d'humeur. Le 5 messidor (23 juin), il demanda qu'une commission fût chargée de recueillir des renseignements sur la politique du Directoire à l'égard de l'Italie, blâma le renversement des états de Venise et de Gênes que venait d'opérer Bonaparte (2), et prédit que la Suisse était menacée d'un pareil sort. Le 16 (4 juillet), Bailleul ayant dit qu'il existait dans le conseil des hommes disposés à renverser la constitution, et à rappeler les émigrés, Dumolard empêcha l'impression de son discours. Le 24 (12 juillet), il rappela l'intention du conseil sur les menées démagogiques, dénonça les Jacobins avec une grande véhémence, et représenta les sociétés populaires comme des repaires d'anarchistes. Le 30 (18 juillet), en appuyant l'envoi d'un message au Directoire pour lui demander compte de la situation de Paris, il déclara qu'il ne partageait point les inquiétudes de quelques-uns de ses collègues, au sujet de l'approche des troupes, et fit l'éloge du ministre de la police qui venait de perdre son portefeuille (V. COCHON, LXI, 160), ainsi que de l'ex-ministre de la guerre (Petiet), « qui, dit-il, a donné l'exemple, trop faiblement imité, de rendre des comptes et d'épargner l'argent de la nation. » Elu président, il prononça, le 10 août, un discours dans lequel il invita ses collègues à la modération, en leur présentant le tableau des malheurs

(2) Bonaparte fut si choqué du discours de Dumolard, qu'il s'en plaignit au président du Directoire en lui réitérant l'offre de sa démission. « J'ai besoin, disait-il en terminant, de vivre tranquille, si les poignards de Clichy « me laissent vivre. » (*Mémoires de Bourrienne*, I, 161.)

que l'oubli des principes avait fait peser sur la France. Le 8 fructidor (25 août), il combattit le projet d'établissement d'un club théophilantropique. Le 13 (30 août), réfutant Bailleul, qui faisait distribuer, à la porte même de la salle, un pamphlet dans lequel il accusait une partie des membres du conseil de travailler au rétablissement de la monarchie, « On parle, dit-il, sans cesse au peuple de royalistes; eh bien! oui, il existe un parti qui veut rétablir le trône: c'est le parti d'Orléans. Nous connaissons les projets, les ressources, les moyens de ce parti. C'est lui qui fait naître nos divisions, qui les excite, qui les étend. » Tallien, auquel Dumolard avait fait plusieurs allusions dans ce discours, se crut forcé de monter à la tribune, pour donner des explications sur sa conduite depuis la chute du trône. Le lendemain, Dumolard parla vivement en faveur des habitants de la Vendée et des départements du Rhin. Le 15 fructidor (1^{er} sept.), il revint encore sur la faction d'Orléans, et causa la plus grande surprise à toute l'assemblée en annonçant que « non loin de Paris avait paru l'ainé des fils de Philippe. » C'était évidemment une erreur; car le fils aîné du duc d'Orléans était alors en Amérique. Compris dans la proscription du 18 fructidor et condamné à la déportation, Dumolard parvint, dans les premiers moments, à se soustraire aux recherches; mais, plus tard, il se remit volontairement à la disposition du Directoire, et fut conduit à l'île d'Oléron. Son exil cessa au commencement de 1800, par l'arrêté des consuls qui rappelait une partie des députés; mais il reçut en même temps l'ordre de se rendre à

Grenoble, sous la surveillance de la police. Bonaparte se souvint que l'ancien orateur du conseil des Cinq-Cents avait improuvé sa conduite en Italie, et, le jugeant plus dangereux qu'il ne l'était en effet, le laissa sans emploi (3). La seule grâce qu'il obtint du consul fut l'autorisation d'habiter le département de l'Yonne, où il possédait une propriété. Dumolard passa plusieurs années dans cette retraite, étranger aux affaires publiques. Candidat de ce département, en 1811, au corps législatif, il fit partie de la députation du collège électoral, chargée de présenter une adresse à l'empereur, et, le 4 mai, fut nommé par le sénat député de l'Yonne. L'un des membres de cette minorité courageuse qui voulut en 1813, mais vainement, mettre un frein au despotisme impérial (*Voy. LAÏNÉ, au Supp.*), il adhéra, l'année suivante, à la déchéance de Napoléon ainsi qu'au rétablissement des Bourbons, et reçut du roi, peu de jours après sa rentrée, la croix de la Légion-d'Honneur. Dans la séance qui suivit immédiatement, Dumolard sembla vouloir se dédommager du long silence qu'il avait été forcé de garder sous le gouvernement impérial. Il proposa, dès le 11 juin, d'éliminer de la chambre les députés que la nouvelle circonscription de la France venait de rendre étrangers, et désigna nominativement M. Pictet-Diodati de Genève. Le 27 il demanda que le roi fût supplié par une adresse de déclarer que les trois branches de la puissance législative, reconnues par la Charte, forment essentiellement et exclusivement le parlement

(3) La plupart des biographes modernes ont confondu le député de l'Isère avec *Charles-Vincent Dumolard*, sous-préfet de Cambrai et député du Nord au corps législatif.

français; et le 29 il développa son opinion dans un discours où il retraça l'histoire des anciennes assemblées de la nation aux Champs-de-Mars et de Mai, véritables parlements, suivant lui, dont les cours judiciaires avaient usurpé les droits, parce qu'on leur en avait abusivement conféré le titre. Le 4 juillet, il demanda que les ministres fussent tenus de présenter chaque année le tableau de la situation du royaume. Depuis il les invita à s'occuper de la réorganisation des tribunaux, dont les membres ne pouvaient avoir une véritable indépendance que lorsqu'ils auraient reçu l'institution royale. Dans la discussion sur la liberté de la presse, il s'en constitua franchement le défenseur, et s'efforça d'en atténuer les abus pour n'en montrer que les avantages. Il appuya vivement le projet de restituer aux émigrés leurs biens non vendus, même ceux qui avaient été cédés à la caisse d'amortissement ou qui faisaient partie de la dotation de la Légion-d'Honneur; mais là, suivant lui, devaient s'arrêter les prétentions des émigrés: « car ils ne sont pas les seuls dont « un torrent dévastateur a morcelé « ou envahi les propriétés. » Il défendit ensuite l'impôt sur les boissons; avertit la chambre du mauvais effet que produisait le bruit d'une diminution sur le traitement des membres de la Légion-d'Honneur; combattit le projet de réduire le nombre des membres de la cour de cassation; et ne laissa passer, en un mot, aucune occasion d'étaler sa faconde, dont il se glorifiait sans doute, malgré les sévères avertissements des journaux. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Dumolard reçut le titre de commissaire de l'empereur dans la sixième

division militaire, et vint à Besançon avec des pouvoirs très-étendus, mais dont il n'usa qu'avec beaucoup de discrétion. Nommé préfet des Basses-Alpes, il ne put se rendre à son poste, le département de l'Yonne l'ayant choisi presque en même temps pour l'un de ses députés à la chambre des représentants. Dès la première séance il témoigna sa surprise que l'empereur eût fait choix d'un chambellan pour communiquer avec les députés de la nation. Il obtint un assez grand nombre de voix pour la vice-présidence et fut élu secrétaire. Aussitôt que la chambre fut constituée, il proposa de prêter serment, sans restriction, à l'empereur et à la constitution. Cette proposition, combattue par M. Dupin, passa néanmoins à une assez grande majorité. Pendant la durée de cette courte session, Dumolard ne cessa de témoigner le plus grand dévouement à Napoléon et à sa dynastie. Le 5 juillet il signa comme secrétaire la fameuse déclaration de la chambre (*Voy. LANJUNAIS, au Suppl.*). Le lendemain il fut censuré pour avoir accusé fausement un de ses collègues d'avoir dit que les représentants jouaient le patriotisme à la hausse et à la baisse. Dans la même séance, il occupa presque constamment la tribune, parlant de l'utilité des commissaires près de l'armée, de la nécessité d'aviser au moyen de pourvoir aux besoins des troupes, et de payer la solde arriérée; puis, dans la discussion sur la déclaration des droits, il demanda que l'initiative des lois appartint aux chambres. Le lendemain, jour de la rentrée du roi, il fut du nombre des représentants qui se réunirent dans la salle des séances pour discuter le projet de constitution; et le 8, ayant trouvé

les portes du palais fermées, il s'en plaignit hautement. Dumolard revint habiter sa maison de campagne de Villévayer près de Joigny, et il y mourut au mois d'août 1819. W—s.

DUMONCEAU (JEAN-BAPTISTE), général, né à Bruxelles, le 7 novembre 1760, d'une famille bourgeoise, fut placé fort jeune au collège des jésuites de cette ville, où il fit de bonnes études qu'il ne poussa néanmoins que jusque en rhétorique. A seize ans il prit des leçons d'architecture et, pour se perfectionner dans cet art difficile, il alla chercher des inspirations et des modèles au milieu des imposantes ruines de l'antique Rome. Assailli par des brigands à son retour, et dépouillé de tout ce qu'il possédait, il gagna, non sans peine, et toujours à pied, la ville de Lyon où l'attendaient des lettres et des secours de sa famille. Il s'acquittait en peu de temps à Bruxelles la réputation d'habile architecte. Ce fut d'après ses dessins et sous sa direction que l'on construisit l'hôtel des finances et la boulangerie publique. Cependant au goût des arts il unissait une âme ardente, et qui s'enflammait au nom seul de patrie : il fut un des premiers à se faire inscrire en 1787 dans le corps de dragons-volontaires organisé par les états de Brabant, et bientôt licencié sur les promesses du gouvernement autrichien de faire droit aux plaintes d'un peuple dont Joseph II avait méconnu les privilèges. Des demi-concessions produisirent ce qu'elles produisent toujours ; elles ne servirent qu'à mécontenter de plus en plus les esprits ; des mesures arbitraires, des arrestations illégales furent regardées comme des indices tout-à-la-fois de despotisme et de faiblesse ; on résolut de recourir aux armes, et la ville

de Breda devint, sous la protection tacite mais évidente du stadhouder (Guillaume V), le rendez-vous militaire de la jeune milice belge. C'est de là que, le 27 oct. 1789, elle se précipita sur les Autrichiens à Turnhout et pénétra d'abord jusqu'à Diest, où Dumonceau s'empressa de la joindre. Il fut d'abord lieutenant : la part qu'il prit aux premiers succès de cette armée conduite par Vander-Mersch, à Louvain (1), puis aux frontières de la province de Luxembourg, lui mérita le grade de capitaine, le 14 mars, et celui de major le 10 juin 1790, avec le commandement d'un bataillon de chasseurs namurois, que la couleur jonquille de l'uniforme fit désigner sous le nom de *canaris*. A la tête de cette troupe légère et bien disciplinée, Dumonceau fit des prodiges de valeur : s'agissait-il de surprendre l'ennemi, fallait-il commencer une attaque ou couvrir une retraite, il était constamment là. Son nom fut bientôt dans l'armée patriote ce qu'était dans l'armée impériale le nom de Pfortzheim, colonel des dragons de Latour. Ses talents et ses infatigables efforts ne purent toutefois empêcher sa patrie, gouvernée par des hommes malhabiles et déchirée par les factions, de retomber sous la puissance autrichienne. Dumonceau revint dans ses foyers ; mais en butte à de petites persécutions qui se multipliaient tous les jours, il crut devoir enfin se réfugier à Lille, où plusieurs de ses anciens camarades l'avaient devancé. La France ayant déclaré la guerre à la cour de Vienne le 20 avril 1792, Dumonceau, nommé commandant du premier bataillon belge, servit sous

(1) Vander-Mersch fit son entrée à Louvain le 13 déc. ; Bruxelles était parvenue, dès la veille, à se débarrasser des Autrichiens.

Dumouriez contre les Prussiens, revint au camp de Maulde, après la bataille de Valmy, et se distingua dans de fréquentes escarmouches. Sa belle conduite à la mémorable journée de Jemmappes, où la foudroyante redoute de Quéregnon fut enlevée par les baïonnettes belges que dirigeait ce chef intrépide, et ses exploits dans tous les combats qui se succédèrent, jusque sur les bords de la Roër, lui valurent le brevet de colonel. Celui de général de brigade devint le prix des services qu'il rendit après la défaite de Nerwinde, et pendant toute la campagne de 1793. Ce fut lui qui s'empara de Menin au mois d'octobre de cette année; précédemment il avait battu a division hollandaise près de Touraiy et taillé en pièces, après l'avoir attiré dans une embuscade, un corps d'émigrés français connu sous le nom de *hulans britanniques*. Les prisonniers qu'il fit, entre autres le fils du marquis de Bouillé, condamnés à mort par les lois révolutionnaires, durent la vie à sa générosité. Dénoncé au sanguinaire Lebon, pour avoir avorisé leur évasion, il fut lui-même sauvé par le général Sonham, chef d'état-major-général, qui lui défendit de quitter l'armée pour se rendre à Arras, et le chargea d'une expédition. Consulté sur la campagne de 1794, Dumonceau en traça le plan et concerta avec l'adjutant-général Meynier; il eut part à la gloire des principales actions qui suivirent la bataille de Fleurus, et contribua surtout à la prise de Breda, de Bois-le-Duc, de Nimègue; puis, dirigeant les légions victorieuses sur la surface glacée des marais bataves, il se rendit maître par surprise de plusieurs forts, pénétra dans Rotterdam avec l'avant-garde française et fit son

entrée à La Haye, dont le commandement supérieur lui fut confié par le général Pichegru. Il y trouva plus d'une occasion de montrer la noblesse et la générosité de son caractère. Si l'esprit de réaction se fit peu sentir en Hollande, on le dut particulièrement à son influence; il protégea la retraite des émigrés qui n'avaient pu chercher encore un refuge en Angleterre, et plus d'une fois l'hôtel qu'il occupait servit d'asile à l'infortune. Le nouveau gouvernement hollandais, songeant à former une armée sous les auspices de la France, demanda quelques généraux français pour la commander, et Dumonceau devint, le 11 juin 1795, lieutenant-général au service de la république batave. Son premier soin fut d'organiser des moyens de défense contre une invasion de l'ennemi, tant du côté de la mer que du côté de la Prusse et du Hanovre; il sut, par une conduite ferme et tout à la fois modérée, réprimer, en janvier 1797, un mouvement insurrectionnel qui s'était manifesté dans la Frise. Cette province et celle de Groningue l'en récompensèrent par d'éclatants témoignages d'estime et de reconnaissance. Au mois de mai suivant, il s'embarqua dans la rade du Texel avec sa division pour joindre la flotte française destinée à l'expédition d'Irlande; mais cette entreprise n'eut point de suite. Une descente des Anglais et des Russes sous le duc d'York, au mois d'août, lui fournit une nouvelle occasion de déployer ses talents et sa bravoure. Chargé de commander le centre de l'armée gallo-batave, il débuta par différentes affaires d'avant postes, et défit complètement l'ennemi, le 19 novembre, près de Bergen, où il fit prisonnier le général russe Hermann avec plus de trois mille hom-

mes; il avait été grièvement blessé vers la fin de l'action, et le général en chef Brune vint le féliciter en personne le soir même, et fit déposer au pied de son lit les drapeaux, trophées de la victoire. Dumonceau reprit, sans attendre la guérison de sa blessure, le commandement de son corps et ne cessa de harceler l'armée anglaise qui venait de recevoir des renforts; il la contraignit enfin à regagner ses vaisseaux après la capitulation d'Alkmaer. Il conduisit en Franconie, au mois de juillet 1800, le contingent de troupes que la république batave était tenue de fournir à la France, fut chargé du blocus de la citadelle de Wurtzbourg (Mariembourg), et parvint, avec des forces inférieures, à repousser les sorties continuelles d'une garnison aguerrie. La convention conclue à la suite de la bataille de Hohenlinden fit tomber cette forteresse entre ses mains : la paix de Lunéville lui permit de se retirer dans les terres qu'il avait achetées aux environs de Groningue, et d'y commencer des défrichements. Toutefois son repos ne fut pas de longue durée; la rupture du traité d'Amiens le rappela bientôt à la tête de l'armée batave réunie au camp d'Utrecht, avec deux divisions françaises, pendant les années 1803 et 1804. Nommé général en chef et inspecteur-général, le 28 juin 1805, il ne tarda pas à s'embarquer au Helder, attendant le signal qui devait partir de Boulogne; mais comme le théâtre de la guerre s'était porté tout à coup sur le Danube, Napoléon le chargea de garder le point important d'Augsbourg pendant son attaque sur Ulm. Dumonceau, débouchant par Donawerth sur les derrières des Autrichiens, contribua puissamment à la défaite de leur infanterie près

de Nordlingen, et ne laissa d'autre moyen de salut à la cavalerie de l'archiduc Ferdinand, échappé d'Ulm, que celui de gagner en toute hâte les provinces prussiennes d'Anspach et de Baireuth; puis, avec une extrême rapidité, il s'assura de Passau, seconda le maréchal Mortier au brillant combat de Dirnstein, le 14 novembre, marcha sur les traces des Russes dans les plaines de la Moravie, revint garantir le pont de Crems, alla faire sa jonction avec le corps de Marmont sur la route de Styrie, et couvrit la ville de Vienne, tandis que se donnait la bataille d'Austerlitz. Napoléon, de retour à Schœnbrunn, lui fit l'accueil que méritait l'importance de ses services. Rentré dans ses foyers, Dumonceau vit la république batave se transformer en monarchie; le nouveau roi (Louis Bonaparte) le combla de faveurs. Ministre plénipotentiaire à Paris, il en échangea presque aussitôt les fonctions contre celles de commandant en chef des troupes hollandaises, qui devaient secondar les opérations de l'armée française dans la campagne de Prusse en 1806. Après avoir forcé la place de Hameln à capituler, il fut chargé de la défense des côtes de Brème et de Hambourg. Dumonceau fut honoré successivement du titre de conseiller d'état pour la section de la guerre, de la grande-croix de l'Union, de celle de la Fidélité de Bade et enfin du bâton de maréchal de Hollande. Napoléon lui avait envoyé le brevet de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 21 déc. 1806. Légionnaire dès la création le 17 juillet 1804, il avait depuis obtenu l'étoile d'officier et celle de commandant. En 1809, il repoussa les Anglais débarqués dans l'île de Walcheren. Cependant le roi Louis, qui ne s'était

jamais rendu bon compte de sa position en Hollande, et qui s'était fait sur son indépendance d'inconcevables illusions, avait, en s'écartant du système de blocus continental, fourni des prétextes et même des motifs pour décider la réunion de son royaume au grand empire. Afin d'y préluder sans doute, l'empereur saisit toutes les occasions d'humilier son frère. Il avait vu surtout avec déplaisir la création de maréchaux qu'il considérait comme la caricature des maréchaux de France; ce furent ses propres expressions dans une lettre du 21 déc. 1809. Les maréchaux furent donc supprimés, et, pour dédommager Dumonceau de la perte de ce grade, le titre de comte de Bergendael, qui devait perpétuer le souvenir d'un de ses plus beaux faits d'armes, lui fut conféré. Enfin le moment de la catastrophe arriva, les provinces hollandaises devinrent des départements français. Dumonceau alla prendre le commandement de la seconde division militaire, où les prisonniers espagnols et quatre cardinaux italiens exilés eurent à s'applaudir de ses bons procédés. Il quitta Mézières pour se rendre en Allemagne, et reparut à l'avant-garde de l'armée française, au mois de mars 1813, vers les rives de l'Elbe, inspirant aux jeunes soldats rassemblés sous ses ordres, une confiance sans borne. Toujours à la tête de leurs colonnes, ce noble vétéran de la gloire leur apprenait le pénible métier des armes, comme il l'avait appris lui-même au début de sa carrière. Il manœuvra d'abord de manière à rendre impossibles les communications que le général russe Czernitsheff voulait établir avec Hambourg; puis, se dirigeant vers Dresde, il délogea des hauteurs de Pyrna (26 août)

quinze mille Russes sous les ordres du prince royal de Wurtemberg, et les battit le lendemain dans les gorges de Péterswalde. Il se couvrit de gloire à la bataille de Culm le 30; sa division, abandonnée dans la plaine, se retira seule en bon ordre, opposant partout des carrés formidables aux charges de la cavalerie, et ne se laissant jamais entamer; elle parvint à gagner les bois de Péterswalde, qui lui présentèrent un abri contre toute nouvelle attaque, lorsque dans ce moment même Dumonceau frappé d'une balle et de toutes parts assailli de coups de lance fut entraîné par des Prussiens. Heureusement ceux-ci se laissèrent conduire par leur prisonnier, qui réussit, au moyen des détours de la forêt, à les ramener au milieu de ses soldats; mais il n'abusa pas du succès de son stratagème, et ne priva point le major prussien de sa liberté, voulant reconnaître ainsi les bons procédés dont il avait été l'objet. L'empereur lui donna, le 7 septembre, en passant la revue des troupes, les témoignages les plus flatteurs de sa satisfaction. Etant resté à Dresde avec Gouvion-Saint-Cyr, Dumonceau subit, après la désastreuse retraite de Leipzig, le sort de la garnison qui resta prisonnière, malgré les termes formels de la capitulation. Il ne revit la France que le 1^{er} juin 1814. Il songea pour lors à rentrer dans sa patrie; mais déjà l'esprit de domination hollandaise cherchait tous les moyens de tenir les Belges éloignés des affaires, et les réponses évasives qui lui furent faites le décidèrent en faveur de la France. Nommé chevalier de Saint-Louis, il reprit son ancien commandement de la division de Mézières, où il donna dans plusieurs occasions et jusqu'au 20 mars 1815 des preuves de dé-

vouement aux Bourbons. A cette époque, il continua de servir sous Napoléon et conserva le commandement de la place de Mézières qu'il ne consentit à rendre qu'à la fin d'août. Il quitta le service français le 30 sept. 1815, et vint rejoindre, à Bruxelles, sa famille qui l'y avait précédé. Il obtint la pension de lieutenant-général, le 1^{er} juin 1817, et trois de ses fils furent placés dans l'armée des Pays-Bas. Il vivait à la campagne près de Bruxelles, lorsque les états-provinciaux du Brabant méridional l'éluèrent député, le 22 février 1820, à la seconde chambre des états-généraux où l'indépendance de son caractère ne se démentit point. Réélu, l'année suivante, il ne jouit pas long-temps de cette nouvelle marque de l'estime de ses concitoyens; contraint par une maladie grave de quitter La Haye vers la fin de novembre 1821, il mourut à Bruxelles le 29 déc. Son désintéressement égalait ses autres qualités. Personne ne flattait moins le pouvoir et ne tenait avec plus de force à ses principes; rien ne le fera mieux connaître que l'extrait d'une de ses lettres à Savary, duc de Rovigo: « Si je sais faire
 « respecter mon autorité, jamais je
 « ne sus en abuser pour l'appesantir
 « sur des pays et des habitants assez
 « malheureux déjà par les inévita-
 « bles suites de la guerre; du reste
 « on ne peut me soupçonner de vou-
 « loir contrarier les intentions de
 « l'empereur; mes sentiments pour
 « lui sont connus depuis longues an-
 « nées. Que vous ayez envoyé un cour-
 « rier extraordinaire à S. M. (comme
 « vous voulez me le faire craindre),
 « pour la prévenir injustement contre
 « moi, peu m'importe... Cette dé-
 « marche précipitée n'aura point d'in-
 « fluence sur ma conduite, et n'alté-

« rera en aucune manière ma tran-
 « quillité.» Par un inconcevable oubli le nom de Dumonceau se trouve omis sur l'arc triomphal de l'Étoile.

ST—T.

DUMONT (PAUL), écrivain ascétique, dont Valère-André, dans la *Biblioth. belgica*, traduit le nom en latin par *MONTIUS*, naquit, en 1532, à Douai, d'une famille honorable. Après avoir fait ses études à Cambrai et à l'académie de Louvain, il se rendit à Paris pour y suivre les leçons des plus habiles professeurs. De retour à Douai, il fut nommé secrétaire de la ville, place très-importante à cette époque, et qu'il remplit pendant quarante ans avec un zèle infatigable. Dans ses loisirs il apprit l'italien et l'espagnol, et traduisit de ces deux langues ainsi que du latin un grand nombre de livres pieux. Il mourut le 29 oct. 1602. Paquot, dans ses *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, donne, à la suite d'un article sur Dumont, la liste de ses traductions au nombre de seize. On se contentera d'indiquer ici celles que les curieux recherchent encore, et dont quelques-unes sont restées inconnues au savant bibliothécaire des Pays-Bas : I. *Le Décrottoir de vanité*, traduit du latin de Henri de Langestein, avec deux exhortations, par Math. Galenus ou Van Galen, Douai, 1581, in-16; petit livre très-rare, inconnu à Paquot. II. *Lunettes spirituelles* pour conduire les femmes religieuses dans le chemin de la perfection, traduites du latin de Denis le Chartreux, Douai, 1587, petit in-8°; Paris, 1597, in-16; Lyon, 1598, in-24. Ces trois éditions sont également rares et recherchées. III. *L'Orreiller spirituel*, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et

planter la vertu, Douai, 1599, in-12, inconnu à Paquot. IV. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en français, Douai, 1601, in-12; *ibid.*, 1607, in-12. Le traducteur dit qu'il a fait cette version sur le manuscrit autographe de Thomas A-Kempis, découvert récemment au monastère de Saint-Martin de Louvain. Elle est éminemment rare, puisque Barbier, dans sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation*, n'en a parlé que sur le témoignage de Paquot. V. *Les Confessions de saint Augustin*, traduites en français. Paquot n'en indique pas l'édition; peut-être cette traduction est-elle restée manuscrite. W—s.

DUMONT (GABRIEL), savant philologue, était né, vers la fin du XVII^e siècle, vraisemblablement en Hollande, de parents français, réfugiés pour cause de religion. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint une vocation pour Leipzig, où il remplit pendant plusieurs années la place de pasteur de l'église française. Plus tard, mis à la tête de l'église wallonne de Rotterdam, il fut pourvu de la double chaire d'histoire ecclésiastique et de langues orientales à l'académie de cette ville. Il avait, sans rien relâcher de ses devoirs, fourni de nombreux articles à l'*Histoire de la république des lettres* (1712-18), journal dont on regarde comme le principal collaborateur J. Masson (*Voy. ce nom*, XXVII, 425), que Saint-Hyacinthe a si plaisamment déifié sous le nom d'*Aristarchus Masso*. Il concourut ensuite à la publication des *Discours de Saurin, sur la Bible*. Dans un voyage qu'il fit à Berlin, ayant découvert des *Lettres* de Cuper, il s'empessa de les adresser à Beyer, qui se proposait d'en donner un re-

cueil et qui l'en a remercié dans la préface de ce volume, précieux pour l'histoire littéraire. Barbier, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, p. 274, place la mort de Dumont vers 1748. Quoiqu'il n'ait attaché son nom à aucun ouvrage important, il jouissait de la réputation d'un savant profond; et souvent il était consulté sur des questions philologiques. On en a une preuve dans sa *Réponse à Chr.-Aug. Heumann, sur un passage de l'épître de St Jacques*, IV, 5, 6, insérée dans les *Miscellanea Lipsiensia*, XII, 186—98. Un choix de *Sermons* de Dumont a été publié par M. Superville, Rotterdam, 1749, in-8°. W—s.

DUMONT (GABRIEL-MARTIN), architecte et dessinateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. Ses prénoms pourraient faire conjecturer qu'il était le filleul ou même le parent du fameux libraire Gabriel-Martin, auquel on est redevable du système de bibliographie le plus généralement suivi. Né, vers 1720, à Paris, Dumont, après avoir appris les éléments du dessin, se rendit en Italie pour y perfectionner ses talents par l'étude approfondie des plus beaux monuments anciens et modernes. Il y fut accueilli des principaux artistes, et revint en France avec le titre de correspondant des académies de peinture de Rome, de Bologne et de Florence. Il était de retour à Paris au plus tard en 1755; et bien qu'il prît dès lors le titre de professeur d'architecture, il n'a jamais fait partie de l'académie instituée par Louis XIV pour propager en France le bon goût de cet art. Dumont, ayant eu communication des plans des *trois temples de Paestum*, levés, en 1750, par Soufflot (*Voy. ce nom*, XLIII, 174), les dessina sur une échelle

moins grande, et les fit graver en 1764, in-fol., sept planches. Thomas Major, graveur anglais (*V. ce nom*, XXVI, 310), reproduisit les dessins de Dumont dans les *Ruines de Pæstum ou Possidonie*, Londres, 1768, grand in-fol., avec un texte explicatif et la traduction française en regard. L'année suivante il parut une nouvelle traduction française de l'ouvrage de Major (Paris, 1765, grand in-4°), que la plupart des biographes attribuent à Dumont; mais Barbier qui, dans son *Dictionnaire des anonymes*, avait suivi l'opinion la plus accréditée, lui enlève cette traduction dans son *Examen critique des Dictionnaires*, 274, pour la donner, sur l'assertion de X. Girault (*Voy. ce nom*, au Suppl.), à Jacques de Varennes, fils du célèbre greffier des états de Bourgogne (*Voy. VARENNES*, XLVII, 498). Antérieurement aux temples de Pæstum, Dumont avait publié : *Détails des plus intéressantes parties de la basilique de Saint-Pierre de Rome*, Paris, 1763, grand in-fol. Il donna depuis : *Parallèles des plus belles salles de spectacle d'Italie et de France*, grand in-fol., 54 pl., et *Suite des projets détaillés des salles de spectacle particulières*, grand in-fol., 54 pl. Ces trois collections font partie de l'œuvre de Dumont, intitulée : *Recueil de plusieurs parties de l'architecture sacrée et profane*, grand in-fol., 212 pl. Cet estimable artiste était vivant en 1790; mais on ignore la date de sa mort. W—s.

DUMONT de Courset (GEORGES-LOUIS-MARIE, baron), célèbre agronome, naquit, le 16 septembre 1746, au château de Courset près de Boulogne, où son père remplis-

sait la place de subdélégué. Après avoir achevé ses cours à Paris, d'une manière brillante, il chercha dans la culture des arts un délassement à des études plus sérieuses, et devint bientôt très-habile dans la musique et le dessin. Nommé sous-lieutenant, à dix-sept ans, dans Royal-Pologne, il obtint quelques années après un brevet de capitaine dans le régiment de Bourgogne-cavalerie. Une épizootie s'étant déclarée dans le midi de la France, il fut détaché sur le Roussillon pour s'opposer aux progrès de ce fléau. Il ne pouvait pas être si rapproché des Pyrénées sans éprouver le besoin de visiter ces montagnes; et le désir de connaître les belles plantes qu'il y rencontrait à chaque pas lui inspira le goût de la botanique, ce qui devint une passion; il renonça sans peine à la carrière des armes pour se livrer exclusivement à une étude qui devait faire l'occupation et le charme de sa vie. Il se maria bientôt après (1775), et s'établit avec sa famille au château de Courset, où il créa des jardins devenus fameux par leur étendue, par leur beauté, et par l'immense quantité de plantes dont il y introduisit la culture (1). Un voyage en Angleterre, qu'il mit à profit pour étendre ses connaissances et pour former d'utiles relations avec les meilleurs agronomes, lui fit modifier le plan primitif de ses jardins, qui, commencés en 1784, n'ont été terminés qu'en 1794. A son retour d'Angleterre, Dumont de Courset s'était empressé de publier ses vues sur les améliorations dont l'agriculture du Boulonnais lui

(1) *Voy. Notice sur les jardins de M. Dumont-Courset*, par Lair, Paris, 1813, in-8°; réimp. en 1824 sous le titre de *Description des jardins*, etc.

paraissait susceptible. Tous ses efforts ne purent déterminer ses voisins à modifier des pratiques enracinées par le temps ; mais son zèle, apprécié par le ministère, lui valut le titre de correspondant de la société royale d'agriculture de Paris. La mort de son épouse le força de consacrer une partie de son temps à l'éducation de sa fille, unique fruit de son mariage. Cependant il continua d'employer tout ce qui lui restait de loisirs à l'avancement des sciences et à l'embellissement de ses jardins. Ces innocentes occupations ne purent le mettre à l'abri des fureurs révolutionnaires ; mais plusieurs agronomes, parmi lesquels on ne doit pas oublier Thouin, obtinrent sa liberté du terrible comité de salut public, et dès lors il fut aussi tranquille que les circonstances le permettaient. Nommé correspondant de l'Institut, peu de temps après sa création, il se montra digne de cet honneur par la publication du *Botaniste cultivateur*, ouvrage qui n'a pas cessé de jouir de l'estime des savants. Il employa le reste de sa vie à le perfectionner, et mourut après une courte maladie, dans le château de Courset, en 1824. La société d'agriculture d'Arras, qui le comptait au nombre de ses membres, mit son *Eloge* au concours pour 1825. Celle de Paris décerna, dans sa séance publique de 1828, une médaille d'or à M. l'avocat Hédouin pour un *Eloge* de ce vénérable agronome, qu'elle a publié dans le volume de ses *Mémoires*, même année. On a de Dumont de Courset : I. *Mémoire sur l'agriculture du Boulonnois et des cantons maritimes voisins*, Boulogne, 1784, in-8°. II. *Observations géorgico-météorologiques*, dans les *Mémoires de la société d'agriculture de*

Paris, années 1786, 1787 et 1788. « Elles sont, dit M. Hédouin, semées de réflexions intéressantes sur les végétaux et les récoltes qui prouvent que l'auteur savait prêter du charme aux plus arides tableaux. » III. *La Météorologie des cultivateurs*, suivie d'un avis aux habitants des campagnes, sur leur santé et sur quelques-uns de leurs préjugés, 1798, in-12. IV. *Le Botaniste cultivateur*, ou description, culture et usages de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, et rangées suivant la méthode de Jussieu, Paris, 1798 1802-1805, 5 vol., in-8°, traduits en allemand par Berger, Leipzig, 1804 et années suivantes. Le succès qu'obtint sur-le-champ son ouvrage n'empêcha point l'auteur de le revoir avec tout le soin dont il était capable ; et il en donna une deuxième édition entièrement refondue, Paris, 1811, 6 vol. in-8°. On y trouve la description de huit mille sept cents plantes, rangées d'après leurs caractères, avec l'indication de leurs propriétés et des détails étendus sur leur culture. Des tables mettent en rapport le système de Jussieu et celui de Linné ; quatre index offrent le nom des plantes, en français et en latin, avec les synonymies les plus usitées. Enfin, un volume de *Supplément*, imprimé en 1814, présente une table alphabétique des noms français et étrangers des genres, avec le catalogue exact de toutes les plantes cultivées dans les jardins de Courset. V. Des *Articles* dans les *Annales de l'agriculture française*, parmi lesquels on remarque (t. III) des *Réponses* aux questions posées par le ministre de l'intérieur en 1793 ; et dans la *Bibliothèque des proprié-*

taires ruraux. Enfin, Dumont de Courset est indiqué comme un des collaborateurs des *Ephémérides des sciences naturelles et médicales*, journal dont le premier numéro parut en 1816. Il a laissé manuscrites des *Considérations sur l'homme, relativement à son bonheur*, dont M. Hédouin désirait la publication.

W—s.

DUMONT de Sainte-Croix (CHARLES-HENRI-FRÉDÉRIC), né à Oisemont près d'Abbeville le 27 avril 1758, d'un savant jurisconsulte (1), fut avocat à la cour royale de Paris, chef de division au ministère de la justice, sous Gohier, et directeur de l'envoi des lois, puis membre de plusieurs sociétés savantes. Il publia, dès l'an III (1795), une brochure ayant pour titre : *Mémoire d'un détenu*, suivi de divers fragments de littérature et d'histoire naturelle. On trouve dans ce Mémoire, qui a été cité avec intérêt par M^{me} de Staël, l'histoire d'un *cloporte* qu'il nourrissait, et dont il observait les habitudes dans sa prison. Il avait été incarcéré par ordre du comité de salut public, pour avoir, à l'occasion du procès du général Custine, fait afficher un placard où il rappelait, avec beaucoup de courage, aux principes de la justice, un peuple qu'on cherchait à égarer. Quoique libéral et agent du ministère à l'imprimerie des lois, il avait, par l'entremise de son frère (André Dumont), commissaire conventionnel, dont les mesures étaient moins acerbes que sévères, fait rendre la liberté à des nobles, qui payèrent leur bien-

fauteur d'ingratitude. Il offrit, quoique vainement, au philosophe Antoine de Lasalle, malheureux émigré rentré, dont il avait lu, dans sa prison, la *Mécanique morale*, une place de lecteur auprès du réviseur principal, son ami (le rédacteur de cet article). L'*Histoire naturelle* de Bacon, traduite par Lasalle (*Le Sylva sylvarum*), outre son *Histoire du droit civil*, attachait beaucoup le studieux Dumont. Rendu à la liberté, depuis la chute de Robespierre, il composa plusieurs ouvrages utiles : I. *Manuel des maires*, 2 vol. in-8°, dont la neuvième édition a paru en 1831 sous ce titre : *Manuel complet des maires, de leurs adjoints, des conseillers municipaux et des commissaires de police*; édition revue par A.-J. Massé, ancien professeur de législation. II. *Dictionnaire forestier*, an XI (1803), 2 vol. in-8°. Plus de la moitié de cet ouvrage est consacrée à la physiologie et à l'exploitation des bois. L'exemplaire de l'auteur, que nous avons sous les yeux, contient des additions manuscrites qui annonçaient l'intention d'en donner une édition nouvelle. III. *Nouveau style des huissiers*, dont la 7^e édition, entièrement refondue, a paru en 1820, petit in-8°. IV. *Manuel des émigrés et des déportés*, 1 vol. in-8°, sans date; chez Rondonneau. V. Les articles d'*ornithologie* insérés dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, dirigé par M. Fréd. Cuvier, articles remarquables par l'exactitude et le classement, dans lequel il a suivi, pour les nouveaux genres, le système de Vieillot, son ami, et, en général, pour la zoologie, les conseils du savant Duméril, son parent. Charles Dumont est mort à la suite d'une at-

(1) Jean-Charles-Nicolas Dumont, mort le 17 mai 1788, fut conseiller du roi, juge royal du pays de Vimen. Il est auteur de : *Nouveau style criminel*, 1 vol. in-12; *Nouveau style civil et universel de toutes les cours et juridictions ordinaires et extraordinaires du royaume*, 1787, 5 vol. in-12; *Plan de législation criminelle*, 1784, in-8°.

taque de paralysie, le 8 janvier 1830, laissant une veuve et plusieurs enfants. Il avait épousé la fille de Rey de Neuvié, avocat distingué, bibliothécaire du conseil des Cinq-cents, juge à la cour criminelle de Besançon. C'est Rey de Neuvié qui a fourni à Cambacérés les notes pour le projet de code civil. G—CE.

DUMONT (ETIENNE), célèbre comme l'ami et le collaborateur de Bentham, était de Genève et d'une famille française très-anciennement réfugiée pour cause de religion. Il naquit le 18 juillet 1759, perdit son père de bonne heure et ne dut qu'à l'active persévérance de sa mère l'avantage d'une éducation savante et complète. Celle-ci avait levé une petite école pour faire subsister ses cinq enfants. Dumont encore écolier donnait des leçons aux élèves de sa mère et concourait ainsi à la soutenir. Ses premières études terminées, il se décida pour la carrière ecclésiastique et entra à l'auditoire de théologie où dès son début il fut remarqué, et d'où il ne sortit qu'en 1781, après avoir été ordonné ministre protestant. Il s'était en même temps chargé d'une éducation particulière. Ses prédications avaient du succès et attiraient un nombreux auditoire. Mais l'éclat avec lequel il se prononça pour ce que l'on appelait le parti représentant lui ferma la carrière à l'instant même où elle s'ouvrait pour lui. La Savoie, la France et quelques-uns des cantons suisses étaient contraires au parti qu'il avait embrassé. Voyant cette opinion écrasée, il quitta Genève en 1782, pour Saint-Pétersbourg, où trois de ses sœurs étaient mariées. Bientôt il y fut nommé pasteur de l'église française réformée; mais, bien que là encore il se fût acquis

promptement une réputation d'éloquence et de talent, il n'y séjourna que dix-huit mois, et se rendit en Angleterre pour élever les fils de lord Lansdown. En passant à Berlin il prononça devant le roi de Prusse un sermon sur l'égoïsme, que déjà Potemkin avait voulu entendre. Lord Lansdown traita Dumont de la manière la plus distinguée. Reconnaissant le mérite supérieur du précepteur, il le débarrassa du soin des leçons proprement dites pour le charger de l'éducation générale. Il lui confia aussi sa bibliothèque, qui devint une des plus magnifiques et des mieux ordonnées de l'Angleterre. Il l'employait encore à des recherches, à des rédactions relatives aux objets sur lesquels il devait s'exprimer à la tribune. Ces divers services, qui absorbaient la plus grande partie du temps de Dumont, furent récompensés par une place que son protecteur lui fit conférer dans l'administration des finances, et qui tout en lui assurant une véritable indépendance était une sinécure. Ce fut pendant son séjour à Bowood, résidence habituelle de lord Lansdown, qu'il eut occasion de connaître Samuel Romilly (*Voy.* ce nom, XXXVIII, 527), et Jérémie Bentham avec qui il se lia d'une étroite amitié. Cette liaison aussi honorable qu'utile, et qui devait avoir sur sa vie une si grande influence, ne l'empêcha pas de venir en France vers le commencement de 1789, avec quelque velléité non d'observer la révolution, mais de se créer une position dans l'ordre de choses nouveau qui se préparait. Mis en relation avec Mirabeau, il fit partie du petit comité au milieu duquel cet orateur élaborait ses idées et préluait à ses improvisations. On sait que personne moins que lui n'hésitait à

s'emparer des idées d'autrui pour peu qu'elles lui semblassent justes, neuves ou brillantes. Il fit beaucoup de ces emprunts à Dumont, dont il apprécia bien vite tout le talent en législation. On a dit par exemple que ce fut Dumont qui composa l'adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. Le fait est probable ; mais on ne peut douter que, suivant son usage, Mirabeau n'ait jeté au milieu des phrases plus mielleuses de son ami, ces interpellations fougueuses qui décelaient, avec le peu de ménagement pour les choses, si peu de respect pour les personnes. On peut dire que Dumont était le Mélanchthon de cet impétueux Luther. Lorsque Mirabeau entreprit le *Courrier de Provence*, c'est Dumont qu'il chargea principalement de la rédaction. Mais les événements marchaient, et parlaient si haut que toute mesure dans le langage devenait un non sens ou de l'hypocrisie. Épouvanté du terrible aspect que prenait la crise, Dumont quitta le journal et la France, en 1791, avant la maladie qui mit son patron au tombeau, le 2 avril. Il vint alors passer un an à Genève auprès de sa mère ; et, vers la fin de 1792, il fit partie de l'administration qui fut élue à l'approche de l'armée française ; mais soit désespoir de voir les choses tourner ainsi, soit dégoût d'entendre mal interpréter ses intentions, il abandonna encore la partie, et revint en Angleterre, où du moins, quelque violents que pussent être les dissentiments politiques, il trouvait un ordre établi, un gouvernement et la sécurité. Bien que lié avec beaucoup d'hommes influents, notamment avec Talleyrand, qui était venu comme compagnon d'ambassade de Chauvelin, il ne s'occupa plus directement

de politique, et se voua exclusivement aux travaux littéraires. Un des traits distinctifs de Dumont, c'est d'avoir toujours été à la suite de quelqu'un. Lansdown, Mirabeau avaient été ses premiers patrons, il lui en fallait un troisième. Il le trouva dans Bentham, qui avait continué à lui témoigner beaucoup d'estime. Moins fort en langue française qu'en législation, Bentham avait composé une brochure sur la révolution française. Un tiers montra l'écrit à Dumont, qui, en approuvant les idées, blâma le style comme plein d'incorrections et de fautes graves. Il en corrigea quelques-unes. Bentham se souvint de son critique ; et, quand plus tard les circonstances les rapprochèrent à Londres, il lui proposa d'être son secrétaire. Alors s'établit cette société, cette fraternité de travaux philosophiques que l'on a considérée comme un phénomène à part, et qui n'est pas aussi surprenante qu'on se l'imagine. Il est des esprits essentiellement hardis, novateurs en même temps que scrutateurs ; il en est d'autres plus timides et qui reculent devant la hardiesse de leur pensée ou bien qui la gardent pour eux. Peut-être, à strictement parler, y a-t-il plus de la moitié des idées de Bentham qui fut pensée par Dumont. Mais l'idée fondamentale est plus que toutes les idées de détail, et celle-là, nous le croyons, appartient en entier à Bentham, car elle date d'un temps où Dumont ne coopérait point à ses ouvrages. Et quant aux idées de détail, eussent-elles toutes été de Dumont, ce qui n'est pas, on verra plus bas ce qui le prouve, jamais Dumont n'eût en la force de les exprimer en son propre et privé nom ; s'il l'eût osé, l'expression en eût été disgracieuse et gauche. Il avait besoin, pour combattre, du

bouclier d'autrui. Il pensait à l'ombre. Il faisait le second, le troisième pas, mais il fallait qu'on eût fait le premier. Signer n'était pas lui faire un vol, c'était le débarrasser d'une responsabilité. Or, qu'on ne s'y trompe pas : penser n'est souvent qu'oser penser. Indépendamment des idées mêmes, on doit remarquer dans Bentham le lien étroit par lequel se tiennent les idées, l'ensemble compact qu'elles présentent, la vigueur et en quelque sorte l'opiniâtreté des déductions. Tout cela est encore de la hardiesse : non seulement Bentham émet son principe, mais il le poursuit, il le voit, il le grave et l'incruste partout, il le fait primer sur tout ; il le produit sous mille formes, il l'adapte à mille cas contradictoires en apparence, il en fait sa loi suprême, le phare universel, la clef de la voûte ; il dit : « C'est vrai, et il n'y a que cela de vrai. » Dumont en dit bien autant après lui ; mais quelle différence ! C'est après lui ; et encore est-ce d'un ton moins péremptoire. Il formule élégamment, oui, mais impérieusement, non, et dans cet immense système de l'utilité à la Bentham, il y a quelque chose d'impérieux que n'a point l'honnête Dumont. Le rédacteur n'est point le penseur. Il se complait à rêver, à briller l'idée, il la trouve belle, mais il ne croit pas que hors elle point de salut, et certes c'est ce que croit Bentham. Il n'en reste pas moins à Dumont un mérite qui le place très-haut. Ecrivain aussi solide et bien plus élégant que Conillac, coulant, fécond en exemples, sans pair dans l'art de disposer les principes et les preuves, les faits et les formules, les détails et les généralités, il a popularisé les idées de Bentham, idées souvent utiles en elles-mêmes, utiles aussi parce

qu'elles provoquent à des réflexions qui doivent porter leur fruit. Personne n'ignore que, sauf un petit nombre d'intrépides penseurs, nul ne lit d'un bout à l'autre un livre didactique s'il n'est attrayant, appétissant. Cet attrait tient à l'heureuse disposition des détails. Cette disposition heureuse est ce qu'en mathématiques on appelle élégance. Une formule est vraie sans être élégante ; mais elle peut, en restant toujours la même au fond, devenir commode, maniable, lumineuse, et alors elle est élégante. Les formules philosophiques de Bentham, on le voit, sortaient de sa tête inélégantes et rugueuses au plus haut degré. Le travail de Dumont leur ôte toute leur étrangeté, et leur donne cette grâce et cette simplicité eulériennes qui ravissent d'autant plus qu'elles sont inattendues et qu'on passe d'un labyrinthe à la ligne droite ou à une courbe facile. Ne rappelons qu'une des manies de Bentham. Tout s'offrait à lui sous la forme britannique ou compliquée des rapports avec les formes britanniques. Nous qui sommes moins versés que les Anglais dans la connaissance de la Thémis anglaise ; nous qui n'avons point l'indélébile antipathie de Bentham pour les lois anglaises, nous laisserions bien vite là un livre où chaque page nous parlerait de ces objets de l'aversion de Bentham. Dumont sentit à merveille cet inconvénient ; et partout, à moins que la nature des choses ne le défendit, il s'est appliqué à le faire disparaître, en dégageant des formules par trop concrètes de Bentham la vérité générale, applicable à tous les temps et à tous les pays. Cette collaboration ne dura pas moins de vingt ans. La vie de Dumont, pendant ce temps,

ne présente point de particularités extraordinaires. Chaque année à peu près il faisait un voyage dans quelque partie du royaume-uni. En 1802, il profita de la paix d'Amiens pour venir en France; en 1804, il se rendit à Saint-Petersbourg, et reçut du gouvernement des offres brillantes. Il se fût agi d'un code de loi pour la Russie; mais il refusa. Les évènements de 1814, en rendant à Genève son indépendance, y rappelèrent Dumont. Il s'y fixa, et jusqu'à sa mort il fut membre du conseil représentatif de sa ville : il prit part en cette qualité à toutes les mesures législatives et administratives. C'est à lui surtout qu'est dû le bel établissement de la prison pénitentiaire, établissement modèle qu'ont visité les étrangers les plus illustres. C'est lui aussi qui rédigea le réglemeut pour le conseil représentatif; il réussit si bien, par les formes qu'il y prescrivit, à garantir la sagesse, le calme des délibérations, que, lorsque au bout de neuf ans, le temps vint où légalement on pouvait en modifier les dispositions, on les laissa toutes subsister sans changement. Il fut moins heureux dans son projet de code pénal, que la commission chargée du soin d'en présenter un ajourna indéfiniment. Quant à la constitution de Genève, il n'y eut aucune part; il la trouva toute faite en arrivant et il la désapprouva. Dumont aimait toujours les voyages. Il en fit un en Angleterre, en 1828. L'année suivante il voulut visiter la Lombardie. En revenant de Venise à Milan il fut pris d'une somnolence qui donna des inquiétudes, et qui était l'indice d'une paralysie du cerveau. En effet, arrivé à Milan, il y mourut le 29 septembre 1829. Son compagnon de voyage Bellami ramena son corps à Genève. Il a été question

d'ériger un monument à sa mémoire. Les ouvrages de Bentham (*Voy.* ce nom, LVII, 566) élaborés par Dumont sont : 1° le *Traité de législation civile et pénale*; 2° la *Théorie des peines et des récompenses*; 3° la *Tactique des assemblées législatives*; 4° le *Traité des preuves judiciaires*; 5° celui de l'*Organisation judiciaire et de la codification*. C'est dans la *Tactique* qu'il a le plus travaillé sur son propre fonds. Il faut y joindre une série de lettres dans lesquelles il fait connaître l'ensemble des idées de Bentham, et annonce la manière dont il compte les présenter au public dans une suite d'ouvrages distincts (*Bibliothèque britannique*, partie littéraire, V, 155, 277; VI, 3, 281; VII, 105, 209). On lui doit aussi divers articles dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; une *Description de la prison pénitentiaire de Genève*, insérée à la suite de la *Tactique*, etc. Il a de plus laissé des manuscrits parmi lesquels deux ont été cités comme curieux : l'un est relatif à la première période de la révolution française, dont il avait connu les acteurs; l'autre est la *Relation de son voyage de Stockholm à Gothembourg* en 1804, lorsqu'il revenait de Saint-Petersbourg à Londres. Ces manuscrits et d'autres sans doute furent partagés entre deux de ses cinquante-trois neveux et petits-neveux. Il n'avait jamais été marié. La *Revue encyclopéd.*, 1829, IV, 258, contient une *Notice* sur Dumont par M. Sismondi. P—OT.

DUMONT. *Voy.* GAGES, XVI, 257.

DUMONTET de la Terrade (FRANÇOIS-MARIE-AUGUSTIN), magistrat et agronome, naquit en 1748, à Scey-sur-Saône, d'une ancienne fa-

mille originaire du Quercy, et dont une branche, établie en Franche-Comté, s'est éteinte récemment par la mort du fils de celui qui fait le sujet de cet article. En terminant ses cours à l'université de Besançon, il se fit, suivant l'usage, inscrire au tableau des avocats, et peu de temps après, il acquit un office municipal à Vesoul. Maire de cette ville en 1785, il signala son passage dans l'administration par divers réglemens de police locale qui sont restés en vigueur. Il s'occupait, dans le même temps, de mettre en ordre les archives, et d'en dresser un inventaire détaillé pour faciliter les recherches. A l'époque de la révolution, il quitta Vesoul pour venir habiter Scey avec sa famille; et, s'étant mis à la tête de l'exploitation de ses domaines, il contribua beaucoup, par son exemple et par ses conseils, à faire abandonner dans son canton les anciennes méthodes de culture pour leur en substituer de plus rationnelles. En l'an V, il fut nommé, par le département de la Haute-Saône, au conseil des Cinq-cents: mais il n'y siégea pas, son élection ayant été annulée par suite du coup d'état du 18 fructidor. Sous le consulat, il fut fait maire de sa commune; et lors de la création de la société d'agriculture du département, il en fut désigné l'un des premiers membres. Il fit, en 1802, les fonds de plusieurs prix, qui furent distribués le 5 avril aux vigneron les plus habiles à tailler la vigne. Cette même année, une partie du département ayant été ravagée par la grêle, il s'occupait des moyens de tirer parti des terrains dévastés, et reconnut que la pomme de terre hâtive, désignée dans le pays sous le nom de printanière, plantée à la fin de juillet, peut fournir

une récolte abondante dès l'automne suivant. Il lut, en 1804, à la société d'agriculture, un Mémoire sur les avantages que procurerait la suppression de la vaine pâture. Il remit, en 1806, les fonds d'un prix pour un Mémoire sur les causes de la carie des blés, et les moyens de les préserver de cette maladie. Il présidait, en 1810, cette société, et le discours qu'il prononça prouve que son zèle pour les progrès de l'agriculture n'avait point affaibli son goût pour l'histoire; il y annonça qu'il s'occupait de rédiger la description historique et statistique du canton de Scey-sur-Saône, et promit sur l'abbaye de la Charité des notes puisées dans des chartes qu'il avait sauvées d'une destruction certaine, en les tirant des mains d'un jardinier, qui s'en servait pour envelopper des semences. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1811, il fut nommé conseiller à la cour royale de Besançon. Elevé, lors des changements qui eurent lieu dans les tribunaux en 1815, à la dignité de premier président de la cour royale, il reçut, peu de temps après, la croix d'honneur et le titre de baron. Il mourut à Besançon, le 13 nov. 1821. Depuis 1809, il était membre de l'académie de cette ville. On a de lui, dans le *Recueil de la société d'agriculture de la Haute-Saône*, outre les discours et mémoires précédemment indiqués, un grand nombre de notes et d'observations pratiques sur les différentes branches de l'économie rurale; dans celui de la *société d'agriculture du Doubs*, année 1807: Lettre sur la culture du *triticum compositum*; — Année 1820, Analyse de l'essai de Tschudi, sur la greffe des plantes herbacées; — Année 1822, Observations sur les incon-

vénients qui résultent du trop grand morcellement des terres. Il a publié séparément : I. *Analyse de titres et quelques recherches sur la ville de Vesoul*, Besançon, 1807, in-8°. II. *Eléments d'agriculture* à l'usage des écoles primaires du département, Vesoul, 1810, in-8°. III. *Abrégé de l'instruction de Tessier sur les bêtes à laine*, ibid., 1812, in-8°. Ces deux derniers opuscules furent imprimés par ordre du préfet. Dumontet a laissé manuscrits : des *Recherches* sur la ville de Vesoul, et l'histoire de l'ancienne province de Franche-Comté; un *Essai sur les personnages illustres, anciens et modernes, qui se sont montrés les protecteurs de l'agriculture*, etc. On trouve une courte *Notice* sur ce magistrat dans le *Recueil agronomique* de la société de la Haute-Saône, 2^e série, I, 323. W—s.

DUMOUCHEL (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel du Gard, naquit vers 1747. Fils d'un pauvre cultivateur de la Picardie, il obtint une bourse au collège de Sainte-Barbe à Paris, et y fit ses études avec assez de succès pour être nommé, d'abord maître de quartier au collège de Louis-le-Grand, et successivement professeur de rhétorique à Rodez, où il compta parmi ses élèves le célèbre Chaptal qui devait un jour l'aider de son crédit. Rappelé à Paris pour occuper une chaire au collège de la Marche, Dumouchel qui à une physionomie spirituelle joignait des manières agréables, beaucoup de souplesse et des connaissances littéraires variées, quoique superficielles, sut se créer des protecteurs, qui, en 1785, le firent nommer à la place de recteur de l'université. Le 2 décembre 1786, ayant été réélu à cette même place, Dumouchel publia un *Man-*

dement latin pour annoncer l'ouverture d'un concours dont l'objet était la composition d'hymnes nouvelles pour le Bréviaire de Paris. Secrétaire de l'assemblée électorale du clergé de la capitale en 1788, il contribua de tous ses moyens à faire passer l'arrêt par lequel cet ordre déclara que ses membres renonçant à leurs exemptions pécuniaires offraient de concourir, dans la proportion de leurs revenus, au paiement des charges publiques. Cette délibération, qui ne fut cependant pas prise à l'unanimité, honore le clergé, qui reconnut la nécessité de contribuer au soulagement de l'état; mais songea-t-on alors aux conséquences de cet acte de patriotisme? Le clergé ne se laissa-t-il pas dominer par cet esprit d'innovation qui, trouvant dès-lors des prosélytes dans toutes les classes, jeta plus tard la confusion dans la société, et amena tous les malheurs de la révolution? Dumouchel, à qui la place de recteur de l'université et la part qu'il avait prise aux actes de l'assemblée de 1788 avaient acquis de l'influence dans le clergé, fut en 1789 député de son ordre aux états-généraux. Il adhéra l'un des premiers à la réunion des ordres; et comme recteur de l'université, présenta plusieurs fois à l'assemblée nationale les félicitations de ce corps enseignant, et, chaque fois, il enchérissait sur les éloges qu'il donnait aux opinions de ses collègues. Votant toujours avec le côté gauche, il prit beaucoup de part à la discussion de la constitution civile du clergé, et conclut à ce que le roi ne pût prendre les voies canoniques que relativement aux articles ayant quelque connexité avec les objets purement spirituels. Lorsque, sur la motion de l'abbé Grégoire, les membres du

clergé députés de leur ordre furent appelés à prêter le serment civique conçu dans ces termes : *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles dont la direction m'est confiée; je jure de maintenir de tout mon pouvoir la constitution française, et notamment les décrets relatifs à la constitution civile du clergé*, Dumouchel fut un des premiers à se lancer à la tribune pour y prêter ce serment. Peut-être qu'à cette époque il croyait, avec plusieurs de ses collègues, que rien dans la constitution ne blessait les principes de la religion; peut-être même que lui aussi répétait avec Grégoire, *que revêtus du sacerdoce, ils continueraient à l'honorer par leurs mœurs; qu'ils seraient constamment les missionnaires, et s'il le fallait les martyrs de la religion*. Cependant élu évêque constitutionnel du Gard, il fut sacré à Paris le 3 mai 1791, et se rendit dans son diocèse; mais, quoique bien accueilli par une partie de la population, sa conduite, ses mœurs, ses talents même furent violemment attaqués dans deux pamphlets, dont l'un, intitulé *M. Dumouchel convaincu d'ignorance, de mauvaise foi et d'hérésie*, Paris, in-8°, est une réponse à la *lettre pastorale* de prise de possession; l'autre, ayant pour titre *l'Apothéose de M. Dumouchel*, est une facétie pleine de personnalités. Les auteurs de ces pamphlets semblaient avoir prophétisé; car Dumouchel, cédant à la terreur qui en 1793 planait sur le clergé, commença d'abord par abandonner son diocèse; plus tard, se mariant, il entra dans la vie civile, et quelque temps après fut attaché à la direction de l'instruction publique dépendant du ministère de l'intérieur. Il fut suspendu de ses fonctions sous

le ministère de Lucien Bonaparte, à cause de *discours déplacés* qu'il avait tenus; mais rappelé par Chaptal en qualité de chef du bureau de l'instruction publique, il passa dans ceux de l'université lorsque Fontanes en fut le grand-maire. Mis à la retraite en 1814, Dumouchel mourut le 17 décembre 1820. Il a publié, avec M. Goffaux, une sixième édition des morceaux choisis des auteurs latins, sous le titre de *Narrationes excerptæ*, Paris, 1818, in-12.

P—C—T.

DUMOULIN (ÉVARISTE), journaliste, né dans le département de la Gironde en 1776, fut du nombre de ces jeunes gens qui, surpris par la révolution, se trouvèrent de bonne heure jetés dans les agitations de la politique. Doué d'une imagination vive, d'un esprit net et d'une fermeté à toute épreuve, il embrassa dès lors les idées d'un patriotisme exalté, et s'y montra constamment fidèle. Destiné au commerce, il avait étudié avec succès les sciences exactes; mais entraîné par son penchant pour l'indépendance et pour les plaisirs, il suivit la carrière littéraire; se fit remarquer à Bordeaux par des pièces de vers, des brochures et des articles insérés dans le journal du département; mais il ne fit pas fortune. Venu à Paris, en 1815, il y débuta par sa collaboration avec MM. Maiseau et Bellemare au journal du soir, intitulé *le Messager des chambres*, et devint l'un des actionnaires fondateurs du *Constitutionnel*, où il se chargea d'abord de la rédaction des séances de la chambre élective, et, plus tard, des articles spectacles. Si, dans ses feuilletons, on cherchait en vain les grâces du style et la connaissance approfondie des anciennes traditions

dramatiques, on y remarquait du moins un goût pur, une netteté de diction, une franchise de pensée qui concoururent puissamment à la vogue de ce journal. Les autres actionnaires n'étaient pas fâchés d'avoir dans leurs rangs un jeune homme sûr, dévoué, courageux et toujours prêt à soutenir ses doctrines, soit devant les tribunaux par une discussion ferme et mesurée, soit devant toute personne avec son épée. Quelques aventures de jeune homme, qui lui étaient arrivées à Bordeaux, avaient entouré son nom d'une célébrité de galanterie et de bravoure qui ne nuisit pas à la position qu'il prit alors dans le parti libéral. Lui-même avait lieu de s'en féliciter. Lorsque, pour quelque centaines de francs qu'il ne paya qu'en rédaction, il acheta deux actions au *Constitutionnel* naissant, il ne prévoyait pas que, deux ou trois ans après, il compterait parmi les hommes de lettres les mieux rentés de la capitale. Ce fut encore ici une des fatalités de la restauration : il y avait plus de profit pour les écrivains à se ranger parmi ses ennemis que parmi ses défenseurs. Ajoutons que les premiers jouissaient de l'indépendance si précieuse aux gens de lettres; et tandis que le gouvernement royal dédaignait le plus souvent de défendre et de protéger les littérateurs dévoués à sa cause, le parti de l'opposition ne se refusait à aucun sacrifice pour appuyer et indemniser ceux de ses écrivains que frappaient les rigueurs de la justice ou de l'administration. Ce serait une tâche longue et peu intéressante que de suivre Dumoulin dans les divers procès soit contre le ministère public, soit contre des particuliers (1), qu'il eut à soutenir

(1) Entre autres M. le comte de Léaumont,

pour le *Constitutionnel*. Défendu par M. Dupin, il en sortit toujours avec une sorte d'avantage dans l'opinion hostile au gouvernement, même lorsqu'il encourut une condamnation. Mal en prit une fois à un avocat d'avoir porté la parole contre ce rude champion. Dumoulin, qui appartenait à toutes les associations libérales, s'était fait recevoir *carbonaro*. Il fut un des fondateurs rédacteurs de la *Minerve française* (1818-1819). Lors des journées de juillet, homme d'action, il ne se contenta pas de signer la protestation des journalistes contre les ordonnances. Il fut des premiers à faire comprendre aux meneurs du parti que l'Hôtel-de-Ville devait être le centre de l'action populaire; et, suivi d'une troupe déterminée, il s'en fraya le chemin l'épée à la main. Après le 7 août, des récompenses honorifiques ne lui manquèrent pas; car il n'en voulait pas d'autres, amoureux qu'il était d'une vie indépendante et voluptueuse. Il fut décoré de juillet, et de la Légion-d'Honneur; puis nommé capitaine de la garde nationale de la banlieue. Plus tard il reçut la croix d'officier et le grade de chef de bataillon. À cette époque comme en 1815, nous pouvons dire que ses mœurs n'avaient pas changé avec sa fortune. Riche et en crédit, il demeura toujours dans ses relations sociales ce qu'il avait été lorsque, pauvre journaliste, il avait besoin pour vivre du feuilleton du jour. Au surplus, tel est le caractère qui distingue les hommes de bonne foi dans une opinion quelconque : courageux pour

député des colons de Saint-Domingue à Paris, qui le fit citer nominativement en police correctionnelle, le 1^{er} septembre 1824, pour un article du 27 juillet précédent, dans lequel il se prétendait diffamé.

la faire triompher, ils laissent, après le succès, les hommes du lendemain abuser de la victoire. Dans ses relations privées il portait une tolérance qui rendait sa société agréable à ceux dont les opinions étaient le plus éloignées des siennes. Personne n'était plus dévoué à ses amis, plus serviable envers tous, plus généreux envers le malheur. Le 4 sept. 1833, il fut frappé de la mort la plus inattendue. Il était dans les bureaux du *Constitutionnel*, causant avec gaieté, lorsqu'il fut surpris par une légère toux, suivie d'une hémorrhagie. En une demi-heure, il fut suffoqué par le sang, malgré les secours des médecins. Il eut à peine le temps de serrer la main à ses amis. On a de lui : I. *Histoire complète du procès du maréchal Ney*, contenant le recueil de tous les actes de la procédure, avec le texte des mémoires, requêtes, consultations et plaidoyers, précédée d'une *Notice historique sur la vie du maréchal*, par Evariste D***, Paris, 1815, 2 vol. in-8°. Dumoulin fut aidé dans cette compilation par M. Maiseau, son collaborateur au *Messenger des chambres*. La police fit saisir cet ouvrage, ou plutôt en fit le semblant, pour satisfaire aux exigences du parti dominant : car nous savons positivement que l'ouvrage s'est vendu entièrement à deux éditions. II. *Procès du maréchal comte Drouot*, précédé d'une *Notice historique sur cet officier*, Paris, 1816, in-8°. III. *Procès du général Cambronne*, contenant toutes les pièces, interrogatoires et débats, *ibid.*, 1816, in-8°. IV. *Lettre sur la censure des journaux et sur les censeurs*, ou *Examen d'une correspondance inédite relative aux affaires du temps*, *ibid.*, 1820, in-8°. V.

Examen du projet de loi sur la presse, *ibid.*, 1827, in-8°. Ces deux dernières brochures ne se distinguaient ni par le piquant du style, ni par la profondeur des vues ; mais, écrites avec franchise et netteté, elles avaient ce qu'il fallait pour produire l'impression du moment ; et c'était tout ce que demandait l'auteur, étranger qu'il était à toute prétention littéraire (2). D—R—R.

DUMOURIEZ (CLAUDE-FRANÇOIS), général français, celui qui eut le plus d'influence sur la première période de nos guerres et de nos révolutions, est cependant celui dont l'histoire est le moins comprise. Les écrivains de tous les pays et de tous les partis en ont également méconnu, défiguré les circonstances les plus importantes ; et, bien que près d'un demi-siècle se soit écoulé depuis, on ignore encore les causes vraies, et les ressorts secrets des événements les plus décisifs. Après en avoir été témoin, nous les avons long-temps étudiés et médités : nous avons lu et comparé tout ce qui a été dit ou écrit sur cette mémorable époque de 1792, et il en est résulté pour nous une conviction si complète, qu'elle passera, nous ne pouvons en douter, dans l'esprit de nos lecteurs. Dumouriez naquit à Cambrai, le 25 janvier 1739, d'une famille originaire de Provence et connue au parlement d'Aix sous le nom de Dupérier. Son enfance fut rachitique, et, jusqu'à l'âge de six ans, celui qui devait fournir une carrière si longue, si active, resta noué, marchant sur ses mains, ou traîné dans une chaise roulante. Un chautre de paroisse, qui donnait des leçons de musique à ses

(2) Si l'on en croit la *France littéraire*, Dumoulin aurait coopéré en 1807 à la *Bibliothèque ou Journal du barreau*.

sœurs, prenant pitié de son état, l'emmena chez lui, le redressa peu à peu, lui apprit à lire, et, au bout de trois ans, le rendit à sa famille fort et dispos. On l'envoya bientôt à Paris, au collège de Louis-le-Grand, où il fit d'assez bonnes études, qu'il vint achever à Cambrai, sous la direction de son père, homme instruit (*Voy. DUMOURIEZ, XII, 236*); puis il alla passer plusieurs années à Versailles chez un oncle, commis au ministère, qui l'initia dans les détails de l'administration. Il apprit aussi dans cette ville à monter à cheval, à faire des armes, et commença à prendre du goût pour l'état militaire. A dix-huit ans, il partit avec son père, commissaire des guerres à l'armée d'Hanovre; fut d'abord son adjoint, puis l'aide-de-camp du comte d'Armentières, ensuite employé à l'état-major du maréchal de Broglie, et enfin lieutenant au régiment d'Escars-cavalerie. Ayant suivi ce corps sur les côtes de Normandie, il remarqua dès lors la place où devaient être exécutés ces grands travaux de Cherbourg, auxquels il était destiné à prendre une part si honorable. Revenu en Allemagne, il y donna des preuves d'un courage brillant; et, si l'on en croyait tous les récits de ses Mémoires, qui ne sont pas également vrais, comme on le verra plus tard, il aurait sauvé dans une retraite, à la tête de deux cents hommes qu'il avait ralliés, une batterie de six pièces de canon; et, un autre jour, résistant seul à vingt hussards prussiens, il en aurait tué plusieurs de sa main; et, couvert de blessures, il aurait été porté en présence du prince héréditaire de Brunswick, le même que, trente-deux ans plus tard, il devait retrouver à la tête d'une puissante armée, et qui alors le combla de tous les

égards qu'exigeait sa position. Ce qu'il y a de bien sûr dans tout cela, c'est qu'à peine âgé de vingt-un ans, Dumouriez obtint par sa valeur la croix de Saint-Louis et le brevet de capitaine. Mais il ne jouit pas long-temps d'un avancement aussi rapide. Réformé à la paix de 1763, il ne lui resta pour vivre qu'une pension de 600 francs avec une stérile décoration. Et ce qui ajouta beaucoup aux chagrins de sa position, c'est qu'il était alors vivement épris d'une cousine qu'il avait promis d'épouser, lorsque sa fortune serait assurée. Cette passion, qui étonne un peu chez un pareil homme, forme dans ses Mémoires une espèce de roman assez curieux. Elle était alors tellement contrariée par son père, homme sévère, que, désespérant de le fléchir, il essaya de s'empoisonner. Revenu à la raison, mais toujours fort amoureux, et voulant, par ambition autant que par amour, s'assurer une existence, il se lança encore une fois dans les hasards de la guerre, et débuta en même temps dans les intrigues de la diplomatie. Toute l'Europe vivait en paix; et le seul coin de terre où l'on pût guerroyer était l'île de Corse, que Paoli voulait soustraire au joug des Génois. Ce fut à cette république que Dumouriez alla d'abord offrir son épée. Se voyant refusé, il l'offrit à Paoli, qui le refusa également. Alors il imagina de se faire le chef d'un troisième parti, qui voulait établir dans cette île une république indépendante. Mais les entreprises qu'il dirigea dans ce but manquaient des bases les plus essentielles, et il fut obligé de revenir à Paris, où le duc de Choiseul le reçut fort mal et lui parla très-durement dans une audience publique. Cet échec semblait

lui fermer pour long-temps les portes de la diplomatie ; mais il n'était pas homme à se déconcerter pour si peu ; il écrivit au ministre pour s'excuser ; lui fit parler par des amis, et réussit à mettre dans ses intérêts, le beau-frère de la fameuse du Barry, qu'il avait rencontré dans de mauvais lieux : enfin il fit si bien qu'il rentra en grâce ; et Choiseul, qui avait du tact, s'aperçut alors de tout le parti qu'il pouvait tirer d'autant de souplesse et d'activité. Voulant le placer sur un plus grand théâtre, il le fit partir pour Madrid avec des recommandations auprès des personnages les plus considérables. Le but ostensible de ce voyage était, pour Dumouriez, de demander au service d'Espagne, un grade supérieur à celui qu'il avait en France ; mais cette demande, bien qu'en apparence soutenue par l'ambassadeur, n'eut aucun succès ; et celle du même genre qu'il fit à la cour de Lisbonne n'en eut pas davantage. Le but réel et bien plus important de sa mission, en Espagne comme en Portugal, dans un temps où la France cherchait à soustraire ce dernier royaume à l'influence des Anglais, fut évidemment un rôle d'observation, ou, si l'on veut, d'espionnage politique ; et, ce qui l'indique assez, c'est que Dumouriez n'obtint des cours de Madrid et de Lisbonne ni un grade, ni une de ces décorations qui se donnaient alors si facilement aux officiers un peu recommandés. On voit d'ailleurs qu'il ne s'occupa guère, pendant un séjour de deux ans dans la Péninsule, que de recueillir des notes et des renseignements, lesquels il envoyait soigneusement au ministère, et qui firent plus tard le fond de son ouvrage intitulé *Etat du royaume*

de Portugal en l'année 1766, Lausanne, 1776, 1 vol. in-12. Vers le même temps et probablement dans le même but, il composa un Mémoire intitulé *Système d'attaque et de défense du Portugal*, qu'il remit aux cours de France et d'Espagne, mais qui n'a jamais été imprimé. Le temps que Dumouriez passa à Madrid fut, selon lui, le plus heureux de sa vie. C'est là pourtant qu'il apprit que sa belle cousine, reléguée dans un cloître, était sur le point d'y prononcer des vœux et de renoncer à lui pour toujours. D'abord fort affligé de cette nouvelle, il s'en consola cependant assez vite dans une autre liaison, à laquelle il renonça aussi bientôt, pour retourner en France, où il fut tout-à-coup rappelé par le duc de Choiseul. Ce ministre, fort occupé à cette époque de la guerre de Corse, venait de lire les plans que Dumouriez avait autrefois envoyés sur cette île, et en avait conçu la plus haute idée. Voulant que l'auteur pût lui-même en suivre l'exécution, il le nomma aide-major-général de l'armée que devait commander le marquis de Chauvelin, et lui donna de quoi payer amplement ses dettes et former ses équipages. On sait de quels revers cette campagne de 1768 fut accompagnée ; mais nous n'avons pas besoin de dire que, si l'on y fit des fautes, Dumouriez, comme tous les faiseurs de Mémoires, n'a pas manqué d'établir dans les siens que ce fut parce qu'on ne suivit pas ses avis et son exemple. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Chauvelin n'avait pas des forces suffisantes, et qu'il fut sacrifié à de jalouses rivalités qui l'éloignèrent du commandement, après l'avoir privé des moyens d'en faire un bon usage. On croyait Dumouriez enve-

loppé dans sa disgrâce, lorsqu'on vit le ministère lui envoyer un brevet de major au lieu de celui de colonel qu'il attendait ; mais il reçut ce dernier grade l'année suivante, après la campagne du maréchal de Vaux, qui fut plus heureuse, et dans laquelle il rendit des services plus incontestables. Revenu dans la capitale, il y fut très-bien reçu par Choiseul, et se lia avec quelques hommes en crédit, tels que Guibert, Favier, et le comte de Broglie, si fameux par la correspondance secrète de Louis XV. Ces liaisons et ces intrigues étaient, il faut en convenir, parfaitement dans ses goûts, et il s'y lança de tout cœur. Le duc de Choiseul, qui connaissait son caractère entreprenant, l'envoya sur un théâtre tout-à-fait digne de lui. Ce fut l'anarchique et mobile Pologne que Dumouriez fut chargé de diviser et de troubler encore ; car, bien que telle ne pût être l'intention du cabinet français, il est impossible de qualifier autrement les faibles secours que la France envoyait à ce malheureux pays, lesquels, au lieu de le mettre en état de résister à de puissants voisins prêts à le dévorer, ne pouvaient que prolonger son agonie en ajoutant à des divisions, à des désordres qui augmentaient sa faiblesse. Le parti de l'indépendance était alors réuni dans la petite ville d'Espériès en Hongrie. C'est là que Dumouriez alla remplacer le chevalier de Taulès, emmenant avec lui des officiers de toutes armes, et portant d'assez fortes sommes d'argent. S'il faut l'en croire, il réussit bientôt à y former un corps d'armée, et, en se joignant aux Turcs, il était prêt à fondre sur les Russes, lorsque la disgrâce du duc de Choiseul changea sa position et renversa tous ses plans.

Il offrit aussitôt sa démission au nouveau ministre d'Aiguillon, qui la refusa, mais le seconda mal. Dans sa continuation de l'*Histoire de Pologne* par Rulhières, M. Daunou a dit qu'alors Dumouriez, se voyant abandonné à ses propres mouvements et ne recevant plus d'instructions, étendit lui-même ses pouvoirs et se mit à faire des réprimandes, à donner des ordres, au lieu de conseils et de subsides qu'on attendait. S'étant ensuite placé à la tête de quelques centaines de confédérés (*Voy. PULAWSKI*, au Sup.), il alla brusquement attaquer à Landscron un corps de cinq mille Russes, commandé par Suwarow, qui le repoussa et le dispersa sans peine. On pense bien que, dans les rapports qu'il envoya alors, comme dans les Mémoires qu'il a imprimés plus tard, Dumouriez ne s'accuse pas des fautes qui amenèrent cet échec. Ce sont au contraire, selon lui, les Polonais qui manquèrent d'habileté, de courage, et qui étaient indignes de la protection qu'on leur accordait. Mais le ministre d'Aiguillon ne s'en rapporta pas à ces paroles, car il continua de soutenir les Polonais, et ne supprima pas l'agence d'Espériès ; mais il n'en confia plus la direction à Dumouriez, qui fut remplacé par le baron de Vioménil. Craignant qu'on eût chargé ce successeur de lui demander des comptes trop sévères, le prévoyant commissaire fit partir, par son cousin Châteauneuf, ses pièces de correspondance, de comptabilité et peut-être des objets plus précieux encore ; si bien qu'à l'arrivée de Vioménil, il n'eut à présenter que des comptes de vive-voix et des renseignements fort succincts. Le nouvel envoyé ne se montra pas exigeant, et Dumouriez s'en alla très-content de lui.

A son retour à Paris, d'Aiguillon le recut fort mal, et toutes les portes du ministère parurent lui être fermées pour long-temps. Il fallut se retourner d'un autre côté; et c'est alors qu'il se lia de plus en plus avec Favier et le comte de Broglie, qui l'initièrent dans la fameuse correspondance secrète, puis avec le nouveau ministre de la guerre Monteynard, très-opposé à d'Aiguillon, et qui, à l'insu de celui-ci, lui confia une mission occulte pour la Suède. Il a dit, et nous ne prétendons pas le nier, que l'ordre de cette mission émanait de Louis XV lui-même; mais que ce prince, craignant de contrarier ouvertement son ministre, n'osa ni l'avouer ni le soutenir. Quoi qu'il en soit, d'Aiguillon fit arrêter, à Hambourg, l'agent secret Dumouriez, qui fut amené à Paris et renfermé à la Bastille, comme ayant formé une intrigue avec le roi de Prusse, à dessein d'entraîner la France dans une guerre funeste. Sans s'effrayer d'une accusation aussi grave, il répondit d'une manière très-ferme aux interrogatoires qu'on lui fit subir avec beaucoup de solennité, et dont le but secret était de lui arracher des aveux qui compromissent le faible monarque. Le rusé diplomate comprit ce but au premier mot: il tint ferme; et, malgré la chute de Monteynard et le triomphe de d'Aiguillon, il sortit au bout de six mois de la Bastille, où, comme il l'a dit, on lui avait fait jouer le rôle du page de Louis XIV, enfant, que l'on fouettait pour corriger son maître. Du reste, il ne fut pas fort malheureux dans cette prison, et il y eut pour gardiens des hommes très-polis. Mais sa détention n'était pas finie: il fut transféré au château de Caen, où il trouva des

géôliers encore plus faciles, qui lui donnèrent un bel appartement avec un grand jardin, puis toute la ville pour se promener. Une circonstance vraiment romanesque marqua ce séjour de Dumouriez à Caen; il y retrouva sa cousine qu'il avait tant aimée, qui avait renoncé à lui pour se consacrer à Dieu, mais qui n'avait pas encore prononcé de vœux. Elle vivait retirée dans un couvent, où il put lui faire de fréquentes visites, et lui donner des soins dans une maladie dont elle fut atteinte. Bien qu'elle eût perdu beaucoup de sa beauté, rien ne put le faire varier dans la résolution qu'il avait prise. S'accusant des malheurs de sa cousine, il l'épousa par devoir bien plus que par amour. Tout cela serait digne des plus grands éloges, s'il avait rendu sa femme heureuse; mais il eût fallu, a-t-il dit lui-même, que nous fussions tous les deux dévots, ou tous les deux philosophes. Or, M^{me} Dumouriez resta attachée aux pratiques de la religion les plus sévères, et son mari, qui n'en avait jamais observé les plus simples, ne tarda pas à reprendre toutes ses habitudes d'inconstance et de dissipation. Il résulta de cette extrême disparité de mœurs un fort mauvais ménage, qui dura néanmoins quinze ans, et qui finit par une séparation (1). La captivité de Dumouriez n'avait cependant complètement cessé qu'à la mort de Louis XV. Devenu alors tout-à-fait libre, il restait sans emploi: mais quelle époque fut plus favorable aux demandeurs, aux solliciteurs de tous les genres, que l'avènement du crédule et facile

(1) Madame Dumouriez, après avoir possédé dix-sept ans dans la retraite, est morte à St-Germain en 1807. Elle avait eu deux enfants qui étaient morts en bas âge.

Louis XVI? Avoir été persécuté, emprisonné sous le règne précédent, c'était le titre le plus incontestable à la faveur : Dumouriez n'était pas homme à négliger cet avantage, et tous les ministères, toutes les administrations furent bientôt inondées de ses plans et de ses demandes. Faute de mieux, le nouveau ministre de la guerre Montbarrey l'employa d'abord dans une opération à laquelle il n'était guère propre : ce fut de voir jusqu'à quel point il serait possible d'introduire les manœuvres prussiennes dans l'armée française. C'était, il faut l'avouer, la partie de l'art militaire qu'il connaissait le moins, n'ayant jamais fait manœuvrer un régiment. Son travail sur cet objet fut donc sans résultat, et il n'en est resté aucune trace. Le ministre reconnut bientôt sans doute que Dumouriez pouvait être plus utilement employé; et il lui donna successivement commission d'examiner deux plans, l'un pour améliorer la navigation de la Lys, l'autre pour établir un port dans la Manche à Ambleteuse. Ces objets occupèrent Dumouriez jusqu'à la fin de 1775; et le ministre fut assez content de lui pour le charger ensuite, avec l'ingénieur La Rozière, de l'établissement d'un nouveau port à l'entrée de la Manche. Il s'agissait d'abord de choisir entre La Hogue et Cherbourg. On a vu que Dumouriez avait déjà remarqué ce dernier endroit; ainsi c'est lui qui le fit préférer; et c'est après la lecture de son rapport que Louis XVI le nomma commandant de la ville, par une note de sa main. C'était, sans nul doute, l'emploi le plus honorable et le plus avantageux qu'il pût espérer; et il est juste de dire que, par son activité et la variété de ses connais-

ces, personne n'y était plus propre que lui. Parmi tant d'ingénieurs et d'officiers de toutes armes qui ont successivement été occupés à ce beau monument, on ne peut nier que Dumouriez ne soit celui qui y a le plus efficacement concouru. Pendant onze ans que dura son commandement, il ne cessa de former de nouveaux projets et de présenter de nouveaux plans. Ces plans et ces projets ne furent pas, il est vrai, tous également heureux. Selon son usage, ne pouvant se renfermer dans les limites de ses instructions, il fatigua les ministres de ses réclamations et de ses rêveries. Pendant la guerre d'Amérique surtout, il les accabla incessamment de ses conseils et de ses projets, quelquefois utiles, plus souvent impossibles. Un jour, c'était une descente en Angleterre; le lendemain, la prise des îles de Jersey, de Guernesey, de Whigt, etc. La paix de 1783, qui vint mettre un terme à l'essor de son imagination, ne fut pas sans doute pour lui un événement heureux. Il s'était toujours flatté qu'on l'emploierait avec plus d'éclat dans les opérations de la guerre; et il n'était encore que colonel! Il fut nommé brigadier en 1787, et conserva le gouvernement de Cherbourg; mais rien de tout cela ne pouvait suffire à son besoin de mouvement et de fortune. Frappant à la porte de tous les ministres, il écrivit à celui des affaires étrangères qu'une pension de 12,000 fr. lui était due par ce département; et il demanda en même temps le titre d'ambassadeur à la cour de Saxe. Le ministre répondit par un refus assez sec; et il fallut se résigner à rester gouverneur de Cherbourg, avec le grade de maréchal-de-camp, qui lui fut accordé en 1788; ce qu

porta son traitement à 20,000 fr. C'était alors un fort beau revenu ; mais il ne lui suffisait pas : il avait beaucoup de dettes, et les ministres refusaient de les payer. Ainsi Dumouriez était mécontent lorsque survint la révolution, et il devait en embrasser la cause avec toute l'ardeur de son caractère. Après s'être inutilement recommandé aux électeurs dans une brochure intitulée *Cahier d'un bailliage qui n'enverra point de députés aux États-Généraux*, il se montra, dans plusieurs occasions, fort disposé à favoriser l'insurrection en Normandie, et réussit à se faire donner le commandement de la garde nationale de Cherbourg. Lorsque les ducs d'Harcourt et de Beuvron, qui commandaient dans cette province, eurent été forcés par l'insurrection de s'en éloigner, il y resta à peu près le maître de tous les pouvoirs. On l'a accusé d'y avoir favorisé le désordre pour se populariser. Cependant vers cette époque, il fit condamner et exécuter, par une espèce de commission que lui-même avait créée, deux chefs de révolte et de pillage, et plusieurs de leurs complices furent envoyés aux galères, par un arrêt de la même commission. Comme tant d'autres révolutionnaires de ce temps-là, Dumouriez voulait bien acquérir, par un changement dans l'état, de la fortune et du pouvoir ; mais pour jouir de tout cela il ne fallait ni désordre ni pillage : voilà ce qui explique beaucoup d'opinions et de contradictions du même genre. Au reste, il se trouva bientôt à l'étroit dans la province de Normandie. Pressé d'agir sur un plus grand théâtre, il profita de la suppression des gouvernements, pour se rendre dans la capitale, et il s'y

lia aussitôt avec la plupart des hommes influents de la révolution, tels que Lafayette, Mirabeau, Barrère. Il se montra surtout fort assidu à la société des Jacobins, qui ne faisait que de naître, et qui déjà s'était placée au-dessus de tous les pouvoirs. En même temps il envoyait, selon son ancien usage, à tous les ministres, à tous les gens en crédit, des plans, des observations sur la paix, sur la guerre, sur la garde nationale, sur les biens du clergé, etc., etc. Il remplit encore à cette époque, de la part des meneurs, une mission d'*observation* dans la Belgique, où il avait été question de faire nommer roi le duc d'Orléans. Dumouriez fut chargé de voir s'il serait possible de tirer parti de cette révolution, qui finissait, au profit de celle qui, en France, venait de commencer. Il a prétendu dans ses *Mémoires* que, dès le premier jour, il lui fut démontré qu'il n'y avait aucune analogie, aucune ressemblance dans le but et dans les moyens de ces deux événements ; que la puissance autrichienne allait d'ailleurs bientôt triompher des Belges, et qu'ainsi il n'y avait rien à en espérer. Mais il n'a pas tenu tout-à-fait le même langage dans une brochure intitulée *Le Guide des nations, ou Correspondance politique et morale sur la France et les Pays-Bas*, qu'il fit imprimer chez Gorsas à son retour à Paris. Là Dumouriez ne parlait pas des Belges et de leur révolution avec autant de mépris ; et si l'on pense d'ailleurs à tout ce qu'il fit depuis pour leur plaire, à son projet de les conquérir et de les soumettre, qui était devenu chez lui une espèce d'idée fixe, il sera bien permis de croire à des vues cachées, à quelque but personnel, et qui, certes,

ne pouvait être atteint que par le triomphe de la cause révolutionnaire. Mais, comme pour l'instant la puissance autrichienne comprimait le mouvement, de telles vues ne devaient appartenir qu'à un avenir très-lointain; et les affaires de la révolution marchaient alors si vite en France, que Dumouriez ne pouvait guère s'occuper d'autre chose. A cette époque ses rapports avec Mirabeau devinrent très-fréquents; et il faut avouer que ces deux hommes étaient bien faits pour s'entendre. Tous les deux, génies supérieurs, placés à la tête d'une révolution démocratique, beaucoup moins par conviction que par calcul, rompus l'un et l'autre à toutes les intrigues, à toutes les ruses de la diplomatie, ils devaient, en se réunissant, avoir sur les évènements une influence décisive: mais le grand orateur mourut, et avec lui tous les plans de restauration qu'il avait conçus, et auxquels il n'eût pas manqué d'associer Dumouriez. Après cette mort, qui, dans de pareilles circonstances, fut sans doute un événement funeste, Dumouriez se retrouva placé au milieu de la foule des médiocrités qui s'agitaient dans le tourbillon révolutionnaire. Voulant au moins conserver l'influence de son grade, il demanda de l'emploi; et l'on fut sur le point de lui donner le commandement de Lyon; mais Louis XVI, qui avait encore quelque velléité de pouvoir, s'y refusa positivement, parce que cette nomination semblait lui être imposée par les Jacobins. Il fallut se contenter du commandement de Nantes. Le premier soin de Dumouriez, en arrivant dans cette ville, fut d'aller au club et d'y mener tous les officiers de la garnison. Lorsqu'on apprit le départ du roi pour Varennes,

il se hâta d'adresser à deux députés de ses amis (Vieillard et Barrère) une lettre qui fut lue à l'assemblée, et par laquelle il annonçait le projet de marcher à son secours avec toutes les forces qu'il pourrait réunir. On sent combien une telle proposition dut ajouter à sa réputation de patriotisme. Cependant elle ne le fit pas encore sortir de l'étroite sphère de son commandement; et, jusqu'au commencement de 1792, il habita la ville de Niort, qui en faisait partie, et où il rencontra Gensonué, qui devait bientôt le mettre en crédit auprès de la faction de la Gironde. Impatient de revenir dans la capitale, mais retenu par ses dettes, il s'adressa au ministre des affaires étrangères de Lessart, son ancien condisciple, qui, espérant tirer parti de son expérience, lui envoya de quoi les payer. N'oubliant aucun moyen d'augmenter son crédit et sa faveur, Dumouriez s'appuya aussi beaucoup dans ce temps-là, auprès du roi, d'un autre ami de collège qu'il retrouva fort à propos; ce fut l'honnête Laporthe, intendan de la liste civile, qui avait peu de confiance en lui, mais qui cependant crut devoir le recommander. Dès les premiers jours de son arrivée dans la capitale, de Lessart lui fit part de correspondances et de projets de la plus haute importance, mais qui exigeaient un profond secret. On ne peut pas établir avec certitude que Dumouriez ait abusé d'une telle confiance. Cependant il déclare lui-même, dans ses Mémoires, qu'en effet de Lessart lui communiqua des pièces et des plans du plus haut intérêt, mais qu'il les regarda comme impraticables, et les désapprouva franchement. Et d'autre part il est bien sûr que, peu de jours après, le confiant ministre fut accusé

à la tribune par Brissot, précisément sur les faits dont il avait donné connaissance à Dumouriez (ses relations avec la cour de Vienne), et que ce député ne cacha à personne que c'était de celui-ci qu'il tenait les renseignements dont il avait fait usage. Ce qu'il y eut de plus déplorable dans cette affaire, c'est que le malheureux de Lessart fut décrété d'accusation, emprisonné, puis assassiné (*Voy. LESSART*, XXIV, 300). Pour Dumouriez, devenu le coryphée de cette opposition girondine qui triomphait et qui fit rendre le décret d'accusation, il remplaça son ancien ami, cinq jours après sa chute (15 mars 1792). Son entrée au ministère avec trois hommes réputés, comme lui, d'excellents patriotes, fut un événement très-remarquable. Roland, Clavières et Servan reçurent le nom de *ministres sans-culottes*, et Dumouriez, qui, dès le lendemain, parut à la société des Jacobins coiffé d'un bonnet rouge, fut nommé le *ministre bonnet-rouge*. Tous les rapports de la France avec les cours étrangères se sentirent aussitôt de sa présence. Plus occupé de plaire au parti dominant que d'entretenir au dehors les liaisons amicales, il écrivit sur ce ton le moins pacifique à toutes les puissances, et particulièrement à l'Autriche, que Louis XVI avait tant de raisons de ménager! Enfin, il vint lui-même demander solennellement à l'assemblée que la guerre fût déclarée à l'empereur d'Allemagne. Et qu'on ne croie pas que la France fût le moins du monde préparée à soutenir une guerre qui devait être si terrible et si longue! Personne ne savait mieux que Dumouriez combien l'armée était incomplète, désorganisée par l'indiscipline et l'émi-

gration. Mais ce n'était pas de faire la guerre avec plus ou moins de succès qu'il s'agissait alors, pour le parti révolutionnaire; il fallait compromettre le roi, en le rendant responsable d'événements dont il ne serait pas le maître; il fallait, par de nouvelles secousses, ébranler et renverser définitivement un trône déjà si chancelant: enfin il fallait de nouveaux prétextes pour ôter à cet infortuné prince le peu de pouvoir qu'on lui avait laissé. Il n'est pas permis de croire que Dumouriez se soit trompé sur ces inévitables résultats: c'était peut-être alors en France l'homme le plus expérimenté, le mieux instruit de toutes les choses de la guerre et de la politique; et ce qui était plus essentiel encore dans de telles circonstances, c'est que personne ne le surpassait en ruse et en astuce diplomatique. Cependant son apparition au ministère ne fut pas aussi brillante qu'on aurait dû le présumer. Il est probable que cela vient surtout de ce qu'il n'avait pas encore de système, et que, ne sachant pas au juste où serait la puissance, il n'opérait encore que par tâtonnements. D'abord fort lié avec ses collègues et marchant parfaitement d'accord, il les mécontenta ensuite à tel point par son esprit de domination qu'ils se plaignirent amèrement, et qu'après les avoir engagés lui-même dans un système ultra-révolutionnaire, il les fit renvoyer à cause de cela d'une manière assez dure. D'abord zélé partisan de la Gironde, qui était alors le parti le plus puissant et qui tendait évidemment au républicanisme, il se montra fort opposé aux Feuillants, qui formaient le parti des royalistes constitutionnels; puis il se brouilla avec les premiers, sans se rapprocher des seconds, et perdit

ainsi beaucoup de son crédit à l'assemblée et aux Jacobins. Enfin après avoir blâmé, avec raison, deux décrets dont l'un blessait la conscience religieuse du roi, et dont l'autre était destiné à réunir près de la capitale vingt mille fédérés fort dangereux, il finit par exiger que Louis XVI les sanctionnât tous les deux. Mais contre toute probabilité ce prince tint ferme, et Dumouriez fut obligé de quitter le ministère des affaires étrangères, puis celui de la guerre, qu'il ne garda que trois jours. Il se rendit alors à l'armée du Nord, avec une commission qu'il avait eu soin de se donner pendant qu'il tenait le portefeuille; et il y commanda une division sous les ordres de Luckner et de Dillon. Sympathisant peu avec ces généraux, il resta pendant plusieurs jours isolé au camp de Maulde, où il ne sembla occupé que d'instruire les troupes et de se populariser parmi elles. Il avait tout-à-fait rompu avec Lafayette, qui soutenait de bonne foi la monarchie constitutionnelle; et il fut même près d'être envoyé prisonnier à la citadelle de Metz, pour avoir refusé d'exécuter un mouvement que lui ordonna ce général, de concert avec Luckner. Il est probable que cette désobéissance, qui l'eût gravement compromis si le parti de Lafayette avait triomphé, était concertée avec les meneurs de cette époque: car Dumouriez n'avait pas cessé d'avoir des rapports avec les chefs des différentes factions qui se disputaient le pouvoir dans la capitale. Dès que la révolution du 10 août eut forcé Lafayette à prendre la fuite, son commandement lui fut donné par le nouveau gouvernement que présidait Danton. C'était dans de telles circonstances une tâche

fort difficile, et dont il ne pouvait se dissimuler les dangers; mais aussi l'on ne peut douter qu'il ne connût déjà très-bien tous les moyens cachés et ostensibles que l'on avait pour s'en tirer. Il avait une correspondance particulière avec Danton; et cet homme, qui était alors réellement le maître de la France, lui avait envoyé plusieurs émissaires; entre autres le fameux Westermann, qui, dans ces temps-là, fit de fréquents voyages au camp de Maulde, à Sedan et à Sainte-Menehould. Ce ne fut donc qu'après avoir été parfaitement informé de tout ce qui se passait dans les plus secrètes négociations que Dumouriez se rendit à Sedan pour y prendre le commandement de l'armée du centre. Il faut avoir vu cette armée pour se faire une idée de ce qu'elle était réellement alors, composée à peine de vingt mille hommes, sans officiers, sans généraux, ayant promis, juré, en présence de Lafayette, de soutenir la constitution qui venait de tomber; et, depuis le départ de ce général, ne sachant plus ce qu'il fallait soutenir et promettre! Une puissante armée ennemie passait à moins de deux lieues de ses avant-postes! Dumouriez, dans ses *Mémoires*, déclare que, si un corps de dix mille hommes de cette armée s'était détaché pour marcher sur Sedan, tous ses soldats se fussent dispersés, et que la plus grande partie aurait fui jusque dans la capitale! Ce fut le 28 qu'il arriva à Sedan (2).

(2) Nous prions le lecteur de bien prendre garde aux dates; car c'est surtout par leur rapprochement et par le synchronisme des faits que nous devons établir l'évidence de notre récit. La carte que nous réunissons au cahier des portraits de ce volume est aussi fort nécessaire à l'intelligence de cet article. C'est la seule où l'on ait présenté avec exactitude les marches et les positions des armées dans cette mémorable campagne.

Le lendemain, il assembla un conseil de guerre, composé de Dillon, venu avec lui, et de quatre autres généraux, les seuls qui fussent restés après le départ de Lafayette. Il leur fit connaître la prise de Longwi et la marche des Prussiens sur Verdun. Tous furent d'avis qu'il fallait en toute hâte conduire l'armée derrière la Marne, et peut-être plus loin encore, pour se réunir à d'autres forces. Certes ils avaient parfaitement raison; car les Prussiens étaient déjà plus près de Châlons et de Paris que l'armée française; et en supposant que celle-ci fit la plus grande diligence, en supposant que le duc de Brunswick marchât avec la plus extrême lenteur, il devait avant Dumouriez occuper les défilés de l'Argonne: il devait être à Châlons, lorsque à peine son ennemi aurait pu sortir de Sedan. Ainsi il était absurde de former un plan de campagne sur la possibilité de devancer les alliés, qui déjà avaient gagné plus de vingt lieues sur l'armée française; il était ridicule de dire qu'il fallait occuper, avant eux, des positions que déjà ils devaient occuper. En effet l'armée française ne put partir de Sedan que le 1^{er} septembre, pour aller s'établir à Grandpré, où elle arriva le 4, deux jours après que Verdun, qui était assiégé depuis le 29 août, s'était rendu par capitulation. L'armée prussienne avait envoyé, dès le 30, des postes à Clermont, à Varennes, et il était impossible que cela fût autrement, dans la nécessité où elle se trouvait de couvrir un siège dont on ne devait pas présumer une si prompte issue. Ainsi dès le 30 août, lorsque l'armée française campait encore à Sedan, à trente lieues de la côte de Bienna, de La Chalade et des autres

défilés de l'Argonne, le duc de Brunswick était devant ces défilés que personne ne défendait! Ce fut seulement le 5 sept. que l'avant-garde française, sous les ordres de Dillon, vint occuper La Chalade et la côte de Bienna sans coup férir, en présence des Prussiens, dont les grand-gardes étaient depuis huit jours à moins d'une lieue de distance de ces postes, et dont les patrouilles étaient venues plusieurs fois les visiter. D'un autre côté, Dumouriez, après avoir exécuté avec les quinze mille hommes qui lui restaient, en présence des armées autrichienne et prussienne, une marche de flanc, qui aurait été un acte de folie si ce général n'avait eu d'autres motifs de sécurité que son habileté et la valeur de ses troupes, resta immobile jusqu'au 14 septembre, dans ce fameux camp de Grandpré, où il couvrait un défilé qui eût été beaucoup mieux défendu s'il se fût placé à son débouché, derrière l'Aisne et dans la plaine d'Autri. Il convient lui-même que, dans la position qu'il avait prise, il pouvait être réduit à une honteuse capitulation; si Clerfayt et Kalkreuth, qui deux fois s'emparèrent à sa gauche du poste de la Croix-aux-Bois, avaient fait, avec leurs vingt-cinq mille hommes, le plus petit mouvement pour couper sa dernière retraite. Ce mouvement, ils ne le firent pas, parce que sans doute il ne leur fut pas ordonné; et c'est ici le lieu d'indiquer les causes secrètes de l'incroyable sécurité du général français, dans une position en apparence si critique. Toutes les traditions, tous les témoignages nous ont démontré qu'aussitôt après la révolution du 10 août, le nouveau gouvernement, que dirigeaient particulièrement Danton et Lebrun-Tondu, voyant la nombreuse armée des alliés

près de pénétrer en France, et connaissant l'insuffisance des forces qu'il pouvait lui opposer, chercha par tous les moyens à conjurer ce terrible orage. On peut voir, à l'article Dohm (LXII, 516), que Lebrun envoya alors, à ce diplomate prussien, un agent chargé de propositions pour son souverain, et que ces propositions, transmises bientôt au roi de Prusse, devinrent le point de départ d'une négociation très-importante. Le conseil exécutif ne se borna pas à cette tentative : les agents secrets Poterat, Mettra, Beuoist, etc., furent en même temps dépêchés au cabinet de Berlin, par différentes voies et sous divers prétextes. Loin de repousser ces ouvertures, le roi de Prusse, pour y donner suite, se fit accompagner d'un conseil secret, composé principalement de Lombard, Haugwitz et Lucchesini, sous la direction du duc de Brunswick. Enfin, on sait que, dès le commencement de cette année 1792, ce généralissime de la coalition avait reçu, par l'entremise du jeune Custine, qui était venu deux fois le visiter dans sa capitale (*Voy. CUSTINE*, X, 389), de la part des chefs du parti constitutionnel, l'offre positive de la couronne de France. Et cette séduisante proposition lui avait encore été faite de la part d'une fraction de la Gironde, par le sieur Mandrillon, qui, plus tard, fut envoyé à l'échafaud pour ce fait. En homme prévoyant, le duc de Brunswick, pensant avec raison que ceux qui lui faisaient de telles offres n'étaient point en état de les effectuer, ne les avait ni refusées ni positivement acceptées ; mais il est bien permis de croire qu'il ne renonçait pas à profiter des circonstances plus favorables que la suite des événements

pouvait amener ; et certes la délivrance et le rétablissement de Louis XVI n'eussent pas été une de ces circonstances ! Ainsi le choix de ce prince pour chef d'une croisade dont ce rétablissement était l'unique but, du moins ostensiblement, ne pouvait qu'être un fort mauvais choix. Dumouriez n'ignorait rien de tout cela quand on lui donna le commandement, et, quelque aventureux que fût son caractère, il ne l'eût point accepté si Danton et Lebrun n'eussent pas pris soin de l'en informer. L'état des choses était en apparence trop mauvais, trop désespéré, et Dumouriez déclare dans ses Mémoires qu'à son arrivée à Sedan il le trouva encore plus fâcheux qu'il ne s'y était attendu. Les moyens militaires étaient d'une insuffisance accablante, et personne n'était plus capable de le comprendre que le nouveau général en chef ; mais personne aussi n'était plus en état de conduire les négociations ou les intrigues qui devaient y suppléer. Dès son arrivée, il envoya au roi de Prusse un mémoire, fort adroitement écrit, et dans lequel il insista beaucoup, comme l'on devait s'y attendre, sur les dangers de son alliance avec l'Autriche. Plus tard il en envoya encore un autre, fondé sur les mêmes raisonnements, mais écrit avec plus de violence et contenant de grossières injures contre l'empereur. Ses relations avec le quartier-général prussien furent dès-lors très-actives, et toutes celles que le conseil exécutif suivait en même temps passèrent par ses mains (3) ; il finit même par tout con-

(3) Ce fut surtout par le colonel Heymann, ancien général au service de France, et qui avait émigré avec Bouillé, à la suite du voyage de Varennes, que furent remplies les missions du quartier-général prussien auprès de Dumouriez. On y employa aussi le colonel Maunstein, aide-de-camp du roi, et le conseiller Lombard, homme très-astucieux, qui, pour mieux ca-

uire et tout décider ; car, selon une de ces lettres au ministre de la guerre, que nous avons sous les yeux, ce n'était pas le rôle d'entremetteur qui lui convenait, et il ne voulait pas servir le raquette. Le conseil exécutif lui envoya successivement les agents Wesermann, Benoist et le septembriseur Chepy, avec des instructions et surtout de l'argent ou des valeurs réelles ; car les Prussiens ne se contentaient pas de promesses. A cette époque, Dumouriez ne laissait pas passer un jour sans se mettre en rapport avec leur quartier-général. On voit dans le tome 1^{er}, page 471, du recueil intitulé *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, qu'il y faisait représenter comme tout prêt à se déclarer pour le roi, dès que ces mesures seraient prises, soit avec son parti à Paris, où tout était dans la confusion, soit à l'armée, dès qu'il serait joint par des généraux ou des troupes sur la opération desquels il pouvait compter ; mais que pour se déclarer, il lui fallait des forces plus imposantes, etc. C'était avec de tels mensonges, auxquels les conseillers et Frédéric-Guillaume ne croyaient certainement pas, qu'ils réussissaient pendant à endormir, à tromper ce prince si crédule. M^{me} Rietz, sa maîtresse (*Voy.* LICHTENAU, au Supp.), lui s'était rendue à Spa, et qui, de là, entretenait avec le quartier-général de fréquents rapports, eut aussi sur toutes ces intrigues une grande influence. Billaud-Varenne arriva à Grandpré, le 12 sept., avec la lettre pour le roi

son jeu, eut l'air d'être tombé dans un piège français qui le fit prisonnier de guerre et l'amena au général en chef plusieurs jours avant la canonnade de Valmy. Ces faits sont connus par Dumouriez lui-même dans ses Mémoires ; mais, par des motifs que l'on comprend aisément, il leur donne une date postérieure à celle qui leur appartient.

de Prusse, arrachée au malheureux Louis XVI par de si horribles moyens (*Voy.* BILLAUD-VARENNE, LVIII, 277, et LAMBALLE, au Supp.), et une somme considérable en numéraire, qui avait été recueillie dans toutes les caisses publiques et particulières, et grossie des dépouilles de toutes les victimes de tant de massacres ! Mais cette somme même fut trouvée insuffisante, et chaque jour Dumouriez écrivait qu'on lui en envoyât davantage, parce que les Prussiens menaçaient et exigeaient des garanties. Ce fut dans de telles circonstances que la commune, sur la proposition de Panis, un de ses membres, fit piller le garde-meuble de la couronne, qui renfermait pour quarante millions de diamants et autres valeurs. Le procureur de la commune, Manuel lui-même, présida à cette spoliation, qui ne put avoir lieu que dans les nuits des 14, 15 et 16 sept. (*Voy.* DOULIGNY, LXII, 562). En attendant, les Prussiens ne voulant perdre aucun de leurs avantages, contraignirent Dumouriez à leur laisser passer le défilé de Grandpré, pour venir sur la rive gauche de l'Aisne. Le mouvement de retraite qu'il exécuta dans la journée du 15 septembre, pour leur livrer ce passage, que du reste ils pouvaient facilement s'ouvrir eux-mêmes, en le tournant, est une des scènes les plus curieuses de cette comédie, ou de cette parade militaire qui dura près d'un mois ; et c'est là que se révèlent dans tout leur jour les causes occultes, mais trop évidentes de ces incroyables événements. C'est dans la nuit du 14 au 15 (et non dans celle du 15 au 16, comme Dumouriez le dit dans ses Mémoires) que l'armée française, composée de quinze mille hommes, quitta, en présence des Prussiens, qui restè-

rent immobiles, le camp de Grand-pré, pour se retirer derrière l'Aisne. Le poste de La Croix-aux-Bois avait été définitivement enlevé la veille par Clerfayt, et il ne tenait qu'à lui de s'établir dans la position d'Autri, pour fermer à Dumouriez son unique retraite. Il ne le fit pas cependant; et par là, comme dit le général français lui-même, son armée échappa aux fourches caudines. Après avoir traversé le défilé qui précède le pont de l'Aisne sur la rive gauche, cette petite armée, s'étant mise en bataille dans la plaine d'Autri, y faisait une halte, lorsqu'un corps de quinze cents hussards prussiens parut devant son arrière-garde, et, par son seul aspect, la mit dans une telle déroute que, se jetant sur les autres colonnes, elle leur communiqua son désordre, et, en un moment, toute la plaine fut couverte de fuyards, dont un bon nombre se sauvèrent jusqu'à Reims, Châlons et même Paris. Dumouriez prétend que cette cavalerie prussienne avait avec elle de l'artillerie; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne tira pas un coup de canon, ni un coup de fusil, et que, loin de profiter des avantages que lui offrait un pareil désordre, elle se retira presque aussitôt qu'elle l'eut causé. Chose plus étonnante encore, les Autrichiens, qui étaient à une demi-lieue, et la grande armée prussienne à une lieue, ne firent pas un mouvement pour profiter d'une si belle occasion! Il n'y eut que le roi Frédéric-Guillaume, qui, apprenant la retraite des Français, lorsqu'elle était consommée, fut très-piqué qu'on ne l'en eût pas averti. Persuadé qu'ils allaient lui échapper, et qu'ils ne tiendraient aucune des promesses qu'ils avaient faites, de traiter Louis XVI avec

plus d'égards, même de le rétablir sur son trône et de payer une forte contribution de guerre, il voulut mettre son armée en marche pour les arrêter, et l'on eut beaucoup de peine à le retenir. Ce prince franc et loyal voulait sincèrement sauver son malheureux frère le roi de France; et c'était par là que commençaient et finissaient alors tous ses discours, toutes ses instructions. Le ministre Schulenburg était dans les mêmes intentions; mais le triumvirat que nous avons nommé parvint à le faire renvoyer à Berlin, et peu s'en fallut que le roi y retournât lui-même, sous le vain prétexte de troubles en Pologne. Après la déroute occasionnée par la présence seule de quinze cents hussards, l'armée française arriva dans le plus grand désordre à Dommartin-sur-Hans, où elle bivouaqua pêle-mêle dans les cours et dans les jardins. C'est de là que Dumouriez écrivit fièrement au président de l'Assemblée nationale : « Dix mille hommes ont fui devant « quinze cents hussards; mais tout est « réparé, je répons de tout... » Et quelle raison avait-il donc de parler ainsi, lorsqu'il restait avec quinze mille soldats épouvantés, au milieu de trois armées ennemies, dont l'ensemble ne formait pas moins de cent vingt mille hommes; lorsque sa jonction avec Kellermann et Beurnonville, qui dès lors aurait dû être effectuée, ne pouvait plus l'être que dans quatre jours, et que le moindre mouvement des alliés l'eût rendue impossible. Nous le demandons aux lecteurs de bonne foi, sur quoi pouvait être fondée une telle assurance, si ce n'est sur la marche des négociations? Le lendemain il écrivait au ministre de la guerre : *J'ai beaucoup travaillé avec M. Billaud-Varenne à sauver la chose publique. Or, on a vu ce que c*

le député était venu faire au camp de Dumouriez, et l'on sait comment il pouvait y avoir travaillé au salut de la chose publique. Cet ordonnateur du massacre des prisons écrivait lui-même de Sainte-Menehould à ses amis et la Commune, le 18 sept., sur l'affaire du 15, dont il avait été témoin ; il leur parlait aussi avec beaucoup d'assurance, et pour cela il avait sans doute les mêmes motifs que Dumouriez. Ce n'est, leur disait-il, qu'un petit accident grossi par la malveillance..... Le lendemain de cette chauffourée, l'armée reprit ses rangs, et, contre toute probabilité, et se voyant pas poursuivie, elle se mit à défilér, à parader très-régulièrement dans une vaste plaine, se dirigeant sur Sainte-Menehould, et offrant, aux rayons d'un beau soleil (4). Un aspect vraiment admirable ; à ce point que Beurnonville, qui avait marché à Rethel, avec les huit mille hommes qu'il amenait de Flandres, se trouvant à la tête de sa colonne, aperçut ce prodige avec sa longue-vue,

(4) Parmi tant de mensonges débités sur cette campagne des Prussiens, par les journaux, par les faiseurs de mémoires et par les historiens, si les ont si ridiculement copiés, nous ferons remarquer celui du mauvais temps, qui, par ces écrivains, fut continué pendant tout le mois de septembre. Il est évident que l'on voulut par là établir que la retraite de l'armée prussienne était devenue indispensable, à cause des mauvais chemins et des maladies que la pluie avait causées. Eh bien ! il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Nous avons encore présent à la mémoire le temps qu'il fit sur chaque journée de ce fameux mois de septembre 1792 ; nous pourrions en présenter, au besoin, un tableau météorologique, dont nous fierions les témoins qui vivent encore, de constater l'exactitude. Les huit premiers jours furent très-beaux, et il ne plut qu'à différentes intervalles dans les journées des 8 et 9. Le beau temps dura ensuite jusqu'au 20, où il ne plut que dans la matinée ; puis le 23, le 24 et le 25. Ainsi il y eut cinq jours et demi de pluie pendant tout le mois ; et cette pluie ne fut ni abondante ni continue ; tous les autres jours furent très-beaux, et le temps ne devint absolument mauvais que dans les premiers jours d'octobre, lorsque les Prussiens étaient en pleine retraite et qu'ils avaient dépassé la frontière.

et ne put y croire. On lui avait tant dit, sur toute la route, que l'armée française était en désordre, qu'il fut persuadé que c'était un corps prussien qu'il avait devant lui ; et n'étant pas en état de lui résister, il fit rebrousser chemin à ses troupes, les conduisit jusqu'à Châlons, et ne rejoignit Dumouriez que trois jours après (19 sept.), au camp de Sainte-Menehould, où le général en chef était dès le 16, attendant aussi Kellermann. Mais celui-ci, effrayé, comme Beurnonville, de la déroute du 15, avait également rétrogradé jusqu'à Bar, et il ne vint que le 19 à Sainte-Menehould, où quarante-cinq mille Français se trouvèrent à la fin réunis. Et l'armée prussienne, qui entourait toutes ces positions, qui observait de si près tous ces mouvements, n'avait rien fait pour empêcher cette réunion ! Tous les défilés, tous les passages lui étaient ouverts dès le 15 ; et ce ne fut que le 17 qu'elle se mit en marche, dans la direction du fameux camp de la Lune, ayant toujours à sa droite le corps de Clerfayt et dix mille émigrés, qui commandaient les princes frères de Louis XVI eux-mêmes, sous les ordres toutefois du généralissime Brunswick ; car on doit remarquer qu'une des premières et des principales stipulations du traité qui avait formé cette coalition, destinée à rétablir la monarchie française, était de soumettre à des généraux allemands tous les Français armés pour cette cause ; et, afin que l'influence de ceux-ci fût moins grande, de tenir tous leurs corps divisés et séparés ! En ce moment, par exemple, les frères de Louis XVI n'avaient auprès d'eux qu'une faible partie des troupes dont ils auraient pu disposer ; le reste était devant Thionville, à Trèves,

sur le Rhin et dans les Pays-Bas. On ne peut nier que si toute l'émigration, alors armée, qui ne s'élevait pas à moins de trente mille hommes, se fût trouvée réunie dans les plaines de la Champagne, elle seule, conduite par un chef habile, comme elle en comptait plusieurs, elle seule, disons-nous, aurait pu marcher sur la capitale, et remplir le but de cette croisade, en délivrant Louis XVI! Mais telle n'était pas évidemment la volonté des puissances, et bien moins encore celle des conseillers de Frédéric-Guillaume. Ce prince lui seul se montrait animé de quelques intentions généreuses; mais, dépourvu de caractère et de force, il était incapable de les soutenir. Sans lui cacher entièrement la marche des négociations, qui continuaient avec la même activité (5), on ne lui en faisait connaître ni les moyens ni les conditions les plus essentielles. Se défiant néanmoins des promesses des Français et même des conseils de ceux qui l'entouraient, il craignait toujours que Dumouriez et son armée ne lui échappassent. Ayant appris, dans la matinée du 20 septembre, qu'il s'y faisait beaucoup de mouvements, il pensa, comme cinq jours auparavant, que c'était d'une fuite et d'une évasion qu'il s'agissait; et, sans consulter le duc de Brunswick, il alla se mettre à la tête de ses colonnes, et les conduisit avec une méthode, un aplomb qui

(5) Après Billaud-Varenne, Danton avait envoyé auprès de Dumouriez, pour suivre les négociations, son ami Fabre d'Eglantine, en même temps que la commune y envoyait Carra et Tallien, avec une grande partie des diamants et effets précieux enlevés au garde-meuble. Ces objets ne furent reçus par les Prussiens que comme une sorte de dépôt ou une vente à réméré, avec stipulation en faveur de la France, de pouvoir les racheter plus tard, en payant une somme déterminée pour chacun d'eux. La plus grande partie des diamants, notamment le Régent, n'ont été rendus que sous le Directoire et le gouvernement de Bonaparte.

eussent rendu la victoire d'autant plus certaine que Kellermann, homme très-brave, mais de peu de capacité, n'avait pas compris l'ordre qui lui avait été donné par Dumouriez. S'étant mépris sur le terrain qu'il devait occuper, ce général avait tellement pressé, entassé vingt-cinq mille hommes sur l'étroit coteau de Valmy, qu'ils ne pouvaient ni s'y déployer ni se mouvoir, et que, rangés en colonnes par bataillons, il leur restait à peine un peu d'espace, pour mettre en ligne dans les intervalles quelques pièces d'artillerie. Ainsi on ne peut douter que si le roi de Prusse eût suivi sa première impulsion, et que s'il eût fait exécuter sur-le-champ une attaque ainsi commencée, par des troupes plus manœuvrières et plus nombreuses au moins du double que celles des Français, on ne peut douter, disons-nous, que le succès le plus complet n'en eût été le résultat. Mais le duc de Brunswick, averti d'une résolution aussi imprévue, et qui déconcertait tous ses plans, vint se placer au-devant des colonnes, représentant au roi qu'il ne devait pas se hâter; qu'il fallait attendre le concours des Autrichiens, examiner la position de l'ennemi, etc. Et le crédule monarque se laissa encore une fois persuader; il rendit le commandement au généralissime, lequel, changeant aussitôt toutes les dispositions faites, rangea l'armée sur deux lignes parallèles au coteau de Valmy, et sembla se préparer à une attaque de front, qu'il suspendit bientôt, lorsqu'il vit les Français ébranlés et près de se débander, par l'explosion de deux caissons qu'un obus fit sauter dans leurs rangs. Il ordonna la retraite, précisément au moment où cette circonstance semblait lui assurer la victoire; donna à ses ennemis

le temps de se remettre, et après l'avoir examinée avec soin, il déclara inattaquable la position la plus fautive, la plus mauvaise qu'une armée pût occuper. Les Français, tout fiers d'un succès aussi inattendu, poussèrent des cris de victoire; un mouvement électrique se communiqua dans leurs colonnes, et l'enthousiasme éclata sur toute la ligne. Ce mouvement, qui fut réellement beau, et que n'avaient sans doute pas prévu les hommes qui sacrifiaient leur gloire à une basse cupidité, à de vains projets d'ambition, devait avoir sur l'avenir d'incalculables effets. C'est à compter de ce jour que les armes de la France reprirent une supériorité qu'elles avaient perdue depuis long-temps, et qui depuis les a rarement abandonnées. Et quand le duc de Brunswick laissa prendre à ses ennemis un aussi immense avantage, il commandait à cinquante mille hommes contre vingt-cinq mille! il manœuvrait dans un pays découvert, au milieu de vastes plaines, avec des troupes exercées, contre des troupes qui ne pouvaient pas l'être! il avait à côté de lui trente mille Autrichiens et émigrés, impatients de combattre! Ainsi son armée se trouvait deux fois supérieure en nombre à celle qui lui était opposée; car, on ne peut compter avec celle-ci les troupes restées au camp de Sainte-Menehould, sous Dumouriez. Celles-là étaient assez contenues dans leur position, par le prince de Hohenlohe-Kirchberg, qui occupait Clermont avec vingt mille hommes. Le corps des Autrichiens et celui des émigrés, qui s'étaient avancés jusqu'à la Croix-au-Champ, sur la route de Paris, et qui n'était plus qu'à cinq lieues de Châlons, aurait pu sans peine, si l'on ne voulait pas qu'ils prissent part à la

bataille, marcher sur cette ville; ils n'avaient aucun ennemi devant eux, et ils n'auraient rencontré dans leur chemin que quelques bataillons de fédérés et de septembriseurs, qui certes ne les eussent pas attendus! Enfin, ils se seraient emparé à Châlons des magasins qu'on y avait si imprudemment établis. On a dit que les alliés manquèrent de vivres dans leur camp: en ce cas ils eurent grand tort de ne pas s'en procurer par un moyen aussi facile, et qui, sans le moindre danger pour eux, eût porté l'épouvante jusque dans la capitale (6). Mais nous avons

(6) Pendant toute cette expédition des Prussiens, les habitants de Paris, furent en proie aux plus vives alarmes. Les chefs de la révolution se réunirent fréquemment pour délibérer sur les moyens de conjurer un péril que tous regardaient comme très-imminent. Dans une de ces réunions le député Kersaint, qui arrivait de Sedan, où il avait été emprisonné par La Fayette, puis délivré par Dumouriez, et qui avait ainsi vu l'état de l'armée, qui connaissait la marche et la force des Prussiens, dit ouvertement « qu'il était » aussi impossible que le duc de Brunswick ne « fût pas à Paris dans quinze jours, qu'il était » impossible que le coin n'entrât pas dans la « bûche, quand on frappait dessus. » On sent combien un tel aveu dut ajouter à la consternation. Le plus grand nombre fut d'avis qu'il fallait se réfugier derrière la Loire, et emmener comme otage la famille royale. Quand on songe à toutes les calamités qui ont suivi ces événements, on ne peut se dissimuler que l'humanité du moins eût beaucoup gagné à cette résolution. Les députés de la Gironde, qui n'étaient pas dans le secret des négociations avec les Prussiens, insistaient pour que ce plan fût adopté, d'abord parce qu'il les éloignait du danger le plus immédiat, ensuite parce que c'était pour eux un moyen de se soustraire au joug de la Commune de Paris, et de se rapprocher des départements du Midi, sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. Mais le parti de cette Commune et celui de la Montagne, qui dirigeaient alors Danton, Marat, Robespierre, Billaut-Varenne, etc., s'y opposa très-fortement. « Ce » n'est qu'avec de l'audace et encore de l'au-
« dace que nous pouvons nous sauver, » dit le ministre de la justice... Danton était sans doute un homme très-audacieux; mais lorsqu'il prononça de telles paroles, il est bien sûr qu'il avait connaissance de la négociation secrète; puisque c'était lui qui la dirigeait avec son collègue Lebrun. Sa position était donc bien différente de celle des chefs de la Gironde qui l'ignoraient; et quelle que fût son audace, il est bien permis de croire que, sans la négociation, il n'eût pensé comme eux qu'à se réfugier derrière la Loire. Déjà il était assuré que les Prussiens ne viendraient pas jusqu'à

tout lieu de croire que la disette ne fut pas aussi grande chez eux qu'on l'a prétendu : ils avaient trouvé à Verdun des magasins de blé considérables, et le détour qu'ils étaient obligés de faire, pour tirer leurs provisions de cette ville, n'était pas aussi long que celui de Vitry, par où devaient passer celles de l'armée française. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans celle-ci, on manqua réellement de vivres pendant plusieurs jours, et que l'on y fit des distributions de biscuit de mer, qui, jointes à la fatigue et à l'humidité des camps, causèrent des maladies aussi nombreuses que dans l'armée prussienne. Si la position de Kellermann était mauvaise à Valmy, celle de Dumouriez, au camp de Sainte-Ménéhould, n'était certainement pas meilleure. Il avait derrière lui un corps de vingt mille Autrichiens et Hessois qui l'eût probablement suivi, s'il se fut approché de son confrère, pour le secourir. Ainsi il dut être spectateur immobile, impassible, d'un événement qui allait décider de son sort, de celui de la France : on peut dire de celui du monde (7) ! Napoléon, qui avait souvent

Paris ; et il savait qu'il ne s'agissait plus que de les satisfaire, qu'il n'y avait plus qu'à remplir envers eux les engagements pris par Dumouriez... De là cette résolution de rester à Paris, d'y faire piller le garde-meuble, toutes les caisses publiques et particulières, de massacrer tous les prisonniers et de dépouiller toutes les victimes... On peut même dire, en poussant plus loin ce raisonnement et toutes ses conséquences, que l'horrible système de terreur et de sang, qui commença par l'échafaud de Louis XVI, et qui ne finit que par le supplice de ceux qui l'avaient dressé, fut une suite de ce qui s'était passé en Champagne, entre les Prussiens et les chefs de la révolution.

(7) Dans ces temps d'anarchie et de désordre, où toutes les autorités et tous les pouvoirs étaient confondus, les administrations départementales avaient des commissaires aux armées. Celle de la Côte-d'Or envoya en Champagne les sieurs Baillet et Naissant, chargés de faire des rapports sur l'état des affaires. Dans un de ces rapports inédits sur la bataille de Valmy, auquel est joint un plan à la main de la position des Prussiens et des Français,

réfléchi à cet événement, qui en avait senti toute l'importance, et qui s'en était fait raconter sur les lieux tous les détails (*Voy. DROUET, LXII, 595*), disait à Sainte-Hélène que lui, qui se regardait avec raison comme l'un des guerriers les plu

dans la journée du 20, on lit : « ...
« Nous étions les spectateurs d'un mouve-
« ment que nous ne pouvions empêcher ; en
« sorte qu'à vrai dire, l'horrible canonnade
« de quatorze heures n'a servi que de salve
« à leur passage. » Et parlant ensuite des
« faux bruits de nos succès, répandus avec
« affectation, les commissaires ajoutent : « Eh,
« qui ajoute foi à ces bruits ? c'est une armée
« qui ces mêmes Prussiens coupent les vivres
« qui est restée presque deux jours sans pain
« dont les fourgons qui lui amènent sa subsis-
« tance ont été forcés de faire vingt-neuf lieues
« au lieu de neuf (encore ont-ils été attaqués
« sur la route), et à qui enfin il ne reste plus
« pour se procurer des vivres, que le détour
« par Vitry ; en sorte que, si l'ennemi parve-
« nait encore à le lui couper (et il y tente)
« Sainte-Ménéhould et le camp resteraient
« sans ressource. Citoyens, voilà ce que vous
« ignorez, ce que les papiers publics ne vous
« disent pas, et ce qu'il faudrait crier par tout
« l'empire... L'ennemi est entré ; il dévaste
« il avance ; encore quelques jours, et il y
« aura à être aux portes de Paris. Qui l'arrêtera ? est-
« ce une armée qu'il vient de dépasser presque
« sans coup férir, qu'il affame, et qui, malgré
« tous les bruits dont on la berce, ne songe
« qu'à se tenir sur la défensive, et se croit vic-
« torieuse du moment qu'elle n'est pas vain-
« cue... Sont-ce ces bataillons de nouvelle
« levée, mal armés, mal commandés
« sans discipline, et qui n'ont pas encore vu
« feu ? Encore une fois le danger de notre po-
« sition est ignoré, etc. » On voit combien le
« danger était pressant ! il fallait un autre moyen
« que celui de nos baïonnettes d'alors pour ar-
« rêter et renvoyer les Prussiens. Le lendemain
« de la journée de Valmy, Dumouriez écrivait à
« Sainte-Ménéhould au général Kellermann :
« « vous crois bien parfaitement retiré, mon bra-
« « camarade, quoique je n'aie point entendu
« « canonnade ce matin (21 sept.). J'imagine qu'
« « Desprez-Crassier a fait aussi sa retraite, etc.
« Dans un autre rapport, pareillement inédit, les
« deux commissaires de la Côte-d'Or disent (soit
« la date du 20 sept.) : « La vérité veut que nous
« « ne vous taisions pas que généraux et troupes
« « sont très-mécontents des nouveaux fédérés
« « Paris ; point de discipline, beaucoup de pillage
« « et le mot de trahison toujours à la bouche
« « L'un de nous a entendu de Kellermann lui-
« « même : Je vous ordonne de couper la tête
« « premier auquel vous entendrez prononcer
« « mot de trahison. » C'était pendant la canonnade
« de Valmy. Les deux rapports des commissaires
« de Dijon présentent la triste situation de
« l'armée française qui ne peut plus arrêter
« l'invasion. Par quel moyen fut donc alors sa-
« vée la France ? et quel poids fut mis dans la
« balance de ses destinées ?

audacieux qui eussent existé, n'aurait pas osé rester dans la position que Dumouriez avait prise ; tant elle lui paraissait imprudente et mal choisie ; à moins, ajoutait-il, qu'il n'y eût quelque négociation secrète, que vous ignorons. Cette opinion de Bonaparte est pleine de sens et de vérité ; et nous ne sommes étonnés que de l'ignorance où il a dit être resté sur la négociation secrète : mais peut-être, considérant encore alors comme un secret d'état cette grande question politique, il ne pensait pas que le temps fût venu de le divulguer. Quels que soient les efforts que l'on ait faits pour détruire dans toutes les archives, dans tous les dépôts publics, les traces de ce mystère, on ne peut pas douter qu'il n'eût été très-facile au maître de l'Europe, à l'époque de sa toute-puissance, en France comme en Prusse, de se faire apporter des pièces et des témoignages qui ne lui eussent laissé aucun doute sur ce point. D'ailleurs, c'est encore sous son règne, et probablement par ses soins, que l'état s'est rentré en possession d'une partie des diamants de la couronne, qui avaient été engagés, ainsi que nous avons dit, que comme une garantie, comme un dépôt rachetable successivement et par des sommes déterminées. Ainsi Bonaparte lui-même ne pouvait expliquer les incroyables événements de 1792 que par l'existence d'une négociation secrète ; et l'histoire de Sainte-Hélène ajoute à ce récit de son héros professait pour le duc de Brunswick le plus profond mépris. Ne sont-ce pas là des preuves qu'il connaissait les moyens et les résultats de la négociation secrète ? (8) ? Quant à Dumouriez, on ne

(8) Il était connu de toute l'Allemagne qu'après cette expédition de 1792, le duc de Bruns-

wick, dont les petits états se trouvaient depuis long-temps écrasés de dettes, en avait acquitté pour huit millions à la fois.

(9) Dans l'incertitude où il était sur l'issue de la lutte qui venait de s'ouvrir, Dumouriez fit émigrer, dans les derniers jours d'août 1792, son neveu, M. de Schomberg, lui prescrivant d'aller servir dans l'armée des princes, afin d'assurer son avenir pour le cas de la contre-révolution qui lui paraissait probable. Le jeune Schomberg alla s'enrôler dans un corps d'émigrés où il servit pendant un mois ; mais la cause de la révolution ayant alors triomphé, il fut rappelé par son oncle et servit de nouveau dans son état-major, où personne ne sut ce qui s'était passé. Nous connaissons un témoin digne de foi aujourd'hui vivant qui a servi alors dans le même corps que M. de Schomberg, et qui lui a entendu raconter le secret de son émigration et celui de son retour.

de croire que Kellermann lui-même, dont nous avons sous les yeux toute la correspondance ministérielle, ne sut une partie des négociations que lorsqu'il fut question de la retraite des Prussiens, et qu'il crut réellement avoir remporté à Valmy une grande victoire (*Voy. KELLERMANN, au Suppl.*). Quand la canonnade eut cessé à la fin de la journée, ce général se trouva fort embarrassé sur son étroit coteau, où, tout victorieux qu'il se croyait, il ne pouvait ni avancer ni reculer sans s'exposer aux plus grands dangers. Wantant cependant aller prendre, derrière l'Auve, la position qui lui avait été d'abord assignée, il exécuta pendant la nuit, en présence des Prussiens, qui eurent la complaisance de faire un mouvement à leur gauche pour le laisser passer, une marche de flanc, qui eût été d'une témérité inexcusable, si toutes les scènes de cette comédie n'eussent été prévues et préparées d'avance (10). Le lendemain, toutes

(10) Un fait peu important en apparence prouve cependant, surtout pour les militaires, que la plupart des circonstances de cette journée mémorable du 20 septembre avaient été prévues et préparées. Dumouriez envoya dès le matin à Kellermann un détachement dont la plus grande partie fut prise parmi les troupes qui étaient campées à sa gauche près de Dommartin-la-Planchette. L'ordre de marche leur fut donné pendant la nuit, et cet ordre prescrivait de laisser les équipages et les tentes dressées sur le même terrain, où il fut dit que l'on devait revenir. Et en effet, après avoir assisté pendant toute la journée à la fameuse canonnade, ce corps auxiliaire, dont celui qui écrit ces lignes faisait partie, revint coucher dans ses tentes, qui étaient restées tendues. . . Or nous demandons à tout homme de bonne foi, aux militaires surtout, comment il était possible qu'en présence d'un ennemi formidable, lorsqu'on allait livrer une bataille dont l'issue était si incertaine, lorsque le moindre échec et même une victoire décisive devait rejeter les deux armées à plusieurs lieues du champ de bataille; nous demandons, disons-nous, comment il était possible que, dans de pareilles circonstances, les troupes ne fussent pas suivies de leurs équipages et de leurs tentes? comment elles pouvaient laisser tout dressé un camp où, si les choses eussent été sérieuses, il y avait cent à parier contre un qu'elles ne reviendraient pas. Nous demandons enfin com-

les armées restèrent en présence dans les mêmes positions, et l'on annonça ouvertement un armistice, pendant lequel les négociations continuèrent avec une nouvelle activité. Dumouriez, qui en avoue une partie dans ses Mémoires, s'efforce de les reporter toutes à cette époque, même celles qui eurent lieu dès son arrivée à Sedan. On sent pourquoi il veut bien que les Prussiens se soient retirés par suite de ces négociations; mais on sent aussi pourquoi il refuse de leur attribuer une victoire dont il s'est long-temps glorifié (11). Nous avons assez fait connaître la marche et les progrès de ces négociations: un témoignage officiel et sans réplique achèvera de prouver que l'existence de la république, ou plutôt le salut de la cause révolutionnaire y était attaché; il prouvera aussi qu'à l'époque du 25 septembre elles étaient commencées depuis long-temps, et même qu'elles approchaient de leur terme. Des négociations importantes, dit ce jour-là le ministre « Lebrun, à la Convention nationale, ont été entamées et elles « promettent une heureuse issue: « il en est une surtout qui inté- « resse essentiellement l'existence « de la république française. Je « m'abstiens d'en dire davantage;

ment on aurait pu oublier dans un cas pareil les précautions les plus simples, celles que l'on prend pour une promenade militaire, pour un exercice de garnison!

(11) Dumouriez a dit et imprimé plusieurs fois qu'il avait, comme Léonidas, arrêté les Prussiens aux Thermopyles de l'Argonne; mais une grande différence doit être remarquée dans les deux faits. D'abord le Léonidas français a survécu long-temps à son exploit, ensuite il n'est pas vrai qu'il ait arrêté les Prussiens aux défilés de l'Argonne, puisque leur armée les avait depuis plusieurs jours franchis lorsque son généralissime, le duc de Brunswick, jugea à propos de s'arrêter au camp de la Lune et d'y procéder à la mémorable et insignifiante canonnade de Valmy, où deux ou trois cents hommes, et non pas quinze cents, comme on l'a dit, furent tués tant de part que d'autre.

« sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquons de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonerez, cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler au public... » On trouva sans doute que le ministre était allé trop loin; le comité qu'il proposait ne fut pas créé; et, depuis cette époque, tous les partis et tous les gouvernements se sont efforcés de jeter sur ce mystère un voile impénétrable. Après quarante-cinq ans de doutes et d'obscurités, nous venons enfin d'en déchirer une partie: d'autres ajouteront sans doute aux renseignements que nous avons donnés; nous sommes assurés qu'ils ne pourront ni les démentir ni les contredire. Ainsi, après la canonnade de Valmy, il n'y eut plus même un semblant d'hostilités; tout se passa en négociations; et il est évident que ces négociations touchaient à leur terme. Il n'y avait plus que la retraite à régler, et le conseil exécutif y tenait beaucoup; mais les Prussiens ne voulaient abandonner aucun des avantages de leur position avant que toutes les conditions fussent remplies. Le roi seul semblait par intervalles se rappeler le but avoué de son entreprise, la délivrance de Louis XVI; mais il est évident que ce n'était plus là son but principal: il se contenta sur ce point de quelques vagues promesses; et l'on sait comment ces promesses ont été tenues! L'objet essentiel était le complément de la somme ou des garanties convenues; et ce complément arriva avec les députés Sillery, Carra et Prieur, qui semblèrent n'être venus que pour faire prêter aux troupes le nouveau

serment; mais leur mission était surtout de faire évacuer le territoire. Tous les sacrifices étaient consommés de la part de la France; les Prussiens n'ayant plus rien à demander, consentirent à se retirer le 27 septembre, et à abandonner sans combattre les deux places dont ils étaient maîtres. D'un autre côté, il fut convenu qu'on leur donnerait, pour exécuter cette retraite, tout le temps nécessaire. Ils auraient pu la faire en trois jours, et ils y mirent près de trois semaines! C'était la moitié du temps qu'ils avaient mis à venir; car on sait qu'alors le duc de Brunswick fit trente lieues en quarante jours! Sa retraite, couverte par deux places qu'il venait de conquérir pouvait être long-temps disputée. Dans la règle il devait, appuyé par elles, comme il l'était, et conservant une grande supériorité de forces, prendre ses quartiers d'hiver en Lorraine et se mettre à même de recommencer l'année suivante: mais la remise de ces places était une des clauses du traité secret. Les Français y rentrèrent sans coup férir, et les Prussiens s'en éloignèrent aussi paisiblement que s'ils eussent quitté des villes sans défense. Voilà ce que fut cette retraite dont la plupart des historiens ont parlé comme s'il se fût agi de celle des dix mille, ou du désastre de Moscow! Dumouriez dit que la route des Prussiens était jalonnée par des cadavres et des chevaux morts. Nous pouvons assurer que, placés à l'avant-garde, nous n'y avons remarqué que ce qui se voit à la suite de toute armée en marche. Nous pouvons assurer aussi que l'ordre était donné de ne presser ni inquiéter les Prussiens; et que, toutes les fois qu'ils s'arrêtaient, nos colonnes s'arrêtaient également. Le corps des émi-

grés fut le seul que l'on poussa avec quelque vigueur. Il est d'autant plus probable que cette préférence fut d'accord avec les Prussiens, qu'ils avaient eu le tort inexcusable de permettre que les malheureux royalistes français, leurs alliés, ne fussent point compris dans la capitulation arrêtée pour les prisonniers de guerre! Dumouriez, dès qu'il vit les principales conditions de cette retraite remplies, mit peu d'importance à tout le reste. Il se hâta d'aller à Paris, autant pour s'y présenter aux hommages du public, que pour y arrêter, avec le conseil exécutif le plan de son invasion de la Belgique; dont il avait sans doute été question dans les conférences du camp de la Lune. Ce qui doit le faire penser, c'est que l'armée prussienne, dont le point de retraite le plus naturel était le Bas-Rhin et la Westphalie, se rendit au contraire en Franconie, et qu'elle ne fit plus, jusqu'au traité de Bâle, que des démonstrations de guerre, qui dès-lors auraient cessé complètement; si la république française eût consenti à de plus grands sacrifices! La Prusse s'était plainte que l'Autriche n'eût pas envoyé en Champagne un corps auxiliaire assez nombreux; et, bien que le traité d'alliance subsistât encore, elle-même n'envoya pas un bataillon au secours de son allié, lorsque celui-ci eut à défendre les Pays-Bas contre la presque totalité des armées françaises. Clerfayt, par une marche forcée, était venu joindre, avec dix mille hommes, sous les murs de Mons, le duc de Saxe-Teschén, qui en avait à peu près le même nombre, et ces deux généraux réunis, s'étant placés dans l'excellente position de Jemmapes, résistèrent pendant trois jours aux attaques de cinquante mille Français, com-

mandés par Dumouriez. Ce général aurait pu les forcer d'abandonner cette position, et de lui livrer les Pays-Bas sans combattre, en marchant sur Bruxelles, par Charleroi; mais, toujours conduit par des raisons politiques beaucoup plus que par des principes de stratégie, il pensa qu'après l'équivoque triomphe de Valmy, il avait besoin d'un exploit plus éclatant et plus positif. Ce fut le 6 nov. 1792, qu'après y avoir préludé pendant trois jours par de sanglants combats, il enleva d'assaut les derniers retranchements de cette redoutable position, qui fut encore attaquée de front, lorsqu'on aurait pu la prendre à revers. Mais toute l'Europe avait les yeux fixés sur cet événement, et il fut tel, pour les armes françaises, qu'il eût fallu remonter à la bataille de Fontenoy pour trouver un fait d'armes aussi remarquable. Selon l'usage, les journaux et les rapports officiels en augmentèrent encore l'importance. Ce qu'il y a de certain, c'est que la conquête de la Belgique en fut la conséquence immédiate. Ainsi le vœu de Dumouriez le plus ardent semblait être exaucé. Cependant il ne tira pas de cet événement tout le parti qu'il devait en tirer: il ne poursuivit pas avec assez de vigueur l'armée autrichienne, qu'il pouvait anéantir, et il commit la faute inexcusable de ne pas la pousser jusqu'au-delà du Rhin, et de prendre ses quartiers d'hiver sur la Meuse et derrière la faible barrière de la Roër. Il sentit l'énormité de cette faute plus tard, lorsqu'il n'était plus temps de la réparer, et lorsqu'il en subit toutes les conséquences. Ce qui la rendit encore plus funeste, c'est qu'à cette époque Dumouriez se brouilla avec la plupart des meneurs de la Convention.

On ne l'avait pas reçu à Paris avec autant d'empressement qu'il s'y était attendu, et son apparition, son discours à la barre de l'assemblée avaient produit peu d'effet. Les ombrageux démocrates se défiaient déjà d'un général victorieux, et les journaux de Gorsas et de Marat déclamaient tous les jours contre le *Dictateur*, le *Monck*, le *Duc de Brabant*, etc. Cette dernière accusation acquit plus d'intensité et de vraisemblance après la victoire de Jemmapes, lorsqu'on vit Dumouriez prendre sous sa protection tous les habitants du pays conquis, tandis que la Convention, qui voulait bien leur donner la liberté, prétendait leur faire d'abord subir toutes les conséquences de la conquête, et pour cela, comme en France, opérer des emprunts forcés, vendre l'argenterie et les biens des églises, des couvents, des émigrés, et fournir en même temps aux besoins de l'armée... Placé entre ces nécessités et l'affection qu'il portait aux Belges, ou plutôt l'intérêt de son avenir, le général en chef se trouvait dans une position fort embarrassante; et il eut de vives explications avec une foule d'agents et de commissaires, que les Jacobins, les ministres et la Convention envoyaient chaque jour pour exécuter les décrets spoliateurs (*Voy. CHAUSSARD, LX, 562*). Ce fut sans doute autant pour se plaindre de ces contrariétés que pour tenter de sauver Louis XVI que Dumouriez se rendit une seconde fois à Paris, vers la fin de décembre. Le procès de ce prince venait de commencer, et personne mieux que son ancien ministre ne pouvait témoigner de ses vertus; personne, mieux que le négociateur du camp de la Lune, ne savait les engagements qui avaient été pris avec le prisonnier du Temple, pour qu'il

écrivît au roi de Prusse, et, avec celui-ci, pour qu'il évacuât le territoire français. Dumouriez fit valoir ces motifs auprès de quelques amis; mais il n'insista pas. Voyant que l'arrêt de mort était irrévocablement décidé, il craignit de compromettre le peu de crédit qui lui restait, et se hâta de retourner à l'armée, qu'il trouva dans un état encore plus fâcheux qu'il ne l'avait laissée. Plus de dix mille hommes avaient déserté depuis deux mois, et un grand nombre d'officiers avaient aussi quitté leur corps: l'indiscipline était à son comble. Ce fut cependant dans une telle position qu'il entreprit en même temps le siège de Maestricht et la conquête de la Hollande. Ce projet était à peine conçu, qu'il en commença l'exécution avec environ quinze mille hommes presque tous de troupes nouvelles, et qui n'étaient pas en meilleur état que le reste de l'armée. Mais c'était en Hollande que l'on devait tout trouver l'argent, les vivres, les armes et la paix... C'est, du moins, ce que le général en chef écrivait au ministre de la guerre, le 4 mars 1793. Nous avons tout lieu de croire que d'autres motifs encore l'entraînaient à cette aventureuse expédition. Froissé et contrarié comme il l'était par la Convention nationale, ne pouvant pas douter que cette lutte dans laquelle il était engagé, ne dût finir par une éclatante rupture, il cherchait dès-lors un moyen de se rendre indépendant, et, s'il ne pouvait pas jouer un rôle qui satisfît son ambition, il voulait au moins sauver sa vie, qui allait évidemment se trouver en péril. Il a dit lui-même positivement, dans ses Mémoires, que s'il eût réussi, son projet était de réunir les deux nations belge et hollandaise, de leur créer une armée de quatre-vingt mille hommes; de

proposer à la France une alliance avec ce nouvel état (dont bien entendu il eût été le chef), sous la condition toutefois du rétablissement de la constitution de 1791, et, en cas de refus, *de marcher sur Paris, avec les troupes de ligne françaises et quarante mille Belges et Bataves; pour dissoudre la Convention et anéantir le jacobinisme*; puis de proposer une alliance, ou tout au moins la neutralité, aux Anglais, aux Autrichiens, et, si ceux-ci refusaient, de les rejeter au-delà du Rhin avec cent cinquante mille hommes..... Nous n'oserions pas garantir, quoi qu'il en dise, que Dumouriez ait eu réellement de pareilles idées en février 1793, lorsqu'il se lança dans la conquête de la Hollande. Cependant cette entreprise était si insensée, dans l'état de choses où il se trouvait, qu'il fallait bien qu'elle fût inspirée par quelques folles illusions. Les débuts en furent néanmoins assez heureux : les Hollandais s'y attendaient si peu qu'ils n'avaient pas même donné des instructions aux gouverneurs de leurs places, lesquelles toutefois étaient gardées par des garnisons nombreuses et bien approvisionnées. Trois de ces places se rendirent à la première sommation, et Dumouriez se voyait déjà aux portes d'Amsterdam; il l'écrivait positivement au ministre de la guerre, lorsqu'une nouvelle accablante vint mettre fin à son enchantement. Ses principales forces étaient restées dispersées sur la Meuse et la Roër, sans qu'on eût pris la précaution de réunir deux régiments pour protéger le siège de Maestricht, que Miranda croyait faire capituler, en y jetant quelques bombes. Mais il n'en fut point ainsi, et l'armée autrichienne, qui avait reçu le nombreux renforts,

tomba inopinément le 1^{er} mars sur ces postes disséminés, en écrasa la plus grande partie, et vint, dès le lendemain, forcer Miranda d'abandonner son entreprise, lorsque Dumouriez s'était flatté que ce général allait descendre la Meuse, s'emparer de Venloo, et former son aile droite à Nimègue! Tous les courriers et tous les rapports de plus en plus effrayants que lui envoyait chaque jour, de Liège, son lieutenant Valence, ne purent, pendant une semaine, le tirer de ses illusions. Le 6 mars, il écrivait encore à ce général que ce n'était qu'en Hollande que l'on pouvait s'assurer de la possession de la Belgique; il le conjurait de ne pas rompre un plan *d'autant mieux combiné qu'il était plus audacieux*, et de se maintenir sur la Meuse *avec la même audace* qu'il allait *conquérir la Hollande*... Enfin, il fallut obéir à un ordre positif du conseil exécutif. Ce ne fut que le 9 mars que, le désespoir dans l'âme, Dumouriez prit le chemin de la Belgique, laissant en Hollande la plus grande partie des troupes qu'il y avait conduites; et ne doutant pas qu'après avoir, en peu de jours, rappelé la victoire sous le drapeau français, il ne revînt achever une conquête si importante et si heureusement commencée! Il trouva son armée fuyant encore aux portes de Louvain. Sa présence y ramena un peu de courage, et, toujours plein de confiance en lui-même, il annonça à ses soldats, dans un pompeux ordre du jour, des succès aussi prompts qu'infailibles. Ne renouçant ni à ses projets sur la Belgique, ni à ses querelles avec la Convention, il chassa ignominieusement et même fit arrêter la plupart des agents ou commissaires, venus de Paris pour donner la liberté aux Belges, et préalablement les soumettre

des emprunts, à des spoliations. Il écrivit ensuite à la Convention nationale elle-même, accusant ses décrets, accusant les ministres et surtout Pache de tous les malheurs.... Ce langage pouvait être supporté de la part d'un général victorieux; mais Dumouriez ne l'était pas; et la défaite de Nerwinde rendit bientôt ces reproches encore plus intolérables. Dans cette bataille, où les deux armées combattirent réellement avec beaucoup de valeur, les chefs ne déployèrent pas une grande habileté, et le succès tint à fort peu de chose. On peut même dire que Dumouriez ne laissa échapper, lorsque déjà il l'avait saisie, à son aile droite, qui était le point le plus important, et sur lequel il commit la faute grave de ne pas concentrer tous ses efforts, en y dirigeant des attaques vives et soutenues, sans s'inquiéter du mouvement rétrograde de son aile gauche, qui ne pouvait pas dépasser Tirlemont, et que l'ennemi aurait même dû regarder comme une épine dans le pied. Mais il faut avouer que, dans cette occasion, Dumouriez fut mal secondé par ses lieutenants, et que tous les généraux de son armée, même Valence, qui y fut grièvement blessé, étaient des hommes peu capables et tout-à-fait inexpérimentés. Le jeune duc de Chartres, qui déjà s'était distingué à Jemmapes, où il conduisait le centre, qui à cette journée du 18 mars le commandait encore, et qui, le lendemain, conduisit l'arrière-garde, donna seul des preuves de valeur et de présence d'esprit. — Tout fut perdu pour Dumouriez après cette défaite, et il parut ne plus rien comprendre. N'attendant plus rien de ses hommes qu'il servait, et sachant tout ce qu'il avait à redouter d'une assemblée qui l'avait si peu ménagé

lorsqu'il était victorieux, il se jeta dans les bras des étrangers, et se mit en rapport avec le prince de Cobourg, auquel il envoya, dès le 22 mars, son aide-de-camp Montjoie, sous le prétexte banal d'un échange de prisonniers. Trois jours après, il eut lui-même, à Ath, avec le fameux colonel Mack, une conférence où fut conclue une espèce de traité, pour lequel il est évident que ni l'un ni l'autre n'avaient de pouvoirs, et que ne devait certainement ratifier aucun des deux gouvernements. Les principales conditions de ce traité secret furent, pour l'armée française, l'évacuation de la Belgique et la remise aux Impériaux de la place de Condé; puis, de la part de l'Autriche, une renonciation formelle à toute espèce de conquête, et sa coopération tout-à-fait désintéressée au rétablissement de la monarchie constitutionnelle dans la personne de Louis XVII, alors détenu au Temple, et qu'il s'agissait de délivrer. En conséquence de cette convention, toutes les troupes françaises s'étaient portées sur leurs frontières vers la fin de mars, et Dumouriez lui-même arriva à Tournai, le 28 de ce mois, plein de ses projets contre les Jacobins et la Convention. Ce fut là que les commissaires du gouvernement, Proly, Dubuisson et Peyrera, se présentèrent avec la mission de l'entendre et de savoir ce qu'il voulait faire. Dumouriez rendit pour eux cette mission très-facile à remplir; car, dans une longue conférence qu'ils eurent avec lui, il leur dit ouvertement *qu'il ne s'agissait pas de liberté ni de république*: « J'y ai cru trois jours, » ajouta-t-il, c'est une folie, une absurdité; et depuis la bataille de Jemmapes j'ai pleuré toutes les fois que j'ai eu des succès pour

« une aussi mauvaise cause... Mais il faut sauver la patrie, en reprenant bien vite un roi, et faisant la paix ; car ce serait bien pis si le territoire était envahi... Et il le sera, si je veux, dans trois semaines... » Puis il déclara que si le dernier des Bourbons était tué, même ceux de Coblenz, la France n'en aurait pas moins un roi : mais que si Paris ajoutait les meurtres du Temple à tous les autres, il marcherait sur cette ville ; qu'il n'en ferait pas le siège à la manière de Broglie, imbécile, qui n'avait pas connu sa besogne ; qu'il se faisait fort, lui Dumouriez, de réduire Paris, en huit jours, avec douze mille hommes... Il termina ces confidences par l'aveu qu'en effet il avait eu la pensée de se faire nommer chef d'une république belge, alliée de la France ; que ses ennemis de Paris l'en avaient empêché, mais qu'il n'y avait pas renoncé... Enfin, il déclara encore que, s'il était décrété d'accusation, il s'en moquait ; qu'il défiait la Convention de le faire arrêter au milieu de son armée, et qu'au reste il lui resterait toujours pour dernière ressource un temps de galop vers les Autrichiens... On ne reconnaît guère, il faut en convenir, dans cette puérile loquacité, la tenue et la réserve d'un diplomate et d'un militaire aussi expérimenté que Dumouriez ; et si ces détails n'avaient pas été rapportés dès-lors avec tous les caractères d'authenticité, on serait tenté de croire que les commissaires les ont dénaturés. Mais Dumouriez lui-même n'en a pas démenti un seul mot. Plus astucieux que lui, les commissaires firent quelques concessions pour en savoir davantage, et ils parurent convaincus sur quelques points. Le général le crut si bien

trop... »

qu'il ajourna l'un d'eux à huit jours pour de nouvelles conférences. Mais, bientôt revenus dans la capitale, ils firent part de tout à Lebrun, qui les avait envoyés ; et ce ministre se hâta d'en rendre compte à la Convention, qui, le jour même, ordonna au général en chef de paraître à sa barre. Et celui qui parlait avec tant de jactance n'avait encore pris aucune mesure pour l'exécution de ses audacieux projets : il n'était pas le maître d'une seule place, et ses troupes, dispersées dans de petits camps ou dans des cantonnements éloignés, ne savaient pas même encore ce qu'il voulait faire, ni ce qu'il attendait d'elles. Il avait levé le masque ; le Rubicon était passé ; mais lui seul le savait : il n'avait reçu la promesse de personne, et personne n'avait pris d'engagement avec lui. En un mot, ce dont il ne convient pas, c'est que d'un bout à l'autre, dans des circonstances si graves, si difficiles, il manqua de présence d'esprit et de prévoyance. Il fit trop tard, et par conséquent sans succès, pour s'emparer de Lille, une tentative qui perdit Miackzinski (*Voy. ce nom, XXVIII, 516*). Valenciennes lui échappa par des causes à peu près semblables. Il ne put pas même disposer de Condé, qu'il avait promis aux Autrichiens et que commandait Neully, qui lui était dévoué. Alors il dut bien regretter de n'avoir pas, dès le premier jour, porté son quartier-général dans une de ces places, où, entouré de troupes sûres, il eût pu établir sur quelques chances de succès son audacieuse entreprise. Il n'était donc préparé sur rien, lorsque quatre commissaires de la Convention et le ministre de la guerre, après avoir cherché vainement à l'attirer dans la place de Lille, vin-

ent lui signifier, à son quartier-général de Saint-Amand, le décret qui lui ordonnait de se rendre à la barre. Plus prudent que tant de victimes qui, dans ces temps de calamités, allaient elles-mêmes se livrer aux bourreaux, il refusa d'obéir, et arrêta les députés avec le ministre (Voy. BEURNONVILLE, LVIII, 110), et les livra aux Autrichiens comme otages. Un régiment de husards, qui ne le quittait pas, suffit à cette exécution, qui se fit d'ailleurs en présence de tout son état-major. Beaucoup d'autres corps restaient encore attachés à Dumouriez, et plusieurs lui envoyèrent des députations pour l'en assurer; mais chaque jour l'hésitation augmentait, et les mots magiques de *Patrie* et de *liberté*, que si peu de gens comprennent, dont tant d'autres abusent, lui enlevaient chaque jour des bataillons de volontaires nationaux que les émissaires de la Convention gissaient avec plus de succès. L'un de ces bataillons, commandé par un homme devenu plus tard célèbre (Voy. DAVOUST, LXII, 159), alla jusqu'à attaquer le général en chef et son escorte, qu'il rencontra au coin d'un bois. Plusieurs hommes périrent dans cette échauffourée; et Dumouriez, contraint de passer l'Escaut sur une barque, se réfugia chez les Autrichiens. Des régiments de ligne très-dévoués, qui étaient près de cette scène, n'y prirent aucune part, parce qu'ils n'en furent point avertis, et que le général en chef ne vint pas invoquer leur secours contre cet acte de rébellion. Le lendemain, 5 avril, l'un de ses aides de-camp apporta à ces mêmes régiments une proclamation, par laquelle il annonçait ouvertement ses arrangements avec les Autrichiens; et,

malgré sa fuite, malgré toutes les défiances dont elles étaient environnées, ces troupes lurent la proclamation du général en chef, dans chaque compagnie; tous les soldats, tous les officiers crièrent : *Vive le roi! Vive notre général!* et ils n'attendaient plus que des ordres et la présence de ce général.... Mais ces ordres n'arrivèrent point, et Dumouriez ne parut qu'un instant le matin au camp de Maulde, avec une escorte de dragons autrichiens : ce qui déplut beaucoup, et ce qui était très-maladroît. Les troupes restèrent néanmoins pendant tout un jour dans ce camp de Maulde, ne voyant point de généraux, ne recevant point d'ordre, et pressées, obsédées par les émissaires des conventionnels qui mettaient tout en œuvre pour qu'elles vinsent à Valenciennes. La plus grande partie n'y alla cependant que lorsqu'elle vit s'y diriger le parc d'artillerie, dont les chefs, après avoir long-temps hésité et délibéré, ne se décidèrent à partir que vers sept heures du soir. La nuit était fort avancée, quand les derniers corps entrèrent dans la place; et l'on fut obligé de leur en ouvrir les portes aux flambeaux. Quinze cents hommes seulement étaient restés avec Dumouriez, sans artillerie et sans équipages. Le trésor de l'armée, qui contenait plus de deux millions, et dont il eût été facile de s'emparer, entra aussi dans Valenciennes; et la troupe émigrée se trouva ainsi complètement à la merci des Autrichiens. Le prince de Cobourg remplit d'abord assez exactement à son égard les engagements qu'il avait pris; mais il n'en fut pas de même des promesses faites à la nation française tout entière, dans sa proclamation du 5 avril. Ces promesses, qui étaient de se borner au rôle d'auxiliaire, dans la

guerre que Dumouriez allait entreprendre pour le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, de s'abstenir de toute espèce de conquêtes, et de rendre les places prises, dès que l'ordre serait rétabli, ne furent pas approuvées par le congrès d'Anvers, que dirigeaient lord Auckland pour l'Angleterre, et le comte de Metternich pour l'Autriche. Le généralissime autrichien se vit obligé de publier une seconde proclamation, dans laquelle il déclara nulle la précédente, et ne prit plus l'engagement de renoncer aux conquêtes. Dès que Dumouriez eut connaissance de cette rétractation, il vint en adresser ses plaintes au prince de Cobourg, lequel, tout honteux qu'il parût de s'être avancé au-delà de ses pouvoirs, ne put rien changer à la décision du congrès. Alors, ne voulant pas concourir à une guerre dont le but n'était plus la délivrance de son pays, Dumouriez s'éloigna avec beaucoup de dignité, et renonça pour son compte à tout traitement de la part de l'Autriche. Mais la Convention avait mis sa tête à prix, et cent mille écus étaient promis à celui qui le livrerait mort ou vif. Il demeura cependant quelque temps à Bruxelles sous la protection du généralissime; et après différentes courses en Allemagne, il revint de nouveau séjourner dans cette ville, jusqu'à ce qu'une circonstance fort extraordinaire l'en éloignât pour toujours. L'armée impériale s'étant emparée, au nom de son souverain, des places frontières de la France, cet événement produisit une vive impression dans les Pays-Bas, surtout parmi les émigrés, qui s'y trouvaient en grand nombre. Tout-à-coup, on vit les murs de Bruxelles couverts de placards, où l'on invi-

tait les Français de tous les partis à prendre les armes, pour s'opposer *au démembrement de leur infortunée patrie, près de s'effectuer comme celui de la Pologne!*... Dumouriez fut soupçonné d'être l'auteur de ces affiches : on fit des recherches à son domicile et chez ses amis Bernerou et Marassé, qui étaient également à Bruxelles. L'ordre fut donné de l'arrêter; mais, prévenu à temps, il prit la fuite. C'est alors que ne sachant où se réfugier, il demanda à l'électeur de Cologne, oncle de l'empereur, la permission d'habiter dans ses états le village de Mergsheim. Cette grâce fut refusée d'une manière fort dure; et ce refus, annoncé dans les journaux, rendit la position de Dumouriez encore plus difficile. Il prit alors un travestissement, et voyagea sous un faux nom en Suisse et en Allemagne, poursuivi en même temps par la haine des royalistes et celle des démocrates, par l'anathème de la république et par celui des rois. S'étant rendu en Angleterre, il en fut aussitôt expulsé par ordre de lord Grenville. Enfin, il trouva un refuge dans Holstein, où le prince de Hesse, beau-père du roi de Danemark, gouverneur de cette province, lui offrit présent d'une jolie maison, bien meublée, avec quatre cents louis de revenus. Dumouriez passa plusieurs années dans cette retraite, n'y éprouvant, après quarante ans de mouvements et d'agitation, d'autre plaisir que de vivre en paix. Déjà plus qu'un sexagénaire, il ne pouvait calmer son ardente imagination! Ce fut alors qu'il acheva ses Mémoires commencés en Suisse, et qu'il composa encore une foule de brochures. Allant aussi, selon son ancien usage, il se voya à toutes les cours, à tous les pouvoirs, sur la paix et sur la guerre.

re , dès plans et des projets de toute espèce. Souvent il insérait encore¹, dans les journaux anglais et allemands , des articles et des dissertations , *défaisant à coups de plume* , a dit Rivarol , *le peu qu'il avait fait à coups d'épée*. Ce n'est qu'au commencement de l'année 1800 qu'il sortit de cette retraite , alors que Paul I^{er} , s'étant retiré de la coalition contre la France , était sur le point de se lier avec le nouveau consul Bonaparte. On sait que l'Angleterre redoutait par-dessus tout un pareil changement , et qu'elle mit tout en usage pour l'empêcher. Il est probable que ce fut à son instigation que Dumouriez se présenta d'abord à Louis XVIII , qui habitait Mittau , et qu'il lui demanda sa recommandation auprès du czar. Cette recommandation , et surtout les conversations qu'il eut avec Paul I^{er} , les plans qu'il lui présenta pour le rattacher à la coalition , séduisirent d'abord le monarque russe , au point que , pendant plusieurs jours , il ne parla que de l'esprit et du savoir de Dumouriez. Il était même tout près de le changer encore une fois de système ; déjà il avait promis à l'heureux général de lui donner des pouvoirs pour traiter d'un subside avec l'Angleterre , lorsque les courtisans conspues , surtout Rostopchin , qui était dévoué à la France , eurent recours à toutes sortes d'intrigues , et réussirent enfin à faire rentrer dans l'orbite de Bonaparte le mobile empereur. Dumouriez fut congédié poliment et avec une forte indemnité , à laquelle l'Angleterre ne manqua pas sans doute d'ajouter encore. Depuis cette époque , on l'a vu constamment agir dans les intérêts de cette puissance , qui n'a pas cessé de lui faire un magnifique traitement. Pen-

dant cette longue guerre *viagère* que le ministère de Pitt avait déclarée à Napoléon , Dumouriez fut consulté dans toutes les circonstances de quelque importance. Versé comme il l'était dans toutes les parties de l'art militaire , connaissant parfaitement les ressources et les moyens les plus secrets de la France , il a dû rendre à nos rivaux des services du plus haut prix. Cependant il n'alla définitivement habiter l'Angleterre qu'en 1803 , lorsque Napoléon menaçait d'une invasion l'empire britannique. Dans les craintes que lui inspirait cette entreprise , le ministère eut souvent recours aux avis et aux plans du général français. Toutes les fois surtout qu'il fut question d'attaquer Napoléon , ou de déjouer ses projets , Dumouriez y concourut avec tout le zèle de la haine et de l'envie ; car , on ne peut pas douter qu'après avoir aspiré long-temps au rôle brillant que joua Bonaparte , il n'ait vu les triomphes de celui-ci avec quelques regrets et une secrète jalousie. Certes il n'aurait pas eu dans cette hasardeuse carrière moins de chances de succès que le jeune Corse. Son malheur fut d'être venu trop tôt , et , pour nous servir d'une expression de Napoléon lui-même , lorsque *la poire n'était pas mûre* , lorsque les passions n'étaient pas domptées , que les peuples n'étaient pas encore fatigués de révolutions , ou que la couronne ne pouvait pas être *ramassée dans la boue*. Ces deux hommes s'étaient parfaitement compris ; et ils se vouaient l'un à l'autre une haine qui ne cessa qu'avec le pouvoir de Bonaparte. Jusqu'à cette époque , on vit Dumouriez partout où il s'agit de combattre le trop heureux empereur. En 1805 , il était secrètement en Prusse ,

correspondant avec tous les hommes en crédit, et donnant partout des avis et des plans sur les opérations auxquelles mit fin la bataille d'Austerlitz. Il parcourait encore les mêmes contrées, lorsque la Prusse se mesura si imprudemment avec le dominateur de l'Europe; et, de son obscure retraite, il cherchait à ranimer les esprits abattus, tandis que Napoléon le faisait partout surveiller et rechercher. En 1807, l'ancien général de la république s'était lié avec l'aventureux successeur de Gustave; il fut question de lui donner le commandement de l'armée suédoise; mais les victoires de Bonaparte et la paix de Tilsitt le forcèrent bientôt de retourner en Angleterre. En 1808, presque septuagénaire, mais conservant encore tout le feu du jeune âge, il alla offrir ses services au Portugal, que Napoléon était près d'envahir; et, l'année suivante, il se rendit sur plusieurs points de l'Espagne, où il fut d'un grand secours à la cause de l'indépendance. C'est à ses conseils que les Espagnols durent le système des guérillas. Son plan de guerre, qui a été traduit en espagnol sous le titre de *Partidas de guerillas*, fut long-temps le guide ou le manuel des meilleurs officiers de la Péninsule. Enfin, dans la grande lutte de 1812 à 1814, on vit ce vieillard infatigable, être l'un des plus actifs conseillers du ministère Castlereagh. Il parut même, à plusieurs reprises, sur le continent, et, ne pouvant plus se servir de son épée, il composa et répandit des brochures, rédigea des manifestes et des plans de campagne; en un mot, il concourut de toutes ses forces au triomphe de la Grande-Bretagne, et à la chute de Napoléon. On ne sait point encore bien positivement pourquoi il ne vint pas en

France avec la restauration. Il s'était montré assez franchement, depuis son émigration, le partisan des princes de la branche aînée des Bourbons; et même il avait été souvent leur conseiller. Mais sa conduite dans les premières années de la révolution avait eu, comme nous l'avons montré, pour Louis XVI et pour ces princes eux-mêmes des résultats si funestes! et, d'ailleurs, on l'avait toujours soupçonné d'être plus attaché à la branche cadette. Il est probable que ce fut pour cela que Louis XVIII mit peu d'empressement à le faire revenir, et que ce prince, qui avait refusé, en 1799, à Miltau, de le reconnaître lieutenant-général, ne voulut alors lui donner que la retraite de ce même grade, et lui refusa le titre de maréchal, que l'on donnait à une femme (M^{me} Moreau), qu'avaient depuis long-temps obtenu ses aides-de-camp, et des hommes qui lui étaient sous tous les rapports fort inférieurs (12). Il conserverait d'ailleurs en Angleterre une existence très-belle, et il s'y était fait de nombreux amis, parmi lesquels on cite le duc de Kent et Canning.

(12) On voit par la correspondance inédite et secrète de Dumouriez avec son ancien aide-de-camp Savalette de Fortair, qu'au mois de février 1815, celui-ci travaillait à négocier à Paris son retour. Dumouriez lui écrivait le 28 : « J'ai été sensiblement affecté de la constance de votre amitié, de l'énergie que vous a inspirée votre lettre à mon ami Macdonald, des propositions que vous lui faites, du plan que vous lui tracez pour me tirer de l'oubli où on me laisse, ou plutôt pour me dérober aux peines qu'on se donne pour m'effacer du souvenir de mes compatriotes, en me tendant le piège de me présenter moi-même à ma patrie comme un invalide inutile, objet de la pitié de mon souverain, et un fardeau de plus pour la malheureuse France, qui ne nourrit déjà que trop de bouches inutiles. Recevez tous mes remerciements, continuez-moi votre intérêt, et ralliez-vous à mes amis pour éclairer le roi par l'opinion publique et sauver à ce grand prince un de ces actes de partialité malheureusement si familiers au pouvoir (Disc. sur Morel, par Fortair. Voy. ce nom, au Supp.). Comme vous me demandez mon avis sur la conduite que mes amis doivent prendre

Il paraît que dans les derniers temps de sa vie, Dumouriez était revenu à des idées révolutionnaires, et qu'il avait envoyé des plans aux insurgés de l'Amérique, à ceux d'Espagne

pour me tirer de l'oubli et me rendre intéressant, je vous dirai que je crois qu'il faut éviter les apologies sous quelque forme que ce soit; point d'éloges, point de plaintes, point de phrases. Un tableau, frappant, court, d'une vérité incontestable, suffit pour fixer l'opinion, tant de la cour que de la nation; » le voici : « Le général Dumouriez a eu le bonheur de rendre à la France quatre services très-importants, dont elle recueille les avantages : 1^o la création du port de Cherbourg; 2^o l'expulsion des armées étrangères de la Champagne; 3^o la victoire de Jemmapes qui a été le fondement de la supériorité et de la gloire des armées françaises; 4^o la délivrance de l'auguste et intéressante fille de Louis XVI, échangée contre les commissaires français qu'il avait donnés pour otages de la sûreté de cette princesse. . . . Ces quatre services importants, connus de toute l'Europe, consacrés par l'histoire, et qui ne peuvent pas encore être effacés de la mémoire des Français, sont les titres de ce général à la reconnaissance durable de sa nation et à la bienfaisance d'un roi chéri. » Voilà mon opinion, mon cher Fortair; je la soumetts à mes amis. Dans ma position, je ne peux être que passif; je ne peux me permettre ni plaintes, ni réclamations, ni démarches: Je dois tout attendre de la justice de mes droits, présentés sans mon intervention, par ceux de mes amis qui ont accès au trône et aux deux conseils de la nation. » — Il paraît que les négociations entamées n'eurent aucun succès, sans doute parce qu'on n'offrit pas à Dumouriez les avantages dont il jouissait en Angleterre. Son ami Fortair qui, pour lui-même, ne trouvait pas sa position assez heureuse dans sa patrie, ayant fait part à Dumouriez de son dessein bien arrêté de transporter ses pénates à Londres, celui-ci lui écrivit, pour empêcher cette émigration, le 26 février 1816, une longue et éloquente lettre, qu'il terminait en ces termes : « Vous m'objecterez que, malgré les conseils que je vous donne, j'y existe (en Angleterre), je m'y plais, et j'ai même refusé de rentrer en mon grade avec un traitement décent; mais je suis sorti de France depuis 23 ans; je suis seul; j'ai 77 ans; je serais à charge à mon pays où je n'ai ni un pouce de terre, ni un écu. Ici je suis honoré depuis 14 ans, parce que j'y ai été appelé comme un homme utile, et que réellement je le suis. Ainsi mon sort est fixé. » Il résulte cependant des extraits de cette correspondance, dont les originaux sont dans nos mains, qu'un an auparavant Dumouriez avait vivement désiré sa rentrée. On voit aussi par ces lettres qu'il se plaignait assez souvent d'être gêné par le paiement des ports de lettres. Il est donc permis de croire qu'en 1816, le gouvernement anglais, instruit des démarches qu'il faisait faire pour rentrer en France, crut qu'il était à propos d'améliorer sa position, afin de le retenir en Angleterre.

V.—Vr.

et même à ceux de Naples en 1820. Visité dans sa retraite par le général Foy, et par son ancien ami, le sénateur Garat, il les reçut avec le plus vif empressement. Comme beaucoup de grands hommes, ce général était petit, mais d'une taille bien proportionnée; il avait beaucoup de physionomie, et, jusque dans la plus extrême vieillesse, ses yeux noirs étaient éincelants. Ses mœurs ne furent pas très-pures; et il se conduisit assez mal avec sa femme. On a beaucoup parlé des jeunes demoiselles Fernig, qu'il avait connues au camp de Maulde, auxquelles il fit donner par un décret des dédommements pour une perte que la guerre leur avait causée. Depuis ce temps, elles le suivirent partout en amazones, restant à ses côtés à table et sur le champ de bataille. On conçoit tous les propos auxquels cette liaison donna lieu dans l'armée. Dumouriez mourut, à Turville Park en Angleterre, le 14 mars 1823, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Ses restes furent déposés dans l'église du culte anglican de Henley, où un monument, avec une inscription latine, lui a été élevé, par son ami John Bowring, légataire de ses papiers. Ce dernier prononça en anglais, sur sa tombe, un éloge funèbre, qui a été imprimé à Londres dans la même année. L'écrit le plus remarquable de cet homme célèbre est sans doute l'ouvrage qui fut d'abord imprimé à Hambourg, en 1794, sous le titre de *Mémoires de Dumouriez, écrits par lui-même*, 2 vol. in-8^o, traduits en allemand et en anglais; réimprimés avec des additions, en 3 vol., 1795, sous ce titre : *La vie et les Mémoires du général Dumouriez*, et dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolu-*

tion, Paris, Baudouin frères, 1823, 4 vol. Tout homme qui écrit ses *Mémoires* ou sa Vie doit mentir ; et l'on s'y attend en ouvrant son livre : mais, sur ce point, Dumouriez est allé au-delà des bornes connues. Ce qui doit étonner, c'est que les plus grossiers et les plus importants de ses mensonges ont été copiés successivement sans examen, par tous les historiens, et qu'ils sont ainsi devenus des faits presque consacrés. Les ouvrages de Dumouriez, dont nous n'avons pas encore parlé, sont : I. *Galerie des aristocrates militaires, et Mémoires secrets*, Paris, 1790, 1 vol. in-8°. C'est un écrit de circonstance dirigé contre de hauts personnages dans un esprit révolutionnaire, et que l'auteur n'osa pas signer. II. *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant sa campagne de la Belgique en 1792*, Paris, 1793, in-8° ; traduite en anglais, 1794. III. *A la Convention nationale et à la nation française*, Francfort, 1793, in-8°. IV. *Coup-d'œil politique sur l'avenir de la France*, Hambourg et Londres, 1795, in-8° ; traduit en allemand et en anglais. V. *Lettre du général Dumouriez au traducteur de l'Histoire de sa vie, pour faire suite au Coup d'œil politique*, juillet 1795, in-8°. VI. *Examen impartial d'un écrit intitulé : Déclaration de Louis XVIII*, sept., 1795, in-8°. VII. *Réponse au rapport du député Camus*, mars, 1796, in-8°. VIII. *De la république, ou Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, décemb., 1796, in-8°. IX. *Tableau spéculatif de l'Europe*, 1798, in-8° ; traduit en allemand et en anglais. X. Nou-

veau *tableau spéculatif*, etc., 1799 ; traduit en allemand et en anglais. XI. *Fragments sur Paris*, par F.-D.-L. Mayer, traduit de l'allemand, 2 vol. in-12. XII. *Campagnes du maréchal de Schomberg, en Portugal, de 1662 à 1668*, Londres, 1807, in-12, traduit de l'allemand de Haguer, avec des notes, et publié dans l'intention d'exciter les Portugais à se soustraire au joug de Napoléon. XIII. *Jugement sur Bonaparte, adressé par un militaire à la nation française et à l'Europe* ; extrait de l'*Ambigu*, journal publié à Londres par Peltier, du 10 avril 1807 ; réimprimé à part en 1814, et dans l'édition des *Mémoires des frères Baudouin*, 1823. XIV. *Lettre de Dumouriez au Spectateur du Nord*, pour se disculper d'avoir été de la faction d'Orléans (*Spect. du Nord*, 1799, octobre, p. 110). XV. *Lettre de Dumouriez à sa sœur* (*Revue rétrospective du 31 octobre 1836*). Il serait impossible d'ajouter à cette liste les titres d'un grand nombre de brochures et de pamphlets politiques que Dumouriez a fait imprimer en Allemagne et en Angleterre, sans y mettre son nom, pendant toute la durée de la guerre. Il avait encore composé sur différents sujets quatorze ouvrages, qu'il indique dans ses *Mémoires*, et dont les manuscrits ont été saisis à son domicile, après son émigration, en 1793. Il pense qu'on doit les trouver dans quelque dépôt public ; mais Dumouriez ne savait pas que tous ces dépôts ont été successivement dépouillés et mutilés par les divers partis qui se sont succédé au pouvoir, et qu'aujourd'hui l'état paie fort cher des conservateurs et des archivistes, qui n'ont que des rebuts à conserver ;

qu'il consacre de magnifiques bâtimens à des objets qui ont disparu depuis long-temps ; et que le peu qui reste n'est qu'à l'usage des familiers ou des complaisans. M. Ledieu, qui fut, en Angleterre, le dernier secrétaire de Dumouriez, et qui a publié, en 1826, à Paris : *Dumouriez et la révolution française*, 1 vol. in-8°, annonce qu'il est dépositaire de manuscrits inédits, lesquels il se propose de publier avec une collection de ses œuvres (13). On a encore imprimé récemment (1836), sous le nom

de Dumouriez, deux vol. de correspondances et de plans politiques, où l'on ne reconnaît ni son esprit, ni sa manière, et qui, s'ils sont réellement de lui, ne doivent être considérés que comme une aberration de son extrême vieillesse. Servan fit paraître en 1795 : *Notes sur les Mémoires du général Dumouriez, et sa correspondance avec le général Miranda*, in-8°. Une réfutation des *Mémoires*, par M. de Digoine, parut à Hambourg, en 1799, 2 vol. in-8°. M—D j.

(13) M. Ledieu a annoncé qu'il retracera plus au long la dernière période de la Vie de Dumouriez dont une grande partie, ajoute-t-il, a été écrite ou dictée par lui-même, comme continuation de ses *Mémoires* : je réunirai, dit-il, ce travail avec tout ce qu'il a fait dans une édition complète de ses œuvres. Mais M. Ledieu disait (1826) : « Le temps n'est pas venu encore de mettre au jour cette édition. Trop de choses mystérieuses jusqu'ici blesseraient trop de passions, indisposeraient trop d'amours-propres, et contrarieraient des intérêts trop puissans. . . » — L'ouvrage de M. Ledieu est une apologie de Dumouriez. L'auteur déclare, dans sa préface, 'avoir écrit d'après les *Mémoires publics du général et ses manuscrits*, comme aussi d'après les *conversations qu'il avait eues avec lui sur les sommes, sur les choses, sur les évènements* : « Je entis, dit-il, que c'était moins un éloge que j'avais à faire qu'une justification qu'il fallait présenter ; » et l'auteur achève de faire connaître le but qu'il s'est proposé, en ajoutant : « Le général Dumouriez et la révolution française ont été trop intimement liés pour que j'aie pu les séparer ; la justification de l'un ne peut se trouver que dans la justification de l'autre. » L'ouvrage, qui est bien écrit, mais qui est dépourvu de toutes pièces justificatives, est divisé en quatre parties ; la première (page 1 à 82) a pour titre : *Précis de la vie de Dumouriez jusqu'au commencement de la révolution* ; la seconde (pag. 83 à 203) : *Le général Dumouriez a-t-il dû suivre le parti de la révolution ?* La conclusion est pour l'affirmative ; la troisième (pag. 204 à 388) : *Le général Dumouriez a-t-il dû abandonner le parti de la révolution ?* même conclusion ; la quatrième (pag. 389 à 511) : *Précis de la vie du général Dumouriez depuis sa proscription jusqu'à sa mort*. M. Ledieu nous apprend que c'est Dumouriez « qui a lui-même tracé et juré tous les matériaux » de cette dernière partie, qui est la plus curieuse, parce qu'elle est la moins connue. On la lit avec intérêt ; mais on peut quelquefois remarquer que c'est un ami de Dumouriez ou Dumouriez lui-même qui raconte. Parmi les amis du général en Angleterre, viennent, en première ligne, le duc de Kent (prince douard), le duc de Gloucester, et Canning ; sur le continent, le duc d'Orléans (Louis-

Philippe), le prince Charles de Hesse et le maréchal Macdonald. Le duc de Kent l'appelait *Nestor dans toutes ses lettres*. Le duc de Gloucester venait le visiter, et s'essayait à sa table. Il passa une demi-heure devant son tombeau. — Depuis 1803, Dumouriez recevait du ministère anglais un traitement de 1200 livres sterling. On lui avait offert en France *vingt mille francs de traitement comme lieutenant-général en retraite*. Le duc d'Orléans lui assigna *une pension de dix mille francs aussitôt qu'il eut reçu la succession de la princesse sa mère*. M. Ledieu rapporte que Napoléon est, de tous les hommes, celui que Dumouriez a détesté le plus, celui qu'il a le plus maltraité dans ses écrits. Parmi ses ouvrages restés inédits, il cite un *Coup d'œil sur l'Europe*, composé en décembre 1819. Au mois de mars 1822, Dumouriez quitta sa résidence de Little-Ealing, où il était resté neuf ans, et il choisit, pour dernière demeure Tuville-Park, dans le comté de Buckingham. « On lui acheta un troupeau, des vaches . . . et il se trouvait heureux de commencer, à l'âge de 84 ans, la vie de fermier. » Les échecs, un peu de musique, le piquet et le *Constitutionnel* charmaient ses loisirs. Le duc d'Orléans avait l'attention délicate d'envoyer constamment à son ami les ouvrages les plus remarquables que l'on publiait sur la politique. » Il semblerait résulter du récit de M. Ledieu que l'intervention des Bourbons en Espagne, en faveur de Ferdinand, plongea Dumouriez dans une douleur si profonde, qu'elle avança sa mort. Quand il luttait encore contre les glaires qui l'étouffaient, le duc d'Orléans lui envoya les consultations de ses médecins. L'abbé Mortoire administra le mourant. L'inhumation fut faite dans l'église de Henley, où un monument de forme pyramidale en marbre noir et blanc lui fut élevé, et sur lequel on lit une longue épithaphe latine, entre deux trophées d'armes, et ces mots : *Champagne, Jemmapes*. On vit aux funérailles de Dumouriez le recteur anglican appeler l'abbé Mortoire, et le faire asseoir à côté de lui dans sa chaire. Le même recteur reçut une déclaration rédigée et signée par tous les amis présents de Dumouriez, portant que l'France aurait le droit de réclamer ses restes, pour leur rendre les derniers honneurs. V—Vx.

DUMOUSTIER (le comte **PIERRE**), général français, né à Nîmes, le 17 mars 1771, dans la religion protestante, fut soldat réquisitionnaire en 1793, et fit, dans le sixième régiment de hussards, les campagnes de 1793-94. Aide-de-camp du général Krieg en 1795, lors de la formation de la garde du Directoire, il y fut nommé capitaine, et passa dans la garde consulaire, comme adjoint à l'état-major, en 1800. Promu au grade de chef d'escadron, sa bonne conduite et ses talents lui valurent le grade de colonel du trente-quatrième de ligne; et il fit à la tête de ce corps les campagnes de 1805, 1806, et fut particulièrement remarqué à Pultusk, où il fut blessé. Le grade de général de brigade devint la récompense de ses exploits. Rentré, après la campagne de 1807 et 1808, dans la garde impériale, il fit avec ce corps la campagne de 1809. De 1810 à 1812, il commanda en Espagne le sixième régiment de fusiliers de la jeune garde, et en 1811, par suite des affaires de Coa et de Ciudad-Rodrigo, il fut nommé général de division. Seize bataillons de la jeune garde étaient sous ses ordres à la bataille du Lutzen (2 mai 1813). Cité avec éloge dans le bulletin de la grande armée, il se signala de nouveau à Bautzen et à Wurschen. Blessé à Dresde (26 août), il suivit encore l'armée jusqu'à Mayence; mais alors l'empereur lui ordonna de rentrer dans l'intérieur pour se guérir de ses blessures. Le 31 mars 1814, il partit de Paris pour Fontainebleau. Après l'abdication, il demanda sa retraite, qui ne lui fut accordée que le 24 déc. Pendant les cent-jours, il siégea à la chambre des représentants pour le département

de la Loire-Inférieure, et fut un des commissaires choisis après les désastres de Waterloo pour porter à l'armée l'adresse de la chambre des représentants. A la seconde restauration il fut exilé, et se rendit à Udine. Il avait épousé la fille du général Dugommier, qu'il trouva dans un état voisin de la misère, bien que la Convention nationale lui eût accordé une pension; car le Directoire avait refusé de la payer. Dumoustier fut rappelé au service après la révolution de 1830, et commanda la douzième division. Il mourut à Nantes en juin 1831, des suites d'une chute de cheval. — Z.

DUNCAN (ADAM), vicomte de Camperduyn, l'un des marins les plus distingués de l'Angleterre, se fit remarquer dans la lutte qui précéda la paix d'Amiens. Il était né le 1^{er} juillet 1731 à Dundee, comté d'Angus en Ecosse. Entré fort jeune dans la marine, nous le voyons dès 1761 parvenu au grade de capitaine de vaisseau. Il participa en cette qualité à la prise de la Havane sous les ordres de l'amiral Keppel, et à la victoire remportée, en 1779, par lord Rodney sur les Espagnols. Nommé à l'ancienneté contre-amiral, en 1794, il fut fait vice-amiral de l'escadre blanche. L'année suivante il prit le commandement de la station de la mer du Nord, devenue si importante depuis que la Hollande conquise, et érigée en république batave, pouvait être considérée comme une annexe de la république française. Tous les bâtiments hollandais mouillés dans les ports du Royaume-Uni, ou rencontrés par les divisions anglaises furent pris, et des expéditions furent immédiatement dirigées contre les colonies hollandaises, sous le prétexte de les conserver au stathouder, qui s'était réfugié en Angleterre. Une

escadre était dans le Texel : Duncan reçut l'ordre de l'observer. Il tint la croisière avec une constante vigilance, malgré la rigueur des saisons et l'extrême danger des parages. Mais l'esprit de mutinerie qui venait d'éclater d'une manière alarmante, dans toute la flotte anglaise, avait gagné sa division. Plusieurs de ses bâtiments l'ayant abandonné pour aller se joindre aux révoltés, il ne persista pas moins à continuer le blocus avec deux vaisseaux seulement. La proclamation qu'il adressa à cette occasion à ses équipages restés fidèles est empreinte des sentiments les plus religieux, les plus patriotiques : elle produisit un heureux effet sur la flotte, qui ne tarda pas à rentrer dans le devoir. Duncan, resté avec deux vaisseaux en présence de l'escadre hollandaise, forte de quinze, multipliait les signaux, du soir au matin, afin de faire croire à l'ennemi qu'il n'était que l'avant-garde d'une escadre considérable. Le stratagème réussit ; aucune sortie ne fut tentée, et Duncan fut successivement rallié par un assez grand nombre de bâtiments. Mais ayant déjà long-temps tenu la mer, il se vit obligé, dans les premiers jours d'octobre 1797, de rentrer à Yarmouth pour se réparer et se ravitailler, laissant une légère division en observation sur les côtes de Hollande. Informé le 9 dans la matinée que l'ennemi est sorti, il appareille aussitôt, arrive avec onze vaisseaux à l'entrée du Texel, s'empare de vingt-quatre bâtiments marchands qui venaient d'y jeter l'ancre, puis se dirige dans le sud en serrant la côte de manière à couper la retraite à l'escadre hollandaise si elle refusait le combat. Le 11 dans la matinée, cette escadre fut aperçue à cinq milles du cap Camperduyn, au nom-

bre de quinze vaisseaux, quatre frégates, six corvettes et deux avisos. Le combat, engagé vers midi, se prolongea avec acharnement jusqu'à la nuit, et ne se termina qu'après que le vaisseau amiral hollandais eut amené sous le feu du vaisseau monté par Duncan. Le combat de Camperduyn est considéré comme l'un des plus importants de la dernière guerre, par l'influence qu'il exerça sur la situation politique de l'Angleterre. Sous le rapport militaire, il présente deux particularités dignes de remarque. L'amiral Duncan y donna le premier exemple d'une tactique exposée par le professeur Clerk (*Voy. ce nom, LXI, 127*), et suivie avec tant de succès par Nelson à Aboukir et à Trafalgar. Cette tactique consiste à couper la ligne, à envelopper par peletons les vaisseaux ennemis ainsi isolés, et à les détruire successivement. La seconde particularité, c'est que tous les coups des Hollandais avaient porté dans le bois des bâtiments anglais. On a remarqué et reproché aux Français et aux Espagnols de diriger leur feu principalement sur la mâture. Huit vaisseaux et plusieurs autres bâtiments furent emmenés en triomphe en Angleterre. La perte en hommes fut évaluée pour les Hollandais à cinq cent quarante tués et six cent vingt blessés ; pour les Anglais à deux cent vingt-huit tués et à huit cent douze blessés. L'amiral en chef de Winter et ses deux contre-amiraux étaient au nombre des blessés. De Winter mourut peu de temps après son arrivée en Angleterre. Duncan fut créé vicomte de Camperduyn avec un revenu de deux mille livres sterling. Le parlement lui vota à l'unanimité des remerciements, la Cité lui offrit une épée d'honneur, et il resta investi du

commandement de la flotte de la mer du Nord, renforcée par la division du vice-amiral Mitchell, chargé d'escorter le convoi qui transporta le corps d'armée destiné à agir en faveur du stathouder. Après le débarquement de ce corps commandé par le général Abercromby, et la prise du Helder, le vice-amiral Mitchell, entrant dans le Texel, vint mouiller bord à bord de l'escadre hollandaise aux ordres de l'amiral Stoorj, et la somma de se rendre dans une heure. L'état d'insubordination des équipages ne permettait aucune résistance, et Stoorj dut se rendre. En 1800, lord Duucan fut enfin relevé par le vice-amiral Archibald, et put aller jouir d'un repos devenu bien nécessaire à sa santé, malgré sa constitution athlétique. Il avait plus de six pieds, et sa physionomie, reproduite par Danloux dans un tableau du combat de Camperduyn, exprimait la sérénité qui en lui s'alliait à une grande fermeté de caractère. Retiré dans son pays natal, il y mourut le 4 août 1804, laissant le souvenir d'un homme profondément religieux et très-dévoué à son pays. CH—v.

DUNDAS (DAVID), général anglais, né vers 1735, à Edimbourg, étudia quelque temps la médecine, puis entra, n'ayant encore que dix-sept ans, dans la carrière militaire, sous les auspices du général Watson, son parent. Il le suivit dans sa tournée inspectoriale à la route militaire des Highlands, eut en 1756 une commission de lieutenant, entra trois ans après dans le régiment de dragons que leva le colonel Eliot, et remplit auprès de lui les fonctions d'aide-de-camp tant dans la campagne d'Allemagne de 1759, et dans celle de Cuba, en 1761 et 62, qu'en Angleterre de 1762 à 1770. Il était

alors capitaine depuis dix ans : nommé major, puis lieutenant-colonel, il dut aux amis politiques et militaires de Watson, avec la place de quartier-maître-général en Irlande, la permission de vendre sa commission dans la cavalerie, tout en conservant son rang dans cette arme. Quelque temps après en effet il reprit le service en qualité d'adjudant-général ; joignit à ce grade, en 1781, le rang de colonel, et devint, en 1790, colonel avec le rang de major-général. Dundas passait pour un des meilleurs officiers de l'armée britannique, surtout comme théoricien. Lorsque, après la paix de Teschen, Frédéric vainqueur parla de passer en revue toute son armée, il obtint la permission d'assister à cette solennité militaire ; et il se pénétra des principes de la tactique prussienne, alors regardée comme la première de l'Europe. Il apprit en même temps la langue allemande afin de pouvoir lire les nombreux ouvrages classiques écrits sur l'art militaire dans cet idiôme, et comparer le présent au passé, les faits avec la théorie. De retour en Angleterre, Dundas prouva par des publications qui devinrent bien vite classiques à leur tour, et qui jouirent du triple honneur de l'adoption pour tout l'armée, de la réimpression et des commentaires, que sa présence aux revues du grand homme n'avait point été stérile. Alors se fit un changement total dans l'armée anglaise dont jusque-là les manœuvres n'avaient jamais présenté beaucoup d'ensemble, vu que dans chaque régiment elles étaient abandonnées à l'arbitraire des chefs ; et, lorsqu'on en faisait évoluer plusieurs de concert, il fallait tant bien que mal leur apprendre à tous, au gré du général, de nouveaux mouvements non moins

arbitraires et plus éphémères encore. Cette révolution n'eut pas lieu sans que quelques personnes jetassent les hauts cris : l'Angleterre avait bien remporté des victoires sans uniformité dans la tactique ! adopter les systèmes venus de Prusse, c'était anti-patriotique ! le manuel de Dundas était obscur, inintelligible ! Le gouvernement laissa dire et n'en persista pas moins dans une voie devenue nécessaire. La guerre de France vint donner à Dundas l'occasion de déployer un autre genre de talent. Envoyé en 1793, à Toulon, alors au pouvoir des Anglais, il fut chargé de déposter les Français des hauteurs où Bonaparte avait placé l'artillerie dont le jeu devait déterminer la reprise de la ville : il partit à la tête de deux mille quatre cents hommes, surmonta les obstacles d'une marche rude et difficile, et fut un instant maître des batteries que toutefois il ne tarda pas à voir reconquises par l'intrépidité française. En 1794, il servit sous le duc d'York et se signala surtout à l'affaire de Tournai, le 10 mai. Il fit preuve de présence d'esprit et de sang-froid dans la désastreuse retraite de Hollande, et chassa les Français de la forte position de Trit, à la suite d'un combat très-vif. Le résultat de cette affaire fut que les colonnes françaises se replièrent derrière la Wahl et donnèrent quelque répit aux Anglais. Dundas eut encore, le 8 janvier 1795, un avantage près de Buern. Peu de jours après on lui donna le commandement en chef des débris de l'armée, que son unique tâche fut alors de ramener. La rigueur de l'hiver lui fit encore accélérer ce mouvement rétrograde qui du territoire hollandais le porta dans le Haïovre. Il prit son quartier-général à

Delmenhorvt et à Rethen tout près de Brême, et embarqua heureusement ses troupes sur un petit affluent du Weser. Ces services avaient été récompensés par le commandement du fort Lenguard et la place de quartier-maître-général de l'armée britannique, lorsqu'une autre expédition pour les côtes de la Hollande partit, en 1797, toujours sous les ordres du duc d'York. Choisi par ce prince pour un de ses principaux officiers, Dundas se distingua dans les journées de Bergen et d'Alkmaar (2 et 6 oct.), et mérita d'être mentionné dans les rapports officiels. A la mort d'Abercromby il obtint à sa place et le commandement en second de la Bretagne septentrionale et le gouvernement des forts Auguste et George, tous deux situés dans la Bretagne septentrionale. C'est Dundas qui, comme général en second, toujours sous le duc d'York, présida en 1801 à l'instruction de vingt-cinq mille hommes qui furent exercés à manœuvrer sur la bruyère de Bagshot : malgré son âge il assistait deux fois par jour aux évolutions. Aux compliments et aux félicitations, le roi George III joignit, en 1803, le titre effectif de commandant en second de toutes les forces terrestres de la Grande-Bretagne, le ruban de chevalier et plus tard d'officier de l'ordre du Bain, la dignité de chevalier (knight), la direction de l'hôpital de Chelsea (1804), et finalement en 1809 la suprême direction de toute l'armée sous le titre de général en chef. Ce poste, au moins aussi administratif que militaire, n'est au fond qu'une division du ministère de la guerre, et comprend, entre autres détails, toutes les nominations et promotions, toute la discipline et la surveillance des troupes. Dundas, alors plus que

septuagénaire, ne put tenir que deux ans aux fatigues de cette place, et donna sa démission, en revanche de laquelle il reçut du prince-régent les titres diversement honorifiques de conseiller privé et de colonel du 95^e régiment, puis de commandant du premier de dragons. Il mourut le 18 février 1820. On a de cet officier : I. *Principes des mouvements militaires appliqués particulièrement à l'infanterie*, Londres, 1788, in-4^o ; réimp. nombre de fois sous le titre de *Modèles et réglemens pour la formation, l'exercice en campagne et les mouvements des troupes de S. M.* Cet ouvrage devenu classique a été commenté par le capitaine Reide. II. *Réglements pour la cavalerie* (classique aussi).

P—OT.

DUNOD de Charnage (EDOUARD), publiciste, était l'un des descendants du célèbre juriconsulte à qui l'on est redevable de la meilleure histoire du comté de Bourgogne (*Voy. DUNOD*, XII, 246). Né en 1783, à Besançon, il y termina son cours de droit à vingt ans ; et, prévenant l'appel de la conscription, entra dans la gendarmerie d'honneur. Il fit la campagne de Prusse, et quitta le service pour embrasser la carrière administrative. Auditeur au conseil d'état, il fut fait, en 1811, intendant de la Haute-Carinthie, et se concilia, par sa douceur et sa franchise, l'estime des habitants, qui regrettaient le gouvernement de l'Autriche. Lorsque des revers imprévus forcèrent la France d'abandonner ses conquêtes, Dunod, qui n'avait à sa disposition qu'un seul régiment, sortit de Villach sans disputer l'entrée de cette ville aux Autrichiens ; mais, profitant de la sécurité qu'il leur avait inspirée, il y rentra la nuit suivante, s'empara

de tous leurs postes, détruisit leurs magasins ; et opéra sa retraite emmenant trois cents prisonniers. Le vice-roi d'Italie, qui s'avancait au secours des provinces illyriennes, voulut retenir Dunod à son quartier-général, mais il désirait rentrer en France, et ses motifs furent appréciés ; il rejoignit l'armée française dans les plaines de Champagne. Sa conduite en Illyrie fut récompensée par l'ordre de la Réunion ; et il fut attaché à l'état-major-général avec le titre d'aide-de-camp civil. Chargé de porter des ordres pressants au maréchal Ney, qui se trouvait alors à Troyes, il ne put s'acquitter de cette mission qu'en traversant les corps ennemis, et courut les plus grands dangers. Après avoir remis ses dépêches au maréchal, Dunod exténué de fatigue se jeta sur un lit : à son réveil il était prisonnier des Russes ; mais il s'échappa de leurs mains et rejoignit l'état-major-général. Au retour de l'empereur, de l'île d'Elbe, Dunod fut nommé préfet de la Lozère. Une armée royale s'organisait dans ce département ; il parvint à déterminer sa retraite, en répandant le bruit de la prochaine arrivée d'une division de l'armée impériale ; il préserva plusieurs châteaux du pillage, et protégea quelques royalistes contre la réaction. La perte de la bataille de Waterloo ayant fait cesser son autorité, le préfet expulsé de son hôtel, par une populace furieuse, se réfugia dans le clocher de la cathédrale de Mende, où il soutint un véritable siège qui semblait ne pouvoir se terminer que par une catastrophe sanglante. Il échappa pourtant et s'établit à Paris. Ayant renoncé à rentrer dans l'administration, il résolut de se consacrer à la culture des lettres. Déjà connu par quelques opuscules, il

était occupé de recueillir des matériaux pour un grand ouvrage, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée le 1^{er} avril 1826, à l'âge de quarante-trois ans. Il a publié sous le voile de l'anonyme : I. *Situation de la France avec les souverains de l'Europe*, Paris, 1818, in-8°. II. *De la monarchie en France*, ibid., 1822, in-8°. III. *Revue politique de l'Europe*, ibid., 1825, in-8°. Ce dernier ouvrage eut quatre éditions dans l'espace de quelques mois.

W—s.

DUPAIN-MONTESSON

(.....), savant modeste et laborieux, oublié jusqu'ici dans toutes les biographies, et sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, était né vers 1720, à Paris, d'une famille honorable. Ayant embrassé la profession des armes, il entra dans le régiment de Piémont, infanterie, et parvint au grade de capitaine. Réformé en 1758, il fut admis dans le corps des ingénieurs-géographes, et ne tarda pas à donner des preuves de sa capacité. Il fut choisi pour enseigner au duc de Berri, depuis Louis XVI, la levée des plans; et ce prince, qui n'avait point oublié son instituteur, lui assigna par la suite une pension sur sa cassette. Dupain-Montesson vivait encore en 1790; mais on ignore la date de sa mort, qui vraisemblablement eut lieu dans les premières années de la révolution. On a de lui : I. *Les amusements militaires*, ouvrage également agréable et instructif, servant d'introduction aux sciences qui forment les guerriers, Paris, 1758, in-8°, avec six planches gravées par Dupain-Triel, frère de l'auteur. II. *La science des ombres*, par rapport au dessin, ibid., 1760, in-8°, fig.; 2^e édition, 1786, même

format. III. *L'art de lever les plans* de tout ce qui a rapport à la guerre et à l'architecture, ibid., 1763, 1775, 1792, in-8°; nouv. éd., revue et corrigée par J.-J. Verkaven, 1804, in-8°, fig. La première édition est dédiée au duc de Berri. IV. *La science de l'arpenteur*, ibid., 1766, in-8°; 4^e édition, augmentée, 1812, in-8°. Le texte de la première édition est gravé, mais d'une manière si médiocre, que Fréron avait cru que l'ouvrage était manuscrit (Voy. l'*Année littéraire*, 1766, IV). V. *Nouveau traité*, ou Supplément théorique et pratique de trigonométrie rectiligne, ibid., 1773, in-8°. VI. *Les connaissances géométriques à l'usage des officiers* employés dans les marches, campements, etc., ibid., 1774, in-8°. VII. *Vocabulaire de guerre*, ou Recueil des principaux termes de guerre, de marine, d'artillerie, de fortifications, etc., ibid., 1783, 2 vol. pet. in-8°. VIII. *Abrégé du toisé des ouvrages rustiques*, ibid., 1787, in-8°. Cet opuscule est extrait de son *Traité des ouvrages de terre*, inédit. IX. *Pratique du dessin de l'architecture bourgeoise*, ibid., 1789, gr. in-8°.

W—s.

DUPAIN-TRIEL (JEAN-LOUIS), frère du précédent, naquit à Paris le 26 novembre 1722. Dans sa jeunesse il crut pouvoir allier le goût des lettres à celui des sciences, et publia quelques pièces de vers; mais il renonça bientôt au culte des muses pour se livrer exclusivement aux mathématiques. A l'exemple de son frère, il entra dans le corps des ingénieurs-géographes, où il ne tarda pas à se distinguer; il concourut à l'exécution de l'*Atlas minéralogique* entrepris par Guettard (Voy. ce nom, XIX, 34). Ce grand travail,

qui ne fut terminé qu'en 1780, l'avait occupé pendant quinze ans. Dupain-Triel, dans les dix années qui suivirent, mit au jour plusieurs cartes et divers ouvrages de géographie, dont le mérite fut apprécié par les hommes qui se trouvaient alors à la tête de la science. En 1792, le bureau de consultation, sur le rapport de l'illustre et malheureux Lavoisier, le désigna comme ayant droit par ses utiles travaux à une récompense nationale de première classe, dont le maximum était de six mille francs; mais Lavoisier demanda qu'à raison de l'âge de Dupain-Triel, cette somme fût portée à dix mille francs, et la proposition fut adoptée: il était alors septuagénaire; on verra par la date de son dernier ouvrage qu'il vivait encore en 1804; mais on n'a pu découvrir l'époque de sa mort. Les principaux écrits de Dupain-Triel sont: I. *Lettre à M. le comte de . . . dans laquelle on examine l'insuffisance de la méthode actuelle d'enseigner les mathématiques*, Paris, 1759, in-8°, réimprimée plusieurs fois. II. *Carte générale du cours des fleuves, des rivières et des principaux ruisseaux de France*, 1781. Cette carte hydrographique a été reproduite en 1791, sous ce titre: *Tableau géographique de la navigation intérieure de la France suivant la nouvelle division du royaume*. III. *Essai d'une table poléométrique*, ou Amusement d'un amateur de plans sur la grandeur de quelques villes, Paris, 1782, in-4°. On y trouve les plans comparés des deux cents principales villes du monde. IV. *La France connue sous les plus utiles rapports*, ou *nouveau Dictionnaire de la France*, d'après la grande carte de Cassini, Paris, 1783, in-8°. V. *Considéra-*

tions sur les arts et les artistes, ou des hommes déplacés et de ceux qui les déplacent relativement aux arts, *ibid.*, 1783, in-8°. VI. *Recherches géographiques sur les différentes hauteurs des plaines de la France*; 2° sur les mers et leurs côtes presque par tout le globe; et 3° sur les diverses espèces de montagnes: *Mémoire accompagné de cartes explicatives*, 1791. L'auteur donna séparément, en 1799, *la carte de la France*, où l'on a essayé d'exprimer la configuration de son territoire par une nouvelle méthode de nivellement, et reproduisit son ouvrage en 1804, sous ce titre: *la Géographie perfectionnée* par de nouvelles méthodes de nivellement. VII. *De l'établissement des collèges municipaux pour les sciences, les arts et les métiers en faveur de la jeunesse*, Paris, 1791, in-8°; reproduit sous ce titre: *Essai sur une institution nouvelle*, ayant pour objet le développement libre des dispositions de la jeunesse adolescente dans les différents genres de talents, 1802, in-8°. VIII. *L'homme de guerre*, ou plan indicatif et discuté des études propres à le former dans l'une et l'autre classe de service, 1792, in-8°. Dupain-Triel est l'éditeur de l'*Expression des nivellements*, par Ducarla, Paris, 1782, in-8°. W—s.

DUPATY DE CLAM, habile écuyer, sur lequel on a fort peu de renseignements, était né vers 1720. Après avoir achevé ses premières études, il entra dans les mousquetaires, et, joignant la pratique à la théorie, acquit des connaissances très-étendues dans l'art de l'équitation. Il quitta le service militaire vers 1770, et vint habiter la Guyenne. L'académie de Bordeaux l'admit au nombre de ses membres: il vivait en-

core en 1780, mais on ignore l'époque de sa mort. On connaît de lui : I. *Pratique de l'équitation*, ou l'Art de l'équitation réduit en principes, Paris, 1769, pet. in-8°. II. *Traité sur l'équitation*, Paris et Deux-Ponts, 1771, pet. in-8°. L'auteur a fait précéder ses essais par une traduction du traité de la cavalerie de Xénophon, ouvrage qui n'avait point encore été traduit en français. Gail a reproduit cette version avec quelques légers changements dans le tome I^{er} de la traduction des *œuvres complètes* de Xénophon ; mais celle que P.-L. Courier a donnée du même ouvrage est maintenant la seule qu'on doive consulter (*Voy. COURRIER*, LXI, 487). Le volume de Dupaty de Clam est terminé par son *Discours* à l'académie de Bordeaux, sur les rapports de l'équitation avec la physique, la géométrie, la mécanique et l'anatomie. III. *La science et l'art de l'équitation démontrés d'après nature*, Paris, 1776, in-4°, fig. ; il y a des exemplaires gr. pap. Cet ouvrage est très-estimé : il en existe une contre-façon, Yverdon, 1777, in-8°, et il a été traduit en allemand, Berne, 1778, in-8°. W—s.

DUPATY (CHARLES MERCIER), statuaire, fils du président de ce nom (*Voy.* XII, 256), est du nombre des artistes qui, au commencement de ce siècle, ont relevé et soutenu l'école française par le goût pur de leurs ouvrages. Né à Bordeaux le 29 sept. 1771, il fut destiné par sa famille à la magistrature. Après avoir fait de brillantes études, il fut reçu avocat en 1790 ; mais la révolution l'aurait arrêté dans cette carrière, quand même son penchant ne l'aurait pas porté vers la culture des beaux-arts. On peut croire que la lecture des *Lettres sur l'Italie*, où les pro-

ductions de la peinture et de la statuaire sont célébrées avec tant de pompe et d'enthousiasme par le père, ne contribuèrent pas peu à développer chez le fils cette disposition innée. Toutefois le président Dupaty aurait voulu faire de son fils un magistrat ; mais il mourut en 1788, et Charles Dupaty, devenu maître de ses actions, fréquenta l'atelier du célèbre Valenciennes, où il commença par étudier le paysage. La réquisition interrompit ses études, et il fut incorporé à un régiment de dragons. Rentré dans ses foyers en 1795, il fut quelques mois après rappelé sous les drapeaux, et employé comme dessinateur-géographe dans le département du Mont-Terrible. Bientôt il fut envoyé à Paris, près l'école nationale, en vertu d'un arrêté du Directoire du 7 nivose an IV. Il étudia alors la peinture d'histoire dans l'atelier de Vincent ; mais ce n'était point là sa véritable vocation. Il eut le bon esprit de sentir qu'il ne serait jamais qu'un peintre médiocre ; puis, bravant la fatigue d'un nouvel apprentissage, il se fit l'élève du sculpteur Lemot, et travailla avec tant d'ardeur, qu'à la fin de l'an VII (1799), il remporta le grand prix de sculpture. Le sujet était *Périclès visitant Anaxagore*. Les connaisseurs ont applaudi à l'excellente disposition des figures, qui d'ailleurs laissaient à désirer sous le rapport de la correction et du goût. L'administration de l'école des beaux-arts était alors si mal rétribuée qu'il n'y avait pas de fonds pour envoyer à Rome les élèves qui avaient obtenu les grands prix. Dupaty resta donc plusieurs années à Paris ; et, privé du patrimoine de sa famille, fut obligé de trouver des ressources dans son ciseau. Un buste de Desaix, qui lui fut commandé par le gouvernement,

le mit en état de faire le modèle d'une figure dont la conception et l'exécution se ressentent de la mauvaise école du règne de Louis XV : c'était *l'Amour présentant des fleurs et cachant des chaînes*. David, qui vit cette statue, la critiqua, et le jeune artiste brisa son ouvrage pour le recommencer. Dès-lors une véritable révolution s'opéra dans ses idées; son talent prit une direction plus élevée : il abandonna le faux goût moderne, pour se vouer à l'antique; mais il donna peut-être, avec David, dans un excès contraire. En suivant les traces des Grecs et des Romains, il se montra quelquefois plus copiste qu'imitateur. « Il avait, « dit un biographe, beaucoup étudié « l'antique; il avait fini par réduire « en code, pour ainsi dire, les princi- « pes que les statuaires anciens ont « suivis. Trop préoccupé de ce que « lui fournissait sa mémoire, il ne « s'est pas assez abandonné à ses « propres inspirations. » Cependant Dupaty avait un vif désir d'aller visiter cette belle Italie que lui rendait chère le livre de son père, et pour laquelle il avait remporté une couronne. Sa mère de son côté conservait l'espoir de le voir élevé comme un de ses frères à une haute magistrature, dans un moment où Bonaparte, devenu l'arbitre de la France, s'occupait de remplir les tribunaux de tout ce qui restait de noms parlementaires. Charles Dupaty avait trente ans : pour échapper à des sollicitations auxquelles il n'aurait pas eu la force de résister, il partit secrètement. Arrivé à Rome, il se livra à l'étude avec une ardeur persévérante. Là, en présence des chefs-d'œuvre de l'antique, il produisit beaucoup et bien. Pendant un séjour d'environ huit ans, il fit les modèles de *Philoctète blessé*; *Vé-*

nus Genitrix, *Cadmus terrassant le serpent de Castalie*; *Biblis mourante*, etc. Il exécuta en outre en marbre une *tête de Pomone*, composition gracieuse qui orne aujourd'hui la galerie du Luxembourg. Ses travaux attirèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui lui commanda la *Statue du général Leclerc*. En revenant de Rome, il s'arrêta à Carrare, où il ébaucha le marbre de la *Biblis* qu'il a terminée à Paris, et recommença son *Philoctète blessé*; mais, au lieu d'un bas-relief, il en fit une ronde-bosse. Ces diverses productions, exécutées en marbre; ornent aujourd'hui différents édifices, ou jardins royaux; sa *Vénus Genitrix* entre autres se voit dans une des galeries du jardin des plantes, et son *Cadmus* dans le jardin des Tuileries. De retour à Paris, Charles Dupaty produisit son principal ouvrage; *Ajax poursuivi par Neptune*; et s'écriant au moment où il s'attache au rocher Capharéen : « J'en échapperai malgré les dieux. » C'est là que ce statuaire a déployé toutes les ressources de son art, et qu'il s'est fait voir au point culminant de son talent; aussi est-ce par cette œuvre qu'on doit le juger. *L'Ajax* a déjà pris sa place parmi les modèles de notre sculpture moderne : l'expression brutale qui anime la tête du héros sacrilège est bien rendue : le dessin de la figure ne laisse rien à désirer pour les détails; mais, ce qui vaut mieux encore, il y a de la poésie dans tout l'ensemble. Heureux Dupaty s'il eût su se tenir toujours à ce degré d'originalité! Mais, bien que son groupe colossal d'*Oreste poursuivi par les Furies* ne manque ni d'expression ni de pathétique, plusieurs parties sont assez faibles et sentent trop l'acadé-

mie. Ce groupe n'est encore que modelé en plâtre. Nommé membre de l'Institut en 1816, puis de la Légion d'Honneur en 1819, Dupaty reçut du gouvernement royal la commande de plusieurs travaux importants, entre autres la *Statue équestre de Louis XIII*, et le groupe principal du monument qui devait être élevé au duc de Berri et qui ne le sera probablement jamais. La mort surprit Dupaty le 12 novembre 1825, avant l'érection de la statue de Louis XIII. Il n'avait fait que le modèle, et sur sa demande M. Cortot, son ami, l'a exécutée en marbre. Le cheval est très-bien; la pose du monarque est irréprochable; mais sa figure est sans expression. Bien des personnes ont regretté qu'au lieu d'habiller à la romaine le faible ami de Cinq-Mars, Dupaty n'ait pas eu l'heureuse audace de lui donner le costume de son époque, costume si pittoresque et qui au milieu de cette vieille place royale eût été bien en harmonie avec les édifices environnants. Pour le monument du duc de Berri, Dupaty avait exécuté le groupe principal qui représentait la France et la ville de Paris, pleurant la mort du prince, et le marbre du bas-relief d'une des faces latérales était presque achevé. Il avait peu d'années auparavant exécuté, pour la ville de Paris, une *Vierge*, qui se voit dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Le dessin de cette statue est correct; mais on y cherche en vain l'inspiration religieuse. Ses derniers ouvrages sont une *Tête d'étude colossale*, d'un très-beau caractère qu'il n'a pas eu le temps de faire couler en plâtre; puis un *Jeune berger jouant avec un chevreau*, que la main de l'auteur, glacée par la mort, n'a pu qu'ébaucher. Fidèle observateur des prin-

cipes qui font la base de l'art statuaire, Dupaty, selon l'expression d'un biographe, était dans les dernières années de sa vie une *protestation vivante* contre la fausse direction dans laquelle la nouvelle école se précipitait alors, et dont fort heureusement elle commença à s'éloigner. Cependant il est une œuvre dans laquelle, sans cesser d'être correct et pur, Dupaty vers la fin de sa carrière semble s'être rapproché de la nature: c'est sa *Vénus se découvrant à Paris*. Des critiques ont été jusqu'à dire que, dépourvu de génie et même de talent, il y suppléait par tout ce que l'étude et le goût peuvent inspirer de plus heureux. Nous ne saurions admettre un jugement si contradictoire: un artiste qui dans ses productions a constamment montré tant d'élévation, de force et de grandeur, n'était certes pas dépourvu de génie et encore moins de talent. Comme homme privé, Dupaty était réellement de sa famille: avec tout l'esprit qui la distingue, il possédait les qualités d'un galant homme. Envers ses confrères il méconnaissait l'envie, si commune même chez de grands artistes; toujours il cherchait à faire valoir les autres. Envers ses inférieurs, sa bienfaisance ne connaissait point de bornes. On en jugera par le trait suivant. Un praticien (ainsi l'on nomme les ouvriers qui dégrossissent le marbre pour les statuaires), qu'il avait été obligé de renvoyer à cause de son inconduite, vint un jour tout éperdu chez Dupaty lui dire que l'on venait de saisir ses meubles, et que sa femme et ses enfants allaient se trouver dans la plus affreuse situation. Dupaty lui demande quelle somme il devait: « Mille écus, lui répond le praticien. — Mille écus! s'écrie

Dupaty, la somme est bien forte » ; puis, après quelques instants de réflexion, il ouvre son secrétaire, les remet au praticien et lui dit : « Voilà « les mille écus dont vous avez be- « soin. Je sais que j'oblige un ingrat ; « mais ce n'est pas là ce qui m'oc- « cupe ; allez sauver votre femme « et vos enfants de la misère qui les « attend. » Dupaty avait épousé à l'âge de cinquante-deux ans M^{lle} Cabanis, sa cousine ; mais la mort vint briser, au bout de deux ans, cette union dans laquelle il avait trouvé le bonheur. Le roi Charles X fit à sa veuve une pension de 1200 fr. sur la liste civile ; (1) — DUPATY (*Louis-Marie - Adrien - Jean - Baptiste Mercier*), frère cadet du précédent (le puîné est M. Emmanuel Dupaty, aujourd'hui l'un des quarante de l'académie française), né vers 1780, passa fort jeune à Saint-Domingue, pour essayer d'y rétablir la fortune de sa famille, qui, avant la révolution de 1789, possédait dans cette colonie de nombreuses plantations. Il revint en France sans avoir réussi, entra dans la magistrature, fut d'abord substitut au tribunal civil de la Seine, puis conseiller, et enfin président à la cour impériale. Dès 1805, il profita de sa position pour s'associer à une belle action de son père, en faisant réhabiliter, par la cour d'appel de Nancy, les trois victimes que feu le président son père avait arrachées à la mort (*Voy. DUPATY, XII, 257, not. 1*). Président, sous la restauration, la chambre des appels de police correctionnelle, il eut

(1) On a sur Dupaty une *Notice nécrologique*, par M. Coupin, in-8° d'une feuille, 1825 ; elle a été insérée dans la *Revue encyclopédique*, puis dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul. M. Cartellier, son collègue de l'Institut, et M. Emmanuel Dupaty, son frère puîné, ont prononcé chacun un discours à ses obsèques.

souvent à juger des affaires politiques, et montra beaucoup d'indépendance et d'impartialité, bien que ses opinions toutes monarchiques lui assurassent la confiance du gouvernement. Au mois d'avril 1822, il fut nommé par Louis XVIII président du collège du troisième arrondissement électoral de la Seine. Devenu, en 1829, conseiller à la cour de cassation, il était habituellement chargé à la chambre criminelle du rapport des affaires forestières, et il contribua à fixer la jurisprudence sur l'application de notre sixième Code. Le 28 juin 1832, lors de l'évocation de l'affaire des émeutes des 5 et 6 juin, il vota contre la cassation des jugements des conseils de guerre établis par suite de la mise en état de siège de Paris. Peu de jours après (juillet), il n'était plus : il fut enlevé par le choléra qui l'avait épargné pendant l'épidémie. Dupaty a laissé la réputation d'un magistrat intègre, éclairé ; mais, doué d'un esprit vif et pétillant, il n'avait pas toujours la gravité de sa robe.

D—R—R.

DUPÉRAT (ISAAC-JEAN DANIAU), général vendéen, né à Cognac, fils d'un avocat, partit de son pays comme cavalier volontaire, et se joignit aux armées royales à la prise de Thouars, en avril 1793. D'abord soldat, ensuite aide-de-camp de Lesclapart, il fut blessé le 13 mai à la prise de la Châtaigneraie. Il fit partie de l'expédition d'outre-Loire ; ayant eu le bonheur d'échapper aux désastres du Mans et de Savenay, il s'enfonça dans les forêts de la Bretagne, afin de se réunir aux chouans. Dupérat fut alors désigné par Puisaye, pour commander entre Château-Giron et la Guernée ; mais il quitta ce général après l'affaire de Liffré, et rentra dans la Vendée, où il com-

manda, sous les ordres de Sapinaud, l'infanterie de l'armée royale, dite du centre, jusqu'à la pacification de la Jaunais, dans laquelle il fut compris. Peu de temps après, cette armée se déclara pour Charette: alors Dupérat passa dans l'Anjou, et se rendit auprès de Stofflet; mais, étant tombé dans les maius des républicains, il fut conduit à Nantes, et condamné par une commission militaire à être détenu jusqu'à la paix. Il fut enfermé à la prison du Bouffai, d'où il s'échappa au mois de mars 1796, après quatre mois de détention. Il passa à Lyon, et y fut employé dans l'association des *filz légitimes*. A la pacification consulaire, il revint dans la Vendée, afin de participer au bénéfice de l'amnistie, reçut son acte d'amnistie du général Duteil, et se rendit encore à Lyon, puis à Cognac près desou père, et enfin à Bordeaux, où il renoua ses liaisons avec MM. Rorer, Acquart, Oreilbac, etc., qui, ainsi que lui, avaient figuré dans la fameuse association des *filz légitimes*. Décidé à servir de nouveau la cause du roi, Dupérat, dont l'activité et le courage s'étaient montrés dans tant d'occasions, chercha à couvrir ses plans d'une apparence de spéculation commerciale; et il reçut des sommes considérables du gouvernement anglais, par l'entremise de Diégo Carca, banquier espagnol, et d'autres agents royalistes. Il acheta une grande quantité de vins et de liqueurs, qui, transportés à Nantes, furent distribués aux royalistes dans les campagnes. Dupérat, ami particulier de Gogné, concourut avec lui à l'achat de plomb en saumon, donna à cet effet une somme de neuf mille francs à l'étranger, et dirigea lui-même un argement de ce métal sur la Rochelle. C'était dans sa propre maison,

dite *de la Fosse*, à Nantes, qu'il réunissait, sous prétexte d'affaires de commerce, les membres de l'association, composée d'anciens Vendéens. La découverte qui fut faite, par le préfet de la Vendée, des plombs déposés chez le curé Jacqueneau, ayant jeté l'alarme parmi les conjurés, ils se déterminèrent à s'éloigner. Dupérat se rendit à Bordeaux avec Kerenmar, et fut arrêté à son retour au château de la Gaudisserie, à deux lieues de Saintes. On trouva sur lui pour dix-sept mille francs de lettres de change; et il fut conduit dans les prisons de Nantes comme prévenu d'être le caissier d'une association royaliste. Il nia tout dans ses interrogatoires, ce qui confirma la réputation de courage et de fermeté qu'il avait déjà dans son parti, où il jouissait d'une grande considération par son zèle, sa fidélité et son extrême désintéressement. La commission militaire de Nantes le condamna au mois de décembre 1805, à deux années de détention. Il fut conduit à Paris, et enfermé au Temple, puis à Vincennes, d'où il ne sortit qu'au mois de mars 1814 pour être transféré à Saumur, et enfin mis en liberté après la chute de Bonaparte. Lorsque le roi fut rétabli, Dupérat obtint le grade de maréchal-de-camp, et la croix de Saint-Louis. En juin 1815, il prit les armes dans la Vendée, commanda un corps de l'armée royale, s'opposa d'abord à la pacification, et, envoyé ensuite en qualité de commissaire par les principaux chefs auprès du général Lamarque, il signa la paix. Après son second retour, le roi lui rendit le grade de maréchal-de-camp, et le fit officier de la Légion-d'Honneur. En 1816, il fut nommé grand-prévôt du département des Deux-Sèvres; continua

d'habiter Niort après la suppression des cours prévôtales, et mourut dans cette ville le 12 oct. 1826. Dupérat fut un des plus braves officiers des armées vendéennes, et madame de La Rochejacquelein lui a rendu ce témoignage dans plusieurs passages de ses Mémoires. B—P.

DUPERRON. *Voy.* LEHAYER, au Supp.

DUPETIT-THOUARS (LOUIS-MARIE-AUBERT AUBERT), botaniste français, naquit au château de Boumois en Anjou, en 1756. Sa famille, noble et riche, le destinait à la carrière militaire. Ainsi que son frère Aristide Dupetit-Thouars (*Voy.* ce nom, XII, 265), il fut placé de bonne heure à l'école de la Flèche. Il en sortit à seize ans pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de la Couronne. La France jouissait alors de cette paix profonde qui, si l'on met de côté la part qu'elle prit à la guerre pour l'indépendance des colonies anglo-américaines, signala les derniers jours de la monarchie ancienne. Le jeune officier eut donc, tout en ne se refusant pas les distractions de son âge et les passe-temps de la vie de garnison, le loisir de se livrer aux études pour lesquelles il se sentait un penchant inné. De ce nombre étaient d'abord la botanique, ensuite l'histoire littéraire de la botanique. Doué d'un esprit patient, minutieux et qui aimait à serpenter au milieu des petites difficultés, Dupetit-Thouars fit de vrais progrès dans l'une et l'autre de ces sciences. Lors donc qu'en 1792, son frère lui communiqua son projet de se lancer à la recherche de La Pérouse, il ne balança point à s'associer à son entreprise, comptant sans doute enrichir sa phytographie et son herbier d'es-

pèces nouvelles, et léguer un nom de plus à l'histoire de la science. Ces espérances n'étaient pas tout-à-fait chimériques. Les deux frères vendirent leur légitime, et ouvrirent une souscription pour équiper le bâtiment sur lequel ils comptaient quitter la France. Louis XVI avait promis son concours. Bien que les événements dussent empêcher la réalisation de ces promesses, Aristide et Aubert se préparèrent à partir ensemble. Malheureusement, ce dernier, en se rendant à Brest où devait avoir lieu l'embarquement, s'était avisé de vouloir herboriser chemin faisant. Des gendarmes le rencontrèrent, trouvèrent suspecte sa boîte de fer-blanc, ne comprirent point ce qu'il allait faire dans les champs et par des chemins infrequents, s'il n'était un ennemi de la nation, et en dépit de son passeport le remirent aux autorités de Quimper qui provisoirement le gardèrent en prison, jusqu'à ce qu'on le fit paraître devant le tribunal révolutionnaire du pays. Heureusement les jurés de Quimper eurent le bon sens de comprendre qu'un voyage scientifique et botanique n'était pas une émigration, et que le ci-devant sous-lieutenant ne se rendait pas par mer à l'armée de Condé. Dupetit-Thouars fut donc acquitté. Pendant ce temps, son frère était parti, en lui recommandant de venir le rejoindre à l'Île de France. C'est ce qu'essaya notre botaniste : mais une fois à l'Île de France il ne vit point son frère, et le manque de ressources pécuniaires le mit dans l'embarras. Ses connaissances en botanique vinrent alors à son secours. Il se proposa comme employé à quelques-uns des riches planteurs de la colonie, et il vit bientôt ses offres accueillies. C'est ainsi qu'il passa neuf à dix

ans, uniquement occupé de culture et de botanique, et unissant aux notions théoriques, trop abstraites ou trop absolues, ces connaissances détaillées et comparatives que peut seule donner la pratique, et qui réunies à la théorie constituent la véritable science. Il recueillit là des matériaux considérables pour l'histoire naturelle de l'île de France. Une excursion qu'il fit pendant cet intervalle à Madagascar augmenta ses connaissances et ses collections. Le séjour de la France était nécessaire pour la publication de son herbier ainsi enrichi. Il y revint en 1802, et il put d'abord se livrer avec succès à cette tâche. Divers mémoires qu'il lut soit à l'Institut, soit devant les sociétés d'histoire naturelle, philomatique, d'horticulture et centrale d'agriculture, le firent recevoir membre de ces corps savants. En 1806, il fut nommé directeur de la pépinière royale du Roule à Paris. Les services qu'il y rendit ne sont pas plus problématiques que l'utilité de cet établissement fort dispendieux. Mais bien que personne ne pût révoquer en doute son savoir comme botaniste, son habileté comme horticulteur, bien que tout le monde rendit justice à son érudition bibliographique et biographique, on en vint à s'apercevoir qu'il ne produirait jamais de grands ouvrages. Les travaux de M. Bory de Saint-Vincent rendirent superflus ou peu s'en faut les publications que Dupetit-Thouars aurait pu faire sur l'île de France et sur Madagascar. Mais n'en eût-il pas été ainsi, jamais il n'eût mis ses recherches en état de paraître. Préoccupé d'un vain désir de classification, il croyait ne pouvoir rien publier qui ne fût disposé d'après la méthode que vaguement il concevait en imagi-

nation, et à laquelle toujours, lorsqu'il la mettait sur le papier, il trouvait que quelque chose d'essentiel manquait. Tantôt il eût voulu la méthode naturelle, tantôt il trouvait que l'artificielle avait aussi son avantage; puis il revenait à la première; puis il les voulait toutes deux; puis il en discernait trois, quatre, cinq ou davantage, toutes également possibles, plausibles; puis il prétendait les harmonier, les réunir ou bien les suivre l'une après l'autre, ou l'une par l'autre; puis enfin, s'il s'occupait de l'une d'elles, il apportait dans cette sphère plus étroite d'examen le même esprit flottant, minutieux, et changeait à chaque instant de bases, de coupes, de caractères: toujours, à l'entendre, l'édifice péchait par quelque coin, toujours il fallait reprendre en sous-œuvre, et absorbé par ces soins préparatoires, par cette *isagoge* perpétuelle, il ajournait l'essentiel: il ajourna toute sa vie. Impossible, sauf de rares exceptions, de rien apprendre dans un de ses livres ou à une de ses leçons. Aussi n'avait-il en quelque sorte point d'auditeurs au cours de culture qu'il ouvrit à la Pépinière; et quand, après la suppression de l'établissement, il le transporta au local de la société d'horticulture, il n'en eut à sa première leçon qu'un seul, qu'il avait amené. De même lorsqu'il voulut donner des articles de botanistes et d'horticulteurs à la *Biographie universelle*, il sut si bien s'enchevêtrer dans un labyrinthe de classifications étrangères à l'œuvre qu'il ne put tenir ses promesses et que l'on fut obligé d'avancer sans lui. Aussi la *Biographie* n'a-t-elle de lui que quelques articles dans les premiers volumes, parmi lesquels se distinguent ceux de *la Quintinie*, de *Reneaume* et de *Roger*

Schabol. Au reste il était de très-bonne foi dans cette manie classificative, qu'en elle-même nous ne blâmerions pas, si elle eût été accompagnée de cet esprit supérieur qui plane sur toute la science, et de cette fermeté de décision qui prend un parti et y tient. Il croyait de toutes ses forces que, s'il publiait si peu malgré son incontestable savoir et son mérite, cela tenait à l'indifférence coupable du public, à l'injustice des acheteurs, aux intrigues d'auteurs ses confrères; et la réalité, c'est que son indécision, ses digressions et ses préfaces perpétuelles, sa diffusion nuageuse et sans fin comme sans but, cet irrémédiable désordre d'idées dont celui de son cabinet était le symbole, non seulement effrayaient les plus intrépides, mais encore l'empêchaient de mener à bien un ouvrage de longue haleine. La suppression de la pépinière du Roule lui sembla presque le résultat d'une conspiration, et l'annonce de cet esprit de vertige et d'erreur, etc. Après cela, la chute du trône ne pouvait le surprendre. Il survécut peu à cet événement, et mourut le 12 mai 1831. On trouve, dans les Mémoires de la société d'agriculture de Paris, une notice sur ce naturaliste par M. Silvestre, qui prononça aussi un discours sur sa tombe. On a donné le nom de *thua-rea* à une plante sarmenteuse de la famille des graminées, qui croît à Madagascar; et M. Bory de Saint-Vincent a également dédié à Dupetit-Thouars l'*aubertia*, arbre de l'île Bourbon voisin de la famille des térébinthacées. Entre autres ouvrages que l'on doit à cet homme laborieux, et qui eût pu rendre tant de services à l'agronomie, nous citerons : I. *Histoire des végétaux recueillis dans les îles de France, de Bour-*

bon et de Madagascar, Paris, 1804, et ann. suiv., 4 cab. in-4° avec 30 pl. II. Mélanges de botanique et de voyages, ibid., 1809, in-8°, fig. Parmi les mémoires qui composent ce volume, on trouve l'Esquisse de la Flore de Tristan d'Acugna, précédée de la description de cette île très-peu fréquentée, vers laquelle le vaisseau qui conduisait Dupetit-Thouars à l'île de France fut poussé par les vents. Notre naturaliste y descendit avec quelques passagers, n'entendit pas le signal du départ, et y resta jusqu'au lendemain qu'on vint le chercher. III. Recueil de rapports et de mémoires sur la culture des arbres fruitiers, ibid., 1815, in-8°, fig. IV. Histoire d'un morceau de bois, précédée d'un essai sur la sève, considérée comme le résultat de la végétation, ibid., 1815, in-8°, avec une pl. V. Le verger français, ou Traité général de la culture des arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans les environs de Paris, ibid., 1817, in-8°. VI. Flore des îles australes de l'Afrique. Histoire particulière des plantes orchidées recueillies sur les trois terres australes d'Afrique, de France, de Bourbon et de Madagascar, ibid., 1822, in-8°, avec 110 pl. VII. Notice historique sur la pépinière du Roule, ibid., 1825-26, 2 part. in-8°. P—OT.

DUPIN de Francueil (MARIE-AURORE, M^{me}), née en 1750, était belle-fille de Claude Dupin (*Voy.* ce nom, XII, 274), fermier-général, et fille naturelle du maréchal de Saxe. Elle n'avait que six mois quand elle perdit l'auteur de ses jours, qui en mourant manifesta la volonté de l'adopter et de lui léguer ses biens; mais la maladie empêcha Maurice

de signer un testament qui était tout prêt. Marie-Aurore fut, à l'âge de douze ans, reconnue en plein parlement fille du maréchal, frère naturel d'Auguste III, électeur de Saxe, qui fut père de madame la dauphine, Marie-Josèphe de Saxe. Cette princesse prit la jeune personne sous sa protection comme parente, et la fit élever à Saint-Cyr. Elle ne s'en tint pas là, et la maria au comte de Horn qui habitait l'Alsace. Marie-Aurore de Saxe fut reçue dans cette province en fille du héros de Fontenoy. Restée veuve très-jeune, et n'ayant recueilli de son époux que fort peu de richesse, elle se retira à Paris dans l'asile ouvert encore aujourd'hui à des infortunes plus ou moins illustres, comme à de petites fortunes, l'Abbaye-aux-Bois. Cette demi-séparation du monde n'empêcha pas la veuve du comte de Horn d'être remarquée, recherchée même. Belle, dans la fleur de l'âge, joignant à ses avantages naturels un esprit peu commun et une instruction qui, alors, n'était pas très-ordinaire dans son sexe, elle mérita aussi les éloges attachés, dans la justice de l'opinion publique, à une conduite sans reproche. Son cercle intime se composait des hommes les plus agréables de la cour, entre autres le maréchal de Richelieu, et de femmes aussi connues par les agréments de leur société que par l'élévation de leur rang. Il se trouva qu'elle inspira un sentiment très-vif à Dupin de Francueil, né d'un premier mariage du fermier-général déjà cité, et qui plus tard avait épousé M^{lle} Fontaine, l'une des patronnes de J.-J. Rousseau. C'est ce Dupin de Francueil, homme d'esprit et de talents divers, que le philosophe de Genève a nommé dans ses *Confessions*, celui dont M^{me} de La Live d'Epinaÿ nous a

peut-être un peu trop entretenus dans ses Mémoires, tableau indiscretement fidèle des mœurs faciles du XVIII^e siècle. Il était veuf d'une demoiselle de Saint-Julien, et alla, on ne sait trop pourquoi, avec M^{me} de Horn en Angleterre, pour consacrer leur union. Peu de temps après, étant devenu fermier-général de l'apanage du Berri, il emmena sa femme dans cette province, et elle se fit de véritables amis à Châteauroux où elle tenait une fort bonne maison. M^{me} Dupin resta veuve encore une fois en 1786. De son dernier mariage était né un fils, Maurice Dupin, qui, après avoir commencé une carrière brillante dans l'état militaire, mourut très-jeune d'une chute de cheval, à la Châtre, et fut rapporté à sa mère désolée, peu loin de cette ville. Il laissait une fille unique dont la réputation comme écrivain, surtout comme auteur de romans dans le genre à la mode du XIX^e siècle, est devenue, on peut le dire, européenne, sous le nom de *George Sand*. Les soins tendres dont Madame Dupin de Francueil entoura cet enfant, et les peines qu'elle prit pour contribuer à l'instruire furent sa consolation; mais on a quelque raison de croire qu'étant aïeule et non mère de cette seconde *Aurore Dupin*, elle éprouva des contrariétés de famille dans l'éducation qu'elle désirait lui donner. Ni par caractère ni par position, la veuve de Dupin de Francueil ne pouvait acquérir dans le monde une existence tout-à-fait semblable à celle de la plus célèbre des dames Dupin, dont son mari n'était que le beau-fils, mais elle fut constamment aimée, considérée, et elle a laissé les meilleurs souvenirs dans la partie du Berri qu'elle habitait. Tenant à tant de personnes notables de son

époque, elle nous a paru digne de figurer dans cette biographie parmi les femmes distinguées de la société du XVIII^e siècle. Elle est morte dans son château de Nohant près de la Châtre le 26 déc. 1821. L—P—E.

DUPIN (ANTOINE), conventionnel, né vers 1758 en Champagne, fut d'abord domestique d'un fermier-général; puis employé dans les fermes du Soissonnais. Il embrassa la cause de la révolution avec cette chaleur qu'alors on remarqua dans nombre d'hommes timides, tout aussi bien que chez quelques âmes énergiques. Élu, au mois de septembre 1792, député de l'Aisne à la Convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI, comme son collègue de députation, Condorcet, pour la peine la plus forte du code pénal après la mort, c'est-à-dire pour les fers à perpétuité; et Dupin motiva ainsi son vote : « Afin d'épargner des regrets « à ce peuple généreux et sensible, « que j'ai vu passer subitement du « mépris à l'amour de son roi. » Sur la question de la ratification du jugement par le peuple, il se prononça pour la négative. « Je connais les « pouvoirs que mes commettants « m'ont donnés; je ne crains pas que « la responsabilité pèse sur ma tête : « en conséquence, je dis non. » Au quatrième appel il rejeta le sursis. Toute sa vie politique est un tissu d'inconséquences. Lié avec les principaux Montagnards, il n'en suivit pas moins quelquefois les inspirations des Girondins, et protesta avec eux-ci contre la révolution du 31 mai; puis, cédant à la peur et aux sollicitations de plusieurs collègues, il rétracta cette protestation. Au mois d'août suivant il donna sa démission qui ne fut point acceptée, et il continua toutefois de siéger dans la Con-

vention (1). Pour se soustraire au soupçon d'incivisme, il se mit à fréquenter la société des Jacobins, et n'en eut pas moins à repousser une dénonciation comme protecteur des nobles. C'est à la suite du rapport fait par lui, le 12 janvier 1794, que les biens des fermiers-généraux furent mis sous la main de la nation et que, le 5 mai suivant, vingt-huit d'entre eux, entre autres l'illustre Lavoisier, traduits devant le tribunal révolutionnaire, furent envoyés à l'échafaud. Parmi les accusations que leur ancien subordonné consigna dans son rapport, figurait celle d'avoir altéré le tabac râpé en le mouillant au delà de toute mesure pour faire des gains illicites. Si l'on en croit Mercier dans son *Nouveau Paris*, Dupin avait encore un rapport tout prêt sur les adjoints aux fermiers-généraux, lorsque le 9 thermidor le força de le supprimer. Ce qui peut porter à croire que, dans toute cette affaire, ce triste législateur ne fut qu'un instrument, et qu'il faisait le mal par peur plutôt que par goût, c'est que le 5 mai 1795 il fit une motion d'ordre sur les manœuvres employées pour perdre les fermiers-généraux, attribuant à Robespierre et à sa faction leur expropriation. Quant à ce qui le concernait, il exposa que son travail particulier se bornait à la révision de leurs comptes; mais que soumis aux comités du gouvernement, à qui Vadier l'avait dénoncé comme vendu à ces mêmes fermiers-généraux, il s'était vu contraint, pour sauver sa tête, de faire le rapport dont on l'accusait. Quoi qu'il en soit, Dupin, malgré son peu d'importance personnelle, se vit en butte à des haines, à des accusations diverses. On lui reprochait surtout des'être appropriés les

(1) Voy. le *Moniteur*, séance du 12 août 1793.

dépouilles des fermiers-généraux dont il avait été chargé de faire l'inventaire. On lui imputait d'avoir enlevé au seul Cugnot de l'Epinaï cent mille francs en assignats et quatre-vingt-quinze louis en or. Les veuves et les enfants de ces mêmes fermiers-généraux portèrent contre lui une accusation devant la Convention; et Dupin, par une lettre insérée au *Moniteur*, demanda quelques jours pour établir sa justification qui ne parut point. Après le 9 thermidor, Génissieux et Lesage d'Eure-et-Loir firent enfin décréter d'accusation Antoine Dupin. Incarcéré le 9 août 1795, il n'échappa aux périls d'une instruction criminelle (2) que par l'amnistie du mois de brumaire an IV. On peut croire que, ou les spoliations qu'on lui a reprochées ont été exagérées par ses accusateurs, ou qu'il était bien prodigue; car il ne s'enrichit point; et en sortant de la Convention il fut obligé de solliciter dans les droits-réunis un emploi subalterne, qu'il exerça jusqu'en 1814. Bien que, dans le recensement des votes conventionnels, celui de Dupin n'eût pas été compté pour la mort, il aurait été atteint en 1816 par la loi d'amnistie, si pendant les cent-jours il ne se fût abstenu de paraître dans les affaires publiques et de voter l'acte additionnel. Il est mort vers 1829. C'est lui que dans son nouveau *Tableau de Paris*, Mercier traite de *valet d'Amar*. En effet, lié aux chefs de la Montagne, et leur obéissant servilement, dépourvu de talents, à la fois ambitieux et timide, Dupin était de ces hommes qui ap-

(2) On poussa la sévérité jusqu'à faire mettre les scellés au domicile de sa belle-mère à Saint-Cloud; mais ils furent levés quelques jours après, sur l'observation que Dupin, divorcé depuis deux ans, n'avait eu dès lors aucun rapport avec sa belle-mère. W—s.

prouvaient les proscriptions sans oser y prendre part. Il est juste cependant d'ajouter que, par une motion faite à la Convention le 15 janyier 1794, il préserva de la faux révolutionnaire trois adjoints aux fermiers-généraux (Sanlot, Lahaute, et Bellefaye). Lui-même porta le décret à Fouquier-Tainville, heureux, dit-il, de lui arracher trois innocentes victimes. Enfin on a remarqué que l'accusation du tabac mouillé était un fait constaté par Lavoisier lui-même, et que cet illustre financier avait souvent reproché à ses avides confrères.

D—R—R.

DUPIN (CHARLES), né à Clamecy le 11 août 1731, porta d'abord pendant un an l'habit de la compagnie de Jésus, puis rentra dans le monde, et exerça divers emplois de finance et d'administration. Il se fit même recevoir avocat au parlement de Toulouse, et fut successivement secrétaire particulier de MM. de Saint-Priest et de Balainvilliers, intendants du Languedoc. En 1777, il fut choisi par les états de cette province pour défendre les diocèses et communautés contre les prétentions du domaine, au sujet de certains droits. Ses principes religieux tournés vers le jansénisme ne le rendirent point défavorable aux idées dominantes en 1789; mais il demeura étranger aux excès révolutionnaires. Nommé, dès la première assemblée électorale de l'Hérault, procureur-général syndic du département, il occupa cette place jusqu'en l'an IV, époque à laquelle il devint membre de la cour de cassation. Après la révolution du 18 fructidor, il rentra dans la carrière financière et fut directeur de l'enregistrement et des domaines à Rouen, puis à Montpellier, où il mourut le 9 nov. 1808. On a de lui: *Instructions*

sur diverses questions relatives aux droits de contrôle, d'insinuation, de centièmes, dîmes et autres, Montpellier, 1787 et 1788, in-4°.

D—R—R.

DUPIN (CLAUDE-FRANÇOIS-ÉTIENNE, baron), parent éloigné du précédent, est auteur de plusieurs ouvrages de statistique très-estimés. Il naquit à Metz, le 30 nov. 1767. d'une famille originaire de Donzy (Nièvre); et à l'âge de vingt ans il entra dans les bureaux de M. Corny (*Voy.* ce nom, LXI, 403), son oncle maternel, alors procureur du roi et de la ville de Paris. La révolution de 1789, dont il adopta les principes, trouva Etienne Dupin inspecteur des commis mouleurs de bois, et en même temps secrétaire du parquet dont son oncle était le chef. Lorsqu'en 1791 l'administration du département de Paris se constitua, il y fut attaché en qualité de chef du secrétariat. Le 11 novembre 1793, il devint secrétaire-général et conserva cette place jusqu'en 1797, ce qui prouve dans Etienne Dupin beaucoup de souplesse et de savoir-faire; car, bien que lié avec les principaux révolutionnaires, il n'était rien moins qu'exalté, et il usa plus d'une fois de son crédit pour arracher des victimes à l'échafaud (1). Lors des élections de l'an VI, il fut chargé par le Directoire de surveiller et de diriger les opérations électorales de Paris. Fidèle à sa mission, il donna le signal de la scission qui frappa de nullité les élections de l'assemblée de l'Oratoire, et fit prévaloir les choix de la minorité réunie à l'Institut. Ce zèle fut récompensé par l'emploi de

(1) Dans ces temps orageux, il chercha des distractions dans l'étude des langues; et, s'étant lié d'amitié avec Le Brigant et La Tour-d'Auvergne, il se livra, sous leur direction, à la recherche des antiquités celtiques. W—s.

commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale (29 mai 1798). Il était même question d'élever Etienne Dupin au ministère de la police; mais le Directoire ayant été renversé par ce même système de scission qu'il avait introduit dans les assemblées électorales, son commissaire ne fut pas épargné; on le destitua le 9 juillet 1799. Au 18 brumaire, Dupin sortit de la retraite où il s'était caché pour échapper aux poursuites que réclamait contre lui Lesage-Sénault dans son journal. Un arrêté des consuls, du 27 décembre 1799, le réintégra d'abord au département de la Seine en qualité d'administrateur. Compris, pour les Deux-Sèvres, dans la première organisation des préfetures, il conserva cette place jusqu'en 1813; et fut alors destitué par un décret impérial. Les treize années de son administration avaient été cependant marquées par une suite de mesures utiles. A son arrivée, ce département, si voisin de la Vendée, était encore agité par les dernières secousses de la guerre civile: Dupin acheva la pacification par sa prudence et sa fermeté; il créa à Niort une société d'agriculture, un athénée; il y fit construire des fontaines, des halles, une salle de spectacle, enfin un hôtel de préfecture; mais, tandis que la construction de ces hôtels coûtait ailleurs jusqu'à 800,000 fr., la préfecture de Niort ne revint qu'à 54,000 fr., et encore la plus grande partie de cette somme était le résultat des économies du préfet. Dupin améliora la race des bêtes à cornes par l'importation de vaches et de taureaux suisses; il commença le rétablissement des haras avant que le gouvernement s'en occupât; enfin il prit des mesures efficaces pour l'abolition de la men-

dicité. Ces services lui avaient valu successivement la croix de la Légion-d'Honneur (1804), puis celle d'officier de cet ordre (1^{er} sept. 1808), enfin le titre de baron (15 avril 1809). La disgrâce qui l'arracha à une préfecture (12 mars 1813), où il s'était fait chérir et estimer, ne fut par de longue durée. Trois mois après, Napoléon le nomma maître des comptes, place qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 11 novembre 1828. En 1796, il avait épousé la veuve de Danton. Dupin était membre de l'académie celtique, dont il a enrichi le recueil de plusieurs lettres sur les antiquités de la France (t. 3; 1809). Depuis que cette académie est devenue société royale des antiquaires de France, il a fourni à son nouveau recueil : 1^o *Mémoire sur le poitevin et sa littérature* (t. 1^{er}, 1817); 2^o *Notice sur Parthenay et sur la Gâtine du Poitou* (t. 3, 1821); 3^o *Notice sur quelques fêtes et divertissements populaires du département des Deux-Sèvres*. Il avait débuté, au fort de la révolution, par l'*Almanach du Républicain pour 1793*, Paris, 1793, en 2 cahiers in-12. Les cahiers contenaient des notices biographiques sur plusieurs hommes illustres de l'antiquité et des temps modernes. Il devait y en avoir une pour chaque jour de l'année; mais Dupin s'étant aperçu que son associé, l'imprimeur Jacquin, mêlait à cette publication des déclamations vaines de l'époque, il exigea l'andon de ce qui avait paru de cette manière, et ne consentit à continuer l'ouvrage que sous ce titre à la fois plus convenable et plus exact : *Galerie historique et républicaine des hommes célèbres*,

1793. La seconde publication littéraire de Dupin lui faisait encore moins d'honneur. C'était un ouvrage érotique, qu'il donna sous ce titre : *La Prusse galante, ou Voyage d'un jeune homme à Berlin, traduit de l'allemand*, Paris, sans date (1800), in-8^o. Il est à remarquer qu'en 1805 cet ouvrage a été traduit et publié en allemand; et ce n'était en effet que la traduction du livre original de Dupin. Hâtons-nous d'arriver aux publications qui l'ont placé au premier rang parmi ceux qui depuis 30 ans ont concouru aux progrès de la science statistique en France : I. *Statistique du département des Deux-Sèvres*, publiée par ordre du ministre de l'intérieur, Paris, an IX (1801), in-8^o. II. *Mémoire sur la statistique du département des Deux-Sèvres*, adressé au ministre de l'intérieur, Niort, an IX (1801). En tête du Mémoire est une lettre de François de Neufchâteau, alors ministre, qui cite ce travail comme un modèle en ce genre. III. *Dictionnaire géographique, agronomique et industriel du département des Deux-Sèvres*, Niort, an XI (1803); réimprimé en 1829. IV. *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres*, publié par ordre du gouvernement, Paris, an XII (1804), in-fol. Ce Mémoire, considérablement augmenté et modifié, fut présenté à l'Institut en 1822, et valut à son auteur le partage du prix Monthyon. V. *Instructions du préfet des Deux-Sèvres pour les maires de ce département*, Niort, 1808 et 1812, 2 vol. in-4^o. VI. *Histoire de l'administration des secours publics, ou Analyse historique de la législation des secours publics dans ses rapports avec les événements, le changement des mœurs,*

les progrès et les erreurs de l'esprit humain, Paris, 1821, in-8°. VIII. *Histoire de l'administration locale*, ou *Revue historique* des divers changements survenus dans l'organisation administrative des villes et des communes, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avènement de S. M. Charles X, Paris, 1829, in-8°. Cet ouvrage posthume est précédé d'une *Notice biographique* de l'auteur, par M. Gabriel Dupin son fils, et d'une préface de M. Dupin aîné (aujourd'hui président de la chambre des députés), son parent (2). D—R—R.

DUPLESSIS (PIERRE), connu sous le nom de *chevalier Duplessis*, littérateur médiocre, était né, vers 1750, à Saint-Pierre de la Martinique, de parents d'origine juive. Envoyé jeune en France, où il fit ses études dans une école militaire, il reçut, en les terminant, un brevet d'officier à la suite, qui lui donnait une position dans le monde, en le laissant maître de ses loisirs. Se croyant un talent décidé pour le genre lyrique, il débuta par un opéra intitulé : *Pizarre*, ou *la Conquête du Pérou*. Cette pièce, dont la musique est de Candelle (*Voy.* ce nom, LX, 63, not. 1), était achevée dès 1775; mais, refusée plusieurs fois par le comité de lecture, elle ne fut admise à l'étude qu'en 1785, d'après un ordre du baron de Breteuil, qui protégeait l'auteur. Malgré la beauté des décorations et la nouveauté du spectacle, représentée pour la première fois le 3 mai elle ne fut jouée que neuf fois dans le courant de

(2) Il a laissé manuscrits: une traduction des *Comédies de l'Arioste*; un roman intitulé: *Valrée, légende austrasienne*; et un *Abrégé de l'histoire de France par provinces*. Outre la *Notice* déjà citée on peut, pour plus de détails, consulter la *Biographie de la Moselle*, par M. Bégin, I, 404—16.

l'année. C'est à propos de cet opéra qu'un homme d'esprit, faisant allusion à l'origine de Duplessis, disait que c'était peut-être la première fois qu'un Juif avait fait quelque chose sans intérêt. Le peu de succès de sa pièce n'empêchait pas Duplessis de juger ses confrères avec un ton fort tranchant. Un jour, il se permit de dire, au foyer de l'Opéra: « Je ne « connais pas de plus mauvais poète « lyrique que Guillard (*Voy.* ce « nom, XIX, 112). — Ah! lui ré- « pondit finement Chéron, monsieur « le chevalier, vous vous oubliez. » Sans abandonner la carrière dramatique, il composa des romans qui, suivant Barbier, trouvèrent des lecteurs. Les seuls dont on ait découvert les titres sont: I. *Mémoires de sir John Wollap*, ses voyages dans différentes parties du monde, ses aventures extraordinaires, Paris, 1788—89, 6 vol. in-12. II. *Honorine Derville*, ou *Confessions de M^{me} la comtesse de B***, écrites par elle-même, Paris, 1789, 2 vol. in-12. III. *Histoire du marquis de Soligny et de M^{me} de Luzal*, ou lettres authentiques et originales, trouvées dans un porte-feuille à la mort de M. le maréchal de..., Paris, 1790, 3 vol. in-12. Dans ce dernier roman, l'auteur fait la critique du système de Law et l'éloge de Necker, alors ministre des finances. A la manière dont Barbier parle de cet ouvrage, on présumerait qu'il regardait cette correspondance comme authentique (*Voy.* son *Examen critique des dictionn.*, 275). Duplessis parvint, en 1791, à faire reprendre son opéra de *Pizarre*, qu'il avait réduit en quatre actes; mais il n'eut pas plus de succès que dans sa nouveauté. Quoique sa carrière n'ait pas été longue, puisqu'il mourut vers

1800, il avait survécu bien des années à toutes ses productions. W—s.

DUPLESSIS-BELLIERE.

Voyez ROUGÉ (Jacques de), XXXIX, 102.

DUPONCET (le Père), historien sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né, vers 1660, dans la Lorraine. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, après avoir régenté les basses classes, il professa à l'université de Pont-à-Mousson. Le 23 avril 1700, il prononça, dans l'église primatiale de Nancy, l'*Oraison funèbre* de ce duc Charles V, dont la moindre qualité, suivant Louis XIV, était celle de prince (Voy. LORRAINE, XXV, 60). Cette pièce, imprimée la même année à Pont-à-Mousson, in-8°, commença la réputation du P. Duponcet. Destiné par ses supérieurs, à la chaire évangélique, il trouva cependant le loisir de composer deux ouvrages, qui, bien accueillis du public dans la nouveauté, n'ont pas cessé d'être appréciés par les hommes de goût. Ce sont : l'*Histoire de Scanderbeg*, Paris, 1705, in-12, et celle de *Gonzalve de Cordoue*, surnommé *le Grand*, ibid., 1714, 2 vol. in-12. La vie de Scanderbeg n'est point, comme on l'a dit, une simple traduction de l'ouvrage latin de Barlesio (Voy. ce nom, III, 383). Dans sa préface, le P. Duponcet avertit qu'il en a retranché les digressions inutiles, et qu'il y a ajouté tous les détails propres à instruire ou amuser le lecteur. W—s.

DUPONT (DENIS), en latin *Pontanus*, juriconsulte, naquit à Blois, d'une famille noble, vers la fin du XV^e siècle, et exerça dans cette ville la profession d'avocat avec une telle réputation que Charles Dumoulin, qui n'était pas prodigue

d'éloges, l'appelle *Vir optimus et doctissimus, blesensis advocatus decus*. Lorsque Louis XII, pour suivre l'œuvre de ses prédécesseurs, eut résolu de fixer par écrit toutes les coutumes et traditions orales que la mémoire des hommes ne pouvait plus conserver, ce fut Dupont qu'il chargea, avec trois de ses concitoyens, de rédiger les usages du Blaisois, pour former un corps de législation qui pût servir de règle constante aux juridictions du pays. Ce travail étant achevé fut soumis à l'assemblée des états de la province, où Dupont fut envoyé comme un des députés de la ville de Blois. Les rédacteurs de la Coutume avaient consacré, dans l'article 109, un droit de cens très-onéreux, contrairement à l'avis de Dupont, qui en demanda vivement la suppression à l'assemblée; mais tous ses efforts furent infructueux, et l'article passa. Cependant la ville de Blois se hâta de recourir au parlement, et Dupont se rendit à Paris pour soutenir l'appel. L'instance dura douze ans; enfin la lutte fut suivie d'une victoire complète, et, par arrêt du mois de juin 1535, le parlement statua que ce droit ne pourrait plus être perçu comme cens coutumier, mais dans le cas seulement où il serait fondé en titre. Dupont, après avoir rassemblé une immense quantité de matériaux, entreprit le commentaire de la Coutume, dont il était un des principaux auteurs. Il n'eut pas la satisfaction de voir publier son ouvrage. Ce ne fut que quelque temps après sa mort que Pierre Dupont, son fils, élève d'Alciat, en fit paraître les neuf premiers chapitres, à Blois, en 1556; mais, selon toute apparence, la mort surprit aussi le fils avant qu'il pût faire imprimer la suite. Le manuscrit qui la conte-

nait fut égaré, et ne se retrouva que cent vingt ans plus tard, dans la bibliothèque du chancelier Séguier. Ce magistrat le donna à l'imprimeur L. Billaine, qui mit au jour l'ouvrage complet, Paris, 1677, 2 vol. in-fol. Ce commentaire est écrit en latin, et digne en tout de la réputation de son auteur. Sous l'ancienne jurisprudence, il était cité fréquemment, dans les questions féodales surtout; et, de nos jours, MM. Merlin et Toullier n'ont pas dédaigné de s'appuyer quelquefois sur son autorité. On trouve, dans le tome II, p. 192, une apologie curieuse du mariage et une critique du célibat et des célibataires, que Dupont voudrait voir, comme à Sparte, frappés d'une grosse amende. Du reste, il ne s'élève pas avec moins de force contre les unions mal assorties et les mariages d'argent. La maison qu'il avait fait construire, et qu'il occupait à Blois, existe encore à peu près intacte; mais sa famille est éteinte. S—s—E.

DUPONT (NICOLAS), grammairien instruit, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, se fit recevoir, en 1698, avocat au parlement de Paris, et, sans négliger le travail du cabinet, chercha dans les lettres une utile distraction. Honoré de l'estime de l'abbé Bignon, ce fut à sa demande qu'il composa *l'Essai sur la manière de traduire les noms propres français en latin*, Paris, 1710, in-12. Ce petit ouvrage est fort curieux; suivant l'abbé Goujet, c'est un des livres qu'il faut lire au moins une fois (*Bibliothèque française*, I, 219). On connaît encore de lui: *Examen critique du traité d'orthographe de l'abbé Regnier-Desmarais*, Paris, 1813, in-12. Dans cet écrit, dit le même critique, il y a des remarques

dont on peut profiter, et que Regnier n'aurait pas dû négliger. Au surplus son système tend à rapprocher l'orthographe de la prononciation, et a déjà été réfuté plusieurs fois. W—s.

DUPONT (le comte JEAN), pair de France, né en 1736, se livra jeune au commerce, et fit pour acquérir des connaissances plusieurs voyages dans les pays étrangers. Il se trouvait, en 1755, à Lisbonne, et n'échappa que par miracle au désastre de cette ville. Deux poutres de la maison qu'il habitait, en se croisant au-dessus de sa tête, l'empêchèrent d'être écrasé par la chute des décombres. Plus tard, il établit à Paris une maison de banque qu'il dirigea long-temps avec autant de talent que de délicatesse. Sa fortune considérable le fit porter, en 1793, sur la fatale liste des suspects; mais oublié dans la prison, où il avait été jeté par ordre d'un comité révolutionnaire, il en sortit après le 9 thermidor, et devint plus tard administrateur de la caisse d'escompte. Après la journée du 18 brumaire, il fut nommé maire du septième arrondissement de Paris. En 1805, il complimenta l'empereur sur ses victoires en Allemagne. Par un décret du 15 août 1807, il fut créé comte et sénateur. Il faisait, en 1812, partie du grand conseil d'administration. Il adhéra, comme ses collègues, à la déchéance de Bonaparte, et fut nommé par le roi pair de France et commandant de la Légion-d'Honneur. N'ayant point siégé pendant les cent-jours, il fut, au second retour du roi, rétabli dans sa dignité de pair, et mourut à Paris le 29 sept. 1819. Ses restes furent transportés dans son château de Tribaldou près de Meaux. Son élévation, que ne justifiait aucun grand service, l'a fait

comparer à ce Périgourdin longtemps officier municipal, puis membre de la garde nationale, dont les vertus civiles et administratives ont été célébrées si plaisamment, par l'auteur de la *Gastronomie* dans les notes du second chant de ce poème. W—s.

DUPONT de Nemours (PIERRE-SAMUEL), député à l'assemblée nationale, etc., naquit à Paris le 14 décembre 1739. Il montra de bonne heure ce désir d'apprendre et cette conception vive et pénétrante qui expliquent la diversité remarquable de ses connaissances, et les succès qui lui étaient réservés dans presque toutes les branches de l'instruction humaine. Placé dès le plus bas âge dans une maison d'éducation, il y fit de brillantes études, et soutint à douze ans un exercice public avec beaucoup d'éclat. Au sortir du collège, son application parut s'accroître en raison de l'importance et de la multiplicité de ses études. Les sciences naturelles et philosophiques, la littérature, l'histoire et le droit public, eurent successivement part à ses méditations. On vit dès-lors aussi se développer en lui cet amour de la vérité et cette passion instinctive pour le bien qui formèrent les deux traits dominants de son caractère. Une secte célèbre s'appliquait alors sous la direction du docteur Quesnay, premier médecin du roi, à rechercher les véritables sources des richesses des nations, à accroître ces richesses et à rendre l'administration publique moins onéreuse au peuple. Malesherbes fécondait des inspirations de sa belle âme les travaux de cette société; Turgot, d'Argenson, l'abbé Baudeau, Gournay, figuraient à la tête de ses membres, si connus sous le nom d'*économistes*. Le commerce, l'agriculture,

les impôts, la police générale des grains, étaient les objets principaux de leurs études. L'idée dominante de leur système était d'appeler d'utiles encouragements sur l'agriculture, qu'ils considéraient, avec un grand ministre, comme la mère nourricière de l'état, et sur le commerce et l'industrie dont ils aspiraient à voir briser les entraves : théorie simple en elle-même, mais féconde en applications, et à laquelle on ne saurait du moins contester le mérite d'avoir préparé cette importante science qui, sous le nom d'*Economie politique*, analyse aujourd'hui les fondements de la puissance et de la prospérité des états, et compare la nature et l'influence de leurs institutions publiques. Une telle association ne manquait d'aucun des attraits qui pouvaient agir sur l'imagination ardente et sur l'esprit naturellement systématique du jeune Dupont. Il s'unit avec empressement aux travaux des économistes, et publia à Londres, en 1763, des *Réflexions sur l'écrit intitulé : Richesses de l'état*. Cet opuscule, où les principes de la société étaient exposés avec beaucoup de talent, fit une grande sensation parmi ses membres; ils s'empressèrent d'ouvrir leurs rangs à l'auteur qui ne tarda pas à justifier ce choix par l'éclat et l'utilité de sa collaboration. Il rédigea plusieurs mémoires particuliers d'un grand intérêt, et coopéra activement au *Journal d'agriculture*, et aux *Ephémérides du citoyen*, ouvrage en soixante-trois volumes (1772 et suiv.), dont l'entreprise commencée par l'abbé Baudeau et par le marquis de Mirabeau fut, presque dès son origine, abandonnée en totalité à Dupont. Il publiait en même temps des mémoires sur le commerce des grains, sur la

grande et la petite culture, et secondait efficacement les intendants de Soissons et de Limoges, qui s'efforçaient d'introduire des améliorations dans leurs généralités. Sa réputation fixa bientôt les regards du duc de Choiseul. Ce ministre essaya de se l'attacher par des offres brillantes ; mais il exigeait que le jeune économiste renonçât au patronage du docteur Quesnay, son maître et son ami. Blessé d'une telle exigence, Dupont n'hésita point à garder la position utile et indépendante qu'il occupait, et sacrifia sans balancer la fortune à l'amitié. Ce n'était pas seulement en France que les travaux de Dupont recueillaient d'honorables suffrages. Gustave III, roi de Suède, voulut le connaître personnellement, et le comprit dans la première promotion des chevaliers de l'ordre de Wasa qu'il venait d'instituer. Le margrave de Bade le choisit pour conseiller aulique de légation, et ce fut pour ce prince que Dupont rédigea son *Tableau raisonné des principes de l'économie politique* (1775). Stanislas Poniatowski, roi de Pologne, le nomma secrétaire d'un conseil d'instruction publique et gouverneur du prince Adam Czartoryski, son neveu. C'est à son séjour à la cour de Pologne qu'on doit les réflexions judicieuses que Dupont communiqua à l'Institut, à l'occasion de l'histoire de ce royaume par Rulhières, document important à consulter pour bien connaître les événements qui affligèrent alors cette malheureuse contrée. Des séductions toutes-puissantes sur son cœur l'arrachèrent bientôt à cette honorable existence. Turgot, son confident et son ami, venait d'être appelé au contrôle-général des finances. Dupont quitta tout pour se réunir à lui ; il coopéra aux travaux

assidus de son ministère, l'aida dans la réforme des nombreux abus qu'il avait entrepris de détruire, partagea ses illusions et ses dégoûts, et le suivit dans sa disgrâce, lorsqu'une opposition puissante eut enfin réussi à ébranler la confiance qu'il avait d'abord inspirée au vertueux Louis XVI. Cette époque fut l'une des plus actives de la vie si pleine de Dupont. On lui doit deux ouvrages importants sur le ministère de Turgot. Le premier est l'histoire sous forme de mémoires qu'il en publia en 1782 (2 vol. in-8°) ; l'autre est un recueil complet des opérations, des projets et des écrits de ce ministre, qu'il fit paraître en neuf volumes in-8°, de 1808 à 1811. Lors de la disgrâce de Turgot, Dupont, exilé par ordre verbal de Maurepas, s'était retiré dans une terre qu'il possédait en Gâtinais, et y avait fait avec un succès marqué l'essai de quelques procédés d'agriculture. C'est à lui que cette province est redevable de la culture des prairies artificielles. Son exil fut de courte durée. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le chargea de régler, de concert avec le docteur Hutton, agent confidentiel de la Grande-Bretagne, les bases du traité de reconnaissance des États-Unis, et de préparer le traité de commerce avec l'agent de l'Angleterre, qui était pour lors à Paris. Dupont fit imprimer en 1788, sous le titre de *Lettre à la chambre de commerce de Normandie*, l'exposition complète des circonstances qui se rattachent à cette importante négociation. MM. de Calonne et d'Ormesson le chargèrent aussi de plusieurs travaux essentiels, en récompense desquels il reçut le brevet de conseiller d'état. Il fut nommé commissaire-général du commerce et

organisa le bureau de la balance du commerce, établissement utile, qui réclama souvent ses soins. Lors de la réunion des notables, Dupont fut l'un des deux secrétaires-généraux de ces assemblées, dont les procès-verbaux ont été cités comme des modèles de rédaction. En 1789, le tiers-état du bailliage de Nemours l'élut à la presque unanimité député aux états-généraux, où nul n'apporta un esprit plus sage ni des vues plus pures. Il vota pour l'établissement de deux chambres et pour le *veto* suspensif, s'opposa vivement à ce que l'assemblée intervînt dans la police de l'état, et combattit avec l'abbé Maury le projet du comité de constitution qui *invitait* le roi à prendre le commandement des troupes convoquées à la fédération du 14 juillet 1790, en rappelant que ce commandement était un privilège inhérent à la royauté. Il fit supprimer la gabelle, luttâ sans succès contre la création des assignats, et prédit avec une sincérité qui faillit lui coûter la vie les conséquences de cette émission. Fidèle à ses principes, dans un rapport sur la disette des grains, il s'était déclaré pour la liberté absolue de cette branche de commerce. Dans la discussion sur les colonies, il défendit les gens de couleur, et demanda qu'on ne reconnût que deux états, la liberté et l'esclavage. Dupont présida deux fois l'assemblée nationale et y remplit plusieurs fois les fonctions de secrétaire. La dispersion des membres de cette assemblée n'enchaîna point son activité. Il prit une imprimerie à son compte, et ne cessa de combattre dans un journal dont il se fit l'éditeur, les doctrines anarchiques dont les progrès aggravaient chaque jour les périls de la royauté. L'énergie avec laquelle il se prononça

contre les événements du 20 juin 1792 attira sur sa tête de nouvelles persécutions. Au 10 août, Dupont se rendit au château des Tuileries, avec son fils, pour défendre le roi au péril de sa vie, et il accompagna l'infortuné monarque à l'assemblée. Ce fut dans ce trajet que Louis XVI lui adressa ces paroles mémorables : « M. Dupont, on vous trouve toujours où l'on a besoin de vous. » L'amitié courageuse de M. Harmand, depuis employé supérieur des finances, sauva Dupont des premières proscriptions révolutionnaires. Il réussit à le faire cacher dans l'observatoire du collège Mazarin, où deux misérables chaises composaient tout son mobilier ; où, malgré l'ingénieuse sollicitude de son bienfaiteur, il manquait quelquefois de pain et presque toujours d'eau. Pressé lui-même de rejoindre l'armée, M. Harmand fit part au savant Lalande de l'horrible situation à laquelle son absence allait livrer le philosophe proscrit. Il émut sans peine en sa faveur la compassion du célèbre astronome. Lalande accepta avec empressement la mission de pourvoir à la subsistance du prisonnier ; mais son dévouement fut inutile. Dupont parvint à se réfugier dans sa terre aux environs de Nemours, où il demeura long-temps à l'abri des recherches. Cette période si pleine d'angoisses et de dangers ne fut point perdue pour les lettres et la philosophie. C'est au fond du réduit de l'observatoire Mazarin que Dupont, frappé d'un mandat d'arrêt qui devait l'envoyer mourir à la Force, avait composé son *Oromasis*, petit poème en prose où l'auteur, sans adopter aveuglément l'optimisme de Pope, oppose une morale plus consolante et plus élevée au pessimisme railleur de *Candide*. Ce fut au sein d'une

retraite presque aussi incommode et non moins périlleuse qu'il écrivit sa *Philosophie de l'Univers* (1796 et 1797, in-8°), ouvrage où l'on a justement relevé quelques écarts d'imagination, mais dans lequel on ne saurait trop louer une morale aimable et pure, une sensibilité profonde et des observations ingénieuses. Le morceau dans lequel l'auteur s'élève contre le suicide, seul crime, dit-il, qui ne laisse aucune possibilité de retour à la vertu, ce morceau, rapproché de la situation presque désespérée où Dupont se trouvait alors, a fourni à ses biographes le texte d'un juste hommage à la bienveillance et à la fermeté de son caractère.

« Même dans ce moment incompréhensible, dit l'auteur, où la morale, les lumières, l'amour éternel de la patrie, ne rendent la mort, au sortir des guichets ou sur l'échafaud, que plus inévitable; où il semblerait permis de choisir entre les manières de quitter une vie qu'on ne peut plus conserver, et d'enlever aux tigre à face humaine l'exécration plâtrée de vous promener les mains liées derrière le dos et de boire votre sang; oui, sur la charrette fatale même, et n'ayant de libre que la voix, je puis encore crier gare à un enfant qui serait trop près de la roue; il pourra me devoir la vie, peut-être la patrie lui devra son salut... » Peu de jours après celui où Dupont traçait ces belles lignes, il fut arrêté et conduit à la Force. La chute de Robespierre lui sauva la vie. Le retour passager du calme le ramena bientôt sur la scène politique. Il fut nommé par le département du Loiret, député au conseil des anciens, et s'y fit remarquer par plusieurs discours im-

portants, et par des rapports sur divers objets d'administration publique. Il y défendit les pères et mères des émigrés, et contribua à faire rejeter la loi qui eût achevé de les dépouiller. Cette conduite le rendit de nouveau suspect aux terroristes; il fut compris sur la liste de déportation dressée le 18 fructidor, et il aurait infailliblement expié son courage dans les déserts de Sinnamari, sans le crédit et l'influence d'un de ses collègues au Corps législatif et son confrère à l'Institut, Chénier, qui réussit à le faire passer pour octogénaire, quoiqu'il eût à peine soixante ans: il fut néanmoins arrêté; ses presses furent brisées, et son imprimerie, riche surtout en caractères orientaux, complètement dévastée. Dupont n'osa pas braver plus longtemps l'animosité à laquelle il était en butte, et il se retira aux États-Unis avec les deux fils qu'il avait eus d'un premier mariage. Il fut accueilli avec tous les égards dus à son caractère, à ses talents et au service important qu'il avait rendu à cette république en prenant part, en 1782, aux traités qui avaient consacré son indépendance. Il se fixa dans le Jersey près de New-York, se voua activement à l'agriculture, et prépara les moyens d'établir une colonie pour y recevoir ses amis persécutés, projet que les circonstances ne lui permirent pas de réaliser. Il traça un plan d'éducation nationale sur la demande de Jefferson, alors vice-président (Philadelphie, 1800; une 2^e édition fut publiée à Paris, 1812, in-8°), et communiqua à l'Institut de France une foule de mémoires sur l'économie publique et sur divers points d'histoire naturelle, de physique et de géographie. Dupont, qui avait fui sa patrie livrée aux orages révolution-

naires, tourna ses regards vers elle, aussitôt qu'une main ferme y eut rétabli l'ordre et la sécurité. Il revint à Paris dans le courant de 1802, fut nommé secrétaire, puis président de la chambre de commerce, et reprit, dans la classe des inscriptions et belles lettres de l'Institut, la place à laquelle il avait été appelé à l'époque de la réorganisation de ce corps. Sa vie ne cessa presque plus dès-lors d'appartenir aux sciences et à la philanthropie. Pénétré de l'opinion que Dieu, en donnant à tous les êtres animés la vie et les sensations, en a fait participer un assez grand nombre à l'intelligence, à la liberté et à la moralité qui suppose le raisonnement, il entreprit d'étudier ce qu'il appelait les *sciences, les institutions sociales, le langage des animaux*. Les résultats de ces études, déjà hauchées lorsqu'il écrivait la *Philosophie de l'Univers*, furent consignés dans une série de mémoires qu'il lut à l'Institut, opuscules dans lesquels Dupont se montre souvent à dupe d'une imagination brillante et féconde, et qui fournirent aux critiques le texte de plaisanteries piquantes, mais où l'auteur enchaîne avec beaucoup d'art et de séduction les divers éléments de son système, et ne cesse d'intéresser alors même qu'il ne parvient point à convaincre. Dupont mêlait des travaux plus solides et d'une utilité plus positive à ces délassements ingénieux; des mémoires sur la liberté morale, sur le courage, sur les institutions religieuses et sur une foule d'objets d'économie publique, attestent la profondeur de ses méditations. Des dissertations littéraires pleines de goût, des notices biographiques sur plusieurs savants et hommes de lettres, tels que Quesnay, Thouret, Guibert, Lalande,

Gudin, etc., remplissaient les loisirs d'une vie qui, privée de l'aliment des fonctions publiques, ne pouvait se résigner à demeurer inutile à la patrie. D'autres travaux recommandent encore le nom de Dupont à l'intérêt de tous les amis de l'humanité. Le premier, dès l'an 1786, il avait démontré avec une logique entraînante, l'avantage des secours à domicile sur ceux qui sont donnés dans les hôpitaux, et il doit être, à ce titre, considéré comme le véritable fondateur de nos dispensaires. La société philanthropique fut redevable à ses efforts de perfectionnements essentiels. Ce fut du sein de ces paisibles et utiles occupations qu'il assista en 1814, à la destruction du régime impérial, pour lequel son âme sincèrement attachée à la liberté déguisait mal son peu de sympathie. Il accepta la place de secrétaire du gouvernement provisoire qui prépara la restauration, et, malgré son âge avancé, il en remplit les fonctions avec zèle. Le 29 juin 1814, Louis XVIII le nomma conseiller d'état, puis chevalier de la Légion-d'Honneur. Les événements de mars 1815 survinrent; Dupont crut sa tranquillité menacée, et se rembarqua pour l'Amérique, où il se réunit à ses deux fils dans la Delaware. Ses infirmités, qui croissaient avec l'âge, ne l'empêchèrent point de reprendre sur cette terre étrangère le cours de ses laborieuses occupations, et de recueillir, pour les envoyer en France, des observations précieuses sur les institutions, les mœurs et les procédés agricoles des États-Unis. Bientôt, les atteintes de la goutte qu'il ressentait depuis long-temps devinrent plus vives. Une chute qu'il fit au mois de décembre 1816, dans une rivière où il tomba tout habillé, en accrut l'intensité, et cette affec-

tion douloureuse, déplacée par les remèdes qu'il employa pour la guérir, s'étant portée sur les entrailles, l'enleva le 6 août 1817. Son courage et sa sérénité ne s'étaient pas démentis durant ses longues souffrances; il employait ses heures d'insomnie à continuer une traduction de l'Arioste, fruit de ses trois exils, et dont il n'a publié que les trois premiers chants (Paris, juin 1812). Dupont de Nemours a été en général favorablement jugé par ses contemporains. Nul homme en effet ne sut mieux désarmer la critique par la franchise avec laquelle il exposait ses systèmes, et se faire pardonner sa supériorité ou les aberrations de son esprit, par la candeur et la simplicité de son âme. C'est à cette simplicité en quelque sorte native que Turgot faisait allusion, lorsqu'il disait *qu'il ne serait toute sa vie qu'un jeune homme d'une brillante espérance*. Dans les mémoires publiés récemment par Arnault, on lit que Dupont mourut âgé, mais non pas vieux. Il est certain en effet qu'il conserva jusqu'à sa mort la fraîcheur de son imagination et la vivacité piquante de son esprit. Parmi les portraits qui ont été tracés de son caractère, nous citerons celui que M. Lacretelle a consigné dans son Histoire du directoire : « Aimable, enjoué, dit-il, éminemment courageux, plein d'honneur, né pour le travail, susceptible de beaucoup d'illusions et sur les hommes et sur les événements, enclin à l'esprit systématique, il croyait toujours marcher vers un âge d'or que la raison enlèverait; mais l'injustice et le crime le rendaient bouillant d'indignation. Il payasans doute tribut à l'erreur; mais je n'ai pas connu d'homme plus porté à sacrifier soit au bien

« public, soit à l'amitié, les intérêts de sa fortune et ceux même de sa gloire. » Dans une notice que M. Degérando a consacrée à la mémoire de Dupont, on trouve ce bel éloge de ses qualités privées : « Chéri dans la société où il portait le charme d'un entretien toujours piquant et aimable, expansif et original, se plaisant au milieu des enfants, dévoué aux affections d'une famille dont il était le modèle, le bonheur et l'appui, il était partout essentiellement où il y avait du bien à faire; il y était infatigable et serein tout ensemble, se faisant un devoir de ce qui n'est que du zèle aux yeux du commun des hommes.... » Dupont avait épousé en secondes noces la veuve du célèbre Poivre, qui lui a survécu. Indépendamment des ses ouvrages mentionnés dans cette notice, on lui doit une foule d'opuscules dont les principaux sont : I. *Du Commerce de la compagnie des Indes*, 1770, in-8°. II. *Notice sur la vie de M. Poivre* (Philadelphie et Paris, 1780, in-8°). III. *Considérations sur la position politique de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne*, 1790, in-8°. IV. *Le Pacte de famille et les conventions subséquentes entre la France et l'Espagne*, 1790, in-8°. V. *Rapport sur le droit de marque des cuirs*, Paris, an XII (1804), in-8°. VI. *Sur la banque de France, les causes de la crise qu'elle a éprouvée, les tristes effets qui en sont résultés et les moyens d'en prévenir le retour*, Paris, 1806, in-8°, avec cette épigraphe : *Noli me tangere*, ouvrage dont la circulation fut promptement interdite par le gouvernement. Les plans financiers de Dupont, développés dans plusieurs discours et opus-

cules, ont été consultés avec fruit pour l'organisation actuelle du trésor royal. VII. *Sur l'instinct*, mémoire lu à l'Institut, Paris, 1806, n-8°. VIII. *Irénée Bonfils*, 1808, n-8°. IX. Une foule d'articles insérés dans le *Journal d'agriculture, les Nouvelles politiques, le Publiciste, la Revue philosophique, les Archives littéraires, l'Historien, le Mercure, la Bibliothèque française*, et dont la plupart ont été réunis sous ce titre : *Opuscules morales et philosophiques retirées de différents journaux* (sic), Paris, n XIII (1805), in-8°, rare. MM. Sylvestre, Deleuze, Dégérando et Jacier ont communiqué en 1818 et en 1820, aux différentes sociétés dont Dupont de Nemours était membre, d'intéressantes notices sur la vie et les écrits de cet ingénieux et savant publiciste.

B—EE.

DUPONT (LÉONARD PUECH), naturaliste et anatomiste, naquit à Bayeux, en 1795, de parents peu favorisés de la fortune. Après la mort de son père, il lui succéda dans un modique emploi chez le duc de Gaëte (Gaudin), alors ministre des finances. Dès sa plus tendre jeunesse, Dupont avait montré un goût décidé pour l'histoire naturelle. On le voyait courir dans la campagne, et réunir des insectes qu'il classait selon leurs espèces. Dans les moments de loisir que lui laissait sa place, il s'empressait d'aller au Jardin des Plantes pour entendre les professeurs de différents cours. Il étudia en même temps l'anatomie et la chirurgie; mais les événements de 1815, en ayant fait perdre son emploi, il partit, dans un voyage de découvertes entrepris aux frais d'une société savante, un M. Ritchie, agent du gouvernement anglais, parcourut avec

lui l'intérieur de l'Afrique, et fut très-bien accueilli par le pacha d'Égypte; mais il se brouilla avec Ritchie qu'il avait cependant un jour, dans une excursion lointaine, délivré des mains des Bédouins. De retour en France, au bout de quinze mois, Dupont forma une collection de plus de deux cents espèces inconnues d'oiseaux, de reptiles et d'insectes qu'il avait rapportés. Il s'occupait aussi de modeler en cire des figures anatomiques, dont la plupart furent achetées pour des cabinets étrangers. Parmi ces pièces aussi curieuses qu'utiles, on admirait surtout une série de modèles représentant l'état de grossesse dans toutes ses périodes, et une autre qui indiquait avec une effrayante vérité les divers caractères du mal vénérien. Dupont mourut à Paris en 1828, et un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que, jusqu'à son dernier jour, il s'occupait à représenter les symptômes de sa propre maladie : « J'assiste, » disait-il, à l'autopsie de mon cancer. » Il était membre de l'Académie des arts, et s'était appliqué avec succès à la sculpture. Le Musée royal possède de lui les bustes de Laplace et de Linné.

DUPORT le jeune (JEAN-LOUIS), qu'on a surnommé le *Viotti du violoncelle*, naquit à Paris le 4 octobre 1749. Il apprit d'abord à jouer du violon, mais il le quitta pour prendre des leçons de son frère aîné (*Jean-Baptiste Duport*), un des meilleurs élèves de Berteau, sur le violoncelle; et il ne tarda pas à le surpasser. En 1773, l'aîné fit un voyage à Berlin, et son talent plut tellement au grand Frédéric, que ce prince l'engagea à demeurer à sa cour pour donner des leçons de violoncelle au prince royal, depuis Fré-

déric-Guillaume II, qui, comme on sait, mourut entouré de femmes, de musiciens, d'illuminés, et fut le jouet des uns et des autres. Duport, resté à Paris, ne trouva de rival que Janson, avec lequel il se plaisait à lutter dans les concerts, et surtout chez le baron de Bagge, dont la maison était le rendez-vous des virtuoses de l'époque. Dans les quatre derniers mois de sa vie, Voltaire eut occasion d'entendre Duport sur le violoncelle, et dans son admiration il lui dit : « M. Duport, vous me faites croire « aux miracles; c'en est un grand « de faire d'un bœuf un rossignol. » Ce que cet artiste possédait au suprême degré, c'était l'expression. Toute sa vie ils s'exerça dans sa chambre aux choses les plus difficiles pour mieux exécuter en public les choses les plus simples. Comme Viotti, avec lequel il jouait souvent, il avait l'art de *dramatiser* les traits difficiles, afin de mieux faire ressortir ensuite la suavité des morceaux de chant. Lorsque, dans un duo, les deux virtuoses exécutaient le même passage tour à tour, on ne savait auquel donner la palme; mais c'est dans les points d'orgue surtout qu'ils s'électrifaient par une foule de traits improvisés, qu'une même âme semblait inspirer. Nous en appelons aux souvenirs du petit nombre d'amateurs qui les ont entendus. Un jour, à un des concerts de la reine Marie-Antoinette, on attendait Viotti pour exécuter avec Crosdill, célèbre violoncelliste anglais, un duo concertant pour violon et violoncelle. Viotti n'arrivait pas : la reine paraissait s'en apercevoir, lorsque Duport, qui avait déjà joué une sonate, demanda à voir cette partie de violon. A peine eut-il entrevu le manuscrit, qu'il engagea Crosdill à commencer,

et joua avec une telle supériorité, qu'on douta si Viotti, en l'exécutant sur le violon, eût fait autant de plaisir. Lors de la révolution française, Duport fut appelé à Berlin pour partager les travaux de son frère. Il y resta jusqu'en 1806, où la puissance prussienne fut anéantie, et il suivit le roi à Königsberg. Revenu en France en 1807, il se fit entendre à Paris dans un concert de M^{lle} Colbran (aujourd'hui M^{me} Rossini). Il reporta l'imagination des amateurs aux belles époques du concert spirituel. A près de soixante ans, il conservait encore tout le feu de la jeunesse. Justesse d'intonations, rondeur de sons, vivacité d'exécution, nuances d'expression parfaitement saisies, tout était admirable dans le jeu de ce grand artiste. Il semblait lutter de prestesse sur le violoncelle avec les plus forts violons : pour lui, la difficulté était une grâce de plus. En 1808, Duport ruiné par la guerre de Prusse, et par des faillites, se disposait à quitter une seconde fois la France, lorsque le roi d'Espagne, Charles IV, dont le séjour était fixé à Marseille, chargea Boucher, son premier violon, de lui choisir quelques artistes pour sa musique particulière. Duport accepta la proposition d'en faire partie, et se rendit à Marseille, où il resta jusqu'en 1812. Charles IV, préférant alors le séjour de Rome, Duport revint à Paris. C'est à cette époque qu'à la recommandation d'un célèbre compositeur, M. Paër, il fut admis d'abord dans la musique particulière de l'impératrice Marie-Louise, puis à la Chapelle, comme violoncelle récitant, et enfin au Conservatoire, comme professeur. Sa personne et son talent parurent alors se rajeunir. Invité dans plusieurs sociétés qui se disputaient le plaisir de l'en-

tendre, il composa, pour la chambre, des duos, des trios, des nocturnes, où les sons de son violoncelle se mariaient admirablement avec la harpe de Naderman, le violon de Lafont, et le cor de Frédéric Duvernoy. En 1815, on supprima le Conservatoire, et Dupont ne fut pas compris dans la nouvelle organisation; mais il resta attaché à la musique du roi. Enfin, à soixante-dix ans, il fut attaqué d'une maladie bilieuse, qui, s'étant jetée sur le foie, l'emporta le 7 septembre 1819. F—LE.

DUPPA (RICHARD), écrivain anglais, né vers 1755, acheva ses études au collège de la Trinité d'Oxford, voyagea sur le continent, se livra successivement aux sciences les plus diverses et finit par se faire recevoir, en 1814, bachelier ès-lois au collège de la Trinité de Cambridge. Il se consacra ensuite au barreau, et s'y fit remarquer moins par la profondeur de son érudition jurisprudentielle que par la vivacité de son esprit et la variété de ses connaissances. La liste suivante de ses ouvrages pourra mieux que tout autre document faire apprécier à quel point son savoir était diversifié : I. *Journal des incidents les plus remarquables survenus à Rome lors de la subversion du gouvernement ecclésiastique en 1798*, Londres, 1799, deux éditions en un an. II. *Choix de douze têtes tirées du Jugement dernier de Michel-Ange*, Londres, 1801, très-grand in-fol. III. *Têtes tirées des peintures à fresque de Raphaël au Vatican*, 1803, in-fol. IV. *Vie et œuvres littéraires de Michel-Ange Buonarroti, avec ses poésies et ses lettres*, Londres, 1806, in-4°; 2^e édition, 1809; 3^e édit., 1816. V. *Eléments de botanique*, 1809, 3

vol. in-8°. VI. *Bucoliques de Virgile, trad. en anglais, avec notes*, 1810. VII. *Recueil choisi de sentences tirées des auteurs grecs*, 1811, in-24. VIII. Une édition des *Eglogues de Virgile de Martyn*, 1813. IX. *Sur l'auteur des Lettres de Junius*, 1814. X. *Introduction au grec*, 1815. XI. *Observations sur le prix du blé dans ses rapports avec le commerce national et le revenu public*, 1815. XII. *Les classes et les ordres du système botanique de Linné illustrés par des exemples choisis*, 1816, 3 vol. in-8°. XIII. *Vie de Raphaël*, 1816. XIV. *Les œuvres de Michel-Ange au trait, avec le plan, l'élévation et les coupes de l'église de Saint-Pierre de Rome*, 1816. XV. *Eclaircissements sur le lotos des anciens et le tamara de l'Inde*, 1816 (il n'en fit tirer que trente exemplaires pour les distribuer à ses amis). XVI. *Journal du voyage du docteur Johnson dans la partie septentrionale du pays de Galles en 1774, avec des notes explicatives*, 1816 (et dans la vie de Boswell par Croker). XVII. *Mélanges d'observations et d'opinions sur le continent*, 1825. XVIII. *Voyages en Italie, etc.*, 1828. XIX. *Voyages sur le continent, en Sicile et dans les îles Lipari*, 1829. XX. *Maximes, etc.*, 1830. Duppat mourut le 11 juillet 1831. P—OT.

DUPRAT (PARDOUX), en latin, PARDULPHUS PRATEIUS, jurisconsulte oublié dans nos dictionnaires universels, est un des savants les plus remarquables du XVI^e siècle, par ses travaux sur le droit romain. Il naquit vers 1520, à Aubusson, dans la Haute-Marche, d'une famille noble, qui a produit plusieurs hommes de mérite. Guillaume Duprat, son

aïeul, s'était acquis la réputation d'un habile avocat. Pardoux suivit les leçons de J. Coras à Toulouse, et s'y fit recevoir docteur. Comme ses premiers ouvrages traitent de la pratique du notariat, on en a conclu qu'il avait exercé quelque temps la charge de notaire. Il nous apprend lui-même qu'il étudiait le droit depuis vingt ans, quand il mit au jour sa *Jurisprudentia vetus*. Cet ouvrage est daté de Lyon, 1559. Il résidait alors dans cette ville, et il continua d'y demeurer pour surveiller l'impression de ses écrits. On peut conjecturer qu'il mourut en 1569. Il est du moins certain qu'il ne vivait plus en 1570. Duprat avait beaucoup d'érudition : il se délassait de l'étude du droit par la culture des lettres, ainsi que le prouvent ses traductions et les vers grecs, latins et français, qu'il a mis à la tête de ses ouvrages. Indépendamment de quelques traités qui n'offrent plus aucun intérêt, et dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque* de Duverdier, on a de lui : I. *Jurisprudentia vetus, sive Draconis et Solonis, nec non Romuli, ac XII tabularum leges collectæ interpretatæque*, Lyon, 1559, in-8°, édition rare et recherchée (Voy. Camus, *Biblioth. d'un avocat*); et dans le *Thesaur. juris romani*, d'Ever. Otton, IV, 383-479. II. *Jurisprudentiæ mediæ libri quatuor*, ibid., 1561, in-8°, et dans le *Thesaurus*, III, 505-611. Duprat dédia cet ouvrage au chancelier de L'hôpital. III. *Justiniani titul. institut. de officio judicis illustratus; nec non veteris populi romani leges ordine alphabetico digestæ; et ad legem Juliam de fundo dotali commentatio*, ibid., 1566, in-8°, et dans le *Thesaurus*, V, 459-

528, avec des additions et des corrections de l'éditeur sur les lois romaines. IV. *Lexicon juris civilis et canonici*, ibid., 1569, in-fol.; Venise, 1572. Duprat y promet, sous le mot *Novella*; de compléter son travail sur le droit romain, en publiant la *Jurisprudentia novissima*, mais sa mort prématurée l'empêcha de tenir sa parole. C'est à Duprat que l'on doit la première édition des *OEuvres* d'Alciat, Lyon, 1560, 4 vol. in-fol. (Voy. ALCIAT, I, 455). Enfin comme traducteur on a de lui : *Amas chrétien*, ou *Extrait de la poésie de Virgile, accommodé au vieil et nouveau Testament*, réduit en deux livres par Proba Falconia, et mis en vers français par Nomophile (1) Marchois, Lyon, in-8°. « On ne saurait, dit avec raison La Monnoye, dans les notes « sur la *Biblioth.* de Duverdier « (*Voy.* ce nom, XII, 419), passer « à Pardoux Duprat, non plus qu'à « Richard-le-Blanc, la version qu'ils « ont faite l'un et l'autre du centon « de Proba Falconia; rien n'étant « plus ridicule que de vouloir traduire un ouvrage qui n'est point « susceptible de traduction, et dont « la beauté ne peut subsister, qu'en « le lisant dans la langue originale, « sans y déranger le moindre mot. » (*Voy.* FALCONIA, XIV, 129.) — *Vers sententieux extraits des poètes grecs et faits français*, ibid., sans date, in-16. — *L'Institution de la vie humaine*, et la vie de Marc-Antoine, trad. du grec en français avec la remontrance d'Agapetus, évêque, à l'empereur Justinien : *De l'office d'un empereur ou roi*, ibid., 1570, in-8°. Cette traduction fut publiée, après la mort de l'au-

(1) C'est-à-dire l'*Ami des lois*; allusion à la profession de jurisconsulte.

teur, par Antoine Péronnet (*Biblioth. de l'ancien domaine*). M. Joullietton, dans son *Histoire de la Marche*, II, 86, attribue encore à Duprat la traduction en rimes française du *Plutus* d'Aristophane ; mais il ne dit pas si cette version a été imprimée. On ne l'a trouvée indiquée dans aucun catalogue. W—s.

DUPRÉ, inventeur d'un feu grégeois. *Voy. CALLINIQUE*, VI, 551, note 1, et *MARCUS GRÆCUS*, XXVI, 616.

DUPUGET (EDME-JEAN-ANTOINE), né à Joinville, le 16 septembre 1742, et non pas en 1743, comme on l'a dit par erreur (tom. XII, p. 315), appartenait à une ancienne famille noble de la Bresse : son père, avocat au parlement, occupait une fonction judiciaire à Joinville. L'oncle du jeune Dupuget (Joseph-Etienne Dupuget), officier supérieur d'artillerie, le fit entrer dans ce corps, où il se distingua pendant la guerre qui eut lieu en Corse. Il obtint de bonne heure la croix de Saint-Louis et le grade de maréchal-de-camp. Bientôt après, nommé inspecteur-général pour la partie militaire, dans les colonies, Dupuget y passa l'année 1784 et les deux suivantes. De retour à Paris, il fut nommé sous-gouverneur du dauphin. Ce fut à cette occasion que, le présentant à Louis XVI, le duc d'Harcourt dit à ce monarque : « Voici un des hommes les plus instruits de votre royaume ; « je ne vous l'aurais pas présenté, « si j'en avais connu un plus digne « de l'emploi que Votre Majesté « daigne lui confier. » Il reçut bientôt le titre de comte. A la mort de son élève, dont l'éducation lui fit beaucoup d'honneur, Dupuget se retira dans la ville d'Amiens, où il vécut tranquille et occupé de ses pai-

sibles études jusqu'à la fin de 1793, époque à laquelle il fut arrêté comme suspect et retenu dans les prisons pendant plusieurs mois. Rendu à la liberté et à ses travaux, il se confina, avec sa famille, dans sa maison de campagne d'Hargicourt, où il passa plusieurs années. Toujours avide d'instruction, il se rendit à Paris pour y suivre des cours scientifiques, surtout ceux de l'école des Mines. Ce fut dans cette ville qu'il mourut le 14 avril 1802. Dupuget était membre et associé de plusieurs sociétés savantes, tels que l'Institut, la société d'agriculture de Paris, etc. Il s'était beaucoup occupé de la minéralogie de Saint-Domingue. Il rapporta le baobab au jardin des Plantes, et enrichit le Muséum de plusieurs morceaux d'histoire naturelle très-curieux. Quoiqu'il eût composé un assez grand nombre d'ouvrages, il n'a fait imprimer que quelques Mémoires dans le *Journal des Mines*. Les archives de l'état doivent posséder de lui plusieurs savants rapports, sur les objets dont il s'était occupé pendant son inspection des colonies d'Amérique. D—B—s.

DUPUY (JEAN), minéralogiste, était né, vers le milieu du XVI^e siècle, dans le bourg d'Aspet, généralité d'Auch. Il avait été fréquemment employé par le baron de l'Arboust à la recherche des mines dans ses domaines ; mais la minéralogie ne l'occupait pas exclusivement, puisqu'il s'était fait recevoir docteur en droit, et qu'en 1600 il remplissait la charge de lieutenant principal en la juderie de Rivière. A cette époque, de nouvelles recherches de mines ayant été ordonnées, elles furent poussées avec beaucoup d'activité par les soins de Jean de Malus, maître en la monnaie de Bordeaux. Ce

fut sur les renseignements qu'il tenait de Malus que Dupuy rédigea : *La recherche et découverte des mines des montagnes Pyrénées*, Bordeaux, 1601, in-12. Cet opuscule, devenu très-rare, a été réimprimé par Gobel, dans le premier volume des *Anciens minéralogistes de la France*, pag. 99-148. Dupuy promet, dans l'avant-propos, l'*Histoire naturelle des Pyrénées*; mais elle n'existe qu'en manuscrit. Il avait le projet d'écrire *De la transmutation des métaux*; livre où il « n'aurait pas été question de faire de l'or sans or, mais qui aurait été un excellent ouvrage de métallurgie. » Voy. les *Anciens minéralogistes*, I, 81—98. W—s.

DUPUY (JEAN COCHON), premier médecin de la marine à Rochefort, naquit à Niort en 1674, et mourut en 1757. Il a publié : I. *Histoire d'une enflure du bas-ventre très-particulière*, La Rochelle, 1698, in-12. II. *Manuel des opérations de chirurgie*, Toulon, 1726, in-12; de plus quelques observations insérées dans les Mémoires de l'académie des sciences de Paris, dont il était correspondant. — *Gaspard COCHON DUPUY*, son fils, qui devint également premier médecin de la marine à Rochefort, naquit dans cette dernière ville, en février 1710, et mourut en janvier 1788. Il était docteur de la faculté de Paris, et professeur d'anatomie à Rochefort. Comme son père, il passa la plus grande partie de sa vie dans les hôpitaux de la marine, et jouit long-temps de l'estime publique. Ses services lui avaient mérité le cordon de Saint-Michel. Il n'a laissé aucun écrit. — *Bertrand DUPUY*, médecin de la faculté de Toulouse, né dans le diocèse de Comminges, a traduit de

l'anglais de Daniel Coxe un ouvrage intitulé : *Nouvelles observations sur le pouls intermittent*, Amsterdam et Paris, 1761, in-12. Il a ajouté à l'original une préface en forme de lettre, et des notes critiques et judicieuses. R—D—N.

DUPUY (ANDRÉ-JULIEN), comte et pair de France, naquit le 13 avril 1753, à Brioude (Haute-Loire), et devint, en 1775, conseiller au Châtelet de Paris. Il se fit bientôt remarquer, et, à la recommandation d'Angran d'Alleray, fut appelé à l'intendance-générale de l'Ile-de-France, sur le rapport du ministre de la marine La Luzerne, en 1789. Il conserva cet emploi dix ans, et s'y maintint pendant la guerre de la révolution, malgré les attaques multipliées des Anglais, et quoique privé de tout secours de la métropole. Le gouvernement consulaire le rappela à la fin de l'année 1800, au grand regret de la colonie, et l'envoya, en 1802, comme secrétaire de légation au congrès d'Amiens, où se négociait la paix avec l'Angleterre. Le 26 mars de la même année, Dupuy vint présenter le traité à Bonaparte, qui le nomma conseiller d'état attaché à la section de la marine; plus tard, en 1804, commandant de la Légion-d'Honneur, puis sénateur en 1805, et comte en 1807. Il adhéra à la déchéance de l'empereur en 1814, et fut appelé à la pairie; nommé chevalier de Saint-Louis, et enfin gouverneur civil des établissements français dans l'Inde. Il partit en 1816 pour Pondichéry. On lui a reproché, à cette seconde époque de son administration, un peu de faiblesse et de condescendance pour les Anglais. En 1826, sous le ministère de M. de Villèle, il fut rappelé de nouveau et remplacé par M. des Bassins, neveu

du ministre. A son retour en France, il continua de siéger à la chambre des pairs, et mourut à Paris dans le mois de janvier 1832. Il avait été fait grand-officier de la Légion-d'Honneur en 1817. — DUPUY (J.-B.-C.-H.), homme de loi et juge au tribunal de Montbrison, fut député du département de Saône-et-Loire à l'assemblée législative en 1791, puis à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis à l'exécution. Obligé de sortir de France, en 1816, par suite de la loi contre les régicides, il se réfugia en Suisse, et mourut quelques années plus tard. M—Dj.

DUPUY *des Islets* (le chevalier), littérateur, naquit vers l'année 1770, à Saint-Domingue, où sa famille, d'une ancienne noblesse, avait des propriétés considérables. Il était avant la révolution cheveu-léger de la garde du roi. Sa position d'accord avec ses sentiments politiques lui imposa la loi d'émigrer en 1791. Il fit toutes les campagnes de l'armée des princes, passa ensuite en Angleterre, et revint en France en 1801. Sa parenté avec Joséphine lui procura une pension sur les fonds de la police, destinés à l'encouragement des lettres. La révolution l'avait entièrement dépouillé de son patrimoine. Il devint un des collaborateurs de la *Gazette de France*, dont il rédigea le feuilleton dramatique pendant quelques années; mais ses articles lourds et sans mesure eurent peu de succès. Dès ce moment il grossit le nombre de ces anciens royalistes qui, sans abandonner les sentiments et les opinions de l'émigration, affectaient un enthousiasme sans bornes pour Napoléon. Renonçant à la poésie élégiaque que

jusqu'alors il avait cultivée, il s'éleva jusqu'à la poésie lyrique, et rima des chants pindariques sur les victoires de l'empereur. Plus d'un lecteur fut tenté de le renvoyer à l'*Almanach des Muses* (1), et au cahier de romances. Son dithyrambe sur la naissance du roi de Rome se termine par ces vers :

Le bronze a retenti : quel charme involontaire
Saisit mes sens ? Il naît cet enfant précieux,
Il naît, et d'un cri glorieux
Il frappe de nos rois l'asile héréditaire.
D'un héros immortel, immortel rejeton,
France, il semble sourire à ton joyeux tonnerre;
Et, du berceau chargé des destins de la terre,
Il révèle Napoléon.

On peut encore citer de Dupuy des Islets un chant lyrique dédié à *S. M. l'empereur et roi*, mis en musique et présenté à *S. M. l'impératrice et reine* par Garat (*Voy. ce nom, au Suppl.*). Le poète commençait ainsi :

Honneur au monarque guerrier,
L'amour et l'orgueil de la France, etc.

Néanmoins, dès le commencement de 1813, l'enthousiasme de Dupuy des Islets commença à chanceler avec la fortune de Napoléon; et, dans les bureaux de rédaction de la *Gazette*, il prenait peu de soin de dissimuler ses véritables sentiments. Aigre et mordant en ses discours, un jour il osa répliquer au censeur impérial qui lui avait dit : « Vous portez votre tête bien haut : — Monsieur, « je n'ai jamais porté que la mienne, » allusion d'autant plus cruelle qu'elle reposait sur une odieuse calomnie. Dès les premières semaines de la restauration, Dupuy des Islets fut nommé chevalier de Saint-Louis et promu au grade de major de cavalerie. Alors sa muse fut toute aux

(1) Les vers de Dupuy des Islets insérés dans l'*Almanach des Muses* sont quelquefois gracieux, mais souvent aussi d'une fadeur digne de l'abbé Cotin; témoin ces vers adressés à Mlle Delia (artiste à l'Opéra) en 1813 :

J'aime ces grands yeux noirs en amende fondus.
Prédicateurs charnants des plaisirs défendus.

Bourbons. Il composa d'abord une romance très-agréable, intitulée la *Vertu couronnée*, et dédiée à madame la duchesse d'Angoulême; il adressa à MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, une cantate en l'honneur de S. M. Louis XVIII, dans laquelle le poète dépassait toute mesure aussi bien que dans ses dithyrambes en l'honneur de l'empereur déchu. On en jugera par cette strophe finale :

Prince anglais, qui veillas à l'espoir de la France,

Jouis de son bonheur, il est ta récompense.
Vivent François, Guillaume et tous les souverains

Dont l'amitié fidèle affermit nos destins!
Célébrons Wellington et le noble Alexandre, etc.

L'anecdote suivante prouve qu'en toute occasion, Dupuy des Islets déployait le même caractère. Le 16 juin 1816, jour de la fête-Dieu et de l'entrée de madame la duchesse de Berri, quelques gouttes de pluie faisaient craindre que les processions ne fussent pas favorisées par le temps: « Rassurez-vous, dit-il, ce sont les larmes des Bonapartistes. » Les journaux ont beaucoup vanté en 1820 des stances adressées à cette princesse, à l'occasion de la naissance de *Monseigneur le duc de Bordeaux*, et intitulées *La jeune veuve*. On doit dire que cette pièce est d'une extrême fadeur, et qu'un sujet si touchant avait assez mal inspiré le poète. Dupuy des Islets est mort en 1831. Ses poésies fugitives ont paru séparément dans divers recueils, entre autres l'*Almanach des Muses*, le *Souvenir des ménestrels* de Laffilé et les *Hommages poétiques*. Il a publié en outre les *OEuvres poétiques de Boileau*, avec des notes de Lebrun et les *OEuvres de J.-J. Rousseau*, avec les notes du même. On lui a attribué une brochure qui fut écrite sous les inspirations de la po-

lice et sous le voile de l'anonyme intitulée: *Examen critique du poème de la Pitié*, de Jacq. Delille, précédé d'une notice sur les faits et gestes de l'auteur et de son *Antigone*; Paris, an XI (1803), avec cette épigraphe: *Point de pitié pour la pitié*. L'auteur ayant eu la maladresse de révéler dans cet écrit des particularités qui s'étaient passées dans l'intérieur de Delille, lorsqu'il y était admis, on le reconnut aisément; mais tout mauvais cas est niable, et Dupuy des Islets n'est jamais convenu de ce méfait. En 1820, il concourut à la rédaction d'un recueil périodique intitulé l'*Observateur*, dont les premières livraisons ont paru sous le titre de *Défense des colonies*.

D—R—R.

DUPUYTREN (le baron GUILLAUME), naquit à Pierre-Buffière, petite ville du Limousin, le 3 oct. 1777, et non 1778, comme l'ont dit quelques-uns de ses biographes induits en erreur par Dupuytren lui-même, qui s'était fait plus jeune d'une année pour éluder les lois alors si rigoureuses de la conscription militaire. Aucun chirurgien français n'a joui de nos jours d'une réputation aussi étendue, aucun n'a laissé en mourant une fortune plus considérable. Pour arriver à ce double but, aucun ne s'est servi avec plus de bonheur et plus d'adresse et des dons qu'il avait reçus de la nature et des moyens de publicité que fournit aujourd'hui la presse quotidienne. Né de parents peu aisés, et chargés d'une nombreuse famille, Dupuytren fut amené à Paris vers l'âge de douze ans et mis sous la protection du principal du collège de la Marche, où il termina ses études classiques, et resta jusqu'en 1794. La ruine de tous les établissements consacrés à l'instruc-

tion publique l'ayant forcé d'en sortir, sa situation fut un moment pénible, mais bientôt le besoin de former des médecins et des chirurgiens pour le service des armées amena, dès 1795, la création de l'école de médecine de Paris. Dupuytren, qui depuis une année, suivait la pratique des hôpitaux et s'y livrait à l'étude de l'anatomie fut attaché au nouvel établissement comme prosecteur, puis en 1801, en qualité de chef des travaux anatomiques, et enfin comme professeur à la place de Sabatier, mort en 1811. Dans cet intervalle, il obtint au concours, en 1803, la place de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, bientôt après celle de membre du conseil de salubrité établi près la préfecture de police, et enfin, en 1808, celle d'inspecteur-général des études dans l'université impériale. La restauration lui fut encore plus favorable que l'empire : dès 1815, il succéda, chose jusqu'alors sans exemple, au chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Pelletan, évincé de ses fonctions, et laissant le champ libre à son jeune et actif collaborateur. En 1816, Dupuytren fut créé chevalier de Saint-Michel et baron; puis, en 1820, il reçut avec MM. Boyer et Richerand le titre de chirurgien-consultant du roi, dont il devint le premier chirurgien à l'avènement de Charles X, et bientôt après il remplit, à l'académie des sciences, la place que le baron Percy laissa vacante. Tant de distinctions honorifiques et surtout un si grand nombre de fonctions lucratives désignaient Dupuytren à la confiance publique; celle-ci lui fournit un moyen de plus pour accroître rapidement sa fortune et sa renommée, marchant l'une et l'autre d'un pas égal. Jusqu'au moment où, par la démission forcée de

Pelletan, Dupuytren devint chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, sa réputation avait à peine dépassé les limites des écoles, où quelques travaux anatomiques intéressants et de brillants concours l'avaient fait connaître comme un anatomiste laborieux, et surtout avaient mis en évidence le talent remarquable du professeur, talent dans lequel il n'a été égalé par aucun de ses contemporains, et qui fut incontestablement la cause principale de sa célébrité. Une fois placé en première ligne sur ce vaste théâtre des infirmités humaines, Dupuytren sut s'y poser en homme habile; et, par une activité soutenue jointe à un mérite peu commun, il ne tarda pas à acquérir un nom populaire, le faisant répéter chaque jour aux cent voix de la renommée et donnant un démenti à l'antiquité, qui rangeait la chirurgie parmi les arts muets (1). Les élèves se pressaient en foule à ses visites et à ses leçons, attirés et retenus par l'éloquence du professeur, et les procédés du chirurgien, toujours différents des pratiques usitées, de telle sorte qu'il semblait enseigner une chirurgie toute nouvelle : *faire autrement* était sa devise. Tel est en effet, si l'on y prend garde, le véritable caractère de sa pratique chirurgicale et la principale cause de ses succès; c'est en faisant autrement, sinon mieux que ses maîtres, qu'il a paru un moment les surpasser. Quelques exemples choisis entre mille vont nous en fournir la preuve. A la dilatation graduée du canal nasal, au moyen d'un séton introduit de bas en haut et grossi chaque jour, procédé généralement employé depuis Desault, Dupuytren substitua la canule de Foubert, dont

(1) *Maluit et mutas agitare inglorius artes, di Virgile de Japis (Enéide, liv. 12, vers 397).*

Pellier avait depuis moins de vingt ans renouvelé l'usage, donnant sans hésiter son nom à la canule et au procédé. Au traitement des fractures du col de fémur par l'extension du membre, il substitue la méthode anglaise, la demi-flexion qu'il appelle sa méthode. Ses confrères traitent avec un succès constant les fractures du péroné, en soutenant le pied en dehors au moyen de l'attelle externe de l'appareil ordinaire des fractures de la jambe; Dupuytren arrive au même but en tirant le pied en dedans; vainement lui dit-on qu'il vaut mieux opposer une résistance passive aux causes du déplacement que lutter avec effort contre l'action des muscles qui tendent à le produire, il n'en persiste pas moins à développer avec complaisance la supériorité de sa méthode. Le débridement, dans l'opération de la hernie, s'effectue à l'aide d'un long bistouri falciforme, c'est-à-dire à tranchant concave; Dupuytren imagine un instrument à tranchant convexe, oubliant ou feignant d'oublier que, dans cette partie délicate de l'opération, c'est à ménager les organes qu'il faut surtout s'attacher et non à effectuer une division prompte et facile des tissus, que c'est dans ce but que J.-L. Petit avait inventé son bistouri *lime* et que plusieurs autres chirurgiens proposaient d'opérer le débridement par dilatation plutôt que par incision. Pour arriver par la taille périnéale aux calculs urinaires renfermés dans la vessie de l'homme, les chirurgiens ont jusqu'à ce moment suivi trois directions. Si l'on néglige en effet d'assez légères différences, on voit que les lithotomistes ont successivement pratiqué, d'abord une incision transversale, puis une incision verticale, et enfin une incision oblique par rapport au col

de la vessie. On pratiquait exclusivement l'opération de la taille suivant la méthode oblique ou latéralisée; et, d'accord soit sur la direction qu'il fallait suivre, soit sur les parties qu'on devait inciser pour arriver au siège du calcul, les chirurgiens différaient seulement entre eux par l'instrument dont ils faisaient usage pour entamer le col de la vessie, ceux-ci se servant de gorgéret, ceux-là du lithotome caché, tandis que d'autres s'en tenaient au bistouri ordinaire ou diversement modifié, lorsqu'en 1806 M. Chaussier, professeur, et plusieurs élèves de l'école de médecine de Paris proposèrent de revenir à l'incision transversale, faisant voir qu'en cela consistait véritablement la méthode de Celse mieux expliquée ou mieux comprise. Béclard fit en 1813, de ce point de chirurgie, le sujet de sa thèse inaugurale, et pratiquait avec succès cette méthode qu'il nommait bilatérale lorsque dix ans plus tard, en 1824, Dupuytren ignorant, s'il eût fallu l'en croire, tant de travaux publiquement exécutés dans une école dont il faisait partie, lut, à la section de chirurgie de l'académie royale de médecine, un mémoire où il ne craignit pas de se donner pour le premier opérateur qui eût bien compris le passage de Celse et taillé suivant sa méthode. L'étonnement fut si général et les réclamations si vives qu'il renonça à publier ce travail déjà en partie imprimé et pour lequel il avait fait graver une suite de planches magnifiques. Elles ont paru depuis sa mort; car il a légué ce mémoire inachevé à MM. Sanson et Bégin lesquels, accomplissant religieusement un dernier devoir, ont mis au jour le mémoire format in-folio, avec figures, Paris, 1835. La réunion immédiate dans les cas de plaies pénétrantes

de la poitrine était un point de doctrine fixé et comme consacré par l'assentiment unanime des chirurgiens français. Dupuytren crut devoir s'en écarter lorsque le duc de Berri fut frappé d'un poignard et perdit la vie. Loin de réunir les bords de la plaie il l'agrandit; la classe de chirurgie de l'académie témoigna son improbation et proposa, pour sujet de prix, la détermination de la méthode préférable dans le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine (*Voy. BRIOT, LIX, 264*). Irrité de trouver dans ses collègues des contradicteurs et des juges, il s'employa activement dès-lors à détruire l'organisation primitive de l'académie, en faisant ordonner la fusion ou plutôt la confusion des trois grandes sections en lesquelles ce corps savant fut d'abord partagé. Professeur disert, facile, ingénieux, doué d'une activité infatigable, faire répéter son nom, en y accolant l'épithète du premier, du grand, de l'habile chirurgien de l'Hôtel-Dieu était sa plus grande affaire comme sa plus douce jouissance. Elle le consolait de ses infortunes domestiques, dont la publicité n'était peut-être pas pour lui sans charmes. Cette passion de la renommée allait jusqu'à lui faire attacher son nom à la recette d'une lotion contre la gale, ou d'une pommade destinée à faire pousser les cheveux, et sur le défi d'y ajouter un onguent pour la brûlure il répondit par une nouvelle distinction des divers degrés de la brûlure. Ils étaient selon lui au nombre de six, et la leçon où il développait avec complaisance cette doctrine, avec toute la grâce et toute la facilité de son élocution, était pour lui l'occasion d'un véritable triomphe. Toutefois il y aurait une grande injustice à méconnaître que dans le cours d'une

pratique de vingt années, sur un théâtre si fécond en faits intéressants, Dupuytren n'ait fait faire des progrès à la thérapeutique chirurgicale. Son *entérotome*, substitué aux autres moyens de détruire l'éperon formé par l'adossement des deux bouts de l'intestin dans les anus artificiels, est un instrument ingénieux et le plus propre à remplir l'indication que Desault a la gloire d'avoir le premier établie. Il en est de même de son procédé pour les résections de la mâchoire inférieure. Si l'on joint à ces deux perfectionnements réels de la thérapeutique chirurgicale, un certain nombre de remarques pathologiques judicieuses et propres à éclairer l'histoire des maladies, on aura fait connaître ses titres les plus solides et peut-être ses seuls véritables droits à une renommée durable. Malheureusement ses préceptes, et surtout le dangereux exemple de ses succès, ont créé une école qui, comme son fondateur, adoptant pour maxime, *il importe surtout de faire autrement*, a complètement fourvoyé l'art, en le poussant hors des voies d'un perfectionnement progressif et illimité. Déjà les méthodes de Dupuytren, mort depuis deux ans à peine, sont surannées pour ses successeurs, et la chirurgie de la restauration se trouve traitée avec le mépris qu'il professait pour celle de l'empire. Cet insatiable besoin de renommée dont il fut tourmenté, lui inspira dans ses derniers jours l'heureuse idée de consacrer deux cent mille francs à l'institution d'une chaire d'anatomie pathologique, dans le sein de la faculté de médecine de Paris. Le doyen de cette école, M. Orfila, a su, en administrateur habile, tout en remplissant les intentions du donateur, employer une partie de

cette somme à établir, dans le local de l'ancien chapitre des cordeliers, un muséum d'anatomie pathologique auquel il a donné le nom de Dupuytren. Une constitution robuste promettait à celui-ci de jouir long-temps de sa renommée et d'une fortune laborieusement acquise, lorsqu'en 1830 un nouveau règlement pour le service des hôpitaux de Paris, supprimant désormais le titre et les fonctions de chirurgien en chef, le réduisit à partager avec ses subordonnés un service dont il avait depuis bien des années la direction suprême. Vivement contrarié, Dupuytren retint en trop grand nombre les malades jusque-là confiés à ses soins, et redoubla d'activité. L'administration lui rendit bientôt ainsi qu'à ses collègues, placés depuis long-temps à la tête des principaux hôpitaux de la capitale, le titre dont on les avait privés, mais sans l'autorité qui jusqu'alors y était jointe. Une légère attaque d'apoplexie vint le frapper au milieu d'une leçon qu'il eut le courage de ne pas interrompre; il fut néanmoins forcé de suspendre ses fonctions et fit un voyage en Italie : le rétablissement fut incomplet. Il reprit néanmoins à son retour la direction d'un service trop étendu pour un seul homme. Fatigué et couvert de sueur à la suite d'un pansement pénible, Dupuytren éprouva en faisant sa leçon un refroidissement, bientôt suivi d'un épanchement pleurétique dont les progrès, vainement combattus, l'enlevèrent le 8 février 1835. Il laissa en mourant à sa fille unique une fortune de quatre millions, dont la moitié était due au placement avantageux de son argent par les conseils de M. James Rotschild son banquier, son malade, son ami et son exécuteur testamentaire. Il aurait généreusement offert le

tiers de sa fortune à Charles X exilé, s'il fallait en croire M. le docteur Pariset, l'un de ses panégyristes; mais en remontant à la source de cette anecdote, à bon droit suspecte, on s'est bientôt convaincu qu'elle n'avait aucun fondement: c'était une de ces rumeurs adroitement propagées et qui n'étaient pas inutiles à sa renommée et à ses succès. Dupuytren n'a publié aucun ouvrage, si l'on en excepte deux thèses, la première imprimée en 1803, sous le titre de *Propositions sur divers points d'anatomie, de physiologie et d'anatomie pathologique*, et la seconde, en 1812, pour le concours à la chaire de médecine opératoire vacante par la mort du professeur Sabatier. Vainement ses disciples l'engageaient à imprimer ses leçons: Dupuytren savait trop bien que les discours les plus goûtés ont souvent peu de succès à la lecture; aussi ne fit-il que prêter son nom aux éditions récentes de la médecine opératoire de Sabatier, et à la publication de plusieurs ouvrages annoncés comme extraits de ses leçons sur les plaies d'armes à feu et sur quelques autres points de chirurgie. On a publié un *Essai historique sur Dupuytren* par Vidal (de Cassis), suivi des discours prononcés sur sa tombe par MM. Orfila, Larrey, Bouilland, Royer-Collard et Tessier, et du *procès verbal de l'ouverture de son corps*, orné de son portrait, Paris, 1835, in-8°. MM. Brière de Boismont et Buet ont fait hommage, le 20 avril de la même année, à l'académie des sciences, des *Leçons orales du professeur Dupuytren*, écrites sous sa dictée, et qu'ils venaient de mettre au jour. R—c—d.

DUQUESNOY (JÉRÔME), frère de François (*Voy.* XII, 332),

acquies à Bruxelles en 1602, et exerça long-temps la sculpture à Rome, où Philippe IV, roi d'Espagne, l'appela à Madrid. Il le nomma son sculpteur en 1645. Cet artiste excellait à retracer les anges et les sérubins, et peut-être la fatale passion qui le conduisit à l'échafaud lui inspira-t-elle ses plus beaux chefs-œuvre. On voit encore à Gand le magnifique mausolée qu'il éleva, en 1654, pour l'évêque Antoine Triest, dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, les statues en pierre, plus grandes que nature, des apôtres Thomas, Barthélemi, Mathias et Paul. M. Diérix, dans ses Mémoires sur la ville de Gand, dit avoir aminé aux archives de cette ville un procès criminel qui fut intenté à Jacquesnoy. Une erreur de date qui est glissée dans sa note, et le doute de quelques personnes ont émis sur l'exécution de la sentence de mort prononcée contre ce sculpteur, ont engagé M. Van Lokeren à parcourir tout le dossier et à l'en extraire tout ce qu'il contenait d'intéressant. On voit que Jérôme Duquesnoy, arrêté à Gand, au mois d'août 1654, fut poursuivi d'office par les échevins, pour crime contre nature, ainsi que ses deux complices, Toussaint Mesomère, fils d'un savetier, et Jacques de Clerq, enfant de chœur de l'église Saint-Nicolas. L'accusé, après avoir nié toutes les charges, adressa au roi une requête dans laquelle, en qualité d'architecte et d'inspecteur de la cour, il déclina la compétence des magistrats de Gand. Mais ce moyen fut rejeté, et, par un arrêt du 22 sept., les magistrats furent autorisés à poursuivre et renvoyer le prévenu. En conséquence, après le mûr examen de l'affaire, et sur l'avis des échevins, J. Van Ham-

me, J. Penneman et Parmentier, il fut condamné à être étranglé et brûlé ensuite. Ce fut dans les tourments du supplice qu'il avoua que dix ans auparavant il avait empoisonné son frère par Jalousie. Voy. le *Messenger des sciences et des arts de la Belgique*, 1833, IV^e. liv., pag. 462; et le tome II de la *Gloire belge*, par M. Le Mayeur, pag. 94. R—F—G.

DURAND (ETIENNE), juriconsulte, né à Réthel, le 6 janvier 1667, exerça la profession d'avocat dans cette ville, où il se fit estimer par ses lumières et sa probité. On lui doit la *Coutume du baillage de Vitry en Perthois, avec un commentaire*, une *Description abrégée de la noblesse de France*, et un *Indice alphabétique des villes bourgs et villages régis par la coutume de Vitry*, Châlons, 1722, in-fol. Le Commentaire, beaucoup plus étendu que celui de Saligny, a le mérite d'offrir l'exposé de ses opinions, qui sont quelquefois discutées avec sagacité et combattues victorieusement. L'Indice alphabétique fait connaître plusieurs particularités intéressantes qui concernent cette partie de la Champagne nommée le Perthois. Ce travail coûta quatorze années d'études et de recherches à son auteur. Le *Dictionnaire des anonymes* attribue à Durand une *Introduction au barreau, ou Dissertation sur les choses principales qui concernent la profession d'avocat*, Paris, 1686, in-12. Mais l'abbé Bouilliot (*Biographie ardennaise*, t. I, p. 393) pense que cet ouvrage ne peut-être de l'avocat réthelois, puisqu'il n'avait que dix-sept ans, lors de sa publication. Il présume qu'un autre Durand, greffier du domaine de Réthel, en

1669, doit être regardé comme l'auteur de ce livre. Par la même raison, on ne peut admettre avec la *Bibliothèque de droit* de Camus (1) qu'Etienne Durand ait composé une conférence de la Coutume de Paris, qui se trouve à la suite de celles de *Montargis*, appelées *anciennement de Lorris*, 1676, in-24, souvent réimprimée. Il y a lieu de croire que cet ouvrage est d'un autre juriconsulte portant le même nom. Etienne Durand mourut à Réthel le 28 février 1735. Il nous fait connaître lui-même (2) « que son aïeul, *Etienne Durand*, échevin-gouverneur « de Rethel, en 1680, combattit et « perdit la vie pour exempter cette « ville du sac et du pillage dont elle « était menacée par une troupe de « Polonais rebelles aux ordres du « roi. »

L—M—X.

DURAND (FRANÇOIS-JACQUES); prédicateur que les protestants comparent à Massillon, en le plaçant toutefois dans un rang très-inférieur, naquit, en 1727, à Semalé, près d'Alençon, de parents pauvres, mais qui s'imposèrent des sacrifices pour lui procurer les avantages d'une bonne éducation. Il compléta ses études à Paris, et il y passa, dit-on, quelque temps dans la société de l'abbé Poule. Son dessein était d'embrasser l'état ecclésiastique; mais, en étudiant la théologie, il sentit ses croyances ébranlées, et se rendit, en 1755, à Lausanne, où il ne tarda pas à faire profession de la religion réformée. Chargé de donner des leçons de latin aux étudiants français qui fréquentaient le séminaire, il suivit en même temps les cours de l'académie, et fut admis au ministère

évangélique vers le mois de janvier 1760. Il fut alors nommé lecteur en philosophie, joignit à cette place celle de diacre de l'église de Lausanne, et s'acquitta, parmi ses coreligionnaires, la réputation d'un grand prédicateur. Appelé, en 1768, à Berne, pour y prendre la direction du nouveau séminaire, il cumula pendant dix-sept ans, avec ces fonctions, celles de pasteur de l'église française. Ses talents et le zèle qu'il avait déployé dans cette double carrière furent récompensés, en 1787, par sa nomination à la chaire d'histoire ecclésiastique de l'académie de Lausanne. Il passa bientôt à la chaire d'histoire civile, et enfin à celle de morale chrétienne qu'il remplit jusqu'à la fin de sa longue existence. Durand mourut au mois d'avril 1816. On a de lui : I. *Aglaé philosophe*, Lausanne 1755, in-12, ouvrage diffus, qui n'eut aucun succès. II. *Abrégé des sciences et des arts*, ibid.; 1762, in-12, souvent réimprimé dans un temps où les bons livres élémentaires étaient très-rares. III. *L'Esprit de Saurin*, ibid.; 1767, 2 vol. in-12 : c'est un extrait des sermons de ce célèbre prédicateur. Suivant Barbier, l'abbé Pichon s'est approprié cet ouvrage (*Voy. Pichon*, XXXIV, 283). IV. *Sermons sur les solennités chrétiennes*, ibid., 1767; Avignon, 1776, 3 vol. in-8°. V. *L'Année évangélique*, ou *Sermons pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, Lausanne, 1780, 7 vol. in-8°, auxquels il faut joindre un *Supplément*, en 2 vol. imprimés en 1792; ces sermons ont été traduits en allemand et en anglais. VI. *Statistique élémentaire*, ou *Essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse*, Lausanne, 1795, 4 vol. in-12. Les change-

(1) 4^e édition donnée par M. Dupin, p. 225 et 600.

(2) Coutume du bailliage de Vitry, p. 224.

ments survenus peu de temps après dans l'organisation de la Suisse, ont vieilli cet ouvrage. Il renferme cependant beaucoup de documents curieux, et peut encore être utilement consulté. VII. *Discours patriotique* prononcé dans la cathédrale de Lausanne, 1798, in-8°. VIII. *Le Bon fils, ou la Piété filiale*, ibid., 1805, 2 vol. in-12, roman moral que les critiques ont surnommé le *Télémaque bourgeois*. IX. *Sermons nouveaux*, Valence, 1805, 2 vol. in-8°; publiés par M. Armand Delleille, l'un des élèves de Durand, qui les a fait précéder d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur alors vivant. W—s.

DURAND de Maillane (PIERRE TOUSSAINT), avocat au parlement d'Aix, naquit à Saint-Remi en Provence, le 1^{er} novembre 1729, et se fit connaître par divers écrits sur des matières de droit canonique et de jurisprudence, où il n'est pas toujours exact et impartial. Il favorise beaucoup les prétentions d'une partie de la magistrature, prétentions que l'on revêtait du nom de libertés de l'église gallicane, et qui en étaient plutôt l'exagération et l'abus. Nommé député de la sénéchaussée d'Arles aux Etats-Généraux, Durand de Maillane eut occasion de réduire ses principes en pratique. Il fut élu, dès le commencement avec d'autres avocats, pour former le comité ecclésiastique, qui enfanta la constitution civile du clergé et les autres réformes religieuses. Durand de Maillane prit une part très-active à ces opérations : devant faire un rapport sur la pétition d'un comédien (Talma), qui se plaignait qu'un curé lui eût refusé la bénédiction nuptiale, il fut le premier qui proposa de soustraire le mariage à l'autorité de l'é-

glise, de n'y voir qu'un contrat civil, et de charger désormais les officiers municipaux de recevoir ce contrat. Les principes de ce rapport furent attaqués, dans plusieurs écrits, entre autres : *Les vrais principes sur le mariage, opposés au rapport de Durand de Maillane*, par l'abbé Barruel, 1790, in-8° de 43 pages; *le Masque se lève*, par Rougane, ancien curé d'Auvergne, in-8° de 23 pages, et *Lettre à M. Durand de Maillane*, in-8° de 33 pages. Ce fut sur le rapport de Durand de Maillane et de Martineau que la constitution civile du clergé fut rédigée; et le premier en entreprit la défense dans une *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'assemblée nationale*, 1791, in-8°. Le volume est divisé en trois parties, dont la première trace les opérations du comité; la deuxième est dirigée contre l'*Exposition des principes*, publiée par les évêques, et la troisième contre les brefs de Pie VI. On trouve dans cet écrit les idées et le langage du parti qui, depuis quatre-vingts ans, mettait le trouble dans l'église, et méditait d'en abattre l'autorité. Après le voyage du roi à Varennes, Durand de Maillane opina pour que ce prince fût jugé par les départements. Son opinion imprimée se trouve dans le *Journal du Creuset*, n° 60; et plus tard, dans son discours sur le jugement de Louis XVI, il dit que son opinion, en 1791, avait été la même que celle de Robespierre dont *les principes révolutionnaires qu'il avait su si bien soutenir ont été constamment les mêmes jusqu'à la chute du trône*. Durand de Maillane fut élu à la Convention par le département des Bouches-du-Rhône. Lors du procès du roi, il le

déclara coupable, et vota pour l'appel au peuple; il se trouvait absent comme malade lors de la question du sursis; et, quant à la peine, il déclara qu'il ne pouvait prononcer comme juge, mais seulement comme législateur, et opina en cette qualité pour la détention de Louis jusqu'à la paix, époque à laquelle ce prince serait banni pour ne jamais rentrer en France, sous peine de mort. Nous ne voyons point d'ailleurs que Durand de Maillane ait pris part aux crimes de la révolution. Il employa tous ses soins à la Convention nationale et au comité de législation dont il était membre en 1795, pour faire rayer de la liste fatale ses compatriotes les Toulonnais fugitifs, et plusieurs autres émigrés: d'ailleurs il parla peu dans la Convention, et il réclama contre le plan d'éducation proposé par Chénier. Envoyé à Toulon dans le mois de mai 1795, avec son collègue Rouyer, les habitants de cette malheureuse ville eurent à se louer de leur humanité et de leur courage. Depuis, il fut membre du conseil des anciens. Après le 18 fructidor an V, il fut accusé d'avoir favorisé la rentrée des émigrés, et on le conduisit dans la prison du Temple; mais un jugement du tribunal criminel du département de la Seine, du 25 février 1798, ordonna sa mise en liberté. Le 20 germinal an VI (9 avril 1798), on fit imprimer dans le *Moniteur* une pièce trouvée dans ses papiers. Durand de Maillane avait averti, à la suite de sa signature, qu'il la signait sans la juger et comme étrangère à son affaire. Dix jours après (19 avril), on lut dans le *Moniteur*, à l'appui des faits avancés dans cette pièce, une lettre de Rousseau, membre du conseil des anciens, et depuis sénateur (mort en 1814),

dans laquelle ce député attribuait positivement aux chefs de l'émigration, et particulièrement au prétendant, tous les assassinats du tribunal révolutionnaire. Ces deux pièces et trois autres ont été réimprimées claudes-tinement en 1814, sous ce titre: *Extraits du Moniteur* (in-8° de 32 pages sans nom d'imprimeur). Pour cette réimpression quatre personnes, entre autre M. Auguis, aujourd'hui député, furent traduites devant les tribunaux et condamnées, en nov. 1814, à cinq ans de prison. Cette peine fut ensuite commuée et réduite à quelques mois. Après le 18 brumaire, Durand de Maillane fut président du tribunal civil de Tarascon; puis conseiller au tribunal d'appel d'Aix, où il resta jusqu'en 1809. Ayant alors obtenu sa retraite, il mourut conseiller honoraire le 15 août 1814. Les ouvrages qu'il avait publiés avant la révolution sont: I. *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale, conféré avec les maximes et la jurisprudence de France*, Avignon, 1761, 2 vol. in-4°; Lyon, 1770, 4 vol. in-4°; 1772, 5 vol. in-4°, et 1787, 6 vol. in-8°. Ce n'est qu'une compilation indigeste et sans ordre, qui eut beaucoup plus de succès qu'elle n'offre d'utilité réelle: l'auteur n'y a presque rien mis du sien. II. *Institutes du droit canonique, traduites en français* (du latin de Lancelot), et adaptées aux usages présents, Lyon, 1770, 3 vol. in-12. Le pape Paul IV avait fait composer par Lancelot de Pérouse (1) les Insti-

(1) Jean-Paul Lancellotti, mort en 1591, professeur fameux dans son temps, appelé le Tribonien de Pérouse, Jacobilli, Oldoino et Taisand lui attribuent par erreur un traité de *substitutionibus*, Lyon, 1529, in-8°, dont l'auteur est Lancelot Politi, plus connu sous le nom d'Ambroise Catharin (Voy. CATHARIN, VII, 362).

tutes du droit canonique : Durand de Maillane, à l'exemple de Claude Ferrière, ou plutôt pour remplir le plan de celui-ci, traduisit l'ouvrage de Lancelot, et y ajouta des notes. *L'Histoire du droit canonique* forme le 1^{er} tome de l'ouvrage. III. *Les Libertés de l'église gallicane prouvées et commentées suivant l'ordre et la disposition des articles dressés par Pierre Pithou et sur les recueils de Dupuy*, Lyon, 1771, 5 vol. in-4°. Ces ouvrages, et surtout le dernier, doivent être lus avec précaution, l'auteur ayant pris pour guides des recueils constamment désavoués par le clergé, et ayant renchéri même sur ses modèles. IV. Une édition du *Parfait notaire apostolique et procureur des officialités; contenant les règles et les formes de toutes sortes d'actes ecclésiastiques* (Voy. BRUNET, VI, 116). On a encore de Durand de Maillane un rapport fait au nom du comité ecclésiastique sur les fondations et patronages laïques, 1790 in-8°; et une *Réponse au Mémoire de Fréron sur le Midi*, le 7 thermidor an IV (1796), in-8°. On lui a attribué la *Coutume de Montargis, avec les notes de Dumoulin*; cet ouvrage est de Durand, avocat au parlement de Paris.

P—C—T.

DURAND (JEAN-BAPTISTE-VINCENT, chevalier, puis baron), général français, naquit, en 1753, à Besançon, d'une famille honorable. Lieutenant en second à l'école de La Fère, il obtint, en 1781, la permission d'aller servir aux Etats-Unis, et il s'y distingua dans la guerre de l'indépendance, principalement aux sièges d'Yorkstown et de Saint-Christophe. S'étant embarqué pour revenir en France, sur le vaisseau la

Ville de Paris, commandé par l'amiral de Grasse, il prit part aux divers combats que les Anglais livrèrent à la flotte pendant la traversée, reçut une blessure, et fut fait prisonnier avec l'équipage. Nommé capitaine dans le régiment de Metz-artillerie, il eut sous ses ordres Pichegru, dont il apprécia les talents, et qu'il contribua beaucoup à faire avancer. En 1791, il rejoignit l'armée du prince de Condé, sur les bords du Rhin, et fit les campagnes de 1792 et de 1793, dans le régiment de Hohenlohe. Au combat de Berstheim, le 2 décembre 1793, un boulet de canon lui enleva la main gauche et deux doigts de la droite. A peine rétabli, Durand reprit son service, et continua de donner dans toutes les occasions des preuves de valeur. Le prince de Hohenlohe ayant obtenu sa retraite, au mois d'oct. 1798, son régiment prit le nom de chevalier Durand, et fit avec distinction la campagne de Suisse en 1799 et celle d'Allemagne en 1800. A sa rentrée en France, ses talents comme administrateur lui valurent la confiance du préfet J. Deby, qui le nomma membre du conseil municipal de Besançon, puis directeur du dépôt de mendicité. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1814, époque où il fut nommé par le roi maréchal-de-camp, commandant la ville de Besançon. Il perdit momentanément cette place en 1815; mais il fut réintégré sur la demande expresse des principaux habitants, qui n'avaient qu'à se louer de sa modération et de son affabilité. Lors de son admission à la retraite, il reçut, avec le titre de lieutenant-général honoraire, celui de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il mourut, dans sa terre à Serres, près de Besançon, le

21 octob. 1829. Durand a laissé manuscrit le *Journal* de ses campagnes en Amérique, du 5 avril 1781 au 12 avril 1782. W—s.

DURAND (JEAN-NICOLAS-LOUIS), professeur d'architecture à l'École polytechnique, naquit à Paris le 18 septemb. 1760. Fils d'un pauvre cordonnier, il paraissait destiné lui-même à l'exercice de quelque profession obscure ; mais un homme bienfaisant ayant remarqué ses dispositions le fit admettre au collège Montaigu, pour y commencer ses études. Puni trop sévèrement pour une faute légère, il quitta bientôt le collège, et entra chez un sculpteur, ami de son père, qui se chargea de lui donner des leçons de dessin ; ce fut alors que se révéla sa vocation pour l'architecture. Son premier protecteur l'ayant placé chez l'architecte Panseron, il passa dans le cabinet de Boulée (*Voy.* ce nom, V, 328), architecte du roi, qui l'employa comme dessinateur, avec un traitement de 1200 liv. Cette somme suffisait à ses besoins et à ceux de sa mère, restée veuve : il ne lui en fallait pas davantage, et Boulée ne put jamais le faire consentir à recevoir un traitement plus considérable (1). Il fréquentait les cours de l'académie royale d'architecture : il y remporta le second prix en 1780, sur le projet d'un Collège, gravé dans le *Recueil* de Prieur. Trop occupé de la théorie de son art pour pouvoir se livrer à la pratique, il fit cependant construire, en 1788, dans la rue du Faubourg-Poissonnière, une maison dont il a dessiné la façade et le plan dans le second volume de

(1) Ne voulant pas que le désintéressement de l'artiste pût tourner à son préjudice, « Boulée convertit son traitement en une rente annuelle dont Durand a joui jusqu'à sa mort. » (*Notice de M. Rondelet.*)

ses *Leçons d'architecture*, et que Legrand a jugée assez remarquable pour la reproduire dans la *Description de Paris et de ses édifices*, II, 209. Les concours ouverts, en 1793, par la Convention, pour la construction de divers monuments publics, fournirent à Durand les moyens d'étendre sa réputation. Sur onze projets qu'il avait présentés avec Thibaut, son ami le plus cher et son associé, quatre furent couronnés : un *Temple décadaire*, un autre à la *félicité publique*, une *maison commune*, enfin une *fontaine avec lavoir*. Ces quatre projets sont gravés dans le *Recueil* de Destournelles. Durand, nommé bientôt après professeur d'architecture à l'École polytechnique, ne s'occupa plus que des moyens de donner des notions exactes de cet art aux élèves, dans le court espace de temps qui leur est assigné pour l'étudier. C'est dans ce but qu'il composa les trois ouvrages indiqués à la fin de cet article, et qui suffisent pour lui assurer une place distinguée parmi les architectes contemporains. Il est à remarquer que Durand, professeur depuis 1794, n'obtint qu'en 1820 la croix d'Honneur. Cet artiste mourut à Thiais, près de Paris, le 21 déc. 1834. Il était membre de plusieurs académies étrangères. On a de lui I. *Recueil et parallèle des édifices de tous genres, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, par leur grandeur et par leur singularité, et dessinés sur un même échelle*, Paris, 1800, grand in-fol. de 86 pl. Le texte explicatif de cet ouvrage est de Legrand (*Voy.* ce nom, XXIII, 580). II. *Précis des leçons d'architecture données à l'école polytechnique*, Paris 1802—05, 2 vol. in-4° avec 64 p.

Cet excellent ouvrage a été réimprimé plusieurs fois. III. *Partie graphique des cours d'architecture faits à l'École royale polytechnique, depuis sa réorganisation, précédée d'un sommaire relatif à ce nouveau travail*, Paris, 1821, in-4° avec 34 pl. Le *Journal des lettres et des beaux-arts*, 1835, I, 101, contient une *Notice historique sur la vie et les ouvrages* de Durand, ornée d'un portrait par A. Rondelet, un de ses élèves. Une autre notice, extraite du *Moniteur*, 6 janv. 1835, a été imprimée séparément. W—s.

DURAND-MOLARD (MARTIN), né à Châtillon-sur-Chalaronne en 1771, fit ses études à Bourg en Bresse, et son cours de philosophie au séminaire de Saint-Irénée à Lyon, d'où il sortit au mois d'août 1790. S'étant rendu à Paris aussitôt après, il y prit part, sous les auspices de son compatriote Cerisier, à la rédaction du journal intitulé *Gazette universelle*, qui fut proscrite comme royaliste après la journée du 10 août 1792. Obligé de renoncer à ce travail pour échapper aux persécutions révolutionnaires, il reparut après la chute de Robespierre, et fut chargé par le ci-devant abbé Poncelin (*Voy. ce nom*, au Suppl.) de la rédaction du *Courrier républicain*, journal qui, depuis le 9 thermidor, n'ayant conservé de républicain que le titre, était une des feuilles les plus ardentes à poursuivre les jacobins. Quelque temps avant le 13 vendémiaire, Durand-Molard écrivit avec force contre le projet formé par les meneurs de la Convention de se perpétuer en place, à l'abri de leur constitution dite de l'an III. Il fit, avec Richer-Sérisy et Delalot, partie du comité que la section Lepel-

letier avait créé dans son sein, afin de résister à la tyrannie conventionnelle. Après la défaite des sections de Paris dans la journée du 13 vendémiaire, il fut condamné à mort par contumace, par la commission militaire séant au Théâtre-Français, comme ayant provoqué le rétablissement de la royauté. En 1797, Dandré, alors commissaire du roi à Paris, le mit à la tête du journal *l'Europe politique et littéraire*, dévoué à la cause royale. Il fut, à ce titre, compris dans le décret de déportation du 18 fructidor. Réfugié à Lyon pendant la fameuse campagne de Suwarow en 1799, il y fit paraître quelques écrits royalistes, et notamment une brochure ayant pour titre *Antidote à la proclamation du Directoire, ou le Directoire et le peuple, dialogue*, dans lequel l'auteur s'attachait à prouver, contre l'assertion des gouvernants, que les Français des divers partis non-seulement n'avaient rien à redouter du retour des Bourbons, mais qu'ils ne pouvaient retrouver le repos et le bonheur que sous leur gouvernement. Après le 18 brumaire, Durand obtint un emploi d'inspecteur dans les administrations militaires. En 1802, il passa à la Martinique, et y fut nommé secrétaire-général de la préfecture; place qu'il remplit jusqu'en septembre 1807. Pendant son séjour dans cette île, il s'occupa d'une nouvelle édition du recueil des ordonnances coloniales, connu sous le titre de *Code de la Martinique*, dont le premier volume parut en 1807, à Saint-Pierre-Martinique, édition qui a été continuée depuis sur les notes et manuscrits qu'il avait rassemblés et extraits des archives coloniales. A la signature de la paix en 1814, Durand publia une brochure intitulée :

Essai sur l'administration intérieure des colonies françaises. Il y exposa les inconvénients du pouvoir partagé entre le gouverneur et l'intendant; et la nécessité d'une autorité unique dans les mains du gouverneur. A la fin de la même année, il se rendit de nouveau à la Martinique; et il y remplit encore pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire-général de la préfecture. Revenu à Paris en 1827, il y réclama vainement du gouvernement des Bourbons une récompense de ses anciens services. N'ayant pas même pu obtenir la croix de la Légion-d'Honneur, il se retira à Nantes, où il mourut en 1831.

M—D j.

DURANDI (JACQUES), poète italien, naquit en 1739, au bourg de Santia, province de Verceil. Sa mère se plaisait à lui faire apprendre dès sa plus tendre enfance des morceaux choisis des meilleurs poètes dramatiques de l'Italie; et il mettait à les réciter un feu et une sensibilité prodigieuse. C'était alors un usage presque général en Piémont, pour les jeunes gens de bonne famille, de revêtir l'habit clérical et de ne le quitter qu'après avoir terminé leurs premières études et lorsqu'ils passaient à l'Université. Durandi fut reçu docteur en droit en 1762. Ses parents désiraient qu'il entrât dans la carrière du barreau; mais les leçons dramatiques de sa mère avaient éveillé en lui le sentiment de la poésie, et il détestait le barreau et la chicane. Déjà avant d'être docteur il s'était essayé en publiant l'*Arianna abbandonata*, petit poème qui eut un brillant succès et le fit connaître du père Agnesi, savant chronologiste et bon poète, qui lui donna des leçons et l'aida de son expérience et de ses lumières. En 1766, Durandi

publia quatre volumes d'*Opéras*, qui presque tous furent joués sur le théâtre royal de Turin. Il faut avouer que jusqu'à lui les opéras italiens n'étaient qu'un tissu de lieux communs; barbarement versifiés; Durandi, nourri des anciens poètes, écarta du théâtre italien tout ce mauvais goût. Cependant le P. Agnesi l'engagea à des travaux plus graves, et par ses avis Durandi publia cette même année un écrit intitulé: *Dell' antica condizione del Vercellese, e dell' antico borgo di Santia*, qu'il dédia au duc de Chablais, dernier fils du roi Charles-Emmanuel. Trois ans après, il publia encore deux ouvrages historiques. Dès-lors le gouvernement, appréciant ses talents, songea à se l'attacher, en l'appelant au parquet du procureur du roi, qui le chargea d'importants travaux sur les matières féodales. Nommé en 1774, substitut de ce magistrat, Durandi fut, en 1782, promu aux fonctions de conseiller à la cour des comptes. Ayant été décoré de la croix de S. Maurice et S. Lazare, il fut nommé avocat patrimonial de cet ordre. Attaché aux principes monarchiques, il refusa de servir pendant l'occupation des Français; et, sollicité par des personnes influentes d'accepter une place à la cour impériale de Turin, il répondit qu'il ne le pouvait pas, et qu'il se considérait toujours comme le sujet des rois sardes. De 1800 à 1814, ayant toujours vécu dans la retraite, il publia un grand nombre d'ouvrages; et il se consolait des malheurs de sa patrie en étudiant l'histoire de ses grands hommes. En 1814, lors de la restauration, l'ancienne magistrature ayant été rétablie, Durandi fut nommé président de la chambre des comptes; mais affecté d'infirmités il demanda sa re-

traite, et mourut le 28 oct. 1817. Ses écrits sont : I. *L'Arianna abbandonata, idillio pastorale*, Turin, 1759. II. *Opere drammatiche*, Turin, 1766, 4 vol. in-8°. III. *Dell'antica condizone del Vercellese, e dell'antico borgo di Santia*, Turin, 1766, 1 vol. in-4°. IV. *Dell'antica città di Pedona, Caburro, Germanicia, e dell'Augusta de' Vagienni con illustrazioni di alcuni punti dell'antica storia, e geografia*, Turin, 1769, in-8°. V. *Saggio della storia degli antichi popoli d'Italia*, ibid., 1769, in-4°. Cet ouvrage a donné à M. Micali l'idée de celui qu'il a publié avec tant de succès sur les peuples qui ont habité l'Italie avant les Romains. VI. *Dell'antico stato d'Italia e della Gallia antica*, ibid., 1772, in-8°. VII. *Degli antichi cacciatori Polentini in Piemonte, e della condizione de' cacciatori sotto i Romani contro l'opinione di Goebel; colle epoche de re Lombardi emendate; ed osservazioni topografiche sul Piemonte antico*, ibid., 1773, in-8°. VIII. *Il Piemonte cispadano antico, ovvero memorie per servire alle notizie del medesimo, ed alla intelligenza degli antichi scrittori, diplomi e documenti che lo concernono, con varie discussioni di storia, e di critica diplomatica, e con monumenti non più divulgati*, ibid., 1774, in-4°. IX. *Elogio del presidente Antonio Fabro*, ibid., 1781, in-8°. X. *Elogio d'Arrigo di Serra, cardinale, vescovo d'Ostia*, ibid., 1784, in-8°. XI. *Saggio di scoperte geografiche dei moderni viaggiatori nell'interno dell'Africa, ed illustrazione e supplemento al viaggio di sir James Bruce alle sorgenti del*

Nilo, ibid., 1801, in-8°. XII. *Notizia dell'antico Piemonte Transpadano, ossia la marca di Torino altrimenti detta d'Italia*, ibid., 1803, in-4°. XIII. *Della marca d'Ivrea tra le Alpi, il Ticino, l'Amalone ed il Po, per servire alla notizia dell'antico Piemonte Transpadano*, ibid., 1804, in-4°. XIV. *Dissertazione sopra i codici, rotoli, ed altre antiche pergamene di pubblici archivi del Piemonte*, ibid., 1805, in-4°. XV. *Osservazioni sopra alcune recenti scoperte geografiche fatte nell'Africa settentrionale, e singolarmente sopra il paese dei Garamanti*, ibid., 1806, in-4°. XVI. *Della popolazione d'Italia circa l'anno di Roma 526, dedotta dalla quantità di truppe fornita dai Romani, e loro alleati per la guerra gallica-cisalpina*, ibid., 1806, in-4°. XVII. *Idillii, e discorsi intorno a genii della poesia e del canto venerati dai nostri antichi, come da Greci Apollo e le Muse*, ibid., 1808, in-8°. XVIII. *Ricerche sopra l'età in cui la fede ed il culto delle Muse si trasportò dal Monte Olimpo in sul Parnaso, sull'Elicona, e Pindo, vera epoca della civiltà e prima coltura letteraria della Grecia*, ibid., 1809, in-4°. XIX. *Dell'origine del dritto regale della caccia*, ibid., 1809, in-4°. XX. *Dell'antica contesa de' pastori di Val di Tanaro e di Val d'Arozia, e dei politici accidenti sopravvenuti*, ibid., 1810, in-4°. XXI. *Schiarimenti sopra la carta del Piemonte antico dei secoli di mezzo*, ibid., 1810. XXII. *Memoria sopra Enrico, conte d'Asti, e della occidentale Liguria e dipoi Duca del Friuli sotto Carlo Magno*, ibid., 1811, in-4°. Durandi,

pen de temps avant de mourir, fit présent de ses livres à la bibliothèque de Verceil. Persuadé que les ouvrages inachevés nuisent à la réputation de leurs auteurs, il brûla plusieurs manuscrits, que son âge l'empêchait de revoir. Z.

* **DURANTE** (CASTOR), t. XII, 348, addit. Ce médecin botaniste cultivait aussi la poésie; il avait entrepris une traduction de l'*Eneide*, in ottava rima, dont il publia le sixième livre à Rome en 1566 et le quatrième à Viterbe, en 1569, in-4°. Haym ne cite que le quatrième livre dans la *Bibliot. italiana*, supposant qu'il a été imprimé deux fois à Rome, puis à Viterbe; mais c'est une erreur. Castor est encore l'auteur d'un poème sur les couches de la Sainte-Vierge: *Del parto della Vergine libri tre ad imitazione del Sannazaro*, Rome, 1573, in-4°, fig., très-rare.—**DURANTE** (Pietro), poète, né comme le précédent à Gualdo, et sans doute, de la même famille, est auteur de *Libro d'arme e d'amore, chiamato Leandra, nel quale se tratta delle bataglie e gran fatti delle Barone di Franza*, Venise, 1634, in-8°, goth., rare. Ce poème, en vingt-quatre chants, in sesta rima, fait partie de la classe nombreuse des romans en vers composés sur les héros de la cour de Charlemagne, et dont l'*Orlando* de l'Arioste est le chef-d'œuvre. Il a été réimprimé, Venise, 1549, in-4°, avec des fig. en bois; ibid., 1563, in-8°; Vérone, sans date, in-4°; sans indication de ville et sans date, in-8°. Toutes ces éditions sont rares et recherchées. Le poème de Durante a été traduit en français ou plutôt imité par A. de Nervèze sous ce titre: *les Aventures de Léandre*, Paris, 1608, 2 vol. in-12. W—s.

DURAS (CLAIRE LECHAT DE KERSAINT, duchesse de), auteur de deux romans agréables, était fille du comte de Kersaint, amiral et député à l'assemblée législative, puis à la Convention (Voy. ce nom, XXII, 321). Elle naquit vers 1779. Après la mort de son père, que ses concessions aux révolutionnaires n'empêchèrent point de monter sur l'échafaud, et qui avait donné à sa fille une instruction forte, elle émigra en 1793 avec sa mère, et passa plusieurs années en Allemagne, en Suisse et en Angleterre. Ce fut à Londres qu'elle épousa le duc de Duras, avec lequel elle rentra en France en 1800. Le temps de son exil avait été fructueusement employé par elle pour perfectionner son instruction; elle dut, aux observations que lui avaient fournies des mœurs et une société autres que celles de sa patrie, cet esprit fin et délicat qui la distinguait. Amie de M^{me} de Staël, elle partageait en politique la manière de voir de cette femme célèbre. A la restauration, les dignités dont fut revêtu son mari, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, etc., lui donnèrent à la cour de Louis XVIII une haute position, dont elle parut digne par son esprit. Le salon de la duchesse de Duras réunissait les sommités sociales de l'époque, confondues avec des notabilités politiques et littéraires. On peut juger par là de l'intérêt et du charme des conversations, dont la maîtresse de la maison tenait le dé avec une grâce d'abandon qui lui assignait le milieu entre la grande dame et la femme de lettres. Du reste on y faisait une certaine opposition sans base et sans but déterminé; car la duchesse était grande amie de M. de Chateaubriand, dont elle avait embrassé avec ardeur

le système politique. Favorable à la méthode de l'enseignement mutuel, elle faisait partie de la société de l'enseignement élémentaire; et fonda, à ses frais, pour un certain nombre d'enfants, une école primaire où cette méthode était appliquée. Son zèle se signala par l'appui qu'elle prêtait à divers établissements de charité: elle était présidente de la société de bienfaisance. Sans l'avoir trop désiré, elle prit rang dans le monde littéraire par la publication successive de deux romans *Ourika* et *Edouard*. *Edouard* avait d'abord été imprimé à cent exemplaires pour un petit cercle d'amis. Les éloges d'enthousiasme qui furent prodigués à cet essai engagèrent l'auteur à publier son *Ourika*. Cet ouvrage, déjà connu à la cour, fut imprimé, aux frais de l'état, à l'Imprimerie royale (1824, in-12), et ne fut pas destiné au commerce. Le succès en fut prodigieux; et l'auteur ne tarda pas à en donner, pour le public, une seconde édition, qui fut vendue au profit des pauvres (Paris, même année, in-12). M. de Chateaubriand, le *Journal des Débats*, et jusqu'au *Constitutionnel*, se mirent à la tête des prôneurs de ce chef-d'œuvre d'une duchesse. Le peintre d'*Atala*, Gérard, consacra aussi sa palette à la beauté idéale d'*Ourika*. Les vaudevillistes, les traducteurs s'en emparèrent (1); et les marchandes de modes mirent *Ourika* en collettertes et en bonnets montés. A vrai dire, ce roman est du mariage très-spirituel, et c'est avec raison que Louis XVIII a dit de l'héroïne,

qui, comme on sait, est une négresse esclave livrée avec toute la candeur de l'innocence à un sentiment d'amour pour un homme qui jamais ne pourra être son époux: « C'est une Atala de salon. » La seconde édition d'*Edouard* (Paris, 1825, 2 vol. in-12) eut aussi du succès. Le fond du sujet est analogue à celui d'*Ourika*. Fils d'un avocat distingué, le héros est de même victime d'un amour pur et délicat, mais auquel l'inégalité des conditions oppose un obstacle invincible. On peut croire que la duchesse de Duras, si universellement encouragée par les journaux, n'allait pas s'en tenir à ces deux productions, lorsqu'une douloureuse maladie l'enleva prématurément dans le mois de janvier 1828, à Nice, où elle s'était rendue dans l'espoir de rétablir sa santé. D—R—R.

DURDENT (RENÉ-JEAN), un des écrivains les plus féconds de l'époque, né, à Rouen, vers 1776, se destina d'abord à la peinture, fut au nombre des élèves de David, et fit même un voyage à Rome pour perfectionner ses études; mais il ne persista point dans cette carrière où la médiocrité de son talent lui promettait peu de succès, et se consacra tout entier au métier moins pénible de la littérature. Doué d'une incroyable facilité et d'une instruction variée, il était à la fois poète, traducteur, romancier, critique, publiciste, etc., dans un degré médiocre, mais pourtant supportable. Les libraires recherchaient sa plume toujours prête à tout faire, et plusieurs journaux lui ouvrirent leurs colonnes; mais le bas prix auquel il mettait le produit de ses veilles le fit bientôt descendre au dernier degré de la littérature. Durdent était homme à demander sur un manuscrit un avance de vingt

(1) Deux traductions de ce roman parurent en espagnol en 1824 et en 1825, savoir: 1^o *URIKA*, novela traducida del frances, per la senorita D. Ozama de Esmenard, Paris, 1824, in-18; 2^o *URIKA la negra sensible, o los efectos de una educacion equivocada: suceso verdadero: traduccion del frances por S., etc.*, Paris, 1825, in-12.

sois pour aller boire sur le comptoir du marchand d'eau-de-vie ; et cependant avec des habitudes si basses, il avait toujours un ton doux, convenable, et cette politesse affectueuse qui ne peut partir que d'un bon fonds. Aussi à la *Gazette de France*, où, de 1810 à 1819, il se trouva le collaborateur d'hommes non moins distingués par leur position sociale que par leurs écrits, fut-il toujours traité avec égards : on aimait son caractère ; on plaignait ses dégradantes faiblesses. Rien n'était plus varié, plus instructif que sa conversation : c'était une encyclopédie vivante. Sans aucune opinion politique bien décidée, il s'abandonnait à l'esprit du moment ; et le même motif qui l'avait engagé, sous l'empire, à louer avec exagération le grand homme, lui inspira, sous la restauration, quelques écrits royalistes empreints de cette même exagération ; et, nous pouvons le dire, lui personnellement n'avait aucune opinion, mais bien celle du libraire qui le salariait. Il est mort d'excès alcooliques, le 30 juin 1819, dans un état voisin de la misère, occupant, rue de la Calandre, dans le plus sale quartier de Paris, un véritable taudis. Il a pourtant laissé une fille mariée à un gentilhomme suédois, et qui est, dit-on, une femme fort distinguée. On a de lui en fait de poèmes : I. *Austerlitz*, ou *l'Europe préservée des barbares*, poème historique en deux chants, 1806, in-8°. II. *Sésostris, époux et père*, poème pour la naissance de S. M. le roi de Rome, 1811. III. *Ode sur les évènements du mois de mai 1816*, Paris, 1816 : tirée à cinquante exemplaires ; mais imprimée dans la *Gazette de France* du 29 mai. En fait de traductions de

l'anglais : I. *Les Orphelines de Werderberg*, par G. Lewis, 1810, 4 vol. in-12. II. *Le Tombeau mystérieux, ou les Familles de Hénarez et d'Almanza*, 1810, 2 vol. in-12. III. *Fanny, ou Mémoires d'une jeune orpheline*, 1812. IV. *Batailles de Leipsick, depuis le 14 jusqu'au 19 octobre 1813*, ou récit des évènements mémorables qui ont eu lieu dans cette ville et aux environs, pendant les cinq journées, le tout originairement écrit en allemand, traduit de l'anglais de M. F. Shobert, sur la huitième édition, et accompagné de *Notes*, 1814, in-8°. V. *Mémoires historiques de mon temps*, par sir Williams Wraxall, traduit sur la deuxième édition, 1817, 2 vol. in-8°. VI. *La main mystérieuse*, 1819. Outre ses traductions de romans, Durdent en a composé plusieurs : I. *Adriana, ou les Passions d'une jeune Italienne*, 1812, 3 vol. in-12. Ce roman eut beaucoup de succès dans le temps ; il a été traduit en hollandais en 1813. II. *Alisabelle et Rosemonde, ou les Châtelaines de Grentemesnil*, 1813, 3 vol. in-12. III. *Cinq Nouvelles*, 1813, 2 vol. in-12. IV. *Clémentina, ou le Cigisbéisme*, 1817, 2 vol. in-12. V. *Quatre Nouvelles : Lisimore, ou le Ministre écossais ; Thérésia, ou la Péruvienne ; Lycoris, ou les Enchantements de Thessalie ; Eudoxie et Stephanos, ou les Grecs modernes*, 1818, 2 vol. in-12. VI. *Mémoires de Saint-Félix, ou Aventures d'un jeune homme pendant la révolution*, 1818, 3 vol. in-12. Ce roman politique a pour but d'attaquer les opinions et la manière d'être des révolutionnaires. L'auteur va souvent trop loin ; il manque le but en le dépassant. VII. *Le Renégat*

de *Palerne*, anecdote sicilienne, suivie de *Tché-Ly*, *Sigismond et Bérenger*; *Elise et Adolphine*, anecdotes chinoise, languedocienne et parisienne, 1818, 2 vol. in-12. Durdent a publié les compilations historiques suivantes : I. *Beautés de l'histoire grecque*, ou tableau des évènements qui ont immortalisé les Grecs, 1812, in-12; deuxième édition, 1816, in-12. II. *Epoques et faits mémorables de l'histoire de France*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII dans sa capitale, 1814, in-12; deuxième édition, 1815, in-12. III. *Epoques et faits mémorables de l'histoire d'Angleterre*, depuis Alfred-le-Grand jusqu'à ce jour, 1815, in-12. IV. *Epoques et faits mémorables de l'histoire de Russie*, depuis Rurik, 1815, in-12. V. *Beautés de l'histoire de Portugal*, Paris, 1816, in-12. VI. *Beautés de l'histoire de Turquie*, Paris, 1816; deuxième édition sous ce titre : *Beautés de l'histoire turque*, 1819, in-12. VII. *Beautés de l'histoire des trois royaumes du Nord*, Suède, Dannemark et Norwège, avec un *Aperçu* des mœurs et usages, des sciences et des arts, 1816, in-12. VIII. *Beautés de l'histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, appelés ensuite chevaliers de Rhodes et de Malte, 1820, in-12. Ces diverses compilations, qui ont eu dans leur temps du succès, ont contribué à répandre des connaissances historiques, superficielles à la vérité, mais suffisantes pour les gens du monde, alors que la science de l'histoire était si légèrement cultivée. Littérairement parlant on a eu raison de blâmer ce titre de *Beautés* donné à des récits qui retracent trop souvent des crimes

atroces; mais l'invention n'en était pas au pauvre Durdent, qui en cela ne fit que se conformer aux directions du libraire. En fait d'écrits et d'histoires de circonstance, on a encore de ce fécond écrivain : I. *Campagne de Moscou en 1812*, ouvrage composé d'après la collection des pièces officielles de 1814, in-8°, 3 édit. II. *Cent dix jours du règne de Louis XVIII*, ou tableau historique des évènements politiques et militaires, depuis le 20 mars jusqu'au 8 juillet 1815, jour de la rentrée du roi dans sa capitale, 1815, in-8°, deux éditions. C'est un récit banal sans anecdotes particulières, et qui n'apprend rien. III. *Histoire critique du sénat dit conservateur*, depuis son origine en l'an VIII, jusqu'à sa dissolution en avril 1814, 1815, in-8°. IV. *Histoire de la Convention nationale de France*, 1817, 2 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont moins des histoires que des factums accusateurs, dépourvus d'ailleurs de toutes recherches critiques. V. *Histoire de Louis XVI*, suivie d'un appendice contenant la liste alphabétique de tous les régicides, avec de courtes notices sur la plupart d'entre eux, 1817, in-8°. Durdent a composé aussi plusieurs écrits sur les arts : I. *Promenades de Paris*, ou Collection des vues pittoresques de ses jardins publics, 1^{er} cahier, 1812, in-4°. Cet ouvrage n'a pas été continué. II. *Galerie des peintres français du salon de 1812*, ou Coup-d'œil critique sur les principaux tableaux et ouvrages de sculpture, architecture et gravure, 1812, in-8°. Dans cet écrit on reconnaît un élève de la bonne école. La critique s'y montre bienveillante et modérée. III. *Vues et description du*

jardin du Palais-Royal, publiées par Guérin et Schwartz, Paris, 1813, in-4°. IV. *Vues et description du jardin des Plantes*, Paris, 1813, in-4°. Pour la publication de ces deux textes, Durdent a gardé l'anonyme. V. *L'École française de 1814*, ou examen critique des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure exposés au salon du Musée royal des arts. On ne peut citer de Durdent qu'un seul ouvrage de critique littéraire; il a pour titre : *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire*, 1818, in-8°, et in-12. Ce livre, écrit sous l'inspiration des idées de l'époque, est loin d'être un panégyrique : on le donnait en prix dans certains établissements d'instruction publique, lorsqu'il était de mode d'anathématiser partout Voltaire. Durdent a publié des *Narrations françaises*, ou choix des meilleurs morceaux dans tous les genres, tirés de nos plus célèbres prosateurs; recueil propre à faire connaître aux jeunes gens les beautés de la langue française, ainsi que le génie et le style des écrivains qui l'ont illustrée, 1812, in-12. Cette indication des ouvrages de cet infatigable écrivain en comprend trente-quatre, sans parler d'une *Histoire de la Vendée* qu'il a laissée en partie manuscrite. Nous ne nous flattons pas d'avoir rien omis. On lui a attribué sans fondement : 1° *Le Pèlerin de la croix*, traduit de l'anglais, 1806, 3 vol. in-12; 2° *La Religieuse et sa fille*, traduit de l'anglais, 2 vol. in-12; mais ces deux ouvrages sont de M. D...y; 3° *Les Beautés de l'histoire d'Espagne*, 1814, in-12, ouvrage de M^{me} Dufrénoy. Durdent a fourni des articles à la *Gazette de France*, au *Mercur*e étranger, à la *Bio-*

graphie universelle, enfin à la *Bio-graphie des jeunes gens*, publiée sous le nom d'Alphonse de Beauchamp. Qui se souvient aujourd'hui de Durdent et de ces ouvrages? personne, excepté ceux qui l'ont connu; puis encore certains dramaturges et romanciers, qui ont trouvé fort commode de s'approprier quelques situations de ses romans. D—R—R.

DURET (PIERRE-JEAN) né à Noyers, en Bourgogne, le 31 janvier 1771, était fils de Pierre Duret, lieutenant-général du bailliage de cette ville, et d'Angélique-Louise Vauvilliers, fille de Jean Vauvilliers, professeur de grec au collège royal de France. Après avoir fini ses études chez les doctrinaires de Noyers et d'Avalon, il fut placé au trésor royal, par le crédit de M. du Tremblay, ami de son oncle Vauvilliers, lieutenant de maire de la ville de Paris, et qui avait remplacé Jean Vauvilliers, son père, dans la chaire de grec du collège royal. Il fut d'abord employé au secrétariat-général de cette administration, jusqu'en 1805, époque où Barbé-Marbois, alors ministre, le chargea de diverses missions pour les vérifications des caisses et de la comptabilité de certains receveurs-généraux et particuliers des finances. Il s'acquitta de ces missions avec tant de zèle et d'activité qu'à l'organisation définitive et permanente de ce genre de service, en 1807, il y figura un des premiers en qualité d'inspecteur-général. En 1810, Duret fut chargé en Hollande d'une recette extraordinaire et d'une comptabilité importante : il y mérita l'approbation du gouverneur et l'estime particulière de l'archi-trésorier (Lebrun), gouverneur de ce pays nouvellement réuni à l'empire. Au milieu de 1811, il reprit ses fonctions d'inspecteur-

général, et fut, peu de temps après, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. En 1818, M. Roy, ministre des finances, l'attacha à l'administration centrale, en qualité de premier commis, chargé des régies financières et de la rédaction du budget. Ce fut pour Duret un nouveau théâtre encore plus propre au développement de toute sa capacité administrative; il y demeura six ans, et fut nommé, le 27 décembre 1823, administrateur des contributions indirectes. Cette place ayant été supprimée après la révolution de 1830, il fut admis à la retraite. Duret n'était pas resté étranger à la littérature; il lui avait consacré ses loisirs au début de sa carrière administrative. Sous le consulat, il avait fait représenter une petite comédie, ayant pour titre *la Dédaigneuse*, et dans laquelle mesdemoiselles Mézeray et Mars, les acteurs Caumont, Molé, Saint-Fal, remplirent les principaux rôles. Celui de la *Dédaigneuse* fut joué avec beaucoup de naturel par M^{lle} Mézeray; le sujet de la pièce est tiré de la fable de La Fontaine, intitulée : *La Fille*; elle est bien écrite; mais le défaut d'intrigue et de comique de situation l'a empêchée de rester au théâtre. Duret publia, en 1802, une espèce de poème héroï-comique, dans lequel il peignit les aventures burlesques d'un habitant de sa ville natale, et toutes les mystifications que la femme, le fils du héros du poème et le héros lui-même avaient essayées durant leur voyage et leur séjour à Paris. Cet opuscule a pour titre : *Voyage de l'avocat Mignon de Noyers à Paris, lors des fêtes de la Fédération*. On y trouve des situations plaisantes et décrites avec goût. Duret a laissé inédits divers ouvra-

ges, entre autres une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *Sophocle*. Il est mort le 15 sept. 1836.

G—R—D.

DURFORT-BOISSIÈRES

(ALPHONSE SARRAIN-MARC-ARMAND-EMMANUEL-LOUIS, comte de), naquit le 19 janvier 1753. Après avoir été successivement officier au régiment de Chartres-cavalerie, guidon et enseigne de gendarmerie et colonel en second des chasseurs des Pyrénées, il obtint le grade de maréchal-de-camp en mars 1791. Au mois d'avril de la même année, Louis XVI et Marie-Antoinette étaient réduits à la nécessité de faire connaître au comte d'Artois leur véritable situation, ainsi que l'état général des affaires en France; ils désiraient que ce fût avec plus d'exactitude et de détail qu'il n'était prudent et possible de le tenter, par lettres, dans des circonstances aussi critiques. Déterminés à charger de cette mission une personne dont le dévouement et la fidélité ne fussent nullement douteux pour le prince français, ils jetèrent les yeux sur le comte Alphonse de Durfort, qui n'hésita pas à accepter une telle marque de confiance. Il mit par écrit les différentes questions qu'il présumait que le comte d'Artois ne manquerait pas de lui adresser, et, dans un entretien qu'il eut avec le roi et la reine, ils lui donnèrent de la même manière leurs réponses. Aussitôt le comte de Durfort partit pour la Suisse, et n'y trouvant pas le frère du roi, il courut après lui dans les états de Venise. Il était autorisé à s'ouvrir d'abord avec M. de Calonne sur l'objet si important de son voyage. Cet ex-ministre avait bien préparé les voies au comte d'Artois auprès du frère de la reine de France,

l'empereur Léopold, qui voyageait en Italie avec son autre sœur, la reine de Naples. Avant une entrevue promise en conséquence au prince, et qui devait avoir lieu le 20 mai à Mantoue, le comte de Durfort alla trouver Son Altesse Royale à Vienne, et l'accompagna au rendez-vous assigné. L'empereur, à la suite de la conférence, où tout avait été discuté et pesé, assura de vive voix M. de Durfort de sa ferme volonté pour l'exécution du plan dont il allait le rendre porteur. Le comte devant, le lendemain, se diriger vers Paris, la nuit fut employée à faire trois copies du plan convenu avec Léopold. Celle qui était destinée pour le roi fut écrite avec du lait, par M. de Calonne, et ne pouvait être lue qu'en tamisant dessus de la poudre de charbon. Cette copie fut confiée au mandataire de Louis XVI, qui emporta aussi la minute de ce plan corrigé par l'empereur. Il lui était expressément recommandé d'en apprendre tous les articles par cœur, avant d'arriver à la frontière, en cas que des circonstances imprévues l'obligeassent à déchirer celle des copies dont il était chargé. Il s'en tint au parti de brûler uniquement la copie écrite avec du lait, et cela en présence d'un aide-de-camp du comte d'Artois, qui, le lendemain de son départ, l'avait rejoint à Bâle, pour l'avertir qu'une lettre de Madame Elisabeth venait d'informer le prince, son frère, qu'on était instruit en France du voyage entrepris par lui, comte Alphonse de Durfort, et de l'affaire qui en était l'objet; que, par suite, il serait certainement arrêté. Il prit sur lui de garder la minute qui était aussi dans son portefeuille. Il avait eu raison de conjecturer que les alarmes qu'on avait

données à Madame Elisabeth étaient sans fondement réel; car il se retrouva à Paris le septième jour après son départ de Mantoue, sans avoir été retenu, fouillé, ni questionné nulle part. Il se rendit au château avec toutes les précautions nécessaires, fut accueilli par le roi et la reine comme il le méritait, et leur remit le plan qui est relaté textuellement dans les *Mémoires de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand-Moleville. Quelques articles seulement donnèrent lieu à une discussion détaillée. Le roi ayant demandé si l'on ne serait pas bien content qu'il revînt à la déclaration du 21 juin 1789, le comte répondit que l'intention de l'empereur et ses propres paroles étaient: « Que Sa Ma-
« jesté reprît le plus grand pou-
« voir.....; que le roi de France
« était le monarque qui avait le plus
« fait en faveur de son peuple, et
« que ses sujets, au lieu de sentir
« ses bienfaits, l'avaient comblé
« d'outrages et d'ingratitude. » Bertrand-Moleville atteste qu'à l'occasion d'une des propositions de Léopold, la reine dit avec chaleur: « Si l'on peut sortir de Paris, il
« faut tout tenter; mais on n'ira
« qu'à la frontière, car un roi ne
« doit jamais sortir de son royaume. » L'auguste et malheureux couple royal voulut que le comte Alphonse écrivît à M. de Calonne qu'il ne fallait pas que le duc de Polignac résidât à Vienne comme intermédiaire de la correspondance avec le souverain de ce pays, parce qu'il y avait lieu de craindre que ce choix ne fit encore crier le public, à raison de l'ancienne animosité qui existait contre le nom de Polignac. L'issue désastreuse du voyage de Varennes, auquel le conseil et les instances du

maron de Breteuil avaient déterminé leurs majestés, rendit impossible l'exécution du plan tout différent, adopté par l'empereur. Le comte de Durfort, qui avait été chargé encore par Louis XVI et par Marie-Antoinette, d'aller instruire de leur départ de Paris l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, était porteur d'une lettre, où la reine disait à sa sœur : « J'aime beaucoup les Durfort; vous marquerez à cette famille en toute occasion votre reconnaissance et attention. » Le comte Alphonse avait fait les campagnes de 1792, 1793 et 1794 à l'armée des princes, et celle de 1795 sous lord Koira. Retiré en Angleterre, il savait et s'occupa de faire naître toutes les occasions de servir la cause à laquelle il était dévoué. La considération dont il jouissait dans la province de Guyenne, où il avait possédé de grandes propriétés, le mit en mesure d'y entretenir des relations utiles. En 1810, il présenta aux ministres de Louis XVIII et à ceux du roi d'Angleterre, une personne envoyée de Bordeaux. *L'exposé fidèle des événements de Bordeaux* par M. Collac, cet envoyé, prouve d'une manière authentique la part qu'eut le comte Alphonse de Durfort à tout ce qui prépara la journée du 12 mars 1814, si féconde en résultats de la plus grande importance pour la France et pour l'Europe. Le comte de Durfort rentra en France en 1814; après la restauration, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 2 juin de cette année; en 1815, il suivit le roi à Gand, revint avec lui à Paris et fut admis à la retraite du grade de lieutenant-général, après quarante-six ans de service. Une maladie violente l'assaillit tout à coup chez une des petites-filles de Males-

herbes. Ce fut là qu'il mourut, au château de Montgraham, près Nogent-le-Rotrou, le 28 août 1822.

L—P—E.

DURGET (PIERRE-ANTOINE), membre de l'assemblée constituante, était né, en 1745, à Vesoul d'une famille honorable de la bourgeoisie. Avocat au barreau de Besançon, il prit une part très-active aux débats de son ordre avec le parlement (*Voy. Louvor, au Suppl.*). Il fut, en 1788, l'un des rédacteurs des cahiers du bailliage d'Amont. A la réunion des états à Vesoul pour l'élection des députés, il combattit vivement les prétentions de quelques-uns des membres du clergé et de la noblesse, qui avaient protesté contre les derniers édits du roi, et demanda que ceux qui refuseraient de se rétracter ne fussent point admis à donner leurs suffrages. Elu député pour le tiers-état, il vit sur-le-champ les dangers qui menaçaient le trône, et fut du très-petit nombre des membres de son ordre qui se rallièrent franchement à la cause royale. L'un des premiers, il provoqua la poursuite des auteurs des journées des 5 et 6 octobre à Versailles, et demanda que les députés qui seraient inculpés fussent mis sous bonne et sûre garde, en attendant la décision du Châtelet, saisi de l'affaire. Il signa toutes les protestations de la minorité, et, dès que la session fut terminée, crut devoir se retirer en Allemagne. Quoique alors âgé de près de cinquante ans, il n'hésita pas à rejoindre le corps de Condé, dans lequel il fit plusieurs campagnes, donnant l'exemple de la patience et du respect pour la discipline. Après que *Monsieur* eut pris le titre de régent du royaume, Durget fut employé dans diverses missions de confiance. Il ne revint en

France qu'en 1814, à la suite de Louis XVIII, qui récompensa son dévouement, en lui faisant expédier des lettres de noblesse, avec cette belle devise : *Deo et regi fides impavida*. Nommé chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, il fut fait, en 1815, chevalier de Malte, et se retira dans sa ville natale, avec le modeste traitement de chef de bataillon en retraite. Durget mourut à Vesoul le 21 nov. 1817. W—s.

DURIVAIL. Voyez RIVAL, XXXVIII, 138.

DUROURE (JOACHIM de BEAUVOIR), dit le *brave Brison*, fils de Rostaing de Beauvoir Du Roure, baron de Beaumont, et de Jeanne de Caires, dame d'Entraigues, naquit, en 1577, d'une illustre et ancienne maison du Viennois, établie dans le Gévaudan et le Vivarais, qui a produit une branche Du Roure ou de la Rovère en Italie, dont plusieurs historiens, et nommément Moréri, ont trop légèrement avancé qu'étaient Sixte IV et Jules II (1). La nature avait fait Joachim Du Roure pour la guerre et le commandement. Dès l'âge de dix-huit ans, il rejoignit l'armée de Lesdiguières en Savoie, dans le régiment de René de la Tour-Gouvernet, baron de Privas, vicomte de Chambaud, protestant zélé, et chef intrépide, qui ne tarda pas à le remarquer et à l'admettre dans sa confiance. De là le penchant qui se déclara bientôt chez lui pour la religion réformée, et son abjuration ouverte, laquelle, condamnée par sa famille, lui fit payer plus tard une grande célébrité par de grands malheurs. De retour en Vivarais, avec son frère Chabrilles, après s'être fait un nom près des compagnons de Lesdi-

guières, par ses actions en Savoie et en Provence, il fut reconnu comme chef des huguenots de sa province et, à la mort de Henri IV, il reçut en cette qualité, de la régente Marie de Médicis, une lettre par laquelle cette princesse, qui le savait aussi sincère royaliste que sectaire ardent, lui recommandait les intérêts du roi son fils, en Vivarais. Cette lettre est encore en original dans les archives de sa famille. Pendant les années 1612 et suivantes il fut député au synode de Privas ainsi qu'aux assemblées de Grenoble, Sommières, Châtelleraut et Saumur. En 1614, une alliance qu'il contracta, contre le vœu de ses parents avec la fille du baron de Privas Marie de la Tour-Gouvernet, le rendit maître de cette place alors importante; mais cette union fut courte, stérile et fatale. Sa femme étant venue à mourir, il conçut pour sa belle-mère une passion furieuse, et fut entraîné à la pensée de l'épouser par les ministres calvinistes, jaloux d'empêcher cette dame, en s'alliant au vicomte de Lestranges-Hautefort, catholique déterminé qu'elle aimait, d'enlever à leur parti une de ses principales places de sûreté. La baronne de Privas épousa secrètement Lestranges, et lui livra son château fortifié. Alors Brison prit les armes, assiégea Privas et l'emporta de vive force en octobre 1620, avant l'arrivée des renforts que les ducs de Montmorency et de Ventadour envoyaient contre lui. Une première guerre civile suivit cette action, qui s'étendit bientôt, par l'instigation des ministres, à toute cette partie du midi, en se liant aux opérations des réformés de Nîmes et de Montpellier, comme à celles du duc de Rohan vers Montauban et la Rochelle.

(1) Les maisons de La Rovère et Duroure ont également un chêne dans leurs armes.

En 1621, les consuls de Nîmes dépêchèrent Brison dans leurs murs, qui leur fut nommé gouverneur militaire du parti ; mais la défection du duc de Rohan et celle des consuls le forcèrent à résigner son poste où l'intrigue avait plus d'empire que le courage, après avoir toutefois assuré ses droits les armes à la main. Retourné dans les montagnes, théâtre de ses précédents exploits, il s'empara de Soyons, de Beauchastel et du Pouzin, places qui, commandant la navigation du Rhône, lui permirent de tenir en échec, avec six mille hommes seulement, pendant les sept années que durèrent en trois reprises les guerres huguenotes de ce règne, toutes les forces de Lesdiguières et des autres généraux des armées royales dans ces contrées. Enfin, le 27 juillet 1626, il fit, à part, avec le connétable, une paix avantageuse, et fut nommé à cette occasion maréchal-de-camp et gentilhomme de la chambre. Rohan ne lui pardonna jamais sincèrement cette omission, bien que, deux ans auparavant, il lui eût donné l'exemple d'une paix séparée. Brison demeura fidèle à son traité quoi qu'on ait pu dire, et s'il prit encore les armes, ce fut en 1627, sur les ordres exprès de Rohan, qui avait besoin de faire diversion à l'expédition contre La Rochelle, il fut aisé de voir que, loin de pousser la guerre avec vigueur, étant éclairé désormais sur les véritables desseins du duc, qui étaient la soif de la souveraineté, il ne se servit de son autorité que pour contenir les siens, se bornant à garantir à la religion la conservation de Privas. Cette conduite l'ayant rendu suspect aux religionnaires, il fut assassiné d'un coup de mousquet, près de Privas, le 4 janvier 1628, à la

sortie d'un temple où il venait de tenir sur les fonds de baptême l'enfant d'un de ses capitaines. Sa mort fut le signal de la décadence de son parti en Vivarais ; et, lorsqu'en 1629, après la prise de La Rochelle, Louis XIII vint en personne assiéger Privas, accompagné du cardinal de Richelieu, l'intrépide Montbrun, qui commandait la place pour le duc de Rohan avec Chabrilles, frère de Brison, ne put que retarder à son préjudice la reddition de cette ville malheureuse, reddition que Chabrilles eut le tort de favoriser secrètement. Ainsi finirent des troubles qui n'avaient plus d'objet pour la religion réformée, puisque l'édit de Nantes était de nouveau garanti. Brison avait une réputation de chef habile, loyal et courageux, qu'a consacrée le surnom de *Brave*, sous lequel il est encore désigné dans l'histoire.

L—P—X.

DUROURE (SCIPION DE BEAUVOIR-GRIMOARD, comte), cousin du précédent et chef de sa maison, naquit au château de Banne, en Vivarais, le 10 mars 1611. Son père, capitaine de cent hommes d'armes, avait embrassé, dans le Languédoc, la cause de Henri IV, et avait reçu de ce prince, le 4 janvier 1608, pour récompense, des lettres-patentes qui érigèrent la baronnie du Roure en comté. Neveu d'Anne d'Ornano, la sœur du maréchal de ce nom, gouverneur de Gaston d'Orléans, il fut élevé près de ce prince, dont il devint plus tard l'un des premiers chambellans, avec le comte d'Arquien et les seigneurs d'Aubusson et de Montbrun, et obtint, en 1661, le gouvernement du Pont-Saint-Espirit, après avoir été long-temps gouverneur de Montpellier. Il se distingua de bonne heure dans la carrière

des armes, notamment en 1628 et 29, au siège de La Rochelle. Entré, en 1632, dans le régiment des cheveau-légers - Duroure, qu'avait levé son père, il fut un moment entraîné avec Louis, son frère aîné, dans la rébellion du duc François de Montmorency, à laquelle on sait que Gaston ne fut pas étranger; mais le comte Duroure, étant bientôt rentré dans l'ordre, et ayant alors puissamment contribué à pacifier la partie du Bas-Languedoc où il exerçait le plus d'influence, Scipion passa comme capitaine dans un régiment d'infanterie de son nom, que son frère eut la commission de lever et de commander en Italie, sous le maréchal de Créquy, dans la guerre contre l'empereur et le roi d'Espagne. Après la mort de ce frère, qui fut tué, le 23 juillet 1635, au siège de Valence, Scipion devint colonel du régiment Duroure, et s'y fit remarquer au combat du Tésin et à la bataille de Montbaldon, en 1637, où le maréchal de Créquy battit le marquis de Léganez et le duc de Modène. Son général, qui était son parent et son protecteur, ayant été tué devant Brème, en 1638, il sut se concilier l'estime du maréchal de la Mothe-Houdancourt et du vicomte de Turenne, par sa conduite brillante à la prise de Quiers, et, en 1639, au ravitaillement de Casal, affaire qui commença la grande réputation de Turenne. En 1640, l'armée d'Italie se trouvant commandée par le comte d'Harcourt-Lorraine, son cousin germain, il vit sa fortune militaire s'accroître rapidement, et sut la mériter par des actions d'éclat aux batailles de Casal et de Turin, ainsi qu'à la prise de cette dernière ville. Il fut successivement nommé, de 1644 à 1661, grand-bailli du Viva-

rais à la mort du comte de Tournon, lieutenant-général commandant dans le Bas-Languedoc, lieutenant-général des armées du roi, conseiller d'état, et chevalier des ordres. Commissionné à l'âge de trente-neuf ans, en 1650, comme lieutenant-général pour servir en Flandre, sous le maréchal Du Plessis-Praslin, il se distingua à la bataille de Réthel, où Praslin eut l'honneur de vaincre Turenne, alors rebelle. Après la paix il tint, au nom du roi, les états de Languedoc, dont il était d'ailleurs baron, et reçut à Montpellier le jeune roi Louis XIV, la reine-mère et le cardinal Mazarin, dans le voyage qu'y fit la cour avant de se rendre au devant de l'infante Marie-Thérèse dont le mariage mit le sceau à la paix des Pyrénées. Depuis cette époque Scipion, devenu comte Duroure après la mort de son père, ne quitta plus sa province où il fit aimer et respecter le gouvernement du roi, jusqu'en 1669, qu'étant venu faire sa cour à Paris, il y mourut fort regretté.

L—P—E.

DUROURE (LOUIS-PIERRE-SCIPION DE BEAUVOIR GRIMOARD, comte), deuxième fils du précédent, eut ce rapport de destinée avec son père qu'il devint l'aîné de sa famille par la mort de son frère Jacques, tué en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, et qu'il commanda comme lui un régiment de son nom. Il est à remarquer que dix des siens périrent à la guerre, de l'an 1622 à l'an 1763. Le roi, ayant accordé au jeune Duroure les charges et gouvernements que son père avait en Languedoc, ne tarda pas à lui donner d'autres témoignages de sa faveur en le mariant, au Palais-Royal, avec M^{lle} Du Guast d'Artigny, fille d'honneur de Madame Henriette d'Angle-

terre, duchesse d'Orléans. Ce monarque honora de sa présence les noces des époux, qui se firent à l'hôtel de Créquy en considération de l'Anne Duroure, comtesse de Créquy-Canaples, mère du premier duc de ce nom. Ce fut à cette fête, burlesquement chantée par Loret dans la gazette n° 9, rubriquée du 16 janvier 1666, que fut représenté pour la première fois l'*Antiochus* de Thomas Corneille. Louis XIV y fit danser un ballet. En 1670, les paysans du Vivarais s'étant insurgés sous la conduite d'un partisan hardi, l'occasion des nouveaux impôts, le comte Duroure marcha contre eux avec des troupes de la maison du roi, les atteignit au nombre de quatre mille, au bourg de Ville-Dieu, près d'Aubenas, les défit complètement, assisté du marquis de Castries, aussi lieutenant-général en Languedoc, et les soumit, en sachant l'illier, ainsi que l'a attesté d'Aguesseau alors envoyé sur les lieux, une sage modération à une juste fermeté. Il servit ensuite d'une manière brillante, sous le duc de Luxembourg, à la tête des régiments Duroure, d'infanterie et cavalerie, dans la guerre qui finit, en 1678, par la paix de Nimègue. Il se distingua surtout en 1673, à l'affaire près de Naarden, où Gassion et lui culbutèrent une partie de la cavalerie du prince d'Orange. Après la paix, il se rendit dans la province de son commandement, où il tint quatre fois les états au nom du roi, et fut harangué par l'évêque, comme on peut le voir dans ses œuvres de ce célèbre orateur. Ses succès, la guerre qu'il eut à soutenir, pour sa part, contre les Camisards, la nécessité où il était, même après la soumission de Cavalier, de contenir par sa présence les protes-

tants des Cévennes, aigris par l'édit de 1685, le retinrent alors presque toujours en Languedoc. Son goût pour les lettres qu'il cultivait avec succès (1), lui faisait d'ailleurs préférer l'habitation de ses terres. Cet amour de la retraite devint un besoin à la suite des chagrins domestiques dont il eut à souffrir, notamment quand il perdit son fils aîné, tué à vingt-deux ans en 1690, à la bataille de Fleurus, peu après son mariage avec M^{lle} de Caumont-la-Force. La veuve de ce fils, par ses liaisons suspectes avec monseigneur (le grand dauphin), ne put que contribuer à le dégoûter de la cour, où il ne reparut plus guère que pour porter au roi les cahiers des états du Languedoc. Il mourut dans son château de Barjac en 1733, âgé de près de quatre-vingt-huit ans. — Son petit-fils, *Louis-Claude-Scipion*, marquis DUROURE, marié à Victoire de Gontaut-Biron, sœur du dernier maréchal de ce nom, fut aussi lieutenant-général des armées du roi, et de la province de Languedoc, et se distingua pendant les guerres de la fin du règne de Louis XIV. — *Denis-Auguste*, fils de ce dernier, fut l'un des menins du dauphin, père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, et lieutenant-général, après avoir fait avec honneur la guerre de sept ans et celle de Corse. Il était, comme ses pères, gouverneur du Pont-Saint-Esprit. Il est mort à Paris, en 1814. L—P—E.

DUROURE (LOUIS-HENRI-SCIPION, GRIMOARD-BEAUVOIR), comte de Florac, de la même famille, mais d'une autre branche que les précédents, naquit à Marseille en 1763. Sa mère était fille unique du comte de

(1) On croit qu'il est l'auteur d'un petit livre sans pagination, imprimé en 1665, in-12, et qui est intitulé : *Abrégé de la vraie philosophie, etc.*, par Duroure, à Paris, chez l'auteur.

Catherlugh, pair d'Irlande; et sa grand'mère maternelle était sœur du célèbre lord Bolingbroke. Il passa une partie de sa jeunesse en Angleterre, où il mena une vie très-dérégulée, et fut obligé de prendre la fuite après avoir tué d'un coup de pistolet son médecin, dont il avait enlevé la femme. Il se rendit alors en Provence, où son père lui avait laissé une fortune considérable. Déjà il en avait dissipé une partie lorsque la révolution commença; il accourut à Paris, et s'y montra très-ardent révolutionnaire. L'un des fondateurs du club des Jacobins, il prit beaucoup de part à toutes les entreprises qui furent dirigées contre la cour, et principalement à celle du 10 août 1792. Devenu aussitôt après l'un des membres de la fameuse Commune, il eut plusieurs fois la triste mission de garder la famille royale au Temple, et signa le 21 janvier 1793 comme vice-président du conseil-général, le visa du testament de Louis XVI. Il racontait, dans les dernières années de sa vie, d'une manière originale et piquante, les conversations qu'il avait eues alors avec ce prince. Dans le mois de novembre 1792, il fut chargé d'examiner la conduite ministérielle de Roland, et fit un rapport contre lui. Après avoir joué un rôle très-actif à la révolution du 31 mai 1793, qui assura le triomphe de Robespierre, il fut chargé d'écrire l'histoire apologétique de cette journée funeste. On ignore s'il s'est acquitté de cette tâche difficile; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a jamais rien fait imprimer sur ce sujet. Scipion Duroure n'était pas à Paris à l'époque du 9 thermidor, et il échappa par son absence à la mort dont furent frappés presque tous ses collègues de la Commune. Il essuya

ensuite des persécutions nombreuses et qui achevèrent sa ruine. Revenu dans la capitale, il y concourut, avec Antonelle, à la rédaction du *Journal des hommes libres*, que l'on appelait le *Journal des tigres*, et il fut associé à toutes les intrigues du parti des démagogues. En 1799, il était un des coryphées du club du Manège; après le 18 brumaire, il fut inscrit sur la liste de proscription que les consuls révoquèrent bientôt. C'était un homme assez spirituel et qui ne manquait pas de savoir; mais sa loquacité était fatigante. Il faisait parade d'un cynisme dégoûtant, et ne gardait aucun ménagement dans ses actions ni dans ses paroles. Ce qu'il y a d'assez bizarre, bien que ce ne soit pas sans exemple, c'est qu'affichant le *sans-culottisme* le plus ridicule, il tenait beaucoup à son titre de comte, et aurait trouvé très-mauvais que l'on contestât la noblesse de son origine. Scipion Duroure mourut, en 1824, à Londres, où il était allé pour recueillir un héritage considérable avec son fils naturel, qui mourut peu de jours après dans la même maison: on a pensé qu'ils avaient été empoisonnés. Duroure a publié cinq éditions du *Maître d'anglais*, ou *Grammaire raisonnée par W. Cobett*, enrichi de nouveaux chapitres, de nouvelles tables, et augmenté de notes critiques explicatives. Toutes ces notes et explications, données selon les vues et les opinions de Duroure, mécontentèrent fort l'auteur, qui réclama dans les journaux contre cet abus (*Voy. COBETT, LXI, 154*). Duroure ne tint aucun compte de ces réclamations; et il finit même par publier l'ouvrage sous son propre nom. Dans la préface de la quatrième édition, imprimée en 1810,

Durouré annonçait une traduction des *OEuvres philosophiques* de Bolingbroke, qui n'a pas paru. Il a fourni des notes à la traduction du *Traité des pouvoirs et des obligations des jurys* de Richard Phillips, par Comte, Paris, 1819, in-8°. M—dj.

DURUFLÉ (LOUIS-ROBERT-PARFAIT), auteur de poésies qui ne sont pas sans mérite, naquit à Elbeuf le 28 avril 1742. Déjà connu par des prix qu'il avait remportés aux académies de Marseille et de l'Immaculée Conception de Rouen, il concourut à l'académie française en 1773, et fut vaincu par Laharpe. Sa défaite ne fit que mieux remarquer son talent. La pièce couronnée était une *Ode sur la navigation*, que Fréron compare à l'ouvrage de Duruflé, intitulé : *Épître à un ami malheureux*. Il démontre que la première pièce est bien inférieure à la seconde. Laharpe, on le sait, n'est guère estimé comme poète. Voltaire disait : *Il sait chauffer le four, mais il ne sait pas cuire* ; et cependant Laharpe a remporté, durant plusieurs années, le prix de poésie à l'académie française. L'auteur de cet article parlait un jour à Suard de la médiocrité des pièces couronnées. *Ce que nous demandons aux concurrents*, répondit l'académicien, *ce n'est pas de la poésie, mais le ramage poétique*. Cet aveu est précieux, et doit être pris en considération par les concurrents aux prix de poésie à l'académie française. Duruflé a travaillé au *Journal encyclopédique*, depuis 1769 jusqu'en 1793. Il est mort cette dernière année, dans une maison de campagne près de Rouen. Avant 1789, il était d'une société de gens d'esprit qui avait succédé au *Caveau*, et qui comptait, parmi ses membres,

Chamfort et Rivarol. On a retenu ce mot de Duruflé sur le *Mariage de Figaro*: *Si Beaumarchais châtie les mœurs en riant, il les châtie trop, car il les blesse*. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Épître à un ami malheureux*, 1773, in-8°. Fréron, en rendant compte de cette pièce, avait mis dans le titre de l'article : *Pièce qui a concouru au prix de poésie fondé pour M. de Laharpe*. II. *Le siège de Marseille par le connétable de Bourbon*, 1774, in-8°. III. *Le Messie*, ode, 1776, in-8°. IV. *Sentiments d'un cœur pénitent*, stances, 1776, in-8°. V. *Servilie à Brutus après la mort de César*, 1777, in-8°.

F—LE.

DURUTTE (JOSEPH-FRANÇOIS), général français, né à Douai, le 14 juillet 1767, d'une famille commerçante assez riche pour lui donner une éducation soignée, s'enrôla, en 1792, dans le troisième bataillon du Nord, et se signala presque immédiatement après sous les murs de Menin et de Courtrai, et à la bataille de Jemmapes. Il fut nommé lieutenant, puis capitaine en récompense de sa conduite à l'assaut du fort Klundert (1793). Major de tranchée au siège de Williamstadt, il reçut le brevet d'adjudant-général, qu'il refusa, ne croyant pas l'avoir suffisamment mérité. Chef d'état-major d'une division, il se couvrit de gloire à Hondscote. En 1794 il était chef d'état-major du corps de Michaud, lorsque la ville d'Ypres lui ouvrit ses portes. D'autres succès non moins importants le firent désigner par Moreau comme sous-chef d'état-major de l'armée du Nord ; mais il passa bientôt aux ordres de Souham, dans l'Over-Yssel la Frise, la Zélande, d'où il dirigea,

l'avant-garde de Brune et de Daendels dans la Nord-Hollande en 1799. Il mérita le titre de général de brigade par sa conduite à la bataille de Berghem, à la retraite de Beverwick et au combat de Castricum. Sous Moreau, il se signala encore à Moeskirck, à Biberach, à Hohenlinden. A la paix de Lunéville, il prit le commandement du département de la Lys; et Bonaparte, malgré son antipathie pour les militaires de l'armée du Rhin, le créa général de division. Appelé au commandement du camp de Dunkerque, sous les ordres de Davoust, il fut désigné par ce maréchal au chef de l'état comme l'ami de Pichegru et de Moreau, et ces dénonciations furent admises sans examen. Durutte était à Bruges quand Napoléon exigea pour son élévation au souverain pouvoir l'assentiment de l'armée. Fidèle à sa conscience, il voulait signer *non*, n'ignorant pas que l'exil en serait la suite; mais tous les chefs de sa division déclarèrent qu'ils suivraient son exemple, et il eut la générosité de ne pas entraîner leur perte. En 1805, il commandait à Toulouse lorsque Davoust, qui lui en voulait, lui fit donner le commandement de l'île d'Elbe, menacée, disait-on, par les Anglais et par les Russes. Cet exil dura trois ans, après lesquels Durutte entra en Italie sous les ordres du prince Eugène. Débloquer Venise, ouvrir les portes de Trévisé à l'armée française, enlever le fort de Malborghetto, battre, à Saint-Michel, le corps de Giulay et contribuer au gain de la bataille de Raab, sont de brillants faits d'armes qui méritaient placé dans les bulletins de la grande armée. Un oubli scandaleux enveloppa Durutte; on alla jusqu'à en désigner d'autres pour ces mêmes

faits. Le prince Eugène en fut tellement indigné qu'il ne voulut pas que le bulletin de la bataille de Raab fût distribué à son armée. Durutte se vengea de ces injustices en cueillant de nouveaux lauriers à Wagram. Le titre de baron en devint la stérile récompense. Quand Napoléon décréta la réunion de la Hollande à la France, Durutte fut nommé gouverneur d'Amsterdam. Chargé ensuite d'organiser la trente-deuxième division et d'armer la côte, depuis le Texel jusqu'à l'Iade, il sut concilier les exigences de sa position avec la dignité d'un peuple vaincu. Il se fit estimer par une conduite analogue dans le Mecklembourg et dans la Poméranie, à tel point que le roi de Prusse, à qui l'empereur voulait imposer un gouverneur étranger dans sa propre capitale, demanda qu'on lui envoyât Durutte. Ce fut pendant cette administration difficile qu'il s'empara, en pleine paix, de la forteresse de Spandau, désirée ardemment par Napoléon, et que le descendant de Frédéric eut l'air d'abandonner de plein gré pour ménager sa dignité. Malgré cet affront, Guillaume offrit à Durutte des indemnités qu'il n'accepta pas, et lui fit don de son portrait quand il quitta Berlin. Après avoir organisé à Varsovie la trente-deuxième division de la grande armée, Durutte passa le Bug, se réunit au septième corps, et marcha avec Schwarzenberg sur la Bérésina. C'est lui qui neutralisa le succès obtenu par Sacken, le 15 novemb. 1812, à Wolkowisk. Arrivé sur le Bug, après une marche longue et périlleuse, il séjourna à Varsovie pour essayer, conjointement avec l'abbé de Pradt, de rétablir l'ordre et de réveiller le moral affaissé des troupes: mais une affreuse épidémie faisait de la Polo-

gne un vaste tombeau. Obligé de fuir, Durutte s'enfonça dans les marais, et arriva à Kalisch, où il arrêta Winzengérode; il sauva une division saxonne, et assura la retraite du septième corps. Quand Durutte, à la tête d'une division qui n'avait rien perdu de son artillerie, et qui marchait avec ordre, eut pénétré dans Glogau, ce fut parmi les soldats de la garnison un cri d'admiration et d'espoir. Arrivé le 9 mars 1813 à Dresde, il y recueillit un corps de Bava-rois, et fit, de l'Elbe à la Sala, une retraite de quarante lieues qui peut être considérée comme un chef-d'œuvre de discipline, de prudence et de valeur. Entré, dans l'ordre le plus parfait, à Iéna, le 1^{er} avril 1813, il rejoignit le prince Eugène dans le Hartz, et s'établit à Elbengrode avec les trois mille hommes qui lui restaient. Six mille recrues et une division saxonne renforcèrent considérablement son armée. Il coopéra à la diversion décisive faite par le prince Eugène au moment de la bataille de Lutzen, se distingua dans les champs de Bautzen, et alla camper sur les frontières de la Saxe et de la Bohême : c'est là qu'il reçut le titre de comte. A peine les hostilités eurent-elles recommencé que sa division soutint le choc de la cavalerie ennemie à Wistock et fit un carnage horrible à Grosseeren. A la bataille de Dennewitz, livrée le 6 sept. 1813, à la landwehr prussienne et aux Suédois, Durutte essaya un échec qui ne l'empêcha pas de combattre bientôt après à Leipzig, où, se trouvant isolé par la défection des Saxons, enveloppé par l'armée suédoise et par le corps de Winzengérode, il réussit à soutenir seul le choc de toutes ces forces. A Freybourg, il sauva, après un combat très-vif, presque toute

l'artillerie de l'armée, et arriva sous les murs d'Haguenau assez à temps pour seconder Marmont, attaqué par les Prussiens. Quand ces deux généraux eurent effectué leur retraite sur Metz, Durutte prit le commandement de la troisième division, et le blocus de Metz devint bientôt pour lui un nouveau titre de gloire. Cette ville, encombrée de huit mille malades, n'ayant pour défenseurs que ses propres citoyens, sans matériel, sans approvisionnements, avec des fortifications délabrées, n'était pas même, sur certains points, à l'abri d'un coup de main. En moins de quinze jours, les remparts furent garnis de canons et de palissades, les magasins remplis. Une garde nationale, forte de quatre mille hommes, partagea le service de la place avec les militaires sortis des hôpitaux, et bientôt le gouverneur se sentit assez fort pour hasarder des sorties et entretenir, malgré quarante mille hommes qui le cernaient, des communications libres entre Luxembourg, Thionville, Sarre-Louis, Sarrebruck, Longwy, Sedan, Verdun, Montmédy, Bitche, etc. Il avait le projet de prendre en flanc l'armée des alliés qui couvrait la Champagne, mais plusieurs chefs ne le secondèrent pas. Quelqu'un ayant alors dit à Napoléon que Metz s'était rendu, il demanda avec vivacité à l'un de ses aides-de-camp : « Qui commandait cette ville ? » C'est Durutte, lui dit-on. « Je n'ai jamais fait de bien à cet homme-là : Metz est toujours à nous. » Effectivement, les troupes étrangères n'y entrèrent point. Quand l'empereur eut abdiqué, Durutte adhéra aux actes du sénat, et Louis XVIII le confirma le 29 mai dans son commandement de la troisième division. Il le créa

chevalier de Saint-Louis le 27 juin , grand-officier de la Légion-d'Honneur le 23 août ; et personne mieux que lui ne fit respecter l'autorité royale : mais tout changea aussitôt après le retour de l'île d'Elbe. « L'apparition de Napoléon , dans « les circonstances présentes , est « un malheur , dit-il à haute voix « devant son état-major ; cependant « il n'y a pas à balancer : le pays « est menacé d'une nouvelle inva- « sion ; notre devoir est de vaincre « ou de mourir. » Peu de jours après , ceignant l'épée d'or que Metz reconnaissante lui avait donnée , il marchait à la tête de la quatrième division du premier corps formant l'avant-garde de la grande armée. A Waterloo , il reçut un coup de sabre qui lui fit une large cicatrice à la figure , et un autre lui abattit le poignet droit. Déjà blessé d'un coup de feu au siège de Williamstadt , d'une balle à l'oreille au combat d'Oost-Capelle , il obtint sa retraite après le second retour du roi. Étant chef d'état-major au siège d'Ypres , en 1794 , il y avait épousé M^{lle} de Meczemacker , appartenant à une famille considérée de la Flandre. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie , entouré d'une population qui l'aimait ; c'est aussi là qu'il succomba , le 18 août 1827 , aux cruelles atteintes d'une longue maladie. M. Mouton , chef de bataillon , a publié une Notice sur le général Durrutte. Z.

DUSAULCHOY (JOSEPH-FRANÇOIS-NICOLAS), littérateur , né le 21 février 1760 , à Toul , descendait du médecin qui sauva la vie à Louis XIV , en 1658 , après la bataille des Dunes. Ayant achevé ses études avec succès , il s'établit en Hollande , où il fut attaché quelque

temps à la rédaction de la gazette d'Amsterdam , et dirigea les éditions de plusieurs ouvrages que leurs auteurs jugeaient prudent de confier à des presses étrangères. De retour en France il fut placé dans les bureaux du trésorier extraordinaire des guerres , et continua de cultiver la littérature. Comme la plupart des hommes de son âge , il embrassa les principes de la révolution avec enthousiasme , devint l'un des rédacteurs du *Courrier national* , et fut , en 1790 , le fondateur du *Républicain* , journal qui n'eut qu'une existence éphémère. Un article injurieux à M. Talon , membre de l'assemblée constituante , qu'il inséra dans le premier numéro de cette feuille , et que Camille-Desmoulins reproduisit dans ses *Révolutions de France et de Brabant* , les amena l'un et l'autre devant la cour du Châtelet , chargée alors de la répression des délits de la presse. Ils furent condamnés à se rétracter publiquement et à payer une amende de douze cents livres applicables aux pauvres de Paris ; mais cet arrêt ne fut pas exécuté. Dusaulchoy , que cette circonstance avait lié avec Desmoulins , devint son collaborateur ; mais , dès 1791 , il publia seul la *Semaine politique et littéraire* , annoncée comme la suite des *Révolutions du Brabant* , quoique rédigée dans des principes infiniment plus modérés. Bientôt Dusaulchoy se réunit à André Chénier , à Suleau , etc. , pour la défense de la monarchie constitutionnelle , attaquée chaque jour avec une nouvelle violence , par ceux-là mêmes qui venaient de jurer de la maintenir. Sous la terreur il fut du nombre des écrivains mis en arrestation ; mais ayant eu la prudence de ne pas faire de réclamations intempestives , il

fat oublié jusqu'après le 9 thermidor. A sa sortie de prison il publia une brochure intitulée : *Mon agonie à Saint-Lazare sous Robespierre*, qui eut quatre éditions en huit jours. Quelque temps après il fut chargé par une compagnie hollandaise de la direction du *Batave*, feuille quotidienne. Un pamphlet intitulé : *Donnez-nous nos myriagrammes et f. . . le camp*, qu'il publia vers la fin de 1796, ayant été considéré comme une provocation au renversement du Directoire, il fut traduit devant les tribunaux ; mais M. Michaud l'aîné, qui s'était chargé de sa défense, parvint à le faire acquitter. Il entra quelques mois après dans les bureaux du ministre de la police générale, qui lui confia la surveillance des journaux. A la réorganisation de ce ministère sous le consulat, Fouché le nomma chef de la division des émigrés ; et l'on sait que Dusaulchoy fut un de ceux qui favorisèrent leurs réclamations avec le plus de zèle et de désintéressement. Ayant perdu sa place en 1802, il s'associa avec Lavallée, Villeterque et Landon pour la rédaction du *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, dont il devint plus tard le seul propriétaire, et qu'il abandonna pour travailler au *Courrier de l'Europe*, incorporé depuis au *Journal de Paris*. L'un des fondateurs, en 1813, de la société lyrique des *Soupers de Momus*, il en fut élu président perpétuel. Homme d'esprit et de talents, Dusaulchoy aurait pu se faire une réputation plus grande que celle dont il a joui ; mais la littérature ne fut jamais pour lui qu'une ressource pour soutenir une assez pénible existence jusqu'à l'âge de 70 ans. Il eut au *Journal de Paris* la mission fatigante de rendre

compte des débats parlementaires. Après avoir obtenu une modique pension de 1500 fr., il mourut dans une modeste retraite au faubourg St-Denis, le 25 juillet 1835. Outre les opuscules déjà cités, on a de lui : I. *Etrennes aux uns et aux autres par quelqu'un qui a fait connaissance avec eux*, 1789, in-8°. II. *Almanach du peuple*, 1792, in-18. III. *La confédération générale des fidèles, et leur réunion au tombeau de Louis XVI*, 1797, in-8°. IV. *Les triomphes des armées françaises*, 1801, in-8°. V. *La paix*, ode, 1802, in-8°. VI. *Histoire du couronnement de Napoléon*, 1805, in-8°. Le discours préliminaire est de La Vallée (*Voy. VALLÉE*, XLVII, 365). VII. *Les victoires des armées françaises*, 1808, in-8°. VIII. *Le rappel des Dieux*, ou le conseil céleste, scènes lyriques à l'occasion de la naissance du roi de Rome, 1811, in-8°. IX. *Épître à Esmenard*, 1811, in-8°. X. *Le Censeur*, ambigu littéraire, critique moral et philosophique, 1817, 2 vol. in-12. XI. *Les soirées de famille*, recueil philosophique (avec Charrier), 1817, 3 vol. in-12. XII. *La romance et le portrait*, ou la fausse soubrette, comédie en un acte et en prose, 1817, in-8°. XIII. *Mosaïque historique, politique et littéraire*, 1818, 2 vol. in-12. XIV. *Épître à un prétendu libéral*, 1820, in-8°. XV. *Mahomet II*, ou les *Captifs vénitiens*, mélodrame en 3 actes, joué au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 1820, in-8°. XVI. *Le protégé de tout le monde*, comédie en 1 acte (avec Desprez), 1822, in-8°. XVII. *Percy-Mallory*, ou *Orgueil, honneur, infamie*, roman traduit de

l'anglais, de Hook, 1824, 4 vol. in-12. XVIII. *Les nuits poétiques*, épanchements religieux et philosophiques, épîtres, amours, deuil; Paris, 1825, in-18. Ce petit volume suffirait pour donner une idée du talent facile et gracieux de Dusaulchoy. M. de Pongerville en a rendu compte dans la *Revue encyclopédique*, XXIX, 265. La *Revue de Lorraine* I, 279, dit que Dusaulchoy a laissé des manuscrits précieux.

W—s.

DUSAUSOIR (JEAN-FRANÇOIS), membre du Lycée de Paris, de la société libre des belles-lettres, de l'Athénée, etc., est moins connu par ses propres ouvrages que par les traits que Colnet lui a décochés dans quelques-unes de ses satires. Il avait près de soixante ans quand il débuta dans la littérature par un intermède, *la Fête de J.-J. Rousseau*, qui fut représenté, sans grand succès, en 1794. Quoique fort désintéressé, dit-on, à leur égard (1), il se constitua le défenseur des femmes dans une *Épître à leurs détracteurs* (1799), écrite avec assez de facilité; mais que ses amis et ses confrères eurent le tort d'exalter comme un chef-d'œuvre. Il n'en fallut pas davantage pour exciter Colnet (*Voy. ce nom*, LXI, 223) qui livra le *fada Dusausoir* à la risée publique dans la satire intitulée: *La fin du XVIII^e siècle*. Le rimeur sexagénaire repoussa cette attaque, mais bien mollement, dans son *Épître à un jeune homme qui veut embrasser le genre de la satire*, et Colnet, auquel il avait demandé grâce pour ses *cheveux blancs*, lui promit, dans la *Guerre des petits Dieux*, de respecter à l'avenir son repos:

(1) Voy. le *Martyrologe littéraire*, 125.

Dors, mon cher Dusausoir, aux deux sons de ta lyre;

Je ne veux plus troubler ton innocent délire;
Exerce sur des riens tes sublimes talents,
On n'est pas criminel pour manquer de bon sens.

Dusausoir, qui n'avait pas lieu d'être satisfait d'une pareille indulgence, répondit encore à son censeur par une pièce intitulée: *Bon soir, je vais dormir*, etc., que Colnet a négligé de recueillir dans le cinquième volume des *satiriques du XVIII^e siècle*. La paix faite avec son spirituel adversaire, il continua de s'abandonner à sa manie de rimer; mais c'est à tort que dans les biographies contemporaines, il est surnommé le poète des circonstances. En effet il n'existe pas une seule pièce de Dusausoir sur les événements qui se sont succédé en France depuis la convocation des états-généraux jusqu'à la restauration. Si, depuis, il a célébré la double rentrée des Bourbons, le mariage et la mort du duc de Berri, ainsi que la naissance du duc de Bordeaux, c'est qu'il était attaché sincèrement à la famille royale. On serait seulement en droit de lui reprocher de n'avoir pas loué dans de meilleurs vers les objets de son culte. Ce poète médiocre; né le 30 janvier 1737, à Paris, y mourut le 21 déc. 1822. Indépendamment des morceaux indiqués dans cet article, et dont aucun ne mérite une mention plus spéciale, on a de lui: I. *Le Bois de Boulogne*, poème, suivi de notes, Paris, 1801, in-8°. II. *Lettres amoureuses d'Emilie et Sainval*, suivies de quelques poésies fugitives, ibid., 1802, in-12. III. *Olympie à Byrène*, héroïde, 1814, in-8°. IV. *Opuscules et vers*, 1817, in-8°. V. *Poème sur le luxe*, considéré comme source de la corruption des mœurs, 1818, in-8°, tiré seulement à cent exemplaires. VI. *Montgéron*,

poème, suivi de l'*Ermitage de Chalendaray*, et de l'*Orage*, idylle, 1819, in-8°. W—s.

DUSILLET (ANTOINE), vaillant capitaine, issu d'une famille honorable dans laquelle les talents et le patriotisme se sont perpétués jusqu'à ce jour, naquit en 1599, à Dole, alors capitale de la Franche-Comté. Entré jeune au service, il avait le grade de sergent-major (lieutenant-colonel), et faisait partie de la garnison de Dole lorsque cette ville fut assiégée par les Français en 1636. Ce siège lui fournit l'occasion de signaler sa brillante valeur. Une fois, à la tête de soixante hommes, tombant à l'improviste sur les assiégeants, il les chassa des retranchements qu'ils avaient élevés, et détruisit tous leurs travaux. Quoique couvert de blessures, dont quelques-unes étaient très-graves, il n'en continua pas moins de prendre la part la plus active à la défense de la place, se trouvant toujours au poste le plus dangereux. A demi écrasé par la chute d'une porte que battait le canon des assiégeants, dès qu'il fut en état de tenir une épée, il reparut dans les rangs de ses compatriotes, que son exemple excitait à faire leur devoir. Ce ne fut qu'après la levée du siège qu'il consentit à prendre enfin du repos; mais, affaibli par ses nombreuses blessures, il ne put rétablir sa santé, et mourut en 1642. On conserve dans sa famille le *Journal* qu'il a laissé des événements arrivés dans la province depuis 1623. Boyvin (*Voy.* ce nom. V, 442), dans son *Histoire du siège de Dole*, loue beaucoup sa valeur.—**DUSILLET** (Carle), frère du précédent, né le 24 nov. 1602, avait embrassé comme lui la profession des armes, et commandait

en 1638 le château de Rabon, près de Dole. Quoiqu'il n'eût que cinquante hommes à sa disposition, Carle ne laissait pas d'inquiéter les Français avec sa petite troupe, de les gêner dans leurs marches et même d'attaquer leurs convois. Assiégé par le duc de Longueville et sommé de se rendre, il rejeta toute capitulation, soutint l'assaut, et, pris sur la brèche, fut pendu le 17 avril par ordre du féroce vainqueur. Le lieu même où ce héros avait subi son supplice fut érigé par le roi d'Espagne, Philippe IV, en un fief héréditaire qui a subsisté, sous le nom de *Fief de la place*, jusqu'à la révolution.—**DUSILLET** (M^{me} *Adrienne-Madelaine*), de la même famille, née en 1690, à Dole, fille d'un conseiller à la chambre des comptes, entra fort jeune à l'abbaye des Bernardines, connue sous le nom des dames d'Onans. Sans rien relâcher des devoirs que lui imposait son état, elle cultiva ses heureuses dispositions pour la littérature, et se fit par son esprit et l'enjouement de son caractère une réputation qui ne tarda pas à franchir l'enceinte de l'abbaye. Chérie et respectée de toutes les personnes qui la connaissaient, elle passa des jours paisibles dans la retraite, et mourut le 28 février 1770; elle avait composé plusieurs ouvrages, entre autres des *Lettres* et des *Fables*, qu'on la pressa vainement de publier, et dont on ne connaît plus de copies. La bibliothèque de Dole possède son *Histoire de l'abbaye des dames d'Onans*, in-4° de 296 p., que l'on dit fort intéressante. W—s.

DUSSAULT (JEAN-JOSEPH), naquit le 1^{er} juillet 1769, à l'école militaire de Paris, où son père demeurait en qualité de médecin. Peut-être dut-il à cette origine le goût qu'il

conserva toujours pour la médecine et le talent de bien parler et de bien écrire sur les premiers principes et les théories générales de cette science, qu'il n'avait jamais cultivée (1). Placé dans la célèbre école de Sainte-Barbe, où il avait obtenu une bourse au concours, il y fit de brillantes études, et obtint d'éclatants succès dans les compositions générales de tous les collèges de l'université qui terminaient l'année scolastique. Il perfectionna ses excellentes études par la meilleure et la plus sûre de toutes les méthodes, celle de l'enseignement. Il enseignait ce qu'il avait bien appris, et que, si jeune, il possédait déjà si bien. Maître d'études d'abord à Sainte-Barbe, puis au collège du Plessis, la révolution qui, à cette époque, bouleversait tout, ne respecta pas ses utiles et paisibles occupations; après l'avoir chassé de la première de ces deux écoles, elle le chassa de la seconde, et le laissa sans place, sans emploi et sans fortune. Dussault dut en chercher une dans un esprit cultivé et dans un talent non encore éprouvé, mais que des premiers essais firent bientôt distinguer. Toutefois il ne put se faire remarquer qu'après le 9 thermidor (juill. 1794); jusque-là les Furies, non les Muses, présidaient aux pages sanglantes qu'il était permis de publier. Trop souvent même, ces divinités infernales avaient inspiré le journal intitulé *l'Orateur du peuple*, auquel il coopéra d'abord avec Fréron; mais son premier mérite, et il était grand à cette époque, fut d'y faire entendre des accents d'humanité, de raison et de justice. Il s'y éleva sou-

vent avec énergie contre les excès et les crimes qui souillèrent la révolution. Par ses véhéments articles et son éloquente indignation, il contribua peut-être autant que l'abbé Morellet à faire restituer les biens des condamnés, quoiqu'il n'en ait pas partagé la gloire avec lui. On oublia trop dans la suite les services qu'il rendit à cette époque, pour ne se souvenir que des principes odieux du journal auquel il avait consenti de coopérer, et de quelques concessions qu'il avait faites à l'esprit du temps, et sans lesquelles il était alors difficile d'écrire, impossible surtout d'écrire sans danger. Nous ne dissimulons pas toutefois qu'il est des concessions qu'on ne doit jamais faire, et que Dussault n'aurait point faites si son caractère eût été plus ferme et ses principes plus arrêtés. Vers le même temps, il publia quelques écrits politiques : des *Fragments historiques* sur la Convention; une *Lettre au citoyen Louvet*, et une autre *Lettre au citoyen Rœdérer*, qui eut une sorte de retentissement, non seulement à Paris, où naissent et meurent les productions légères qu'inspirent les passions politiques du moment, mais en France et dans les provinces. Une question, en effet, d'une haute importance, non seulement politique, mais morale et religieuse, en était le sujet : Rœdérer avait hautement proclamé que le *décadi*, jour de fête et de repos, établi par le calendrier républicain, l'emporterait infailliblement sur le *dimanche* consacré par la religion chrétienne, et le ferait incessamment disparaître et oublier, ou, pour nous servir de ses propres expressions, que le *décadi mangerait le dimanche*; Dussault soutint la cause du dimanche, et prédit son

(1) Voir dans ses *Annales* son article sur les *Maladies du cœur*, ouvrage du célèbre Corvisart, ainsi que quelques autres articles sur différents livres de médecine.

triomphe. Il rattacha à ce sujet important d'autres questions intéressantes, notamment un gracieux éloge de Madame Élisabeth et de douloureux regrets sur le sort de cette auguste victime. Dans tous ces premiers écrits, le rhéteur se montre un peu trop sans doute : on y voit trop que l'écrivain, quoique déjà habile, est récemment sorti des bancs de l'école. L'amplification y domine ; il y a trop de mots et de développements de la même idée, et c'est un défaut dont son goût d'ailleurs si pur ne le corrigea jamais entièrement. Toutefois, soit le courage de la pensée, soit l'artifice du style, le firent remarquer d'un juge difficile, qui accordait rarement son suffrage, Laharpe, à qui Dussault adressa aussi une longue lettre politique. Mais quelques critiques du *Cours de littérature*, que recommença un peu plus tard Laharpe, brouillèrent ces deux écrivains. Nous passerons rapidement sur la coopération de Dussault au *Véridique*, journal qui lui dut sa vogue, mais qui n'eut qu'une courte durée, et dont les auteurs furent condamnés à la déportation après la journée du 18 fructidor : c'est dire assez qu'il combattait l'ignoble tyrannie du Directoire. Mais bientôt après fut fondé le *Journal des Débats*. C'est là désormais qu'est la vie de Dussault, c'est là qu'il a fait sa véritable réputation, c'est de là qu'il tire toute sa renommée. Il fut attaché à la rédaction de ce journal dès les premières feuilles qui parurent en janvier 1800, et avant tous les autres rédacteurs qui ont plus ou moins contribué à son succès, même avant Geoffroy. Il est incontestable que le rôle que joua la critique à cette époque, la direction qu'elle prit, l'influence qu'elle

exerça, sont des parties assez essentielles de l'histoire littéraire du XIX^e siècle. Il est donc utile, pour bien apprécier le mérite d'un des plus célèbres et des plus féconds journalistes du commencement de ce siècle, de jeter un coup-d'œil non seulement sur l'état de la critique alors, mais sur l'état même de la société et la disposition des esprits. La révolution qui avait renversé les fondements de la monarchie, bouleversé les lois sociales, détruit la plupart des fortunes particulières, avait porté un plus grand désordre encore dans toutes les idées morales et intellectuelles : les plus fausses doctrines sur la philosophie, la religion, la littérature, étaient proclamées, et régnaient audacieusement sur la foule subjuguée. Le vrai seul dans tous les genres n'avait plus d'interprètes ni de défenseurs. Un grand écrivain, l'auteur du *Génie du christianisme*, ne tarda pas à être l'un et l'autre, et jeta un grand éclat sur toutes ces doctrines sociales, qu'un petit nombre d'années avait suffi pour faire oublier, méconnaître, mépriser, bafouer. Les écrivains du *Journal des Débats*, Dussault entre autres, l'avaient un peu précédé dans cette honorable carrière, l'y secondèrent avec zèle, et la continuèrent avec ardeur. Si la critique eut de grandes difficultés à surmonter, elle eut aussi de grands avantages. Les esprits, fatigués des doctrines anti-sociales et anarchiques, accueillirent avec intérêt celles qui les ramenaient aux lois immuables de l'ordre et du goût ; le despotisme leur interdisant presque tout autre sujet de méditation et de pensée, ils se portèrent avec ardeur vers les travaux et les discussions littéraires qui devinrent pour eux plus que jamais une occupation générale

et un attrait universel. La critique, s'emparant de ce goût et en profitant avec assez d'habileté, donna à ces discussions une étendue qui ne reconnut presque pas de limites, et qu'elle ne leur avait pas donnée jusque-là. Elle prononça ses arrêts sur les littératures de tous les âges et de tous les peuples, réformant ou reproduisant les arrêts déjà prononcés. Rien n'était usé ni rebattu pour des lecteurs qui, pendant la tourmente révolutionnaire, n'avaient rien appris ou avaient tout oublié. On put donc leur parler de tout et de tous, des anciens comme des modernes. Ainsi, tandis qu'à d'autres époques la critique était pour ainsi dire réduite à la censure ou à l'éloge des écrivains contemporains, celle qui prit son origine en 1800, et s'étendit dans les années suivantes, cita à son tribunal tous les écrivains et toutes les littératures, mêla à ses discussions importantes des questions plus graves encore, et devint ainsi un cours de principes littéraires, souvent de principes moraux, politiques, religieux, développés à l'occasion d'une foule d'ouvrages anciens, modernes, français, étrangers. Dans ces temps qui succédaient à des années de désordres et de crimes, elle parut d'autant plus piquante qu'elle fut plus pure, plus raisonnable, plus vraie : le vrai dans tous les genres, oublié de tous, était une nouveauté pour tous. Dussault fut un des premiers et des plus habiles à saisir cette heureuse disposition des esprits et à en profiter. De nouvelles éditions reproduisaient-elles les beaux ouvrages des siècles d'Auguste, de Louis XIV et de Louis XV; des traductions nouvelles reproduisaient-elles des chefs-d'œuvre de l'antiquité; quelques productions marquées au coin du

talent honoraient-elles notre littérature actuelle : Dussault, le plus souvent chargé d'en rendre compte, montrait dans de graves articles, dignes de ces graves sujets, toute la pureté de son goût sévère, toute la richesse de son élocution pure, correcte, abondante, quelquefois même trop abondante; il avait en effet moins de fécondité dans les idées que dans les développements d'une même idée. L'impuissance d'égaliser les grands modèles faisait-elle méconnaître leur supériorité, et tracer de nouvelles règles, de nouvelles poétiques, et sacrifier les hautes renommées, gloire de notre littérature, à des rivalités étrangères : Dussault vengeait l'antiquité, vengeait la France sa plus digne émule, et combattait avec force et talent tous les sophismes des novateurs littéraires. On l'a accusé d'avoir été trop exclusif dans ce système et d'avoir exagéré des principes bons en eux-mêmes. Ce reproche peut être fondé jusqu'à un certain point, s'il n'est pas lui-même exagéré et ne cache pas trop de penchant pour de malheureuses innovations. Admirateur des grands écrivains de l'antiquité et du siècle de Louis XIV, il sembla vouloir trop déshériter l'esprit humain de toute espérance de succès ou de progrès hors des voies qu'ils avaient suivies avec tant de bonheur et de gloire. Avouons du moins qu'il aurait eu pour excuse de cette opinion décourageante les tristes essais qu'on avait faits en s'écartant de cette glorieuse route. On lui a reproché aussi quelques paradoxes, entre autres celui par lequel il proscribit toute traduction, discussion qu'il prolongea trop, dans laquelle il commença par avoir raison, et finit par avoir tort, en exagérant de vrais principes.

Il donna à de médiocres ouvrages des éloges complaisants et peu justes; c'est un tort dont ne peut guère se défendre entièrement un critique, et il est certain que Dussault ne s'en est pas toujours défendu. Parfois aussi, mais plus rarement, il a été trop sévère envers des écrivains distingués, étant plus frappé des défauts de leurs ouvrages que des beautés qui les rachètent et les compensent. Enfin son style pur, correct, orné, souvent même brillant, est aussi quelquefois un peu guindé, et manque de facilité, d'abandon, de variété. Dussault, qui, pour quelque mécontentement particulier, avait suspendu pendant deux ans sa longue coopération au *Journal des Débats* (de 1803 à 1805), la cessa définitivement à la fin de septembre 1817. Il était encore dans toute la force de l'âge, et avait acquis toute la maturité du talent; mais naturellement peu laborieux, se livrant avec délices aux charmes du repos ou aux doux passe-temps des esprits paresseux, la lecture, la causerie avec les hommes aimant comme lui les lettres, et agitant avec lui des questions littéraires, sorte de discussions où il se montrait toujours avec avantage, ne dédaignant même pas des conversations plus frivoles, il continuait ainsi la vie avec insouciance et nonchalance, fuyant les travaux plus sérieux, et s'abstenant de tout ouvrage qui aurait demandé de la persévérance, des études, des réflexions longues et soutenues, quoiqu'il en annonçât souvent le projet. Ce fut dans ces années de loisirs qu'il rassembla la plus grande partie des articles qu'il avait insérés dans le *Journal des Débats*, ou plutôt qu'un ami, M. Eckart, les rassembla sous sa direction: il y attacha une spirituelle

et élégante préface, sous la forme de *Lettre à l'éditeur*. Il donna à cette publication le titre d'*Annales littéraires*. Nous avons jugé ce recueil, en faisant connaître le mérite des articles qu'il renferme. Il se composa d'abord de 4 vol. in-8° publiés en 1818. Un cinquième fut publié en 1824, peu de mois avant la mort de l'auteur. Ce cinquième volume contient aussi des articles de journal, et il y en avait déjà bien assez dans les quatre autres, d'autant mieux que ceux qui sont dans ce supplément ne sont pas à beaucoup près les meilleurs: mais quelques autres pièces terminent ce volume. On y trouve cette Lettre à Rœdérer, dont nous avons déjà fait connaître le sujet et le mérite, et la Lettre à Laharpe, que nous n'avons fait qu'indiquer. Elle ne vaut pas la première: elle est aujourd'hui sans intérêt et même souvent assez obscure, tant l'auteur veut y exprimer ses idées avec finesse. Elle est d'ailleurs d'une fatigante prolixité pour dire peu de choses. De malignes critiques, insérées dans un journal, de quelques locutions employées par un auguste personnage dans la relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz, inspirèrent à Dussault une autre Lettre, où le courtisan peut paraître un peu, mais où l'homme d'esprit et de goût paraît encore davantage. Il y a des considérations sur la langue aussi justes que bien exprimées. L'auteur, dont un des principaux mérites est la correction et l'exactitude grammaticales, combat par de bonnes et ingénieuses raisons ce purisme minutieux qui rend le style raide, lourd, guindé, qui dénature la langue en proscrivant d'heureux gallicismes; il demanderait même grâce pour quelques incorrections euphoniques, et qui donnent à la

phrase un tour plus léger et plus facile. Cette Lettre est adressée à M. Villemain. Un libraire ayant conçu le dessein de publier les oraisons funèbres de nos plus grands orateurs sacrés, Dussault se chargea de la partie littéraire de cette publication, qui devait composer quatre volumes. Il donna ses soins aux trois premiers, et les enrichit d'un discours sur l'oraison funèbre, de notices sur Bossuet, Fléchier, Mascaron, Bourdaloue, Massillon, le Père de La Rue, et sur tous les personnages qui sont l'objet des oraisons funèbres de ces illustres orateurs. Le quatrième volume a été publié par M. Théry. Il y a sans doute peu de vues neuves dans ces divers morceaux littéraires, mais les idées reçues y sont habilement développées, et revêtues d'un style pur, correct, et qui n'est dépourvu ni d'élégance ni d'éclat; on relit avec plaisir ses jugemens sur d'immortelles compositions, déjà si souvent jugées. Camarade, rival et toujours ami de Lemaire, Dussault ne resta pas tout-à-fait étranger à la collection des *Classiques latins* publiée par ce savant professeur. Il donna ses soins à l'édition de Quintilien, et la fit précéder d'une préface latine; le style en est nombreux et périodique. Peut-être y reprendrait-on une recherche d'ornemens convenus, et d'une élégance au moins équivoque, que les modernes latinistes ont substituée aux grâces naturelles et véritables de l'idiome latin. C'est un luxe factice qu'on peut reprocher à tous nos nouveaux humanistes latins, et il est encore étonnant que Dussault ait si facilement écrit dans cette langue dont il avait perdu l'habitude, et dans laquelle, depuis plus de trente ans, il n'avait pas eu occasion de composer. C'est une grande

preuve de la solidité de ses études. On doit encore à Dussault deux notices sur deux personnages bien différens : l'une, sur la célèbre actrice M^{lle} Dumesnil; l'autre, sur l'abbé Barruel. La première fut insérée dans une collection de Vies et de Mémoires des actrices célèbres; la seconde fut mise à la tête des *Helviennes*, ou *Nouvelles provinciales*, le principal ouvrage de l'abbé Barruel. Cet écrivain âpre et dur y est jugé avec bienveillance; toutefois, Dussault ne balance pas à rejeter la plupart des récits de l'abbé Barruel, sur les Illuminés et les Francs-Maçons, et à regarder l'Histoire du jacobinisme comme une sorte de roman. Enfin l'article sur Juvénal, dans la *Biographie universelle*, est de Dussault et digne de ce critique distingué. Il devait faire celui de Rousseau (Jean-Jacques); la mort ne lui permit pas d'accomplir la promesse qu'il en avait faite, et on doit le regretter; c'eût été sans doute un très-bon article. Dussault avait fait une étude particulière de cet éloquent écrivain; dans sa jeunesse, il imitait même trop visiblement les formes du style de l'auteur d'*Émile*, jusqu'à ce qu'un goût plus formé lui eût appris qu'il ne faut imiter personne et être soi. En 1818, Dussault obtint la décoration de la Légion-d'Honneur; en 1821, il se présenta à l'Académie française pour y succéder à M. de Fontanes; un jeune et redoutable rival, M. Villemain, ne lui laissa qu'un très-petit nombre de voix. S'il eût vécu, il eût peut-être dans la suite été plus heureux. L'année précédente, en 1820, il avait été nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; ce ne fut que quatre ans plus tard qu'il alla pren-

dre possession d'un logement dans cet établissement public, et il ne l'occupa que quatre mois; il y mourut, le 14 juillet 1824, à l'âge de cinquante-cinq ans. Sa constitution physique, délicate dans sa jeunesse, s'était raffermie avec l'âge, était même devenue forte et vigoureuse, et semblait lui promettre une plus longue carrière; mais, dans ses dernières années, une extrême obésité, qui se manifesta surtout dans les parties abdominales, annonça l'altération de sa santé. La maladie qui le conduisit au tombeau fut longue et douloureuse; les médecins la déclarèrent mortelle quatre mois avant sa mort, et cependant les facultés de l'esprit ne dépérissaient point en lui, et cette vie de l'intelligence trompait quelquefois ses amis étonnés, et leur donnait quelques lueurs d'espérance bientôt éteintes. Parmi ces amis se trouvait un pieux et spirituel ecclésiastique, l'abbé Borderies, depuis évêque de Versailles, qui tourna facilement ses pensées vers les consolations de la religion et les idées sérieuses d'un immortel avenir. Dussault parut pénétré de ces sentiments religieux, et termina sa carrière avec beaucoup de calme et de résignation. Nous ne remettons point sous les yeux des lecteurs la liste des ouvrages et opuscules de Dussault, nous les avons tous mentionnés et appréciés dans le cours de cet article. Un seul a été omis, et nous allons en dire un mot. Soit que les critiques de Dussault fussent trop amères, soit que l'amour-propre de Chénier fût trop irritable, celui-ci ne put supporter le compte qui était rendu, dans le *Journal des Débats*, du cours de littérature qu'il professait à l'athénée dans l'hiver de 1805 à 1806. Chénier voulut donner à cette querelle

une solution qui n'est nullement littéraire. Dussault en appela au tribunal de la raison: ce devrait être le meilleur, sans doute, et même le seul; il n'en est point ainsi aux yeux du public; la cause était donc difficile, mais le plaidoyer fut bon; sa *Lettre à Chénier* est d'un esprit adroit, qui n'est dénué ni de souplesse ni de ressources. On conçoit cependant qu'il ne l'ait pas recueillie parmi les autres lettres et opuscules qui terminent le cinquième volume de ses *Annales littéraires*. F—z.

DUSSERRE-FIGON (JOSEPH-BERNARD), naquit à Avignon en 1728, et entra dans l'institut des jésuites. Après la suppression de la société, il fut attaché à l'église Saint-Roch, à Paris. La révolution l'ayant forcé de s'expatrier, il passa en Toscane, et mourut à Florence le 22 mai 1800. Il s'était fait une réputation par ses talents pour la chaire. Les panégyriques et autres discours qu'il a publiés, avec des notes, se distinguent par un style pur et même élégant : I. *Panégyrique de madame de Chantal*, prononcé dans l'église de la visitation à Paris, à Saint-Denis et à Meaux, pour la cérémonie de la canonisation, l'an 1772, Paris, 1780, in-8°. II. *Panégyrique de sainte Thérèse*, prononcé dans l'église des carmélites de Saint-Denis, ibid., 1785, in-8°. III. *Discours pour la fête séculaire de la maison de Saint-Cyr*, prononcé le 27 juillet 1786, ibid., 1786, in-8°. IV. *Oraison funèbre de Louise-Marie de France*, ibid., 1788, in-8°. V. *Discours pour la fête de la Rosière*, prononcé dans l'église de Surène, le 30 août 1789, ibid., 1789, in-8°. Pendant son séjour en Italie, Dusserre-Figon prononça plusieurs discours qui furent accueils

lis avec faveur ; mais ils n'ont pas été imprimés. P—RT.

DUSUAU (FRANÇOIS-EMMANUEL-FRÉDÉRIC), comte DE LACROIX, né à la Nouvelle-Orléans le 1^{er} janvier 1801, était fils du chevalier François Dusuau de Lacroix, fondateur et président de la banque d'état de la Louisiane, issu d'une famille noble du Dauphiné, et chassé de ses propriétés de Saint-Domingue par les funestes effets de la révolution. Le jeune Dusuau fut confié, à l'âge de quatorze ans, aux soins de l'évêque Dubourg, qui l'amena en France, et le plaça dans la célèbre institution de l'abbé Liautard. Le nouvel élève répondit à tout ce qu'avaient fait espérer des facultés déjà remarquables : il se distingua par des études brillantes. Plus tard il entra dans les bureaux du département des affaires étrangères, pendant le ministère du baron de Damas, se plaça, par ses talents et son activité, au premier rang des élèves de l'école diplomatique formée par ce ministre, à l'instar de celle qu'avait instituée Torcy vers la fin du règne de Louis XIV, et devint secrétaire du cabinet du ministre sous le prince de Polignac. Frédéric de Lacroix le suivit aux Tuileries dans les journées de juillet 1830, et, le 28, il en reçut une mission difficile qu'il remplit avec courage. Après la révolution il se retira du ministère, toutefois sans abandonner la cause à laquelle il s'était voué : seulement il la servit activement sous un autre drapeau, sous celui qui avait ombragé ses premiers jours (1). Il fit, dans l'intérêt de la légitimité espagnole,

plusieurs voyages en Angleterre, en Hollande, en Italie et en Portugal, et fut assez heureux pour donner l'hospitalité à Don Carlos, lors de son passage à Paris. En témoignage de sa satisfaction pour ses diverses missions, ce prince l'avait décoré de sa main, de l'ordre de Charles III. Frédéric de Lacroix trouvait au milieu de graves et importantes occupations le temps de concourir à la rédaction du *Rénovateur* et de fournir des articles politiques à la *Quotidienne*, et des morceaux de littérature légère à des *Revue*s, ou à des feuilles quotidiennes consacrées à ce genre. Il avait publié, en 1834, une traduction estimée de l'ouvrage du colonel Hamilton, *sur les hommes et les mœurs des Etats-Unis*. Il avait jeté le plan de plusieurs ouvrages importants que sa mort prématurée, arrivée le 1^{er} sept. 1836, l'a empêché d'accomplir. G—R—D.

DUTEIL (le baron J.-P.), né, en 1722, dans le Dauphiné, d'une ancienne famille, entra au corps d'artillerie en qualité de surnuméraire, à l'âge de neuf ans, et fit successivement la guerre d'une manière très-distinguée en Italie, en Flandre et en Allemagne. Ce fut surtout à la bataille de Crevelt, en 1758, où l'un de ses oncles, colonel d'artillerie, fut tué, qu'il se fit remarquer. Il y commandait une batterie dont la plupart des canonniers furent tués à leurs pièces, qui fut entièrement démontée, et que cependant il parvint à sauver en présence des Prussiens victorieux. Le roi lui accorda une pension pour cette action d'éclat : déjà il était capitaine et chevalier de Saint-Louis. Il devint ensuite major, puis colonel du régiment de La Fère artillerie, en 1776, et enfin maréchal-de-camp

(1) Frédéric de Lacroix était né en 1801 : son pays natal était encore à cette époque soumis à la souveraineté du roi d'Espagne.

en 1784. Lorsque la révolution commença, Duteil était sans contredit un des officiers généraux les plus instruits de l'armée française. Il commandait à Auxonne, et le prince de Condé, qui l'estimait particulièrement et comme l'un de ses compagnons d'armes, était allé plusieurs fois le visiter dans cette place. Plein d'honneur et de dévouement à la monarchie, il se montra dans toutes les occasions fort opposé au nouvel ordre de choses. Il envoya dès le commencement à l'armée des princes ses quatre fils, tous officiers, et dont l'un périt les armes à la main, le 22 décemb. 1793, au combat de Berstheim. Lui-même, forcé de rester en France, par ordre exprès du roi, donna à ce prince des preuves multipliées de dévouement, notamment à Dijon, où il réussit par la sagesse de ses mesures à apaiser une édition dans laquelle se trouvaient ravement exposés le marquis de la Tour-du-Pin et l'intendant Ametot. Louis XVI nomma Duteil lieutenant-général et inspecteur d'artillerie en 1791; mais la chute du trône, autant que son âge avancé, obligea bientôt à se retirer du service. Depuis long-temps suspect au parti révolutionnaire, il fut arrêté en 1793, et traîné dans les prisons de Lyon, où la commission militaire et révolutionnaire le condamna à mort, le 22 fév. 1794, comme *traître à la patrie*. Agé de plus de soixante-douze ans, ce respectable vieillard marcha au supplice avec fermeté. Louis XVIII, pour honorer la mémoire du baron Duteil, ordina, en 1819, une ordonnance par laquelle son fils puîné, ancien colonel d'artillerie, qui avait servi avec beaucoup de distinction au siège de Lyon en 1793, et dont la femme

avait été condamnée à mort dans la même année, par le tribunal révolutionnaire de Paris, fut autorisé à porter le titre de baron, lui et sa descendance.

M—D J.

DUTEIL (le chevalier JEAN), lieutenant-général, frère du précédent, naquit dans le Dauphiné en 1738, et, comme lui, fut très-jeune officier d'artillerie. Il était, en 1785, lieutenant-colonel du régiment de Metz. Ayant adopté les principes de la révolution, il fut promu au grade de colonel en 1790, et, l'année suivante, à celui de maréchal-de-camp. Il était général de division en 1793, lorsqu'on lui donna le commandement de l'artillerie qui devait faire le siège de Toulon, occupé par les Anglais. Cet emploi lui ayant inspiré quelque répugnance, il le quitta pour aller commander l'artillerie des Alpes. Il n'est pas sans importance de faire remarquer que cette circonstance fut une des premières causes de l'élévation de Bonaparte, puisque ce fut ce jeune officier que les représentants du peuple appelèrent pour remplacer Duteil dans le commandement de l'artillerie de siège. J. Duteil avait un commandement dans l'Ouest contre les Vendéens en 1794. Obligé ensuite de s'éloigner du service comme noble, ce général ne put y rentrer que sous le gouvernement consulaire. Alors il fut nommé commandant de la place de Lille, puis de celle de Metz. Ayant obtenu sa retraite en 1813, il alla habiter le village d'Ancy-sur-Moselle, où il mourut le 25 avril 1820. Il est auteur de : I. *Manœuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie et l'attaquer avec succès*, Metz, 1782, in-8°, avec planches. II. *Usage de l'artillerie nouvelle dans la guerre de campagne; connais-*

sance nécessaire aux officiers destinés à commander toutes les armées, Metz, 1788, in-8°; et de plusieurs autres ouvrages de tactique.

M—Dj.

DUTHEIL (JEAN-GABRIEL DE LA PORTE), né, vers l'année 1683, d'une ancienne et noble famille originaire du Poitou, était fils d'un brigadier des gardes-du-corps qui avait épousé une des filles de Blondel, premier secrétaire du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. Après avoir fait de bonnes études au collège Mazarin, le jeune Dutheil fut placé lui-même, en 1701, en qualité de secrétaire auprès du comte Marcin, ambassadeur à Madrid, et successivement attaché en la même qualité aux généraux commandant les armées de Louis XIV en Espagne. Il obtint, en 1708, par le crédit de son oncle, la faveur d'être admis dans les bureaux de M. de Torcy, et mérita par son application et l'étendue de ses connaissances le choix que cet habile ministre fit de lui, en 1711, pour assister au congrès d'Utrecht en qualité de secrétaire d'ambassade; il devint une des chevilles ouvrières de cette grande négociation qui termina la guerre de la succession. Après la conclusion des divers traités en 1712 et 1713, Dutheil demeura chargé des affaires du roi auprès des Provinces-Unies jusqu'à la fin de 1713, où il remit la correspondance entre les mains du marquis de Châteauneuf. Il fut ensuite secrétaire des plénipotentiaires français au congrès de Bade; où fut négociée la paix avec l'Allemagne. De retour à Versailles, Dutheil reprit ses travaux auprès du marquis de Torcy, et concourut au développement du plan formé dès l'avènement au ministère par le mar-

quis de Croissy, père de Torcy (1680), pour la conservation des originaux des traités, des conventions, des dépêches et en général de tous les documents politiques, dans un dépôt (1) où les diplomates pussent toujours retrouver et consulter ces actes et les savantes traditions de leurs prédécesseurs. A la mort de Louis XIV, le régent ayant substitué au ministère des affaires étrangères un conseil particulier qui en avait les attributions sous la présidence du maréchal d'Uxelles, ce dernier, que sa présence au congrès d'Utrecht, comme chef de l'ambassade de France, avait mis à portée de connaître Dutheil, engagea le régent à le nommer premier commis de ce conseil par adjonction aux sieurs Pecquet et Fournier, jusqu'alors seuls premiers commis des affaires étrangères sous le marquis de Torcy. Le conseil des affaires étrangères ne subsista que jusqu'en septemb. 1718: le régent rétablit des secrétaires d'état pour chaque département ministériel, et donna à l'abbé Dubois celui de la politique. Dutheil conserva son emploi sous ce ministre, et sous MM. de Morville, de Chauvelin et Amelot, qui lui succédèrent. Il eut, dans le cours de ces ministères, diverses missions: la première, en 1716, auprès du duc de Lorraine, qui proposait à la France d'entrer dans une alliance avec la cour de Vienne de préférence à toute autre; la deuxième, en 1718, à Madrid, à l'occasion de la quadruple alliance; la troisième, en 1733, auprès de la même cour, pour aider

(1) Commencé à Versailles, ce dépôt fut transféré à Paris dans la tour du Louvre sous la minorité de Louis XV, reporté ensuite à Versailles et annexé au département des affaires étrangères, dont il a partagé le sort et les déplacements avant et depuis la révolution.

le comte de Rottembourg, alors ambassadeur du roi en Espagne, dans les arrangements politiques et militaires de la guerre qui commençait. Au mois de décembre 1735, Dutheil se rendit à Vienne, avec le titre de ministre plénipotentiaire, pour y traiter de la paix générale au nom de Louis XV et de ses alliés, tant par rapport aux affaires de Pologne et d'Italie que pour tout ce qui pourrait paraître intéresser le repos de l'Europe. Par des articles préliminaires (3 oct. 1735), le sieur de La Beaune avait obtenu pour Stanislas, beau-père de Louis XV, la reconnaissance du titre de roi de Pologne et la promesse de la cession du duché de Lorraine en sa faveur, lorsque le duc serait mis lui-même en possession du grand-duché de Toscane. Une pareille cession conditionnelle et éventuelle de la Lorraine, ne mettant pas le roi en état d'y placer son beau-père, lors de la conclusion de la paix, on avait songé à Dutheil pour faire changer cette disposition. Il agit avec tant de sagesse et d'habileté que, dès le 11 avril suivant, il obtint le changement désiré, par les articles séparés d'une convention sur l'exécution des articles préliminaires, et qu'enfin il signa, le 28 août 1736, avec les ministres de l'empereur Charles VI, une autre convention pour la cession et la remise du duché de Lorraine au roi de Pologne Stanislas. Après ces négociations, Dutheil reprit, à Versailles, ses fonctions de premier commis des affaires étrangères, dont le ministère, vacant par la disgrâce du garde-des-sceaux Chauvelin, venait d'être mis entre les mains d'Amelot. Ce dernier ayant été congédié le 26 avril 1744, le roi, qui s'était rendu en Flandre pour être à la tête de ses armées, crut devoir

administrer lui-même ce département, dont les affaires furent traitées, sous l'inspection du maréchal de Noailles et du comte d'Argenson, par les premiers commis Dutheil et Ledran. Dutheil, comme le plus ancien, recevait immédiatement les ordres et la signature du roi pour les expéditions des deux bureaux. A son retour à Paris, Louis XV nomma pour secrétaire d'état des affaires étrangères le marquis d'Argenson, frère aîné du comte, qui avait alors toute la confiance du monarque. Ce nouveau ministre, quoique ayant été fait conseiller d'état dès le temps de son père, le garde-des-sceaux d'Argenson, en 1720, avait depuis vécu dans la retraite et dans l'obscurité. Il s'était fait sur la politique et sur l'administration du royaume des idées spéculatives; et, sa manière de voir dans le cours des affaires actuelles ne s'accordant pas avec celle de Dutheil, celui-ci fut obligé, le 9 décembre 1745, de permuer sa place de chef d'un des bureaux politiques avec celle de chef du dépôt des affaires étrangères, dont l'abbé de La Ville, alors ministre à La Haye, était le titulaire. Il ne garda que six mois cette place; le marquis d'Argenson l'en priva, le 23 juin 1746, par des motifs d'animosité peu dignes d'un ministre à l'égard d'un vieillard qui avait rendu de si grands services. Le marquis de Puysieux, successeur du marquis d'Argenson, ne tarda pas à rappeler Dutheil aux affaires; un congrès s'étant formé, en 1748, à Aix-la-Chapelle, pour le rétablissement de la paix, le comte de Saint-Séverin, ambassadeur de France, et le comte de Sandwick, ambassadeur d'Angleterre, signèrent, le 30 avril 1748, des articles préliminaires; mais, peu instruits des traités précé-

dents et des modifications à y faire, en les rappelant pour les mettre en harmonie avec les circonstances actuelles, les plénipotentiaires se virent forcés de signer, à plusieurs reprises (les 21 et 31 mai, 8 juillet et 2 août), diverses déclarations et conventions tendant à rectifier les articles, soit dans les dates, soit dans l'énonciation de ceux des traités antérieurs qu'il convenait de rappeler et de confirmer. Il en résulta une telle confusion que, les plénipotentiaires ne s'entendant plus, la négociation du traité définitif demeura comme suspendue. Le conseil du roi, à qui d'ailleurs il n'avait pu échapper que le comte de Sandwick avait pris, dans le cours de la négociation, une sorte de supériorité sur l'ambassadeur de Sa Majesté, ne vit d'autre remède que d'envoyer Dutheil à Aix-la-Chapelle, en l'adjoignant au comte de Saint-Séverin, avec le même titre d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Le marquis de Puy-sieux l'ayant muni de ses instructions, il arriva au congrès le 5 sept., et s'y conduisit avec tant d'habileté et en si bonne intelligence avec le comte de Saint-Séverin, que le traité définitif fut signé le 18 du mois d'octobre suivant. De nouveaux incidents relatifs à l'Italie et spécialement à la république de Gênes ayant arrêté l'échange des ratifications avec la cour de Vienne, Dutheil fut seul chargé de cette négociation incidente : il conclut, le 26 décemb. 1748, avec le comte de Kaunitz, une convention qui mit fin à toutes difficultés entre les deux souverains. Ce fut la dernière transaction politique à laquelle il prit part. Après avoir passé plus de quarante ans de sa vie soit dans les travaux utiles, mais obscurs et ignorés des bureaux, soit dans des

missions d'éclat, où sa modestie semblait lui dissimuler l'importance de sa coopération, ce contemporain du grand siècle mourut à Paris le 17 août 1755. Louis XV lui avait donné à diverses époques des marques de sa satisfaction, d'abord en 1737, en le nommant secrétaire de son cabinet, puis, en 1744, en le choisissant pour secrétaire des commandements du dauphin, et, en 1746, en lui donnant le même emploi auprès de Mesdames. Il avait aussi été fait chevalier de Saint-Lazare. Son fils a acquis une juste célébrité comme helléniste. (*Voy. PORTE - DUTHEIL, XXXV, 461*). G—R—D.

DUTHEIL (NICOLAS-FRANÇOIS), né vers 1760, était avant la révolution employé à l'intendance de Paris, et fut nommé, le 26 juillet 1789, commissaire du roi pour remplacer provisoirement M. de Berthier, lorsque cet administrateur eut été assassiné par la populace. Quand toutes les branches de l'ancienne administration furent supprimées en 1790, Dutheil émigra et se rendit auprès des frères de Louis XVI, qui lui confièrent, en 1792, une mission pour communiquer avec ce prince, alors détenu au Temple. On a dit que Dutheil était parvenu à remplir cette périlleuse mission, et qu'après avoir été arrêté il réussit à se sauver miraculeusement; mais on ne trouve dans aucune relation ni dans aucune pièce de ce temps-là des preuves d'un pareil fait, et nous le croyons inexact, bien que Dutheil, qui ne disait pas toujours vrai, ait cherché lui-même à y faire croire. On pense que c'était pour cette mission qu'il avait obtenu des princes la croix de Saint-Louis : si la portait dans les dernières années de sa vie, bien qu'il n'eût ja-

mais été militaire ; à moins qu'on ne l'eût considéré comme tel lorsqu'il accompagna, en 1795, le comte d'Artois à l'Île-Dieu ; ce qui certes ne pouvait guère être compté pour une campagne. Il revint à Londres avec ce prince, et fut chargé, conjointement avec le duc d'Harcourt, de la plupart des affaires de la maison de Bourbon, auprès du gouvernement anglais. Il les dirigea même entièrement après la mort de l'évêque d'Arras, et fut désigné souvent dans les journaux français, notamment à l'occasion des conspirations de George et de Saint-Régent, comme l'un des ennemis les plus actifs et les plus dangereux du gouvernement impérial. Bonaparte l'avait porté sur la liste des vingt émigrés dont la proscription devait être maintenue, et il avait demandé plusieurs fois son éloignement au ministère anglais sans pouvoir l'obtenir, Dutheil étant initié dans des secrets importants, et rendant chaque jour aux Bourbons et au gouvernement anglais des services du plus haut prix. Il ne revint en France qu'après la restauration ; et ce qui parut fort étonnant à ceux qui avaient connu son zèle pour la cause du roi, c'est qu'il resta alors sans emploi et presque sans ressources. N'ayant plus rien de tant d'argent qui avait passé par ses mains, il vécut très-mal dans un petit entre-sol que Delarue, son ancien ami, devenu archiviste de France, lui donnait à l'hôtel Soubise. Il mourut dans ce réduit en 1822, si pauvre que ses amis furent obligés de se cotiser pour faire les frais de ses modestes funérailles. M—Dj.

DUTILLOT. Voy. FELINO, au Suppl.

DUTOUR (ÉTIENNE FRANÇOIS), né à Riom dans la Basse-Au-

vergne, en 1711, s'occupa successivement de physique, de religion, fut correspondant de l'académie des sciences, et mourut dans sa ville natale en 1784. Nous avons de ce savant : I. *Vita Christi et concordia evangelistarum*, Riom, 1782 et 1820, in-12 ; Mayence, 1784, même format. II. *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, et concorde des évangélistes*, Paris, 1787, in-12 : cet ouvrage est dédié à M^{me} Louise, religieuse carmélite. III. *Essai sur l'aimant, où l'on explique son attraction avec le fer, la direction de l'aiguille aimantée vers le nord, sa déclinaison et son inclinaison*, pièce de soixante-quatre pages qui a concouru pour le prix et l'a partagé (*Mémoires de l'académie des sciences*, année 1746). IV. *Recherches sur l'électricité* ; Recueil des savants étrangers de l'académie des sciences, 1750, tome 1^{er}, page 345. V. *Explication de deux phénomènes de l'aimant*, t. 1^{er}. VI. *Mémoire sur la manière dont la flamme agit sur les corps électriques*, 1755, t. 2, page 246. VII. *Exposition d'une théorie sur le renouvellement de l'air dans l'eau, et sur la désunion des parties de matières solubles opérée par les dissolvants*, t. 2, page 477. VIII. *De la nécessité d'isoler les corps qu'on électrise par communication, et des avantages qu'un corps convenablement isolé retire du voisinage des corps non électriques*, t. 2, page 516. IX. *Sur le tourbillon magnétique*, 1760, t. 3, page 233. X. *Sur l'électricité en moins*, t. 3, page 244. XI. *Discussion d'une question d'optique*, t. 3, page 514. XII. *Recherches sur le phénomène des an-*

neaux colorés, 1763, t. 4, page 285. XIII. *Addition au Mémoire intitulé : Discussion d'une question d'optique*, t. 4, page 499. XIV. *Observation sur un banc de terre crétacée et de pierres branchues, qui est aux environs de Riom* (au marais d'Oranche, à une lieue et demie de Riom), 1768, t. 5, p. 54. Ce Mémoire, qui n'a que douze pages, est intéressant pour la géologie du Puy-de-Dôme. XV. *Deux Mémoires sur la diffraction de la lumière*, 1768 et 1784, t. 5 et 6. L'académie parle avec éloge des connaissances et de la capacité de l'auteur. XVI. *Mémoire pour établir que le point visible est vu dans le rayon qui va de ce point à l'œil*, 1784, t. 6, p. 241. XVII. *Mémoire sur le strabisme*, 1784, t. 6, page 470. Dutour a enrichi de nouveaux phénomènes et de nouvelles explications des matières déjà traitées par Grimaldi, Newton, Bernoulli, Mairan et autres savants. XVIII. *Expériences sur les tubes capillaires*, avec des suites et un Supplément, 1778, 1779 et 1780, Journal de physique. XIX. *Expériences relatives à l'adhésion des corps solides sur les fluides*, 1780, 1782, même Journal, et des *Errata*, dans celui de 1786, p. 290. Ces travaux étaient estimés de Rozier et de Mongez. Dutour donnait souvent sur le calcul et sur divers sujets des documents importants.

L—B—K.

DUTREMBLAY de RUBELLES (le baron ANTOINE-PIERRE), fabuliste, naquit à Paris le 25 avril 1745, d'une ancienne famille de robe qui s'était distinguée à la chambre des comptes et à la cour des aides. Destiné à la magistrature, il étudia la jurisprudence, devint con-

seiller auditeur de la chambre des comptes en 1765, puis conseiller-maître en 1785. Les grâces de son esprit et la bonté de son cœur lui avaient gagné la bienveillance et l'amitié particulière du premier président Nicolaï, qui l'accueillait comme un membre de sa famille, et qui voyait d'ailleurs en lui un des plus habiles financiers de sa compagnie. Les illusions de 1789 arrivèrent : Dutremblay fut du nombre des belles âmes qu'elles abusèrent un instant : il devint en 1791 membre du directoire du département de Paris, qui avait pour président le duc de la Rochefoucauld. Trois mois après il fut nommé par Louis XVI commissaire de la trésorerie ; et, sur sa proposition, cet établissement prit le nom de trésorerie nationale. Ce fut alors qu'il déposa au comité des domaines de l'assemblée nationale un ouvrage manuscrit, en neuf volumes, qu'il avait composé pour son usage, intitulé le *Code des régies de l'administration domaniale*. La sévérité de ses principes l'engagea à renoncer à sa place sous le gouvernement révolutionnaire ; seulement il resta attaché à la trésorerie comme simple commis avec un traitement de 4,000 fr. Quelques années après il fut employé à l'armée d'Italie dans une attribution financière supérieure. Lors du rétablissement de la loterie sous le Directoire (sept. 1797), il en devint un des administrateurs ; puis, lorsque le gouvernement consulaire chercha à s'entourer de notabilités estimables, Dutremblay ne pouvait manquer d'être appelé à un emploi considérable. Admis d'abord au nombre des administrateurs de la caisse d'amortissement, il ne tarda pas à être nommé directeur-général de cette caisse, à laquelle celle des consignations venait d'être

rénie. Il fut confirmé dans ces fonctions sous la restauration avec un traitement de 20,000 fr. (ordonnance du 29 mai 1816). La même année le gouvernement lui donna une nouvelle marque de confiance en l'appelant à présider le collège électoral de l'arrondissement de Sceaux. Dutremblay n'était pourtant rien moins qu'un homme politique; uniquement voué à sa spécialité, il prenait peu de part et même peu d'intérêt aux discussions parlementaires. En sa qualité nouvelle de directeur de la caisse d'amortissement, il assista plusieurs fois tant à la chambre des députés qu'à celle des pairs, au rapport qui, d'après la législation financière de 1817, devait être fait au nom de la commission de surveillance de cette caisse. Le 23 déc. 1817 fut entendu le premier rapport de cette commission. Le rapporteur (M. Roy) annonça qu'une ordonnance du 6 juin dernier avait accordé, après cinquante ans de service, la retraite à Dutremblay, dans les termes les plus honorables. Néanmoins Beugnot, qui lui avait été donné comme successeur, n'ayant pu accepter à cause de son titre de ministre d'état, Dutremblay conserva la direction de la caisse d'amortissement jusqu'au 20 juillet 1818, qu'il la remit entre les mains de M. Jules Pasquier, nommé à la place de Beugnot. La croix d'officier de la Légion-d'Honneur, le titre de baron, et une pension réduite à la moitié par des charges personnelles (car il ne s'était pas enrichi pendant un demi-siècle passé dans les plus hauts emplois des finances), voilà ce que Dutremblay emporta dans sa retraite. Il est mort le 24 octobre 1819, en sa maison de campagne de Rubelles près Melun. Allié à la famille de La Fontaine par une de ses aïeules

qui avait épousé le fils unique du fabuliste, il a doublement justifié ce titre de gloire en composant des fables pleines de grâce et de finesse, et en plaidant avec chaleur auprès de Louis XVIII, dans un apologue allégorique, la cause du jeune de Marson de La Fontaine, arrière-petit-fils de ce grand homme, à qui ce monarque accorda une pension de 1500 fr. qui le tira de la misère. Dans les réunions littéraires qui avaient lieu chez lui une fois par semaine, Dutremblay récitait ses fables avec un inexprimable charme de bonhomie. Le recueil en a été publié pour la première fois en 1801, puis en 1806, sous le voile de l'anonyme. La troisième édition est de 1810, et la quatrième de 1818, sous ce titre *Apologues de A. P. Dutremblay*, in-18. Cette dernière édition contient 133 fables ou contes; elle est précédée d'une épître dédicatoire du vénérable auteur à ses petits-enfants. Dans leur reconnaissance pour la mémoire de leur aïeul, ils ont publié en 1822 une cinquième édition in-8° (non destinée au commerce); elle est très-augmentée et précédée d'une notice sur la vie de Dutremblay, avec son portrait fort ressemblant. On a dit avec raison que cet écrivain sans prétention, mais non point sans talent, se rapprochait de La Fontaine par la simplicité de ses mœurs et l'aménité de son caractère; seulement il ne l'imita jamais dans le laisser-aller de sa vie privée. Ses apologues facilement versifiés portent l'empreinte d'une philosophie douce et bienveillante; on y remarque une justesse d'observation qui est le mérite essentiel de ce genre. Dutremblay s'est aussi délassé de ses travaux administratifs par quelques bluette dramatiques.

Il a donné au théâtre des Troubadours (avec Lefèvre) : *Abas les diables*, comédie-vaudeville en un acte, 1799; *Le bureau d'adresses*, comédie-vaudeville en un acte, 1800 (avec Cadet-Gassicourt); *Deux et deux font quatre*, comédie-vaudeville en 1 acte, 1800, etc. Il a laissé manuscrit un *Recueil de contes*. Enfin il avait composé pour son usage un *Dictionnaire analytique par ordre de matières des actes les plus importants de la législation française*, depuis les établissements de Saint-Louis. Ce travail était fort avancé lorsque la révolution de 1789 força son auteur à l'interrompre. Il a été déposé au ministère des finances, où, dit-on, on le continue.

D—R—R.

DUVAL (FRANÇOIS), littérateur presque inconnu (1), naquit, vers 1690, à Tours, d'une famille honorable. Son père y remplissait la charge d'assesseur au présidial, et il nous apprend lui-même qu'il avait l'avantage d'être uni par les liens de la patrie et du sang à dom Ursin Durand (2). Le père de Duval mourut en 1701, laissant, au sortir de l'enfance, son fils, sans appui et presque sans fortune. Il avait eu l'occasion de se rendre utile au duc de Mazarin, qui possédait des biens immenses en Touraine. Le duc, par reconnaissance, se chargea de l'éducation du jeune orphelin, et le plaça dans le collège où il faisait élever son petit-fils, l'abbé de Richelieu. Duval étant en rhétorique composait déjà de petits *Discours* (3) et des

vers latins qui lui valurent les éloges et les encouragements de ses professeurs. Au sortir du collège, il suivit les leçons de la faculté de droit, et reçut le grade de licencié : son projet, suivant toute apparence, était d'entrer dans la carrière de la magistrature ; mais il ne put se décider à quitter Paris pour aller dans le fond de quelque province exercer un emploi subalterne, et il sacrifia toutes les espérances qu'il pouvait concevoir au plaisir de passer sa vie dans la société des beaux-esprits et des littérateurs. Il cite parmi ceux qui l'admettaient à leur intimité : La Mothe, Crébillon, Destouches, l'abbé Nadal (4), l'abbé Grenan, dont il imita l'*Ode sur le vin de Bourgogne* (5), l'abbé Asselin, etc. Exempt de toute ambition, il ne désirait qu'un modeste emploi dont le traitement pût mettre de niveau ses revenus avec ses dépenses. Ses amis sollicitèrent pour lui la place de conservateur ou, comme on disait alors, de garde des manuscrits de la bibliothèque du roi ; mais ils ne purent la lui faire donner. Ils échouèrent également en le présentant à l'académie des inscriptions (6). Cependant, à force de sollicitations et d'instances, ils réussirent à l'attacher au garde-des-sceaux, probablement avec le titre de bibliothécaire (7). Cette place était sans doute assez mal payée, puisqu'elle

louange de Louis XIV se trouve dans ses *Lettres*, I, 236.

(4) C'est probablement à Duval qu'est adressée la lettre de Nadal sur les *Réflexions critiques* de La Mothe, *OEuvres* de Nadal, I, 196.

(5) On peut voir cette imitation dans ses *Lettres*, I, 386.

(6) Il eut dix-neuf voix pour être reçu. *Lettre à Hardion*, II, 103.

(7) « Je ne finirai pas, dit-il à l'abbé de Choisy, sans vous remercier de ce que vous avez fait en ma faveur auprès de monseigneur le garde-des-sceaux, et surtout de l'attention flatteuse que vous avez eue à m'initier dans mes fonctions. » I, 465.

(1) Barbier a donné, dans son *Examen critique des dictionnaires*, un art. à François Duval ; mais il se contente d'y indiquer les titres de ses ouvrages, sans faire connaître l'écrivain.

(2) *Lettres curieuses*, II, 158, sur ce savant bénédictin (Voy. MARTINE, XXVII, 275, note 1).

(3) Le *Discours entier* qu'il composa à la

ne l'empêcha pas de chercher encore des ressources dans la culture des lettres. Il s'établit le correspondant de quelques grands seigneurs, qui, passant une partie de l'année dans leurs terres, étaient bien aises d'être informés des nouvelles de la cour et des ouvrages qui paraissaient. On sait qu'il faisait aussi le métier d'éditeur. Le hasard lui ayant fait tomber entre les mains un manuscrit des *Mémoires de Henriette d'Angleterre*, par M^{me} de Lafayette, il en retoucha le style, qu'il trouvait vieilli, et l'envoya, grossi d'une longue préface, en Hollande, pour le publier. Six mois après, son libraire lui manda qu'un autre éditeur avait obtenu le privilège pour l'impression de cet ouvrage et qu'ainsi son travail devenait inutile. Duval réclama son manuscrit, auquel il attachait beaucoup de prix; mais il ne put jamais en obtenir la restitution de son *honnête voleur* (8). Le P. Tournemine lui conseillait d'entreprendre la traduction de l'*Histoire de Florence*, par le Pogge. Ce travail lui sembla trop long pour quelqu'un qui se devait à plus d'un objet (9), et il y renonça. Duval, dont les connaissances étaient assez variées, mais superficielles, disparut, vers 1730, de la scène littéraire, sur laquelle il n'avait jamais brillé d'un grand éclat; et, soit qu'à cette époque il ait quitté Paris, soit qu'une mort prématurée l'ait conduit au tombeau, on ne trouve pas de lui la moindre trace, ni dans les journaux, ni dans les écrits contemporains. On connaît de Duval : I. *Mémoires historiques*

de la révolte des Cévennes, Paris, 1708, in-12; réimprimés avec des changements et des corrections, en 1712, sous ce titre: *Histoire nouvelle et abrégée de la révolte des Cévennes*; en 1713, sous celui d'*Histoire de l'enlèvement des fanatiques dans les Cévennes*, et enfin, en 1725, à la suite des *Lettres* dont on parlera tout à l'heure, sous celui d'*Essai historique sur la révolte des Cévennes, commencée en 1702 et finie en 1705*. Ces quatre éditions, étant anonymes, et offrant entre elles de très-grandes différences, ont été prises par les journalistes et les bibliographes pour autant d'ouvrages différents. II. *Nouveaux choix de pièces de poésie*. Nancy et Paris, 1715, 2 vol. petit in-8°. Ce recueil est accompagné d'une préface assez longue, dit Barbier, et assez bien raisonnée, dans laquelle l'éditeur présente des considérations sur la poésie en général et sur les vers français en particulier. A l'exemple de Rangouze (*V. cenom.*, XXXVII, 77), Duval a multiplié les *Épîtres dédiatoires* à la tête de ce recueil. On n'en compte pas moins de quatre, qu'il a réimprimées dans ses *Lettres*, II, 75 et suiv. III. *Lettres curieuses sur divers sujets*, Paris, 1725, 2 vol. in-12; des exemplaires, avec la rubrique d'Amsterdam, portent au frontispice: *Par M.... de l'académie française*. L'auteur a parsemé ces *Lettres* de vers latins et français fort médiocres, et de divers opuscules de sa composition, tels qu'un petit *Traité sur les devises en latin*; des *éléments de logique et de métaphysique*; un *Discours sur la science du Salut*, le *voyage du comte Ericeyre*, son *naufrage à l'île Bourbon*; on y trouve quelques particularités curieuses, et,

(8) *Lettre* à l'abbé Nadal, II, 205. « Nous ne devons pas craindre, lui écrivait-il, de confier nos peines à nos plus véritables amis; ainsi jugez de la classe où je vous mets par les secrets dont je vous fais l'aveu. »

(9) *Lettre* au P. Tournemine.

par cette considération, elles ne méritent pas l'oubli où elles sont tombées.

W—s.

DUVAL (FRANÇOIS-RAIMOND), général français, né en Picardie, le 29 juillet 1736, d'une famille bourgeoise, entra fort jeune au service dans un régiment d'infanterie, et fit, comme simple soldat, les campagnes de la guerre de sept ans en Allemagne. Doué de tous les avantages extérieurs et d'une valeur éprouvée, il devint officier et chevalier de Saint-Louis; ce qui était le maximum de l'avancement auquel un simple bourgeois pût alors aspirer dans l'armée. Ayant obtenu sa retraite, il vivait à Montreuil-sur-Mer, d'une modique pension, lorsque la révolution commença. S'en étant déclaré partisan, et s'étant prononcé avec beaucoup de chaleur dans la société populaire de cette ville, il fut nommé, en 1791, commandant de l'un des premiers bataillons de volontaires nationaux que forma le département du Pas-de-Calais. Ce bataillon ayant été employé à l'armée du Nord dès le commencement de la guerre, Duval s'y fit remarquer et fut bientôt nommé maréchal-de-camp, puis lieutenant-général. Il commandait, en cette qualité, une division de l'armée de Dumouriez, en Champagne, dans la mémorable campagne de 1792, et le général en chef eut beaucoup à se louer de sa bonne tenue et de ses manières distinguées. Sa taille et sa chevelure blanche étaient véritablement imposantes, et Dumouriez assure que sa présence seule donna au prince de Hohenlohe, avec qui il eut plusieurs conférences, une idée des officiers républicains toute différente de celle qu'avait d'abord le général prussien. Duval fut encore employé sous Dumouriez dans l'in-

vasion de la Belgique, et il eut, après Moreton de Chabillant, qui avait abusé de son pouvoir, le commandement de Bruxelles, où il se conduisit avec beaucoup de sagesse et de modération. Après la retraite, il alla commander à Lille, où il se trouvait lorsque Miackzinski fut arrêté. Il est probable qu'en présence des commissaires de la Convention, il fut, contre ses vœux, le témoin et peut-être l'instrument impassible de cette arrestation, que son attachement au général en chef dut lui faire regretter. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant eu le bonheur d'obtenir de la municipalité de Lille un certificat de sa bonne conduite dans cette occasion, il échappa aux proscriptions qui atteignirent bientôt la plupart des généraux de cette armée. Contraint ensuite, par son âge et ses longs services, de prendre du repos, il sollicita sa retraite, et se rendit à Montreuil, où il mourut quelques années plus tard.

M—Dj.

DUVAL (CHARLES-FRANÇOIS-MARIE), conventionnel, né à Rennes le 22 février 1750, était avocat dans la petite ville de la Guerche, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut nommé, en 1790, juge au tribunal de son district, puis député du département d'Ille-et-Vilaine à l'assemblée législative, où il ne se fit remarquer que par une violente dénonciation contre Bertrand-Moleville, qu'il prononça à la tribune dans la séance du 22 février 1792, et qu'il termina par la proposition de déclarer formellement que ce ministre n'avait pas la confiance de l'assemblée. Il prit ensuite une grande part à la révolution du 10 août, dont plus tard (en 1794) il publia l'apologie sous ce titre : Ré-

volution du 10 août, ou récit historique des principaux faits qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, in-8° de 32 pages. Ce morceau était extrait d'un journal intitulé le *Républicain*, que Duval rédigeait. Nommé par le même département député à la Convention nationale, il s'y montra encore plus ardent révolutionnaire, et vota en ces termes dans le procès de Louis XVI : *Comme organe de la loi, je prononce la mort*. Il se déclara ensuite contre l'appel au peuple et contre le sursis. S'étant lié de plus en plus avec le parti de la Montagne, il concourut de toutes ses facultés à la révolution du 31 mai 1793, que son compatriote Lanjuinais avait combattue avec tant d'énergie; et, quelques jours après, il dénonça à la tribune le suppléant Gilbert, pour être venu à Paris agir contre le parti de la Montagne et avoir ensuite rendu un compte *perfidé* des évènements dans le département d'Ille-et-Vilaine, où il était retourné. Devenu l'un des coryphées du club des Jacobins, Duval fut élu secrétaire, puis président de cette société, et enfin chargé par elle de rédiger sous ses auspices le *Journal de la Montagne*, l'une des feuilles les plus sanguinaires de cette horrible époque. Dans la journée du 9 thermidor, ainsi que tous les partisans de Danton, il se déclara contre Robespierre, et se fit remarquer dans le parti thermidorien, au point qu'il fut question de le nommer au comité le salut public qui remplaça celui qui venait d'être renversé. Mais il ne fut pas long-temps d'accord avec ce parti, et il s'aperçut bientôt que la réaction allait atteindre tous ceux qui avaient pris part au gouvernement de la terreur. Alors il alla

porter ses alarmes aux Jacobins, où il parla longuement sur les dangers qui menaçaient les sociétés populaires, et il concourut avec son compatriote et son ami Vatar à la rédaction du *Journal des hommes libres*, que l'on appelait aussi le *Journal des tigres*. Étant passé au conseil des cinq-cents, en 1795, après la dissolution de la Convention nationale, Duval ne se fit remarquer dans cette nouvelle assemblée que par une dénonciation contre Merlin de Thionville, qu'il accusa de s'être enrichi en vendant à l'ennemi les places de Mayence et Manheim. Il cessa d'être député en 1796, et refusa un consulat en Turquie, qui lui fut proposé par le Directoire. Il continua avec Antonelle et Vatar à rédiger le *Journal des hommes libres*. C'était la seule feuille qui osât exprimer alors des opinions favorables au gouvernement de la terreur. Duval se mêlait en même temps à toutes les intrigues de ce parti contre le gouvernement directorial; mais il sut à propos disparaître de la scène après le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire; et ne tarda même pas, comme beaucoup de ses amis, à offrir ses services au gouvernement consulaire. Son ancien collègue François de Nantes, devenu le Mécène du nouvel Auguste, lui donna, dans sa nombreuse administration des droits-réunis, une place de chef de bureau qui n'était guère qu'une *sinécure*. Alors le fougueux démocrate, le réformateur des *abus* de l'ancien régime, trouva fort bon de diriger, d'ordonner des visites dans les caves et dans les greniers, même dans les poches de ses concitoyens. Il composait en même temps pour son Mécène d'assez mauvais vers, qui ont été publiés après sa mort, et que des gens qui trouvent

beau tout ce qui appartient à de pareils hommes ont fort admirés. Charles Duval, obligé de sortir de France en 1816, par la loi contre les régicides, se réfugia à Huy dans le pays de Liège, où il est mort en août 1829. Comme il n'avait pas été formellement destitué de son emploi aux droits-réunis, ses héritiers réclamèrent, après sa mort, l'arrière de son traitement; et cette demande fut accueillie dans le mois de sept. 1835, par une décision du conseil d'état. Duval avait publié une espèce d'apologie du 9 thermidor sous ce titre : *Projet de procès-verbal des séances des 9, 10 et 11 thermidor*, présenté au nom de la commission chargée de cette rédaction, imprimé par ordre de la Convention nationale, Paris, de l'imprimerie nationale, in-8° de 140 pages. Courtois qualifie cet écrit : « *Ouvrage qui, malgré ses défauts, renferme des détails extrêmement précieux. On ne doit attribuer qu'à l'inexactitude de quelques faits le rejet qu'en a fait la Convention.* » (Voy. page 31 du *Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur les événements du 9 thermidor an II, précédé d'une préface en réponse aux détracteurs de cette mémorable journée, prononcé le 8 thermidor an III, la veille de l'anniversaire de la chute du tyran, par E.-B. Courtois.*)

M—D J.

DUVAL (JEAN-PIERRE), ancien ministre de la république, était avocat à Rouen avant la révolution, et comme la plupart de ses confrères en adopta les principes, mais avec toute la modération et la prudence de son caractère. Nommé député à la Convention nationale par

le département de la Seine-Inférieure, il y vota, dans le procès de Louis XVI, pour l'appel au peuple, la réclusion, le bannissement à la paix et le sursis à l'exécution. Du reste il prit rarement la parole, et se contenta d'appuyer de ses votes le parti de la Gironde, qui succomba dans la journée du 31 mai 1793. Décrété d'accusation à la suite de cette révolution, Duval réussit à se soustraire aux poursuites, et ne reparut au sein de la Convention que lorsque les soixante-treize députés proscrits par la Montagne y furent rappelés après le 9 thermidor. Quand cette longue session conventionnelle fut terminée, Duval entra par le sort au conseil des cinq-cents; où il ne resta que jusqu'en 1797. Etabli alors dans la capitale, et montrant beaucoup de zèle pour le gouvernement directorial, il fut nommé au mois d'octobre 1798, après le départ de Lecarlier, ministre de la police générale par le crédit de Merlin de Douai, dont il était notoirement la créature; et il s'acquitta avec beaucoup de zèle et de soumission de ces fonctions, alors fort pénibles pour un homme de bien, surtout quand il s'agit de poursuivre les émigrés rentrés, contre lesquels une loi terrible venait d'être prononcée. Duval adressa aux autorités départementales pour l'exécution de cette loi une circulaire très-sévère, et d'après laquelle il fut difficile que ces malheureux pussent échapper à la mort, en présence des commissions militaires qui les jugeaient, et qui en envoyèrent un grand nombre au supplice, même dans la capitale, où le général Moulins et l'adjudant Laborde les poursuivaient à outrance. Ce fut ainsi que périrent, avec beaucoup d'autres, le marquis d'Ambert, le comte de Ro-

hecotte et Alexis (1). Duval avait alors une grande influence ; après la révolution du 30 prairial an VII (1799), il fut en concurrence avec Sieyès pour remplacer Rewbell au Directoire ; et celui-ci ne l'emporta que de quelques voix. Il perdit cependant son portefeuille avant le 18 brumaire, et fut remplacé par Fouché. S'étant montré favorable à l'élévation de Bonaparte, il entra au corps législatif sous le gouvernement consulaire ; il en fut même un des premiers présidents. En 1803, il accepta une place de commissaire-général de police à Nantes ; ce qui causa quelque surprise de la part d'un homme qui avait tenu le portefeuille de ce ministère. Deux ans plus tard il passa comme préfet dans les Basses-Alpes ; et il administra le département pendant dix ans sous le gouvernement impérial avec beaucoup de sagesse et de modération. Maintenu dans ses fonctions par le roi en 1814, il s'y trouvait au commencement de mars 1815, lorsque Bonaparte traversa cette contrée en revenant de l'île d'Elbe. Les ministres de ce temps-là, qui ne savaient à qui s'en prendre du malheur causé par leur impéritie, l'accusèrent d'abord d'avoir laissé passer Napoléon, lorsqu'il aurait pu l'arrêter, et l'abbé de Montesquiou lui crivit ainsi : « Hâtez-vous, monsieur le préfet ; sonnez le tocsin, et

« tâchez du moins de fermer re-
« traite à celui à qui vous n'avez pu
« disputer le passage Un second mal-
« leur serait un crime. Le roi, qui
« vous connaît et vous estime, compte
« sur vous... » Ces instructions arrivèrent trop tard sans doute, et Duval ne sonna pas le tocsin. Bonaparte, qui eut probablement des motifs pour être plus content de lui que l'abbé de Montesquiou, le nomma, dès qu'il fut arrivé à Paris, préfet de la Charente, et cette place lui fut conservée jusqu'au retour du roi, qui envoya alors pour le remplacer M. Creuzé de Lesser. Depuis ce temps Duval vivait retiré dans une terre aux environs de Poitiers, et où il est mort en 1819. M—D j.

DUVAL (DOM JACQUES-ÉTIENNE). *Voy.* MORICE DE BEAUBOIS, XXX, 162, col. 1^{re}, note 1.

DUVAL-SANADON. *Voy.* SANADON, XL, 281.

DUVAL. *Voy.* VALLA (*Nicolas*), XLVII, 355.

DUVAU (AUGUSTE), l'un des collaborateurs de cette Biographie, naquit à Tours le 15 janvier 1771, d'une famille appartenant à la noblesse de la province. Il fit ses études avec distinction dans les collèges de la capitale. A peine les avait-il achevées qu'il suivit son frère aîné, officier de marine, sous les drapeaux de l'armée que les princes français réunissaient sur les bords du Rhin. Après la courte et stérile campagne de cette armée, le jeune Duvau, qui pensait avoir satisfait à ce que l'honneur exigeait, s'éloigna du théâtre de la guerre civile, et demanda aux sciences et aux lettres la consolation de son exil, et les ressources que des lois cruelles ne lui permettaient pas de tirer de sa patrie. Voulant apprendre complètement la langue

(1) Alexis, qui avait été administrateur du département du Var, s'était vu forcé de fuir en Italie après la journée du 31 mai. Inscrit alors sur la liste des émigrés, il revint néanmoins en France après le 9 thermidor, et se tint quelque temps caché dans la capitale, où il travaillait à la rédaction d'un journal. Reconnu bientôt par Marquèzy, son compatriote, il fut arrêté après la dénonciation de ce député, et traduit devant une commission militaire qui le condamna à mort. Il fut fusillé dans la plaine de Renelle ; et ce fut l'adjudant Laborde qui le mena au supplice et qui lui banda les yeux. Il mourut avec beaucoup de courage.

allemande, il se confina dans un village de la Westphalie, et il parvint, en peu d'années, à parler cette langue si difficile avec la même facilité que sa langue maternelle ; mais à l'approche des troupes républicaines, Duvau dut quitter son asile et se réfugier en Saxe. A cette époque, Mounier, ancien député aux états-généraux de 1789, forcé aussi de fuir le sol natal, fonda au château du *Belvédère*, non loin de Weimar, un institut destiné à compléter l'instruction de jeunes gens voués aux affaires publiques, et principalement à la diplomatie. Duvau fut au nombre des professeurs, et resta auprès de Mounier jusqu'au moment où les Français émigrés purent revoir leur pays. Il y rentra en 1802 ; toutefois il en ressortit peu de mois après, pour accompagner, dans ses voyages, un fils du sénateur Perregaux. Duvau le conduisit d'abord à Leipzig, où il publia le résultat de ses observations sur l'état moral de la France (1). C'est une chose remarquable qu'un ouvrage écrit par un Français en allemand : il règne d'ailleurs dans celui-ci un esprit de sagesse et de modération qui peint et honore le caractère de l'auteur. De Leipzig, Duvau se rendit à Genève, où il fut accueilli par les hommes les plus éclairés, qui développèrent son goût pour l'étude de la nature. En 1805, la tâche qu'il avait acceptée était terminée ; il se maria, et s'établit à la campagne, dans le voisinage de Tours : mais, au bout de quelques années, le fils de Mounier, qui avait été son disciple, l'appela à Paris ; et, en suivant cet ami, il devint d'abord chef du bureau de traduction du cabinet impé-

(1) Le titre de l'ouvrage est : *Wie fand ich mein Vaterland wieder?* Comment ai-je retrouvé ma patrie ? Leipzig, 1803.

rial, puis chef du secrétariat de l'intendance des bâtimens de la couronne. Il exerça les fonctions de ce dernier emploi jusqu'au commencement de 1830. C'est alors qu'il renonça aux affaires pour se retirer dans sa propriété en Touraine. Le roi, qui l'avait déjà nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, lui accorda une pension qui assurait son aisance ; mais cet homme estimable ne jouit pas long-temps d'un repos acquis par de longs et utiles travaux. Il n'avait pas d'enfant : un neveu qu'il regardait comme son fils, et qu'il instruisait lui-même, avait été enlevé par une mort prématurée, tandis que sa femme était sur le point de succomber à une maladie aussi longue que douloureuse. Ces épreuves altérèrent sa santé ; il ne put supporter le chagrin qu'il ressentit de la nouvelle révolution de son pays. Ses affections étaient froissées, et les calamités dont l'Europe avait si long-temps souffert lui semblaient reprendre leur cours. Une lésion du foie faisant de rapides progrès, il succomba le 8 janvier 1831. Duvau avait mérité, par l'aménité de ses mœurs et l'amabilité de son esprit, des amis nombreux et fidèles. Pendant son séjour à Weimar, il s'était particulièrement lié avec Wieland, dont il traduisit les *Nouveaux dialogues des Dieux*, Zurich, 1796, in-8°. Il traduisit également alors l'*Art de prolonger la vie*, du célèbre médecin Hufeland, Berlin, 1798, 2 vol. in-8°. A sa rentrée en France, il consacra tous ses loisirs aux sciences naturelles. Un Mémoire, lu à l'Académie des sciences, renferme de curieuses *Observations sur les pucerons* (2). Il lut, à la même Acadé-

(2) Ce mémoire est imprimé dans la Collection du Muséum d'histoire naturelle, année 1825.

ie, un autre Mémoire sur le genre *Erica*. La botanique était la science qu'il cultivait de prédilection; aussi s'était-il chargé de rédiger, pour *Biographie universelle*, les notices des hommes qui se sont fait un nom dans cette branche de l'histoire naturelle. A partir de la lettre H, le plus grand nombre de ces notices lui appartient; elles sont le fruit de recherches sérieuses, approfondies, et non point de simples extraits de biographies antérieures. C'est à la suite de lectures assidues et d'études comparées qu'il a fait connaître les travaux des différents botanistes, et assigné à chacun sa part aux progrès de la science. On doit particulièrement remarquer les articles de l'Épave, de Jussieu, de Lobel, de Monod, de Plumier, de Tournefort; mais, en même temps, Duvau, dont les connaissances étaient aussi variées qu'étendues, avait été appelé à s'occuper des littérateurs de l'Allemagne. Ses articles sur Jacobi, sur Lessing, Musæus, Opitz, Schiller, Weisse, Wieland, sont des monuments de son érudition, ainsi que de sa critique éclairée autant qu'impartiale. Il ne s'est, d'ailleurs, point arrêté aux hommes illustrés par les sciences et les lettres : les notices de plusieurs personnages politiques, de plusieurs guerriers, sont également sorties de sa plume. Nous citerons, entre autres, La Motte-Picquet, Wallenstein et Piccolomini. Dans tous ces articles, qui exigeaient des recherches si diverses, Duvau a fait preuve d'un amour de la vérité, d'un zèle pour la science, d'un respect pour tous les sentiments nobles et élevés, dont les amis des lettres ont pu lui garder reconnaissance. Il a laissé, en outre, plusieurs ouvrages manuscrits, notamment toute

la partie botanique d'un Dictionnaire biographique consacré spécialement aux naturalistes. M. Kunth a dédié à la mémoire d'un savant, qui aurait été plus connu sans sa rare modestie, un nouveau genre de la famille des térébinthacées (3). M—R.

DUVAUCEL (CHARLES), né à Paris le 5 avril 1734, s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'astronomie, et travailla long-temps avec Lalande. Il adressa à l'Académie des sciences quelques mémoires, insérés en 1768, dans le tome V des *Mémoires de mathématiques et de physique*, présentés à cette compagnie, dont il devint correspondant le 24 mai 1776. On trouve dans ce volume le calcul des éclipses, que Duvaucel entreprit à la sollicitation de Lalande, pour satisfaire la curiosité de Louis XV, et dont le résultat fut que, depuis 1767 jusqu'à 1900, aucune éclipse totale de soleil ne serait visible à Paris. L'*Art de vérifier les dates*, édition de 1783, contient la dernière partie du travail de Duvaucel, sur les éclipses, servant de complément aux tables que Lacaille et Pingré avaient déjà fournies pour les premières éditions. En 1790, Duvaucel fut élu maire d'Eyieux, et donna sa démission en 1792. Il mourut dans cette ville en 1820. Depuis 1803, il était correspondant de l'Institut. P—RT.

DUVAUCEL (ALFRED), naturaliste, né à Paris en 1792, fit preuve dès l'enfance de beaucoup de vivacité, de mémoire et d'ardeur au travail. Le mariage de sa mère avec l'illustre Cuvier donna un but fixe à des idées qui eussent peut-être erré sans direction et sans fruit. Livré dès-lors à l'histoire naturelle, il en étudia les

(3) *Duvau*, Kunth, *Annales des sciences naturelles*, 2, p. 330.

trois branches principales avec un grand succès, et devint surtout habile en zoologie. A l'exemple de son beau-père, il apprit le dessin, cet instrument essentiel du naturaliste; il apprit aussi les langues modernes, particulièrement l'anglais. La paix, rendue au monde par les grands événements de 1814 et de 1815, commençait à reporter sur des matières pacifiques l'énergie de la jeunesse européenne. C'est de cette belle époque que datent les nombreuses explorations scientifiques auxquelles la civilisation depuis vingt ans a dû tant de conquêtes, et de ces conquêtes qui ne dépoillent personne, dont personne ne dépouille. Cuvier fut un des premiers à signaler au monde savant la voie nouvelle qui s'ouvrait à la science, et à provoquer par sa haute influence les encouragements du gouvernement et l'audace des naturalistes; et Duvancel fut un des premiers à répondre à cet appel. On eût dit au reste que toute sa vie, depuis qu'il avait Cuvier pour père et pour guide, avait été dirigée vers cette mission scientifique, et toute sa vie effectivement est dans son voyage: une fois parti il ne revint pas. Ayant quitté, en décembre 1817, cette France qu'il ne devait plus revoir, il débarqua en mai 1818 à Calcutta, et y trouva un autre jeune naturaliste, Diard, qui l'avait précédé de quelques mois. Reconnaisant l'impossibilité de vivre vraiment dans la retraite et pour l'étude dans cette capitale de l'Inde anglaise, ils se fixèrent à Chandernagor, et s'accoutumèrent dans cette ville française d'une petite maison dont ils transformèrent toutes les chambres en Musée, sauf une qui leur resta pour y coucher. Bientôt les salles se peuplèrent, les unes de squelettes ou

d'animaux empaillés, les autres d'êtres vivants qui formèrent une ménagerie. Leur chasse, celle des gens qu'ils employaient, les dons de quelques radjahs dont ils se procurèrent la connaissance, étaient les sources de cette richesse zoologique, qu'ils augmentèrent encore en établissant autour d'un bassin dans leur jardin plusieurs oiseaux aquatiques ou de rivage, et à laquelle ils ajoutèrent tous les végétaux indous qu'ils purent cultiver. On venait de Calcutta et des environs voir leurs galeries. Ils passèrent ainsi de six à sept mois pendant lesquels ils rassemblèrent des échantillons d'à-peu près tout ce qui se trouvait d'animaux à trente lieues à la ronde, sans cesse empaillant, dessinant, décrivant, classant, et à deux fois différentes faisant au Muséum du jardin des Plantes de riches envois: nous signalerons entre autres, celui d'un jeune bouc de Cachemire qui fut débarqué en France avant le troupeau de chèvres cachemiriennes de Ternaux, et ceux du faisan cornu, d'un squelette de dauphin du Gange, d'une tête de bœuf du Tibet disputée aux chakals, etc., etc. Ayant ainsi épuisé le pays, les deux voyageurs se disposaient à visiter en détail l'intérieur du Bengale et à pousser jusqu'à Patnah, lorsque Ralliffles, tout récemment nommé gouverneur de Bencoulen et chargé de diverses missions pour les îles du détroit de Malacca, leur proposa de les emmener pour qu'ils explorassent les pays dans lesquels l'envoyaient ses instructions, et qu'ils fissent de l'histoire naturelle tandis qu'il ferait, lui, de la diplomatie. Ils y consentirent aux conditions suivantes: 1^o partage égal du fruit commun de leurs recherches entre le gouverneur d'une part, les

eux savants de l'autre; 2^o remboursement par la compagnie des Indes de tous les frais de chasse, pêche, empailllements, etc.; 3^o formation à Bencoulen d'une ménagerie grand. En revanche ils s'obligeaient, indépendamment de leurs travaux comme observateurs, à fournir leurs soins, leurs dessins et leur rédaction à la description que le capitaine anglais avait le projet de publier des contrées à explorer et à agir. Cette convention, l'inégalité des contractants et les prétentions scientifiques que révélait le gouverneur impliquaient une désunion prochaine. On partit à la fin de 1818, les vaisseaux anglais touchèrent successivement à Poulopinang, à Canour, à Singapour, à la côte d'Achem, à Padie, à Toulosimaoué, Malacca. Les deux amis ne furent pas également heureux partout. L'île de Timour est si touffue qu'ils ne purent y pénétrer; seulement ils y virent les traces d'un cerf et d'un ours. À Singapour, où ils se rendirent deux fois, les aides-de-camp du prince malais-anglais, que l'homme d'état veut en apparence soutenir et au fond le plus étroitement à la puissance britannique, répondaient naïvement sans défiance aux questions politiques du gouverneur de Bencoulen, mais trouvaient fort suspectes les questions qu'on leur adressait relativement aux animaux et aux produits de leur pays. A Achem, Diard, comme l'infortuné Marion croyait à la bonté naturelle des hommes péchés, fut cerné lui et ses domestiques par deux cents Malais, et ne sauva sa vie qu'en laissant la nouvellement armes et bagages, mais encore tous les fruits de sa chasse. Cependant, à force de soins et de persévérance, grâce à l'argent de la

compagnie des Indes, et à la position favorable d'un haut fonctionnaire anglais, ils firent une ample et belle récolte. C'est dans ce voyage qu'ils se procurèrent pour la première fois le dugong, dont ils envoyèrent le dessin et la description au Muséum. Mais déjà le gouverneur les avait gagnés de vitesse, et la description, lue à la chambre royale de Calcutta, fut insérée avec le dessin par Everard Hom dans les *Transactions philosophiques* de 1820 (tom II). D'autres nuages encore s'étaient élevés; et, lorsqu'on fut à Bencoulen, la désunion devint si forte qu'il fallut se séparer. Restait à faire le partage de la collection si péniblement acquise. En dépit du traité qui stipulait division par moitié, le gouverneur s'adjudgea la part du lion et rasla la plus belle comme la majeure partie des objets recueillis avec copie de toutes les notes, descriptions, dessins. Le tout fut immédiatement dépêché en Angleterre, et constata en quelque sorte qu'à des Anglais appartenaient les découvertes. Les deux Français avaient tout simplement tiré les marrons du feu. Après cette mésaventure et après avoir envoyé à Calcutta ce qu'on jugeait à propos de leur laisser, les deux amis se séparèrent; et, tandis que Diard allait explorer Batavia, Bornéo, la Péninsule transgongétique, Duvancel se rendit à Padang, d'où il revint à Chaudernagor, avec vingt-quatre grandes caisses d'animaux empaillés et de squelettes, entre autres ceux de quatre rhinocéros, du tapir de Sumatra et d'une foule de singes, de reptiles, de cerfs, d'axis. Il songea un instant à reprendre la route de France; puis, différant l'exécution de ce projet, résolut d'explorer le Sylhet,

et, muni de lettres de recommandation de lord Hastings, s'embarqua sur l'Hougli suivi de quatre hommes; vit successivement Hougli, Gouptipara, Patoli, Courbaria, sur la rivière de Cossimbazar, et Plassey; entra dans le Gange le 19 août 1820, après avoir ainsi dévié un peu de la route directe, séjourna neuf jours à Bekka, où la simple exhibition du sceau de lord Hastings le fit accueillir avec distinction, et, remontant le Buhrapoutre, parvint enfin à Sylhet. Le gouverneur, auquel il présenta ses lettres de recommandation, mit à sa disposition une maison, une voiture, une paire d'éléphants, et lui fit l'offre d'une chasse au tigre pour le lendemain. Plus insatiable à mesure qu'il récoltait davantage, Duvaucel voulut ensuite visiter les montagnes de Cossia et de Gentya. Mais l'Angleterre ne possède point encore ces contrées. Il fallait la permission du radjah. Deux aunes de drap rouge pour faire un manteau appuyèrent sa demande. On lui répondit gracieusement; et lorsqu'il arriva, le roi vint lui faire cortège jusqu'à la fameuse caverne du Diable, qui était surtout l'objet de sa curiosité. Duvaucel la parcourut entièrement et même se fit descendre jusqu'à quatre-vingt-dix pieds de profondeur dans un des précipices dont elle est semée. Une pierre qu'il y laissa tomber ne rendait de son qu'au bout de douze secondes. L'excursion de Duvaucel dans les montagnes ne lui produisit pas tout ce qu'il avait espéré de richesses minéralogiques ou géologiques; mais il fut content de sa récolte en zoologie. De retour au Sylhet, il y continua ses recherches jusqu'au mois de décembre, époque à laquelle il revint à Calcutta souffrant et malade de ce que l'on appelle la fièvre des bois. Il eut beaucoup de

peine à se débarrasser momentanément de ce mal dangereux, et il profita d'un intervalle de santé pour aller visiter le Gondelour. Mais ses forces faiblirent dans cette nouvelle excursion: il rebroussa vers Madras, s'alita dans la maison de l'écuyer avocat-général Herbert-Crompton, et y mourut à la fin d'août 1824. La science doit une larme à cette fin prématurée, avancée aussi peut-être par les tracasseries et les jalousies sans nombre dont fut assiégé Duvaucel dans ses périlleuses opérations. Les nombreuses pièces dont il a enrichi les galeries zoologiques du Muséum, et dont beaucoup appartiennent à des espèces jusqu'alors inédites, sont des monuments de son passage dans la science. S'il eût vécu, il eût fait davantage et il eût écrit. Ce qu'on a de lui se borne à des descriptions d'animaux qu'il envoyait, à la correspondance fort exacte qu'il tenait avec l'administration du Muséum (on conçoit que ni celle-ci ni celles-là n'aient été imprimées), et à un Mémoire sur le *sorex glis*, publié en commun avec Diard. Le *sorex glis*, dont le nom indique bien et la forme extérieure et la véritable nature, est un petit quadrupède de Penang, de Singapour et des îles voisines. Il ressemble tellement à l'écureuil que les deux amis le prirent d'abord pour cet animal; mais ils ne tardèrent pas à remarquer que c'est un insectivore. P—OT.

DUVERDIER (PIERRE PEINEAU), oratorien, naquit à Tonneins, en avril 1721. Il fut supérieur du collège de Vendôme de 1768 à 1774, et plus tard assistant du général de sa congrégation. Il eut une grande part à l'ouvrage publié par Jacques Gaudin (*Voy. ce nom*, XVI, 573), et qui a pour titre: *Inconvénients*

du célibat des prêtres, prouvés par des recherches historiques, Genève (Lyon), 1781, in-12, ouvrage que Mirabeau détermina le libraire Lejay à réimprimer sous cet autre titre : *Recherches historiques sur le célibat ecclésiastique*, Paris, 1790, in-8°. Le canoniste Maulrot en donna la même année une réédition intitulée : *la Discipline de l'église sur le mariage des prêtres*, in-8°. Les connaissances étendues de Duvergier le firent rechercher dans la haute société; il leur dut d'être nommé évêque de Mariana, en Corse, et il fut sacré le 7 avril 1782. Il mourut en 1789. E—K—D.

DUVERGIER DE HAURANNE (JEAN-MARIE), publiciste et député, naquit à Rouen, le 21 mars 1771, d'une famille originaire de Bayonne. Il comptait parmi ses grands-oncles le fameux de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, si connu dans l'histoire du jansénisme. Destiné à la profession maritime, il servit sur les vaisseaux de l'état, en 1793 et 1794, et assista au fameux combat naval de prairial. Il quitta bientôt après le service pour embrasser la profession de négociant; et, tout en augmentant son patrimoine par d'heureuses spéculations, il mérita l'estime de ses concitoyens, qui l'éluèrent plusieurs fois juge au tribunal de commerce de Rouen. Il était aussi membre de la chambre de commerce, administrateur des hospices et chef de bataillon de la garde nationale de cette ville, lorsqu'au mois de septembre 1815, il fut nommé député. Attaché loyalement à la dynastie, il n'en fut pas moins un des chefs de cette minorité de 1815, qui rompit avec la majorité royaliste pour soutenir le ministère, et qui fit prévaloir un ordre de choses qui était

plutôt ministériel que monarchique constitutionnel. Dès ce moment, Duvergier de Hauranne se vit en butte aux attaques des libéraux et des royalistes. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi d'amnistie, il fut l'un des trois commissaires qui ne partagèrent pas l'avis de leurs six autres collègues formant la majorité. Il combattit les amendements proposés par M. Corbière, rapporteur, entre autres le bannissement des régicides, et les catégories qui, sur la demande de Duvergier, furent repoussées par la question préalable; en un mot, il insistait pour le maintien du projet présenté par les ministres. Le 31 janvier 1816, il parla contre la proposition de confier exclusivement au clergé l'instruction publique; et le 5 mars, dans la discussion de la loi électorale, il s'attacha à réfuter le système de M. Royer-Collard, qui prétendait que le droit d'élire des députés émanait de la charte, et ne lui était pas antérieur. Il s'éleva également contre la proposition d'exclure les patentés du droit électoral. Quelques jours après, dans son opinion sur le budget, il combattit la consolidation de l'arriéré comme une cause de ruine pour l'état, et demanda que l'on renvoyât aux conseils généraux des départements le soin de régulariser la répartition de la contribution de cent millions exigés pour les frais de la seconde invasion. Dans le comité secret du 19 avril, il s'opposa à ce que la tenue des registres de l'état civil fût rendue aux curés, et avança qu'il fallait profiter de ce que la révolution, malgré ses excès, avait produit d'utile et de conforme à la raison. Le 23 du même mois, dans un autre comité secret, il s'opposa, dans des termes très-positifs, à ce qu'on ren-

dît au clergé ses biens non vendus en y joignant une dotation de cinquante-un millions de rentes. Après la session, il fut appelé par le roi à faire partie de la commission chargée de préparer le budget de 1817, et de poser les bases du crédit public. Il fut, vers le même temps, nommé adjoint au maire de Rouen. Lors de la dissolution de la chambre de 1815, il présida le collège électoral de Neufchâtel, et fut réélu député par son département (octobre 1816). Il avait été, pendant la session de 1815, membre du comité administratif de la chambre; il en fut alors nommé questeur, et continua à soutenir les lois présentées par les ministres, abordant souvent la tribune, et parlant aussi volontiers sur les matières d'ordre constitutionnel que de finances et de douane. Cependant il improvisait difficilement, et ses discours, sans manquer de force ni de logique, brillaient rarement de l'éclat du talent; mais, imperturbable au milieu des murmures, il finissait par l'emporter sur l'impatience de son auditoire, et l'on peut dire que, jusqu'à la session de 1818, il ne sortit de la chambre aucune loi à laquelle il n'eût mis la main. Il fit adopter, en 1817, l'amendement en vertu duquel les collèges électoraux nomment leurs bureaux définitifs. Durant cette même session, il dénonça l'introduction des jésuites en France, qu'il soutint se faire furtivement. En 1818, dans la discussion de la loi de recrutement, il ne se montra pas plus favorable au clergé en s'opposant à l'exemption du service militaire demandée pour les Frères de la doctrine chrétienne. Il se prononça fortement pour le mode d'avancement proposé dans le projet du gouvernement. Du reste, il vota toutes les

lois d'exception demandées par les ministres. Non content de soutenir leurs mesures à la tribune, il publia, en oct. 1818, sur les élections, une lettre adressée à Benjamin Constant, qui y fit une réplique vigoureuse dans la *Minerve*. En 1819, Duvergier de Hauranne défendit l'ancien ministre Corvetto, dont les opérations étaient vivement attaquées. Etant sorti de la chambre en 1819, il ne fut point réélu. Nommé de nouveau par le collège départemental de la Seine-Inférieure, à la fin de 1820, il reprit sa place sur les bancs ministériels jusqu'à la chute du ministère Richelieu, sans prendre aux discussions une part aussi active que dans les précédentes sessions. En 1821, lorsque le ministre des finances vint proposer à la chambre l'adoption de trois douzièmes d'impôts, Duvergier de Hauranne s'éleva fortement contre ces lois provisoires, et proposa de sortir enfin d'un pareil état de choses. Sa tendance vers l'opposition fut encore plus marquée le 27 janvier 1822, dans la discussion du projet de loi sur les délits de la presse et sur les journaux; il fit tous ses efforts pour mitiger les rigueurs de la législation proposée. Durant la même session, il s'éleva contre le tarif des douanes sur les matières premières, et fit prévaloir les vues les plus utiles sur la réforme du régime colonial, et sur les négociations de commerce alors engagées avec les nouvelles républiques d'Amérique. En 1823, il se prononça fortement en comité secret contre la guerre d'Espagne; dans le cours de la session, revint plusieurs fois sur l'inopportunité et l'injustice de cette expédition, et se plaignit de ce qu'aucune communication des négociations avec les Cortès

et avec l'Angleterre n'avait été faite à la chambre. Il ne parla pas avec moins de véhémence contre la mesure qui arrachait à leurs chaires, malgré leur inamovibilité, les professeurs les plus distingués de l'école de médecine de Paris; enfin il fit distribuer à ses collègues son opinion imprimée contre l'expulsion du député Manuel (*Voy. ce nom, au Suppl.*). A la fin de 1823, la chambre ayant été dissoute, le ministère qui, trois fois, avait favorisé l'élection de Duvergier de Hauranne, employa tous ses moyens pour faire échouer sa candidature. Il obtint pourtant au grand collège de son département cinq cents voix sur neuf cent cinquante; mais par une bizarre combinaison cette majorité ne suffit pas. Condamné ainsi à n'être plus que spectateur de la machine gouvernementale, Duvergier de Hauranne se dédommagea de ce repos forcé en publiant quelques brochures politiques, dont voici les titres: I. *Coup d'œil sur l'Espagne*, Paris, 1824, in-8°: trois éditions en une seule année. II. *De l'égalité des partages et du droit d'aînesse*, 1826, in-8°. III. *De l'ordre légal en France*, 1825, 1^{er} vol. in-8°; 1828, 2^e vol. IV. *Du jury anglais et du jury français*, 1827, in-8°. V. *Lettres sur les élections anglaises et sur la situation de l'Irlande*, Paris, 1828, in-8°. Pendant sa carrière législative, Duvergier de Hauranne avait publié trois autres brochures: 1° *Discussion sur la loi des journaux* (session de 1816), Paris, 1817, in-8°; 2° *De l'organisation municipale*, 1818, in-8°; 3° *Réponse à M. Benjamin Constant*, 1818, in-8° de huit pages. Quant aux diverses opinions de ce député, depuis 1815 jusqu'en 1823, elles ont été imprimées,

soit par ordre de la chambre, soit aux frais de leur auteur. Son *Discours improvisé sur le projet d'adresse au roi*, au commencement de la session de 1823, et son *Opinion et Réplique sur l'Université et l'école de Médecine*, prononcées dans la séance du 10 avril 1823, font assez connaître que Duvergier de Hauranne appartenait alors à la nuance la plus prononcée du côté gauche. De tous ses écrits, l'*Ordre légal* est le plus important; il embrasse toutes les parties de notre droit public et administratif. Duvergier de Hauranne est mort à Paris, le 20 août 1831, laissant un fils, ancien rédacteur du *Globe*, et qui siège aujourd'hui à la chambre des députés. D—R—R.

DUVERNET (THÉOPHILE IMARIGEON, plus connu sous le nom de l'abbé), écrivain qui doit toute sa réputation à ses rapports avec Voltaire, était né vers 1730, à Ambert en Auvergne, de parents pauvres. Venu, comme tant d'autres, à Paris pour y chercher une ressource dans l'exercice de ses talents, il s'y lia avec les encyclopédistes, et dut à leur protection la place de précepteur du comte de Saint-Simon. A la suppression des jésuites il fut nommé principal du collège de Vienne. Déjà connu de Voltaire, auquel il avait été recommandé par d'Alembert, il recut de lui à cette occasion une lettre (16 avril 1765) où le philosophe félicite les habitants de Vienne d'avoir à la tête de leur collège un homme si propre à former de bons élèves. Voltaire l'encouragea en même temps à poursuivre le projet qu'il avait conçu d'écrire l'*Histoire des jésuites*. « Vous
« rendrez, lui dit-il, un grand ser-
« vice aux hommes, en leur faisant
« connaître les religieux qui les

« ont trompés et qui les ont fait
 « battre en les trompant... Le dis-
 « cours d'un grand philosophe géo-
 « mètre, qui daigne être de mes
 « amis, est une excellente préface
 « à l'ouvrage que vous préparez. »
 Duvernet, envoyé de Vienne comme
 principal au collège de Clermont,
 obtint bientôt après, par le crédit
 de la famille de Saint-Simon, un bé-
 néfice simple, avec une rente sur l'Hô-
 tel-de-Ville de Paris. Il était de
 retour dans cette capitale en 1771 ;
 mais alors il avait abandonné l'*His-
 toire des jésuites* pour celle de Vol-
 taire, « qui l'engageait à faire un
 « petit tour à Ferney, où il serait à
 « portée de lire beaucoup de choses. »
 (Lettre du 8 octobre.) Le patriarche
 lui indiqua les différentes personnes
 dont il pourrait apprendre des parti-
 cularités sur sa vie, et lui adressa plu-
 sieurs documents par Christin, qui
 fit à cette époque un voyage à Paris,
 dans l'intérêt des mainmortables de
 Saint-Claude ; mais bientôt l'indis-
 crète étourderie de son historiogra-
 phe lui donna des inquiétudes. Il
 écrivit, le 6 avril 1772, à Laharpe :
 « Si par hasard M. d'Alembert
 « voyait M. l'abbé Duvernet, il
 « me ferait grand plaisir de l'enga-
 « ger à moderer son zèle, qui d'ail-
 « leurs ne lui procurerait ni pré-
 « bende ni prieuré. » Ce n'était
 pas que Voltaire prit un bien vif in-
 térêt à la fortune de son futur his-
 torien. Redoutant l'effet que pour-
 rait produire dans le public la *Lettre
 d'un théologien à l'auteur des
 Trois siècles* (Sabatier), il contri-
 bua tant qu'il put à répandre le bruit
 qu'elle était de Duvernet, afin de
 détourner les soupçons du véritable
 auteur (Condorcet), et lui attribua
 également les *Remarques* contre les
Trois siècles insérées mensuellement

dans le *Journal encyclopédique*,
 sans trop se soucier de ce qui pour-
 rait en résulter pour celui qu'il char-
 geait de ses propres peccadilles. En
 1781, Duvernet publia, sous le patro-
 nage du comte d'Argental, la *Cor-
 respondance de Voltaire* avec son
 trésorier, l'abbé Moussinot. La même
 année parut un pamphlet assez gai
 qu'il avait, comme il le dit lui-même,
 imité du Barbon de Balzac, intitulé :
M. Guillaume, ou le disputeur. Ce
 pamphlet, dirigé contre Linguet,
 d'Epréménil et Sabatier, lui valut
 les honneurs de la Bastille. Il avait
 cependant eu la précaution d'y in-
 tercaler l'éloge du roi et même celui
 de la reine ; mais les ministres alors
 n'entendaient pas raillerie, et quel-
 ques traits assez vifs contre leurs
 opérations furent punis par trois se-
 maines environ de détention, suivant
 Duvernet lui-même (*Avant-propos
 de la Vie de Voltaire*, édition
 de 1797). L'abbé Duvernet à peine
 sorti de la Bastille y fut renfermé
 de nouveau, pour avoir dit un mot
 sur le ministère de Maurepas dont
 chaque opération lui paraissait une
 ineptie (1). » Il y était depuis cinq
 mois lorsque M. Amelot étant entré
 dans sa chambre pour lui annoncer
 sa liberté, au lieu de recevoir ce
 bienfait avec respect et reconnais-
 sance, Duvernet crut devoir lui dire
 des vérités utiles. C'était encore là
 du courage ; aussi, loin de lui ou-
 vrir les portes de la Bastille, comme
 il l'annonçait, le ministre l'y laissa
 encore sept mois. (*Avant-propos.*)
 Ainsi donc il ne recouvra sa li-

(1) Barbier ne donne pas le titre de ce pam-
 phlet ; un passage de *M. Guillaume*, p. 31,
 peut faire conjecturer que cet opuscule n'était
 pas le coup d'essai de Duvernet dans ce genre,
 mis à la mode par Voltaire. « Quand, dit-il,
 « Terray nous mangeait, j'eus le courage de
 « dire qu'il était un voleur public, que son
 « administration était un vrai brigandage, » etc.

berté que dans le courant de 1782. Soupçonné d'avoir eu part aux pamphlets que l'inspecteur de police Jacquet distribuait lui-même contre la cour, Duvernet, malgré ses dénégations, fut exilé la même année en Auvergne (Voy. *la Police dévoilée* par Manuel). Il avait achevé sa *vie de Voltaire*, à la Bastille; mais son manuscrit fut saisi par la police; et, n'ayant pu le recouvrer, il se décida à faire imprimer son ouvrage sur une copie informelle restée dans ses papiers. Cette *vie de Voltaire* eut lors de sa publication une très-grande vogue. Elle fut attribuée assez généralement au marquis de Villette. Le bruit courut aussi que Lally-Tollendal (Voy. ce nom, au Suppl.) y avait travaillé. Labarpe, qui partageait cette opinion, conjecture que les phrases déclamatoires sont de l'abbé Duvernet, et que tout ce qu'il y a de bon est de Lally-Tollendal (Voy. *la Correspondance littéraire*, V, 70). La révolution que Duvernet avait appelée de tous ses vœux ne lui fut rien moins que profitable. Privé de son bénéfice, il fut obligé, à son retour d'Ambert, de se reléguer dans une cellule de la maison des Carmes, où il s'occupait à préparer une nouvelle édition de la *vie de Voltaire*, lorsqu'il mourut en 1796. On cite de lui les ouvrages suivants : I. *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie au sujet des Lois de Minos*, Amsterdam et Paris, 1773, in-8°. Cet opuscule est dédié à Thomas. Grimm paraît disposé à croire que Voltaire en est le véritable auteur, quoiqu'il y soit mis au-dessus des Racine, des Corneille, des Sophocle et des Euripide (Voy. *Correspondance*, 2^e édition, VIII, 236). II. *M. Guillaume, ou le disputeur*, 1781,

in-8°. III. *L'Intolérance religieuse*, 1782, in-8°. IV. *Vie de Voltaire*, 1786, in-12 et in-8°, sous la rubrique de Genève (Paris), 1797, in-8°; traduit en allemand et en anglais. Cet ouvrage, écrit d'un ton léger et prétentieux, est très-inexact, au jugement des biographes et des éditeurs de Voltaire. M. Louis Dubois en a signalé plusieurs dans le tome 1^{er} de l'édition des œuvres de Voltaire, Paris, Delangle, 1824, in-8°. Duvernet était à la Bastille pour une diatribe contre Maurepas, quand il composa la *Vie de Voltaire*. Le lieutenant de police Lenoir crut devoir en empêcher la publication, mais elle se fit malgré lui. Le clergé porta plainte à Louis XVI par l'organe du garde-des-sceaux. Ce monarque répondit : *Je ne veux point me mêler de cela; si Duvernet a tort, on doit le réfuter, c'est l'office des évêques*. L'auteur, qui rapporte lui-même cette anecdote, rapporte aussi que la dernière édition est le fruit de son séjour en Auvergne pendant la terreur qui persécuta sa vieillesse. V. *Rudébec et Rabache*, in-8°, « pamphlet, dit Mannel (*Po-lice dévoilée*), où la raison prend le masque et les grelots de la folie pour parler plus à son aise de l'excommunication des comédiens et du célibat des prêtres, de l'état des protestants, etc. » VI. *Les Dîners de M. Guillaume*, avec l'histoire de son enterrement, Paris, 1788, in-12. VII. *Les Dévotions de madame de Betzamooth et les pieuses facéties de M. de Saint-Oignon*, 1789, in-8°; reproduit en 1793. VIII. *La Retraite, les sensations et les confessions de madame la marquise de Mont-Cornillon*, histoire morale, 1790, in-8°. IX. *Histoire de la Sorbonne*,

dans laquelle on voit l'influence de la théologie sur l'ordre social, Paris, 1790, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1791-92, in-8°. Si l'on en croit l'auteur, cet ouvrage, achevé dès 1779, fut saisi par la police et le manuscrit enfermé à la Bastille, où il resta jusqu'à la destruction de cette forteresse. Il ne faut pas y chercher de l'impartialité ni des vues vraiment philosophiques. Cependant on y trouve quelques aveux remarquables. C'est ainsi qu'il reconnaît (I, 354) que toutes les accusations de meurtres et d'empoisonnements dont on a chargé les jésuites sont, *aux yeux du sage*, dénuées de preuves suffisantes, et que la plupart même sont sans fondement. Champfort en a donné dans le *Mercur* une longue analyse que M. Auguis a reproduite dans son édition des *OEuvres* de cet écrivain. Voltaire lui a adressé un grand nombre de lettres qu'on peut voir dans l'édition de M. Beuchot. Duvernet faisait à l'égard de Voltaire ce que Brossette avait fait à l'égard de Boileau; il prenait la mesure d'un commentaire, et les lettres du philosophe ne sont guère que des réponses aux différentes questions de l'abbé. Il a eu part à l'ouvrage intitulé : *Les joueurs et M. Dusaulx*, 1781.

L—B—E et W—s.

DUVERNOY (JEAN-GEORGES), célèbre anatomiste, né en 1691, à Montbéliard, que devait plus tard illustrer la naissance de Cuvier, était le cinquième des neuf enfants de Joseph-Jérémie Duvernoy, apothicaire et conseiller municipal. Après avoir achevé ses premières études avec succès au gymnase de sa ville natale, il alla suivre à Bâle les leçons de la faculté de médecine, et reçut en 1710 le doctorat, sur une *thèse* dans la-

quelle il avait développé les causes de l'hystérisme. De Bâle il se rendit à Paris pour y perfectionner ses connaissances sous les plus célèbres professeurs; il y fréquenta les cours d'anatomie de Duvernoy; de botanique de Jussieu et de Vaillant, tous deux élèves de Tournefort; et de chimie de Lemery. Peu de temps après son retour à Montbéliard, le duc Léopold-Eberard le nomma son physicien pour la seigneurie de Riquevir et le comté de Horbourg; mais une telle place ne pouvait guère lui convenir; aussi dès 1715 il accepta le titre de professeur extraordinaire en médecine à l'université de Tübingue, et il y fit l'année suivante l'ouverture de son cours par une *dissertation* sur l'accouchement naturel, qui fut très-applaudie; et dès ce moment il eut le plaisir de voir ses leçons très-fréquentées. Au nombre de ses élèves il eut l'honneur de compter le célèbre Haller qui soutint, en 1725, sous sa présidence, sa thèse pour le doctorat, et qui, dans toutes les occasions, a rendu la justice la plus complète aux talents de son maître, à son ardeur infatigable pour les recherches, ainsi qu'à son noble désintéressement. Appelé la même année pour remplir à l'académie alors récente de Saint-Petersbourg la double chaire d'anatomie et de chirurgie, Duvernoy sut trouver le loisir de rédiger plusieurs *mémoires* importants, entre autres sur l'*anatomie de l'éléphant*, qui sont disséminés dans les recueils de cette compagnie, tome I-XIV. Il se démit de sa chaire en 1746; obtint une pension pour prix de ses utiles travaux, et vint avec sa famille habiter Kircheim dans le Wurtemberg. C'est là qu'il mourut en 1759. Outre les thèses et les mémoires que nous n'avons pu qu'indiquer, on

de Duvernoy : *Designatio plantarum circa Tubingensem arcem florentium cum sede sive loco earum natali, caractere generico*, etc., Tubingue, 1722, in-8°. Cet ouvrage, où les plantes sont décrites et classées d'après le système de Tournefort, n'est plus consulté depuis long-temps. On trouve des détails intéressants sur les premières années de Duvernoy dans *Erlautertes, Wurtemberg*, par J.-J. Moser, et dans *l'Histoire de l'université de Tubingue*, par Boek, etc. — M. Georges-Louis Duvernoy, doyen de la faculté de Strasbourg, de la même famille mais d'une autre branche, a publié *sur l'Hystérie* une curieuse dissertation, 1801, in-8°; elle est très-rare. W—s.

DUVERNOY (JEAN-JACQUES), pasteur protestant, naquit le 18 avril 1709, à Etupes, dans la principauté de Montbéliard. Fils du ministre de ce village et destiné par son père à suivre la même carrière, après avoir achevé ses études classiques, il fut envoyé au séminaire de Tubingue, où il fréquenta les cours de philosophie et de théologie. Au sortir des écoles il accepta la place de lecteur du grand-maréchal du marquis de Dourlach. De retour à Montbéliard en 1736, il y fut nommé correcteur du gymnase, et remplit en même temps les fonctions de prédicateur. En 1745, il fut fait pasteur de l'église allemande. Neveu par sa mère de Nardin, ministre à Blamont, il avait à son exemple adopté les principes des Herrnhuters ou frères Moraves, et ne cachait point son attachement pour cette secte. Il fit, en 1754, réimprimer les *sermons* de son oncle, précédés d'une *Vie* de l'auteur, dans laquelle il fait l'apologie de sa doctrine et déverse le blâme sur ceux

qu'il nomme ses persécuteurs. Un arrêt du conseil de régence supprima la *Vie de Nardin*, mais elle n'en fut recherchée qu'avec plus d'empressement par tous les disciples de Zinzendorf (*Voy.* ce nom, LII, 366), déjà nombreux dans le Montbéliard et les pays voisins. Les opinions religieuses de Duvernoy ne nuisirent point à son avancement, puisqu'il fut nommé dans la suite sur-intendant des églises de la principauté. C'était un homme instruit et fort laborieux. Il mourut à Montbéliard en 1805. On a de lui des traductions de plusieurs ouvrages allemands : des *Lettres de controverse*, du chancelier Pfaff aux jésuites Seedorf et Scheffinacher; de la *Géographie* de Hubner (*Voy.* ce nom, XXI, 8). Bâle, 1757, 6 vol. in-8°; des *Faits mémorables de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse*; de l'*Abrégé historique des livres de l'Ancien-Testament*, par Risler, 1799, 3 vol. in-8°, etc. Il a traduit de l'anglais de Wilcock : *le Miel découlant du rocher qui est Christ, ou brève exhortation*, etc., Strasbourg, 1772, in-12. Il fut le réviseur de la traduction de son collègue Paur, ministre à Clairegoutte, de l'*Abrégé de l'histoire du luthéranisme* par Sekendorf (*Voy.* ce nom, XLI, 412), et il y joignit l'*Abrégé de l'histoire des églises esclavonnes et vaudoises, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la réformation*, Bâle, 1785, in-8°. Ce volume a pour épigraphe ces deux mots latins : *Diu verno*, anagramme de Duvernoy; enfin, outre des pièces de circonstance, des cantiques, etc., on connaît de lui : des *Recueils de sentences de l'Écriture sainte*, à l'usage des frères Moraves; *Abrégé de la saine morale fondée sur la*

religion, mis en rimes, Bâle, 1803, in-8°. — Son fils, *Jacq.-Christ. DUVERNOY*, né à Montbéliard le 25 nov. 1740, mort en 1799 à Barby, où il remplissait depuis un grand nombre d'années les fonctions du pastoral, a publié en allemand une *Vie du comte de Zinzendorf*, Barby, 1793, in-8°, et l'*Abrégé de ses discours sur les quatre évangélistes*, ibid., 1796, 6 vol. in-8°. W—s.

DUVIGNAU (PIERRE-HYACINTHE), avocat au parlement de Bordeaux, est plus connu par l'acte de courage qui le conduisit à l'échafaud que par ses productions littéraires, dont le nombre est cependant considérable. Lors de la création des tribunaux criminels, en 1791, il fut nommé greffier de celui de la Gironde. La députation de ce département ayant cherché à retenir, sur le penchant de l'abîme, le char de la révolution, qu'elle avait elle-même lancé avec trop de rapidité, fut bientôt en butte aux attaques des Montagnards, dont la formidable puissance prenait, de jour en jour, de nouveaux accroissements. La ville de Bordeaux, croyant venir en aide à ses représentants, envoya des commissaires à la Convention nationale, pour réclamer une espèce d'inviolabilité de tous les membres qui la composaient et l'achèvement de la constitution. Cette démarche accéléra la perte des Girondins et des commissaires bordelais. Duvignau surtout, qui avait porté la parole, au nom de ses concitoyens, de la manière la plus énergique, et qui avait été jusqu'à dire que la garde nationale de Bordeaux était prête à marcher sur Paris, pour y rétablir l'ordre légal, fut dès-lors désigné au fer des bourreaux. Quelque temps après son retour dans sa ville natale,

il fut livré, comme conspirateur, à une commission militaire qui le condamna à mort, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), la veille du jour où tomba Robespierre. Il était âgé de 40 ans. Les ouvrages qu'il mit au jour eurent peu de succès : I. *Discours qui a obtenu l'accessit de l'academie de Besançon, sur cette question : Le luxe détruit-il les mœurs et les empires?* Genève et Paris, 1783, in-8°. II. *Discours sur la profession de procureur*, Bordeaux, 1784, in-8°. III. *Eloge historique d'Armand de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France sous Henri IV*, Genève et Paris, 1786. IV. *Poésies diverses*, Genève, 1776, in-8°. V. *Ode sur la mort de J.-J. Rousseau*, qui a remporté le prix de l'académie de La Rochelle, Bordeaux, 1786, in-12. VI. *Suzette*, comédie en prose, représentée à Bordeaux, 1774, in-8°. VII. *Hommage aux acheteurs de la Dindonnière*, Bordeaux, 1783, in-8°. VIII. *Observations sur le droit des procureurs aux charges municipales*, 1789, in-4°. IX. *Lettre d'un habitant de Guyenne sur les administrations provinciales*, 1787, in-12. X. *Entretien d'un citoyen et d'un militaire*, Londres, 1788, in-12. Duvignau a publié en outre un assez grand nombre d'écrits relatifs à l'administration des états de la province de Guyenne, et aux questions politiques qui s'agitèrent dans les premières années de la révolution. La *Pétition des Bordelais à la Convention nationale*, dont il est l'auteur, a été imprimée à Bordeaux, en 1793. in-4°. L—M—X.

DUVIQUET (PIERRE), critique français, né à Clamecy en 1766, de parents pauvres mais alliés à la fa-

mille des Dupin (*Voy.* ci-dessus, p. 195), était écolier au collège de Lisieux et avait obtenu un prix et un accessit au concours. lorsque par une délibération du bureau du collège de Louis-le-Grand (1), du 7 décembre 1781, il fut nommé boursier en cet établissement à l'occasion de la naissance du dauphin, fils de Louis XVI. Il se fit recevoir docteur agrégé en l'université de Paris, et prit l'habit ecclésiastique. Il était au commencement de la révolution maître de quartier dans ce même collège qui l'avait vu terminer ses études avec éclat, lorsque des raisons particulières l'obligèrent de quitter ses fonctions. Alors il embrassa le barreau, se rendit à Orléans, y prit ses grades en 1790, et vint exercer la profession d'avocat à Clamecy sa patrie, où l'on venait d'établir un tribunal de première instance. Ce fut à cette époque qu'il épousa une riche veuve, mère d'un fils qui s'est distingué dans la diplomatie sous l'empire, et dans la législature sous la restauration (M. Bogue de Faye). Ce mariage commença à donner à Duviquet une importance qui, soutenue de son mérite personnel, aurait pu le conduire loin, si l'insouciance de son caractère et l'abandon avec lequel il se livrait aux penchans d'une riche et forte nature, n'eussent nui à sa considération personnelle et fini par mettre obstacle à son avancement. Il fut, en 1791, nommé membre du directoire du département de la Nièvre et substitut du procureur-général. Nourri de la lecture des anciens, imbu des idées républicaines dont l'éduca-

tion des collèges remplissait l'esprit de la jeunesse, Duviquet avait admis la révolution et ses principes, moins la tendance farouche que prétendait lui donner Robespierre, son ancien condisciple, et qui fut toujours son ennemi personnel. Dans l'exercice de ses fonctions, le substitut de Clamecy fit preuve de modération. Il se montra fort opposé à la révolution du 31 mai 1793, perdit sa place et fut obligé de se cacher à Nevers. Sa retraite ayant été découverte, il fut arrêté. Avant de se rendre en prison il obtint d'être présenté au conventionnel Fouché, alors en mission. Duviquet ne le connaissait point; mais il savait que cet ex-oratorien avait été professeur au collège de Juilly, et fit valoir auprès de lui ses titres universitaires. C'était prendre le farouche proconsul par son faible : Fouché, qui dans tous les degrés de sa haute fortune aima toujours à se rappeler sa paisible existence classique, s'intéressa à son jeune confrère, et il déclara aux satellites du comité qu'il allait débarrasser la Nièvre de la présence d'un modéré, en le faisant partir comme soldat pour l'armée des Alpes. Dès le lendemain Duviquet, muni de sa feuille de route, se rendit à Lyon, où Fouché lui avait donné l'ordre de l'attendre. Quelques jours après, le proconsul arriva dans cette ville, manda Duviquet et le nomma secrétaire général de la trop fameuse commission temporaire. Obligé ainsi pour sauver sa tête de frayer avec d'affreux terroristes, Duviquet fit comme tous les révolutionnaires par peur, il ne montra aucune modération; et durant cette époque de sa vie, bien qu'il dût en coûter à son cœur naturellement facile et bon, son langage et sa conduite furent toujours en harmonie avec les fonc-

(1) Le bureau du collège de Louis-le-Grand était alors chargé de l'administration générale de l'université de Paris. Nous avons eu sous les yeux le registre imprimé où se trouve la délibération qui concerne Duviquet, lequel y est nommé Du Vicquet.

tions qu'il remplissait. Lorsque les pouvoirs de la commission de Lyon furent expirés, il se rendit à Grenoble avec le grade d'adjudant-général, dont les fonctions l'occupèrent moins que celles d'accusateur militaire que ses talents le mettaient à même de remplir, quelque étranger qu'il fût à l'armée. Après la chute de Robespierre, Duviquet put revenir dans sa patrie. Aubert du Bayet qui l'avait connu à Grenoble, étant devenu ministre de la guerre, l'appela auprès de lui et engagea le ministre de la police Merlin (de Douai) à le choisir pour secrétaire-général. Merlin ayant été transféré trois mois après au ministère de la justice (1796), lui conféra l'emploi analogue dans son nouveau département. Nommé député de la Nièvre au conseil des cinq-cents, en mars 1798, Duviquet se montra zélé partisan du Directoire, tout en exprimant en maintes occasions ces sentiments révolutionnaires que l'on confondait alors avec le patriotisme. Il s'opposa fortement à ce que la nomination aux places vacantes du tribunal de cassation fût attribuée au pouvoir exécutif. Il demanda que les marchands fussent contraints à ouvrir leurs boutiques le dimanche; et, rappelant que sous l'ancien régime on tenait ouvertes, ce jour-là, « celles du Palais-Royal, « repaire des vices et de la prostitution, » il ajoutait : « Ceux qui « l'habitent aujourd'hui sont-ils plus « religieux que leurs prédéces- « seurs? » La circonstance la plus fâcheuse de la carrière législative de Duviquet est la part qu'il prit à la discussion qui s'éleva le 12 floréal an VII (1^{er} mai 1799), au sujet du naufrage de quelques émigrés, jetés à Calais par la tempête. Contrairement à l'opinion de son collègue

Labronste, il demanda que ces émigrés fussent jugés selon toute la rigueur des lois. Qu'on nous permette de citer ici les paroles d'un biographe qui écrivait du vivant même de cet ex-député : « Ce tort trop réel, et « sur lequel il paraît que M. Duviquet « a depuis long-temps passé con- « damnation, est tellement opposé « à la douceur bien connue de son « caractère ..., qu'il fut générale- « ment attribué à une suggestion « étrangère et puissante de laquelle « il lui était difficile de se défendre. » On peut penser qu'il s'agit de Fouché ou de Merlin. Après la chute de celui-ci, Duviquet le défendit dans le conseil des cinq-cents et vota contre sa mise en accusation. Déchu de son emploi de secrétaire-général, il fut exclu du corps législatif après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), et ruiné par la suppression de *l'Ami des lois*, journal dont il était propriétaire et rédacteur avec l'ex-conventionnel Poulitier. Alors il s'estima heureux de retourner à Clamecy avec le titre de commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal civil. En 1806, des raisons purement domestiques l'engagèrent à donner sa démission; et il revint à Paris exercer la profession d'avocat à la cour de cassation. Il était question de l'appeler au parquet de cette cour, lorsqu'une nouvelle disgrâce vint atteindre Duviquet, qui se vit réduit à professer dans un pensionnat de jeunes gens. A l'organisation de l'université impériale, tout ce qu'il put obtenir, malgré le zèle d'amis puissants, se réduisit au titre d'agrégé près le lycée Napoléon (aujourd'hui collège Henri IV), sans fonctions actives et avec la chétive rétribution de quatre cents francs par an. Bientôt s'ouvrit pour lui une nouvelle car-

rière. Le critique Geoffroy mourut dans les premiers mois de 1814. Les propriétaires du *Journal des Débats*, obligés de lui chercher un successeur, jetèrent les yeux sur Duviquet; c'était une opinion générale que Geoffroy, malgré sa partialité et ses négligences, ne pourrait être remplacé. L'étonnement fut grand quand on vit apparaître un nouveau-venu qui, prenant dès l'abord un style à lui, simple, correct, facile, plein de convenance et de bon goût, connaissait le théâtre aussi bien que Geoffroy, et pouvait en parler avec autant d'autorité. Moins railleur et moins ironique que son devancier, il était surtout moins prévenu contre le XVIII^e siècle, et ne se crut pas obligé, comme Geoffroy, de dénigrer Voltaire en toute occasion. Imbu des bonnes doctrines classiques, sachant citer à propos et sans pédantisme, il ne fut pas injuste non plus envers l'école poétique du XIX^e siècle; et il sut encourager et applaudir nos jeunes écrivains, autant que pouvait le permettre son goût aussi prudent que sévère. On a dit avec raison qu'il était « de la race de ces vieux critiques (2). plus difficiles à rempla-

cer chaque jour, qui avaient pris leur art au sérieux et qui s'y étaient préparés long-temps à l'avance par de longues et de fortes études (3). Duviquet eut d'autant moins de peine à se conformer aux opinions monarchiques du *Journal des Débats* qu'il était déjà revenu lui-même en politique à des principes de modération et de sagesse. Tous ceux qui l'ont connu dans les vingt dernières années de sa vie peuvent attester que personne n'était plus éloigné de l'esprit persécuteur et réactionnaire. Si pendant les cent-jours il se crut obligé de signer l'acte additionnel, c'était, disait-il, avec espoir d'amélioration. Indépendamment de ses articles *spectacles*, il se plaisait à rendre compte des solennités du concours général. Pendant quelques années, à ses fonctions de rédacteur, il joignit celle de directeur du *Journal des Débats*, dont l'existence s'était en quelque sorte identifiée avec la sienne. Cependant le moment vint où le poids de l'âge se fit sentir; d'un autre côté les théâtres se multipliaient, et il était physiquement impossible qu'un seul homme de lettres suffît à l'examen de toutes les pièces nouvelles. On donna un jeune collaborateur (M. Lesourd) à Duviquet, qui ne se réserva que les grands théâtres. Enfin en 1830, « fatigué de cette littérature au jour le jour, et voulant avant de mourir jouir un peu de ce repos littéraire et philosophique qu'il avait vainement appelé toute sa vie, Duviquet déposa la plume... et retourna, comme il le disait lui-même, à ses bons livres (4). » Il mourut cinq ans après, le 30 août 1835. Quand la maladie vint l'aver-

(2) Le critique doit s'attendre à beaucoup d'inimitiés et d'imputations fâcheuses. Aussi a-t-on présumé que Duviquet, qui rappelait l'abbé Desfontaines par sa science et par son goût ferme et sûr, avait bien d'autres ressemblances avec ce prédécesseur de Fréron. La médisance n'avait même pas attendu qu'il fût attaché au *Journal des Débats* pour le déchirer sous ce rapport. En effet dans le *Tribunal d'Apollon*, petit recueil où tous les auteurs vivants en l'an VII ont leur part de blâme ou d'éloge, voici l'article consacré à Duviquet: « Il nous a fallu une grande connaissance des livres et de grandes recherches pour déterminer une ode de cet ex-écuyer du collège de Louis-le-Grand; une ode? oui; une ode intitulée l'Education publique, et une Epître d'un instituteur à la mère de son élève. Le nom du citoyen Duviquet nous rappelle celui d'un certain Ange Politien, qui avait une singulière manière d'éduquer ses élèves, non pas que nous voulions établir de comparaison entre ces deux grands hommes. Duviquet a été représentant du peuple, et s'est distingué par son patriotisme. »

(3) Discours de M. J. Janin aux obsèques de Duviquet.

(4) Discours de M. J. Janin.

tir qu'il fallait songer à la mort, il était à Clamecy ; mais il ne voulut pas finir éloigné des amis dont les attentions bienveillantes et délicates avaient rendu si heureuse son insoucieuse vieillesse, et il se fit transporter à Paris. Comme écrivain, Duviquet a peu produit, et la liste de ses ouvrages ou plutôt de ses publications est assez courte. On a de lui : I. *Vers sur la paix*, 1784, in-8°. II. *Ode sur l'éducation publique*, suivie d'une *Épître* (*Voy.* la note 2), 1786, in-12. Ces deux pièces furent publiées sous le nom de l'abbé *Du Viquet*. III. *Coup d'œil sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, traduit de l'anglais de lord Erskine, 1797. Dans la collection des classiques latins, publiés par Gosselin, Duviquet a donné un excellent commentaire d'Horace en latin. Il a eu part au *Dictionnaire historique* commencé par le général Beauvais. Il a publié, en société avec M. Duport, une édition de *Marivaux*, enrichie de commentaires et de notices. En 1825, il a lu à la société des bonnes-lettres, dont il était un des fondateurs, un *Discours sur la distinction du genre classique et du romantique*. Enfin il est auteur de la *Notice sur M. Boulard, ancien notaire*, imprimée en tête du catalogue des livres de la bibliothèque de ce savant amateur. D—R—R.

DUVIVIER (CLAUDE-RAPHAËL), ingénieur civil, naquit, en 1771, à Charleville, où son père, officier de cavalerie, se trouvait en garnison. Ayant achevé ses études au collège d'Angers, il y soutint, en 1788, ses thèses de philosophie avec un tel succès que, par une distinction toute spéciale, le jeune lauréat fut conduit en triomphe à l'Hôtel-de-

Ville, où ses thèses restèrent déposées. Admis, l'année suivante, à l'école des Ponts-et-Chaussées, il s'y fit remarquer par son application, et sut, grâce à son heureux caractère, se préserver de tous les écarts si communs aux jeunes gens, surtout dans les temps de troubles. Il sortit de l'école après un concours brillant, et fut aussitôt nommé professeur de mathématiques. A l'organisation de l'école Polytechnique, il y fut placé comme répétiteur. Nommé, en 1797, ingénieur, il fut chargé de diriger, sous les ordres de Boutard, la construction du pont de Nemours. En 1803. Cretet, alors directeur-général, lui confia les travaux préliminaires du pont de Bonpas sur la Durance, et le succès avec lequel il s'acquitta de cette tâche difficile lui valut le titre d'ingénieur en chef. Nommé, dans les premiers mois de 1809, ingénieur du département de la Vendée, il se trouva chargé de la direction des travaux immenses projetés à la Roche-sur-Yon, dont, à raison de sa situation centrale, le gouvernement voulait faire le chef-lieu du département. Des sommes considérables furent dépensées en pure perte dans ce village; mais la faute ne peut en être attribuée à l'ingénieur, qui se montra toujours sage dans ses plans et fort économe des deniers publics. En 1814, il reçut du roi la croix d'Honneur; il conserva la place d'ingénieur en chef, et s'occupa des moyens de dessécher les marais de la Vendée, en redressant le cours des rivières qui traversent le département. Ce travail important était fort avancé lorsqu'une maladie aiguë l'enleva, le 9 novembre 1821. Le *Moniteur* du 22 décembre suivant contient une *Notice* sur Duvivier. M. Mahul l'a réimprimée en partie dans son *Annuaire nécrolo-*

gique. Le seul écrit que l'on cite de cet ingénieur est un *Mémoire sur l'équilibre des voûtes*, in-8°. W—s.

DUVOISIN-CALAS (ALEXANDRE), auteur de romans, de chansons et de pièces de théâtre, était, par sa mère, petit-fils de Calas. Il servit d'abord dans les armées comme officier d'état-major, et obtint ensuite une place dans l'administration des droits-réunis. Envoyé à Chimay, en Belgique, comme receveur, il fut admis au nombre des acteurs qui figurèrent sur le théâtre de société que M. et M^{me} de Caraman avaient établi dans leur château (*Voy. CHIMAY. LXI, 18*), et où se firent entendre les premiers essais dramatiques d'un de nos compositeurs les plus ingénieux et les plus féconds (M. Auber). Des revers de fortune l'ayant forcé de se démettre de son emploi, il vint se fixer à Paris, et publia, en 1813, un roman intitulé : *Wilhelmina, ou l'Héroïsme maternel*, histoire hongroise, 2 vol. in-12. Ses autres ouvrages dans ce genre sont : I. *Adolphe de Valdeheim, ou le Parricide innocent*, Paris, an X (1802), in-12. II. *Firmin, ou le Frère de lait*, anecdote française, Paris, 1803, 2 vol. in-12. Sans être fortement intrigués, ces romans offrent de l'intérêt et sont recommandables d'ailleurs par leur but moral. Duvoisin-Calas mourut, le 20 février 1832, à Chartres, où il s'était rendu pour faire représenter une pièce, dont il avait puisé le sujet dans des souvenirs de famille. Il y joua lui-même le principal rôle; mais *la veuve Calas chez Voltaire* ou *un Déjeuner à Ferney en 1765*, ne trouva qu'un public glacé. Le chagrin qu'il en conçut ne contribua pas peu à avancer le terme de ses jours. On lui doit encore un *Chansonnier*

des casernes, ou Nouveau recueil de chansons militaires, Paris, 1822, in-8°. L—M—X.

DYSTER (BENJAMIN), Finlandais, qui d'abord avait été orfèvre, et qui vivait dans la misère, essaya à Upsal, où il séjournait, de se faire passer pour Charles XII, roi de Suède. Arrêté et envoyé en prison à Stockholm; il adressa, en 1725, une proclamation aux Dalécarliens pour invoquer leur secours. Traduit alors en jugement; il fut condamné à mort; le roi mitigea la sentence, en ordonnant que le coupable serait mis au carcan en trois endroits, avec sa proclamation à la main, et enfermé le reste de sa vie. Benjamin Dyster mourut dans la prison de Danviken, et ceux qui l'avaient secondé furent passés par les verges. Il ne paraît pas que Dyster ait jamais eu un parti. C—AU.

DZIALINSKI (XAVIER), général polonais, nonce du palatinat de Posen à la diète de quatre ans, fut membre de la députation qui prépara la constitution du 3 mai 1791. En 1794, il fut très-actif dans les conseils qui précédèrent à Varsovie l'insurrection du 17 avril. Dénoncé à Igelstrom, il fut avec quelques autres chefs du complot jeté dans les fers. On prétend même que l'ambassadeur russe donna à l'un de ses officiers l'ordre d'égorger ces prisonniers; mais il furent épargnés. L'insurrection ayant éclaté, le régiment qui portait le nom de Dzialinski tomba sur les Russes, et en fit un grand carnage. Quand ils furent chassés de la ville, Dzialinski fut mis en liberté; Kosciusko le nomma membre du conseil suprême établi à Varsovie. Après les évènements d'octobre et de novembre 1794, Dzialinski se retira dans ses terres. Les Prussiens

l'y arrêterent et le firent renfermer dans la forteresse de Glogau. Au mois de mars 1795, l'impératrice Catherine, à qui on l'avait livré, l'envoya en Sibérie. Il fut rappelé par Paul I^{er}, quand ce prince fut monté sur le trône. Dzialinski se voyait à peine en liberté, lorsque le chagrin et les fatigues mirent fin à sa carrière en 1798. G—Y.

DZONDI (CHARLES-HENRI), médecin allemand, né à Oberwinkel, village de Saxe, le 25 sept. 1770, était fils d'un pasteur nommé Schundenius, nom qu'il changea par la suite en celui de Dzondi. Ayant perdu son père à l'âge de quatorze ans, il alla continuer ses humanités au gymnase d'Altembourg; de là il se rendit à Wittemberg où il apprit et enseigna la théologie, sur laquelle il soutint des examens à Dresde, en 1793; mais s'en étant dégoûté il revint à Wittemberg pour étudier la philosophie et la médecine. Il y reçut le grade de docteur en philosophie, et publia, à cette occasion, une dissertation inaugurale intitulée : *Vindiciæ antiquitatis carminum Ossiani*. Il donna dans cette ville des leçons sur la logique, l'anthropologie, la physiologie, et sur les poésies d'Ossian, et y remplit, en 1800, les fonctions de bibliothécaire de l'université; deux ans après il suivit les cours de clinique de Kreyssig et Seiler, et se livra à l'étude de l'anatomie comparée. Il fut bientôt en état de professer lui-même les différentes branches de la médecine, et, en 1806, pendant la guerre qui désolait l'Allemagne, il fut nommé chirurgien, puis médecin en chef d'un hôpital militaire, où il y avait jusqu'à huit cents malades de l'armée française. En 1810, Dzondi se rendit à Vienne pour se perfectionner

dans la connaissance des maladies des yeux, sous le professeur Beer, et dans la science des accouchements en assistant aux leçons de Boer. Il était encore dans cette capitale lorsqu'on lui offrit à la fois la place de professeur de chirurgie et directeur de la clinique chirurgicale à l'université de Halle, et celle de professeur d'accouchements à Wittemberg. Dzondi préféra la chaire de Halle dont il prit possession en 1811. Ayant acquis une grande facilité pour parler la langue française, il se lia intimement avec les employés que le gouvernement français avait alors en Saxe, ce qui, joint à des rivalités de profession, lui donna beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on compte surtout le professeur Meckel. En 1813, il fut poursuivi judiciairement sur diverses accusations injustes : on lui ôta même sa place de professeur dans laquelle il fut réintégré plus tard. En 1817, il présenta une apologie de sa conduite, et continua avec zèle ses travaux scientifiques et ses cours de clinique, malgré la haine et l'envie qui ne cessèrent de le poursuivre. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie, le 1^{er} juin 1835, laissant la réputation d'un médecin éclairé, mais qui ne fut pas exempt d'idées bizarres et systématiques. Ses écrits sont : I. *Supplementa ad anatomiam potissimum comparatam*, Leipzig, 1806, in-4°. II. *Commentarius sistens novam complexionis et temperamentorum theoriam*, ibid., 1806, in-4°. III. *De vi corporum organica*, ibid., 1808, in-4°. IV. *De inflammatione aphorismorum libri II*, Halle, 1814—1831, in-8°. V. *Essais sur le perfectionnement de la médecine*, ibid., 1816, in-8° (en allemand). VI. *Sur les brûlures et sur*

un moyen sûr de les guérir promptement et sans douleur, *ibid.*, 1816, in-8°; deuxième édition, 1825, in-8° (allemand). Le remède que conseille principalement Dzondi, contre les brûlures, est l'application de l'eau froide. VII. *Histoire abrégée de l'Institut clinique chirurgical et ophthalmologique de Halle*, *ibid.*, 1818, in-8° (allemand.). VIII. *Æsculape, journal destiné au perfectionnement de toutes les branches de la médecine*, t. 1 et 2, *ibid.*, 1821, 1822, in-8° (allemand.); ce journal n'a pas été continué. IX. *La machine à vapeur, ou Instruction sur un nouveau procédé pour employer la douche de vapeur pour la guérison des maladies*, Leipzig, 1821, in-4° (allemand.); X. *Des scories de la peau et de l'irritation qui en résulte, source de beaucoup de maladies*, Halle, 1821, in-8° (allemand.). XI. *Sur la contagion, les miasmes et les poisons*, *ibid.*, 1822, in-8° (allemand.). XII. *Éléments de chirurgie*, *ibid.*, 1824, in-8° (allemand.). XIII. *De colligendo, conservando, disponendo et suspiciendo Museo anatomico-pathologico*, *ibid.*, 1824, in-4°, fig. XIV. *Nouvelle méthode assurée de guérir la maladie vénérienne dans toutes ses formes*, *ibid.*, 1826, in-8° (allemand.). La méthode que Dzondi préconise ici avec tant d'assurance a été aussi employée en France. Elle consiste à administrer le deutochlorure de mercure en pilules à dose toujours croissante, en commençant par un cinquième de grain et s'élevant graduellement jusqu'à un grain et demi en vingt-quatre heures: quand le remède cause des accidents, on a recours à l'opium. XV. *Du croup et des moyens d'en préserver les*

enfants et de les guérir, Halle, 1827, in-8° (allemand.). XVI. *Pathologia inflammationis adumbratio*, *ibid.*, 1829, in-8°. Dans ses écrits sur l'inflammation, Dzondi s'est toujours montré grand partisan des idées de Bichat sur la différence des tissus du corps humain. XVII. *De quibusdam methodis et instrumentis chirurgicis a se inventis*, *ibid.*, 1826, in-8°, fig. Dans ce petit écrit l'auteur parle de vingt-un procédés nouveaux, ou instruments chirurgicaux inventés ou perfectionnés par lui. XVIII. *Ergo polypii narium nequaquam extrahendi*, *ibid.*, 1829, in-8°. XIX. *De faciliiori et tutiori lithotomiæ instituendæ calculique extrahendi methodo*, *ibid.*, 1829, in-8°. XX. *Qu'est-ce que le rhumatisme et la goutte?* *ibid.*, 1829, in-8°. XXI. *De fistulis tracheæ congenitis*, *ibid.*, 1829, in-8°. XXII. *De similitudine inter epiphoram et diabetem*, *ibid.*, 1830, in-8°. XXIII. *Des fonctions du voile du palais dans la respiration, la parole, le chant, la déglutition, le vomissement, etc.*, *ibid.*, 1831, in-4°, fig. (allemand.). XXIV. *Comment on peut reconnaître la luxation spontanée à son origine et la guérir sans le cautère actuel*, *ibid.*, 1833, in-8°, fig. (allemand.). XXV. *Observationes ophthalmicæ*, *ibid.*, 1834, in-8°. On trouve un grand nombre de Mémoires ou d'articles du professeur Dzondi, dans les journaux de médecine de Hufeland, de Græfe et de Rust; dans les gazettes d'Éna et de Halle, et dans le Dictionnaire d'anatomie et de physiologie de Pierer et Choulant. *L'Almanach médical* pour 1836, publié à Berlin, contient une notice sur ce médecin.

E

EANDI (JOSEPH-ANTOINE-FRANÇOIS-JÉRÔME), professeur de physique à l'université de Turin, naquit à Saluces le 12 oct. 1735. Son père, notaire dans la même ville, mourut en 1751, après avoir dérangé sa fortune; ce qui nuisit aussi à celle de Joseph; mais il avait fait de bonnes études, et il trouva une ressource dans des leçons qu'il donna pour vivre, ayant abandonné la jouissance des biens qui lui restaient à sa mère et à ses sœurs. Il existait alors, au collège des Provinces (1) à Turin, une école normale établie pour former vingt-quatre professeurs, savoir : dix-huit de grammaire et de rhétorique, et six de philosophie; on n'admettait aux places gratuites que des ecclésiastiques destinés, selon leur capacité, après trois ans d'études, aux collèges royaux dans les villes de province. Eandi obtint au concours, en 1756, une des trois bourses vacantes, et il étudia les littératures italienne, latine et grecque, sous les célèbres professeurs Bartoli et Chionio; puis il se livra, sous la direction du physicien Beccaria, à l'étude des nouvelles théories de l'électricité découvertes par ce savant avec son ami Franklin. Par suite de la rapidité de ses progrès dans les sciences, Eandi fut nommé, en 1757, répétiteur de géométrie au même collège, place d'honneur qui était convoitée par l'élite de chaque classe; car elle portait de droit l'élève à la chaire de professeur en pro-

vince ou à l'université. Le père Beccaria associa à ses travaux le jeune Eandi, qui subit, en 1761, son examen de professeur de philosophie. Cependant il resta au collège en la même qualité jusqu'en 1770, époque à laquelle il fut destiné aux écoles royales de Savillan, et nommé directeur spirituel, charge qui lui donna le goût de l'art oratoire au point qu'il fut appelé à prêcher le sermon du Saint-Suaire, en présence du roi à Turin. Il composa, dans le même temps, un ouvrage sous le titre de *Ragione e religione*, Turin, 1772, in-8°. En 1776, il fut désigné professeur suppléant du P. Beccaria, et il le remplaça dans ses leçons jusqu'à sa mort en 1781. A cette époque l'abbé Canonica, professeur de géométrie, passa à la chaire de physique et Eandi à celle de géométrie. Selon l'ancien usage, le nouveau professeur pronouça son discours de réception en latin, et il y démontra l'utilité de l'étude de la géométrie conjointement avec celle de la logique pour le progrès des sciences. Devenu membre du collège des Beaux-Arts dans la classe de philosophie, il composa une *Notice historique sur les études du père Beccaria*, 1783, in-8°, qu'il dédia au comte de Balbe, légataire des manuscrits du restaurateur de la physique et du propagateur des nouvelles théories sur l'électricité. En 1788, Eandi remplaça l'abbé Canonica dans la chaire de physique, et l'académie des sciences le nomma membre de la section de physique, où il lut un *Essai sur les erreurs de quelques physiciens à l'égard*

(1) De ce collège, au rapport du docte Andrés, sont sortis La Grange, le chimiste Berthollet, l'anatomiste Malacarne, le polyglotte de Rossi, l'historien Denina, le typographe Bodoni, dont chacun suffirait pour donner de la réputation à une ville.

de l'électricité. Sur sa proposition, on adopta une méthode d'enseignement uniforme dans les provinces pour la théologie et la philosophie, et il rédigea dans ce but : *Elementa geometriæ et physicæ ad Subalpinos*, ouvrage qui fut imprimé par ordre du roi en 1793, Turin, 3 vol. in-8°, et dans la rédaction duquel se fit aider par son neveu le professeur Vassalli (*Voy.* ce nom, XLVII, 553). Il a encore publié des *Sermons*, des *Panegyriques*, des *Discussions de principes politiques*, etc. Quand les Austro-Russes envahirent le Piémont, les malheurs des circonstances firent tomber Eandi dans un état de marasme et de mélancolie auquel il succomba, le 1^{er} octobre 1799, à Turin, ayant institué Vassalli son héritier, avec l'obligation de prendre son nom. Ce dernier a inséré, dans le tom. VI des *Mémoires* de l'Académie de Turin, une *Notice* sur la vie et les ouvrages d'Eandi. G—c—r.

EBEL (JEAN-GODEFROI), médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, dont le nom est dans la bouche comme les ouvrages sont dans les mains de toutes les personnes qui voyagent en Suisse, naquit à Zullichan en Prusse, d'une famille de marchands, le 6 octobre 1768. Du gymnase de sa ville natale, et de celui de Neuruppin, qui passait alors pour le meilleur de la monarchie prussienne, dont il fut un des élèves les plus distingués, Ebel se rendit, à peine âgé de seize ans, à l'université de Francfort-sur-l'Oder, où il étudia la médecine et l'histoire naturelle avec beaucoup d'ardeur. La thèse qu'il soutint pour se faire recevoir docteur en médecine, dans l'année 1789, a pour sujet le système nerveux du cerveau dans l'homme et

dans les animaux. Cette analyse comparée, fruit d'observations consciencieuses et propres à Ebel, a été imprimée avec quelques planches, et conserve encore aujourd'hui une certaine valeur subjective, en donnant la première preuve de l'esprit fin et observateur qui caractérisa Ebel dans tout le reste de sa vie et de sa carrière scientifique. Après avoir passé l'année 1789 à Vienne, où il augmenta considérablement les connaissances et l'expérience qu'il avait déjà acquises en médecine, Ebel se mit à voyager, pour continuer ses études et se perfectionner dans son art : c'est ainsi qu'il séjourna quelque temps à Francfort-sur-le-Mein; c'est dans le même but qu'il vint en Suisse, pays qu'il aimait déjà sans le connaître. La première ville où il s'arrêta fut celle de Zurich, où il forma dès son arrivée des liaisons intimes que ni l'éloignement, ni les vicissitudes de la fortune ne rompirent jamais. Trois années entières employées à parcourir la Suisse dans tous les sens, et plus particulièrement les contrées alpestres, à observer les mœurs et les usages des montagnards lui suggérèrent l'idée, de publier sur ce beau pays un ouvrage dans lequel il fut envisagé autrement qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Cet ouvrage, c'est son *Anleitung, auf die nützlichste und genussvollste art die schweitz zu bereisen*, connu en France sous le titre plus concis de *Guide du voyageur en Suisse*, et dont la première édition date de 1793. Ce livre, traduit dans plusieurs langues vivantes, copié, imité, contrefait dans toute l'Europe où il se trouve généralement répandu, doit être rangé au nombre des productions les plus importantes qui soient sorties de la plume d'Ebel; il a d'ail-

leurs mérite son succès prodigieux par l'intérêt qu'il inspire, par la peinture animée et vraie de la nature et des habitants de la Suisse. Aucun écrivain avant Ebel n'avait offert au voyageur une description physique et statistique des cantons de la Suisse aussi complète et aussi intéressante ; et son livre a contribué puissamment à augmenter le nombre des voyageurs qui viennent chaque année la visiter. Ebel exerça la médecine à Francfort-sur-le-Mein, de 1793 à 1796. Alors il revint à Zurich ; il accompagna en France son ami Elsner, mort depuis quelques années à Paris, où Ebel séjourna jusqu'en 1801. Occupé dans cette capitale d'études politiques et scientifiques, il se lia avec les hommes les plus remarquables de cette époque, notamment avec l'anatomiste Sommering, qui l'aïda dans ses observations et ses recherches sur l'anatomie comparée. Pendant la première année de son séjour en Suisse, Ebel traduisit et publia en allemand les ouvrages d'Emmanuel Sieyès, alors fort en vogue. Cependant les mesures violentes contre la république helvétique que suggérait au Directoire une basse cupidité trouvèrent dans Ebel un juge sévère, un surveillant actif. On peut lire dans le *Republicain suisse*, 3^e vol., p. 98, 99 et 160, et dans une autre feuille périodique, le *Guide*, qui se publiait en 1819, des fragments de lettres qu'Ebel écrivait à ses amis en Suisse, peu de temps avant la prise de Berne, et dont nous citerons ici quelques lignes : « Un même désir anime Bonaparte et les cinq potentats, celui de détruire l'aristocratie de la Suisse ; il ne s'agit pas actuellement de la fortune d'un parti, mais de l'indépendance ou de la servitude de votre pays ; » et dans une autre lettre

du 19 décembre 1797 : « Ce n'est ni à Paris ni à Rastadt que vous devez chercher votre salut ; il est dans vos mains : si vous ne vous comportez pas en hommes, si vous n'accomplissez pas vous-mêmes la réforme de votre état politique, vous serez dans quelques mois les esclaves des proconsuls et des commissaires français. Ce sont mes dernières paroles, je ne vous écrirai plus à ce sujet, j'ai dit maintenant tout ce que j'avais à dire ; qui veut comprendre, comprend. » Cet appel si courageux au patriotisme suisse, ces conseils si francs et si énergiques ne furent pas écoutés. On jugea comme le produit d'une imagination exaltée les remontrances d'Ebel ; et des lettres que la conviction la plus vraie, que l'intelligence la plus élevée avaient dictées, ne lui valurent que la menace d'une arrestation. Ses opinions, en effet, ayant été révélées par l'indiscrétion de l'amitié à quelques Suisses qui habitaient alors Paris et poussaient eux-mêmes à la ruine de leur patrie, Ebel fut dénoncé dans les clubs comme instigateur de la résistance des Suisses, et il eût été inmanquablement jeté en prison, si la prise et le pillage de Berne, en justifiant ses prévisions, n'eussent empêché toutes mesures de violence contre lui. L'événement avait donné gain de cause à Ebel ; personne désormais en Suisse n'osa plus douter de l'excellence de ses intentions, de la perspicacité de ses vues, et le 7 mars 1799, le conseil législatif de la république helvétique séant à Berne, accorda par un décret les droits de bourgeoisie à Ebel, pour reconnaître les services par lui rendus à la Suisse, sans qu'il fit la moindre démarche à ce sujet. Après la chute de cette république, et le rétablissement de

l'autorité cantonale, il fut inscrit, le 17 juillet 1805, sur le registre des bourgeois du canton de Zurich, et enfin en 1820 le grand conseil lui accorda les droits de bourgeoisie. Ebel passa en Suisse l'année 1801; il y vit sa mère pour la dernière fois, et habita l'Allemagne de 1801 à 1810. Pendant ces années il donna la 2^e et la 3^e édition de son *Guide du Voyageur*, dont la 4^e doit être publiée, d'après les intentions mêmes d'Ebel, par la société des naturalistes du canton de Zurich, auquel il a légué en mourant tous les matériaux qu'il avait rassemblés pour cet objet. De 1798 à 1802, il commença la publication d'un ouvrage intéressant, malheureusement resté inachevé, sous le titre de *Tableau des montagnes de la Suisse*, Leipzig, 2 part. in-8^o (en allemand). Ce tableau moral et politique, présenté avec art et fidélité, est borné aux cantons d'Appenzel et de Glaris. Ce fut également pendant son séjour en Allemagne qu'Ebel acheva son ouvrage sur la structure de la terre (en allem.), Zurich, 1808, dont il a publié plus tard un abrégé sous ce titre : *Idées sur l'organisation du globe terrestre et sur les changements violents qu'a subis sa surface*, Vienne, 1811, in-8^o. Les vues que renferment ces ouvrages, les conclusions tirées par Ebel d'un certain nombre d'observations plus ou moins exactes ont été admises par les uns et rejetées par les autres, comme cela arrive nécessairement dans des ouvrages de cette nature. Cependant les faits géognostiques qu'Ebel a le premier révélés doivent être considérés comme une acquisition pour la géologie. Conduit par l'idée extrêmement judicieuse d'ailleurs que dans l'histoire

naturelle des Alpes, comme dans les autres parties de cette science, le principe de la classification ne devait pas reposer sur les caractères peu apparents que la nature semble avoir elle-même négligés, mais uniquement sur ceux qu'elle manifeste à nos yeux, il reconnut que les chaînes de montagnes formaient les véritables unités naturelles dans le système des montagnes des Alpes, et les considéra avec raison sous cet aspect. Malheureusement le désir de généraliser lui fit trop souvent admettre comme vrais des faits qui ne l'étaient pas, et la richesse de son imagination broda quelquefois sur un fond qui n'était pas la véritable trame. On doit consulter sur cet ouvrage la critique sévère qu'Escher (*Voy. ce nom, ci-après*) en a faite dans le tome I^{er} de l'*Alpina*. Le dernier ouvrage d'Ebel, qui, à partir de 1810, habita constamment la Suisse jusqu'à sa mort, est le texte français et allemand du *Voyage pittoresque par les nouvelles routes du canton des Grisons*, dont les vues ont été dessinées par Mayer, 1826 et 1827. Ebel aimait les beaux-arts; les conseils et le secours de sa bourse ne manquèrent jamais aux jeunes gens qui annonçaient d'heureuses dispositions soit pour la sculpture, soit pour la peinture; nous ne nommerons que le sculpteur Imhof du canton d'Uri, qu'il recommanda au célèbre Danneker, et auquel il facilita le voyage de Rome. Eloigné de sa famille, Ebel en avait retrouvé une dans celle du marchand Escher de Zurich, qu'il avait connu en 1801 aux bains de Pfäfers, et dans la maison duquel il vécut aimé et estimé. De 1813 à 1815, il rendit de nouveaux services à sa patrie d'adoption; son nom respecté, à l'étranger, ses liaisons intimes avec

un grand nombre de personnages importants en France, lui firent obtenir ce qui aurait été refusé à d'autres. Ce qu'il fit dans l'année désastreuse de 1817, pour le soulagement de ses concitoyens, est resté couvert du voile que lui-même y a jeté, car il ne recherchait pas les applaudissements de la multitude. La conscience intime du bien qu'il avait fait lui suffisait; toutes les personnes qui ont pu le connaître ont apprécié la grandeur, la pureté de son âme et l'élévation de son esprit. Jusqu'en 1828, Ebel avait joui d'une santé parfaite; long-temps il avait pu gravir les montagnes les plus escarpées; mais à partir de cette année il sentit que ses forces diminuaient sensiblement, et au commencement du printemps de 1830 les premiers symptômes d'une hydropisie de poitrine se manifestèrent; les remèdes les plus prompts, administrés par des mains intelligentes et amies, ne purent l'arrêter. Soit qu'il méconnût le danger qui le menaçait, soit qu'il désirât inspirer de la confiance à son médecin et à ses amis qui l'entouraient de soins affectueux, Ebel conserva le calme le plus parfait. Dans les derniers jours qui précédèrent sa mort, on le vit rouler un morceau de cristal de roche dans sa main : « Vous voyez, dit-il, que cette roche est dure, limpide et transparente. » C'est la seule allusion qu'il se soit permise pour rappeler que lui aussi il avait été ferme et pur. Le 7 octobre 1830, à cinq heures du soir, sorti tout d'un coup de son assoupissement ordinaire, il parla ainsi à son médecin : « Je sens qu'il s'est fait en moi un grand changement et que ma fin est prochaine; j'ai encore plusieurs choses à mettre en ordre, et je dois le faire dès ce moment. » Alors, avec sa présence

d'esprit ordinaire, il dicta ses dernières volontés, les accompagna le lendemain de quelques éclaircissements verbaux, et le même jour à huit heures du soir il expira. On peut consulter sur la vie et les ouvrages d'Ebel : 1° la *Notice* publiée par la bibliothèque de la ville de Zurich, 1833, in-4°; 2° la *Gazette d'Augsbourg*, d'octobre 1830; 3° la *Gazette littéraire*, novembre 1830; 4° enfin le *Nouveau nécrologe des Allemands*, 8^e année, Ilmenau, 1832, in-8°. N—D.

EBLÉ (JEAN-BAPTISTE), général d'artillerie, l'un des plus célèbres de l'armée française, naquit, en 1758, à Saint-Jean-de-Rorbach, en Lorraine. Fils d'un officier du régiment d'Auxonne, du nombre de ceux que l'on appelait alors officiers de fortune, parce qu'ils n'étaient pas nobles, il fut inscrit, dès l'âge de neuf ans, comme caonnier, sur le contrôle du même corps. Elevé avec beaucoup de soin et destiné dès l'enfance à la carrière de son père, il fut bientôt l'un des meilleurs sous-officiers de cette arme. Devenu lieutenant en 1785, il fut envoyé à Naples, sous les ordres de Pommereul, pour y former l'artillerie de ce royaume sur le modèle de celle de France. Il était parvenu dans ce pays au grade de capitaine, et il devait y obtenir plus d'avancement encore; mais la révolution de France, dont il adopta les principes avec beaucoup de chaleur, le ramena dans sa patrie en 1792, et il fut confirmé dans son grade de capitaine. Employé dès le commencement à l'armée du Nord, il fut mis à la tête d'une compagnie d'artillerie à cheval, fit toutes les campagnes de cette époque sous Dommouriez, sous Pichegru et sous Jourdan, et se distingua particulièrement

à Hondscote et Wattignies. Devenu général de brigade à la fin de 1793, il commanda l'artillerie de l'armée du Nord; et, par son activité et son savoir, il contribua beaucoup à introduire dans cette partie si importante de nos forces militaires un ordre et une méthode jusqu'alors inconnus. Il distribua également les munitions et les pièces dans chaque division, et prépara ainsi la suppression nécessaire des pièces de bataillon, qui fut adoptée plus tard. Eblé dirigea ensuite les sièges d'Ypres, de Nieuport, de Bois-le-Duc, de Nimègue, de Graves, et il eut une grande part à la conquête de la Hollande, où son artillerie traversa si miraculeusement sur la glace les plus larges fleuves. Appelé, en 1795, à l'armée du Rhin par Moreau, qui avait su l'apprécier, il fit sous ce général cette campagne du Palatinat si remarquable par son début, et plus remarquable encore par la retraite qui la termina. Au commencement de l'année 1797, il soutint, pendant deux mois, dans le fort de Kehl, les efforts de toute l'armée autrichienne commandée par l'archiduc Charles. Il se rendit ensuite en Italie, et il commanda, sous Championnet, l'artillerie de l'armée qui devait envahir un royaume dont il avait lui-même autrefois préparé les moyens de défense. Cette facile conquête était à peine achevée qu'Eblé revint en Allemagne, où la confiance de Moreau le plaça encore une fois à la tête de son artillerie, et où il eut part à la brillante campagne que termina la victoire de Hohenlinden. A la paix de Lunéville, il fit rentrer dans les arsenaux de France la plus belle artillerie qu'on eût jamais conquise sur nos ennemis; et, ce qui est encore plus rare, il remit au

trésor public des sommes considérables, provenant de la vente des objets d'artillerie pris aux Autrichiens. En 1803, il passa à l'armée de Hollande, puis à celle de Hanovre, et devint gouverneur de Magdebourg après la bataille d'Iéna. De là il se rendit à Cassel, où le nouveau roi Jérôme le nomma son ministre de la guerre et colonel-général de ses gardes-du-corps. Cette position ne pouvait pas lui convenir longtemps; il la quitta pour rentrer au service de France, et fut aussitôt employé sous Masséna en Portugal, où il dirigea le siège de Ciudad-Rodrigo, et la construction très-difficile d'un pont de bateaux à Santarem. Appelé, en 1812, à la grande armée de Russie, il fut nommé commandant en chef des équipages de pont, et il rendit de très grands services au passage du Dniester, et surtout dans la retraite à celui de la Bérésina, où Napoléon fut sauvé par l'habileté et la présence d'esprit qu'Eblé mit à dresser un pont de bois dans une seule nuit, au milieu des glaces et sous le canon de l'ennemi. Obligé de rester pendant trois jours auprès de ce frêle édifice que les glaçons et la foule des fuyards brisaient à chaque instant, Eblé répara plusieurs fois les accidents qui survenaient sans cesse. Ayant reçu l'ordre d'y mettre le feu dès que l'armée serait passée, il retarda autant qu'il put l'exécution de cet ordre, et sauva par là un grand nombre de malheureux qui auraient péri sur l'autre rive. Mais la fatigue qu'il éprouva et l'excès du froid l'avaient frappé si vivement, qu'il mourut peu de jours après à Kœnigsberg, au moment où Napoléon le nommait inspecteur-général et commandant en chef de l'artillerie de la grande armée.

ECKARTSHAUSEN (CHARLES D'), né au château de Haimbhausen ; en Bavière , le 28 juin 1752, dut le jour à la passion désordonnée du comte Charles de Haimbhausen pour Marie-Anne Eckart , fille de l'intendant de son père. Rien ne fut négligé pour l'éducation de cet enfant chéri dont la naissance avait coûté la vie à sa mère. Après avoir fait ses premières études au collège de Munich, il se rendit à l'université d'Ingolstadt pour y suivre les cours de philosophie et de droit : ses efforts furent couronnés de tout le succès désirable. A peine était-il de retour que son père lui procura le titre de conseiller aulique. La place de censeur de la librairie qu'il obtint en 1780 lui fit, malgré la droiture et la bonté de son caractère, des ennemis acharnés; mais la bienveillance de l'électeur Charles-Théodore le soutint contre toutes les cabales , et ce prince , afin de le rapprocher de sa personne, le nomma conservateur des archives de la maison électorale en 1784. Néanmoins il fréquenta peu la cour ; la nature ne l'avait pas doué de cette force d'âme qui rend l'homme supérieur à l'injustice des préjugés. L'illicégitimité de sa naissance lui avait inspiré, dès l'âge le plus tendre, une mélancolie habituelle et beaucoup d'éloignement pour le monde ; mais cette espèce de misanthropie lui rendait plus chers sa famille et ses amis, comme il le disait souvent lui-même. Il partageait son temps entre ces douces affections, les devoirs de ses emplois et la culture des lettres. Les ouvrages qu'il a publiés sont au nombre de soixante-dix-neuf, et roulent sur toutes sortes de matières : sciences , beaux-arts , théâtre, politique, religion , jurisprudence , histoire ; il embrasse tout. Son drame du *Pré-*

jugé de la naissance , par lequel il débuta dans la carrière (1778), offre d'heureuses situations et de l'intérêt. *Raguel*, ou *l'Enfant de la nature*, mérite à peu près le même éloge , et sa comédie du *Bouffon de cour* abonde en traits comiques , bien qu'ils ne soient pas tous également de bon goût. Au surplus le véritable titre d'Eckartshausen à une réputation durable est un petit volume intitulé : *Dieu est l'amour le plus pur*, traduit dans presque toutes les langues vivantes (1), et qui, depuis 1790 , compte près de soixante éditions en Allemagne. Ce livre, auquel pourtant l'on serait en droit de reprocher quelques idées trop mystiques, respire un charme dont on ne peut se défendre : c'est le langage et l'âme de notre Fénelon. Si l'auteur savait parler avec éloquence des devoirs de l'humanité, nous ajouterons qu'il savait encore mieux en donner l'exemple. Chaque mois il consacrait religieusement le produit de ses économies à secourir l'indigence. Les prisonniers de guerre , les blessés surtout , étaient l'objet de ses soins constants. On le vit un jour se dépouiller d'une partie de ses vêtements pour en couvrir de malheureux soldats français qu'on dirigeait par l'Allemagne sur la Hongrie, en janvier 1795, malgré les rigueurs de la saison. Après une vie passée tout entière dans la pratique des vertus, Eckartshausen attendit avec résignation sa dernière heure , annoncée par des souffrances très-vives , et il mourut , à Munich , le 13 mai 1803 ,

(1) L'auteur de cet article en a donné une traduction française, plusieurs fois réimprimée et dont il existe de nombreuses contrefaçons. On a traduit également en français un autre ouvrage d'Eckartshausen, *la Nuée sur le sanctuaire*, ou quelque chose dont la philosophie orgueilleuse de ce siècle ne se doute pas, Paris, 1819, 1 vol. in-16.

laissant un fils de sa troisième femme, Thérèse Weiss, et quatre filles de son second mariage avec Gabrielle de Wollter. Sa première femme, Geneviève de Guizerez, fille d'un capitaine français, était morte, dès l'année 1780, en mettant au monde l'unique fruit de leur union. S—T.

ECKER (JEAN-ALEXANDRE), médecin, né à Trinitz en Bohême, en 1766, fut d'abord employé comme chirurgien dans les armées autrichiennes, et devint ensuite professeur à l'université de Fribourg en Brisgau, où il enseigna la chirurgie, l'art des accouchements, la médecine légale, et où il eut la réputation d'un bon praticien. J.-P. Frank parle de lui avec éloge dans la préface de la sixième partie de son ouvrage : *De curandis hominum morbis*. En 1807, le grand-duc de Bade le nomma son conseiller privé. Il mourut le 5 août 1829. On a de lui : I. *Mémoire sur les causes qui peuvent rendre dangereuses ou mortelles des plaies légères faites par des instruments tranchants ou contondants*, Leipzig, 1794, in-4° (en allem.). II. *Description et usage d'une nouvelle carte du monde en deux hémisphères*, Vienne, 1794, in-8° (allem.). Il a traduit en allemand, avec des notes, la *Nosographie* du professeur Pinel (Tubingue, 1799, 2 vol. in-8°). Cette traduction est faite sur la 1^{re} édition du *Nosographe* français. G—T—R.

ECKSTEIN (FRANÇOIS D'), médecin hongrois, né vers 1769, et mort le 7 déc. 1834, avait été professeur de chirurgie et d'accouchements à Pesth, premier chirurgien des hôpitaux de l'insurrection hongroise noble, en 1809 et 1810, puis en 1825 professeur titulaire et directeur de l'Institut pratique de chi-

urgie. On lui doit : I. *Casus chirurgici tres in publicum artis suae specimen descripti*, Pesth, 1803. II. *Relatio officiosa generalis de nosocomiis pro nobili insurgente militia Hungariæ anno 1809 erectis et administratis*, Bade, 1810. III. *Akologie*, 16 tableaux en allemand, Bade, 1822, et Leipzig, 1823, sous le titre d'*Exposition descriptive des instruments, ligatures et machines qui ont été ou sont le plus fréquemment en usage dans la chirurgie tant ancienne que moderne*. IV. Des articles dans le *Dictionn. encyclop. des sciences médicales de Berlin*. P—OT.

ECQUEVILLY (ARMAND-FRANÇOIS, comte, puis marquis d'), lieutenant-général, pair de France, naquit, en 1747, d'une famille noble de Champagne. Ayant, suivant l'usage, embrassé jeune la profession des armes, il fut fait, en 1774, mestre-de-camp du régiment royal cavalerie, qu'il commanda dix-sept ans. Il fit, en 1784, un voyage à Berlin, où le comte d'Esterno, son beau-frère, était ambassadeur de France, et il n'eut qu'à se louer de l'accueil qu'il reçut du grand Frédéric. Maréchal-de-camp en 1788, il émigra dans les premiers jours de 1791, et passa le reste de l'année à Bruxelles; mais, sur le bruit qu'un armement se préparait sur le Rhin, il s'empressa d'aller offrir ses services au prince de Condé. Ce prince, alors à Bingham, lui confia par une attention délicate le commandement d'un escadron du Royal, formé presque en entier des officiers de son ancien régiment. D'Ecquevilly se signala dans l'affaire du 2 décemb. 1792 à Berstheim; et dans toutes les occasions ne cessa de donner des preuves de sa valeur. Au mois de juillet 1794, il

remplaça le baron de Fumel dans le poste de maréchal-général-des-logis de la cavalerie du corps de Condé. L'année suivante, il reçut du grand-maître de Malte (Rohan de Polduc) la croix de commandeur. Lorsque Louis XVIII vint visiter le corps de Condé, dans ses cantonnements, d'Ecquevilly défendit avec vivacité, contre le comte d'Avaray, le droit des gentilshommes de garder la personne du roi, droit qui leur procurait, quand ils étaient de service, l'honneur de dîner avec Sa Majesté (*Voy. Campagnes du corps de Condé*, II, 14). Il suivit, en 1797, ses compagnons d'armes dans la Volhinie, où l'empereur Paul I^{er} venait de leur assigner un asile, et se rendit à St-Petersbourg avec le prince de Condé, qui l'honorait d'une affection particulière. Après la dislocation du corps des émigrés, il se retira chez un de ses parents à Tyrnaw dans la Hongrie. De retour en France, en 1814, avec la famille royale, il fut fait lieutenant-général et pair du royaume. Il suivit Louis XVIII, en 1815, à Gand, et revint après la seconde restauration reprendre sa place à la chambre des Pairs. Il présidait la commission militaire qui condamna, le 25 juin 1816, à la peine de mort le général Gilly (*Voy. ce nom, au Supp.*). Directeur-général du dépôt de la guerre, il prit, dans la session de 1817, la défense du ministre de la guerre, obligé de concilier, avec la plus stricte économie, le respect pour les droits acquis sur les champs de bataille par tant de braves guerriers; il saisit cette occasion de venger les soldats de l'armée de Condé, des outrages des journalistes et des pamphlétaires qui ne les désignaient que sous le nom de *Voltigeurs de*

Louis XIV. La direction générale du dépôt de la guerre ayant été supprimée, par une ordonnance du 8 octobre de la même année, d'Ecquevilly fut fait inspecteur-général du corps des ingénieurs-géographes et président du comité qui remplaçait la direction supprimée. Il se proposait, en 1818, de prononcer à la chambre des pairs un court éloge du prince de Condé; mais, prévenu par le comte de Damas, il crut devoir garder le silence: toutefois son discours fut imprimé dans le *Moniteur*. Au mois de décembre même année, il fut atteint par l'ordonnance qui mettait à la retraite tous les officiers généraux âgés de plus de cinquante-cinq ans. Créé marquis en 1820, il obtint l'année suivante la grand-croix de Saint-Louis. Il mourut, le 19 sept. 1830, dans sa quatre-vingt-troisième année. Il avait publié: *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. monseigneur le prince de Condé*, Paris, 1818, 3 vol. in-8°, ornés du portrait du prince, d'un *fac-simile* de son écriture et du plan de l'affaire de Berstheim. C'est un journal qu'il avait rédigé secrètement et qu'il ne destinait point à l'impression. Il est écrit avec plus d'impartialité que ne pouvait le faire espérer la position de l'auteur; et s'il eût rejeté de son ouvrage toutes les dénominations créées par les partis, et qui ne servent qu'à les perpétuer, il aurait mérité de voir ratifier par ses lecteurs l'application qu'il se fait dans la préface (page 7) du *neque Otho, neque Vitellius*, de Tacite. W—s.

EDDY (J.-H.), géographe, né à New-York, en 1784, devint sourd à l'âge de douze ans, et chercha dès-lors, par la culture des sciences et des lettres, à se consoler d'un

État d'infirmité qui le privait des agréments que l'on trouve dans la conversation. Le latin, le français, les mathématiques et l'histoire, même la botanique et la minéralogie, devinrent les objets de ses études. Mais ce fut à la géographie qu'il s'appliqua spécialement, et l'ardeur avec laquelle il s'y livra altéra sa santé et abrégéa ses jours : une mort prématurée vint le frapper, le 22 décembre 1817, à l'âge de trente-cinq ans. Il était membre des sociétés d'histoire naturelle et de littérature de New-York. Outre un grand nombre d'articles scientifiques qu'il fit insérer dans des journaux, on a de lui des cartes géographiques très-estimées, notamment celle de l'état de New-York, laquelle il avait travaillé pendant quatre ans, et qu'on regarde comme la meilleure qui ait encore paru. Il s'occupait depuis long-temps d'un atlas général de l'Amérique, et l'on regrette beaucoup que la mort l'ait empêché de terminer cet important ouvrage.

P—RT.

EDGEWORTH (RICHARD LOVELL), savant anglais, parent de l'abbé Edgeworth (*Voy. FIRMONT*, IV, 562), naquit à Bath en 1744. Sa famille était établie en Irlande depuis 1583, et comptait parmi les bonnes maisons de moyenne noblesse du comté de Langford ; le village où était leur demeure s'appelait de leur nom Edgeworthstown. Lovell y passa ses premières années ; puis, après avoir réséussivement en Angleterre et en Irlande dans diverses écoles de premier et de second degré, il fut placé par son père à l'université d'Oxford. Ses études littéraires n'avaient pour lui que peu d'attraits ; en revanche il réussissait parfaitement dans les sciences physiques et dans les arts d'agrément. Tout son temps, comme

on le devine bien, ne se passait pas dans l'érudite cité d'Oxford, et il faisait de fréquentes excursions aux environs, notamment à Black Bourton, chez un ami de son père. Il s'y prit bientôt de belle passion pour une des demoiselles de la maison, et bien que parfois tenté d'y moins songer, surtout lorsqu'il se rendait à Bath, où, comme beau danseur, il trouvait toujours riant accueil, il finit par se mettre en route avec la jeune miss pour l'Écosse, et il en revint marié. Cet hymen prématuré (car Edgeworth n'avait encore que dix-neuf ans) ne fut pas heureux : il s'aperçut que les goûts de sa femme sympathisaient peu avec les siens, et qu'elle n'avait pas plus de dispositions pour les lettres et les sciences que de dot. Il s'en-nuya bientôt du port d'Edgeworthstown, où tous deux ancrèrent après un peu de bourrasques de la part du père, et prit avec sa femme la route de l'Angleterre avec le dessein d'étudier le droit ; mais une fois à Londres il s'occupa moins activement de suivre les cours et les plaidoiries de Lincoln's Inn que d'assister à des expériences physiques et de les répéter. Il se mit surtout avec un zèle extrême à la mécanique, et bientôt il y devint assez habile pour être remarqué. De retour à la maison paternelle, il continua ses études chéries, et qu'il n'interrompit que de loin en loin par des visites à Birmingham, à Soho, voulant ainsi unir aux principes de la théorie la vue des objets et de la pratique. Divers modèles et appareils qu'en 1763 et 1769 il offrit à la Société pour l'encouragement des arts, et qui lui valurent la première année la médaille d'argent, la seconde la médaille d'or, témoignent assez de ses progrès et de ses talents. La mort de son père, en 1770, lui laissa la

liberté de suivre ses goûts. C'est alors qu'il vint en France. Il ne visita pas seulement la capitale. Etant à Lyon, au moment où tout le monde s'occupait du projet de Perrache, pour détourner le cours de la Saône et pour reculer son embouchure dans le Rhône, beaucoup en deçà du point où elle s'opère, il fit sur le plan de cet ingénieur quelques observations critiques qui semblèrent assez fondées pour que les entrepreneurs recherchassent ses conseils et lui confiassent une section importante du travail. Edgeworth se tira fort bien de tout ce dont il fut chargé. Mais l'entreprise devait manquer, et manqua. Une inondation subite, causée par la fonte des neiges, grossit les eaux du Rhône, qui, se répandant au-dessus de ses bords, emportèrent tous les ouvrages commencés. Edgeworth assurait que grâce à l'avis que lui avait donné un vieux berger, il avait prédit ce malheur et fait de son mieux pour l'empêcher. Intrépide autant que prudent, il eut du moins la satisfaction de conserver à la compagnie une quantité d'instruments et d'outils précieux qui sans lui étaient perdus. Il revint en Angleterre en 1772, et alternant depuis ce temps entre le séjour d'Edgeworthstown et celui des diverses villes irlandaises et anglaises, où l'appelaient ses goûts scientifiques et l'envie de voir ses amis, il partagea son temps entre l'éducation de ses enfants, l'amélioration de ses propriétés et l'étude de la mécanique, à laquelle il joignait quelquefois des travaux littéraires. En 1785, il fut nommé membre de l'académie royale d'Irlande. En 1798, le bourg de Johnstown le nomma son représentant au parlement d'Irlande. Sa manière de voir le rangeait dans le parti conservateur. Auparavant

même et quand plus jeune il appuyait l'opinion de la réforme parlementaire, il ne marchait qu'à pas comptés dans cette voie, et s'opposait à toute mesure qui pouvait préparer un appel à la force : c'est ainsi qu'en 1782 il empêcha que lord Bristol n'allât à la tête de la convention militaire de cent soixante membres du corps des volontaires, tous en uniforme, présenter à la chambre des communes de Dublin une pétition contre la représentation actuelle. De plus en plus antipathique aux doctrines du mouvement, Edgeworth, en 1798, lors de la descente des Français, avait formé ses tenanciers et leurs voisins en un corps d'infanterie, lequel, il est vrai, n'avait pas d'armes, mais qu'il ne fit pas moins marcher; et il contribua par sa fermeté à préserver Longford de l'attaque des Français. Son château, qu'il laissait sans défense, faillit tomber au pouvoir des Irlandais insurgés; mais un des rebelles, jadis son obligé, empêcha ce malheur. Dans le parlement, Edgeworth s'exprima contre l'union de l'Irlande à l'Angleterre, et proclama le premier des deux pays au second, c'était de donner à tous ses enfants une sage et libérale part d'éducation. Son opposition fut très-goutée des masses, et il eut les honneurs de la popularité. En 1802, il vint en France, où il eut des rapports avec beaucoup de savants et notamment avec Pictet, Dumont et quelques autres enfants de Genève, ville alors française. Il eut le bon esprit de quitter l'empire de Bonaparte avant la rupture du traité d'Amiens. Moins avisé, l'aîné de ses fils fut un de ceux sur lesquels tomba la mesure générale d'arrestation, étendue à tous les sujets britanniques sous la main

premier consul, et il dut rester en France jusqu'aux évènements de 1814. L'activité d'Edgeworth augmentait avec son âge. Membre de la commission d'éducation depuis 1806, il était un des travailleurs les plus assidus; la mécanique occupait toujours beaucoup de ses instants, et, depuis plusieurs années, il y joignait l'agronomie. Sous tous ces points de vue on peut le classer parmi les hommes qui ont été utiles à leur pays, et dont les efforts pacifiques introduisent inévitablement à la longue des améliorations matérielles et morales plus solides qu'elles ne le sont celles qui sont imposées brusquement, et par la volonté de fer d'un grand homme. Ses améliorations portent principalement sur trois sujets : l'éducation, les transports, la mise en culture des terrains abandonnés. Il avait lui-même accru beaucoup ses revenus en frichant des bruyères et en consolant d'anciennes tourbières qui formaient une portion considérable de ses terres. La commission nommée, en 1809, pour constater la nature et les dimensions en surface des marais à tourbe de l'Irlande, accepta volontiers l'offre d'Edgeworth de participer à ses travaux; et le résultat de l'examen qu'il fit de trente-cinq mille cinq cents acres de semblables marais fut que presque tous étaient susceptibles de culture, conclusion qui fut aussi portée sur la moitié des deux millions deux cent trente mille acres étudiés par la commission. Plus tard, il s'occupa spécialement des transports. Dans son essai sur cette matière, il se prononce contre le système si ridicule de l'accumulation de charges énormes sur une même voiture, ainsi que contre les voitures à deux roues. Parlant des vrais principes de la statique, principes qui,

démontrés par la science, ont été confirmés par l'expérience, il fait voir que la base de toute économie importante dans les transports, c'est la répartition des poids, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de roues dans les voitures, du nombre des voitures sur les routes. Quant à l'élévation des dépenses par suite du nombre plus grand de véhicules, il la calcule; puis, la balançant avec la triple diminution de frais d'entretien des routes, de frais de réparation ou de rénovation des véhicules, de frais pour achat de chevaux, il arrive, sans même mettre en ligne de compte l'immense économie de temps, à prouver que le chiffre des dépenses tant publiques que particulières pour les transports par terre peut être presque immédiatement réduit de deux cinquièmes, ou, ce qui revient au même, qu'avec pareille dépense on peut produire deux tiers en sus de mouvement. Ce besoin d'une production plus forte avec des moyens plus simples et moins pénibles est aussi ce qui domine dans les écrits d'Edgeworth sur l'éducation. Primitivement il avait donné en plein dans les idées de Jean-Jacques Rousseau : un de ses enfants avait été élevé suivant les principes de l'illustre Genevois, et s'engagea dans la marine : c'eût été sans doute un intrépide officier s'il n'eût été frappé par la mort en Amérique, à l'âge de vingt ans; mais, bien que n'ayant aucun reproche à lui faire, Edgeworth avait senti qu'Emile est trop absolu. Il modifia ses idées, et ne s'en trouva que mieux. Du reste, quoiqu'il n'eût jamais tenu pension, il devint un véritable praticien d'éducation, la douzaine d'enfants que lui donnèrent ses quatre femmes, le mettant assez à même de multiplier les expériences et les observations. Jamais, il est

vrai, il n'aborde les hauts problèmes qui planent au-dessus de tout le système de l'éducation ; mais dès qu'il aborde un sujet, sa lucidité, sa méthode, son bon sens, sa tendance à l'utilité pratique, laissent peu à désirer, et on ne quitte point le livre sans avoir profité. Tel est surtout le mérite de son *Education professionnelle*, ou *Education relative aux diverses professions*. A tous ses titres de recommandation près de la postérité, Edgeworth eût bien voulu en joindre un autre, celui d'inventeur du télégraphe. Ils'occupa en effet beaucoup de signaux lors de la menace de l'invasion française en Irlande, et il prétendit en avoir déjà trouvé plusieurs dès 1767. Mais comme il fut un peu tardif à faire connaître ses travaux et son système, ou plutôt des velléités de travaux et le canevas d'un système, et que d'ailleurs il n'osa pas formuler nettement ses prétentions à la priorité, nous croyons que Chappe n'a point ici besoin d'être défendu. Edgeworth mourut dans sa terre le 13 juin 1817. On a de lui : I. *Eclaircissements sur la poésie pour l'instruction de la jeunesse*, Londres, 1802, in-8°. II. *Lectures poétiques*. III. *Essai sur l'éducation pratique* (avec sa fille, miss Maria Edgeworth). IV. *De l'Education relativement aux diverses professions*, Londres, 1809, in-4°. V. *Lettre à lord Charlemont sur le télégraphe*. VI. *Essai sur la construction des routes et des voitures*, Londres, 1813, in-8°. VII. *Essais sur les taureaux irlandais* (avec miss Maria), in-12. On sait qu'en Angleterre on nomme taureaux ces balourdises qui souvent échappent à l'inexpérience ou à la timidité en présence des gens du grand monde. Les spirituels auteurs cherchent à

justifier leurs compatriotes des imputations de maladresse et de grossièreté qu'on leur a trop complaisamment prodiguées, et à montrer au contraire combien il y a chez eux de finesse d'esprit, de saillie et de vivacité. VIII. Divers morceaux, 1° dans les *Transactions philosophiques* (sur la résistance de l'air, t. LXXIII, 1783; description d'un météore, t. LXXIV, 1784); 2° dans les *Transactions de l'académie royale d'Irlande* (Essais sur les ressorts et les rouages des voitures, t. II, 1788; Essai sur le télégraphe, t. VI, 1795); 3° dans le *Monthly Magazine* (sur la gravure du bord des billets anglais, t. XII, 1801); dans le *Journal de Nicholson* (Essai sur les routes à rail, t. I^{er}, 1801); Description d'un hodomètre pour les voitures, t. XV, 1806; Remarque sur la machine à forer de M. Ryan, t. XV, 1806; sur la construction des théâtres, t. XXIII, 1809; sur les communications télégraphiques, t. XXVI, 1810; sur la navigation aérienne, t. XLVI, 1816, et quelques autres) (1). — Son fils, *William EDGEWORTH*, s'est distingué comme ingénieur. On lui doit le projet d'une ligne de route de Belfast à Antrim en Irlande. Il est mort à Edgeworthstown en 1829.

P—or.

EDGEWORTH. Voy. FIRMONT, XIV, 562.

EDMONSTONE, peintre, né en 1795, à Kelso, en Ecosse, de-

(1) L'Essai sur la construction des routes et des voitures a été traduit sur la deuxième édition, et augmenté d'une notice sur le système de Mac-Adam, etc.; suivi de considérations sur les voies publiques de France, Paris, 1827, in-8° de 33 feuilles, 2 tableaux et 4 planches. — Richard Lovell Edgeworth avait commencé d'écrire ses *Mémoires*. Ils ont été achevés par sa fille miss Maria, et publiés en 1820, Londres, 2 vol. in-8°. Ils sont instructifs et intéressants, surtout la première partie. L.

nit le jour à d'honnêtes artisans. Voué d'abord à des occupations manuelles, il sut trouver du temps pour l'étude du dessin, qu'il aimait de passion, puis pour celle de la peinture, et finalement il se mit à même de lutter contre ses rivaux plus favorisés de la fortune. Les premières productions qu'il hasarda dans Edimbourg lui valurent, avec les applaudissemens publics, l'utile patronage du baron Hume et des amis de ce seigneur. Les louanges auxquelles ceux-ci se livrèrent eurent du retentissement; et lorsque, en 1819, il se rendit à Londres, il y reçut un accueil très-encourageant. Il alla travailler pendant quelque temps dans l'atelier Harlowe, où il fit encore des progrès, et où il fut considéré comme un des jeunes artistes dont il était permis d'avoir les plus flatteuses espérances. Sentant l'impossibilité de les réaliser sans un voyage en Italie, Edmonstone se déroba aux applaudissemens, et s'embarqua pour le continent. Il visita successivement Rome, Naples, Florence, Venise. Le zèle avec lequel il se livrait à ses travaux habituels et à toutes les études relatives à son art fut couronné des plus beaux succès. Parmi les ouvrages qu'il produisit pendant son séjour en Italie, on admira dans Rome même un beau tableau du *Baisement des chaînes de saint Pierre*, qu'il envoya plus tard à Londres pour la galerie britannique. De retour en Angleterre à la fin de 1832, il continua de se placer parmi les artistes les plus distingués; et il se serait élevé aux premiers rangs, si une mort prématurée, mais trop prévue, ne l'eût enlevé aux beaux-arts dans sa quarantième année. Il expira, le 21 sept. 1834, à Kelso, où il s'était rendu pour

jouir de l'air natal. Depuis son retour d'Italie, Edmonstone avait achevé le charmant tableau de la *Muse blanche*, et les portraits de *trois enfans de l'hon. sir Cust*, sans compter d'autres ouvrages de moins grande dimension et quelques copies. Il saisissait les ressemblances avec assez de talent pour qu'il pût se promettre une prompte réussite dans la carrière lucrative des portraits; mais son goût le portait de préférence vers les ouvrages d'imagination, et c'est à cette branche supérieure de l'art que, sauf exception, il consacrait toutes ses facultés. Ce qui distingue la manière d'Edmonstone, outre une grande finesse de coloris et la facilité à idéaliser, c'est ce quelque chose de suave, c'est cette espèce de calme harmonieux qui rappellent le Corrège. Effectivement le Corrège était son peintre de prédilection, et peu d'artistes ont mieux reproduit ses qualités qu'Edmonstone. Ainsi que l'Albane, il aimait beaucoup les enfans; et il n'y a guère qu'une ou deux de ses compositions où l'on ne voie pas quelque enfant être un des objets dominants du tableau. P—or.

EGBERT, ECBERT ou **ECKBERT**, archevêque d'York, fut un des plus illustres prélats de son siècle. Issu du sang royal, il était frère d'Eadbert, qui, après avoir régné glorieusement sur les Northumbres, pendant plus de vingt ans, abdiqua un pouvoir dont il n'avait usé que dans l'intérêt de ses peuples, et vint goûter à l'ombre des autels une paix qu'il n'avait pas connue sur le trône. Egbert, le cadet, destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, entra de bonne heure dans un cloître, où il puisa sous la direction de maîtres habiles, avec l'amour des

vertus chrétiennes, le goût des saintes lettres, qu'il cultiva toute sa vie avec ardeur. Il sortit de sa retraite en 732, pour occuper le siège épiscopal d'York, où l'avait appelé le vœu du peuple et du clergé. C'est alors que le vénérable Bède (*Voy.* ce nom, IV, 40), son ami, lui adressa cette *lettre*, sur les devoirs d'un prélat chrétien, restée l'un des monuments historiques les plus curieux de l'époque, parce qu'elle contient un tableau fidèle de l'état de l'église, dans ces temps reculés. Quelques auteurs disent qu'Egbert reçut le *pallium* du pape Zacharie, en 735; mais si c'est ce pontife qui lui envoya le signe de la dignité métropolitaine, ce ne put être au plus tôt qu'en 741, puisque cette année est celle de son avènement à la chaire de saint Pierre. Egbert remplit avec zèle tous les devoirs que lui imposait son rang dans la hiérarchie ecclésiastique; il fit fleurir la discipline dans son diocèse, et ne négligea rien pour y propager le goût de l'étude. Il avait formé en faveur des jeunes élèves une bibliothèque remarquable pour le temps, et dont le célèbre Alcuin (*Voy.* ce nom, I, 466), son disciple, fut ou dut être le premier conservateur. En 758, il admit son frère Eadbert au nombre de ses clercs en lui donnant la tonsure, et mourut en 767. On a de cet illustre prélat : I. *Dialogus de ecclesiastica institutione*. Ce dialogue, publié par Jacq. Warée, Dublin, 1664, in-8°, et par Henri Warton avec quelques *opuscules* de Bède, Londres, 1693, in-4°, a depuis été réimprimé dans les diverses éditions des conciles. II. *Constitutiones ecclesiasticæ*. Cette compilation, faite par Egbert ou d'après ses ordres, est divisée en quatre livres;

les copies n'en sont pas rares en Angleterre; mais on n'en a publié jusqu'ici que des fragments plus ou moins étendus. Le tome premier du *Recueil des conciles d'Angleterre*, par Spelman, en contient un long extrait sous ce titre : *Egberti e dictis et canonibus sanctorum patrum capitula 145*. Le P. Morin (*Voy.* ce nom, XXX, 169) a reproduit cet extrait dans les *Antiqui pœnitentiales*, à la suite de son traité sur l'administration du sacrement de pénitence dans les premiers siècles de l'église. Précédemment Antoine Augustin (*Voy.* ce nom, III, 64) avait publié dans ses *Canones pœnitentiales*, mais en l'attribuant à Bède, un autre fragment de l'ouvrage d'Egbert sous ce titre : *de Remedio peccatorum capitula 15*. Spelman avait recueilli ce fragment; mais David Wilkins (*Voy.* ce nom, L, 565) ne s'est pas contenté de rassembler, dans son édition des conciles d'Angleterre, les extraits déjà publiés de la collection d'Egbert; il en a donné quinze chapitres inédits, après avoir revu les autres sur les manuscrits avec le plus grand soin. C'est donc là qu'il faut chercher les règles de la discipline d'Angleterre au VIII^e siècle. Quoi qu'en dise Barbier dans son *Examen des dictionn.*, 303, l'art. *Egbert* dans Moréri n'est propre qu'à jeter dans l'erreur ceux qui, sur son témoignage, le liraient avec confiance. W—s.

EGERTON (FRANCIS-HENRY), comte de Bridgewater, naquit le 11 nov. 1756. Il descendait (et l'on verra qu'il s'en souvint avec orgueil toute sa vie) de Thomas Egerton, chancelier d'Angleterre sous Jacques I^{er} (*Voy.* ce nom, XII, 558). Fils cadet de Jean, évêque de Durham (*Voy.* XII, 561), et d'Anne-

Sophie, fille de Henri Grey, duc de Kent, il fut destiné à l'état ecclésiastique, fit de bonnes études à Eton et à Oxford, fut nommé prébendaire de Durham, recteur de Withchurch, dans le comté de Salop; il se vit encore pourvu d'une autre cure considérable, et, selon l'usage de l'église anglicane, il conserva dans l'étranger, jusqu'à sa mort, tous ces riches bénéfices sans en remplir les fonctions. En 1793, il fit imprimer, dans la *Biographia britannica*, une vie du chancelier Egerton, en anglais, que plus tard il reproduisit en français. En 1796, il donna une savante édition de l'*Hippolyte* d'Euripide, avec des notes *variorum*, auxquelles il en ajouta beaucoup de sa façon, et qu'il fit imprimer à Oxford. Depuis, il publia à Paris, sous le titre d'*Addenda et corrigenda*, plusieurs cahiers, dont un de 92 pag. in-4°, que les amateurs réunissent à l'*Hippolytus*, seul ouvrage de Francis-Henri Egerton qui soit recherché des savants. En 1800, il adressa à la Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce à Londres, qui la fit imprimer dans ses *Transactions*, une *Description du plan incliné souterrain* du canal de Bridgewater. La Société vota des remerciements à l'auteur, et en même temps décerna une médaille d'or à Francis Egerton, duc de Bridgewater (*Voy.* ce nom, XII, 561). Dans les premières années du XIX^e siècle, le prébendaire de Durham quitta sa patrie pour ne plus la revoir. Il voyagea en Italie, s'arrêta à Florence, et vint enfin se fixer à Paris. Il jouissait d'un revenu considérable, évalué à vingt mille livres sterl. Il logea successivement ses fastueux pénates à l'hôtel Langeron, à l'hôtel Richelieu, et enfin au grand

hôtel de Noailles, que l'archi-trésorier occupait sous l'empire, et dont sir Francis fit l'acquisition quand l'empire fut tombé avec ses grands dignitaires. Bon helléniste, savant, mais sans méthode et sans idées bien ordonnées; d'une humeur très-singulière, et d'une originalité peu commune; écrivant en grec, en latin, en anglais, et même assez mal dans notre langue, il ouvrit sa maison et sa table aux savants, aux littérateurs, aux imprimeurs, aux artistes nationaux et étrangers. Mais le prébendaire de Durham ne recevait jamais d'Anglais chez lui, c'est-à-dire qu'aucun Anglais ne venait le visiter. Ce fait remarqué donna cours à des bruits fâcheux : on disait que sir Francis, s'était vu contraint de quitter l'Angleterre, et qu'il ne pouvait y repaître. Il est certain qu'il ne revit jamais le ciel de sa patrie; on prétendait que la cause de cet exil volontaire ou forcé était un travers pour lequel les Anglais ont une aversion qui s'est moins facilement affaiblie dans le nord que dans le midi de l'Europe. Cependant, quoique rejeté par ses compatriotes, sir Francis, qui, sur le titre de ses publications, s'intitulait *l'honorable*, même *le très-honorable*, était aussi fier d'être Anglais qu'aucun Anglais puisse l'être. Son ostentation était remarquable. Dans l'anti-chambre était un vestiaire pour ses gens, grande livrée, chasseurs, jockeys, etc. Chaque valet avait son numéro et son armoire. Non seulement toute la vaisselle, argent et vermeil, était aux armes, mais aussi les carafes, les verres, les couteaux, les flambeaux, les porcelaines portaient l'écu des Egerton. Il avait confié la renommée de ses dîners à un homme de bouche qui avait une célébrité gastronomique, Viard,

auteur du *Cuisinier royal*. Un laquais servant se plaçait derrière chaque convive. La magnificence des services avait toujours pour contraste un plat de pommes de terre entières, cuites à l'eau dans leur simple appareil, et un plat de bœuf salé d'Irlande, dont après l'éloge très-national de l'amphytrion, on acceptait une tranche par courtoisie ; un premier dessert se composait exclusivement de cinq plats de fromage, dont le chester était le plus vulgaire ; venait ensuite un beau dessert à la française. Un chien noir, assez laid, mais favori de sir Francis, avait été mené ou traîné dans la salle à manger, par une chaîne d'argent rattachée à un collier d'or ou de vermeil aux armes ; le bout de la chaîne se trouvait fixé au siège du patron, et quand la bête se montrait indocile ou inintelligente, elle était soudain enlevée en l'air, pendue à la chaîne, et secouée avec une violence qui pouvait faire craindre l'étranglement. Lorsque sir Francis voulait montrer quelques-unes de ses richesses littéraires, si le livre qu'il cherchait ne venait pas d'abord sous sa main, il jetait rudement sur le parquet les volumes voisins, sans s'inquiéter s'il gâterait de magnifiques reliures en maroquin ou en cuir de Russie. On avait peine à suivre sa conversation ; car, outre qu'il parlait assez mal le français, il avait sur la langue un pénible embarras, reste fâcheux d'une précoce paralysie. Il rendait ses visites soigneusement ; mais, peu ingambe, il était rare qu'il descendît de sa riche voiture, derrière laquelle étaient un grand chasseur, un *groom* et un laquais à livrée. Il faisait remettre chez le portier sa carte gravée, sur laquelle il avait pris soin d'écrire les mots *en personne*. Quelques traits de généro-

sité honorèrent sa vie. En 1816, dans une visite qu'il fit à l'auteur de l'*Hermes romanus* (M. Barbier de Vémars), il le pria de l'inscrire au nombre des souscripteurs, et laissa en or, sur son bureau, le prix de vingt abonnements (*Voy.* dans le 7^e numéro du *Mercur latin*, une épître de remerciement, quittance en monnaie de poète). — Le duc de Bridgewater était mort célibataire en 1803. Le général W. Egerton, fils aîné de l'évêque de Durham, avait hérité de l'immense fortune du duc, et de ses titres de noblesse, comme comte de Bridgewater, mais non du titre ducal, qui s'était éteint par la mort du titulaire. Le général W. Egerton mourut sans enfants, en 1823, et alors ses titres et ses biens passèrent à sir Francis, son frère puîné, qui se trouva jouir, et qui jouit bien tristement, de plus de soixante-dix mille livres sterling de rente. Il eut, dans les dernières années de sa vie, un procès singulier avec un célèbre dentiste de Paris : il avait refusé de payer pour un râtelier le prix exorbitant qui lui était demandé, et l'artiste vit, par arrêt, réduire singulièrement ses prétentions. L'âge n'avait fait qu'accroître les étranges caprices du riche insulaire, ennuyé des hommes et de lui-même. Les savants, les littérateurs et les artistes s'étaient insensiblement retirés. Les commentateurs et les convives du comte de Bridgewater avaient fini par être, outre quelques jeunes familiers obscurs et complaisants, des chiens qui, revêtus d'habits français, étaient placés à table. Ces favoris étaient promeués sur les boulevarts ou au bois de Boulogne, dans une élégante voiture aux panneaux armoriés, mollement étendus sur de magnifiques coussins, traînés par des chevaux de race pur

sang, et servis par des laquais à grande livrée. Infirme et presque impotent, le comte de Bridgewater, recherchant au moins l'image des plaisirs de la chasse, faisait lâcher dans le jardin de son hôtel plusieurs douzaines de lapins, de pigeons et de perdrix, et, soutenu sous le bras par un de ses valets, il faisait feu au hasard sur cet amas de gibier parisien, abattait sans peine, mais non sans satisfaction, plusieurs pièces, et les faisait servir avec orgueil sur sa table, comme produits de l'adresse du chasseur. Succombant enfin à ses longues infirmités, le comte de Bridgewater mourut dans son hôtel, le 12 février 1829. Son testament ne pouvait manquer d'offrir des traits singuliers : des legs considérables furent assignés à plusieurs de ses familiers et à tous ses valets, mais à la condition que ces legs seraient nuls si le testateur mourait par le meurtre ou par le poison. Le bruit courut que les chiens du noble anglais avaient aussi obtenu une large part dans ses magnificences testamentaires ; mais il paraît que les chiens furent oubliés. D'autres dispositions avaient un but louable, et le devoir d'un biographe est de ne pas choisir entre le pour et le contre, mais d'enregistrer l'un et l'autre fidèlement. On rapporte que le vieux comte légua une somme de huit mille livres sterling (environ deux cent mille francs), pour être répartie, au jugement de la Société Royale de Londres, en deux égales parts, à l'auteur et à l'éditeur du meilleur ouvrage sur *la Puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, démontrées par les merveilles de la création*. Si le fait est exact, il faudrait remarquer, comme empreint de bizarrerie, ce partage égal d'une somme de deux cent mille

francs entre l'auteur et le libraire : car il n'aurait été imposé à celui-ci d'autre condition que celle de tirer l'ouvrage à mille exemplaires. On dit encore que, peu de temps avant sa mort, le comte de Bridgewater avait composé un livre sur le même sujet, et qu'il l'avait fait imprimer magnifiquement, à un petit nombre d'exemplaires. Mais aucun bibliographe ne paraît avoir connu cette production ; et d'ailleurs son auteur l'aurait jugée sagement peu digne d'atteindre le but qu'il s'était proposé, puisqu'il voulait fonder un prix pour celui qui serait plus heureux que lui. — Il avait formé une riche collection d'autographes. Il acheta, de l'abbé de Tersan, tout ce que cet amateur en avait réuni dans le cours d'un demi-siècle. Mais plus tard, il ne prisait et ne recherchait que ce qu'il appelait les personnages diplomatiques. L'auteur de cet article était chez lui un jour que Joachim Lebreton, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, prêt à s'expatrier pour le Brésil, vint lui proposer l'achat d'un recueil de lettres de Voltaire, Rousseau, Buffon, etc. « Non, dit « sir Francis ; moi je donnerais pas « un sou de Voltaire, pas un sou de « Racine !... Je ne veux plus que « des diplomètes dans mon colle- « chion (1). » Cette collection, réunie en volumes, il ne la gardait point en France, et la faisait passer en Angleterre, où il se proposait d'établir un musée d'autographes. On lit dans la biographie compacte des contemporains que le comte de Bridgewater avait recueilli, en Italie et

(1) Mais il regardait sans doute le fameux Marat comme un personnage diplomatique, car en même temps il offrait à l'auteur de cet article vingt-cinq guinées pour un billet que le démagogue avait écrit dans sa baignoire, ayant encore dans son sein le poignard de Charlotte Corday,

en France, un grand nombre de lettres et de manuscrits qu'il légua au *British Museum*, avec cinquante mille livres sterling pour augmenter cette collection, et les intérêts de sept mille livres sterling pour le traitement du bibliothécaire chargé de la conservation et de l'exhibition. Mais les journaux du temps (1829) donnent une version différente et plus conforme à ce qu'on a souvent entendu dire à sir Francis. « Il lègue, est-il dit, tous ses manuscrits à la maison d'Ashridge, autrefois château royal, souvent habité par la reine Elisabeth : ce château, depuis des siècles, est la résidence des comtes de Bridgewater. Sir Francis Egerton assigne un revenu perpétuel de deux cents livres sterling au bibliothécaire, avec permission de prendre ou laisser prendre *gratis* et indistinctement des copies ou *fac-simile* pour des recherches historiques, littéraires, diplomatiques, légales, judiciaires et scientifiques. Il assure mille livres sterling pour continuer d'enrichir cette collection. Il lègue également au château d'Ashridge toutes ses richesses littéraires » (2). C'est donc dans le château d'Ashridge qu'est conservée la collection du noble lord. Déjà, en 1814, il la citait lui-même sous le titre d'*Ashridge collection mss. Francis Henry Egerton*, vol. XXXIII, dans la publication qu'il fit à cette époque d'une lettre écrite par la seigneurie de Florence au pape

(2) « Ce château, l'une des plus magnifiques habitations de l'Angleterre, à trente milles (10 lieues) de Londres, construit d'après les dessins de l'architecte Wyatt, a coûté au moins sept millions de francs, et cela sans comprendre la bibliothèque, qui est d'un grand prix. Il est au milieu d'un domaine de sept mille arpents de terre cultivée sans compter les bois et des plaines de bruyère. Les gazons, les plantations d'Ashridge sont cités en Angleterre, et les peintres viennent de loin esquisser ses sites pittoresques. »

Sixte IV en 1478.—Le 25 février, près d'un mois après la mort du comte de Bridgewater, ses dépouilles mortelles, placées dans un corbillard attelé de quatre chevaux, furent mises en route pour Calais, avec un cortège composé de dix personnes, dont faisaient partie un des exécuteurs testamentaires, le secrétaire du noble lord, et M. Dyk, homme de lettres anglais. De Calais le corps fut transporté en Angleterre, pour être remis à la famille Bridgewater; et c'est ainsi que, mort, Francis-Henri Egerton trouva un tombeau dans sa patrie, d'où, vivant, il avait été forcé de s'exiler.— Ses ouvrages n'ayant pas été mis dans le commerce, les biographies n'ont pu en donner une liste bien exacte; en voici la série : I. EURIPIDIS *Hippolytus Stephanephoros, græce cum scholiis, versione latina, variis lectionibus*, WALCKENARII *notis integris ac selectis aliorum, quibus suas adjunxit* Franciscus-Henricus EGERTON; *Oxonæ, Clarendon*; 1796, grand in-4°; belle édition, tirée à un petit nombre d'exemplaires, donnés tous en présent par l'auteur, et dont un a été vendu, à Paris, cent quarante-neuf francs (*Voy.* le numéro VII). II. *Vie de Thomas Egerton, grand-chancelier, etc.*; Paris, 1812, in-4°, en anglais et en français; c'est la réimpression, avec une traduction, de la même vie que l'auteur avait fait insérer, en 1793, dans le cinquième et le sixième volume de la Biographie britannique. On y trouve une notice sur le duc de Bridgewater. Déjà, en 1807, sir Francis avait fait réimprimer cette vie du chancelier, à Paris, avec la notice sur le duc son parent. Il la reproduisit encore en 1828, suivie de *Lettres inédites* sur l'époque, Paris in-4° de 508 pages. III. *A Compilation*

of various authentick evidences and historical authorities, tending to illustrate the life and character of Thomas EGERTON, chancellor of England; Paris, P. Didot, 1812, in-fol. L'auteur a fait imprimer dans cette *Compilation* (titre fort bien trouvé) tout ce qu'il avait recueilli, à grands frais, de *dépêches* de rois, de ministres, d'ambassadeurs et autres personnages illustres, concernant les affaires d'Angleterre, pendant les règnes d'Elisabeth et de Jacques I^{er}. Sir Francis croyait toutes ces lettres inconnues, et ne voulait publier que de l'inédit; mais un assez bon nombre se trouvaient déjà imprimées dans d'autres recueils, par exemple, dans les *Mémoires de Villeroy* où se trouvent cinq *dépêches* de Henri IV à la reine Elisabeth, à Jacques VI, à *M. de Beauvoir* et à *M. de Bouillon*, lors vicomte de Turenne. IV. *Description du plan incliné souterrain exécuté par Francis EGERTON, duc de BRIDGEWATER, entre le bief supérieur et le bief inférieur de son canal souterrain dans les mines de charbon de terre de Walden-Moor, dans le Lancashire, par le très-honorable François-Henri EGERTON, etc., etc.*; Paris, au bureau des *Annales des arts et manufactures*, imprimerie de Chaignieu, 1812, in-8°, avec le plan et la coupe du plan incliné. Cette description avait été publiée en Angleterre (1800); sir Francis la retravailla et la data de Paris, le 2 avril 1812. V. *Comus, masque de Milton, représenté au château de Ludlow, en 1634, devant John EGERTON, comte de Bridgewater, lord président du pays de Galles, avec une traduction littérale* (en vers français, par M. DE LA BINTINAYE, et en vers italiens par Gae-

tano POLIDORI DA BRENTINA); Paris, P. Didot, 1812, in-4°. Il y a plusieurs éditions de la version italienne sous ce titre : *Il Como, favola boscareccia di MILTON*; la troisième a été imprimée chez Didot, 1812, in-4°. Toujours préoccupé de l'illustration de sa famille et du soin d'en rechercher partout les monuments, sir Francis n'oublia pas le petit poème de *Comus*, peu connu en France, mais qui avait un grand mérite aux yeux du noble Anglais, car Milton l'avait composé pour être récité par les membres des deux sexes de la famille Egerton. Par une conception bizarre, sir Francis exigea des deux traducteurs que chaque vers anglais fût reproduit littéralement, ligne pour vers, c'est-à-dire, comme on n'a jamais traduit : « J'ai engagé, « dit-il, deux personnes dont les talents littéraires sont connus, à « faire ces deux traductions; je les « ai revues avec soin, afin qu'elles « fussent littérales et exprimassent « le véritable sens de l'auteur. Dans « ce but, je me suis permis de faire « des mots composés; j'en ai même « créé de nouveaux. On trouvera « que le français et l'italien ne sont « pas bien purs (sir Francis y avait « mis bon ordre); l'on y découvrira « aussi de nombreux défauts (pouvait-il en être autrement?); je désirerais qu'on ne les imputât qu'à « moi seul. » (Ce désir a dû être rempli.) Or, voici un échantillon de ce malheureux travail imposé à deux littérateurs, et auquel l'éditeur ajouta le sien :

Avant que cet espion babillard d'Orient,
L'aube délicate des hauteurs indiennes,
Commence à poindre par son soupirail,
Et découvre au soleil bavard
Nos solennités cachées, etc.

VI. *Aperçu historique et généalogique*. C'est la réimpression, avec

additions, des articles insérés dans la *Biographie universelle*, sur la famille Egerton et sur James Brindley, architecte du fameux canal de Bridgewater. VII. *A fragment of an ode of SAPHO from Longinus : also an ode of Sapho from Dionysius Halicarn.*; edited by the honourable Francis-Henry EGERTON, etc., etc.; Paris, Eberhard, 1815, in-8°. Ce fragment est accompagné de beaucoup de notes. L'auteur nous apprend, dans une postface, qu'il travaillait alors à rallumer dans Paris l'amour des langues orientales, qu'il s'était proposé de publier *Analecta quædam Orientalia*; et, à l'exemple des rois de la terre, ou du moins d'un recteur d'université, il termine ainsi son admonition: *DABAM Lutet. Parisior. Fæminæ Calendæ MDCCCXV*; il donne encore cette date en anglais; 1 st. March., 1815. VIII. *Addenda and corrigenda to the edition of the Hippolytus Stephanephoros*, etc.; Paris, 1813-1816, trois cahiers in-4° de 4, 20 et 92 p. Il y a dans le travail de ces notes une érudition diffuse et confuse. IX. *The first part of a Letter to the Parisians and the french nation*, etc.; Paris, P. Didot, 1819, in-8°. X. *Première partie d'une lettre aux Parisiens et à la nation française, sur la navigation intérieure, contenant une défense du caractère public de sa Grace Francis Egerton, feu duc de Bridgewater, et renfermant aussi une notice et des anecdotes sur M. James Brindley, traduction faite sur la 2^e édit.*; Paris, Chaignieau, 1819, in-8°. XI. *The second part of a Letter*, etc.; Paris, Didot, 1820, in-8°. XII. *Deuxième partie d'une lettre*, etc.; Paris, 1826, in-8°. Les deux lettres sont réunies dans cette édition. La seconde com-

mence à la p. 65. XIII. *Note (c) indiquée à la page 113 de la lettre aux Parisiens*; Paris, in-8°. XIV. La même note en anglais, in-8°. Les deux lettres ont été aussi réimprimées par Jules Didot, 1824-1825, in-8°. XV. *Lettre inédite de la seigneurie de Florence au pape Sixte IV*, 21 juillet 1478; Paris, P. Didot, 1814, in-4°. 2^e édit. 1824, in-4°. Cette lettre n'a été ni connue de Roscoe, ni publiée par Fabroni; elle tomba dans les mains de sir Francis pendant son dernier voyage en Italie. Il nous apprend qu'ayant conçu des doutes sur l'authenticité de cette pièce, il consulta les savants: *Je me suis fait faire*, dit-il, *un rapport*. Ce rapport est imprimé en français, mais l'auteur n'est pas nommé. Francis Egerton a joint à la lettre une dissertation sur Sixte IV, et des notes en italien. XVI. *Corningsby, histoire tragique*, Paris, Paschoud, 1819, in-12. Cette histoire n'est qu'un roman bien inconnu. XVII. *An Address to the people of England*; Paris, Jules Didot, 1826, in-8°. XVIII. *Family Anecdotes*; in-fol. C'est encore un recueil de traits historiques sur la famille Egerton. XIX. *Extrait du numéro 44 du Monthly Repertory de Galignani*, etc., in-8°. XX. *Six planches gravées, contenant les plans et élévation du bel hôtel de Noailles*; Paris, mai 1816, atlas. Sir Francis avait annoncé des mémoires sur sa vie, qu'il déclara ensuite avoir jetés au feu, dans une *Note contenant de nombreuses observations (strictures) sur des personnages publics contemporains*. Paris, 1825, in-8°. Dans cette note il parle de nouveaux mémoires comme étant sous presse, et devant former 3 vol. in-8°. Les curieux

peuvent regretter que ces mémoires n'aient pas été publiés. La *Note* dans laquelle ils sont annoncés est pleine de fiel. L'auteur s'y déchaîne contre la littérature périodique et contre la noblesse de nouvelle date; il ne veut pas que les écrivains vendent aux libraires leurs ouvrages, oubliant qu'ils n'ont pas comme lui 70 mille livres sterling de revenus. Tant que vécut Francis Egerton, il refusa d'élever sur son terrain bordant la rue de Rivoli une façade en harmonie avec les autres bâtiments. Cet hôtel de Noailles a été démolí, dans ces derniers temps, pour faire place à une nouvelle rue et à des édifices nombreux. D'après l'habitude qu'avait Francis Egerton de ne faire tirer ses productions qu'à petit nombre, pour être distribuées et non vendues, de les remanier souvent dans des réimpressions, quelquefois sans date et même sans nom d'imprimeur, il est devenu très-difficile de donner aujourd'hui une série exacte et complète de tous ces écrits et de leurs diverses éditions. Francis Egerton écrivait souvent sur les envois des éditions nouvelles, ces mots : *N. B. Copies corrigées; les premières sont à brûler.* Et il manquait rarement de faire apposer sur les exemplaires donnés en présent ses armes en timbre rouge, avec la couronne de comte et le manteau ducal. V—VE.

EGLOFF (LOUISE), femme poète suisse, naquit en 1803, à Bade (Argovie), et y mourut le 3 janv. 1834. Elle était presque complètement aveugle depuis les premières années de sa naissance, et elle passa deux ans à peu près à l'institut des aveugles de Zurich. Bien des poètes ont été aveugles, mais aveugles-nés le fait est rare. Sous ce rapport, Louise Egloff est un phénomène à part.

Toutefois qu'on ne se hâte pas tant de crier à l'extraordinaire, à l'impossible. Pas de poésie, dit-on souvent, sans imagination, pas d'imagination sans images préalables sur lesquelles brode cette fée de notre intelligence, et pas d'images sans la vue. Ces raisonnements sont plus spécieux que solides. Le mot d'images, lorsqu'on parle psychologie, ne doit pas être pris à la lettre : il signifie tout simplement ou impression produite sur l'âme par les objets à l'aide des sens ou quelque chose de fort voisin de cette impression. Sans doute, quand ces impressions arrivent en même temps par les yeux et par d'autres voies, elles sont bien plus puissantes, plus pittoresques, plus chaudement colorées, mais elles existent sans ces conditions. Et d'autre part, dans notre état de civilisation, avec les idées que le monde moderne doit au christianisme, avec cet immense développement intellectuel et moral que des relations sociales multipliées ont introduit dans notre Occident, lorsque l'on vit tant par la tête et par le cœur, il est un monde de pensées internes tout aussi rempli de merveilles, tout aussi riche d'épopées et de drames en germes que cet univers matériel auquel se cramponne la poésie plastique : toute la différence, c'est que celle-ci est comprise par tout le monde, depuis la modiste jusqu'à l'académicien, tandis que l'autre n'est accessible que pour des intelligences ou des âmes d'élite. Et n'est-ce pas surtout lorsqu'elle nous promène au travers des profonds labyrinthes de ce monde interne, ou lorsqu'elle devine le monde externe qui semble lettre close pour elle, que l'imagination mérite surtout le nom d'imagination? Tel est le rare mérite des poésies de

Louise Egloff. Ce sont, dans toute la force du terme, des poésies intimes, remplies de charme et de grâce; le style est simple, pur, facile, la versification élégante : en les lisant, on reconnaît sans peine le sexe de l'auteur, et la connaissance de cette circonstance ainsi que celle de sa cécité rend cette lecture plus touchante; mais les vers n'ont pas besoin de cette double recommandation à l'indulgence pour plaire. Voici le titre de l'ouvrage : *Poésies de Louise Egloff, aveugle*, Bâde, 1823. Il faut y joindre un dernier poème qui a paru dans le *Comptendu de l'institut des aveugles pour 1819-1820, par d'Orell*, Zurich, 1821. P—OT.

EGLOFFSTEIN (AUGUSTE-CHARLES, baron d'), général, naquit le 15 février 1771, au château d'Egloffstein en Franconie. Privé de son père dès l'âge de deux ans et demi, il fut de bonne heure destiné au service militaire sous les auspices d'un oncle maternel, général prussien, aux yeux duquel rien n'était aussi sublime que le grand art de la guerre. Admis en 1784, en qualité de cadet, dans un régiment d'infanterie que commandait son oncle à Berlin, Egloffstein, grâce à l'exagération même que ce militaire apportait dans ses idées sur la discipline, sur le matériel et sur le moral de tout ce qui faisait partie de l'armée, devint un parfait officier. Le général de Thuna (c'était le nom de cet oncle) avait pour principe qu'un soldat n'a point ou doit sembler ne point avoir d'affection; que nul incident ne doit produire sur lui d'impression visible. Dans les épreuves auxquelles il soumit son neveu pour le tremper, il alla jusqu'à lui donner la fausse nouvelle de la mort de sa mère; et

les vives démonstrations de douleur que ne put dissimuler le jeune homme furent de sa part le sujet de graves reproches. A la mort du général de Thuna, en 1787, Egloffstein était second lieutenant du régiment de Lichnow. Il fit en cette qualité les campagnes de 1793 à 1794, en Pologne, sous le commandement du comte de Schwerin, et y montra de la bravoure et du sang-froid, notamment à Kamion. Il fit ensuite partie des renforts que la Prusse envoyait à l'armée du Rhin, à propos de la guerre contre la France. En passant par Weimar il attira l'attention du duc Charles-Auguste, qui s'occupait alors de former le contingent qu'il devait joindre aux forces prussiennes et qui manquait de bons officiers. Egloffstein, sur l'agrément du ministre de la guerre prussien, passa au service du duc de Saxe-Weimar en qualité de premier lieutenant (1795), se comporta dans la campagne sur la Lahn et sur le Rhin de manière à mériter les éloges du général saxon de Lindt, et fut nommé capitaine au bout de l'année 1796. La paix de Bâle l'avait dès lors rendu au repos; et, bien que le fracas des armes retentît de nouveau en Allemagne, il ne fut plus jusqu'en 1806 que le spectateur bénévole et juge éloigné des événements militaires. Il profita de ses loisirs pour se familiariser, ce que sans doute son oncle n'eût pas fait, avec la littérature, et pour visiter la Suisse et la France (1805 et 1806). Il venait alors d'obtenir le grade de major. La guerre qui tout à coup éclata entre Napoléon et la Prusse lui fit reprendre brusquement le chemin de Weimar. Il arriva au corps d'armée du prince de Hohenlohe à Iéna, la veille même de la bataille, ne put

trouver son régiment, qui effectivement était en avant d'Auerstadt, n'en fit pas moins un service très-actif le 14 octobre près du prince, et reçut une blessure qui lors de la retraite des débris de l'armée prussienne le força de rester à Magdebourg. Lorsqu'il fut guéri, les cinq cours saxonnes avaient accédé à la confédération du Rhin, et devaient fournir à la France une brigade de deux mille huit cents hommes d'infanterie. C'est Egloffstein que le duc de Saxe-Weimar chargea de s'entendre à Berlin avec le duc de Frionl, pour l'organisation de sa part du contingent; et bientôt il le nomma colonel et commandant de la brigade. Habitué par les leçons de son oncle à l'obéissance passive la plus stricte, Egloffstein fut sans doute moins ébahi que ne l'eussent été bien d'autres de cette révolution subite, qui d'auxiliaire des Prussiens et d'ennemi des Français le faisait auxiliaire des Français et ennemi des Prussiens; et ceci moins de cinq mois après l'ouverture de la guerre. Cependant la moitié ou peu s'en faut de sa brigade déserta, tandis qu'il était avec elle sous les ordres du général français Loyson; et quelques reproches lui furent adressés à cet égard par cet officier, alors chargé de faire le siège de Colberg. Egloffstein prit part à la prise de cette place que défendait Gneisenau. Il fut ensuite dirigé sur Usedom et sur Wollin pour occuper ces deux îles, ce qui se fit sans avoir d'autres ennemis à combattre que des maladies opiniâtres qui décimèrent son corps de troupes, et un incendie fortuit qui mit en cendres son camp à Tramm, et détruisit la plus grande partie de ses bagages. Revenu à Weimar à la fin de 1807, il s'occupa de réparer ses pertes en hom-

mes et en matériel, et d'introduire dans l'état le système français de conscription; puis à peine libre de ces soins, il dut, sous les ordres du général Rouyer, agir à Passau contre les Autrichiens (1809), et après la suspension d'armes de Znaym couvrir le flanc droit du maréchal Lefebvre, qui courait en Tyrol écraser la formidable insurrection organisée par Chasteler et Hofer. La brigade saxonne souffrit beaucoup dans cette expédition, surtout les 4 et 5 août, lorsque, après avoir franchi les défilés jusqu'à Oberau, le général Rouyer battit en retraite sur Stertzing, laissant pour arrière-garde les forces que commandait Egloffstein. La position était à peine tenable, et bientôt Egloffstein vit les communications avec Oberau coupées par la foule des Tyroliens. Mais il avait fait assez long-temps bonne contenance pour que le général Rouyer n'essuyât pas de grosses pertes; il avait fait filer son artillerie et une partie de ses hommes, et, bien que blessé à l'épaule, il eut encore le bonheur de se rendre à Stertzing avec moitié de ce qui lui restait: toutefois il fut obligé pour en venir là de sacrifier le bataillon weimarien qui, après une résistance courageuse, fut pris tout entier par les Tyroliens. Le maréchal Lefebvre donna les plus grands éloges aux sages dispositions et au sang-froid d'Egloffstein dans ces deux journées, qui lui avaient coûté pourtant un millier de combattants; et Napoléon, en passant en revue à Schœnbrunn la brigade remise en partie au complet, lui fit présent de deux canons, et décora son chef de la croix de la Légion-d'Honneur. Le 19 mars suivant, la brigade saxonne se trouvait à Barcelone, d'où elle fut envoyée tantôt au siège d'Hostalrich, tantôt

dans d'autres directions, suivant les besoins de la guerre. Elle eut part au combat de Cartatéo. Mais les maladies, les privations, les fatigues étaient encore plus funestes pour elle que les armes des Guérillas. Egloffstein revint en 1811, avec un peu plus de deux cents hommes et l'expectative d'en recouvrer encore quatre cents épars dans les hôpitaux français. En 1812, lors des préparatifs de l'expédition de Russie, il eut le commandement d'une des deux brigades de la division princière aux ordres du général Carra-Saint-Cyr, marcha sur Stralsund et en prit le commandement, désarma la garnison suédoise neutre de cette place et l'envoya en France comme prisonnière de guerre, puis, après un séjour de trois mois dans la Poméranie, rejoignit la division à Dantzig. Celle-ci s'attendait à filer sur Smolensk et même avait reçu des ordres à cet effet, lorsqu'un contre-ordre la fit rester à Königsberg, où s'organisait un grand corps de réserve. Bientôt l'armée française fut en pleine retraite. Le corps de réserve s'avança vers Vilna. Egloffstein était le 3 décembre à Mielnicki, et le 4 à Ochmiana. Une portion de sa cavalerie escorta Napoléon jusqu'à Vilna, une autre fut donnée au maréchal Ney : le reste de la brigade, devenant alors partie du corps du général Grätien, forma l'arrière-garde : c'est dire assez combien il eut à souffrir des fréquentes attaques des Russes et de l'état des routes non moins que du froid. Arrivé enfin après de grosses pertes et de grandes fatigues à Dantzig, où commandait Rapp, il contribua sous cet ami de Napoléon à la belle défense de la place. La capitulation, en le faisant prisonnier de guerre, lui rendit la liberté de combattre pour sa patrie ;

et en 1814 il fit la campagne de France comme commandant la brigade de Thuringe et d'Anhalt, laquelle était adjointe au troisième corps d'armée de la confédération. Ses opérations se bornèrent d'abord à des marches et contre-marches et au blocus de Valenciennes, de Condé. Il fut ensuite chargé de l'occupation de Tournay, et il défendit cette ville contre des forces très-imposantes. Cet exploit lui valut de l'empereur Alexandre l'ordre de Saint-George de quatrième classe. En 1815, il eut part à la bataille de Neuwied, ainsi qu'au siège de Mézières et de Montmédy, eut le commandement de Charleville et de la rive gauche de la Meuse, reçut les éloges publics du roi de Prusse ; et en 1816, il devint grand-croix de l'ordre du Faucon-Blanc. Enfin deux ans après, lors de la refonte de tout le système militaire dans le grand-duché de Saxe-Weimar, Egloffstein, nommé inspecteur-général, fut le principal agent de cette réorganisation, dont les résultats furent de donner à l'état des troupes mieux exercées et plus nombreuses et de former une espèce de milice. C'est au milieu de ces soins qu'il mourut, le 15 septembre 1834. Son souverain, dont il était aimé, le chargea quelquefois de missions honorifiques plutôt que diplomatiques. C'est ainsi qu'il alla féliciter Nicolas I^{er} à Saint-Pétersbourg, lors de son avènement au trône, et qu'il porta au roi de Prusse la nouvelle de la concession de la main d'une princesse de Weimar faite au prince Guillaume.

P—OT.

EHRENHEIM (FRÉDÉRIC-GUILLAUME, baron d'), ministre suédois, naquit le 29 juin 1753, à Broby en Sudermanie, et reçut les

premiers éléments de son éducation dans la maison paternelle, puis à l'université d'Upsal, où il subit avec éclat tous les examens que l'on exigeait alors pour l'admission à la chancellerie royale. Il y entra le 23 novembre 1775, et passa l'année suivante comme simple copiste aux archives du royaume. Son zèle et son habileté le firent bientôt remarquer; dès l'année 1782, il fut nommé secrétaire du cabinet des affaires étrangères, et se fit particulièrement estimer de son chef, le comte Chaffer, qui le recommanda au roi Gustave III, lequel le nomma, en 1785, secrétaire de légation à la cour de Saxe, où il fut chargé d'affaires deux ans après. En 1790, envoyé avec les mêmes titres à la cour de Danemark, il y reçut en 1794 la commission de ministre, et fut décoré de l'ordre de l'Étoile-Polaire. Ce fut dans ces fonctions qu'il développa surtout les talents diplomatiques qui l'ont distingué dans toute sa carrière, et qui lui méritèrent particulièrement l'estime du comte Bernsdorff. Il retourna, en 1797, dans sa patrie, et fut nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Copenhague. Rappelé bientôt à Stockholm, il y fut chancelier de la cour et chargé du porte-feuille des affaires étrangères. Le cabinet de Stockholm reprit alors une partie de la prépondérance qu'il avait eue jadis dans les affaires de l'Europe, à l'avènement de Gustave-Adolphe, et le baron d'Ehrenheim fut nommé membre du conseil général et commandeur de l'Étoile-Polaire. Il assista, en 1800, à la diète de Norrkœping en qualité de chancelier de la cour, et y fut nommé président de la chancellerie le 28 mai 1801. Ayant remplacé en 1803 le secrétaire d'état Franc, di-

recteur-général des postes, il rendit dans cette place beaucoup de services aux savants et aux gens de lettres, en faisant venir pour eux des journaux et des livres français qu'il leur eût été impossible de se procurer d'une autre manière. Plein d'estime pour lui, le roi Gustave le nomma toujours un des membres de la régence pendant les voyages qu'il fit hors du royaume. Mais ses sages avis ne furent pas toujours écoutés. Du reste il lutta avec beaucoup de fermeté contre les évènements qui amenèrent le renversement du trône de Gustave, et se montra dans toutes les occasions fort attaché à son souverain. Sa déclaration du 11 mars 1808, à l'occasion de l'entrée des Russes en Finlande, et la réponse non moins remarquable à la déclaration de guerre du Danemark du 21 mars même année, sont un témoignage non équivoque de son énergie et de son dévouement à son souverain. Ce fut en conséquence de ce dévouement qu'aussitôt qu'il vit le jeune Gustave-Adolphe précipité du trône, il se hâta de renoncer à toute fonction publique, sans que les instances de Charles XIII pussent l'y rappeler, soit qu'il crût qu'une nouvelle organisation demandait aussi de nouveaux ressorts, soit que, fidèle à ses principes, ou fatigué de la vie politique, il désirât s'éloigner des cercles brillants de Stockholm et des faveurs de la cour, pour se livrer entièrement aux sciences qu'il avait toujours aimées, et dont la culture ne peut guère s'accorder avec les exigences du grand monde et les orages de la politique. Il composa dans sa retraite un ouvrage sur *la Physique générale et sur la météorologie*, remarquable à la fois par la profondeur des idées, l'étendue des connaissances scientifiques, et

où il a su réunir à ces qualités celle d'un style dont la clarté, la précision et la simplicité l'ont placé au rang des bons auteurs classiques. Jouissant de la vénération publique, comme homme d'état, d'Ehrenheim se faisait aimer dans la vie privée par la droiture de son caractère et la noblesse de ses sentiments. Son extérieur grave le fit quelquefois soupçonner de raideur et d'âpreté ; mais sous ces dehors sévères il cachait un cœur sensible et une bienveillance aimable. Le trait suivant prouve assez à quel point il portait la générosité. A la suite d'un traité conclu entre la Suède et l'Angleterre, le cadeau destiné en pareille occasion au chef du cabinet devait être, comme à l'ordinaire, une tabatière dont le prix était fixé à mille livres sterling : d'Ehrenheim pria le ministre de Suède à Londres de vouloir bien insinuer qu'à la place de cette boîte enrichie de diamants, on lui envoyât le montant de sa valeur en argent, et il ajoutait à la lettre qui contenait cette demande : « Dans le cas où le cabinet britannique s'étonnerait d'une démarche si peu usitée, je vous autorise à trahir mon secret en disant à M. Canning (alors secrétaire des affaires étrangères) que la province de Bohus éprouve une disette de blé absolue, et que je voudrais employer cette somme pour le soulagement de sa misère. » Canning, en effet, trouva cette demande extraordinaire ; mais en ayant appris le motif : « M. d'Ehrenheim est donc bien riche, dit-il, pour faire un don pareil ? » — Non, reprit le ministre suédois, il est absolument sans fortune. — « C'est beau, s'écria Canning, et je vous promets que sa demande sera exaucée ; mais, à mon tour,

« j'exige de vous la même faveur, et je vous prie de joindre le montant de la boîte qui me revient de votre gouvernement à la somme que M. d'Ehrenheim destine à la province de Bohus. » Ce trait honore également les deux diplomates. Le baron d'Ehrenheim passa les huit dernières années de sa vie à la campagne dans une petite propriété nommée Skareda, dans le gouvernement de Jönköping, se livrant exclusivement aux lettres, et il termina ses jours le 2 août 1828. N'ayant pas été marié, il ne laissa aucun héritier de son nom, et avec lui s'est éteinte la famille des barons d'Ehrenheim. Le ministre des affaires étrangères, comte de Wetterstedt, son élève, prononça sur sa tombe un éloge historique qui a été imprimé. On peut juger de son désintéressement par la modeste pension de deux mille rixdalers (environ quatre mille francs), qu'il demanda en quittant les fonctions publiques. Cette somme suffit à son existence, et il en employait encore une partie au soulagement des pauvres. Le baron d'Ehrenheim tient une place distinguée parmi les savants de la Suède. Ses principaux écrits sont : I. *Réductions en physique*, Stockholm, 1822, in-8°. II. *Fragments de l'histoire de la météorologie*, ibid., 1822, in-8°. III. *Traité sur les changements des climats*, ibid., 1824, in-8°. IV. *Remarques météorologiques*, insérées dans le tome IX des *Nova acta regiae societatis scientiarum Upsaliensis*. V. *Tessin et Tessiniana*, Stockholm, 1827, 2 vol. VI. *Apologie de ce dernier ouvrage*, ibid., même année. VII. Un poème intitulé : *Bildningsgofvan, Philosophém*, Stockholm, 1817. Ce poème, publié dans un temps d'hé-

sitation et d'incertitude pour la poésie suédoise, eut d'abord peu de vogue, mais il ne tarda pas à être justement apprécié. Le baron d'Ehrenheim était membre de l'académie des belles-lettres, d'histoire et des antiquités, et de celle des sciences, de la société des sciences d'Upsal, et de l'académie d'agriculture de Stockholm. Les mémoires de ces sociétés, dont il fut souvent élu président, renferment plusieurs traités de sa composition.

BL—M.

EHRHART (BALTHASAR), mourut en 1756 à Memmingen, où il exerça la médecine. Adelung, Meusel et Baader ont inséré son nom dans les différents ouvrages qu'ils ont publiés sur les écrivains allemands. Nous possédons de lui : I. *De belemnitis suecicis dissertatio, qua in primis in obscuri hactenus fossilis natura inquiritur*, etc., Leyde, 1724, in-4°; 2^e édition, augmentée, avec une nouvelle préface, Augsbourg, 1727, in-4°. II. *Herbarium vivum recens collectum; in quo centuriæ V plantarum officinalium, tum ex nonnullarum sacris litteris, auctoribus classicis, et usu œconomico celebratarum, magna diligentia exsiccatarum*, etc., Ulm, 1732, in-8°. III. *Sylloge plantarum incremento scientiæ herbariæ et materiæ medicæ destinatarum*, etc., etc. Memmingen, 1745, in-folio. Cet ouvrage est la continuation du précédent. IV. *Herbarium vivum portatile*, etc. V. *Zugabe zu Lonicer's Kraeuterbuch*, addition à l'herbier de Lonicer, Ulm, 1757. VI. *Explication physique d'une opinion nouvellement établie sur l'origine des pétrifications qui se rencontrent dans la terre, comme on les trouve décrites dans l'ouvrage de L. Moro,*

avec des observations (il est question ici du livre de Moro, qui a pour titre : *Sopra i crostacei dei monti*, etc.), Memmingen, 1744, in-4° (en allem.). VII. *Instruction pour la composition d'une histoire des herbes, des plantes et des arbres utiles*, etc., Memmingen, 1752, in-4°. Le même ouvrage a été publié en six parties, in-8°, à Ulm et à Memmingen, de 1753 à 1758, sous le titre : *OEconomische pflanzen-historie, nebst*, etc. (Histoire des plantes économiques, avec, etc.). Il a été donné en outre une seconde édition de la première partie en 1759; et enfin le docteur Kolderer a publié les 7, 8, 9, 10, 11 et 12^{me} parties de 1759 à 1762. N—D.

EICHHORN (JEAN-GODEFROI), un des plus célèbres orientalistes d'Allemagne, naquit le 16 octobre 1752, à Dörrenzinmen dans la principauté de Hohenlohe-Œhringen. En 1775, il devint professeur de littérature orientale à Iéna, et fut pendant quelques années recteur de l'école d'Ohrdoulf. Il reçut, en 1783, du duc de Saxe-Weimar le titre de conseiller de cour. En 1788, il entra à l'université de Göttingue avec la qualité de professeur de philosophie et le titre de conseiller de la cour britannique. En 1811, il professa la théologie dans cette université, dont il avait été repoussé jusqu'alors, et deux ans après il fut nommé directeur de la société royale. Personne n'a été plus fécond que ce savant; ses publications se succédaient sans relâche, et attiraient la plus vive attention. Il fit partie de la société asiatique de Paris, dès sa formation en 1822, mais il n'a jamais correspondu avec elle par lettres; seulement il lui envoyait quelques-uns de ses ouvrages à mesure qu'il les faisait

imprimer. Il n'a cessé d'être sur la liste qu'à l'époque de sa mort, arrivée le 25 juin 1827. Ses publications historiques, bibliques et critiques sont très-nombreuses, et il serait impossible d'en donner le catalogue complet; nous nous bornerons aux plus remarquables. Elles sont écrites en latin ou en allemand; on les trouve difficilement à Paris. I. *De antiquis historiae Arabum monumentis*, Gotha, 1775, in-8°. II. *De rei nummariae apud Arabos initiis*, Gotha, 1776, in-4°. III. *Histoire du commerce des Indes-Orientales, avant Mahomet*, Gotha 1775, in-8°. IV. *Introduction à l'Ancien-Testament*. Cet ouvrage a eu trois éditions; la troisième est en 5 vol. in-8°. L'auteur l'a envoyée à la société asiatique de Paris. Eichhorn a porté aussi loin que qui que ce soit les conséquences de l'exégèse, c'est-à-dire de ce système d'interprétation qui multiplie les plus dangereux paradoxes, et qui tend à ébranler les fondements sur lesquels repose l'origine de la révélation chrétienne. Il a dépassé les idées libérales de ses contemporains, comme ceux-ci avaient dépassé celles de leurs devanciers, surtout des premiers réformateurs qu'ils ont laissés bien loin derrière eux. Quelques-uns de ceux qui avaient favorisé cette critique audacieuse s'aperçurent avec peine des excès dont elle se rendait coupable, et regretterent d'avoir percé la digue qui retenait ce torrent dévastateur. V. *Introduction aux livres apocryphes de l'Ancien-Testament*, Leipzig, 1795, in-8°. VI. *Introduction au Nouveau-Testament*, ibid., 1804-1814, 3 vol. in-8°. VII. *Commentarius in Apocalypsim Joannis*, Gættingue, 1791, 2 vol. in-8°. Eichhorn voit dans ce livre divin un

drame, un poème. C'est la ruine du judaïsme représenté par la Jérusalem terrestre, et de la gentilité sous l'emblème de Rome, capitale de l'empire; c'est l'exaltation du christianisme, ou de la Jérusalem céleste, sur les débris du judaïsme et de l'idolâtrie. Il y a d'abord, dit-il, le prologue adressé aux chrétiens dans les sept églises d'Asie, le préambule, et puis le drame en trois actes. Acte I^{er}, Jérusalem assiégée et prise, ou le judaïsme vaincu par la religion chrétienne. Acte II, Rome assiégée et prise, ou la gentilité vaincue par la religion chrétienne. Acte III, la Jérusalem céleste descend du ciel, ou description de l'éternelle félicité, épilogue. En lisant ce passage de la préface, on a une idée complète du système de l'exégèse d'Eichhorn: *Adhibuit quidem in his et similibus locis et scenis instruendis et ornandis et in suos usus convertit copias tam a prophetis antiquioribus quam a Judæis recentioribus paratas, magnumque inventorum, commentorum, notionum et fabularum apparatus quem aliorum arti et ingenio debebat; sed non adhibuit tantum, sed bene etiam et sapienter, eleganter, præclare, egregie adhibuit, ut poetam decet magnis animi et ingenii dotibus et judicio subacto instructum; nec adhibuit tantum quod illi alii præverant, sed invertit etiam, elaboravit, exornavit; amplificavit, mutavit, multoque cultu nobilitavit, ut majori arte elaborata, ornatio, elegantior et exquisitior procederet oratio*. D'après cela, il ne faut pas s'étonner qu'il commente l'Apocalypse comme s'il commentait une pièce d'Aristophane ou de Térence. VIII. *Traduction de Job en allemand*, Gættingue, 1824,

in-8°. C'est le dernier ouvrage qu'il ait envoyé à la société asiatique. IX. *L'Homme de la nature*, ou *Histoire d'Haï Ebn-Joktan*, roman oriental d'Abn-Jafar-Ebn-Jofaïl, traduit de l'arabe en allemand, Berlin et Stettin, 1783, in-8°. X. *Histoire de la littérature, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Gættingue, 1805-1810. Bien qu'Eichhorn ne soit pas le seul auteur de cet important ouvrage et qu'il ait eu pour collaborateurs les professeurs de Gættingue, il en a cependant été le fondateur, et on lui doit la rédaction des trois premières parties, 4 vol. in-8°, et de la cinquième, qui forme l'*Histoire des langues modernes*, 2 vol. in-8°. L'ouvrage ne paraît pas avoir été terminé. XI. *La Révolution française, coup d'œil historique*, 1797, 2 vol. in-8°. XII. *Histoire générale de la civilisation et de la littérature*, Gættingue, 1796-1799, 2 vol. in-8°. XIII. *Histoire universelle*, Gættingue, 1818-1820, 5 vol. in-8°, 3^e édition. XIV. *Histoire des trois derniers siècles*, Hanovre, 1817-1818, 3^e édition, 6 vol. in-8°. XV. *Antiqua historia, ex ipsis veterum scriptorum græcorum narrationibus contexta*, 1811, in-4°. XVI. *Répertoire de littérature biblique et orientale*, Leipzig, 1779-1786, 18 fascicules, ou cahiers in-8°. XVII. *Bibliothèque générale de littérature biblique*, Leipzig, 1787-1801, 10 gros volumes in-8°. C'est une suite du *Répertoire*, ouvrage périodique, précieux pour la *Bibliographie*. XVIII. *Histoire du XIX^e siècle*, servant de complément aux deux premières éditions de son *Histoire des trois derniers siècles*, 1817, in-8°. XIX. *Les Prophètes hébreux*, Gættingue, 1816-1820, 3 vol. in-

8°. XX. *Origine et histoire de l'illustre maison des Guelfes*, depuis 449 jusqu'à 1054, Hanover, 1817. XXI. *Histoire littéraire*, Gættingue, nouvelle édition, 1813-1814, 1^{re} et 2^e partie in-8°. Eichhorn a été jusqu'à sa mort un des principaux rédacteurs des *Annonces*, ou journal de Gættingue, qu'il a enrichi de ses savants articles. On lit une notice sur Eichhorn par J.-R.-G. Boyen, dans le Ve n° du 2^e volume du *Magasin universel pour les prédicateurs*. Les journaux littéraires d'Allemagne lui ont tous consacré des articles plus ou moins honorables. L—B—E.

EICHHORN (HENRI), médecin allemand, né à Nuremberg à la fin du dernier siècle, et mort en 1832, à la fleur de l'âge, était depuis deux ans professeur particulier de médecine à Gættingue. Sa mort prématurée a été une perte réelle pour la science. Dans les ouvrages qu'il a publiés, et qui sont presque tous relatifs à la variole et à la vaccine, il a montré un esprit de recherche et d'observation et des vues ingénieuses, mêlées cependant souvent à des idées systématiques et hasardées. Voici la liste de ses écrits : I. *De l'obliquité postérieure de la matrice dans son état de grossesse et de vacuité*, dissertation inaugurale, Nuremberg, 1823, in-8° (allemand). II. *Nouvelles découvertes sur la préservation de la petite-vérole chez les vaccinés, et sur la physiologie pathologique empirique de cette maladie, avec quelques remarques sur le traitement des autres exanthèmes fébriles*. Leipzig, 1829, in-8° (allemand). III. *Mesures que les gouvernements d'Allemagne doivent prendre pour prévenir complètement la variole, avec quelques règles pratiques que doi-*

vent suivre les médecins pour préserver les vaccinés de la variole pendant toute leur vie, Berlin, 1829, in-8° (allemand). IV. *Manuel sur le traitement et la préservation des exanthèmes fébriles contagieux, tels que la variole, les fièvres scarlatine et pétiéchiiale, la rougeole, d'après les principes de la physiologie pathologique empirique*, Berlin, 1831, in-8° (allemand). On trouve une analyse de cet ouvrage dans les Annales littéraires de la médecine du professeur Hecker. Le rédacteur reproche à l'auteur de n'avoir point tenu les promesses qu'annonce le titre de son livre, vu qu'il n'a parlé que comme en passant de tout ce qui ne concerne pas la variole et la vaccine. Il lui reproche aussi d'avoir un ton peu convenant envers les autres écrivains, et d'être moins complet dans la partie thérapeutique que dans la partie pathologique. Cependant il avoue que l'auteur a souvent jeté une vive lumière sur le sujet qu'il a traité, et qu'on lui doit de la reconnaissance pour ses louables efforts. Eichhorn a inséré quelques mémoires dans des recueils périodiques d'Allemagne. Ils traitent tous de la variole, de la vaccine et des affections de la peau, objet spécial de ses études. G—T—R.

EINSIEDEL (FRÉDÉRIC-HILDEBRAND d'), grand-maître de la cour de Weimar et président de la cour supérieure de justice des princes saxons, né en 1750, à Lumpzig, près d'Altenbourg, château de sa famille, fut page à la cour du duc de Weimar, et se livra à l'étude des lettres avec la plus vive ardeur sous la direction du célèbre professeur Musæus. Après avoir terminé ses études à l'université d'Iéna, il fut nommé membre de la

régence à Weimar et ensuite assesseur de la cour de justice à Iéna; mais il donna sa démission en 1775, et fut nommé grand-maître de la cour de la duchesse Amélie. Ses liaisons intimes avec Wieland, Gœthe, Herder, etc., ces hommes distingués qui formaient le cercle de la duchesse Amélie, et les loisirs de son emploi, ranimèrent son goût pour les belles-lettres et le décidèrent à publier les contes intitulés : *Jarmora, la Lune passante, le Garçon prudent, le Duel, la Princesse au nez long, le Labyrinthe, Arselun-Bagschin, la Vallée des Aramandes*, etc. Le théâtre de famille, établi alors par la cour ducale, lui donna beaucoup d'occupation et le décida à arranger ou à traduire plusieurs pièces. Il accompagna la duchesse dans son voyage en Italie, et s'intruisit, sous la direction de Reifenstein et Hirt, dans les arts et les antiques. Revenu de ce voyage de deux ans, il commença la traduction des *Comédies de Térence et de Plaute*, qui lui a mérité les applaudissements de tous les savants. On a représenté plusieurs des comédies de Térence au théâtre de Weimar d'après cette traduction, et même, pour compléter l'illusion, avec les masques des anciens. Après la mort de la duchesse Amélie, Einsiedel devint grand-maître de la cour de la grande-duchesse régnante, et lors de l'organisation de la cour supérieure de justice des princes saxons à Iéna, en 1816, il en fut nommé président. Einsiedel fut le premier qui entreprit la traduction des tragédies du célèbre poète espagnol *Caldéron*, dont plusieurs furent jouées au théâtre de Weimar sous la direction de Gœthe, entre autres, *Zénobie la grande; la Vie est un songe*. Z.

EISINGA (EISE), chevalier du Lion-belgique, conseiller-d'état, mourut le 27 août 1828, à Franeker, en Frise, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il était connu depuis un demi-siècle pour avoir inventé et construit un planétaire, considéré comme une des curiosités du pays, et qui mérite de l'être par sa merveilleuse grandeur et son ingénieux mécanisme. Il y a cinquante-trois ans que le professeur Van Swinden fit imprimer à Franeker une description de cette machine, écrite en hollandais, 1780, in-8°. M. Jacques Schellema n'en a pas parlé d'une manière moins avantageuse dans un article de cinquante-deux pages inséré dans la seconde partie, deuxième livraison, de ses mélanges historiques et littéraires, *Geschieden Letterkundig Mengelwerk*, 1818. Six ans après, en 1824, on publia à Franeker, chez T.-J. Tinistra, une seconde édition de la brochure de Van Swinden avec le portrait d'Eisinga et le planétaire représenté en trois planches, le tout d'après les dessins de K.-J. Sannes, ami particulier d'Eisinga. On y a ajouté quelques notes de la main même de celui-ci et une introduction en 34 pages, par le révérend J. Brouwer. Le gouvernement des Pays-Bas a acheté ce planétaire dont M. Idsaard Æbinga Van Humalda a fait peindre l'inventeur par Vander Kooi. Enfin M. J.-W. De Crane a consacré à sa mémoire une notice nécrologique dans le *Messenger des arts et des lettres*, 1823, II, 152-155; on peut consulter aussi, de ce recueil périodique, les années 1826, II, 395, et 1827, II, 338. R—F—G.

EKAMA (CORNEILLE) naquit le 31 mars 1773, à Paesens, village de la Frise, sur le bord de la mer. Son père, Jean Ekama était un res-

pectable ministre dont il eut à peine le temps de recevoir quelques leçons. Il entra dans sa septième année lorsque ce digne instituteur fut enlevé à sa compagne et à ses deux enfants. Henriette-Léonie Posthuma, chargée seule du soin de sa famille, se retira à Doccum, dont l'école était dirigée par son parent Jean-Guillaume De Crane, à qui elle confia le jeune Corneille, son fils unique. Celui-ci étudia sous ce maître à Doccum et ensuite à Enkhuisen, et quand De Crane fut appelé à Franeker, pour y enseigner l'histoire et la littérature, il le suivit dans cette ville, où il se fit inscrire parmi les étudiants en philosophie, pendant le cours de l'année 1790. Là il eut encore pour professeurs, dans les facultés de philosophie et des sciences physiques et mathématiques, Verschuir, Wassebergh, Chaudoir et Tholen. Son premier précepteur avait remarqué en lui un penchant décidé pour l'étude de la nature, une adresse particulière pour tout ce qui tient à la mécanique et un talent pour la peinture peu communs dans un enfant. Il l'exhorta donc à consacrer spécialement une année aux mathématiques, à la physique et à l'astronomie, et ce conseil, d'accord avec les dispositions de son élève, fut suivi sans objection. Les progrès d'Ekama répondirent à son zèle: toutefois il ne négligea pas la théologie et fut un des auditeurs les plus assidus de J. Van Voorst. En 1796, il fut admis parmi les candidats au saint ministère, et, le 9 octobre de la même année, nommé pasteur d'Elkerzée, dans l'île de Schouwen. Pénétré du sentiment de ses devoirs il s'appliqua à remplir scrupuleusement toutes les obligations du sacerdoce, mais dans ses moments de loisir il revenait avec délices aux mathématiques et aux

sciences naturelles. Le voyage qu'il faisait deux fois par an à Franeker, pour aller saluer ses anciens professeurs et ses amis, le fortifiait encore davantage dans ce goût. Il y avait alors à Zierickzée une société destinée à encourager la culture des mathématiques et de la physique. Pleine d'estime pour le savoir et le caractère du nouveau pasteur, elle l'admit dans son sein, et le détermina à donner pendant l'hiver quelques leçons sur les objets de sa prédilection. Le 17 mai 1800, à la demande de Chaudoir, l'université de Franeker, lui conféra le grade de maître-ès-arts et de docteur en philosophie, *honoris causâ*; distinction flatteuse qui ne s'accorde en général qu'à un mérite éprouvé. Les magistrats de Zierickzée lui offrirent simultanément le titre de lecteur honoraire de physique et de navigation, et, à cette occasion, il prononça en hollandais, le 30 mars 1803, un discours sur l'utilité de la science nautique dans un gouvernement bien réglé. Cette fonction, qui n'était pas purement nominale, le retenait à Zierickzée quatre jours de la semaine; le reste de son temps il le consacrait à son troupeau. Il fut choisi vers cette époque pour secrétaire de la commission zélandaise d'agriculture, à Middelbourg. Le 27 février 1805, les magistrats de Zierickzée, voulant s'attacher plus étroitement un homme si habile et si laborieux, le proclamèrent lecteur effectif d'astronomie, de navigation, d'anatomie et de physiologie. En conséquence il se vit obligé de renoncer à la prédication évangélique. La réputation qu'il s'acquit, comme professeur, engagea les curateurs de l'université de Franeker à l'appeler à une chaire où le savant Van Zwinden avait brillé pendant dix-huit ans, et

que venait d'abandonner Chaudoir. Il se mit dès ce moment à enseigner la logique, la métaphysique et l'astronomie, et prononça, le 1^{er} juin 1809, son discours inaugural sur la Frise considérée comme fertile en mathématiciens : *De Frisia, ingeniorum mathematicorum imprimis fertili*. Il s'aquitta avec distinction de son emploi jusqu'en 1811, qu'un décret impérial supprima l'université de Franeker. Ce changement, qui causa une sensation pénible dans le pays, loin de nuire à Ekama lui fournit l'occasion de paraître sur un plus grand théâtre. Il ne tarda pas, en effet, à être nommé professeur ordinaire de mathématiques et d'astronomie à l'université de Leyde. Privé de sa mère et de sa sœur, il épousa en 1818 Susanne-Cornélie Le Poole, dont il eut trois enfants auxquels la mort le ravit le 24 février 1826. Ekama amassait des connaissances plutôt pour les transmettre aux autres par la parole que par écrit. Aussi a-t-il laissé peu d'ouvrages. En 1803, il envoya à la société pour l'utilité générale (*tot nut van't algemeen*) une nouvelle solution du problème de H. Æneæ, et en 1823 il composa, comme recteur, un discours *De insignium qui in scientia astronomica facti sunt, progressuum fundamentis, a summis in re mathematica et astronomica, viris, partim decimo-sexto, maxime decimo-septimo seculo, jam præcipue jactis*, discours qui se trouve imprimé dans les annales de l'université de Leyde. En 1812, il fut élu membre de la première classe de l'Institut d'Amsterdam. Il appartenait également aux sociétés savantes de Middelbourg, Harlem, Utrecht, Rotterdam, et faisait partie du comité chargé, au ministère de la

marine, de la rédaction de l'*Annuaire nautique*. Le *Messenger des lettres et des arts* (*Kunst-en Letterbode*), auquel il avait communiqué plusieurs articles, contient, dans son numéro du 17 mars 1826, des vers latins de M. S. Speyert van der Eyk sur la mort d'Ekama : cette espèce d'hommage encore usitée en Hollande, pays de franche et naïve érudition, paraîtrait en France une vieillerie de mauvais goût. M. L. Suringar, en déposant le rectorat de l'université de Leyde, le 8 février 1827, a parlé d'Ekama avec toute la considération que le défunt méritait. R—F—G.

ELCI (le chevalier, puis comte ANGE D'), philologue toscan, était originaire de Sienne et naquit à Florence en 1764. Noble et riche, au lieu de suivre la carrière des armes, du barreau ou de la diplomatie, il s'abandonna exclusivement à son goût pour la littérature. Il savait à fond les langues classiques, et jeune encore il prit place parmi les hellénistes renommés. A ces études de prédilection, il joignit celle de l'anglais et du français, pour comparer, disent ses biographes, nous pourrions dire pour sacrifier, les chefs-d'œuvre modernes aux anciens. Admirateur outré du vieil âge, de ses idées, de ses formes, Elci n'avait que des sarcasmes pour les temps modernes. Nul plus que lui n'était le chevalier du *Damnosa quid non imminuit* d'Horace, et il croyait très-sérieusement que la génération actuelle n'a fait que corrompre l'œuvre des générations précédentes. Ne lui parlez pas de la comédie de Molière, de l'essor de l'industrie, des conquêtes de la navigation, des immenses progrès qu'ont faits les sciences physiques et les mathématiques. Molière ? il a copié Aristopha-

ne ! L'industrie ? est-ce que les anciens n'avaient pas le Byssus ! La navigation ? hélas ! oui : *nequicquam Deus abscedit prudens Oceano dissociabili terras !* Les mathématiques ? qu'est-ce que cela prouve ? Ainsi boudant contre le moderne, Elci aurait été infidèle à lui-même si, lorsque le ricochet de la révolution française vint secouer le vieil édifice italien, il eût été neutre ou modéré. Il quitta Milan aussitôt que l'avant-garde de Bonaparte vint prendre poste dans cette ville ; il quitta Florence lors du coude que le rusé général fit sur Florence, pour y surprendre les marchands anglais ; il quitta Venise quand le coq gaulois chanta devant Venise ; il alla se fixer dans la métropole du *statu quo*, dans la flegmatique *Vindobona*. Là, marié à la comtesse de Zinzendorf, il passa paisiblement sa vie entre les objets de son choix, la rédaction de ses ouvrages philologiques et la conversation des savants, les éditions magnifiques ou rares et les manuscrits de la bibliothèque de Vienne. Il y en avait pourtant alors de bien beaux à la bibliothèque impériale de Paris ! Mais en homme qui ne transige point avec sa conscience, il n'eut pas même la tentation de visiter ces richesses mal acquises par l'usurpateur de tant de couronnes et de tant d'*editio princeps*. Lui-même, il avait une collection de livres superbe, soit pour la pureté des textes, soit pour la rareté des éditions. Sa belle suite d'incunables surtout était réputée supérieure à celle du comte Rewiczki, et ne cédait par le choix des volumes, par la beauté des exemplaires, par la conservation et la richesse des reliures qu'à celle de lord Spencer. A la chute de l'empire napoléonien, Elci revit l'Italie, mais sans l'ha-

biter constamment ; il revenait dans cette ville qui, vingt ans auparavant, avait été son asile, et c'est là qu'il mourut, le 20 novembre 1824, avec la réputation du premier helléniste que possédât l'Autriche, depuis la mort du baron Aloys de Locell. Son principal ouvrage, comme philologue, est son édition de Lucain (*Lucani Pharsalia, curante Angelo Illycino*), Vienne, 1811, grand in-4°, avec douze gravures de Wächter et Leupold. C'est un livre magnifique, qui le dispute aux Bodoni et aux Didot, et c'est un chef-d'œuvre de critique : l'auteur a mis à contribution, pour épurer son texte, deux manuscrits du XII^e siècle, à peine connus avant l'usage qu'il en a fait, et en a tiré les plus heureuses corrections, les conjectures les plus lumineuses. La versification avait aussi de temps à autre charmé ses loisirs, et l'on publia après sa mort des opuscules poétiques de sa façon, tant en italien qu'en latin, sous le titre de *Poesie italiane e latine inedite*, Florence, 1827, in-8°. Les plus remarquables de ces morceaux sont des satires. L'auteur s'y livre à son pessimisme contre les opinions, les événements, les œuvres modernes, et s'y montre fort partial ; mais souvent aussi il frappe juste, et ne laisse pas que d'amuser lorsqu'on ne lit que peu de temps. A la longue en revanche, il fatigue : toujours courant après l'épigrammatique et l'incisif, il devient monotone ; visant à la concision de Perse, il tombe parfois dans l'obscurité. Ses poésies latines n'ont ni les mêmes qualités ni les mêmes défauts, et, nous sommes forcés de l'avouer, cette fois il reste prouvé que le moderne ne vaut pas l'antique : Santeul n'est pas le rival de Pindare ; Elci n'est pas le rival de

Santeul. Elci légua ses incunables à la bibliothèque laurentienne de Florence : le grand-duc régnant a fait ajouter au bâtiment qui la contient un pavillon exprès pour loger ces précieux volumes. P—OT.

ELIÇAGARAY (l'abbé DOMINIQUE) est un de ces ecclésiastiques qui, après avoir souffert les persécutions pendant notre première révolution, retrouvèrent sous le régime impérial une position convenable et de la considération, pour se voir, à la fin de leur carrière, attaqués et vilipendés sous cette restauration, dont la faiblesse et la direction incertaine ont fait tant de mal à la religion et à ses ministres. Né vers 1760, dans le diocèse de Bayonne, Eliçagaray embrassa l'état ecclésiastique, fut, dès l'âge de vingt-deux ans, professeur de philosophie à Toulouse, et en 1790, official de la Basse-Navarre. Les décrets de l'assemblée nationale, relatifs à la constitution civile du clergé, lui fournirent l'occasion de publier un écrit *en faveur des droits de l'église*. Mais bientôt, forcé de s'expatrier, il alla chercher un asile en Espagne, et ne rentra en France que sous le directoire. Après la création de l'université impériale, il fut nommé recteur de l'académie de Pau, professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres, enfin proviseur du lycée établi dans cette ville ; et son activité suffit à l'exercice simultané de ces différentes fonctions. Le cardinal Maury, qui l'estimait, et qui précédemment lui avait envoyé des lettres de grand-vicaire de Montéfascone dont il était évêque, l'appela auprès de lui lorsqu'il eut été nommé archevêque de Paris par Napoléon. L'abbé Eliçagaray n'accepta pas cette offre ; ses opinions

orthodoxes sur les affaires de l'église à cette époque ne pouvaient plus être en harmonie avec celles du cardinal, qui s'était mis en opposition flagrante avec le Saint-Père. En 1815, pendant les cent-jours, Elicagaray accompagna la duchesse d'Angoulême à Bordeaux, s'embarqua avec elle pour Londres, et lui servit d'aumônier jusqu'à son retour en France. Alors il reprit ses fonctions de recteur de l'académie de Pau; et en 1816, M. l'abbé Frayssinous ayant donné sa démission de membre du conseil royal de l'instruction publique, qui n'avait plus que le titre de commission, désigna et fit agréer pour son successeur l'abbé Elicagaray. La duchesse d'Angoulême et M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, eurent aussi beaucoup de part à cette nomination, qui n'était pas une faveur, puisque Elicagaray avait passé par tous les grades universitaires; mais, comme il professait sur l'instruction publique des opinions bien différentes de celles de la majorité de la commission, il n'exerça que fort peu d'influence sur la direction des études. Le moment arriva où MM. Corbière et Frayssinous devinrent successivement chefs du corps enseignant. Il fut même question de l'abbé Elicagaray pour ce poste élevé; on aime à croire que, dans des circonstances aussi difficiles, la modestie bien entendue de cet homme vénérable, mais d'une portée médiocre, l'aurait engagé à ne pas accepter. Au mois de mars 1821, le *Journal des Débats*, rendant compte d'un discours prononcé par M. Frayssinous, lui avait prêté cette phrase : « L'éducation, pour être religieuse, doit être, *autant que possible*, confiée à des hommes religieux. » Elicagaray s'empressa

de publier, dans cette feuille, une lettre pour attester que M. Frayssinous n'avait admis dans cette proposition aucune restriction qui pût l'affaiblir ou la modifier; et il ajouta « qu'on ne peut pas plus admettre « qu'une éducation religieuse soit « donnée par des maîtres irréligieux « qu'on ne peut soutenir, suivant la « judicieuse observation de M. Benjamin Constant, qu'une république « que puisse être sagement gouvernée « par des hommes monarchiques. » Une telle polémique n'était peut-être pas dans toutes les convenances de la part d'un haut fonctionnaire comme l'abbé Elicagaray : aussi en recueillit-il des fruits assez amers, lorsqu'au mois de juin 1821 il alla, accompagné de M. Daburon, inspecteur-général, faire la tournée annuelle dans les collèges des départements méridionaux. Cette mission lui attira bien des déboires. Un journal d'opposition imprimé à Marseille, le *Caducée*, publia sous le nom d'Elicagaray un discours incohérent, burlesque, empreint d'un royalisme extravagant, comme ayant été prononcé par lui le 5 juin au collège de cette ville. Cette allocution ridicule, et dans laquelle il était censé avoir dit que l'administration devait avoir *deux poids et deux mesures* selon les sentiments religieux des individus, fut désavouée formellement par Elicagaray dans une lettre insérée au *Journal des Débats* du 20 juillet. « En développant devant les « professeurs et devant les élèves « des sentiments religieux et monarchiques, écrivait-il, je n'ai ni attaqué la Charte, ni soutenu l'arbitraire, ni provoqué la désobéissance aux lois, ni fait l'éloge de l'ignorance, ni compromis l'université. » Malgré ce désaveu, cette

pasquinade cruelle n'en fut pas moins réimprimée plusieurs fois à Paris, à Marseille, à Carcassonne avec une caricature représentant l'abbé tenant des poids et une balance. Ce fâcheux incident ne fut pas le seul qu'on eût réservé à l'abbé Eliçagaray pendant cette pénible inspection. A Montpellier, une allocution adressée par lui à la faculté de médecine fut interrompue par quelques brouillons, au moment où il prononçait ces paroles si convenables dans la bouche d'un ecclésiastique et d'un des chefs du corps enseignant : « Le roi veut que
« dans ses écoles on joigne aux étu-
« des une conduite chrétienne et des
« sentiments monarchiques. » Eliçagaray imposa silence aux perturbateurs par la fermeté avec laquelle il répéta ces paroles, en y ajoutant une leçon sévère *pour le petit nombre de mauvais sujets* qui se permettait de l'interrompre. De retour à Paris, il se laissa dominer par le chagrin que lui avaient causé des scènes si violentes et les calomnies des journaux. Il mourut le 22 déc. 1822. Il était décoré de la Légion-d'Honneur, chanoine honoraire de Paris, grand-vicaire de Reims, et administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts. M. Laurentie, alors inspecteur à l'université, prononça un discours sur sa tombe. Le panégyrique le plus touchant de cet homme de bien se trouve dans ces simples détails envoyés au *Journal des Débats*, 26 déc. 1822, par M. Amette, caissier de l'université, administrateur d'un bureau de charité, et qui à ce double titre avait eu le secret de la recette et de la dépense du défunt conseiller. « Personne, dit M. Amette, n'était plus humain que M. Eliçagaray : il avait pour obliger un *laisser-aller* tel qu'il lui est souvent

arrivé de dépenser en actes d'obligeance la plus grande partie de son revenu. Un malheureux s'adressait-il à lui lors même qu'il n'avait plus d'argent, il en empruntait pour le secourir, et moi-même quelquefois je lui en ai prêté. Souvent aussi il me rendait dépositaire de ses fonds pour avoir un motif de résister à son penchant à faire le bien ; mais malgré cette précaution il n'en donnait pas moins. « Que voulez-vous ! me
« disait-il : j'ai plusieurs compa-
« triotes ; ils ne sont pas riches,
« ils sont royalistes ; ces deux titres
« leur donnent des droits à mes se-
« cours. Paris est un écueil où ils
« pourraient se perdre ; tâchons de
« les sauver. » D—R—R.

ÉLIO (FRANÇOIS-XAVIER), né le 4 mars 1769, dans la citadelle de Pampelune, commandée par son père, appartenait à une famille distinguée de la Navarre, dont les chefs portaient le titre de marquis de Vésolla. Entré fort jeune au service militaire, avec la protection du général O'Reilly, il se distingua d'abord à Oran et à Ceuta dans quelques rencontres avec les Barbaresques, et fit la campagne de Roussillon en 1794, comme aide-de-camp de Diégo Godoi, frère du favori. Après quelques campagnes insignifiantes, Elio fut envoyé en 1805 à Buénos-Ayres, pour prendre le commandement des troupes espagnoles réunies contre les Anglais. La défense de Buénos-Ayres et la retraite de l'armée anglaise avaient commencé sa réputation militaire, lorsque la nouvelle des événements de 1808 parvint dans le Nouveau-Monde. Elio, ayant entravé les manœuvres d'un émissaire français que le vice-roi fut accusé d'avoir protégé sous main, reçut ordre de s'embarquer pour Cadix où le rappelait la junte

formée pendant la captivité de Ferdinand VII. Le peuple de Montévidéo s'ajouta à cette nouvelle et voulut s'opposer à son départ ; mais il obéit à des ordres qu'il ne croyait pas supposés, et dont il ne reconnut la fausseté qu'en débarquant en Europe. Pendant son voyage il avait été nommé capitaine-général du royaume du Chili. Rejeté ainsi volontairement sur le théâtre des principaux événements, Elio prit à Murcie le commandement d'une division de l'armée du centre sous les ordres du général Blake ; mais deux mois après la junte le renvoya en Amérique, et en janvier 1811 il reparut à Montévidéo. Pendant son absence l'émancipation des colonies espagnoles avait fait de rapides progrès, et déjà l'insurrection s'étendait dans toute la contrée. Elio se vit forcé de se renfermer dans Montévidéo avec une poignée de soldats, et bientôt, après quelques négociations sans succès, il déclara la guerre au nouveau gouvernement de Buénos-Ayres. Le bombardement de cette ville, exécuté avec audace, amena un traité de paix ; mais, au moment où Elio allait tenter de recueillir les fruits d'une pacification dont la sincérité devait lui paraître douteuse, des ordres pressants le rappelèrent en Espagne, où, dans l'état critique des affaires, l'attendait le commandement de l'armée et de la ligne de défense établie à l'île de Léon. Nommé peu de temps après son arrivée général en chef des troisième et quatrième corps d'armée destinés pour la Catalogne et le royaume de Valence, il exécuta, après l'évacuation de Madrid, une saine retraite par les montagnes de Cuenca. Dans la campagne de 1813, il se distingua surtout par les combats de Castalla et d'Ordal. Au moment de

la restauration de Ferdinand VII, à laquelle il prit une part très-active, Elio fut nommé gouverneur et capitaine-général de Valence et de Murcie, rang qu'il occupait encore lorsque vint à éclater la révolte de l'île de Léon. Les insurgés le jetèrent dans un cachot de la citadelle de Valence. Accusé d'avoir conseillé au roi le rétablissement du pouvoir absolu, il fut condamné à mort par le juge de première instance. Ce jugement, contraire à toutes les lois en vigueur, fut cassé pour vice de forme ; mais le général ne fut point remis en liberté. Le motif secret de cette poursuite était surtout la découverte faite par Elio, en 1819, d'une conspiration qui avait pour but le massacre des autorités de Valence. Quatorze conjurés, parmi lesquels on comptait un fils du député Beltran de Lis, avaient été mis à mort, et le jour de la vengeance était venu. Plusieurs plaintes évidemment dirigées contre Elio furent portées à la tribune des cortès sur la lenteur des procès criminels ; cependant il paraissait enfin oublié dans sa prison ; et le 30 mai 1822, jour de Saint-Ferdinand, quelques soldats d'artillerie entreprirent de le délivrer. Déjà soutenus par plusieurs habitants, ils étaient maîtres de la citadelle, lorsque les miliciens volontaires prirent les armes. La loi martiale fut proclamée par le commandant-général ; et tandis que les soldats d'artillerie se disposaient à capituler, les miliciens pénétrèrent dans la citadelle pour massacrer Elio ; c'était fait de lui si le gouverneur Garcia de la Chica n'eût réussi à le dérober à leurs recherches, et encore pour obtenir qu'ils se retirassent fallut-il leur distribuer le peu d'or que le général avait conservé. Mais ce mouvement

réveilla l'attention de ses ennemis. Le bruit de son assassinat s'était d'abord répandu dans toute l'Espagne, et un député de Valence, nommé Salva, avait même tenté de l'excuser à la tribune, par le motif de l'exaspération *trop fondée* des patriotes. Les ministres rendirent aux cortès extraordinaires un compte succinct des événements de Valence, en annonçant que le calme était rétabli; mais Beltran de Lis s'écria que le sang versé demandait bien plus de sang, et dès ce jour la perte d'Elio fut jurée. Ce malheureux général, compris dans le procès intenté aux soldats d'artillerie, fut traduit devant des juges militaires; le commandant-général se démit de son emploi pour ne point participer à un résultat trop probable; son successeur prétexta une maladie, et le défenseur choisi par l'accusé n'osa se présenter devant les juges. Elio plaida lui-même sa cause avec calme et dignité. Cependant la peine de mort fut prononcée; le commandant par intérim hésitait à confirmer la sentence; mais un mouvement populaire éclata : un frère de Beltran de Lis vint à la tête de la populace demander le supplice, et les ordres de l'exécution furent donnés sur la demande formelle de la municipalité. On remarqua que l'échafaud fut dressé sur une promenade publique dont Valence était redevable au général. Elio mourut avec courage le 4 sept. 1822. Le discours qu'il prononça devant ses juges a été imprimé en 1823. L'effet produit par cette défense, à peu près improvisée, ne se soutient pas à la lecture, mais rien n'est plus touchant que la lettre adressée par Elio à sa femme, la veille de son supplice; plusieurs recueils l'ont reproduite. Les journaux espagnols ont aussi publié une relation de ses der-

niers instants faite par un prêtre qui l'avait accompagné à l'échafaud. Après la contre-révolution de 1823, le titre de marquis fut donné par Ferdinand VII à Bernard Elio, fils du général. B—V—E.

ELISABETH de Valois, reine d'Espagne, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 13 avril 1545. Elle eut pour parrain le roi d'Angleterre Henri VIII, et fut promise à son fils Edouard VI, qui mourut avant d'avoir atteint sa majorité. Philippe II, roi d'Espagne, songea d'abord à cette princesse pour l'infant don Carlos (*Voy.* ce nom, VII, 158); mais devenu veuf, pendant la négociation, par la mort de Marie d'Angleterre, sa seconde femme, il demanda pour lui-même Elisabeth, et l'obtint. Ce mariage fut célébré, le 22 juin 1559, dans l'église Notre-Dame de Paris. Le fameux duc d'Albe, qui représentait Philippe dans cette cérémonie, trouva, dit Brantôme, « la princesse extrêmement « agréable et advenante, et dit qu'elle « ferait bien oublier au roi d'Espa- « gne les regrets de ses dernières « femmes, de l'anglaise et de la por- « tugaise. » Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le cardinal de Bourbon son frère, et le prince de la Roche-sur-Yon, furent désignés pour l'accompagner jusqu'à la frontière. Elisabeth fut bien triste pendant tout le voyage, « demandant le long du chemin, « lorsqu'elle voyait quelque beau « château ou qu'on lui présentait « quelque chose de gentil : Y a-t-il « d'aussi belles maisons en Espagne ? « y a-t-il de cela en Espagne ? Ar- « rivée à Ronceveaux, où elle fut « remise entre les mains des com- « missaires espagnols, elle se pâma « dans les bras du roi de Navarre. »

(*Chronologienovennaire* de Cayet.) La réception de Philippe ne fut guère propre à la rassurer : « J'ay, » dit Brantôme, ouy dire à une de « ses dames que la première fois « qu'elle vit son mari, elle se mit à « le contempler si fixement que le « roi lui demanda : *Que regardez- vous ? Si j'ai des cheveux « blancs ?* » Depuis, ajoute Brantôme, on augura mal pour elle. On a dit que D. Carlos ne put voir la princesse qui lui avait été destinée un moment, sans éprouver un vif sentiment de jalousie contre son père ; et qu'Elisabeth de son côté ne fut point insensible à l'amour que lui témoigna le jeune prince. « La reine « conserva toujours une grande affection pour les Français, lesquels « quand ils arrivaient en Espagne « étaient accueillis d'elle avec un visage si benin, depuis le plus grand « jusqu'au plus petit, qu'onques « nul ne partit d'avec elle ; qui ne « se sentit très-honoré et très-content. » Brantôme, à son retour d'Afrique en 1564, ayant passé par Madrid, fut reçu par la reine et présenté au roi, « qui lui fit faire bonne chère. » Elisabeth le chargea de témoigner à la reine sa mère tout le plaisir qu'elle aurait à revenir en France ; telle fut la première cause de l'entrevue de Bayonne, qui eut lieu en 1565 (1). Charles IX, qui, dès l'année précédente, avait, avec la reine Catherine, visité plusieurs provinces de son royaume, arriva le 6 juin à Bayonne. Elisabeth y fit son entrée le lendemain « sur une haquenée superbement et « richement harnachée d'une garniture de perles toute en broderie, « qu'on disait valoir plus de cent mille

« écus. » Elle était accompagnée du duc d'Albe et de plusieurs autres grands seigneurs. Les protestants crurent que la réunion de Bayonne cachait le projet d'une ligue contre eux entre les princes catholiques, et formèrent alors une alliance avec la reine d'Angleterre et les princes allemands (*Mémoires* de Castelnau, liv. VI). Au bout d'un mois Elisabeth reprit tristement le chemin de Madrid ; elle venait de voir pour la dernière fois sa mère et son frère, qu'elle aimait tendrement. Sans croire à son amour pour Don Carlos, il est facile d'imaginer qu'elle dut être très-sensible à la fin tragique de ce malheureux prince. Enceinte lors de cette catastrophe, Elisabeth n'y survécut que peu de temps, puisqu'elle mourut le 3 octobre 1568, à l'âge de vingt-trois ans. « Elle fit, dit Brantôme, une fort belle fin et d'un courage fort constant, abandonnant « ce monde et désirant fort l'autre. « On parle, ajoute-t-il, fort sinistrement de sa mort pour avoir été « avancée. » De Thou (*Hist.*, liv. XLIII) repousse l'odieux soupçon qu'Elisabeth ait été empoisonnée par l'ordre de Philippe. Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch. LXIII), en admettant que la mort de cette princesse fût l'effet d'un crime, l'attribue, non à la jalousie, mais à la politique (2). Elisabeth laissait deux filles : Isabelle-Claire-Eugénie (*Voy.* ce nom, XXI, 277), mariée à l'archiduc Albert et gouvernante des Pays-Bas ; et Catherine, femme de

(1) Et non pas 1563, comme on l'a dit par inadvertance à l'art. *Charles IX*, t. VIII, p. 129.

(2) Suivant Voltaire ou ses annotateurs, Elisabeth aurait fait échouer le projet, formé par Philippe, d'enlever Henri IV encore enfant et sa mère Jeanne de Navarre pour les livrer au tribunal de l'inquisition. Philippe eut en effet l'idée de faire enlever Jeanne, non en 1564, comme le dit Voltaire, mais en 1569, un an après la mort d'Elisabeth. (*Voy. PHILIPPE*, XXXIV, 153.)

Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Brantôme a, dans ses *Vies des dames illustres*, donné celle d'Elisabeth de Valois, « princesse la meilleure qui ait été de son temps et « autant aimée de tout le monde. » On en a déjà cité plusieurs passages dans cet article. Les suivants feront mieux que tout ce qu'on pourrait dire, connaître la beauté de cette princesse, son esprit et son caractère généreux. « Sa taille était très-belle, et cette « taille elle l'accompagnait d'un port « d'une majesté incomparable.... « Elle avait un beau savoir comme « la reine sa mère l'avait bien fait « estudier par M. de Saint-Etienne « son précepteur, qu'elle a toujours « aimé et respecté jusqu'à sa mort. « Elle aimait fort la poésie et à lire. « Elle parlait bien, avec un très-bel « air, tant français qu'espagnol, et « y avait une fort bonne grâce. « Elle avait appris l'espagnol en « trois ou quatre mois.... Elle ne « porta jamais une robe deux fois, « et puis les donnait à ses femmes « et à ses filles, et Dieu sait quelles « robes, si riches et si superbes que « la moindre était de trois à quatre « cents écus. » W—s.

ÉLISABETH-STUART, reine de Bohême, née en 1596, était fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre et d'Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemark. Elle fut mariée, en 1613, à l'électeur palatin Frédéric V (*Voy.* ce nom, XV, 593). A cette occasion, Jacques fit revivre l'ancien usage qui autorisait les rois d'Angleterre à lever sur leurs sujets une espèce de don gratuit pour subvenir aux frais du mariage de leur fille aînée. Cette contribution volontaire produisit environ cinq millions; mais les fêtes qui durèrent près de trois mois et dont rien n'égalait la magnifi-

cence, coûtèrent quatre fois cette somme au trésor royal. Les deux époux quittèrent Londres, le 4 mai, pour revenir dans leurs états où ils vécurent tranquillement quelques années. Les états de Bohême ayant, en 1619, prononcé la déchéance de Ferdinand II (*Voy.* ce nom, XIV, 313), offrirent la couronne à Frédéric, qui, tout en la désirant, hésitait à l'accepter. Mais Elisabeth, plus ambitieuse, et surtout douée d'un caractère plus ferme que son mari, lui dit : « Époux de la fille d'un roi, « peux-tu trembler devant une cou- « ronne que l'on t'apporte volontai- « rement? Quant à moi, j'aimerais « mieux ne manger que du pain à la « table d'un roi que de vivre dans « la délicatesse à la table d'un élec- « teur. » Ces mots décidèrent Frédéric : il signa son acceptation en répandant des larmes, et fit peu de temps après son entrée triomphante à Prague. Elisabeth avait dû compter que son père l'aiderait à se maintenir sur un trône environné d'écueils; mais Jacques ne tint aucune de ses promesses; les autres alliés naturels de Frédéric lui manquèrent également. Forcé de se défendre seul contre un ennemi puissant, la bataille de Prague, livrée le 8 novembre 1620, lui fit perdre avec le trône de Bohême ses états héréditaires. Elisabeth, alors enceinte, voulut partager tous les dangers de son mari; elle le suivit dans la Silésie, puis dans le Brandebourg, où elle accoucha, le 27 décembre, à Custrin, d'un fils qui fut nommé Maurice par le prince d'Orange. Dès qu'elle fut rétablie, elle gagna la Hollande avec Frédéric; tous deux y trouvèrent à la cour du stathouder, leur proche parent, un asile et les soins qu'exigeait leur position malheureuse. Cependant les

princes protestants d'Allemagne, qui n'avaient pas su défendre Frédéric, armaient pour le remettre sur le trône de Bohême. L'un d'eux, le duc Christian de Brunswick (*Voy.* ce nom, VI, 139), prince aussi galant que brave, se déclara le champion d'Élisabeth; il reçut d'elle un gant qu'il mit à son chapeau, jurant de ne le point ôter avant d'avoir rétabli Frédéric dans ses états, et rentra bientôt en Allemagne, portant sur ses drapeaux cette devise : Tout pour Dieu et pour elle. Après quelques campagnes où il eut plus de succès que de revers, Christian mourut en 1626. Frédéric lui-même mourut en 1632, laissant Élisabeth dans une position difficile, mais qui n'était point au-dessus de son courage. Cette princesse se dévoua tout entière à l'éducation de ses filles, et sut trouver, dans la culture des lettres et de la philosophie, des consolations qui l'aiderent à supporter sa mauvaise fortune. A la paix de Westphalie, son fils Charles-Louis (*Voy.* VIII, 177) fut réintégré dans une partie des états de son père. Élisabeth vint alors habiter le Palatinat, d'où elle se rendit en Angleterre avec son neveu Charles II, en 1660. Elle mourut à Londres le 13 février 1662, et fut inhumée à Westminster dans le tombeau de Henri son frère, mort en bas âge. Elle avait eu de son mariage avec Frédéric treize enfants, parmi lesquels nous citerons : Élisabeth (*V.* ce nom, XIII, 64), princesse célèbre par son savoir; Louise-Holandine, qui se fit catholique et mourut abbesse de Montbrison; Édouard, qui se fit aussi catholique, et fut le mari d'Anne de Gonzague (*Voy.* ce nom, XVIII, 109), connue dans l'histoire de la cour de France sous le nom de princesse palatine; Sophie, mariée à

Ernest-Auguste, duc de Brunswick, électeur de Hanovre, dont le fils, à la mort de la reine Anne, monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de George I^{er}. Miss Benger a publié les *Mémoires d'Élisabeth*, en anglais : c'est une de ces compositions mises à la mode depuis quelque temps, où l'auteur, en cherchant à donner à l'histoire l'intérêt du roman, s'attache moins à dire la vérité qu'à créer des scènes vraisemblables, d'après le caractère connu des personnages.

W—s.

ELISABETH de France, reine d'Espagne, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau le 22 novembre 1602. La reine, qui aurait préféré un fils, témoigna beaucoup de peine en voyant ses désirs trompés; mais Henri « prit gaiement son parti de ce « mécompte, disant qu'il n'avait « point faute de moyens, Dieu merci, « de pourvoir sa fille, et que beau- « coup d'autres demeureraient là, « si la sienne y demeurait. » (*Voy.* le *Journal* de l'Étoile.) Par le traité qu'il conclut quelque temps après avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Elisabeth fut promise au prince de Piémont; mais, après la mort de Henri, Marie de Médicis sembla prendre à tâche de s'éloigner en tout des vues de ce grand prince. Aussitôt qu'elle fut déclarée régente du royaume, elle s'empressa de communiquer à son conseil le projet du double mariage qu'elle venait d'arrêter avec le roi d'Espagne Philippe III. En vain Sully tenta de ramener la reine à des idées plus conformes à la politique de la France; le traité, signé dans les derniers jours de 1611, fut rendu public le 25 mars de l'année suivante. A cette occasion des fêtes magnifiques furent célébrées tant

en France qu'en Espagne (1). L'extrême jeunesse des deux époux força de renvoyer la conclusion du mariage à quelques années. Enfin Elisabeth dut se rendre aux vœux des Castillans. Dans le chemin elle tomba malade ; et, la petite-vérole s'étant déclarée, elle fut obligée de s'arrêter à Poitiers pour y attendre son rétablissement, qui fut assez prompt. Elle fut mariée le 18 octobre 1615, dans la cathédrale de Bordeaux, par le cardinal de Sourdis ; ce fut le duc de Guise qui, dans cette cérémonie, tint la place de l'infant. La fille de Henri IV avait hérité d'une partie des vertus de son père ; mais ni la beauté d'Elisabeth, ni ses qualités plus précieuses encore ne purent fixer le cœur de son volage époux. Devenu roi, en 1621, sous le nom de Philippe IV (*Voy.* ce nom, XXXIV, 158), il abandonna la direction des affaires à son ministre Olivarès, et se livra tout entier à son goût pour les plaisirs. Elisabeth, quoique sans pouvoir et sans crédit, sut mériter l'estime et l'affection de ses sujets. Lorsqu'en 1640 l'Espagne, attaquée par la France, perdait le Portugal et pouvait craindre que la révolte de la Catalogne ne s'étendit à d'autres provinces, la reine fit à la fidélité des Castillans un appel qui fut entendu. Une armée de cinquante mille hommes, levée et organisée par ses soins dans l'espace de quelques semaines, permit à Philippe de faire tête à ses ennemis. La reine alors entra dans l'appartement de Philippe, les yeux baignés de larmes et tenant son fils par la main : « Voilà, lui dit-elle, notre seul fils ; il est menacé de « devenir le plus pauvre gentilhomme

« de l'Europe, si vous n'éloignez le « ministre qui a mis la monarchie à « deux doigts de sa ruine. » Le renvoi d'Olivarès fut aussitôt décidé ; mais cette mesure ne put rendre à l'Espagne la supériorité qu'elle avait depuis long-temps perdue. Elisabeth mourut le 6 oct. 1644, pleurée de tous les Espagnols et de Philippe, qui rendit, mais trop tard, justice à ses grandes qualités. Elle laissait deux enfants, D. Carlos, qui ne lui survécut que de quelques années, et Marie-Thérèse, qui, plus tard, monta sur le trône de France, par son mariage avec Louis XIV. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, dit qu'Elisabeth aimait passionnément la comédie, et qu'elle y menait son grave mari. On a la *Vie* de cette princesse, en espagnol, par Michele, Madrid, 1644, in-4°. Son *Portrait* est gravé dans le même format. W—s.

ELISABETH-CHRISTINE de Brunswick-Wolfenbuttel, impératrice d'Allemagne, née le 28 avril 1691, était fille de Louis-Rodolphe de Blanckenbourg et de Christine-Louise, princesse d'Éttingen. Son aïeul paternel, Antoine-Ulrich, duc de Brunswick (*Voy.* ce nom, VI, 142), partisan zélé de la maison d'Autriche, accueillit avec empressement le projet de marier Elisabeth à l'archiduc Charles (*Voy.* ce nom, VIII, 174), qui disputait alors à Philippe V le trône d'Espagne. La différence des religions était un obstacle à cette union ; mais il fut levé par la déclaration des théologiens de l'université d'Helmstadt, que la princesse pouvait faire son salut dans la communion catholique. Elisabeth résistait encore ; Ulrich acheva de la décider en lui promettant d'embrasser lui-même le catholicisme, promesse qu'il accomplit en 1710.

(1) Il existe un grand nombre de descriptions de ces fêtes, dont on trouve l'indication dans la *Bibl. historique de la France* du P. Lelong.

Elle fit, le 1^{er} mai 1707, son abjuration entre les mains de l'évêque de Bamberg. Son mariage avec l'archiduc fut célébré le 23 avril 1708, à Vienne; et le 13 juillet elle s'embarqua dans le port de Vado près de Gènes, sur un des bâtiments de la flotte qui portait des hommes et des munitions à son mari. Des revers venaient d'obliger Charles à se réfugier dans la Catalogne, seule province qui se fût déclarée franchement en sa faveur. Elisabeth fit, le 1^{er} août, son entrée à Barcelone, avec toute la pompe que les circonstances pouvaient permettre; mais son époux, dont, au premier moment, elle avait gagné l'affection, ne cessa de lui en donner des marques. Lorsque Charles fut, en 1711, obligé, par la mort de son frère Joseph, de retourner précipitamment en Allemagne pour y faire valoir ses droits à l'empire, il établit Elisabeth régente de la Catalogne. Elu empereur, il voulut conserver le vain titre de roi d'Espagne, et la régente ne put quitter Barcelone qu'en 1713. Charles vint à sa rencontre jusqu'à Lintz; et l'année suivante il la fit couronner reine de Hongrie à Presbourg. Elisabeth survécut dix ans à son époux; elle mourut le 21 déc. 1750. De son mariage étaient nées l'impératrice Marie-Thérèse (*Voy.* ce nom, XXVII, 55), mère de Marie-Antoinette; et Marie-Anne, gouvernante des Pays-Bas, femme de Charles de Lorraine, frère de l'empereur François I^{er}, connu dans la guerre de 1745 sous le nom de prince Charles. W—s.

ELISABETH-ALEXIEVNA, impératrice de Russie. Catherine II avait appelé à sa cour trois princesses de Darmstadt, afin de choisir parmi elles une épouse pour son fils le grand-duc Paul, légitime

héritier de son père Pierre III. Son choix fut malheureux; mais un choix d'une toute autre nature devait avoir lieu quand le prince, devenu veuf, fut uni à la vertueuse et bienfaitrice Marie-Feodorovna, de la maison de Wurtemberg, l'une des femmes les plus distinguées comme épouse, mère et souveraine. De ce second et fécond mariage était né, le 23 déc. 1777, époque remarquable par une des plus épouvantables inondations de Saint-Pétersbourg, le grand-duc Alexandre-Paolovitch, qui devait jeter un si vif éclat, peser d'un si grand poids dans la balance de l'Europe, et élever sa nation au plus haut rang de puissance et de gloire. Pour marier ce jeune grand-duc (il n'avait alors que seize ans), son aïeule fit venir à Saint-Pétersbourg, en 1793, trois princesses de la maison de Bade; et, le 9 octobre de cette même année, elle conclut l'hymen de son petit-fils avec *Louise-Marie-Auguste*, qui, en embrassant la religion russe, prit le nom d'*Elisabeth Alexievna*. La nouvelle grande-duchesse, née le 24 janvier 1779, était sœur du prince héréditaire de Bade; de Frédérique-Clémentine, plus tard reine de Bavière; de Frédérique-Dorothée, reine de Suède; de Wilhelmine, landgrave, puis grande-duchesse de Darmstadt, et de deux autres non mariées, dont l'une, la princesse Amélie, était sa sœur chérie, et vint habiter près d'elle. La grande-duchesse, qui n'avait pas encore accompli sa quinzième année, réunissait pourtant déjà tout ce qui eût été fait pour assurer le bonheur de celui auquel on l'unissait. Douée d'une figure charmante, d'une tournure élégante et noble, d'un caractère enchanteur, elle avait de l'esprit, des talents, l'amour des beaux-arts, mais, par-dessus tout, possé-

daît une inépuisable générosité, et cette extrême délicatesse qui en double le prix. Douce, modeste, désintéressée, elle ne voulut pas, quand elle devint impératrice, que l'empereur, objet constant de son idolâtrie, ajoutât rien à ce quelle recevait en qualité de grande-duchesse; les malheureux pourtant n'y perdirent rien, car ses dépenses personnelles ne montaient qu'à dix mille roubles, et tout le reste était employé en actes de bienfaisance. Des gens affidés portaient secrètement ses aumônes aux pauvres; ceux ou celles qui, vu leur existence sociale, eussent pu être humiliés de les recevoir directement, voyaient arriver ses dons par des personnes qui n'en connaissaient ni la source ni l'objet; car son extrême délicatesse craignait de blesser les amours-propres, et, heureuse de faire le bien, elle cherchait en cela sa propre satisfaction sans spéculer sur la reconnaissance. Cette princesse n'eut jamais que deux filles, mortes toutes deux en bas âge, et ne put consoler la douleur que leur perte lui causa qu'en consacrant à l'éducation de jeunes orphelines les sommes économisées sur celles qui étaient attribuées à l'entretien de ces enfants qu'elle pleurait et comme épouse et comme mère. Son caractère se développa avec autant de courage que de dignité lors des malheurs et des craintes de la Russie en 1812; sa fermeté, à cette époque, rassura les esprits abattus, et quand l'horizon politique devint plus serein, elle voyagea pour visiter sa famille et ne pas demeurer trop éloignée de l'époux qu'elle adorait. A Bade, par la dignité de son maintien, l'élégante simplicité de ses manières, les grâces de sa personne, sa politesse noble, son esprit, sa bienveillance, par

cette douce et constante mélancolie empreinte dans ses traits, et les moindres accents de sa voix, elle subjuguait jusqu'aux ennemis politiques de celui qu'elle chérissait. Elle fonda, après la paix, l'*Institut patriotique* destiné à recevoir et à élever les jeunes orphelines que les désastres de la guerre avaient faits. La santé de cette princesse était minée depuis quelques années par une maladie chronique, reconnue impossible à guérir tant qu'elle respirerait l'air âpre de Saint-Pétersbourg. Un climat plus doux fut conseillé par les médecins de la cour, et Taganrok, ville située au 47^{me} degré 12 minutes 40 secondes de latitude, fut choisie comme le séjour le plus favorable à son état. En effet, l'impératrice semblait renaître au souffle doux et vivifiant qu'elle y respirait; elle renaissait surtout du bonheur causé par les soins que l'empereur Alexandre vint lui-même prodiguer à une épouse redevenue plus que jamais chère à son cœur. Mais ce prince, atteint alors d'une maladie mortelle, porta un coup funeste à son âme aimante, à sa complexion délicate, à son état incertain encore de convalescence: jour et nuit près de son auguste époux, soutenue par l'énergie d'un saint amour, elle n'en éprouvait pas moins les sources de sa propre vie. Ne quittant le malade que pour donner de ses nouvelles à l'impératrice-mère, elle lui écrivait la veille d'un jour de deuil: « Chère ma-
« mau, je n'ai pas été en état de
« vous écrire par la poste d'hier; au-
« jourd'hui, grâces en soient rendues
« mille et mille fois à l'Être suprême!
« me! il y a du mieux très-décidé
« dans l'état de l'empereur, de cet
« ange de bienveillance, au milieu
« de ses maux. Pour qui, sur qui

« Dieu manifesterait-il son infinie
 « miséricorde, si ce n'était sur lui?
 « Mon Dieu! quels cruels moments
 « j'ai passés! Et vous, chère ma-
 « man, je me figure vos inquié-
 « tudes; vous recevez les bulletins,
 « vous avez donc vu à quoi nous
 « en étions réduits hier: cette nuit,
 « encore..! M. Villie dit lui-même
 « que l'état de notre cher malade
 « est satisfaisant; il est faible à
 « l'excès; chère maman, je vous
 « avoue que je n'ai pas la tête à moi;
 « je ne puis vous en dire davantage;
 « priez avec nous, priez avec cin-
 « quante millions d'hommes, que
 « Dieu daigne achever la guérison
 « de notre bien-aimé malade. »
 Mais le lendemain de cette dépêche
 rassurante elle écrivait: « Maman!
 « notre ange est au ciel, et je vé-
 « gète encore sur la terre! Qui au-
 « rait pensé que moi, faible malade,
 « je pourrais jamais lui survivre?
 « Maman ne m'abandonnez pas, car
 « je suis absolument seule dans ce
 « monde de douleur. » Après ce
 coup terrible, l'impératrice ne for-
 mait plus qu'un seul vœu: c'était de
 finir ses jours dans les bras de la
 mère d'Alexandre. Le voyage était
 long et pénible, elle se résigna à
 vivre pour l'exécuter; prit soin de
 sa santé, chercha, durant deux mois,
 à raviver une existence dont tout le
 charme avait disparu, se crut enfin
 assez forte pour se mettre en route,
 et partit de Taganrok, espérant au
 moins atteindre Kalouga, où elle
 recevrait les tristes embrassements
 de l'impératrice-mère. Cependant,
 arrivée entre Orel et Kalouga, dans
 une petite ville nommée Béléff, elle
 sentit ne pouvoir pas aller plus loin,
 fit inviter verbalement (car elle n'a-
 vait plus la force d'écrire) sa belle-
 mère à venir lui fermer les yeux;

mais, avant son arrivée, elle expi-
 ra, ou plutôt s'éteignit doucement,
 le 4-16 mai 1826. Ainsi finit, à
 l'âge de quarante-sept ans, une prin-
 cesse, qui, par ses vertus, sa mo-
 destie, sa bienfaisance, fut l'honneur
 de son sexe, le modèle des épouses,
 et l'exemple de celles qui sont desti-
 nées à porter la couronne: voilà ce
 que de toutes parts on pensait et disait
 d'elle; elle seule semblait ignorer les
 qualités précieuses dont elle était mo-
 ralement embellie, dernier trait de
 caractère propre à compléter ici son
 portrait. A—L—E.

ÉLISÉE (MARIE-VINCENT
 TALACHON, connu sous le nom de
 père), chirurgien du roi Louis XVIII;
 né à Lagny en 1753, entra jeune
 encore dans la maison des *Frères de
 la Charité*, et s'y livra avec quel-
 ques succès à l'étude de l'art de
 guérir. Ayant pris l'habit de l'ordre,
 il devint professeur de chirurgie dans
 les hôpitaux de cet utile institut que
 la révolution a détruit, et résida suc-
 cessivement à Niort, à Grenoble et à
 l'île de Ré. Fort opposé, dès le com-
 mencement, aux principes de la révo-
 lution, il émigra en 1792, et vint
 à l'armée des princes, dont il fut aus-
 sitôt nommé chirurgien en chef.
 Il y rendit beaucoup de services dans
 les premières campagnes, et après
 le licenciement il fut appelé à Ber-
 lin, où il guérit d'une maladie grave
 le favori du roi, Bischofswerder, et
 ensuite à St-Petersbourg et à Vienne,
 où l'on fit d'inutiles efforts pour le
 fixer. Dévoué à tous ses compatrio-
 tes exilés et surtout à Louis XVIII,
 il le suivit en Pologne et en An-
 gleterre: sa principale occupation
 fut de soigner les plaies de ce
 prince, qui, en 1797, l'avait dé-
 coré du cordon de Saint-Michel et
 nommé son premier chirurgien. Dès

lors il ne le quitta plus, rentra en France avec lui en 1814, et par un privilège très-rare fut logé aux Tuileries. Il accompagna de nouveau Louis XVIII dans la Belgique en 1815; revint encore une fois avec lui, et reprit ses fonctions et son logement au château, où il mourut le 29 septembre 1817. Son corps fut aussitôt transféré dans une maison voisine, suivant l'étiquette qui veut qu'aucune cérémonie funèbre n'ait lieu dans les demeures royales. Il mourut environné des faveurs de la cour; ses obsèques furent célébrées en grande pompe, et les gens les plus distingués se firent un devoir d'y assister. C'était le dernier de ces *Frères de la Charité* qui se livraient autrefois avec tant de zèle et de succès à l'exercice de l'art de guérir, et qui avaient découvert un grand nombre d'instruments et de pratiques très-utiles, surtout pour l'opération de la pierre. Le père Elisée fut en 1813 l'éditeur d'un recueil intitulé: *les Panégyristes de saint Louis, roi de France*, imprimé en Angleterre. Il a fait imprimer à Paris, en 1815, son *Discours prononcé par le premier chirurgien du roi, à la première séance de la commission nommée par S. M., à l'effet de lui rendre compte de l'état actuel de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie du royaume*, in-4°. M—D j.

ELISIO, en latin **ELYSIUS** (JEAN), médecin, né, vers le milieu du XV^e siècle, dans le royaume de Naples, était savant dans les langues orientales, avait des connaissances fort étendues pour son temps dans plusieurs branches de l'histoire naturelle, et fut médecin du roi Ferdinand d'Aragon. On a de lui : I. *Breve compendium de balneis totius Cam-*

paniæ. Cet opuscule fait partie du recueil : *De balneis quæ exstant, etc.*, Venise, Giunti, 1553, in-fol., rare et recherché; d'une autre collection publiée par J.-F. Lombardo : *Synopsis eorum quæ de balneis; aliisque miraculis puteolanis scripta sunt*, ibid., 1556. Enfin il a été publié, par Scipion Mazella, Naples, 1590, in-8°, avec l'opuscule suivant. II. *De Æaria insula ejusdemque mirabili incendio*, dans les recueils des Giunti et de Lombardo; à la suite de l'ouvrage de Jules Jasolini : *De' rimedi naturali che sono nell'isola di Pithecusa, oggi detta Ischia*, Naples, 1689 et 1751, in-4°; et dans le tome XI du *Thesaurus antiquitatis Italiæ* de Grævius. III. *De curatione morbi gallici contra barbaros et vulgares empiricos*. Cet ouvrage est si rare qu'il n'a pas été connu d'Astruc, et n'est pas cité dans les catalogues. IV. *De præsagiis sapientum*; non moins rare que le précédent. C'est probablement un recueil de pronostics. W—s.

ELLENBOROUGH (ÉDOUARD LAW, baron), légiste anglais, était le sixième fils d'Edmond Law, évêque de Carlisle, et naquit en 1748 à Great Salked, avant que son père eût obtenu l'épiscopat. Il commença ses études à Bottsam sous les auspices d'un oncle maternel, entra ensuite (vers 1761) à la Chartreuse, puis, en 1768, passa au collège de Saint-Pierre, donnant partout des marques de cette aptitude et surtout de cette patience persévérante qui seules conduisent à l'érudition. Quittant ensuite l'université de Cambridge avec le grade de bachelier, il se rendit à Londres afin d'y suivre les cours de droit et la plaidoirie à Lincoln's Inn. Il ne tarda point à plaider lui-même, gratis sans doute le plus

souvent, et même il prit des élèves pour les initier à l'intelligence des lois et à la pratique. Il dut à ce double exercice une connaissance approfondie du droit et des mille détours du labyrinthe de la Thémis anglaise. Familiarisé à fond avec ces éléments de la science du barreau, mais moins habile à manier l'arme de l'éloquence que celle de la chicane, et à emporter d'assaut les causes par ces mouvements pathétiques ou grandioses qui semblent partir du cœur, qu'à bien se servir des nœuds coulants et des échappatoires que peut fournir la loi, il eut alors le bon esprit de sentir que la capitale était un théâtre trop vaste pour qu'il y brillât de prime abord, et il se détermina prudemment à chercher des clients en province. C'est au Westmoreland, sa terre natale, qu'il donna la préférence. Son père, un des riches dignitaires de l'église anglicane, y jouissait d'une influence proportionnée à son rang; et sa nombreuse famille tenait par une foule de liens aux notabilités du pays. Malgré ces heureuses circonstances, son cabinet ne fut guère qu'une sinécure ou qu'une lande en friche pendant plusieurs années. Deux hommes, Lee et Wallace, accaparaient toutes les affaires importantes. Mais enfin Wallace devint son beau-frère, et dès-lors la scène changea. Puis, pour comble de bonheur, et Wallace et Lée devinrent procureurs-généraux. Ce fut alors à Law de s'emparer de toutes les riches clientelles, et d'affamer ses ci-devant camarades d'infortune, sauf un seul pourtant, le subtil Scott, qui plus tard devait porter la simarre de chancelier. Une affaire d'assurances à Guildhall, dans laquelle il fit preuve d'une rare habileté à fouiller le vieil arsenal des lois anglaises et à en faire

chatoyer les couleurs, eut un grand retentissement dans tous les comtés septentrionaux: petit à petit son nom franchit les limites du Westmoreland et du Cumberland. Les procureurs du nord avaient leurs correspondants, leurs amis à Londres. Alors Law vint se fixer dans la capitale, que jadis il avait quittée avec raison, et il y eut, sinon des triomphes éclatants, au moins des succès d'estime et, ce qu'il aimait encore mieux, des succès d'argent. Il était bien pâle pourtant auprès d'Erskine, et de plus il avait le désavantage, tant que lord Kenyon présida le Banc du roi, de déplaire à ce magistrat. Une fois même il y fit allusion dans un plaidoyer, en lançant à l'adresse de ce lord un *et Jupiter hostis!* qui, bien que l'épigramme ne fût pas très-fine, avait cependant de la portée: Jupiter n'est pas le destin, et le jury, comme l'assemblée des dieux, contrecarrait souvent les vœux du maître par ses verdicts. D'un autre côté, l'avocat n'était pas mal avec tous les coryphées de la magistrature, et l'amitié des Buller, des Willes, compensait plus que suffisamment l'humeur hostile de Kenyon. C'est sur ces entrefaites que l'ex-gouverneur-général des Indes, Hastings, revint en Europe en 1785, accueilli par des pagnéyriques enthousiastes et par des iuvectives furibondes, qui bientôt se transformèrent en accusations formelles, puis en bill d'impeachment. Les uns et les autres étaient parfaitement fondés, et quelque parti que prissent en cette circonstance les orateurs parlementaires ou les avocats, ils devaient avoir les plus belles choses à dire. Law fut un des trois légistes auxquels le célèbre fondateur de l'empire anglais aux Indes confia le soin de sa défense. Ce n'est

point à lui qu'il avait songé d'abord; et, pour que cette grande cause vînt en ses mains, il fallut, outre les recommandations de Rumbold, un de ses beaux-frères, et de son frère Thomas Law, tout récemment élu membre du conseil financier du Bengale, le refus formel d'Erschine. Ce brillant avocat, l'aigle du barreau britannique, crut probablement que jamais éloquence humaine n'était de force à faire tomber des charges aussi écrasantes que celles qui de toutes parts pesaient sur Hastings; c'est qu'il ne comptait là comme force que l'éloquence, et qu'à son sens le différend se viderait en une ou deux batailles; c'est aussi qu'il voulait vaincre. Law partait d'idées moins hautes: il comprenait que vainqueurs ou vaincus les défenseurs auraient tout gain dans cette affaire; il sentait surtout que plus elle durerait, plus les honoraires seraient grandioses: dès lors pourquoi si vite en venir aux batailles rangées, batailles qui peuvent d'ailleurs être décisives contre le client, et le perdre sans retour? Qu'au contraire il traîne la guerre, qu'il achète les sursis, qu'il fasse surgir les incidents dilatoires, qu'il éparpille et fourvoie les efforts de ses adversaires, voilà la vraie stratégie. Au bout de trois ans, de quatre ans au plus, ou dira encore *sub judice lis est...* Mais est-il possible d'acheter ainsi les délais, les consciences? Et pour qui l'illustre client aurait-il donc rançonné le Mogol, réduit à mendier la famille royale d'Aoude, pillé le Bengale, le Behar, l'Oirssa, Bénarès? où son excellence compte-t-elle donc épancher le trop-plein de ses sacs de roupies? Elle a plus de génie, a-t-elle donc moins d'esprit que Verrès, qui, en revenant de Sicile, faisait

trois parts de ses trésors, une pour ses avocats, une pour ses juges, une pour lui? C'est sur ces principes, parfaitement en harmonie du reste avec les idées de l'ex-gouverneur des Indes, ou plutôt soufflés par l'ex-gouverneur lui-même, bien que sous d'autres formules, que Law dirigea le procès. Ses deux collègues le secondèrent habilement; mais c'est à lui qu'échut le rôle ostensible principal. On sait que, entre autres adversaires formidables, il eut à combattre Burke, Fox et Shéridan; et souvent il passa des heures amères sous le feu redoublé de cette triple batterie. Presque tout le monde d'ailleurs trouvait sa manière bien froide et bien mesquine, quand, aux déclamations ou aux argumentations énergiques de Burke, il répondait par des subtilités d'avocat stagiaire et voulait toujours ramener le débat du terrain politique au terrain judiciaire et aux formes des tribunaux inférieurs, tandis qu'au contraire du sein même de la procédure surgissaient spontanément la discussion politique, et que la gloire de l'accusé c'était de pouvoir dire comme Scipion: « A pareil jour, je défaisais Annibal; allons au Capitole rendre grâces aux dieux. » Fort souvent les altercations entre Burke et son adversaire dégénérèrent en disputes, en personnalités aigres, et l'urbanité fut oubliée par Law au point qu'il fallut le rappeler à l'ordre. Souvent aussi il quitta la chambre tout meurtri des sarcasmes que Shéridan décochait sur lui, trouvant toujours le défaut de sa cuirasse et perçant à jour son armure de statuts et de gloses mi-latines, mi-anglaises; et nul baume ne pouvait guérir ses plaies que la vue de son coffre-fort. D'incidents en incidents, la rédaction définitive du bill d'impeach-

ment par les communes absorba quatre ans ; puis plus de trois ans encore se passèrent avant que la chambre des lords se formât sérieusement en tribunal pour porter son jugement. La curiosité alors était éteinte, les impressions, si vives d'abord, s'étaient émoussées, l'indignation avait fait place à une improbation molle ; enfin l'opinion n'était plus là prête à stigmatiser ceux qui voteraient l'acquiescement ; vingt-une voix sur vingt-neuf prononcèrent la non-culpabilité de l'accusé. Sans doute Erskine n'eût pas voulu de cette victoire due à l'insouciance publique qui semblait gracier plutôt qu'acquiescer Hastings. Mais Law ne s'en croyait pas moins le premier légiste de Londres, puisqu'il triomphait de difficultés qu'Erskine avait jugées insurmontables. Cette affaire lui valut d'ailleurs près de cinq cent mille francs, sur les dix-huit cent mille qu'elle fit déboursier patemment à son client ; et de plus, comme le ministère avait toujours favorisé ce dernier, elle lui fraya le chemin des honneurs. En 1801, il fut nommé, sans avoir languï dans les charges intermédiaires, procureur-général et bientôt avocat-général. La même année lui vit donner le titre de knight (chevalier) qui le rapprochait de la haute noblesse. La mort de Kenyon, en 1802, le porta plus haut encore : il reçut en même temps sa nomination à la présidence du Banc du roi et le titre de lord Ellenborough, nom d'un petit village habité par des pêcheurs et qui avait été le séjour de ses ancêtres. Plus tard, il fit partie du cabinet, mais sans porte-feuille spécial : ce fut pendant l'administration de lord Grenville, c'est-à-dire pendant fort peu de temps. Son rôle à la chambre haute fut celui d'un whig imbu, comme les plus déterminés to-

rys, des idées d'un autre âge. Il s'opposa surtout aux bills, aux pétitions en faveur des catholiques d'Irlande. Lors de la procédure contre Melville, il le déclara coupable quant à six des chefs de l'accusation, et à cette occasion il eut avec le chancelier une altercation dans laquelle il ne fit preuve ni de modération ni de savoir-vivre. Membre de la commission chargée d'une enquête sur la conduite de la princesse de Galles, il se montra très-défavorable à cette héritière présomptive du trône, et ce procédé, où quelques-uns trouvèrent de la noblesse et de la fermeté, fut aux yeux des autres de l'adulation et de la partialité. Le fait est qu'il opinâ pour des conclusions plus graves que celles qui furent consignées dans le rapport de la commission, et qui tout en improuvant la princesse ne l'accusaient que de légèreté. Dans ses fonctions comme magistrat, le lord chef de la justice (tel était le titre de lord Ellenborough) déployait une parfaite connaissance des lois, un vrai zèle pour la justice, et une espèce de dignité ; mais le pédantisme judiciaire perceait dans ses moindres phrases, et, dès qu'il s'agissait de matière gouvernementale, la passion se glissait sous son hermine. Cette irascibilité, qui, lorsqu'il fut sexagénaire, devenait presque de la monomanie, accéléra l'heure de sa mort. Lors des trois accusations lancées en même temps sur Hone pour ses trois pamphlets, *Catéchisme de feu Jean Wilkes*, *la Litanie politique*, *le Credo du sinécuriste*, fâché du premier acquiescement, il voulut présider aux deux dernières affaires, et il eut le désappointement non-seulement de voir à chaque fois le jury répondre non aux questions par lui posées,

mais encore d'entendre l'auditoire, en dépit des shériffs qu'il avait solennellement placés dans la salle, se livrer à de bruyants applaudissements (19 et 20 décembre 1817). Toujours malade ou souffrant depuis ce temps-là, il finit par résilier ses emplois, et trois semaines après il expira, le 31 déc. 1818. P—OT.

ELLIS (GEORGE), littérateur anglais, né vers 1745, joignit à l'érudition le talent d'écrire avec esprit et élégance. Dans les premières années de la révolution, il se rangea parmi les adversaires du ministère anglais, en prenant part à des satires politiques, la *Rolliade*, et les *Essais lyriques* (Probationary odes), qui firent alors beaucoup de sensation; mais le satirique s'attacha plus tard aux hommes qui avaient été en butte à ses sarcasmes. Il accompagna, en 1797, lord Malmesbury dans sa mission à Lille; et de retour en Angleterre fut présenté à l'illustre William Pitt, contre lequel il avait particulièrement dirigé ses traits; celui-ci s'empressa, dit-on, de le mettre à son aise relativement à ses antécédents. Ce fut sans doute afin de les expier qu'Ellis s'engagea à cette époque parmi les rédacteurs du journal l'*Anti-jacobin*. S'occupant en même temps de travaux qui devaient lui procurer une réputation plus solide, il avait publié dès 1790 les *Specimens of the early english poets*. Ce livre, qui était borné alors à un choix fait entre les petits poèmes publiés en Angleterre pendant le XVI^e et le XVII^e siècle, prit ensuite plus d'extension, et offrit beaucoup plus de variété dans le choix des pièces admises. Une seconde édition parut en 1801, sous ce titre: *Specimens des plus anciens poètes anglais*, précédés d'une

Esquisse historique sur l'origine et les progrès de la langue et de la poésie anglaises, Londres, 3 vol. in-8°. On y trouve de courtes notices biographiques ainsi que des notes explicatives. George Ellis, qui ne prend ici que le modeste titre d'*éditeur*, voulant remplir une lacune de ce premier ouvrage, donna ensuite des *Specimens of early english metrical romances* (Spécimens des plus anciens romans en vers anglais, écrits principalement dans la première partie du XVI^e siècle; précédés d'une Introduction historique ayant pour objet d'illustrer l'origine et les progrès de la composition romantique en France et en Angleterre), Londres, 2^e édition, 1811, 3 vol. in-8°. L'éditeur a suivi à peu près le plan adopté par Legrand d'Aussy, dans son édition des *Fabliaux français*, et a fidèlement donné, dans une prose toute simple, non seulement l'esquisse générale, mais même les moindres incidents de chaque histoire; de plus il a jugé nécessaire d'intercaler dans la narration les passages des originaux qui lui ont paru mériter d'être conservés. Les romans sont divisés en six classes: 1^o *Romans relatifs au roi Arthur*; 2^o *Anglo-Saxons*; 3^o *Anglo-Normands*; 4^o *Relatifs à Charlemagne*; 5^o *d'Origine orientale*; 6^o *Romans divers*. On cite encore de lui des *Essais sur la formation et les progrès de la langue anglaise*. G. Ellis, qui avait le titre d'écuyer (*esquire*), et qui fut membre de la société royale et de celle des antiquaires de Londres, mourut le 10 avril 1815. Il compta parmi ses amis Walter Scott, qui, dans l'introduction au 5^e chant de *Marmion*, a rendu un éclatant hommage à son mérite.

ELLISTON (ROBERT-GUILLAUME), célèbre acteur anglais, naquit, à Londres, le 7 avril 1774. Son père, qui était horloger, lui fit donner une éducation assez soignée au collège Saint-Paul, et son oncle, professeur au collège de Sidney-Sussex, voulait le pousser dans la carrière de l'instruction publique. Il fut question à cet effet de le préparer à suivre des cours au séminaire; mais, soit que cette perspective des fonctions ecclésiastiques pour lesquelles il ne se sentait nulle vocation l'eût tout à coup refroidi pour la profession de son oncle, soit qu'il eût senti son génie se révéler à lui lors des représentations théâtrales auxquelles il était admis dans le collège, il se prit de belle passion pour la scène. Il avait alors dix-sept ans. Sa première tentative devant un public payant eut lieu à Bath, où provisoirement il était entré à titre de clerc dans une étude. Il débuta dans l'humble rôle de Tressel de *Richard III* (21 av. 1791), et s'en tira parfaitement. Malgré ce succès, le directeur du théâtre ne put lui offrir d'engagement permanent; et, sans une lettre de recommandation qu'un ami lui donna pour le directeur du théâtre d'York, l'artiste, léger d'argent, eût été obligé de revenir au plumitif et au grimoire. Heureusement le personnel comique à York n'était pas tellement au complet qu'un survenant ne pût trouver à se loger dans ses vides. Les grands emplois, il est vrai, se trouvaient tous pris; mais, faute de mieux et en attendant, il se contenta d'être une utilité. Cela dura un an, pendant lequel il acquit l'habitude de la scène, et probablement un talent de beaucoup supérieur à la figure qu'il faisait sur les planches. C'est du moins ce qu'il disait; mais soit que le directeur fût

d'un autre avis, soit plutôt qu'Elliston eût déplu en accompagnant ses propres éloges de la critique de ses camarades, il demanda en vain, lorsque la saison théâtrale fut close, un engagement plus avantageux. Las d'un surnumérariat à peu près stérile, il prit le parti de se replier sur la maison paternelle. Son oncle, auquel il écrivit, se fit l'avocat de son escapade scénique auprès de son père, et l'éponge fut passée sur les méfaits du jeune homme. Mais si Elliston s'imaginait être dégoûté du théâtre, il se trompait; il ne l'était que de la camaraderie et des bâtons jetés dans ses roues. Il arriva ce qui ne manque pas d'arriver: la brebis déserta de nouveau le bercail. Elliston parut à Bath, pour la seconde fois, en 1793, et, après avoir reçu les applaudissements du parterre dans le rôle de Roméo, il continua toute la saison à jouer l'opéra, la comédie, la tragédie, la pantomime. Son succès dans cette quadruple carrière fut complet; dès cette époque, il fut classé parmi les artistes remarquables de son pays, et son nom franchit les bornes de la province. Un oncle, moins curieux de cléricature que l'oncle de Cambridge, voulait dès-lors le faire entrer à Drury-Lane; mais les conditions offertes pesèrent trop peu dans la balance, au gré de l'artiste, et il accepta un engagement pour quatre ans à Bath. Quatre ans, c'était bien long! aussi eut-il soin d'avoir ses congés. En 1796, il vint à Londres, enlevant au beau monde et au beau sexe de Bath miss Rundall, leur maîtresse de danse, laquelle au reste devint bientôt sa femme; et, le 24 juin suivant, il débuta sur le théâtre de Hay-Market, dans les rôles d'Octavien des *Montagnards*, et de Vapeur de *Ma grand'mère*. Les ap-

plaudissemens qu'il y recueillit le déterminèrent à ne reparaître à Bath que le temps nécessaire pour remplir son engagement. En effet aussitôt qu'il fut libre, il revint dans la capitale, et fut engagé tantôt au théâtre de Hay-Market, tantôt à Drury-Lane. Il eut sans doute donné la préférence au dernier ; mais des difficultés qu'il eût avec l'administrateur en chef Harris le firent revenir à Hay-Market. Ses talents, qui chaque jour semblaient s'accroître, le rendirent alors l'idole du public et l'objet d'un enthousiasme qui dura autant que sa vie. Il est superflu d'ajouter que ses appointemens étaient très-forts et lui promettaient, pour peu qu'il eût voulu faire des économies, une prochaine opulence. Mais il crut arriver plus vite à ce but en se faisant spéculateur ; il se chargea donc, en 1803, de la direction du théâtre de Hay-Market, à laquelle renonçait Colman, puis il remplaça Kemble dans le gouvernement de Drury-Lane ; enfin, par suite d'un différend avec Shéridan, il abandonna ce théâtre, ou plutôt la compagnie théâtrale, unique débris du théâtre après l'incendie de la salle ; et, tandis que les comédiens jouaient au Lycée, il entreprit de ramener la foule au Cirque, dont il commença par changer le nom en celui de théâtre de Surrey, et où il fit représenter avec succès des opéras et des pièces de Shakspear, modifiées de manière à les faire rentrer dans la sphère du privilège qu'il exploitait. La manière dont il remplissait lui-même les rôles principaux, entre autres ceux de Macbeth et de Macheath, ne contribua pas peu à la vogue que prit ce théâtre. Mais c'était pour Elliston un empire trop étroit que le Cirque. Il se hâta de reparaître à Drury-

Lane dès que ce théâtre sortit de ses ruines : c'est lui qui débita le prologue aux spectateurs composé par lord Byron. Sa manie d'administration, de direction, ne tarda point à le reprendre. En 1819, il se rendit adjudicataire du privilège et du loyer de la salle pour une somme de deux cent cinquante-cinq mille francs, et il continua six ans de suite cette spéculation onéreuse ; le résultat fut une faillite éclatante. Obligé de se retourner d'un autre côté, il daigna descendre alors à la direction du théâtre Olympique, et il s'y serait peut-être refait de ses pertes, s'il n'eût eu perpétuellement un vieux déficit à combler, des créanciers exceptionnels à satisfaire par des acomptes, et ses passions à défrayer. Il est dur, après avoir roulé sur l'or, d'en revenir à l'argent et même au cuivre. Il dit donc bientôt adieu au théâtre Olympique, et reprit en main ce Cirque jadis dédaigné et hautainement abandonné pour Drury-Lane. Ces oscillations de la capricieuse fortune frappèrent rapidement sur la santé d'Elliston ; et un coup de sang mit fin prématurément (le 7 juillet 1831) à cette vieillesse semée de soucis et si joviale encore, si gaie aux yeux du public. L'Angleterre le regretta vivement, et tous les journaux et recueils britanniques retentirent simultanément de ses louanges : on le proclama le comédien le plus accompli qu'aient produit les trois royaumes. Cette explosion de l'enthousiasme public n'est point, comme on pourrait le soupçonner, une exagération : c'est la vérité même. Quelques tragédiens peut-être l'ont surpassé en majesté, en profondeur ; quelques comédiens, Lewis à leur tête, l'ont laissé bien loin derrière eux pour la vivacité ;

mais, somme toute, aucun acteur en Angleterre n'a réuni au même degré et en même nombre les qualités qui font le grand acteur. Il excellait dans tous les genres : pantomimes et scènes parlées, comédies et tragédies ; et, de la bluette la plus légère, il passait sans peine à l'expression de la mélancolie et de la fureur. On ne peut se dissimuler pourtant que c'est surtout dans la comédie qu'il était sans égal, et que la tragédie pour lui n'était que la haute comédie dans une sphère, ou plus sublime ou plus typique, plus idéale. Talma parlait de la tragédie pour aller à la comédie, témoin le rôle de Danville dans *l'École des vieillards* ; Elliston au contraire parlait de la comédie pour s'élever au genre tragique. L'un est plus haut peut-être, mais l'autre est plus vrai, et, si l'on songe à ce qu'est la tragédie anglaise, certes plus réelle que la nôtre, on trouvera tolérable le point de vue ellistonique. Ce qu'Elliston excellait surtout à rendre, c'étaient les belles façons, l'aisance parfaite et la grâce légèrement hautaine du gentleman ; c'était la gaieté un peu maligne, telle que la donnent un tempérament sanguin et la bonne santé ; c'était cette galanterie en même temps vive comme la poudre et bridée par le respect. Personne peut-être n'a si délicieusement approché de sa dame qu'Elliston : il semblait couvrir du regard, envelopper de la pensée, étreindre à demi par le désir ; on eût dit qu'il louvoyait en spirale autour de l'objet de ses amours ; sur ses lèvres muettes respiraient ces mots : « Je brûle et je n'ose. » Ses moindres gestes, un salut, la manière de glisser un billet, ses plus simples inflexions de voix, son silence, tout était nuancé avec la même exquise délicatesse.

Non moins parfait, mais parfait d'une autre façon dans d'autres rôles, tantôt c'était la plus ravissante nature aristocratique, tantôt c'était la plus réjouissante et la plus rabelaisienne des figures ; alors surtout il était parlant avant d'avoir ouvert la bouche : ses yeux peu grands, et dont la bonne humeur rappetissait la dimension, pétillaient de malice, les ondulations de ses narines annonçaient une explosion d'espièglerie, les courbes fantasques que formaient les coins de sa bouche semblaient autant d'épigrammes. Outre la finesse d'organisation que supposent ces tours de force mimiques, outre la sensibilité profonde dont ce jeu si délicatement, si puissamment accentué nous offre la preuve, Elliston avait la rare faculté de s'identifier complètement aux rôles dont il était chargé ; cette propension à l'illusion allait au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. En général, chaque fois qu'il avait en tête un rôle nouveau ou important, il revêtait, pendant un temps plus ou moins long, non pas au théâtre seulement, mais dans son intérieur et avec tout ce qui l'approchait, les manières, le caractère, l'esprit, la voix, les gestes du héros. Aussi était-ce un mot bien juste que ce qu'il répondait un jour à cet homme de lettres qui se félicitait de le trouver le même *homme* à la scène que chez lui : « Oui, dit Elliston, je suis le même *personnage* chez moi qu'à la scène. » Un trait bizarre du caractère d'Elliston, c'est que cet orgueil, dont plus que tous les artistes les acteurs ont riche dose, il en laissait échapper l'expression naïve bien plus comme directeur que comme artiste dramatique. Son bonheur était d'avoir l'air de se mouvoir au milieu d'un dédale immense, et d'être

comme l'Atlas d'un monde tout entier basé sur lui. On l'eût beaucoup flatté en prenant les bureaux d'Hay-Market pour un ministère, et si quelque plaisant eût comparé Drury-Lane à l'empire de Nicolas ou de Napoléon, il n'eût pas vu la raillerie. Cette envie de se poser puissance lui fit souvent commettre ou dire des choses vraiment burlesques. Un jour, un acteur de province s'offre à lui au moment où il est dans les coulisses présidant à la mise en scène de je ne sais quel ouvrage : Elliston l'accueille avec toute l'urbanité que mérite un talent qu'il apprécie et qu'il veut s'attacher; mais il s'aperçoit que l'artiste n'est pas assez pénétré de son importance à lui directeur d'un théâtre de premier ordre, et de son bonheur à lui nouveau-venu dans cette enceinte; il entame une dissertation sur l'état actuel de l'art, sur la nécessité d'une régénération, mais en s'interrompant de trois en trois mots pour appeler le machiniste, l'aide-machiniste, le souffleur, le régisseur, l'allumeur, en un mot tous ses employés, petits ou grands; puis, quand il les a réunis ainsi autour de lui, et que le provincial a pu se faire une idée de sa vaste puissance, n'ayant point d'ordre à donner à tout ce monde qui attend un mot de sa bouche, il coupe court à l'embarras de sa situation par un majestueux « Sui-vez-moi » qu'il jette à l'acteur en sortant théâtralement des coulisses, et laissant ses très-humbles et obéissants serviteurs se morfondre à l'attendre. Un autre jour, un de ses amis s'extasiait sur la multiplicité de ses travaux, sur l'activité de son esprit qui suffisait à tout.... « Oui, » dit gravement Elliston, j'ai pris « pour modèle le grand-pensionnaire » de Witt. » Un autre jour encore,

on admirait en sa présence le portique ajouté à la façade de Drury-Lane, et l'on disait que cette annexe s'était élevée comme par enchantement. « L'enchantement, s'écrie « alors le directeur, c'est la volon- « té! J'ai dit, et la chose s'est faite : « ça été le souffle de Bonaparte! » Mais où le féal directeur se surpassait, c'est quand il avait en main ce pauvre théâtre Olympique, véritable île d'Elbe pour un ex-empereur de Drury-Lane : il y déployait les mêmes formes solennelles, le même luxe de majesté que lorsqu'il trônait sur le grand théâtre. C'était Berthier dans les glaces de la Russie, faisant des écritures pour quatre cent mille hommes, quand trois cent cinquante mille gisaient sous les neiges. — On a d'Elliston : I. Une brochure fort spirituelle sur le droit qu'a tout directeur d'arranger les ouvrages tombés dans le domaine public, de manière à les accommoder aux conditions de son théâtre. Ce petit écrit, qui date du temps où, pour la première fois, il dirigeait le Cirque, a pour but de répondre à quelques critiques soulevées par les modifications qu'il se permettait, et qui, suivant les Aristarques, étaient à-la-fois des fautes de goût et des usurpations. II. Un drame en trois actes : *l'Outlaw vénitien*, 1805, in-8°, imité du mélodrame français : *Abellino, le grand bandit*.

P—OT.

ELMSLEY (PIERRE), savant anglais, né en 1773, fit à Hampstead, à Westminster et à l'université d'Oxford ses études avec un éclat extraordinaire, mais sans obtenir des doctes corps un seul de ces avantages qui d'ordinaire sont la récompense des élèves remarquables. On prétextait pour les lui refuser sa grande jeu-

nesse. La vraie raison fut probablement l'antipathie ou la crainte qu'il inspira par sa propension à décocher des sarcasmes beaucoup trop justes pour ne pas blesser à vif, beaucoup trop spirituels pour ne pas faire écho. Il changea plus tard de manière d'agir, et l'on s'adoucit pour lui; mais il fallut d'abord qu'il fit pénitence. Ayant reçu les ordres vers 1796 et le degré de maître-ès-arts en 1797, il devint, l'année suivante, chapelain du petit Horkesley (Essex), et remplit plusieurs années, sans en toucher les modiques honoraires, les fonctions de cette place. Heureusement, il avait un oncle riche, le libraire Pierre Elmsley, lequel, de son vivant, faisait honneur aux traites de son neveu, et qui à sa mort lui laissa toute sa fortune. L'anti-universitaire jeune homme se voua tout entier dès-lors aux sciences un peu profanes de l'histoire et de la philologie grecque, s'embarassant bien moins des Pères de l'église que de Sapho, et de théologie que d'*editio princeps*. Cela ne l'empêcha pas, longues années après, de se faire conférer le diplôme de docteur en théologie. Mais, provisoirement, il écrivait dans la *Revue* d'Edimbourg et dans la *Revue trimestrielle*; il éditait de l'Aristophane, de l'Euripide, du Sophocle; il collationnait les manuscrits, il visitait le continent. Toutefois, il attendit pour commencer ces excursions philologiques la fin des guerres napoléoniennes. Jusque-là sa vie, depuis 1802, s'était passée dans Edimbourg d'abord, ensuite à Londres, puis (1807) dans une maison de campagne à Saint-Mary-Cray. Au commencement de 1816, il prit la route de France et d'Italie pour ne revenir qu'en 1817. Il repartit encore l'année suivante,

et passa l'hiver entier à Florence, compulsant des manuscrits de la bibliothèque Laurentine. Lorsqu'il reparut en Angleterre en 1819, il reçut du gouvernement commission d'accompagner Davy à Naples pour l'y seconder dans ses tentatives de déroulement : le chimiste n'avait d'autre tâche que celle de trouver moyen de rendre lisibles les manuscrits; à l'helléniste revenait celle de diriger les recherches en décidant, sur le vu des premières lignes qu'il pourrait déchiffrer, quel livre valait la peine d'être traité chimiquement, quel livre en était indigne. On sait que les manuscrits carbonisés résistèrent aux réactifs de sir Humphry, et la mission d'Elmsley se trouva une sinécure. Il eût sans doute préféré avoir beaucoup à faire, et voir renaître de leurs cendres ces phénix de l'antiquité qu'il regardait comme les modèles éternels et inimitables du beau. Il revint donc en Angleterre avec autant de résultats, mais non avec autant d'agréables souvenirs qu'un écolier en vacances. Une maladie, que probablement il devait à l'excès de son zèle philologique, l'avait forcé de s'aliter à Turin, et, depuis lors, il fut en proie à de fréquentes indispositions. Cependant, il fit un voyage en Allemagne durant l'été de 1823. Réconcilié dans ses dernières années avec l'université d'Oxford, où il fut promu au grade de docteur, il y cumula les deux places de principal de Saint-Alban-Hall et de professeur d'histoire ancienne, et il avait la promesse du premier canonicat vacant à Christ-Church, lorsqu'il succomba le 8 mars 1825. Une connaissance approfondie des langues anciennes et de l'antiquité, un jugement sain et exercé, un goût pur, un style clair, l'art de dis-

poser tout méthodiquement, classent Elmsley à un très-haut rang parmi les critiques et les hellénistes du second ordre. Il possédait, outre les connaissances strictement philologiques, une foule de notions sur toute espèce d'objets. C'était un homme d'esprit au moins autant qu'un savant; on citerait ses saillies plus qu'il n'a cité les tragiques. La découverte du moindre lambeau grec l'eût sans doute comblé de joie; mais c'est Ménandre surtout et Aristophane qu'il eût voulu retrouver sous les croûtes de la fumée du Vésuve. Il avait beaucoup du genre d'esprit et de l'incisive vivacité de Porson, quoique son caractère ne présentât pas les travers qui rendaient ce savant intolérable à tous ses amis. Voici les éditions données par Elmsley: I. *Les Acharniens*, 1809. II. *OEdipe, tyran*, 1811. III. *Les Héraclides*, 1815. IV. *Médée*, 1818. V. *Les Bacchantes*, 1821. VI. *OEdipe à Colone*, 1828. Parmi ses articles dans la *Revue d'Edimbourg*, nous indiquerons ceux où il juge: 1° *l'Homère* de Heyne (dans le n° 4); 2° *l'Athénée* de Schweighæuser (n° 5); 3° *le Prométhée* de Bloomfield (n° 35); 4° *l'Hécube* de Porson (n° 37). A la *Revue trimestrielle* (Quarterly Review), il a donné, entre autres morceaux, un article sur *les Supplianthes* de Markland. P—OT.

ELPHINSTON, célèbre marin, était né vers 1720, dans les montagnes de l'Ecosse. Entré jeune dans la marine anglaise, il parcourut toutes les mers, prit part à un grand nombre de combats, et, sans avoir jamais commandé en chef, s'acquit une brillante réputation. A la prise de la Havane, en 1762, il avait conduit les chaloupes de débarquement dans les passages les plus dangereux, et

contribué plus que personne à la reddition de cette île. Elphinston fut du nombre des officiers que le gouvernement anglais mit à la disposition de l'impératrice Catherine, lorsque cette princesse, ayant résolu d'expulser les Turcs de l'Europe, sentit la nécessité de se créer d'abord une marine. A son arrivée en Russie, il alla visiter les chantiers et les ports, s'établit de sa propre autorité directeur de tous les travaux, et fit si bien qu'en fort peu de temps la flotte destinée contre les Turcs fut prête à mettre à la voile. En prenant congé de l'impératrice, il lui jura de ne revenir qu'après avoir brûlé Constantinople. Un hiver moins rigoureux que de coutume lui permit de sortir des ports de Russie avec son escadre, au mois de décembre 1769, et de la conduire dans les ports d'Angleterre pour y attendre le retour du printemps. Il était si certain du succès de l'expédition qu'il ne craignait point d'en faire connaître le but dans les tavernes de Londres: « Il y aura, disait-il, un combat naval; mais nous le gagnons, si Dieu le veut; et de là nous passerons ces fameuses Dardanelles aussi facilement que je bois ce pot de bière. » Son escadre se composait de huit bâtiments, trois vaisseaux de ligne, trois frégates et deux transports. Il quitta l'Angleterre le 13 avril 1770; et, après trente-cinq jours de la navigation la plus heureuse, il entra dans le golfe de Misistra sur les côtes de la Morée. Alexis Orloff (*Voy.* ce nom, XXXII, 142), chef suprême de l'expédition, l'avait précédé dans la Morée, dont il essayait de soulever les habitants contre les Turcs. Elphinston venait de mettre à terre les troupes de débarquement lorsqu'il fut informé, par Psaros, l'un

des chefs mainotes, que la flotte turque paraissait à l'orient; il lui écrivit à la hâte ce billet: « Faites dire au comte Alexis que je pars pour le débarrasser de la flotte ottomane, et qu'il envoie promptement à mon secours. » Aussitôt il marche à la rencontre de cette flotte. Forte de vingt vaisseaux, elle était commandée par le capitain-pacha en personne, qui avait sous ses ordres le brave et malheureux Gazi-Hassan (*Voy.* ce nom, XVI, 623), l'un des plus grands hommes de mer dont les annales turques fassent mention. Six vaisseaux commandés par Hassan, et qui formaient l'avant-garde, étaient à la cape devant Napoli. Elphinston s'en approche sous pavillon vénitien; et dès qu'il est à la portée de canon, arborant le pavillon russe, il commence l'attaque avec le courage le plus déterminé. Hassan, avec une bravoure égale, engage le vaisseau que montait Elphinston; mais abandonné, dès le commencement de l'action, par ses cinq autres vaisseaux qui vont chercher un refuge dans le port voisin, il est forcé lui-même de se retirer sous le feu de la forteresse qui défend l'entrée du port. Elphinston l'y poursuivit, et tint son escadre bloquée pendant deux jours; mais, craignant d'être jeté contre les rochers par un vent violent du nord qui portait à la côte, et l'un de ses vaisseaux ayant touché sur des bas-fonds, il se contenta de ce premier avantage; et, profitant de la nuit, quitta le golfe de Napoli pour aller au devant du secours qu'il attendait. La grande escadre était commandée par l'amiral Spiritoff; Elphinston, homme violent et grossier, qui ne voulait point reconnaître de supérieur sur mer, exigea que le pavillon amiral fût arboré sur son vaisseau.

Théodore ou Féodor Orloff y consentit; mais lorsque Alexis eut rejoint la flotte près de Paros, il fit reporter le pavillon amiral sur le vaisseau de Spiritoff, malgré les emportements d'Elphinston, indigné de se voir soumis à des chefs incapables de commander, et qui ne se conduisaient que par les avis d'officiers anglais, ses subalternes. Pendant ces débats, on apprit que la flotte turque se trouvait dans les eaux de Scio, et l'ordre fut aussitôt donné de la poursuivre. A l'approche des Russes, le capitain-pacha se fit descendre à terre sous un de ces prétextes dont les lâches ne manquent jamais, et laissa le commandement à Gazi-Hassan. Le combat acharné qui s'engagea entre les deux vaisseaux amiraux n'eut d'autre résultat que la perte de ces deux bâtiments; mais, après le combat, la flotte turque dispersée s'étant, contre l'avis de Hassan, retirée dans la baie étroite de Tschesmé, où elle ne pouvait faire aucune manœuvre et d'où elle ne pouvait plus sortir, Elphinston proposa de l'incendier avec des brûlots; et cet horrible conseil eut tout le succès qu'il avait annoncé. Il voulait que l'on profitât de la destruction de cette flotte pour forcer le passage des Dardanelles et aller bombarder Constantinople, ainsi qu'il l'avait promis à Catherine; mais Alexis Orloff, qui détestait l'amiral anglais, refusa de lui laisser tenter une entreprise dont le succès presque infaillible aurait mis le comble à sa réputation d'intrépidité. Cependant Elphinston, détaché pour intercepter le passage des Dardanelles aux bâtiments tures, résolut de prouver qu'il n'avait rien avancé que ce qu'il était en état d'exécuter. Le 26 juillet, il entre dans le Canal, passé sous le feu des batteries turques

sans être atteint, et s'avance tranquillement; mais, voyant qu'il n'est suivi par aucun bâtiment russe, il jette l'ancre dans le canal même, se fait servir du thé, fait sonner les trompettes et battre les tambours, puis revirant de bord se laisse ramener par les courants sur son escadre, satisfait de pouvoir rejeter sur Orloff la perte d'une occasion aussi favorable d'anéantir la puissance turque en Europe. Cette occasion ne devait plus se représenter; car les Turcs, avertis du danger qu'avait couru leur capitale, envoyèrent Tott (*Voy. ce nom, XLVI, 327*) visiter l'entrée des Dardanelles, et quelques semaines lui suffirent pour la rendre inexpugnable. Elphinston, voyant toutes ses espérances déçues, brisa, dans un accès de colère, son vaisseau sur un écueil; et, s'étant fait conduire en Italie par un bâtiment anglais, revint à St-Petersbourg exhaler son humeur contre Orloff. Ce n'était pas un moyen de plaire à Catherine, qui venait de décerner au frère de son favori le surnom glorieux, mais si peu mérité, de *Tschesminski*. Indigné de voir que l'impératrice ne partageait pas ses ressentiments, il repartit pour l'Angleterre, et il y mourut vers 1774, laissant trois fils. Les deux plus jeunes vinrent quelque temps après offrir leurs services à Catherine, qui les accueillit avec empressement. L'un d'eux, gendre de l'amiral Kruse, commandait un vaisseau à la bataille de Hogland, où il combattit pendant quatre heures l'amiral suédois, qui ne voulut se rendre qu'à l'amiral russe. Affecté, plus vivement qu'il ne l'aurait dû, de ce qu'il regardait comme un affront, il mourut peu de temps après de chagrin à Cronstadt. Rulhières, dans son *Histoire de l'anarchie de*

Pologne, a donné des détails intéressants sur l'expédition de l'amiral Elphinston contre les Turcs. W—s.

ELSHEIMER ou **ELZHEIMER** (ADAM), peintre célèbre, que l'on connaît aussi sous les noms d'*Adam Tedesco* et d'*Adam de Francfort*, était né, dans cette ville, en 1574. Son père, riche tailleur, ayant remarqué son goût pour les arts, le plaça dans l'atelier de Philippe Uffenbach, habile peintre (1), qui l'initia promptement dans tous les secrets de la peinture. Il se rendit ensuite à Rome, où son talent se développa par l'étude des ouvrages des grands maîtres. D'un caractère mélancolique, il se plaisait au milieu des ruines et des sites sauvages qui donnent aux environs de Rome un aspect si remarquable. C'est là que, pendant des journées entières, il méditait sur les beautés agrestes de la nature, et cherchait des sujets de composition. Sa mémoire était si fidèle qu'après plusieurs jours il rendait avec une exactitude étonnante les moindres objets qui l'avaient frappé dans ses promenades solitaires. Quoique ses tableaux fussent très-recherchés des amateurs, comme il travaillait lentement, il gagnait à peine pour subvenir aux besoins de sa famille. L'état malheureux dans lequel il voyait ses enfants vint aggraver ses dispositions à la mélancolie, et il mourut de chagrin, à Rome, en 1620, à l'âge de quarante-six ans. Les tableaux d'Elsheimer sont d'un fini précieux. Ils sont peu nombreux et presque tous de petite dimension. Cet artiste entendait parfaitement le clair-obscur; aussi

(1) Jamais nom n'a été plus souvent défiguré que celui de cet artiste: Flor. Lecomte le nomme *Oudenbach* (*Cabinet*, II, 317); Papillon de la Ferté, *Offenbach* (*Extrait des ouvrages*, II, 12); le *Dizionario di Bassano*, *Ussenbach*; et le *Dictionnaire universel*, *Offenbach*.

peignit-il souvent des effets de nuit. Ses paysages sont admirables, et l'on voit dans la plupart de petites figures touchées avec beaucoup d'esprit et de vivacité. Un de ses élèves, Jacques-Ernest-Thomas Hagelsteen de Lindau, a si bien saisi sa manière que souvent d'habiles connaisseurs y ont été trompés. On a d'Elsheimer quelques estampes à l'eau-forte très-estimées. Dans l'ancienne galerie du duc d'Orléans, on voyait deux tableaux de ce maître : un *Clair de lune*, et des *Bateliers* se chauffant, pendant la nuit, sur le bord d'un canal. Avant 1815, le Musée royal en possédait cinq : la *Rencontre du prophète Elie et d'Abdias*; le *Samaritain* (2); la *Fuite en Egypte*, tableau regardé comme le chef-d'œuvre d'Elsheimer; un *Paysage*, avec des ruines, éclairé par le soleil couchant; et *Stellio changé en lézard par Cérès*. Ces trois derniers tableaux ont été gravés. On a le portrait d'Elsheimer gravé par Hollar. W—s.

ELSNER (CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC), médecin, né, en 1749, à Königsberg, où il fit ses études et où il fut reçu docteur en 1773, était professeur de médecine dans l'université de cette ville en 1785, et devint plus tard conseiller du roi de Prusse. Il mourut le 19 avril 1820. Ses écrits sont : I. *Dissertatio de magnesia Edimburgensi*, Königsberg, 1773, in-4°. II. *Diss. analecta de methodis determinandi medicamentorum virtutes*, ibid., 1774, in-4°. III. *Diss. disquisitionem exhibens num sulphur interne adhibitum jure medicamentum habeatur*, ibid., 1774, in-4°. IV. *Traité sur l'angine de*

(2) Le Dictionnaire universel a fait de ce tableau le bon sacristain.

poitrine, premier essai, ibid., in-8° (en allem.); V. *Mémoires sur la doctrine des fièvres*, cahier 1—3, ibid., 1782, 1789, in-8° (allem.). VI. *Bibliothèque médico-légale*, ibid., 1784—89, 2 vol. in-8° (allem.). VII. *Quelques mots sur la variole et l'inoculation*, ibid., 1787, in-8° (allem.). VIII. *Sur les rapports entre le médecin, le malade et ses parents*, ibid., 1794, in-8° (allem.). IX. *Opuscula academica*, ibid., 1800, in-8°. X. *Rapport sur l'état sanitaire de la Prusse orientale et de la Lithuanie en 1801*, ibid., 1802, in-8° (all.). XI. *Oratio de novæ pestis americanæ ortu*, ibid., 1804, in-8°. G—T—R.

ELSNER (CHRISTOPHE-JEAN-HENRI), médecin prussien, issu d'une famille médicale, naquit le 14 janvier 1777 à Bartenstein, où son père exerçait la médecine avant d'avoir une chaire à Königsberg. Il étudia successivement à Bartenstein, à Königsberg, à Berlin, suivit surtout les leçons de Michaelis, revint se faire recevoir docteur-médecin à Königsberg, puis crut devoir mettre la dernière main à son éducation scientifique en visitant les hôpitaux de Paris et de Vienne, si riches en faits et en anomalies du plus haut intérêt pour la science. De retour à Königsberg, il ne tarda pas à se distinguer parmi ses nombreux confrères. Peu de médecins avaient autant vu que lui, et peu avaient son sang-froid, son bon sens. Toujours en garde contre les systèmes, et au fond méprisant les idées théoriques trop absolues, il était essentiellement de l'école éclectique, qui prend à toutes ce qu'elles ont de bon, et de l'école expectante, qui, observant avec la dernière délicatesse le malade, et sachant

que les ressources de la nature sont infinies en même temps que variées, épie en quel sens se prononcent les vellétés de convalescence et seconde la marche du principe sauveur. Des succès éclatants le placèrent bientôt au premier rang, et sa clientèle devint une des meilleures de Kœnigsberg. Il avait des notions étendues sur toutes les sciences qui, de près ou de loin, se lient à la médecine, et il se tenait soigneusement au courant de tout ce qui se faisait ou s'essayait de nouveau dans la science. Cette attention constante, jointe à l'expérience qu'il avait acquise au chevet des malades, l'eût mis, bien plus que tant d'autres, à même de rendre de grands services par ses écrits. Mais, soit qu'il eût de la difficulté à manier la plume, soit que la multiplicité des malades absorbât tous ses instants, il n'a laissé que deux opuscules. En 1815, il reçut, sans l'avoir sollicitée, sa nomination de professeur ordinaire et de directeur de l'institut de clinique à l'université de Berlin. La première de ces places lui convenait peu, et il ne la remplit que pour répondre à la bonne volonté qu'on lui témoignait et ne pas décliner une offre honorable; enfin ses liens furent brisés en 1825, et il ne garda que les fonctions de directeur de clinique, dont, malgré son peu d'éloquence et d'aplomb en présence d'un auditoire, il se tira tolérablement. Elsner est mort le 27 avril 1834, plutôt avec la réputation d'un praticien qu'avec le renom d'un professeur ou la gloire d'un écrivain. On a de lui : I. *De incerti in arte medica fonte*, thèse d'inauguration dans laquelle il développe déjà sa manière de comprendre la maladie et de faire la médecine. II. *Sur le choléra*, Kœnigsberg, 1831. P—OT.

ELWES (JEAN), Anglais fameux par son avarice, mais en qui ce vice odieux était en quelque sorte balancé par la plus scrupuleuse probité, et par les vertus d'un stoïcien, était fils d'un brasseur nommé Meggot, et naquit à Londres vers 1714. Il n'avait que quatre ans quand il perdit son père. Sa mère, maîtresse d'une fortune considérable, se laissa mourir de faim. Jean Meggot fit ses études à l'école de Westminster, où il resta dix ou douze ans; mais son goût le portait davantage aux exercices corporels. Etant allé à Genève, le maître de l'académie d'équitation de cette ville le jugea bientôt comme le meilleur écuyer qui fut peut-être en Europe, et c'était toujours à lui que l'on donnait à rompre les chevaux les plus indomptables. Il retourna en Angleterre trois ans après, et se fit remarquer dans le grand monde par son élégance, par l'affabilité de ses manières et par la douceur de son caractère. Sir Harvey Elwes, son oncle, homme que la plus sordide avarice avait conduit à l'opulence, vivait alors retiré dans sa ferme à Stoke, comté de Suffolk. Meggot lui rendit quelques visites, ayant soin de ne se présenter chez lui que sous des habits déguillés, qu'il revêtait dans une auberge située sur la route. C'est ainsi qu'il s'attira l'affection de ce parent, qui lui laissa tous ses biens, en exigeant par son testament qu'il prit le nom d'Elwes avec les armoiries de sa famille. Ces biens s'élevaient à la valeur de 250,000 livres, et Meggot en avait à peu près autant par lui-même. Plusieurs fermes lui appartenaient dans différents comtés. Il avait à cette époque plus de quarante ans, et c'est surtout l'âge des passions intéres-

sées ; mais Elwes ne fut point un avaricieux vulgaire. Réunissant des penchans qui semblent incompatibles dans le même individu, il eut quelque temps la plus belle meute et les plus beaux équipages de chasse de toute l'Angleterre. L'entretien ne lui en coûtait que trois cents livres par année, y compris celui du seul domestique qui avait le soin de toute la maison. Il conserva plus longtemps la passion du jeu. C'était quelquefois après avoir passé la nuit à jouer avec des personnes de la plus haute distinction, après avoir perdu et payé, sans montrer d'humeur, des sommes assez considérables, qu'il se mettait en route à pied à quatre heures du matin, bravant le froid et la pluie, pour se rendre au marché de Smithfield, où il attendait l'arrivée du bétail que devaient amener les gens de sa ferme du comté d'Essex ; là il disputait plusieurs heures avec un boucher, pour gagner peut-être un schelling sur la vente. Il faisait cependant presque tous ses voyages à cheval ; et, pour éviter de payer le droit aux barrières, il prenait les sentiers les plus difficiles, au risque de se rompre le cou. Quelques œufs durs, des croûtes de pain souvent moisi dans ses poches faisaient toute sa provision ; il partageait l'eau d'un ruisseau avec son cheval, qui se nourrissait de l'herbe d'autrui. Elwes avait hérité de son père plusieurs maisons à Londres. Il en fit bâtir de nouvelles, et des portions de rues furent entièrement construites à ses frais. Il devint ainsi propriétaire de plus d'une centaine de maisons qu'il louait, n'occupant jamais lui-même que celle qui se trouvait vide, préparé à en déloger aussitôt qu'un locataire se présentait. Il est vrai que son déménagement ne devait pas lui

donner beaucoup de peine. Deux lits, deux chaises, une table formaient son ameublement. Il était très-difficile de l'amener à faire la moindre réparation à celles de ses maisons qui étaient endommagées : les bâtimens de ses fermes tombaient en ruines. Quoique Elwes paraisse avoir été peu accessible à la compassion pour l'indigence et le malheur, c'est particulièrement pour lui seul qu'il était sans pitié. Ayant reçu, un jour qu'il était à la chasse, un violent coup de pied de cheval qui lui entama la jambe jusqu'à l'os, à peine sembla-t-il y faire attention, et ce ne fut que la crainte d'une amputation douloureuse, mais coûteuse surtout, qui put l'engager, après plusieurs jours, à se rendre à Londres, pour consulter un homme de l'art. Cette indifférence pour la douleur physique se montra d'une manière plus noble dans une autre occasion. Il chassait en compagnie avec un homme qui, après avoir manqué beaucoup de gibier, fut encore la maladresse, en tirant à travers une haie, de l'atteindre à la joue. Elwes, blessé, le voyant s'avancer en tremblant, prévint son embarras : « *Je vous félicite de vos progrès,* » lui dit-il ; *je savais bien que vous attraperez quelque chose à la fin.* » Ce trait de sang-froid autant que de bon naturel est admirable, et peut-être supérieur au mot célèbre d'Epictète à Epaphrodite. Le moyen d'obtenir quelque chose d'Elwes était de flatter sa vanité ou de tromper son avarice. Quand on lui avait fait un petit présent, ou qu'on avait travaillé pour lui gratuitement, on pouvait, avec confiance, lui emprunter une somme considérable. Il fut souvent dupe des escrocs et des gens à projets : on a supposé qu'il perdit envi-

ron 150,000 liv. par des duperies de toute espèce. Cela est peu surprenant dans un homme qui savait à peine compter, qui n'écrivait rien de ses affaires, et qui s'en rapportait sur tout à sa mémoire. On prétend qu'il n'avait pas ouvert un livre depuis sa sortie de l'école de Westminster. Son argent ne fut pas toujours, il est vrai, aussi mal placé. Ayant appris qu'un M. Tempest, avec lequel il avait diné plusieurs fois, et qui lui avait plu par des manières aimables, avait besoin d'une certaine somme pour acheter un majorat vacant, il la lui envoya le lendemain matin, et ne voulut accepter aucune sûreté. Cet argent lui fut rendu quelque temps après, sans qu'il le réclamât. Sachant une autre fois que lord Abington, qu'il connaissait d'ailleurs assez peu, avait fait, avec beaucoup de chance de succès, un pari de 7,000 liv. pour une course de chevaux à New-Market, mais que l'état actuel de ses affaires ne lui permettait pas de le tenir, il lui envoya cette somme, et, le jour fixé pour la course, se mit en route pour New-Market : lord Abington gagna le pari. En 1774, Elwes fut élu, sans aucune brigue, membre du parlement pour le comté de Berks ; il se vantait de n'avoir dépensé que 18 sous pour son dîner d'élection. Pendant douze ans qu'il siégea dans trois parlements successifs, il fut constamment remarqué pour l'indépendance de ses opinions. Telle était sa réputation d'intégrité qu'on le choisissait presque toujours pour juge des différends qui s'élevaient entre ses constituants. Sous l'administration de lord North, la pairie lui fut offerte ; mais il refusa cette distinction, qui ne pouvait, à la vérité, être héréditaire dans sa famille ; il

était alors père de deux fils, fruit d'un commerce illégitime avec sa servante ; il n'eut jamais de liaisons intimes qu'avec des femmes de cette classe. Ce n'est que vers la fin de sa vie que sa passion pour le jeu cessa tout-à-fait. Lorsqu'il perdait, il payait immédiatement en traites sur son banquier ; mais il était rarement payé des sommes qu'il gagnait aux autres. Le principe qu'il avait adopté, et qu'il ne viola jamais, *qu'il est impossible de demander de l'argent à un gentleman*, était d'un homme plein du sentiment de l'honneur. Des personnages d'un rang élevé n'avaient pas honte d'en abuser. Il se lassa enfin d'être dupe, et le dépit qu'il conçut de perdre quatre mille francs, après une séauce non interrompue de deux jours et une nuit au piquet, auquel il croyait être cependant très-habile, le dégoûta pour toujours de cette funeste habitude. Son avarice prit un caractère plus prononcé avec l'âge, et sa dépense diminuait en proportion de l'accroissement de sa fortune. Maître de près d'un million de biens, il exprimait sans cesse la crainte de tomber dans l'indigence : on le vit souvent manger de la viande longtemps après que la putréfaction s'y était manifestée ; on le vit faire un repas du reste d'une poule d'eau qu'un rat avait rapporté de la rivière. Un jour, on retira de ses filets un brochet d'une grosseur peu commune, qui tenait encore un autre poisson dont il avait avalé la moitié : *Quelle aubaine !* s'écria Elwes ; *c'est faire d'une pierre deux coups* ; et il dîna de la moitié du poisson que le brochet n'avait pas encore digérée. Il ne voulait point qu'on rejetât à l'eau un seul des petits poissons qui tombaient quelquefois

en abondance dans ses filets, jugeant qu'il ne les reverrait plus : le bon La Fontaine pensait comme lui. Elwes se couchait avec le jour pour épargner la chandelle ; il allait ramasser du bois et des os pour entretenir le peu de feu qu'il faisait, seulement lorsqu'il recevait des visites ; il avait retranché les draps de son lit. Il ne voulait pas qu'on nettoiyât ses souliers, de peur de les user. Un homme, qui l'a bien connu, raconte, dans la notice de sa vie, un trait dont il fut témoin. Lui et Elwes se promenaient ensemble à cheval, lorsque celui-ci descendit du sien : c'était pour aller ramasser une vieille perruque qu'il avait aperçue dans une ornière ; cette perruque il la porta pendant quinze jours. Au temps de la moisson, on le voyait glaner le blé de ses propres fermiers. Il résidait habituellement à Londres, souvent sans que ses parents même pussent l'y découvrir. On fut une fois obligé de faire sauter la serrure de sa porte pour parvenir jusqu'à lui ; une autre fois d'escalader le mur du jardin. Des sons plaintifs dirigèrent les recherches : le malheureux vieillard fut trouvé dans son lit, qu'il était trop faible pour pouvoir quitter, n'ayant sur sa table qu'une croûte de pain et un verre d'eau : sa vieille servante, disait-il, avait été malade aussi, mais devait être rétablie : il ne l'avait pas vue depuis plusieurs jours, et il jugeait qu'elle l'avait abandonné. On trouva cette malheureuse étendue sans vie sur le plancher dans un grenier de la maison. Elwes ayant confié à ses fils la surveillance de ses deux principales fermes, Georges Elwes, qui était marié et habitait celle de Marcham, l'engagea à venir y demeurer ; le vieillard y aurait bien consenti, mais le voyage de Londres

à Marcham lui coûtait quatre schellings, et c'était une grande considération pour lui. Un avocat, qui devait faire le même voyage, se chargea de toute la dépense. Elwes apporta avec lui quelques guinées, qu'il cachait avec les plus grandes précautions comme si c'eût été toute sa fortune ; il y pensait le jour et la nuit ; on fut alors à portée de juger de l'anxiété de son esprit ; au milieu de la nuit, on l'entendait se débattre contre des fantômes que lui forgeait son imagination alarmée : *Je veux garder mon argent*, disait-il, *je veux le garder ; personne ne peut me ravir ma propriété*. Il se levait pour visiter son trésor ; une fois, il ne le trouva point où il croyait l'avoir déposé. Les plaintes éveillèrent l'avocat qui était couché dans une chambre voisine, et qui, entendant quelqu'un marcher nu-pieds, demanda qui c'était. Une voix faible répondit : *Je m'appelle Elwes : j'ai eu le malheur d'être volé dans cette maison de tout l'argent que j'avais au monde, cinq guinées et demie et une demi-couronne. — Mon cher monsieur, vous vous méprenez, ne vous affligez pas inutilement. — Oh ! non, non, c'est la vérité, cinq guinées et demie et une demi-couronne tout juste*. Le sujet d'un si grand chagrin fut retrouvé dans un coin quelques jours après. Malgré les privations et l'inquiétude, compagne éternelle de l'avarice, l'exercice et la frugalité lui avaient formé une constitution robuste. Ce n'est qu'en 1788, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'il ressentit pour la première fois des infirmités corporelles ; et, à cet âge même, un exercice violent et prolongé était le seul moyen de soulagement auquel il avait recours. Une courte maladie

vint le délivrer, le 26 nov. 1789, d'une existence qui n'était qu'un tourment. Il laissa à ses deux fils tous ses biens qui n'étaient pas substitués, et qui pouvaient valoir cinq cent mille livres sterling. Sa vie a été publiée à Londres, en un vol. in-18.

S—p.

EMERIC (LOUIS-DAMIEN), littérateur, né, vers 1765, à Eyguières-en-Provence, vint à Paris perfectionner ses dispositions dans la société des savants et des hommes de lettres. Quelques *Epigrammes*, imitées de Catulle, de Martial et d'Owen, dans l'*Almanach des Muses*, et des articles dans les journaux, parmi lesquels on distingue sa *Notice sur le tableau historique et généalogique de la maison de Bourbon*, par son compatriote, M. le marquis de Fortia d'Urban, composèrent assez long-temps, avec *trois épîtres* (1806, in-8°) tout son bagage. Plus tard il publia : *De la politesse*, ouvrage critique, moral et philosophique avec des notes, suivi d'un précis littéraire, Paris, 1819, in-8°; et sous le titre : *Nouveau guide de la politesse*, 1821. Cette édition, annoncée comme la seconde, ne diffère pourtant de la première que par le frontispice. On voit que, malgré les articles bienveillants des journaux, l'ouvrage n'eut pas de débit. C'est moins un code des mœurs et des usages de la société qu'un cadre dans lequel l'auteur a fait entrer le fruit de ses lectures. Ainsi le chapitre qui traite des jeux est précédé de leur histoire, et celui du tabac de la découverte de cette plante, de son introduction en Europe. Emeric, chargé par le gouvernement de mettre en ordre la bibliothèque de l'école d'Alfort, voulut revenir à pied, s'échauffa dans le chemin, et mourut à Paris, au mois

de septembre 1825, âgé d'environ soixante ans. Il laissait en portefeuille une *Satire* et trois *comédies en cinq actes*, dont une avait été récemment lue au comité du Théâtre-Français. L'article nécrologique qui lui a été consacré dans le *Mercur du XIX^e siècle* et dans la *Revue encyclopédique* contient l'éloge des qualités de son cœur et de son esprit. W—s.

EMMERICH (FRÉDÉRIC-CHARLES-TIMOTHÉE), savant dont la mort a excité des regrets d'autant plus vifs qu'il n'avait pas eu, dans sa trop courte carrière, le temps de réaliser les espérances que ses talents faisaient concevoir, était né, le 15 février 1786, à Strasbourg, de parents protestants. Après avoir achevé ses premières études au Gymnase, il fréquenta les cours du séminaire et de l'académie, avec un succès qui, de bonne heure, attira sur lui l'attention publique. Une thèse qu'il soutint en 1807 : *De Evangelii secundum Hebræos et Ægyptios, atque Justinii martyris*, accrut encore la haute idée que l'on avait de son érudition précoce. Il vit ensuite une partie de l'Allemagne et de la France, visitant les bibliothèques et les musées, et recherchant la société des savants, qui partout l'accueillirent avec empressement, et dont plusieurs restèrent ses amis. Revenu à Strasbourg, quoique bien jeune encore, il fut mis à la tête du séminaire protestant. En 1809, il se chargea de donner au Gymnase des leçons de latin, de grec et d'hébreu. Trois ans après, il reçut, avec le titre de professeur agrégé, la mission de faire les cours d'histoire ecclésiastique au séminaire. A l'organisation de la faculté protestante, en 1819, il y fut nommé professeur d'histoire,

Le consistoire l'avait établi, l'année précédente, prédicateur - vicaire à Saint-Thomas. Doué d'un tempérament robuste et d'une activité infatigable, il se crut en état de soutenir ce double fardeau. L'affluence qui se portait à ses cours n'était pas moins grande à ses sermons; mais obligé sans cesse à de nouveaux efforts pour se maintenir à la hauteur à laquelle il était parvenu si rapidement, il y succomba le 1^{er} juin 1820, âgé seulement de trente-quatre ans. De ses immenses travaux historiques, il n'est resté que quelques thèses soutenues sous sa présidence et des notes sur les questions qu'il se proposait d'approfondir. Comme prédicateur, il avait fait imprimer deux *Sermons* (en allemand) sur les fêtes du jubilé de la réformation en 1817. Les *Sermons* d'Emmerich (*Predigten*) ont été publiés à Strasbourg, 1824, 2 vol. in-8° : le docteur Redlob en avait donné précédemment un *Choix* avec une préface, *ibid.*, 1821, in-8°. W—s.

EMMERY (JEAN - LOUIS - CLAUDE), comte de Grozyeulx, pair de France, naquit le 26 avril 1752, à Metz, d'une famille d'origine juive. Son père était procureur au parlement; il embrassa la profession d'avocat, et ne tarda pas à se faire une réputation par ses talents et sa probité. Honoré de la confiance du maréchal d'Armentières, gouverneur de Metz, il se trouva dans la nécessité de faire une étude spéciale des lois et réglemens militaires; et les connaissances qu'il acquit dans cette partie lui furent très-utiles dans la suite. Député du tiers-état de Metz aux états-généraux, en 1789, il s'y moutra partisan de toutes les réformes que l'expérience faisait juger nécessaires,

mais en même temps, ennemi des excès qui souillèrent la révolution dès son principe. Le 12 janv. 1790, il provoqua une loi qui réglât l'exercice de la liberté de la presse, dont il déplorait déjà les abus. Lorsque Louis XVI eut prêté le serment civique, il fit décréter qu'à l'avenir aucun député ne serait admis qu'après avoir prêté le même serment. Lafayette, qui le jugea propre à gagner Bouillé à la cause constitutionnelle, le mit en relation avec ce général; et dès-lors il s'établit entre le député de Metz et le commandant de cette ville une correspondance assez suivie, mais qui n'eut pas le résultat qu'on en avait espéré. Dans le mois de juillet, Emmerich fit, au nom du comité militaire, un rapport sur l'organisation de l'armée, dans lequel il développa des connaissances qui surprirent d'autant plus qu'on devait le croire étranger à cette partie. Le 28 du même mois, il accusa le cardinal de Rohan et les princes possessionnés en Alsace d'y favoriser les troubles. Le 16 août, il fit un premier rapport sur l'insurrection de la garnison de Nancy (*Voy. BOUILLÉ, V, 312, et MALSEIGNE, au Suppl.*), et fit décréter que des poursuites seraient dirigées contre les provocateurs d'un mouvement qui pouvait avoir les conséquences les plus graves. Le 31, il proposa d'approuver les mesures prises par Bouillé pour comprimer l'insurrection, fit l'éloge de ce général, et se reudit garant de son attachement au nouvel ordre de choses. Il fut élu président le 26 septembre; plus tard il continua de prendre part à toutes les discussions relatives à la réorganisation de l'armée; et, le 7 décembre, il fit décréter qu'il ne serait pas donné suite aux procédures concernant les événe-

ments de Nancy. Élu pour la seconde fois président le 3 janv. 1791, en quittant le fauteuil, il obtint un congé de quelques jours pour aller régler à Metz ses affaires personnelles. C'est alors qu'il eut avec Bouillé la conversation si remarquable que ce général a consignée dans ses *Mémoires* (p. 206, édit. de MM. Barrière et Berville), où d'ailleurs il rend une complète justice aux talents et à l'honnêteté d'Emmery : « Mais, monsieur, lui dit Emmery, qu'êtes-vous dans tout ceci? car personne ne connaît vos opinions. » — « Je ne suis, répondit Bouillé, ni aristocrate, ni démocrate : je suis un royaliste obéissant à votre constitution que je trouve détestable, parce que le roi l'a recon nue; mais si le roi s'en détachait, je l'abandonnerais avec lui. » — « Vous avez raison, reprit Emmery; si j'étais né gentilhomme, je penserais et j'agis comme vous; mais un avocat comme moi a dû désirer une révolution, et s'attacher à une constitution qui le fasse sortir ainsi que les siens de l'état d'avilissement où on les tenait. » Emmery fut du nombre des députés vraiment constitutionnels qui tentèrent de raffermir le trône, en faisant restituer au roi une partie des prérogatives dont il avait été dépouillé avec une si grande imprévoyance. Lors de l'arrestation de ce malheureux prince à Varennes, il fit décréter l'envoi de trois commissaires chargés de le ramener dans la capitale, et de le garantir dans le voyage des insultes d'une populace furieuse. Il fut aussi le rapporteur de la commission qui provoqua le décret d'arrestation contre Bouillé; mais on peut croire que, s'il l'avait pu, il se serait dispensé de cette tâche pénible.

Il parut encore plusieurs fois à la tribune pour lire des rapports sur l'armée, sur l'ordre judiciaire et sur les colonies. A la fin de la session il fut élu membre du tribunal de cassation; et, le 10 mai 1792, il vint à l'assemblée législative rendre compte des travaux de cette compagnie depuis son organisation. Jeté dans les cachots de la terreur en 1793, il n'en sortit qu'après le 9 thermidor. En 1797, il fut député, par le département de la Seine, au conseil des cinq-cents. Le 30 juin, il attaqua, dans un discours très-remarquable, la loi draconienne qui dépouillait les parents d'émigrés d'une partie de leur fortune; et, le 14 août suivant, il eut la gloire de faire abroger cette loi monstrueuse, contre laquelle il avait soulevé tout ce qui restait d'hommes généreux. Élu secrétaire le 19 juillet précédent, il entra depuis dans la commission des inspecteurs dont il faisait partie au 18 fructidor. Cependant il ne fut pas compris dans la mesure qui condamnait la plupart de ses collègues à la déportation : le parti vainqueur dans cette journée se contenta de déclarer son élection nulle, comme ayant été faite sous l'influence des royalistes. Après le 18 brumaire, Bonaparte ayant témoigné le désir d'avoir des renseignements sur les hommes qu'il pourrait employer dans son gouvernement, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély lui remit sur Emmery la note suivante : « Réunis-
« sant à des connaissances étendues en
« législation et en administration le
« patriotisme le plus vrai; une gran-
« de inflexibilité de principes, beau-
« coup de courage, une âme élevée
« et les talents de l'orateur. » (Voy. *Mémoires de Bourrienne*, III, 150.) Nommé membre du conseil d'état, à son organisation, il fut

d'abord chargé d'examiner les papiers saisis chez M. Hyde de Neuville, et dont une partie a été publiée sous le titre de *Conspiration anglaise*. On a quelque raison de penser qu'Emmery, naturellement tolérant, et repoussant toute idée de persécution, atténuée, autant qu'il lui fut possible, les charges qui pouvaient exister, contre plusieurs individus, dans ces papiers qu'une excessive imprudence avait mis dans les mains de la police consulaire. Emmery prit ensuite beaucoup de part aux discussions sur le Code civil. Le 20 août 1802, il fut, sur la présentation de son département, nommé membre du sénat conservateur. En 1814, il adhéra, comme tous ses collègues, à la déchéance de Napoléon, et, le 4 juin, fut nommé pair de France. Resté sans fonctions pendant l'interrègne des cent-jours, après le second retour du roi il reprit sa place dans la chambre haute, où il vota constamment avec l'opposition constitutionnelle. Déjà malade lors de la discussion de la proposition de Barthélemy (*Voy. ce nom, LVII, 241*), qui tendait à modifier le système électoral, il se fit porter au Luxembourg pour en voter le rejet. Peu de temps après, il se retira dans sa terre de Grozyeux près de Metz; et il y mourut, le 15 juillet 1823. Membre de l'académie de Metz, il a laissé des *Recherches sur les antiquités du pays Messin*, qu'il avait commencées dans sa jeunesse, et qu'il a continuées à différentes époques de sa vie. Il en a publié un court *Fragment* en 1788, in-8°, sous le voile de l'anonyme. Il est éditeur du *Recueil des édits, déclarations, etc.; enregistrés au parlement de Metz*, 5 vol. in-4°, 1774—88. Le sixième

volume de cette collection importante parut en 1790; mais l'imprimeur en vendit tous les exemplaires au commandant de l'école d'artillerie pour faire des gargousses; et si l'on en croit Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 15581), il n'en serait pas échappé un seul à la destruction. M. Michel Berr, compatriote d'Emmery, a publié sur ce magistrat une *Notice* dans la *Revue encyclopédique*, XIX, 773, dont il existe un tirage à part. M. Mahul l'a reproduite, avec quelques additions, dans l'*Annuaire nécrologique*, 1823. On a des portraits d'Emmery dans divers formats. W—s.

EMMET (THOMAS-ADDIS), le parent, mais non, comme on l'a dit, le frère du suivant, naquit, en 1763, à Dublin. Après avoir étudié la médecine il prit ses degrés à l'université d'Edimbourg; mais, à la mort de son frère aîné, qui s'était fait une réputation comme avocat, il résolut de suivre la carrière du barreau, et vint étudier le droit à Londres. De retour en Irlande, à l'époque où commençaient à s'organiser les associations contre l'Angleterre, il s'y fit agréger. Toutefois, s'il partagea les vœux et les espérances de ses compatriotes, il ne prit aucune part ostensible aux mouvements insurrectionnels qui forcèrent le gouvernement anglais à des mesures de rigueur. Emmet, à qui ses talents oratoires pouvaient donner une grande influence, fut arrêté dans le courant de 1801, et traduit devant le conseil privé; mais comme il ne put être convaincu d'avoir favorisé les insurrections qui venaient d'éclater simultanément sur divers points de l'Irlande, on se contenta de l'enfermer, par mesure de police, avec une vingtaine de patriotes, au fort Saint-Georges, en

Ecosse. Sa détention durait depuis deux ans et demi, lorsque le gouvernement anglais le fit transporter à Hambourg, où lui fut signifiée la défense de reparaitre dans le Royaume-Uni, sous peine de mort. Emmet, dont la femme obtint la permission de le joindre dans son exil, ne tarda pas à s'embarquer pour l'Amérique. A son arrivée à New-York, en 1804, il y fut accueilli de la manière la plus honorable. Il reprit aussitôt l'exercice de la profession d'avocat, et se distingua tellement au barreau de New-York qu'en 1812 il fut revêtu de l'emploi d'avocat-général de l'état. Emmet mourut dans cette ville le 14 novembre 1827. Outre quelques *Thèses médicales*, on lui doit un *Essai sur l'histoire de l'Irlande* (en anglais). Cet opuscule fait partie du *Recueil de pièces historiques*, publié à New-York, en 1807, par Mac-Neven, son compatriote et son compagnon d'exil. M. Samuel Mitchill prononça, le 1^{er} mars 1828, à l'Hôtel-de-Ville, en présence d'un nombreux auditoire, un *Discours sur la vie et le caractère de Thomas-Addis Emmet*, dont l'impression fut ordonnée. M. Barbier neveu, l'un de nos collaborateurs, en a donné un extrait dans la *Revue encyclopédique*, XL, 649. W—s.

EMMET (ROBERT), l'une des plus intéressantes victimes des troubles de l'Irlande, était né, vers 1780, à Cork, de la même famille que le précédent. Fils d'un médecin, qui s'était acquis une assez grande réputation dans l'exercice de son état, il préféra cependant la carrière du barreau, et vint à Dublin étudier le droit. Depuis plusieurs années, il existait, dans cette ville, sous le nom des Irlandais-unis, une asso-

ciation nombreuse dont les membres, excités par le succès des colonies d'Amérique, n'attendaient qu'une circonstance favorable pour tenter de soustraire l'Irlande à la domination anglaise. Le jeune Emmet, initié dans les secrets de cette association, en devint bientôt l'un des chefs. Il fut l'un des provocateurs de l'insurrection qui éclata le 23 juillet 1803, à Dublin, dans laquelle périrent lord Kilwarden et plusieurs autres personnes de marque. Arrêté peu de jours après, il fut amené, le 14 septembre, devant la commission royale, instituée pour juger les auteurs de cette tentative. Emmet nia d'abord toutes les charges qui s'élevaient contre lui; mais, lorsque le président lui eut annoncé que la commission lui accordait un délai de cinq jours pour préparer sa défense, il répondit qu'il serait prêt. Ramené le 19 devant ses juges, il leur adressa, non sa défense, mais l'apologie de l'insurrection, qu'il termina par des vœux pour la prospérité de l'Irlande. Ce discours produisit une vive sensation, mais n'eut pas sa condamnation. Robert subit le lendemain son supplice avec un courage remarquable. Il était à peine âgé de vingt-trois ans. W—s.

EMO (ANGELO), le dernier amiral et le plus grand homme d'état que Venise ait eu dans les années qui précédèrent la fin de son existence comme république, naquit le 3 janvier 1731, d'une illustre famille, dans laquelle il aurait pu trouver, s'il en eût eu besoin, des exemples de patriotisme et de dévouement. Jean Emo, son père, après avoir rempli des ambassades avec distinction dans diverses cours, était, depuis 1718, revêtu de la dignité de procureur de Saint-Marc, l'une des plus émi-

nelles de l'aristocratie vénitienne. Angelo, son oncle, avait, en 1715, préservé la Dalmatie de l'invasion des Turcs, et détruit, à la vue de leur flotte, Narenta, qui servait d'entrepôt et d'asile aux corsaires. Emo termina ses études sous la direction du pieux et savant Stellini, dont les leçons et les exemples développèrent dans son jeune disciple le germe de ces vertus si communes dans les républiques anciennes, mais si rares dans les modernes, le patriotisme et le désintéressement. Entré dans la marine militaire à vingt ans, il fit sa première course sur mer en 1751, et fut, en 1755, nommé capitaine d'un vaisseau de haut bord, qu'il conduisit, pour l'éprouver, jusqu'à la pointe de l'Adriatique, et le ramena chargé de bois de construction. Les nobles vénitiens, appelés par leur naissance à l'administration de l'état, devaient passer successivement dans toutes les parties dont plus tard ils pouvaient avoir la direction. Emo fut donc, en 1760, nommé provéditeur de la santé, c'est-à-dire chargé de la surveillance des lazarets et de l'exécution des réglemens sanitaires; mais, dès l'année suivante, il reçut l'ordre de prendre le commandement d'un vaisseau et de deux frégates, pour donner la chasse aux Barbaresques, dont les bâtimens infestaient la Méditerranée, et menaçaient d'anéantir le commerce de Venise. L'activité qu'Angelo déploya dans cette première expédition, son sang-froid dans le danger et la confiance qu'il sut inspirer à tous ceux qui servaient sous ses ordres, firent pressentir aux Vénitiens tout ce qu'ils auraient pu tenter, si leur marine avait été maintenue sur un pied plus respectable. Ils se rappelèrent alors, avec un sentiment d'orgueil mêlé de dépit, qu'ils

avaient eu jadis des flottes nombreuses, et que Venise avait été longtemps l'entrepôt du commerce du monde; et le sénat, cédant à l'opinion publique, se détermina sans peine à prendre les mesures nécessaires pour recréer une marine que la plus coupable incurie avait laissée s'anéantir. De 1762 à 1767, Angelo fut employé soit à de nouvelles excursions contre les pirates, soit à Venise, dans différentes provéditures; mais on ne doit pas oublier que c'est dans ce temps-là qu'il rendit à sa patrie l'important service de faire lever le plan des lagunes dont Venise est entourée. Cet utile travail fut exécuté dans l'espace de six mois, avec une exactitude et une perfection qui ne laissent rien à désirer. Vice-amiral, depuis 1765, il recommença deux ans après à poursuivre les pirates; mais cette fois il les suivit jusque dans leur repaire, et força le dey d'Alger à signer un traité dont les conditions étaient également honorables et avantageuses à Venise. En conséquence, il fut fait chevalier de l'Etoile-d'Or, distinction fort ambitionnée alors; et, bientôt, il reçut le titre de capitaine-général et d'amiral en chef de toutes les forces maritimes de la république. Lorsqu'en 1769, une flotte russe, commandée par Alexis Orloff (*Voy. ce nom*, XXXII, 142), pénétra dans l'Archipel, avec l'intention de soulever les Grecs et de chasser les Turcs de l'Europe, Angelo établit une croisière destinée à protéger, en cas de besoin, les sujets vénitiens; et, par une bienveillance dont Louis XV le fit particulièrement remercier, étendit sa sollicitude aux Français que leurs affaires commerciales avaient appelés dans le Levant. Il dut, au mois de juin 1772, quitter momen-

tanément les fonctions d'amiral, pour entrer au sénat, dans le conseil de censure; et la même année, ayant obtenu l'autorisation de faire un voyage en Allemagne, il y reçut un accueil distingué de tous les princes qu'il alla visiter, et notamment du grand Frédéric. Du conseil de censure, il passa en 1774 dans celui des finances; et, comme toutes les parties de l'administration avaient été pour lui l'objet d'une attention sérieuse, il fit aussitôt adopter diverses mesures propres à faciliter le recouvrement des impôts, sans augmenter la charge des contribuables. Membre du conseil de commerce, en 1776, son passage y fut marqué par l'établissement d'écoles de construction, de navigation et de pilotage, destinées aux élèves du commerce; il s'occupa dans le même temps de ranimer les manufactures, et parvint à convaincre les négociants de l'avantage qu'ils trouveraient à n'employer pour le fret de leurs marchandises que des vaisseaux d'un plus fort tonnage. Créé conseiller, en 1780, il entra bientôt au terrible conseil des Dix; et le premier, peut-être, il y fit entendre la voix de l'humanité, demandant que le sort des condamnés pour crimes d'état fût adouci, et que le trésor fût chargé de fournir aux besoins de leurs familles. Il fut, en 1782, nommé inquisiteur, c'est-à-dire directeur-général de l'arsenal, et, sous sa trop courte administration, cet établissement, le plus important de la république, changea de face. Aux anciennes méthodes dont le temps et l'expérience avaient fait reconnaître les imperfections, il en substitua de nouvelles en rapport avec les progrès de la science. Les vaisseaux ne furent plus construits que d'après les modèles qu'il fit venir d'Angleterre; et des ouvriers

formés par ses soins furent bientôt en état de rivaliser avec les meilleurs constructeurs étrangers. Chargé par le sénat, en 1783, de se concerter avec le comte de Cobentzl, commissaire de l'Autriche, pour mettre un terme aux difficultés qu'éprouvait la navigation sur les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie, il s'acquitta de cette commission délicate avec un plein succès. Il s'occupait d'un projet qui devait, en assainissant les parties basses et humides du Véronais, rendre à l'agriculture des terrains immenses, lorsqu'il reçut l'ordre d'armer une flotille pour aller châtier les Tunisiens de leurs continuelles agressions. Il quitta Venise, qu'il ne devait plus revoir, le 27 juin 1784, et se trouva quelques jours après en vue du littoral d'Afrique. Il ruina Sousa, Biserte, bombardâ la Goulette, que les Turcs abandonnèrent, et sut pendant trois ans, avec quatre bâtimens, forcer les Tunisiens à rester dans leurs ports. Mais cette guerre, qui pouvait se prolonger encore plusieurs années, avait déjà coûté des sommes considérables, et les anciens conquérans de Constantinople achetèrent la paix en souscrivant avec le dey de Tunis un traité par lequel ils se reconnaissaient ses tributaires. Angelo conduisit alors sa flotille dans l'Archipel, et choisit, pour y rester en croisière, le lieu qui lui parut le plus favorable à son projet d'assurer la navigation de l'Adriatique. Mais, poussés par la tempête sur un des écueils dont la mer de Grèce est semée, deux de ses vaisseaux s'y brisèrent. Le sénat de Venise, oubliant alors les services rendus par ce grand citoyen, fit saisir et vendre ses biens, dont le produit fut versé dans le trésor public, pour dédommager l'Etat de la perte de ses

deux bâtiments. Atteint, quelque temps après, en vue de Malte, de douleurs dont la cause est encore inconnue, Angelo, cédant aux sollicitations de son équipage, consentit à se laisser descendre à terre, où il devait espérer d'être plus promptement secouru. Le consul vénitien le reçut dans sa maison, et lui prodigua ses soins. Angelo faisait ses dispositions pour retourner à son bord, qu'il avait quitté malgré lui, lorsque, saisi de nouvelles douleurs, il expira, le 1^{er} mars 1792. Le sénat de Venise, rendant une justice tardive aux vertus d'Angelo, ordonna qu'un monument lui serait élevé dans l'arsenal. L'exécution en fut confiée à Canova (*Voy. ce nom*, LX, 101), qui se défendit de recevoir le prix de cet ouvrage. M. Spiridione Castelli a consacré une longue et intéressante notice à l'amiral Emo dans la *Biografia italiana*. C'est à l'amiral vénitien que Cesarotti (*Voy. ce nom*, VII, 580) a dédié sa traduction italienne d'Homère.

W—s.

EMONNOT (JEAN-BAPTISTE), médecin, naquit le 28 juin 1761 à Saint-Loup de la Salle, bailliage de Châlons-sur-Saône. Après avoir achevé ses études médicales et reçu le doctorat à la faculté de Caen, il vint à Paris, où il eut le bonheur d'être accueilli par Vicq-d'Azyr, qui l'aida de ses conseils, guida ses premiers pas dans la carrière, et ne cessa de lui donner des marques de son affection. La mort prématurée de ce grand anatomiste ne laissa pas Emonnot sans appui. Modeste et laborieux, il avait su, par sa douceur et par son désintéressement, mériter l'estime de tous ses confrères; et sa réputation d'habile praticien s'étendit de plus en plus. Ayant fait, des devoirs du médecin envers ses malades, l'objet par-

ticulier de ses réflexions, il s'étonnait que l'on n'insistât pas davantage sur ce point dans les écoles; et cette partie de la science médicale lui semblait d'une telle importance qu'il eût désiré qu'elle fût enseignée dans un cours spécial, et que « nul ne pût « être admis à l'exercice de l'art de « guérir, sans avoir préalablement « justifié qu'il avait fréquenté ce « cours pendant au moins une année (1). » Membre de la société libre de médecine de Paris, depuis 1800, il en fut élu président, et continué plusieurs années dans cette charge honorable, par le suffrage unanime de ses confrères. A la création de l'académie royale de médecine, il en fut nommé membre honoraire. Emonnot mourut le 17 février 1823, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Trop occupé par sa clientèle pour avoir eu le temps d'ajouter à sa réputation par ses ouvrages, il n'a laissé que des *Rapports* à la société de médecine, et deux *Mémoires sur la vaccine*, qu'il contribua beaucoup à propager, imprimés dans le *Journal de Sedillot*. Enfin on lui doit la traduction du traité de Quarin (*Voy. ce nom*, XXXVI, 379), *Des fièvres et des inflammations*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Le traducteur y a joint une préface qui mérite d'être lue, et des notes fort intéressantes, dans lesquelles il rend compte de ses propres observations, dans des cas analogues à ceux qui sont rapportés par Quarin, ainsi que des motifs qui ne lui permettent pas d'être toujours de l'avis de son auteur. Emonnot annonça que cette traduction serait suivie de celle du

(1) Voy. la préface de la traduction de Quarin, p. 16.

Traité des maladies chroniques de Quarin ; mais celle-là est encore inédite. M. Double et M. Nacquart ont prononcé l'*Eloge* d'Emonnot à ses obsèques. W—s.

EMPECINADO (1) (DON JUAN MARTIN, surnommé EL), général espagnol, était fils d'un paysan du village de Castrillo, dans la Nouvelle-Castille, et fit d'abord comme simple soldat la campagne de 1793. Lorsque la paix eut été conclue entre la France et l'Espagne, il retourna à ses travaux agricoles, et ne reprit les armes qu'en 1808, à l'invasion de la Péninsule par Napoléon. Pendant cette guerre il devint chef d'un corps nombreux de partisans connus sous le nom de Guérillas, qu'il organisa d'après le plan tracé par Dumouriez dans un ouvrage publié à Londres, sur la formation des corps francs en Espagne, et que le comte de la Romana fit connaître à l'Empecinado. Retranché dans les deux Castilles, il sut s'y maintenir contre les attaques répétées des Français, qu'il désolait par des incursions fréquentes, et dont il détruisit souvent des détachements considérables. Pour le récompenser de ses exploits, la régence de Cadix lui conféra le grade de colonel, puis celui de maréchal-de-camp. En janvier 1811, il occupa successivement les villes de Sigüenza et Cuença à la tête d'un corps de cinq à six mille hommes, harcelant continuellement les postes, percevant les contributions, et forçant, par des moyens quelquefois très-rigoureux, les autorités à évacuer toutes les communes où les Français étaient sur le point d'entrer ; ce qui,

en désorganisant toute espèce de service, mettait ceux-ci dans le plus grand embarras. Souvent attaqué par des forces supérieures, il dispersait sa troupe après lui avoir indiqué un lieu de réunion ; et, dès le lendemain, il allait tomber à l'improviste sur un point éloigné de quinze ou vingt lieues de celui où il se trouvait la veille. Une de ses divisions, sous les ordres de Zayas, eut un engagement très-vif avec les troupes du général français Laboussaye, qui néanmoins restèrent maîtresses du champ de bataille. Don Juan prit sa revanche quelque temps après, en enlevant un convoi considérable, et en détruisant la cavalerie qui l'escortait. Lorsque la ville de Madrid fut évacuée par les Français, l'Empecinado y entra le premier avec son corps. Ferdinand VII, à son retour en Espagne en 1814, le confirma dans son grade, et lui permit de transmettre à ses descendants le surnom d'*Empecinado* sous lequel il s'était illustré. Mais cette faveur ne fut pas de longue durée. En 1815, ayant adressé au roi un mémoire pour le rétablissement de la constitution de 1812, décrétée par les Cortès, il fut arrêté, puis exilé. Il se trouvait en surveillance à Valladolid au moment de la révolution de 1820, et devint alors gouverneur en second de la ville ; bientôt il fut nommé gouverneur de Zamora. Ayant ensuite obtenu un commandement militaire, il se réunit à l'armée constitutionnelle du comte de l'Abisbal, et combattit vivement Mérino. Mais après l'entrée des troupes françaises en Espagne (1823), et le renversement des Cortès, l'Empecinado fut arrêté, détenu deux ans, mis en jugement et condamné à être pendu. Ses parents et ses amis implorèrent vainement en sa faveur la

(1) Ce mot espagnol signifie *enduit de poix*. C'est un sobriquet commun aux habitants de Castrillo, qui sont, pour la plupart, *cordonniers*.

clémence de Ferdinand. Le jugement fut exécuté à Rueda le 19 août 1825. *Les exploits militaires de don Juan Martin l'Empecinado* (publiés sans doute originairement dans sa patrie) ont été traduits en anglais par un officier-général, Londres, 1823, in-8°. M—D j.

ENARD (JEAN-BAPTISTE), religieux bénédictin, naquit à Stenay en 1749. Livré dès sa jeunesse à l'étude des sciences physiques et mathématiques, il fut appelé au collège de Metz pour les enseigner, et occupa, vingt-quatre ans, une chaire qu'il n'abandonna qu'en 1792, à la suppression de tous les établissements d'instruction publique. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il éprouva quelques persécutions qui le portèrent à émigrer. Revenu à Stenay, après le concordat de 1801, il fut attaché comme vicaire à la paroisse de cette ville; mais son caractère inflexible ne lui permit pas de vivre en bonne intelligence avec le curé. Son opposition éclata même d'une manière fâcheuse pour lui, quoique plaisante en elle-même. Un jour le curé avait adressé, au prône, une allocution à ses ouailles; à peine était-il descendu de la chaire que Dom Enard y monte et dit: « Mes chers frères, « je vais vous prouver que tout ce « que vous a débité M. le curé n'est « que mensonge. » Après une telle incartade, il ne lui était plus permis de se maintenir dans sa nouvelle position. Le gouvernement l'envoya en surveillance à Besançon. Il était encore soumis à cette mesure de haute police, lorsque Fontanes le nomma censeur des études au lycée impérial de Nancy. Mais, n'ayant pu obtenir la levée de sa surveillance, il fut obligé de renoncer à cette place, après

l'avoir remplie peu de temps. Les événements de 1814 furent plus favorables à ses opinions et à sa fortune. Il obtint la place d'aumônier de la chambre des députés, véritable sinécure dans laquelle il se reposa jusqu'à sa mort, arrivée en 1829. Sa franchise et son inflexibilité lui suscitèrent beaucoup d'ennemis. Il se qualifiait de *dernier des bénédictins français*, même du vivant de Dom Brial et Dom Druon. Enard a publié divers écrits de polémique: I. *L'abbé Grégoire jugé par lui-même*, Paris, 1814, in-8°. C'est une attaque des plus violentes contre l'ancien député à la Convention nationale. L'opinion prononcée par Grégoire, à la séance du 15 nov. 1792, dans le procès de Louis XVI, y est réimprimée et discutée avec beaucoup d'aigreur. II. *Le Grand travail de M. l'abbé de Pradt sur les quatre concordats, corrigé et amendé*, Paris, Adrien Le Clère, 1819, in-8°. L'auteur ne garde guère plus de ménagements avec l'ancien archevêque de Malines qu'avec l'évêque constitutionnel de Loiret-et-Cher. Lui-même qualifie son ouvrage de pamphlet (p. 3). On chercherait en vain, dans cette réfutation, une critique bien raisonnée. Le pamphlétaire, puisqu'il lui a plu de se nommer ainsi lui-même, suit son auteur chapitre par chapitre, on pourrait dire phrase par phrase, et, dans cette guerre de détails, il se montre plutôt pointilleux censeur que juste et impartial appréciateur. Il gâte d'ailleurs quelques bonnes observations par un vernis de style injurieux qui semble emprunté au père Garasse.

L—M—X.

ENAU (JOSEPH), chirurgien, naquit à Dijon le 5 juillet 1726. Après avoir achevé ses études, et suivi

quelque temps les leçons d'un chirurgien, il vint à Paris, où il fréquenta pendant trois ans les cours d'anatomie de Winslow, et les cours pratiques de la Charité. De retour dans sa ville natale, il s'y fit agréger en 1755, au collège de chirurgie, et s'acquitt bientôt la réputation d'un bon praticien par la justesse de son coup-d'œil et par sa dextérité dans les opérations les plus difficiles. Les élus de Bourgogne ayant, en 1773, établi un cours gratuit d'accouchement à Dijon, Enaux fut pourvu de la place de démonstrateur qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Deux ans après, il y joignit celle de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. L'estime universelle dont il jouissait le maintint dans l'exercice de ce double emploi aux époques les plus orageuses de la révolution. Il mourut presque subitement le 27 novembre 1798. Membre de l'académie de Dijon depuis 1775, il a publié dans les *Mémoires* de cette compagnie : *Observations sur différentes tumeurs polypeuses*, année 1783, tome 1^{er}, 64—76; *sur l'opération du bec-de-lièvre*, II, 19-26; *sur la luxation des os du bassin*, 1784, I, 151-59. Son principal ouvrage, qu'il entreprit à la demande des élus de Bourgogne, et dans lequel il eut pour collaborateur Chaussier (V. ce nom, LX, 566), est le suivant : *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère, suivie d'un précis sur la pustule maligne*, Dijon, 1785, in-12 de 275 pages. Cet ouvrage, destiné surtout aux habitants de la campagne, est rédigé d'une manière claire et précise. Andry, chargé par la société royale de médecine de l'examiner, en rendit un compte très-avantageux; il loua les auteurs d'a-

voir insisté principalement sur le traitement externe dans la curation de la rage; d'avoir indiqué les précautions à prendre en se servant de l'alcali volatil, et d'avoir enfin prescrit des remèdes simples et peu dispendieux; cet ouvrage est devenu très-rare. Le buste d'Enaux, exécuté par une souscription volontaire, est un de ceux qui décorent la salle des séances publiques de l'académie de Dijon. W—s.

ENCKEVOIRT (GUILLAUME VAN), originaire de Maestricht, naquit à Mierlo, village du Brabant. On croit qu'il eut d'abord un canonicat à Anvers. Il obtint plus tard la prévôté de Saint-Rombaud, à Malines, et fut doyen de Saint-Jean-Baptiste à Bois-le-Duc. Le cardinal Florisz, depuis pape sous le nom d'Adrien VI, se démit en sa faveur de la prévôté de Saint-Sauveur à Utrecht. Lorsque ce protecteur eut obtenu la tiare, il appela près de lui Enckevoirt, dont il appréciait tout le mérite, et, pour l'attacher plus spécialement à sa personne, le nomma chef de sa chancellerie ou chancellerie. A toutes ces faveurs, il joignit le siège épiscopal de Tortose, en Espagne, qu'il avait occupé lui-même; enfin, treize jours avant sa mort, l'an 1523, au mois de septembre, il lui donna la pourpre, sous le titre de cardinal-prêtre des SS. Jean et Paul. Cette promotion eut cela de particulier qu'elle concernait Enckevoirt seul. Clément VII, successeur d'Adrien, lui conféra l'évêché d'Utrecht, auquel avait renoncé Henri de Bavière en 1529. Enckevoirt fit prendre possession de son siège par procureur; mais, pendant sept ans qu'il fut censé l'occuper, il resta toujours à Rome, ayant constitué pour son vicaire Jacques Van Utening. Il

mourut dans la capitale du monde chrétien en 1534, et fut enterré dans l'église de Sainte-Marie *de anima*. Il avait désigné pour son exécuteur testamentaire, Pierre Vander Voorst d'Anvers, référendaire et vice-président de rote. Le collège du pape, à l'université de Louvain, le regarda avec raison comme un de ses bienfaiteurs. Dans la liste des cardinaux, imprimée à Toulouse en 1614, on lui attribue un discours à la faculté de théologie de Louvain : *Oratio ad facultatem S. theologiæ Lovaniensis*. Sweert et Foppens répètent la même chose : l'un et l'autre donnent également l'épithète du cardinal. Il est à remarquer que, dans les notes d'Aubert Lemire, sur la bulle de Clément VII en faveur du collège du pape, et par laquelle il lui incorpora l'église d'Asch, il y a une faute d'impression qui substitue l'année 1536 à l'année 1534, date réelle de la mort d'Enckevoirt. Celui-ci laissa pour héritière sa sœur Isabelle, qui se maria, mais sur la postérité de laquelle on n'a point de renseignements. R—F—G.

ENCONTRE (DANIEL), professeur à la faculté de Montauban, naquit à Nîmes en 1762. Il était le cadet des trois fils de Pierre Encontre, ministre du saint Évangile, qui destinait ses enfants à le remplacer dans une carrière semée de continuels dangers depuis la révocation de l'édit de Nantes. Comme ses deux autres frères, Daniel fut dirigé dans ses premières études par son père, homme très-instruit, mais qui s'était fait une méthode d'enseignement très-propre à rebuter des élèves moins dociles. Par exemple, il leur enseigna le latin en leur faisant apprendre le Dictionnaire, dont ils devaient chaque jour lui répéter un certain nombre

de pages. Un jour, Daniel, fatigué de cette étude aride, s'échappa de la maison paternelle; mais il reconnut promptement sa faute, et s'empressa d'implorer son pardon. Avec le secours de son frère aîné, qui lui donnait en secret des leçons, il triompha bientôt de toutes les difficultés dont l'étude des langues est hérissée, et se rendit fort habile dans le latin, le grec et l'hébreu. En même temps, il apprit, sans maître, les mathématiques qu'il poussa jusqu'au calcul infinitésimal. Envoyé, vers 1780, à Lausanne, puis à Genève, pour y faire ses cours de philosophie et de théologie, la rapidité de ses progrès étonna ses maîtres, qui devinrent tous ses amis, et lui valut les plus brillants succès. En attendant qu'il eût atteint l'âge fixé pour recevoir les ordres sacrés, il crut devoir s'exercer à la prédication dans les assemblées; mais il sentit bientôt que la faiblesse de son organe et le manque de dignité le rendaient peu propre à la chaire : sans renoncer à sa vocation, il profita de ses loisirs pour se perfectionner dans les mathématiques, et pour cultiver l'histoire naturelle et la littérature. Un attrait irrésistible l'attirait à Paris, où il devait trouver plus de ressources pour son instruction. Il y arriva, pour la première fois, en 1783, au moment où Montgolfier répétait l'expérience de son aérostat; et, si l'on en croit l'auteur de la *Notice* citée à la fin de cet article, Encontre, quoique privé d'instruments, calcula l'ascension et la marche de ce globe avec une précision admirable. Il fut rappelé peu de temps après en Languedoc, pour y prendre la direction d'une paroisse; mais une extinction de voix qui dura cinq ans, et reparut dans la suite à

plusieurs reprises, le força bientôt de suspendre l'exercice du ministère. Il se disposait à le reprendre, lorsque la persécution qui s'étendit sur les ministres des différents cultes l'obligea d'abandonner sa paroisse et de chercher un asile à Montpellier. Sans fortune et sans ressource, Encontre y vécut quelque temps du produit des leçons qu'il faisait aux ouvriers sur la coupe des pierres. Il eut part à la réorganisation de l'église protestante de Montpellier, et devint membre du consistoire. A la formation de l'école centrale du département de l'Hérault, il obtint la place de professeur de belles-lettres, qu'il remplit avec un succès croissant jusqu'à la suppression de cette école et sa transformation en lycée. Encontre eut alors la générosité de renoncer aux droits qu'il avait sur cette chaire, que sollicitait un père de famille, homme de mérite, et concourut pour celle de mathématiques transcendantes. Il fut, en 1808, nommé professeur et doyen de la faculté des sciences à l'académie de Montpellier. Entouré de l'estime générale, et jouissant d'une existence aussi douce qu'honorable, il n'hésita cependant pas à faire le sacrifice de tous ces avantages, pour aller, en 1814, remplir à Montauban la chaire de dogme à la faculté de théologie, dont il fut nommé doyen. Le zèle qu'il apporta dans ces nouvelles fonctions, et les contrariétés qu'il eut à vaincre, altérèrent bientôt sa santé naturellement délicate. Après avoir lutté vainement pour arrêter les progrès de la maladie, prévoyant l'issue qu'elle devait avoir, il prit la résolution de se faire transporter à Montpellier, pour y être enterré près d'une fille chérie, qu'il avait eu le malheur de perdre quelques années auparavant.

Parvenu mourant au terme de son voyage, il y expira le 16 sept. 1818. Pour le faire apprécier comme savant, il suffit de rapporter ce que Fourcroy disait d'Encontre : « J'ai vu, en France, deux ou trois têtes comparables à la sienne; je n'y en ai trouvée aucune qui lui fût supérieure. » A des talents éminents et variés, il joignait toutes les vertus chrétiennes, et les vifs regrets que sa mort excita parmi ses coréligionnaires furent sincèrement partagés par tous ceux qui l'avaient connu. Membre des académies de Montpellier, de Nîmes et de Montauban, la plupart des morceaux échappés à sa plume sont disséminés dans les recueils de ces compagnies. On cite d'Encontre : I. *Mémoire sur la théorie des probabilités*. On en trouve un extrait dans le *Bulletin* de la société de Montpellier pour l'an VIII. II. *Mémoire sur un cas particulier de l'intégration des quantités angulaires*, ibid., an IX. L'auteur se proposait de l'insérer avec quelques développements dans un ouvrage sur le *Calcul différentiel et intégral*. III. *Mémoire sur l'inscription de l'ennéagone* et sur la division complète du cercle, ibid., an X; imprimé séparément, Montpellier, 1801, in-8°, avec une planche, traduit en allemand. IV. *Lettre sur différents problèmes relatifs à la théorie des combinaisons*. V. *Essai de critique* sur un passage de Platon (la conclusion du Gorgias), traduit par Laharpe. VI. *Mémoire sur le théorème fondamental du calcul des sinus*. VII. *Nouvelles recherches sur la composition des forces*. L'auteur y démontre, contre l'opinion de Bailly et de Montucla, que les anciens, et particulièrement Aristote, ont connu

le parallélogramme des forces. VIII. *Eléments de géométrie plane*. IX. *Théorie de l'intérêt composé*, et son application au calcul de la différence des niveaux, d'après les observations du baromètre. X. *Examen de la nouvelle théorie du mouvement de la terre*, proposée par le docteur Wood, dans les *Annales mathémat.* de M. Gergonne. XI. *Mémoire sur l'île de Blascon*. Encontre y donne son opinion sur les causes de l'ensablement du port de Cette et sur les moyens d'y remédier. XII. *Mémoire sur les principes fondamentaux de la théorie des équations*. XIII. *Addition à la Flore biblique de Sprengel*. Aux soixante-quinze articles de cette Flore, Encontre en ajoute quinze, et prouve qu'elle serait susceptible d'une plus grande augmentation. XIV. *Recherches sur la botanique des anciens*, in-8°. Il n'a paru qu'une seule livraison de cet ouvrage qu'Encontre avait entrepris avec M. Decandole. XV. *Dissertation sur le vrai système du monde*, comparé avec le récit que Moïse fait de la création, Montpellier, 1807, in-8°; Avignon, 1808, in-8°. XVI. *Lettre à M. Combes-Dounous*, auteur de l'Essai historique sur Platon, Paris, 1811, in-8°. C'est un modèle de logique et de la convenance qu'il faudrait apporter dans les discussions sérieuses. XVII. *Discours prononcé à l'ouverture des cours de la faculté de Montauban*, 1816, in-8°; traduit en anglais. Encontre est auteur de quelques pièces de théâtre dont une seule a été jouée et imprimée : c'est *M. Boucacous*, ou *l'S et le T*, comédie en un acte et en vers, qu'il avait composée dans une promenade. Il a laissé manuscrits

plusieurs ouvrages parmi lesquels on cite un *Commentaire* presque achevé sur la *Mécanique céleste* de La Place, et des *Mémoires de sa vie*, qui présenteraient sans doute un grand intérêt. M. Juillerat-Chasseur, l'un des pasteurs de l'église de Paris, a publié : *Notice sur la vie et les écrits de Daniel Encontre*, 1821, in-8°. M. C. Coquerel a aussi publié une *Notice* sur le même. W—s.

ENDE (FRÉDÉRIC-ALBERT, baron d') général prussien, né à Celle dans le Hanovre, le 18 fév. 1765, était fils d'un ministre d'état, et de la fille du comte de Schulenburg, qui, le drapeau à la main, trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille de Wolnitz. Ende commença sa carrière militaire à l'âge de douze ans dans un régiment d'infanterie hanovrien, et passa plus tard dans la cavalerie. En 1792, il fut successivement aide-de-camp des feld-maréchaux Reden, Freytag et Walmoden, puis officier d'état-major en 1798. L'armée hanovrienne ayant été licenciée en 1803, Ende fut obligé de quitter les drapeaux sous lesquels il avait servi avec honneur vingt-six ans. Pendant cette longue période, il avait fait, en 1789 et 1790, les campagnes du Brabant comme volontaire et commandant d'un régiment sous les ordres des généraux Meersch et Schonfeld, puis celles de Franconie, des Pays-Bas et de la Hollande, en 1792 et 1793; il avait assisté aux batailles et aux sièges les plus remarquables de cette époque, et s'était particulièrement distingué au combat de Velp près d'Arnheim. Le roi Frédéric-Guillaume II le décora de l'ordre du Mérite, pour sa brillante conduite au combat de Bockenheim. En 1794 et 1795, il fut chargé de missions diplomatiques en Angleterre

et en Suisse, pour y traiter de l'échange des prisonniers avec l'ambassadeur de la république française, Barthélemy, et le commissaire Backer; échange qui, non sans de grandes difficultés, commença par celui de Rochambeau contre le général Ohara, tombé au pouvoir des républicains devant Toulon. En 1803, Ende entra au service de Prusse dans les gardes-du-corps; et, dans la malheureuse campagne de 1806, il fit partie de l'avant-garde commandée par le duc de Saxe-Weimar, et fut fait prisonnier avec Blücher. A la paix de Tilsitt, il passa au service du duc de Saxe-Weimar, qui le nomma maréchal du palais du prince héréditaire. Rentré au service de Prusse en 1813, il fut d'abord attaché au corps d'armée de Blücher, et ensuite à celui du comte de Wittgenstein. Après la suspension d'armes, le roi de Prusse l'envoya en mission à Stralsund, près du roi de Suède. A son retour, il suivit le général Langeron, et concourut à toutes les opérations de l'armée de Silésie. En déc. 1813, il fut nommé colonel, et en 1815 général-major, commandant de Cologne et chef d'une division de landwehr. En 1825, le roi de Prusse lui accorda le grade de lieutenant-général, et bientôt il fut mis à la retraite après quarante-huit ans de service. Ende se retira à Berlin, où il mourut le 4 oct. 1829. M—D j.

ENGELHARDT (CHARLES-AUGUSTE), écrivain allemand, né le 4 février 1768, à Dresde, d'une famille noble originaire de Hongrie, n'avait que onze ans lorsqu'il perdit son père, et ne parvint qu'avec des peines excessives à faire à peu près ses études complètes. A l'âge de quinze ans, il remporta le prix fondé par un riche septuagénaire de

Dresde, pour le meilleur cantique sur l'art de se préparer à la mort; mais il ne le toucha pas : enlevé par une fin subite, le fondateur n'avait pas eu le temps de mettre les fonds pour le prix à l'abri des héritiers. Cet épisode de la jeunesse d'Engelhardt était le présage de toute sa vie. Trop modeste pour crier son éloge, trop timide pour exiger sa récompense, ou trop peu ambitieux pour aspirer à de hautes destinées, il fut un de ces laborieux ilotes dont les humbles mais utiles travaux sont faiblement retribués par la société. Sa mère, lorsqu'il eut gagné le prix par son cantique, crut que sa vocation était l'église, et l'envoya étudier la théologie au séminaire en 1786. En 1790, il fut reçu docteur en cette faculté, et, quelques années plus tard, il fut pourvu d'une place qu'il pouvait regarder comme la garantie de sa prochaine nomination à quelque fonction apostolique, pour peu qu'il voulût entrer dans les ordres. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la carrière ecclésiastique ne cadrait avec aucun de ses goûts, et, en 1794, il se voua exclusivement à la littérature. Les nombreuses excursions qu'il fit en Saxe et dans les diverses parties de l'Allemagne l'avaient rendu familier avec les beaux sites, avec les vieilles traditions et les souvenirs, avec les faits statistiques et contemporains de cette vaste région. C'est sous cette triple influence, à laquelle nous devons ajouter celle de son amour pour les enfants, que sont écrits les ouvrages d'Engelhardt. S'il offre souvent des lacunes, s'il se borne à des notices superficielles, en général il est attrayant, il ne conte que des choses intéressantes ou saillantes, et supprime le reste; il instruit, car on

le lit : ses compositions d'ailleurs ne sont pas toutes enfantines ; la plupart au contraire sont fort sérieuses, et conviennent parfaitement aux adultes. Les nombreuses mentions et anecdotes historiques dont ses écrits sont semés ont été pour quelque chose dans le mouvement qui s'est prononcé dans tous les coins de l'Allemagne, pour les recherches relatives à l'histoire locale, et c'est encore là un de ces nombreux exemples qui montrent la frivolité ouvrant la voie à de profondes investigations : ainsi la vue de l'enfant qui court après un papillon éveillera, chez un Fabricius futur, le génie de l'entomologie. Engelhardt a fait aussi des vers en assez grande quantité : la versification en est correcte, le style sage, le ton celui d'une honnête et bonne prose assujétie à la mesure et parfois à la rime ; mais ce n'est pas de la poésie. Malgré le nombre de ses ouvrages, Engelhardt était peu riche, et il souhaitait avoir sa part au banquet des places. C'est dans cette espérance qu'en 1805 il entra en qualité d'aide à la bibliothèque publique de Dresde ; mais ce surnumérariat sans appointements dura six ans sans amener de résultats. Alors il entra aux archives de la chancellerie de la guerre, d'abord comme aide, puis bientôt comme titulaire (1811) ; et au milieu des mutations fréquentes qui eurent lieu dans l'organisation et la dénomination des bureaux, il resta toujours dans cette place : depuis 1818, il fut chargé de la rédaction du recueil des lois. A diverses époques on voulut le nommer censeur, mais il déclina toujours ces fonctions. Engelhardt mourut le 28 janvier 1834. Après la mort de son collaborateur Merkel, il se montra plein de géné-

rosité pour sa veuve, et la fit participer aux bénéfices des volumes auxquels le défunt n'avait pas mis la main. En 1814, il célébra par un poème l'anniversaire du roi de Saxe, alors prisonnier, et cet hommage d'un Saxon à son roi trouva en Saxe tant d'échos et de sympathies parmi les masses que le gouvernement militaire alors imposé au pays en fut inquiet, et fit des recherches fort actives pour en découvrir l'auteur. On a d'Engelhardt, outre beaucoup d'articles dans les journaux : I. *Le Nouvel ami des enfants*, 1798 et années suivantes, 12 vol. Cet ouvrage lui fut inspiré par l'*Ami des enfants* de Weisse, qui, aux jours de son extrême jeunesse, avait produit sur lui la plus vive impression. Il a eu les honneurs de fréquentes éditions en Allemagne, et a été traduit en anglais et en français. II. *Correspondance de la famille du nouvel ami des enfants*, Leipzig, 1798, 2 vol. III. *Tableaux tirés de l'histoire d'Allemagne à l'usage de la jeunesse*, ibid., 1799. IV. *Opuscules pour un théâtre de la jeunesse*, Gœrlitz, 1803. V. *Les Soirées des jours de fêtes chez le père*, Pyna, 1812. VI. *Charles Bruckmann, ou William Sterne, l'enfant trouvé des monts du Hartz*, Zittau, 1791—1801, 5 vol. VII. *L'Anathème du lit nuptial*, roman de chevalerie du temps des tribunaux secrets, Chemnitz, 1794. VIII. *La Faiseuse de paniers punie*, badinage tiré de l'anglais, Leipzig, 1798. IX. *Erdmann*, ibid., 1800, 3 vol. X. Divers ouvrages de circonstances : 1° *Le Camp devant Dresde, du 11 au 20 sept.* 1802, tableau historique, etc., Leipzig, 1802 ; 3° *Le grand campement à Zeithayn et à Redewitz*, Mühl-

berg, 1803; 3° *Les trois jours de grande fête en réjouissance de la paix et de l'avènement du duc de Saxe au titre royal*, Mühlberg, 1806; 4° *Six jours mémorables de la vie de Napoléon, du 17 au 22 juillet 1807*, Dresde, 1807; 5° *Le Jubilé de S. M. R. Frédéric-Auguste le-Juste célébré par ses fidèles sujets les Saxons*, Leipzig, 1818—19, 3 vol. XI. *Contes* (sous le pseudonyme de Richard Roos, nom qu'il prenait dans ses poésies), Dresde, 1820; deuxième édition, 1824, 2 vol. XII. *Didier de Harras, ou le Saut du chevalier, et le Précepteur*, nouvelles tirées de légendes historiques, Dresde, 1822; deuxième édition, 1824, mais avec les *Contes* dont elles forment le second volume. XIII. *La Cigogne d'argent et les heures d'angoisses du chanteur*, Dresde, 1825. XIV. *Poésies*, *ibid.*, 1823, 2 vol. XV. *Pierres bigarrées, ramassées sur la grande route de l'imagination et de l'histoire*, Leipzig, 1821, 2 vol. XVI. *Traits mémorables de l'histoire de la Saxe*, *ibid.*, 1797—99, 4 vol. XVII. *Histoire des pays qui composent l'électorat et les duchés de Saxe*, Dresde, 1802—03, 2 vol. XVIII. *Ephémérides de l'histoire de Saxe*, Dresde et Leipzig, 1809—12, 3 vol. XIX. *Voyages pittoresques en Saxe*, avec Gray de Veith, 1794 et 1795, 2 vol. XX. *Feuille hebdomadaire géographique* (nommée aussi *Voyage géographico-statistique en Italie*), Dresde, 1794, 4 vol. XXI. *Voyages géographico-statistiques*, élaborés d'après les ouvrages les plus récents et les plus exacts, 1^{er} vol., Dresde, 1794; 2-4 vol., Schneeberg, 1794. XXII. Les tomes 5 et 6 de la *Géo-*

graphie de l'électorat de Saxe, commencés par Merkel. Il refondit même cet ouvrage tout entier pour les éditions subséquentes, entre autres celle de Dresde, 1804—1811 (troisième édition), et c'est de là qu'a été tiré le *Manuel de la géographie des pays de Saxe*, Dresde, 1801; cinquième édition, 1823; sixième édit., 1831. XXIII. *Traits de caractères bizarres des originaux anglais*, Leipzig, 1796. XXIV. *Répertoire chronologique, méthodique et alphabétique du recueil des lois saxonnes y compris la période de 1818 à 1823*, Leipzig, 1825. XXV. *Répertoire alphabétique et méthodique des lois pénales pour les troupes du roi de Saxe*, *ibid.*, 1826. XXVI. *Répertoire pour la troisième continuation du Code Auguste*, *ibid.*, 1826. XXVII. *Bibliotheca Riegeriana in ordinem scientificum redacta*, Dresde, 1808. P—OT.

ENGENIO (CÉSAR CARACCIOLO D'), gentilhomme napolitain, vivait au commencement du XVII^e siècle, et s'appliqua à des recherches sur l'histoire et la topographie de sa patrie. Ses écrits, quoique effacés par ceux qui ont paru depuis sur la même matière, ne laissent pas d'offrir encore quelque intérêt, pour connaître l'état du royaume de Naples, sous les rois d'Espagne, successeurs de Charles-Quint. On ne sait d'ailleurs aucune circonstance de sa vie. Ses ouvrages sont : I. *La Napoli sacra*, Naples, Beltrano, 1624, in-4°. L'épître dédicatoire, adressée à Ottavio Giraldi, est datée du 15 déc. 1623. II. *Breve descrizione del regno di Napoli, diviso in dodici provincie*, réimprimée plusieurs fois, et toujours avec de nouvelles corrections et augmentations de

D. Joseph Mormile, et ensuite d'Octavien Beltrano, Naples, 1648, in-4°. Ces deux ouvrages, rares et peu connus en France, se trouvent à Rome dans la bibliothèque de la *Casanata*. C. M. P.

ENGESTROEM (GUSTAVE D'), savant suédois, conseiller au collège des Mines, naquit, le 1^{er} août 1738, à Lund. Son père (*Voy. ENGESTROEM*, XIII, 148), évêque de cette ville, lui fit faire ses études et subir son examen à l'université. Le jeune Engestrœm obtint, en 1756, un emploi au collège des Mines de Stockholm ; là, sous le célèbre conseiller Brandt, directeur du laboratoire chimique, il se livra à l'étude de la chimie et de la minéralogie. Ses progrès dans ces deux sciences lui valurent l'amitié de A.-J. Chronstedt, un des plus savants minéralogistes de cette époque. Engestrœm fut chargé, en 1758, par le collège des Mines, de se rendre en Smolandie, pour juger de l'état où se trouvait la mine d'or d'Edelfors. Deux ans après, une mission plus étendue lui fut confiée, et il dut entreprendre, aux frais de l'état, un voyage dans les différentes mines de Norwège. A son retour, il fut nommé essayeur, et partit, en 1764, pour Londres. Il publia, dans cette ville, un ouvrage *sur l'utilité du chalumeau dans la minéralogie*, qu'il écrivit en anglais. Après un séjour de peu d'années en Angleterre, il reprit la route de Suède, et s'arrêta en Hollande et en Prusse, où il fut accueilli avec la distinction la plus honorable. De retour à Stockholm, il fut nommé, en 1768, conservateur des monnaies, et recut, en 1774, le grade d'assesseur au collège des Mines. Les talents d'Engestrœm le firent parvenir, sept ans plus tard, au rang de con-

seiller à ce collège. En 1794, sentant la nécessité de prendre le repos que réclamaient son âge et les grandes fatigues qu'il avait éprouvées, il donna sa démission. L'académie des sciences de Stockholm, qui le comptait au nombre de ses membres, l'élut deux fois son président. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Guide des voyageurs aux carrières et mines de Suède, à l'usage des étrangers curieux, des mineurs et minéralogistes*. II. *Laboratorium chemicum*. III. Traduction en anglais du *Système du règne minéral*, par Chronstedt. Il a aussi donné un grand nombre de traités sur divers sujets, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm, entre autres : *Essai sur un borax de la Chine* ; *Notices sur des fourneaux chimiques portatifs* ; *Essai sur un alcali minéral de la Chine, nommé kien* ; *De l'utilité du hepar sulphuris dans la métallurgie* ; *Essai sur un flos zinci naturel de la Chine* ; *Notice sur le pakfong, métal blanc de la Chine*. Engestrœm se retira dans les dernières années de sa vie à la campagne, et il y mourut le 12 août 1813. BL—M.

ENGESTROEM (LAURENT, comte d'), ministre suédois, frère du précédent, né à Stockholm le 24 décembre 1751, fit ses études à l'université de Lund, sous les yeux de son père, évêque de cette ville et distingué par des connaissances étendues dans les langues anciennes et modernes. Engestrœm fut reçu, au mois de nov. 1770, dans la chancellerie royale, après avoir subi l'examen exigé pour cette admission. Le 12 juin 1771, il fut employé comme copiste aux archives du royaume, jusqu'à la fin de 1773. S'étant fait re-

marquer par des talents diplomatiques, il fut nommé presque aussitôt secrétaire du cabinet du ministère des affaires étrangères, et en 1776 occupa la place de premier secrétaire. Peu de temps après cette dernière nomination, il dut se rendre à Vienne comme chargé d'affaires, et il conserva cet emploi jusqu'en 1788. A cette époque les événements graves qui avaient lieu en Pologne, exigeant la présence d'un diplomate habile et éprouvé, Engestrœm fut choisi pour aller à Varsovie en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Sur ces entrefaites eut lieu la mort tragique de Gustave III. Engestrœm, dont les services et la présence furent jugés plus utiles en Suède qu'à l'étranger, se vit rappeler par le duc de Sudermanie, tuteur de Gustave IV, et régent du royaume. Il fut aussitôt nommé chancelier de la cour, membre du comité général, de celui des finances et de celui des affaires de la Poméranie. Par le talent et l'activité qu'il déploya dans toutes ces fonctions, il s'acquit l'estime de son pays et du souverain, qui ne crut pouvoir mieux le récompenser qu'en le nommant ministre à la cour de Londres. Il se rendit, en 1793, à ce poste, qu'il occupa pendant deux ans, jusqu'au moment où il fut désigné pour l'ambassade d'Autriche, qu'il refusa. Au mois d'avril 1798, il partit pour Berlin en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Peu de mois après son arrivée dans cette ville, il donna sa démission de chancelier de la cour; mais il resta à sa nouvelle place pendant cinq ans, et se fit remarquer par son habileté. Sentant sa santé affaiblie et désirant jouir d'un peu de repos, il demanda son rappel, que le monarque quoique, à regret,

ne voulut pas lui refuser. Engestrœm se disposait à entreprendre un nouveau voyage à l'étranger, lorsque les événements qui eurent lieu en Suède à cette époque l'obligèrent de rentrer dans les affaires. Il fut nommé, le 16 mai 1809, président de la chancellerie, titre changé peu de temps après en celui de ministre des affaires étrangères, et fut même encore chargé du département de l'intérieur dans le conseil d'état. En 1810, il fut élevé à la dignité de chancelier de l'université de Lund. Deux motifs puissants l'attachaient à cette université; d'abord le souvenir de ses premières études, ensuite son ardeur pour le travail et les progrès des sciences. Après la mort du directeur en chef des postes Benzelstjerina, Engestrœm hérita de sa bibliothèque fort considérable, qu'il mit à la disposition du public, et qu'à diverses époques il augmenta d'un grand nombre d'ouvrages de littérature moderne. Le 28 avril 1790, il avait été nommé chevalier de l'ordre de l'Étoile-Polaire, et le 1^{er} mars 1805 commandeur du même ordre. Il reçut le titre de baron le 29 juin 1809, et la décoration de l'ordre du Séraphin la même année. Au mois de mai 1814, il fut nommé chevalier de Charles XIII, et deux ans plus tard il fut élevé à la dignité de comte. A tant de distinctions, il faut ajouter celles qu'il reçut de divers pays étrangers. Plusieurs sociétés savantes ou philanthropiques le comptaient au nombre de leurs membres. Le comte d'Engestrœm avait épousé, en 1790, une comtesse polonaise de la famille Chlapowka dont il eut quatre enfants, et reçut en 1791 une grande marque d'estime et de considération de la part des états de Pologne, qui lui envoyèrent des lettres de noblesse.

Il ne put les accepter qu'après avoir obtenu le consentement de son souverain. Une distinction, peut-être encore plus flatteuse, lui fut offerte cette même année : il fut le seul étranger autorisé à porter au doigt la bague en or, semblable à celle des chevaliers romains, que les plus illustres patriotes polonais avaient adoptée en signe d'union. Le souvenir de ce fait est conservé dans les armes de la famille du comte d'Engestrœm. La devise qu'il avait adoptée, *speravit infestis*, montre assez quels étaient ses sentiments comme homme privé. Il institua à Stockholm un asile pour les pauvres catholiques, en mémoire d'une fille chérie qu'il eut la douleur de perdre en 1815. Après avoir donné sa démission de toutes ses fonctions publiques en 1824, il se rendit en Pologne pour y habiter sa terre nommée Yankowitz, où il mourut le 19 août 1826.

BL—M.

ENGRAND (HENRI) naquit à Saint-Fiacre, près de Meaux, le 12 déc. 1753. Se destinant à l'état ecclésiastique, il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et professa successivement la rhétorique à Laon, la philosophie et la théologie à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, où il se trouvait en 1789. La suppression des établissements religieux l'empêcha de suivre sa première vocation ; mais il n'en continua pas moins de se consacrer à l'enseignement, en dirigeant les études d'un pensionnat de demoiselles à Reims. Nommé conservateur des dépôts littéraires de cette ville, il en remplit longtemps les fonctions gratuitement, et dressa le catalogue de la bibliothèque publique. Il mourut le 10 oct. 1823. On a de lui : I. *Leçons élémentaires sur la mythologie ; suivies d'un*

traité sommaire de l'apologie, Reims, 1809, in-12, 4^e édition. II. *Leçons élémentaires sur l'histoire ancienne*, ibid., 1809, in-12, 3^e édit. ; nouv. édit., 1813. III. *Leçons élémentaires sur l'histoire romaine*, ibid., 1809, in-12, 3^e édit. IV. *Leçons élémentaires sur l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au 18 brumaire an VIII*, ibid., 1809, in-12, 2^e édit. ; la 5^e, publiée en 1822, vient jusqu'en 1817. V. *Principes de la langue française, rappelés à leurs plus simples éléments*, ibid., 1809, in-12, 2^e éd. ; nouv. éd., 1813. D'après une notice sur Engrand, insérée dans l'*Annuaire du département de la Marne*, pour 1824, la plupart de ses ouvrages ont eu des éditions postérieures à celles que nous avons indiquées, mais nous n'en connaissons pas les dates. P—RT.

ENSE (RACHEL-ANTONIE-FRÉDÉRIQUE-MARCUS, dame VARNHAGEN D') est une des femmes allemandes les plus remarquables par l'originalité, la franchise et la souplesse de leurs pensées, et une de celles qui, placées plus haut, auraient le plus puissamment agi sur la masse de leurs contemporains. Vue extérieurement, sa vie n'offre que peu de circonstances qui sortent du cercle commun des événements. Narrée avec les détails nécessaires, sa vie intime serait toute une Odysée, et attacherait plus que tel roman en vogue, que tel drame à sa centième représentation. Rachel naquit à Berlin le jour même de la Pentecôte 1771. Son éducation dans la maison paternelle fut brillante, et l'on dut voir en elle une enfant extraordinaire, non seulement sous le rapport de la mémoire et des succès en quelque sorte mécaniques, mais encore pour la viva-

cité des aperçus, la profondeur des réflexions et la vigueur des méthodes. Arrivée à seize ans, elle fut sur le point de se marier avec un jeune gentilhomme; mais, tout à coup, les parents du futur ayant avisé que cette union serait une mésalliance, et la résolution du prétendu ayant un moment faibli devant cette déclaration, Rachel ne daigna pas dire le mot ou lancer l'ocillade qui eût ramené l'infidèle à ses pieds; elle était encore en âge d'attendre. Il paraît cependant que sa détermination lui fut amère au cœur, et long-temps elle enveloppa dans une profonde antipathie, dans une superbe pitié, indices certains de la fierté blessée, toutes ces combinaisons pécuniaires ou nobiliaires qui trop souvent président à la rédaction d'un contrat de mariage. La Prusse venoit de conclure la paix avec la république française: la jeune fille vint, en compagnie de la comtesse de Schlabendorf, visiter la France, encore ballotée par les flots; puis, de Paris, où elle resta un an, elle se rendit en Belgique et en Hollande, et enfin reprit la route de sa ville natale. Son esprit, le plaisir de l'entendre parler de la France, alors l'objet d'un immense intérêt, mais rarement encore l'objet de beaucoup de visites, la firent remarquer dans les cercles. Parmi ses admirateurs, il faut compter surtout Louis-Ferdinand de Prusse. Le coup qui frappa ce jeune prince, à Saalfeld, fut doublement cruel pour celle qu'il appelait son amie, et qui alors s'écria: « Oh! je ne savais pas combien j'aime ma patrie! » Effectivement, pendant les tristes années qui suivirent pour la Prusse les journées d'Iéna et de Friedland, M^{lle} Marcus développa l'activité la plus noble, soit pour préparer l'opinion à la ré-

sistance, soit pour animer et conseiller les combattants, secourir les blessés, pourvoir d'argent et de secours les établissements publics. Lors de l'armistice de 1813, elle était à Prague, où, bien que malade, elle avait probablement un petit rôle d'observation diplomatique à remplir. Son charme physique ou moral était encore assez puissant pour qu'elle inspirât une vive passion à un homme plus jeune qu'elle de treize ans, Varnhagen d'Ense, qu'après cinq ans de refus ou de délais elle épousa en 1814, et qu'elle suivit d'abord au congrès de Vienne, puis à Francfort-sur-le-Mein, et ensuite à Carlsruhe, où il fut successivement chargé d'affaires et ministre résident. En 1819, tous deux revinrent à Berlin, et s'y fixèrent, ne quittant cette capitale de la Prusse que pour quelques excursions à Tœplitz, à Dresde, à Bade, soit pour cause d'agrément, soit comme moyen de santé, et circonscrivant leurs relations intimes dans un cercle d'élite. Des conversations élégantes et savantes, tant sur la littérature et les arts que sur la politique, une correspondance vaste avec des hommes de cœur et d'esprit, adoucissaient ainsi pour M^{me} d'Ense le soir de la vie, et rendaient son salon un des plus désirables de Berlin. Sa mort eut lieu le 7 mars 1833, et causa un grand vide. On lut avec avidité l'ouvrage que quelque temps après son mari donna au public sous le titre de *Rachel*, 1834. Il était question de mettre au jour toute sa correspondance, laquelle irait, dit-on, au moins à dix volumes, et formerait un précieux recueil pour l'histoire de la physionomie politique et littéraire du temps. On n'en a que quelques morceaux: 1^o Dans le *Morgenblatt* de 1812 (sur Gœthe); 2^o

dans le *Musée suisse* de 1816; 3° dans la *Balance* de 1819; 4° dans les *Feuilles des Dames*, de Fouqué, de 1830. On ne peut que regretter de ne pas voir cette correspondance tout entière mise au jour; ce serait à coup sûr une des productions les plus dignes de figurer, reliées avec luxe, sur les tablettes d'acajou d'une bibliothèque de dames, et ce serait pour tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire une pièce essentielle du procès qu'ils instruisent. Outre ce que matériellement on peut apprendre dans les lettres de M^{me} d'Ense, il s'y trouve bien des germes de fraîches sensations à percevoir, d'idées latentes à démêler. Pour la verdeur et la vivacité, pour l'exaltation et la noblesse des sentiments, on ne saurait mieux la comparer qu'à M^{me} Roland; mais elle est plus savante et plus de son siècle: c'est une Européenne, non une Spartiate, et l'art, à ses yeux, est chose sainte autant et plus que la politique. P—ot.

EPARCHUS (ANTOINE), poète grec, était né dans l'île de Corfou vers le commencement du XVI^e siècle. Il enseigna quelque temps les lettres grecques à Venise, où il connut Lilio Giraldi, qui le cite d'une manière honorable dans le second de ses dialogues: *De poetis sui temporis*. Il écrivit, en 1543, à Mélancthon et à quelques autres chefs de la réforme en Allemagne, pour les inviter à faire cesser le schisme, en se réunissant à l'église catholique. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il offrit à François I^{er} un *manuscrit* précieux contenant des pièces inédites d'anciens auteurs grecs. On conserve ce manuscrit à la Bibliothèque du roi; sous le n^o 3502. Etienne Lemoyne en a publié la table, avec une version latine, dans le tome I^{er} de ses

Varia sacra, sur une copie qui lui avait été adressée par le savant Claude Sarran. Banduri l'a réimprimée sur une copie plus exacte, qu'il tenait de Boivin, dans les notes des *Antiquitat. Constantinopol.*, 875; et Fabricius l'a reproduite, sur l'édition de Lemoyne, dans la *Biblioth. græca*, X, 478. Eparchus retourna bientôt à Corfou, et il y consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Avant de quitter Venise, il y publia: *In eversionem Græciæ Deploratio. Epistolæ quædam spectantes ad concordiam reipublicæ christianæ. Epitaphium in cardinalem Contarinum*, 1544, in-4^o. Tous ces opuscules sont grecs. Le premier est une élégie sur la ruine de l'empire de Constantinople. Les lettres sont celles qu'il adressa, comme on l'a dit ci-dessus, aux principaux réformateurs. L'abréviateur de la *Bibliothèque* de Gessner attribue à Eparchus la *traduction latine* de quelques livres de *Polybe*, encore inédits. Enfin, on trouve de lui quelques *lettres grecques* dans le tome IX des *Deliciæ eruditorum* de Lami. Le sénat d'Augsbourg fit acheter à Venise en 1545 les manuscrits grecs d'Eparchus, pour 800 ducats, et les réunit à la bibliothèque dont Sixte Bétulée (*Voy.* ce nom, IV, 415) avait jeté les fondements en 1538.

W—s.
EPHIPPIUS, poète comique grec, était d'Athènes, et florissait quelques années après Alcibiade. Il est un des auteurs de la comédie nommée moyenne, pour la distinguer de l'ancienne, qui n'était qu'un dialogue satirique en vers, mêlé de chœurs, et de la comédie nouvelle, dont les pièces de Ménandre ont été chez les Grecs le type le plus parfait. Les poètes de la moyenne comé-

die, auxquels on avait interdit toute personnalité; cherchèrent à divertir, sans enfreindre ouvertement les lois, des spectateurs dont le goût encore grossier ne trouvait pas trop piquant le sel le plus âcre de la satire. Lorsque Aristophane cessa de nommer les personnages qu'il avait en vue, il sut les désigner de manière à les faire reconnaître. Ainsi la contrainte imposée aux auteurs, en rendant l'art plus difficile, fut une des causes qui contribuèrent à le perfectionner. Ephippus, autant qu'on en peut juger par les titres de ses pièces, avait puisé la plupart des sujets qu'il a mis au théâtre dans les fables mythologiques, source abondante qui jusqu'alors avait été, comme depuis, en possession d'alimenter les tragédies. Aussi Delrio (*Voy. ce nom, XI, 21*), trompé par ces titres, a-t-il, dans les *Senecæ tragœd. adversaria*, mis Ephippus parmi les poètes tragiques. Mais le témoignage d'Athénée et de Suidas ne permet pas de partager l'opinion du critique moderne. Indépendamment des titres de *douze comédies*, il reste d'Ephippus neuf *fragments* assez courts, qui ont été recueillis avec ceux des autres comiques grecs, par Guill. Morel, Hertel, Henri Estienne, Hug. Grotius, etc. La plus célèbre de ses comédies était la *Phylire*, nom d'une courtisane alors très-connue. — EPHIPPUS, de Cumès, disciple de l'orateur Isocrate, était fils de Démophile ou d'Antiochus, et père de l'historien Démophile. Il avait, suivant Suidas, composé plusieurs ouvrages considérables, mais qui sont entièrement perdus. Les principaux étaient : une *Histoire depuis la ruine de Troie jusqu'au règne de Philippe de Macédoine*, en 30 livres; un *Traité des biens et des maux*, 24 livres; un autre *Des choses*

les plus merveilleuses des différents pays, 15 livres; et enfin *Des inventions diverses* avec les noms de leurs auteurs, 2 livres. — EPHIPPUS, d'Olynthe, contemporain d'Alexandre, avait décrit les funérailles de ce prince et d'Éphestion, dans un ouvrage dont Athénée rapporte deux fragments, livres IV et X. Quelques critiques pensent que Diodore de Sicile a profité de l'ouvrage d'Ephippus.

W—s.

EPICCHARME, poète et philosophe grec, né dans l'île de Cos, fut amené dans sa plus tendre enfance à Mégare, puis à Syracuse; où il passa la plus grande partie de sa vie; c'est par cette raison que la plupart des anciens auteurs lui donnent le surnom de Sicilien. Ptolémée-Héphestion, qui s'était occupé de sa généalogie, le faisait descendre d'Achille (*Voy. Photii Biblioth., 473*). Diogène de Laërte, qui lui a consacré quelques lignes (*Vit. Philosophor., VIII*), dit qu'il était fils d'Elothalès; mais Suidas nomme le père d'Epicharme Tityrus ou Chimaris, et sa mère Sicis ou Sicida. L'un des disciples de Pythagore, il se montra digne d'un tel maître par l'étendue de ses connaissances et par la pureté de ses mœurs. Admis à la cour d'Hiéron I^{er}, tyran de Syracuse, il vivait avec ce prince dans la plus intime familiarité. Hiéron avait, sur des soupçons, fait périr dans les supplices quelques-uns de ses courtisans; il invita peu de jours après Epicharme à souper. « Mais, lui répondit le philosophe, « vous ne m'avez pas invité dernière-
« ment; quand vous avez sacrifié vos
« amis. » Plutarque blâme l'imprudence de cette réponse, qui pouvait attirer sur son auteur un châtement rigoureux (1). Ailleurs, Plutarque dit

(1) Comment discerner le flatteur d'avec l'ami?

qu'Epicharme tomba dans la disgrâce d'Hiéron, pour s'être permis une expression inconvenante devant l'épouse de ce prince (2). Mais comment croire qu'un homme de mœurs austères, et dont toutes les maximes respirent une haute sagesse, ait pu se rendre coupable d'une telle légèreté? D'autres auteurs disent qu'il indisposa contre lui la femme d'Hiéron par un mot piquant et déplacé. Jusqu'alors la comédie n'avait été qu'un recueil de dialogues sans liaison et sans suite. Il introduisit le premier dans ses pièces une action qu'il développa sans écarts jusqu'à la fin. Ainsi c'est avec raison qu'Aristote (3) lui attribue l'invention de la comédie. Horace loue Plaute de ce qu'à l'exemple d'Epicharme, il ne perd jamais de vue son sujet (4). On a les titres de quarante comédies d'Epicharme; mais il n'en reste qu'un très-petit nombre de fragments, recueillis dans les *Comicorum græcorum Sententiæ*, par Fed. Morel, H. Estienne, Hertel, Grotius, etc. Cicéron, dans la première *Tusculane*, sur le mépris de la mort, cite un vers d'Epicharme, que J.-B. Rousseau a traduit ainsi :

Mourir peut être un mal; mais être mort n'est rien (5).

Indépendamment de ses comédies, Epicharme avait composé plusieurs traités de philosophie, de morale et de médecine, dont on assure que Platon a profité dans ses *Dialogues*. C'est à lui que les sophistes empruntèrent l'argument qu'ils nommèrent le

(2) *Adages*.

(3) Théophraste attribue comme Aristote l'invention de la comédie à Epicharme dans une épigramme à la louange de son illustre compatriote.

(4) *Plautus ad exemplar sæculi properare Epicharmi*. *Epist.* 11, 1, 58.

(5) Dans la traduction des *Tusculanes*, par l'abbé d'Olivet.

croissant, et qui se rapproche beaucoup du *sortite*. Enfin Aristote et Plin disent qu'on lui doit l'introduction dans l'alphabet du Θ et du X, que d'autres font remonter à Palamède. Epicharme mourut vers l'an 449 avant J.-C., dans un âge très-avancé. Lucien (*de ceux qui vivent long-temps*) dit qu'il avait atteint sa quatre-vingt-dix-septième année. Les Syracusains lui érigèrent une statue, avec une inscription rapportée par Diogène de Laërte. Dans un dialogue intitulé *Hermotime, ou des sectes des philosophes*, Lucien cite cette belle maxime d'Epicharme : « Soyez sobre, et souvenez-vous de n'être pas crédule. » Ennius avait donné le nom d'*Epicharme* à l'un de ses ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. M. Harles, petit-fils de J.-Alb. Fabricius, a publié une thèse : *De Epicharmo*, Leipzig, 1822. W—s.

EPINAC (1) (PIERRE D'), archevêque de Lyon, naquit au château d'Epinac en Forez, près de Saint-Bonnet-le-Château, le 10 mai 1540, et non le 1^{er} mars, comme il le prétendait lui-même par bizarrerie. Son père était lieutenant du roi au gouvernement de Bourgogne, et sa mère était sœur d'Antoine d'Albon, archevêque de Lyon, qui fit admettre son neveu, dès l'âge de dix ans, au nombre des chanoines-comtes de cette ville. En 1563, le jeune d'Epinac achevait son cours de droit à Toulouse; et, si l'on en croit quelques historiens, il y assistait aux assemblées des religionnaires, dont il avait été sur le point d'embrasser les er-

(1) Il signait d'*Epinac* et non de *Pinac*, comme plusieurs auteurs contemporains ont écrit. Sa famille, éteinte depuis long-temps, était une branche de la maison de Saint-Priest. Les restes du château d'Epinac, appelé aujourd'hui d'Apinac, ont été acquis en 1828 par M. de Meaux, alors député de la Loire.

reurs ; mais, ne voyant pas de grands moyens de fortune dans cette religion, il s'en montra bientôt l'ennemi le plus implacable, et s'efforça, par de violentes déclamations contre les sectateurs de Luther et de Calvin, de détruire les soupçons que l'on avait conçus sur son orthodoxie. De retour à Lyon, il fut député deux fois à la cour pour des affaires du chapitre, notamment en 1566, pour s'opposer à la réception du concile de Trente, et à la suite de ces missions il obtint le titre de doyen du chapitre, n'ayant encore que vingt-neuf ans. Enfin, en 1574, après la mort d'Antoine d'Albon, Henri III, qui se trouvait à Lyon, nomma d'Epinaac au siège vacant, promotion conforme aux dernières volontés du prélat défunt, et vivement sollicitée par le clergé et les magistrats de cette ville. Le nouvel archevêque, en sa qualité de primate, présida le clergé aux premiers Etats de Blois (1576), et le discours qu'il y prononça passa pour un chef-d'œuvre de logique et de style aux yeux de ses contemporains. Le duc de Guise, ne pouvant contenir son enthousiasme, alla embrasser le prélat. Le roi, non moins charmé de son éloquence, l'admit dans son conseil-d'état, et lui donna de riches abbayes. Le duc d'Epernon, qui jusqu'alors avait joui exclusivement de la faveur du roi, conçut une extrême jalousie de l'élévation de d'Epinaac, et poussa si loin son animosité contre lui qu'il s'en fit un ennemi juré. Henri III fut profondément affligé de ces débats ; mais son mignon l'emporta, et l'archevêque se retira dans son diocèse. Bientôt cependant il reparut à la cour ; mais il s'était jeté dans le parti de la Ligne ; il était devenu l'ami, le confident des Guises, et fut un des

principaux acteurs de la journée des Barricades. Si Henri de Lorraine eût suivi ses conseils, il serait monté à l'instant même sur le trône. D'Epinaac se trouvait à Blois lors de l'assassinat du duc de Guise, auquel il avait vainement conseillé de fuir. Arrêté avec le cardinal de Guise, tous deux furent renfermés dans une espèce de galetas, où ils passèrent la nuit. Sur les huit heures du matin, le capitaine de Guast entra, et, s'adressant au cardinal : « Monsieur, » lui dit-il, le roi vous demande. — « Nous demande-t-il tous deux, ou moi seul ? » répondit le cardinal. — « Je n'ai charge d'appeler que vous, » répliqua le capitaine. » Alors d'Epinaac lui dit à l'oreille : « Monsieur, » pensez en Dieu. » Le cardinal sortit, et un instant après il n'était plus. L'archevêque de Lyon aurait sans doute éprouvé le même sort, si le baron de Luz, son neveu, n'eût fléchi la colère du roi ; néanmoins on le retint prisonnier, et il fut transféré au château d'Amboise (2), où le capitaine de Guast, sous la garde duquel il resta sept ou huit mois, lui rendit sa liberté moyennant une rançon de trente mille écus, qui lui fut avancée par le clergé et par les principaux ligueurs de Lyon. A peine eut-il été délivré que le duc de Mayenne lui fit donner le titre de garde-des-sceaux. Il fut l'âme de son conseil, et nul ne contribua davantage à réchauffer le zèle des ligueurs. Quand l'évêque de Paris se rendit auprès de Henri IV pour sol-

(2) Sixte-Quint, après avoir vainement sollicité la délivrance de l'archevêque de Lyon et du cardinal de Bourbon (aussi prisonnier), lança, le 5 mai 1589, contre *Henri de Valois et ses complices*, une bulle par laquelle ils sont déclarés excommuniés si, dans les dix jours, ils ne les délivrent et mettent hors de prison. Dans cette bulle, le pape rappelle que Henri III l'avait prié de faire l'archevêque de Lyon cardinal.

liciter sa pitié en faveur des habitants de la capitale, alors assiégée et en proie aux horreurs de la famine, d'Epinac, chargé d'accompagner et de surveiller le prélat, essuya de vifs reproches de la part du roi : « Et vous aussi, lui dit-il, monsieur de Lyon, qui êtes le primat par-dessus les autres évêques, je ne suis pas bon théologien, mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend pas que vous traitiez ainsi le pauvre peuple qu'il vous a recommandé, même pour faire plaisir au roi d'Espagne et à Bernardin Mendoze et à M. le légat. Vous en aurez les pieds chauffés en l'autre monde... » D'Epinac fut député par la Ligue aux conférences de Surêne, relatives à la conversion de Henri IV; et, pendant la trêve qui avait été conclue, il se rendit à Lyon, où il fit arrêter le duc de Nemours, dont la conduite était devenue suspecte aux ligueurs, et qui voulait se faire des provinces de son gouvernement une souveraineté indépendante. Nommé, après cet événement, gouverneur de Lyon, le prélat tenta, mais en vain, de s'opposer à la réduction de cette ville sous l'obéissance du roi. Cependant, lorsque Henri IV vint la visiter, en septembre 1595, l'archevêque lui adressa une harangue à laquelle il répondit avec bienveillance, quoique plusieurs historiens aient prétendu qu'il lui avait tourné le dos. D'Epinac mourut à Lyon le 9 janvier 1599, et fut inhumé dans un des caveaux de l'église Saint-Jean. C'est sous son épiscopat que s'établirent dans cette ville les capucins et les chartreux, et plusieurs confréries de pénitents, entre autres celle du Confalon ou des pénitents blancs, parmi lesquels Henri III s'était fait inscrire. Outre le

discours qu'il prononça aux Etats de Blois de 1576, et qui eut un grand nombre d'éditions, on a de lui : I. Des *Statuts Synodaux*, publiés en 1577, et insérés dans les *Statuts Synodaux du diocèse de Lyon*, 1827, in-8°. II. Une *Exhortation* à son peuple, avec le formulaire de prières qui se font tous les jours de la semaine, Lyon, 1583, in-16. III. Un nouveau *Bréviaire* à l'usage de son diocèse. C'est lui qui composa la harangue que Mayenne prononça en 1593, dans l'assemblée des Etats convoquée à Paris. Une parodie piquante de ce discours, faite par Nicolas Rapin, se trouve dans la *Satire Ménippée*, où d'Epinac d'ailleurs n'est pas ménagé. Il avait aussi composé quelques poésies qui sont restées manuscrites. M. Vitet, dans ses *Barricades* et dans ses *Etats de Blois* (Paris, 1827, in-8°), a fait de d'Epinac, qu'il nomme, on ne sait pourquoi, d'*Espignac*, un des interlocuteurs de ses scènes historiques; mais le rôle qu'il fait jouer à l'archevêque de Lyon a paru généralement trop chargé (3).

EQUEVILLEY (JULES-CÉSAR-SUZANNE LEMERCIER, baron d'), maréchal-de-camp, naquit, en 1765, à Faverney, petite ville près de Vesoul. Entré cadet-gentilhomme dans un régiment d'infanterie, il était lieutenant à l'époque de la révolution. Il rejoignit, en 1791, l'armée de Condé, sur les bords du Rhin, et fit, tant dans les chasseurs nobles que dans les chevaliers de la couronne, toutes les campagnes de ce corps jusqu'à son licenciement en 1801. A sa rentrée en France, il sollicita

(3) L'auteur de cet article a publié une *Notice* assez étendue sur Pierre d'Epinac, dans le tome IX des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. Elle a été imprimée séparément, Lyon, 1829, in-8°.

du service , et fut nommé capitaine dans le régiment de La Tour-d'Auvergne , qu'il rejoignit en Calabre. Ses talents militaires lui méritèrent bientôt l'estime de ses chefs , et le général Sainte-Croix le choisit pour son aide-de-camp. Employé depuis en Portugal, il signala sa valeur dans plusieurs rencontres , notamment à l'attaque du pont de Callegar , où il traversa seul un régiment de hussards hanovriens, et, couvert de blessures, passa la rivière sur son cheval pour rejoindre son escadron, qui le croyait mort ou prisonnier. Après l'évacuation du Portugal, il fut disgracié pour avoir refusé de donner à la commission d'enquête des renseignements qui auraient compromis Masséna (*Voy. ce nom*, XXVII, 406). Nommé par le roi colonel de la légion de la Vendée, il fut fait, en 1820, maréchal-de-camp , et successivement employé dans ce grade à Perpignan , lors du passage de l'armée qui se rendait en Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême , puis à Montpellier , où il mourut le 1^{er} nov. 1828. D'Équevilley joignait aux qualités d'un excellent militaire les vertus du citoyen et de l'honnête homme. Le *Moniteur* du 13 nov. contient une *Notice* sur ce général. W—s.

ERARD (SÉBASTIEN), célèbre facteur d'instruments de musique, naquit à Strasbourg le 5 avril 1752. Il était le quatrième enfant de Louis-Antoine Erard, fabricant de meubles, qui ne s'était marié qu'à soixante-quatre ans. A l'âge de treize ans, Sébastien manifesta un caractère entreprenant : il monta au sommet du clocher de la cathédrale de Strasbourg, et s'assit sur la croix. Dès l'âge de huit ans, il avait étudié l'architecture, la perspective et le dessin linéaire ; il y joignit un cours de

géométrie pratique. Cette première éducation le servit dans tous ses travaux, et lui facilita les découvertes qui l'ont rendu célèbre. Il y acquit surtout une grande aptitude à exprimer ses idées par le dessin ; ce qui lui épargna bien des dépenses inutiles. En 1768, il vint à Paris, et se plaça chez un facteur de clavecins, dont il excita la jalousie par sa supériorité. Sa réputation date de son *clavecin mécanique*, chef-d'œuvre d'invention et de facture, dont on trouve la description détaillée dans l'*Almanach musical* de 1776. C'est dans l'hôtel de Villeroy qu'il construisit son premier piano. Il fut entendu, dans le salon de la duchesse de Villeroy, par tout ce que la capitale renfermait d'amateurs et d'artistes distingués. Vers cette époque, son frère J.-B. Erard vint partager ses travaux. Malgré les persécutions suscitées par un luthier de Paris, les deux frères eurent beaucoup de succès par leurs pianos à deux cordes et à cinq octaves, tels qu'on les faisait alors. Sébastien, bientôt après, imagina le piano organisé avec deux claviers, l'un pour le piano, l'autre pour l'orgue. Il en fit un pour la reine Marie-Antoinette, dont la voix avait peu d'étendue. En conséquence, il imagina de rendre mobile le clavier de l'instrument, pour opérer la transposition d'un demi-ton, d'un ton ou d'un ton et demi. La harpe réclamait aussi des perfectionnements ; Krumpholtz par ses compositions, et sa femme par son exécution, avaient mis cet instrument à la mode. Les *harpes à crochets* présentaient de grands inconvénients ; Krumpholtz engagea Erard à chercher les moyens de les faire disparaître. Il s'en occupait, quand Beaumarchais l'en détourna par la raison qu'on ne pouvait trouver rien de

mieux que ce que l'on connaissait. On sait que Beaumarchais était lui-même harpiste et mécanicien. C'était en 1789, époque où la révolution éclata : Erard partit pour l'Angleterre, et y resta plusieurs années, pendant lesquelles il remplit ses magasins d'instruments de son invention. Il ne revint à Paris qu'en 1796. En 1808 il produisit un nouveau genre de piano à queue, après avoir épuisé des essais et des recherches de tout genre. Il retourna alors en Angleterre, et mit le sceau à sa réputation par l'invention de la *harpe à double mouvement*, ou chaque pédale opère une double fonction pour élever chaque corde d'un ton ou d'un demi-ton. Le succès de cette harpe fut immense en Angleterre, où elle parut en 1811. Au mois d'avril 1815, Erard, étant à Paris, la présenta à l'examen de l'Institut. M. de Prony, au nom de l'académie des sciences et de l'académie des beaux-arts réunies, fit un rapport (1) dont voici la conclusion : « La nouvelle harpe de M. Erard « nous paraît réunir au mérite d'un « mécanisme fort ingénieux ; et qui « remplit très-bien son objet, celui « d'augmenter considérablement les « propriétés musicales de cet in- « strument, puisque, sans double « emploi, elle renferme vingt-sept « gammes ou échelles diatoniques « complètes, tandis que l'ancienne « n'en contenait que treize. » Après dix ans de maladies douloureuses, causées par tant de travaux, et par les contrariétés inséparables de leurs succès, Erard se fit opérer de la pierre, au moyen de la lithotritie, par le docteur Civiale. Dès qu'il fut rétabli, il parvint à finir le grand orgue expressif, qu'il a construit

pour la chapelle des Tuileries : c'est un modèle de perfection, sous le rapport de l'invention et de la facture. En 1830, la pierre se manifesta de nouveau avec une inflammation des reins ; et il cessa de vivre, le 5 août 1831, à sa maison de campagne de *la Muette* à Passy. On a imprimé, dans la même année, sur Erard, une Notice historique. F—LE.

ERASO (Don **BENITO**), général espagnol, né, en 1789, à Barez-nim en Navarre, d'une famille opulente et distinguée de cette province, fit très-jeune encore, dans des troupes de guérillas, la guerre de l'indépendance depuis 1809 jusqu'en 1814. Reinté dans sa famille après le rétablissement de Ferdinand VII, il ne reparut qu'en 1821. Élu à cette époque, par les cortès du royaume, membre de la junte de Navarre, il réunit à Roncevaux une troupe de huit cents hommes qui forma le noyau de l'armée de *la Foi*, et il obtint, l'année suivante, le commandement de toute la ligne de la frontière, depuis Vera jusqu'à l'Aragen. On le chargea en même temps d'organiser les chasseurs volontaires de la Navarre, qui, par leur discipline et leur bonne tenue, furent comparés aux meilleurs régiments de l'armée royale. La rébellion de cette époque ayant été réprimée par l'intervention de l'armée française, Eraso eut peu d'occasions de faire remarquer sa valeur. Mais, en 1830, lorsque Mina, appuyé par le nouveau gouvernement de la France, essaya d'entrer en Navarre pour y combattre le pouvoir de Ferdinand VII, ce fut Eraso qui, avec ses braves volontaires, l'obligea d'en sortir. Les services qu'il rendit dans cette circonstance furent récompensés par le grade de colonel que lui donna Ferdi-

(1) Ce rapport a été inséré dans le *Magasin encyclop.*, 1815, tom. V, p. 403.

mand VII. Mais, son corps de volontaires ayant été licencié, il rentra dans sa famille, où il vécut en paix jusqu'à la mort de Ferdinand VII. Aussitôt que l'on apprit cet événement en Navarre, il proclama Charles V roi d'Espagne, le 12 oct. 1833, à la tête de vingt carabiniers qui formaient la garnison de Roncevaux. Le 13 du même mois, l'alcade de Banan vint le rejoindre avec cent ex-volontaires royalistes licenciés. Cette petite troupe partit le lendemain pour Ochagavia. Benito étant tombé malade, alla se rétablir à Valcarlos, petit village de cinq cents habitants, situé près de la frontière de France, sur la route de Pampelune à Saint-Jean-Pied-de-Port. Son état maladif ne l'empêcha pas de s'occuper du soulèvement de sa province, qui s'effectuait tous les jours. Le vice-roi de Navarre, redoutant son influence sur les populations de ces contrées, envoya contre lui un détachement de carabiniers et de troupes de ligne qui faillirent le surprendre. Il n'eut que le temps de se réfugier sur les montagnes voisines. Il se trouva, sans s'en douter, sur le territoire français. L'officier de cette nation qui occupait ce point de la limite des deux royaumes l'arrêta, et l'aurait livré aux christinos, sans le généreux colonel de la garde nationale de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui s'opposa à un tel acte de barbarie. Don Benito fut conduit devant le préfet des Basses-Pyrénées, qui le fit diriger sur Angoulême; mais, arrivé à Bordeaux, il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens et à leur échapper. Caché sous les déguisements les plus bizarres, Eraso mit près d'un mois à franchir les cinquante lieues qui séparent Bordeaux de Bayonne. Enfin il rejoignit les

bataillons navarrais que, pendant son absence, Iturralde avait organisés. Un parti nombreux lui réservait le titre de général en chef; mais lui-même fit pencher la balance en faveur de Zumala-Carréguy, qui, plus tard, justifia si bien ses prévisions. Eraso reçut quelque temps après le brevet de brigadier, que Charles V lui envoya de Portugal. A l'arrivée de ce prince en Navarre, on le nomma maréchal-de-camp; et Zavala ayant été relevé de son commandement, il le remplaça. Lorsque Moreno succéda à Zumala-Carréguy, don Benito, pour raison de santé, donna sa démission; mais Charles V lui offrit ensuite le commandement général de la Navarre, qu'il accepta par dévouement. Tant qu'il fut activement employé, ce général rendit les plus grands services à la cause royale. Il commanda en chef dans une multitude d'occasions, et il se tira presque constamment avec bonheur de tous les combats journaliers qui furent livrés en Navarre, dans les années 1834 et 1835. Sa connaissance parfaite du pays lui donnait un immense avantage sur ses ennemis, qu'il déroutait sans cesse par ses savantes marches et contre-marches. Il conduisit avec habileté une expédition en Castille, au commencement de 1835. Forcé de se retirer, par suite de ses fatigues et de ses blessures, après la bataille de Mendigorria, il fit partie des conseils de guerre, et fut encore extrêmement utile à la cause royale jusqu'à sa mort, qui eut lieu peu de temps après celle de Zumala-Carréguy, en sept. 1835.

M—Dj.

ERAUSO (CATHERINE D'), connue seulement par la bizarrerie et la multiplicité de ses aventures, était née à Saint-Sébastien, vers la fin du

XVI^e siècle. Sa laideur repoussante déterminâ ses parents à la mettre au couvent, pour y être élevée en attendant qu'elle eût l'âge de prendre le voile; mais elle ne devait jamais prononcer ses vœux. La crainte d'un châtement, qu'elle n'avait que trop mérité par ses emportements, lui donna l'idée de s'enfuir. Elle profita du moment où les religieuses étaient à matines pour escalader les murs du couvent, et se réfugia dans un bois voisin, où elle passa trois jours à se fabriquer comme elle put des habits d'homme, n'ayant pour toute nourriture que des feuilles et des racines. Lorsqu'elle se crut assez bien déguisée, elle prit le chemin qui la conduisit à Vittoria, et parvint à s'y placer domestique. Depuis elle parcourut les principales villes d'Espagne, exerçant différents genres d'industrie sans que jamais personne s'avisât de soupçonner son sexe. Lasse de cette vie vagabonde, elle s'enrôla dans la marine, et servit comme mousse dans les galères qui se rendaient en Amérique. A son arrivée dans le Nouveau-Monde, elle déserta, fut accueillie par un riche négociant, et mérita sa confiance au point qu'il lui donna l'intendance de sa maison. Cependant elle quitta son patron pour rentrer dans l'état militaire, se signala dans la guerre contre les Indiens, et parvint au grade d'alfère ou porte-enseigne. D'un caractère hargneux, elle eut avec les autres officiers de fréquentes querelles qui se terminaient toujours par de grands coups d'épée. Un jour, qu'elle avait été blessée assez gravement, croyant sa fin prochaine, elle fit appeler l'évêque, et, dans sa confession, lui révéla son sexe. Rétablie par les soins du charitable prélat, elle quitta le service, et revint

en Espagne, où elle fut présentée au roi Philippe III, qui lui fit assigner une pension en récompense de sa bravoure. Depuis elle visita l'Italie, et devint partout l'objet de la curiosité des personnages les plus éminents, qui se plaisaient à lui faire raconter ses aventures. Elle obtint du pape la permission de porter des habits d'homme. Sur la fin de sa vie, cette amazone écrivit ses Mémoires sous ce titre : *Historia de la Monja-Alferez* (la religieuse-officier). Cet ouvrage, resté long-temps inédit, a été publié, à Paris, 1829, in-8°. Il a toutes les apparences d'un roman; mais l'éditeur, don Joaquin-Maria Ferrer, a eu le soin d'y joindre des pièces qui garantissent que Catherine d'Erauso n'est point un personnage imaginaire, et que toutes les aventures qu'elle s'attribue lui sont réellement arrivées. M. Muriel a donné, dans la *Revue encyclopédique*, XLIII, 742-44, une analyse très-bien faite de ce singulier ouvrage.

W—s.

ERBACH-SCHOENBERG (CHARLES-EUGÈNE, comte d'), général autrichien, naquit dans le comté d'Erbach, le 10 février 1732. A l'âge de seize ans, son oncle, le général Gustave de Stolberg, qui fut tué à Leuthen dans la guerre de sept ans, le plaça au service d'Autriche, où il fit, comme volontaire, la dernière campagne de la guerre de la succession. Peu de temps après, lefeld-maréchal de Brunswick-Wolfenbützel le fit entrer dans le régiment dont il était titulaire, et il combattit avec distinction dans les rangs de ce régiment pendant la guerre de sept ans. Il était major lorsqu'il porta à Vienne la nouvelle de la prise de Berlin. En 1762, ayant fait prisonnier un officier d'état-major, et

s'étant emparé d'un canon, il reçut de l'impératrice Marie-Thérèse la décoration de l'Ordre militaire que cette princesse avait fondé. Nommé lieutenant-colonel en 1769, il prit le commandement d'un bataillon des grenadiers bohémiens, et peu après devint colonel du régiment, qu'il commanda pendant dix ans. Il fut promu, en 1783, au grade de général-major, puis à celui de lieutenant-feld-maréchal pendant la guerre contre les Turcs. En 1792, il commandait sur le Rhin une division de douze mille hommes contre les Français, et il occupait les hauteurs d'Heiligenstein, pour couvrir le grand magasin de Spire et observer Landau. Faisant partie du corps de Hohenlohe qui s'était rapproché de l'armée prussienne en Champagne, lorsque Kellermann quitta la Lorraine pour marcher sur Châlons, la division d'Erbach se dirigea vers la Moselle; mais elle eut peu d'occasions d'agir dans cette guerre d'intrigues et de déception. Devenu feld-maréchal-lieutenant l'année suivante, le comte d'Erbach fut employé à l'armée des Pays-Bas, sous le prince de Saxe-Cobourg. Au siège de Valenciennes, il conduisait la colonne qui, après que la mine eut fait sauter la contrescarpe de la citadelle, s'empara du chemin couvert, du grand et du petit ouvrage à cornes et d'une flèche qui se trouvait en avant des ouvrages extérieurs. Ce succès amena la capitulation, et, le lendemain, la reddition de la ville. L'empereur, pour récompenser la bravoure que le comte d'Erbach avait déployée dans cette circonstance, le nomma colonel du 42^e régiment. Le 15 septembre, il conduisait l'avant-garde du duc d'York contre Memin, et se rendit maître de la ville après s'être réuni aux troupes

de Beaulieu. Au mois de mai 1794, sa division eut beaucoup à souffrir à l'affaire de Schifferstadt; elle surmonta néanmoins toutes les difficultés, et, traversant au gué la Reibach, s'empara des retranchements de l'ennemi et le repoussa jusqu'à Spire. Mais, Desaix ayant forcé le général Holze à la retraite, le comte d'Erbach craignit d'être tourné, et fut obligé de renoncer aux avantages qu'il avait obtenus. Il lui fut enjoint de se retirer dans la position d'Oggersheim. L'armée autrichienne, sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, ayant commencé sa retraite sur Manheim, les Français essayèrent, le 13 juillet, de pénétrer près de Schweigenheim; alors le comte d'Erbach prit le commandement de l'aile droite des Autrichiens, et il arrêta l'attaque impétueuse de Desaix; mais sa droite ayant été tournée par Saint-Cyr, il fut contraint de suivre le mouvement rétrograde de l'armée, et alla prendre position à Schifferstadt, où il concourut à repousser les nouvelles attaques de l'ennemi. Après plusieurs tentatives infructueuses, les Français firent un mouvement en arrière, et les Autrichiens passèrent le Rhin, près de Manheim, pour aller occuper le camp de Nekarau. Le comte d'Erbach commanda, en 1795, une division sur le Bas-Rhin; et, l'année suivante, il eut sous ses ordres toutes les troupes d'empire qui se trouvaient à cette armée. Il quitta le service d'Autriche en 1796, après avoir été élevé au grade de grand-maître d'artillerie, et, trois ans plus tard, il succéda à son frère, le comte Christian, dans le gouvernement du comté d'Erbach. Il mourut le 29 juillet 1816. M—Dj.

ERCOLANI (JOSEPH-MARIE), littérateur, était né, vers 1690, à

Sinigaglia, d'une famille patricienne. Ayant achevé ses études à Rome, il embrassa l'état ecclésiastique, et parvint rapidement aux honneurs de la prélature. Il consacra sa vie à la culture des lettres, partageant ses loisirs entre l'étude et la société, dont il faisait les délices par les charmes de son esprit. Il mourut à Rome vers 1760. Il était membre de l'académie des Arcadiens, sous le nom de *Nerualco*, qu'il a pris à la tête de ses ouvrages. On a d'Ercolani : I. *Maria, rime*, Padoue, Comino, 1725—28, 2 vol. in-8°, fig.; belle édition très-recherchée des amateurs. Une caisse, adressée à l'auteur, qui contenait deux cents exemplaires du second volume, ayant été perdue, il est plus rare que le premier. Ce recueil de poésies pieuses eut un grand succès en Italie. Il a été réimprimé : Brescia, 1731; Bologne, 1732; Venise, 1755, 1758, etc. II. *La Sulamitide, boschereccia sacra*, Rome, 1731, in-8°. Ce petit poème est regardé comme un chef-d'œuvre. Il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres à la suite des *Rime a Maria*, Rome, 1764. III. *I tre ordini della architettura, dorico, ionico e corintio, presi dalle fabbriche più celebri dell' antica Roma e posti in uso con nuovo esatissimo metodo*, ibid., 1744, in-fol. fig., ouvrage rare et estimé. IV. *Le quattro parti del mondo geograficamente descritte*, ibid., 1756, in-8°, avec une carte. On peut consulter, pour plus de détails, l'éloge de ce prélat dans les *Annali letterar. d'Italia*, tome III, 1^{re} partie, 37. W—s.

ERMENS (JOSEPH), imprimeur-libraire de Bruxelles, mort en 1805, était fort versé dans la connaissance des livres; mais, à l'exemple de tous

ceux qui regardent la bibliographie, non comme un moyen, mais comme un but, et qui ne l'étudient pas dans ses rapports avec les autres sciences, il s'attachait de préférence à la partie matérielle et aux minuties de la littérature, se montrant d'une sévérité excessive pour de légères inexactitudes qu'il ne savait pas toujours éviter lui-même. Pendant trente ans, il s'occupa d'une bibliographie historique des Pays-Bas, pour l'impression de laquelle il obtint un privilège exclusif le 12 juillet 1783. Ce travail l'avait engagé à quitter le commerce de la librairie, et à voyager en France et dans les Provinces-Unies pour visiter les bibliothèques les plus considérables. On lui doit beaucoup de catalogues avec des notes : ceux du prince de Rubempré (1766); d'une bibliothèque choisie (1766); du comte de Cobenzl (1771); du comte de Calenberg (1773); de la baronne de Celles (1776); de J. Morris (1778); du duc Charles-Alexandre de Lorraine (1781); du baron de Willebroek (1783); du conseiller del Marmol (1784); du baron de Gottignies (1787); de James Hazard (1789); du chanoine Wouters (1794); enfin le troisième et le quatrième catalogue des livres des couvents supprimés dans les Pays-Bas (1792). Le second volume du quatrième catalogue, où sont indiquées beaucoup d'éditions du XV^e siècle, est resté manuscrit. Les remarques répandues dans ces divers inventaires prouvent que Joseph Ermens, né Flamand, ne possédait que très-imparfaitement la langue française, et qu'il avait besoin d'un blanchisseur. En qualité d'éditeur, il a publié : I. *Histoire de Marie de Bourgogne*, par Gaillard, augmentée d'une *Préface historique et critique*, Bruxelles,

1784, in-12. II. *Histoire du cardinal de Granvelle*, par Courchétet d'Enans, augmentée d'une *Préface historique et critique*, ibid., 1784, 2 vol. in-8°. III. *Kort begryp en bericht van historie van Brabant*, door Adr. Havermans, Bruxelles, 1788, in-4°. La première édition, rare et recherchée, avait été imprimée à Leyde, en 1652, in-4°. Ermens a encore mis au jour : IV. des *Tables alphabétiques* pour servir à l'ouvrage du baron Le Roy, sur le marquisat d'Anvers, 1781, in-fol. Parmi ses manuscrits, on distingue : V. *Index scriptorum rerum belgicarum, auctore Joan-Bapt. Verdussen, scabino antverpiensi, ex M. S. autographo* (conservé à Bruxelles, à la bibliothèque de Bourgogne) *descriptus et duplo auctus*, grand in-fol. portant la date de 1790, et contenant 538 pag. VI. *Bibliographie des Pays-Bas, ou Catalogue raisonné de tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce pays ou qui y ont rapport, avec des notes historiques et critiques*, 4 vol. in-fol., ensemble de 3092 pag. VII. *Table des auteurs contenus dans la bibliographie précédente*, in-4° de 35 pag. VIII. *Bibliographie des livres anonymes concernant l'histoire des Pays-Bas*, in-fol. IX. *Bibliographie des pièces authentiques concernant l'histoire des troubles des Pays-Bas, depuis leur commencement en 1566 jusqu'à la trêve de douze ans, en 1609*, 2 vol. in-fol. On peut voir, à l'article Custis du Supplément, que cet écrivain avait aussi commencé une Bibliothèque historique des Pays-Bas. Ce dessein, formé successivement par J.-B. Verdussen, G.-J. de Servais, MM. Hoyois, libraire de Mons

et C. Imbert, a été réalisé, du moins sous la forme d'un essai, par celui qui a écrit cette notice. Le Catalogue de la bibliothèque d'Ermens a paru en trois volumes in-8°, Bruxelles, 1805. Il renferme huit mille cent seize articles.

R—F—G.

ERNST (SIMON-PIERRE), issu d'une famille honorable dont un des membres est maintenant ministre de la justice en Belgique, naquit à Aubel, aujourd'hui province de Liège, mais dépendant alors du Limbourg, le 6 août 1744. Comme la plupart des Belges, surtout ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique, il prit ses degrés à l'université de Louvain, et devint chanoine régulier et lecteur en théologie à l'abbaye de Bolduc. Sa passion dominante était l'érudition appliquée à l'histoire, principalement à l'histoire locale. Il fit des recherches considérables sur le Limbourg, qui n'avait point encore d'annales en propre, et se proposa de publier sur ce sujet un grand travail mentionné avec éloge dans le rapport de l'Institut de France à l'empereur Napoléon en 1810. Quelques-unes des idées qui se manifestèrent au moment de la révolution brabançonne obtinrent sa sympathie, quoiqu'il condamnât l'exagération partout où elle se rencontrait ; et, dans cette circonstance, il s'efforça, en invoquant le témoignage du passé, d'éclairer le peuple sur ses droits actuels. Plusieurs des innovations religieuses amenées par le régime français n'excitèrent pas non plus de sa part la vive résistance que manifestaient ses confrères dont plusieurs le voyaient d'un mauvais œil, et il accepta sans difficulté la cure d'Afden, près d'Aix-la-Chapelle. Là il se livra plus que jamais à ses études chéries et à ses relations littéraires.

Dom Brial et le baron de Spaenla-Lecke étaient au nombre de ses amis les plus intimes. L'Institut des Pays-Bas, qui l'avait reçu dans son sein, ne put profiter long-temps de ses lumières. Ernst termina sa laborieuse carrière le 11 déc. 1817. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Apolo-gie des ministres des cultes qui ont prêté la déclaration exigée par la loi du 7 vendémiaire an IV*, Maestricht, 1797, in-8°; brochure dirigée contre les critiques de MM. Dedoyar et Van Hoeren, les Motifs de Malines et autres factums (anonyme). II. *Encore un mot sur le serment de haine à la royauté*, Anvers (Maestricht), an VIII (1800), in-8° de 56 p. (anonyme). III. *Entretien d'un curé et d'un laïque sur la question : Est-il permis d'assister aux messes des prêtres assermentés?* Maestricht, an V (1797), in-8° de 33 p. (anonyme). IV. *Examen de la seconde lettre du jurisconsulte français au ci-devant notaire des Pays-Bas, sur la communication, en fait de religion, avec les prêtres qui ont prêté serment de haine à la royauté*, Maestricht, in-8° de 54 p. (anonyme). V. *Examen impartial des observations sur la constitution primitive et originaire des trois États de Brabant*, publié par la société des (soi-disant) amis du bien public à Bruxelles, Maestricht (Bruxelles), 1791, in-8° de 90 p. (anonyme). VI. *Histoire abrégée du tiers-état de Brabant*, Maestricht, 1788, in-8°. VII. *Ordines apud Brabantos ejusdem cum eorum principibus esse ætatis, demonstrat...* Maestricht, 1788, in-8° de 52 p. VIII. *Mémoire sur la question : Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des États de Brabant?*

Quels furent ces ecclésiastiques et quelles ont été les causes de leur admission? couronné en 1783, par l'académie de Bruxelles, Bruxelles, 1783, in-4°. IX. *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux états de Brabant, vers l'an 1383*, Maestricht, 1786, in-4° de 78 p. (anonyme). X. *Trois lettres d'un homme à trois grands-vicaires, pour les prêtres nommés fidèles, relativement au serment de haine, etc.*, Maestricht, an VIII (1800), in-8°. (anonyme). XI. *Le Masque limbourgeois se lève* (Liège, 1791), in-4° (anonyme). XII. *La Mauvaise foi dévoilée, ou Réponse aux brochures intitulées : Notice sur l'abbé Siccard, etc., et Défense légitime, etc., relatives au serment de haine*, Maestricht, an IX (1800), in-8° de 76 p. (anonyme). XIII. *Observations sur l'instruction en forme de catéchisme, publiée par le professeur Eulogius Schneider* (Voy. ce nom, XLI, 196) à Bonn, par un ami de la vérité (Cologne), 1791, in-8° de 98 pag. (anonyme). XIV. *Observations sur la déclaration exigée des ministres des cultes en vertu de la loi du 7 vendémiaire an IV*, Maestricht, 1797, in-8° de 44 p. (anonyme). XV. *Pensées diverses d'un bon et franc catholique, à l'occasion du bref de N. S. P. le pape à l'archevêque de Malines, sur le serment de haine à la royauté*, Maestricht, an VII (1799), in-8° de 78 p. (anonyme). XVI. *Réflexions sur la lettre de M. l'archevêque de Malines, relativement au serment exigé des ecclésiastiques*, Liège, 1797, in-12 (anonyme). XVII. *Réflexions sur le décret de*

Rome et la décision de quelques évêques, relativement au serment de haine, Maestricht, an VII (1799), in-8° (anonyme) XVIII. *Réflexions pacifiques et catholiques sur l'instruction importante relativement au serment de haine*, Maestricht, an VII (1800), in-8° de 70 p. (anonyme). XIX. *Le Serment de haine et le schisme considérés dans une lettre de M. le nonce de Cologne, du 2 janvier 1801, à quelques prêtres assermentés, en Europe*, an IX (1801), in-8° de 38 p. (anonyme). XX-XXI. *Tableau historique et chronologique des suffragants, ou co-évêques de Liège, etc.*, Liège, 1806, in-8° de 355 p. En 1823, on ajouta un faux-titre à cet ouvrage portant *Supplément à l'histoire du pays de Liège*, et CIV. p. imprimées aussi en 1806, et intitulées : *Notice historique sur le château et les anciens seigneurs d'Argenteau*. XXII. *Le Triomphe de la vérité, ou le Serment de haine à la royauté justifié par un bref de N. S. P. le pape Pie VI et par le corps législatif*, Bruxelles (Maestricht), an VIII (1800), in-8° de 56 p. (anonyme). XXIII. *Des comtes de Durbuy et de la Roche aux XI^e et XII^e siècles*, Liège, 1816, 24 p. in-8°. Cette notice se retrouve avec quelques changements et la série des sires de Kuyk, de Daelhem, de Duras et de Clermont, dans des *Recherches sur les anciens fiefs*, dont le commencement a été inséré par nous dans les *Mémoires de l'académie de Bruxelles* et dont la suite se publie sous le titre de *Mémoires héraldiques et historiques*. XXIV. Ernst a fourni à l'*Art de vérifier les dates* un grand nombre d'articles, ceux des comtes de Louvain, des comtes et ducs de Limbourg,

des sires de Heinsberg et de Fauquemont, des comtes, puis ducs de Berg, des comtes et ducs de Clèves, des comtes de la Marck, des préfets, des comtes et ducs de Gueldre, etc. Nous avons imprimé de lui, dans nos *Archives historiques des Pays-Bas*, un *Mémoire* sur les comtes de Louvain et une généalogie raisonnée des comtes de Salm-Reiferscheid. En 1828, le gouvernement des Pays-Bas et les administrateurs de l'imprimerie normale nous avaient invité à revoir et à publier l'*Histoire de Limbourg*. La révolution de 1830 s'opposa à ce dessein que nous reprîmes avec le libraire Lacrosse en 1834; mais il ne parut qu'un prospectus de cet ouvrage où il y a plus de savoir que de talent, plus de labeur que d'idées. Avant l'invasion française on avait engagé Ernst à écrire l'*histoire ecclésiastique du pays de Liège*; mais il n'accepta pas ce fardeau et se contenta de recherches partielles. Partagé entre la critique historique et la théologie, il avait composé un écrit apologétique du nouveau catéchisme publié par ordre de Napoléon. Il était intitulé : *Observations pacifiques sur quelques écrits anonymes dirigés contre le catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français*. Portalis, ministre des cultes, à qui cette œuvre de complaisance fut communiquée, étant mort peu après, Ernst n'eut plus de nouvelles de son travail. Parmi ses papiers se trouvent encore des dissertations sur les comtes d'Ardenne, sur ceux de Hainaut et sur les ducs de Lorraine avec un *Codex diplomaticus*, fort étendu. Des *Notices* sur Ernst sont insérées dans l'*Examen critique des dictionnaires* de Barbier, p. 310; dans le *Gelehrten und Schrifts-*

letter-Lexicon der Teutschen-Catholischen Geistlichkeit, par F.-J. Maitznegger, t. III, p. 123, Landschut, 1822; dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. III, p. 29, et dans l'*Introduction* du premier volume de la *Chronique rimée de Ph. Mouskes*, Bruxelles, 1836, in-4°, p. LXVI. R—r—c.

EROLÈS (le baron d'), général espagnol d'une ancienne noblesse, naquit dans la Catalogne, en 1785, aux environs de Talaru, où sa famille avait des domaines considérables. Il fit ses premières armes dans la guerre contre Napoléon. Au siège de Gironne qui, en 1809, résista pendant sept mois à tous les efforts des Français, il rendit les plus grands services. Après la prise de cette place, il donna une vive impulsion à la levée des *somatènes*, ces bandes armées de la Catalogne, qui, pendant toute la guerre de l'indépendance, firent éprouver tant d'échecs aux troupes disciplinées de Napoléon. Au mois de septembre 1810, Erolès fut chargé du commandement dans les districts du nord de la Catalogne, avec le titre de commandant-général des troupes et des gens armés du Lampourdan. Il ne cessa de harceler les troupes françaises. Vers le milieu d'octobre, il leur enleva un convoi, et, le 21, il les attaqua avec avantage dans le camp de Llado. Lors de la reprise de Figueras, par un habile stratagème du prêtre espagnol Rovésa, il réussit à y faire entrer la plus grande partie d'un convoi; ce qui cependant n'empêcha pas la place de se rendre quelque temps après, à cause du manque de vivres. Jusqu'à la fin de la guerre, bien que les places de la Catalogne fussent tombées au pouvoir des Français, le baron d'Erolès et le général Lacy

continuèrent à tenir la campagne avec les guérillas, et à remporter des avantages partiels. Les événements de 1814, en rendant la couronne à Ferdinand VII, ne furent pas généralement aussi favorables aux hommes dévoués, qui avaient le plus efficacement soutenu la cause de l'indépendance espagnole. Cependant le baron d'Erolès fut élevé au commandement militaire de la Catalogne. A l'époque de la révolution de 1820, lorsque la constitution de Cadix fut rétablie par un parti plus habile et plus remuant que nombreux, d'Erolès ne démentit point ses sentiments de royalisme. Ce fut sous sa direction secrète que se formèrent en Catalogne des bandes commandées par d'anciens chefs de guérillas, entre autres Misas, Mosen-Anton-Coll, Miralles, Romagosa, Romanillo, Bessières, Antonio Maranon, dit le trapiste, etc. Battues quelquefois par les troupes constitutionnelles, ces bandes obtenaient aussi des avantages, et pendant ce temps s'organisait l'*armée de la Foi*, sous les ordres de Quesada, dont le quartier-général était à Roncevaux. La prise de la Seu-d'Urgel (15 juin 1822), par les royalistes, leur donna pour point d'appui une place voisine de la frontière de France. Là se forma une junte royaliste. D'Erolès, qui en était membre, redoubla d'activité pour l'organisation d'une force considérable; au mois de juillet, il était arrivé à la Seu-d'Urgel un si grand nombre d'officiers, qu'il aurait pu suffire au cadre d'une armée de cinquante mille hommes. Enfin l'insurrection royaliste triomphait en Catalogne et jusqu'en Aragon, lorsque son caractère devint plus imposant par la création d'un gouvernement qui prit le nom de RÉGENCE

SUPRÊME DE L'ESPAGNE, pendant la captivité de S. M. le roi Ferdinand VII. Cette régence, composée de trois membres, le marquis de Mata Florida, président, l'archevêque de Tarragone, don Jayme Creuz, et le capitaine-général baron d'Erolès, fut solennellement installée, le 14 sept. 1822, à la Seu-d'Urgel, prêta serment, et nomma sur-le-champ ses ministres. Le lendemain 15, elle proclama Ferdinand VII avec les antiques solennités, et publia un manifeste pour notifier son installation. On jugera de l'énergie des sentiments qui animaient d'Erolès et ses collègues par le paragraphe suivant : « Que l'on fasse connaître par ces présentes, à tous les habitants de cette Péninsule et à ceux de nos Amériques, l'installation du présent gouvernement, afin qu'ils aient à se conformer à l'avenir à tous les ordres qui en émanent ; les prévenant qu'en cas de désobéissance, ils seront traités comme ennemis du roi et de l'état, et qu'en conséquence les affaires en général seront expédiées et gouvernées d'après les règlements militaires qui étaient en vigueur antérieurement au 9 mars 1820. » Vivement alarmées de la formation de la régence, les autorités constitutionnelles de la Catalogne et de l'Aragon se concertèrent pour la renverser promptement, afin qu'elle n'étendît pas plus loin sa redoutable influence : car on sait que, si les opinions libérales ou constitutionnelles partagent en Espagne les classes élevées et la classe moyenne, les vieilles croyances religieuses et monarchiques ont pour elles les masses. En conséquence, les chefs constitutionnels portèrent à la fois toutes leurs troupes disponibles sur la Seu-d'Urgel.

Le général Lloberas s'avança par Olot et Campredon : Torijos, sorti de Lerida avec deux mille hommes, marcha par San-Ramon de Maurezana, tandis que Zarco del Valle, gouverneur de Saragosse, se dirigeait sur Mequinenza : Lloberas fut battu à Campredon par Mosen-Anton ; et, si Torijos défit près de Cervera un corps d'environ trois mille royalistes, il fut à son tour attaqué et battu à Sellent par le baron d'Erolès, qui était venu au secours de la division vaincue. Tandis qu'en Aragon le sort des armes n'était pas favorable au général Quesada, et au fameux *trapiste* (Antonio Maranon), Erolès surprit, près de Benavare, un détachement de constitutionnels commandé par le colonel Tabuença. Cet officier, engagé dans un défilé impraticable, voyant presque tous ses hommes tués ou blessés, mit bas les armes. Conformément aux menaces portées dans le manifeste du 15 septembre, Erolès fit fusiller le colonel Tabuença avec le lieutenant-colonel Velasco, acte sanguinaire que rien ne peut excuser. Ce succès des royalistes fut célébré par un *Te Deum*, que la régence fit chanter dans la cathédrale d'Urgel. La présence du général Mina changea la face des choses : les constitutionnels de Catalogne reprirent confiance. Après s'être concerté avec les différents chefs qui devaient agir sous ses ordres, Mina se porta entre Galaf et Cervera. A son approche, Erolès, menacé d'ailleurs sur la droite par le général Zarco del Valle, qui remontait alors la Sègre, pour pénétrer par la conque de Tremps dans la vallée d'Urgel, concentra ses forces du côté de Solsona, afin de se rapprocher de la Seu-d'Urgel. Après plus d'un mois de marches et de contre-marches sans résultat,

Mina quitta brusquement ses positions, et se porta sur Castelfollit, dont il s'empara malgré l'héroïque résistance de la garnison royaliste, et qu'il ruina de fond en comble (23-25 oct. 1822). Erolès accourut pour sauver ou reprendre Castelfollit; il avait sous ses ordres un corps de six mille hommes composé en grande partie des divisions de Romagosa et de Romanillo. Mina, résolu de prévenir cette attaque des royalistes, se porta à leur rencontre. Erolès avait pris une position avantageuse entre Tora et Sanahuga. Mina parvint à l'en faire sortir en l'attirant par la retraite simulée de son avant-garde, après l'échange de quelques coups de fusil. Au moment où les royalistes se croyaient vainqueurs, ils virent se tourner contre eux une masse formidable. La fusillade se soutint de part et d'autre avec une égale vigueur, jusqu'à ce qu'une charge de cavalerie faite sur le flanc droit des troupes du baron d'Erolès y jeta le désordre. Les royalistes vaincus, jonchant le terrain de morts et de blessés, furent poursuivis jusqu'à Sanahuga fort avant dans la nuit. Après cette victoire, Balaguer ouvrit ses portes à Mina; et désormais les opérations des troupes *de la Foi*; soit en Catalogne, soit ailleurs, ne présentèrent plus qu'une série de revers. Le baron d'Erolès semblait avoir entraîné dans sa dernière défaite toute la fortune de son parti. En cet état de choses, la régence d'Urgel prit la résolution de se transférer à Puicerda, où, par l'énergie de ses mesures, elle prouva qu'Erolès, qui en était l'âme, n'était pas homme à se laisser facilement décourager. D'ailleurs, plus que jamais, il poursuivait activement certaines négociations avec le parti royaliste en France. Le 15 novembre, la régence

ouvrit un emprunt de quatre-vingts millions de réaux, dont le fameux capitaliste Ouvrard se chargea de placer les actions. Cependant Erolès chercha à rallier une partie des troupes *de la Foi* dans la conque de Tremps et aux environs de Talaru. Il n'y resta pas long-temps paisible: un détachement de troupes constitutionnelles vint mettre le feu à son château et dévaster ses domaines. Voyant les généraux constitutionnels Rotten et Milans manœuvrer pour lui couper la retraite de ce côté, Erolès évacua la Seu-d'Urgel, où il laissa dans les forts une garnison de douze cents hommes sous les ordres de Romagosa, puis alla prendre position à Belver, à deux lieues de Puicerda. Mina, qui avait fait son entrée dans la Seu-d'Urgel, et proclamé le gouvernement constitutionnel sous le feu des forts occupés par les royalistes, vint attaquer; le 28 novembre, le baron d'Erolès dans sa position entre Montailha et Belver. Le combat se soutint quelque temps avec un acharnement et un succès égal; mais les royalistes, inférieurs en nombre, ayant plié sur un point, tout le reste se débanda; Erolès, entraîné dans la déroute, gagna, non sans peine, les montagnes qui bordent la vallée d'Andorre. Une partie de ses troupes l'avait suivi. Mina pénétra aussi dans cette vallée; mais, sur la réquisition du syndic de ce petit pays, qui a le privilège de se gouverner lui-même comme territoire neutre entre la France et l'Espagne, les soldats *de la Foi* durent en sortir pour gagner les terres de France, et Mina revint sur le territoire espagnol. On a calculé qu'après la défaite du corps du baron d'Erolès, il était entré en France près de cinq mille individus, dont un grand nombre de moines et de prê-

tres, presque tous dans le plus entier dénûment. Quant à la régence dont il était membre, après avoir quitté Puicerda dès le 18 novembre, elle était venue se réfugier à Livia, sur l'extrême frontière d'Espagne, d'où elle était partie à la suite de la fatale journée du 28 pour rentrer en France. Etablie d'abord dans un village, puis à Perpignan, elle finit par se rendre à Toulouse. Le 30 décembre Erolès alla à St-Girons avec l'intention de repartir pour la frontière. Au 1^{er} janvier 1823, le *héros de la fidélité espagnole*, pour nous servir des expressions du *Moniteur*, reçut les vœux des autorités françaises. Cependant à Madrid, les constitutionnels avaient imposé au roi Ferdinand VII un ministère qui, dans une proclamation adressée à la nation espagnole, faisant parler ce prince dans des termes bien en opposition avec ses véritables sentiments, réprouvait une faction *liberticide* et l'imposture des *fanatiques*, qui avaient élevé dans Urgel un *trône de dérision et d'ignominie*. Par suite des mesures qui furent prises, Erolès, avec tous les chefs royalistes, fut déclaré ennemi de la constitution et rayé des contrôles de l'armée. Mais le moment n'était pas éloigné où les armes de la France allaient arrêter la révolution d'Espagne. Tant de revers n'avaient point découragé les royalistes; il ne leur restait plus en Catalogne que la place de Méquinenza. Répartis en bande de cinq, six et jusqu'à douze cents hommes, ils recommencèrent, pendant les mois de février et mars 1823, à inquiéter les troupes constitutionnelles dans les plaines, et à se maintenir dans les montagnes du Lampourdan. Le baron d'Erolès qui s'était un instant rendu à Paris (février 1823) dirigeait pres-

que tous leurs mouvements, et l'autorité militaire avait passé tout entière dans ses mains. Lorsqu'au mois d'avril l'armée française, aux ordres du duc d'Angoulême, entra en Espagne pour rétablir l'autorité de Ferdinand VII, le quatrième corps destiné à agir en Catalogne, commandé par le maréchal Moncey, et qui était de vingt-quatre mille hommes, fut augmenté par un corps de près de neuf mille Espagnols qui avait organisé le baron d'Erolès, et qui consistait en bataillons d'infanterie habillés et armés, et en quelques escadrons de cavalerie, parmi lesquels se trouvaient des lanciers et des cuirassiers. Dès le 21 avril ce corps fut adjoint aux deux divisions françaises qui investirent Figueras et l'occupèrent le 25. Erolès prit une part très-active à toutes les opérations de cette guerre, qui ne fut sérieuse qu'en Catalogne; et toujours fidèle à son rôle politique, lors de son entrée dans cette province, il adressa aux Catalans et à l'armée espagnole deux proclamations énergiques. Le 1^{er} mai, cherchant à surprendre le général Milans, il atteignit son arrière-garde qu'il culbuta, et enleva la caisse et les bagages du régiment de Zamora. Dans cette guerre de chicane contre Mina, on voit, d'après les relations militaires, le baron d'Erolès se multiplier, soit pour donner d'utiles avis fondés sur sa parfaite connaissance des lieux, soit pour se trouver sur les pas de l'ennemi et déjouer ses projets. Au mois de juin, chargé par le maréchal Moncey de suivre les mouvements de Mina, et de couvrir la frontière de France avec les troupes royalistes espagnoles et la brigade du vicomte de Saint-Priest, Erolès eut avec les constitutionnels, près du bois de Pallau (le 14), un en-

gagement à la suite duquel le général Gorréa mit bas les armes. Le lendemain 15, il atteignit, près de Villièle, le corps de Mina, lui tua six à sept cents hommes et le força de fuir. Guidé par deux paysans et accompagné de quatre officiers seulement, Mina se jeta pendant la nuit dans Urgel. Le 25 juillet, Erolès fut encore vainqueur à la brillante affaire de Calaf. Le 14 août, au combat de Caldès, un corps français-espagnol de deux mille cinq cents hommes, aux ordres d'Erolès et du général Tromeliu, mit en fuite un corps de six mille constitutionnels commandés par Milans et Lloberas. Le 8 oct., on retrouve encore Erolès au combat de Tramaced en Aragon. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les occasions dans lesquelles il se signala durant cette guerre. Le baron d'Erolès n'était pas destiné à jouir longtemps du triomphe de cette cause pour laquelle, en exposant tant de fois sa vie, il avait ruiné sa fortune et sa santé. Atteint d'aliénation mentale, il vint en France pour se faire traiter; mais, bien que sa raison parût un peu raffermie, sa guérison ne fut jamais complète. Il retourna en Espagne, et mourut, au mois d'août 1825, dans la province de la Manche. Aucun chef royaliste espagnol n'a surpassé le baron d'Erolès en audace, en énergie, en persévérance. Profondément imbu de convictions religieuses et monarchiques, il avait en lui assez d'enthousiasme pour exciter les passions des populations ardentes et dévotes au milieu desquelles il était né. Ses ennemis eux-mêmes n'ont pu lui refuser ce genre de talent militaire qui éclate surtout dans les guerres de partisans; et, à leurs yeux, il fut un digne adversaire de Mina.

D—R—R.

ERRANTE (JOSEPH), peintre italien, naquit à Trapani (Sicile), en 1760. Ayant fait ses premières études dans sa patrie, il se rendit à Rome pour les perfectionner; et il devint l'ami de plusieurs savants et surtout de l'abbé Spédaliéri, son compatriote et l'un des philosophes les plus distingués de son temps. Il profita beaucoup de leurs entretiens, et, jeune encore, il se distingua dans le talent d'imiter les plus grands maîtres, tels que Raphaël, Titien, les Carraches, le Dominiquin, et surtout le Corrège, au point que souvent on confondait la copie avec l'original. Son mérite fut apprécié par le roi des Deux-Siciles; mais, les circonstances l'empêchant de profiter de cette protection, il passa la plus grande partie de sa vie à Milan, où il se fit remarquer, malgré l'éclat qu'y jetait dans le même temps le célèbre Appiani. Il serait trop long d'indiquer ici tous ses ouvrages. On a remarqué surtout son *Artémise pleurant sur les cendres de Mausole*, la *Mort du comte Ugolin au milieu de ses enfants*, le *Concours de la beauté*, l'*En-dymion*, les divers tableaux de *Psyché*, etc. Plusieurs de ces sujets ont été gravés avec succès par ses élèves. Il fit les portraits de plusieurs littérateurs ses amis, qui lui consacrèrent à leur tour des vers et des éloges très-flatteurs. Le duc de Monte-Léone, encore plus généreux, au moment où il était, comme lui, loin de sa patrie, lui fit une pension de soixante ducats par mois. Errante a inventé une nouvelle manière de restaurer les tableaux. On a de lui deux *Mémoires* imprimés, l'un sur les *Couleurs employées* par les plus célèbres artistes italiens et flamands, l'autre sous le titre d'*Essai sur les*

couleurs. Habile à faire des armes, il croyait l'art de l'escrime aussi utile aux peintres modernes que la gymnastique l'avait été aux anciens. Il s'était proposé d'écrire un traité sur l'étude du mouvement des muscles d'un corps vivant en action. Mais, surpris par la mort, il ne put achever plusieurs ouvrages dont sa féconde imagination lui avait inspiré l'idée. Il mourut en 1821, à Rome, où un monument exécuté par le sculpteur Fannino lui a été élevé. Z.

ERSCH (JEAN-SAMUEL), savant et laborieux bibliographe, naquit le 23 juin 1766 à Glogau, dans la Silésie. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Iéna, fut attaché immédiatement à la rédaction de quelques feuilles mensuelles, et se chargea de traduire en allemand différents voyages. Doué de la patience la plus infatigable, il s'occupait dès lors à dresser les tables des journaux et des recueils périodiques qui se publiaient en Allemagne, travail fort utile sans doute, mais de peu d'attrait. Ersch devint ensuite l'un des rédacteurs de la *Gazette littéraire d'Iéna*, et depuis il ne cessa pas de fournir des articles à cette feuille, même lorsque les circonstances l'éloignèrent de cette ville. Il fut, en 1793, appelé à Hambourg pour prendre la direction de la *Gazette politique*. Cette nouvelle tâche ne l'empêcha pas de continuer les diverses publications qu'il avait commencées, et dont on donnera la liste à la fin de cet article. C'est à Hambourg qu'il rédigea, sous le titre de la *France littéraire*, le Dictionnaire des auteurs français de 1771 à 1796, ouvrage qui, malgré ses imperfections, atteste d'immenses recherches, et qui, pendant long-temps, a été le seul que l'on pût consulter pour l'é-

poque qu'il embrasse. Tant de travaux ne suffisaient pas encore à son besoin d'investigation; mais sa santé ne répondait qu'imparfaitement à son ardeur pour l'étude, et il finit par tomber malade. Nommé, en 1800, bibliothécaire de l'université d'Iéna, il se bâta de revenir dans cette ville; et, dès qu'il eut pris possession de sa place, il ouvrit un cours de géographie et d'histoire moderne. Quelques contrariétés qu'il éprouva de la part des autres professeurs le déterminèrent à accepter, en 1803, l'offre de la place de bibliothécaire de l'académie de Hall, et, peu de temps après, il fut pourvu de la chaire de géographie et de statistique. Après la mort de Meusel (*Voy. ce nom*, XXVIII, 492), il se chargea de la continuation de l'*Allemagne littéraire*. Plus tard, il entreprit, avec M. Grüber, une *Encyclopédie générale des sciences et des arts*, dont les articles succincts, mais substantiels, sont suivis de l'indication des livres où le lecteur peut recourir pour les détails. Cet ouvrage n'eut pas le succès qu'il espérait, et le chagrin qu'il en éprouva le mit au tombeau le 16 janvier 1828, à l'âge de soixante-deux ans. Tous les ouvrages publiés par Ersch sont écrits en allemand: le nombre en est considérable; mais on se contentera de rappeler ici les principaux: I. *Catalogue de tous les ouvrages et Mémoires anonymes cités dans la quatrième édition de l'Allemagne littéraire de Meusel et les suppl.*, Lemgow, 1788, in-8°. II. *Catalogue des traductions en diverses langues indiquées dans le même ouvrage*, ibid., 1794-1796, in-8°. III. *Répertoire des journaux et des recueils périodiques allemands sur la géographie, l'histoire*

et les sciences qui y ont rapport, *ibid.*, 1790—92, 3 vol. in-8°. IV. *Répertoire universel de la littérature de 1785 à 1790*, Iéna, 1790—92, 3 vol. in-4°; *Supplément de 1791 à 1795*, Weimar, 1799—1800, 3 vol. in-4°; *Nouveau supplément de 1795 à 1800*, *ibid.*, 1807, 2 vol. in-4°. C'est une table méthodique de tous les ouvrages imprimés en Europe, avec l'indication des principaux journaux qui en ont rendu compte. On sent combien un pareil travail doit épargner de recherches. V. *La France littéraire*, ou Dictionnaire des auteurs français de 1771 à 1796, Hambourg, 1797—98, 3 vol. in-8°. Ersch dédia son ouvrage à l'Institut, et le fit précéder d'une invitation aux littérateurs français de lui communiquer les remarques, qui le mettraient à même de corriger et de compléter son travail. *Premier Supplément*, Hambourg, 1802, in-8°, dédié à Millin et à Ch. - G. Schultze, professeur d'Iéna. *Deuxième Supplément*, *ibid.*, 1806, in-8°, dédié à l'abbé Grégoire et à Ch. Villers. Si l'on excepte Desessarts (*Voy.* ce nom, XI, 165), qui, non content de s'être approprié dans les *Siècles littéraires* une partie des recherches du bibliographe allemand, sans lui en témoigner sa gratitude, releva dans sa préface, avec beaucoup d'amertume, quelques-unes des erreurs d'Ersch, ne lui tenant aucun compte des difficultés qu'il avait éprouvées pour se procurer des renseignements, tous les biographes français ont rendu la justice la plus complète à son zèle et à ses connaissances. Barbier déclare dans la préface de son *Dictionnaire* (2^e édition, p. xvii), que c'est en lisant l'ouvrage d'Ersch qu'il a senti se ranimer son goût pour

la recherche des anonymes et pseudonymes. M. Quérard, dont l'ouvrage, composé sur un plan plus étendu que la *France littéraire* d'Ersch, doit la faire oublier, avoue aussi que l'ouvrage de son devancier lui a été fort utile, et qu'il l'a souvent mis à profit (*Disc. prélim.*, p. xv). VI. *La Table des Annales britanniques*, d'Archenholz (*Voy.* ce nom, LVI, 399), dont elle forme le vingtième vol. VII. *Manuel de la littérature allemande depuis 1750*, Hall, 1812 et années suivantes, in-8°. Cet utile répertoire se divise en autant de parties qu'il y a de classes dans la littérature; et chaque partie, qui se vendait séparément, est terminée par une table alphabétique des auteurs: il y a en outre une autre Table générale des auteurs, qui seule forme un volume très-épais. M. Depping, l'un de nos collaborateurs, a publié sur Ersch une bonne Notice dans la *Revue encyclopédique*, 1828, II, 525. W—s.

ERSKINE (HENRI), deuxième fils du dixième comte de Buchan, naquit le 1^{er} nov. 1746 à Edimbourg. Un maître habile commença son éducation au coin du foyer paternel et sous les yeux du père, homme fort instruit. Il fut ensuite placé au collège Saint-André, visita successivement les universités écossaises de Glasgow et d'Edimbourg, puis, vers 1765, se mit à suivre les séances de la cour de session, à parcourir le labyrinthe des lois tant écossaises qu'anglaises, à feuilleter les commentateurs et les recueils d'arrêts, donnant souvent des entorses à la loi, et pourtant ayant souvent rang d'autorités. Ses études opiniâtres le firent recevoir membre de la faculté des avocats, en 1768. Il n'avait que vingt-deux ans à cette époque. L'é-

loquence judiciaire était bien loin alors, surtout en Ecosse, d'offrir ce charme et cette élégance qui résultent de la clarté, de la méthode, du choix heureux des arguments, de l'enchaînement habile des faits et des déductions, de la correction et de la concision du langage. D'une part, l'état informe de la législation viciait l'esprit du légiste, et mettait le parallogisme à l'ordre du jour : point de procédure par jury dans les causes civiles, on l'avait suspendu ; point de lois conformes à l'état social moderne, et point d'uniformité dans ces lois, les coutumes féodales régissaient encore presque tous les cas ; *Craig de feudis* était le code ; point de plaidoiries en quelque sorte, on écrivait les discours au lieu de parler, de riposter. D'autre part, l'avocat tirait à la page : il semblait que l'art suprême du jurisconsulte fût dans la circonlocution et le pléonasme ; et la verbosité, si elle n'était prise pour de l'éloquence, était payée comme de l'éloquence. Enfin la presque totalité des Ecossais en ce temps parlait un fort mauvais anglais, et les hommes le mieux élevés eux-mêmes n'étaient pas toujours bien purs de cette *patavinité*. Quoique Henri Erskine ne possédât pas les talents transcendants de son frère Thomas (*Voy. l'art. suivant.*), il fut pour beaucoup dans la révolution oratoire que la fin du XVIII^e siècle vit opérer dans le barreau. Un bon goût naturel, l'avantage d'appartenir par sa naissance au monde élégant, l'habitude de versifier, et par conséquent de varier de mille manières les formes, les tours de la pensée pour préférer le plus heureux, qui d'ordinaire n'est pas le plus prolix, voilà sans doute les qualités ou les circonstances auxquelles il fut redevable

des améliorations que plus que personne il introduisit dans les plaidoiries de l'autre côté de la Tweed. Mais il dut peut-être, plus encore au soin qu'il avait d'assister à l'assemblée générale de l'église d'Ecosse, et d'y parler sur les sujets qu'on y soumettait à la discussion. Comme là les débats avaient lieu, non par écrit, mais de vive voix, il parla, il répliqua, il improvisa, et une fois lancé dans cette voie il ne s'arrêta plus ; à mesure qu'il acquérait une qualité, il en entrevoyait une autre, et dès qu'il l'avait entrevue il ne cessait de travailler à la posséder. Pendant ce temps les causes venaient, et chaque année ajoutait à sa célébrité, qui, si elle ne fut jamais européenne, jetait du moins un vif éclat du château de Berwick à la pointe de Caithness. Whig de bonne foi, Henri Erskine, malgré l'avantage matériel que souvent il eût trouvé à plaider pour les grands seigneurs, prevait en main la cause de l'humble citoyen et du pauvre, et par cette conduite, que consacrait le plus souvent un éclatant succès, il mérita d'être surnommé par toute l'Ecosse *l'orateur populaire*, ce que les lords, dans leur dépit, traduisaient par *l'orateur de la canaille*. Ainsi placé, par l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère, à la tête du barreau écossais régénéré, connu d'ailleurs comme antagoniste décidé de la guerre contre les colonies anglo-américaines, Henri Erskine fut, lors de la chute de lord North, et à l'avènement du ministère Rockingham, élevé à la place de lord-avocat d'Ecosse (1782). Il devint la même année membre du parlement. Mais la haute dignité que venait de lui confier le gouvernement, et dont l'importance, beaucoup plus grande que celle d'avocat-général en Angle-

terre, étant vraiment incompatible avec un bon gouvernement, ne dura pas plus long-temps que la combinaison ministérielle à laquelle il la devait. Pitt, en déposant le cabinet Rockingham, destitua très-cavalièrement Henri Erskine. La faculté des avocats d'Edimbourg protesta contre ce changement, en le choisissant à une grande majorité, et dans les termes les plus flatteurs, pour son doyen. Le ministre fut assez piqué de la leçon, pour songer encore plusieurs années après à en prendre sa revanche. Le personnel du barreau avait été modifié par des nominations nouvelles; l'intrigue et l'argent jouèrent de concert pour calomnier l'ex-lord-avocat; la mobilité humaine aussi s'en mêla, et quelque chose de cet esprit qui fit dire jadis : « Je suis ennuyé de l'entendre appeler le Juste. » Un autre fut investi du décanat. Le triomphe momentané des whigs, en 1802, fut stérile pour Henri Erskine; mais en 1806, lors de l'élévation de son frère Thomas à la place de lord-chancelier, il reçut derechef le titre de lord-avocat, et, comme au temps de sa première apparition au pouvoir, il fut élu membre du parlement, qui commença sa dernière session le 21 janvier, et qui fut, peu de temps après, dissous par la couronne. Fort de sa position, comme fonctionnaire, il n'eut pas de peine à se faire renvoyer à la nouvelle chambre; mais l'administration nouvelle, privée de Fox, ne put tenir long-temps après la mort de ce grand homme, et la chute du système entraîna celle de Henri Erskine, et celle de tous les hommes d'état appartenant à la nuance whig. Il donna même sa démission comme député. Il avait alors atteint cet âge où les occupations politiques sont trop lourdes, si elles se

compliquent d'une lutte; il voulait bien, quoique ce ne fût pas une sinécure, être un des rouages du ministère; mais il ne se souciait plus de combattre des années pour arriver peut-être à ce rôle. Il renonça donc absolument, non point aux affaires judiciaires, car il tint encore son cabinet cinq ans, mais aux affaires gouvernementales. On le regretta. Si pendant le court espace de temps qu'il avait rempli les fonctions de lord-avocat (deux ans et demi en deux fois), il n'avait pas fait d'actes mémorables, en revanche il n'avait usé à l'égard de personne des privilèges exorbitants de sa charge, et c'était un mérite. Enfin, en 1812, il prit sérieusement congé des travaux auxquels il avait voué sa vie, et ne songea plus qu'à raffermir sa santé chancelante. Des voyages à Londres, des visites aux eaux thermales, des bains de mer, la vie de campagne, pour laquelle il avait une prédilection extrême, adoucirent un peu les souffrances de ses dernières années, et prolongèrent sa vie. Enfin il succomba le 8 octobre 1817. Henri Erskine n'a point laissé d'ouvrages, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à quelques pièces de poésies fugitives qui se trouvent dans divers recueils, et qui donnent bonne idée de son talent pour la versification. On doit regretter que ses plaidoyers n'aient point été réunis. Circonscrits dans une sphère moins vaste que ceux de son frère, ils ont eu moins de retentissement, et cependant ils n'ont guère moins de mérite. Ils offrent même de grandes ressemblances avec ces derniers. Toutes les qualités de Thomas Erskine, lucidité, pathétique, raisonnement, méthode, Henri les possède; seulement il a moins d'abandon, de grâce; il jette moins de

fleurs sur le chemin, il passe moins heureusement d'un objet à ceux qui suivent, il a la parole moins persuasive; infériorité qu'il compense en l'emportant à son tour par la force, par la solidité de l'érudition et des arguments.

P—OT.

ERSKINE (lord THOMAS), troisième fils du dixième comte de Buchan et frère de sir Henri Erskine dont l'article précède, naquit vers 1750. Son éducation, ébauchée dans la maison paternelle, continuée à l'école supérieure (*High School*), d'Édimbourg, se termina fort brusquement à l'université de Saint-André. Il n'avait que quatorze ans encore. Mais le chiffre si bas de la succession de son père restreignait dans les plus étroites limites le budget de sa famille. Cédant à cette nécessité, Thomas Erskine partit de Leith en qualité de *midshipman* à bord d'un vaisseau de la marine royale. Sir John Lindsey, son capitaine, lui fit bientôt remplir sur ce navire les fonctions de lieutenant. Soit antipathie pour une carrière qui, vue de près, n'est attrayante que pour ceux qui ont une vocation maritime prononcée, soit, comme on a dit, appréhension de redescendre au rôle trop humble de *midshipman* après avoir exercé des fonctions plus importantes, Erskine quitta le service de mer pour celui de terre au bout de quatre ans. Il entra comme enseigne dans le premier régiment d'infanterie (1768), et y resta huit ans, pendant lesquels peu d'événements remarquables signalèrent sa vie, sauf son mariage, un peu précoce peut-être, en 1770, et un séjour de trois ans à Minorque. Sa femme l'avait suivi dans cette île. Peu occupé par les obligations du service, Thomas profita de ses loisirs pour compléter

son éducation et pour acquérir des notions sur une foule d'objets; sa perspicacité naturelle, ses voyages l'avaient déjà préparé de la manière la plus heureuse. Il en résulta qu'il eut dans son régiment une immense réputation de savoir. De retour à Londres, il ne se démentit pas, et sa conversation faisait le charme des salons qu'il visitait. Le célèbre critique Johnson lui-même en fut émerveillé, et dit hautement que si l'enseigne Erskine avait autant de mois de stage que d'années de salle d'armes, il pourrait ne redouter aucun rival au barreau. Ce suffrage détermina Erskine, déjà d'ailleurs endoctriné par des amis et entraîné par ses goûts, à quitter l'épaulette pour le livre des statuts. Il fit donc inscrire son nom sur les registres de Lincoln's Inn, en 1777, et en même temps entra au collège de la Trinité à Cambridge, formalité par laquelle, en sa qualité de noble anglais, il abrégait de deux ans la durée de l'apprentissage judiciaire obligé. La thèse que quelque temps après il soutint et qui roulait sur la révolution de 1688, fut très-remarquée: on lui décerna le premier prix; mais, n'ayant aucune prétention aux bénéfices académiques, il le refusa. L'année suivante, après avoir travaillé dans l'étude de Buller et dans celle de Wood, tous deux avocats en renom, il fit sa première apparition à Westminster-Hall. Tout dès cet instant fut pour lui bonheur et succès éclatant. Au lieu d'attendre pendant des années, ainsi que tant d'autres, une pauvre et maigre clientèle, rebut des heureux du barreau, il eut sur-le-champ à défendre un capitaine Baillie, ex-surintendant de l'hôpital de Greenwich, destitué par le comte de Sandwich, et prévenu d'avoir publié un

pamphlet contre ce premier lord de l'amirauté. Le défenseur ne se borna point à justifier son client ; il retourna l'accusation contre les accussateurs , exposa la conduite probe et ferme de Baillie au milieu des intrigues et de la corruption qui le circonvenaient , son refus constant de prendre part à des manœuvres criminelles , la baine sourde et les calomnies , suite de son inflexibilité vertueuse ; il ne craignit pas de mettre en parallèle par de très-intelligibles allusions , le noble système de Baillie et celui de lord Sandwich ; il finit par prononcer le nom du haut fonctionnaire , et en vain interrompu par le procureur-général il proclama que , oui c'était le noble lord qu'il allait chercher derrière ses prête-noms , pour le combattre corps à corps , et qu'il ne restait désormais à Sa Grâce , après ces débats , qu'un moyen d'échapper à sa honte , c'était de désavouer les persécuteurs du capitaine et de lui rendre un poste dont il y avait forfaiture à l'évincer. Cette plaidoirie fut donc remarquable non seulement par la beauté de l'élocution et par la force des arguments , mais par la hardiesse avec laquelle dès son début , sans antécédents , sans autres appuis que la conscience de son droit et de son talent , un jeune avocat se posait face à face d'un puissant du jour , et de la défensive passait à l'offensive. Ce ton était d'autant plus surprenant que les annales du barreau n'offraient que peu d'exemples de cette manière large d'envisager les affaires , et que les plaidoiries n'étaient que de misérables ergoterie et de la chicane. Erskine est sans contredit celui de tous qui contribua le plus puissamment à tirer la roue de l'ornière , et dès ce jour , préludant à cette œuvre , il moissonna mieux que des applaudis-

sements ; car près de trente causes furent mises entre ses mains avant qu'il sortît du Palais. Quelques mois après , le succès qu'il eut à la barre de la chambre des communes acheva de le classer parmi les premiers orateurs judiciaires de Londres. Le ministre lord North venait de proposer un bill tendant à investir les universités du monopole de la publication des almanachs : le libraire Cannan , qui précédemment avait été l'occasion de verdicts laissant tomber en désuétude le monopole de ce genre d'ouvrages , avait réclamé contre la proposition ; et c'est Erskine qu'il choisit pour conseil. Celui-ci traita sous toutes ses faces la question ainsi soumise à l'attention de la chambre ; et lorsqu'une argumentation lumineuse eut prouvé l'inutilité de la mesure pour les corps qu'elle paraissait favoriser , leur funeste influence sur la prospérité générale du commerce , il s'adressa aux membres mêmes de la chambre , et , dans un langage plein de délicatesse et de mesure , rendit hommage à la pureté , à la noblesse des sentiments qui leur inspiraient de la partialité peut-être en faveur de ces universités dont presque tous ils sortaient , mais les adjura de comprendre que les universités , elles aussi , avaient ces nobles sentiments qu'elles inculquaient dans les âmes , et qu'elles leur disaient : « Songez d'abord à la patrie , ne sacrifiez pas tout à quelques-uns , ne dépouillez pas la mère pour donner à la nourrice. » Quelque faible que soit l'influence immédiate d'un beau discours , sur une assemblée délibérante , ce qu'il y a de sûr , c'est que , comme après ces paroles du spirituel avocat , le bill fut rejeté à la majorité de quarante-cinq voix , l'opinion publique lui fit honneur de ce succès décisif , et que

depuis ce temps il ne put suffire aux nombreuses affaires dont on le chargea. En très-peu d'années il vit ainsi changer sa position ; et sa réputation, sa fortune, s'élevèrent en même temps avec la plus grande rapidité. Ce qu'on admirait en lui, c'est qu'il n'avait point de spécialités et que toute espèce de cause pouvait être confiée à son éloquence : il plaidait au civil comme au criminel, devant les cours martiales ou exceptionnelles comme devant les tribunaux ordinaires ; et, quelle que fût la force de ses antagonistes, rarement il avait le dessous. Toutefois, aux questions par trop litigieuses et qui semblent stimuler l'esprit de chicane, il préférait celles qui prétent à des discussions un peu hautes, à des mouvements pathétiques, à d'heureuses et insinuanes allocutions. Telles sont les qualités qu'on remarque, par exemple, dans sa défense de lord Georges Gordon après les émeutes de Londres en 1780, et dans celle du doyen de Saint-Asaph. Dans la première, ayant sur les bras une multitude en quelque sorte écrasante de témoins à charge, il commence par établir avec la puissance d'un beau talent une théorie de l'évidence ; puis, avec un art inimaginable, appliquant aux circonstances de la cause les généralités qu'il vient de poser, jette du louche sur tous les détails prétendus avérés, refuse aux dires des accusants ces caractères qui défendent le doute, et en vient à rendre si plausibles ses dénégations qu'il ose dire, et l'auditoire l'applaudit : « Il n'y a qu'un bandit « qui puisse parler ici de culpabilité « té évidente. » Dans l'affaire du doyen de Saint-Asaph, il s'éleva aux plus hautes considérations sur la nature et les caractères du jury, duquel alors une théorie fort commode pour

les gouvernements voulait réduire la tâche à répondre, « Oui ou non, « tel homme a ou n'a pas publié un « ouvrage, » en laissant aux juges le droit de le qualifier, ou non, pamphlet. La force avec laquelle il s'éleva contre cette prétention ministérielle, en réclamant pour le jury le droit de dire : « Oui ou non, tel « homme a ou n'a pas publié un « pamphlet, etc., » valut non seulement au doyen de Saint-Asaph son acquittement, mais au pays une loi de Fox garantissant au jury dans les affaires de libelles la complète jouissance de ses droits. Cette cause, dans laquelle Erskine eut besoin de toute son énergie pour lutter contre les efforts acharnés du ministère public, lui fit donner le surnom de *défenseur du jury*. Il n'avait pas été moins heureux dans l'affaire de l'amiral Keppel (1779), traduit devant une cour martiale après la bataille d'Ouessant. Erskine était d'autant plus apte à plaider dans une cause de ce genre, qu'ayant servi quatre ans sur mer, il connaissait les termes techniques et les détails de la navigation ; c'est même à cette circonstance qu'il dut l'honneur d'être définitivement le défenseur de l'amiral, qui d'abord avait confié sa cause à deux autres avocats célèbres (Dunning et Lée). Mais c'est surtout par son habileté à discuter les témoignages et rapports, et par l'art avec lequel il mettait en parallèle la conduite des autres officiers supérieurs et celle de son client, qu'il obtint un triomphe complet. Il monta plus haut encore dans sa défense du libraire Stockdale, qui lors des charges produites contre le gouverneur-général de l'Inde, Hastings, à la chambre des communes, avait été l'éditeur de la brochure apologétique de Logie. Cet ouvrage, considéré par

le ministère comme un pamphlet, fut déferé aux tribunaux. Le discours que prononça Erskine en cette occasion est peut-être sou chef-d'œuvre: jamais plus de force, d'habileté, de logique, d'art dans la distribution des arguments ne fut uni à plus d'élégance. On trouvera sans doute étonnant après cela qu'il ait refusé la défense de Hastings lui-même; mais l'article ELLENBOROUGH (p. 336 de ce vol.) diminuera peut-être un peu la surprise. De la hauteur des considérations politiques, Erskine savait descendre avec un égal succès à des réflexions d'un ordre moins élevé, moins sévère, et à l'appréciation des difficultés sociales. Diverses causes d'adultère, ou, comme on dit en anglais, de *conversation criminelle*, lui fournirent l'occasion de déployer dans cette sphère nouvelle toutes les séductions de l'art oratoire. C'est alors surtout que son éloquence devient moelleuse et insinuante, qu'il parle au cœur lorsque la raison milite contre, qu'il glisse avec art sur ce qu'il ne fait voir qu'en perspective, qu'il esquive ce qui donnerait un peu de tort à la cliente ou de ridicule à son client; car, en véritable avocat, il met son éloquence tantôt au service de l'époux outragé, tantôt à celui de l'épouse pleurant ou niant sa faute. On sent assez que ce genre de causes, même dans les cas de huis-clos, n'était pas fait pour atténuer sa célébrité. Aussi, malgré l'envie, Erskine eut-il le bonheur de se voir regardé comme le premier orateur du barreau anglais; et, par quelque talent que se soient signalés depuis les orateurs auxquels il a ouvert la voie, il n'a pas encore été surpassé. Mais il aspirait à plus que cela: il eût voulu acquérir le même rang comme orateur politique que comme orateur judi-

ciaire. Il y prétendait avec d'autant plus de vraisemblance de succès que plus d'une fois il avait traité devant la chambre et hors de la chambre des questions politiques. Nommé, en 1783, membre des communes par Portsmouth, il fut constamment réélu jusqu'à son élévation à la pairie, et il parla diverses fois non sans succès sur les objets à l'ordre du jour. Mais, quoique toujours élégant et disert, spirituel et plein de grâce, il n'apportait point dans les assemblées délibérantes cette supériorité qu'il déployait au barreau. Il ne respirait pas à l'aise, et quelquefois il manquait d'aplomb à la tribune parlementaire; les airs hautains, les dédains aristocratiques, les sarcasmes de grand seigneur dont Pitt était prodigue, attéraient son éloquence procédurière. Erskine, ainsi qu'on peut le pressentir, appartenait au parti whig. Dès les commencements de sa carrière judiciaire, il s'était déclaré contre les destitutions arbitraires, contre les monopoles, contre les restrictions apportées à l'omnipotence du jury, contre les entraves de la presse. Peu d'avocats ont plus souvent que lui défendu des libellistes ou des pamphlétaires. Ce libéralisme ne lui fut pas toujours profitable, et, s'il lui valut souvent de l'argent et de la gloire, quelquefois il lui fit perdre de bonnes places et la faveur de hauts personnages. C'est ce dont il put s'apercevoir après qu'en 1792 il eut prêté l'appui de sa voix à Thomas Paine, traduit devant les tribunaux pour la publication de ses *Droits de l'homme*. Le prince de Galles, qui depuis plusieurs années témoignait de l'amitié à Erskine et l'avait fait son avocat-général, lui retira en même temps ce titre et sa bienveillance. Cette double perte trouva l'illustre

orateur impassible ; il ne composa point avec son opinion, et continua de défendre les principes à la chambre, les accusés devant les cours. L'affaire des criminels d'état jugée en 1794, et dans laquelle il soutint avec V. Gibbs la non-culpabilité des accusés, en donna de nouvelles preuves. Ce fut un des plus brillants événements de sa vie. Pendant la guerre de la première coalition contre la révolution française, Erskine s'opposa de toutes ses forces au bill sur les rassemblements ; et, après l'admission du bill, il fit au club des whigs la motion d'inviter toutes les provinces de la Grande-Bretagne à pétitionner contre la nouvelle mesure. On le vit de même, en décembre 1796, entreprendre de combattre l'adresse que Pitt proposait de voter au roi ; mais un évanouissement subit coupa cours à son exorde. En 1801, il parla de la nécessité, de la possibilité de traiter avec la France, et émit, entre autre mots remarquables, l'opinion que « tenter le rétablissement de la maison de Bourbon, « c'était vouloir, en France, un « bouleversement général. » Il ne voyait pas que c'était précisément pour cela que Pitt voulait ce rétablissement et ne voulait pas de Bonaparte. Le 10 juin il soutint avec chaleur le bill contre l'adultère. L'année suivante, aux vociférations de lord Lemp contre la validité de la nomination de Horne Tooke, il répondit par des faits et des arguments péremptoirs. En 1802, il partit en France ; et comme tous les Anglais de distinction alors à Paris, il fut présenté au premier consul. On a prétendu que Bonaparte le traita grossièrement, et pour toute allocution lui adressa ces mots assez injustes : « N'êtes-vous pas légiste ? » Ce

qu'il y a de certain, c'est qu'Erskine, en rappelant son entrevue avec le chef de la république française, ne se plaignit pas de ses paroles et même montra un portrait de Bonaparte qui lui aurait été donné à lui, ami de Fox, par le grand homme. Cette année 1802, remarquable par la paix d'Amiens et par le passage d'un ministère pacifique et favorable à la France, vit Erskine réintégré dans le poste d'avocat-général du prince de Galles : il joignit à cette place les titres de chancelier de S. A. R. et de garde-des-sceaux pour le duché de Cornouailles. En 1804, lorsque le projet de descente en Angleterre mit les têtes britanniques en fermentation, il accepta le commandement d'un corps de volontaires dit *association de la loi*. L'année suivante il présenta la défense de l'amiral Calder devant la commission chargée de juger sa conduite ; et, sans le laver entièrement des imputations accumulées contre lui, il fit si bien que Calder en fut quitte pour des réprimandes. En 1806, lors de la formation du ministère de coalition que lord Grenville fut chargé de composer à la mort de Pitt, Erskine fit partie du nouveau cabinet en qualité de lord chancelier d'Angleterre. En même temps il fut créé baron, pair, membre du conseil privé. Le roi, en lui conférant la noblesse, lui donna pour armes douze jurés autour d'une table avec ces mots : *Trial by jury* (jugement par jury). La position de lord Erskine dans ce cabinet formé d'éléments hétérogènes, partant peu viable, fut embarrassée : son whigisme n'était pas douteux ; mais bien que les siens fussent en majorité dans le conseil, il fallait toujours user de ménagements pour la minorité tory.

De plus Erskine avait le double désavantage de succéder immédiatement au juriconsulte le plus habile de l'Angleterre (lord Eldon), et de ne pas être au fait des formes des cours d'équité. Il fut facile de s'en apercevoir, lors de l'instruction du procès de lord Melville; et l'assistance éclairée de quelques habiles praticiens n'empêcha pas le chancelier de commettre des inadvertances que la malignité ne manqua pas de grossir. Erskine quitta le sac de laine lors de la dislocation du cabinet Grenville, et continua sur les bancs de la chambre des pairs l'opposition qu'il avait faite dans les communes. Toutes les mesures favorables à la liberté, telles que l'entendent les whigs, trouvèrent en lui un zélé défenseur. En 1808, il se prononça pour la pétition des catholiques d'Irlande. Le 1^{er} février 1809, il interpella les ministres des affaires étrangères et de la guerre sur l'expédition d'Espagne, notamment sur le chiffre des soldats anglais victimes de la guerre. En 1814, il présenta deux pétitions, l'une au nom de quatre-vingts ministres non-conformistes, contre le commerce des esclaves qu'à diverses reprises déjà il avait flétri et que prohibait une loi en partie son ouvrage, l'autre au nom des habitants de Portsmouth contre les changements que le ministère proposait d'introduire dans la législation sur les grains. Quelque singulière figure que fasse, au milieu de tant d'objets de politique et d'administration, l'apparition des animaux domestiques, rappelons aussi que c'est lord Erskine qui fut chargé de présenter à la chambre haute le bill dont le but était de prohiber les sévices et les brutalités à leur égard (1809). Personne mieux que lui n'était capable de glisser sur

les difficultés d'un sujet qui prêtait tant aux mauvaises plaisanteries : les paroles qu'il prononça lors de l'ouverture de la seconde lecture du bill furent un modèle de convenance et d'expression. Les pairs admirèrent le bill qu'au reste un bon mot assez déplacé suffit pour faire tomber à l'autre chambre où Erskine n'était pas. En 1814, il fut présenté à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse qui lui firent un accueil flatteur. En 1815, il fut décoré de l'ordre du Chardon, qui, sauf de rares exceptions, ne s'accorde qu'à des ducs et des comtes. L'âge et les maladies commençaient alors à peser sur lord Erskine : ses apparitions à la tribune devenaient moins fréquentes. Des embarras pécuniaires augmentaient le désagrément de sa position. Il n'avait économisé que sur une faible échelle au temps de ses triomphes judiciaires, et lorsque son cabinet lui donnait un revenu annuel de deux cent cinquante à trois cent mille francs. Il perdit plus qu'il ne gagna par son avènement au pouvoir; et, quand l'année suivante il rentra dans la vie privée, il perdit bien plus encore, puisque sa pension comme ex-chancelier ne montait qu'à cent mille francs et qu'il renonçait au barreau. L'éducation de huit enfants, l'acquisition d'une propriété faite à grands frais, bien que composée presque en totalité de mauvaises terres, acquisition qui fut bientôt suivie d'une baisse prodigieuse dans le prix des terrains, enfin un second mariage dont il n'eut point à se louer, absorbèrent, avec la totalité de ses revenus, la majeure partie de ce qu'il possédait de capitaux. C'est dans cet état de gêne qu'il dut passer ses dernières années, et que la mort le trouva le 17 novembre 1823. Il venait d'accompagner à

Edimbourg par mer un de ses fils : indisposé, il fut transporté à Scarborough, et de cette ville au château d'Almondale, résidence de son frère. Ses restes furent déposés au caveau de ses ancêtres dans l'église d'Uphall. L'aîné de ses fils, ambassadeur auprès des Etats-Unis d'Amérique et représentant de Portsmouth à la chambre des communes, hérita de son titre. Sa veuve, à laquelle il ne légua que peu de chose, tomba dans une misère profonde; et un jour de juillet 1826 elle se présenta, recommandée par un ramoneur, à l'audience du lord-maire, demandant des secours et racontant que pour vivre elle n'avait que douze schellings par semaine, pris sur la pension faite par le roi à sa famille. Lord Erskine avait les plus beaux dehors, un organe flatteur et pénétrant, des yeux expressifs, des gestes nobles et en même temps pleins de vivacité, du feu et de la mesure : toutes ses qualités extérieures et les paroles mêmes qu'il prononçait formaient un ensemble plein d'harmonie, et que Quintilien aurait cité comme l'idéal et le type de l'élégance oratoire. Ces avantages étaient un produit de l'art autant que de la nature. Erskine mettait un soin extrême à toutes ces petites circonstances extrinsèques si puissantes souvent sur l'auditoire. Pour n'en donner qu'un exemple, lorsqu'il avait à plaider dans une cour autre que celles qu'il connaissait, il ne manquait pas de la visiter minutieusement la veille et de prendre note de sa place, de l'espace qu'il occuperait, de la position relative du tribunal, de la capacité de la salle pour l'affluence que son nom attirerait; en un mot il était toujours à l'audience ce qu'est sur le théâtre l'acteur qui a l'habitude

de la scène. Un autre avantage qu'Erskine possédait au degré le plus éminent, c'est un imperturbable courage, ce qui doublait son aplomb en présence des prétentions de ses adversaires, et le rendait aussi alerte que ferme à la riposte. Dans l'affaire du doyen de St-Asaph, le président du tribunal, Buller, jadis son patron, blâmant le verdict qui ne lui convenait pas, ordonna au jury de rentrer dans la chambre de ses délibérations : Erskine dit que le verdict était acquis à son client, et, comme le juge insistait, il entra dans des développements sur l'illégalité de la conduite du magistrat : « Allez-
« vous asseoir, s'écria Buller, en l'in-
« terrompant. — Je ne m'assierai
« pas, dit Erskine; je connais mon
« devoir, et en parlant je le remplis;
« vous, remplissez le vôtre. » Cette apostrophe eut son effet. Une autre fois (c'était lors de sa première affaire), il fut de même interrompu par lord Mansfield, en commençant ses insinuations contre le persécuteur secret de Baillie : « Lord Sandwich,
« disait l'avocat-général, n'est pas
« ici en cause. — C'est juste-
« ment pour cela, répond Erskine,
« qu'il faut que je l'y mette : je
« vais réparer l'omission...; » et il entame alors ces belles digressions qui firent peser la honte sur les accusateurs et qui sauvèrent son client. Passer en revue les divers plaidoyers d'Erskine est impossible ici. A la liste que nous avons donnée dans le cours de l'article, nous nous contenterons de joindre la brève indication des discours pour James Perry, éditeur du Morning-Chronicle, pour Hardy, pour le comte de Thanet. Les plus saillants de ces plaidoyers ont été recueillis en 5 vol. in-8°, Londres, 1810-12; 2^e édit.,

1816. Huit de ses discours ont été traduits dans le *Barreau anglais*, imprimé à Paris. M^{me} de Staël, dans ses *Considérations* sur la révolution française, a traduit l'exorde du plaidoyer pour J. Hatfield, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur Georges III. On doit de plus à lord Erskine : I. *Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, Londres, 1797, in-8°. II. La *Préface* à la tête des discours de Fox. III. *Armata*, roman politique. IV. *Lettre au comte de Liverpool en faveur des Grecs*, Londres, 1821, et quelques autres écrits rédigés dans le même sens. V. Diverses pièces de vers, telles que l'*Élégie sur ces pauvres freux si barbarement traités par les fermiers*; le *Géranium*, charmant petit poème long-temps regardé comme de Shéridan; et imprimé à l'encre bleue pour être donné uniquement à des amis; l'*Ode contre les barbiers*, imprécation tragico-burlesque composée à l'occasion de la non-punctualité de son coiffeur, qui en l'oubliant le forçait de manquer un dîner solennel : il anathématise à ce propos la race entière des artistes qui manient le rasoir et le fer à friser, et leur pronostique comiquement l'époque fatale et prochaine qui verra la titus en honneur et les perruques en déconfiture. Ces deux dernières pièces sont du temps où Erskine était à l'université de Cambridge : elles prouvent que, s'il se fût adonné à la poésie, il eût été un versificateur élégant et peut-être un poète.

P—OT.

ERTBORN (JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL, baron VAN), naquit à Anvers, le 22 nov. 1778, d'une famille honorable, qui devait au commerce le rang qu'elle occupait dans la

société. Après avoir achevé ses premières études chez les Pères de l'Oratoire, à Juilly, près Paris, il fut envoyé à l'académie anglaise de Liège, puis à l'université de Munster, où il s'occupa principalement des langues vivantes et de la philosophie. En changeant ainsi de lieux, il apprit de bonne heure à se tenir en garde contre les préventions nationales, et acquit sur la littérature des idées plus larges. Familiarisé avec le latin et même le grec, il possédait encore le français, l'italien, l'allemand et le hollandais. Désigné par son mérite au suffrage de ses concitoyens, il fut appelé, en 1802, à faire partie de la magistrature de sa ville natale, et nommé suppléant au corps législatif de France. L'année suivante, il devint secrétaire du conseil général de la préfecture des Deux-Nèthes. Son temps fut alors partagé entre les devoirs publics qu'il avait à remplir et les jouissances que lui procurait la culture des lettres et des beaux-arts. La poésie occupait aussi ses loisirs, et plusieurs odes imitées d'Horace, ainsi qu'un assez grand nombre de poésies fugitives, prouvent qu'il versifiait avec facilité, et qu'il n'était pas étranger aux ressources de la langue. Sous-préfet à Oudenarde, en 1809, en même temps qu'auditeur de première classe au conseil-d'état, il se fit respecter et chérir par ses administrés en modérant, dans leur exécution, des lois rigoureuses; ce qui, loin de déplaire au pouvoir, lui valut de sa part un titre de noblesse. Serviteur fidèle du gouvernement impérial, il ne perdit pourtant pas son crédit en 1814. Au contraire, il fit partie du commissariat des finances à Bruxelles, et fut nommé presque aussitôt inspecteur-général et commissaire spécial des finances de Belgi-

que, emploi qu'il exerça pendant toute la durée de la transition d'un régime à un autre. L'organisation définitive le rendit à une province à laquelle il appartenait par les souvenirs de son adolescence. Le disciple de l'académie anglaise de Liège devint directeur des contributions indirectes de la province de Liège. Versé, dès sa jeunesse, dans les matières de droit civil et commercial, il chercha à se perfectionner dans ces connaissances, et porta également ses méditations sur le droit canon et l'histoire ecclésiastique. Le roi des Pays-Bas le choisit, en 1819, pour faire partie du conseil-général des monnaies à Utrecht, et le nomma, en 1821, membre de la chambre des comptes. Il l'avait décoré précédemment de l'ordre du Lion-Belgique. Mais la santé de Van Erthorn était chancelante depuis long-temps. Le mal enfin se fixa sur la poitrine, et il expira le 1^{er} sept. 1823, à La Haye. Outre ses poésies, insérées dans divers recueils, on a de lui : I. *Remarques historiques sur l'académie de Saint-Luc et les chambres de rhétorique de la Branche d'olivier, de la Violette et du Souci (à Anvers)*; Anvers 1806, in-8° ; 2^e édition, ibid., 1822, in-8°, en hollandais, II. *Recherches historiques sur l'académie d'Anvers, et les peintres qu'elle a produits, avec quelques réflexions sur le coloris de l'école flamande*, Bruxelles, 1814, in-12 de 47 pages. C'est à peu près une traduction française de la dissertation précédente. Déjà, en 1806, l'auteur avait traduit en français la notice historique sur l'académie d'Anvers, et l'avait publiée sous cette forme dans l'*Annuaire du département des Deux-Nèthes*. Cette notice fut insérée, avec quelques additions, dans

un journal littéraire de La Haye, d'où, retraduite en français, elle fut mise dans le *Moniteur*, en février 1807, mais sans le nom de Van Erthorn. Les *Chambres de rhétorique* de la Belgique mériteraient un ouvrage spécial et étendu. MM. Gérard, Cornelissen, Kops, Lambrechtsen van Ritthem, Serure, etc., ont rassemblé des matériaux, mais il reste encore beaucoup à faire, et le sujet, à tout prendre, peut encore être considéré comme neuf. Un article inséré, par M. Jules de Saint-Genois, dans l'*Observateur* du 12 juin 1836, est propre à en faire apprécier le piquant intérêt. III. Traduction des *Observations*, publiées en hollandais, par M. W. Ackersdyck, sur la langue flamande. L'attention, dans ce moment, était fixée sur la question de savoir si le flamand devait expulser le français des provinces belgiques, et à ces débats littéraires se rattachait un grand problème politique, qu'une révolution est venue résoudre en 1830. Dès la publication de la *Biographie universelle*, Van Erthorn devint notre collaborateur ; nos premiers volumes contiennent quelques articles sortis de sa plume. Le 29 janvier 1825, M. J.-B. Teste, domicilié à cette époque à Liège, et maintenant membre de la chambre des députés, lut à la Société d'émulation de cette ville une notice nécrologique sur Van Erthorn, qui a été réimprimée p. 163-174 du *procès-verbal, de la séance publique* de cette société, et répétée presque en entier dans le *Messenger des sciences et des arts*; Gand, septembre et octobre 1825, p. 353-357. — Son frère, M. Florent Van Erthorn, a été successivement bourgmestre d'Anvers et gouverneur de la province

d'Utrecht. Très-instruit dans tout ce qui tient aux arts de la peinture, il possède un précieux cabinet d'anciens tableaux. Il prépare depuis plusieurs années une histoire de Jacqueline de Bavière, femme de Jean IV, duc de Brabant.

R—F—G.

ERTHAL (FRANÇOIS-LOUIS, baron d'), né à Lohr, dans le pays de Mayence, le 16 sept. 1730, fut élu, le 18 mars 1779, prince-évêque de Wurtzbourg, et le 12 avril de la même année, prince-évêque de Bamberg. Il mourut à Wurtzbourg le 14 février 1795. Etant président de la régence à Wurtzbourg, son évêque, Adam-Frédéric de Seinsheim, l'envoya à Vienne, pour y recevoir l'investiture de l'empereur. Il se fit connaître de Joseph II d'une manière si avantageuse, que ce prince le nomma successivement conseiller intime de l'empire, inspecteur, ou (selon son décret de nomination) visiteur du tribunal suprême de l'empire, à Wetzlar, et enfin commissaire impérial à la diète de Ratisbonne. La réputation qu'il s'était acquise en remplissant ces différentes fonctions et la faveur dont il jouissait près de l'empereur, le portèrent à la dignité de prince-évêque de Wurtzbourg et de Bamberg, qui lui donnait le premier rang parmi les princes souverains de la Franconie : « Ce prince, dit l'auteur de savié, dans le *Pan-théon de Bamberg*, s'est immortalisé parmi nous, par les bienfaits de son administration. Il ne se décidait point aisément, mais il était d'autant plus difficile de le faire revenir sur ses pas, lorsqu'après y avoir bien réfléchi il avait pris une résolution. La guerre avec la France exigeant des ressources extraordinaires, il fit des réformes, afin de ne point être obligé d'im-

« poser de nouvelles charges à son
 « peuple. Il avait en horreur toute
 « dépense inutile; cependant, dans
 « certaines circonstances, il se mon-
 « trait avec la représentation qui
 « convenait à sa dignité. Il détestait
 « la chasse, parce qu'elle portait
 « préjudice au bien-être de ses su-
 « jets. Il refusa constamment d'al-
 « ler visiter les châteaux de chasse
 « que son prédécesseur avait embellis
 « avec soin, parce que ces lieux, di-
 « sait-il, qui avaient été le théâtre de
 « la passion que son prédécesseur avait
 « pour la chasse, rappelaient des sou-
 « venirs trop affligeants pour son cœur.
 « Il abolit la loterie dans ses Etats.
 « Il ne donnait les places qu'après
 « avoir soigneusement éprouvé les
 « candidats qui se présentaient ou
 « qu'il appelait lui-même. » — « C'est
 « à la nomination aux places de l'é-
 « tat, disait-il souvent, que l'on re-
 « connaît particulièrement si un
 « prince tient lui-même d'une main
 « ferme les rênes du gouvernement,
 « ou s'il les laisse flotter au gré de
 « l'intrigue; il fera du bien encore
 « après sa mort, s'il a soin de faire
 « de bons choix, et s'il prend des
 « mesures sages pour former de
 « bons sujets dès leur jeunesse. »
 Les maisons que ce prélat fonda
 pour les pauvres malades, à Bam-
 berg, à Bocklet, à Wurtzbourg,
 les promenades qu'il fit planter, et
 les chemins publics qu'il fit exécuter,
 sont des monuments irrécusables de
 sa bienfaisance, et le placent au-
 dessus de ses prédécesseurs. On a de
 lui (en allemand) : I. *Sur l'esprit
 du temps et sur les devoirs des
 chrétiens*, Wurtzbourg 1793, in-8°. Cet ouvrage était destiné à réfuter les
 doctrines révolutionnaires. II. *Ser-
 mons adressés au peuple de la cam-
 pagne*, Bamberg, 1797, in-8°. G—Y.

ESCAMARD (VINCENT D'), maréchal-de-camp et directeur-général du génie et de l'artillerie au service du roi des Deux-Siciles, naquit à Naples, le 17 août 1772, d'une famille noble et très-ancienne, originaire de Nantes. Son père, Patrice d'Escamard, qui avait combattu sous le drapeau espagnol en Flandre, était venu avec Charles III dans le royaume de Naples, où il occupait, à l'époque de sa mort, le poste de président de la province de Bari. Doué d'un penchant décidé pour les sciences exactes et pour les armes, le jeune Vincent entra de bonne heure, comme cadet, dans le collège royal militaire de Naples, où il se fit remarquer par ses rapides progrès et la solidité de son esprit. A peine âgé de dix-sept ans, il subit l'examen d'officier d'une manière si distinguée, que Ferdinand IV (1) le nomma enseigne au corps royal d'artillerie. En 1793, il suivit les troupes napolitaines à Toulon, et signala son courage, d'abord dans l'attaque contre le fort d'Exilles et contre la batterie *la Convention*, puis dans la défense du fort de Malbousquet et des camps retranchés de Missiessès et de Sainte-Anne-aux-Moulins, d'où il se retira le dernier, et gagna, à la nage, la flotte napolitaine sous une grêle de balles françaises. De retour de l'expédition, il obtint, en récompense de sa bravoure, le grade de lieutenant-capitaine. Dans la campagne suivante, il fit partie de l'état-major du général en chef, et dirigea le service des ponts militaires. Forcé de se retirer après avoir valeureusement défendu celui qu'il avait fait construire entre Isoletta et

(1) Fils de Charles III, le même qui, à son retour à Naples, en 1816, prit le titre de Ferdinand 1^{er}, roi des Deux-Siciles (Voy. ce nom, au Supp.).

Ceprano sur la frontière des états romains, il se précipita dans le Liri, et s'enfuit à la nage, emportant avec lui le matériel d'un autre pont qu'il établit, près de la Torre, sur la rivière de Garigliano, en présence de l'avant-garde française, acte héroïque qui sauva les généraux Philipstadt et Bruchard, vivement pressés par l'ennemi. Plus tard, il fit démonter ce pont et le transporta à Capoue, où il se réfugia lui-même avec ses troupes. Pendant cette retraite, il fut grièvement blessé à la jambe. Lorsque les vicissitudes de la guerre appelèrent l'armée napolitaine dans les états pontificaux et la Toscane, d'Escamard commanda l'artillerie au siège de Sienne, et fit preuve en cette occasion d'une profonde connaissance des nouvelles théories militaires. Après la conclusion de la paix, il remplit les fonctions de professeur des jeunes officiers d'artillerie. Envoyé dans la Pouille, à l'époque où cette province était occupée par les Français, d'Escamard sut y maintenir la paix, en protégeant avec une égale impartialité les intérêts des habitants et ceux des troupes étrangères. En 1806, après avoir rendu de grands services à l'armée napolitaine, par des reconnaissances hardies et par la défense des retranchements sur les rives du Coscile, il passa en Sicile avec l'arrière-garde. En 1809, il signala de nouveau sa bravoure à la prise d'Ischia, et dans plusieurs autres opérations des troupes anglo-siciliennes, dont les îles du golfe de Naples furent le théâtre. Le général en chef des forces britanniques lui offrit une place dans son état-major; mais d'Escamard la refusa en répondant que son père lui avait légué cette devise : *Fidélité au drapeau du fils de Charles III*

dans la paix et dans la guerre, dans la bonne fortune et dans la mauvaise. En 1813, il fut nommé lieutenant-colonel et commandant de la brigade des ingénieurs de campagne ; puis colonel, et, en 1815, après le retour du roi Ferdinand à Naples, maréchal-de-camp et inspecteur-général du génie, fonctions avec lesquelles il cumula bientôt celles de secrétaire de la commission chargée de former la nouvelle armée, et celle de directeur de la première section du conseil suprême de guerre. Plus tard, il devint conseiller-d'état et juge à la haute-cour militaire ; dans toutes ces charges il se montra probe et impartial au plus haut degré, et ne capitula jamais avec sa conscience pour plaire aux grands, ce qui lui valut beaucoup de popularité. Lorsqu'en 1830, le gouvernement, par suite des troubles qui venaient d'éclater sur différents points de l'Italie, jugea nécessaire de prendre des mesures spéciales pour le maintien de la tranquillité dans les provinces limitrophes des états de l'Église, ce fut d'Escamard qu'il y envoya en qualité de commissaire du roi, avec des pouvoirs illimités. Il s'acquitta de sa mission avec un rare bonheur, et conserva la paix publique dans les provinces placées sous ses ordres, même pendant les perturbations qui eurent lieu dans les contrées voisines. Sa santé s'étant affaiblie par son séjour dans un climat moins chaud que celui de Naples, le roi lui permit de retourner dans cette capitale ; il fit plus : pour récompenser dignement cet ancien et fidèle serviteur, il réunit le corps du génie à celui de l'artillerie, et nomma d'Escamard directeur-général de ce corps combiné, ainsi que du bureau topographique et des écoles militaires. Les travaux multipliés de

ces emplois achevèrent de détruire sa santé délabrée. En décembre 1836, il sollicita et obtint sa retraite ; mais le repos ne put lui rendre les forces qu'il avait perdues. Il mourut le 4 janvier 1837. D'Escamard était membre honoraire de l'académie royale des sciences et beaux-arts de Naples ; membre correspondant de la société d'économie de la province de Molise ; grand-croix de l'ordre de Ferdinand I^{er} et commandeur de celui de Saint-Georges de la Réunion. Il possédait des connaissances très-variées en géographie, en histoire et en littérature. Il n'a toutefois publié qu'un seul ouvrage : *Cours d'artillerie*, dédié au prince de Salerne, ce qu'il faut attribuer à l'extrême modestie qui le caractérisait, car il a laissé un grand nombre de manuscrits relatifs à l'art de la guerre. Son fils aîné se propose, dit-on, d'en mettre au jour les plus importants.

M—A.

ESCARS (JEAN-FRANÇOIS de Peyrusse, duc d'), premier maître d'hôtel du roi Louis XVIII, n'aurait peut-être pas une place dans notre *Biographie*, si les circonstances de sa mort n'étaient de nature à jeter quelque jour sur le caractère du monarque à qui il fut si sincèrement dévoué. Jean d'Escars, né le 15 novembre 1747, entra d'abord comme cadet de famille dans l'ordre de Malte ; mais à la mort de son frère aîné il s'attacha au service du roi, d'abord dans la marine, puis dans l'armée de terre. Il était colonel du régiment d'Artois (dragons) depuis 1774, lorsqu'il épousa en 1783 la fille du banquier Laborde. Il portait alors le titre de baron d'Escars, sous lequel il a été principalement connu. La même année il fut nommé premier maître d'hôtel en survivance

(Le comte d'Escars son père exerçait cette charge depuis 1769). Le 9 mars 1783, il fut compris dans une promotion de maréchaux-de-camp. Invariablement opposé à la révolution, le baron d'Escars suivit les princes dans l'émigration. Son esprit cultivé, ses manières agréables et insinuantes, le rendaient éminemment propre aux fonctions diplomatiques. Aussi fut-il, dès 1791, envoyé auprès du roi de Suède Gustave III, qui se plut à le traiter sur le même pied que les ambassadeurs des autres puissances; mais tout changea en 1792, et le baron d'Escars ne put contre-balancer l'influence de Verninac, ministre de la république. Il était encore à Stockholm au moment de l'assassinat de Gustave III. Depuis il fut envoyé par les princes à Berlin, où il fut très-bien accueilli par Frédéric-Guillaume II; il prit même du service dans l'armée prussienne, et épousa M^{me} de Nadaillac, née de La Ferrière, femme d'un esprit distingué et qui jouissait d'un grand crédit à la cour de Berlin. En 1805, le baron d'Escars rentra en France; mais la grande liberté avec laquelle la baronne son épouse s'exprimait sur la cour impériale et sur la politique attira à cette dame un exil aux îles Sainte-Marguerite. Plus tard il lui fut permis d'aller à Nice; et, sur la recommandation du prince Borghèse, elle reçut l'autorisation d'aller habiter sa terre en Touraine. Des jours meilleurs vinrent enfin pour le baron d'Escars; et l'heureuse vieillesse de ce serviteur fidèle fut entourée par Louis XVIII d'honneurs et de dignités. Il fut successivement, de 1814 à 1816, créé lieutenant-général, pair de France, premier maître d'hôtel du roi, enfin duc. Louis XVIII ai-

maut beaucoup le duc d'Escars, dont il appréciait les connaissances littéraires et gastronomiques: car ce monarque ne goûtait pas moins un vers d'Horace cité à propos qu'un excellent mets servi sur sa table. Il devait aussi être sensible au zèle avec lequel d'Escars cherchait à inventer tout ce qui pouvait flatter sa sensualité. Rien n'était comparable à la magnificence et à l'entente parfaite des dîners diplomatiques auxquels présidait le duc, et dont il faisait dignement les honneurs. Si l'on en croit des mémoires où se trouvent beaucoup d'anecdotes piquantes, le 20 mars pensa lui être particulièrement fatal. Le jour même où la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes parvint à Paris, le duc d'Escars venait, par les ordres du roi, d'offrir un grand et surtout copieux gala à des barbistes et à des professeurs de la vieille université. On avait servi des *crépinettes*, mets fort compliqué; fruit des méditations du duc et de son cuisinier; et le noble amphitryon n'avait pas moins fait honneur à ce mets que les latinistes qu'il avait traités. Le roi aurait voulu attendre au lendemain pour annoncer à d'Escars le funeste événement; un maladroit valet dit tout au duc en le déshabillant, et cette imprudence manqua, dit-on, de coûter la vie à son maître, qui en réchappa pourtant à force de tasses de thé. Le duc d'Escars au surplus était prédestiné à une telle mort, et l'on peut ajouter que, pour un premier maître d'hôtel, c'était mourir au champ d'honneur. Depuis six ans, le noble vieillard avait repris aux Tuileries ses paisibles fonctions, et chaque jour son zèle paraissait plus goûté de son auguste maître. Le 3 janvier 1821, lors de la nouvelle orga-

misation de la maison du roi, le duc d'Escars avait prêté, entre les mains du ministre Lauriston, son serment comme premier maître d'hôtel; et malgré son grand âge, il espérait encore faire un long bail, lorsqu'une brusque maladie l'enleva en quatre jours le 9 sept. 1822. Ses obsèques eurent lieu le 12, en grande pompe; tout le corps diplomatique y assista. On raconta, dans le temps, qu'après avoir de concert avec son royal patron, inventé je ne sais quel nouveau mets, des plus excitants pour l'estomac, le premier maître d'hôtel et Louis XVIII s'en étaient régalez avec tout l'appétit des héros d'Homère. L'estomac royal ne fléchit point; mais il n'en fut pas de même de celui du malheureux duc; et Louis XVIII, en témoignant son regret de cette perte, s'écria avec une sorte de vanité triomphante: « Ce pauvre d'Escars! j'ai pourtant l'estomac meilleur que lui! » (1)

D—R—R.

ESCAIRAC (ÉTIENNE-HENRI de LAUTURE, marquis d'), naquit, en 1747, au château de Lauturé en Quercy. Sa famille, l'une des plus distinguées et des plus anciennes de cette province, comptait cinq chevaliers à la deuxième croisade de saint Louis en 1250 (1). Les chefs de

(1) La même année vit mourir le comte François d'Escaas, parent du duc d'Escars, lieutenant-général, pair de France, cordon rouge, gouverneur d'une division militaire, chevalier des ordres du roi, enfin capitaine des gardes de Monsieur. Avant la révolution, il était attaché en qualité de gentilhomme à ce prince, qu'il ne quitta jamais pendant l'émigration, et qui l'avait chargé de plusieurs missions diplomatiques. Mort à Paris le 30 déc. 1822, ses obsèques eurent lieu le 3 janv. 1823; il fut inhumé à Picpus, auprès du duc d'Escars. Le duc de Fitz-James a prononcé son éloge à la chambre des pairs.

(2) Deux d'entre eux furent tués à la bataille de la Massoure; un troisième, Bernard d'Escayrac, banneret du Quercy, accompagna la reine Marguerite de Provence à St-Jean d'Acre, après

cette maison prenaient le titre de second baron du Quercy. Le marquis de Lauture d'Escayrac, au sortir de l'enfance, se destina au service. Il en parcourut rapidement les divers grades, moins par la faveur que par son application, son zèle et sa bravoure. Entré dans le régiment de Vermandois, il se distingua au siège de Mahon, passa avec le même corps dans les colonies, fut nommé, à son retour, capitaine au régiment de Boufflers, dragons, puis officier supérieur dans la gendarmerie de France, et, à la suppression de ce corps, qui faisait partie de la maison du roi, colonel en second du régiment de Languedoc, et enfin colonel du régiment de Guienne (grenadiers royaux). Telle était dans le marquis d'Escayrac l'activité de l'esprit et le zèle du bien public, que les occupations de l'état militaire, auxquelles il se livrait avec beaucoup d'ardeur, ne l'empêchaient point de servir son pays dans d'autres fonctions et sous d'autres rapports. Membre de l'assemblée provinciale de la Haute-Guienne, il s'occupa de divers plans et projets utiles à cette province, donna le premier l'exemple des alignements de rivières, fit exécuter, à ses frais, celui de la Barguelonne, et rétablit ainsi la salubrité dans une contrée que cette rivière, changée pour ainsi dire en marais, avait rendue très-mal saine et presque inhabitable. Mais ce fut dans les premiers troubles et les premiers malheurs de la révolution, dont il devait être une des premières victimes, qu'éclatèrent plus particulièrement les

la bataille, et veillait à sa garde; il était âgé de plus de quatre-vingts ans. Ce fut à ce vieux guerrier que la reine, craignant de tomber dans les mains des Sarrasins, dit ces paroles mémorables: « Jurez-moi, si les ennemis s'emparent de la ville, de me tuer avant qu'ils puissent me prendre. » — « J'y songeais, répondit naïvement le preux chevalier. »

nobles qualités de son ame, et qu'il mérita par son zèle, son dévouement et sa mort funeste, de vivre dans la mémoire des hommes. Nommé député suppléant de la noblesse du Quercy, la mort du marquis de Lavallette-Parisot, député du même ordre et de la même province, l'appelait à Paris au sein de l'assemblée nationale. Des ordres secrets de la cour le retiennent dans sa province, plus agitée encore que la plupart des autres, puisqu'aux discordes politiques se joignaient les discordes religieuses des catholiques et des protestants. Les ministres du roi jugèrent que sa fermeté et son ascendant contribueraient à ramener l'ordre et la tranquillité dans ces malheureuses contrées. Il eut trop tôt l'occasion de déployer ces qualités, et, s'il ne put prévenir une furieuse sédition qui éclata à Montauban, il parvint du moins à la réprimer et à en rendre les résultats moins funestes. Le 10 mai 1790 les municipaux de cette ville voulurent, conformément à un décret de l'assemblée, procéder à l'inventaire des maisons religieuses. Le peuple crut voir dans le choix d'un jour consacré par des processions (c'était le temps des Rogations) l'intention de la part des fonctionnaires, tous protestants, d'insulter au culte catholique, et s'opposa à leur entrée dans les couvents. Des dragons firent imprudemment feu sur cette multitude, au moment où il semblait qu'elle allait se retirer. Devenue furieuse, elle fond sur ces militaires en petit nombre, les poursuit jusque dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, où quelques-uns sont massacrés; s'empare des armes renfermées dans ce lieu; se porte chez plusieurs protestants, qu'elle accuse d'être les principaux auteurs des persécutions dont se plaignent les catholiques, les

enferme, au nombre de cinquante; dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, et fait retentir cette enceinte d'affreux cris de mort. Le marquis d'Escayrac arrive au milieu de cette foule égarée, profite de son ascendant sur le régiment de Languedoc, en garnison à Montauban, auquel il avait été attaché comme colonel l'année précédente, pour l'empêcher de se joindre à la multitude, et le mettre entièrement dans les intérêts de la tranquillité publique; il harangua ensuite cette populace furieuse, parvint à l'apaiser, l'engagea à ne point se faire justice elle-même, et à laisser aux tribunaux le soin de juger les protestants prisonniers, et à faire punir les coupables. C'est ainsi que la tranquillité se rétablit à Montauban, et ne fut plus guère troublée dans cette ville. Mais des bandes de brigands portaient dans les environs le meurtre, l'incendie et la désolation. Le marquis d'Escayrac, à la tête de quelques amis de l'ordre, accourait à la défense de toutes les propriétés menacées, de tous les châteaux attaqués; il en sauva plusieurs de la fureur de ces incendiaires, mais non sans des combats meurtriers. Il fut grièvement blessé en défendant le château de Saint-Cyprien, et ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les brigands, à voler au secours de leurs malheureuses victimes. Enfin, désespérant de servir utilement son roi et sa patrie, il se décida, dans les premiers jours de janvier 1791, à se rendre auprès des princes français, alors à Turin; mais il voulut d'abord aller en Espagne, où l'appelaient les bontés du roi Charles IV. Il prit la route du Languedoc, et s'arrêta chez le comte de Clarac, son parent; les hordes de brigands qu'il avait tant poursuivies le poursuivirent à leur tour. Se gros-

sissant sur la route, elles arrivèrent, fortes d'environ deux mille hommes, devant le château de M. de Clarac, qu'elles assiégèrent. Le marquis d'Escayrac voulut sortir pour leur parler : un coup de feu, dont il fut blessé, le contraignit de rentrer. Cependant les bandits, n'osant pénétrer de force dans ce château, où s'étaient barricadés et se défendaient quelques hommes de cœur, y mirent le feu; la maison embrasée s'écroula. D'Escayrac, réfugié avec son secrétaire et M. de Clarac dans les souterrains du château, était étouffé par la vapeur, la chaleur et la fumée; il essaya de se sauver à travers les flammes; cinq coups de fusil l'atteignent aussitôt, et il tombe mort. Cet affreux événement eut lieu dans la nuit du 7 au 8 janvier 1791. M. de Lanture d'Escayrac était alors dans sa quarante-quatrième année : la plupart de ses compagnons d'infortune périrent misérablement avec lui (*Voy. BELLEND DE SAINT-JEAN, LVII, 511*).

F—z.

ESCHASSERIAUX (JOSEPH), conventionnel, né à Saintes vers 1757, y exerçait la profession d'homme de loi, lorsque la révolution vint à éclater. Il en adopta les principes avec enthousiasme, fut nommé administrateur du département de la Charente-Inférieure et député à l'assemblée législative, où il siégea parmi les députés qui appelaient de tous leurs vœux la république. Elu ensuite à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, et opina contre l'appel au peuple et contre le sursis. Bien que durant la tyrannie de Robespierre il eût constamment siégé à la montagne, il ne fut chargé d'aucune mission dans les départements, et ne se fit remarquer par aucune proposition violente. En-

tré au comité de salut public après le 9 thermidor, il y montra une grande chaleur à défendre les institutions républicaines, « qu'il a trop souvent « peut-être confondues avec les institutions révolutionnaires, » dit un biographe peu suspect, quand il adresse aux députés de 1793 de semblables reproches (1). Eschasseriaux fit alors de fréquents rapports sur les subsistances et sur les objets d'administration intérieure. Ennemi acharné des émigrés, il appuya toutes les mesures dirigées contre eux. On le vit aussi s'opposer à la rentrée des prêtres, à la liberté du culte, et défendre les clubs contre le parti modéré. Lors de l'organisation de la *Constitution de l'an III* (oct. 1795), il fit partie du conseil des cinq-cents, et s'y montra le défenseur constant des mêmes doctrines. Il présenta plusieurs rapports sur les finances, fut élu secrétaire le 21 mai 1796, fit une motion sur le rétablissement de l'ordre dans les colonies; enfin quelques jours après il proposa un nouveau projet, comme le seul moyen de sauver Saint-Domingue. Il devait sortir du conseil à cette époque; mais il y fut député de nouveau aux élections de 1796. Lors de la discussion sur la police des cultes, le 11 juillet 1797, il s'éleva contre les projets insidieux de gens qui, selon lui, ne croyant à la vérité d'aucune religion, prétendaient néanmoins doter le culte catholique d'églises et de presbytères. « Bientôt, ajouta-t-il, la royauté elle-même, se masquant sous des formes populaires, trouvera des pétitionnaires assez audacieux pour présenter à la barre l'expression contre-révolutionnaire de ses vœux. Vous qui parlez sans

(1) *Galerie historique des contemporains, Bruxelles, 1818.*

« cesse de la religion de vos pères, « non, vous ne nous ramènerez pas « à d'absurdes croyances... » Il provoqua ensuite le maintien des sociétés populaires, et présenta un projet tendant à les mettre sous la surveillance des autorités, et à dissoudre celles qui ne se conformeraient pas à la constitution. Le 23 sept. de la même année, sixième anniversaire de l'établissement de la république, Eschasseriaux demanda l'érection d'un monument à la mémoire de ses fondateurs. Le lendemain, il reproduisit la question de l'organisation des colonies, et fit sur cet objet un rapport très-étendu, suivi de plusieurs décrets qui furent adoptés. Le 15 août 1799, quelques orateurs ayant proposé de déclarer la patrie en danger, il appuya vivement cette motion : « Les « projets des puissances coalisées, « dit-il, sont plus à craindre que ceux « des ennemis intérieurs; et il est « impolitique de redouter quelques « ennemis de la constitution, plus « que les *sanguinaires royalistes* « qui tous les jours percent la ré- « publique au cœur. » Puis il menaça les républicains du funeste avenir qui les attendait, si la royauté venait à se rétablir. Toutefois ce républicain farouche ne fut pas opposé à la révolution du 18 brumaire, qui d'ailleurs ne fut point contraire à ses intérêts. Gendre du sénateur Monge, que le nouveau dictateur honorait d'une faveur toute particulière, le montagnard Eschasseriaux fit, comme tant d'autres, fléchir ses sentiments politiques devant ses affections et ses convenances privées. Devenu membre du tribunal au mois de décembre 1799, il sortit de ce corps en mars 1802, et fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 27 novembre 1803; puis, par le

crédit de son beau-père, envoyé comme chargé d'affaires dans le Valais en décembre 1804. Plus tard il reçut la même destination pour Lucques, où régnait la sœur de Napoléon, et conserva assez long-temps cette place. En 1814, lors de la première restauration, il quitta la scène politique. Demeuré sans fonctions pendant les cent-jours, il n'eut point à signer l'acte additionnel et ne fut pas compris dans les dispositions de la loi de 1816, qui bannissaient de France les régicides. Il vivait alors paisiblement auprès de son beau-père l'ex-sénateur Monge. Eschasseriaux est mort vers 1829. Depuis sa sortie du tribunal, cet ancien député avait consacré à la culture des lettres les loisirs que lui donnaient ses faciles missions diplomatiques. On a de lui : I. *Tableau politique de l'Europe au commencement du XIX^e siècle, et moyens d'assurer la paix générale*, Paris, 1802, in-8°. II. *L'Homme d'état*, Paris, 1803. III. *Lettres sur le Valais, et les mœurs de ses habitants, avec les tableaux les plus pittoresques de ce pays*, Paris, 1806, in-8°. Cet opuscule un peu superficiel est écrit avec intérêt et sensibilité. Parmi le très-grand nombre de rapports et d'opinions législatives d'Eschasseriaux qui furent imprimés, nous citerons : 1° *Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité d'agriculture*, Paris, an II (1794); 2° *Opinion sur les théâtres, et l'encouragement de l'art dramatique, prononcée au corps législatif, conseil des cinq-cents, dans la séance du 8 floréal an VI* (1798), in-8°. — ESCHASSERIAUX (Joseph), frère cadet du précédent, né en 1759, exerçait la médecine lorsqu'il fut élu, en 1790, adminis-

trateur du district de Saintes. Il fut successivement désigné par ses concitoyens suppléant à la législative et à la Convention. Appelé à siéger dans cette assemblée après le procès de Louis XVI, il prit une part très-active aux travaux législatifs, mais il fit constamment preuve de modération. Ainsi que son frère, il présenta de fréquents rapports au nom des comités, mais dans un sens bien différent. Zélé défenseur des libertés publiques, on le vit prendre plusieurs fois la parole en faveur des émigrés, de leurs parents et de leurs créanciers; il cherchait surtout pour eux les moyens législatifs de se pourvoir en radiation. Le 7 oct. 1794, il fut nommé secrétaire de la Convention, et l'année suivante on l'entendit plaider avec chaleur la cause des enfants du baron de Dietrich, ancien maire de Strasbourg, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il eut le crédit de les faire rentrer dans l'héritage de leur père. Au conseil des cinq-cents, il vota la suppression des lois qui entravaient la liberté de la presse. Il fit également partie, jusqu'en 1803, du corps législatif fondé par la constitution de l'an VIII; il remplit, jusqu'en 1810, les fonctions de conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure. Nommé alors maire de Saintes, il fut pendant les cent-jours appelé à la chambre des représentants, puis à celle des députés, lors du renouvellement intégral de 1827, où il siégea parmi les membres de l'opposition constitutionnelle. Il fut réélu en 1830; son admission fut prononcée au mois d'août suivant; ainsi il ne put prendre aucune part comme législateur aux évènements de juillet. Joseph Eschasseriaux mourut en nov. 1832, dans sa terre des Arènes. Doyen des

représentants de la Charente-Inférieure, il avait été neuf fois honoré des suffrages de ses concitoyens. On a de lui, outre divers rapports et opinions imprimés dans les recueils législatifs : *Rapport sur l'organisation des Haras et les moyens propres à concourir au but de ces établissements* (séance du 28 fructidor an VI), Paris, an VII, 1799. — **ESCHASSERIAUX** (*Camille*), neveu du précédent, né à Saintes en 1800, fut élu député de la Charente-Inférieure en 1831, et après avoir pris la part la plus active aux travaux des sessions de 1831, 1832 et 1833, mourut d'épuisement causé par le travail, le 2 juin 1834. Il siégeait à l'extrême gauche, et se montra dans toutes les occasions fort opposé au clergé.

D—R—R.

ESCHENBACH (*JEAN-CHRÉTIEN*), juriste allemand, né, le 26 octobre 1747, à Rostock, reçut sa première éducation dans cette ville; et, après y avoir étudié quatre ans le droit sous Michaelis (1763—67), alla passer un an à Leipzig. De retour dans sa patrie, il s'y fit avocat; mais, bien que savant, il ne réussit pas dans cette carrière. Trop enclin à ne se livrer qu'à des objets de prédilection, il préférait certaines causes à d'autres, sans examiner si celles-ci étaient les plus lucratives, et il laissait traîner les premières des mois, des années, sans s'en occuper. De ces habitudes capricieuses résultèrent pour lui beaucoup de désagréments, des pertes d'argent, et finalement solitude complète dans son étude. S'étant alors mis à solliciter une place de conseiller, il eut le chagrin de se la voir enlever à la majorité d'une voix (1773). Cinq ans après, il fut reçu docteur à Butzow, et bientôt obtint la chaire

de droit à Rostock. Long-temps ses appointements furent très-faibles, et véritablement insuffisants, à tel point qu'il donna sa démission et fut quelques années sans professer; mais une réorganisation eut lieu au sein de l'université, et il fut traité tolérablement depuis ce temps (1789). En 1801, le second quartier des bourgeois de Rostock l'élut pour son homme d'affaires. Il fit comme tel beaucoup de bien à la ville. Vers 1819, il eut pour élève le futur grand-duc, qui même l'honora de sa visite en 1822. Le septuagénaire Eschenbach survécut peu à cet honneur : il mourut le 12 août suivant. Ecrivain érudit et sagace autant que laborieux, Eschenbach a passé en revue une foule de sujets de jurisprudence, et a souvent jeté sur eux un jour inattendu. Cependant on lui reproche d'être, dans tout ce qui touche à l'application des peines, d'une sévérité peu en harmonie avec les tendances du siècle. Comme professeur il était peut-être lourd et sec; mais la profondeur et l'étendue de ses connaissances compensaient ce désagrément aux yeux de ceux qui cherchent l'instruction plus que le brillant. Son enseignement était solide et propre à créer de bons esprits. Il avait en horreur la routine et en conséquence les dictées du professeur, ce fléau des écoles, également favorable à la paresse d'intelligence des élèves et au manque de vigueur ou de fécondité du professeur, et fit de son mieux pour le déraciner, au moins par l'exemple. On dira peut-être que cette propension à ne jamais prononcer que des paroles volantes est pour quelque chose dans l'incorrection et l'inélégance souvent extrêmes de son style; mais, somme toute, pour ceux qui connaissent le style de dictée, il

restera clair qu'Eschenbach n'écrit ni mieux ni pis que la majorité de ses collègues. Voici la liste de ses ouvrages ou opuscules : I. *Nouveaux Mémoires sur des objets scientifiques*, Rostock, 1767—78 (espèce de recueil périodique fait en société avec d'autres collaborateurs). II. *De restitutione in integrum quæ fit brevi manu*, Butzow, 1778 (thèse de réception pour le doctorat). III. *De expensis criminalibus strictè sic dictis*, Rostock, 1781. IV. *De homicidio proditorio*, ibid., 1782. V. *Documents pour une collection complète des lois mecklembourgeoises*, quatre articles dans les *Idées d'utilité publique*, de Rostock (*Rostock's gemeinnützl. Aufsätze*), 1782 et 1783. VI. *Specimen epitomis decisionum, responsorum atque observationum juris privati antiquorum*, Rostock, 1784. Ces cinq derniers morceaux ont été reproduits ensemble sous le titre de *Commentationes juridicæ*, 1^{er} fascicule, Rostock, 1788, in-8°. VII. *De defensione pro avertenda confrontatione*, Rostock, 1784. VIII. *Pensée sur l'augmentation du nombre des académies (universités) en Allemagne*, ibid., 1786 (et avec des remarques dans le *Magasin de Kiel pour l'histoire*, etc., par Val. Aug. Heinze, tome I^{er}, livre 3, pag. 247-267, Copenhague, 1788). IX. *De pœna bigamiæ*, Rostock, 1786. X. *Dubia in applicatione art. CXVI trecenta obvenientia*, ibid., 1787. XI. *De dolo indirecto delinquentium*, ibid., 1787 (et dans les *Archives de Basse-Saxe pour la jurisprudence et la bibliographie du droit*, par Koppe, t. I^{er}, premier livre, n° 7). C'est principalement dans ce morceau que res-

pire la sévérité d'Eschenbach, et que l'on reconnaît l'école qui criminalise tout pour tout punir. XII. *Des divisions et des sources du procès criminel*, ibid., 1786 (et dans le *Répertoire de droit criminel* de J.-F. Plitt, tome II, pag. 159, 190, 1790). XIII. *Annales de l'académie (univ.) de Rostock*, ibid., 13 vol., de sept. 1788 à avril 1807. Ce recueil, qui n'a été tiré qu'à cent exemplaires, est devenu fort rare. Eschenbach n'en est pas le seul auteur, mais il est un de ceux dont on y rencontre le plus de morceaux. Il se divise en deux parties, l'une historique et l'autre critique. Dans celle-ci se trouvent beaucoup de jugements hasardés ou peu motivés. La partie historique vaut infiniment mieux; Eschenbach y a rassemblé beaucoup de faits précieux et peu connus. On assure qu'il continua jusqu'à sa mort, mais sans la livrer à l'impression, cette histoire de l'université de sa patrie. S'il en est ainsi, il est vraiment à souhaiter qu'une main amie extraie de ses manuscrits les points capitaux de son travail et en donne au moins l'abrégé au public. XIV. *De l'idée de l'enquête générale*, Rostock, 1789. XV. Sixième partie du *Traité détaillé de la procédure criminelle en Allemagne*, par F.-G. Meister, ou *Traité détaillé de l'enquête générale*, Schwérin et Wismar, 1795 : c'est la continuation par Eschenbach du traité de Meister, mais d'après des vues nouvelles et sur des bases tout autres. XVI. *De necessitate dotis profectitiæ*, Rostock, 1799. XVII. *De emancipatione tacita*, ibid. XVIII. *Documents pour le droit du Mecklembourg*, ibid., 1811, 1812, première et deuxième partie in-8°. XIX. *Quelques remarques tirées*

du droit mecklembourgeois, ibid., 1815, première et deuxième partie. XX. *Introduction à un Manuel du droit féodal mecklembourgeois*, ibid., 1816, première et deuxième partie. XXI. Divers articles dans les *Archives patriotiques du duché de Mecklembourg*, par Stiller (Rostock, 1801, 1804), dans les *Archives de la science du droit dans la région du Mecklembourg*, par le baron de Nettelbladt (Rostock, 1803, 1817, 5 vol.); dans les *Notices et annonces de Rostock, concernant l'histoire, l'histoire naturelle, la topographie et le droit*. Eschenbach a presque seul rédigé les dernières années de ce recueil, et ils'y trouve une infinité de morceaux d'un haut mérite, principalement sur tout ce qui se réfère au droit féodal. P—OR.

ESCHENBURG (JEAN-JOACHIM), savant critique et littérateur allemand, né à Hambourg le 7 décembre 1733, fit ses études dans les universités de Leipzig et de Gœttingue, et s'y distingua par son application. Le célèbre Gœthe, son condisciple à Leipzig, l'a cité dans ses *Mémoires* (liv. VIII), comme l'un des étudiants qui de son temps montraient le plus de capacité. Possédant les langues anciennes et modernes, il y joignit bientôt des connaissances très-étendues en littérature, en histoire, en archéologie, et ne tarda pas à devenir l'utile coopérateur des journaux les plus répandus de l'Allemagne. Il fut, en 1767, nommé gouverneur, c'est-à-dire maître de salle, au collège Carolin de Brunswick; et, dix ans après, il y remplaça dans la chaire de belles-lettres Zacharie (*Voy. ce nom*, LII, 30), l'un des écrivains dont les ouvrages signalèrent la renaissance de la poésie en

Allemagne, et qui contribuèrent à ranimer le culte de la littérature nationale. Eschenburg, l'élève et l'ami de Zacharie, était digne de lui succéder. En 1778 il augmenta d'un troisième volume le *Recueil*, publié par Zacharie, des morceaux choisis des poètes allemands depuis Opitz : il revit ensuite les ouvrages de son maître, laissés inédits, et les mit au jour en 1781, avec des notes et la vie de l'auteur. L'Allemagne devait à Wieland une traduction du *Théâtre* de Shakspeare; Eschenburg eut le courage de lutter contre ce grand écrivain dans une nouvelle traduction du poète anglais; mais ce que l'on ne peut trop admirer, c'est que Wieland fut le premier à reconnaître la supériorité de la nouvelle traduction, et que par les éloges qu'il lui donna, dans son *Mercur*, il contribua plus que personne à en assurer le succès (*Voy.* WIELAND, L, 510). La réputation croissante d'Eschenburg lui valut la bienveillance du duc de Brunswick, qui le décora du titre de son conseiller aulique. Mais les honneurs ne changèrent rien aux habitudes laborieuses de l'estimable professeur. Tout le temps que lui laissait son cours, il le consacrait à des travaux littéraires; et s'il se délassait quelquefois, c'était en traduisant pour le théâtre ducal les pièces que les Guglielmi, les Hændel et les Hasse avaient enrichies de leur musique. Il perdit sa chaire en 1808, lorsqu'un caprice du nouveau roi de Westphalie convertit le collège Carolin en école militaire. Conseiller aulique depuis 1786, il fut mis à la retraite en 1816, et mourut le 29 février 1820. Comme éditeur on lui doit l'édition des *OEuvres* de Lessing, Berlin, 1790, 2 vol. in-8°; et celle des *Poésies* de

F. Hagedorn (*Voy.* ce nom, XIX, 304). Indépendamment de la *Traduction de Shakspeare*, regardée comme l'une des meilleures du poète anglais (1), Eschenburg a donné les suivantes : *Dissertation* de J. Brown (*Voy.* VI, 55), sur la poésie et la musique; — *Observations* de Webb (L, 299), sur l'accord de la poésie et de la musique; — La *Dissertation* de Burney sur la musique ancienne, et la *Biographie* de Hændel (*Voy.* BURNAY, LIX, 448). Il a traduit en outre quelques ouvrages français en prose, et l'*Esther* de Racine en vers. Enfin ses principaux ouvrages sont : I. *Musée britannique pour les Allemands*, Leipzig, 1770-81, 7 vol. in-8°. Ce recueil a été continué par l'auteur sous le titre d'*Annales de la littérature britannique*. II. *Précis d'une théorie et d'un cours de belles-lettres*, Berlin, 1783, in-8°; 5^e éd., 1813, in-8°; trad. en français par Storch, Pétersbourg, 1789, in-8°; et par Breton sous ce titre : *Nouveaux éléments de littérature*, Paris, 1811, 6 vol. in-8°. III. *Manuel de littérature classique*, Berlin, 1783; 6^e édit., 1816, in-8°; trad. en français par C.-F. Cramer, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Cette traduction passe pour défectueuse; mais l'original est très estimé des Allemands. IV. *Collection d'extraits tirés des meilleurs écrivains anciens et modernes*, Berlin et Stettin, 1788-95, 5 vol. in-8°. V. *Manuel de l'étude des sciences*, 1792, in-8°; 1800, même format. VI. *Monuments de la poésie et de la langue allemandes anciennes*, Brême, 1799, in-8°.

W—s.

(1) Zurich, 1775-87, quatorze vol. in-8°; deuxième édit., améliorée, ibid., 1798-1806, douze vol. in-8°. L'édit. de Manheim, 1780, est une contrefaçon.

ESCHER (JEAN-CONRAD VON-
DER LINTH), savant géologue, na-
quit à Zurich en 1768, d'une famille
aisée et respectable. Nous devons le
considérer sous trois rapports diffé-
rents, soit comme homme politique,
comme défenseur des véritables inté-
rêts de la Suisse, dans la lutte qu'il sou-
tint courageusement contre les violen-
ces, les rapines et la mauvaise foi du
directoire français ou de ses agents,
soit comme le bienfaiteur de l'humani-
té, l'ami des pauvres, dans le zèle
et l'activité qu'il déploya pour amé-
liorer le lit des rivières de son pays ;
soit enfin comme géologue, un peu
timide il est vrai, mais instruit et
consciencieux dans les opinions qu'il
a émises sur la géologie des Hautes-
Alpes. Appelé en 1798, par le choix
de ses concitoyens, malgré sa répu-
gnance personnelle, à faire partie du
grand conseil du canton de Zurich,
à cette époque mémorable où la cu-
pidité du directoire précipitait nos
armées sur la Suisse, dont les habi-
tants eux-mêmes se trouvaient divisés
en deux camps ennemis, Escher donna
un noble exemple, quoiqu'il n'ait guère
été suivi. On ne saurait assez
admirer dans les années de sa vie par-
lementaire, de 1797 à 1800, la fer-
meté qu'il déploya au milieu d'adver-
saires nombreux et peu bienveillants
pour lui, sous le coup des baïonnettes
de nos soldats, ce qui lui faisait dire
dans la séance du 3 mai 1798 : « Il
« peut être imprudent de parler
« comme je le fais au milieu des
« baïonnettes françaises ; mais le
« véritable patriote, l'ami sincère
« de la liberté, ne connaît aucun
« danger, quand il s'agit de défendre
« l'innocence et la vérité. » On ne
peut assez louer l'éloquence mâle et
austère qui distinguait ses discours,
la noblesse et la justesse de ses vues

dans la fameuse discussion du rachat
des dîmes et dans plusieurs autres
circonstances. Ami d'Ustéri, notre
collaborateur, Escher partageait les
opinions éclairées de ce grand citoyen ;
il voulait comme lui remédier aux
abus existants, mais sans rien deman-
der à l'étranger, dont il n'attendait
rien d'utile et de bon ; il se résumait
dans ce peu de mots : *Tout par et
pour la Suisse*. Si nous laissons de
côté la vie parlementaire d'Escher,
nous arriverons à la principale, à la
plus grande, à la plus noble occupa-
tion de son existence, à celle qui le
recommande particulièrement à la pos-
térité : l'amélioration du lit de la Li-
mat. On sait que le lac de Wallen-
stadt a son écoulement dans la rivière
de la Mag, laquelle, aussitôt après
être sortie du lac, en reçoit une autre,
la Limat, qui descend des montagnes
de Glaris. Ces deux rivières réunies
s'écoulent sous le nom de Limat in-
férieure ou de Limat Mag dans le lac
de Zurich. Mais ce qu'on ignore géné-
ralement, c'est qu'au commencement
de ce siècle le lit de la Limat infé-
rieure, qui charrie avec elle une
grande quantité de limon et de gra-
vier qu'elle dépose ensuite à cause
du peu de rapidité de sa chute, se
trouvait être à un niveau de cinq à
six pieds supérieur aux campagnes
qu'elle traverse. Si, d'un côté, les
murs naturels formés par les rochers
étaient une digue infranchissable, tan-
tôt à l'est et tantôt à l'ouest, au
contraire, ses eaux se répandant sur le
territoire des villes de Wesen et de
Vallenstadt couvraient une immense
étendue de terrain, formaient des ma-
récages, infertilisaient la terre, don-
naient naissance à de nombreuses ma-
ladies, et menaçaient enfin d'envahir
le territoire. Soit apathie, négligence
ou sécurité, le gouvernement de ce

pays submergé, ou menacé de l'être, n'avait encore pris aucune mesure pour faire face au danger, qui devenait chaque jour plus grand, lorsqu'Escher éleva la voix en faveur des malheureux habitants des rives du lac de Vallenstadt. Elle fut écoutée, et dans la session de la diète, en 1804, on décréta la mise à exécution des travaux nécessaires pour remédier au mal, sous l'inspection d'Escher. La guerre étrangère, la guerre civile, avaient épuisé les caisses publiques; mais un appel à la charité et au patriotisme des Suisses réussit; un crédit de trois cent vingt mille livres du pays (quatre cent quatre-vingt mille francs de notre monnaie), divisé en seize cents actions non productibles d'intérêt, fut ouvert et rempli; les travaux commencèrent, et, grâce à la noble persévérance et aux efforts courageux d'Escher, tout était achevé en 1822. Aujourd'hui un canal de dix-neuf mille pieds de longueur conduit les eaux de la Limat de Mollis dans le lac de Wallenstadt; un second canal de cinquante-deux mille pieds les amène ensuite de celui-ci dans le lac de Zurich; toutes les difficultés ont été heureusement aplanies; les eaux suivent maintenant une ligne presque droite, avec une pente plus rapide; ni leur élévation ni leur abaissement ne peuvent plus endommager les rives des canaux, et les terres inondées précédemment sont aujourd'hui cultivées. La santé a été rendue aux habitants des bords du lac, et tout cela a été fait par un seul homme, soutenu par la bienfaisance suisse, par un homme dont nous tenons à citer ici les paroles qui terminent son rapport sur l'état actuel de la Vallée de Bagne dans le canton du Valais, où sa bienfaisance se montra de nouveau : « Tâchons de resserrer cette

« union fraternelle des cœurs et des
 « volontés, non seulement au moment
 « du désastre, mais aussi dans les ef-
 « forts, qui sont nécessaires pour
 « le prévenir, et profitons ainsi des
 « rigueurs mêmes de la nature sau-
 « vage de notre pays, pour faire ai-
 « mer d'autant plus la patrie, et don-
 « ner ainsi de nouvelles garanties à
 « la liberté. » La portion non-employée de la contribution volontaire des Suisses pour l'amélioration du lit de la Limat servit, du consentement des donateurs, et toujours sous l'inspiration et la direction d'Escher, à la fondation d'un établissement de charité, destiné à nourrir, élever et instruire les enfants abandonnés du canton de Glaris. Cet institut, qui existe encore aujourd'hui et renferme environ quarante enfants, possède en biens-fonds plus de cent mille toises carrées qui lui ont été données en grande partie. On peut consulter, à cet égard, l'ouvrage de M. Fellenberg qui a pour titre : *Sur le résultat moral de l'établissement de l'Institut de la Linth*. Le zèle d'Escher ne l'abandonna pas, lorsqu'il s'agit de l'amélioration du lit de la rivière de la Glatt, qui traverse le canton de Zurich, avant de se jeter dans le Rhin. A la fin de 1812, le gouvernement de Zurich accorda la somme de deux cent quatre-vingt mille livres suisses, somme jugée nécessaire pour le but que l'on se proposait; mais Escher n'eut pas la satisfaction de voir achever les travaux de cette nouvelle entreprise; car il mourut le 9 mars 1823, universellement regretté et pleuré. Le grand conseil de Zurich décida à l'unanimité qu'en mémoire des services qu'il avait rendus à la Suisse, ses descendants prendraient le surnom de Von der Linth (de la Limat), que le peuple,

dans sa reconnaissance, lui avait déjà donné. C'est un beau brevet de noblesse qu'Escher a légué au seul fils qu'il ait laissé, et qui se montre digne de marcher sur ses traces. Dans la session de 1823, la diète décida qu'un monument serait élevé pour perpétuer le souvenir d'Escher; le projet est fait et gravé, mais quand sera-t-il exécuté? Espérons que de nouveaux délais, des ajournements *ad referendum* ne viendront plus mettre d'obstacles au paiement d'une dette sacrée. Au surplus, avec ce monument comme sans lui, le peuple suisse, auquel Escher a consacré son existence, n'oubliera pas son bienfaiteur. — Jusqu'ici nous ne l'avons considéré que dans sa vie de citoyen, nous devons maintenant dire quelques mots de ses travaux en géologie, qui eussent sans doute été plus nombreux si le temps et sa modestie le lui eussent permis. Escher fut un des plus intrépides explorateurs des Alpes, et nous mentionnerons avec soin, à la fin de cet article, tous les mémoires qu'il a publiés à ce sujet, et qui seront toujours consultés avec fruit; car nul, à l'exception d'Ebel (*Voy.* ce nom, dans ce vol.), dont il n'eut pas l'esprit systématique et la riche imagination, n'a mieux connu que lui les montagnes de la Suisse. Malheureusement il se laissa trop souvent guider par les principes étroits de l'école wernérienne, et ne chercha pas à préciser rigoureusement les nouvelles dénominations qu'il donnait aux terrains, par la détermination de leur gisement. En vain chercherait-on dans ses écrits la moindre trace de l'opinion du huttonisme. Il peut être considéré comme le plus dévoué partisan du système de l'érosion; qui reste cependant sous plusieurs rapports au dessous de la grandeur de

la nature dans les Alpes. Voici la liste de la plupart des ouvrages qu'Escher a publiés : I. *Sur les mines de fer bernoises de l'Aarauerzberg, avec quelques observations générales sur l'exploitation des mines.* II. *Observations géologiques sur les Alpes, sous forme de lettres écrites de la Suisse, en 1795 et 1797.* Elles ont été publiées d'abord, savoir: la 1^{re} en 1795, dans le nouveau *Journal de Bergmann, Freyberg, 1795, t. 1^{er}, p. 116;* et la 2^e en 1799, p. 186. La 1^{re} a été réimprimée dans la *Bibliothèque der Schweizerischen staats unde, erdbkeschreibung und litteratur,* du professeur Fasy, Zurich, 1796. III. *Matériaux rassemblés pour servir à une histoire naturelle technique; à la fin du XVIII^e siècle, des mines situées près de Trachsellaceinen, au fond de la Vallée de Lauterbrunn, dans le canton de Berne.* IV. *Critique du célèbre ouvrage d'Ebel qui a pour titre : Ueber den bauderer de indem Alpen gebirge, etc. (Sur la structure de la terre dans les Alpes).* Ce mémoire publié dans l'*Alpina*, vol. IV, p. 283, 1809, est un des morceaux les plus intéressants qui soient sortis de la plume d'Escher, et qu'il faut absolument lire, si l'on veut apprécier la sagesse et l'exactitude de la plupart de ses observations géologiques. V. *Sur les rapports géognostiques des montagnes de la Vallée de la Limat* (dans le *Taschenbuch*, journal de minéralogie de Léonhard, 3^e année; 1809, p. 369). VI. *Addition aux observations précédentes* (dans le *Taschenbuch*, p. 1, année 1812). VII. *Bericht ueber den bergschlipf im goldingerthal im kanton St-Gallen*, lu à la so-

ciété des naturalistes réunie à Zurich, le 2 septembre 1816. VIII. *Sur les idées émises par un savant d'Edimbourg, et MM. Pictet et Deluc, sur la formation des vallées* (dans les *Annales de physique* de Gilbert, année 1816; réimprimé dans le *Taschenbuch* de Léonhard). IX. *Notice sur le Val de Bagne en Bas-Valais et sur la catastrophe qui en dévasta le fond en juin 1818*. Cette notice, qui est le développement du rapport verbal fait le 29 du mois de juillet de la même année, par Escher, à la société helvétique des sciences naturelles, se trouve reproduite en allemand sous le titre de *Bemerkungen ueber das zerfloren-de ereigniss*, etc. X. *Matériaux pour servir à l'histoire naturelle des blocs erratiques que l'on rencontre dans les environs des Alpes*. Cette dissertation, lue dans le sein de la société des naturalistes suisses le 28 juin 1819, a été insérée, avec l'autorisation de l'auteur, dans la nouvelle *Alpina*, t. I^{er}, p. 1^{re}, et dans le t. XVI, p. 631, du *Taschenbuch* de Léonhard. On en trouve une traduction française dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, vol. XXI, p. 259, 1822. XI. *Sur la formation de la grosse chaîne du Jura*. Cette dissertation, lue dans la réunion de la société des naturalistes suisses, tenue à Genève en 1820, a été insérée dans la *Bibliothèque universelle de Genève* de la même année, et dans les *Annales de physique* de Gilbert, t. LXVII, p. 91. XII. *Ueber bergschlipse, mit besonderer Hinsicht auf die bergschlipse im Nollathale, hinter Thuisis und im Plessurthale, hinter Chur, in Bundten*. XIII. *Quelques détails géognostiques du Mont-Jura*, lus devant la même société, le

28 juillet 1820, et insérés dans le *Taschenbuch*, t. XVI, p. 315, 1822, 16^e année. XIV. *Observations contraires à l'explication donnée par M. Toussaint Charpentier, de la marche envahissante des glaciers* (*Annales de physique*, 1821, vol. 69. XV. *Rapport sur l'état actuel de la Vallée de Bagne dans le canton du Valais, relativement aux mesures propres à la prémunir contre l'effet destructeur du glacier inférieur de Getroz*, présenté au gouvernement du Valais, par la commission chargée de cet examen, Zurich, 1821, in-8^o. Escher est l'auteur de ce rapport, qui a été publié aussi en allemand à Zurich en 1822, sous le titre de *Bericht ueber die ver haltnisse*, etc. XVI. *Estimation de la masse d'eau fournie annuellement par le bassin du Rhin dans la partie suisse des Alpes*. Ce mémoire, lu à la société helvétique des sciences naturelles siégeant à Bâle, le 23 juillet 1821, est inséré dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, vol. 17, p. 274. Escher a laissé un grand nombre de manuscrits, dont la publication a été commencée par son fils sous le titre de *Morceaux extraits des manuscrits de J.-C. Escher Vonder Linth, et communiqués par son fils pour servir à l'histoire des montagnes de la Suisse*. Ce sont les observations intéressantes que ce géologue a recueillies pendant près de trente années, en parcourant les Alpes. Les fragments publiés rendent compte d'un voyage commencé le 18 juillet et terminé le 3 août 1812, dans la chaîne des Ailmaun, le Saint-Gothard; etc. L'éditeur se propose d'y joindre, quand cela sera nécessaire, ses propres observations et une carte géologique, qui aidera et facilitera la lec-

ture des manuscrits de son père. On peut consulter pour de plus amples renseignements sur Escher : 1^o une notice biographique par Vaucher (*Bibl. univ. de Genève*, vol. 22, p. 225, 1823; 2^o une *Notice* publiée sur sa vie politique, par la Bibliothèque de la ville de Zurich en 1828, sous le titre de *Der züricherischen Jugendü das neujahr 1828, vonder stadtbibliothek*; 3^o sur la part qu'il prit à l'amélioration du lit de la Limat, le vingt-quatrième numéro du *Neujahrblatt*, de la société de secours de Zurich, année 1824; 4^o les comptes qu'Escher lui-même a publiés de sa gestion comme président de la société de la Linth; 5^o enfin les journaux politiques publiés en Suisse de 1777 à 1800, tels que *le Républicain*, etc., où se trouve le récit des événements politiques dans lesquels il a joué un rôle.

N—D.

ESCHERNY (FRANÇOIS-LOUIS, comte d'), littérateur, naquit le 24 novemb. 1733, à Neuchâtel en Suisse, d'une famille noble et qui jouissait d'une fortune considérable (1). Il eut pour instituteur un ministre socinien (Petit-Pierre), et les instructions qu'il en reçut eurent, comme il l'avoue lui-même, une funeste influence sur ses idées religieuses. A l'âge de dix-huit ans il était à Crest en Dauphiné. Follement épris d'une dame aussi vertueuse que belle, il fit pour se distraire de cette passion un voyage en Italie, fréquenta les théâtres et les concerts, entendit les musiciens les plus célèbres, entre autres Farinelli, retiré

(1) Son neveu, le comte de Fries, épousa une princesse de maison souveraine. Les comtes de Schonfeld et de Haugwitz, qui appartiennent à des familles d'Allemagne qui se sont distinguées dans les armes, le ministère et la diplomatie, avaient épousé deux nièces du comte d'Eschery.

depuis peu de temps à Bologne, et qui eut la complaisance de chanter pour lui plusieurs morceaux. De retour à Neuchâtel, il se remit à l'étude du latin et, pendant quatre ans, passa quinze heures par jour à lire les ouvrages des classiques. D'Eschery vint pour la première fois à Paris, en 1762. C'était au moment où Rousseau, menacé d'un décret personnel, se disposait à chercher un asile en Suisse. Il rencontra l'auteur d'*Emile* à Sauvigny chez M. de Berthier, intendant de Paris, mais il ne lui parla point. Admis dans la société des encyclopédistes, il fut bientôt l'un des convives des dîners de M^{me} Geoffrin, visita Thomas, Marмонтel, Helvétius, et se concilia l'amitié de Diderot et de d'Alembert. Au bout de dix-huit mois il quitta Paris pour venir habiter momentanément Mottiers-Travers, où il avait loué une maison de campagne, afin d'avoir l'occasion de se lier avec Rousseau. Les premières avances qu'il fit au philosophe furent accueillies assez froidement. « Si, lui répondait Rousseau, notre goût commun pour la retraite, ne nous rapproche pas l'un de l'autre, ayez-y peu de regrets » (2 février 1764). D'Eschery ne se découragea point; le séjour qu'il venait de faire à Paris et ses liaisons avec les anciens amis de Rousseau ne pouvaient manquer d'inspirer à celui-ci le désir de le voir quelquefois. La passion de la musique les rendit bientôt inséparables. Pour plaire à Rousseau, d'Eschery feignit de vouloir étudier la botanique; il apprit les noms et la description de deux à trois cents plantes qu'il eut plus de peine à classer dans sa mémoire qu'il n'en eut à les oublier, et il l'accompagna pendant l'été de 1764, dans toutes ses herborisations avec

Dupeyrou et le colonel de Pury. Il regretta depuis de n'avoir pas eu l'idée d'écrire tous les soirs les conversations de la journée : « C'eût été, dit-il, un ouvrage assez pi-quant, que les *Entretiens de J.-J.* avec ses trois compagnons de voyage, dans ses courses sur les montagnes du Jura. » (*Mélang. littér.*, III, 47.) A la demande de Diderot, il tenta de le réconcilier avec Rousseau ; mais Rousseau fut inflexible : « Je sais, lui écrivait-il, respecter l'amitié, même éteinte ; mais je ne la rallume jamais : c'est ma plus inviolable maxime » (6 avril 1765). Rousseau ayant quitté la Suisse le 29 octobre suivant, d'Eschery, que rien ne retenait plus à Motiers-Travers, alla visiter l'Allemagne, et s'arrêta long-temps à Vienne, où il avait une partie de sa famille. Honoré des bontés de Marie-Thérèse et de l'empereur Joseph, il y vivait dans l'intimité du prince de Kaunitz et des hommes les plus distingués par leur naissance et par leurs talents. C'était alors la mode en Allemagne comme en France de jouer la comédie ; et, long-temps après, d'Eschery se rappelait avec une certaine satisfaction les succès qu'il avait obtenus à Vienne dans les rôles de Lekain qu'il se flattait d'imiter assez fidèlement. Ce fut à la même époque qu'il entendit pour la première fois Mozart, chez le grand-prieur de Zinzendorf. Il osa prédire que cet enfant prodigieux ne serait jamais un homme ; mais, ajoute-t-il, l'événement est venu me donner un démenti complet (*Mélang.*, II, 375). En quittant Vienne, il passa par Stuttgart ; et le duc de Wurtemberg, dont il était déjà connu, le décora du titre de son chambellan. De retour à Paris en 1768, il conti-

nua de cultiver les arts en amateur riche et passionné, sans cesser de se livrer à son goût pour les plaisirs. Lorsque Rousseau fut revenu se fixer à Paris, d'Eschery reprit l'habitude de lui rendre d'assez fréquentes visites ; mais ayant eu l'imprudence de lui présenter le libraire Ostervald de Neuchâtel, Rousseau se souvint qu'Ostervald s'était, comme magistrat, opposé, quelques années auparavant, à la réimpression de ses œuvres, et lui ferma la porte ainsi qu'à son introducteur qu'il ne voulut plus revoir. Avec de l'esprit, de l'imagination, de l'originalité, de l'instruction, et passant sa vie au milieu des chefs de la littérature, d'Eschery ne s'avisa que très-tard d'écrire. Comme Rousseau, ce fut une question proposée par une académie de province qui le fit auteur. L'académie de Besançon avait, en 1778, mis au concours : *les funestes effets de l'égoïsme*. Il résolut de traiter ce sujet ; mais, en le méditant, il y trouva la matière d'un livre qu'il intitula : *du Moi humain, ou de l'Egoïsme et de la Vertu*. Cet ouvrage, dont il n'a publié que des fragments sous le titre de *Lacunes de la philosophie*, l'occupa pendant près de trente ans, à diverses reprises ; mais lorsqu'il y eut mis la dernière main, il ne voulut point le faire imprimer, « persuadé que lors même qu'on n'en tirerait que vingt à trente exemplaires on ne parviendrait pas à les débiter » (*Mélang. littér.*, II, 347). Ne pouvant rester en place, et ne manquant pas de raisons ni de prétextes afin de justifier son goût pour les voyages, il se rendit en 1780 à Berlin. Muni d'une lettre de d'Alembert pour Frédéric, il reçut de ce monarque l'accueil le plus flatteur, et n'eut qu'à se louer des

bontés du prince Henri. Il se lia très-particulièrement avec le premier ministre comte de Hertzberg ; et, s'il avait eu de l'ambition, il aurait pu prétendre à l'ambassade de Prusse en France. Quoi qu'il en soit, il était de retour à Paris, au plus tard en 1783 ; et l'année suivante on le retrouve à Varsovie, assistant à un grand dîner diplomatique dont il a donné la description dans ses *Mélanges*, III, 69 ; puis à St-Petersbourg, où il ne fut pas moins bien reçu de l'impératrice Catherine qu'il ne l'avait été du roi de Pologne. Pendant qu'il était dans la capitale de Russie, il apprit que Stehling, qui, d'artificier était devenu conseiller de Pierre-le-Grand, avait recueilli sur la vie privée de ce prince des particularités curieuses. Ayant obtenu, non sans peine, communication du manuscrit, et sous la promesse de n'en faire aucun extrait, il tint fidèlement sa parole ; mais s'étant embarqué, quelques jours après, à Cronstadt, il jeta, pendant la traversée, sur le papier, toutes les anecdotes que sa mémoire lui rappelait ; et vingt-six ans après, il les fit imprimer, ignorant que Stehling les avait lui-même publiées. D'Escherny n'avait pu voir le Nord que très-rapidement, puisqu'en 1785 il était à Versailles, occupé probablement de quelques affaires diplomatiques. Il fit, la même année, une excursion en Savoie ; et, se trouvant à peu de distance des Charmettes, il ne laissa pas échapper l'occasion de visiter ce lieu, devenu si célèbre par le séjour de Rousseau. Il retourna à Vienne en 1787 ; mais il prenait un trop vif intérêt aux événements qui se préparaient en France pour n'y pas revenir le plus promptement qu'il lui serait possible. Il adopta les principes de la

révolution avec le plus grand enthousiasme. Malgré son dévouement à la cause populaire, il fut arrêté, le jour même de la prise de la Bastille, par des hommes qui lui trouvaient l'air d'un aristocrate et d'un traître. Déjà la foule l'entourait, et les redoutables cris à *la lanterne* se faisaient entendre : sa présence d'esprit le sauva. Ayant demandé à être conduit au district le plus proche pour y faire une révélation importante, il parvint à se débarrasser ainsi de ces furieux (*Corresp.*, 72). Il n'en continua pas moins de s'exalter sur la sagesse et la modération des Parisiens, et de se mêler aux groupes, « tour à tour « interrogant, interrogé, écoutant, « écouté ; » et même quelquefois applaudi, ce qui flattait beaucoup son amour-propre. Il admirait les décrets de l'assemblée qui s'était déclarée constituante ; mais il trouva qu'elle s'était trop pressée d'abolir la noblesse ; il aurait voulu qu'en supprimant les privilèges, on eût conservé l'institution, et créé, comme en Angleterre, une chambre haute héréditaire, prédisant, et cette fois d'accord avec tous les bons esprits, que sans cet utile contre-poids la France tomberait infailliblement dans l'anarchie (*Corresp.*, 136). Doué d'un instinct d'ordre et de conservation, d'Escherny ne partagea pas la funeste philanthropie des négrophiles (*Voy. GRÉGOIRE, au Suppl.*), qui devait coûter à la France avec ses colonies tant de sang et de larmes. Il désirait sans doute que l'on adoucit le sort des nègres ; mais il ne voulait pas qu'on se hâtât de leur rendre une liberté dont ils ne pourraient qu'abuser, avant d'avoir appris à en jouir (*Mélang.*, III, 30). Son enthousiasme pour la révolution durait encore au mois de

juillet 1790 ; il était du nombre de ceux qui se rendirent à cette époque au Champ-de-Mars pour travailler à l'autel de la patrie. Au retour d'un pèlerinage qu'il fit alors à Ermenonville, il envoya six cents francs à Marmontel, secrétaire perpétuel de l'académie française, pour augmenter le prix destiné au meilleur éloge de Rousseau ! L'idée lui vint ensuite de concourir lui-même, et son discours fut remarqué par Marmontel, qui trouva « qu'il réunissait les beautés « et les défauts que produit l'enthousiasme » (2). Dès le principe de la révolution, d'Eschery n'avait pas cessé d'être en rapport avec les députés et les hommes les plus influents des opinions les plus opposées. Plusieurs fois on avait agité devant lui la question de la guerre, et toujours il avait soutenu qu'elle n'aurait pas lieu, puisque son résultat serait de porter la révolution à l'extrême. Il avait parié cent écus contre le fameux Anacharsis Clootz : il les perdit ; mais dès-lors il songea prudemment à quitter la France pour conserver sa tête. Il sortit de Paris le 24 mai 1792, dans la voiture de l'ambassadeur de Prusse ; son projet était de se rendre à Rome pour y attendre le résultat d'événements qu'il prévoyait sans toutefois soupçonner leur gravité. Dans la route il changea d'idée, et vint dans la vallée de Munsther-Tal, canton de Lausanne. C'est alors qu'éclairé par une triste expérience, il reconnut combien il s'était trompé sur les moyens d'assurer le bonheur de la France : « J'avais, dit-il, paré tagé jusqu'ici l'opinion de Rousseau

(2) Le prix n'ayant pas été donné, d'Eschery réclama ses six cents francs en 1797 ; mais ce ne fut qu'après quatre ans de sollicitations qu'il obtint de Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, l'autorisation de prendre des livres pour cette somme au dépôt de Versailles.

« sur la perfectibilité indéfinie de « l'espèce humaine ; je l'ai reproduite, en 1783, sous plusieurs « formes dans *les Lacunes de la « philosophie...* La révolution a « dissipé cette douce illusion » (3). Il employa ses loisirs à composer, sous le titre : *de l'Égalité*, un ouvrage dans lequel il se propose de montrer que ce principe est anti-social, et que c'est à son application que l'on doit attribuer tous les crimes qui venaient d'effrayer la France et le monde. N'ayant pu obtenir l'autorisation de le faire imprimer à Lausanne, d'Eschery revint, en 1795, à Paris, apportant son manuscrit, qu'il ne tarda pas à mettre au jour ; mais, jugé sur son titre, l'ouvrage eut peu de lecteurs ; et ce fut vainement que l'auteur y substitua celui de *Philosophie de la politique*, dans l'espoir de fixer l'attention sur un livre dont il s'exagérait sans doute le mérite et l'importance, mais qui contient réellement quelques idées utiles. Cette indifférence l'affligea, comme on le voit dans plusieurs passages de ses *Mélanges* : « J'ai, dit-il, publié un livre intitulé : « *de l'Égalité* ; mon premier tort « est de l'avoir écrit. J'en ai été « puni, il est tombé, et je le méritais ; j'ai voulu être impartial, « c'était une sottise ; je n'ai flatté « aucun parti, c'était une gauche- « rie : le titre en a déplu, je devais « mieux choisir. » Ce livre qu'on s'obstinait à ne pas lire en France avait eu beaucoup de succès en Allemagne, où il s'en était écoulé une édition entière et où l'auteur était mis entre Montaigne et Montaigne (4) ; mais les suffrages de l'Al-

(3) *De l'Égalité*, I, 18.

(4) Dans un article que d'Eschery ne put faire admettre dans aucun journal, mais qu'il

lemagne ne consolait pas d'Escherny de n'avoir pu obtenir ceux de Paris. Il avait retrouvé dans cette ville quelques-uns de ses anciens amis, entre autres Laharpe qui, revenu de ses égarements, lui disait « chaque fois qu'il le rencontrait : « Vous seul aviez bien vu » (*Mélang.*, II, 272). Peu de temps après la formation de l'Institut, d'Escherny fut présenté pour une place à la classe des sciences morales; mais Nageon fit manquer son élection, en disant : « Oui, messieurs, nous aurions un bon joueur de violon de « plus » (*ibid.*, III, 130). Il avait cependant d'autres titres à cette distinction. A la science que l'on puise dans les livres, il joignait celle que l'on n'apprend que dans le monde. Plein d'instruction et de politesse, il écrivait et parlait sur toutes sortes de matières avec une facilité remarquable dans un étranger. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, il faisait encore sa partie dans les concerts qu'il donnait chez lui toutes les semaines, et chantait avec M^{me} Sessi, d'une voix assez agréable, les plus beaux airs des opéras italiens et allemands. Il faisait sur l'alto sa partie dans l'exécution des quatuor et des quintetti. Son esprit vif et toujours jeune avait besoin d'être occupé : aussi jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa pas d'écrire ou de méditer. Parvenu, sans infirmités, au terme de sa longue carrière, il mourut à Paris, le 15 juillet 1815, à quatre-vingt-deux ans. Dans ses ouvrages, comme dans sa vie, d'Escherny présente une foule de contradictions; mais on est toujours forcé de les lui

pardonner, parce qu'il est constamment de bonne foi. Partisan des principes philosophiques, il montre en même temps un attachement sincère aux idées d'ordre et de hiérarchie sociale. Admirateur enthousiaste de Rousseau, il le contredit souvent; mais, comme on l'a déjà remarqué, ses critiques ne tombent pas sur les endroits les plus blâmables. Après avoir étudié cinq ans les mathématiques avec passion, il écrit qu'il n'y a de bon dans les mathématiques que la partie élémentaire (*Mélang.*, II, 174). Ailleurs (*ibid.*, III, 204), il fait l'apologie de l'ignorance, et, sans être prophète, croit pouvoir prédire que l'imprimerie ramènera les hommes à la barbarie. Ses jugements, comme ses opinions, étaient si mobiles qu'il n'est pas rare de le trouver en opposition dans le même chapitre. Il nous reste à faire connaître ses ouvrages : I. *Les Lacunes de la philosophie*, Amsterd. (Paris), 1783, in-12. C'est comme on l'a dit un fragment du *Moi humain*, ouvrage qui l'occupait depuis trente ans, que le mauvais état de sa santé l'avait forcé d'abandonner, et qu'il reprit bientôt pour l'envoyer à l'académie française, lorsqu'elle eut proposé un prix pour l'ouvrage le plus utile, publié dans l'année (5). II. *Correspondance d'un habitant de Paris*, avec ses amis de Suisse et d'Angleterre, Paris, 1791, in-8°, réimprimé sous ce titre : *Tableau historique de la révolution*, jusqu'à la fin de l'assemblée constituante, *ibid.*, 1815, 2 vol. in-8° (6). III. *De l'Egalité, ou Principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses*, précédés

a imprimé à la suite de ses *Mélanges*, Leucliette met le livre de *l'Egalité*, pour la magie du style, à côté des ouvrages de Montesquieu et de Rousseau; mais fort au dessus pour l'étendue, la profondeur et l'originalité des vues.

(5) Les *Lacunes de la philosophie* ont été traduites en allemand, Berlin, 1787, in-8°.

(6) Cet ouvrage a été traduit en allemand par Zimmerman, Berlin, 1791, in-8°.

de l'éloge de J.-J. Rousseau, en forme d'introduction, Paris, 1796, 2 vol. in-8°, reproduits sous ce titre : *Philosophie de la politique, ou Principes généraux des institutions sociales*, 1798, 2 vol. Cet ouvrage est le développement des lettres IX et XI de la Correspondance. L'*Eloge* de Rousseau, qui paraissait pour la première fois, fut traduit en allemand par Gottlob Schelle, Leipzig, 1798. IV. *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, Paris, 1809, 3 vol. in-12; reproduits avec quelques cartons et des additions en 1814, sous le titre d'*OEuvres philosophiques, littéraires, historiques et morales*. Parmi les articles de ce recueil nous citerons un morceau sur l'*égoïsme*, fragment du *Moi humain*; les *Anecdotes* sur Pierre I^{er} dont on a parlé; un *Essai sur le bonheur* dans lequel il renvoie fréquemment au *Moi humain*, dont ce morceau n'est peut-être qu'un extrait; *De la poésie et des vers*, où l'on trouve, entre autres paradoxes, que les vers de Racine sont au-dessous de la prose mesurée dont l'auteur offre ingénument des modèles tirés de ses propres ouvrages; un morceau sur *la musique dramatique*, dans lequel on raconte plusieurs anecdotes sur les principaux musiciens du XVIII^e siècle; et enfin, un autre intitulé: *de Rousseau et des philosophes encyclopédistes*, le plus curieux et le plus amusant de l'ouvrage. D'Escherny écrivait en 1809: « J'ai trente
« manuscrits, qui réunis formeraient
« vingt volumes, et que je ne pu-
« blierai jamais. Le dernier des
« métiers est aujourd'hui celui d'é-
« crire. Le nombre des connaissances
« et des bons juges a prodigieusement
« diminué depuis la révolution »

(*Mélang.*; III, 5). Dans sa dernière et courte maladie, il légua tous ses manuscrits à M. Villenave, notre collaborateur, qui, malgré ses instances, ne voulut pas les faire enlever, croyant que la famille du comte remplirait ses intentions; mais la crainte des publications posthumes l'en a empêchée. W—s.

ESCHINARDI (Le P. FRANÇOIS), savant jésuite, né, en 1623, à Rome, embrassa, jeune, la règle de saint Ignace. Après avoir professé quelque temps la philosophie et la rhétorique, il fut chargé d'enseigner les mathématiques à Florence, à Pérouse, puis au collège Romain. Il eut, en 1662, l'honneur de prêcher, le jour de Pâques, en présence du pape Alexandre VII, et son *Sermon*, qui lui mérita les éloges du pontife, fut imprimé par ordre du maître du sacré-palais. Admis à l'académie physico-mathématique, fondée en 1677, à Rome, par Ciampini (*Voy.* ce nom, VIII, 520), il y lut un grand nombre de Mémoires sur des questions curieuses. Il comptait parmi ses amis les principaux prélats de la cour de Rome, ainsi que les savants les plus distingués d'Italie et de France. Eschinardi vivait encore en 1699, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui: *Appendix ad exodium de tympano*, Rome, 1648, *ibid.*, 1650, in-4°. C'est un traité de l'horloge hydraulique. II. *Microcosmus physico-mathematicus*, Pérouse, 1658, in fol. Cet ouvrage est anonyme. III. *Simulacrum ex chisiis montibus*, Rome, 1661, in-fol. C'est un court abrégé de philosophie, dédié au cardinal de Chigi, l'un de ses protecteurs. IV. *Dialogus opticus*, *ibid.*, 1666, in-4°. Ce volume fut suivi de deux centuries de problèmes d'op-

tique, *ibid.*, 1666-1668, in-4°. V. *De sono-pneumatico; de' Giorni Canicolari; Regole di transmutare il tempo ordinario degli orioli in pendula.* Ces trois opuscules furent insérés dans un recueil intitulé : *Schiaro de' letterati*, Rome, 1672. VI. *Architettura civile ridotta a metodo facile e breve*, Terni, 1675; *Architettura militare ridotta*, etc., Rome, 1684, in-fol. Eschinardi publia ces deux ouvrages sous le nom académique de *Costanzo Amichevoli*. VII. *Lettera nella quale contengono alcuni discorsi fisico-matematici*, Rome, 1681, in-4°. Cette Lettre, adressée au célèbre physicien Franç. Redi, contient quatre discours ou dissertations : 1° Sur le projet de percer l'isthme de *Suez* dont, suivant Eschinardi, la plus grande difficulté n'est pas dans l'inégalité de la hauteur du bassiu des deux mers, mais dans l'immense amas de sables au travers desquels il est comme impossible de creuser un canal qui serait navigable; 2° Sur la nature des *Comètes*; 3° Sur les causes des variations de l'*aiguille aimantée*; 4° Sur le poisson fabuleux que les anciens nommaient *Remora*, et auquel ils attribuaient le pouvoir d'arrêter la marche des vaisseaux en pleine mer. Ce curieux traité est terminé par un Appendice intitulé : *Ragguagli dati ad un amico in Parigi sopra alcuni pensieri sperimentali proposti nell' accademia fisico-matematica.* Les expériences dont il s'agit se rapportent presque toutes au thermomètre. VIII. *Discorso fatto, nell' accademia fisico-matematica di Roma, tenuta li 5 di gennajo 1681, sopra la cometa nuovamente apparsa*, *ibid.*, 1681, in-4°. IX. *De impetu tum solidorum, tum fluidorum tracta-*

tus duplex, *ibid.*, 1684, in-4°. C'est un traité du mouvement; on en trouve l'analyse dans les *Acta eruditior. Lipsiens.*, 1686, 447. X. *Cursus physico-mathematicus*; *ibid.*, 1689, in-4°. Ce volume ne contient que la première partie: on n'a pu découvrir si la seconde est imprimée. XI. *Lettera familiare sopra monte testaccio e via ostiense*, *ibid.*, 1697, in-4°. XII. *Descrizione dell' agro romano.* Le savant Ridolf. Venuti (*Voy.* ce nom, XLVIII, 150, note 3) en a donné une édition augmentée, in-8°. A la tête du *Compendium Annal. ecclesiastic. Hiberniæ*, par le P. Porter, religieux cordelier, 1691, in-4°, on trouve une *Lettre* d'Eschinardi, dans laquelle il relève les erreurs des cartes de l'Irlande, antérieures à celle de Porter.

W—s.
ESCLAVONIE (GEORGES D'), écrivain ascétique sur lequel on n'a presque aucun renseignement; était né, vers le milieu du XV^e siècle, de parents originaires du pays dont il porta le nom, et peut-être y avait-il pris naissance. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il acheva ses études à l'université de Paris, et, qu'en les terminant, il reçut le grade de maître-ès-arts. Elu théologien du chapitre de Tours, il fut créé pénitencier par l'archevêque, et chargé de la surveillance des maisons religieuses du diocèse. Il est auteur d'un ouvrage curieux, mais fort rare, intitulé *Le Château de virginité*, Paris, Verdard, 1505, petit in-4°. La Bibliothèque du roi en possède deux exemplaires sur vélin, dont Van-Praët a donné la description, Catal. I, 328. L'auteur le dédie à dame Isabelle de Villeblanche, religieuse du couvent de Beaumont, auprès Tours, sa *filiole* en Jésus-Christ. W—s.

ESCOQUITZ (DON JUAN), homme d'état espagnol, naquit en 1762, dans la province de Navarre. Son père, général au service d'Espagne, était gouverneur d'Oran en Afrique. D'abord admis dans les pages de Charles III, ensuite maître de choisir la carrière des armes ou celle de l'église, ses goûts studieux lui firent préférer un canonicat. Pourvu d'une riche prébende au chapitre de Saragosse, il se livra avec ardeur à l'histoire et surtout aux sciences exactes ; on l'appelait à la cour *le savant chanoine*. Charles IV le choisit pour précepteur du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Tous les hommes qui avaient part à l'éducation de ce prince rampaient devant le favori Godoy ; Escowitz sut conserver son indépendance ; il s'attacha sincèrement à son royal disciple, en voilant avec soin ses vues ambitieuses. Ses manières souples et insinuantes, le charme qu'il savait répandre sur ses leçons lui gagnèrent bientôt l'amitié de Ferdinand, sans que le prince en devînt plus savant. Sujet ingrat, s'il en fut, irascible et mou, Ferdinand profita moins des leçons de vertu et de fermeté que lui donnait son précepteur, que de certaines maximes politiques qui flattaient son penchant à un despotisme inerte et sans discernement. Au milieu des intrigues, suscitées par Godoy, pour enlever à Ferdinand la tendresse de ses parents, Escowitz embrassa avec chaleur la cause de son élève, et lutta autant qu'il le put contre le crédit démesuré du favori. Dès 1796 et 1797, il chercha à le perdre dans l'esprit du roi et de la reine, et leur adressa à ce sujet des représentations écrites ; mais les efforts d'Escowitz n'aboutirent qu'à sa propre disgrâce : on lui retira l'éducation du prince,

et on l'exila à Tolède, en lui conférant l'archidiaconat d'Alcaraz. Cependant Ferdinand atteignit sa vingtième année, et la cour se partageait en deux camps opposés. Le prince de la Paix, dont l'insatiable ambition aspirait à déposséder l'héritier légitime du trône d'Espagne, profita d'une maladie du roi Charles IV en 1806, pour laisser percer dans le public l'idée d'un changement de dynastie. Il est du moins certain qu'il songeait à se créer dans la péninsule une principauté indépendante ; car il ne doutait pas que l'avènement du prince des Asturies ne dût être le signal de sa propre chute. Dans cette vue il engagea avec le cabinet des Tuileries de ténébreuses négociations dont le résultat fut le traité du 27 oct. 1807, qui avait pour objet le démembrement du Portugal, la cession d'une partie de ce royaume à la sœur de Charles IV qu'on dépouillait de l'Estrurie, enfin l'érection de l'Alentejo et des Algarves en royaume indépendant en faveur de Godoy. Cette convention, en apparence avantageuse à l'Espagne, n'était pour Napoléon qu'un achèvement vers l'asservissement de toute la Péninsule. Du fond de son canonicat, Escowitz ne perdait pas de vue les démarches du favori ; par une correspondance assidue il entretenait les alarmes du prince des Asturies contre les projets de cet ambitieux. Il soutenait le courage de son maître, qui, veuf depuis le mois de mai 1806, avait, par son conseil, refusé avec mépris d'épouser une belle-sœur de Godoy. Comme pour dédommager son favori de ce refus, Charles IV lui avait accordé avec le titre d'*amirante* de Castille celui d'*altesse*. La lutte devenait chaque jour plus vive entre l'héritier du trône et Godoy. Escoi-

quitz quitta Tolède, où il était depuis si long-temps confiné, et revint à Madrid au mois de mars 1807. Plusieurs conférences eurent alors lieu entre le chanoine et le prince au sujet des moyens à prendre pour arrêter les projets ambitieux de Godoy. Escoiquitz fut d'avis de sonder les intentions du comte de Beauharnais, ambassadeur de Napoléon à Madrid. Dès qu'on se fut assuré que ce diplomate était disposé à entrer en relation avec un agent du prince des Asturies, celui-ci jeta les yeux sur Escoiquitz. Le duc de l'Infantado, tout dévoué à Ferdinand, présenta à l'ambassadeur de France le chanoine, qui, pour tromper la galerie, fit hommage à M. de Beauharnais de son poème sur la conquête du Mexique. La connaissance une fois faite entre l'ambassadeur et le précepteur du prince, tous deux s'abouchèrent, au mois de juillet, à deux heures après midi, au Rétiro, assurés qu'à une pareille heure et par la chaleur de la saison, personne ne serait là pour les observer. Dans cette longue conférence, ils parlèrent de l'état réciproque de la France et de l'Espagne; puis de l'utilité qu'il y aurait pour les deux nations à resserrer l'alliance par des liens de famille, en unissant le prince Ferdinand à une nièce de Napoléon. L'ambassadeur tomba d'accord avec Escoiquitz sur la plupart de ces points, principalement sur le dernier, promettant de lui donner plus tard une réponse catégorique. Cette entrevue fut suivie de plusieurs autres, qui n'amènèrent de résultat que le 30 sept. Alors Beauharnais écrivit à Escoiquitz une lettre dans laquelle on soulignait ces expressions : *qu'il ne lui suffisait pas de vagues promesses, et qu'il lui fallait une ga-*

rantie. Engagé dans le pays, un peu nouveau pour lui, de la diplomatie, le bon chanoine, qui y alla toujours franchement et sans défiance, ne douta nullement de la sincérité et du sérieux de cette insinuation; puis, sous sa dictée, le prince des Asturies adressa, le 11 oct. 1807, à l'empereur des Français, une lettre pour lui demander sa protection et la main d'une de ses nièces. Cette lettre qui devait par la suite élever des charges si graves contre Ferdinand, resta sept mois sans réponse. Au surplus la négociation de Beauharnais n'était qu'un de ces préludes, un de ces tâtonnements trompeurs par lesquels Napoléon, qui voulait avoir l'Espagne, sans être encore fixé sur les moyens, arriva insensiblement à changer son rôle d'intervention amicale entre Charles IV et son fils, en celui de conquérant et d'ennemi déclaré. Les agents que Godoy entretenait autour du prince des Asturies l'informèrent que Ferdinand recevait des lettres en secret, qu'il passait les nuits à écrire, et qu'il laissait voir sur son visage la préoccupation de quelque importante affaire. Charles IV en fut averti, et, poussé par la reine, dont la passion honteuse pour Godoy ne connaissait point de bornes, il fit saisir tous les papiers de son fils. Ces papiers se composaient de deux cahiers écrits de la main du prince; puis, d'une lettre d'une écriture contrefaite datée de Talavera le 18 mai, et qui fut reconnue plus tard pour être d'Escoiquitz. Les deux cahiers étaient également l'œuvre du chanoine, copiés de la main de Ferdinand. Dans l'un le prince dénonçait aux rois les crimes et les méfaits de Godoy, demandant son arrestation et celle de ses adhérents, puis réclamait pour soi une participation dans le gouverne-

ment. Dans le second on insistait sur les mêmes points, puis on parlait du mariage entre le prince des Asturies et une parente de l'empereur des Français. On s'y servait de noms supposés, et les conseils qu'on y donnait étaient censés venir d'un moine, qui, mêlant le sacré au profane, recommandait avant tout d'implorer la divine assistance de la Vierge. Ces instructions portaient encore que le prince s'adresserait à sa mère, et ferait un appel à ses sentiments de reine et de femme, elle dont l'amour-propre se trouvait offensé par l'ingratitude et les dédains de son amant en titre. Dans ces pièces perce cette présomptueuse crédulité que les Espagnols ont tant reprochée au chanoine Escoiquitz. Comment, en effet, pouvait-il penser qu'un prince jeune et sans expérience aurait plus de crédit sur l'esprit de Charles IV, qu'une épouse et qu'un favori auxquels la force de l'habitude et les liens d'une affection personnelle avaient donné un pouvoir absolu sur l'âme paresseuse de ce faible monarque ? Bien qu'en examinant ces papiers, on puisse y remarquer de la part du prince des Asturies un vif désir d'intervenir dans le gouvernement, on n'y trouve néanmoins rien qui ait pu motiver l'accusation d'usurpation et de parricide que, sous la dictée de la reine et de Godoy, Charles IV articula si légèrement dans le fameux décret du 30 octobre. Ce même jour Ferdinand, prisonnier dans ses appartements, eut la faiblesse de faire au ministre de la justice Caballero les aveux les plus accablants pour Escoiquitz et pour le duc de l'Infantado. Il déclara que le chanoine était l'auteur de tous les écrits saisis, ainsi que de la lettre du 11 octobre à Napoléon, lettre si remarquable par la plate humilité

du début (*Voy.* Ferdinand VII, tom. LXIV). A cet aveu spontané qui lui fit beaucoup de tort dans l'esprit de ses partisans, Ferdinand joignait la révélation des moyens dont il s'était servi pour correspondre avec le chanoine. L'arrestation de celui-ci ne se fit pas attendre ; Escoiquitz fut soumis à divers interrogatoires ; et comme il avait agi sans arrière-pensée, et dans l'intime conviction de servir l'Espagne et l'héritier légitime du trône, il ne mit aucune restriction dans ses réponses. Mais la connaissance des relations de Ferdinand avec Napoléon désarma tout d'un coup la fureur de la cour de l'Escurial, alors si lâche et si abjecte. L'accusation de parricide fut suivie d'une sentence d'acquiescement ; et Charles IV s'empressa d'écrire à Napoléon pour lui proposer d'unir son fils Ferdinand à une princesse du sang impérial. Escoiquitz fut exilé au couvent du Tarcon (29 janvier 1808), quoique le fiscal Viegas, ami et créature de Manuel Godoy, eût demandé contre lui l'application de la peine prononcée contre les traîtres par la loi de *la Partida*. Bientôt la révolution d'Aranjuez amena la chute et l'arrestation du favori, l'abdication de Charles IV (19 mars 1808), et l'avènement un peu tumultueux de Ferdinand VII. Quoi qu'en aient dit plusieurs écrivains espagnols, Don Juan Escoiquitz n'eut aucune part à ces événements. Ce qui le prouve, c'est que le ministre Caballero, conservé par le nouveau roi au département de la justice, prit sur lui, par inimitié contre le chanoine, de retarder de quatre jours l'expédition de l'ordre qui rappelait celui-ci à Madrid, où il n'arriva que le 28 mars. C'est ici le moment de citer le portrait qu'a tracé de cet homme d'état

une plume peu bienveillante sans doute, mais généralement véridique. « Il fut, dit Toreno dans son *Histoire de la révolution d'Espagne*, admirateur aveugle de Bonaparte, et par cet aveuglement, qui ne fit qu'augmenter, il com promit le prince son disciple, et plongea l'Espagne dans un abîme de maux. Ambitieux et vain, superficial dans ses connaissances, sans aucune idée pratique du cœur humain et encore moins de la cour et des gouvernements étrangers, il s'était imaginé que d'un coin du cœur de Tolède apparaîtrait sur la scène du monde un autre Ximènes de Cisnéros, qui gouvernerait la monarchie et rattacherait à la sphère étroite et bornée de son cerveau l'immense génie de Napoléon. » Plusieurs dignités furent alors offertes à Escoiquitz : il n'accepta que la grand'croix de Charles III avec le titre de conseiller d'état ; et en cette qualité il eut part à toutes les décisions importantes que prit le nouveau roi. On ne peut douter que le renvoi du ministre Caballero n'ait eu lieu par son conseil. Cependant la situation de Ferdinand VII était assez mauvaise ; les troupes françaises occupaient Madrid. Murat, qui les commandait, n'avait pas reconnu le fils de Charles IV, et semblait croire que Ferdinand avait été mis sur le trône par le parti ennemi des Français. Le vieux roi protesta contre son abdication ; Murat lui avait envoyé une garde d'honneur, en annonçant ouvertement que, jusqu'à plus ample information, il ne reconnaîtrait pas d'autre souverain en Espagne. Enfin, ce qui frappait tous les regards, c'était l'attitude évidemment hostile du gouvernement espagnol et de l'armée fran-

çaise. Ce fut alors que le duc de Rovigo (Savary) vint à Madrid avec la mission d'observer ce qui se passait et d'en informer Napoléon, dont le parti n'était pas encore entièrement pris au sujet de l'Espagne. A son arrivée, Savary rencontra, chez l'ambassadeur Beauharnais, « un prêtre espagnol de haute stature. » C'était le chanoine Escoiquitz, qui était en conférence avec l'ambassadeur sur tout ce qui tourmentait le roi Ferdinand. Savary, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi cette première entrevue : « L'abbé d'Escoiquitz, dit-il, m'inspira de la vénération par l'attachement que je lui vis manifester pour son prince. Ce bon chanoine versait un torrent de larmes à la seule pensée de le voir malheureux. La confiance s'établit entre nous, autant que cela se pouvait dans une première conversation, et je commençai à lui témoigner mon étonnement d'un changement si subit de l'Espagne à notre égard et sans motif. Le chanoine se défendit de ce projet, et assura que le roi n'avait rien tant à cœur que de continuer à bien vivre avec la France. » Savary rapporte ainsi la fin de cette conversation : « Le bon chanoine m'écoutait très-attentivement, et me disait de tout son cœur qu'il était bien malheureux que l'empereur n'eût pas envoyé un autre maréchal pour commander l'armée en Espagne ; mais qu'il ne pouvait me cacher que le grand-duc de Berg se conduisait mal avec le roi. Il entendait sans doute qu'il ne l'avait pas reconnu ; mais cependant il ajoutait quelques détails de plus, comme d'insister sur la mise en liberté du prince de la Paix, et de faire répandre partout que l'empereur ne

« reconnaîtrait pas le prince des As-
 « turies comme roi ; que c'était cela
 « qui jetait de l'inquiétude partout
 « et refroidissait l'enthousiasme. Il
 « finit par demander la permission
 « d'aller rapporter cette conversa-
 « tion au roi et de lui dire en mê-
 « me temps où j'étais logé. » Ces
 détails prouvent à quel point Escoi-
 quitz s'aveuglait de bonne foi sur la
 loyauté de Napoléon et de son envoyé,
 qui cachait tant d'astuce sous le de-
 hors d'une prétendue franchise mili-
 taire. Bientôt eut lieu une entrevue
 entre Savary et le roi Ferdinand en
 présence du chanoine qui, pour répon-
 dre aux reproches de l'envoyé français
 sur la conduite du nouveau roi d'Es-
 pagne, s'écria : « Nous voulons vivre
 « avec l'empereur encore mieux qu'on
 « n'y vivait auparavant. » Savary s'in-
 sinua dans le cœur du jeune roi et de
 son conseiller, et paraissait s'inté-
 resser à sa cause. Ces entrevues abou-
 tirent au voyage de Ferdinand à
 Bayonne, démarche imprudente qui
 devait le livrer sans garanties entre
 les mains de Napoléon. Walter Scott,
 dans sa *Vie de Napoléon*, attribue
 à Savary l'initiative de ce conseil ;
 Toréno, sans aller si loin, dit que
 Savary se rendait à Madrid avec la
 mission d'amener Ferdinand à Bayon-
 ne ; mais, dans ses *Mémoires*, où il
 entre dans les plus grands détails sur
 les préludes de ce voyage, Savary
 nie si maladroitement sa participa-
 tion à cette coupable intrigue, qu'une
 telle dénégation équivaut à une preu-
 ve. Selon lui, ce ne fut que dans
 une visite d'adieu au duc de l'Infan-
 tado, qu'il apprit le départ du roi
 pour le lendemain. « Je deman-
 « dai, dit-il ensuite, la faveur d'ac-
 « compagner le roi uniquement pour
 « ce motif : j'étais venu de Bayonne
 « à Madrid à franc étrier, ainsi que

« c'était alors l'usage de voyager en
 « Espagne; j'étais à peine arrivé
 « qu'il fallait refaire le même che-
 « min, de la même manière, pour
 « arriver près de l'empereur en mê-
 « me temps que Ferdinand, et je
 « trouvai beaucoup plus commode
 « de prier le grand-écuyer du roi de
 « comprendre un atelage pour moi
 « dans les relais destinés pour le
 « prince. » Savary observe que le
 duc de l'Infantado paraissait désap-
 prouver ce voyage. Cevallos s'y op-
 posait également jusqu'à ce que l'on
 connût officiellement l'entrée de l'em-
 pereur en Espagne. Escoiquitz sou-
 tenait avec vivacité l'avis contraire,
 et, selon Toréno, « malgré sa puis-
 « sante influence, il l'aurait diffici-
 « lement emporté dans l'esprit du
 « roi, sans l'arrivée à Madrid du
 « général Savary, qui donna un nou-
 « veau poids à ses arguments. » En-
 fin M. de Pradt n'hésite pas à dire,
 dans ses *Mémoires sur la révolution
 d'Espagne* : « Escoiquitz fut
 « le véritable auteur du voyage de
 « Bayonne. » Cette opinion a pré-
 valu ; et dans son *Mémoire apologéti-
 que*, le chanoine ne le nie point ; il
 s'attache uniquement à reproduire
 les considérations et les motifs qui
 l'avaient porté à ouvrir un avis si
 funeste. Toréno s'étonne surtout
 que la conduite de Murat envers Fer-
 dinand n'ait pas paru suspecte à Es-
 coiquitz : « Mais, dit-il, l'aveugle
 « chanoine poursuivait son idée
 « fixe, ne voyant dans les faits anté-
 « rieurs aucun symptôme de tra-
 « hison, et ne considérant les intri-
 « gues de Murat, que comme des
 « actes de pure obligeance envers
 « Charles IV, et contraires aux in-
 « tentions de Napoléon. Sourd à la
 « voix du peuple, sourd aux conseils
 « des hommes prudents, sourd à

« tout ce qui se disait et se répétait
 « dans les cercles comme dans les
 « rues; s'entêtant dans sa première
 « opinion, à laquelle il ramena la
 « plupart des ministres, etc. A Vitoria, Savary remit à Ferdinand, le 17 avril, une réponse de Napoléon tant à une lettre récente de ce prince qu'à la fameuse missive du 11 oct. de l'année précédente. La lettre de Napoléon était remplie d'allégations durement exprimées, entre autres celle-ci: « Votre altesse royale n'y a
 « d'autres droits (au trône) que
 « ceux que lui a transmis sa mère. » Du reste, pas un mot qui liât Bonaparte par le moindre engagement. S'il était question du mariage d'une *princesse française* avec Ferdinand, c'était d'une manière vague et dans une phrase tellement indépendante du reste de la lettre que Napoléon, en la faisant imprimer dans le *Moniteur* du 3 février 1810, fit retrancher ce passage sans que le fil des idées parût le moins du monde interrompu. Cette lettre, si hautaine et si équivoque, ravit néanmoins le chanoine Escoiquitz, qui, écrivant alors de Vittoria à un de ses amis, lui marquait que les termes lui manquaient pour rendre grâce au Tout-Puissant de l'heureuse issue que la lettre de Napoléon pronostiquait à ce voyage. Ici se place l'offre que fit à Ferdinand le duc de Crillon-Mabon (*Voy.* ce nom, LXI, 549), de ménager son évasion sur Bilbao, ce qui eût sans doute prévenu bien des malheurs pour la France comme pour l'Espagne. Au moment du départ, le peuple de Vittoria voulait s'opposer au voyage du prince. Tout fut inutile; et, après avoir calmé ce mouvement, Ferdinand, toujours sous l'inspiration du chanoine, publia un décret dans lequel il affir-

« mait « qu'il était assuré de la sin-
 « cère et cordiale amitié de l'empe-
 « reur des Français, et qu'avant
 « quatre ou six jours le peuple es-
 « pagnol rendrait grâces à Dieu et
 « à la prudence de S. M. de l'absence
 « qui était actuellement l'objet de
 « ses inquiétudes. » Arrivé à Bayonne, Escoiquitz ne tarda pas à perdre toutes ses illusions. Il eut avec Napoléon, au château de Marrac, le 21 avril, cette fameuse conférence dans laquelle celui-ci traita avec beaucoup de douceur et de bonté le chanoine, qui sut avec adresse donner des éloges au conquérant, sans montrer moins d'énergie à défendre les intérêts de son auguste élève. « En pro-
 « tégeant Ferdinand, disait-il, l'em-
 « pereur gagnerait l'estime et l'affec-
 « tion de l'Espagne; mais en cher-
 « chant à soumettre la nation à un
 « joug étranger, il perdrait à jamais
 « son amitié. » Bonaparte repoussa ces pronostics: « Les nobles et les
 « classes élevées, dit-il, se soumet-
 « tront pour leurs propriétés; quel-
 « ques sévères châtimens tiendront
 « la populace en repos. » Il déclara qu'il était déterminé à exécuter son plan, dût-il en coûter la vie à deux cent mille hommes. « La nouvelle
 « dynastie, répliqua Escoiquitz, sera
 « dans ce cas placée sur un volcan;
 « la force seule pourra retarder l'ex-
 « plosion. Il faudra que Votre Ma-
 « jesté ait sans cesse deux à trois
 « cent mille hommes dans les pro-
 « vinces pour empêcher les révoltes.
 « Le nouveau roi régnera sur des ca-
 « davres.... La guerre d'Espagne
 « sera une hydre renaissante, etc. » Napoléon interrompit le chanoine, en lui faisant observer qu'il allait trop loin, que jamais ils ne tomberaient d'accord; puis il ajouta que le lendemain il ferait connaître le parti qu'il

aurait irrévocablement pris. Dans le cours de cette première conversation, frappé de la hardiesse et de la présence d'esprit du chanoine, l'empereur lui avait dit, souriant agréablement et en lui tirant familièrement l'oreille : « On m'a beaucoup parlé de vous, chanoine, et je vois en effet que vous en savez long. — Pardonnez-moi, sire, répondit Escoiquitz, mais il paraît que V. M. en sait bien plus long que moi. Les faits le prouvent, et certainement l'avantage n'est pas de mon côté. » En quittant Napoléon, Escoiquitz informa le roi Ferdinand et son conseil de tous les détails de l'entretien ; et n'oublia point d'ajouter que l'empereur paraissait disposé à donner à Ferdinand, en échange de la cession de l'Espagne, l'Etrurie qui serait érigée en royaume. Le lendemain, dans une seconde conférence, Napoléon, sans chercher à colorer sa politique intéressée, déclara que sa volonté était que les Bourbons cessassent de régner sur l'Espagne, et que sa famille les remplaçât. Il continua à argumenter sur ce texte avec Escoiquitz, qui osa lui dire : « Je n'ignore pas que notre jeune monarche était en fermé à Madrid dans le filet que vous teniez à Bayonne. » L'empereur, qui était de la meilleure humeur possible, lui tira encore l'oreille avec une rudesse toute amicale, et lui dit : « Ainsi, chanoine, vous ne voulez pas entrer dans mes vues ? — Bien au contraire, répliqua Escoiquitz, je voudrais pouvoir persuader à V. M. d'adopter les miennes, fût-ce même aux dépens de mes oreilles. » Chargé ainsi par Bonaparte d'engager le roi Ferdinand à accepter le grand-duché d'Etrurie en échange de ses états, le chanoine reprit : « Sire la résolution de V. M.

« m'affecte d'autant plus douloureusement, qu'outre le malheur de mon roi et de ma patrie, j'aurai à gémir sur la perte de la réputation de ceux qui étaient avec moi auprès du roi, lorsqu'il s'est décidé à venir à Bayonne. On nous considérera comme en étant les auteurs, et je serai particulièrement blâmé. Bien que le roi, sans nous avoir consultés, ait donné sa parole à votre ambassadeur de se rendre à votre rencontre, et qu'il ait même fixé le jour, nous ne pourrions pas nous soustraire à l'accusation de n'avoir pas réuni nos efforts pour épargner à S. M. une aussi grande imprudence. — Chanoine, répliqua l'empereur, tranquillisez-vous. Vous ne pouvez deviner mes intentions, que personne ne connaît. On vous rendra la justice qui vous est due ; vous vous êtes comporté en bon nête homme et en sujet fidèle. » Ce jour-là (22 avril), et les jours suivants, Napoléon eut en présence d'Escoiquitz, avec les ducs de San-Carlos et de l'Infantado et avec don Pedro Cevallos, des conférences dans lesquelles les uns et les autres invoquèrent, à peu de chose près, les raisons que le chanoine avait fait valoir. Escoiquitz eut encore sans succès quelques entretiens avec l'empereur, puis avec le général Savary, avec Champagny, ministre des relations extérieures, enfin avec l'abbé de Pradt ; mais tout cela fut inutile. Un matin il fit à Napoléon, devant le roi Ferdinand et son frère l'infant don Carlos, un assez long discours, dans lequel il cherchait à le détourner de ses funestes desseins au nom de sa gloire, de ses propres intérêts, et par la compassion que devaient lui inspirer de malheureux princes,

véritables orphelins, puisqu'ils trouvaient dans leurs parents la haine la plus implacable en échange des sentiments les plus respectueux. Escoiquitz parla avec tant de force et de sensibilité, que l'empereur s'attendrit; mais, craignant de céder à son émotion, il interrompit brusquement l'orateur, et se retourna vers les princes en disant : « Ce chanoine a beaucoup d'amitié pour Vos Altesses. » Le même soir Napoléon dit en plaisantant au duc de l'Infantado : « Le chanoine m'a fait une basse rangue dans le genre de celle de Cicéron; mais il ne veut absolument point adopter mon plan. » Toutefois, en persévérant dans ses projets, Bonaparte laissait percer une grande estime pour Escoiquitz, qu'il appelait ordinairement *le petit Ximénès*. On peut voir, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, qu'il professa toujours cette opinion. Si les Espagnols ne prononcent aujourd'hui qu'avec animadversion le nom d'Escoiquitz, les étrangers lui ont rendu plus de justice : témoin Walter Scott, qui, dans la *Vie de Napoléon*, porte ce jugement remarquable : « En dépouillant le fils d'une autorité que la violence avait usurpée sur le père, Napoléon avait raison; mais la logique des rois doit-elle être seule consultée quand il s'agit du salut des nations? Don Escoiquitz voyait avec plus de finesse et avec plus de profondeur, lorsqu'il ouvrit à l'empereur une voie courte et sûre pour terminer ce grand différend. Ferdinand avait demandé à Napoléon l'honneur de s'allier au sang impérial d'un héros, en épousant une de ses nièces. Le chanoine conseilla d'obtempérer à cette requête. Peut-être y voyait-il la garantie de sa fortune; mais

« celle de l'Espagne aussi n'était-elle pas moins assurée? et cet acte d'une politique transcendante ne chassait-il pas les Anglais de la Péninsule, pour la mettre bientôt toute entière, et sans coup férir, sous la main de Napoléon? Que de fois dans son exil ce prince a regretté de n'avoir pas écouté ce bon chanoine! etc. » Cependant il ne restait plus à Ferdinand qu'à faire tenir conseil sur l'abdication de la couronne d'Espagne, qu'on lui demandait en échange de l'Etrurie. Escoiquitz opina d'abord pour l'abdication et l'échange; mais il ne tarda pas à se rétracter, et le 27 avril il remit sa nouvelle opinion écrite et signée de sa main, dans les termes suivants : « Ensuite des ordres de S. M. qui enjoignent aux membres de son conseil et aux personnes marquantes de sa suite de mettre par écrit leur opinion sur cette question : « S. M., dans la position critique où elle est, doit-elle faire l'abdication qu'on lui demande? je déclare que je ne suis point d'avis que cette abdication ait lieu. Pourquoi j'ai signé. Bayonne, 27 avril 1808. J. ESCOQUIZ. » Malgré cette opposition énergique, la majorité du conseil vota pour l'abdication : Escoiquitz fut chargé par Ferdinand d'en dresser l'acte, et de signer avec le maréchal Duroc, à Bayonne, le 10 mai suivant, le traité qui réglait les termes de la cession du prince des Asturies, et fixait sa pension ainsi que celle des infants. Escoiquitz fut encore le rédacteur de la proclamation publiée à Bordeaux le 12 mai, par laquelle le prince des Asturies et les infants D. Carlos et D. Antonio annoncèrent l'abdication et les cessions qui venaient d'être faites, et recommandèrent aux

Espagnols « d'attendre en repos
 « l'effet des vues sages et du pou-
 « voir de S. M. I. qui devaient leur
 « procurer le bonheur, unique ob-
 « jet des souhaits de LL. AA. »
 Le comte de Toreno a vivement re-
 proché à Escoiquitz de s'être prêté
 à la rédaction de ces diverses trans-
 actions. « Quoiqu'il n'eût fait qu'o-
 « béir aux ordres de Ferdinand,
 « dit cet historien, son nom, assez
 « souillé déjà, n'en demeure pas
 « moins flétri. Godoy et Escoiquitz
 « étaient les deux hommes dont la fu-
 « neste administration et les mau-
 « vais conseils avaient porté les plus
 « grands coups à la monarchie. Tous
 « deux, réciproquement l'objet de la
 « faveur intime de Charles et de
 « Ferdinand, devaient à ce titre mille
 « fois le sacrifice de la vie, plutôt
 « que de laisser méconnaître leurs
 « droits. » Quant à la proclamation,
 Toreno ajoute : « Escoiquitz, depuis,
 « osa prétendre qu'il avait voulu par
 « là exciter les Espagnols à soutenir
 « la cause de leurs princes légitimes.
 « Si ce fut réellement son intention,
 « l'on voit qu'il n'y avait pas plus
 « de clarté dans ses écrits que de pré-
 « voyance dans ses actes. » Les faits
 répondent à ces incriminations; les
 Espagnols virent dans la proclama-
 tion de Bordeaux ce qu'il fallait y
 voir : l'œuvre de la violence et de la
 contrainte; ils comprirent ce qu'il y
 avait au fond de ces phrases entor-
 tillées; ils accueillirent le manifeste
 comme un appel au peuple; les
 esprits s'enflammèrent en faveur de
 l'ancienne dynastie; effet que Bona-
 parte était loin de prévoir. Laissons
 au surplus Escoiquitz caractériser lui-
 même cette pièce : « Je la rédigeai,
 « dit-il, dans l'appartement du grand-
 « maréchal Duroc. C'était plutôt un
 « appel aux fidèles Espagnols pour

« soutenir la cause de leurs princes
 « légitimes, qu'une invitation à re-
 « cevoir de nouveaux souverains; et
 « je fus étonné que Napoléon à qui
 « je la donnai, et le grand-maréchal
 « Duroc, n'en aient pas soupçonné
 « l'artifice. » Les princes étaient en-
 core à Bayonne, qu'Escoiquitz eut
 l'occasion de déployer cette énergie
 audacieuse qui lui avait fait braver
 en face Godoy, alors que toute la
 cour de Charles IV tremblait devant
 ce favori. Ferdinand VII et les infants
 se rendaient un jour à pied, de leur
 hôtel à celui qu'habitait le vieux roi,
 lorsque des gendarmes déguisés,
 croyant qu'ils fuyaient, les arrêtaient.
 L'un d'eux porta les mains sur l'in-
 fant D. Carlos. Escoiquitz, indigné
 de cette insulte, osa dire devant le
 ministre des relations extérieures,
 Champagny, et d'autres courtisans de
 l'empereur : « Vous qui vous vantez
 « d'être la nation la plus polie de
 « l'Europe, vous abusez de la force;
 « les peuples les plus barbares ne
 « tiendraient point une conduite pa-
 « reille à celle que vous tenez à l'é-
 « gard des princes espagnols. L'Es-
 « pagne vengera ces injures; elle
 « rendra cent fois les outrages qu'on
 « lui prodigue. Bientôt peut-être
 « un changement inattendu amènera
 « l'instant de la vengeance. » Napo-
 léon, au lieu de se fâcher de cette
 courageuse sortie, chargea l'évêque
 de Poitiers (M. de Pradt) d'informer
 Escoiquitz en son nom qu'il était tou-
 ché de l'insulte faite aux princes;
 qu'elle était l'effet d'un mal-entendu;
 que des ordres sévères avaient été
 donnés pour que de pareils abus ne
 se renouvelassent pas. Escoiquitz ac-
 compagna Ferdinand à Valençay. Là
 encore il fut le rédacteur et l'un des
 signataires d'une adresse, datée du
 22 juin, dans laquelle les officiers de

Ferdinand et des infants « prétaient
 « serment d'obéissance à la nouvelle
 « constitution et de fidélité au roi
 « d'Espagne Joseph I^{er} » (1). Cette
 démarche fut le résultat d'une in-
 jonction faite par le prince de Tal-
 leyrand, au nom de Napoléon. Escoi-
 quitz et ses collègues y cédèrent afin
 d'éviter pour les princes de plus
 grands malheurs. « Repousser cette
 « proposition, dit-il, dans ses *Mé-*
 « *moires*, eût été livrer S. M. et
 « LL. AA. à Napoléon qui les eût
 « environnés de Français à ses or-
 « dres, et dont le dévouement à ses
 « volontés pouvait avoir les suites
 « les plus funestes. Pour accorder
 « notre répugnance et ce que la pru-
 « dence prescrivait, j'écrivis, d'a-
 « près l'avis de S. M. et des prin-
 « ces, au roi intrus une lettre con-
 « çue dans les termes les plus me-
 « surés. » Toreno a dénaturé le sens
 de cette lettre, pour l'imputer à
 crime à son auteur. Elle portait que
 les exposants espéraient *qu'en consi-*
dération du besoin que les princes
éprouvaient de la continuation de
leurs services, le roi Joseph vou-
 drait bien *confirmer leur autorisa-*
tion de séjour à Valençay; et que,
 par égard même pour les princes,
 il serait permis aux exposants de
 jouir des emplois et des biens dont
 ils sont en possession en Espa-
 gne, etc.; puis, suivait ce para-
 graphe, qui donnait à toutes ces
 protestations un caractère d'éventua-
 lité qui les rendait conditionnelles et
 par conséquent nulles : « Une fois
 « assurés, par ce moyen, que tout
 « en servant LL. AA. RR. ils
 « n'en seront pas moins considérés

« comme sujets fidèles de V. M. C.
 « et comme véritables Espagnols, ils
 « seront prêts à obéir avec une sou-
 « mission aveugle à la volonté de V.
 « M. C. quelque destination qu'elle
 « leur réserve, etc. » Bientôt l'em-
 pereur demanda une nouvelle renou-
 ciation à Ferdinand, promettant en
 échange de l'envoyer au Mexique avec
 toute la famille royale d'Espagne.
 Escoiquitz fut chargé, avec le duc de
 San-Carlos, de suivre cette négocia-
 tion. « Nous ne perdîmes pas un
 « instant, dit-il dans ses *Mémoires*,
 « pour nous rendre à notre destina-
 « tion, et vérifier si Napoléon aurait
 « la folie d'exécuter ce projet in-
 « concevable. Il était évident que
 « Ferdinand, en liberté, aurait pu
 « trouver dans ses sujets du Nou-
 « veau-Monde, des moyens certains
 « de rendre nulle, en rentrant en
 « Europe, une cession absolument
 « illusoire. » Mais la réflexion vint
 éclairer l'empereur; il prolongea le
 temps auquel il devait recevoir Escoi-
 quitz et San-Carlos. Le chanoine,
 pendant son séjour à Paris, fut admis
 dans la société intime du prince de
 Talleyrand. On savait déjà que ce
 ministre était tombé dans la disgrâce
 de Napoléon, à qui lui-même ne par-
 donnait pas de l'avoir trompé sur la
 vraie direction que devaient prendre
 les affaires d'Espagne. Escoiquitz,
 cherchant d'autres appuis pour la
 cause de Ferdinand, eut plusieurs con-
 férences secrètes avec les ministres
 d'Autriche, de Prusse et de Russie,
 une entre autres avec M. de Metter-
 nich, dans le cabinet d'histoire natu-
 relle du Jardin-des-Plantes. Ces dé-
 marches avaient pour objet principal
 d'engager tous les souverains de l'Eu-
 rope à se coaliser contre Napoléon.
 Mais bientôt le chanoine fut exilé à
 Bourges, sous prétexte qu'il ne s'était

(1) Les autres signataires étaient le duc de San-Carlos, le marquis de Ayerbe, le marquis de Feria, don Antonio Correa, don Pedro Ma-canaz.

pas fait présenter à l'empereur par le duc de Frias, alors ambassadeur du roi Joseph à Paris. Son séjour à Bourges dura quatre ans et demi. Escoiquitz employa ce loisir forcé à la culture des lettres, et aux devoirs de son état, visitant les hôpitaux et soulageant avec autant de zèle les Français que les Espagnols. Pour avoir plus à donner, il se retira à la campagne et se retrancha sur toutes ses dépenses. Les succès de la coalition européenne ayant forcé Napoléon à se dessaisir de l'Espagne, le conquérant détrompé revint alors, mais trop tard, aux vues primitives du chanoine Escoiquitz. Celui-ci fut rappelé à Valençay le 14 déc. 1813, et, de concert avec le duc de San-Carlos, conduisit une négociation mystérieuse confiée par l'empereur au comte de Laforest, pour mettre un terme à la captivité de Ferdinand. Le 13 mars 1814, Escoiquitz partit pour la Péninsule avec son auguste élève, et reprit ses fonctions de conseiller-d'état. Il conseilla et justifia par écrit toutes les mesures de rigueur qui frappèrent les partisans de Joseph ou ceux des cortès. Il fut nommé alors patriarche des Indes (dignité qui correspond à celle de grand-aumônier en France); mais il ne reçut jamais ses bulles d'institution. Bientôt il éprouva quel fond l'on peut faire sur la reconnaissance des rois. L'opinion publique l'accusait d'imprévoyance et de faiblesse pour avoir conseillé le voyage de Bayonne. Pendant la captivité de Ferdinand VII, don Blas Ostolaza, confesseur de ce prince, avait prononcé et publié à Cadix un *Sermon patriotique et moral*, dans lequel il inculpait grièvement Escoiquitz et d'autres personnages distingués. Ce sermon fut réimprimé à Malaga au mois de mai

1814 (2). Escoiquitz, indigné, exigea une rétractation publique d'Ostolaza, qui ne la refusa point. Elle est datée du 4 juin (3); mais le coup était porté. Ferdinand VII était si peu disposé à soutenir son ancien conseiller, qu'il nomma Ostolaza son chapelain d'honneur et doyen de la cathédrale de Carthagène, avec un revenu de 70,000 fr. Escoiquitz espéra prévenir la disgrâce qui le menaçait, en publiant une brochure intitulée : *Les fameux traitres réfugiés en France, ou Apologie du décret royal du 30 mai*. Dans cet écrit Escoiquitz prodiguait le reproche et l'injure à tous ceux qu'avait frappés ce décret, c'est-à-dire aux anciens serviteurs de Charles IV ou de Ferdinand VII, qui avaient reconnu le pouvoir de Joseph Bonaparte. Cette manifestation peu honorable d'un dévouement exagéré ne toucha point du tout Ferdinand, qui ne tarda pas à abandonner son ancien favori à la clameur publique. Au mois de nov. 1814, lors de la disgrâce du ministre Macanaz, Escoiquitz dut quitter Madrid et se retirer à Saragosse. Bientôt même il fut en-

(2) Dans l'ouvrage intitulé *Ferdinand VII à Valençay*, Ostolaza, entre autres imputations calomnieuses, accusa Escoiquitz d'avoir écrit une lettre de félicitation à Joseph sur son avènement au trône d'Espagne, d'avoir fait renvoyer tous les Espagnols de la suite du roi, etc. Le duc de San-Carlos était l'objet des mêmes imputations. Ostolaza accusa en outre d'immoralité M. le prince de Talleyrand et ses entours (Voy. la note qui suit).

(3) Dans sa rétractation, Ostolaza s'exprimait ainsi : « J'avoue à votre excellence que le « court séjour que je fis à Valençay, mon « ignorance de la langue française, les renseignements qu'on me donna sur la famille du « prince de Bénevent, mon zèle pour la conservation des mœurs et de la piété de notre « jeune souverain et des infants, m'ont fait « mal juger la famille de Talleyrand et ses « projets, ainsi que la conduite du duc de San-Carlos et la vôtre. » L'ignorance d'Ostolaza était telle qu'il prit pour la province espagnole de Navarre le château de Navarre, situé près de Paris, et céda par Napoléon à Ferdinand VII par le traité de Bayonne.

fermé au château de Murcie. Rappelé de nouveau à la cour, il ne reprit jamais son ascendant sur l'esprit du roi. Disgracié de nouveau, il fut relégué à Ronda en Andalousie, où il mourut le 19 nov. 1820. Escoiquitz, dont la réputation d'homme d'état assez répandue en Europe, a été contestée par ses compatriotes, était un de ces politiques qui ne voient dans le gouvernement des peuples que la volonté du souverain : aussi se prononça-t-il violemment en 1814 contre la constitution de Cadix et contre ses partisans. Du reste il est prouvé que si Napoléon eût été de bonne foi, Escoiquitz, en cela d'accord avec M. de Talleyrand, avait bien vu l'affaire d'Espagne dans l'intérêt des deux nations. Le savant chanoine avait beaucoup écrit à diverses époques de sa vie pendant les loisirs forcés de l'exil ou de la prison. On a de lui, outre l'ouvrage intitulé *Les fameux traîtres*, etc., dont il vient d'être parlé : I. *Les nuits d'Young*, traduites en vers espagnols, 1797, 2 vol. in-8°. Le traducteur a supprimé toutes les idées philosophiques qui auraient pu faire condamner son livre par le saint-office. II. *Mexico conquise*, poème épique, Madrid, 1802, 1 vol. in-8°. III. *Le Paradis perdu* de Milton, avec les notes d'Addison, traduit en vers espagnols, Bourges, 1812, 3 vol. in-8°. On voit par cette date que cet ouvrage, qui est le plus considérable de ceux de l'auteur, est le fruit de son exil en France. IV. *Exposé des motifs* qui ont engagé, en 1808, S. M. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne ; présenté à l'Espagne et à l'Europe (imprimé en Espagne et en espagnol), traduit en français par D. J.-M. de Carnerero, Toulouse, 1814, in-8°. Le

même ouvrage parut, deux ans après, traduit librement dans la même langue (par Bruand), augmenté d'une notice historique sur don Juan Escoiquitz, Paris, 1816 (*Voy. BRUAND LIX, 333*). Ce Mémoire a été réimprimé, en 1823, dans la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à la révolution française*. Il existe encore une autre traduction française de cet ouvrage, qui fit une grande sensation lors de sa publication, et qui renferme les documents les plus curieux sur les premières révolutions de l'Espagne. L'*Exposé* a d'ailleurs été traduit en anglais, en allemand, etc. Dans cet ouvrage, le chanoine Escoiquitz s'exprime sur son propre compte en homme franc, loyal ; mais les raisons qu'il donne de sa conduite politique sont très-faibles ; particulièrement les raisons qu'il accumule afin d'établir les *puissants motifs* du roi Ferdinand et de son conseil pour ne pas soupçonner les sinistres projets de Napoléon contre la dynastie des Bourbons d'Espagne. « C'est « évidemment sur des suppositions « gratuites, a dit le traducteur « Bruand, dans sa notice sur le cha- « noine, qu'Escoiquitz s'efforça d'ex- « cuser l'avis qu'il fit adopter à Fer- « dinand d'aller à Bayonne se met- « tre à la discrétion de Bonaparte. » Dans une note de ses Mémoires Es- « coiquitz a cru devoir se justifier des éloges qu'il avait adressés à Napoléon : « Ce langage était néces- « saire, dit-il, pour tirer parti de « cet homme vain et féroce. La vé- « rité ne pouvait arriver à son cœur « que sous le voile de la flatterie. « J'étais à Bayonne, je parlais à At- « tala ; il est inutile que j'en dise da- « vantage. » Comment le chanoine n'a-t-il pas vu que la condamnation

positive de sa conduite et la réfutation la plus formelle de ses *Mémoires* étaient renfermées dans ces seuls mots : *j'étais à Bayonne ? V. Réfutation d'un mémoire contre l'inquisition*, Madrid, 1814, in-8°. Tous ceux qui ont connu Escoiquitz pensent que cette apologie d'un tribunal justement exécré, n'avait été inspirée à son auteur que par le désir de prévenir la disgrâce de Ferdinand. En effet, personnellement, le chanoine était plein de tolérance et de lumières, et il l'avait bien prouvé pendant son séjour à Bourges. VI. *Monsieur Botte*, roman de Pigault-Lebrun, traduit en espagnol avec des suppressions et corrections. Escoiquitz a laissé manuscrits plusieurs ouvrages destinés à l'éducation. Composées pendant son dernier exil, ces productions n'ont vu le jour qu'après sa mort : 1° une continuation des *Lecciones de aritmetica para uso de los ninos* de Moreno, 1824 ; 2° *El amigo de los ninos*, trad. dal francès (de l'abbé Sabatier), 1825 ; 3° *Tratado de las obligaciones del hombre en la sociedad*, Bordeaux, 1826, in-18. Ces ouvrages, réellement dignes d'éloge, prouvent que le chanoine Escoiquitz aurait mieux fait de se renfermer dans ses attributions de précepteur et de prêtre, que de trancher de l'homme d'état. Quoi qu'il en soit, on estimera toujours celui qui ne cessait de répéter à son royal disciple : « Qu'il convenait de s'entourer de conseillers fideles, sages et prudents : d'adopter sur les affaires d'état l'opinion la plus naturelle, sans se laisser influencer par aucun conseiller, pas même par lui (Escoiquitz), sujet à errer beaucoup plus que ceux qui avaient plus de mérite que lui, et à être corrompu, quoiqu'il fût homme

« d'honneur au moment où il paraît ainsi. » On a publié : *Notice sur le séjour de S. Exc. D. Juan d'Escoiquitz dans la ville de Bourges*, par J.-R. Chevalier de Saint-Amand, Bourges, 1814, in-8° de 2 feuilles. Cet écrit, qui a pour objet de préconiser la conduite du bon chanoine pendant son exil, est accompagné d'une version espagnole, et orné d'un beau portrait d'Escoiquitz, dont la noble physionomie annonçait un homme de bien. D—R—R.

ESCOUSSE (VICTOR), poète dramatique, dont le nom est inséparable de celui d'Auguste Lebras, son ami d'enfance, son collaborateur, son compagnon, pendant leur courte vie et à l'heure de la mort, naquit en 1813, et Lebras en 1816. Tous deux débutèrent dans la carrière dramatique par une tragédie intitulée : *Farruch le Maure*. Le succès de cet essai, représenté au théâtre de la porte St-Martin, était bien de nature à donner de hautes espérances à ces jeunes poètes. On y remarquait, il est vrai, tous les défauts, toutes les mauvaises tendances de l'école romantique, mais en récompense, une énergie de pensée, une hardiesse d'expression qui promettaient beaucoup. Sans doute la grande figure d'*Othello* avait servi de modèle au rôle du maure Farruch ; mais la copie offrait des traits vraiment originaux. L'indifférence avec laquelle *Pierre III* fut accueilli quelque temps après, à la Comédie française, dissipâ les trop séduisantes illusions de gloire et de fortune que s'était faites Victor Escousse ; enfin la chute récente, au théâtre de la Gaîté, de *Raymond*, mélodrame qu'il avait composé en société avec Lebras, lui porta le dernier coup. Tandis que

tant de poètes de l'école romantique n'usaient que comme d'un langage convenu, et sans tirer à conséquence pour leur vie personnelle, des sentiments exagérés et de l'exaltation réfléchie qui caractérise leur manière, l'âme ardente et ingénue d'Escousse avait pris au sérieux ce sentimentalisme effréné. Il n'était pas de ces poètes dont parle Boileau, qui

...Toujours bien mangeant meurent par métaphore.

C'était bien réellement que la vie ne lui apparaissait plus que *décolorée*; il lui fallut la mort pour en finir avec ses discussions de gloire et son marasme poétique. Lebras, autre enfant non moins sincère dans ce coupable égarement, devait partager sa funeste résolution. Enthousiastes de poésie et de liberté, tous deux passionnés et mélancoliques, ils se complaisaient à gémir sur les misères de ce monde, et parlaient de la nécessité de le quitter : toutefois, comme ils menaient la joyeuse vie des coulisses, rien ne pouvait faire prévoir à leurs familles et à leurs amis leur si prochaine catastrophe. Escousse mit trois jours à préparer le suicide, et il le fit avec un slegme qui épouvante. Afin qu'on n'entrât pas chez lui en son absence, il avait retiré à la portière de sa maison la clé de son logis qu'il avait coutume de laisser chez elle. Les instruments de sa mort étaient disposés; il craignait que leur vue n'éveillât les soupçons. Le 16 février 1831, il se rendit avec Lebras chez une marchande où il acheta du charbon. Cette femme a dit depuis qu'Escousse s'étant tourné vers son ami lui avait demandé : « Pen-
« sez-vous que nous en ayons assez
« comme cela ? » La fille de la marchande apporta le charbon qu'on lui fit déposer dans l'anti-chambre, et

les deux amis se séparèrent. Le soir Escousse écrivit à Lebras : « Je
« t'attends à onze heures et demie,
« le rideau sera levé. Arrive, afin
« que nous précipitions le dénoue-
« ment. » Lebras arriva avant l'heure indiquée : les réchauds étaient allumés; ils fermèrent avec du papier les fentes des portes et fenêtres. A onze heures et demie une actrice du théâtre de la Porte Saint-Martin, M^{me} Adolphe, dont l'appartement n'était séparé de celui d'Escousse que par une mince cloison, entendit en rentrant chez elle des râlements de mort; elle appela : « M. Escousse, est-ce
« que vous souffrez ? Répondez, c'est
« moi : voulez-vous que j'appelle du
« secours ? » Il n'y eut pas de réponse. Elle court chez M. Escousse père, le réveille, l'emmène effrayée à la porte de l'appartement. En entendant ces deux respirations mourantes, qui répondaient l'une à l'autre, le père, à qui l'on serait tenté d'appliquer la fameuse épithète adressée au vieillard dans *Hernani*, conçut tout à coup l'idée que son fils était avec une maîtresse; il se prit à sourire et parut croire que la jeune femme avait agi par un sentiment de jalousie contre une rivale plus heureuse : « Ne voyez-vous pas, lui dit-
« il, pourquoi il a refusé d'ouvrir ? » Le lendemain, quand le père inquiet de ne pas voir enfin son fils, eut été de nouveau frapper inutilement chez lui, qu'il eut couru aux bains où ce jeune homme allait quelquefois dans la matinée, il revint à cette porte fatale, la fit enfouer, et vit les réchauds, la terrine qui avait contenu le charbon consumé, puis, les deux cadavres qui se tenaient la main. On trouva sur une table la note suivante, écrite de la main d'Escousse : « Je désire que les journaux qui

« annonceront ma mort ajoutent cette
 « déclaration à leur article : Es-
 « cousse s'est tué parce qu'il ne se
 « sentait pas à sa place ici, parce
 « que la force lui manquait à chaque
 « pas qu'il faisait en avant ou en
 « arrière, parce que l'amour de la
 « gloire ne dominait pas assez son
 « âme, *si âme il y a.* — Je désire
 « que l'épigraphe de mon livre
 « soit : »

Adieu, trop inféconde terre,
 Fléaux humains, soleil glacé;

Comme un fantôme solitaire,

Inaperçu, j'aurai passé.

Adieu, palmes immortelles,

Vrai songe d'une âme de feu :

L'air inanquait, j'ai fermé mes ailes :

Adieu.

De tels sentiments parlent assez d'eux-mêmes : on y reconnaît un jeune homme sans principes, et qui, dans la supériorité de ses dons intellectuels, n'avait trouvé que le moyen d'épuiser plus vite à vingt ans la coupe des goûts et des plaisirs qui corrompent et énervent l'âme. Le jour de sa mort les journaux annoncèrent qu'une jolie actrice avait été à cette fatale nouvelle atteinte d'un accès de folie. C'était sans doute la rivale que le père d'Escousse avait supposée être avec son fils dans la nuit du double suicide. On est moins attristé, quand on lit l'expression des dernières pensées d'Auguste Lebras. Au moins il songeait à son père, à sa mère, à ses frères; au moins prit-il quelques mesures pour leur cacher le crime par lequel il terminait son existence à peine commencée : « Mon bon père et ma
 « bonne mère, écrivait-il, je vous
 « trace ces lignes sur le lit de la
 « mort. Une maladie cruelle, causée
 « par un grand travail, a ruiné mes
 « forces. Je vais mourir... De grâce,
 « pensez quelquefois à votre Au-
 « guste, qui vous attend dans un

« monde meilleur. Oh ! si mainte-
 « nant la santé m'était offerte, je la
 « refuserais : car je regarde la tom-
 « be comme un bien, l'existence
 « m'est à charge... je meurs, et
 « pourtant ne me plaignez pas; car
 « mon sort doit exciter plus d'envie
 « que de pitié... ceux-là seuls sont
 « à plaindre, qui se ruent dans la
 « tombe du monde. — Adieu...
 « adieu... Mille baisers ! — Mes
 « frères, mes sœurs, recevez aussi
 « le dernier adieu de votre frère; il
 « s'endort pour l'éternité; *priez*
 « *pour lui*, mais ne le plaignez
 « pas. » Lebras avait écrit une autre
 lettre au docteur Salandière, son
 médecin, pour l'engager à cacher à
 ses parents qu'il fût mort par un
 suicide. On admire en frémissant le
 calme avec lequel l'infortuné poussa
 jusqu'au bout cette dissimulation
 puisée dans un sentiment respectable :
 on s'étonne même que ce sentiment
 ne l'ait pas arraché à sa fatale ré-
 solution, ou plutôt à l'ascendant fu-
 neste de V. Escousse. Car lui, Le-
 bras, n'avait que seize ans ! auprès
 de lui Escousse était un homme sans
 doute, et l'enfant se fit complice du
 double suicide, par ce respect hu-
 main, cette mauvaise honte qui a
 tant de pouvoir sur l'adolescence.
 Les obsèques d'Escousse et de Le-
 bras eurent lieu le 19 février avec
 une sorte d'appareil. Des paroles
 touchantes furent prononcées sur leur
 cercueil. Le chansonnier Béranger
 leur a consacré quelques stances in-
 titulées *le Suicide*. Dans une note
 jointe à ces stances, il cite quelques
 traits de la vie d'Escousse. En 1830,
 le 28 juillet, ce jeune homme avait
 combattu tout le jour à la place de
 Grève, et s'était trouvé le lendemain
 à l'invasion du Louvre et des Tuile-
 ries. M. Béranger raconte encore

qu'un jour sur le point d'être surpris avec une personne que sa présence pouvait compromettre, Escousse se précipita d'un second étage dans une cour pavée, sans qu'il en résultât pour lui ni blessures ni contusions. On a d'Escousse et de Lebras quelques poésies fugitives qui ne sont pas sans agrément. D—R—R.

ESCUPIER (JEAN-FRANÇOIS), né, en 1760, dans les environs de Toulon, était, avant la révolution, marchand de draps dans cette ville. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et fut nommé, en 1790, juge-de-paix, puis député du Var à la Convention nationale, où, dès le commencement, il siégea au sommet de la Montagne. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, et contre l'appel au peuple; il était absent lors de l'appel nominal sur la question du sursis à l'exécution. Ayant ensuite reçu une mission pour les départements méridionaux avec Gasparin et Granet, il fut présent à la reprise de Toulon, et il s'est long-temps vanté d'avoir pris à cet événement une très-grande part : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en eut beaucoup aux proscriptions qui en furent la suite. Rentré dans le sein de la Convention nationale, après le 9 thermidor, il y resta fidèle au parti de la Montagne, et dénonça Fréron et Barras pour des dilapidations dans leurs missions à Marseille et à Toulon; mais il ne put fournir aucune preuve de cette accusation. Accusé ensuite lui-même d'avoir fomenté la révolte que le parti des terroristes avait fait éclater à Toulon, dans le mois de mai 1795, il fut arrêté et décrété d'accusation en même temps que Salicetti et Granet. Mais l'amnistie de brumaire an IV (octobre 1795) le rendit à la li-

berté; et il alla reprendre à Toulon sa première profession. Il habitait encore cette ville en 1816, lorsque la loi contre les régicides l'obligea de quitter la France. Il se rendit en Afrique, et ce fut des pirates de Tunis qu'il reçut un asile, jusqu'à ce que ses amis obtinssent pour lui, en 1818, du gouvernement de Louis XVIII, une exception fondée sur ce que, dans les cent-jours de 1815, il n'avait rempli que des fonctions gratuites et non politiques (celles d'intendant de la santé publique). Revenu ainsi dans sa patrie, il y mourut paisiblement au mois d'avril 1819. M—Dj.

ESGRIGNY (LOUIS DE JOUENNE, abbé D'), fils d'un baron du Languedoc, naquit au château de Marvejols-les-Gardons, près de Nîmes, vers 1750. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Paris pour y achever ses études à la maison de Sorbonne, et il en fut nommé prieur pendant sa licence. Vers cette époque, il eut le prieuré de l'Aiguillon en Bas-Poitou. Attaché en qualité de vicaire-général, en 1779, à M. de Cicé, évêque de Rodez, il le suivit à Bordeaux, lors de sa translation à ce siège en 1780. Bientôt après, il fut nommé à un canonicat de la cathédrale. En 1788, il obtint une abbaye, et la promotion de l'abbé de La Fare au siège de Nancy lui assura la nomination du cardinal de Bernis, parent de ce prélat, pour l'agence du clergé en 1790; mais la révolution lui ferma bientôt cette brillante carrière. Signalé, dès le commencement, par son opposition, et surtout par les preuves de dévouement qu'il donna au roi en 1791, en s'offrant pour l'un des otages de la famille royale, il n'eût pas échappé aux massacres de septembre s'il n'avait

fui quelques mois auparavant. Il composa, alors dans l'étranger, plusieurs brochures politiques, dont on n'a pas même aujourd'hui conservé les titres. En 1794, lors de l'invasion de la Hollande par Pichegru, il alla en Angleterre, d'où il passa dans la Vendée : il fit partie de l'expédition de Quiberon, et n'échappa au désastre général, que parce qu'il fut appelé sur un autre point, par les ordres du comte d'Artois, un instant avant la capitulation de l'infortuné Sombreuil. Il fit deux croisières sur les frégates *l'Artois* et *la Couronne* pour se jeter sur les côtes du Poitou. Près d'aborder, il fut repoussé deux fois et même poursuivi en mer à coups de fusils. Après ces vaines tentatives, il se fit mettre à terre dans la baie même de Quiberon, à la faveur de la nuit, par un chasse-marée. Il traversa, pour se rendre à sa destination, toute la Bretagne, à pied, au milieu des périls qu'offrait un pays occupé par les troupes républicaines ; passa la Loire entre deux pataches établies pour la garder, et arriva auprès du général Charette. S'étant associé à ses fatigues et à ses dangers, il tomba dans les mains des républicains, qui le pillèrent et l'emmenèrent au quartier-général. Au bout de vingt-quatre heures, il trouva le moyen de recouvrer sa liberté. Voyant Charette sur le point de succomber, il passa dans l'Anjou pour engager Stofflet à venir le dégager ; mais, la reprise d'armes ayant traîné en longueur, Stofflet lui-même succomba, sans avoir pu être d'aucun secours à son collègue. Alors l'abbé d'Esgrigny se trouva enfermé dans un pays couvert de troupes républicaines, qui parcouraient les campagnes en colonnes mobiles, entrant à toute heure de jour et de nuit dans les maisons, et fouillant

les bois avec des chiens dressés à cette horrible chasse. Pour s'assurer quelques heures de sommeil, d'Esgrigny fut réduit à descendre dans une fosse pratiquée au milieu d'un champ ou dans une étable, que l'on couvrait sur lui de gazon et de fumier. Ce fut alors qu'un de ces anges trop peu nombreux, que, dans les temps de calamités, le ciel destine à la vertu, M^{me} de La Bougonière, sœur du régicide La Révellière-Lépaux, ayant appris à Angers la position de l'abbé d'Esgrigny, lui fit offrir un asile chez elle, avec un guide pour l'y amener. Il traversa la Loire et le Maine, à l'aide de son conducteur, se trouva, à l'entrée de la nuit, à la porte de la ville et s'y introduisit. Il y resta caché plusieurs mois, exerçant les fonctions du saint ministère, entretenant des correspondances avec les royalistes dispersés, et faisant circuler des écrits politiques. Impatient d'être plus utile à cette cause, il entreprit un voyage à Paris, pour offrir sa coopération aux commissaires du roi, Brotier, La Villebeurnoy et Dunaan de Presle. Ces messieurs l'associèrent à un nouveau plan de contre-révolution, et ils l'envoyèrent dans l'Ouest pour en favoriser l'exécution. Mais bientôt ces commissaires furent arrêtés ; et, quelques notes de l'abbé d'Esgrigny s'étant trouvées sur eux, des gendarmes furent dépêchés pour l'arrêter. A peine arrivant à Angers, il reçut cette fâcheuse nouvelle, et fut en même temps informé des poursuites dont il était l'objet. Un ordre de se rendre à Paris lui étant parvenu de la part du roi, il ne craignit point de se diriger vers la capitale, où il fut provisoirement investi de l'agence royale, et se livra tout entier à ces fonctions au milieu des nombreux périls qui l'environnaient.

Ce fut peu après que Louis XVIII lui écrivit de sa main : *Je n'oublierai jamais les services que m'a rendus M. l'abbé d'Esgrigny dans les temps où ils étaient le plus utiles pour moi, et le plus dangereux pour lui.* Le zélé commissaire entretenait aussi une correspondance plus active et d'ailleurs plus facile avec Monsieur, qui était en Angleterre. Enfin, au bout d'un an de travaux et de périls, il fut remplacé par le prince Louis de La Trémouille, et ne conserva plus qu'une correspondance avec l'évêque d'Aras. Il fit un voyage en Angleterre et en Ecosse à la fin de 1798, et vint se fixer à Boulogne-sur-Mer, où il resta long-temps chargé, avec le baron d'Ordre, des affaires de la cause royale. Il publia encore alors plusieurs écrits anonymes. Ce ne fut qu'en 1802 que, l'espoir du triomphe des Bourbons s'éloignant de plus en plus, il demanda et obtint de Monsieur la permission de se retirer dans sa famille, dont il était séparé depuis vingt-deux ans. Il arriva assez à temps pour recevoir les derniers soupirs et la bénédiction de son père; et dès-lors il ne quitta plus le toit paternel jusqu'au moment où il périt victime d'un odieux assassinat. Ce fut le 29 août 1815, qu'étant parti de Nîmes pour Marvéjols-les-Gardons, où il possédait quelques biens, une bande de brigands fit sur lui une décharge de coups de fusils. Blessé grièvement, il resta vingt-quatre heures étendu sur la place, sans qu'il fût possible de lui porter aucun secours, les habitants s'y opposant; et il expira ainsi dans les plus cruelles souffrances.—Deux frères de l'abbé d'Esgrigny étaient morts, comme lui, victimes de leur dévouement à la cause de la monarchie : le premier

sur l'échafaud révolutionnaire à Nîmes, en 1794; le second dans les prisons d'Alais, où il fut massacré par la populace. Z.

ESPER (JEAN-FRÉDÉRIC), né le 6 octobre 1732, à Drossenfeld, dans le Margraviat de Baireuth, commença ses études à Wunsiedel, les continua à Fraunaurach, et les acheva à l'université d'Erlang. Malgré le désir qu'avaient ses parents de le voir embrasser la carrière de la médecine, il préféra la théologie qu'il étudia avec ardeur et succès. Après quelques années de prédication, il fut placé en qualité d'adjoint auprès de son père qui était alors surintendant de l'église réformée à Fraunaurach. Le 29 déc. 1762, la faculté théologique d'Erlang le reçut docteur; le 10 nov. 1763, il devint pasteur à Uttenreut; et en 1778, surintendant à Wunsiedel, avec l'inspection des églises et écoles de cette ville, où il mourut le 18 juillet 1781. Les devoirs de son état, comme ministre protestant; ne l'avaient point empêché de se livrer à l'étude des sciences naturelles qu'il aimait beaucoup : il était membre de la société des naturalistes de Berlin, et de la société allemande d'Erlang. Son nom se recommande à la postérité, à cause du zèle et de la persévérance avec lesquels il découvrit et fouilla quelques-unes des cavernes à ossements, situées dans les environs de Muggendorf, devenues depuis si célèbres; et où l'on a retrouvé un grand nombre d'espèces animales fossiles. Une de ces cavernes porte actuellement le nom d'Esper. On a de lui en allemand : I. *Aventures véritables et merveilleuses arrivées à des voyageurs*, Erlang, 2 vol. en 4 parties, de 1760 à 1762. Cet ouvrage a eu une seconde édition en

1766. M. J.-Henri Widmann a ajouté un 3^e et un 4^e vol. aux deux premiers, sous ce titre : *Aventures du capitaine Cook* ; en 2 parties, Erlang, 1789-90. II. *Instruction pour observer le cours d'une comète et d'autres constellations sans le secours d'instruments astronomiques ou de calculs mathématiques*. III. *Du passage de Vénus à travers le soleil* (dans les *Frankischen Sammlungen* ; 31^e cahier, n. 2). IV. *De la manière de se procurer de grosses citrouilles*. V. *Description de la pierre nommée pierre de bois verte, que l'on rencontre dans la contrée d'Adelsdorf* ; cette roche est une espèce de lignite (même recueil, 47^e cahier, n. 4). VI. *Description des zoolithes nouvellement découvertes d'animaux quadrupèdes inconnus et des cavernes qui les renferment, de même que de plusieurs autres grottes remarquables, qui se trouvent dans le margraviat de Baireuth au-delà des monts* ; trad. en français par Isenflamm, Nuremberg, 1774, in-fol. VII. *Souvenirs de l'int.-général J.-C. Rössler*. VIII. *Dissertation sur la cause des corps ronds qui se rencontrent dans les schistes vitrioliques* (dans le *Naturaliste*, 6^e cahier, p. 190, 204). IX. *Voyage aux cavernes à ossements de Gailenreuth* (dans les écrits de la société des naturalistes amis, Berlin, 1784, 5^e vol., p. 56). X. *Extrait du précédent voyage* (dans les *Mélanges* publiés pour servir à une description physique de la terre Brandenb., 1785, 5^e vol., 1^{er} cahier, p. 35). XI. *Courte description des découvertes merveilleuses faites récemment dans les cavernes à ossements près de Gailenreuth*, etc. On trouve une répétition des des-

criptions précédentes dans les Archives de Franconie, de Büttner, Knerl et Fischer, vol. 1^{er}, p. 77, vol. 2, p. 165, année 1790. Esper a encore publié des poésies et de petites dissertations, mais sans y mettre son nom. On lit de plus amples détails sur sa vie et sur ses écrits dans Meyer, *Biographie des écrivains d'Anspach et de Baireuth*, et dans le *Manuel* historique et littéraire d'Hirsching. N—D.

ESPER (EUGÈNE-JEAN-CRISTOPHE), frère du précédent, professeur à Erlang et l'un des naturalistes les plus laborieux et les plus recommandables du dernier siècle, naquit à Wunsiedel, le 2 juin 1742. En 1761, il fréquenta l'université d'Erlang, où il suivit, à l'exemple de son frère, les cours de la faculté de théologie et de philosophie. Dans l'année 1770, Eugène Esper alla à Cadolzburg, comme précepteur des deux enfants du baron de Falkenhausen. Quelques années après, la publication de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle, que l'on trouvera mentionnés à la fin de cet article, lui valut l'honneur d'être admis au nombre des membres de la société des naturalistes amis, de Berlin. Pendant le cours de l'année 1781, revenu à Erlang il s'y fit recevoir docteur en philosophie, et fut nommé adjoint de cette faculté à l'université. Le 2 mars 1783, il prit possession de la chaire de philosophie ; en prononçant un discours de *emolumentis in utroque studio matheos et historice naturæ simul conjuncto*. Eugène Esper mourut à Erlang, au commencement de ce siècle. Les collections d'histoire naturelle que ce savant avait formées pendant sa vie, et qui étaient très-considérables, particulièrement en

lépidoptères et en zoophytes, appartiennent maintenant au muséum d'histoire naturelle de l'université d'Erlang, où elles sont conservées précieusement. Les nombreux ouvrages publiés par Eugène Esper sur l'histoire naturelle, et qui peuvent être encore aujourd'hui consultés avec fruit, lui valurent une grande réputation et lui méritèrent l'honneur de faire partie d'un grand nombre de sociétés savantes, telles que l'académie impériale des naturalistes, la société botanique de Ratisbonne, celle des naturalistes de Halle, etc., etc. Nous possédons de lui: I. *Description des papillons dessinés et coloriés d'après nature*, Erlang, 54 cahiers in-4°, 1776-1805. II. *Observation sur un phalène androgyne nouvellement découvert*, ibid., 1778, in-4°. III. *Continuation des papillons d'Europe*, 1780-84, 9 cahiers. IV. *Dissertat. inaug. philos. de varietatibus specierum in naturæ productis*, sectio 1, Erlang, 1781; sectio 2, 1782, in-4°. V. *Pr. de animalibus oviparis et sanie frigida præditis in cataclysmo, quem subiit orbis terrarum, plerisque salvis*, ibid., 1783, in-4°. VI. *Histoire naturelle abrégée du système linnéen*, avec l'explication des mots techniques, Nuremberg, 1784, in-8°. VII. *Les Papillons exotiques*, Erlang, avec fig. enluminées, 1785 à 1802, 16 cahiers in-8°. VIII. *Les Zoophytes décrits, figurés et coloriés d'après nature*, Nuremberg, 1788, 1806, 3 vol. in-4°. IX. *Premier et second supplément aux Papillons d'Europe*, 9 cah., 1792-1803. X. *Magasin de nouveaux insectes étrangers*, 1 cahier, Nuremberg, 1794. XI. *Les Papillons européens*, 1794. Toutes

les publications faites par Esper, à différents intervalles, forment 5 parties divisées en 7 volumes. XII. *Nouvelle publication mensuelle des Papillons européens*. Il a paru de cette troisième édition 114 cahiers, depuis le mois de janvier 1794 jusqu'en 1805. L'ouvrage a été encore publié en 20 livraisons (comme 2^e édition), jusqu'en 1802. XIII. *Icones fucorum cum characteribus systematicis, synonymis auctorum, etc., etc.*, 7 cahiers, 1792, 1802. XIV. *Manuel de minéralogie, etc.*, Erlang, 1810, in-8°. XV. *Quelques pièces de vers de circonstance*. XVI. *De la coquille porcelaine couleur aurore* (dans les Entretiens de Schröter pour l'amateur de coquilles, 1789, n. 5, p. 92). XVII. *Description de quelques papillons précieux appartenant aux espèces de la plus petite taille*, avec des figures grossies. Cette description est insérée dans le *Naturaliste*, Halle, 1791, n. 6, p. 39-51. XVIII. *Observations sur la phalène linaria*, décrite dans le 16^e cahier du *Naturaliste* (même recueil, année 1792, n. 17, p. 190-194). XIX. *Sur le genre de papillons hyblea* (même recueil, 1802, 29^e cahier). XX. *Oryctographiæ erlangensis specimina, quædam imprimis spongiarum petrificatarum* (dans les *Nouveaux Actes de l'académie des Curieux de la nature*, 1791, 8^e vol.). XXI. *Papil. exot. tab. 1 et 2; sphing. exot. tab. 1 et 2* (*Magasin du règne animal*, Erlang, 1794, 1^{er} cahier). XXII. *Remarques d'histoire naturelle au sujet des leçons de Martini sur l'archéologie littéraire*, Altenbourg, 1796. XXIII. *L'Amateur des produits minéralogiques de la Franconie*

occidentale (n. 16, p. 243-251 des Feuilles provinciales de la Francanie). XXIV. Plusieurs articles critiques dans les *journaux littéraires de Halle, d'Iéna*, dans la *Gazette d'Erlang*. XXV. *Observations pour servir à l'histoire de la Manne* (*Dissertations de la société d'Erlang*, 1810, 1^{er} volume). Il serait trop long de citer les nombreux ouvrages dans lesquels il a été question de la vie et des travaux scientifiques d'Esper. N—D.

ESPINOSA (NICOLAS), poète espagnol, était né dans le XVI^e siècle, à Valence, d'une famille considérable de cette ville. Il partagea sa vie entre l'étude de l'histoire et la culture des lettres. Admirateur du génie de l'Arioste, il n'entreprit pas, comme l'ont cru quelques biographes, de donner une traduction du *Roland* à l'Espagne, qui possédait déjà celle de Jérôme de Urrea; mais, dans un poème, qui est comme la continuation de celui de l'Arioste, il se proposa de venger ses compatriotes du soupçon que l'auteur de la *Chronique* de Turpin a fait planer sur la loyauté espagnole, en attribuant la défaite de Roland à la ruse et à la trahison. Ce poème, intitulé : *La segunda parte del Orlando, con el verdadero successo de la famosa batalla de Roncesvalles, ruina y muerte de los doce pares de Francia*, fut imprimé pour la première fois à Saragosse, en 1555, in-4^o. Il a été reproduit dans le même format, Anvers, 1557, et Alcalá, 1559. Toutes ces éditions sont également rares; mais les amateurs paraissent donner la préférence à la première. Le poème d'Espinosa, comme celui de l'Arioste, est écrit en octaves; il a trente-cinq chants. Dès la première strophe, l'auteur fait connaître

que son but est de célébrer les exploits des guerriers espagnols; et il annonce qu'il ne s'arrêtera point aux récits fabuleux de Turpin. On doit encore à Espinosa la traduction en espagnol de l'abrégé de l'histoire de Naples, par Colenucio (*Compendio de la historias del regno de Napoles*, Valence, 1563, in-8^o). Le traducteur vivait à cette date, mais on n'a pu découvrir celle de sa mort. W-s.

ESPINOSA (Don Diégo de), cardinal, ministre de Philippe II, naquit en 1502, dans le bourg de Martimunos de las Posadas (Vieille-Castille), d'une famille noble, mais peu riche. Après avoir fait ses études en droit civil et canon, il enseigna fort jeune l'un et l'autre avec distinction au collège de Cuença en l'université de Salamanque, et acquit bientôt la réputation d'un des premiers jurisconsultes de l'Espagne; ce qui lui fraya un rapide chemin vers les plus hautes dignités. Il fut d'abord auditeur à Séville, puis régent au conseil royal de Castille; enfin Philippe II, ayant apprécié son mérite, le fit président de ce conseil, inquisiteur-général de toute l'Espagne, surintendant des négociations et affaires d'Italie; chef du conseil privé ou d'état, évêque de Siguenza, etc. Dans ces diverses fonctions, Espinosa se montra fort ami de la justice, et punit sévèrement les juges qui en faisaient un trafic sordide; mais sa sévérité dégénéra trop souvent en dureté. Comme évêque et comme inquisiteur, il déploya un zèle ardent, une rigueur intolérante qui lui mérita de plus en plus la confiance du sombre et fanatique Philippe II. Jamais sujet en Espagne n'avait joui d'une plus grande autorité; mais son administration fut marquée par de tristes événements, le soulèvement

des Moresques, la révolte des Pays-Bas et la mort précipitée de Don Carlos. Espinosa servit trop bien la haine dénaturée de ce monarque, aussi mauvais père que mauvais roi. C'est à lui que Don Carlos dit un jour en le prenant par son rochet : « Quoi, petit curé, tu as l'audace de te jouer à moi, en empêchant que Cisneros (c'était un comédien qu'il aimait) ne vienne me divertir ! Par la vie de mon père il faut que je te tue. » Et peut-être l'aurait-il fait, s'il eût été le plus fort ; mais Espinosa lui échappa des mains « et n'y retomba jamais depuis, » dit naïvement Amelot de la Housaye. Le 18 janvier 1568, Don Carlos fut arrêté par ordre de Philippe II. Espinosa fut créé cardinal deux mois après, et ce fut pour le prince un chagrin de moins de ne pas voir son ennemi revêtu de cette haute dignité. Aux obsèques de cette infortunée victime de la jalousie paternelle, Espinosa marchait tout le dernier, entre les archiducs Rodolphe et Ernest, fils de l'empereur Maximilien II, et neveux de Philippe II ; il avait par conséquent le pas sur ces princes ; mais il ne put prendre sur lui d'assister jusqu'au bout à la cérémonie. Il s'arrêta à la porte de l'église, disant qu'il se trouvait mal ; soit qu'il ne voulût pas donner cette marque de souvenir à un prince qu'il regrettait peu, soit qu'il se sentît accablé par les remords de sa conscience. Antonio Perez, dans ses *Lettres espagnoles*, dit du cardinal Espinosa, dont la carrière politique fut si brillante et si courte : « Ce fut un éclair, en ce qu'il « étincela partout, qu'il éblouit et « offusqua tous les autres ministres et « conseillers d'état espagnols, et qu'il « passa vite. » Son autorité auprès de Philippe II était telle, qu'il com-

mandait réellement à son maître. Un jour le prince Rui Gomez de Silva, très-aimé du roi, ayant tardé à venir au conseil qui se tenait chez Espinosa, celui-ci osa lui dire que s'il ne se montrait plus assidu, sa place serait donnée à un autre. Rui Gomez répondant qu'il ne savait pas par qui elle pourrait lui être ôtée : « Vous le verrez par les effets, » répartit le cardinal ; et, comme le roi ne prit aucun parti dans ce démêlé, les autres conseillers en devinrent plus craintifs et plus souples auprès du cardinal. Quand ce ministre écrivait à Philippe II sur les affaires qui étaient en délibération, au lieu de dire, « il me semble qu'il serait à propos de faire telle chose, » il disait impérieusement *faites* ou *ne faites pas cela*, comme si lui-même eût été le roi et le roi son ministre. Philippe toléra long-temps une telle arrogance, parce qu'Espinosa, dont l'esprit, selon l'historien Cabrera, « était aussi vaste que la « monarchie qu'il gouvernait, » lui semblait nécessaire et même indispensable. Cependant il se lassa de sortir de sa chambre pour le recevoir, de lever son chapeau pour le saluer, de le faire asseoir comme son égal, de souffrir le ton familier avec lequel il lui parlait, et la liberté avec laquelle il disposait des places vacantes, tolérance incroyable dans un prince si jaloux de son autorité. Enfin le cardinal avait la maladresse de ne pas attribuer au monarque les succès de son administration. Cabrera dit encore que les grands achèverent de perdre Espinosa à force de se plaindre qu'il les traitait insolument quand ils s'adressaient à lui pour quelque affaire. Bien que Philippe II n'aimât pas les grands, et que même il prît plaisir à les hu-

milier, il fut bien aise de sacrifier à leurs plaintes un ministre qui commençait à lui faire ombrage, et de couvrir sa jalousie particulière du prétexte spécieux de la haine générale. Il lui annonça sa disgrâce par un de ces mots détournés dont ce sombre despote avait si bien le secret : « Cardinal, lui dit-il un jour, souve-
« nez-vous que je suis le président, » terme dont il usa comme pour le dégrader de la présidence du conseil de Castille, qui était la première dignité de la monarchie d'Espagne. Ce mot fut le coup de la mort pour Espinosa qui cessa de vivre le 5 sept, 1572. Dans une syncope qui lui prit, on se pressa tant de l'ouvrir pour l'embaumer, qu'il porta la main au rasoir du chirurgien et que son cœur palpitait encore après l'ouverture de l'estomac. Ce fait est attesté par Cabrera, qui vivait à la cour de Philippe II, et qui ajoute que la crainte qu'on avait que ce cardinal ne revînt en santé fit hâter sa mort, pour contenter le prince, les grands et les conseillers d'état, qui la désiraient dans l'espoir que son successeur userait plus modérément de son pouvoir. Il y avait trois ans qu'Espinosa était plus roi que Philippe dans la monarchie espagnole. Un autre historien (l'Ammirato) rappelle, à l'occasion de la mort tragique et singulière de ce ministre, une particularité encore plus rare sur sa naissance. La mère d'Espinosa, ensevelie dans sa bière, avait été portée à l'église, et les prêtres récitaient pour elle l'office des morts, lorsqu'elle revint subitement à la vie en mettant au monde un fils parfaitement bien portant; et elle vécut encore quatorze ans depuis cette apparente résurrection. « De sorte qu'il est vrai
« de dire, observe un historien, que

« la mort servit de sage-femme à
« la mère, et l'église de berceau à
« l'enfant, comme par un heureux
« présage de toutes les dignités ec-
« clésiastiques auxquelles il devait
« parvenir » (1); car il fut évêque
de Siguenza, inquisiteur-général et cardinal. Son autorité, ajoute encore l'Ammirato, était soutenue par sa belle prestance et par la magnificence de ses habits. Il portait des soutanes de velours cramoisi; des bagues précieuses ornaient ses doigts; des broderies d'or entouraient ses poignets. Il parlait avec hauteur, et entretenait de nombreux domestiques, parmi lesquels il y avait des personnes de condition relevée. On a peine à concilier ces détails avec l'éloge que les continuateurs de Fleury font de l'humilité de ce prince de l'église. Quand on annonça au roi qu'il était mort, Philippe II ne prononça que ces mots : « Est-il mort? » sans témoigner ni joie, ni regret, et il n'en parla jamais depuis. Cependant il ne laissait pas d'honorer la mémoire du cardinal Espinosa; il le prouva plus tard en rendant un éclatant témoignage aux services de cet homme d'état. Passant un jour par Martinunos de las Posadas, patrie d'Espinosa, il s'y arrêta tout exprès pour entendre la messe dans la chapelle où il est enterré, et commanda au prêtre de la dire pour le repos de l'âme du défunt. Puis il dit à ses enfants : « Ici repose le meilleur
« ministre que j'aie eu dans mes
« royaumes. » Les continuateurs de l'*Histoire ecclésiastique de Fleury* ont dénaturé de deux manières le nom de ce cardinal, dont ils ne parlent qu'en deux endroits. D'abord, en annonçant sa promotion

(1) Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, t. 1^{er}, pag. 213, éd. de 1722 (Amsterdam), 2 vol.

par le pape Pie V, le 25 mars 1568, comme cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne *in Caelio monte* (t. XXIII, p. 364 de l'édition, in-4°), ils le nomment *Diego Spinola*; puis dans le même volume (p. 570), en parlant de sa mort à Madrid le 5 sept. 1572, ils l'appellent *Didace Spinosa*, ce qui offre même une faute de plus dans le prénom. Avons-nous besoin d'ajouter que comme la notice sur ce cardinal avait été omise dans notre ouvrage, aucune des biographies venues après la nôtre et qui nous copient même dans nos erreurs, n'en a fait mention? On peut consulter sur le cardinal d'Espinosa, Ciacconius, *Vitæ pontificum*; Aubery, *Histoire générale des cardinaux*, tom. V.

D—R—R.

ESQUIEU (l'abbé), littérateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du XVII^e siècle. Homme d'esprit et de goût, il fréquenta dans sa jeunesse les sociétés les plus brillantes de Paris. Plus tard, il devint un des plus fervents disciples du diacre Paris, et tomba dans tous les excès des convulsionnaires. Il mourut vers 1740 (1), âgé d'environ soixante ans, dans la paroisse de Saint-Germain-le-Vieil, dont il était un des prêtres habitués. Outre une *Critique de la tragédie de Pyrrhus*, en forme de lettre adressée à Crébillon, Paris, 1726, in-8°, on a de lui une traduction de l'*Apoloquintose*, ou de l'Apothéose de l'empereur Claude, par Sénèque. Elle fut insérée dans la *Continuation des Mémoires de littérature* (par le P. Desmolets), précédée d'une lettre dans laquelle

le modeste traducteur s'engageait à profiter des conseils que les habiles gens pourraient lui donner pour perfectionner un Essai dont il n'était pas pleinement satisfait. L'abbé Goujet, qui connaissait personnellement Esquieu, loue son travail sans restriction : « L'habile traducteur, dit-il, qui était en même temps un critique judicieux, a pris la liberté de suppléer quelques mots dans l'entretien des demi-dieux avec Hercule; il a supprimé des comparaisons qui lui ont paru inutiles, une seule suffisant pour exprimer ce que Sénèque avait en vue; il a rendu les vers de Sénèque en vers français, avec presque autant de force et d'élégance qu'il y en a dans l'original. » (*Biblioth. française*, VI, 195.) Cette traduction, attribuée dans le temps à l'abbé de La Bletterie, par différents critiques, a été réimprimée dans les *Œuvres* de Sénèque, traduites par La Grange, qui ne s'était point occupé de ce morceau. W—s.

ESS (CHARLES Van), savant Westphalien, naquit le 25 sept. 1770, à Wartburg, dans l'évêché de Paderborn. D'un caractère sérieux et paisible, il fut de bonne heure influencé par le genre d'éducation qu'il reçut d'abord au collège des Dominicains de Wartburg, ensuite à Petit-Dorstadt, sous les yeux d'un oncle qui lui-même était ecclésiastique. A dix-sept ans, conduit à l'abbaye des Bénédictins de Hugsburg, et frappé de la régularité, de la paix, de la science, qui semblaient avoir choisi leur asile dans ce lieu saint, il sollicita la faveur d'y être admis. On n'eut garde de le refuser, et à dix-huit ans il était bénédictin. Telle était la force de sa vocation scientifique encore plus que pieuse, que six ans se pas-

(1) Et non 1750, comme le dit Barbier, *Examen des dictionn.*, p. 318, puisque, dès 1742, l'abbé Goujet parle d'Esquieu comme d'un écrivain mort il y avait quelques années.

sèrent sans qu'il sortit de l'enceinte du monastère, on pourrait presque dire, sans qu'il sortit de la bibliothèque dont Hagspiel, alors recteur de l'abbaye, lui avait donné la clé. Au bout de ce temps, Hagspiel devint abbé, par le choix de la communauté; et Van Ess le remplaça dans le rectorat. Sa réputation dépassa les bornes de l'abbaye, et le ministère des affaires ecclésiastiques à Berlin lui fut offert, en 1801, une chaire à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il accepta, au grand regret de ses confrères qui, pour le retenir, se déterminèrent à lui conférer la dignité de prieur. Ce choix en effet fixa Van Ess dans leur pays, et il rétracta son adhésion. Il regretta peut-être cette décision trop prompte, lorsqu'en 1804, la suppression de l'abbaye de Hugsburg le fit rentrer dans la vie séculière, comme simple curé de la paroisse catholique de cette ville. Par la suite, il joignit à cette place celle de commissaire épiscopal des églises de Magdebourg, Halberstadt, Elmstædt (1811), et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 22 oct. 1824. Malgré les travaux auxquels il dévoua la dernière partie de son existence, et qui absorbaient la meilleure partie de son temps, Van Ess a su se distinguer comme controversiste et traducteur. Si une place lucrative lui eût créé plus de loisir, et si sa vie n'eût pas été plus courte que l'on ne devait s'y attendre, il eût sans doute rendu de grands services à sa cause, et il se fût placé plus haut parmi les écrivains. On a de lui : I. Une *Traduction du Nouveau-Testament* (en société avec son cousin Léandre Van Ess), Brunswick, 1807. II. *Premier jet d'un abrégé de l'histoire de la religion, depuis le com-*

mencement du monde jusqu'à nos temps, Dresde, 1817. Cet ouvrage fut composé à propos du troisième anniversaire séculaire de la réforme, et fit beaucoup de bruit parmi les catholiques, qui le portèrent aux nues, et parmi les non-catholiques, qui le critiquèrent âprement, et avec le ton de Van Ess lui-même. Van Ess s'y montra fort sévère, soit contre Luther, soit contre les amis du réformateur : il lui fut répondu par d'amères répliques, entre autres de la part de Kœrte, dans une *Lettre*, et dans un *Eclaircissement demandé*; et de la part d'Augustin, *Causes et effets de la réforme, et quelques mots sur l'esprit d'amour du sieur Van Ess*, etc. (Halberstadt, 1818). III. *Exposition de la doctrine religieuse de l'église universelle de Jésus-Christ*, Halberstadt, 1822. IV. *Exposé des principes du christianisme catholique, par demandes et par réponses* (sans date, mais aussi de 1822). Cette espèce de catéchisme, où Van Ess dépassait encore plus les bornes, fut accueilli avec froideur par les catholiques mêmes, et il paraît que cet insuccès, prenant sur sa santé, accéléra la fin de ses jours. Il a laissé manuscrite une traduction complète de l'Ancien-Testament. P—OT.

ESSEN (JEAN-HENRI, comte d'), feld-maréchal suédois, d'une ancienne famille livonienne, naquit en 1755, à Kasioes, dans la Westrogothie, et fut remarqué dès sa jeunesse pour la beauté de son physique et la fermeté de son caractère. Après avoir fait d'assez bonnes études à l'université d'Upsal, il fréquenta celle de Göttingue. En 1772 il débuta dans la carrière militaire comme officier de dragons. Une fête chevaleresque, que le roi Gustave III donnait à sa

noblesse en 1777, et qui représentait les anciens tournois, devint pour le jeune baron une occasion de se rendre agréable à son souverain. En 1683, il accompagna ce prince dans ses voyages en France et en Italie, puis dans la campagne de Finlande, en 1788. Ce monarque l'éleva en très-peu de temps au grade de général, et le nomma écuyer de la cour. Il se trouvait en cette qualité auprès de Gustave, lorsque la conspiration de Finlande éclata. Dans cette occasion il donna encore à son maître de grandes preuves de zèle et de fidélité; il rassembla en peu de jours toute la *landwehr* de la Gothie occidentale, fit marcher les garnisons de la Scanie, débloqua Gothembourg, et mérita les faveurs dont il fut comblé par le roi, qui, en 1792, le nomma colonel et commandant de sa garde à cheval. Instruit, par des avis anonymes, de la malheureuse fin qu'on préparait à Gustave, le comte d'Essen l'engagea vainement à ne pas se rendre au bal masqué où ce prince fut assassiné d'un coup de pistolet (*Voy. GUSTAVE, XIX, 234*). N'ayant pu le détourner de son projet, il ne voulut pas le quitter, et resta toujours à ses côtés, de manière que ses habits furent teints du sang de son maître. Il conserva toute sa présence d'esprit, et donna sur-le-champ l'ordre de fermer les portes de la salle. Après la mort de ce malheureux prince, il jouit encore de quelque faveur sous la régence qui prit les rênes du gouvernement; puis il se retira dans ses terres, jusqu'à ce que le duc de Sudermanie le rappelât avec beaucoup d'instance à la cour et le nommât seigneur du royaume et chevalier de l'ordre du Séraphin. Il accompagna ce prince

en 1795, dans son voyage à S.-Petersbourg, devint, à son retour, gouverneur de Stockholm, et se retira, en 1797, dans ses terres en Uplande. Gustave-Adolphe IV l'appela, en 1800, à Norkoping, pour exercer les fonctions de grand-écuyer du royaume; et, dans la même année, ce monarque lui conféra le gouvernement-général de la Poméranie et de Rugen. En 1807, il commandait en chef l'armée rassemblée dans la Poméranie. Il soutint le siège de Stralsund contre les Français pendant deux mois et demi, et conclut un armistice honorable. Quand le roi de Suède se chargea ensuite du commandement de l'armée, d'Essen se retira de nouveau dans une sorte de disgrâce, d'où la chute du jeune Gustave le fit sortir en 1809. Le nouveau roi le nomma conseiller-d'état, lui donna le titre de comte, et l'envoya à Paris avec le conseiller-d'état Lagerbielke, pour traiter de la paix. Cette négociation eut le résultat heureux d'effectuer la restitution de la Poméranie suédoise, la dernière des conquêtes de Gustave-Adolphe. Commandant, en 1814, le deuxième corps de l'armée suédoise, destiné à agir contre la Norwège, le comte d'Essen franchit la frontière de ce royaume, et s'empara, le 30 juillet, de Berby et Prestbacka, après avoir surmonté des obstacles sans nombre, dans un pays hérissé de rocs et de montagnes. Cette conquête lui valut le grade de feld-maréchal. Le 7 août, il établit son quartier général à Hafslund, et coopéra puissamment à la capitulation de Frédéricstadt. Il fut nommé gouverneur de la Norwège pendant la minorité du prince Oscar, donna sa démission de cette place, et devint, en oct. 1816, maréchal du royaume. C'était l'un des plus anciens et sans

contredit le plus illustre des généraux suédois, lorsqu'il mourut à Stockholm en 1824. M—Dj.

ESTAT (le baron d'), auteur dramatique, était fort jeune lorsqu'il fit jouer, en 1780, au théâtre Italien, la *Somnambule*, comédie en un acte et en vers. Cette comédie, dont le titre et les principales situations rappelaient la pièce de Pont-de-Veyle, fut assez froidement accueillie, et retirée par l'auteur, après la troisième représentation. On lui attribuait alors généralement les *Deux Oncles*, comédie (de Forgeot) jouée deux mois auparavant (le 30 septembre) sur le même théâtre, et dans laquelle les connaisseurs avaient remarqué des détails piquants, et plusieurs traits d'un excellent comique (Voy. les *Mémoires secrets* de Bachaumont). C'est uniquement à cette prévention que d'Estat fut redevable de l'indulgence du public, qui ne se montre pas toujours si patient. Il avait alors en porte-feuille une autre comédie, les *Aveux difficiles*, qu'il fit recevoir aux Italiens dès 1781. Vigée ayant, en 1783, fait jouer aux Français une pièce sous le même titre, d'Estat réclama la priorité, par une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, du 24 février. Sa comédie fut jouée avec succès, le 18 mars suivant, et il resta prouvé que Vigée en avait eu connaissance; mais on reconnut en même temps que d'Estat avait pris l'idée de sa comédie dans l'*Amour usé* de Destouches. Ayant passé, peu de temps après, en Russie, d'Estat, attaché comme secrétaire au cabinet de l'impératrice Catherine, fut admis à l'honneur de jouer la comédie dans les appartements de cette souveraine. Il a composé pour le théâtre de l'Er-

mitage le *Jaloux de Valence*, proverbe dont plusieurs situations sont empruntées de l'*Ecole des Femmes* et du *Barbier de Séville*; et le *Quiproquo*, farce assez gaie, mais dénuée de vraisemblance. Ces deux pièces sont imprimées dans le *Théâtre de l'Ermitage*. La *Somnambule* et les *Aveux difficiles* sont restés inédits. W—s.

ESTE (CHARLES), voyageur anglais, mort en 1829, publia, en 1795, dans sa langue, un *Voyage fait dans l'année 1793, par la Flandre, le Brabant et l'Allemagne, en Suisse*; Londres, 1795, in-8°. L'auteur voulait faire étudier son fils dans une université du continent : les circonstances s'opposaient à ce qu'il choisît celle de Paris, qu'il aurait préférée; il se décida pour l'université de Pavie. La route à travers la France lui étant fermée, il fut forcé de parcourir les pays qui sont nommés dans le titre de son ouvrage. Sa relation s'arrête à son arrivée à Bâle. Il s'occupe peu de géographie; il s'étend sur la description des villes et sur l'histoire littéraire des contrées qu'il parcourt. Les anecdotes qu'il raconte sur diverses circonstances de la guerre ne manquent pas d'intérêt, et sont parfois piquantes. Ses réflexions, en général très-sensées, annoncent un homme humain, judicieux et impartial. Celles qu'il fait sur différentes universités prouvent que l'amour du pays ne l'aveugle pas; il avoue que la France offre aux étrangers un accueil plus amical que partout ailleurs, et qu'ils y trouvent ce repos qui invite à l'étude; il regrette que des événements lamentables en interdisent l'entrée. Son livre est terminé par un supplément contenant une correspondance entre lord Baltimore et le

célèbre naturaliste Linné, et un extrait du voyage de Spallanzani au Vésuve. E—s.

ESTERHAZY de Gallanta (NICOLAS, prince d'), magnat de Hongrie, feld-maréchal autrichien, né le 11 décembre 1765, est un de ces membres de l'aristocratie autrichienne dont les résistances et les concessions, habilement calculées, ont secondé le gouvernement impérial dans sa lutte persévérante contre les envahissements de cette révolution, qui depuis cinquante ans a plus ou moins modifié le reste de l'Europe. Issu d'une famille qui compte plus de huit cents ans d'illustration (1). Il épousa, le 15 septembre 1783, la princesse de Lichtenstein. Nommé en 1792 ambassadeur à l'élection de l'empereur François II, il s'y fit remarquer par cette magnificence qu'il déploya toujours depuis dans diverses missions diplomatiques. Il fut, en 1796, un des membres de la députation chargée par la diète de Hongrie d'aller féliciter le prince Charles, frère de l'empereur, sur ses victoires; et il ne quitta le quartier-général qu'en remettant à l'archiduc une somme de soixante-cinq mille florins (environ deux cent mille francs), premier produit d'une souscription ouverte en faveur des soldats et officiers malades ou blessés. Mais les succès du prince Charles n'eurent pas de lendemain : en 1797, les armées françaises menacèrent d'envahir les états héréditaires de la maison d'Autriche. Le prince d'Esterhazy, qui avait passé par tous les grades militaires jusqu'à celui de général-major, improvisa pour ainsi dire une armée d'insurrection en Hon-

grie, en faisant un appel à tous ses vassaux. Il eut le commandement de cette troupe nationale, avec le titre de feld-maréchal. Ceux d'entre ses vassaux qui s'enrôlèrent obtinrent la remise d'une année de leurs redevances, et le prince promit de leur continuer cette remise pendant tout le temps qu'ils resteraient sous les drapeaux. Cette belle conduite lui valut la confiance du cabinet de Vienne; il fut nommé conseiller privé de l'empereur, et chargé d'une suite de missions qui ont attaché son nom à la plupart des transactions diplomatiques passées depuis cette époque entre la cour d'Autriche et les autres gouvernements de l'Europe. En effet, depuis 1801 jusqu'en 1816, on le voit successivement envoyé à Paris après le traité de Lunéville; ensuite en Angleterre; puis à Saint-Pétersbourg; en 1814, il résidait auprès du roi des Deux-Siciles, Joachim Murat, qui affectait de vivre avec lui dans une sorte d'intimité. En 1816, ambassadeur auprès du roi de Naples réintégré (Ferdinand), le diplomate autrichien continua de jouir du plus grand crédit, malgré ses antécédents tant soit peu *napoléonistes*; mais en cela le prince d'Esterhazy n'avait fait que suivre les exemples et les inspirations de son souverain François II. A Naples, il ne manqua pas d'étaler sa magnificence ordinaire; moyen sûr pour être toujours bien accueilli par le maître de la petite cour des Deux-Siciles, qu'il fût légitime ou bien roi intrus. En août 1816, Nicolas d'Esterhazy vit son fils le prince Paul devenir l'allié de la maison régnante d'Angleterre, par son mariage avec une nièce de la reine épouse de Georges III. Il reçut à cette occasion, ainsi que son fils, la grand-croix de l'or-

(1) C'est ici le lieu de corriger une faute commise dans notre treizième volume. Page 381, au lieu de : Cette famille fait remonter son origine à Paul d'Ostoras, lisez Paul d'Esteras.

dre hanovrien des Guelphes, que lui conféra le prince-régent (depuis Georges IV). Il était déjà grand-croix de Saint-Étienne et de plusieurs autres ordres allemands. Bien-faisant, libéral jusqu'à la prodigalité, Nicolas d'Esterhazy se serait ruiné, si les immenses revenus de ses domaines le lui avaient permis. Il était ami des lettres et surtout des arts : témoin les honneurs insignes qu'il rendit, en 1810, à la dépouille mortelle du célèbre Haydn, dont son père avait été le zélé protecteur. Il fit déposer les restes de ce compositeur dans le caveau des Franciscains à côté de ceux du fameux Tommasini. Le prince Nicolas d'Esterhazy est mort à Côme, le 25 nov. 1833, à l'âge de soixante-huit ans. Il a laissé un fils, le prince Paul d'Esterhazy, né en 1786, qui débuta, en 1810, dans la carrière diplomatique en allant, au nom de son souverain, au devant du prince Berthier, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Il fut depuis ambassadeur à la cour de Hollande, auprès du roi Louis-Napoléon; puis, en 1814, auprès du pape Pie VII. En 1816, dans son ambassade en Angleterre, il déploya une magnificence digne de son père. Sa sœur est veuve du prince Moritz de Lichtenstein.

D—R—R.

ESTLIN (JOHN-PRIOR), ecclésiastique anglais, né à Hinckley (Leicester), le 9 avril 1747, commença ses études sous son oncle maternel, vicaire d'Ashby-de-la-Zouch, entra, en 1764, à l'académie non-conformiste de Warrington, reçut les ordres en 1770, et l'année suivante fut appelé à Bristol par la congrégation unitaire de Lewins Mead, pour y seconder le titulaire dans les fonctions du ministère sacré. A ces

fonctions, trop peu rétribuées, il joignit la tenue d'une institution qui fut bientôt l'une des plus florissantes de la ville, et d'où sortirent beaucoup de sujets remarquables. Ce parti était d'autant plus sage que son co-pasteur lui fit long-temps attendre sa succession. Enfin Estlin, après vingt-six ans d'exercice, obtint la place principale, laissée vacante par la mort de son supérieur. Il la remplit vingt ans encore, et n'en résigna les fonctions que lorsqu'il fut devenu septuagénaire, et quatorze mois avant sa mort, qui eut lieu le 10 août 1818. Estlin était docteur en droit; il ne lui en avait coûté pour cela ni argent ni formalité d'examen : ses élèves, qui chaque année, en mémoire de leur passage dans sa maison, célébraient l'anniversaire de leur ancien maître par une réunion dinatoire, lui firent cadeau du diplôme délivré à son insu par l'université de Glasgow. Malgré les soins que nécessitait l'administration de l'école, et malgré les travaux de la prédication à laquelle pourtant il se livrait avec amour, Estlin trouva le temps de composer divers ouvrages de liturgie et de controverse : I. *Preuves évidentes de la religion révélée, et particulièrement du christianisme*, 1796, in-8°. C'est une réponse au fameux *Siècle de la raison*, de Thomas Paine. II. *De la nature et des causes de l'athéisme, avec des remarques sur l'Origine de tous les cultes*, par Dupuis, 1797, in-8°. III. *Apolo-gie du Sabbat*, 1801, in-8°. IV. *Sermons*, 1802, 1 vol. in-8°. Le but spécial de ce volume est de préserver de l'incrédulité et de l'indifférence en matière de religion. Estlin a publié d'autres sermons isolés, parmi lesquels nous en remarquons un sur la *Réintégration uni-*

verselle, c'est-à-dire, sur ce fait, que tout le genre humain finira par être admis à la béatitude céleste. V. *L'Eucoïoge universel* (*the general Prayer book*). Dans cette espèce de compilation, où sont des formules pour les communautés, pour les familles, pour les individus, Estlin a pris à tâche de ne choquer les principes d'aucune église chrétienne, afin que son livre puisse convenir à toutes les sectes ainsi qu'à l'Eglise véritable, selon lui. Les matériaux du recueil sont tirés de l'écriture, du livre des communes prières, enfin des Pères et autres auteurs pieux. VI. Une édition des *Sermons de David Jardine de Bath*, 1798, 2 vol. in-8°. P—OT.

ESTOURMEL (LOUIS-MARIE marquis d'), député à l'assemblée constituante, naquit en Picardie le 11 mars 1744. Admis dans la compagnie des mousquetaires, il passa plus tard dans la gendarmerie de la maison du roi, et fut fait ensuite colonel en second du régiment de Conti, dragons, puis colonel de Pologne, cavalerie. Le 1^{er} janvier 1784, il fut nommé maréchal-de-camp, et vint alors habiter sa province. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il présida l'année suivante la noblesse du Cambresis, dont il était grand-bailli, et fut député par elle aux états-généraux, où il se montra favorable à toutes les réformes qu'il crut compatibles avec le maintien du trône. Dans la fameuse séance du 4 août 1789, il fit abandon de ses privilèges personnels; mais quelques jours après il défendit ceux dont la jouissance avait été garantie au Cambresis, lors de sa réunion à la France. Au mois de novembre suivant, il pressa l'assemblée de régler l'exercice de la chasse, dont l'abus augmentait chaque

jour la dégradation des forêts. Le 13 février 1790, il demanda vainement que le décret sur la suppression des ordres religieux ne portât pas qu'en aucun temps ils ne pourraient être rétablis. Le 13 avril, il se réunit à ceux de ses collègues qui demandèrent que la religion catholique fût déclarée religion de l'état; et quant à la liberté des cultes, il fut d'avis de la décréter, « en maintenant les constitutions des villes et des provinces jurées par les rois. » Le 14, il proposa d'ajouter, au décret qui mettait les biens ecclésiastiques sous la main de la nation, « que ces biens seraient administrés sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. » Il prit part à la discussion sur le droit de faire la paix et la guerre qu'il regardait comme une prérogative de la couronne. Le 19 juin il demanda que le monarque eût la faculté de conserver dans son écu trois fleurs de lis en champ d'azur. Le 13 novembre il proposa de défendre l'introduction en France des tabacs étrangers. Le duel du duc de Castries avec Charles Lameth (*Voy.* ce nom, au Suppl.), excita, comme l'on sait, une grande fermentation dans Paris. Le bataillon de la section de Bonne-Nouvelle envoya une députation à l'assemblée pour provoquer un décret d'accusation contre le duc de Castries. Cette proposition ayant été accueillie par des applaudissements, un député d'Angoulême (M. Roy) dit qu'il n'y avait que des scélérats qui pussent applaudir. Barnave et Mirabeau se réunirent pour demander que cette insulte à l'assemblée fût punie par la prison. d'Estourmel proposa de commuer cette peine en huit jours d'arrêt. Accueilli par des murmures, il s'écria : Il est indécent de m'inter-

rompre; je demande que l'assemblée soit rappelée à l'ordre. En 1791, le 1^{er} mars, il réclama la mise en liberté de deux maréchaux-de-camp, arrêtés à Saint-Germain-en-Laye, sous prétexte qu'ils voyageaient sans passe-port; mais après de violents débats, l'assemblée passa à l'ordre du jour (1). D'Estourmel vota contre le décret portant que le roi serait présumé avoir abdiqué, dans le cas où sorti du royaume il n'y rentrerait pas sur l'invitation du corps législatif. Il combattit ensuite le décret qui permettait aux soldats de fréquenter les clubs et même de s'y faire affilier; et dans toutes les circonstances appuya les mesures qu'il jugea propres à réprimer les mouvements désorganisateur qui se manifestaient sur les différents points du royaume. Après la session, il fut employé comme inspecteur-général de la cavalerie, et se rendit depuis à l'armée du Rhin, où il eut le commandement d'une brigade. Accusé par Custine d'avoir abandonné Kaiser-Lautern et le pays de Deux-Ponts dans le moment où il aurait dû se porter en avant, il fut, à la demande d'Albitte, mis en état d'arrestation, le 4 avril 1793; mais, ayant eu le bonheur de faire écouter sa justification, ce qui n'était pas alors une chose facile, il sortit de prison le 26 mai suivant. Echappé par miracle à la terreur, il obtint, quelque temps après, sa retraite avec le titre de général de division. En 1805, il fut élu membre du corps législatif par le département de la Somme, et réélu par le même département en 1811. Il adhéra, le 3 avril 1814, à la déchéance de Napo-

(1) M. Mabul, dans l'*Annuaire nécrologique*, dit qu'après une discussion orageuse l'assemblée décréta la mise en liberté de MM. Hautefeuille; mais c'est une erreur. Voy. le *Moniteur* du 3 mars 1791.

léon, et dans la séance suivante il vota pour la loi qui restituait aux émigrés leurs biens non vendus. Le marquis d'Estourmel mourut à Paris le 14 déc. 1823, laissant deux fils, Alexandre, député du département du Nord, et Joseph, préfet avant la révolution de 1830. Il a publié le *Recueil de ses opinions* à l'assemblée constituante, Paris, 1811, in-8°.

W—s.

ETALLEVILLE (GUYOT, comte d'), né en 1752, dans les environs de Rouen, entra fort jeune encore dans un régiment de cavalerie, et servit dans les campagnes de l'émigration dont il supporta noblement les revers, ne voulant devoir son existence qu'à ses talents et à ses travaux. Pendant six années il vécut à Nuremberg du modeste état de maître de langues. Rentré en France, il se livra à la culture des lettres; doué d'une douce philosophie et dans une position voisine de l'opulence, il ne leur demandait qu'un agréable délassement. Il ne lui a manqué que d'être venu plus tôt, car plus d'une réputation littéraire a été conquise avec des vers également négligés, mais avec moins d'esprit et d'originalité. Le comte d'Etalleville est mort au Brémien (Eure), le 20 mars 1828. On a de lui : I. *La Diligence, ou les Amours de trente-six heures*, poème badin en quatre chants; deuxième édition revue et corrigée, suivie du *Changement de garnison*, poème inédit en trois chants, 1815, in-16. II. *Les Eaux de Barèges, ou le Remède à l'ennui, historiette rimée*, 1815, in-16. III. *La Calotte du régiment royal Lorraine, cavalerie*, poème en trois chants, 1820, in-16. IV. *La Vie de l'officier*, poème en trois chants, 1821, in-16. V. *Quelques choses*

et beaucoup de riens, ou Mes pensées (ouvrage en prose), 1822, in-16. VI. *Mon procès*, épître à mon gendre, 1827, in-8°.

B—V—E.

ETIGNY (ANTOINE MÉGRET d'), né à Paris, en 1720, fils d'un receveur-général des finances, qui avait amassé une grande fortune, reçut une brillante éducation, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes par dispense d'âge, et enfin, en 1751, intendant d'Auch et de Pau, où l'avait précédé son frère aîné. C'était l'intendance la plus considérable du royaume et l'une des plus difficiles à remplir, attendu qu'elle était dans le ressort de trois parlements, qu'elle renfermait quatre pays d'états, des pays abonnés et six élections, dont une seule (celle des Landes) aurait pu suffire, par son étendue, à former une intendance. Tout y était à créer ou à réorganiser. Il n'y avait que deux grandes routes ouvertes, celle de Toulouse à Auch, Tarbes et Pau, et celle de Bordeaux à Bayonne et Pau; mais aucune n'était terminée, et il n'existait point de communication intérieure. Le premier soin d'Etigny fut de perfectionner les anciennes routes ainsi que d'en faire ouvrir de nouvelles, et le succès couronna son opération. Il sentait que, les productions de cette fertile contrée n'ayant point de débouchés, le commerce y était à peu près nul. Pour en donner une idée, on se borne à dire que, lors de la nomination de M. d'Etigny à cette intendance, le commerce s'y faisait encore par échange; que la barrique de vin, contenant trois cents pintes au moins, se vendait six livres, et que le sac de blé, pesant deux cents livres, se vendait trois livres; mais que, les com-

munications étant ouvertes, ces denrées de première nécessité acquirent une telle progression, que la même barrique de vin se vendait, en 1791 et 1792, trente-six livres, et le même sac de grain quinze à dix-huit livres. Ce ne fut pas sans peine que d'Etigny parvint à la confection de ces utiles et superbes routes. Pénétré comme il l'était de l'injustice de la corvée, il tâchait d'en adoucir le poids, en faisant obtenir aux communautés qui avaient mis le plus de zèle à ces travaux des remises sur leurs impositions. Non content encore de leur procurer ces secours de la part du gouvernement, il répandait de l'argent parmi les ouvriers les plus actifs et les plus pauvres, et c'est en persévérant dans ce principe qu'il y employa la presque totalité d'une fortune qui s'élevait à plus de deux millions. Il fit construire à Auch les bâtiments de l'intendance, l'hôtel-de-ville, des casernes, une place, des ponts, une salle de spectacle, des halles, des marchés et autres établissements industriels; il y fonda aussi une société d'agriculture. Tous ces travaux, tous ces embellissements contribuèrent beaucoup à accroître la population de la ville, où il savait d'ailleurs attirer par des lètes continuelles une foule de riches propriétaires. C'est à ses soins que ses administrés durent la culture des mûriers blancs et des vers à soie, qui est devenue pour le pays une nouvelle source de richesses. On lui est également redevable d'un établissement pour les farines de minot; c'est aussi d'après ses vues et ses encouragements que la maison Duclos, de Toulouse, établit à Lectoure une des plus belles tanneries de France. L'Etat enfin lui doit d'avoir porté ses regards sur

une nouvelle branche d'industrie qui, si elle eût continué d'être administrée d'après les plans qu'il avait proposés, serait d'un avantage inappréciable pour la marine ; nous voulons parler de la *mature* (1), près d'Atas, dans les Pyrénées, où les chemins qu'il a fait construire sont fort au-dessus de tout ce que les Romains ont jamais entrepris dans ce genre, et firent l'admiration de l'empereur Joseph II, lors de son voyage en France, en 1781. Par ces moyens, l'accès des eaux thermales et minérales que les Pyrénées renferment a été rendu facile, et l'affluence des étrangers a procuré aux pauvres habitants des montagnes une aisance qu'ils ne connaissaient point. Le commerce des laines fixa particulièrement l'attention d'Etigny ; il fit venir d'Espagne, à grands frais, un troupeau de mérinos dont la race s'est propagée en France avec tant de succès. En 1765, le parlement de Pau ayant opposé une très-forte résistance aux volontés de la cour, on fit choix de M. d'Etigny pour tâcher de le ramener à l'obéissance. Il eut, à cette occasion, une audience particulière de Louis XV, qui, en lui parlant avec bonté, lui dit « que si « la persuasion et la confiance se « trouvaient insuffisantes pour rame- « ner ce parlement à ses devoirs, il « fallait employer les voies de la « rigueur. » Sur quoi le monarque voulut lui remettre des lettres de cachet en blanc, pour, au besoin, en faire usage contre les opposants.

(1) On lit, dans la *Vie privée de Louis XV*, que d'Etigny fit transporter un mât de la plus grande dimension au port de Peyrehourade sur l'Adour, et qu'arrivé à Bayonne, il y entra lui-même monté sur un mât. Les acclamations du peuple se joignirent au bruit du canon ; et, à la suite de cette espèce d'ovation, le corps municipal de Bayonne lui décerna le titre de citoyen par un diplôme que sa famille conserve. Il reçut aussi celui de citoyen de Bordeaux, quoique cette ville ne fût pas sous sa juridiction.

« Sire, lui répondit d'Etigny, si « par la douceur et de justes repré- « sentations, je ne puis parvenir à « vaincre leur résistance, j'ose as- « surer votre majesté que la force « n'y pourra rien. Je crois les con- « naître, sire ; ils périront plutôt « que de céder.... Je vais tâcher « d'employer de mon mieux le pre- « mier moyen ; quant au second, « je me croirais indigne du jour, si « je tentais seulement d'en faire « usage. » Cette réponse à un mo- narque peu accoutumé à un pareil langage, l'étonna cependant plus qu'elle ne le fâcha. D'Etigny parla, et ne réussit point. Il en instruisit le gouvernement, et, après avoir envoyé courriers sur courriers qui restèrent sans réponse, il vint la chercher lui-même, mais n'en reçut d'autre qu'une lettre de cachet qui l'exilait dans ses terres, où il resta quinze mois. Enfin la cour le rendit aux vœux de ses amis et de son intendance où il arriva au mois de novembre 1766. Il y trouva les chemins bordés de gens de tout état, de tout sexe et de tout âge, qui croyaient revoir en lui leur père et leur ami. Mais d'Etigny, quoique doué d'une âme forte, n'était pas moins accessible au profond chagrin que lui avait causé un tel traitement : une inflammation au foie, suivie d'un dépôt qui se manifesta au mois de juin 1767, termina sa carrière au mois d'août suivant. Pendant le cours de cette cruelle maladie, il ne cessa pas de s'occuper du bien des provinces confiées à ses soins, et rédigea un très-long mémoire d'après lequel cette intendance a été divisée en trois parties. Ayant, pour ainsi dire, créé l'administration de son gouvernement, il y était on ne peut plus fortement attaché. Aussi refusa-t-il toutes les

autres intendances qui lui furent offertes, ainsi que la place de lieutenant de police de Paris, dont les fonctions n'étaient nullement compatibles avec ses principes ni avec son caractère. Sa mémoire est restée en vénération dans ces contrées qu'il administrait comme un père; et lorsqu'en 1812, M. d'Eligny, son petit-fils, fut nommé sous-préfet à Auch, il reçut de toute la population l'accueil le plus flatteur. En 1801, les restes du vertueux intendant furent déposés solennellement dans la cathédrale d'Auch, par les soins de M. Balguerie, alors préfet du Gers. Son portrait fut placé à l'hôtel-de-ville ainsi que dans les chefs-lieux d'arrondissement, et le conseil-général du département lui vota une statue qui fut érigée, en 1818, sur un cours auquel on a donné son nom. Les Mémoires de la Société d'agriculture de Paris, année 1818, contiennent une *Notice* sur d'Eligny, par M. Ladoucette. J—B.

EUSTACHE (SAINT), martyr et patron d'une des principales paroisses de Paris, n'est désigné dans les ménologes grecs que par le nom d'*Eustache*, c'est-à-dire *Constant*. Or cette glorieuse épithète a, sans aucun doute, été méritée par un grand nombre de généreux athlètes de Jésus-Christ; et cela seul aurait suffi pour jeter les agiographes qui se sont occupés de Saint-Eustache, dans un embarras dont il leur était impossible de se tirer. Les *Actes* que nous avons de son martyr ne paraissent pas avoir été rédigés avant le VIII^e siècle; l'admirable simplicité que l'on remarque dans les écrits des premiers chrétiens, avait, à cette époque, été remplacée par l'emphase et le merveilleux qui caractérisent une littérature à demi

barbare; et des récits, dans lesquels le vrai même n'est présenté qu'avec une exagération qui lui donne l'apparence de la fable, n'ont pu qu'ajouter à l'embarras des savants chargés de la pénible tâche d'explorer les monuments de cet âge. Le P. Kircher, dans son *Historia Eustachio-Mariana* (Rome, 1654, in-4^o), a tenté d'expliquer quelques-uns des merveilleux récits du pieux légendaire de saint Eustache; mais il n'a pu en venir à bout qu'en abandonnant les règles ordinaires de la critique. Tout ce qu'on lit dans ces actes de plus vraisemblable, c'est qu'Eustache ou Eustathe, nommé d'abord Placidus, reçut le baptême avec sa femme Tatienne, qui prit alors le nom de Théopiste, et leurs deux enfants Agape et Théopiste. La légende ajoute qu'Eustache, ayant refusé de sacrifier aux idoles, souffrit le martyr avec sa femme et ses fils sous le règne d'Adrien, par conséquent vers l'an 130. Le culte de ce saint, établi dès le VI^e siècle à Rome, s'y est perpétué depuis sans interruption. La crypte ou la chapelle consacrée à saint Eustache fut, dit-on, réparée par le pape Célestin III. On peut conjecturer que ce fut le même pontife qui fit passer au roi Philippe-Auguste, non pas le corps entier du saint martyr, comme le dit la charte de ce prince de l'an 1194, mais une partie de ses reliques, qui furent déposées à l'abbaye de Saint-Denis. Un siècle après, la chapelle Sainte-Agnès à Paris, ayant été convertie en paroisse, fut reconstruite sur une place plus vaste et prit alors le nom de Saint-Eustache, dont elle avait reçu quelques reliques. Les *Actes de ce martyr*, publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque royale, en grec et en latin, par le P. Combefis, dans le recueil intitulé :

Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, Paris, 1660, in-8°, ont été reproduits par les Bollandistes, avec un savant commentaire, au 20 oct., jour où l'église célèbre sa fête. *Le martyre de saint Eustache* est le titre de deux tragédies, l'une de Desfontaines (*Voy.* ce nom, XI, 168), et l'autre de Balt. Baro (*Voy.* III, 399). W—s.

EUSTASE (SAINT), deuxième abbé de Luxeuil, né vers 560, était fils d'un seigneur bourguignon, et, par sa mère, neveu de Miget, évêque de Langres. Attiré par la réputation de saint Colomban (*Voy.* ce nom, IX, 301), il se rangea l'un des premiers sous sa discipline, et fut mis à la tête de l'école de Luxeuil, qui devint bientôt la plus célèbre de l'Austrasie. Thierrî II (*Voy.* ce nom, XLV, 411) en occupait alors le trône, sous la tutelle de son aïeule Brunehaut. Colomban, ayant eu le courage de lui reprocher sa conduite, fut puni par l'exil de sa généreuse témérité. Son éloignement pouvait entraîner la ruine de Luxeuil; mais Eustase, élu son successeur, se montra digne de le continuer. Il mérita par ses lumières et par sa piété le respect des seigneurs austrasiens, et plus tard la confiance du roi Clotaire II, qui le députa près de Colomban pour l'engager à revenir diriger les monastères des Vosges. Eustase saisit avec empressement cette occasion de revoir encore une fois le maître qu'il chérissait; mais toutes ses instances ne purent l'arracher à la solitude de Bobio. Peu de temps après, Eustase entreprit de ramener à la foi catholique les Varasques (1), qui persistaient

(1) Les Varasques étaient des Bourguignons admis par les Romains dans la Séquanie, à la condition de défendre cette province contre les attaques des barbares. Le pays qu'ils habitaient forme aujourd'hui les arrondissements de

encore dans les erreurs de l'arianisme; et le succès de ses prédications le décida facilement à poursuivre jusque dans la Bavière le cours de ses pacifiques conquêtes. Il assista, en 624, au concile de Mâcon; et il y fit condamner Agreste, un de ses disciples, qui s'était permis d'attaquer la mémoire de saint Colomban, en répandant des bruits calomnieux sur son orthodoxie. Le *Discours* qu'Eustase prononça devant cette assemblée a été, du moins en partie, conservé par Jonas (*Voy.* ce nom au Suppl.). Le saint abbé mourut au milieu de ses frères, le 29 mars 625, jour où l'église honore sa mémoire d'un culte particulier. Il laissa la réputation d'un des hommes les plus éloquents et les plus instruits de son siècle. Le *Discours* que l'on vient de citer est tout ce qui nous reste de lui; mais on ne peut douter de son amour pour les lettres, ni du zèle qu'il mit à les propager, en occupant ses religieux à la transcription des manuscrits. Un assez grand nombre de volumes copiés par ses ordres subsistait encore en 1793, à Luxeuil, d'où le conventionnel Bernard de Saintes (*Voy.* ce nom, LVIII, 59) les fit expédier à l'armée du Rhin, avec tout ce que la bibliothèque renfermait de parchemins, pour être employés à des gârgousses. La *Vie* d'Eustase par Jonas, publiée par les Bollandistes au 29 mars, l'a été depuis par Mabillon dans les *Acta sanctor. ordinis S. Benedicti*, tom. II. Il existe d'autres *Vies* de ce saint abbé, par le P. Claude Perry, jésuite, Metz, 1645, in-12; par Giry, Baillet et les autres agiographes. Enfin Dom Rivet lui a consacré une notice dans l'*Histoire littéraire*

Baume et de Pontarlier, et une partie de ceux de Montbéliard, de Besançon et de Poligny.

de la France, III, 534-37. La ressemblance des noms a fait confondre quelquefois l'abbé de Luxeuil Eustase avec saint Eustache, martyr, patron d'une paroisse de Paris (*Voy. l'article qui précède*). W—s.

EUTECNIUS, médecin et sophiste grec, qui vivait à la fin du troisième siècle, est auteur des ouvrages suivants : I. *Paraphrasis prosaica in Oppiani ixeutica, gr-lat.*, Copenhague, 1702, in-8°, très-rare. Il y a des exemplaires avec la date de 1715. Cette édition, publiée par Erasme Winding, a été revue sur les anciens manuscrits de Rome et de Vienne; et elle est accompagnée d'une version latine du savant Holstenius. Cette paraphrase est d'autant plus précieuse qu'elle tient lieu du poème d'Oppien, qui ne nous est pas parvenu. Elle est divisée en trois livres : les deux premiers traitent des oiseaux les plus connus et de leurs propriétés; et le troisième de la manière de les prendre et de les élever. Elle a été réimprimée par les soins de J.-Gottl. Schneider, à la suite de son édition d'Oppien, Strasbourg, 1777. II. *Theriaca et Alexipharmacæ Nicandri metaphrasis, gr.* Elle a été publiée d'après les manuscrits de la bibliothèque laurentienne de Florence et de la bibliothèque impériale de Vienne, par Bandiui, Florence, 1764, in-8°, et par Schneider, Halle, 1792, in-8°, à la suite des œuvres de Nicandre (*Voy. ce nom. XXXI, 207*). W—s.

EVANS (OLIVIER), un des plus habiles mécaniciens des États-Unis et l'inventeur des machines à vapeur à haute pression, est encore un de ces martyrs de la science qui ont fait immensément pour la société et que la société a laissés languir, mourir sans récompense. Né en 1755, pro-

bablement aux environs de Philadelphie, il donna dès l'enfance les preuves d'une intelligence supérieure; mais la pauvreté, l'ignorance peut-être de ses parents empêchèrent de cultiver et même sans doute d'apprécier à leur juste valeur ces rares dispositions. Il fut placé en apprentissage chez un charron. Il venait d'en sortir, quand par suite des démêlés entre l'Angleterre et les colonies de l'Amérique du Nord (1777), celles-ci se virent tout-à-coup privées d'une foule d'objets de première nécessité pour leurs fabriques, objets qui presque tous à cette époque étaient tirés de l'Angleterre. Telles étaient entre autres les cardes à coton et à laine. Evans alors débuta dans la carrière du mécanicien par deux machines, dont l'une faisait par minute trois mille dents de cardes, tandis que l'autre perçait les cuirs de deux cents paires de cardes en douze heures de travail. Il introduisit ensuite divers perfectionnements aux moulins de meunier (1782); et les réunissant, il organisa un appareil à l'aide duquel se font, avec autant de célérité que de régularité, toutes les opérations du moulage depuis l'entrée du grain jusqu'à sa sortie sous forme de farine. Cet appareil, aujourd'hui universellement en usage aux États-Unis, donne en même temps une meilleure qualité de farine, avec une augmentation de cinq pour cent dans la quantité utilisable produite, et une économie de deux tiers sur la main d'œuvre : effectivement trois hommes qui se relaient dans l'espace de vingt-quatre heures suffisent pour obtenir treize mille sept cent vingt livres de farine. Avant de voir reconnaître l'avantage de son invention, Evans avait eu à surmonter les préjugés populaires et

la routine; et quand enfin de plus avisés que le vulgaire adoptèrent son procédé ils se refusèrent à lui payer la modique redevance qu'il demandait comme inventeur : on alla jusqu'à lui contester le mérite de l'invention et à dire que toutes ses améliorations étaient connues depuis long-temps. Heureusement l'organisation judiciaire du pays donnait à Evans le moyen de confondre ces prétentions de la cupidité, ces sophismes de l'égoïsme. Il mit en cause ceux qui l'attaquaient à la fois dans ses intérêts pécuniaires, dans sa gloire et dans l'honneur; et il l'emporta complètement. Ces contestations et ces procès ne l'empêchaient pas de combiner de nouveaux perfectionnements. C'est peu de temps après son triomphe par-devant le jury qu'il sollicita de la législature pensylvanienne, outre un privilège exclusif pour son appareil à moudre le grain, un privilège pour la construction des chariots à vapeur. La pauvre chambre ne comprit rien à la demande d'Evans; et le rapporteur de sa pétition, en concluant favorablement sur la première partie de cette pièce (en effet il obtint un privilège pour les moulins en mars 1787), ne parla nullement de la seconde : « Entre nous, » se disaient les membres de la commission, « il n'a pas la tête saine. » Tel est l'accueil presque inévitable fait par les majorités à ceux qui ont trop tôt raison. Au point de vue où nous en sommes aujourd'hui, Evans n'en est que plus admirable. Deux pas immenses signalaient sa présence dans l'histoire des machines à vapeur. L'un, c'est la maximisation de la force de la vapeur; l'autre, c'est l'application de cette force, quelle qu'elle soit, aux machines locomotives. Pour com-

prendre l'importance de la première découverte, il faut se reporter à l'état ancien des choses. Et Newcomen et Watt, qui cependant avait déjà perfectionné la machine newcoménienne (*Voy. NEWCOMEN, XXXI, 121, et WATT, L, 279*), n'avaient encore imaginé que de donner à la vapeur une force égale à la pression atmosphérique : les mécaniciens ou ne concevaient pas de force plus grande, ou ne savaient trop comment la produire, ou n'osaient faire les essais : Evans conçut, osa, et réussit. Les chaudières hermétiquement fermées dans lesquelles l'eau par l'ébullition se métamorphose en vapeur, peuvent supporter des pressions énormes (cinq, six atmosphères ou davantage); mais une soupape de sûreté, en s'ouvrant avant que la force de la vapeur ait atteint ce maximum sous lequel éclaterait la chaudière, indique quel est le degré de tension au moment où elle s'ouvre. Ceci posé, on comprend qu'il ne s'agit plus que de calculs secondaires pour fixer l'excès de la force qui ferait crever la chaudière sur celle qui fait lever la soupape, le décroissement de solidité des parois de la chaudière par l'usage, la qualité de métal à choisir, la forme à donner et autres détails de ce genre. Quant à la vapeur qui s'échappe, elle se répand tour-à-tour, comme dans la machine de Watt, au-dessus et au-dessous du piston, et lui imprime un mouvement de va et vient, bien entendu qu'un filet d'eau en circulant du côté où doit se former le vide, afin de permettre le jeu du piston, ramène alternativement la vapeur à l'état liquide. Les machines construites d'après ce nouveau procédé, et dont on sent instantanément la supériorité immense, se nomment ma-

chines à haute pression. L'idée, le désir, un vague instinct de cette force colossale avait en quelque sorte obsédé Evans depuis le temps de son adolescence, avait été le rêve de toute sa vie. Lui-même il raconte que, tout jeune, il pensait sans cesse aux moyens qui peuvent créer du mouvement, et il avait passé en revue tout ce que l'on employait de moteurs à cette époque, le vent, les pédales avec crémaillère, les roues à crochet et à manivelle, etc., etc. Mais tout cela lui semblait misérable; il pressentait quelque chose de plus grand. Le 2 décembre 1773 (il avait dix-huit ans alors), un de ses frères, revenant d'une veillée de village, lui dit comme quoi il s'était, avec ses amis, diverti à faire ce qu'on appelait des pétards de Noël. Ce jeu consistait à boucher la lumière d'une culasse de fusil, à verser un peu d'eau dans le fond, à bourrer par dessus, et à placer ce petit appareil dans un feu de forge: bientôt la culasse éclatait avec fracas. Evans alors s'écria comme Archimède: *Heureka*. Ainsi, à la vue de la pomme qui tombe, Newton est entraîné à ces méditations profondes dont le résultat est l'établissement de la loi de la gravitation. Il est visible que depuis ce soir de Noël 1773, Evans avait en tête le fait capital à l'aide duquel un jour il devait trouver la haute pression. Ce fait l'avait saisi de la manière la plus vive. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'alors il ne connaissait pas la propriété de la vapeur; de sorte que plus tard quand il tomba sur un livre contenant la description des premières machines à vapeur, livre qui du reste lui fut utile, s'il apprit là quelque chose, il était déjà par l'idée qu'il couvait bien supérieur à ce qu'il lisait. Son

apprentissage, ses cardes, ses moulins, mille autres soins, vingt autres machines ou perfectionnements se disputèrent ensuite son temps et ajournèrent la maturité de ses idées. Cependant il n'avait que vingt-sept ans encore lorsqu'il prit date près de la législature de Pensylvanie. Opposant à cet échec ce courage inaltérable qui prend sa source dans le dévouement à la science, il continua ses recherches sur la construction des appareils à vapeur, tout en exploitant son privilège pour ses moulins. En 1797, il revint à la charge, mais près de la législature du Maryland. Douze ans s'étaient passés: on commençait à comprendre; le privilège pour les chariots à la vapeur lui fut accordé avec l'accent d'un doute fort prononcé, et *vu*, disait le rapporteur, *que cela ne peut nuire à personne*. Cette équivoque approbation ne put, on le pense bien, lui faire trouver de bailleurs de fonds; et toutes les bourses restèrent fermées pour le visionnaire, pour la tête creuse qui rêvait des voitures sans chevaux. En Angleterre même ou commença par en dire autant; et une personne chargée par lui de découvrir dans cette contrée un capitaliste qui voulût se munir d'un brevet et exploiter en commun sa découverte, lui manda qu'en dépit de ses dessins et de la description de ses procédés, on ne croyait pas en Grande-Bretagne à ses idées: triste situation d'un homme qui, pour se faire accepter ou plutôt repousser, est obligé de communiquer les idées sur lesquelles il faudrait dans ses intérêts qu'il tînt encore long-temps le voile. Enfin en 1800, un ingénieur en renom voulut lui porter le dernier coup, en démontrant à la société philosophique de Philadelphie qu'il était in-

possible que jamais voiture roulât par l'action de la vapeur. Heureusement pour elle, la société, moins passionnée ou plus avisée, ne laissa pas imprimer ces assertions sous son nom, et biffa la partie du rapport où elles étaient contenues, vu, dit-elle, qu'on ne peut assigner de bornes au possible. En ce moment Evans, refusé par tout le monde, venait de dépenser son dernier dollar à construire à ses frais une voiture qui marchait en 1801, et que tout le monde pouvait voir ; il avait fait aux incrédules la réponse faite jadis à Zénon d'Elée qui niait le mouvement. Il fallut bien alors renoncer à voir en lui un songe creux. Mais on se récria sur l'imperfection de ce premier essai, sur la nécessité de perfectionnements nouveaux, sur les dépenses qu'occasionneraient les expériences, etc. Cependant les premières idées d'Evans devenaient populaires : Trevethick et d'autres faisaient en Angleterre des machines à haute pression. Des accidents terribles eurent lieu et causèrent au public un effroi qui ne s'est bien dissipé que depuis une douzaine d'années. Personne plus qu'Evans n'a contribué à ce résultat. Créateur d'un établissement de machines à haute pression, il en construisit un nombre immense et dont pas une n'a produit d'accident, bien qu'elles eussent souvent une force expansive de cent vingt à cent cinquante livres par pouce carré en sus de celle de la pression atmosphérique ; et bientôt il indiqua dans un livret usuel les moyens d'éviter dans la construction de ces machines, les causes qui peuvent les rendre si funestes. Rarement la mécanique a si promptement rempli et plus que rempli toutes ses promesses que lorsque par la main d'Evans elle a donné aux deux mon-

des les machines à haute pression. C'est une chose inouïe que la somme des avantages acquis à l'industrie par la réalisation de cette idée : plus de simplicité dans le mécanisme, moins de frais par conséquent pour la construction primitive, plus de légèreté (ce qui rend le transport plus facile et fatigue moins les bâtiments), moins d'espace, moins de combustibles, enfin moins d'eau que toutes les machines jusqu'alors connues. Cet accomplissement si plein du programme aurait bien dû inspirer aux capitalistes, souvent trop aventureux, de l'Union, assez de confiance pour qu'ils secondassent ses essais pour les machines locomotives. Mais il était écrit que jamais Evans ne jouirait du bonheur de voir la deuxième de ses grandes idées se placer triomphalement au rang qu'elle commence à prendre aujourd'hui. En 1814, le congrès général des Etats-Unis le nomma comme un des hommes bienfaiteurs de leur patrie, et en récompense lui accorda le prolongement de son privilège jusqu'en 1825. Mais un de ces incendies trop fréquents aux Etats-Unis réduisit en cendres son bel établissement de Pittsburg, et lui détruisit pour cent mille francs de machines. La nouvelle de ce désastre atteignit Evans à New-York, le 11 mars 1811 ; ce fut pour lui le coup de la mort, il expira quatre jours après. On a de lui : I. *Guide ou manuel des constructeurs de moulins et des meuniers*, 1 vol. in-8°, 26 planches, 1795 ; 3^e édition, 1818 (en anglais). Cet ouvrage est fort remarquable par la clarté, et se fonde sur les meilleures théories. II. *Guide de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur*, 1805 (en anglais) ; traduit en français

par Doolittle, Paris, 1822. C'est aussi un excellent manuel, et on le consulte encore fort souvent, bien que le développement immense que prend l'emploi des machines à vapeur ait nécessité des livres nouveaux beaucoup plus détaillés. Quelques inexactitudes scientifiques sont rectifiées dans les notes ajoutées par le traducteur à la fin du volume.

P—OR.

EVANS (JOHN), littérateur anglais, élève de l'université d'Oxford, exerça les fonctions de l'enseignement à Bristol, où il est mort en avril 1832. On a de lui : I. *Voyage dans le nord du pays de Galles, en 1798, et à d'autres époques*, entrepris principalement pour faire des recherches botaniques dans ce pays alpestre, entremêlé d'observations sur les sites, l'agriculture, les manufactures, les coutumes, l'histoire et les antiquités, 1800, in-8°. Ce volume, qui, comme le suivant, se compose de lettres adressées à un ami, est à la fois instructif et intéressant, et offre une morale pure et même sévère. II. *Lettres écrites durant un voyage dans le sud du pays de Galles, en l'année 1803, et en d'autres temps*, 1804, in-8°. III. *La Guerre n'est pas en contradiction avec le christianisme*, discours, 1804, in-8°. IV. *Considérations sur la doctrine de la nécessité philosophique, relativement à sa tendance*, 1807, in-8°. V. *Le Peseur (the Ponderer)*, suite d'Essais, 1812, in-12. V. *Ce qui reste (remains) de feu William Reed, de Thornbury*, comprenant ses excursions en Irlande, sa correspondance, ses poésies, avec des *Mémoires sur sa vie*, 1816, in-8°. VII. *Précis historique sur Bristol*. — Un autre **EVANS (William**

David), magistrat à Manchester et juriste savant, mourut le 17 février 1823, après avoir donné au public : I. Une sixième édition très-augmentée de l'ouvrage de Salked, intitulé : *Cas jugés au Banc du Roi*, Londres, 1795, 3 vol. in-8°. II. *Essai sur l'action qui peut s'intenter pour prêt et livraison d'argent, sur les lois relatives aux assurances et sur celles qui régissent les lettres de change et billets*, ibid., 1802, in-8°. III. *Tableau général (a general View), des décisions de lord Mansfield dans les causes civiles*, ibid., 1803, in-8°. IV. *Traité de la loi sur les obligations et contrats*, traduit du français de Pothier, ibid., 1806, 2 vol. in-8°. V. *Lettre à sir Sam. Romilly, sur la révision des lois relatives à la banqueroute*, ibid., 1810, in-8°. VI. *Lettres sur les incapacités des catholiques et des autres non-conformistes*, ibid., 1813, in-8°. L.

EVERART (GILLES). Valère-André le fait naître à Berg-op-Zoom, et ajoute qu'il exerça la médecine à Anvers. Cependant Manget, dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum*, p. 241, et Everart lui-même, disent qu'il était Anversois. Mais cela doit moins s'entendre peut-être du lieu de sa naissance que de celui de son domicile habituel. Voici les titres de ses écrits : *De herba panacea quam alii tabacum, alii petum aut nicotianam vocant, brevis commentarius, quo admirandæ ac prorsus divinæ hujus peruanæ stirpis facultates et usus explicantur*, Anvers, Jean Beller, 1583, in-16 ; ibid., 1587. Ce traité, dont l'auteur, on le devine, ne partageait pas les opinions du roi d'Angleterre Jacques I^{er} sur

le tabac , est suivi des opuscules suivants : I. *Compendiosa narratio de usu et praxi radicis mechoacanæ ex Hispania nova Indiæ occidentalis nuper allata*. II. *Gerhardi Berghensis medici de pestis præservatione libellus ad S. P. Q. Antverpiensem*. III. *Galenî pergameni libellus de theriaca ad Pisonem, interprete et commentatore Joannæ Juvene, medico iprensi*. IV. *Ejusdem de antidotis, libri II, ab Andrea Lacuna in compendium redacti*. V. *Joannis Juvénis opusculum de medicamentis bezoardicis, quorum usus a peste præservat*. R—F—G.

EWERS (JOSEPH-PHILIPPE-GUSTAVE), savant allemand, né le 4 juillet 1781, dans l'évêché de Corvey, alla finir ses études à l'université de Gœttingue en 1799, et y passa quatre ans, livré d'abord à la théologie, ensuite à l'histoire et aux sciences administratives, dont Heeren et Schlæzer lui inspirèrent le goût. Lorsqu'il en sortit en 1803, avec le dessein d'entrer dans une grande maison comme instituteur particulier, il eut le choix entre celle du gouverneur hollandais du cap de Bonne-Espérance, le général Janssen, et celle de M^{me} de Staël, à Paris. A l'une et à l'autre il préféra le séjour de la Russie, qui fut dès-lors sa patrie adoptive, et il accepta l'éducation des fils de M. de Richter, conseiller provincial à Derpt. Cette place lui laissait des loisirs dont il profita pour pousser plus loin ses études. Bientôt son vœu le plus cher fut d'obtenir une chaire dans l'université de Derpt. Vers 1808, il conduisit ses élèves à Moskou, et là, entre autres notabilités littéraires, il connut le célèbre Karamsin, historien de la Russie. En 1809, il fut

reçu correspondant de l'académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg; en 1810, il devint professeur de géographie, de statistique et d'histoire de Russie, et en 1817, après avoir été revêtu de diverses fonctions honorifiques dans le corps enseignant, il eut la chaire de géographie, de statistique et d'histoire universelle; puis, en 1826, passant de la faculté de philosophie à celle de droit, il fut nommé professeur de législation, de droit des gens et de politique. De 1819 à 1830, les suffrages de ses collègues le portèrent constamment à la place de recteur de l'université. Aux travaux de l'administration et du professorat, il en joignit encore d'autres, tant comme censeur des feuilles quotidiennes de Derpt (1822-27); que comme vice-président du comité de censure (1828, etc.). De plus, il composait un grand nombre d'ouvrages, soit sur des questions administratives, politiques ou jurisprudentielles, soit sur des points peu connus ou problématiques de l'histoire. Il était membre de plusieurs académies, sociétés savantes, et décoré des ordres de Saint-Vladimir et de Sainte-Anne. Indépendamment de riches cadeaux que lui firent l'empereur et les princesses de Russie, il avait sur la cassette impériale une pension de mille roubles. Ewers est mort le 8 nov. 1830. On trouve la liste complète de ses productions dans le Dictionnaire universel des écrivains et des savants de Recke et Napiersky, tome I^{er}, page 538. Ses principaux ouvrages sont : I. Une traduction en allemand du *Manuel de l'histoire des dogmes dans l'église primitive*, par Münter, 2 vol., Gœttingue, 1804, 1806. II. *De l'état des paysans en Livonie et*

en Esthonie, Derpt, 1806. III. *Exposition abrégée de l'état des paysans en Esthonie*, Saint-Pétersbourg, 1806. IV. *De l'origine de l'empire russe*, Riga et Leipzig, 1808. V. *Etudes critiques préparatoires pour une histoire de Russie*, livres 1 et 2, Derpt, 1814.

P—OT.

EXMOUTH (ÉDOUARD PELLEW, vicomte), amiral anglais, naquit, le 19 avril 1757, à Douvres, où son père commandait le paquebot du gouvernement. Sa famille était d'origine normande. Orphelin dès 1765, il eut à vaincre, pour parvenir aux premiers échelons de la fortune, des obstacles qui maintenant, grâce à la munificence bien comprise du gouvernement britannique, n'arrêtent plus les jeunes aspirants qui sentent en eux la vocation de l'homme de mer. Il commença ses campagnes à treize ans, sous le capitaine Scott, avec lequel il vit d'abord les îles Malouines ou Falkland sur la frégate la *Junon*, puis la Méditerranée sur l'*Alarme*. Mais son caractère indisciplinable mécontenta si violemment le capitaine, qu'un jour enfin il l'abandonna, lui et un de ses camarades, sur la côte de Marseille, d'où ils furent obligés de revenir à pied par terre jusqu'à un des ports de la Manche. Cet incident avait un peu calmé son effervescence, que d'ailleurs la guerre entre l'Angleterre et les colonies détourna sur des objets plus utiles. Nommé midshipman sur la frégate la *Blonde*, il fut détaché, en 1776, pour prendre part aux opérations sur le lac Champlain. L'activité, la bravoure qu'il déploya, tant lors des grands abattages faits dans les forêts voisines du lac, et lors de la construction des vaisseaux, que pendant les diverses actions

dont ce lac fut le théâtre, lui valurent, avec les compliments du général Howe, une commission provisoire de lieutenant. Il se signala de même pendant la désastreuse campagne de 1777, et il s'attira l'attention particulière de Burgoyne en dirigeant sur les vaisseaux d'approvisionnement de l'ennemi une attaque qui fut suivie de succès. Mais cet avantage disparut dans les suites funestes de la bataille de Saratoga, et dans la capitulation qui fit toute l'armée anglaise prisonnière de guerre. Quelques jours après la signature de cette convention, Pellew, relâché sur parole, reprit la route de l'Angleterre, muni d'une lettre de sir Guy Carleton, qui attestait sa belle conduite dans toutes les actions auxquelles il avait pris part; aussi fut-il immédiatement confirmé dans son grade. Trois ans plus tard (1780), il remplaça dans le commandement de la frégate l'*Apollon* le capitaine Pownoll, qu'un boulet venait de frapper à mort, et il contraignit à se jeter à la côte une frégate française. Le sang-froid et l'intrépidité qu'il montra en cette circonstance lui firent conférer par l'amirauté le commandement du sloop de guerre le *Hasard*; et, deux ans après (1782), il fut nommé capitaine en second. La cessation des hostilités lui permit de se reposer jusqu'en 1786; mais, de cette époque jusqu'en 1791, il fut derechef en activité, soit à Terre-Neuve, où il passa trois ans, soit en d'autres stations. On le vit reparaitre en 1793, comme commandant de la frégate la *Nymphé*. Né dans le comté de Cornouailles, et parfaitement vu des habitants, il sut se choisir à Falmouth, ou aux environs, un excellent équipage. A peine en haute mer, il prit à l'abordage la frégate française la *Cléopâtre*, dont

le capitaine avait été tué dès le commencement de l'action, et rentra avec sa prise à Portsmouth. Il fut reçu avec des applaudissements d'autant plus vifs que cet avantage était le premier qu'on remportait depuis l'ouverture des hostilités. Présenté au roi le 29 juin, il reçut le titre de knight (chevalier), et vit son frère, qui l'avait suivi comme volontaire, élevé au rang de capitaine en second. Chargé ensuite du commandement de l'*Aréthuse*, il fit partie de la division de sir Jean Borlase Warren, forte de quatre frégates. Cette division, croisant dans la Manche, rencontra une division française composée de trois frégates et d'une corvette. Profitant du nombre et de l'avantage du vent, l'amiral anglais engagea le combat, à la suite duquel une seule des frégates françaises parvint à s'échapper. En octobre 1794, il avait sous ses ordres, indépendamment de l'*Aréthuse*, trois autres frégates (l'*Artois*, le *Diamant*, la *Galatée*); la prise de la frégate française la *Révolutionnaire*, par l'*Artois*, signala cet instant de son commandement. Réuni de nouveau à Warren, au commencement de 1795, il contribua au désastre d'une flotte de vingt vaisseaux marchands français, qui presque tous furent capturés ou coulés bas. Il prit ensuite ou détruisit quinze bâtimens de garde-côtes, et força les dix qui avaient échappé de se réfugier au milieu des rochers de Penmarks. Dans l'année 1796, on le vit, en douze jours (du 9 au 20 avril), s'emparer de toute une flotte marchande, forcer un navire de guerre (la *Volage*), à s'échouer et s'emparer de deux autres (l'*Unité*, la *Virginie*) en dépit d'héroïques résistances. Moins heureux en 1797, il attaqua, mais inutile-

ment, bien qu'avec ses deux navires l'*Infatigable* et l'*Amazone*, un beau vaisseau français, les *Droits de l'homme*, qui revenait de l'expédition de la baie de Bantry, et peu s'en fallut qu'il ne pût être brisé au milieu des écueils et bancs de sable qui avoisinent la baie d'Audierne. L'*Amazone* n'évita point ce danger; et son équipage, amoncelé sur un radeau, n'échappa aux vagues furieuses que pour aller perdre la liberté sur les côtes de France. Le navire français fut plus malheureux encore: il toucha et périt dans la nuit qui suivit le combat. Sir Édouard Pellew (car il était devenu baronnet en 1796) prit vigoureusement sa revanche l'année d'après, en s'emparant de quinze vaisseaux croiseurs: mais 1799 se passa sans évènements, et il en fut à peu près de même en 1800, bien qu'à la tête d'une escadre de dix-huit voiles, dont neuf frégates et sept vaisseaux de guerre, il eût déposé sur la côte de Quiberon pour coopérer avec les chouans, un corps de troupes sous les ordres du général Mailland, et bien que, l'insuffisance des moyens dont disposaient les royalistes l'ayant forcé de renoncer à ce plan, il eût combiné une expédition sur Belle-Ile. Le secret de tous ces projets fut malheureusement très-mal gardé, et il en résulta qu'au moment de l'exécution, sept mille hommes défendaient Belle-Ile et défiaient les tentatives britanniques. Celles-ci n'aboutirent qu'à prendre la petite île d'Houat; encore fallut-il bientôt la lâcher. Il termina l'année en suivant son ancien commandant J. B. Warren dans l'expédition contre le Ferrol, et en opérant le débarquement et le réembarquement des troupes; mais ensuite, sous les ordres de l'amiral Cornwallis, en qualité de

commodore d'une division de vaisseaux de ligne, il eut part au blocus de Rochefort. Enfin la paix d'Amiens lui donna un instant de répit. Il en profita pour se faire élire membre de la chambre des communes, où il soutint à la tribune l'administration du comte Saint-Vincent, accusé de négligence par l'amiral Berkeley. Mais de ces escarmouches parlementaires il revint bientôt aux luttes plus sérieuses de la guerre maritime. Après avoir avec cinq voiles formé le blocus du Ferrol, où étaient les forces navales de la France et de l'Espagne réunies, il fut promu au rang de contre-amiral, et nommé commandant en chef des forces anglaises dans les Indes orientales. Il y passa quatre ans pendant lesquels il fut souvent tenu en haleine par l'activité des croiseurs français, hardis autant que peu nombreux; il n'eut sur eux aucun avantage important, car en tout ce temps, il ne captura que deux navires français; mais il s'en dédommagea sur les Hollandais, qui perdirent toute une flotte marchande de trente voiles dans la rade de Batavia, et qui faillirent se laisser enlever Java. La conquête des établissemens danois de l'Est couronna la station de sir Ed. Pellew dans l'Inde. Rappelé en Europe, en 1809, il alla bloquer les côtes de la Hollande (le Scheldt, Flessingue, etc.); mais il épia vainement l'occasion d'entamer une affaire générale. Il fit les mêmes vœux, les mêmes efforts, lorsqu'en 1810 il alla relever sir Charles Cotton dans sa station de la Méditerranée; il n'eut qu'un combat partiel devant Toulon avec l'arrière-garde de la flotte française. Il se préparait aux sièges de Gènes et de Livourne, quand la nouvelle de la déchéance de Bonaparte lui apprit que la guerre était finie,

et qu'il n'avait plus qu'à préparer ses frégates pour la translation de l'empereur et de sa suite à l'île d'Elbe. A son retour en Angleterre, il fut élevé, par le régent, au rang de pair avec le titre de baron Exmouth de Canonteign, une dotation de 50,000 fr. et le ruban que bientôt il échangea pour la grande croix du Bain. L'année suivante, lors de l'évasion de Bonaparte, il conduisit dans la Méditerranée une escadre dont le but était de se mettre en communication avec le midi de la France et avec l'Espagne, afin de hâter une réaction contre Napoléon, et qui fut pour beaucoup dans l'expulsion de Murat et la restauration du roi de Naples. Vers le même temps, Murat, qui se trouvait à Toulon, le pria de vouloir bien le prendre sur un de ses vaisseaux pour le conduire en Angleterre. Lord Exmouth s'y refusa. Une dernière campagne devait mettre le comble à sa gloire: ce fut celle que la Grande-Bretagne et la Hollande réunies dirigèrent contre Alger en 1816. Dès le mois de mars de cette année, il avait été chargé de demander aux trois puissances barbaresques occidentales la reconnaissance de la république des îles Ioniennes, la paix pour les royaumes de Naples et de Sardaigne, et la libération des esclaves chrétiens. Bien qu'il eût mené la négociation avec adresse et vigueur, on tergiversait, à Alger surtout: il fallut en venir à d'énergiques demandes, et même faire prendre à ses vaisseaux une position menaçante pour que le dey se décidât à promettre à peu près tout; mais il demanda un délai pour en référer à la Porte-Ottomane relativement à la clause de l'abolition de l'esclavage. A peine Exmouth avait-il porté en Angleterre la nouvelle de cette soumission,

qu'on apprit que le dey ne tenait aucun compte de sa promesse, et que des corailleurs anglais, français, espagnols venaient d'être massacrés à Bone par les Algériens. Il reprit incontinent la route d'Alger, accompagné de dix-neuf voiles britanniques, s'adjoignit, chemin faisant, l'amiral hollandais Van Capellen qui commandait six frégates, et parut devant Alger le 26 août à une heure après midi. Le lendemain un parlementaire dépêché au dey alla le sommer de remplir ses engagements, et lui donna trois heures pour rendre réponse. Au bout de ce temps, la solution se faisant encore attendre, et même le dey faisant tirer sur la flotte combinée, le vaisseau amiral la *Reine-Charlotte* alla s'emboîser à quarante pieds du mole, de telle façon que son beaupré touchait les maisons; les autres vaisseaux furent répartis avec un ordre et une précision admirables, de manière à se soutenir mutuellement; la division hollandaise fut chargée de faire taire les batteries ennemies qui eussent pu prendre en flanc ses alliés; et, à trois heures moins un quart, les bombes, les fusées à la Congrève commencèrent à pleuvoir sur la ville et sur les navires algériens. Mais l'incident décisif, ce fut l'audace de deux officiers qui allèrent attacher une chemise soufrée à la première frégate algérienne qui barrait l'entrée du port. Un vent d'est assez frais qui soufflait en ce moment communiqua bientôt le feu à toute l'escadre. Tous les bâtimens algériens, sauf un seul, c'est-à-dire quatre grosses frégates, cinq grandes corvettes, une foule de vaisseaux marchands et de navires de petite dimension furent incendiés, et les flammes s'étendirent à l'arsenal, aux magasins où étaient les cordages,

les voiles, les bois de construction, et à d'autres édifices: six à sept mille Algériens furent tués ou blessés. Enfin, à neuf heures du soir, le feu de la flotte combinée se ralentit, et à onze heures et demie, il s'éteignit tout-à-fait: le dey avait consenti à tout. Le 28, Exmouth entra dans le port. Le 30 fut conclu le traité aux termes voulus par le vainqueur. Non seulement le dey délivrait à l'heure même et sans aucune rançon tout ce qu'il y avait d'esclaves chrétiens dans Alger (douze cents) et faisait rechercher, pour les remettre le lendemain à midi, tous ceux qui étaient dispersés dans l'intérieur du pays, mais encore l'esclavage des chrétiens était à jamais aboli en principe: le consul anglais, qui avait été jeté en prison, recevait, outre une indemnité pour ses pertes, des excuses publiques du dey: on restitua toutes les sommes reçues dans l'année par le dey pour le rachat des prisonniers, notamment 357,000 piastres au roi des Deux-Siciles, et 25,000 au roi de Sardaigne. La Hollande participa aussi aux avantages de ce traité. Une acclamation universelle salua ce triomphe qui lavait la honte de l'Europe, et qui laissait lire dans un avenir prochain l'entière destruction de la piraterie algérienne. Avec les éloges de tous les partis et des nations étrangères, avec des épées d'honneur, avec des pièces d'argenterie (dont une ne coûtait pas moins de 28,000 fr.), lord Exmouth reçut de son souverain la dignité de vicomte (septembre 1816), et en 1817, le commandement en chef de Plymouth. Il le garda quatre ans. Puis, las d'honneurs et de travaux, il se confina dans sa belle retraite de Teignmouth, d'où il ne sortait que pour prendre part de loin en loin

aux actes de la chambre des pairs. C'est dans cette résidence qu'il mourut le 23 janv. 1833. P—OT.

EXPILLY (LOUIS-ALEXANDRE), né à Brest, alla étudier la théologie à Paris. Il était curé de Saint-Martin de Morlaix en Bretagne, lorsqu'en 1789 il fut député aux états-généraux par le clergé du bailliage de Saint-Pol-de-Léon. Il siégea dans cette assemblée avec les partisans de la révolution, et, en avril 1790, fit partie du comité chargé de l'examen et de la publication du *Livre rouge*. Le 22 juin suivant, il attaqua, dans un rapport, les droits de propriété dont jouissait le clergé qui, selon lui, n'avait jamais été que l'usufruitier des biens ecclésiastiques, lesquels appartenaient à la nation, qui devait, il est vrai, un traitement aux ministres du culte; et il proposa à ce sujet un projet de décret. Il fut un des rédacteurs de la constitution civile du clergé; à laquelle il s'empressa de prêter serment. Élu évêque constitutionnel du Finistère le 31 octobre 1790, il fut le premier à donner le signal du schisme. Il écrivit au pape pour la forme, et sollicita M. de Girac, évêque de Rennes, de le sacrer; il le requit même juridiquement, et se présenta chez lui le 11 janvier 1791 avec deux notaires. Le prélat répondit par un refus formel et motivé qui fut rendu public dans le temps. Un évêque plus complaisant le sacra dans l'église de l'Oratoire à Paris, le 24 février 1791. Expilly est nommé dans le bref de Pie VI, du 13 avril 1791, où il est dit qu'il avait écrit au pape le 18 nov. 1790, et lui avait envoyé une lettre pastorale du 25 février. Le pape dans ce bref lui donne des avis, mais casse son élection, déclare sa consécration

illégitime et lui défend, sous peine de suspension, d'exercer aucun acte de juridiction; ce qui n'empêcha pas Expilly d'aller prendre possession du palais épiscopal de Quimper, et de publier des *Lettres pastorales*. Il fut nommé président du Directoire de son département, et prit part en 1793 dans ce qu'on appelait le *fédéralisme*; mais bientôt tous les membres de cette administration furent condamnés à mort, et il périt avec eux sur l'échafaud, à Brest, le 21 juin 1794. P—C—T.

EYMAR (ANGE-MARIE comte d'), député à l'assemblée constituante, né vers 1740, en Provence, d'une famille noble, consacra ses premières années à la culture des lettres et des arts. Ersch, dans la *France littéraire*, lui attribue la traduction du *Delinquant honorado* (l'honnête criminel), de Jovellanos, imprimée en 1777; et le bibliographe allemand pouvait bien avoir été mieux renseigné que Bocous, qui fait honneur de cette traduction à l'abbé *Meylar*, vicaire-général de Marseille (*Voy. JOVELLANOS, XXII, 72*). Mais c'est par erreur qu'Ersch attribue aussi à d'Eymar le mémoire couronné par l'académie de Marseille en 1787 : *de l'Influence de la sévérité des peines sur les crimes*. Ce mémoire est d'un de ses homonymes (*Voy. l'art. suiv.*). Député par la sénéchaussée de Forcalquier aux états-généraux en 1789, il se réunit l'un des premiers de son ordre au tiers-état, et se prononça pour les principes de la révolution, dans laquelle, comme beaucoup d'autres, il ne voyait que la réforme des abus. Il appuya la proposition de Sieyès sur la nécessité d'une nouvelle division du royaume; et, dans une brochure qu'il fit imprimer en 1790

(in-8° de 23 p.), en montra l'importance pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de la féodalité. Le 26 septembre de la même année, il fit rendre un décret exceptionnel en faveur des dames religieuses anglaises établies à Paris, d'après une autorisation de Louis XIII, et qui n'avaient jamais reçu de fonds du trésor royal pour leur établissement ni pour leur entretien. Sur ses conclusions, leur demande fut renvoyée aux comités ecclésiastique et diplomatique réunis, qui demeurèrent chargés de présenter un moyen de maintenir ces dames dans leur position actuelle, sans déroger au décret qui supprimait les congrégations religieuses. Admirateur passionné de Rousseau, quoiqu'il ne paraisse pas qu'il ait jamais eu aucun rapport avec cet écrivain (1), il proposa le 21 décembre, d'ériger une statue à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social*, avec cette inscription: *la Nation française libre à J.-J. Rousseau*, et de déclarer que sa veuve serait nourrie aux dépens de l'état. Cette double proposition fut décrétée sur-le-champ au milieu des plus vifs applaudissements. Le 27 avril 1791, il réclama pour Rousseau les honneurs du Panthéon, accordés récemment à Voltaire et à Mirabeau. Après la session, d'Eymar resta complètement étranger aux affaires; et, grâce à l'obscurité dans laquelle il vivait, il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de la terreur, sans être obligé de sortir de France. Désigné par M. de Talleyrand, son collègue à l'assemblée constituante, pour remplacer Giuguené dans l'ambassade

(1) Le nom d'Eymar ne se trouve pas dans la *Vie de Rousseau*, par Musset-Paithay, qui, comme l'on sait, a donné la liste des amis et même des simples connaissances du philosophe de Genève.

de Piémont, ce choix parut annoncer, de la part du Directoire, des intentions plus bienveillantes envers le roi de Sardaigne; mais si d'Eymar, connu par son caractère doux et sage était incapable de faire le mal, il manquait aussi de l'énergie nécessaire pour l'empêcher; et le malheureux Charles-Emmanuel (*Voy. ce nom*, IX, 475) se vit bientôt obligé d'abandonner ses états, après avoir abdiqué. A la création des préfectures, d'Eymar fut nommé préfet du Léman. L'admiration qu'il avait montrée pour Rousseau ne pouvait que le rendre agréable aux Genevois, dont il sut se concilier l'affection en favorisant leur goût pour les sciences et les arts, et en s'empressant de payer un juste tribut d'éloges à ceux qui s'y distinguaient. C'est ainsi qu'il écrivit au chirurgien Maunoir une lettre imprimée dans le *Moniteur* (29 germinal an IX, 19 avril 1801), pour le féliciter sur le prix que venait de lui décerner la société de médecine de Paris pour un mémoire *sur la section des artères*; et qu'il saisit cette occasion de rappeler les noms des hommes dont Genève s'honore avec raison. Le 1^{er} septembre 1801, il eut le plaisir d'embrasser à l'hospice du grand Saint-Bernard, où il lui avait donné rendez-vous, l'illustre Dolomieu (*Voy. ce nom*, XI, 496), qui, sorti depuis quelques semaines des prisons de Naples, avait voulu visiter les montagnes de la Suisse et de la Savoie afin d'en étudier la structure. D'Eymar, chargé de déterminer l'emplacement d'un hospice à construire sur la nouvelle route du Simplon, profita de cette circonstance pour accompagner Dolomieu pendant le reste de son voyage scientifique. Le 8 septembre, il inaugura le monument qu'il avait obtenu l'autorisa-

tion d'ériger à la mémoire de Frédéric - Auguste Eschen, jenne et malheureux naturaliste, englouti, l'année précédente (le 7 avril 1800), dans une crevasse du glacier de Buet. Il lut, le 24 janvier, 1802, à l'Athénée de Lyon, une courte mais intéressante *Notice sur le dernier voyage de Dolomieu*, qui fut imprimée dans le *Moniteur*, au X, n° 130, et dans le *Magasin encyclopédique*, V, 376. D'Eymar mourut à Genève le 11 janvier 1803. Il était associé honoraire de l'Athénée de Lyon et de la société des sciences et arts de Grenoble. Outre les opuscules déjà cités, on a de lui : *Amusements de ma solitude, mélanges de poésies*, Paris, 1802, 2 vol. in-12. Ce recueil, que l'auteur distribuait en présent à ses amis, n'a été tiré qu'à 250 exemplaires (Voy. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 650). On lui attribue encore des *Anecdotes sur Viotti*, in-12, insérées d'abord dans la *Décade* de l'an VI (1798). W—s.

EYMAR (CLAUDE), dont le nom est désormais inséparable de celui de Rousseau, naquit à Marseille en 1744; fils d'un négociant, il était l'aîné d'une famille nombreuse. Lorsqu'il eut terminé ses études, son père, infirme et déjà sur le retour de l'âge, voulut se reposer sur lui d'une partie des détails de son commerce; mais le goût du jeune Eymar pour les lettres et les arts lui inspirait pour les affaires une aversion qu'il ne pouvait vaincre. Les conseils d'un ami et la lecture réfléchie de l'*Emile*, en l'éclairant sur ses devoirs, le firent changer de conduite. L'important service que venait de lui rendre Rousseau ne pouvait manquer de lui faire désirer de voir ce grand écrivain. Ayant eu l'occasion d'aller à Paris, en 1774, il se présenta chez

l'auteur d'*Emile*, sous le prétexte de lui donner à copier de la musique; et, depuis, il y retourna trois ou quatre fois sous le même prétexte, non sans crainte d'être éconduit, si sa ruse était découverte. Un avis que Rousseau fit à cette époque insérer dans le *Journal de Bouillon*, pour mettre le public en garde contre les éditions défectueuses de ses ouvrages, lui fournit une nouvelle occasion d'entretenir le philosophe. Il devait avoir le bonheur de le retrouver la semaine suivante à la campagne, chez un ami commun; mais des lettres pressantes le rappelèrent à Marseille, et, cette fois encore, Eymar eut le courage de sacrifier le plaisir au devoir. Il n'eut depuis aucune espèce de relation avec Rousseau; mais il lui avait voué dans le cœur une sorte de culte qui ne devait finir qu'avec sa vie. Relire ses ouvrages, les étudier, les analyser, tels furent l'occupation et le charme des loisirs que lui laissèrent ses affaires. En 1786, il obtint de l'académie de Marseille une médaille d'or, pour un discours : *De l'influence des peines sur les crimes*, dans lequel, comme on le devine aisément, il forme des vœux pour l'adoucissement des lois pénales. Dans un opuscule encore inédit, *Sur la nature et l'essence de la loi*, Eymar dit qu'un peuple ne saurait être en même temps heureux et libre. On en peut conclure qu'il ne fut pas de ceux qui saluèrent avec enthousiasme l'aurore de la révolution française, puisqu'il était d'avance convaincu qu'elle ne pourrait rien produire d'avantageux à l'humanité. Postérieurement, Eymar quitta Marseille pour s'établir avec sa famille à Nîmes, où il comptait depuis long-temps de nombreux amis. Membre de l'académie du Gard, à sa réorganisation, il

lui communiqua les différents opuscules qui sont indiqués à la fin de cet article, mais dont aucun n'est imprimé. Ce fut dans ses dernières années, qu'à la sollicitation de quelques amis, il rédigea, d'après ses souvenirs, et sur les notes qu'il avait recueillies, son opuscule intitulé : *Mes visites à J.-J. Rousseau*. Quoiqu'il pensât que le temps n'était pas venu de venger la mémoire de ce grand écrivain, on voit, par un avertissement daté de 1815, qu'il se proposait de faire imprimer cet opuscule. Mais les circonstances le forcèrent probablement d'ajourner ce projet, qui, de son vivant, ne devait pas recevoir d'exécution. Eymar mourut en 1822, à Bellegarde, près de Nîmes, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Ses opuscules relatifs à Rousseau furent transmis par ses héritiers à Musset-Pathay (V. ce nom, au Suppl.), auteur d'une *histoire* du philosophe de Genève, qu'Eymar avait honorée de ses suffrages. Ils ont été réunis dans le tom. 2 des *Oeuvres inédites* de Rousseau, précédés d'un avertissement qui contient tous les détails que Musset avait pu recueillir sur l'auteur. Ces opuscules, au nombre de sept, sont intitulés : *Mes visites à J.-J. Rousseau*. — *Examen* de la lettre à d'Alembert sur les spectacles. — *Examen* du jugement de Servan sur les ouvrages de Rousseau. — *Réponse* aux critiques de Senebier, Trembley et Prevôt. — *Question politique* : Rousseau pouvait-il renoncer à sa patrie ? — *Examen* de la Nouvelle Héloïse. — *Coup-d'œil* sur l'Emile. — *Analyse* du Contrat Social. Malgré son admiration pour Rousseau, Eymar montre de l'impartialité dans l'appréciation de la conduite et des principes de cet écrivain.

Les opuscules d'Eymar encore inédits sont : *Appel à la postérité*, ou *Examen* des discours de Jean-Jacques, sur l'inégalité des conditions, et sur les sciences. — *Sur la nature et l'essence de la loi*. — *Sur le droit de punir, et la peine de mort*. — *Sur la mendicité*. — *Sur les causes favorables à la population*. — *Sur la liberté de la presse*. W—s.

EYNDEN (ROLAND VAN), né à Dordrecht en 1748, et mort en 1819, a publié en hollandais : I. *Réponse à la question proposée par la société teylérienne à Harlem, sur le caractère de l'école hollandaise dans le dessin et la peinture*, mémoire qui a remporté le prix ; Harlem, 1787, in-4°, 215 pag. Cette dissertation, bien écrite et judicieuse, se trouve aussi dans le cinquième volume des *Verhandelingen uitgegeven door Teyler's tweede genootschap*. II. *Histoire des peintres des Pays-Bas depuis le milieu du XVIII^e siècle*, par Roland Van Eynden et Adrien Vander Villigen, correspondant de l'Institut national (à Amsterdam), avec portraits, Harlem, 1^{er} vol., 1816, 462 pag. in-8°; 2^e vol., 1817, 513 pag. Cette histoire de la peinture doit être considérée comme le supplément indispensable des ouvrages de Van Mander, Houbraken, Campo, Weyerman, Van Gool et Descamps. La première partie contient la vie et l'indication des travaux des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes dont il n'est pas parlé, ou dont il n'est dit que peu de chose dans les ouvrages précédents. La seconde partie comprend les artistes dont Van Gool avait commencé la biographie, sans l'achever. Enfin, la troisième division traite de la vie des peintres et autres artistes, qui fleu-

rurent depuis le commencement du siècle passé. Van Eynden a aussi traduit la biographie du Corrège.

R—F—G.

EYZINGER (MICHEL), autrement *Aitsingerus*, *Eytzingerus*, né en Autriche, fils d'un gentilhomme qui possédait des biens en Belgique, et qui était seigneur de Condé, Fraignes-sur-l'Escaut, etc., fut envoyé par lui, en 1553, aux Pays-Bas, où il resta vingt ans. Si l'on en croit le savant *Te-Water* (*Verbond der Edelen*, IV, 355), il fut successivement conseiller des empereurs Charles-Quint, Ferdinand I^{er}, Maximilien II, Rodolphe II. Nous ne savons sur quel fondement d'autres écrivains, tels que Jochers et Floegel, au lieu de cette fonction, lui donnent celle de fou de cour, près du roi d'Espagne Philippe II, à moins que ce ne soit d'après quelques mots employés par Reyd, mais dans un sens métaphorique. Après avoir publié à Anvers, en 1579, un ouvrage intitulé : *Pentaplas regnorum mundi*, il fit imprimer à Cologne, l'an 1583, en 522 pages in-fol., une histoire des troubles de la Belgique, avec ce titre : *De Leone Belgico ejusque topographica atque historica descriptione*, etc., vendu six florins de change chez Virdussen, en 1776, et cinquante-neuf francs chez La Serna. Les planches de cet ouvrage, qui est rare et embrasse le temps écoulé entre les années 1559 et 1583, sont très-curieuses; elles retracent les suites déplorable des guerres civiles, ainsi que l'aspect ancien des villes et châteaux des Pays-Bas. Un supplément jusqu'à l'année 1587 fut imprimé à Cologne. Un second supplément, jusqu'en 1596, parut dans cette ville, chez G. Kempensis. Ermens, dans son catalogue, marque une édition de

1585. Pars, dans son *Index Batavicus*, en signale une autre de 1588. La *Bibliothèque historique de la France* (numéros 19844 et 39261) dit que cet ouvrage a été poussé jusqu'en 1605, mais M. S. de Wind, auteur d'une bibliothèque historique des Pays-Bas, en hollandais (Middelbourg, 1832, p. 205), considère, comme la plus récente, celle qui porte le nom de François Hogenberg, et la date de 1596; encore regarde-t-il cette édition comme simplement rafraîchie, et n'étant réellement que celle de 1588. Des éditions allemandes parurent également à Cologne, en 1584 (in-4^o) 1587 (467 p. in-4^o), et en 1587 (in-fol.). F. Hogenberg, dans la préface de l'édition latine supposée de 1596, rappelle qu'Eyzinger a été cité par Henri Rauzovius, Rich. Dinotus, Florent Van Haren, Jans. de Dokkum. — Jacq. Lydius (*Belg. glorios.*, II, 12) remarque que c'est Eyzinger qui a introduit le premier la coutume de donner, à la représentation topographique des dix-sept provinces unies des Pays-Bas, la forme d'un lion. Quant aux opinions de cet auteur, on peut en juger par ce qu'il dit de Balthazar Gérard, l'assassin de Guillaume I^{er}, prince d'Orange : *Captus est nobilis ille Balthasar... carnificibus ipsis tam presentem animum, hilaremque vultum contuentibus, angelicam potius quam humanam naturam invaluisse videbatur*. Il est certain que Gérard, tout criminel qu'il était, montra dans les tourments un courage surhumain. — On a encore d'Eyzinger : *Thesauri principum hac ætate in Europa viventium paralipomena, quibus Bavarica, Turcica, Anglica, Belgica et Bohemica, imperatorum, regum, ducum,*

marchionum, comitum aliorumque Europæ procerum atque heroum stemmata continentur; Cologne, 1592, in-8°. Sax cite encore l'ouvrage suivant, qui n'est qu'un supplément à *Leo belgicus*, en allemand : *Jachriche Geschichtsbes, Chreibung von anno 1589 bis 1599* (lisez 1590), Cologne, 1594, in-4°, deux parties. On peut consulter sur cet auteur M. Dodt van Flensburg, dans son traité, en hollandais, sur les écrivains étrangers qui ont écrit sur les troubles des Pays-Bas, p. 34-40, et dans le *Kunst en Letterbode*, 1831, deuxième partie, p. 492. Le *Thuana* ne porte pas un jugement très-favorable d'Eyzinger, et va même jusqu'à appeler son livre une *sotte et grotesque histoire*. Il est vrai que les lignes qui suivent corrigent la sévérité de cette sentence. R—F—G.

EZZ-EDDIN, écrivain arabe du XIII^e siècle de notre ère, était resté à peu près inconnu jusqu'à ces derniers temps. Voici quelques détails qui nous ont paru devoir se rapporter à lui. Son véritable nom était Abd-Alazyz; car *Ezz-Eddin* n'est qu'un titre qui en arabe signifie *honneur de la religion*; son père se nommait Abb-Alselam. Lui-même portait le surnom d'Almocaddy, probablement parce qu'il était natif ou originaire de la ville de Jérusalem, appelée par les Arabes *Bayt-Almocaddy* ou la maison sainte; il avait acquis le titre de *scheikh* ou de docteur, et remplissait, en 1240, les fonctions d'imam et de prédicateur dans une mosquée de Damas, au moment où le prince de cette ville, de la famille du célèbre Maleck-Adel, étant menacé par les princes musulmans du voisinage, fit alliance avec les chrétiens occidentaux, alors maîtres de la Palestine. Ezz-Eddin, qui

s'était toujours fait remarquer par son zèle pour l'islamisme, s'éleva publiquement contre la politique de son souverain et fut obligé de se réfugier en Egypte. Là on l'investit de la dignité de cadi ou de juge; mais son caractère était trop indépendant pour se plier aux égards que de pareilles fonctions exigeaient; il aimait mieux se livrer à la vie contemplative et errante, et se fit *santon*, genre de personnage que le vulgaire en Orient croit être en relation directe avec la divinité. Il se trouvait au camp de l'armée musulmane à Mansoura, lorsque saint Louis envahit l'antique patrie des Pharaons. Voulant relever le courage des musulmans abattu par leurs premières défaites, il leur annonça un triomphe aussi éclatant que prochain. Dans un combat qui eut lieu sur le Nil entre les deux flottes, le vent soufflait contre les vaisseaux musulmans, et les menaçait d'une ruine entière. Au plus fort du danger, Ezz-eddin se mit à crier de toute sa force : *O vent, souffle contre les chrétiens!* Aussitôt, disent les auteurs arabes, le vent changea; les navires des Français furent poussés les uns contre les autres, et leur ruine fut décidée. Ezz-Eddin est auteur de plusieurs ouvrages allégoriques, mystiques et ascétiques. Le principal, ou du moins le seul qui ait été publié, porte le titre de *Keschf-Alasrar an hikami althoyouwa alazhar*, c'est-à-dire la manifestation des secrets relativement aux propriétés des oiseaux et des fleurs. Cet ouvrage, moitié en prose et moitié en vers, a été publié en arabe et en français, avec des notes, par M. Garcin de Tassy, sous ce titre : *les Oiseaux et les fleurs*, Paris, 1821, un vol. in-8°. L'auteur se suppose, un jour de printemps, au

milieu d'un jardin embaumé de fleurs, au moment où toute la nature semble renaître à la vie. Il croit reconnaître un langage emblématique dans le mouvement des fleurs, des animaux et des autres objets que la nature offre à ses sens, et s'attache à

faire voir les rapports qui existent entre le ciel et la terre, entre la créature et le créateur. C'est la même idée qui fait le fond du célèbre *Roman de la Rose*, lequel se publiait en France vers la même époque (Voy. LORRIS, XXV, 69). R—D.

F

FABBRIZI (LOUIS CINTIO de), noveliere italien, né vers le milieu du XV^e siècle, à Venise, d'une famille patricienne, mais peu favorisée de la fortune., étudia la médecine à Padoue, et y reçut le laurier doctoral. Il pratiquait son art dans sa ville natale, et faisait en même temps le commerce. Cintio nous apprend qu'une barque chargée de ses marchandises, étant battue par la tempête, deux cordeliers, passagers sur ce bâtiment, proposèrent de la débarrasser d'une partie de son lest, et s'étant mis aussitôt à la besogne jetèrent à la mer toutes les balles qui lui appartenaient. Ce fait, s'il est exact, prouve que les cordeliers connaissaient déjà la haine que Cintio portait aux gens de leur robe. Elle tirait son origine des débats qu'il avait eus avec son beau-frère, récollet, qui l'avait forcé de payer deux fois une somme assez considérable, en niant ses propres quittances. Si l'on en croit Cintio, personne n'eut jamais autant à se plaindre des moines. Ils ne cessaient de le harceler, lui suscitaient à chaque instant de nouveaux procès, et le menaçaient de le faire périr en prison ou à l'hôpital. Ce fut pour se venger de leurs tracasseries qu'il composa ses *Nouvelles*, où il s'atta-

che à peindre les moines, mais en particulier les récollets, des couleurs les plus propres à les rendre odieux. Les récollets, informés qu'il se proposait de les publier, recoururent à l'autorité pour l'en empêcher. Un ordre du conseil des dix en défendit l'impression; mais l'auteur ayant eu l'adresse de faire agréer au pape Clément VII la dédicace de son recueil, l'interdiction fut levée, et l'ouvrage parut sous ce titre : *Dell' origine delli volgari proverbi*, Venise, 1526, in-fol. Fabbrizzi mourut peu de temps après dans un âge avancé. Le soin avec lequel les moines supprimèrent les exemplaires de ce livre l'a rendu très-rare. Il contient l'explication par autant de contes (*in terza rima*) de quarante-cinq proverbes italiens. Chaque conte est divisé en trois parties intitulées : *Cantica prima*; *Cantica seconda*, etc.; les sujets en sont tirés de l'*Origine des proverbes italiens* de Cornazzano (Voy. ce nom, IX, 607); des *Facéties* de Pogge; des *Nouvelles* de Massuccio et de Morlini, et enfin des *Cent Nouvelles nouvelles*. Mais Cintio, surpassant par le cynisme tous ses devanciers, a fait de son recueil un des livres les plus orduriers qui aient paru dans aucune langue. On

doit être surpris d'après cela qu'il ait eu l'incroyable effronterie de le faire paraître sous l'approbation du pape ; mais il ne faut rien en conclure contre les mœurs du pontife, qui ne conuut probablement jamais que le titre de l'ouvrage dont il avait accepté la dédicace. On trouve, dans l'*Esprit des journaux*, septembre 1780, 213—26, une *Lettre* très-curieuse de Magné de Marolles (*Voy.* ce nom, XXVII, 236), sur le recueil des Nouvelles de Cintio. L'exemplaire dont s'était servi Marolles, pour en donner la description, appartenait à Girardot de Préfond, fameux bibliophile. Outre des notes marginales d'un ami de l'auteur, cet exemplaire contenait une Nouvelle inédite de la main même de Cintio. M. A.-A. Renouard l'a fait imprimer vers 1811, in-fol. de douze pages, à vingt-cinq exemplaires dont un sur vélin. Elle est intitulée : *Chi prima va al molino in prima macina.* W—s.

FABBRONI. *Voy.* FABRONI, ci-après.

FABER (BASILE), célèbre lexicographe, naquit en 1520 à Soraw (1), dans la Basse-Lusace. Après avoir enseigné les humanités à Nordhausen et à Tenstadt, il fut fait recteur à Quedlimbourg. Le refus de signer la profession de foi dictée par l'ordre de l'électeur de Saxe lui fit perdre sa place ; et il se rendit à Magdebourg, où il ne tarda pas à se lier avec Francowitz (*Voy.* ce nom, XV, 495). Il eut part à la rédaction des quatre premiers livres de l'histoire ecclésiastique, connue sous le titre de *Centuriæ Magdeburgen-*

ses. Le *Dictionnaire latin*, auquel Faber doit toute sa réputation, occupa depuis tous ses loisirs. Il en publia la première édition, Leipzig, 1571, in-fol. ; et mourut, recteur de l'académie d'Erfurth, en 1575, à cinquante-cinq ans. Il en avait passé trente-six dans l'enseignement. Faber a traduit en allemand une grande partie des *Commentaires* de Luther, sur la Genèse, et l'*Histoire de Saxe*, par Krantz (*Voy.* ce nom, XXI, 567). Il a composé plusieurs *opuscules* à l'usage de ses élèves ; et, sous le titre de *Disciplina scholarum*, un règlement pour les écoles de l'Allemagne, imprimé plusieurs fois, notamment à Leipzig, en 1577, in-8°, dans un recueil de petits traités sur le même sujet. On ne se souvient plus que de son dictionnaire intitulé : *Thesaurus eruditionis scholasticæ.* Ce lexique ne contient que les mots employés par les bons auteurs, mais on y trouve, avec la quantité de chaque mot, son étymologie et ses différentes acceptions, appuyées par des exemples, et enfin le mot allemand correspondant au latin, ainsi que le français, dans les dernières éditions. Quelque laborieux que fût Faber, son ouvrage, sortant de ses mains, ne pouvait être que bien imparfait ; il a été revu, corrigé et amélioré successivement par Buchner, Cellarius, Grævius, Stubel, etc., qui l'ont rendu digne du titre un peu fastueux que Faber lui avait donné, et en ont fait un véritable trésor d'érudition. Les meilleures éditions de ce dictionnaire sont celles de G.-Math. Gesner, La Haye, 1735, 2 vol. in-fol. (2), et de Francfort, 1749,

(1) Trompé par l'homonymie latine de Soraw et de Sora, c'est dans le royaume de Naples que Toppi (*Bibliot. napolitana.*, 41), place la naissance de Faber.

(2) Dans son *Examen critique des dictionnaires*, pag. 328, Barbier dit que l'édition de 1735 est la dernière. C'est, comme on voit, une inexactitude. C'est de plus une manière de s'exprimer qui, pour être commune, n'en manque pas.

également en deux volumes. Celle-ci, la meilleure que l'on connaisse, est due aux soins de J.-Henri Leich.

W—s.

FABER (JEAN), anatomiste et botaniste, né, vers 1570, à Ramberg dans la Franconie, étudia les éléments de la médecine dans quelques-unes des universités d'Allemagne, et passa jeune en Italie pour y perfectionner ses talents sous la direction des maîtres les plus célèbres. Il recut de César Césalpin des leçons de botanique; et se livra dans le même temps à l'anatomie avec un zèle infatigable. Il nous apprend lui-même qu'il fit un très-grand nombre de dissections avec Ange Colli, médecin de Sienne, qui jouissait alors de la réputation d'un habile praticien. Ayant reçu le laurier doctoral à la faculté de Rome, il fut peu de temps après pourvu d'une chaire de médecine à l'académie romaine; et, sans renoncer à sa clientèle déjà considérable, sut encore trouver le loisir de cultiver les diverses branches de l'histoire naturelle. Il fut admis l'un des premiers à l'académie des *lyncei*, fondée par le prince Cési (*Voy.* ce nom, VII, 582), et mérita bientôt l'amitié de ses nouveaux confrères, entre autres de l'illustre Galilée et de Fabio Columna, qui lui adressa une lettre sur la civette (*de animali cibethico*). Il comptait en outre au nombre de ses amis le jésuite Clavius, son compatriote, dont le nom se rattache à la réforme du calendrier, et Scioppius, moins connu maintenant par ses nombreux ouvrages que par son

moins de justesse. On ne peut dire qu'une édition est la dernière qu'autant que l'ouvrage ne devrait jamais être réimprimé. Celui de Faber n'est point dans ce cas, non plus qu'une foule d'ouvrages dont on connaît des dernières éditions qui ont été suivies de beaucoup d'autres.

inconcevable vanité, et par ses disputes continuelles avec les savants, qui mettaient en doute son érudition. Scioppius avait pris avec Orsini (*Voy.* ce nom, XXXII, 178) l'engagement de joindre un Commentaire à son recueil de portraits d'hommes illustres de l'antiquité; mais d'autres occupations ne lui permettant pas de remplir sa promesse, il finit par en charger Faber, qui, peu versé comme il en convient lui-même dans l'archéologie, ne put s'acquitter de cette tâche qu'avec l'aide des notes laissées par Orsini, et de celles que Scioppius s'empressa de mettre à sa disposition. La nouvelle édition des *Illustrium imagines* d'Orsini, avec les commentaires de Faber, Anvers, 1606, in-4°, se compose de quatre-vingt-huit pages de texte, de cent cinquante-une planches gravées par Th. Galle, et d'un *Appendice* de dix-huit planches sans explications. L'année suivante, Faber fit imprimer une Dissertation contre Scaliger : *De nardo et epythimo adversus Jos. Scaligerum disputatio*, Rome, 1607, in-4° de trente-quatre pages. Cet opuscule contient des recherches assez curieuses sur les noms donnés à diverses plantes par les anciens; mais il est écrit avec une aigreur à laquelle on reconnaît le disciple et l'ami de Scioppius (*Voy.* Haller, *Bibl. botanica*). Chargé, par le pape Paul V, d'aller à Naples recueillir des plantes rares dont ce pontife voulait enrichir les jardins du Vatican, Faber profita de cette circonstance pour visiter le musée de l'Imperato, et pour faire quelques observations sur les *argopyles*. En fondant l'académie des *lyncei*, le prince Cési s'était particulièrement proposé de favoriser la publication de l'ouvrage composé par Recchi (*Voy.*

XXXVII, 209), sur l'histoire naturelle du Mexique, d'après les manuscrits laissés par Fr. Hernandès (*Voy.* XX, 268), médecin du roi d'Espagne Philippe II. Aucun des *lyncei* ne remplit plus promptement que Faber les intentions de l'illustre fondateur. Son travail sur la zoologie du Mexique fut imprimé à Rome, en 1628, in-fol., sous ce titre : *De animalibus indicis apud Mexicum*; mais la publication en fut retardée jusqu'en 1651, où parut la première édition de l'ouvrage de Recchi ou plutôt d'Hernandès. Les additions de Faber ne se rattachent, pour la plupart, qu'indirectement à l'ouvrage qu'il était chargé d'éclaircir et de commenter; mais elles n'en sont pas moins très-intéressantes. C'est ainsi qu'il a consigné dans ce volume une description, que Portal dit excellente (*Hist. de l'anatomie*), d'un veau à deux têtes, dont il avait fait lui-même la dissection, à Rome, devant une assemblée aussi nombreuse que brillante; des observations sur l'accouchement césarien et sur l'incubation de la poule. On y trouve encore une bonne description des organes digestifs des ruminants, que Peyer a reproduite, dit-on, en partie dans sa *Merycologia*. C'est également dans le prétendu commentaire sur l'ouvrage d'Hernandès, que Faber a le premier attaqué le principe, admis par les anciens, que certains animalcules sont le produit de la corruption; qu'il prouve, contre l'opinion d'Aristote, que le loup a les vertèbres du cou mobiles; qu'il examine si le lièvre est androgyne; et qu'enfin il relève, avec une amertume toujours déplacée, et quelquefois avec une ironie plus blâmable encore, les erreurs échappées au bon et savant Mathiolo, sur les noms ou les propriétés de certaines plantes.

Faber, honoré du titre de botaniste du pape Urbain VIII, ne pouvait manquer d'obtenir une place dans les *Apes urbanae* de Léon Allacci. Plus de vingt ans auparavant, Jules-César Capaccio l'avait déjà comblé de louanges dans ses *Illustrium virorum elogia*, Naples, 1608, in-8°. Enfin, il figure avec distinction dans les diverses histoires de l'académie des *lyncei*. On croit qu'il mourut à Rome vers 1640, dans un âge très-avancé. W—s.

FABRE (JEAN), archevêque de Cagliari, né à Tarascon, en Provence, au XIV^e siècle, entra dans l'ordre des Carmes, et prit l'habit à Avignon, en 1390. Aux vertus de son état, dont il remplit les devoirs avec exactitude, il joignait des talents rares, surtout pour la prédication. Il se livra aux travaux de la chaire, et prêcha avec succès dans les diverses églises de Provence. Envoyé à Rome, pour les affaires de son ordre, il se fit connaître de Martin V qui, appréciant son mérite, l'employa en différentes occasions, et le récompensa ensuite en lui donnant l'archevêché de Cagliari, capitale de la Sardaigne. Fabre y resta dix-sept ans, gouvernant son diocèse avec sagesse. Ayant alors été nommé patriarche de Césarée, il se démit de son archevêché, et survécut peu à cette démission. Il mourut vers l'an 1442. On a de Fabre : *Homiliae sacrae*, 2 vol. Ce sont des discours dans le goût du temps. Ils sont surchargés de citations; et un grand étalage d'érudition, souvent employé mal à propos, y tient lieu d'éloquence. Il a aussi laissé quelques sermons où se retrouvent les mêmes défauts.

L—y.
FABRE (PIERRE), chirurgien et professeur de pathologie externe,

était né à Tarascon, en 1716; il devint prévôt du collège de Saint-Côme, et fut admis, le 30 octob. 1751, dans la société académique des chirurgiens de Paris. Il avait concouru, en 1744, pour un prix proposé par l'académie royale de chirurgie, sur la nature, le mode d'action et l'emploi chirurgical des remèdes anodins. Le prix fut remporté par Petit, mais l'académie mentionna honorablement le mémoire présenté par Fabre, qui plus tard fut nommé conseiller du comité de cette compagnie. Outre un Mémoire, dans lequel il prouve qu'il ne se fait point de régénération des chairs dans les plaies et les ulcères avec perte de substance, et qui a été inséré dans le recueil de l'académie de chirurgie, on a de lui : I. *Traité des maladies vénériennes*, Paris, 1758, in-12; deuxième édit., ibid., 1765, 2 vol. in-12; troisième et quatrième édition, ibid., 1773, 1783, in-8°. La première édition avait paru sous le titre d'*Essai sur les maladies vénériennes, où l'on expose la méthode de feu M. Petit*. Les ouvrages modernes, publiés sur cette matière, n'ont pas encore fait oublier celui de Fabre. Il donna, pour servir de supplément à son *Traité* : 1° *Nouvelles observations sur les maladies vénériennes*, Paris, 1779, in-8°. 2° *Réflexions sur les divers ouvrages de M. Mittyé, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris*, ibid., 1780, in-8°. 3° *Lettre à M. D. (contre M. Peyrilhe)*, Edimbourg et Paris, 1786, in-8°. II. *Essai sur divers points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique*, Paris, 1770, in-8°. Fabre cherche à expliquer, par l'irritabilité des organes, les principales fonctions de l'économie animale, et la manière d'agir des

médicaments. Il publia encore, sur le même sujet : III. *Recherches sur différents points de physiologie*, etc., pour servir de base à un cours de pathologie; Paris, 1783, in-8°. — *Suite des recherches*, etc., Avignon, 1784, in-8°. IV. *Réflexions sur la chaleur animale*, pour servir de supplément à la seconde partie des *Recherches*, Paris, 1784, in-8°. V. *Essai sur les facultés de l'âme, considérées dans leurs rapports avec la sensibilité et l'irritabilité de nos organes*, Paris, 1785, in-12; deuxième édition, Amsterdam et Paris, 1787, in-12. Cet ouvrage fut vivement attaqué, comme tendant au matérialisme. VI. *Recherches sur la nature de l'homme, considéré dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, Paris, 1776, in-8°. VII. *Recherches sur les vrais principes de l'art de guérir*, Paris, 1790, in-8°. — FABRE (Antoine), frère aîné du précédent, naquit à Tarascon, en 1710, et entra dans l'ordre des Carmes. Sur l'invitation des autorités civiles et ecclésiastiques d'Arles, il prononça, le 25 avril 1743, à la louange de cette antique cité, un discours qui fut imprimé sous ce titre : *Panegyrique de la ville d'Arles, avec des remarques historiques, pour servir à l'histoire de cette ville*, Arles, 1743, in-8°. Le P. Fabre s'était fait une réputation comme prédicateur; mais ses sermons n'ont pas été imprimés. Il mourut à Aix, en 1793. — FABRE (Jean-Joseph-Augustin), médecin, né en 1798, dans une petite commune du département du Var, fit ses études médicales à Montpellier, et alla pratiquer son art à Fréjus; où il obtint quelques succès, et où il mourut, à peine âgé de trente-un ans, le 18 février 1829.

M. J. Cavalier publia dans la même année une *Notice* historique sur ce docteur. On a de lui : I. Une thèse sur les *fièvres intermittentes guéries par des évacuations sanguines*, Montpellier, 1820. II. *Notice sur la ville de Fréjus*, 1827, in-8°. III. Un article dans les *Annales de la médecine physiologique*, avril 1828. R—D—N.

FABRE de l'Hérault (DENIS), l'un des conventionnels les plus exaltés, était avocat à Montpellier avant la révolution. Comme la plupart de ses confrères, il en adopta la cause avec beaucoup de chaleur, et fut nommé, en septembre 1792, député à la Convention nationale, par le département de l'Hérault. Ses premiers travaux dans cette assemblée furent des rapports au nom du comité de subsistances, dont il faisait partie. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel au peuple, et sans sursis à l'exécution. Il fut envoyé à l'armée des Pyrénées, dans les derniers mois de 1793, avec trois autres députés; et ils adressèrent à la Convention le récit d'une défaite essuyée par les troupes françaises, mais dans laquelle, grâce à la valeur et au sang-froid de Fabre, la retraite s'était opérée en bon ordre. Les mêmes représentants rendirent compte bientôt après d'une victoire, et ils envoyèrent à la Convention, par le frère du général en chef d'Aoust, quelques drapeaux pris sur les Espagnols. Mais ces triomphes devaient peu durer. Les Français ayant été attaqués, le 20 décembre 1792, avec beaucoup de vigueur, par le général Ricardos, essayèrent encore une défaite considérable, et à la suite de laquelle une partie du Roussillon fut envahie, et Perpignan menacé. Le représentant Boisset, forcé de se re-

tirer jusqu'à Montpellier, écrivit à la Convention nationale que l'armée française était totalement en déroute, que les places de Bagnols, Port-Vendres et Collioure, avaient été livrées par la trahison; et il ajouta : « Je tremble de vous faire paraître mes soupçons; je crains qu'il y ait de grands coupables; on ne sait ce qu'est devenu Fabre; et Gaston est renfermé dans Perpignan... » Mais on apprit bientôt que le malheureux Fabre, faisant de vains efforts pour arrêter les fuyards, avait péri sur le champ de bataille. Aussitôt tous les généraux et les représentants eux-mêmes cherchèrent à rejeter sur son imprudence, sur son ignorance en tactique, tous les torts de ce revers; on prétendit même qu'il avait seul causé la combinaison maladroite des généraux Dagobert, Turreau et d'Aoust; qu'il avait désorganisé l'armée. Enfin on en fit le bouc émissaire de ce funeste événement (*Voy. Aoust, LVI, 376*). Assailli de plaintes et de dénonciations dans le même sens, le comité de salut public venait de changer la destination de Fabre, en l'envoyant à l'armée des Alpes, lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort. Alors la Convention, ne considérant plus que le dévouement et la mort honorable de l'un de ses membres, ordonna que les honneurs du Panthéon lui fussent décernés, et plus tard une pension fut accordée à sa veuve. M—DJ.

FABRE de l'Aude (JEAN-PIERRE), né à Carcassonne le 9 décembre 1755, fut, avant la révolution, avocat au parlement de Toulouse, député aux états de Languedoc en septembre 1783, commissaire du roi en 1790, pour organiser le département de l'Aude, premier procureur-général-syndic, et enfin

commissaire près le tribunal criminel de Carcassonne. Proscrit et obligé de prendre la fuite pendant la terreur, il ne reparut sur la scène politique qu'en 1795, et fut nommé député de son département au conseil des cinq-cents. Il s'occupa particulièrement des finances, et s'éleva souvent contre les dilapidations du directoire. Pendant quatorze ans, il fut le rapporteur de la commission des finances, soit dans le conseil, soit au tribunal. Le 21 octobre 1795, il signala les abus qui régnaient dans l'administration des postes, et s'opposa à ce que le directoire affermât cette branche du revenu public. Le 27 novembre 1796, il demanda la régularisation de la perception du droit pour l'entretien des routes. Réélu député au conseil en janvier 1797, il fit, le 15 mars, la motion que les électeurs fussent assujétis au même serment que les fonctionnaires publics. Cette proposition excita de vives réclamations dans l'assemblée; mais elle fut adoptée. Le 3 avril suivant, il demanda le rétablissement des rentes foncières, *quoique mélangées de féodalité*, et soutint qu'il n'était pas juste que le preneur fût dispensé de la rente, sous prétexte que la féodalité était abolie. Il fit ensuite décréter l'impôt sur les billets de spectacles. Le 21 août, il proposa de couvrir un déficit de cent vingt-cinq millions sur les dépenses ordinaires de l'année, par le rétablissement de la loterie, par un impôt sur le sel, etc. L'année suivante, il fit divers rapports sur les loteries particulières, et sur les moyens de réprimer les falsifications des billets de la loterie nationale; sur le rétablissement des octrois de bienfaisance; enfin, sur l'organisation des ponts-

et-chaussées. Le 31 octobre 1799, il s'éleva contre les effets déplora- bles qu'avaient produits l'emprunt forcé et la loi des otages. « Voilà, « dit-il en terminant son opinion, « de quoi dessiller les yeux des « quinze-vingts. » Cette apostrophe déchaîna contre Fabre la fureur de l'assemblée. Plusieurs membres demandèrent qu'il fût détenu à l'abbaye. Après la journée du 18 brumaire, il fut envoyé, en qualité de commissaire, dans les départements méridionaux, où il seconda les vues du gouvernement consulaire, qui cherchait à se populariser en conciliant tous les partis. Nommé membre du tribunal il y devint en 1801, président de la commission des finances. Le 20 février 1802, il fit paraître un écrit intitulé *Recherches sur l'impôt du tabac, et moyens de l'améliorer*, où il mit en avant une idée dont il fit, l'année suivante, dans un rapport, l'objet d'une proposition formelle: c'était de recourir à une administration spéciale qui embrassât la régie de toutes les taxes indirectes pour parvenir au dégrèvement des contributions directes, déjà trop élevées. Cette idée fut adoptée par le gouvernement; et le budget de l'année 1804 présenta l'établissement d'une contribution sur les boissons, et la création d'une régie des droits-réunis, dont le député de l'Aude fit le rapport. Bonaparte ayant ceint la couronne impériale, Fabre, à la tête du tribunal dont il était alors président, vint le saluer comme empereur. « Siré, « lui dit-il, ce nouveau titre n'ajoute « rien à votre gloire; il est indépen- « dant de la majesté du trône; vous « ne le devez ni à la force des cir- « constances, ni aux hasards de la « naissance, etc. » Le même jour, le tribunal fut admis auprès de l'im-

pératrice Joséphine : « Les femmes, « lui dit l'orateur, reprennent le « rang dont une grossière démago- « gie les avait écartées. Nous ne « séparons plus l'épouse de l'é- « poux. » Au mois d'octobre sui- vant il se rendit en Allemagne, avec une députation de son corps, pour féliciter Napoléon sur ses victoi- res : mais la députation ne put le joindre. Arrivée à Lintz, elle reçut soixante-dix drapeaux pris sur l'en- nemi, et fut chargée de les porter en France. Un décret ayant nommé la mère de Bonaparte protectrice des sœurs de la Charité et des sœurs hospitalières, Fabre fut chargé, le 2 avril 1805, de la complimenter au nom du tribunal. C'est à l'occasion du discours qu'il prononça dans cette circonstance, que Goldsmith, dans son livre intitulé *Cabinet de Saint-Cloud*, lui prête la comparaison de la mère de Bonaparte avec *la mère du Christ*, et ces paroles absurdes : « La conception que vous « avez eue en portant dans votre « sein le grand Napoléon, n'a été « assurément qu'une inspiration di- « vine. » Ces citations ont été répé- tées dans plusieurs biographies ; mais Fabre, dans une *Notice* sur sa vie, qu'il a publiée en 1816, a réfuté cette inculpation en citant le discours qu'il prononça véritablement, tel qu'il se trouve inséré dans le *Journal des Débats* du 11 germinal an XIII. Il avait été, lors de la création de l'ordre de la Légion-d'Honneur, élevé au grade de commandant, en qualité de président d'une des sections du tribunal. Nommé sénateur le 14 août 1807, après avoir été présenté deux fois comme premier candidat par son département, il recut, en cette nouvelle qualité, le titre de comte de l'empire. En 1810, il fut

élu membre du grand-conseil d'ad- ministration du sénat ; enfin, par décret du 25 mars, Bonaparte le nomma procureur-général près le conseil du sceau des titres. Dans la séance du 1^{er} avril 1814, il fut l'un des soixante-trois sénateurs qui votèrent la déchéance de Bonaparte et la création du gouvernement provisoire. Ce même jour il indiqua, par une motion d'ordre, quelques-unes des bases constitutionnelles qui se retrouvèrent dans la déclaration de Louis XVIII, datée de Saint-Ouen. Admis bientôt après au nombre des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitution présenté par le gouver- nement provisoire, il proposa le principe et la rédaction de la dispo- sition qui tendait à abolir la confis- cation ; et, en énonçant cette propo- sition, il déclara que jamais il n'avait voulu acquérir ni bien d'émigrés, ni biens de clergé. Il fut compris parmi les sénateurs créés pairs en vertu de l'ordonnance royale du 3 juin 1814, et vota dans la cham- bre contre les mesures qui avaient pour objet de retarder le moment où la constitution aurait son effet, telles que la loi relative à la restriction de la liberté de la presse. Malgré toutes ces apparences de zèle pour la restauration, Fabre fut appelé à la chambre des pairs que créa Bona- parte lors de son retour en 1815 ; et ce fut lui qui, dès la première séance, proposa l'adresse d'usage à l'empereur ; mais en revanche, après la bataille de Waterloo, dans la séance du 1^{er} juillet, il s'opposa à l'adop- tion de l'adresse au peuple français, par laquelle Napoléon II était proclamé empereur, soutenant qu'elle était contraire aux grands intérêts de la patrie. Il demanda ensuite et

fit prononcer le rejet du message par lequel Thibaudeau voulait exiger de la commission de gouvernement certaines explications sur ce passage : « Nous devons défendre les intérêts du peuple et de l'armée également compromis dans une cause abandonnée par la fortune, la justice et la volonté nationale. » — « La fortune et la volonté nationale, » s'écria Fabre de l'Aude, se sont prononcées contre la lutte engagée pour soutenir sur le trône la famille de Bonaparte. Quant aux explications que vous demandez sur ce que le gouvernement paraît entendre par la volonté nationale, il vous a donné communication de l'état actuel de la France. Il vous a déclaré que des insurrections royalistes avaient éclaté dans une grande partie du territoire; que la cocarde blanche avait été arborée; que le drapeau blanc avait été substitué au drapeau tricolore. Ces faits peuvent-ils laisser des doutes sur les sentiments qui animent, dans ce moment, une grande partie de la France? Vous demandez que le gouvernement explique les garanties qu'il vous annonce. Ces garanties ne sont-elles pas dans nos constitutions, dans nos lois, dans le système représentatif, enfin dans la sagesse et la modération du prince qui va nous gouverner? » Si l'on en croit une note très-curieuse, insérée, p. 34, dans une brochure intitulée *Coup-d'œil sur le budget*, publiée en 1817 par Fonvielle, Fabre s'était, immédiatement après la bataille de Waterloo, engagé, envers M. le baron de La Rochefoucauld, et avec l'assentiment de Cambacérés, avec qui il avait toujours été fort lié, à faire au sein de la chambre une motion

tendant à envoyer au roi Louis XVIII une députation de pairs et de députés, pour le supplier de rentrer dans sa capitale avant que les armées étrangères pussent y arriver (*Voy. CAMBACÉRÈS, LX, 17*); et, pour appuyer sa proposition, il s'était encore assuré du concours de plusieurs pairs, entre autres Andréossi, qui fut chargé postérieurement d'aller négocier avec les chefs des armées alliées (*Voy. ANDRÉOSSY, LVI, 291*). Ce projet échoua, parce que le baron de La Rochefoucauld ne put obtenir de passeport, et que la négociation n'amena aucun résultat. Fabre n'en fut pas moins compris dans l'ordonnance du mois de juillet, qui déclara déchus les pairs qui avaient siégé dans la chambre de Bonaparte. Il ne fut pas même réintégré le 5 mars 1819, avec ce que l'on appela *la grande journée Decazes*. Il ne le fut que le 21 novembre suivant; et, malgré son grand âge, il prit une part très-active aux travaux financiers de la chambre. Il est mort à Paris, enlevé par le choléra, le 6 juillet 1832. Il avait eu 26 enfants d'un seul mariage. Fabre a publié, outre un grand nombre d'écrits et d'opinions sur les finances: I. *A mon fils sur ma conduite politique*, deux feuilles in-8°, mai 1816. II. Traduction d'un ouvrage italien, intitulé: *Reflexions philosophiques et morales*, avec des *Notes* du traducteur en italien et en français, vol. in-12, février 1817. M. Francis d'Yvernois a, dans plusieurs endroits de ses écrits, parlé avec éloge de Fabre, comme financier. Il a même prétendu que Bonaparte ne l'avait fait président du tribunal, que pour l'empêcher de critiquer avec trop de franchise l'administration des finances sous l'empire. Z.

FABRE (FRANÇOIS-XAVIER), peintre, d'un mérite très-distingué, naquit à Montpellier, le 1^{er} avril 1766. Ses parents lui ayant laissé le choix d'un état, en même temps qu'un de ses frères résolut d'être médecin, François-Xavier préféra la carrière de la peinture. De bonne heure il fut admis à l'école de David qui rétablissait à Paris le respect pour les vrais principes de l'art, et recommandait surtout l'étude de l'antique. A l'aide de tels conseils, Fabre remporta le grand prix en 1787, et fut envoyé comme pensionnaire à Rome. Ménageot, directeur de l'académie, le prit en amitié, parce qu'indépendamment de ses talents qui étaient remarquables, le jeune Fabre se distinguait par une conduite sage, des manières nobles et délicates, et une prudence précoce. Il se trouvait à Rome en 1793, lorsqu'il éclata des dissensions entre la Convention française et le gouvernement pontifical : Basseville, chargé de protéger les intérêts nationaux, craignit pour la sûreté des élèves que l'esprit révolutionnaire cherchait à entraîner dans un système de désordre, et il les fit partir pour Naples, en les confiant en quelque sorte à la sagesse de leur camarade Fabre, qui les conduisit auprès de l'ambassadeur Mackau. Après un séjour d'une année, les pensionnaires quittèrent Naples pour rentrer en France. Fabre dont la famille avait été persécutée à Montpellier, en raison de ses opinions royalistes, apprenant que son frère le médecin avait quitté le Languedoc, alla le rejoindre à Florence. Il continua de s'y livrer à l'étude de la peinture, en dessinant avec exactitude les beaux monuments que l'on conserve dans la galerie *des offices*. On a peu d'ouvrages de cet ar-

tiste à Paris : il y avait laissé la mort de *Sédécias*, dernier roi de Juda, détrôné par Nabuchodonosor. C'est ce tableau qui lui avait fait obtenir le prix. Pendant le cours de sa pension il fit, comme étude académique obligée, une figure d'*Abel mort* qui eut un grand succès. L'année suivante, il exécuta une figure de *saint Sébastien*. La vue de ce bel ouvrage engagea lord Bristol, père de lady Elisabeth Foster, depuis duchesse de Devonshire, et amie de la comtesse d'Albany, veuve du prétendant Charles-Edouard, à demander à Fabre un plus grand tableau. L'artiste représenta *Milon de Crotoné*. Depuis, il composa *Philoctète* dans l'île de Lemnos, et il fit une copie du martyre de saint Pierre d'après le Guide : cette copie se voit aujourd'hui dans le Musée de Lyon : « Le talent de Fabre, dit M. Garner son confrère à l'académie, se fait remarquer par une grande pureté de dessin, une couleur riche et un fini large et précieux ; il se plaisait à l'étude du paysage et il en ornait volontiers le fond de ses tableaux. » A Florence il eut peu d'occasions de traiter des sujets d'histoire, mais il se livra au genre du portrait ; et il en a fait plusieurs qui sont singulièrement estimés, entre autres ceux du général Clarke et de M. Edouard Lefebvre, secrétaire de la légation de France. Le comte de Bristol présenta Fabre dans la société de madame d'Albany. Là il fit le portrait du poète Alfieri qui alors rendait des soins très-assidus à la comtesse, et il en résulta chez cette princesse, un sentiment de reconnaissance qui se manifesta particulièrement après la mort d'Alfieri. Fabre devint à cette époque la seule société de la veuve du prétendant.

En 1806, l'auteur de cet article se trouvait à Florence comme chargé d'affaires de France. Il aimait à s'entretenir avec le frère de Fabre, qui était le médecin de la légation. Un jour la conversation tomba sur la patrie, sur l'espèce d'exil d'un diplomate qui vivait loin des siens, mais qui avait l'espoir et l'assurance du retour, et sur la maladie de nostalgie qui devait tourmenter ceux à qui manquaient cet espoir et cette possibilité de retour. Le médecin avoua que son intention bien arrêtée était de mourir à Florence, mais qu'il avait le projet de laisser ses biens à son frère, en les substituant à la ville de Montpellier. Fabre attaché à madame d'Albany, dont on prétendait qu'il était l'époux en secret (1), ne savait rien de ce qu'il adviendrait de lui, et il approuvait l'idée du médecin; il consentait à laisser ses biens à la ville de Montpellier. Pendant dix ans, on ne parla plus de ce projet; mais, en 1816, le chargé d'affaires de France en Toscane, en reparla à Xavier Fabre qui assura noblement qu'il était dans les mêmes intentions. Madame d'Albany, morte en 1824, institua Fabre son légataire universel; alors désirant donner une preuve de sa gratitude et de son désintéressement, il fit élever un monument à sa bienfaitrice, il laissa à la ville de Florence les nombreux manuscrits d'Alféri que celui-ci avait légués à madame d'Albany, et il demanda la permission d'emporter le reste de la succession en France pour

(1) On a dit avec quelque probabilité que Fabre avait épousé la comtesse d'Albany; mais lui-même a toujours nié ce fait; et nous avons sous les yeux une lettre qu'il nous écrivit en 1834, afin de le nier, lorsque nous imprimions l'article de la comtesse (Voy. D'ALBANY, LVI, 234). Il nous assura même dans cette lettre qu'il était persuadé qu'Alféri ne l'avait point épousée; ce que nous ne croyons pas. M—Dj.

le donner à Montpellier. Le grand-duc, juste appréciateur des procédés de Fabre, lui conféra l'ordre de Toscane et lui permit d'emporter les belles collections dont il était possesseur et qu'il avait rassemblées avec un goût et un tact qu'on ne saurait trop admirer. La ville de Montpellier, connaissant les projets de Fabre, mit à sa disposition un local digne de recevoir les richesses dont il faisait un si beau présent. M. le baron Creuzé de Lesser, préfet du département, aplanit tous les obstacles avec un empressement digne d'éloges. Fabre s'était réservé pour lui-même le titre modeste de conservateur du Musée auquel la ville donna le nom du généreux fondateur (2); il y établit en outre une école de beaux-arts qu'il dota de ses propres fonds. Pour récompenser tant d'actes de patriotisme, sur la demande du préfet, le roi Charles X nomma Fabre officier de la Légion-d'Honneur; et le créa baron par lettres-patentes du 18 mai 1830. A peine deux mois s'étaient écoulés: on avait honoré Fabre, la ville lui avait offert une médaille d'or frappée à l'occasion de l'établissement du Musée, et il avait été nommé conseiller municipal; mais bientôt une nouvelle administration, improvisée après la démission volontaire de M. Creuzé de Lesser, voulut pousser ses investigations dans le personnel des employés subalternes du Musée. On exigea ce qu'on appelait des épurations. Fabre éprouva des dégoûts et donna sa démission de directeur de l'école de dessin qu'il avait fondée. Pour cette place, il se trouva un

(2) La belle action de Fabre a porté des fruits: J.-B. Wicar, mort à Rome, a laissé des tableaux, des dessins et des capitaux à la ville de Lille où il était né.

successeur. Fabre continua de se tenir à l'écart. Cependant il retrouva de meilleurs procédés dans une nouvelle administration, et il fut encore nommé conseiller municipal. Fabre souffrait souvent des douleurs de la goutte. Une violente attaque, à laquelle il ne put résister, le saisit le 12 mars 1837, et il succomba, après avoir demandé et reçu les secours de la religion. Fabre en mourant a voulu compléter son œuvre. Par son testament, il a légué à la ville des tableaux, des gravures, des livres, des camées qui ne faisaient pas partie de sa première donation ou qu'il avait acquis récemment de ses économies; le testateur dans la pensée fortement arrêtée de veiller, même après sa mort, à la prospérité de son Musée et de perpétuer ses idées d'organisation et de bienfaisance, a constitué ce legs, à la charge par la ville de nommer pour directeur une personne savante, studieuse, habile, et honorable qu'il a désignée, M. le comte de Mattes, avec la clause que ledit legs, c'est-à-dire la donation ci-dessus détaillée, profiterait à M. de Mattes, s'il n'était pas nommé directeur. Dans le cas où ce dernier serait accepté, Fabre léguait une somme de trente mille francs pour construire une nouvelle galerie devenue nécessaire. Voilà les précautions que les esprits raisonnables et généreux doivent prendre pour qu'une administration ingrate et ignorante ne jouisse pas des bienfaits, en insultant le bienfaiteur ! Interprète des sentiments publics, le maire actuel de Montpellier, prenant l'initiative, a convoqué, au nom de la ville, toutes les autorités, aux funérailles du baron Fabre et il a eu soin de les rendre dignes de celui qui avait si noblement doté son pays. M. Gar-

nier, dans la séance du 25 mars 1837, a prononcé l'éloge de Fabre. Nous avons quelques détails à ajouter au jugement que ce célèbre artiste a porté de son confrère. Nous qui avons vu les paysages dont les tableaux de Fabre sont ornés, nous pouvons assurer qu'ils étaient pensés avec une extrême délicatesse. L'auteur s'inspirait souvent de Claude Lorrain, dont il imitait les sites, les distributions et l'ensemble. Une des parties les plus belles du Musée-Fabre est son *OEuvre du Poussin*. Là notre artiste avait réuni les gravures des plus belles compositions de ce grand génie. Personne aussi n'a jamais possédé un aussi bel œuvre de Morghen. Il n'y a pas de doute qu'il ne s'élève à Montpellier une école où pourront se développer les talents des belles imaginations du midi, en présence d'une collection digne d'ornér les capitales les plus fréquentées et les plus puissantes. A.—D.

FABRE (MARIE-JACQUES-JOSEPH-VICTORIN); né à Jaujac (Ardèche), le 19 juillet 1785, d'une des familles le plus anciennement considérées dans cette partie du Languedoc, fit ses études à Lyon avec beaucoup d'éclat. Après avoir passé dans sa famille quelques années, la vocation irrésistible qui l'entraînait vers la carrière des lettres se manifesta de la manière la plus vive, et il vint à Paris à l'âge de dix-neuf ans. Notre littérature s'honorait à cette époque d'un grand nombre d'écrivains distingués, Delille, Suard, Ducis, Ginguené, Fontanes. La plupart de ces hommes célèbres furent frappés des essais de Victorin Fabre, et quelques-uns en ont laissé des témoignages dans leurs écrits. Le premier de ces essais est un *Eloge de Boileau*,

dont presque tous les journaux dirent du bien. Si le talent oratoire et le don de la haute éloquence que Victorin Fabre a déployés depuis s'y faisaient à peine pressentir, si l'inexpérience s'y montrait quelquefois dans l'insuffisance des transitions, on y trouvait, en revanche, de nobles pensées rendues avec fermeté, de généreux sentiments exprimés avec énergie, et, ce qui était surtout remarquable dans le début d'un écrivain si jeune, des vues nouvelles, des observations profondes sur le génie, le goût et l'art de Boileau. Plusieurs de ces observations et de celles que l'auteur publia, vers la même époque, sur le style de Boileau, dans la *Revue philosophique*, ont été citées comme des autorités dans les divers commentaires qui ont paru depuis sur les écrits du *Maître en l'art d'écrire*, et, récemment encore dans l'édition de ses œuvres donnée par Berriat-Saint-Prix. Ces *Observations sur le style de Boileau* nous rappellent que Victorin Fabre fit insérer alors plusieurs articles très-remarquables dans la *Revue*, qui avait pour rédacteurs Ginguéné, Cabanis, Garat, Andrieux, et se distinguait par son opposition au despotisme naissant de Bonaparte. En oct. 1805, il se rendait dans son département pour le tirage de la conscription. La barque où il se trouvait sur le Rhône, avec un grand nombre de passagers, fut heurtée par un train de gros bateaux, s'entrouvrit et disparut dans le fleuve. Victorin Fabre avait à peine essayé deux ou trois fois de nager, il voyait autour de lui les marins eux-mêmes désespérer de pouvoir échapper au péril, mais il avait avec lui son frère encore enfant que lui seul pouvait sauver. Cette idée lui donna des forces

que son propre danger ne lui eût point fait trouver, et, contre toute attente, il parvint à sauver ce frère chéri, même à secourir quelques-uns de ses compagnons de naufrage. Vingt-quatre passagers périrent. Fabre venait d'échapper ainsi à la fureur des flots, lorsqu'il entra pour la première fois dans les luttes académiques. Le sujet de *l'Indépendance de l'homme de lettres*, mis au concours par la seconde classe de l'Institut, avait souri à son caractère noble et fier, et, avant de partir, il avait remis une pièce au secrétariat. Millevoye, plus âgé que lui de quelques années, et qui dans le concours précédent avait obtenu une mention honorable, se trouvait aussi parmi les concurrents. Leurs pièces se disputèrent quelque temps la victoire. Le talent de Millevoye était plus formé, plus soutenu, plus souple. Mais, au milieu des signes de l'inexpérience que portait l'ouvrage de son jeune rival, deux morceaux surtout, la peinture du sage, d'après Lucrèce, voyant à ses pieds les luttes, les misères de l'ambition, et la comparaison de Volttaire à la cour de Frédéric avec le Rhône, se perdant sous la terre ayant d'enrichir et d'embellir Lyon, montraient un poète du premier ordre. Enfin, le prix fut donné à Millevoye. Quatorze vers politiques qui parurent trop hardis, et qu'on engagea Victorin Fabre à supprimer, entrèrent pour quelque chose dans ce jugement, dont nous ne prétendons pas d'ailleurs contester la justice. L'Institut, ne voulant pas se borner pour la pièce de Victorin Fabre à une mention honorable, fit revivre l'*accessit*, en y joignant l'expression publique du regret de n'avoir pas une autre médaille à décerner, ce qui, dans les usages de l'a-

cadémie, avait toujours compté pour un prix (1). Dans le concours suivant (1807), la lutte entre Victorin Fabre et Millevoye fut encore plus indécise. L'académie finit par se décider pour celui-ci. Ce jugement fut blâmé par beaucoup de monde (2). Millevoye, il est vrai, s'était élevé au-dessus de lui-même; jamais son talent n'a été plus noble, plus pur; et, dans cette pièce du *Voyageur*, il y a des traits d'énergie qu'il a rarement retrouvés depuis. Mais Victorin Fabre avait encore plus gagné. On ne trouve pas dans son *Discours en vers sur les voyages* des morceaux supérieurs à ceux qu'on avait admirés dans sa pièce de l'*Indépendance*; mais son talent, secondé dès-lors par un art presque consommé, se soutient à ces hauteurs où, l'année précédente, il ne s'élevait que par élans: les morceaux d'éclat sont liés par des transitions savantes, et il parcourt avec autant d'aisance que de rapidité les points principaux d'un vaste sujet. Du reste, la préférence accordée à Millevoye se réduisit à peu de chose. L'Institut ayant déclaré que, « pendant cent cinquante ans que
« l'académie française avait distribué
« des prix de poésie, aucun concours
« n'avait produit à la fois deux ou-
« vrages en vers d'un talent aussi
« mûr, d'un goût aussi sain, d'une
« poésie aussi brillante, d'une élo-
« quence aussi soutenue que les pié-
« ces des deux athlètes vainqueurs, »

(1) A cette époque, Parny adressa à Victorin Fabre de jolis vers qui se terminaient par cette comparaison :

Ainsi, sous la zone brûlante,
Un jeune arbre aux vives couleurs
Devance la saison trop lente,
Et mêle des fruits à ses fleurs.

(*Almanach des Muses*, 1805.) F—LE.

(2) Voy. particulièrement les *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, par Palissot, pag. 280 et suivantes du premier volume des *Mémoires*, tome IV de l'édition des œuvres complètes, publiée en 1809.

le ministre de l'intérieur fit les fonds d'un prix extraordinaire, et Victorin Fabre et Millevoye furent tous deux couronnés, dans la même séance. M. Bruguère de Marseille obtint l'*accessit*. Dès ce moment, les concours de l'académie reçurent de Victorin Fabre un éclat supérieur même à celui dont ils avaient brillé dans le XVIII^e siècle, quand Thomas, Laharpé, Garat, y fondaient leur renommée. L'apparition de son *Eloge de Corneille* fut un événement dans les lettres. L'académie, comme l'a dit un de ses membres les plus illustres, « ne s'était
« point dissimulé les difficultés d'un
« tel sujet. Traité par des écrivains
« justement célèbres, il semblait
« surtout que Voltaire l'eût épuisé.
« D'un autre côté, la beauté de ce
« sujet devenu si difficile comman-
« dait aux juges du concours une
« sévérité nécessaire. Ce n'était
« pas assez de faire mieux que les
« autres panégyristes de Corneille :
« il fallait faire un éloge qui fit hon-
« neur à Corneille lui-même; et l'a-
« cadémie française ne devait couron-
« ner l'éloge du génie le plus émi-
« nent peut-être que la France ait
« produit, que dans le cas où cet
« éloge le montrerait aux étrangers
« d'une manière digne de lui. Tel-
« les étaient les intentions qu'a-
« vaient justement manifestées plu-
« sieurs membres de l'académie. »
On ne s'attendait pas à les voir remplir, du moins dès la première année du concours. Elles furent surpassées. Aussi l'impression fut très-vive et plusieurs des académiciens ont con- signé dans leurs écrits leur opinion sur ce bel ouvrage (3). La sensation

(3) Voyez, entre autres, le cardinal Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, tom. 1^{er}, p. 116, de l'édition de 1810; François de Neufchâteau, *Esprit du grand Corneille*, passim et notamment p. 107; Palissot, *Mémoires sur la*

ne fut pas moins forte à la séance publique. Là, comme au sein de l'académie, Victorin Fabre rappela, dans un sujet tout littéraire, les grands effets de l'éloquence. Son succès s'accrut encore quand l'*Eloge* fut imprimé. Outre l'édition in-4° de l'Institut, deux éditions in-8° s'écoulèrent rapidement. La persistance de quelques critiques à lutter contre le sentiment de tous les chefs de la littérature et contre la faveur publique ne servit qu'à rehausser la gloire du vainqueur. Cet acharnement donna lieu à une brochure très-vive de M. de Rochelines, professeur de mathématiques à l'école de la marine, et à diverses pièces de vers parmi lesquelles on distingue une épître pleine de sel et de bon goût, par M. Augustin Blanchet. Ce fut dans cette même année 1808 que Victorin Fabre publia son poème sur *la mort de Henri IV*, couronné à l'unanimité par l'académie du Gard, et qu'il commença l'histoire des peuples barbares desquels sont sorties les grandes nations modernes. L'introduction de cet ouvrage fut lue par l'auteur à la société philotechnique et à l'académie des inscriptions. En étudiant nos ancêtres gaulois ou francs, en suivant leur passage à travers les différents degrés de barbarie, jusqu'à une civilisation toujours moins imparfaite, le jeune auteur, en qui tout le monde reconnaissait une prodigieuse force de tête, une grande portée de vues et de combinaisons, vit encore par-delà son sujet déjà si vaste; il conçut l'idée de faire pour tous les peuples, à tous les degrés de l'état sauvage, de l'état barbare, de l'état civilisé, les mêmes études, les mêmes obser-

vations; d'écrire non plus seulement l'histoire de quelques peuples, mais l'histoire du genre humain, l'histoire de la civilisation même. Si ce projet ne lui vint pas dès ses premiers travaux en ce genre, on doit croire au moins que ce fut en revoyant plus tard les matériaux qu'il avait rassemblés qu'il trouva, par de nouvelles méditations, le plan de ses *Principes de la société civile*. Après avoir publié plusieurs petits poèmes qui tous eurent beaucoup de succès, et dont quelques-uns furent traduits en langue étrangère, comme l'avait été déjà sa pièce de *l'Indépendance de l'homme de lettres* (4), on le vit reparaître en 1810 dans les concours d'éloquence, et recevoir le même jour deux couronnes; l'une pour le *Tableau littéraire du XVIII^e siècle*, sujet pour lequel M. Jay fut aussi couronné, l'autre pour l'*Eloge de La Bruyère*. Tant et de si brillants succès étaient un véritable phénomène dans l'histoire des lettres. Ce fut le terme dont se servit le secrétaire perpétuel de l'académie dans son rapport; et le public, en l'interrompant par des applaudissements unanimes et prolongés, montra qu'à ses yeux cette expression était le mot propre. L'année suivante, Victorin Fabre remporta le prix de poésie. Le sujet des *Embellissements de Paris* avait été vainement mis au concours pendant quatre ans. Depuis quatre ans une foule de poètes qui s'étaient présentés tout d'abord, retravaillaient leurs ouvrages dans l'espoir d'un meilleur succès. Victorin Fabre se décida à entrer dans la lice, et à la

littérature, tom. 1^{er} (4^e de l'édition de 1809), p. 282; Garat, *Magasin encyclopédique* (juillet 1808), p. 217 et suiv.; Guinguené et Boufflers, *Mercure de France*.

(4) On peut voir dans la *Revue philosophique* des fragments de cette traduction, que des juges compétents de la poésie allemande louèrent beaucoup. Elle est de M. le baron de Klein, secrétaire perpétuel de l'académie de Bavière, et auteur du poème d'*Athénor*.

première course il atteignit le but. Millevoye obtint le premier *accessit*, et M. Soumet le second. Dans le même temps, Victorin Fabre professait à l'Athénée l'éloquence française avec un éclat qui rappelait les plus beaux jours de cet utile établissement. Il n'avait que vingt-six ans et déjà il était mis au rang de nos premiers écrivains, à une époque où la France possédait encore tant de littérateurs distingués. On peut en juger en consultant les ouvrages que nous avons déjà indiqués, et plusieurs pièces de vers publiées alors sur lui, entre autres des stances très-remarquables (5) que Verneuil, poète trop tôt enlevé aux lettres, lui adressa dans l'été de 1810, où sa santé parut s'altérer. Nous devons à présent dire un mot sur sa conduite politique sous l'empire. L'opposition qu'avait fait naître dans l'armée le procès de Pichegru et de Moreau s'était bientôt évanouie au milieu de l'ivresse de la victoire. Il n'en restait que dans la littérature, où un très-petit nombre d'hommes consciencieux demeuraient fidèles à leurs opinions, malgré d'incessantes avances, qui, à l'égard de quelques-uns, ressemblaient à de la persécution. Ceux qui avaient un nom comme poètes étaient les plus tourmentés, et Victorin Fabre particulièrement. « Lors
« des deux conscriptions de poètes,
« a-t-on dit avec esprit, qui eurent
« lieu pour chanter d'abord l'*hy-*
« *mén*, puis la *naissance*, il s'était
« montré obstinément réfractaire,
« quoique au lieu de le faire recruter,
« comme c'était l'ordinaire,
« par des commis, et au prix d'une
« gratification de mille écus, ou
« bien, comme on en usait envers

(5) Voy. le *Petit Almanach des dames* pour l'année 1811.

« quelques autres, par un chef de
« division, et au prix d'une pension
« de six à dix mille francs sur les
« journaux, on eût chargé de cette
« négociation auprès de lui un mi-
« nistre et un prince de l'église au-
« torisés à promettre de tout autres
« récompenses. » Ne pouvant le
« décider à répondre à ces appels, on
« voulut le rallier au pouvoir sous une
« autre bannière. Il fut vivement pres-
« sé par le ministre Montalivet, et par
« le cardinal Maury d'entrer dans l'ad-
« ministration, et il répondit encore
« par un refus. On pensa dans le temps
« que cette espèce d'opposition n'avait
« pas été sans influence sur l'in-
« justice dont Victorin fut l'objet dans
« le concours pour l'*Eloge de Mont-*
« *aigne*. Ce n'en fut cependant pas la
« seule cause. Comme on l'a imprimé
« il y a long-temps, quelques acadé-
« miciens étaient fatigués d'entendre
« chaque année proclamer le même
« vainqueur, de voir les travaux du con-
« current effacer aux yeux du public
« les travaux de plusieurs des juges.
« Des hommes d'un vrai talent, inca-
« pables d'éprouver cette jalousie,
« voulurent en profiter. « Présentez-
« vous pour prendre place parmi les
« juges, dirent-ils à Victorin Fabre,
« nous voterons pour vous, parce que
« vous méritez la place, et bon
« nombre de nos confrères voteront
« dans le même sens, pour que vous
« ne puissiez plus être couronné; au
« moyen de quoi vous aurez presque
« l'unanimité. » Le jeune auteur eut
« le tort de ne pas suivre ce conseil.
« Alors les envieux se réunirent à
« quelques membres de la classe qui
« désiraient donner du lustre à l'uni-
« versité en couronnant un des siens,
« et ils parvinrent à l'emporter. Pen-
« dant que l'académie française ne
« donnait à l'*Eloge de Montaigne*

qu'une mention, tout en décernant à ce discours dans son *rapport* plus de louanges que n'en reçut jamais aucun ouvrage couronné, l'académie des Jeux floraux couronnait à l'unanimité et avec enthousiasme l'ode de Victorin Fabre intitulée : *le Tasse*. Cet ouvrage d'un genre neuf, où l'histoire d'un écrivain, et, ce qui est bien plus étonnant, l'analyse de ses écrits, sont revêtues de toutes les couleurs de la poésie, fut autant admiré pour l'harmonie, pour le charme des détails que pour la hardiesse de l'invention. Le succès de cette ode, et surtout celui de l'ouvrage écarté par les intrigues académiques, dédommagèrent amplement l'auteur. Lorsque l'*Eloge de Montaigné* parut il n'y eut qu'une voix sur son compte. Ceux même des journalistes qui, divisés de doctrines avec Victorin Fabre, avaient cherché à atténuer l'éclat de ses autres écrits, parlèrent de celui-là sur le même ton que les chefs de notre littérature. Cependant Victorin Fabre résolut de ne plus concourir. Il s'occupa d'autres travaux, et composa notamment, pour cette *Biographie*, l'article *Cornéille* que nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié. Mais il fut bientôt rappelé dans la carrière de la haute éloquence, et il le fut par Napoléon. Le maréchal Bessiéres venait de périr dans cette campagne où les vainqueurs de l'Europe s'efforçaient de réparer les désastres éprouvés en Russie. Sentant le besoin de réveiller l'ardeur patriotique des Français, Napoléon songea à une de ces grandes solennités où le pouvoir de l'éloquence tire une nouvelle force de l'appareil imposant qui environne l'orateur. Il voulut que l'éloge funèbre du compagnon de ses victoires fût prononcé aux Invalides, en pré-

sence de tous les grands corps de l'état et de députations de tous les corps de l'armée. Pour remplir cette tâche il jeta les yeux sur l'homme qui jusque-là avait tout refusé. Mais en en faisant la remarque lui-même il ajouta, avec sa perspicacité ordinaire, que, puisqu'il s'agissait de défense nationale, cet homme accepterait. Victorin Fabre accepta en effet. La désaite de Leipsick et les rapides évènements qui la suivirent empêchèrent la cérémonie d'avoir lieu; mais le discours était écrit. Nous ne pouvons en parler qu'après d'excellents juges qui l'ont entendu lire. Depuis que les doctrines des écoles étrangères ont faussé le goût d'une nation illustrée par deux cents ans de gloire dans les lettres, plusieurs de nos meilleurs écrivains ont tout gardé en porte-feuille. Les vrais littérateurs ont pu craindre de se compromettre en paraissant se mêler à l'industrialisme littéraire qui a tout envahi. Néanmoins nous croyons que ces considérations n'auraient point suffi pour empêcher Victorin Fabre de publier ses travaux. Un dévouement inoui à sa famille le retint loin de sa carrière, pendant les sept années où tout se modifiait en France. Malade à Paris durant toute l'année 1814, par le chagrin que lui avait causé la mort de deux de ses sœurs, à peine était-il retourné depuis quelques mois dans sa famille qu'il perdit presque subitement une mère adorée. Accablée d'une telle perte, la plus jeune de ses sœurs se mit au lit le jour même, et mourut vingt-un mois après. V. Fabre avait passé ces vingt-un mois au chevet de son lit de mort, il passa encore quatre ans à soigner son frère, et ne revint que lorsque M. Auguste Fabre, sauvé une seconde fois par son dé-

vement, put revenir avec lui. C'était à la fin de 1821. Tout était changé parmi nous. Le public aveuglé par les brouillards du romantisme, et préoccupé des événements et des petites disputes du jour, ne donnait guère d'attention à cette haute politique qui se développe par la littérature, et fait les destinées des peuples en formant leurs opinions et leurs sentiments. V. Fabre aurait dû, comme tous les amis des lettres l'en pressaient, réimprimer alors ses anciens écrits, qui manquaient depuis long-temps, et publier les ouvrages qu'il avait eu porte-feuille. Un amour extrême de la perfection, qui lui faisait voir des choses à changer là où d'autres ne voyaient que des modèles, et surtout une indifférence pour les succès personnels, qui ne lui laissait plus considérer les lettres que comme un moyen de servir son pays, l'engagèrent à différer cette publication pour se livrer à d'autres travaux. Il reparut en 1822 et 1823 à l'Athénée de Paris, où il lut la première partie de ses *Principes de la société civile*. Quoiqu'il fût presque impossible à l'auditoire le mieux composé de saisir l'ensemble d'un ouvrage où tous les faits qui forment l'histoire de la civilisation, étaient vus de haut et ramenés à de grands résultats, ce cours eut beaucoup de succès. Cependant l'auteur ne le continua point, soit que sa santé, altérée par le chagrin et par les soins si pénibles qu'il avait pris de son frère, ne le lui permît pas, soit qu'il en fût détourné par des travaux qui pouvaient agir plus rapidement sur la masse du public. Ce fut alors qu'il défendit avec tant de force les vrais principes littéraires dans un ouvrage périodique qui paraissait tous les huit jours, sous le titre de la *Semaine*, et

dans d'autres journaux. Il donna dans divers recueils quelques fables politiques où la perfection du style se joint à la nouveauté du genre, à la piquante hardiesse de l'invention, et deux fragments de son poème de *la Tour d'Euglantine*. Ce poème en quatre chants, un volume de ses fables politiques et les parties achevées de son grand ouvrage formeront, à ce qu'on assure, la portion la plus importante de l'édition de ses œuvres, qu'attendent les amis de la bonne littérature. Lorsque après la seconde restauration, en 1815, il fut permis de compter au fils les impositions du père pour les mille francs d'impôt direct exigés des députés, Victorin Fabre se trouva éligible. Quelques électeurs de l'Ardèche voulurent le porter à la députation, en même temps que Boissy d'Anglas, dont ils ignoraient le rappel dans la chambre des pairs; mais ils furent en minorité. V. Fabre mourut à Paris le 29 mai 1831, après plus de trois ans d'une maladie de l'estomac. Son convoi fut suivi par plusieurs centaines de citoyens, parmi lesquels on distinguait des étrangers célèbres, de hauts dignitaires, l'élite de nos hommes de lettres, et un grand nombre d'étudiants. Entre les discours prononcés sur sa tombe, on remarqua celui de M. Alexis Dumesnil. Z.

FABRE-D'OLIVET (N.), philologue plus bizarre qu'original, naquit, le 8 décembre 1768, à Ganges dans le Bas-Languedoc, et fut élevé dans la religion protestante. Destiné au commerce, il vint à Paris en 1780, et se livra à son goût pour les lettres et la musique. Il donna d'abord au théâtre des Associés plusieurs pièces mêlées de couplets : le *Génie de la nation*, 1789; *Le 14 juillet*, et l'*Amphigouri*, 1790; le

Miroir de la vérité, 1791. Après ces faibles es-ais, il entreprit avec ardeur l'étude des langues anciennes et des langues vivantes. Confiné dans une retraite studieuse, il laissa passer la révolution devant lui. Il avait épousé une femme fort instruite; mais cette conformité de goûts ne les rendit pas plus heureux, et il confirma, par son exemple, qu'un savant ne doit pas épouser une femme de lettres (1). Fabre d'Olivet est mort à Paris, en 1825, avec la réputation d'un visionnaire et d'un fou. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Toulon soumis, fait historique*, opéra en un acte et en vers, joué en 1794. II. *Le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en un acte et en vers, mêlé de chœurs de musique, joué en 1796. III. *Azalaïs, ou le gentil Aïmar*, Paris, 1800, 1 vol. in-8°. IV. *Lettres à Sophie sur l'histoire*, ibid., 1801, 2 vol. in-8°. V. *Le Troubadour*, poésies occitaniques du XIII^e siècle, ibid., 1804, 2 vol. in-8°. VI. *Notions sur le sens de l'ouïe en général et en particulier*, sur le développement de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants sourds-muets de naissance, Paris, 1811, 1 vol. in-8°. La deuxième édition, augmentée de pièces justificatives, parut à Montpellier en 1819, 1 vol. in-8°. Cet écrit donna lieu à un rapport défavorable présenté au ministre de l'intérieur par l'abbé Siccard et M. de Prony. L'auteur prétendait avoir trouvé le moyen de restituer l'ouïe aux sourds-muets de naissance, d'après une méthode pratiquée par les prêtres égyptiens. VII. *Les vers dorés de Pythagore*,

expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un *Discours* sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre, Paris, 1813, 1 vol. in-8°. Ces vers avaient déjà été traduits (en prose) par Dacier, en 1706, et par Coupé (*Soirées litt.*), en 1796. VIII. *La langue hébraïque restituée; et le vrai sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale*, Paris, 1816, 2 parties in-8°. La première est une dissertation sur l'origine de la parole; la seconde, une traduction de la cosmogonie de Moïse, que Fabre prend dans un sens allégorique, d'après lequel l'auteur sacré aurait peint la création du monde en général. Ainsi, Adam serait non pas un seul homme, mais le genre humain; Eve n'est plus qu'une faculté; Noë est le repos universel. IX. *De l'état social de l'homme, ou Vues philosophiques sur l'histoire du genre humain, ou l'homme considéré sous tous les rapports religieux et politiques, dans l'état social, à toutes les époques, et chez les différents peuples de la terre*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. X. *Caïn*, mystère dramatique en 3 actes, de lord Byron, traduit en vers blancs français, et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques, précédé d'une *Lettre* adressée à lord Byron sur les motifs et le but de cet ouvrage, Paris, 1823, in-8°. L'auteur s'arme d'une érudition effrayante pour prouver à lord Byron que ses opinions sont injurieuses à la Divinité, et que lui seul, grâce à sa connaissance profonde de l'hébreu, a su pénétrer les mystères de la Bible. XI. *Le Retour aux beaux-arts*, dithyrambe pour l'année 1824, Paris,

(1) Mlle Fabre a publié en 1820 et en 1822 un vol. in-12 intitulé : *Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfants.*

1824, in-8°. Comme musicien, Fabre d'Olivet a composé un grand nombre de romances qui ne portent pas son nom. Il a dédié à Ignace Pleyel un œuvre de quatuors pour deux flûtes, alto et basse. Enfin, il a cru trouver dans les débris de la littérature grecque le système musical de ce peuple célèbre. Il a donc imaginé son troisième mode qu'il appelle *Mode hellénique*, ne se doutant pas que Blainville l'avait déjà découvert en 1751, sous le nom de mode *mixte*, parce qu'il participe en effet du majeur d'*ut* et du mineur de *la*. A l'occasion du couronnement de Napoléon, Fabre d'Olivet fit exécuter au temple des protestants, à grand orchestre, et par les artistes de l'Opéra, un *Oratorio* presque entier dans ce mode, qui fut écouté avec plaisir par plus de deux mille personnes. F—LE.

FABRICIO *d'Acquapendente*. Voy. FABRICE, XIV, 39.

FABRO-BREMUNDANO (FRANÇOIS FAIVRE OU FEBVRE de BREMONDANS (1), plus connu sous le nom de), historien, naquit vers 1620, à Besançon, d'une famille patricienne. Envoyé fort jeune à Madrid, il y fut élevé dans la maison et sous les yeux du célèbre Diégo de Saavedra (V. ce nom, XXXIX, 409), qui l'initia lui-même dans la connaissance des affaires. Ses études terminées, il fut attaché comme secrétaire au comte de Fuentes, qu'il accompagna dans les Pays-Bas (Voy. FUENTES, XVI, 148). Il y remplit ensuite divers emplois. Sa trop grande franchise, ou peut-être son indiscrétion, lui fit un ennemi dangereux d'un des chefs du gouvernement espagnol. Pour se soustraire à sa vengeance, il cher-

(1) C'est le nom d'un village du bailliage de Baume, dont il avait acquis le fief.

cha, vers 1650, un asile en Italie. On voit par une de ses *Lettres* (p. 2) qu'il ne s'y croyait pas en sûreté, quoiqu'il pût compter sur la protection de plusieurs grands personnages. Doué d'une facilité merveilleuse pour apprendre les langues, il parla bientôt l'italien avec autant d'élégance que de pureté. Ayant composé dans cette langue l'*Idea dell' eloquenza sublime*, il dédia cet ouvrage au sénateur P. Loredano (Voy. ce nom, XXV, 37), dont à son passage à Venise il avait reçu l'accueil le plus gracieux. Il fut admis à l'académie des *Faticosi* de Milan, et il y lut un grand nombre de morceaux de sa composition qui furent très-applaudis. La culture des lettres ne lui faisait pas négliger le soin de sa fortune. Il finit par obtenir son rappel en Espagne, et fut placé près de don Juan d'Autriche, qu'il suivit dans son gouvernement de la Catalogne. Après la mort de ce prince, il revint à Madrid occuper un emploi de confiance dans les bureaux du ministère. Fabro vivait encore en 1693, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. C'était un homme très-studieux : il avait sans cesse entre les mains Tacite, Lucain, Balzac et La Mothe-Le-Vayer; et il nous apprend (*Letter.*, p. 60) qu'il avait annoté tous leurs ouvrages. On doit à Fabre des éditions de l'*Ars poetica* du P. Alex. Donato; de la *Recreazione del savio*, du P. Bartoli. On sait qu'il avait composé des *Discorsi*, récités à l'académie imaginaire des *Ammartellati*, et plusieurs autres ouvrages. Les plus connus sont : I. *L'Eroetrionfante, istoria delle gloriose azioni di Mocenigo II, procuratore di San-Marco II, capitano generale del mare*, Venise, 1651, in-4°. II. *Delle lettere*

scritte in varie lingue ed in diversi argomenti, libri tre, Milan, 1661, in-8°. Ces lettres sont adressées à des artistes ou à des littérateurs célèbres, tels que Salvator Rosa, Ch.-Marie Maggi, le P. Bartoli, Sertor. Orsato, J.-Chysost. Magnen, etc. On y trouve plusieurs particularités curieuses et des détails sur la vie de l'auteur dont on a profité pour la rédaction de cet article. III. *Historia de los hechos de Don Juan d'Austria en el principado de Cataluña*, Saragosse, 1673, 4 tom. in-fol. (2). IV. *Viage del rey D. Carlos II, al regno de Aragón el ano de 1677*, Madrid, 1680, in-4°. V. *Floro historico de la guerra de Ungria*, Madrid, 1684, 1693, in-4°, 5 vol. : c'est une traduction de l'italien; elle est très-rare (Voy. le *Catal.* de Vogt, au mot BREMONDAN, et les *Analecta litter.* de Freytag). VI. *Historia de las revoluciones de Navarra*, ouvrage cité dans la *Biblioth. hispan. nova* d'Antonio. W—s.

FABRONI ou **FABBRONI** (JEAN-VALENTIN-MATHIAS), savant italien, naquit à Florence le 10 février 1752. Sa famille, originaire de Pistoie, était noble, et un de ses ancêtres se distingua par son dévouement à Marie de Médicis, qui l'avait fait vicomte de Donant et qu'il suivit dans ses exils jusqu'à Cologne. Recommandé par le comte de Lignéville, Lorrain, au grand-duc Léopold, Fabroni fut admis dans le laboratoire du prince, puis envoyé avec Fontana en Angleterre et en France, pour y suivre les nouvelles découvertes scientifiques. Lors de son retour en 1780, Fabroni fut

nommé, sous Fontana, vice-directeur du cabinet de physique du grand-duc, et partagea, avec cet illustre anatomiste, l'honneur de donner des leçons sur cette science aux jeunes princes qui furent depuis l'empereur François I^{er}, le grand-duc Ferdinand, les archiducs Charles et Jean. En 1790, il eut la mission d'examiner les mines et les houillères de la Toscane, dans le but de substituer au combustible ordinaire, de plus en plus rare en Toscane, le charbon de terre. Deux ans après, il fut adjoint au célèbre jurisconsulte Lampredi, que le nouveau grand-duc Ferdinand avait chargé de la rédaction d'un code civil. En 1793, nous le trouvons vérifiant et inventoriant la galerie de Florence; puis, en 1797, conjointement avec Fossonbroni, examinant les puits salants de Volterra et y réglant la fabrication du sel d'après les meilleurs procédés. Ces travaux, en quelque sorte officiels, ne l'empêchaient pas de s'occuper de recherches particulières, notamment sur l'application de la chimie aux arts utiles et sur divers procédés de la peinture antique. En 1798, il fut commis pour aller à Paris concourir à la vérification des poids et mesures, et coopéra très-efficacement à la fixation de l'unité de poids confiée à Lefèvre-Gineau. De retour dans sa patrie qu'avaient de nouveau envahies les armées françaises, et où, comme dans le reste de l'Italie, on craignait que les chefs-d'œuvre amassés dans le Musée de Florence ne fussent enlevés et transportés en France, Fabroni, très-bien avec les généraux français, obtint d'abord un décret de franchise et successivement la nomination d'un conservateur du Musée. La Toscane ne perdit que la Vénus de Médicis

(2) On a dit à l'art. D. JUAN D'AUTRICHE, XXII, 86, qu'on ignorait si la seconde partie de cet ouvrage avait paru. Le catalogue de la *Biblioth. Natsiana*, pag. 307, le cite en quatre vol. in-fol.

que, quelques jours avant l'invasion des Français, on avait envoyée à Palerme et qui fut cédée à la république par le roi Ferdinand. On eut encore recours à lui en 1800, lorsque, après la campagne de Marengo, Dupont rentra dans la Toscane insurgée; et ce ne fut pas trop de son crédit pour obtenir encore du courroux du vainqueur quelques concessions. Bientôt la Toscane devint le royaume d'Etrurie. Le nouveau monarque aimait les sciences : Fabroni fut nommé professeur honoraire de l'université de Pise et directeur-général de l'hôtel des monnaies, et en même temps il s'occupa d'établir des paratonnerres sur tous les magasins à poudre et sur les tours fortifiées du littoral toscan. Le roi mort, la reine régente mit encore quelque temps ses talents et son activité à profit. En 1805, il alla examiner à Livourne le caractère de la maladie qui s'y était développée, et qu'il déclara ne pas être contagieuse. En 1806, il seconda Fossombroni et Corsini dans leurs travaux pour relever le crédit public, ramener la confiance des créanciers de l'état et rétablir les finances: puis il fut chargé de se concerter avec les commissaires du royaume d'Italie pour le plan d'une route qui devait traverser la péninsule, de Sarzane (duché de Gènes) jusqu'à Reggio (Calabre): Qui croirait qu'au milieu de tant de travaux et de services rendus au pays, Fabroni se vit destitué de la place de directeur et administrateur du Musée, qu'il exerçait après la mort de son collaborateur Fontana? En vain le monde savant témoigna son étonnement de cette disgrâce; en vain les professeurs du Jardin des Plantes de Paris écrivirent à l'ambassadeur français à Florence et le prièrent de faire rappeler Fa-

broni à son poste; en vain on lut dans le *Journal de Paris* (1807), que *les savants de toutes les nations avaient gémi sur un acte nuisible aux sciences*. Bientôt la reine d'Etrurie à son tour éprouva les jeux cruels de la fortune : les rois n'étaient pas plus inamovibles que les préfets, et l'Etrurie se perdit dans l'empire comme une rivière dans l'Océan. Si Fabroni ne recouvra pas sa direction du Musée, il vit du moins le nouveau régime songer à lui sur-le-champ. Il avait été député à Paris par l'université de Pise afin d'en demander le maintien. On se souvint de sa participation aux calculs de Lefèvre-Ginéau; et, comme on voulait établir un système uniforme dans les poids et mesures entre la Toscane et la France, il eut à dresser un tableau de comparaison entre les étalons français et ceux de la Toscane. En 1808, il fut élu directeur de l'académie de Pise, où il avait déjà le titre de professeur honoraire. En 1809, son nom brillait en tête de ceux des députés au corps législatif pour le département de l'Aino. L'année suivante, après avoir reçu le ruban de la Légion-d'Honneur, auquel, plus tard (1811), il devait unir le titre de baron de l'empire, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'état et chargé de la direction des travaux des ponts-et-chaussées dans les départements au-delà des Alpes. La guerre a pu ravir à la France ces superbes possessions, mais elle n'a pu lui ravir la gloire d'avoir donné à l'Italie des ponts, des routes, des digues magnifiques qu'elle n'avait pas; et, ce qui vaut mieux, le mouvement et l'exemple. Déployant la plus grande activité dans cette nouvelle sphère, Fabroni posa la première pierre du

grand pont en granit sur la Doire, ouvrit et rendit viable, en cinq mois, la route du mont Genève, commença la belle route de la Corniche, terminée depuis par le roi de Sardaigne. Il fut aussi un des membres de la commission formée pour fixer les limites entre l'empire et le royaume d'Italie (1812). Il n'eût tenu qu'à lui, après la restauration, de demeurer en France; mais il préféra retourner dans sa patrie, où de nouveaux travaux l'attendaient. Membre de la commission de liquidation des créances de la Toscane envers la France, il devint, en 1816, commissaire royal des mines et usines; en 1817, membre de la commission du cadastre; en 1821, chevalier de l'ordre de Saint-Joseph. Le grand-duc Ferdinand n'avait pas oublié que Fabroni avait été son maître dans les sciences naturelles, et il voulut lui rendre sa place de directeur du musée de Florence; mais le savant refusa constamment cet honneur, et il se contenta de reprendre son titre de professeur honoraire à Pise. Au milieu de tous ces travaux, Fabroni trouvait le temps d'avoir de vastes correspondances avec tous les hommes marquants de son époque, et sa réputation était immense. Le célèbre président américain Jefferson, qui l'avait connu à Londres et qui désirait le posséder aux Etats-Unis, lui fit construire à ses frais, une belle maison de campagne dans ses terres de Virginie, et la nomma *Monticelli*, du nom d'une maison de plaisance de Fabroni. Lors de l'organisation de l'université de Varsovie, le prince Czartoryski pria Fabroni de lui proposer les professeurs qu'il croyait les plus propres à remplir quatorze places alors vacantes, et, par ordre de l'empereur Alexandre, il lui envoya à lui-

même une patente de professeur honoraire. Fabroni mourut d'apoplexie, le 17 déc. 1822. Il était membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Sa conversation diversifiée et pleine de faits curieux était charmante; une foule d'idées fines, de découvertes en germe s'y déroulaient à la file. S'il ne recula pas précisément les limites de la science, on ne peut nier qu'il ne l'ait servie non seulement en la popularisant par ses écrits et sa conversation, mais aussi tantôt par de jolies expériences ou de piquantes observations, tantôt par des applications utiles. Il contribua pour beaucoup au perfectionnement des vins, à l'emploi de la houille et des lignites au lieu de bois, à l'amélioration des sauneries en Toscane, à la rectification des procédés de la monnaie à Florence. Il publia des expériences sur l'arsenic comme minéralisateur. Il fit connaître la mine de cuivre d'Arcidosso. Il retrouva la terre avec laquelle on peut faire ces briques légères en tuf volcanique poreux, qui flottent sur l'eau et dont les anciens, avaient parlé sans inspirer grande confiance aux modernes. Il a proposé des peintures, des couleurs, des vernis, et mieux connu que les antiquaires ses devanciers la peinture encaustique si renommée chez les anciens et dont notre peinture à l'huile n'a pas tous les avantages. Il a découvert le secret des poudres de James et la manière de former le borax; il avait aussi fait des expériences sur le magnétisme animal et il s'occupait de quelques travaux sur l'aimant. Parmi ses titres d'honneur, il faut compter la part qu'il eut à la formation du musée de physique de Florence, dans laquelle il seconda Fontana, tant sous le rapport scientifique que par la

sagesse de son administration. Voici les titres abrégés des ouvrages de Fabroni, qui tous sont en italien, sauf le I^{er}, le XIII^e et le XXI^e qui sont en français, et le XX^e qui est en latin : I. *État actuel de l'agriculture*, Paris, in-12, 1780. II. *Nature de l'arsenic, et préparation de l'acide arsénique*, Milan, 1780. III. *Vers à soie et byssus des anciens*, Pérouse, 1782, in-8°. IV. *Mémoire sur les volcans éteints*, Florence, 1783. V. *Culture du mûrier, éducation des vers à soie, pratique chinoise*, Pérouse, 1784. VI. *Avantages des prairies artificielles*, Florence, 1784; Naples, 1796. VII. *Alliage, valeur, proportion réciproque des monnaies*, Florence, 1786. VIII. *Fabrication, conservation, épuration de l'huile d'olive*, Florence, 1787. IX. *La mine de cuivre d'Arcidosso (Toscane)*, 1788. X. *Prosperité nationale, équilibre du commerce, douanes*, 1789. XI. *La baguette divinatoire, depuis son arrivée en Toscane, jusqu'à sa mort*, Florence, 1791. XII. *D'une singulière espèce de briques*, Venise, 1791. Ce sont les briques flottantes mentionnées plus haut. XIII. *Action chimique des métaux à la température de l'atmosphère, et explication de quelques faits galvaniques*, Paris, 1799. XIV. *Perfectionnement des vins de l'état pontifical*, Rome, 1793, in-8°. XV. *Histoire des opinions des chimistes sur la formation des éthers*, Florence, 1795. XVI. *Nouvelle teinture qu'on peut extraire de l'aloès succotrin*, Florence, 1796. XVII. *Usage du suc gastrique et quelques autres faits physiologiques* (lettre à Pierre Smith), Naples, 1796 et 1798.

XVIII. *D'un vernis noir économique pour conserver les bois*, Naples, 1797. XIX. *De la peinture encaustique*, Rome, 1797. XX. *Tableau des plantes du jardin botanique du musée de Florence*, 1797, in-4°. XXI. *Sur les alcarazas d'Espagne*, Paris, 1799. XXII. *Economie rurale des Chinois*, Florence, 1803. XXIII. *Instructions élémentaires d'agriculture, ou Guide des agriculteurs italiens*, Venise, 1787, in-12; Turin, 1791, in-12; traduites en français par Al. Vallée, 1805, in-8°. XXIV. *Origine et civilisation des anciens habitants de l'Italie*, Florence, 1803, in-8°. XXV. *La Bibliothèque*, Modène, 1803, in-fol. de 25 pages (Voy. Mém. de la société italienne, tom. II, pag. 92, et *Magas. encycl.* de Millin, août 1805, p. 424). Dans cette lettre, adressée au P. Pozetti, des écoles pies, l'auteur donne un excellent procédé pour garantir les livres de la piqure des insectes. XXVI. *Des approvisionnements publics*, Florence, 1804. XXVII. *Recherches sur le Quina*, 1805. XXVIII. *Des balancés et du statère des Chinois*, Florence, 1804. XXIX. *De la pesanteur spécifique des matières d'or et d'argent*, Modène, 1806, in-4°. XXX. *Le statère philippique* (monnaie macédonienne), ou *Essai sur la bonté et le titre de l'or natif*, Siennese, 1808. XXXI. *Du bronze et des autres alliages connus de l'antiquité*, Livourne, 1810. XXXII. *Transformation en balance hydrostatique de toute bonne balance ordinaire*, Siennese, 1808. XXXIII. *De l'extraction du gluten des os*, Pistoie, 1816. XXXIV. *De l'agriculture des Juifs*, d'après Isaïe,

les autres prophètes et les écrivains sacrés, Florence 1825. XXXV. Enfin divers opuscules, parmi lesquels nous indiquerons son *Idee d'un répertoire pour les résultats d'observations et d'expériences sur les matières combustibles* (Naples, 1795, Florence, 1796); ses *Eloges de d'Alembert* (Florence, 1784); de *Redi* (Naples, 1796, Florence, 1816); d'*Améric-Vespuc* (inédit); la traduction de l'*Idylle de Gessner*, intitulée *les Graces* (dans une lettre à lady El. Webster, Florence, 1784); une *Lettre à Andrés sur l'éloquence italienne* (Londres, 1788; sous le pseudonyme de Mety; traduite en espagnol, Madrid, 1790).

F—LE et P—OT.

FABROT (le chevalier DE), né en Provence vers 1740 jouissait, avant la révolution, d'une fortune considérable et servait comme officier dans un régiment d'infanterie. Il émigra en 1791, fit les premières campagnes dans les armées des princes, et se trouva à la désastreuse affaire de Quiberon. Il vécut ensuite long-temps en Allemagne, où il s'occupait beaucoup de poésie latine. Rentré en France en 1814, il obtint la croix de Saint-Louis avec le grade de colonel, et publia plusieurs brochures dans le sens de la restauration, entre autres la *Réfutation des Rapports au roi du ministre Fouché* (Voy. ce nom, au Suppl.). On sait que ces rapports, qui firent alors beaucoup de bruit, étaient destinés à effrayer le monarque en grossissant à ses yeux et à ceux de toute l'Europe, la force du parti révolutionnaire. Fabrot donna le texte de ses rapports et sa réfutation en regard, avec cette épigraphe :

..... Hic murus aheneus esto
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa;

et il les présenta lui-même au roi Louis XVIII. Fabrot est mort à Paris vers 1830. C'était un fort bon latiniste; et il a publié en France et dans l'étranger divers morceaux de poésie latine très-remarquables. Nous connaissons de lui, indépendamment de la *Réfutation* ci-dessus : I. *Genethliacum carmen in ortum principis regii, Burdigalæ ducis*, Paris, 1820, in-8° de 4 pag. II. *Au roi en son conseil d'état*, 1822, in-8°. III. *Le zodiaque du royaume, épître à Sa Majesté Louis XVIII*, Paris, 1822. IV. *Les Voies du bonheur*, poème français et latin, Paris, 1824, in-12.

M—Dj.

FABRY (JEAN-BAPTISTE-GERMAIN), littérateur, né, en 1780, à Cornus, près de Saint-Affrique, dans le Rouergue, vint de bonne heure à Paris pour y faire ses études de droit, et fut reçu avocat en 1804; mais il parut peu au barreau, et se livra à des travaux d'un autre genre. Attaché aux bonnes doctrines littéraires, il se proposa de les répandre en publiant un recueil sous le titre de *Spectateur français au XIX^e siècle, ou Variétés morales, politiques et littéraires*, recueillies des meilleurs écrits périodiques. Cet ouvrage commencé en 1805 et terminé en 1812, forme 12 vol. in-8° : le choix des morceaux qui le composent fait honneur au bon goût et au bon esprit de l'éditeur. L'abbé Boulogne, Dussault, Geoffroy, MM. de Bonald, Delalot, de Feletz, sont ceux qui ont fourni le plus d'articles à ce recueil, et la variété qui y règne ajoute encore à l'intérêt. L'éditeur s'abstint d'y rien mettre de son propre fonds, quoique ses écrits n'eussent point déparé sa collection. Depuis la restauration, il donna successivement

plusieurs ouvrages dont aucun ne porte son nom. Tels sont : I. *La régence à Blois, ou les Derniers moments du gouvernement impérial*, 1814, in-8°. II. *Itinéraire de Bonaparte de Doulevant à Fréjus*, 1814, in-8°. III. *Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène, ou Mémoires pour servir à l'histoire des événements de 1815*; in-8°, 1816. L'année suivante, il y en eut une deuxième édition en 2 vol., qui renferme toutes les pièces relatives aux cent-jours. IV. *Le Génie de la révolution considéré dans l'éducation, ou Mémoires pour servir à l'instruction publique, depuis 1789 jusqu'à nos jours*, 1817 et 1818, 3 vol. in-8°, avec beaucoup de pièces relatives à l'instruction publique. V. *Monuments de la reconnaissance nationale, votés en France depuis 1789*, 1819, in-8°. VI. *Les missionnaires de 1793*, 1819, in-8°; cet ouvrage eut une deuxième édition l'année suivante. La *Biographie des vivants* attribuée à Fabry le *Spectateur français depuis la restauration*, 1815, in-8°; ce recueil n'est point de lui. Il se proposait de faire une Histoire de la législation révolutionnaire sur la religion et les prêtres, et avait commencé des recherches à ce sujet; il avait entrepris aussi d'examiner l'ouvrage de M^{me} de Staël sur la révolution, quand un funeste accident le ravit à sa famille et à ses amis. Le 4 janvier 1821, à cinq heures du matin, il voulut aller chercher lui-même le docteur Dubois, pour assister une de ses parentes qui était dans le travail d'un accouchement difficile et qui mourut le même jour. Il gela très-fort; Fabry glissa dans l'obscurité sur le perron du docteur, et tomba sur une pointe de

fer qui lui rompit une artère : le sang jaillit aussitôt; Fabry eut encore la force de dire pourquoi il venait, et expira en quelques minutes, victime d'un acte d'obligeance. Il s'était marié depuis deux ans, et n'a point laissé d'enfants. D'un commerce sûr, d'un jugement solide, il faisait profession d'un vif attachement pour les intérêts de la religion et de la monarchie, s'honorait de remplir ses devoirs de chrétien, et mérita d'avoir des amis qui appréciaient ses excellentes qualités. P—C—T.]

FAGET DE BAURE (JACQUES-JOSEPH), historien, né à Orthez, en Béarn, le 30 octob. 1755, n'était âgé que de quatorze ans lorsque, ayant achevé sa philosophie au collège de Juilly, il put prendre ses premières inscriptions à l'école de droit. Grâce à l'influence dont jouissait en province sa famille depuis long-temps connue dans la robe, il fut nommé à dix-neuf ans avocat-général au parlement de Pau. La facilité brillante dont il fit preuve justifia cette élévation précoce, en même temps que les espérances inspirées par ses succès de collège (1). Faget de Baure était dans toute la force de l'âge lorsque la révolution

(1) Le P. Viel de l'Oratoire, grand-préfet des études de Juilly pendant beaucoup d'années, n'a pas résisté au besoin de faire imprimer, en 1814, à la suite de sa traduction de Télémaque en vers latins, les éloges donnés par lui, long-temps auparavant en séance publique, à Faget de Baure. Celui-ci, alors élève distingué du collège de Juilly, était devenu avec le temps « un magistrat également recommandable par ses talents et ses vertus », et, comme dans son enfance, *laudis aculeo vehementer excitatus*. Le suffrage du P. Viel, qui a figuré honorablement parmi nos latinistes modernes, est encore vivement apprécié par ses élèves, dont l'attachement et la reconnaissance étaient allés, pendant la révolution de 1789, le rechercher au-delà des mers. Plusieurs d'entre eux sont du nombre des rédacteurs actuels de la *Biographie universelle*. Ils ne craignent pas d'être démentis par leurs camarades, MM. Durand de Mareuil, Eusèbe Salverte, ni par les enfants du poète Arnault, également écolier de Juilly. L—P—R.

éclata. Il en désapprouva les principes et plus encore les conséquences ; et, dépossédé de sa position par l'abolition des parlements, il vécut long-temps éloigné des affaires publiques. Cependant, à mesure que l'ordre public et la stabilité renaissaient, il sentait le désir de reprendre des fonctions analogues à celles qu'il avait quittées. Beau-frère de Daru, il seconda long-temps ses travaux sans avoir de titre, et fit ainsi partie de l'administration impériale sans avoir de service ostensible. Enfin, en 1809 il fut nommé membre et rapporteur du conseil du contentieux de l'empereur Napoléon. L'année suivante, le département des Basses-Pyrénées l'élut député au corps législatif. Un peu plus tard il recevait, avec le titre d'officier de la Légion - d'Honneur, une des présidences de la cour impériale de la Seine. Il adhéra le 6 avril 1814, à la déchéance de Bonaparte, et signa le 8 l'acte constitutionnel qui appelait Louis XVIII au trône. Il concourut aussi à la rédaction de la charte de 1814. Depuis ce temps il fut invariablement fidèle à la cause royale, et, lors du débarquement de Bonaparte, son zèle pour les Bourbons se déploya très-énergiquement. C'est lui qui fit, à la séance du 14 mars 1815, le rapport sur le projet de loi qu'avait présenté la veille l'abbé de Montesquieu sur les récompenses nationales : ses paroles ne furent même pas exemptes de quelque teinte de déclamation. Dès 1814, lors de la discussion du projet de loi sur la presse, Faget de Baure s'était prononcé pour le maintien de la censure, à laquelle il ne proposait de soustraire que les écrits des membres de corps administratifs, judiciaires, académiques ; il soutint de toutes ses forces le projet de loi tendant à faire

restituer aux émigrés leurs biens non vendus, et appuya aussi les amendements Sarteron, Noailles, Bouchard, sur la restitution des routes et canaux. Cette ligne de conduite ne gêna point sa rédaction du projet de loi touchant la responsabilité des ministres, car cette rédaction ne pouvait qu'être inoffensive et faire gagner du temps, lui valut, le 17 février, le titre de conseiller de l'université provisoirement réorganisée. Les cent-jours écoulés, Faget de Baure fut nommé par Louis XVIII président du collège électoral des Landes ; et bientôt élu membre de la chambre des députés, par les Basses-Pyrénées, il vota dans cette assemblée avec la minorité. Président, en octobre 1816, le collège électoral de son département, il exprima plus nettement encore qu'il était partisan de l'ordonnance du 5 septembre qui avait dissous la chambre introuvable. Nommé derechef, Faget de Baure vint reprendre sa place au centre droit, et dès lors grossit le nombre des ministériels qui votèrent invariablement pour le système Decazes. Il parla en conséquence pour la nouvelle loi des élections et pour le projet relatif à la suspension pendant un an encore de la liberté individuelle : c'était chez lui conviction. Sa prompte fin empêche de dire avec certitude à quoi l'eussent mené ces opinions mitigées et commodes. Il mourut le 30 décembre 1817. On a de Faget de Baure : I. *Histoire du canal de Languedoc*, Paris, 1805, in-8°, anonyme. Il y combat les prétentions d'Andréossy, et revendique les droits de la famille de Caraman (*Voy. ANDRÉOSSY*, LVI, 288). II. *Essais historiques sur le Béarn*, Paris, 1818, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume, publié par Daru, beau-

frère de l'auteur, est écrit avec élégance et facilité; la narration rapide, animée, présente avec assez de fidélité le tableau d'événements variés, nombreux, et presque tous directement intéressants pour la France, dont cette contrée a été le théâtre. Malheureusement on n'y rencontre que ce que l'on sait déjà, ou ce que l'on croit savoir: nulle investigation nouvelle, nulle rectification des faits auxquels la lecture des documents originaux donnerait un aspect tout autre; et pourtant les monuments ne manquent pas: les archives, les bibliothèques, en Béarn ainsi qu'à Paris, en contiennent de très-importants. Nous n'insisterons pas plus longuement sur cette grave imperfection; l'article BÉLA (LVIII, 470), auquel nous renvoyons, a dit sur ce point tout ce qu'il fallait faire et tout ce qu'un autre a fait. III. Divers morceaux de poésie et de littérature, parmi lesquels on a remarqué de beaux vers sur le Dante (*Spectateur du Nord*), Hambourg, 1800. Faget de Baure avait fait insérer en 1806 dans la *Gazette de France*, une lettre, sur la question de savoir si les hommes d'état peuvent être gens de lettres, à laquelle M. de Chateaubriand répondit. Cette courte, mais intéressante polémique a été reimprimée dans le *Spectateur français au XIX^e siècle*.

P—OT.

FAILLE (JACOB BAART DE LA), savant professeur, descendait du côté paternel d'une famille qui florissait en Italie, au commencement du XV^e siècle, dans la personne de Leopardo della Faglia, sur lequel on peut consulter le *Dictionnaire national*, publié en hollandais par J. Cok, tome XV, page 93 et suivantes. Un petit-fils de Leopardo, Baptiste ou Jean-Baptiste della Fa-

glia, qui s'était fait une réputation par ses connaissances littéraires, et jouissait d'une grande faveur auprès du pape Paul III, se retira aux Pays-Bas, à cause de quelques dégoûts qu'il avait eus à essayer dans sa carrière politique. Il se maria en Flandre, où il changea la forme italienne de son nom en celle de *de la Faille* ou *della Faille*, plus conforme au langage de sa nouvelle patrie. A l'époque de la réforme religieuse, cette famille se divisa; une branche resta fidèle au catholicisme, et demeura en Belgique; une autre embrassa la croyance des réformateurs, et se retira en Hollande. C'est de celle-ci que descendait J.-L.-P.-L. de la Faille, qui ajoutait à son nom celui de Baart, qu'avaient porté son père et son grand-père, revêtu jadis d'un poste honorable à La Haye. Jacob de la Faille naquit dans cette ville le 20 juillet 1757. Son père, maître ès-arts et docteur en philosophie, était lecteur de mathématiques et de physique, instituteur à l'établissement fondé par la dame de Renswoude, et membre de la société batave de philosophie expérimentale à Rotterdam. Il eut pour mère une femme remarquable par son esprit, Marie-Christine de Brueys, d'origine française, mais dont les parents étaient venus autrefois chercher en Hollande un abri contre l'intolérance. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il perdit son père, son guide et son ami, le 5 mai 1774, et déjà il avait fait sa licence à Leyde, où il avait défendu une thèse de *Methodo exhaustivis*. L'année suivante, il fréquenta l'université d'Utrecht, pour y suivre les leçons de philosophie et d'histoire des habiles professeurs Sax et Hennisert. En 1776, il était à Paris, où il suivait les cours d'autres hom-

mes non moins distingués : Lalande, Messier, Monnier, Cousin, Mauduit et Bossut. Ces études le rendirent capable, à l'âge de vingt ans, de succéder à son père, dans la place de lecteur des sciences physiques et naturelles à La Haye. C'est vers ce temps, en 1778, qu'il publia une dissertation hollandaise de son père sur le calcul. Dans l'année 1790, il remplaça à Groningue l'illustre Antoine Brugmans, comme professeur de physique, d'histoire naturelle et d'astronomie. Ce fut à cette occasion que, le 25 septembre, il prononça un discours : *De sperandis rei philosophicæ identidem auctæ incrementis*. Pendant les treize années et demie qu'il remplit ces fonctions, il fut deux fois recteur, en 1798 et 1818, ce qui lui donna lieu de composer les deux harangues suivantes, dont la dernière est insérée dans les *Annales* de l'université de Groningue : I. *De vero felicitatis sensu*. II. *Quid artes atque disciplina cum juventute communicatæ faciunt ad salutem communem adjuvandam augendamque*. Il avait épousé, en 1792, Jeanne-Aricie Adrians, qui lui donna huit enfants. Enfin, un des premiers jours d'avril 1823, il cessa d'exister. M. le professeur Van Swinderen, étant monté en chaire, pour la première fois, après la mort de ce savant, en prononça un éloge d'où nous avons tiré cette notice, et qui se lit en entier dans l'Annuaire de l'université de Groningue pour 1824, et par extrait dans le *Kunst en letterbode* du 28 mai 1824, pag. 339-343.

R—F—G.

FAIN (AGATHON-JEAN-FRANÇOIS), né à Paris le 11 janv. 1778, fit dans cette ville d'assez bonnes études que la révolution vint bientôt interrom-

pre. Comme toute sa famille il en embrassa la cause avec beaucoup de zèle, et fut très-jeune encore employé dans les bureaux de la Convention nationale. En 1795, il était secrétaire du comité de sûreté générale qui dirigea la résistance des conventionnels contre l'attaque des habitants de Paris, et, dans le même temps, il fut initié à tous les secrets diplomatiques qui amenèrent la paix de Bâle avec l'Espagne et la Prusse. On trouve dans ses ouvrages des renseignements précieux à cet égard. Il fut ensuite chef des bureaux de correspondance du Directoire, et après le 18 brumaire chef de division aux archives du consulat, puis à celles de l'empire. Enfin, il entra dans le cabinet de l'empereur, devint son secrétaire intime, et l'accompagna partout dans ses dernières campagnes. Placé ainsi près de Napoléon, il obtint toute sa confiance, la mérita par son dévouement, et fut nommé baron avec deux dotations qu'il perdit à la restauration. Dès lors resté sans emploi, il se hâta de rentrer au service de Napoléon, aussitôt après le retour de l'île d'Elbe en 1815, et fut nommé secrétaire-d'état. Il perdit encore une fois sa position à la seconde rentrée de Louis XVIII, et se retira à la campagne, où il s'occupa de la rédaction de ses divers écrits. Revenu dans la capitale après la révolution de juillet 1830, il fut nommé secrétaire particulier, puis intendant des domaines du nouveau roi, et il conserva jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1837, ce lucratif emploi, qui fut transmis à son fils. Il a publié : I. *Manuscrit de l'an III*, 1794, 1795, contenant les premières transactions de l'Europe avec la république française et le tableau des derniers évène-

ments du régime conventionnel, pour servir à l'histoire du cabinet de cette époque, Paris, 1828, in-8°. II. Manuscrit de 1812, contenant le précis des évènements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. III. Manuscrit de 1813 contenant le précis des évènements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, Paris, 1824—25, 2 vol. in-8°. IV. Manuscrit de 1814, trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo, contenant l'histoire des derniers six mois du règne de Napoléon, Paris, 1825, in-8°. Quoiqu'en aient dit les amis de Fain, on ne peut nier qu'une admiration trop exclusive pour Napoléon ne se fasse remarquer dans ces derniers ouvrages. Cependant le ton et l'esprit en sont généralement assez mesurés; et si l'auteur ne dit pas tout ce qu'il sait et tout ce qu'il a vu, on peut du moins le plus souvent croire à ce qu'il a bien voulu dire; pour les lecteurs exercés il est aisé de deviner le reste. M—Dj.

FAIPOULT. *V. FAYPOULT, au Suppl.*

FAISTENBERGER (ANTOINE), né à Inspruck en 1678, peignit avec succès le paysage. Les productions du Gaspre et de Glauber et surtout la nature furent les objets de ses études, et il dut à de tels guides son talent et sa réputation. Il avait été d'abord élève d'un nommé Bouritsch; il devint à son tour le maître de son frère Joseph. Tous deux furent appelés à Vienne, et virent leurs ouvrages recherchés des amateurs et même des souverains. Antoine, l'aîné et le plus habile, mourut dans cette capitale en 1722. Ses paysages se font remarquer par

la noblesse de la composition et par la beauté des fabriques : quelquefois ils représentent des solitudes et des chutes d'eau rendues avec beaucoup de vérité. Sa couleur, tantôt claire, tantôt vigoureuse, est toujours franche et naturelle. Ses figures passent pour être ordinairement de la main de Hans-Graaf ou du vieux Bredael. Les galeries de Vienne et de Dresde possèdent quelques tableaux de ce maître. Joseph Orient a été un de ses élèves distingués. V—T.

FALCONE (ANIELLO), peintre, né à Naples en 1600, étudia d'abord sous un peintre médiocre, puis fut élève de Joseph Ribera, dit *l'Espagnolet*, fit des progrès rapides sous ce maître, et acquit beaucoup de réputation dans sa patrie. Sa peinture, fort recherchée, lui procura une fortune brillante; il se plaisait à peindre des batailles, et fut surnommé *l'Oracolo delle Bataglie*. Sa manière était large, sa couleur avait beaucoup d'éclat. Au fort de ses succès, il vint en France, où il fut accueilli par Colbert, qui tenait le timon des affaires. Falcone en fut touché; et, voulant témoigner sa reconnaissance, avant son départ pour Naples il exécuta deux tableaux pour le ministre, qui le paya magnifiquement. Ce peintre mourut en 1665. De hauts personnages et les plus habiles artistes de son temps recherchèrent à l'envi ses ouvrages; son talent était fort estimé de Simon Vouet et de Mignard. Il eut un grand nombre d'élèves; au nombre de ceux qui se rendirent célèbres, il faut citer Salvator Rosa, Domenico Gargiulo, vulgairement appelé Micco Spadaro, Paolo Porpora, Andrea di Lione et Giuseppe Tronbatore. Aniello Falcone fut imité par Jacques Courtois, dit le Bourguignon. C—V—E.

FALCONER (GUILLAUME), médecin anglais, naquit vers 1741 à Chester, capitale du comté de ce nom. Son aïeul paternel, Jean Falconer, fidèle adhérent de Jacques II, dont le chiffre particulier était confié à sa garde, et qu'il suivit sur la terre d'exil, était l'auteur du *Cryptomenysis patefacta*. Jean mourut en France, mais son fils revint se fixer en Angleterre. Le jeune Guillaume se distingua dans le cours de ses études par des goûts presque encyclopédiques, auxquels il dut une prodigieuse variété de connaissances; mais une fois qu'il eut quitté les bancs de l'école, une fois surtout qu'il eut reçu le vénérable bonnet, il se renferma exclusivement dans sa spécialité, et ne fit que rarement des infidélités à la médecine. Il était en 1789 médecin de l'hôpital de Bath, et fut membre de la société d'encouragement de cette ville. Dans les commencements, il écrivit beaucoup; petit à petit, le chiffre toujours croissant de sa clientèle rendit ses ouvrages plus rares. Voici la liste de ceux qu'on lui doit : I. *Dissertatio de nephritide vera*, Edimbourg, 1766. C'est sa thèse de réception. II. *Essai sur les eaux de Bath*, 1770, in-8°; deuxième édit., 1774, 2 vol. Cet écrit, remarquable par l'élégance de la rédaction, plus que par la nouveauté des idées, annonçait un homme assez familier avec la science chimique. III. *Observations sur la Dissertation du docteur Cadogan, concernant la goutte*, 1772, in-8°. IV. *Observations et expériences sur la propriété vénéneuse du cuivre*, 1774, in-8°. Les efforts de Falconer, pour appliquer la chimie à la connaissance des altérations du corps humain, méritent des louanges; il est vrai qu'à cette

époque il n'était pas seul à sentir l'utilité de ce genre de recherches, mais enfin il était un de ceux qui la sentaient, lorsque tant d'autres la contestaient, ou y demeuraient indifférents; il ne se borna pas à la sentir, il opéra, il expérimenta, il donna l'exemple, et c'est à ces exemples donnés par les praticiens que la science médicale doit une grande partie de ses progrès. V. *Essai sur l'eau d'usage ordinaire à Bath*, 1775, in-8°. VI. *Expériences et observations*, 1777, trois parties, in-8°. VII. *Observations sur quelques-uns des articles de la diète et du régime que communément on prescrit aux valétudinaires*, 1778, in-8°. VIII. *Remarques sur l'influence qu'exercent sur l'homme le climat, la position géographique, le pays, la population, l'alimentation, la carrière parcourue*, 1781, in-4°; ouvrage important, où l'immensité des recherches le dispute à la sagacité des observations. IX. *Notice sur la fièvre catarrhale épidémique, dite influenza*, 1782, in-8°. Cette influenza n'est autre chose que la grippe, dont l'invasion, en 1832, précéda celle du choléra, et qui parcourant de rechef l'Europe, en 1837, a fait surtout sentir cruellement sa malignité à Londres. La grippe n'est point une maladie nouvelle. Appuyée, soit sur les observations directes qui depuis deux siècles ont été si multipliées, soit sur les renseignements moins nets peut-être fournis par l'histoire, mais que la critique sait éclaircir et rendre seconds, la science moderne a constaté, pour tous les temps que ne couvre pas une impénétrable obscurité, de nombreuses invasions de l'influenza. Elle est souvent variable dans son intensité, mais toujours uniforme dans ses symp-

tômes et son extension. Nous retrouverons plus bas et la maladie et le médecin descripteur. X. *De l'influence des passions sur les altérations du physique*, 1788. Ce morceau de physiologie et de morale valut à son auteur, en 1784, la première médaille de Fothergill, que décerna la société médicale de Londres. XI. *Dobson, sur l'air fixe, suivi d'un appendice sur l'usage des solutions des sels alcalins fixes, dans les cas de pierre et de gravelle*, in-8°, 1785; quatrième édition, 1792. Cet ouvrage est très-remarquable, par l'annonce que Falconer y fait avant tout autre chimiste, et même avant Priestley, de plusieurs des propriétés de l'air fixe, et notamment de celle qu'il a de se comporter comme les acides. Il est étonnant que, malgré les nombreuses éditions du livre, la gloire de cette découverte soit restée à Priestley, qui certes n'a pas été le premier à la proclamer. XII. *Essai sur les moyens propres à préserver la santé des personnes employées aux travaux de l'agriculture*, 1789, in-8°. XIII. *Dissertation pratique sur l'effet médical des eaux de Bath*, 1790, in-8°. XIV. *Miscellanea de traités et de documents relatifs à l'histoire naturelle, tirés des principaux auteurs anciens qui ont écrit sur cette matière*, 1793, in-4°. Ces mélanges, qui prouvent une érudition classique étendue, furent imprimés aux frais de l'université de Cambridge. XV. *Observations sur le pouls*, 1796, in-8°. XVI. *Examen des observations du docteur Heberden, sur les causes de développement et d'atténuation de certaines maladies, et notamment de la plique*, 1802, in-8°. XVII. *Notice sur l'influenza, telle qu'elle*

s'est montrée à Bath, dans le printemps et l'été de 1803; in-8°, 1803. XVIII. *De la luxation du fémur*, 1805, in-8°. XIX. Une traduction du *Périple du Pont-Euxin, par Arrien, avec une dissertation géographique et trois discours*, 1805, in-4°. Falconer mourut d'apoplexie, à Bath, en 1824.

P—OT.

FALCONET (AMBROISE), reçu avocat au parlement de Paris, en 1790, avait été un des conseillers de Beaumarchais dans l'affaire Lablache. Il eut beaucoup de part aux Mémoires publiés dans ce procès, et qui passent encore aujourd'hui pour des chefs-d'œuvre de plaisanterie. Falconet ne quitta jamais la carrière du barreau. Il plaïda en 1806, avec succès, dans la fameuse affaire de Flachat et du duc de Loos. En 1811, il défendit avec beaucoup de force et d'amertume la cause de Saint-Léger contre M. Lacretelle jeune, dont celui-ci était le secrétaire. Falconet mourut en avril 1817. On a de lui : I. *Le Début, ou Premières aventures du chevalier de ****, Londres et Paris, 1770, 2 part. in-12. Des exemplaires de la même édition, auxquels on a mis un nouveau frontispice, sont intitulés : *Mémoires du chevalier de Saint-Vincent*, Londres et Paris, 1770. II. *Essai sur le barreau grec, romain et français*, Paris, 1773, in-8°. Cet ouvrage et le précédent ont paru sous le voile de l'anonyme. III. *Lettre à S. M. Louis XVIII sur la vente des biens nationaux*, 1814, in-8°. Cette lettre fit beaucoup de bruit, et même une impression fâcheuse pour les émigrés. On supposa que Falconet n'était que leur organe, et alors des préventions mal fondées s'élevèrent

contre eux : le gouvernement se crut même obligé de sévir contre Falconet, et il fut incarcéré pendant quelques jours. Cet événement devint une affaire de parti. Plusieurs personnages, considérables par leur naissance, allèrent le visiter dans sa prison. Falconet a publié comme éditeur : 1° *OEuvres choisies de Lemaistre*, 1806, in-4°;—2° *le Barreau français moderne*. 2 vol. in-4°, dont le premier a été imprimé en 1807, et le second en 1808. Falconet y a mis un grand nombre de notes. M—D j.

FALCUCCI (NICOLAS) ou NICOLAS DE FLORENCE, célèbre médecin que la plupart des biographes ont confondu avec son compatriote le savant Nicolas Niccoli (*V. ce nom*, XXXI, 208), était né vers le milieu du 13^e siècle, d'une des plus illustres familles de la Toscane. Nourri de la lecture des ouvrages d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne, il obtint dans l'enseignement et dans la pratique de son art une réputation très-étendue. Ses contemporains le surnommèrent *le Divin*. Ce titre fut la récompense des services qu'il avait rendus à sa patrie et à l'humanité. Il mourut en 1411, et fut inhumé dans l'église cathédrale (*il Duomo*) de Florence, où ses ancêtres avaient leur sépulture. Un de ses descendants y fit rétablir, en 1615, son épitaphe : elle est rapportée dans les *Elogi degli illustri uomini toscani*, III, 13; mais c'est par erreur que la date de sa mort y est indiquée en 1412. On a de Falcucci : *Sermones medicinales septem*, Pavie, 1474, in-fol., édition originale. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans le XV^e et le XVI^e siècle. Le premier traité concerne l'hygiène; le second, la thérapeutique; le troi-

sième, les organes dont le siège est dans la tête; le quatrième, les organes internes; le cinquième, l'estomac et ses fonctions; le sixième, la génération; et enfin le septième, la chirurgie et ses principales opérations. C'est donc, comme on voit, un cours complet de la doctrine médicale au commencement du XV^e siècle, et, sous ce rapport seul, cet ouvrage mériterait déjà l'attention des praticiens. Les différentes parties dont il se compose ont été publiées plusieurs fois, séparément, à l'époque où il servit comme de base à l'enseignement, dans les plus célèbres facultés de l'Italie. Haller reproche à Falcucci d'avoir reproduit la plupart des opinions des médecins arabes, sans les modifier ou les rectifier; comme il l'aurait pu par ses propres expériences (*Biblioth. anatomica*, I, 148); mais il n'en considère pas moins la lecture de cet ouvrage, comme très-utile aux jeunes médecins. Portal, dont le jugement est ici d'un si grand poids, partage l'avis de Haller (*Histoire de l'anatomie*, I, 236). Indépendamment de ce cours de médecine, on doit à Falcucci : *Commentaria super aphorismos Hippocratis*, Bologne, 1522, in-8°; *Liber de medica materia*, Venise, 1535, in-fol., et enfin un opuscule sur *les fièvres*, inséré dans le recueil *De febris opus aureum*, Venise, 1576, in-fol. La bibliothèque du roi possède de ce grand médecin quelques manuscrits dans lesquels il est mal nommé *Nicol. Falcone*. Mais c'est par une grave erreur qu'on lui a long-temps attribué l'*antidotarium Nicolai* (1). Cet ouvrage est

(1) Il existe de cet opuscule une édition très-rare, Venise, Jenson, 1471, in-4°, de 68 f. Voy. le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot NICOLAI, où par l'erreur commune l'ouvrage est attribué à Falcucci.

de Nicolas (Niccolo), médecin de Salerne, qui vivait au moins un siècle avant Falcucci, puisqu'il en existe à la bibliothèque de Florence un manuscrit, sous la date de 1270. Voy. la *Vie* d'Ambroise le camaldule, ou Traversari, par Mehus, en tête de ses *lettres*, p. 25; la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi; etc. W—s.

FALDA (JEAN-BAPTISTE), graveur, né vers 1640, à Valdaggia, dans le Milanais, se rendit très-jeune à Rome, pour s'y perfectionner dans le dessin, et depuis s'appliqua tout entier à la gravure. On ignore le nom du maître dont il reçut les premières leçons de cet art; mais Huber (*Manuel des amateurs*) trouve une grande ressemblance entre la manière de Falda et celle d'Israël Silvestre (V. ce nom, XLII, 363). Il a gravé les principales vues de Rome d'après ses propres dessins, ou d'après ceux du cavalier Bernin. Ses estampes à l'eau-forte sont très-recherchées. Parmi les suites qu'il a publiées, on distingue : I. *Nuovi disegni dell' architettura e piante de' palazzi di Roma de' più celebri architetti*, in-fol. obl. II. *Nuovo teatro delle fabbriche ed edifici in prospettiva di Roma moderna*, in-fol. obl., 142 pl. III. *Le fontane di Roma nelle piazze e luoghi pubblici*, in-fol. obl., 107 pl. IV. *Gli giardini di Roma*, in-fol. obl. Le tom. IV du *Thesaur. antiquitat. romanor.* est orné d'un très-beau plan de Rome, gravé d'après Falda. Cet artiste est mort au commencement du XVIII^e siècle. W—s.

FALDONI, maître d'armes à Lyon, connu par sa fin tragique et par les écrits auxquels elle a donné lieu, était né en Italie, vers le milieu du XVIII^e siècle. Amant aimé de

Marie-Thérèse Lortet, fille du sieur Lortet, dit Meunier, traiteur à Lyon, il ne pouvait obtenir sa main, et se voyait lentement conduire au tombeau par un anévrisme. Pour Faldoni, ce n'est rien que la mort, et il ne la redoute pas, mais son amante passera aux bras d'un autre; elle ne l'aime point, si elle n'est pas à lui seul; elle ne l'aime pas, si elle peut lui survivre. Que ne lui dit-il pas pour l'égarer avec lui? Il éprouve d'abord son courage par un poison feint, qu'elle avale avec joie. Sûr de sa fermeté, il se renferme avec elle dans une chapelle, à Irigny. Là, l'autel paré, les deux amants vêtus de blanc, s'attachent un ruban rose au bras, prennent chacun un pistolet, passent le bout du ruban derrière la détente, et, tirant en même temps, se donnent en même temps la mort. On trouva dans la poche de Thérèse ces lignes écrites pour sa mère : « Vous avez refusé de m'unir à Fal-
« doni; je l'aime, je ne puis vivre
« sans lui. Il va mourir et je vais
« le suivre; adieu. Quand vous lirez
« ceci, vous n'aurez plus de fille. » Les deux infortunés que l'amour avait poussés à ce déplorable excès, et dont l'histoire se renouvelle si souvent de nos jours, furent inhumés à Irigny, le 30 mai 1770, par le vicaire Marcel, en vertu d'une ordonnance que rendit le même jour le juge de la juridiction d'Irigny. Nous avons sous les yeux le procès-verbal d'inhumation, qui nous a été utile pour cette notice, mais qui déclare qu'on ne sait quelle est la patrie de l'Italien Faldoni. Voyez le *Dictionnaire des arrêts*, par Prost de Royer, article AMOUR; le *Journal encyclopédique*, juin, 1770; les *Mémoires secrets de Bachaumont*, 20 juillet 1770; les *Œuvres de Voltaire*,

édition Beuchot, tom. XXVII, pag. 516; le *Porte-seuille lyonnais* (par Sain de Manévioux), numéro 11, pag. 69 et suiv.; *Love and madness* (Amour et folie), par Herbert Croft. Cette histoire tragique a fourni à Léonard le sujet d'un roman intitulé *Lettrés de deux amants, habitants de Lyon*; et à J.-B.-Augustin Hapdé, celui d'un mélodrame représenté pour la première fois à Lyon, au théâtre des Célestins, sous le titre de *Thérèse et Faldoni, ou le Délire de l'amour*, et remis ensuite plusieurs fois au théâtre, sous cet autre titre : *Célestine et Faldoni, ou les amants de Lyon*. Parmi les ouvrages que Roucher, auteur des *Mois*, a laissés en manuscrit, il se trouve un poème en six chants, sur le même sujet. Fontanes, dans une épître en vers sur *l'emploi du temps*, adressée de Lyon, en 1790, à Boisjolin, jette quelques fleurs sur la tombe des deux amants, et engage son ami à chanter leurs malheurs. Voy. les *Tablettes chronol., pour servir à l'histoire de Lyon*, par A. Péricaud, année 1770. C—L—T.

FALETTI ou **FALLETTI** (JÉNÔME), littérateur du XVI^e siècle, était né à Trino dans le Montferrat; un de ses oncles, archiprêtre de Savone, prit soin de sa première éducation. Après la mort de cet oncle, il vint continuer ses études à l'académie de Ferrare. Se trouvant en 1542 à Louvain, il fut témoin du commencement des hostilités entre François I^{er} et Charles-Quint dans les Pays-Bas. L'année suivante, il était de retour à Ferrare, puisqu'il eut l'honneur de haranguer le pape Paul III, à l'entrée du pontife dans cette ville. Ayant terminé son cours de droit, il reçut le laurier doctoral des mains d'Alciat. Ses talents lui

méritèrent bientôt la confiance du duc de Ferrare (Hercule II), qui le chargea de diverses missions honorables. Envoyé par ce prince à l'empereur Charles-Quint, puis au roi de Pologne Sigismond, il se trouvait en Allemagne pendant la guerre de Smalkald, dont il a écrit l'histoire. De retour en Italie, il alla complimenter, en 1550, Jules III sur son élection au trône pontifical. Enfin le duc de Ferrare le nomma son ambassadeur (*orator*) à Venise, au plus tard, en 1554, puisqu'il s'y trouvait lorsque Franc. Veniero fut revêtu de la dignité de doge. Faletti fut continué dans cette place par le duc Alphonse II. Il encouragea beaucoup ce prince dans son projet de fonder une bibliothèque à Ferrare, et l'enrichit de plusieurs beaux manuscrits (1) provenant de la fameuse bibliothèque de Corvin (*Voy. ce nom*, X, 26), ainsi que des ouvrages encore inédits des anciens qu'il fit exécuter par les plus habiles calligraphes de Venise. Alphonse le récompensa de ses services, en le créant comte de Trino, avec des revenus considérables, lui imposant, pour unique redevance, l'obligation de déposer à la bibliothèque de Ferrare, chaque année, au moins deux ouvrages (2). Faletti mourut, suivant M. Renouard (*Annal. des Aldes*), à Venise; mais plus vraisemblablement à Padoue, le 3 octobre 1564 (3). Sans être un des premiers écrivains d'un siècle qui compte,

(1) On en trouvera les titres dans une Lettre de Faletti, publiée par Tiraboschi, VII, 230.

(2) L'acte porte : *Duos libros qui sint jucunda lectiois.*

(3) Barufaldi, dans la *Raccolta de' Rime*, citée n^o V, a fixé la mort de Faletti à 1560. Cette erreur se retrouve dans le *Dizionario di Bassano*; mais, ce qui est plus étonnant, elle a été reproduite récemment dans la traduction de notre ouvrage, intitulée *Biografia universale*.

surtout en Italie, tant de grands poètes et de savants littérateurs, Faletti n'en occupe pas moins un rang estimable parmi ses contemporains. Son style en vers comme en prose ne manque ni de grace ni d'élégance. On a de lui : I. *Della guerra di Germania in tempo di Carlo V*, Venise, Giulito, 1552, in-8° : c'est l'histoire de la guerre qui suivit la ligue de Smalkald. II. La traduction italienne du livre d'Athenagoras *della resurrezione*, avec un discours : *della Nativita di Christo*, Venise, Alde, 1556, in-4°. III. *De bello sicambrico, libri IV, et alia poemata, libri VIII*, Venise, Alde, 1557, in-4°. Cette édition est très-rare : elle est précédée d'une Lettre de Paul Manuce, dans laquelle il remercie Faletti des témoignages d'attachement qu'il lui a donnés durant sa dernière maladie. Le sujet du poème *de bello sicambrico* est la guerre des Français dans les Pays-Bas en 1542. Il a été réimprimé par les soins de C.-Val. Vonck, Nimègue, 1749, in-8°. IV. *Orationes XII*, Venise, Alde, 1558, in-fol. C'est le recueil des harangues prononcées par Faletti dans diverses occasions importantes. V. Des *Rime* dans le recueil publié par Jérôme Barufaldi. VI. *Genealogia degli principi Estensi*, Francfort, 1581, in-fol., à la suite de la *Chronique des Slaves*, par Hel mold. Ce n'est qu'un extrait assez court d'un grand ouvrage qu'avait préparé Faletti sur les princes de la maison d'Este. On en conserve deux copies à la bibliothèque de Ferrare, dont l'une est précédée de la dédicace de l'auteur au duc Alphonse. On avait prétendu que Pigna, dans son *Histoire des princes d'Este*, n'avait fait que copier Faletti ; mais Tiraboschi l'a

disculpé de ce reproche de plagiat. De tous les biographes de Faletti, le meilleur et le plus exact est Tiraboschi qui lui a consacré une *Notice* détaillée dans la *Storia della letteratura italiana*, VII, 961. W—s.

FALK (JEAN-DANIEL), satirique allemand, naquit à Dantzig en 1770. Son père était un pauvre perruquier de la vieille roche. A peine son fils sut-il un peu lire et écrire qu'il le retira de l'école de Saint-Pierre, comme d'un lieu maudit, et lui mit entre les mains la savonnette et le rasoir. Falk, dont le goût pour la lecture se prononçait plus vivement par la contradiction même, ne voyait dans ces instruments du labeur quotidien que des moyens d'amasser un petit pécule dont le cabinet de lecture enlevait la totalité. Le soir venu, il se déroba de la boutique paternelle, Gellert, Wieland ou Lessing à la main, et fut-ce en plein hiver, lisait à la lueur d'un reverbère, comme le Tasse écrivait à la lueur des yeux de sa chatte, jusqu'à ce que ses doigts engourdis refusassent de tourner le feuillet. Pour pallier ses longues absences, il mentait ; il disait revenir de chez son oncle ou son grand-papa : car autrement comment éviter les corrections ? L'obstination de son père à concentrer toutes les facultés du jeune homme dans l'art du barbier était devenue une véritable tyrannie, et s'augmentait de l'antipathie de Falk pour cette carrière, comme l'antipathie de Falk croissait par l'obstination de son père. De désespoir et d'ennui, il déserta le toit natal, et, pour ne pas retomber en puissance de barbier, il résolut de se faire marin. Mais, lorsqu'il fut question de s'embarquer, les mariniens ne voulurent pas de lui ; il était trop jeune,

dirent-ils, puis il ne savait pas l'anglais. Falk, qui, dans l'espoir de faire route avec eux, avait erré plusieurs jours dans les forêts qui couvrent les bords de la Vistule inférieure, rêvint alors à l'échoppe paternelle, déterminé à l'apprendre, cette heureuse langue qui donnait le droit de courir l'Océan et les aventures. Il découvrit un maître au meilleur marché possible, qui lui permettait d'entendre gratis les leçons données à d'autres élèves. Là que de déboires encore ! Sa mise chétive, son manque de livres qu'il ne pouvait acheter, le rendaient un objet de mépris pour ses fortunés camarades. Mais infatigable, il écrivait son Shakspeare, il apprenait par cœur son Ossian, il surpassa bientôt les moqueurs. Un prix qu'il eut fixa sur lui l'attention du premier pasteur de l'église Saint-Pierre, lequel obtint pour lui de son père l'autorisation d'étudier (1785). Ne recevant rien de ses parents, il fallait qu'il vécût, qu'il s'entretînt. Il y parvint en donnant des leçons de lecture à des enfants, quatre à six heures par jour, et reprenant sur la nuit le temps ainsi perdu. Tel était son zèle que pour rester éveillé il tenait ses pieds dans l'eau froide, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'on ne joue pas ainsi avec la santé impunément. Deux ans après son entrée au collège (1786), il connaissait un peu de langues anciennes, de littérature, de philosophie, de physique expérimentale, lisait des classiques dans l'original, parlait français avec assez d'aisance. Tout en se livrant à ces travaux, il s'était épris de la fille d'un des riches et des puissants de Dantzic, et quelque temps il put se croire payé de retour ; mais les sentiments de la jeune personne ne tiurent pas contre une

absence et contre l'offre d'un beau mariage. Falk alors voulant dépayser ses souvenirs se mit en route pour l'université de Halle, où il suivit surtout les cours de littérature, tant ancienne que moderne, au séminaire philologique, et où il se fit connaître de Klein, de Forster, d'Eberhard. Plus d'une ouverture et même d'une promesse lui furent faites au cas où il se donnerait à la théologie ; mais son goût pour l'indépendance l'empêcha de faire attention à ces conseils, et, quelque temps après, il fit son apparition sur la scène poétique par une satire imitée de Boileau, et intitulée *l'Homme*. Si les applaudissements des lecteurs l'encouragèrent, il eut en revanche des contrariétés à supporter : un membre du conseil de Dantzic imagina que le poème contenait des allusions à sa personne, et, en vertu du principe *Qui n'aime pas Cotin*, etc., lui fit ôter un faible secours qu'il recevait de la ville pour son entretien à Halle. Cet échec ne lui fit pas quitter la voie poétique, où si témérairement il s'engageait. L'année suivante (1796), parurent *les Héros*, effusion plus brillante encore et plus vigoureuse d'un esprit élevé, qu'importunaient les louanges données au *Bell' orrido* de la guerre. Cette œuvre juvénalesque, comme l'appelait Wieland, répandit son nom dans toute l'Allemagne, et lui donna d'emblée un rang parmi les poètes célèbres du jour. Il confirma ces espérances en publiant, la même année, *les Saints tombeaux de Rome* et *les Prières*, deux productions satiriques du premier ordre, auxquelles on ne peut reprocher qu'une luxueuse abondance de poésie et d'invention. C'est après cela qu'il se mit à publier son *Almanach pour les amis du badinage et de la satire*

qui l'occupa presque exclusivement, et qui, pendant ses premières années ajouta au renom de l'auteur, toujours abondant en vives saillies, en heureux traits d'imagination. Mais tout s'épuise, même le plaisir d'entendre *Peau-d'Ane*, et le plaisir plus doux encore d'entendre médire. Le Falk de 1803 ne jetait pas moins de feux par toutes ses facettes que celui de 1796; mais tout son public s'était habitué à sa manière, et son imprévu même n'avait plus d'imprévu. Ajoutons que pour fournir ce contingent annuel de malice et de gaieté, il était obligé de traduire à sa barre des faits, des hommes contemporains, et que sa satire devait, sous peine de tomber dans la fadeur, dégénéraliser en personnalités: or, c'était descendre en même temps que se faire des ennemis. « D'ailleurs, disait plus tard « l'ex-Archiloque, resplendir dans « l'Almanach, c'est resplendir un « an; le poète vit là ce que vit le « millésime; le 31 décembre démo- « nêtise tout ce qu'il a frappé de « belles pièces: recommencer, à « quoi bon? puisque votre immorta- « lité sera de même fauchée en her- « be. » Le fait pourtant est que ces bluettes, dont Falk bigarrait son *Taschenbuch*, ne sont pas toutes faites pour l'oubli: réimprimées en partie, elles ont été goûtées, et dès que les amis de la satire et du bon rire n'ont plus vu leur périodique dîner servi par Falk, ils se sont remis d'eux-mêmes en appétit. Qu'on ne croie pas au reste que Falk, dans ces premiers élans, n'eût d'autre but que de flatter la malignité publique. Un trait qui le caractérise au contraire, c'est que philanthrope en même temps que rieur, aimant les hommes en s'en moquant, il fait surtout la guerre aux abus funestes. L'attaque

vive qu'il dirigea contre l'hôpital de la Charité de Berlin, et qui fit jeter les hauts cris au docteur Biester, eut pour résultat de faire nommer par le roi de Prusse une commission pour l'examen des abus et l'indication des améliorations. Elles eurent lieu; et nul doute pour nous que le coup de fouet de Falk n'y ait été pour plus des trois quarts. C'est probablement à cet usage honorable de ses armes, courtoises pour l'ordinaire, et à sa vie pure, inoffensive et paisible, qu'il dut, en dépit des machines que firent jouer ses ennemis, l'avantage de n'avoir rien à démêler avec l'état. A trois ou quatre fois différentes, on l'accusa de bafouer la religion, de vouloir amener le catholicisme en Prusse, de faire de l'opposition au gouvernement; des missives anonymes lui conseillèrent de quitter Halle, vu qu'un ordre du cabinet allait lui donner une forteresse pour demeure (1796). Fort de sa conscience, Falk ne bougea pas, et le cabinet n'eut pas l'air d'avoir la moindre intention hostile contre lui; et si plus tard (1797) il fixa son séjour à Weimar, outre que dans cette ville il n'eût pas été en sûreté contre des velléités de vengeance un peu fortes de la part de la Prusse, c'est que cette ville était plus littéraire que Halle dans le sens qui convenait à un poète. Il s'y maria bientôt, et pour lettre de part au public, il publia son *A Caroline*, tableau piquant d'officieux amis, plaignant à qui mieux mieux la pauvre fiancée tombée ès-mains d'un satirique. Mais ces arguments qu'il ridiculisait, il devait y céder à la longue; ce qu'il se disait de l'éphémère durée des gloires entées sur le calendrier n'était au fond qu'un dégoût pour le genre satirique qui, tant qu'il se

borne à l'énoncé de thèses morales, n'est qu'un lieu-commun, vieux ou neuf, paradoxal ou convenu, et qui, dès qu'il touche vivement les individualités vivantes est amusant, c'est vrai, mais frise de près l'odieux : on n'est pas long-temps satirique de cette sorte avec un bon cœur. Falk s'empessa donc d'en revenir aux peintures générales. A cette phase de son talent se réfèrent son *Prométhée* (1803), et son *Amphitryon* (1804). Il s'occupait en même temps de critique littéraire, et souvent se distraisait de ces travaux graves par des récits et des tableaux poétiques. Ainsi naquirent entre autres *Jean de la Baltique* (1805), et ses *Grotesques* (1805, 1806). A cette époque la vie était encore pour lui émaillée de quelques fleurs, bien que cette teinte de mélancolie, qui fut pour quelque chose dans son génie satirique, commençât à se rembrunir. La même année (1806), il entreprit sous le titre de *l'Elysée et le Tartare*, un journal politique dans lequel il retraçait les imminents dangers amenés sur l'Allemagne par l'impéritie des cabinets, faisait ressortir la nécessité de s'appuyer sur la capacité, et non sur la noblesse, pour sortir de la crise actuelle, et prophétisait que les nations perdues par leurs maîtres se sauveraient par leur énergie, leur volonté à elles. Cette prophétie si minutieusement accomplie en Espagne, en Allemagne, ne nous fera pas dire qu'il y eût en Falk l'étoffe d'un profond politique : seulement il était pénétré de quelques faits modernes que des hommes d'état à courte vue regardent trop comme des hérésies gouvernementales. L'invasion de la Prusse par les Français fit taire le journal de Falk, mais elle n'anéantit pas son activité. Au lieu de quitter

Weimar, il se mit en rapport avec l'état-major des troupes françaises en Saxe ; sur la recommandation de Wieland, il fut nommé secrétaire du receveur des contributions de guerre, et, grâce à sa place, il adoucit un peu le *væ victis*. Le grand-duc de Saxe-Weimar lui en témoigna sa reconnaissance en le nommant, après la retraite des Français, conseiller de légation. Il ne se rendit pas moins utile, lorsqu'en 1813, à la tête d'une compagnie d'infanterie mise à sa disposition par le général français baron de Cœhorn, il préserva du pillage plusieurs villages très-exposés. Sur ces entrefaites une fièvre contagieuse qui régnait à Weimar lui enleva quatre de ses enfants. Son esprit depuis six ans porté au sérieux fut vivement frappé de ces coups réitérés : il dit plus que jamais adieu aux choses légères ; et le poète qui devait sa renommée au genre de tous le moins charitable, ne respira plus que pour des œuvres de charité. Conjointement avec le pasteur Horn, il projeta la fondation d'une société de bienfaisance, dite *Société des amis dans le besoin*, et dont le but était de donner un asile et de l'éducation aux orphelins, et spécialement à ceux que la guerre aurait réduits à cette triste condition. Son nom, sa parole, l'influence de son coopérateur, les missionnaires qu'il envoyait jusqu'en Angleterre pour rallier à cette belle œuvre, enfin la sagesse pratique de son plan d'éducation qui consistait dans l'apprentissage d'un métier, des notions de géométrie, d'histoire et d'histoire naturelle puisées aux écoles du dimanche, et une instruction religieuse solide, décidèrent bientôt la prospérité de l'établissement qui, de 1815 à 1817, avait acquis près de cinq cents enfants. Plus tard, il

eut la joie de voir la société à même de faire élever pour cette jeune population un oratoire et une école, qui furent inaugurés le 3 sept. 1825, au jubilé du grand-duc Charles de Weimar. Il ne survécut que peu à cette cérémonie, et mourut le 14 février 1826. Sa santé depuis longtemps était mauvaise ou plutôt l'avait toujours été : on n'en sera pas étonné si l'on songe au régime qu'il suivait dans son enfance. Très-fortement compromise en 1806, elle s'était cependant rétablie par la vie active que, lors de l'invasion française, il avait menée pendant un an et plus. Sa conversation était brillante, amusante, comme celle de Coleridge, sauf qu'il avait moins du grand seigneur : il excellait à passer du grave au comique, du bouffon au grave : personne surtout n'avait plus d'imprévu. « Il est bavard, disait M^{me} de Staël; mais, ajoutait-elle, j'aime les bavards. » En effet, quand elle n'était plus sur le trépied, elle ne devait pas s'ennuyer à l'entendre, et elle pouvait à ce jeu renouveler sa provision d'idées, car Falk était original. Il aimait surtout à parler d'éducation, et il y avait sur ce point plaisir et profit à l'écouter. Il avait aussi sinon des vues, du moins des expressions à lui lorsqu'il se prenait à causer sur l'art. En somme, il avait tant d'esprit et sur tant de choses qu'on commençait par lui refuser du génie, et qu'à la longue on prenait chez lui pour génie ce qui n'était que de l'esprit. Les œuvres de Falk n'existent complètes dans aucune édition. Ad. Wagner a publié ses *OEuvres choisies* Leipzig, 1819, 3 vol.; le premier porte pour titre : *Livret d'amour*; le second, *Livret pascal*; le troisième, *Livret des fous*. Croyant pouvoir nous dispenser d'une indica-

tion plus détaillée, nous citerons : I. Les *Satires*, savoir : 1° l'Homme, les Héros, les Tombeaux de Rome, les Prières, publiées, la première en 1795; la deuxième, dans le *Nouveau Mercure allemand*, n° 4, en 1796 (elles ont été réunies dans une deuxième édition, Leipzig, 1798), les deux autres aussi à Leipzig, en 1796; 2° Quatre autres poèmes satiriques : *la Vanité, les Gogouilles, la Jérémiade, la Mode*, Leipzig, 1799, avec les Tombeaux et les Prières. II. Les sept années de l'*Almanach pour les amis de la satire et de la gaieté*, Leipzig, 1797, 1798, 1799, 1800; Weimar, 1801, 1802, 1803. III. Les drames, savoir : 1° *Prométhée*, Tubingue, 1803; 2° *Amphitryon*, 1804; 3° le *Coriolan* de Shakspeare, Amsterdam, 1811. Le dernier est le tome premier et unique d'une collection intitulée : *Théâtre romain des Anglais et des Français, traduction libre, et développement des caractères d'après les sources antiques, notamment Plutarque, Tite-Live, Dénys d'Halicarnasse*. IV. *Nouveau recueil de petites satires et de récits*, Berlin, 1804. V. *Vie, voyages de Jean de la Baltique*, Tubing., 1805. VI. Deux années de *Grotesques, satires et naïvetés*, avec gravures tirées de divers maîtres, Tubingue, 1805 et 1806. VII. *Livret de guerre*, Weimar, 1815. VIII. *Jean Falk, sa vie, ses amours, ses souffrances en Dieu*, Altenbourg, 1817. IX. *Miroir populaire des Allemands*, Leipzig, 1825. X. *Introduction aux chants populaires de J.-G. de Herder*, Leipzig, 1825, 2 vol. XI. *Diverses Brochures ou Opuscules pour la société des amis dans le besoin*. XII. Des articles dans différents recueils

périodiques , entre autres sur la manière dont *Gœthe et Schiller* traitent le destin , dans l'*Uranie* , 1812. P—OT.

FALLOT de *Beaumont* (ÉTIENNE-ANDRÉ-FRANÇOIS-DE-PAULE) , successivement évêque de Vaison , de Gand et de Plaisance , né à Avignon le 1^{er} avril 1750 , se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique , et fut d'abord chanoine de la cathédrale d'Agde et grand-vicaire de Blois. En 1781 , il obtint l'abbaye de Sept-Fontaines , diocèse de Langres. Nommé en 1782 , coadjuteur de Vaison dans le Comtat Venaissin , et sacré à Frascati le 23 décembre 1782 , sous le titre d'évêque de Sébastopolis , il succéda en 1786 , à M. Péliissier de Saint-Ferréol. La révolution ne le laissa pas long-temps tranquille sur son siège. L'évêché de Vaison fut supprimé en 1790 , par la constitution civile du clergé , et l'évêque fut dénoncé le 20 avril 1791 à l'assemblée constituante par Bouche , député de Provence. On l'accusait d'avoir fait chanter un *Te Deum* après l'assassinat des patriotes ; l'évêque réclama , et prouva la fausseté de l'accusation. Bientôt les progrès de la révolution le forcèrent de se retirer en Italie. Il trouva un asile dans les états du pape , son souverain. Le moment de calme qui précéda le 18 fructidor engagea beaucoup de prêtres exilés à rentrer en France. L'évêque de Vaison voulut aussi se rapprocher de son diocèse ; il habita long-temps Marseille , où les mesures de rigueur prises sous le Directoire l'obligèrent de se tenir caché. Cependant il sortait de sa retraite lorsqu'il pouvait être utile , conférait les ordres en secret et administrait la confirmation. Le clergé de Provence se rap-

pelle les services que lui rendirent ce prélat et son collègue , M. de Prunières , évêque de Grasse , qui était aussi caché à Marseille et qui mourut vers la même époque. Le 18 brumaire rendit de nouveau un peu de tranquillité à la religion. Lors du concordat , l'évêque de Vaison fut un des premiers à donner sa démission dès qu'elle lui fut demandée par le pape , et en 1802 le premier consul le nomma à l'évêché de Gand. Son administration dans ce diocèse fut dirigée avec zèle et sagesse. S'il suivit envers les prêtres le système d'indulgence et de fusion que le gouvernement avait adopté , il s'occupa avec activité du rétablissement de la discipline , obtint la restitution du séminaire , ouvrit un collège et favorisa des institutions de piété et de charité. Son crédit auprès du gouvernement fut plus d'une fois utile au diocèse. En 1807 , Bonaparte le nomma à l'évêché de Plaisance , dans la vue , à ce que l'on crut , de servir sa politique en Italie. En effet , l'évêque , soit par reconnaissance pour des bois rendus à sa famille , soit par d'autres motifs , se montra toujours dévoué à l'empereur ; cependant , malgré les ordres qu'il avait recus , il laissa l'usage de l'ancien catéchisme et ne pressa point l'enseignement des quatre articles de 1682. Il empêcha de fermer des églises dont on voulait s'emparer , agrandit le séminaire , favorisa diverses communautés et fit renoncer au projet de convertir le beau séminaire Albéroni en un lycée militaire. On lui a reproché sa conduite envers les prêtres de l'état romain exilés à Plaisance sous le gouvernement impérial , et il paraît difficile de le justifier pleinement à cet égard. L'évêque assista au concile convoqué à Paris en 1811 , et fut de la

députation des huit prélats envoyés à Savone cette année-là pour essayer d'arracher au pape quelques concessions. En 1813, l'empereur le nomma à l'archevêché de Bourges. C'était le mettre dans une position difficile, car le pape prisonnier ne donnait plus de bulles aux évêques, et d'un autre côté le gouvernement voulait que ceux qu'il nommait parussent administrer les diocèses. M. Fallot de Beaumont mit de la réserve et de la modération dans sa conduite. Il prêta serment le 15 août 1813, entre les mains de Marie-Louise, alla occuper l'archevêché de Bourges et fut nommé grand-vicaire capitulaire; mais on assure qu'il ne prit point en main les rênes du gouvernement du diocèse, et qu'il laissa l'administration aux grands-vicaires qu'il avait trouvés en place. On lui dut la restauration du séminaire qui n'était encore que très-incomplètement formé. Vers la fin de 1813, le gouvernement envoya l'évêque à Fontainebleau, en le chargeant de faire des propositions à Pie VII pour un rapprochement; mais le pape se montra décidé à n'entrer en pourparler que lorsqu'il serait de retour à Rome. Le prélat n'obtint que la même réponse dans une deuxième mission qu'il remplit auprès du pontife en janvier 1814. Des journaux ayant rapporté d'une manière inexacte ses missions à Fontainebleau, il adressa au rédacteur de l'*Ami de la religion* un récit de ce qui s'était passé alors; récit qui fut inséré dans ce journal, tome I^{er}, page 102, et qui est confirmé par ce que rapporte le cardinal Pacca, dans ses *Mémoires sur son ministère et sur ses voyages en France*. L'évêque se trouvait à Bourges au moment de la restauration; il est très-vrai qu'il officia dans la cathédrale

le jour de Pâques et qu'il entonna le *Te Deum*; cependant il quitta bientôt Bourges et revint à Paris. Son projet était de reprendre l'administration du diocèse de Plaisance dont il était toujours titulaire; mais il trouva de l'opposition à Rome. Une congrégation formée sur les affaires ecclésiastiques extraordinaires jugea que l'évêque devait quelques satisfactions pour sa conduite à Plaisance. Le cardinal Pacca, pro-secrétaire d'état, fut chargé de lui écrire à ce sujet. Le prélat, loin de s'humilier, fit une réponse dont la cour de Rome fut blessée. C'est à ce sujet que le cardinal lui adressa le 22 décembre 1814, une deuxième lettre où il lui reprochait d'avoir introduit des nouveautés à Plaisance et lui dictait les conditions auxquelles on lui permettrait de reprendre l'administration de son diocèse. La lettre du cardinal Pacca a été insérée dans l'*Ami de la religion* du 9 mars 1837. Il paraît que l'évêque refusa de se soumettre. Le retour de Bonaparte, en mars 1815, lui donna de nouvelles espérances: il fut nommé premier aumônier et membre de la chambre des pairs; il parut à la cérémonie du Champ-de-Mai et présenta le livre des évangiles à Napoléon pour faire le serment. Il résulte de la publication du Porte-feuille de Bonaparte que le prélat reçut pendant les cent-jours plus de trente mille francs sur les dépenses de la maison de l'empereur; cependant on doit dire qu'il fit insérer dans les journaux une lettre pour sa justification. Après le second retour du roi, l'évêque de Plaisance donna sa démission de son siège, et le pape lui assigna une pension de douze mille francs sur les revenus de la mense épiscopale. Il vivait à Paris dans la retrai-

te, ne paraissait à aucune cérémonie ni à aucune réunion d'évêques. Malgré son âge avancé, il conserva longtemps une bonne santé. Une courte maladie l'enleva le 26 octobre 1835, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans et demi. L'archevêque de Paris lui administra les derniers sacrements et fit l'absoute à ses obsèques. M. Fallot de Beaumont avait reçu de Bonaparte le titre de comte; il était officier de la Légion-d'Honneur et membre de l'ordre de la Réunion. C'était à sa mort le doyen des évêques de France. Deux journaux de Belgique, le *Journal des Flandres* et le *Journal historique et littéraire* de Liège, publièrent des articles honorables pour sa mémoire, et louèrent son administration à Gand. L'*Ami de la religion* en a donné des extraits. Voir les nos 2570, 2578, 2583, 2743 et 2782. P—c—r.

FALLOT (GUSTAVE), savant philologue, né le 17 novemb. 1807, à Monbéliard, d'une famille protestante et qui était alliée à celle de Cuvier, y fit de fortes études au collège de cette ville. Arrivé à l'âge de prendre un état, il fut placé, par son père, dans une maison de commerce à Gray; mais, n'ayant pu vaincre son penchant pour les lettres, il prit le parti de renoncer au commerce, et de venir à Besançon, où il se flattait, en se suffisant à lui-même par un travail analogue à ses goûts, de trouver encore le loisir de compléter ses études: son espérance à cet égard ne fut point déçue. Entré chez un imprimeur, qui le chargea de réviser les ouvrages qu'il se proposait d'éditer, tout en remplissant ses devoirs avec une exactitude scrupuleuse, il sut se ménager le temps de lire dans un ordre méthodique tous les livres des philosophes mo-

dernes, depuis Bacon jusqu'à Mallebranche; et comme il était doué d'une mémoire qui ne laissait rien échapper, il acquit rapidement des connaissances très-étendues sur des matières dont tout le monde parle, mais qu'en réalité peu de personnes approfondissent. Dans le même temps il amassait des matériaux pour différents ouvrages qu'il ne se proposait d'exécuter que lorsque l'âge aurait mûri ses idées, et qu'un séjour de quelques années à Paris, dans la société des savants et des littérateurs, lui aurait fait acquérir les secrets de la composition. La crise commerciale de 1831 lui ayant fourni un motif plausible pour rompre les engagements qui le retenaient à Besançon, il partit, dans le mois de juillet, pour Paris, emportant avec ses notes la petite somme qu'il avait économisée sur ses modestes appointements, mais plein de confiance dans son avenir. A son arrivée, il fut accueilli par l'éditeur de la *Biographie universelle*, qui l'associa au travail du Supplément. Inscrit parmi les élèves qui se proposaient de suivre les cours de l'école des chartes, il y fut admis comme pensionnaire; et le conseil municipal de Besançon, qui voyait en lui le futur conservateur de ses archives, augmenta son traitement d'une somme de cinq cents francs. L'académie de cette ville, ayant été mise, l'année suivante, en possession du legs de 30,000 francs, que lui avait fait M^{me} Suard (*Voy.* ce nom, au Suppl.), pour entretenir, pendant trois ans, un pensionnaire à Paris, elle désigna Fallot pour jouir le premier de cette fondation. En 1834, il fut nommé secrétaire du comité des travaux historiques, établi par M. Guizot, alors ministre de l'instruction

publique; et, presque dans le même temps, il obtint la place de sous-bibliothécaire de l'Institut. Ainsi, en moins de trois ans, Fallot se trouvait dans la position qu'il avait tant souhaitée, de pouvoir se livrer uniquement à ses travaux littéraires. Savant dans les langues anciennes, il possédait la plupart des langues modernes qu'il avait apprises, presque en jouant, au moyen de la méthode philosophique qui en simplifie les éléments. Cette connaissance des langues qui fait tout le mérite d'un grand nombre de savants, il ne la regardait que comme un moyen de parvenir à la découverte de plusieurs problèmes qu'il s'était proposés. Dans les derniers jours de février 1836, il écrivait à un de ses amis : « Je
 « me lève pour lire et étudier,
 « et je me couche quand j'ai lu et
 « étudié tout le jour : ma vie ne s'é-
 « coule qu'à cela. Il reste à faire
 « une *Histoire généalogique de*
 « *l'espèce humaine par les lan-*
 « *gues*; et c'est de cela que je suis
 « occupé. » Il se plaint, dans cette
 même lettre, de l'état de sa santé,
 qui le retardait dans ses travaux : « Il
 « y a, dit-il, plus de la moitié de
 « mes jours où je ne puis que lire,
 « sans avoir la force de rédiger...
 « je languis plus que je ne vis; et
 « n'ayant nulle maladie aiguë, nul
 « symptôme de lésion apparente,
 « je dépéris d'un mal que l'on ne
 « voit point, et je sens que je m'en
 « vais, sans savoir par quelle cause.
 « A l'heure où je vous écris, je suis
 « si fatigué, si émoussé, si affaibli,
 « qu'il faudra nécessairement que
 « d'ici à quelques mois je me ré-
 « pare ou que je meure comme une
 « grenouille. » Indépendamment de
 l'ouvrage dont il parle dans cette
 lettre, Fallot s'occupait avec ar-

deur de *Recherches sur la lan-*
gue et la littérature slaves, dont il
 se proposait de faire l'objet d'un cours
 public, et il mettait la dernière main à
 un grand ouvrage sur les *Origines de*
la langue française, travail qui de-
 vait, au jugement de tous ceux qui l'ont
 vu, lui ouvrir les portes de l'acadé-
 mie des inscriptions. Mais cette ma-
 ladie inconnue qui le minait l'empê-
 cha d'accomplir aucun de ses pro-
 jets; et, après quelques jours de
 fièvre, une congestion cérébrale l'en-
 leva, le 6 juillet 1836, dans sa
 vingt-neuvième année. Sa mort
 excita les plus vifs regrets. Inter-
 prète de la douleur publique, son
 oncle maternel, M. Rodolphe Cu-
 vier, pasteur de la communion pro-
 testante à Paris, prononça sur son
 cercueil quelques phrases déchirantes
 qui ont été recueillies par les jour-
 naux. Les manuscrits de Fallot ont
 été confiés, par sa famille, à M.
 Ackerman, son compatriote et son
 ami; et tout fait espérer que l'on ne
 tardera pas à jouir de ses *Recher-*
ches sur la langue d'oïl au trei-
zième siècle, le seul de ses ouvra-
 ges qu'il ait laissé presque achevé.

W—s.

FAMIN (PIERRE-NOËL) naquit
 à Paris en 1740. Comme il était le
 second de douze enfants, on le fit
 moine. A titre de Génovéfain, il
 avait droit à une cure dans les en-
 virons de Paris. Il obtint en 1772,
 celle de Sanois près de Fontaine-
 bleau, où il resta jusqu'en 1780.
 Par la protection de madame de
 Genlis, il devint lecteur du duc de
 Chartres (le roi actuel) et de ses
 deux frères. Etabli dans un superbe
 logement au Palais-Royal, il parvint
 à y former un cabinet de physique;
 et, en 1783, il ouvrit un cours pu-
 blic, annuel et gratuit, d'électricité,

qu'il interrompit en 1789 ; mais, ce ne fut pas, comme on l'a dit, pour voyager dans le midi de la France, avec la baronne de Krudner, qui savait un peu mieux choisir ses compagnons de voyage. L'abbé Famin, après avoir échappé, par l'obscurité dans laquelle il vivait, aux proscriptions de 1793, après avoir même conservé au Palais-Royal, son superbe logement sans que l'on parût s'apercevoir de lui, finit par être obligé de le quitter en 1799, pour faire place au tribunat. Il vendit alors son cabinet de physique, et vint loger rue de Valois, près de la cour des Fontaines. La peur s'étant un jour emparée de lui à l'époque de la terreur, lorsque le duc d'Orléans son protecteur eut lui-même péri, il se présenta au maire de Paris, et lui demanda un passe-port pour aller en Suède. Dans quel but, lui dit le maire ?—Pour enseigner la physique et les hautes sciences.—Non, vous resterez, nous n'avons pas trop de savants. Il resta ; et on le laissa tranquille. Il avait obtenu son entrée perpétuelle au Lycée (aujourd'hui l'Athénée de Paris), pour une machine de physique, qu'il disait avoir donnée à Pilastre de Rozier et qu'on n'a jamais vue. Il ne passait pas un jour sans y faire une station de quelques heures. Dans l'hiver rigoureux de 1830, il y parut, à peine couvert, et grelottant de froid. Quelques jours après, on le trouva mort dans son lit. On ouvrit son armoire ; il y avait deux mille francs ! Cet abbé, dont les talents plus que médiocres n'excitaient la jalousie de personne, a publié quelques opuscules peu connus, dont voici les titres : I. *Cours abrégé de physique expérimentale à la portée de tout le monde*, 1793,

in-8°. Ce qu'il y a de remarquable dans ce cours, c'est la préface, où l'auteur présente naïvement des définitions telles que celles-ci : « La « boussole est un instrument au « moyen duquel on peut voyager sur « les mers, sans crainte et sans « danger.... Le paratonnerre, en « détournant la foudre, établit une « paix constante entre le ciel et la « terre. » Le discours est terminé par cette réflexion philosophique : « Toutes les sciences sont sœurs ; heureux celui qui peut en approfondir « le plus ! » II. *Carmen pacis*, le *Chant de la paix*, ode latine et française, 1801, in-8°. L'auteur est aussi fort dans les vers latins que dans les vers français. III. *Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir*, 1802, in-8°. IV. *Mes opuscules et amusements littéraires*, 1820, in-8°. Ce sont des pièces de vers et quelques morceaux de prose, que l'auteur avait lus, avec sa bonhomie accoutumée, dans quelques séances de l'Athénée des arts et de l'Athénée de Paris, où l'on riait de bon cœur, en les écoutant. — Il ne faut pas confondre ce personnage avec FAMILIN de Marseille, qui a porté la tête de la princesse de Lamballe, au 2 septembre 1792, et que M. Tissot a nommé le premier dans le tome III de son *Histoire de la révolution*.

F—LE.

FANELLI (FRANÇOIS), historien, né, dans le XVII^e siècle, à Venise, y remplissait les fonctions d'avocat, et se délassait des fatigues du barreau par la culture des lettres. Le seul fruit que l'on connaisse de ses études est une histoire complète d'Athènes, sous ce titre : *Atene attica, descritta dà suoi principi*,

colla relazione de' suoi re, etc., Venise, 1707, in-4° avec seize pl., volume peu commun et assez recherché. Les rédacteurs des *Acta erudit.* Lips. en ont donné une analyse très-bien faite dans le *Supplément*, IV, 181. Cet ouvrage, dit M. de Châteaubriand, est peu de chose, considéré sous le rapport des antiquités; mais on y trouve des détails curieux sur le siège d'Athènes, par les Vénitiens, en 1687, et un plan de cette ville dont Chandler paraît avoir fait usage (*Itinéraire*, I, Prolégom.).

W—s.

FANTI (SIGISMOND), littérateur, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit à Fano, vers la fin du XV^e siècle. Il fut, dit Apostolo Zeno, non seulement poète; mais philosophe, mathématicien, et montra son savoir dans plusieurs ouvrages qui sont imprimés (*Notes sur la Bibliot. de Fontanini*, II, 190). Outre une *Grammaire italienne*, en quatre livres, Venise, 1514, in-4°, on ne connaît de lui que le suivant: *Ultriomfo di Fortuna*, Venise, 1527, in-fol. Cet ouvrage, dans le genre de celui de Marcolini, est un recueil de réponses *in quatraine* aux principales questions qu'ont l'habitude de faire les personnes qui désirent connaître leur avenir. Fanti déclare que toutes ces réponses ont été calculées avec beaucoup d'exactitude par les règles de l'astrologie judiciaire. M. Brunet a, dans le *Manuel du libraire*, donné la description de ce volume rarissime, composé presque entièrement d'estampes en bois. W—s.

FANTIN des Odoards (ANTOINE - ÉTIENNE - NICOLAS), laborieux historien français, naquit à Pont-de-Beauvoisin (Isère) le 26 déc. 1738. Elevé dans un établissement

de jésuites, il y resta, divisant son temps entre les fonctions de l'enseignement et l'étude des compilations plutôt que des sources historiques. Dès 1759, à ce qu'il paraît, il songeait déjà lui-même à se faire compilateur, et il préparait, s'il faut l'en croire, une continuation de Vély; mais Villaret, Garnier donnaient la leur, et la sienne, s'il est vrai qu'il s'en fût occupé sérieusement, resta manuscrite pour le moment. La suppression des jésuites, en 1764, par arrêt du parlement, eût pu le rendre à la vie séculière; d'ailleurs il ne paraît pas qu'il ait prononcé de vœux, au moins en France. Mais les suites de la mesure parlementaire l'entraînèrent en Italie: il séjourna surtout en Toscane, alors le quartier-général de l'ordre. Quand en Italie aussi les jésuites cessèrent d'exister en corps, il reprit la route de France. Il était dans les ordres; mais, soit que les obligations de cet état lui pesassent naturellement, soit qu'il s'aperçût que désormais la carrière ecclésiastique ne pouvait mener très-loin en France un homme des classes inférieures, Fantin était un mauvais prêtre. Si pourtant il n'eût laissé trop clairement percer son goût pour la philosophie moderne et surtout pour ses corollaires, la facilité avec laquelle il maniait, trop prolixement du reste, et la plume et la parole l'eût fait avancer dans l'Église. En 1789, il était vicaire-général d'Embrun, mais il résidait le plus qu'il pouvait à Paris: la révolution l'y fixa. Il en adopta les principes avec ardeur, et travailla aux *Annales patriotiques* avec Mercier et Carra. De plus en plus lancé dans le tourbillon révolutionnaire, il eut des liaisons avec Danton et Robespierre; il accompagnait souvent au

club des Jacobins Collot-d'Herbois , Marat , Chaumette. Toutefois son nom ne figure point parmi ceux des agents du pouvoir de cette terrible époque : fut-ce répugnance pour les excès du jour , fut-ce impuissance à se faire accepter par les meneurs , c'est ce que nous ne déciderons pas. Il prétendit depuis avoir eu à redouter la déportation ; et c'est même , dit-il , pour échapper à cette menace qu'il épousa une religieuse. Il dit ailleurs qu'il avait au préalable sollicité auprès du pape la rupture de ses vœux. On ne croira sans doute pas à ces assertions trop évidemment imaginées pour atténuer des faits notoires , qu'on eût voulu et qu'on ne pouvait dissimuler. Devenu de plus en plus étranger aux affaires politiques , Fantin se remit à écrire , et décidément adopta pour spécialité le genre historique , auquel il ne fit que de rares et insignifiantes infidélités. Il commença par l'histoire de la révolution qui certes était alors encore loin de s'arrêter. Ecrits avec assez d'élégance , empreints des idées du jour , ses ouvrages ne pouvaient manquer d'être lus , et long-temps ils se vendirent parfaitement. En 1803 , l'Institut , lors de l'organisation que lui donna Bonaparte , porta le nom de Fantin sur la liste des candidats ; le premier consul fit preuve de plus de tact et de goût en ne le nommant pas : il eût fallu un mérite plus transcendant que celui de Fantin pour effacer aux yeux du maître de la France sa tache de prêtre marié. Le reste de la vie de Fantin se passa sans évènements. Il ne pouvait rien espérer sous les Bourbons ; et un neveu qu'il fit entrer aux Tuileries n'y put rester. Il mourut à Paris , des suites d'une attaque de paralysie , le 25 septembre 1820. Les nombreux ouvrages dont Fantin est

l'auteur se divisent en deux masses , ceux qui sont antérieurs à 1789 , et ceux qui furent publiés après cette époque : ces derniers sont les plus nombreux. On peut aussi les diviser en historiques et non historiques , et ceux-ci , à leur tour , se subdivisent encore. Dans le catalogue raisonné qui va suivre , nous commencerons par les derniers. Disons , avant d'aller plus loin , que Fantin a déplorablement abusé de sa facilité. Il est aisé de voir en le lisant que , sans être un écrivain de génie , il eût pu se placer très-haut. Outre une prodigieuse facilité à concevoir , à retenir , il avait de la sagacité , de la souplesse , de la force , du feu , une activité infatigable , une foule de connaissances préliminaires ; mais la patience et le caractère lui manquaient. Au lieu de comprendre qu'il fallait puiser aux sources , comparer et contrôler sans cesse , il s'emparait des faits tels qu'ils lui tombaient sous la main , et craignait en quelque sorte qu'une discussion ne les fit évanouir. A ce défaut il joint celui de ne pas pénétrer assez avant dans les causes des évènements , de ne pas saisir les mobiles multipliés et si nuancés qui font agir les hommes , de ne pas mettre à nu les ressorts à l'aide desquels s'opèrent les mouvements ; non pas qu'il manque de la pénétration nécessaire pour interroger ainsi les faits , mais parce qu'il se contente de ce qu'il aperçoit du premier coup-d'œil , et qu'il ne veut pas perdre de temps à scruter ; en d'autres termes , parce que , voyant beaucoup , il se borne à voir , mais ne regarde jamais. Un autre vice très-grave encore , c'est qu'il ne se donne pas la peine d'étudier la valeur intrinsèque et l'importance réciproque , de manière à n'omettre aucun des faits culminants et à laisser de côté

ceux qui n'ont que peu de portée et d'intérêt. Veut-il donner l'idée d'un discours, il en copie des fragments au lieu d'en faire l'analyse en suivant les évolutions de l'idée, et enchassant dans ce parcours rapide les mots frappants, les traits caractéristiques. Veut-il reproduire la physionomie d'une assemblée, il insiste sur quelques traits, il en néglige d'autres au moins aussi essentiels, et rien n'est lié, rien ne fait corps. Sa figure aura des pieds, des mains, mais pas de jambes et surtout pas d'articulations; elle ne se tiendra pas debout; on se demandera : Ces membres-là sont-ils bien au même individu ? Parfois un vigoureux coup de crayon, mais pas de modelé. Aussi ce nom de compilations que souvent on emploie avec mépris, et bien à tort, pour flétrir des ouvrages d'un haut mérite, remarquables par la méthode, le choix des détails, le groupement et la hiérarchie, s'applique-t-il pleinement à ses ouvrages dans le sens défavorable : les inégalités, les lacunes, le manque d'ensemble, tout trahit la précipitation. En un mot, ce n'est pas chez lui, avec lui seul pour guide, qu'on peut étudier; tout au plus peut-il inspirer l'envie d'étudier. Comme politique et penseur, Fantin n'a pas non plus mérité beaucoup d'éloges. Certes il n'a pas de préjugés ecclésiastiques ou monarchiques, mais il en décèle beaucoup dans le sens contraire; imbu de certaines maximes, justes en un sens ou dans certaines limites, il les pousse à l'excès et les croit aveuglement de mise partout; de ce qu'un état de choses a été funeste, il conclut que l'état adverse sera parfait; le vice tient-il à l'usage ou à l'abus, c'est ce qu'il ne semble jamais avoir songé à examiner. Ainsi par exemple, à propos de la nécessité

d'une révolution à la fin du dix-huitième siècle, il récapitule la période monarchique des Bourbons par ces mots : *Deux cents ans d'erreurs*. C'est-à-dire que la France, de 1589 à 1789, n'avait rien dû à son gouvernement! que la réunion des provinces que possédait Henri IV, l'acquisition du Bugey, de la Bresse, du Roussillon, de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Flandre et de l'Artois, la puissante centralisation opérée par Richelieu et continuée par Louis XIV; la destruction du protestantisme en tant qu'état dans l'état; l'avènement de la France sous l'illustre cardinal au rang tantôt de puissance dominante, tantôt de puissance du premier ordre; la création de la marine, la simplification et la régularisation des lois, immense pas vers l'unité de Code; c'est-à-dire que toutes ces œuvres de la royauté ou de ses ministres étaient des fautes, ou bien n'étaient pas d'incontestables progrès vers le mieux! ou bien enfin que les révolutions (car ces changements sont des révolutions) ne valent rien lorsqu'elles sont exécutées par un grand homme, au lieu de l'être par des masses qui, chemin faisant, se déchirent et sèment partout les ruines, faute du grand homme, qui sait aller au but sans choc violent, sans immense déperdition de forces! On citerait de Fantin mille assertions semblables; mais celle-là suffit pour faire juger de sa portée, de sa circonspection à prononcer des axiômes. Ce qui résulte de cette manière d'apprécier et les hommes et les choses, c'est que les partisans de l'ancien régime ne peuvent voir en lui qu'un blasphémateur ignorant des objets de leur respect, et que les hommes de mouvement le regarderont de plus en plus comme

un arriéré. Il ne reste donc, nous ne disons pas pour l'admirer, mais pour le tolérer, que les voltairiens stationnaires, ceux qui daignent se faire encore les échos sans modification du Dictionnaire philosophique et du Contrat social. Voici ce qu'on doit à Fantin des Odoards : I. Deux romans, savoir : 1° *Andercan et Padmani, histoire orientale*, 1788, 3 vol. in-8° ; 2° *Heyder, Azéma, Tippoo-Saïb, histoire orientale traduite de la langue malabare*, 1802, 3. vol. in-8°. Cette histoire malabare n'est ni malabare ni européenne : c'est un miscellanea de bruits de gazettes et d'imaginaires communes qui n'offrent ni intérêt de curiosité, ni tableau de mœurs. Il est trop clair que l'auteur n'a nulle idée de l'Orient et moins encore de l'Orient indien. *Nabab, pagodes et zénana* ne suffisent pas pour faire croire qu'un livre vienne de Patnah ou de Bénarès. On dira que Fantin ne voulait en imposer à personne. En ce cas il a réussi ; mais c'est là le seul succès qu'il ait obtenu. Quoiqu'on ne fût pas difficile alors en fait de couleur locale, l'ouvrage fut âprement critiqué, et qui pis est peu lu, sauf dans les cabinets littéraires, dont les habitués s'accoutument de toute espèce de pâture. Ce roman du reste n'était que la retouche d'une prétendue histoire du roi de Maïssour, donnée d'abord sous le titre de *Mémoires*, et dont plus bas il sera question. II. *Explication française des monuments inédits de l'antiquité expliqués par Winckelmann*, 1808, etc., 3 vol. in-4°. III. *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Église conciliés avec les libertés et franchises de l'Église gallicane, les*

lois du royaume et la jurisprudence des tribunaux français, 1788, in-8°. Le mérite de cette vaste compilation, c'est sa clarté. En revanche la profondeur y manque absolument ; cependant elle eût pu être utile pour un jurisconsulte en droit canon ; mais la révolution diminua beaucoup le nombre de ceux auxquels pouvait convenir un semblable recueil. IV. *De l'institution des sociétés politiques, ou théorie des gouvernements*, 1807, in-8°. V. *Continuation du nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France* par le président Hénault, à la suite de l'édition de cet Abrégé, 1788 et 1789, 3 vol. in-8°. Hénault avait laissé son histoire à la mort de Louis XIV ; Fantin la pousse jusqu'à la paix de 1783. Dans la suite il donna, sous le titre de deuxième édition, une continuation de la continuation comprenant les événements depuis 1783 jusqu'à la paix de Campo-Formio (1797), 1801, 2 vol. in-8° ; lesquels forment les volumes 4 et 5 de l'ouvrage complet. Ils furent réimprimés en 1807, 2 vol. in-8°, et, en 1820, 4 vol. in-8° ; mais cette fois avec une continuation nouvelle jusqu'à la rentrée de Louis XVIII. Des exemplaires, tirés à part sans le commencement par Hénault, portent le titre d'*Histoire de France depuis la mort de Louis XIV*. A mesure que Fantin s'avance vers notre époque, sa narration plus diffuse s'écarte de plus en plus du caractère net et simple de Hénault. Au reste, les faits sont moins fréquemment que dans ses autres écrits accompagnés de commentaires, et l'ouvrage y gagne. VI. *Histoire philosophique de la révolution française, depuis la convocation des notables jusqu'à la*

paix de Campo-Fornio, 1801, 9 vol. in-8°; 1807, 10 vol. in-8°; 1819, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage en formait originairement deux : l'un allait jusqu'à la séparation de la Convention ; l'autre commençait à cette époque : le premier fut publié, en 1796, 2 vol. in-8°, et eut plusieurs éditions ; le second parut de 1798 à 1800, en 3 vol. in-8°. C'est surtout dans cette histoire philosophique qu'abondent les déclamations, les incohérences, les citations longues, fastidieuses, et quelquefois mensongères, les jugements hasardés ou faux : Louis XV avait la conviction de la scélératesse de la plupart des hommes qui se pressaient autour de lui ; Louis XVI fut un chrétien fanatique ; La reine avait perdu irrévocablement l'affection du peuple ; elle était déjà marquée comme une victime ! Puis à tout instant reviennent les prêtres hypocrites, les conspirations des rois, etc. Ce n'est plus de ce style qu'écrivent aujourd'hui ceux mêmes qui croient que la révolution a compensé ses horreurs par ses bienfaits. VII. *Abrégé chronologique de l'histoire de la révolution française à l'usage des écoles publiques*, 3 vol. in-8°. On devine que c'est l'abrégé de ce qu'il nommait son grand ouvrage. VIII. *Louis XV et Louis XVI*, 1799, 6 vol. in-8°. Ces six volumes forment comme une introduction à l'histoire de la révolution : c'est un véritable factum. Il est vrai qu'il tombait sur une triste période monarchique : corruption, incapacité, cowardise, voilà les traits essentiels du tableau qu'il avait à tracer. Mais encore fallait-il que les reproches tombassent juste, que la censure fût grave et calme ; elle n'en sonnerait que plus haut comme accusation. Puis que de nuan-

ces délicates à saisir ! tant de chevaleresque bravoure perdue ! tant de politesse et d'élégance dans ces hautes classes qui, toujours charmantes et frivoles, toujours se moquant de la capacité patiente, toujours dansant, arrivent au bord de l'abîme ! et cet engouement aveugle des grands seigneurs pour la philosophie qui mine le sol sous leurs hôtels ! Fantin ne saisit ou n'exprime pas une foule de détails de ce genre qui rendent si frappante la saturnale finale de la monarchie légitime, et la livrent inerme, peureuse et gauche à ses ennemis. IX. *Histoire de France, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, 1806 et 1810, 26 vol. in-12. Le tome 26 fut long-temps prohibé. Les 6 vol. in-8° de Louis XV et Louis XVI, et une partie de l'histoire de la révolution française ont formé le fond de la dernière portion de cet ouvrage. Le commencement vaut mieux en un sens ; cependant il s'y trouve encore des déclamations et des naïvetés un peu fortes : Louis XIII, sa mère et Richelieu ont tous trois été des êtres malheureux ; mais Richelieu plus que les deux autres, car on le haïssait ; il avait les remords de l'homme qui verse le sang ; l'ambition lui ôtait le sommeil, et autres phrases de cette force. Fantin voudrait apparemment que les hommes d'état fussent des Mélibées et la politique une idylle. Il blâme, dans une de ses préfaces, la manière dont l'histoire de France a été écrite par le passé, et se récrie contre le travestissement perpétuel des époques, si insoutenable dans Daniel. Mais n'est-ce pas un travestissement aussi que cette manie perpétuelle de reprocher aux hommes qui jouent un rôle sur la scène politique les conditions et

les conséquences de leur rôle ? Qu'un général se fasse battre , critiquez et montrez ses fautes , c'est tout simple , mais ne lui reprochez pas de faire la guerre , car c'est son métier ; ou bien il faudra que tous , rois et commis de l'octroi , donnent leur démission , et fassent paître les moutons près d'Amaryllis. L'*Histoire de France , depuis la naissance de Henri IV* fut aussi publiée en 11 vol. in-8° et devait l'être en 6 ou 7 vol. in-4° ; mais de ce format les deux premiers tomes seulement parurent. Plus tard son frère , le libraire Fantin , réimprimant en sept tomes in-8° les vingt-cinq premiers volumes in-12 de Vély , et rafraîchissant les titres des onze volumes in-8° ci-dessus , en composa une *Histoire de France , depuis les temps anciens jusqu'à la mort de Louis XVI* , 18 vol. in-8° , 1818 , etc.

X. *Révolution de l'Inde pendant le XVIII^e siècle , ou Mémoires de Tippoo-Saïb , écrits par lui-même , traduits de la langue hindostany* , 1796 , 2 vol. in-8° . Fantin n'avait que des documents très-impairfaits ; il comprenait très-mal les affaires de l'Inde , et , comme toujours , il écrivait très-vite . Là d'ailleurs il crut pouvoir remplir avec son imagination les lacunes qu'il reconnaissait . Il en résulte un ouvrage décidément mauvais . Par la suite , il en fit un roman (Heyder , Azéma et Tippoo-Saïb , *Voy.* plus haut) ; mais ce qu'il y a de sûr , c'est que ce n'est ni une histoire ni un roman . P—OT.

FANUCCI (JEAN-BAPTISTE) , historien , né à Pise en Toscane , le 7 mars 1756 , fils d'un maître d'écriture en réputation , s'adonna , dans les premières années de sa jeunesse , à l'exercice de cette profession . Mais vaincu à la fin par les sages remon-

trances de plusieurs personnes distinguées , qui lui portaient de l'intérêt , il prit la détermination de fuir les salles d'armes , et se livra aux études qui devaient lui ouvrir les portes de l'Université . Lorsqu'il les eut achevées , il suivit un cours de droit , fréquenta le palais , attira sur lui l'attention des jurisconsultes les plus estimés , et devint enfin le collaborateur de l'un d'eux , qui lui rendit , en peu de temps , facile et familière la connaissance des formes compliquées et épineuses de la procédure judiciaire . Admis au barreau pisan , il s'y fit remarquer par son esprit fin et délié , par sa rare sagacité , et il prit rang , jeune encore , parmi les grandes notabilités de l'ordre . Habile dans la plaidoirie , il ne le fut pas moins dans les nombreuses consultations qu'il livra au public , et joignit au mérite d'un style concis et nerveux , celui d'interpréter et d'appliquer avec une méthode pressante et vigoureuse les textes de la loi . A cette première gloire , Fanucci prétendit ajouter des succès d'un autre genre , en consacrant aux muses un temps qu'il aurait pu employer plus utilement . Ses efforts à cet effet n'ont pas été suivis d'un heureux résultat . Ses poésies sont tombées depuis long-temps dans l'oubli auquel elles avaient été condamnées dès leur apparition , et il est à désirer que ses héritiers renoncent à l'idée de donner de la publicité à celles qu'il a laissées à sa mort , qui , dit-on , sont en assez grand nombre et aussi mauvaises que les premières . On doit s'applaudir qu'à ce goût passager de rimer ait bientôt succédé , dans l'esprit de Fanucci , le désir d'élever un monument à la gloire historique de sa patrie ; et il faut avouer que personne ne s'est acquitté de cette

tâche avec plus de zèle et de succès. Il commença par compulsier tous les documents conservés dans les archives de Pise, de Florence, de Gênes; ils s'appliqua à l'étude des monuments et de la législation pisane du moyen âge; consulta les savants, lut avec attention les manuscrits de plusieurs historiens, enfin il réunit une foule de matériaux pour jeter quelque lumière sur les antiquités de sa patrie. Son premier ouvrage relatif à l'histoire des Pisans, date de l'année 1788. C'est une dissertation sur leur gloire militaire, morceau fort remarquable, qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt et avec profit. A cette première composition succédèrent plusieurs articles biographiques fort étendus sur les grands hommes qu'a produits la ville de Pise, et il continua de mériter par ces travaux l'estime et la gratitude de ses compatriotes. Interrompu dans ces louables occupations par l'arrivée des Français en Italie, Fanucci embrassa avec ardeur une cause, qui lui laissait entrevoir dans le lointain la régénération du peuple italien, et qui proclamait ses principes sous les auspices et avec tous les prestiges de la victoire. Appelé en 1800, par la nouvelle administration qui avait succédé au gouvernement grand-ducal, à la chaire de droit maritime à l'université, Fanucci, au lieu de consacrer ses leçons à expliquer le sujet qu'il avait à traiter, prit à tâche de faire l'apologie, en présence d'une jeunesse nombreuse, du gouvernement qu'on venait d'établir et qui devait à son avis réaliser toutes les espérances et toutes les illusions qui avaient préoccupé les esprits des Italiens depuis la chute de leurs républiques. On sait de quelle manière ces prédictions se sont réa-

lisées pour l'Italie. Quant à Fanucci, nous savons bien qu'indépendamment de ce qu'il avait été vivement blâmé par ceux qui estimaient en lui l'homme de talent et l'ami de son pays, il se vit obligé, au retour de ses souverains, de se dérober aux persécutions qu'il redoutait de la part de ses adversaires politiques et de ses ennemis. S'étant volontairement retiré à Gênes, il reprit avec plus d'ardeur ses occupations, en se livrant à l'étude des chroniqueurs génois, et en fouillant les archives de cette république. Revenu dans sa patrie, après deux années d'exil, il jeta les fondements de son histoire des trois célèbres peuples maritimes de l'Italie, Pisans, Vénitiens, Génois, qu'il publia en 1817, et qu'on s'accorde à regarder comme son plus beau titre à la reconnaissance des Italiens dont il a célébré la gloire. Cet ouvrage renferme l'histoire des trois peuples maritimes nommés ci-dessus, depuis le VI^e siècle jusqu'à la chute ou la décadence de leurs républiques. Riche de renseignements rares et curieux, de remarques profondes, de détails remplis d'intérêt, ce livre laisse néanmoins beaucoup à désirer sous le rapport du style, dépourvu d'harmonie, sec, tronqué à dessein, chargé de locutions bizarres, incorrectes, prétentieuses, défauts qui ont beaucoup nui à la réputation de l'auteur, et qui ont privé son livre du succès auquel il a droit de prétendre. Depuis cette publication Fanucci ne reprit plus la plume que pour répondre à des critiques trop acerbes. Admirateur passionné de la vieille gloire de son pays, il possédait une très-vaste érudition et un jugement d'une sagacité remarquable. Il était infatigable dans ses travaux, et c'est avec une

patience digne d'admiration qu'il colationnait les diplômes et les titres qu'il se proposait de publier; mérite assez rare de nos jours, et que l'on devrait recommander aux archéologues et aux historiens, dans leur intérêt autant que dans celui de la vérité. Il était sobre par goût, et quoique en possession d'une fortune honnête, il n'en persévéra pas moins dans ses habitudes aussi simples que modestes jusqu'à ses derniers jours. Il mourut à Pise le 11 février 1834, sans laisser de postérité. Ses amis ont honoré sa mémoire en plaçant dans le Campo-Santo de Pise son buste en marbre, avec une inscription latine qui rappelle ses mérites, ses vertus et leurs regrets, récompense légitime réservée aux services qu'il avait rendus à son pays, et au zèle qu'il avait déployé pour réunir dans le Campo-Santo, où reposent ses cendres, une foule d'objets précieux d'art et d'antiquité, qui se trouvaient avant lui dispersés dans différentes parties de la ville de Pise. Ses écrits sont : I. *Orazione accademica sull' istoria militare Pisana*, Pise, 1788, 1 vol. in-4°. II. *Storia dei tre celebri popoli marittimi dell' Italia, Veneziani, Genovesi e Pisani, e delle loro navigazioni e commerci nei bassi secoli*, 4 vol. in-8°, Pise, 1817, 1818, 1821, 1822. III. Plusieurs articles biographiques signés des lettres initiales G.-B. F., dans l'ouvrage intitulé : *Vite d'uomini illustri Toscani*, Florence, 1800, 4 vol. in-4° et in-8°. G—RY.

FARCOT (JOSEPH-JEAN-CHRYSOSTÔME), savant économiste, né le 8 avril 1744, à Senlis, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et y professa d'abord la philosophie, telle qu'on l'enseignait alors dans les

écoles, puis la physique expérimentale dont il établit la première chaire dans les collèges de la congrégation, et enfin les mathématiques spéciales à Vendôme et à Juilly. Des affaires de famille l'ayant, en 1779, obligé de quitter la congrégation, il établit à Paris une maison de commerce qu'il dirigea lui-même avec beaucoup de succès. Electeur en 1789, il fut nommé suppléant de la députation de Paris, membre de la municipalité provisoire, du bureau de ville et du tribunal de la même municipalité : ces différentes fonctions ne l'empêchèrent pas de se charger de quelques rapports sur la caisse d'escompte et sur les travaux publics. Il fit, en 1790, à la demande du commerce de Paris, un travail sur les douanes dans lequel il traite à fond la grande question de leur influence sur l'industrie. Mis en arrestation en 1793, tous ses magasins furent saisis; et il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il prit une part active aux discussions qui eurent lieu à l'hôtel de Conti dans les derniers mois de 1794, sur le moyen de recréer en France l'industrie et les arts, que l'odieux régime de la terreur avait anéanti. Nommé l'année suivante l'un des administrateurs du département de la Seine, il fut spécialement chargé de l'exécution des mesures nécessitées par le rétablissement du culte catholique, et fit ajouter aux douze églises dont la restitution était décrétée, celle de Notre-Dame, Saint-Sulpice et Saint-Médard. Après s'être vainement occupé, sur la demande du comité de salut public, des moyens d'arrêter le discrédit des assignats, il concourut, en 1796, à dresser le tableau de dépréciation du papier-monnaie. Elu membre du conseil

des anciens par le suffrage unanime du corps électoral de Paris, des raisons graves l'empêchèrent d'accepter cette marque de confiance. Il recherchait depuis quelque temps le moyen de détruire l'usure : il crut l'avoir trouvé dans l'établissement de bureaux de prêt disséminés dans les quartiers les plus pauvres et les plus peuplés ; mais cette institution ne put se maintenir, quoique approuvée par le ministre de l'intérieur, le conseil d'état et même le premier consul. Farcot concourut depuis à la création d'un conseil des arts, agriculture et commerce, qui ne subsista que peu de temps. Membre du jury des arts, il rédigea le rapport sur les produits de l'industrie à l'exposition de 1806, et continua, les années suivantes, d'être employé par le préfet Frochot à la rédaction d'une foule de mémoires sur des objets d'utilité publique, conservés dans les archives de la préfecture, et qui peuvent être utilement consultés. Lors de l'établissement du bureau de statistique, Farcot en fut nommé chef ; il continua d'en remplir les fonctions sous M. de Chabrol, nommé préfet de la Seine, et mourut le 23 août 1815. Il n'a fait imprimer que : I. *Questions constitutionnelles sur le commerce et l'industrie, et projet d'un impôt indirect*, Paris, 1790, in-8°. II. *Discussions relatives à l'influence du gouvernement sur les arts et le commerce*, ibid., 1808, in-4°. III. *Mémoire sur les moyens d'encourager les découvertes utiles*, ibid., 1809, in-4°, publié par le fils de l'auteur, M. J. Farcot. L'abbé Grégoire a donné sur Farcot une *Notice* dans la *Revue encyclopédique*, 1819, III, 145-53. W—s.

FARCY (JEAN-GEORGES), né à Paris le 20 nov. 1800, entra à l'âge

de dix-neuf ans, après avoir terminé ses études, à l'école normale, d'où il ne sortit qu'à sa suppression, en 1822. Alors il se logea rue d'Enfer, près de son maître et son ami, M. Cousin, et continua avec lui ses études philosophiques. En 1825, il publia une traduction du troisième volume des *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dugald Stewart. Il fournit aussi plusieurs articles au journal *le Globe*, dans les premières années qui suivirent sa fondation. Ce fut au mois de septembre 1826, qu'il partit pour l'Italie, cette terre classique des arts. A Rome, ce qui le frappa surtout, ce furent les vastes ruines de monuments que *le temps démolit en silence*. Il préférait Naples, et s'établit à Ischia, pour y passer la saison des chaleurs. Là, il composa plusieurs pièces de vers, et se lia avec M. Colin, jeune peintre français. A la fin de 1827, il revint à Paris, où il resta huit jours, et partit pour l'Angleterre d'où il s'embarqua pour le Brésil. Il était de retour à Paris en 1829. Il accepta un enseignement de philosophie chez M. Morin, à Fontenay-aux-Roses. En juin 1830, il avait loué une petite maison dans le charmant vallon d'Aulnay. Le mercredi 28 juillet, à la nouvelle du combat qui avait commencé la veille, il arrivait à Paris, vers deux heures après midi, chez son ami M. Colin, qui était alors en Angleterre. Il s'empara chez lui d'un sabre, d'un fusil, de pistolets, et se mit en marche aussitôt, sans trop savoir ce qu'il faisait ni où il allait. Le jeudi matin, M. Cousin voulut en vain le retenir à la mairie du onzième arrondissement. A peine arrivé sur la place du Carrousel, au coin des rues de Rohan et de Montpensier, il tomba percé

d'une balle dans la poitrine, et mourut deux heures après. C'est donc en cet endroit, et non à la porte de l'hôtel de Nantes, que devrait être placée la pierre funéraire consacré à sa mémoire par ses amis, qui lui ont érigé un autre monument, en publiant, en 1831, le petit volume intitulé : *Farcy Reliquæ*. C'est un mélange de prose et de vers, que l'éditeur, M. Sainte-Beuve, a fait précéder d'une notice sur l'auteur. Les essais poétiques de Farcy, comme on l'a déjà remarqué, sont autre chose qu'une *aventure de jeunesse*, une *traversée de passions*, car la poésie était l'occupation de tous ses moments. Il avait beaucoup étudié le grand poète Platon; et M. Cousin, pour honorer la mémoire de son ami, lui a dédié sa traduction des *Lois* de Platon. Dans le volume des *Reliquæ*, la prose présente des pensées fortes, revêtues d'un style qui ne manque pas d'originalité; et parmi les poésies on remarque de jolies stances, adressées à une dame à laquelle il avait été présenté pendant son voyage en Italie. F—LE.

FARDEAU (LOUIS-GABRIEL) (1), littérateur dont le nom, s'il ne se retrouvait dans quelques satires contemporaines, serait aussi complètement oublié que ses ouvrages, était né, suivant Barbier (*Examen des Dictionnaires*, 326), à Paris en 1730; mais selon d'autres biographes, le 28 janvier 1731. Ayant acquis, en 1757, une charge de procureur au Châtelet, il chercha d'abord dans la culture de la poésie une distraction aux fatigues de son état; puis, encouragé par le suffrage d'imprudents amis, il finit par se persuader qu'il

pouvait sans inconvénients offrir, comme tant d'autres, ses productions au public. Si, quand cette fantaisie lui arriva, Fardeau n'avait pas tout-à-fait l'âge de Francaleu, il avait au moins dépassé de beaucoup celui de l'étourderie, puisque ce fut seulement en 1774, qu'il donna son premier recueil de vers sous ce titre : *Amusements de la société*. Dès qu'il se fut fait imprimer, il se trouva naturellement en butte aux épigrammes des journalistes qui ne les lui épargnèrent pas; mais ni ces épigrammes, ni les conseils ne purent le corriger de la manie de rimer. Ignorant même les premières règles de la versification, et ne connaissant de l'art dramatique que ce que l'on en peut apprendre par la fréquentation du théâtre, il composa cinq à six comédies, dont aucune ne fut représentée, mais qu'il eut soin de faire imprimer pour les distribuer à ses amis. Comme les éditions de ses ouvrages restaient toujours à peu près entières chez le libraire, il lui coûtait peu d'en offrir des exemplaires à ses confrères en échange de leurs productions. Rivarol n'eut garde d'oublier un pareil nom dans son *Petit Almanach des grands hommes inconnus*; mais feignant d'ignorer jusqu'aux titres des écrits de Fardeau : « C'est, « dit-il, une muse modeste et cachée « dont nous ne sommes pas les du- « pes. Nous nous attendons tous les « jours à la plus vive explosion. « M. Fardeau travaille avec M. Cha- « mouin. » Ce dernier nom est celui d'un de ses honnêtes voisins qu'il avait eu pour collaborateur dans une de ses pièces : *le Cabaretier jaloux*, ou *la Courtille*, comédie en 1 acte, imprimée en 1780. Barbier se trompe en plaçant vers 1785 la mort de Fardeau, puisque le procureur

(1) L'anagramme de ces trois mots est assez curieuse. On y trouve : *Il a l'air du bœuf gras*. Et c'était la vérité. F—LE.

poète fit hommage en 1792, à l'*assemblée nationale et aux amis du bon goût*, d'un recueil de poésies patriotiques et de société, et qu'en 1790 il avait donné *Le triomphe de l'humanité et du patriotisme*. Il vivait même en 1806, car il a donné cette année, une nouvelle édition augmentée de ses *Amusements*, mais on n'a pas découvert la date précise de sa mort. Ayant embrassé avec beaucoup d'empressement la cause de la révolution, il s'enrôla un des premiers dans la garde nationale, et il ne manqua jamais dès lors, de prendre à la tête de ses publications le titre de *Sapeur de la garde nationale*. Indépendamment des deux collections rimées et de la comédie déjà citée, on a de Fardeau : I. *Le Triomphe de l'amitié*, drame en un acte et en vers, 1773, in-8°. — *Le Mariage à la mode*, en un acte et en vers, 1774, in-8°. — *Le Service récompensé*, en un acte et en prose, mêlé d'ariettes, 1776, in-8°. — *Le Mérite décrédité*, ou *le Temps présent*, en un acte et en vers, 1784, in-8°. Enfin il a publié : *Collection de Mémoires* en conformité desquels les affaires dont ils traitent ont été jugées, 1778, in-12. L—M—X et W—s.

FARE (ANNE-LOUIS HENRI, cardinal de la), petit-fils du marquis de la Fare (*Voy.* ce nom, XIV, 151), que l'amitié de Chaulieu et ses poésies ont rendu célèbre, naquit dans le diocèse de Luçon en 1752. Il se distingua dans ses premières études, au collège de Louis-le-Grand où il eut pour instituteur particulier l'abbé Labdan, qui fut chargé plus tard de l'éducation du malheureux duc d'Enghien. Il se fit encore remarquer dans son cours de théologie. Le cardinal de

Bernis, son parent, ne tarda pas à lui procurer un bénéfice assez important. Après sa licence, ayant reçu la prêtrise, il fut nommé, en 1778, vicaire-général du diocèse de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de la même ville. En cette dernière qualité il fut choisi, en 1784, pour être l'élu général du clergé des états de Bourgogne, ce qui le rendait un des chefs de l'administration de la province. Dans ces fonctions, qu'il conserva jusqu'en 1787, il obtint avec ses collègues le comte de Chastellux, élu général de la noblesse et M. Moiroi, maire de Châlons-sur-Saône, l'élu général du tiers-état, des témoignages publics de la satisfaction des trois ordres, ce qui était sans exemple jusqu'alors. Ce fut en raison de la place qu'il occupait aux états de Bourgogne, que l'abbé de la Fare fut appelé à l'assemblée des notables convoquée en 1787. Le roi le nomma, le 7 octobre de la même année, à l'évêché de Nancy. Député par le clergé de cette ville aux états-généraux de 1789, il y prononça pour l'ouverture, à la messe du Saint-Esprit, le discours d'usage. Lorsque les états-généraux eurent pris le nom d'assemblée nationale, il y parla avec énergie contre les entreprises de la majorité, se prononça avec force et éloquence, le 13 février 1790, contre la suppression proposée des ordres religieux, et demanda que la religion catholique, apostolique et romaine fût, séance tenante, déclarée la religion nationale, la religion de l'état, conformément au vœu exprimé par tous les cahiers des bailliages, ce qui occasionna la plus grande agitation dans l'assemblée. Il essaya vainement à plusieurs reprises de justifier et soutenir sa proposition, qui fut plus formellement écartée le

13 avril suivant. Il signa la déclaration ou protestation d'une partie de l'assemblée nationale à ce sujet, sous la date du 15 avril, même année. Il se montra contraire à ce que les Juifs fussent admis aux droits de citoyens actifs. Echappé aux persécutions de tout genre dirigées contre lui, l'évêque de Nancy se réfugia d'abord à Trèves, dans les états de l'archevêque-électeur, son métropolitain, d'où il adressa, le 26 mai 1791, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une instruction pastorale et ordonnance concernant le schisme. Il partit pour Vienne en Autriche vers la fin de 1792. C'est à dater de 1795, qu'il remplit les fonctions de chargé d'affaires de Louis XVIII et des princes français. En même temps qu'il soignait leurs intérêts divers, il était aussi l'agent de beaucoup d'émigrés répandus sur le continent. Traité avec distinction par l'empereur et par toute sa famille, établi dans la maison de la princesse de Lorraine, madame de Brionne, il vit arriver en 1795, dans la ville où il résidait, la prisonnière du Temple, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Attaché bientôt à cette princesse en qualité d'aumônier, il suivit et termina auprès d'elle et de la cour de Vienne la négociation de son mariage avec M. le duc d'Angoulême. Plus tard toutes les communications du continent avec l'Angleterre étant prohibées par la toute-puissance de Bonaparte; et les militaires de l'armée de Condé ne pouvant plus recourir à Londres pour y toucher du gouvernement britannique leurs pensions, l'évêque de Nancy accepta, en vue d'assurer la subsistance de ses compatriotes, la tâche délicate de vérifier et d'ordonner le paiement de ces pensions sur une

maison de banque de Vienne. Il exerça cet emploi jusqu'au retour de Louis XVIII dans ses états. C'est assez dire qu'il exposa beaucoup sa responsabilité et même un peu sa réputation; car ceux qui souffrent et qui ne reçoivent pas tout ce qu'ils espèrent, sont facilement disposés à une sévérité qui peut aller jusqu'à l'injustice, vis-à-vis des hommes chargés pour eux de distribution de fonds. M. de la Fare ne revit la France qu'à la restauration. Louis XVIII lui donna à cette époque la direction de plusieurs affaires relatives au clergé. Il fut aussi membre d'une commission chargée de régler les secours à accorder aux émigrés rentrés et sans ressources. A la fin de 1814, madame la duchesse d'Angoulême lui conféra la charge de son premier aumônier. Le 17 janvier suivant, il fut choisi pour être un des commissaires à qui était remis le soin de faire rechercher et exhumer de l'ancien cimetière de la Madeleine, puis ensuite transporter à l'église de Saint-Denis, les dépouilles mortelles de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En 1817, il devint archevêque de Sens. Il reçut successivement les titres de pair de France, de ministre d'état et de commandeur des ordres du roi. Le pape Pie VII lui ayant donné, en 1823, le chapeau de cardinal, il assista aux deux conclaves où furent élus Léon XII et Pie VIII, et il s'y fit remarquer par ses lumières, sa sagesse et son zèle pour les intérêts de l'église de France. Charles X voulut que ce fût lui qui, en 1825, prononçât à Reims le discours religieux par lequel s'ouvraient les cérémonies de son sacre : c'était un curieux rapprochement pour ceux qui avaient été du nombre de ses auditeurs à Versailles, en mai 1789, que la mé-

me voix se faisant encore entendre au bout de trente-cinq ans, et lorsque l'orateur avait atteint sa soixante-douzième année. On retrouvait dans le cardinal de la Fare beaucoup de la grâce d'esprit et de l'amabilité propres à sa famille. Un peu mondain peut-être pendant la première partie de sa vie ecclésiastique, il pratiqua, dans toute leur austérité, les vertus de son état, à dater de son épiscopat et surtout de son séjour en pays étranger. Il mourut à Paris en décembre 1829, laissant une fortune beaucoup plus considérable qu'on ne s'y était attendu, d'autant que dans ses habitudes de vie, tout avait annoncé la plus grande modération et le contraire du faste qui tient à la richesse. Nous ne pouvons dissimuler qu'il en résulta des plaintes, du blâme même contre lui; quoique, dans son diocèse, il n'eût pas manqué aux préceptes de la charité et qu'il eût mérité la reconnaissance par des bienfaits fort connus. Cette fortune aura sans doute passé en grande partie aux enfants de son frère dont l'article suit, ou à quelques autres collatéraux. Quoiqu'elle fût à coup sûr bien acquise, si l'on en juge par le noble caractère et la vie entière du cardinal de la Fare, on est obligé de convenir qu'une succession médiocre seulement, transmise avec le souvenir des services qu'il avait rendus à la cause royale et à l'église, aurait mieux achevé d'honorer sa carrière épiscopale. Il avait composé pendant son exil plusieurs ouvrages relatifs aux intérêts de la religion et de la monarchie. Nous n'avons pas connaissance qu'ils aient vu le jour.

—FARE (*Gabriel-Joseph-Marie-Henri*, comte de la), frère aîné du précédent, était né, comme lui, dans le diocèse de Luçon, en 1749. Il fut

nommé, en 1766, premier page de la dauphine; et, après les campagnes de 1767 et 1768, il obtint dans les gendarmes d'Artois le même guidon qu'avait eu, cent ans avant lui, le marquis de la Fare, son aïeul. Devenu, en 1780, mestre-de-camp, commandant du régiment de Piémont, et ensuite brigadier des armées du roi, il mourut le 12 oct. 1786, au château de la Fare en Bas-Languedoc, à l'âge de trente-sept ans, regretté également des militaires dont il avait mérité l'estime, et des gens de lettres qui avaient pu apprécier ses talents. Les vers que l'on connaît de lui n'auraient pas été désavoués par le marquis de la Fare du siècle de Louis XIV; mais le petit-fils était doué d'une imagination plus vive et plus abondante que l'aïeul. Il était de plus versé dans la connaissance de tout ce que l'antiquité et les siècles modernes ont produit de meilleur dans les lettres, dans les sciences et les arts. A l'occasion de sa mort, on annonça, dans le *Mercur* de 1786, la publication du recueil de ses poésies: il n'a cependant jamais été imprimé. L—P—E.

FARGET ou **FERGET** (PIERRE), ancien traducteur français sur lequel on a fort peu de renseignements. L'article que Prosper Marchand lui a consacré dans son *Dictionnaire* est rempli de détails bibliographiques très-curieux, mais n'apprend presque aucune particularité sur l'auteur. Farget était né dans le XV^e siècle, et probablement à Lyon qu'il habita la plus grande partie de sa vie. Ayant embrassé la règle de saint Augustin, il se fit recevoir docteur et enseigna quelque temps la théologie. Julien Macho, son confrère, s'associa Farget pour traduire les *Livres historisés* de

l'Ancien et du Nouveau Testament. Suivant Prosper Marchand, ils ne firent que retoucher la version de Guyart des Moulins, encore inédite (*Voy. COMESTOR, IX, 346*). Quoi qu'il en soit la *Bible historiée* fut imprimée à Lyon, par Barth. Buyer, 2 vol. in-fol. à deux colonnes, sans date, mais au plus tard en 1477. Il existe une édition séparée du *Nouveau Testament*, sortie des presses du même imprimeur, sans date, in-fol. à longues lignes. Toutes ces éditions sont de la plus grande rareté. Les deux associés publièrent ensuite la traduction du *Miroir de la vie humaine* (*Voy. RODRIGUEZ (Sanchez), XXXVIII, 383*), et revirent celle du *Propriétaire des choses* de Glanville, par Corbichon (*Voy. ce nom, IX, 559*). Farget a traduit seul: *le Procès de Béliel* (*Voy. Jacq. de TÉRAMO, XLV, 144*); et *le Fardelet des temps*, ou les fleurs et manières des temps passés et les faits merveilleux de Dieu, tant en l'Ancien Testament comme au Nouveau (*Voy. ROLEWINCK, XXXVIII, 471*). Farget vivait encore en 1490; mais on ignore la date de sa mort. W—s.

FARGUES (JEAN-JOSEPH DE MÉALLET, comte de), né en Auvergne, le 19 décembre 1776, dans la terre dont il portait le nom, d'une famille noble et des plus anciennes de cette province, émigra avec son père en 1791, et fit, à peine âgé de dix-sept ans, dans la *coalition d'Auvergne*, la campagne de Champagne en 1792; passa de là à l'armée de Condé, où il prit part à toutes les opérations jusqu'en 1801, époque du licenciement. Ayant épousé, à Munich, dans la même année, M^{lle} Ballau d'Ardres, petite-fille du baron Fay de Sathonay,

ancien prévôt des marchands à Lyon, il rentra en France avec cette famille, et vint s'établir chez M. Fay de Sathonay (fils du précédent), qui fut appelé à la mairie de cette ville. Le comte de Fargues fut alors nommé administrateur des hôpitaux, et bientôt président de cette administration. Il en remplissait les fonctions lorsque les événements de 1813 amenèrent l'organisation des gardes nationales: il fut fait adjudant-major de celle de Lyon. En 1814, quand Monsieur, frère du roi Louis XVIII, entra en France, le comte d'Albon, qui était maire de Lyon, désirant se mettre en communication avec lui, chargea M. de Fargues de se rendre à Nancy avec des dépêches pour le prince, qui récompensa dès lors le dévouement de celui-ci par la croix de Saint-Louis. Au rétablissement des Bourbons, M. Alexis de Noailles, commissaire du roi dans la dix-neuvième division militaire, voulant organiser à Lyon une garde nationale à cheval, en nomma M. de Fargues colonel. Il ne quitta ce grade qu'en déc. 1814, lorsqu'il fut appelé par le roi aux fonctions de maire de Lyon. Le 7 mars 1815, à la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, le comte de Fargues publia contre lui une proclamation véhémement, et dans laquelle on remarquait la phrase suivante: « Bonaparte, violant son serment, vient de quitter l'île d'Elbe, et a débarqué sur les rives de Proven- ce, accompagné de quelques Fran- çais égarés et d'une poignée de déserteurs, la lie de toutes les na- tions étrangères... » Le même jour, il prit un arrêté, tendant à porter au complet la garde nationale. Le frère de Louis XVIII, étant arrivé à Lyon le lendemain, parut satisfait

du bon esprit des Lyonnais, ainsi que des dispositions faites par le maire et par le préfet. Lorsque l'approche de Bonaparte obligea le prince de quitter Lyon, il est bien sûr qu'il enjoignit au maire de rester à son poste. En conséquence, le 10 mars, jour où Bonaparte fit son entrée à Lyon, M. de Fargues crut encore devoir, afin de conserver un reste d'ascendant, se rendre au pont de la Guillotière; et là il remit les clés de la ville à Napoléon, qui lui donna l'ordre de venir le trouver à l'archevêché, où il allait descendre. Le maire s'y rendit, et il eut avec le souverain de l'île d'Elbe l'entretien suivant : « — Vous êtes bien jeune pour être maire, lui dit celui-ci; quel âge avez vous? — Sire, j'ai trente-huit ans. — C'est bien jeune. Comment vous a-t-on nommé maire? — Je crois le devoir à mon dévouement pour le roi. — Vous êtes donc bien dévoué? — Oui, sire, je l'ai été de tout temps. — C'est bien : vous êtes un brave homme. Vous avez bien servi le roi; vous me servirez bien de même. » Il lui dit alors de convoquer toutes les autorités pour le lendemain à onze heures du matin. Le soir de cet entretien, le comte de Fargues, en costume de maire, se porta, à la tête de cinquante hommes de la garde nationale, sur la place de Bellecour; et comme une troupe de bonapartistes venait de piller le café Bourbon, et se portait sur la maison Lupé, il sauva cette maison, dispersa les bandes dont il arrêta même quelques individus, et resta en bataille sur la place jusqu'à minuit. Le samedi 11, dès sept heures du matin, Bonaparte le fit appeler. « Je veux, lui dit-il, que vous restiez maire. Quelle que soit votre opinion, vous

resterez. » M. de Fargues répondit qu'il n'avait accepté cette place que par dévouement, n'étant pas destiné à la magistrature. Napoléon lui demanda alors à quelle carrière il s'était destiné. « — J'ai servi, lui répondit le maire. — Dans quel corps? — Dans l'armée de Condé. — C'est égal, vous resterez. » Bonaparte considérait les monuments de Lyon, et en demandait les noms et l'explication au maire. La nomenclature finie, « il paraît, lui dit-il, qu'on vous aime ici : je vous environnerai d'une grande considération. Il faut ça pour un maire de Lyon. » Dans cette même journée, M. de Fargues publia une proclamation qui causa quelque étonnement. « Napoléon, dit-il, revient dans cette « cité, dont il effaca les ruines, « dont il releva les édifices, dont il « protégea le commerce et les arts; « il y retrouve, à chaque pas, des « monuments de sa munificence. Sur « les champs de bataille comme « dans ses palais, toujours il veille « sur vos intérêts les plus chers : « toujours vos manufactures obtin- « rent des marques de sa généreuse « sollicitude. Habitants de Lyon, « vous revoyez dans Napoléon, ce- « lui qui vint arracher, en l'an « VIII, notre belle patrie aux hor- « reurs de l'anarchie qui la dévo- « rait; qui, conduisant toujours « nos phalanges à la victoire, éle- « va au plus haut degré la gloire « des armes et du nom français; qui, « joignant au titre de grand capi- « taine celui de législateur, donna à « la France ces lois bienfaisantes et « salutaires dont chaque jour elle « apprécie les avantages. Citoyens « de toutes les classes, au milieu des « transports qui vous animent, ne « perdez pas de vue le maintien de

« l'ordre et de la tranquillité ; c'est
 « le plus sûr moyen d'obtenir qu'il
 « daigne vous continuer cette bien-
 « veillance particulière dont il vous
 « multiplia tant de fois les gages. »
 Maintenu dans ses fonctions par Bonaparte, M. de Fargues sut profiter de son ascendant sur le peuple, pour entretenir le calme dans la ville de Lyon. La plus grande modération présida à la manière dont il exécuta les ordres de Napoléon. Cependant il entretenait avec le duc d'Angoulême une correspondance qui dura jusqu'à la capitulation du Pont-Saint-Esprit. Il fut remplacé, à la fin d'avril, par M. Jars. La bataille de Waterloo étant venue renverser Bonaparte, M. de Fargues, qui était demeuré à Lyon, eut, avec M. de Chabrol, qui venait d'y rentrer secrètement, des conférences dont le but était de rétablir l'autorité royale. Dès le 17 juillet l'un et l'autre reprirent leurs fonctions, et firent disparaître tous les signes du gouvernement impérial, malgré la présence de quinze cents canonniers et tirailleurs de la garde impériale. Cette révolution s'opéra sans effusion de sang et sans tumulte. Le 24 juillet, M. de Fargues adressa au maréchal Suchet la lettre suivante : « La ville de Lyon reconnaît
 « votre Excellence, en préservant
 « ses murs des désastres d'un siège,
 « s'empresse de vous présenter le
 « témoignage de sa profonde grati-
 « tude. Vous la trouverez exprimée
 « dans la délibération prise par le
 « conseil municipal, le 21 du cou-
 « rant, dont il m'a chargé de vous
 « transmettre une expédition. Vous
 « y verrez combien la ville de Lyon
 « sait apprécier le sacrifice que vo-
 « tre Excellence a fait à sa gloire pour
 « mettre cette cité à l'abri des fléaux

« que la guerre entraîne à sa suite. »
 Tant que les Autrichiens occupèrent Lyon, M. de Fargues contribua, par sa vigilance et sa fermeté, à alléger les charges que ce séjour faisait peser sur les habitants. Il fut nommé, au mois d'août suivant, membre de la chambre des députés par le collège électoral du départ. du Rhône, et reçut au mois d'avril 1816, étant à Paris, la croix de l'ordre de Saint-Léopold, que l'empereur d'Autriche lui envoya en témoignage de sa satisfaction et de son estime. Lors du renouvellement des maires, qui eut lieu en 1815, il fut réélu maire de Lyon, et revint dans cette ville. Après la dissolution de la chambre *introuvable*, M. de Fargues fut encore appelé à faire partie de la nouvelle assemblée ; mais, comme il n'avait pas quarante ans révolus, il attendit qu'il eût atteint cet âge pour se présenter à la chambre. Cette circonstance donna lieu à une décision portant que nul ne peut être élu député s'il n'est âgé de quarante ans. Entré dans la chambre des députés, le comte de Fargues qui, en 1815, avait voté avec la majorité se rangea du côté de la minorité opposée au ministère Decazes. C'est dans le même sens que, se trouvant à Lyon au moment des troubles qui y éclatèrent contre le gouvernement royal, il seconda de tout son pouvoir le général Canuel qui fit tous ses efforts pour les réprimer ; et, plus tard, lorsque le nouveau ministère se montra l'appui des révoltés, il publia sur ces événements un ouvrage curieux et très-exact sous ce titre : *La vérité sur les événements de Lyon, ou Réponse au Mémoire de M. le colonel Fabvier*, Lyon, 1817, réimprimé à Paris, dans la même année. Cette brochure fut lue avec d'autant plus

d'intérêt que, les journaux étant alors soumis à la censure, les circonstances les plus importantes de ces événements étaient peu connues, et que le ministère faisait tout ce qu'il pouvait pour les tenir cachées. Voici ce que dit alors un écrivain indépendant et très-digne de foi : « Depuis trente ans que la France est livrée à des agitations et à des complots de tous les genres, aucun fait n'a donné lieu à plus de discussions et de controverses, que la rébellion qui se manifesta l'année dernière dans la seconde ville du royaume. Il y a huit mois que cette révolte a éclaté, et des détails nombreux et contradictoires ont été publiés par le gouvernement et par les autorités locales ; des actes authentiques, des jugements des tribunaux ont établi qu'il y avait eu *rébellion* contre l'autorité royale ; la France tout entière en a été convaincue, et personne n'a élevé le moindre doute à cet égard. Mais d'autres actes publics et non moins authentiques ont ensuite improuvé et destitué ceux qui avaient comprimé la rébellion, ceux qui avaient poursuivi les rebelles... »

M. de Fargues ne fut cependant pas compris dans les destitutions que prononça, au nom du roi, le maréchal Marmont ; mais ces désordres lui causèrent beaucoup de chagrin ; sa santé fut gravement altérée, et il mourut à Lyon le 23 avril 1818. Ses funérailles furent faites aux frais de la ville, avec la plus grande solennité. M. Munet, officier municipal, y prononça l'éloge du défunt, et l'on imprima le *Procès-Verbal de la cérémonie funèbre faite à Lyon, le 25 avril 1818, pour les obsèques de M. le comte de Fargues, décédé membre de la chambre des députés et maire de la ville de Lyon*, in-4°. M—Dj.

FARIA BARREIROS

(ANTOINE de), né à Lisbonne, consacrait le temps que lui laissait son travail de correcteur d'imprimerie à traduire en portugais des livres espagnols. Il a ainsi traduit *la Clef du ciel* du P. Corella, Lisbonne, 1714 ; *La Vie de sainte Anne* du P. Lezana, ibid., 1716 ; *Les cris de l'Enfer* du docteur Bonetta, ibid., 1721, et dans la même année le roman de *Lazarille de Tormes*. On peut regretter qu'ayant du loisir et le goût des traductions, il n'ait pas exercé sa plume sur des sujets plus utiles. B—ss.

FARIN (NICOLAS (1)), historien, né dans le XVII^e siècle, à Rouen, embrassa l'état ecclésiastique et, ayant obtenu le modeste prieuré de Notre-Dame-de-Val, partagea sa vie entre ses devoirs et la recherche des antiquités de sa ville natale. Il mourut en 1675. On a de lui : *Histoire de la ville de Rouen*, 1668, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit d'un style simple et clair ; les faits y sont rapportés avec exactitude ; et l'on y trouve une foule de détails intéressants et curieux. L'édition qu'on vient de citer est devenue très-rare ; c'est pourtant la seule que les amateurs doivent rechercher. Les suivantes ont été retouchées par Jean Le Lorrain, chapelain de l'église métropolitaine, mort en 1710, Rouen, 1706 et 1710, 3 vol. in-12 ; et par Dom Ignace, chartreux de Rouen, réfugié à Utrecht, 1731 et 1738, 6 vol. in-12, ou 2 vol. in-4°. Mais les nouveaux éditeurs, sous le prétexte de rajeunir le style un peu vieilli de l'ancien historien, et de retrancher de son ouvrage quelques

(1) Tous les bibliographes lui donnent le prénom de François ; mais M. Guilbert le nomme Nicolas ; et l'on a dû croire qu'il était mieux informé que ses devanciers.

faits, qu'une critique plus éclairée ne pouvait admettre, lui ont enlevé ce caractère de bonhomie et de naïveté qui en faisait tout le charme. On doit encore à Farin : *La Normandie chrétienne, ou l'Histoire chrétienne; première partie contenant l'histoire des évêques qui sont au nombre des saints*, Rouen, 1669, in-4°. On trouve dans les *Mémoires biographiques* de M. Guilbert, I, 434, une Notice sur Farin. W—s.

FARINATOR (MATHIAS), religieux carme, était de Vienne en Autriche et vivait à la fin du XV^e siècle. Le bibliothécaire de son ordre (Côme de Villiers), le présente comme un illustre philosophe (*insignis*), et l'un des plus savants théologiens de son temps. Cependant il serait resté dans l'oubli, s'il n'avait attaché son nom au *Lumen animæ* (1), vaste recueil de lieux communs de morale, extraits des anciens poètes, des orateurs, des philosophes et des pères de l'église. Farinator ayant retrouvé dans quelques bibliothèques de l'Allemagne, une copie de cet ouvrage, offrit en 1330, au pape Jean XXII, par le compilateur anonyme, le divisa par chapitres, y joignit une préface, une table des matières, et, à la prière de quelques personnes pieuses, le publia sous ce titre : *Liber moralitatum elegantissimus, magnarum rerum naturalium, lumen animæ dictus*, Augsbourg, 1477, in-fol., goth. de 369 f. Cette édition fut immédiatement suivie d'une seconde qui fut achevée au mois de décembre de la même année, Augsbourg, in-fol. de 348 f. Panzer en indique quatre autres dont la plus récente est de 1482. Le P. Liron, dans ses

Singularités historiques, I, 368, a donné de nouveaux éclaircissements sur cet ouvrage avec des fragments des préfaces de l'éditeur et de l'auteur, et la liste des principaux écrivains cités dans cette compilation. Voy. pour plus de détails la *Biblioth. carmelitana*. W—s.

FARINE (PIERRE-JOSEPH, vicomte), maréchal-de-camp, né le 2 octobre 1770, à Damrichard, bailliage de Baume, entra sous-lieutenant, en 1791, dans le deuxième bataillon des volontaires du Doubs, fit les premières campagnes sur le Rhin, et se distingua dans plusieurs affaires, notamment à Kaiserlautern. Nommé successivement lieutenant et capitaine de grenadiers, puis adjoint aux adjudants-généraux, il fit, en cette qualité, partie de l'état-major de la division Saint-Cyr, employée au blocus de Mayence. Il fut attaché depuis à la division Delmas, passa le Rhin avec l'armée de Moreau, en 1796, donna des preuves de valeur et de sang-froid dans plusieurs occasions, et fut chargé par Desaix d'établir une communication avec l'armée de Sambre-et-Meuse. Lors de la retraite si célèbre de Moreau il revenait avec le parc général d'artillerie; attaqué par l'avant-garde autrichienne, il fit tête à l'ennemi, dont les forces étaient bien supérieures, et parvint à sauver son convoi; mais blessé de plusieurs coups de sabre, à l'épaule gauche et à la tête, il fut renversé de son cheval, fait prisonnier et conduit dans une forteresse de Bohême. Echangé quelques mois après, il rejoignit son compatriote, le général Michaud (*Voy. ce nom, au Supplém.*), qui venait de le choisir pour son aide-de-camp, et le suivit, en 1800, à l'armée d'Italie. Sa belle conduite à Valleggio, dans la journée du 26

(1) On a cru long-temps Farinator l'auteur de cet ouvrage dont il n'est que l'éditeur.

décembre, est mentionnée dans le rapport d'Oudinot. Chef d'escadron au vingt-troisième régiment de dragons, il fit sous les ordres de Masséna la campagne de 1805, se signala au passage du Tagliamento, et fut ensuite chargé d'explorer les gorges de la Carinthie. Il fut envoyé l'année suivante à l'armée de Naples, et nommé commandant de Salerne. Major en 1807, puis, en 1809, colonel du quatrième de dragons, il rejoignit ce corps en Espagne, et fut chargé de différentes expéditions, dont il s'acquitta constamment avec succès. Il se signala depuis au siège de Badajoz, à la bataille d'Albuféra, et enfin à Usagré. Dans cette dernière affaire, il eut son cheval tué sous lui, et, n'ayant pu se dégager, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. S'étant évadé, dans les derniers jours de décembre 1811, il revint à Paris, d'où, au mois de mars 1812, il fut envoyé à l'armée de Russie. Il rejoignit Macdonald au-delà de Kœnigsberg, prit part au combat de Brunsberg et fut avec son régiment enfermé dans Dantzig, dont il partagea la glorieuse défense. Créé général de brigade en 1813, il fut, après la capitulation de Dantzig, conduit à Kiow. Il adhéra, de concert avec les autres généraux prisonniers, à la déchéance de Napoléon, et fut, à son retour en France, nommé par le roi chevalier de Saint-Louis et commandant de la Légion d'Honneur. Dans la courte campagne de 1815, il commandait une brigade de cuirassiers; et fit, en avant de Ligny, le 15 juin, une charge qui déterminait la retraite des Prussiens. A Waterloo, il eut trois chevaux tués sous lui et fut blessé d'une balle à la tête. Cette blessure l'empêcha de suivre l'armée au-delà de la Loire;

mais il concourut au licenciement de la cavalerie. Nommé inspecteur en 1816, il fut chargé, en 1818, d'organiser à Caen le dépôt général des remotes dont il eut ensuite la direction. Il reçut, en 1821, le titre de vicomte, fut nommé inspecteur-général de la cavalerie, et, quelque temps après, mis en disponibilité. A la révolution de 1830, il fut fait commandant du département de Seine-et-Marne; mais atteint par l'ordonnance sur les retraites, il ne tarda pas à être remplacé, et revint à Paris, où il mourut dans les derniers jours d'octobre 1833, laissant une fille unique mariée à M. Brach, colonel du quatrième régiment de hussards. W—s.

FARINI (JEAN), mathématicien, naquit le 10 avril 1778, à Ruffi près de Ravenne, d'une famille honorable. Après avoir achevé ses études littéraires à Ravenne, il fréquenta les cours des universités de Pise, de Bologne et de Pavie, et sut mériter l'affection de ses maîtres par son application et par la douceur de son caractère. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un mémoire, dans lequel il démontre que le *Bélier hydraulique* de Bèthencourt (*Voy. ce nom*, LVIII, 197), récemment honoré des suffrages de l'Institut de France, ne pouvait remplir les promesses de l'inventeur. Ce mémoire, imprimé dans le tome III du *Recueil de la société d'encouragement de Milan*, fixa sur l'auteur l'attention du comte Paradisi, providiteur des eaux; et cet habile ministre s'empressa d'attacher Farini, comme ingénieur, à l'arsenal de Venise où le gouvernement italien faisait alors exécuter des travaux d'une grande importance. De cette place, il passa professeur en

1810, à l'université de Padoue, et fut chargé de l'enseignement de la physique, puis des mathématiques transcendantes. Ce fut à cette époque qu'il composa deux mémoires très-remarquables : l'un, inséré dans le *Recueil de l'acad. des sciences de Padoue*, contient la *Théorie* du tour à plusieurs cylindres ayant un seul axe, inventé par M. Borgnis; et le second, que l'auteur laissa manuscrit, une nouvelle démonstration du fameux théorème qu'Euler a qualifié : *maxime memorabile*. On pouvait attendre d'autres résultats des recherches de ce savant; mais son exclusive application à l'étude acheva promptement de miner sa santé naturellement délicate; et il mourut, le 25 décembre 1822, à l'âge de quarante-quatre ans. Son condisciple et son ami, l'habile professeur Santini, prononça son *Oraison funèbre*, Padoue, 1823, in-8°. — L'abbé *Pellegrino FARINI*, frère du mathématicien, recteur du collège de Ravenne, jouissait dès-lors de la réputation d'un des premiers prosateurs de l'Italie. W—s.

FARLATI (le P. DANIEL), historien, naquit en 1690, à Saint-Daniel dans le Frioul, d'une famille noble. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il acheva ses études théologiques et fut envoyé par ses supérieurs à Padoue, et de là à Rome où il se lia avec les hommes les plus distingués. Revenu à Padoue il s'y voua à la prédication, et forma avec le P. Ricepati une liaison très-étroite. Ce savant confrère avait depuis longtemps conçu le projet d'écrire une histoire sacrée de l'Illyrie; et les habitants de cette contrée cherchaient à exciter son zèle à cet égard. Mais très-capable de se livrer à de pénibles recherches, Ricepati manquait

du tact et de la sagacité nécessaires à l'historien. Dès 1720, il avait publié un prospectus; mais il n'avait pas encore sérieusement commencé cet immense travail, lorsque Farlati offrit d'y concourir. Cette offre fut aussitôt acceptée; et les deux jésuites partirent ensemble pour l'Illyrie qu'ils parcoururent, bravant tous les dangers et toutes les fatigues afin de recueillir des matériaux. Leur récolte fut immense; mais Ricepati mourut presque aussitôt après leur retour à Padoue en 1742; et Farlati se trouva seul chargé de ce grand ouvrage. Les documents et pièces rassemblés sans ordre et sans méthode formaient seuls plus de trois cents volumes in-folio. Farlati employa dix ans à débrouiller ce chaos, à comparer des pièces écrites dans les différents dialectes des Slaves et dans un latin plus difficile encore à comprendre pour un homme qui n'avait connu que la langue de Virgile et de Cicéron. A force de temps et de courage il parvint à composer avec ces matériaux informes, *l'Histoire ecclésiastique* de la Dalmatie, ouvrage aussi curieux que savant, et qui suffit pour lui mériter une réputation durable. Le P. Farlati mourut à Padoue, en 1773, dans un âge avancé. Son principal ouvrage *l'Illyricum sacrum*, se compose de 5 tomes en 6 vol. in-fol., qui parurent à Venise de 1751 à 1775. L'auteur, dans le premier tome, après avoir traité de l'origine des Dalmates, ainsi que de la géographie et des divisions successives du pays qu'ils habitaient, donne l'histoire de la prédication de l'évangile et de l'établissement du christianisme dans cette contrée. Le second tome se divise en deux parties qui contiennent l'une l'histoire de l'église de Salone, l'au-

tre, la vie de l'empereur Dioclétien ; les suivantes n'offrent ni moins de variété, ni moins d'intérêt. Le dernier volume publié par le P. Jacq. Coleti (*Voy.* ce nom, IX, 237), que Farlati s'était associé depuis quelques années, est précédé de la Vie de l'auteur. Tous les savants ont donné des éloges à ce travail gigantesque des trois jésuites, et les censeurs des *Actes de Leipzig*, ordinairement très-sévères pour les ouvrages des Italiens, l'ont vivement recommandé à l'attention publique. Farlati se proposait de publier aussi l'histoire civile et politique de l'Illyrie, et il en avait déjà rassemblé les principaux éléments ; la personne à qui il avait confié un des volumes manuscrits pour le porter de Padoue à Venise l'ayant égaré, il recommença son travail sans exprimer la moindre plainte. Indépendamment de ce monument historique on lui doit : *Artis criticae inscitia, antiquitatis objectae liber singularis*, Venise, 1777, in-4°. Cette dissertation mise au jour par Coleti, lequel y joignit une préface et des notes, est la réfutation des principes de critique adoptés par Baillet, Dupin, etc., dont Farlati signala plusieurs erreurs.

W—s.

FARRILL (Don GONZALO O), général et ancien ministre de la guerre du roi d'Espagne, naquit à la Havane le 22 janvier 1754. Sa famille riche et considérée, l'envoya fort jeune en Europe, et il fut placé, pour y faire ses études, dans le collège de Sorèze qui passait pour une des maisons d'éducation les mieux dirigées qu'il y eût au monde. Le jeune O Farrill s'y distingua par des talents précoces et, après avoir terminé ses cours, passa en Espagne où il entra au service comme cadet. Peu

après, il fut admis à l'académie militaire d'Avila. Devenu officier, il y fut nommé professeur de mathématiques. Il n'occupa pas long-temps cet emploi et devint directeur de l'école militaire des cadets du Port-Sainte-Marie près Cadix. En 1780, lorsque l'Espagne se décida à entrer avec la France dans la guerre que la Grande-Bretagne soutenait contre ses colonies transatlantiques, O Farrill obtint la permission de se rendre en France pour servir comme volontaire dans l'expédition de débarquement en Angleterre qui s'y préparait ; mais, ce projet n'ayant pas été mis à exécution, il profita de son voyage pour visiter les établissements militaires et les places-fortes de France. L'année suivante, il servit sous les ordres du duc de Crillon dans l'expédition contre l'île Minorque, occupée par les Anglais. Cette opération se termina, au commencement de 1782, par la prise de Mahon. De là O Farrill se rendit au siège de Gibraltar. Après la malheureuse issue de cette entreprise, il fut destiné à faire partie d'une vaste expédition que préparaient les deux puissances alliées contre les colonies anglaises des Antilles ; mais la paix de 1783 vint faire avorter ce projet. O Farrill continua de servir dans l'infanterie. En 1788 et 1789, il était lieutenant-colonel au régiment de Tolède en garnison à Ceuta ; l'année suivante le colonel du régiment des Asturies ayant péri dans le tremblement de terre qui détruisit la place d'Oran, O Farrill fut appelé à lui succéder. Les fortifications d'Oran avaient été en grande partie renversées ; les Maures se mirent en mesure de profiter de cette catastrophe pour attaquer la ville et l'enlever à leurs ennemis ; mais le gouvernement espagnol

prit le parti de détruire le reste des fortifications, et de rappeler en Europe la garnison qu'il y entretenait à grands frais depuis près de trois cents ans. Le régiment des Asturies fut envoyé à Cadix, puis au Ferrol; son colonel, rappelé à Madrid, fut nommé secrétaire d'une junte d'officiers-généraux chargés de rédiger un projet de règlement pour l'armée, et cette occupation l'y retint jusqu'à ce que la guerre, éclatant entre l'Espagne et la république française, il fut envoyé dans l'armée de Navarre où il fit les campagnes de 1793 et de 1794. Ayant été blessé aux affaires de Lecumberri et de Tolosa, il fut nommé maréchal-de-camp à la suite de ces campagnes. Au commencement de 1795, don Joseph Urrutia ayant été appelé à commander l'armée du Roussillon, pour réparer les défaites que les Espagnols y avaient essuyées, choisit pour son chef d'état-major le général O Farrill : celui-ci prit le commandement d'un corps de troupes, soulint avec avantage les combats de Bagnola et de Bascara, envahit la Cerdagne, s'empara de Puycerda où il fit trois mille prisonniers, et ne fut arrêté dans ses succès que par la nouvelle de la paix qui fut signée à Bâle (22 juillet 1795). Rappelé à Madrid, il reprit les travaux que la guerre avait interrompus, et fit partie de la junte de généraux chargée de faire au roi un rapport sur le recrutement, l'organisation, la discipline, l'administration et l'instruction de l'armée. Nommé commissaire du gouvernement espagnol pour fixer la délimitation entre la France et l'Espagne, il fut en même temps chargé, de concert avec le général d'artillerie, don Thomas de Merla, de désigner les

lieux où l'on pouvait construire de nouvelles places-fortes, et de tracer un nouveau système de défense et de fortifications sur la frontière de France. Les deux commissaires ne parvinrent pas à s'entendre sur tous les points, et leur travail, resté sans exécution, fut enfoncé dans les bureaux du ministère de la guerre à Madrid. En 1798, O Farrill fut nommé inspecteur-général de l'infanterie espagnole. Cependant le rapprochement arrêté à Bâle entre l'Espagne et la France se resserra encore; un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Saint-Ildephonse, le 19 août 1796, par le prince de la Paix et par le général Pérignon, envoyé de la république française. En conséquence de ce traité, Charles IV rassembla une escadre et une armée de débarquement, qui partit du Ferrol, sous les ordres du général O Farrill, en 1799, et se rendit à Rochefort, pour se joindre à l'armée que le directoire exécutif destinait, disait-il, à opérer une descente en Irlande; mais le but secret du gouvernement français était de faire passer ces troupes en Egypte, afin d'y renforcer l'armée du général Bonaparte. Dès que le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne en France, eut connaissance de cette fourberie, il fit des représentations très-vives sur la difficulté, pour les flottes combinées, de traverser ou de vaincre les escadres anglaises qui couvraient la Méditerranée, sur la déloyauté des directeurs envers un gouvernement ami, et il le força de renoncer au projet d'envoyer en Egypte de nouvelles troupes. La division espagnole reçut donc l'ordre de se rembarquer, après un long séjour à Rochefort, et de revenir en Espagne. A son retour O Farrill fut nommé ambassadeur à Berlin. Ce

choix causa quelque surprise : on l'attribua à l'une de ces intrigues, si fréquentes dans les cours, pour éloigner les hommes dont le mérite ou la probité portent ombrage à l'ambition des courtisans; mais on peut aussi ne voir de la part du gouvernement espagnol, envoyant un général habile et expérimenté dans une monarchie militaire, que l'intention de pénétrer à fond dans les secrets de l'organisation militaire de cette puissance. Cette mission n'est connue par aucun acte important. Après quelque temps de séjour dans la capitale de la Prusse, O Farrill obtint un congé, traversa l'Allemagne, parcourut la Suisse, l'Italie, l'Angleterre, la France, étudiant les institutions militaires des peuples qu'il visitait, recueillant partout des observations et des renseignements qu'il transmettait au gouvernement de son pays. Il fut de retour à Madrid au mois de juin 1805, et reçut l'ordre, en janvier 1806, de prendre le commandement d'un corps d'armée composé de six à sept mille hommes que l'on envoyait en Toscane, pour y remplacer, dans les garnisons du royaume d'Etrurie, l'armée que l'Espagne en retirait afin de la diriger contre Naples. Lorsqu'au mois d'octobre de cette année, la circulaire du prince de la Paix aux intendants et aux corrégidors de la monarchie espagnole devint le premier signal de la mésintelligence et de la défiance mutuelle qui couvait sourdement entre les deux cours, le vice-roi d'Italie, fit signifier à O Farrill l'ordre de séparer les régiments de sa division et de les envoyer dans des cantonnements qu'il lui désignait: le général espagnol répondit qu'il n'avait point reçu d'instruction dans le sens de la proclamation du prince

de la Paix; qu'il regardait en conséquence comme superflue la mesure de précaution qu'exigeaient les Français et que, si l'on essayait de l'y contraindre par la force, il s'enfermerait dans la place de Livourne et s'y défendrait contre toute attaque. Cette mesure, qui aurait livré aux Anglais un pied à terre dans le nord de l'Italie, était surtout redoutée des Français; le général O Farrill ne fut plus inquiet et la bonne harmonie ayant paru se rétablir entre les deux puissances, sa division passa aux ordres du marquis de la Romana, qui la conduisit dans le nord de l'Allemagne, sur la demande que fit Napoléon d'un corps de troupes espagnoles pour renforcer son armée. O Farrill demeura à Florence et n'en partit que pour accompagner à Madrid la reine d'Etrurie, qui se rendait dans la Péninsule pour y prendre possession du gouvernement que le traité de Fontainebleau lui assignait en Portugal (27 octobre 1807), en échange de ses états d'Italie. Peu après son arrivée à Aranjuez, le prince de la Paix lui offrit la place de gouverneur du jeune roi d'Etrurie; il la refusa, et chercha, par des conseils énergiques, à ouvrir les yeux de la cour, sur les intentions hostiles de Napoléon, à vaincre les irrésolutions du roi, à dissiper les illusions dont il cherchait encore à se bercer et à le décider à repousser par la force les premières tentatives d'invasion de la part des Français. Ses avis ne furent point entendus: une armée française s'avança sur Madrid sans rencontrer d'obstacle; le faible Charles IV fut contraint d'abdiquer le 17 mars en faveur de son fils, et Murat entra dans Madrid le 23 du même mois. Ferdinand VII s'empressa de réunir autour de lui les hommes les plus

estimés et les plus généralement considérés de l'Espagne : Azanza , Jovellanos furent rappelés de l'exil ; O Farrill devint directeur-général de l'artillerie et, quelques jours après (5 avril 1808), ministre de la guerre. Mais les circonstances ne lui permettaient pas de rien entreprendre : l'ennemi avait pénétré jusqu'au cœur du royaume ; toute ressource manquait ; la désorganisation, la trahison, la peur avaient tout détraqué, et le jeune monarque lui-même ne savait à quoi s'arrêter. O Farrill conseilla à son maître, puisque toute résistance était devenue impossible, d'amener Napoléon, par d'habiles ménagements, à le reconnaître pour roi ; ce conseil était prudent et sage, mais l'empereur des Français avait bien d'autres vues, et Ferdinand en suivant ce plan de conduite ne fit que hâter l'heure de sa catastrophe. O Farrill fut envoyé ensuite, avec le duc de l'Infantado, auprès du général Savary, qui venait de faire, par ordre de Bonaparte, la demande officielle de la mise en liberté du prince de la Paix ; il annonça à ce général que Ferdinand VII avait résolu d'aller au-devant de Bonaparte jusqu'à Burgos et en obtint facilement qu'il ne serait plus question de cette affaire jusqu'à l'entrevue des deux monarques. Ferdinand partit le 10 avril, laissant l'administration aux soins d'une junte suprême de gouvernement composée de D. Antonio, son oncle, qui la présidait, et des ministres. Le 16 avril, le général O Farrill fut mandé par Murat, qui lui déclara, après avoir allégué divers sujets de plainte, qu'il avait ordre de l'empereur de ne reconnaître en Espagne d'autre souverain que Charles IV, auquel on avait arraché une protestation contre son

acte d'abdication ; il ajouta qu'il allait l'annoncer au peuple par une proclamation dont il lui présenta le manuscrit. O Farrill répondit que ni les autorités, ni la nation ne tiendraient compte de sa proclamation et que l'Espagne n'avait plus d'autre roi que Ferdinand. « Eh bien ! s'écria « Murat, les canons et les baïonnettes vous feront obéir. » Le lendemain, ce général fit enjoindre à la junte de lui envoyer deux de ses membres pour conférer avec lui sur la même affaire : Azanza et O Farrill furent désignés et ils se rendirent aussitôt chez Murat. La conférence dura quatre heures : le grand-duc de Berg reproduisit les arguments de la veille, que Charles IV avait été contraint d'abdiquer, qu'il avait imploré la protection de Napoléon, et que celui-ci se trouvait par là forcé de le soutenir. Les ministres espagnols ayant réfuté victorieusement toutes ces raisons, Murat finit par déclarer qu'il avait des ordres précis auxquels il devait obéir ; la conférence fut rompue, et la junte approuva les réponses de ses deux envoyés. Le 2 mai, une insurrection violente ayant éclaté à Madrid contre les Français, à l'occasion du départ de l'infant don Francisco pour Bayonne, O Farrill, Azanza, exposèrent leurs jours pour calmer la fureur populaire et pour prévenir l'effusion du sang ; leurs efforts furent en grande partie couronnés de succès. O Farrill continua de résister avec fermeté, jusqu'aux derniers instants, aux prétentions et aux menaces de Murat. Après le départ de l'infant don Antonio, ce général vint annoncer à la junte qu'il jugeait à propos, dans l'intérêt de l'ordre, de s'associer à ses délibérations ; peu de jours après, il se rendit lui-même à la

séance de la junte, pour renouveler sa demande. Gil, Azanza, O Farrill s'opposèrent à cette prétention, mais la pluralité des voix y ayant accédé le lendemain, O Farrill demanda au secrétaire de la junte acte de son opinion et de sa protestation; il ne parut plus aux séances et sollicita l'autorisation de se démettre de son ministère. Cependant, moins d'un mois après une conduite si loyale et si courageuse, le 6 juin 1808, ce même O Farrill acceptait de Joseph Bonaparte les fonctions de ministre de la guerre. Napoléon témoigna, dit-on, quelque défiance sur son compte; il le croyait anglais dans ses affections, et son nom seul, rappelant une origine irlandaise, lui causait du déplaisir. Cependant O Farrill a conservé son ministère jusqu'à la chute de celui qui le lui avait confié; mais on ne saurait signaler aucun acte d'une administration qui n'était qu'illusoire: le pouvoir de Joseph n'était pas reconnu dans plusieurs provinces; dans celles mêmes qu'occupaient les troupes françaises il était incertain, mal affermi, entravé, réduit à une nullité presque absolue. O Farrill suivit à Vittoria son nouveau maître fugitif, après la bataille de Baylen le 17 juillet 1808; de concert avec Azanza et les ministres Mazarredo et Cabarrus, il rédigea à Buytrago, dans les premiers jours du mois d'août, un mémoire qui fut présenté à Bonaparte par Azanza et Urquijo, et dont l'objet était d'offrir les moyens de pallier pour le peuple espagnol les conséquences fâcheuses de son alliance avec les Français. O Farrill se trouvait à la bataille d'Ocana, qui fut gagnée par le maréchal Soult sur l'armée de la junte centrale, et il parvint à arracher à la mort vingt-

deux mille prisonniers espagnols que nos soldats exaspérés voulaient égorger par représailles. Il accompagna le roi Joseph dans son voyage en Andalousie après le gain de cette bataille; cherchant à populariser ce roi parmi les Espagnols, à l'inspirer des intérêts de sa nouvelle patrie et à le tirer de l'abjecte dépendance dans laquelle le retenait son frère. Ces efforts furent sans succès: Joseph tomba du trône d'Espagne, et ceux qui avaient suivi son parti furent obligés de s'enfuir avec lui. Lorsque, par suite du traité de Valençay, Ferdinand fut remonté sur son trône, O Farrill lui écrivit, le 10 avril 1814, une lettre dans laquelle il protestait de son dévouement, expliquait les motifs de sa conduite et cherchait à la justifier (1). Cet

(1) Nous croyons devoir rapporter ici les passages les plus importants de cette pièce remarquable: « Sire, tant que j'ai pu être utile à votre majesté, j'ai constamment rempli mon devoir et fait preuve d'un zèle égal, sinon supérieur, à celui qui a rempli, sans se démentir un seul instant, mes quarante années et plus de services; mais lorsque les évènements provoqués par un souverain, dont l'ambition ne rencontrait plus dans l'Europe continentale de digne qui pût l'arrêter, arrachèrent votre majesté du trône de ses pères, dans le déplorable abandon où se voyait ma patrie, je me crus obligé d'abandonner le parti qui ne pouvait la sauver, et je suivis en cela les conseils que le cœur paternel de votre majesté adressa à ses sujets. Un grand nombre d'entre eux, guidés par une manière différente de voir les choses, ou plus heureusement placés, voulurent agir par eux-mêmes et s'étayer de l'effervescence des passions, qui, si elles assurent parfois l'indépendance d'un pays, parfois aussi en écartent pour toujours la tranquillité intérieure. Je craignais que ce parti ne couvrit de deuil, pendant de longues années, notre chère patrie, et n'obligeât l'Espagne, après une infinité de pertes et de sacrifices qui ne pouvaient améliorer la situation de votre majesté, à succomber et à recevoir du vainqueur des lois plus dures que celles qu'il lui dictait alors; mais l'évènement a prouvé que ce parti était aussi glorieux pour ceux qui avaient juré de le soutenir que profitable aux Espagnols, qui voient rétabli sur le trône l'héritier légitime et le souverain que leurs cœurs appelaient. Dans ce moment d'allégresse générale de toute la nation, qu'il me soit permis, sire, de porter au pied du trône de votre majesté l'hommage de ma loyauté et de mon obéissance, prêt à les em-

acte de soumission demeura sans réponse ; la sentence de la junte centrale de gouvernement, qui, dès le mois de novembre 1808, avait déclaré O Farrill et ses collègues traîtres à la religion, au roi, à la patrie, avait confisqué leurs biens et prononcé contre eux la peine de mort, reçut confirmation. Il s'était réfugié à Paris, où il a vécu dans la retraite, adoucissant, par l'étude des lettres et des sciences, les ennuis de son long exil. Sur la fin de ses jours le roi d'Espagne le réintégra pourtant dans ses grades et honneurs. O Farrill mourut à Paris, le 19 juillet 1831. Son esprit était cultivé, il possédait des connaissances étendues et variées ; toutes les parties de l'art militaire lui étaient familières ; la noblesse et la probité de son caractère n'ont jamais été mises en doute. Nous avons cité, en parlant de son collègue Azanza (*Voy.* ce nom, LVI, 616), le mémoire apologétique de sa conduite qu'ils ont publié de concert au commencement de 1815 ; et les réflexions que nous avons faites à cette occasion pouvant, à peu de chose près, s'appliquer aux deux personnages, nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. Nous avons fait usage pour la rédaction de cet article d'une *Notice sur D. Gonzalo OFarrill, par don Andrés Muriel*, publiée à Paris, 1831, in-8° de 82 pages.

F—LL.

ployer en tout ce qui me serait ordonné par sa royale et souveraine volonté. Baignez, sire, admettre un semblable hommage de la part de tous ceux qui ont été employés dans la partie de l'administration dont j'étais chargé, et qui portent ma situation. Je peux assurer à votre majesté que tous sont et n'ont jamais cessé d'être Espagnols, et que leurs vœux pour le bonheur de la patrie les identifient à une nation généreuse, gouvernée par un souverain à qui nous désirons unanimement un règne long et heureux ! »

FARREN (ÉLISABETH), actrice anglaise, devenue comtesse de Derby, naquit en 1759. Sa mère, fille d'un riche brasseur de Liverpool, avait apporté en dot une somme assez considérable à son mari, qui non seulement dissipa cette fortune, mais ne réussit pas dans sa double profession de chirurgien et d'apothicaire, et chercha ensuite dans l'état de comédien des ressources pour subsister. Il laissa en mourant sa veuve réduite à pourvoir à l'entretien de trois filles, qui toutes suivirent naturellement la carrière ouverte par leur père. Elisabeth parut, pour la première fois, sur le théâtre de Liverpool, en 1773, dans le rôle de Rosette de *l'Amour au village*, et joua ce rôle et quelques autres avec succès en différentes villes de province. En 1777, elle débuta à Londres, sur le théâtre de Hay-Market, dans le personnage de miss Hardcastle de la comédie de Goldsmith : *She stoops to conquer*. Quelques mois après, son talent contribua au succès qu'eut, en Angleterre, *le Barbier de Séville*, où elle fit le rôle de Rosine. Ces succès et les conseils de ses camarades, le plus en état de juger en pareille matière, l'encouragèrent à aborder les rôles difficiles, et l'effet qu'elle y produisit répondit à cette confiance. De ce moment les deux principales scènes de Londres se disputèrent cette artiste éprouvée, et elle joua les divers genres du drame alternativement à Drury-Lane et à Covent-Garden. En 1780, elle figura Almeida dans la tragédie de Pratt, *la Belle Circassienne*, pièce qui eut une suite peu interrompue de vingt-trois représentations. Miss Farren avait une taille élevée ; ses traits exprimaient la sensibilité ; sa voix, pure et sonore, peu étendue,

avait de la netteté, et son débit était parfaitement distinct et entraînant. Elle avait de plus le secret de dire avec délicatesse, et de sauver, en quelque sorte, les passages, surtout des pièces de Congrève, qui, sortis d'une autre bouche, eussent peut-être choqué les auditeurs. Les avantages personnels de cette actrice, joints à la décence de sa conduite dans le monde, fixèrent sur ses pas des adorateurs illustres. Le célèbre Fox perdit auprès d'elle ses soupirs. Lord Derby, qui avait pour elle les intentions les plus flatteuses, lui procura la protection de quelques grandes dames, sous les auspices desquelles elle fut produite, conformément à ses désirs, dans la plus haute société. Miss Farren y parut comme un modèle d'élégance et de bon ton. Le duc de Richmond ayant introduit des jeux scéniques dans sa maison de Privy-Garden, ce fut elle que l'on choisit pour y présider, et elle y joua la comédie avec le général Fitz-Patrick, Ch. Fox, mistriss Damer, et d'autres personnes distinguées par le rang et par le talent. En 1797, la mort de la comtesse de Derby, qui depuis long-temps ne vivait plus avec son mari, écarta l'obstacle qui empêchait encore celui-ci de s'unir avec la femme qu'il aimait. Miss Farren fit ses adieux au public, dans une dernière représentation qui attira la foule de ses admirateurs, et cette entrevue fut pleine d'émotions qu'elle eut peine à soutenir. Le 8 mai, elle devint enfin comtesse de Derby, rang où elle ne fût sans doute jamais parvenue, si seulement M. Farren, son père, eût été un apothicaire rangé : à quoi tient la destinée humaine ! La nouvelle comtesse fit partie du cortège lorsque la princesse royale épousa le duc de

Wurtemberg ; mais la dernière partie de sa vie s'écoula principalement à la campagne, où elle exerça sa bienfaisance. Elle mourut le 23 avril 1829. Sa fille épousa, en 1821, le comte de Wilton. L.

FARWHARSON, professeur de mathématiques, s'est illustré en prenant une part active et importante aux créations de Pierre-le-Grand. En 1698, il professait les mathématiques à l'université d'Aberdeen, lorsque le czar vint visiter Londres. Le prince, qui avait appris à le connaître, l'engagea à son service, et le conduisit à Moscou, où Farwharson fonda en 1701 une école de marine, la première que l'on ait connue en Russie. Cette école fut ensuite subordonnée à l'académie de marine fondée à Saint-Pétersbourg en 1715. L'intendance générale de cette académie fut confiée au comte Féodor Apraxin. Le baron Saint-Hilaire, lieutenant-général au service de France, en fut nommé directeur. Farwharson y fut appelé, en 1716, pour professer les mathématiques. L'école de marine qu'il avait fondée à Moscou y subsista jusqu'en 1752, époque où les professeurs et les élèves furent transférés à Saint-Pétersbourg. Golikof pense que Farwharson a introduit chez les Russes l'usage des chiffres arabes. Cela paraît d'autant plus probable que, d'après des actes authentiques qui remontent jusqu'à l'an 1715, les Russes, dans le calcul, ne s'étaient servis jusqu'alors que des caractères slaves. Depuis 1716 Farwharson resta jusqu'à sa mort attaché à l'académie de marine, en qualité de professeur de mathématiques. En 1737, il fut élevé au rang de brigadier dans l'armée russe. Il mourut au mois de décembre 1739. G—r.

FASCITELLI (HONORÉ), en latin *Fasitellus*, poète, naquit en 1502, à Isernia, d'une famille patricienne. Après avoir étudié deux ans à Naples, sous Pompon. Gauric, il embrassa la règle de saint Benoît, à dix-sept ans, dans la congrégation du Mont-Cassin. Doué d'une vaste érudition et d'un talent très-remarquable pour la poésie latine, il n'en resta pas moins inconnu long-temps au fond de son cloître. Il avait cependant essayé plusieurs fois de sortir de son obscurité, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit à l'Arétin, dans laquelle il lui demande sa protection près de Maximilien Stampa, gentilhomme de Milan, qui consacrait sa fortune à favoriser les lettres. Ayant enfin obtenu de ses supérieurs la permission de visiter les principales villes de l'Italie. Il vit successivement Rome, Padoue, Venise, Florence, et partout ses talents lui méritèrent l'accueil le plus flatteur des savants. Ayant eu le bonheur de se rendre agréable au pape Jules III, ce pontife l'attacha comme gouverneur au jeune cardinal Innocent del Monte, son neveu, et, en 1551, lui donna l'évêché d'Isola dans la Calabre. Il assista depuis au concile de Trente. Ayant éprouvé beaucoup d'embarras dans l'administration de son diocèse, il résigna son évêché et s'établit à Rome, où il mourut au mois de mars 1564. Il comptait au nombre de ses protecteurs le cardinal de Farnèse et le cardinal de Granvelle. On lui doit une bonne édition de *Lactance*, Venise, Alde, 1535, in-8°, revue sur les manuscrits du Mont-Cassin; et l'édition de *Pétrarque*, Venise, Alde, 1546, in-8°, fut imprimée sur un exemplaire dont toutes les fautes avaient été corrigées

de la main de Fascitelli. Ses vers (*Carmina*), parmi lesquels on trouve des pièces adressées à Bembo, à J. de la Casa, à Flaminio et autres grands poètes contemporains, ont été recueillis dans les *Deliciae poetar. italicorum*, 952, et dans les *Carmina illustr. poetar. itolor.*, IV, 191. Comino les a réimprimés à la suite des *Poésies latines* de Sannazar, Padoue, 1719, en -4°, et on les retrouve dans l'édition d'Amsterdam, 1728, in-8°. Une édition des *Poésies*, de Fascitelli, plus ample, a été publiée par J.-Vinc. Meola, Naples, 1776. Elle est précédée d'une *Vie* de l'auteur, écrite avec élégance et exactitude. On trouve d'autres vers encore inédits et des *Lettres* de Fascitelli dans l'édition des *Poésies latines* de Vitale Giovenuzzi, Naples, 1786. Le recueil des *Lettere facete*, publié par D. Atanagi, en contient huit de Fascitelli. Il avait, dit-on, composé un grand ouvrage : *De fastis Alphonsi Avari, marchionis Vasti*; mais il ne s'est point retrouvé jusqu'ici. W—s.

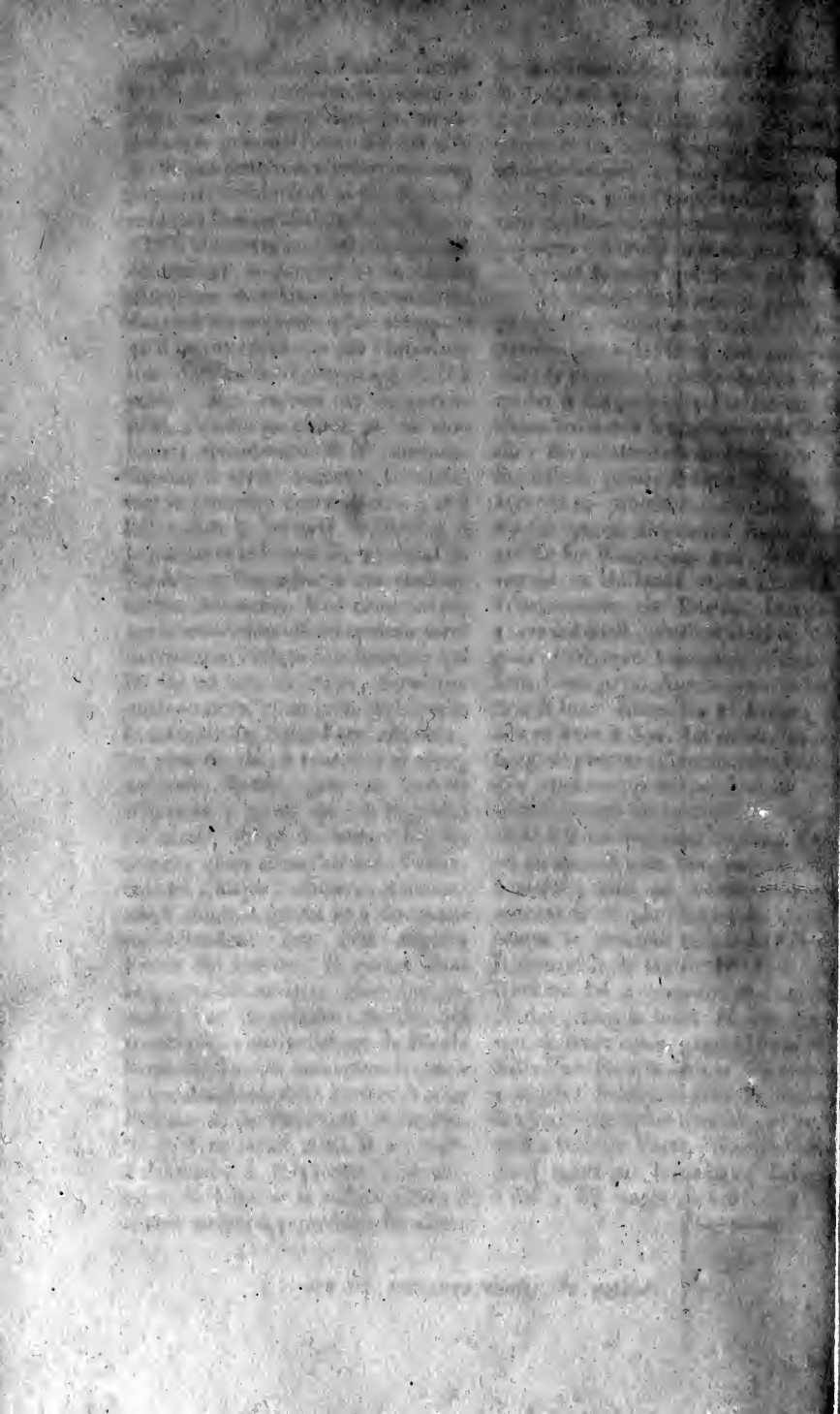
FASSIN (le chevalier NICOLAS-HENRI-JOSEPH DE), naquit à Liège le 20 avril 1728. Son père, bourgmestre, échevin de cette ville, premier ministre du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, le destinait à la haute magistrature; mais le goût du jeune Henri l'appela à cultiver la peinture. Tout ce qui lui tombait sous la main était pour lui un crayon ou un pinceau; les marges de ses livres, les moindres chiffons de papier, les murailles mêmes devenaient ses toiles ou le fond de ses compositions improvisées. Cette passion contrariait son père. Toutefois cédant à ses importunités, il lui permit d'aller passer ses jours de congé chez le peintre Coclers, qui fut aussi le premier

maître de De France. Fassin n'aimait pas moins les armes que la palette. A vingt ans, il entra dans les mousquetaires gris de Louis XV. Il n'en sortit que pour commander une compagnie de cavalerie dans un régiment créé par le maréchal de Belle-Isle, en 1757. On assure que des officiers, qui détestaient sa probité et sa rigide discipline, essayèrent de l'assassiner, dans une manœuvre en plein champ, et qu'il ne fut sauvé que par l'intervention d'un autre régiment qui était à portée. Les auteurs de ce guet-apens, n'ayant pu réussir par la violence, recoururent à la calomnie. Comme il arrive souvent, le ministre se prononça contre Fassin, et il fallut toute la fermeté de celui-ci et la puissante influence du maréchal de Biron pour l'arracher à une condamnation infâmante. Une commission, après avoir examiné scrupuleusement sa conduite, rédigea une sentence qui fut lue en face du corps, cerné par quatre autres, et en vertu de laquelle le marquis de Saint-Pern ordonna, au nom du roi, à tous et à chacun, de tenir Fassin pour un homme d'honneur ; après quoi le régiment fut cassé, obligé de mettre bas les armes, et les accusateurs de Fassin, colonel, major, officiers, condamnés à vingt, à quinze et à douze ans de détention. Tout cela dégoûta Fassin du service. Il revint dans son pays et se livra plus que jamais à l'art de peindre. Anvers, qui possédait les chefs-d'œuvre de l'école flamande, l'attira dans ses murs ; mais la vue des admirables productions de Rubens et de Van-Dyck lui fit sentir qu'il ne savait rien. Il se remit à dessiner, à fréquenter les académies et à imiter la nature, dont il aimait surtout à reproduire les sites,

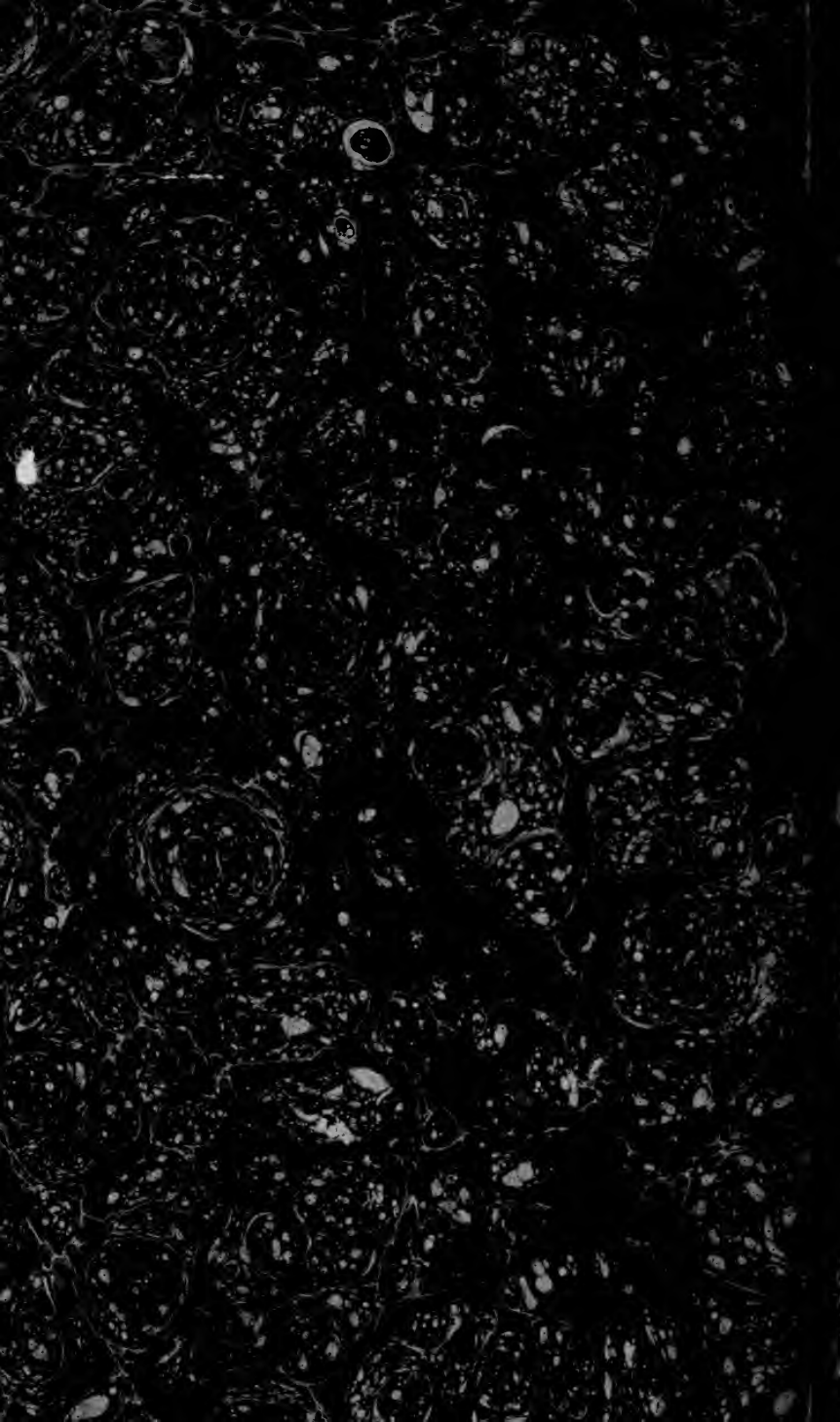
les accidents et les gracieux caprices. A quarante ans, il a le courage de partir pour Rome. Il visite Naples, parcourt les montagnes de la Savoie et de la Suisse, et s'arrête à Genève où il peuit, pour l'impératrice Catherine de Russie, le meilleur de ses paysages : Ferney n'était pas loin. Le grand homme qui de là gouvernait le monde littéraire et philosophique l'accueillit avec bonté, et lui permit même de faire son portrait dans le négligé le plus vulgaire. Son retour à Liège éveilla l'attention. Il donna naissance à l'académie de dessin, de peinture et de sculpture, à laquelle le prince-évêque Welbruck accorda sa protection, et dont Fassin fut nommé directeur. Accompagné de De France son ami, il fit un voyage en Hollande et en Flandre. L'impératrice de Russie, la margrave d'Anhalt, plusieurs riches Anglais voulurent vainement l'attirer dans leurs pays. Après avoir habité tour-à-tour Bruxelles et Liège, il alla se fixer à Spa. La révolution de Liège et plus tard l'invasion des Français interrompirent un instant ses travaux ; mais il ne tarda pas à revenir à ses occupations chéries. Fassin composait avec feu, imitait avec bonheur ; mais sa couleur manque souvent de vie : la plupart de ses tableaux se trouvent encore à Liège. Il mourut le 21 janvier 1811. P.-J. Henkart lui a consacré une courte Notice, dans le tome II des *Loisirs de trois amis*, page 119 ; et M. Félix Van-Hulst a écrit sa biographie avec plus d'étendue dans la *Revue belge* ; biographie tirée à part avec un portrait de Fassin, d'après l'original peint par lui-même, Liège, 1837, 28 pages in-8°.

R—F—G.









GT
143
M5
1811
t.63

Biographie universelle,
ancienne et moderne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

